



**HAL**  
open science

# Agere et statuere: étude historique et édition critique et numérique des deux ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Louis Chevalier

## ► To cite this version:

Louis Chevalier. Agere et statuere: étude historique et édition critique et numérique des deux ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Histoire. Normandie Université, 2019. Français. NNT: 2019NORMC043 . tel-02519780

**HAL Id: tel-02519780**

**<https://theses.hal.science/tel-02519780v1>**

Submitted on 26 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THÈSE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**

**Spécialité HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

**Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie**

**Agere et statuere : étude historique et édition critique et numérique des deux ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)**

**Présentée et soutenue par  
Louis CHEVALIER**

**Thèse soutenue publiquement le 17/12/2019  
devant le jury composé de**

M. PAUL BERTRAND	Professeur des universités, Université Catholique Louvain - Belgique	Rapporteur du jury
Mme CATHERINE VINCENT	Professeur des universités, Université Paris-Nanterre	Rapporteur du jury
M. PIERRE-YVES BUARD	Ingénieur de recherche, Université Caen Normandie	Membre du jury
M. PASCAL COLLOMB	Ingénieur de recherche, EHESS	Membre du jury
Mme CLAIRE MAITRE	Directeur de recherche au CNRS, IRHT	Membre du jury

**Thèse dirigée par VERONIQUE GAZEAU et CATHERINE JACQUEMARD, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (Caen)**



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



centre  
Michel  
de  
Bouard  
CRAHAM





Volume I





## Remerciements

Je remercie avec une infinie gratitude Véronique Gazeau et Catherine Jacquemard d'avoir accepté de diriger mes recherches de Master et de doctorat : leur écoute délicate, la justesse de leurs recommandations, leur considération toujours pénétrante des phénomènes historiques et leurs encouragements ont guidé d'une manière inappréciable ces recherches. Elles savent ce que ma passion pour les sociétés médiévales, l'histoire de la liturgie et les bibliothèques anciennes doit à leur enseignement, vivant et consciencieux, de l'histoire religieuse et de la codicologie : que ce très simple mémoire, mais plus encore le parcours de chacun de leurs élèves soient pour elles un hommage de reconnaissance pour les très nombreuses heures qu'elles ont offertes à l'enseignement.

J'adresse toute ma reconnaissance à Claire Maître et à Pierre-Yves Buard qui ont eu à cœur de me transmettre, en particulier lors des rencontres du Comité de suivi de thèse et des ateliers du Pôle du Document numérique (MRSN – Université de Caen), la joie essentielle et les intuitions de leurs recherches, ainsi que les exigences de l'histoire liturgique et des sciences informatiques dont ils m'ont fait découvrir la féconde complémentarité.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Pascal Collomb qui m'a instruit en de nombreuses occasions à étudier avec précision les ordinaires liturgiques, formant ma connaissance de cette source historique, ainsi que les livres du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise.

J'exprime toute ma gratitude à Paul Bertrand, Pierre-Yves Buard, Pascal Collomb, Véronique Gazeau, Catherine Jacquemard, Claire Maître et Catherine Vincent d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse.

Je remercie les enseignants-chercheurs d'histoire médiévale, les bibliothécaires et les équipes administratives de l'Université de Caen ainsi que les membres de l'école doctorale « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » (Universités de Normandie – ED 558) qui ont accompagné, avec la générosité de leur patience et de leur bienveillance et par l'attribution d'un contrat doctoral, la préparation de cette thèse. Je suis en particulier reconnaissant envers Christine Delaplace, directrice du CRAHAM – Centre Michel de Boüard (Université de Caen), Pierre Bauduin, qui m'a accueilli au sein de ce laboratoire, Jean-Claude Fossey, qui m'a aidé de ses talents de dessinateur et d'infographiste, et envers chacun des membres du CRAHAM pour le soutien et les conseils qu'ils m'ont prodigués au long des recherches de thèse.

Que soient vivement remerciés, pour le don très précieux de leur temps et de leur enseignement, Laura Albiero, Richard Allen, père Guillaume Antoine, Lucie Arberet, Charles Avril, frère Thierry Barbeau, Thierry Buquet, Marie Bisson, Édith Cannel, Grégory Combalbert, Olivier Desbordes, Cerise Fedini, David Fiasson, Richard Gameson, Brigitte Gauvin, Anne Goloubkoff, Alice Haushalter, Arlette Helard, Benjamin Leboulanger, Stéphane Lecouteux, Yves Le Petit, Magali Lepley, Marie-Noëlle Leroy, Zoriana Lotut, Marie-Agnès Lucas-Avenel, Frank Mauger, Alexander Musin, Orderic-Vital Pain, Fabien Paquet, Subha-Sree Pasupathy, Monique Peyrafort-Huin, Véronique Rocher, Julia Roger, François Saint-James, Patricia Stirnemann, Dominique Stutzmann, Thiphaine Thérout, frère Hugues Vermès.

Je remercie mes parents et mes frères et sœurs de leur présence et de leur soutien. Je remercie également mes frères de Landévennec à qui cette étude est dédiée.



## Sommaire général

### Volume 1

Table des tableaux et des figures.....	9
Remarques liminaires.....	13
Liste des abréviations.....	14
Introduction.....	19
Partie I Les ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel.....	45
Chapitre 1 Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches.....	47
1. Les manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel.....	47
a) Catalogue des sources liturgiques.....	47
b) Les ordinaires du Mont Saint-Michel.....	50
2. Étude codicologique et paléographique des ordinaires.....	53
a) Description matérielle.....	53
b) Localisation des ordinaires.....	67
c) Datation, lieu de copie et destinée des ordinaires.....	72
d) Contenu des ordinaires.....	86
3. Les manuscrits 46 et 216 des « ordinaires jumeaux » ?.....	90
a) Étude comparative du <i>cursus</i> liturgique et des rubriques des ordinaires.....	92
b) Étude génétique des ordinaires.....	95
Chapitre 2 La sacralisation du temps.....	99
1. Spiritualité liturgique des moines du Mont Saint-Michel.....	99
a) Le prologue des Ordinaires 46 et 216.....	99
b) Influences spirituelles et liturgiques du <i>Rationale divinatorum officiorum</i> .....	108
2. Le temporal des ordinaires.....	118

3. Le sanctoral des ordinaires.....	122
a) Catalogue des fêtes du sanctoral.....	122
b) Le propre des saints.....	130
4. Le calendrier de l'Ordinaire 216.....	141
a) Composition du calendrier.....	141
b) Le calendrier et l'ordinaire.....	145
5. Le degré de solennité des fêtes.....	145
a) Les marqueurs de solennité.....	145
b) Degrés de solennité et usages liturgiques.....	148
Chapitre 3 Le formulaire de l'office et de la messe.....	153
1. Le <i>cursus</i> liturgique des ordinaires.....	154
2. Marques de dévotions dans le formulaire des ordinaires.....	160
Chapitre 4 La sacralisation de l'espace.....	163
1. Espaces, acteurs et objets de la liturgie.....	165
a) Les espaces de la liturgie.....	165
b) Les acteurs de la liturgie.....	166
c) Les objets de la liturgie.....	167
2. Cérémonial de la messe, des offices et des processions.....	168
a) Le rituel des offices et de la messe.....	168
b) Le rituel des processions.....	169
c) Usage liturgique des reliques.....	172
3. La vie monastique dans les ordinaires du Mont Saint-Michel.....	174
a) L'alimentation des moines.....	175
b) Repas et liturgie.....	182
Conclusion de la partie.....	186

Partie II : Les ordinaires, témoins de l’histoire liturgique de l’abbaye : études comparées.....	189
Chapitre 1 : L’ <i>ordo</i> bénédictin primitif du Mont Saint-Michel (XI <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> siècles).....	191
1. Fragments de l’ <i>ordo</i> bénédictin primitif.....	191
2. Origines de la messe du Mont Saint-Michel.....	206
a) La liste alléluiatique du Mont Saint-Michel : méthodologie de recherche.....	207
b) Sources pour l’établissement de la liste alléluiatique du Mont Saint-Michel.....	211
c) Versets alléluiatiques du temporal.....	214
d) Versets alléluiatiques du sanctoral.....	219
e) Versets alléluiatiques du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise.....	229
f) Listes alléluiatiques des abbayes et diocèses normands : groupes et influences.....	231
g) Filiation de la messe et des sanctoraux du Mont Saint-Michel et d’Avranches.....	270
3. Origines de l’office du Mont Saint-Michel.....	278
Chapitre 2 : Remaniements de la première tradition liturgique (XI <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles).....	284
1. Développement du <i>cursus</i> liturgique montois.....	284
a) Traditions liturgiques principale et marginales (XI <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles).....	284
b) Évolutions liturgiques tardives (XV <sup>e</sup> siècle).....	318
2. Évolution des degrés de solennité (XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles).....	319
a) Développement du degré de solennité des fêtes.....	319
b) Le calendrier liturgique du manuscrit 162 d’Avranches : un calendrier montois ?.....	321
3. La litanie des saints.....	326
a) La litanie dans la liturgie du Mont Saint-Michel.....	326
b) Le fonds propre du Mont Saint-Michel.....	333
Conclusion de la partie.....	351
Partie III : Méthodologie de l’édition numérique des ordinaires.....	357
Chapitre 1 : L’édition numérique, un « objet impossible » .....	353

1. Projet d'édition.....	353
2. Une édition en XML-TEI.....	354
3. Histoire liturgique et sciences numériques.....	357
Chapitre 2 : Règles d'édition et choix de balisage.....	363
1. L'édition des ordinaires liturgiques.....	363
2. Règles d'édition.....	365
a) Choix du texte de base.....	365
b) Règles de normalisation.....	369
3. Structure et outils de l'édition numérique.....	374
a) Procédés d'édition et d'indexation du texte des ordinaires.....	375
b) Description et indexation des outils d'analyse.....	378
4. L'édition matérielle des ordinaires.....	381
Chapitre 3 : Le <i>thesaurus</i> de pièces liturgiques.....	383
1. Un outil d'identification et d'analyse des pièces liturgiques.....	383
2. Structure et choix d'indexation des notices du <i>thesaurus</i> .....	387
Conclusion de la partie.....	397
Conclusion générale.....	401
Sources et bibliographie.....	413

## **Volume 2**

Sources.....	4
Sigles et abréviations.....	5
Sigles des sources manuscrites.....	6
Abréviations des ouvrages cités.....	7
Abréviations des livres bibliques.....	8

Abréviations des pièces liturgiques.....	9
Abréviations de l'apparat critique.....	11
Abréviations de l'apparat génétique.....	12
Les ordinaires du Mont Saint-Michel.....	13
Table de contenu de l'Ordinaire 46 d'Avranches.....	14
Table de contenu de l'Ordinaire 216 d'Avranches.....	14
Ordinaire 46 d'Avranches.....	17
Ordinaire 216 d'Avranches.....	99
Notes de sources.....	186
<i>Index</i> des pièces (incipit) .....	217
<i>Index</i> des pièces (types) .....	295
<i>Index rerum</i> .....	373

### **Volume 3**

Liste des abréviations.....	5
Table des annexes.....	9
Appendice : Guide d'utilisation du site internet de l'édition des ordinaires liturgiques du Mont Saint- Michel.....	341



## Table des figures et des tableaux

Figure 1 : Filigrane de la première garde volante du manuscrit 46 de la Bibliothèque d’Avranches.....	65
Figure 2 : Filigrane de la première garde volante du manuscrit 216 de la Bibliothèque d’Avranches.....	65
Figure 3 : Filigrane du papier à lettre de Robert Bennet.....	66
Figure 4 : Comparaison paléographique (Avranches, BM, ms 46, p. 5).....	75
Figure 5 : Comparaison paléographique (Avranches, BM, ms 214, p. 265).....	75
Figure 6 : Lettre A (manuscrit 46 d’Avranches).....	75
Figure 7 : Lettre A (manuscrit 214 d’Avranches).....	75
Figure 8 : Lettre A (manuscrit 46 d’Avranches).....	76
Figure 9 : Lettre A (manuscrit 214 d’Avranches).....	76
Figure 10 : Lettre P (manuscrit 46 d’Avranches).....	76
Figure 11 : Lettre P (manuscrit 214 d’Avranches).....	76
Figure 12 : Passage de la main B à la main C (Avranches, BM, ms 216, fol. 180).....	77
Figure 13 : Lettre I (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 14 : Lettre A (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 15 : Lettre A (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 16 : Lettre G (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 17 : Lettre D (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 18 : Lettre U (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 19 : Ligature S - T (manuscrit 216 d’Avranches).....	80
Figure 20 : Verset alléluatique <i>Verba mea</i> (manuscrit 42 d’Avranches).....	247
Figure 21 : Verset alléluatique <i>Confitemini Domino</i> (manuscrit 42 d’Avranches).....	247
Figure 22 : Édition synoptique du verset alléluatique <i>Verba mea</i> .....	249
Figure 23 : Verset alléluatique <i>Verba mea</i> : leçon de l’antiphonaire de Zwettl.....	249
Figure 24 : Transcription du verset alléluatique <i>Verba Mea</i> (manuscrit 42 d’Avranches).....	250
Figure 25 : Édition synoptique du verset alléluatique <i>Confitemini Domino</i> .....	251
Figure 26 : Verset alléluatique <i>Confitemini Domino</i> : leçon de l’Antiphonaire de Zwettl.....	251
Figure 27 : Transcription du verset alléluatique <i>Confitemini Domino</i> (manuscrit 42 d’Avranches).....	252
Figure 28 : Transcription du verset alléluatique <i>Verba Mea</i> (manuscrit 250 (A 233) de Rouen).....	253
Figure 29 : Transcription du verset alléluatique <i>Confitemini Domino</i> (manuscrit 250 (A 233) de Rouen).....	253
Figure 30 : Notice de l’introït <i>Gaudeamus omnes</i> sur le site de l’édition.....	389
Tableau 1 : Réclames du manuscrit 46.....	54
Tableau 2 : Réclames du manuscrit 216.....	60
Tableau 3 : Comparaison des Ordinaires 46 et 216 (organisation de l’année liturgique).....	95
Tableau 4 : Comparaison des Ordinaires 46 et 216 (explication de rites).....	96
Tableau 5 : Variantes des prologues des Ordinaires 46 et 216.....	103
Tableau 6 : Variantes du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> , Livre VI, chapitres 1 et 2.....	107
Tableau 7 : Sources du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> , Livre VI, chapitre 1, paragraphes 1 à 12.....	113
Tableau 8 : Sources du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> , Livre VI, chapitre 11, paragraphes 4 et 5.....	114
Tableau 9 : Sources du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> , Livre VI, chapitre 13, paragraphe 20.....	115
Tableau 10 : Concordance du temporel des ordinaires.....	120
Tableau 11 : Concordance du sanctoral des ordinaires et du martyrologe montois.....	123
Tableau 12 : Comparaison du sanctoral des ordinaires montois (XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.), du sanctoral clunisien (1493) et du fonds commun du sanctoral (XII <sup>e</sup> s.).....	131
Tableau 13 : Comparaison des sanctoraux des ordinaires du Mont Saint-Michel (XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.), de Fécamp (XIII <sup>e</sup> s.) et du bréviaire de Saint-Bénigne de Dijon (XIV <sup>e</sup> s.).....	138
Tableau 14 : Vigiles du sanctoral des Ordinaires 46 et 216.....	147
Tableau 15 : Octaves du sanctoral de l’Ordinaire 46 et du sanctoral et du calendrier de l’Ordinaire 216.....	147
Tableau 16 : Hiérarchie des fêtes des sanctoraux de l’Ordinaire 46 et de l’Ordinaire 216.....	149
Tableau 17 : Inventaire des menus cités dans les ordinaires du Mont Saint-Michel.....	181
Tableau 18 : Liste alléluatique du diocèse de Rennes (dimanches suivant la Pentecôte).....	212
Tableau 19 : Liste alléluatique du Mont Saint-Michel (dimanches suivant la Pentecôte).....	214

Tableau 20 : Concordance des versets alléluïatiques du Mont Saint-Michel et des psaumes (dimanches suivant la Pentecôte).....	215
Tableau 21 : Liste alléluïatique du Mont Saint-Michel (dimanches après Pâques).....	216
Tableau 22 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et de Fécamp).....	220
Tableau 23 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et de Jumièges).....	223
Tableau 24 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et du Mont en Tarentaise).....	230
Tableau 25 : Missels et sacramentaires des diocèses normands.....	234
Tableau 26 : Missels et sacramentaires des abbayes normandes.....	236
Tableau 27 : Liste alléluïatique du diocèse d'Évreux (dimanche suivant la Pentecôte).....	238
Tableau 28 : Liste alléluïatique de l'abbaye Notre-Dame du Bec (dimanche suivant la Pentecôte).....	239
Tableau 29 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen (dimanche suivant la Pentecôte).....	240
Tableau 30 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Wandrille (dimanche suivant la Pentecôte).....	241
Tableau 31 : Liste alléluïatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen (dimanche suivant la Pentecôte).....	242
Tableau 32 : Liste alléluïatique des abbayes de La Trinité de Fécamp, Notre-Dame de Jumièges et Notre-Dame de Saint-Évroult (dimanche suivant la Pentecôte).....	243
Tableau 33 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon (dimanche suivant la Pentecôte).....	257
Tableau 34 : Liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny (dimanche suivant la Pentecôte).....	260
Tableau 35 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Wandrille (dimanches après Pâques).....	265
Tableau 36 : Liste alléluïatique de l'abbaye Notre-Dame du Bec (dimanches après Pâques).....	265
Tableau 37 : Liste alléluïatique de l'abbaye Notre-Dame de Jumièges (dimanches après Pâques).....	266
Tableau 38 : Liste alléluïatique de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (dimanches après Pâques).....	266
Tableau 39 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen (dimanches après Pâques).....	266
Tableau 40 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Évroult (dimanches après Pâques).....	267
Tableau 41 : Liste alléluïatique de l'abbaye de La-Trinité-du-Mont de Rouen (dimanches après Pâques).....	267
Tableau 42 : Versets alléluïatiques des fêtes de la Vierge Marie (liturgies du Mont Saint-Michel et d'Avranches).....	274
Tableau 43 : Liste des répons du groupe de Saint-Bénigne étudié par dom Hesbert.....	279
Tableau 44 : Comparaison de la messe de la Conception de la Vierge.....	286
Tableau 45 : Comparaison de la messe de l'Annonciation.....	286
Tableau 46 : Comparaison de la messe de saint Jacques.....	287
Tableau 47 : Comparaison de la messe de saint Thomas Becket.....	288
Tableau 48 : Comparaison de la messe de la Pentecôte.....	288
Tableau 49 : Comparaison de la messe de saint Julien.....	289
Tableau 50 : Messe de saint Nicaise.....	290
Tableau 51 : Messe de sainte Catherine.....	290
Tableau 52 : Messe de sainte Foy.....	291
Tableau 53 : Comparaison de la messe de sainte Basile.....	291
Tableau 54 : Comparaison des laudes de l'Annonciation.....	292
Tableau 55 : Comparaison des vêpres des saints Christophe et Cucufat.....	292
Tableau 56 : Comparaison des matines et des nocturnes de saint Wandrille et de saint Apollinaire.....	293
Tableau 57 : Comparaison de l'office de tierce et des vêpres de l'octave des Saints-Innocents.....	294
Tableau 58 : Comparaison de l'office de none du deuxième samedi de l'Avent.....	295
Tableau 59 : Comparaison des vêpres de saint Étienne.....	296
Tableau 60 : Comparaison des offices de sexte et de none de saint Jean.....	297
Tableau 61 : Comparaison des vêpres des Saints-Innocents.....	297
Tableau 62 : Comparaison des matines et nocturnes de la Circoncision du Seigneur.....	298
Tableau 63 : Comparaison des offices de sexte et de none du samedi dans l'octave de l'Épiphanie.....	299
Tableau 64 : Comparaison des laudes de l'octave de l'Épiphanie.....	300
Tableau 65 : Comparaison des matines et nocturnes de la vigile de l'Épiphanie.....	300
Tableau 66 : Comparaison des vêpres, des matines et des laudes de sainte Basile.....	301
Tableau 67 : Comparaison de la messe de la Translation de saint Nicolas dans le Missel 42 et l'Ordinaire 46 d'Avranches.....	303
Tableau 68 : Comparaison des pièces corrigées dans l'Ordinaire 46 et de l'Ordinaire 186 de Fécamp.....	305
Tableau 69 : Comparaison des pièces corrigées dans l'Ordinaire 46 et de l'Ordinaire de Fécamp.....	307
Tableau 70 : La fête d'Anne dans les livres liturgiques du Mont Saint-Michel.....	315

Tableau 71 : Comparaison des rits du calendrier du manuscrit 162 et de l'Ordinaire 46.....	324
Tableau 72 : Structure de la litanie des saints.....	327
Tableau 73 : Comparaison des litanies des Bréviaires 39 d'Avranches et 16°/1 de Maredsous.....	330
Tableau 74 : Comparaison du fonds commun et des litanies du Mont Saint-Michel.....	335
Tableau 75 : Comparaison des litanies de Fécamp et du Mont Saint-Michel.....	339
Tableau 76 : Relation entre la litanie montoise et la possession de reliques par l'abbaye.....	342
Tableau 77 : Concordance des fêtes et des fêtes du temporel des Ordinaires 46 et 216.....	368
Tableau 78 : Concordance des fêtes du sanctoral des Ordinaires 46 et 216.....	369
Tableau 79 : Formes des termes non normalisés dans la présente édition de l'Ordinaire 46.....	372
Tableau 80 : Formes des termes non normalisés dans la présente édition de l'Ordinaire 216.....	373
Tableau 81 : Comparaison du texte de l'hymne <i>Conditor alme syderum</i> (base <i>Cantus index</i> , Bréviaire 39 de la Bibliothèque d'Avranches) .....	384
Tableau 82 : Structure d'une notice du catalogue numérique de pièces (XML-TEI) .....	387
Tableau 83 : Exemple d'une notice de pièce : introit <i>Gaudeamus omnes</i> .....	388
Tableau 84 : Concordance des fêtes éditées dans les manuscrits 39, 42 et 215 d'Avranches et 16°/1 de Maredsous.....	395

## Remarques liminaires

La thèse est composée de trois volumes ainsi que d'un site internet présentant l'édition critique et numérique des ordinaires du Mont Saint-Michel, accessible par saisie d'un identifiant et d'un mot de passe. Un guide d'utilisation du site est présenté en appendice du volume 3.

Adresse url : <https://pdnpreprod.unicaen.fr/doctorants/ordinaires/>

Identifiant : ordinaire

Mot de passe : !liturgie\$

Les transcriptions latines présentées dans la thèse reproduisent fidèlement la graphie des mots dans leur forme manuscrite. Lorsqu'une traduction française des textes transcrits a été éditée, cette traduction est donnée en note de bas de page. Les traductions de la règle de saint Benoît proviennent de l'édition réalisée par Jean Neufville et Adalbert de Vogüe de ce texte<sup>1</sup>. Les citations de passages bibliques font référence à l'édition de la *Bible de Jérusalem*.

---

<sup>1</sup> *La Règle de S. Benoît*, J. Neufville, A. de Vogüe (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1972-1977, 7 vol.

## Liste des abréviations

BM : Bibliothèque municipale  
BnF : Bibliothèque nationale de France (Paris)  
fol. : folio  
fr. : français  
lat. : latin  
ms : manuscrit  
n.a.l. : nouvelles acquisitions latines  
p. : page

### *Instrumenta*

AMS : Hesbert R.-J., *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant & Cie, 1935.  
CAO : Hesbert R.-J., *Corpus antiphonalium officii*, Rome, Herder, 1963-1979, 6 vol.  
CCCM : *Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis*, Turnhout, Brepols, 1967-2019.  
PL : Migne J.-P., *Patrologiae cursus completus. Series latina*, Paris, Petit-Montrouge, 1844-1864, 221 vol.

### *Apparats critique et génétique*

/// : rature non lisible  
[ ] : passage ajouté  
< > : passage restitué  
add. : *addidit*  
add. marg. : *addidit in margine*  
del. : *delevit*

### *Livres bibliques*

Ab : Abdias  
Ac : Actes des apôtres  
Ag : Aggée  
Am : Amos  
Ap : Apocalypse  
Ba : Baruch  
1 Ch : Chroniques, premier livre  
2 Ch : Chroniques, deuxième livre  
1 Co : première Épître aux Corinthiens  
2 Co : deuxième Épître aux Corinthiens  
Col : Épître aux Colossiens  
Ct : Cantique des cantiques

Dn : Daniel  
Dt : Deutéronome  
Eph : Épître aux Éphésiens  
Esd : Esdras  
Est : Esther  
Ex : Exode  
Ez : Ézéchiel  
Ga : Épître aux Galates  
Gn : Genèse  
Ha : Habacuc  
He : Épître aux Hébreux  
Is : Isaïe  
Jb : Job  
Jc : Épître de Jacques  
Jdt : Judith  
Jg : Juges  
Jl : Joël  
Jon : Jonas  
Jos : Josué  
Jr : Jérémie  
1 Jn : première Épître de Jean  
2 Jn : deuxième Épître de Jean  
3 Jn : troisième Épître de Jean  
Jn : Évangile de Jean  
Jo : Joël  
Jr : Jérémie  
Ju : Épître de Jude  
Lc : Évangile de Luc  
Lm : Lamentations  
Lt-Jr : Lettre de Jérémie  
Lv : Lévitique  
1 M : Maccabées, premier livre  
2 M : Maccabées, deuxième livre  
Mc : Évangile de Marc  
Mi : Michée  
Ml : Malachie  
Mt : Évangile de Matthieu  
Na : Nahum  
Nb : Nombres  
Ne : Néhémie  
Os : Osée  
1 P : première Épître de Pierre  
2 P : deuxième Épître de Pierre  
Ph : Épître aux Philippiens  
Phm : Épître à Philémon  
Pr : Proverbes  
Ps : Psaume  
Qo : Ecclésiaste (Qohelet)  
1 R : Rois, premier livre  
2 R : Rois, deuxième livre

Rm : Épître aux Romains  
Rt : Ruth  
1 S : Samuel, premier livre  
2 S : Samuel, deuxième livre  
Sg : Sagesse  
Sir : Ecclésiastique (Sirac)  
So : Sophonie  
Tb : Tobie  
1 Th : première Épître aux Thessaloniens  
2 Th : deuxième Épître aux Thessaloniens  
1 Tm : première Épître à Timothée  
2 Tm : deuxième Épître à Timothée  
Tt : Épître à Tite  
Za : Zacharie

### *Pièces liturgiques*

Agnus Dei : Ag  
Alléluia : Al  
Antienne : a  
Benedicamus : B  
Benedictus : Be  
Cantique : ca  
Capitule : cap  
Collecte : c  
Communicantes : Co  
Communion : cm  
Credo : cr  
Épître : ép  
Évangile : év  
Gloria : Gl  
Histoire : hi  
Homélie : ho  
Hymne : h  
Introït : in  
Invitatoire : i  
Kyrie : Ky  
Leçon : l  
Magnificat : M  
Offertoire : of  
Oraison : or  
Postcommunion : pcm  
Préface : pr  
Prophétie : pro  
Psaume : ps  
Répons : r  
Répons graduel : rg  
Sanctus : Sa

Secrète : se  
Séquence : sq  
Te Deum : TD  
Trait : t  
Tropé de l'Agnus Dei : trA  
Tropé du Gloria : trG  
Tropé du Kyrie : trK  
Verset : v  
Verset alléluatique : val





## **Introduction**



« Anno Domini millesimo tricentesimo septimo, die dominica post festum Omnium sanctorum, vestitus fuit in hoc cenobio Petrus Ronant et hanc scripsit litteram. Quicumque pro anima eius dixerit Pater noster, det illi Dominus vitam eternam. Amen. »<sup>2</sup>

« Iohannes Lucas, Henri Gauguem, Guillelmus Lebaut, Guillelmus Meher, Guillelmus Fabri, Henri Bourant, anno Domini millesimo tricentesimo septimo, die dominica post festum Omnium sanctorum, vestiti fuerunt in hoc monte. Fratres Johannes Lure, Petrus Ronant. »<sup>3</sup>

« Anno Domini millesimo tricentesimo vicesimo duo, in prima egdomada Quadragesime scilicet in die lune eius predicte egdomade, recepit frater Iohannes Erollant habitum monachalem in abbatia sancti Michaelis de Monte Tumba et hanc scripsit litteram. Quicumque pro eius anima dixerit Pater noster et Ave Maria, det illi Dominus in loco refrigerii, lucis et pacis habitare. Amen, ita fiat. »<sup>4</sup>

« En l'an de grâce mil trois cent et soixante et sept, le dimanche d'après la saint Michiel fut vestu ceenz Daugui de Cure, prestre. Et Pierres Simon et Robert Remert les âmes de eulx serat en la joie de Paradis de ceulx qui pour eulx prieront [sic]. »<sup>5</sup>

« Obierunt omnes isti in meo tempore, anime eorum requiescant in pace, Amen, qui vocatur [sic] Petrus Ronant, Robert de Vallis, Reginardus Paste, Rogertus de Monmor, Andreas de Porta, Guillelmus Fabri, Michael de Lauda prior, Robertus Mellier, Radulphus de Spina, Fulco Puichoi, Roullandus la Becache, Petrus Paste, Michael Gaudoi, Iohannes de Montigne, Iohannes Martin, Thomas Grallent, Guillelmus Maupoint, Baldomus de Huloi, Godefroy Maupoint, Thomas de Bosco, Stephanus Bouchart. »<sup>6</sup>

Au XIV<sup>e</sup> siècle, puis au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, des moines du Mont Saint-Michel inscrivaient sur le verso du dernier folio du manuscrit 130 de la Bibliothèque municipale d'Avranches la date de leur prise d'habit ou le nom de certains de leurs frères décédés afin de solliciter, pour le salut de leur âme, la prière de leurs successeurs. Ces moines voulurent de cette manière abandonner à la matière une trace de leur vie, qui est également le seul témoignage que nous en possédions. De la pensée et de l'histoire personnelle de ces hommes qui ne devinrent ni abbés ni d'illustres théologiens, nous ne savons rien : Pierre Ronant et Guillaume Fabri, dont les noms sont évoqués pour rappeler leur vêtue puis leur mort, Jean Erollant, Jean Lucas, Henri Gauguem et les autres moines nommés en dernière page du manuscrit 130 exécutaient-ils au sein de la communauté montoise des tâches de copistes, de réveilleurs, de cellériers ? Quelle connaissance de la pensée humaine et quelle conscience de l'édification d'une culture

---

<sup>2</sup> Avranches, BM, ms 130, fol. 113v.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

monastique nourrissaient-ils dans l'étude et le dialogue ? Nous saisissons seulement de la chronique de leur existence leur engagement par la vêtue dans une vie communautaire de prière et de travail orientée vers la promesse du Royaume des cieux : aussi pouvons-nous nous approcher des lumières et des rudesses de leur vie monastique dans les derniers feux du Moyen Âge par l'étude de la louange liturgique qui, sans qu'ils voulurent donner à leur existence, constituait une grande part de leur activité et façonnait continuellement, par son contenu scripturaire et par sa forme même, leur compréhension de l'histoire et de toute tâche quotidienne, du développement des dogmes, de la finalité des savoirs et des arts, de l'existence communautaire, de l'écoulement des heures et du mystère structurant de la mort.

L'étude des livres liturgiques de l'abbaye, conservés en grand nombre, permet d'esquisser, depuis ses fondations jusqu'à ses transformations les plus tardives, l'édifice de la liturgie monastique médiévale du Mont Saint-Michel. Ces sources écrites comprennent en effet le noyau et les nombreux amendements du code des pratiques cultuelles de la communauté, ainsi que la trace cachée d'influences musicales, cérémoniales et dévotionnelles qui nous font par moment reconnaître dans la liturgie montoise le visage d'abbayes parentes. L'examen des manuscrits liturgiques du Mont nécessite de cette manière, dans la perspective d'une histoire des créations et des transferts culturels médiévaux et d'une considération critique et pluridisciplinaire des textes liturgiques, premièrement l'inspection des états successifs de cette liturgie locale, figurés par le texte principal de ses témoins manuscrits et par leurs corrections secondaires ; et deuxièmement l'inspection des réseaux de diffusion ou de contamination des répertoires de pièces, des litanies et des sanctoraux des établissements monastiques et diocésains dans le cadre du duché de Normandie ou d'un espace plus grand. Ce dernier phénomène historique, que peut représenter un arbre des sources, se réalisa tout autant au Moyen Âge dans le partage de livres entre maisons religieuses que dans l'apprentissage d'un chant ou d'une technique de chant par un moine qui put ensuite entrer dans un nouvel établissement et y porter, parfois avec le statut d'abbé, un répertoire qui lui était cher.

Considérant les origines, les évolutions et les influences de la liturgie monastique du Mont Saint-Michel, dont la connaissance peut seule nous permettre de reconstituer l'histoire des pratiques liturgiques de l'abbaye, nous visons une activité humaine chargée de significations théologiques et sociales, qui emplissait les heures diurnes et nocturnes et exigeait de la communauté l'exécution minutieusement préparée de paroles et de gestes. La liturgie des moines du Mont Saint-Michel hérita de la règle de saint Benoît, introduite vers 966 dans

l'abbaye, le sens de son exécution – la recherche de la présence de Dieu<sup>7</sup> –, sa primauté sur tout autre aspect de la vie monastique<sup>8</sup> et son organisation générale<sup>9</sup>. « Ni jour, ni nuit, ne sois oisif ; mais, dès que le sommeil tombera de tes yeux, qu'alors tes facultés s'éveillent dans la prière », écrivit Defensor de Ligugé dans son recueil d'*Étincelles*, traité de vie monastique dont un témoin était conservé dans l'ancienne bibliothèque du Mont<sup>10</sup> : la journée du moine débute en effet, suivant la règle bénédictine, au milieu de la nuit par l'office des matines, suivi par la célébration au long du jour de sept offices de longueur inégale dont le dernier, l'office des complies, est prié peu avant le coucher des moines. La règle impose aux communautés la structure de l'office, composé de chants, de prières et de lectures bibliques et patristiques, et recommande la récitation du psautier en une semaine, mais laisse les moines libres de choisir un grand nombre de pièces de l'office et donne peu d'indications sur le cérémonial des offices et des processions. Cette liberté, créatrice, favorisa au Moyen Âge la formation d'usages liturgiques propres à chaque maison que Jean-Baptiste Lebigue définit en ces termes :

« Un usage liturgique se définit comme l'ensemble des pratiques particulières au culte d'une communauté : chapitre, abbaye, diocèse, ordre. Un usage ne modifie pas la structure de l'office et de la messe, mais il se distingue : par le culte rendu à des saints particuliers (locaux, fondateurs d'ordres ou jouissant d'une dévotion spéciale), par son échelle d'appréciation des offices et de la manière de résoudre les cas de superpositions entre les propres, par le choix ou la création de pièces liturgiques dans les propres du temps et des saints, par des cérémonies spéciales (processions, anniversaires d'obits, dédicaces, etc.) ».<sup>11</sup>

Parmi les livres liturgiques, l'ordinaire participait au premier chef à l'orchestration des usages liturgiques d'un lieu : aussi fonderai-je mon étude des expressions et du développement des pratiques liturgiques du Mont Saint-Michel sur l'analyse de deux ordinaires liturgiques provenant de l'abbaye, conservés dans le fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches sous la cote 46 et la cote 216 et copiés au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles.

Les pages d'un ordinaire présentent le degré de solennité, le cérémonial et, par des incipit de pièces, le *cursus* de chaque férie et de chaque fête du temporel et du sanctoral, et

---

<sup>7</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 19.

<sup>8</sup> *Ibid.*, chapitre 43 : « *Ergo nihil operi Dei praeponatur* » (« Donc on ne préférera rien à l'œuvre de Dieu ». Traduction d'A. de Vogüé, in : *La Règle de S. Benoît*, J. Neufville, A. de Vogüé (éd.), Paris, Cerf, 1972, p. 587).

<sup>9</sup> *Ibid.*, chapitre 8 à 19.

<sup>10</sup> Avranches, BM, ms 108, fol. 11 : « *Neque die [u]aces, neque nocte ; sed, cum somnus de oculis tuis ceciderit, tunc sensus tuus in oratione [e]juigilet* ». Trad. de H.-M. Rochais, in : Defensor de Ligugé, *Livre d'étincelles*, t. 1, H.-M. Rochais (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1961, p. 130-131.

<sup>11</sup> J.-B. Lebigue, « Les usages liturgiques », *Les cahiers de l'IRHT*, 2016 [en ligne] <https://irht.hypotheses.org/2484>

livrent les règles de résolution des cas de coïncidence de fêtes<sup>12</sup>. Il établit le rôle des acteurs de la liturgie, dessine l'itinéraire des processions, accompagne l'exécution des drames liturgiques et l'utilisation des livres de chœur qui contenaient le texte entier des pièces. Dans cette thèse, je propose de considérer l'ordinaire non seulement comme un livre utilisé par les communautés pour enregistrer et prescrire des pratiques de vie liturgique et de vie temporelle, mais également comme un livre reflétant le système théologique de ses concepteurs, comme le montre le cas, sans doute peu fréquent parmi les ordinaires copiés au Moyen Âge, des ordinaires montois dont le texte fut tissé d'amples ou de discrètes réflexions sur la signification des pratiques pour en vivifier le sens à chaque nouvelle lecture, traduisant par son contenu liturgique et par son prologue une certaine conception du temps liturgique, de la spiritualité liturgique – c'est-à-dire des dévotions liturgiques – et des rites, dont l'étude peut nourrir une histoire de la dévotion médiévale. Le texte d'un ordinaire peut ainsi comporter à la fois les termes d'une législation liturgique et les clefs, forgées par ses rédacteurs, de son interprétation théologique : ce document pourrait, dans cette perspective, être qualifié de livre existentiel, unissant *praxis* et *doxa* liturgiques, ainsi que vie temporelle, contrainte par la pratique culturelle, et vie liturgique.

### *Problématiques de recherche*

L'ordinaire montois, connu par les deux seules rédactions que nous en possédions, décrit des pratiques quotidiennes qui furent modifiées à de nombreuses reprises comme en témoignent les notes marginales et interlinéaires qui parcourent les deux manuscrits et qui rappellent les états successifs de la liturgie du Mont Saint-Michel entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle : cette réalité est le résultat d'un phénomène dual que l'on pourrait résumer par les verbes latins : *agere* et *statuere*. La célébration quotidienne d'un *ordo* montois primitif, définie par le verbe : *agere*, conduisit au cours des siècles, par décision de la communauté, au développement de cet *ordo* : au remaniement du *cursus*, à l'introduction de nouvelles fêtes dans le sanctoral ou encore à l'adoption dans le cérémonial de nouveaux rites. Si le texte principal de chaque ordinaire constituait au moment de sa copie le code liturgique reconnu par la communauté, les prescriptions qui lui furent ajoutées pour modifier certaines de ses règles affectaient une valeur législative qui lui était égale et devaient de la sorte être suivies par les moines à la place des

---

<sup>12</sup> Le *cursus* liturgique d'un ordre ou d'une église locale désigne au sens strict les chants, les lectures et les oraisons entonnés lors de l'office et de la messe des fêtes du temporel et du sanctoral. Cf. P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, J. Bour (trad.), Tournai, Desclée, 1904, p. 131.

prescriptions remplacées : cette réalité d'une fixation par la copie d'un nouvel ordinaire, ou par la correction du texte principal d'un ordinaire, d'un état de l'*ordo* reconnu comme code législatif à un moment précis de l'histoire, avant la fixation par d'autres corrections d'un nouvel état de l'*ordo* modifié dans le cours des pratiques liturgiques, peut être exprimée par le verbe : *statuere*. L'analyse d'un ordinaire en considération des prescriptions de l'*ordo* et de leurs évolutions place le chercheur devant deux difficultés insurmontables, qui limiteront son travail : en premier lieu, l'impossibilité de connaître la réalité des pratiques liturgiques d'une communauté à partir de ses seuls livres. En effet, même dans le cas des rares établissements dont on conserve des documents liturgiques nombreux, il pourra manquer, parfois sans remèdes, des témoins disparus dont l'on ne pourra établir la valeur liturgique mais qui purent constituer les maillons expliquant le passage d'un état liturgique à un autre ; et en outre la réalité des pratiques ne peut être parfaitement connue à partir de textes dont on ne sait s'ils furent suivis avec une absolue fidélité par les religieux qui les possédaient et les consultaient. En deuxième lieu, l'impossibilité de dater avec précision chaque remaniement du texte principal, et parfois même le texte principal lui-même, ne permet souvent que de distinguer des états liturgiques et très peu souvent de les dater et d'affirmer l'antériorité ou la postériorité d'un état par rapport à un autre, si ce n'est bien entendu l'antériorité du texte principal par rapport aux corrections de première ou de secondes mains. Il reste que l'étude d'un ordinaire fournit à la recherche historique des informations précieuses, contenues dans aucune autre source, sur la composition des chœurs de moines, le chant des processions, l'utilisation liturgique de l'espace monastique ou encore le port d'ornements dans des contextes liturgiques précis.

Au moyen d'une analyse matérielle et liturgique des Ordinaires 46 et 216, et de plusieurs sources secondaires, j'examinerai dans cette étude et dans le cadre d'une édition numérique des ordinaires les pratiques de vie liturgique, intellectuelle et temporelle de la communauté du Mont Saint-Michel au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ; corollairement, j'étudierai les influences et l'évolution de l'*ordo* montois depuis sa formation jusqu'aux époques de rédaction et de correction des ordinaires afin d'expliquer l'existence de ces pratiques, en cherchant à distinguer les phases de développement de l'*ordo* par l'étude génétique et critique de ces deux livres qui constituent en outre, par la diversité des rites qu'ils décrivent, d'importants termes de comparaison.

De ces deux objets d'étude naissent plusieurs questions secondaires qui constitueront les jalons de cette étude : que déduire de l'examen codicologique, paléographique et liturgique de ces deux livres relativement à leur époque et à leur lieu de copie, et à l'activité du scriptorium montois au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ? Comment expliquer la présence de deux ordinaires au Mont Saint-Michel, et que penser de leur relation liturgique : l'un servit-il de modèle pour la



copie du second ? L'Ordinaire 46 est décrit dans l'historiographie comme une source presque identique à l'Ordinaire 216<sup>13</sup> : cette appréciation doit-elle être corrigée ? Que pouvons-nous saisir de la valeur liturgique de chacun de ces témoins : ces livres furent-ils produits dans des contextes de forts changements de la liturgie du Mont ? Est-il possible de discerner dans l'histoire de la liturgie monastique montoise des traditions liturgiques principale ou marginales desquelles nous pourrions rapprocher le texte des deux livres ? Par suite, quelle connaissance des usages et des dévotions liturgiques propres à l'abbaye l'étude de ce texte nous enseigne-t-elle ? La détermination d'éléments propres à la liturgie du Mont peut-elle nous permettre, par comparaison avec les livres d'autres établissements, de distinguer dans le *cursus* et le sanctoral montois des fonds de pièces ou de fêtes provenant d'établissements voisins ?

### *Une édition critique et numérique des Ordinaires 46 et 216*

L'étude historique des Ordinaires 46 et 216 se prolonge dans une édition critique et numérique, en XML-TEI, de ces manuscrits. Cette édition a été conçue, sur le fondement des résultats de l'étude historique, comme un médium de représentation et un outil d'analyse de l'ordinaire du Mont Saint-Michel et des variantes de ses deux rédactions. L'édition est présentée dans le deuxième volume de la thèse et sur un site internet et est décrite dans le premier volume. Le travail d'édition réalisé dans le cadre de la thèse eut pour fin première l'expérimentation d'un environnement d'édition consacré à l'édition scientifique des ordinaires liturgiques, construit et développé avec l'aide du Pôle du Document numérique de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines : le temps imparti à la thèse ne m'a pas permis d'éditer l'ensemble des journées liturgiques du temporel et du sanctoral des deux ordinaires, mais uniquement leur prologue et les fêtes et les fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël ainsi que plusieurs fêtes de leur sanctoral, suivant le projet d'éditer, après l'achèvement de la thèse, l'entièreté de l'ordinaire montois. L'édition du temporel comprend ainsi les fêtes de la Nativité du Seigneur, de la Circoncision du Seigneur et de l'Épiphanie, ainsi que les fêtes de saint Étienne, de saint Jean, des Saints-Innocents et de saint Thomas Becket demeurées dans le temporel après un remaniement très ancien des livres liturgiques ; l'édition du sanctoral comprend les fêtes de

---

<sup>13</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 308 : « Les variantes existant entre les deux Ordinaires peuvent être rattachées à une volonté déterminée qui a jugé à propos de modifier tel ou tel point (chant, procession, etc.) dans un but précis. (...) Notons dès maintenant que ces variantes demeurent assez peu importantes et qu'il y a identité foncière entre les deux Ordinaires ».

saint André, des saints Chrysante et Darie, de saint Nicolas, de saint Ambroise, de la Conception de la Vierge, de saint Damase, de sainte Lucie, de l'apôtre saint Thomas, de saint Sylvestre, de saint Hilaire et de saint Félix de Nole. Le site internet de l'édition, composé d'une introduction historique, d'une présentation possiblement synoptique du texte des ordinaires et de plusieurs index, possède aussi différents outils d'analyse des réalités matérielles et liturgiques des deux manuscrits : un *thesaurus* de pièces relié au texte édité grâce à l'indexation de celui-ci, un catalogue descriptif des mains allographes qui corrigèrent le texte principal, un glossaire et un moteur de recherche.

La présentation du projet scientifique d'édition et de l'environnement d'édition des ordinaires, et l'exigence de veiller à la conformité des choix techniques qui formèrent cet environnement avec le projet d'étude des deux manuscrits m'amèneront à me demander tout d'abord selon quel principe technique concevoir un modèle prototypique parfaitement adapté à la reproduction et à l'étude numériques des différents états et de l'ensemble des dimensions matérielles et liturgiques d'un ordinaire. Mesurant la fécondité des outils numériques, constitués de bases de données, de bases de comparaison liturgique et de bibliothèques numériques spécialisées, dans l'étude de l'histoire liturgique, je m'interrogerai en outre sur les répercussions de l'utilisation de ces outils sur le fonctionnement des méthodes traditionnelles et sur le paradigme de cette discipline.

### *Cadre spatial et chronologique de la recherche*

Construite sur un rocher de granit situé dans la baie qui porte aujourd'hui son nom, l'abbaye du Mont Saint-Michel fut fondée vers 708. Selon la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba*, le sanctuaire fut dédié le 16 octobre, sans doute vers 709, et consacré à l'archange saint Michel sur le modèle du sanctuaire italien du Mont Gargan par son fondateur l'évêque d'Avranches Aubert, à qui la *Revelatio* attribue également la décision d'établir sur le Mont une communauté de chanoines pour le service du sanctuaire<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> La *Revelatio* compose, avec le *De miraculis in Monte sancti Michaelis* qui comprend lui-même l'*Introductio monachorum*, le *De translatione et miraculis beati Auberti* et les *Miracula sancti Michaelis*, les « Chroniques latines du Mont Saint-Michel », ensemble de récits rédigés entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles qui rapportent les circonstances de l'installation de chanoines puis de moines sur le Mont Saint-Michel, ainsi que l'*inventio* de plusieurs reliques insignes du sanctuaire parmi lesquelles la relique du corps de saint Aubert. Ces récits, principalement connus par des manuscrits du Mont Saint-Michel aujourd'hui conservés dans le Fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches sous les cotes 210, 211, 212 et 213, ont été édités in P. Bouet, O. Desbordes, *Les manuscrits du Mont Saint-Michel : Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : Textes fondateurs*, t. 1, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009.

Aucun sacramentaire ne fut conservé de cette période de vie religieuse séculière, nous empêchant d'en connaître la liturgie. En 911, le traité de Saint-Clair-sur-Epte liait le roi de Francie Charles III le Simple et le chef normand Rollon pour attribuer à ce dernier une partie du futur duché de Normandie en échange de sa promesse de protéger le royaume des attaques normandes, scellant la naissance de la Normandie : les ducs de Normandie devaient par la suite étendre leur pouvoir jusqu'au Cotentin et à l'Avranchin et marquer profondément l'histoire du Mont Saint-Michel. En 966, comme le rapporte le texte de l'*Introductio monachorum*, le duc normand Richard I<sup>er</sup> (930-996) installa des moines bénédictins sur le Mont, faisant de Maynard I<sup>er</sup> leur premier abbé (v. 965 - 991) ; du même siècle datent les seules fondations primitives du sanctuaire aujourd'hui conservées, l'église Notre-Dame-sous-Terre, selon des fouilles archéologiques réalisées à partir de 2003 dont les résultats corrigèrent une perception ancienne de l'époque de construction de cette église et d'un mur découvert derrière son mur d'abside<sup>15</sup>. Le gouvernement de Maynard I<sup>er</sup> et de son successeur Maynard II (991 - 1009) rapprocha l'abbaye du pouvoir politique breton et en particulier du comte de Rennes puis duc de Bretagne Conan I<sup>er</sup>, sans contraindre cependant l'indépendance du sanctuaire cultivée par les deux abbés<sup>16</sup> : cette influence bretonne prit fin en 1009 lorsque le duc de Normandie Richard II, fils de Richard I<sup>er</sup>, choisit l'un des moines du Mont Saint-Michel, Hildebert I<sup>er</sup> (1009-1017), pour remplacer Maynard II. Quelques années plus tôt, en 1001, à l'autre extrémité du duché de Normandie, le duc Richard II invitait un ancien moine de Cluny et abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Guillaume de Volpiano, à soutenir son œuvre de restauration de la vie monastique normande, le nommant abbé de Fécamp et accordant à cette abbaye le 30 mai 1006, avec le roi de Francie Robert le Pieux, un privilège d'exemption. La réforme monastique instituée par Guillaume de Volpiano dans les diverses maisons dont il fut l'abbé ou qui accueillirent un abbé issu de son entourage, nous est principalement connue par sa *Vita* écrite par Raoul Glaber<sup>17</sup> : cette réforme comprit d'abord, selon Glaber, l'élaboration de systèmes d'enseignement du chant et des prières liturgiques destinés aux moines les moins savants et la formation d'un *cursus* par création ou correction du texte et de la notation de certaines pièces de chant<sup>18</sup>. Trois moines proches de Guillaume de Volpiano devinrent abbés du Mont Saint-Michel : Thierry de

---

<sup>15</sup> C. Sapin, M. Baylé, S. Büttner, P. Guibert, S. Blain, P. Lanos, A. Chauvin, P. Dufresne, C. Oberlin, « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie médiévale*, vol. 38, 2008, p. 117.

<sup>16</sup> Cf. P. Bouet, « Le Mont Saint-Michel entre Bretagne et Normandie de 960 à 1060 », in *Bretons et Normandie au Moyen Âge : Rivalités, malentendus, convergences*, B. Merdrignac, J. Quaghebeur (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 181-192.

<sup>17</sup> Cette *Vita* a été éditée in : V. Gazeau, M. Goulet, *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031) : Vita domni Wilhelmi de Raoul Glaber*, Caen, Publications du CRAHM, 2008.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 112-114.

Jumièges (1023-1027), Suppon (1033-1048) et Raoul (1048-1058 ou 1059). Il est difficile de dire dans quelle mesure ces trois hommes propagèrent la réforme de l'abbé Guillaume sur le Mont : j'étudierai plus loin l'hypothèse d'une influence de cette réforme sur les livres liturgiques montois, mais déjà puis-je écrire que c'est dans ces circonstances que l'abbaye du Mont Saint-Michel noua des relations confraternelles avec les abbayes de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon<sup>19</sup>. Les récents travaux de Stéphane Lecouteux ont permis de préciser la composition du réseau de confraternité du Mont Saint-Michel, qui comprit après le X<sup>e</sup> siècle treize abbayes appartenant au réseau de Guillaume de Volpiano : Saint-Bénigne de Dijon, Fruttuaria, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Èvre de Toul, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges et Fécamp, qui s'ajoutèrent à neuf abbayes déjà liées au Mont Saint-Michel depuis le X<sup>e</sup> siècle : Fleury, Saint-Julien de Tours, Marmoutier, La Couture et Saint-Vincent du Mans, Redon, Saint-Wandrille, Saint-Taurin d'Évreux et Saint-Bavon de Gand. Stéphane Lecouteux a par ailleurs rappelé les liens qui unirent le Mont Saint-Michel avec les abbayes de Cluny, Vézelay et Saint-Michel de la Cluze grâce à l'action de l'abbé du Mont Robert de Torigni<sup>20</sup>.

Dès sa fondation, l'abbaye du Mont dépendit du diocèse d'Avranches, qui appartenait, comme les six autres diocèses normands dont les évêchés étaient situés à Bayeux, Coutances, Évreux, Lisieux, Rouen et Sées, à la province ecclésiastique de Rouen. Chacun de ces diocèses vit fleurir sur sa terre de nombreuses abbayes : on dénombrait en Normandie au Moyen Âge

---

<sup>19</sup> U. Berlière, « Les fraternités monastiques et leur rôle juridique », *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. 11, fasc. 3, Bruxelles, M. Lamertin, 1920, p. 6-12 : « Les fraternités ou sociétés monastiques, qu'on rencontre dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, et qui se multiplient à mesure qu'on avance dans le Moyen Âge, n'étaient à l'origine que des associations de prières et ne visaient que des avantages spirituels. (...) À partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle le concept de la « confraternité » ou « société » s'élargit. C'est plus qu'un acte de charité réciproque ; les conditions en sont précisées : on s'accorde aide et conseil dans les affaires temporelles et spirituelles, prêtres de religieux ; on prévoit les causes de dispersion des communautés et conséquemment l'envoi de religieux dans les maisons confédérées, à la suite des sinistres, guerres, endettement, conflits de princes et évêques avec des abbés et des monastères, et l'histoire a enregistré de nombreux cas de dispersion ». Stéphane Lecouteux ajoute, in S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, thèse d'histoire, université de Caen Normandie, vol. 1, 2015, p. 36 : « Les réseaux de confraternité tendent à regrouper des établissements en fonction de ces deux critères essentiels, à savoir la filiation (spirituelle ou/et institutionnelle) et la proximité géographique. Ils facilitent en effet le regroupement d'établissements relevant d'un même ordre religieux (ou d'une « sous-branche » de cet ordre) : Bénédictins (Clunisiens, « Volpianiens », Camaldules, etc.), Cisterciens, Chartreux, Prémontrés, Franciscains, Dominicains, Carmes, Augustins, Victorins, clergé séculier, etc. ; mais ils favorisent aussi le regroupement d'établissements situés à peu de distance les uns des autres, parfois indépendamment des ordres religieux et des frontières de diocèse ou de provinces ecclésiastiques. »

<sup>20</sup> S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 2, p. 116.

trente-deux abbayes bénédictines d'hommes<sup>21</sup>. Le sanctuaire du Mont Saint-Michel constituait, par sa situation insulaire et sa consécration à l'archange Michel, un haut lieu de pèlerinage, sans comparaison avec les autres abbayes normandes, dont les chanoines puis les moines eurent la garde. « Île monastique », « île-église », « paradis insulaire » selon la terminologie employée par Michel Lauwers pour évoquer les abbayes de Lérins, de Casauria et de Jumièges ainsi que le *Vivarium* de Cassiodore, le Mont Saint-Michel figurait pour les pèlerins une seconde Jérusalem fondée en terre normande ; il préfigurait en outre le paradis, séparé de leur existence par les seuls flots de la Manche<sup>22</sup>. La foule des pèlerins franchissait la baie en grande ferveur, au chant du *Kyrie* et d'antienne et d'hymnes invoquant la protection de saint Michel et de saint Raphaël<sup>23</sup>, puis pénétrait dans le sanctuaire où étaient en particulier conservées des reliques de saint Michel (un voile et un morceau de marbre provenant du sanctuaire du Mont Gargan ainsi qu'un bouclier et une épée de petite taille) et de saint Aubert. Les fêtes de saint Michel du 29 septembre et de la Dédicace de l'abbaye le 16 octobre attiraient avec le plus de force la présence des fidèles. Signes de l'importance du sanctuaire dans la chrétienté occidentale, des rois de France et d'Angleterre, parmi lesquels Henri II Plantagenêt, Louis IX et Philippe III, vinrent honorer l'archange sur le Mont<sup>24</sup> ; de même, de 1333 à 1455, plusieurs groupes de jeunes garçons surnommés les « pastoureaux » traversèrent de longues distances, partant parfois de Cologne, pour se rendre au Mont Saint-Michel, la guerre de Cent Ans ne faisant qu'affaiblir l'élan des pèlerinages<sup>25</sup>. Si des aménagements furent réalisés dans l'architecture de l'abbaye pour l'accueil des pèlerins, une aumônerie y étant ainsi bâtie en 1080, le silence qui entoure dans les ordinaires la présence de ces laïcs dans le sanctuaire pourrait résulter du sentiment de gêne éprouvé par des moines peut-être dérangés par les pèlerins dans leur vie de prière. Le

---

<sup>21</sup> Une carte présente en annexes de la thèse la situation géographique de ces abbayes, qui avaient pour noms : Saint-Martin d'Auchy, Notre-Dame du Bec, Notre-Dame de Bernay, Saint-Étienne de Caen, Saint-Vigor de Cerisy, Saint-Pierre de Castillon, Notre-Dame de Cormeilles, La Croix Saint-Leufroy, Saint-Taurin d'Évreux, La Trinité de Fécamp, Saint-Étienne de Fontenay, Notre-Dame de Grestain, Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry, Notre-Dame de Jumièges, La Trinité de Lessay, Notre-Dame de Lonlay, Notre-Dame de Lyre, Notre-Dame de Montebourg, Mont Saint-Michel, Saint-Pierre de Préaux, Saint-Ouen de Rouen, La Trinité-du-Mont de Rouen, Notre-Dame de Saint-Évroult, Saint-Georges de Boscherville, Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Notre-Dame et Saint-Sever, Saint-Victor-en-Caux, Saint-Wandrille, Saint-Martin de Séez, Saint-Michel du Tréport, Saint-Martin de Troarn. Cf. Annexe 16 : « Carte des diocèses et abbayes normands ».

<sup>22</sup> Lauwers M., « Circuitus et figura. Exégèse, images et structuration des complexes monastiques dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècle) », in *Monastères et espace social. Genèse et transformations de lieux dans l'Occident médiéval*, M. Lauwers (éd.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 106-109.

<sup>23</sup> Cf. V. Gazeau, « Recherches sur la liturgie du pèlerinage médiéval au Mont Saint-Michel », in *Pèlerinages et sanctuaires de saint Michel dans l'Occident médiéval. Actes du deuxième colloque international consacré à l'archange saint Michel*, G. Casiraghi, G. Sergi (dir.), Bari, Edipuglia, 2009, p. 85-99. La prière de saint Raphaël est en particulier sollicitée par le chant de l'antienne *In viam pacis*.

<sup>24</sup>E. R. Labande, « Les pèlerinages au Mont Saint-Michel pendant le Moyen Âge », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 3 : *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, M. Baudot (dir.), Paris, Lethielleux, 1971, p. 243.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 243-248.

rayonnement du Mont Saint-Michel dans l'espace anglo-normand conduisit à l'élection abbatiale de moines du Mont dans les abbayes de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Hugues : 1147-v.1165<sup>26</sup>), Saint-Vigor de Cerisy (Garin : 1033-1066<sup>27</sup>), Saint-Pierre de Gloucester (Serlon : 1072-1104<sup>28</sup>), de Cerne (Guillaume d'Agon : 1075-1093<sup>29</sup>), Saint-Augustin de Cantorbéry (Scolland : 1072-1087<sup>30</sup>) ou de Hyde Abbey (Ruauld : 1072-1088<sup>31</sup>), et à la désignation de Robert de Tombelaine comme prieur (v. 1070-1080) du prieuré Saint-Vigor de Bayeux fondé par l'évêque Odon de Bayeux.

Les pratiques liturgiques des établissements normands furent marquées, outre par l'œuvre monastique de Guillaume de Volpiano, par un traité de Jean d'Ivry, évêque d'Avranches (1060-1067) puis archevêque de Rouen (1067-1079) intitulé : *De Ecclesiasticis officiis*<sup>32</sup>. Ce traité, qui évoque les rites des fêtes de l'année et leur signification, et témoigne d'un goût de son auteur pour les processions et les jeux liturgiques, fut sans doute composé alors que Jean d'Ivry occupait le siège d'Avranches dans le but d'unifier les pratiques des églises de son diocèse, sans que l'on puisse cependant déterminer de quelle liturgie il est l'exact reflet : Monique Dosdat voit dans ce texte un projet liturgique et non une description de la liturgie d'Avranches telle que son évêque la connut en raison de la citation d'un important chapitre de chanoines dont aucune source contemporaine n'atteste la présence à Avranches<sup>33</sup>. Dédié à l'archevêque de Rouen Maurille, ce traité fut peut-être également écrit pour initier une unification des différentes liturgies normandes : l'abbé René Delamare, éditeur du traité qui défendit cette dernière hypothèse, releva la présence de prescriptions du traité dans des ordinaires des diocèses de Rouen et de Bayeux rédigés postérieurement au *De Ecclesiasticis officiis*, dans la liturgie des fêtes de la Nativité du Seigneur, de l'Épiphanie, du mercredi des Cendres, du Dimanche des Rameaux ou de la Semaine sainte mais conclut à la permanence, après le XI<sup>e</sup> siècle, d'importantes différences liturgiques entre les usages des diocèses normands, constatant ainsi l'échec du possible dessein unificateur de Jean d'Ivry<sup>34</sup>. Les termes de ce traité inspirèrent-ils le développement de la liturgie du Mont Saint-Michel à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ? Il n'est pas possible, en l'absence d'un coutumier montois si ancien, de l'affirmer, mais

---

<sup>26</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2, p. 315.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>28</sup> S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 1, p. 172, n. 3.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Ce traité a été édité in : Jean d'Avranches, *De Officiis Ecclesiasticis*, R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1923.

<sup>33</sup> M. Dosdat, « Les évêques de la province de Rouen et la vie intellectuelle au XI<sup>e</sup> siècle », in *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, P. Bouet, F. Neveux (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 206.

<sup>34</sup> R. Delamare, *La renaissance liturgique dans les diocèses de Normandie*, Paris, A. Picard, 1935, p. 426-428.

on peut toutefois noter l'existence d'une convention établie en 1061 entre Jean d'Ivry et l'abbé Ranulphe, qui témoigne de l'attention accordée au Mont par l'évêque, sans doute préoccupé par l'indépendance acquise par l'abbaye au sein de son diocèse<sup>35</sup>. La convention permettait à l'abbé du Mont Saint-Michel d'exercer un pouvoir juridique sur les habitants et les religieux du Mont en des circonstances précises, l'abbé devenant à cette fin un archidiaque de l'évêque et recevant l'obligation d'assister aux synodes épiscopaux : entre autres contreparties de ce droit de juridiction, la convention instituait la présence de l'évêque d'Avranches lors de la fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel et l'entrée en procession de la relique du chef de saint Aubert, conservée sur le Mont, dans l'église Saint-André d'Avranches lors du jeudi de la Pentecôte. Cette convention, recopiée tardivement au XII<sup>e</sup> siècle à la fin du pontifical montois conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>36</sup>, était ainsi sans doute encore respectée un siècle après sa promulgation : la procession de la semaine de Pentecôte n'est, en revanche, plus citée dans les deux ordinaires, c'est-à-dire au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles<sup>37</sup>.

Un siècle après l'abbatit de Ranulphe, en 1154, Robert de Torigni inaugurerait son propre abbatit au Mont Saint-Michel (1154-1186). Robert compte parmi les abbés les plus prestigieux du Mont : ancien moine et prieur de l'abbaye du Bec, il fit construire au Mont l'hôtellerie des pèlerins, une infirmerie et deux tours adossées à l'église abbatiale dont l'une contenait la bibliothèque. Il initia la copie du cartulaire montois<sup>38</sup> et écrivit une histoire des abbés du Mont Saint-Michel connue sous le titre : *De abbatibus hujus loci rubrica abbreviata*, poursuivie au XV<sup>e</sup> siècle par deux auteurs anonymes<sup>39</sup>. Ses talents d'historien se manifestèrent également dans la rédaction, entre 1145 et 1186, d'une chronique universelle dont il usa pour entretenir les bonnes grâces du roi d'Angleterre Henri II, dont il était un proche conseiller et à qui il offrit en 1184 un exemplaire de sa chronique, envers l'abbaye<sup>40</sup>. Robert accueillit à plusieurs reprises le roi anglais sur le Mont : en septembre 1158, en novembre 1158 lorsque Henri II y rencontra en signe de paix le roi de France Louis VII, et de nouveau en 1166<sup>41</sup>. Il obtint de lui la donation

---

<sup>35</sup> Cf. R. Allen, *The Norman episcopate, 989-1110*, vol. 1, 2009, p. 65-66.

<sup>36</sup> Paris, BnF, ms lat. 14832, fol. 183v-184. Cf. F. Combaluzier, « Un pontifical du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 397.

<sup>37</sup> Avranches, BM, ms 46 (fol. 75) et ms 216 (fol. 83v-84).

<sup>38</sup> Le cartulaire est aujourd'hui conservé sous la cote 210 dans la Bibliothèque municipale d'Avranches.

<sup>39</sup> Cf. A. Dufief, « La vie monastique au Mont Saint-Michel pendant le XII<sup>e</sup> siècle (1085-1186) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 101-126. V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2 : *Prosopographie des abbés bénédictins*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, p. 220-225. S. Lecouteux, « Écrire l'histoire des abbés du Mont Saint-Michel », *Tabularia*, 2017 [en ligne] <http://journals.openedition.org/tabularia/2927>

<sup>40</sup> Cf. E. M. C. Van Houts, « Le roi et son historien : Henri II Plantagenêt et Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°145-146, 1994, p. 115-118.

<sup>41</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2, p. 221-225.

des églises de Pontorson en 1158 ou encore la confirmation en 1175 des donations réalisées par ses prédécesseurs en faveur de l'abbaye<sup>42</sup>.

Les moines du Mont Saint-Michel possédaient plusieurs prieurés situés dans la baie, sur le continent et en Angleterre : les prieurés les plus proches de l'abbaye se trouvaient dans le diocèse d'Avranches (prieurés de Brion, Genêts, Tombelaine, Ardevon, Pontorson et Ballant), dans le diocèse de Coutances (prieuré de Saint-Pair), dans le diocèse de Dol (prieurés de Saint-Boladre et du Mont Dol) et dans le diocèse de Saint-Malo (prieuré de Saint-Meloir-des-Ondes). Les prieurés de Tombelaine et d'Ardevon ainsi que la cure de Huisne, construite dans le diocèse d'Avranches, constituaient des points de station pour les processions des moines du Mont Saint-Michel lors des journées des Rogations.

Le prieuré de Tombelaine, établi sur un large rocher de la baie distant de trois kilomètres du Mont Saint-Michel, fut fondé au début du XII<sup>e</sup> siècle : il constitua, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, une place forte anglaise durant le siège du Mont entre 1420 et 1450, d'où les assiégeants pouvaient surveiller le côté nord de l'abbaye<sup>43</sup>. Les voies de communication terrestres et marines tissées entre le côté sud de l'abbaye et le continent n'étaient alors contraintes que par la présence d'une seconde place forte anglaise, de moindre efficacité stratégique, située à Ardevon<sup>44</sup>. Le Mont Saint-Michel, défendu à partir de 1324 par des soldats du roi de France et fortifié sous les abbatiats de Pierre Le Roy (1386-1411) et de Robert Jolivet (1411-1444), ne fut jamais enlevé par l'armée anglaise jusqu'à la victoire du parti du roi de France en Normandie en 1450. Victime des épreuves de la grande peste de 1348 et de la guerre, la communauté, qui comptait en 1338 quarante frères, n'en comptait plus que vingt-quatre en 1390<sup>45</sup>. Siècle de conflit militaire, le XV<sup>e</sup> siècle fut également marqué, au Mont Saint-Michel, par le brillant abbatiat de Pierre Le Roy : professeur de la Faculté de Paris et ancien abbé de Saint-Taurin d'Évreux et de La Trinité de Lessay, Pierre Le Roy restaura certains droits de l'abbaye sur ses possessions, donna plusieurs manuscrits à la bibliothèque des moines et agrandit les bâtiments monastiques en faisant construire le châtelet, la tour des Corbins ou encore la tour Perrine. Il devint à la fin de sa vie référendaire des papes Alexandre V et Jean

---

<sup>42</sup> A. Dufief, « La vie monastique au Mont Saint-Michel pendant le XII<sup>e</sup> siècle (1085-1186) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), 1967, p. 106.

<sup>43</sup> Cf. D. Fiasson, « Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont Saint-Michel (1417-1450) », in *La guerre en Normandie (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, A. Curry, V. Gazeau (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2018, p. 218.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> N. Simon, « Le Mont Saint-Michel dans les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 177.



XXIII<sup>46</sup>. Son successeur, Robert Jolivet, qui s'était installé à Paris dès 1411, choisit en 1420 le camp anglais : un vicaire général et un lieutenant furent alors nommés respectivement par le pape et par le roi de France pour assurer la conduite de la communauté et la garde de l'abbaye. À la mort de Robert Jolivet en 1444, l'abbaye entra dans le régime de la commende après la désignation comme abbé de Guillaume Estouteville (1444-1483). C'est en cette époque troublée des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que les Ordinaires 46 et 216 furent copiés et utilisés au Mont.

### *Sources de la recherche*

La connaissance du déroulement, selon la diversité des rites des fêtes, des dimanches et des fêtes, de la liturgie du Mont Saint-Michel repose sur l'étude de trois types de sources historiques : les livres liturgiques, les textes hagiographiques et les documents diplomatiques et administratifs, qui constitueront les sources secondaires de mon étude des ordinaires montois. En premier lieu, le fonds de livres liturgiques copiés pour l'usage de l'abbaye est composé de vingt-et-un manuscrits produits entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, dont j'établirai plus loin le catalogue. Parmi ces sources figurent un sacramentaire, un missel, trois bréviaires, un cérémonial, deux ordinaires et un pontifical, ainsi que plusieurs bibles, lectionnaires et légendiers, et un évangélaire-nocturnal. Les pièces les plus anciennes sont un sacramentaire copié au XI<sup>e</sup> siècle et corrigé au XII<sup>e</sup> siècle, dont une partie se trouve à la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen (ms suppl. 116, mm 15) et la seconde à la Pierpont Morgan Library (ms 641), et un lectionnaire copié au XI<sup>e</sup> siècle et conservé sous la cote 129 dans le Fonds ancien de la Bibliothèque d'Avranches. En outre, quatorze fragments de manuscrits liturgiques conservés dans la Bibliothèque d'Avranches et dans la Bibliothèque nationale de Russie et copiés entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles pourraient avoir accompagné la liturgie de l'abbaye, mais l'identification de leur origine et de leur lieu d'usage n'est pas toujours aisée, le volume de leur texte ne permettant que de courtes comparaisons. En deuxième lieu, quelques œuvres de nature hagiographique recèlent des indications sur les pratiques liturgiques de la communauté normande : il s'agit en particulier de plusieurs récits de miracles rédigés dans le sanctuaire pour honorer l'archange saint Michel, connus par les manuscrits 211 (fol. 20-22v et fol. 31v-42v), 212 (fol. 10v-17v et fol. 18v-27) et 213 (fol. 138-143v et fol. 146-148v) de la

---

<sup>46</sup> Cf. M. Reulos, « L'organisation et l'administration de l'abbaye à partir de l'abbé Pierre Le Roi jusqu'à l'application du Concordat », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 191-196.

Bibliothèque d'Avranches<sup>47</sup>. Ces onze récits de miracle décrivent des reliques, le rôle de différents officiers et la perception de saint Michel au sein du sanctuaire. Enfin, des sources administratives produites au Moyen Âge et susceptibles de peindre certains aspects du culte liturgique montois, seule une infime partie nous est parvenue. Le bombardement, en 1944, des Archives départementales de Saint-Lô où étaient conservées les archives de l'abbaye causa en effet la perte irrémédiable de très nombreux documents. La destruction, en ces mêmes circonstances, de l'inventaire des archives du Mont ne permet pas d'en reconstituer le contenu<sup>48</sup>. Je ne pourrai, en conséquence, étudier ici aucun statut capitulaire de l'abbaye qui aurait pu mentionner les décisions prises au sein du chapitre en matière de liturgie. Très rares sont les chartes aujourd'hui conservées dans les institutions patrimoniales, souvent sous forme de copies, à évoquer la liturgie<sup>49</sup> : exceptionnelle, la pièce JJ 59 des Archives nationales de France décrit une donation du roi de France pour la fondation de deux chapellenies<sup>50</sup>. Les archives médiévales de l'abbaye comprenaient un inventaire de reliques, rédigé en 1396 et présenté dans le manuscrit 213 de la Bibliothèque d'Avranches (fol. 158v-162v).

### *Méthodes de la recherche*

Associant les manuscrits liturgiques à des points posés sur une feuille dans un ordre inconnu de l'historien, Paul Bradshaw écrit :

« À l'historien de la liturgie revient donc la tâche de tenter de relier ces points et de créer une image plausible qui explique comment, et surtout pourquoi, le culte chrétien s'est développé de la façon qu'il l'a fait. Mais, puisque les points sur cette feuille de papier ne sont pas numérotés à l'avance, et que les relations entre eux ne sont nullement certaines, les principes et les

---

<sup>47</sup> Les récits de miracles du sanctuaire du Mont Saint-Michel ont été édités par Olivier Desbordes et Pierre Bouet, in P. Bouet, O. Desbordes, *Les manuscrits du Mont Saint-Michel : Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : Textes fondateurs*, t. 1, p. 303-339.

<sup>48</sup> N. Abraham, Archives départementales de la Manche, communication personnelle.

<sup>49</sup> Les documents d'archives de l'abbaye du Mont Saint-Michel encore conservés sont décrits dans le quatrième volume du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*. Cf. M. Nortier, *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 4 : *Bibliographie générale et sources*, Paris, Lethielleux, 1967, p. 213-264. Cet inventaire de sources a été mis à jour par Henri Decaëns en 2001 et précisément étayé par Marie Bisson en 2018. Cf. H. Decaëns, M. Nortier, *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 4 : *Bibliographie générale et sources*, Paris, Lethielleux, 2001. M. Bisson, « Où sont les archives du Mont Saint-Michel ? », *Sur les pas de Lanfranc, du Bec à Caen. Recueil d'études en hommage à Véronique Gazeau, Cahier des Annales de Normandie*, n° 37, 2018, p. 453-464.

<sup>50</sup> Cf. M. Nortier, *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 4 : *Bibliographie générale et sources*, 1967, p. 216 : « JJ 59 : 1319, décembre, Saint-Germain-en-Laye. Fondations dans le monastère du Mont Saint-Michel – en raison de la dévotion particulière que le roi a toujours eue pour l'archange – d'une chapellenie dotée de 60 livres tournois de rente pour le salut de l'âme du roi, et d'une autre chapellenie dotée de 40 livres tournois de rente pour le salut de l'âme de la reine Jeanne de Bourgogne (...). Dans chacune des chapellenies seront célébrées une messe du Saint-Esprit, du vivant desdits souverains, puis une messe des morts, après leur décès. »

présuppositions adoptés en commençant cette opération ont une importance vitale pour déterminer son résultat. »<sup>51</sup>

Étudiant la relation des témoins manuscrits de la liturgie du Mont Saint-Michel, et plus particulièrement la relation des Ordinaires 46 et 216 dont les époques de production ne déterminent en rien les rapports d'antériorité ou de postériorité de l'*ordo* qu'ils présentent, un livre pouvant contenir un texte liturgique forgé de nombreuses décennies avant sa copie, je fais mienne l'exigence de Paul Bradshaw de définir au préalable de toute tentative de rapprochement de témoins les « principes » et les « présuppositions » de la recherche, dont j'emprunterai certains, dûment signalés, à cet historien, en notant que Paul Bradshaw fait d'abord porter ses principes sur l'étude de la liturgie des premiers siècles du christianisme. Le premier principe qui guidera mes démonstrations est la précaution : il importera en effet de n'attribuer par avance à aucune partie du *cursus* montois la réputation d'ancienneté sans en relever la présence dans des témoins primitifs<sup>52</sup>, de n'attribuer à aucun témoin la réputation d'archétype d'une tradition locale sans avoir comparé ce témoin avec l'ensemble des livres liturgiques du lieu, et de n'attribuer à aucun groupe de témoins une réputation de parenté sans avoir procédé à une large comparaison de leur liturgie. Le deuxième principe est la considération de la complexité des sources liturgiques, conduisant à l'étude appariée de leurs aspects matériels et textuels pour établir avec cohérence leur histoire et leur valeur liturgique, en analysant ainsi avec la même attention leur texte principal et leurs remaniements secondaires, les caractéristiques de leur écriture et la datation de leur sanctoral. Le troisième principe est la considération de la complexité de la liturgie, rendant nécessaire une étude conjointe des multiples expressions, cérémoniales ou chorales, de l'usage liturgique décrit dans les textes pour restituer l'organisation d'une liturgie dans son unité et avec ses variantes locales, par exemple par l'examen, lorsque cela est possible, du texte d'un chant, de sa notation musicale ainsi que des gestes qui accompagnaient son interprétation. Le quatrième principe est la compréhension du texte comme représentation incomplète des pratiques liturgiques de la communauté qui le produisit, soit que certaines prescriptions données dans le manuscrit eussent

---

<sup>51</sup> P. Bradshaw, *La liturgie chrétienne en ses origines*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, p. 73.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 81-82 : « Ce qui est le plus commun n'est pas nécessairement le plus ancien, et ce qui est le moins commun n'est pas nécessairement le moins ancien. (...) La véritable histoire de l'évolution du culte chrétien semble avoir été le passage de différences considérables sur des éléments tout à fait fondamentaux vers un amalgame et une normalisation croissante des coutumes locales. »

déjà été abandonnées au moment de sa copie<sup>53</sup>, soit que des règles ne soient pas évoquées dans le manuscrit en raison de leur évidence pour ses rédacteurs<sup>54</sup>, exigeant dès lors la consultation et la comparaison de livres liturgiques de natures différentes. Le cinquième principe est la conscience, dans des pratiques comparatistes, des différences séparant les divers types de livres liturgiques : ainsi, comparant un ordinaire qui ne cite souvent que la première leçon des nocturnes avec un bréviaire qui livre la liste complète des leçons, on ne pourra commenter qu'avec une extrême prudence le remplacement de la première leçon d'une fête qu'on pensera observer dans l'étude de ces deux témoins ; cependant, s'il est préférable de comparer des livres de même nature liturgique, il apparaît que dans certaines situations, comme dans les cas de fonds de manuscrits comprenant peu de volumes ou bien des volumes copiés à des époques très éloignées, il peut s'avérer nécessaire de comparer des livres de types différents dont on doit toujours mentionner la typologie.

Ces cinq principes de recherche appliqués à l'étude d'ordinaires liturgiques trouveront au sein de cette thèse leur application dans l'utilisation de quatre méthodes principales : l'accumulation de données sur le *cursus*, l'étude interdisciplinaire de la liturgie, l'étude génétique des sources et la comparaison de témoins liturgiques. En premier lieu, une accumulation de données relatives aux pièces du *cursus* de l'office et de la messe d'une liturgie locale permet de mettre en relation des informations recueillies sur le texte, la notation musicale, la typologie ou encore le contexte liturgique d'utilisation de chants, d'oraisons et de lectures pour faciliter leur identification et de cette manière la définition des usages liturgiques d'une communauté. Le principal agent de cette méthode sera, dans la thèse, le *thesaurus* de pièces présenté sur le site internet de l'édition numérique. En deuxième lieu, l'étude interdisciplinaire du texte des témoins liturgiques doit permettre de considérer tous les aspects de la pratique cultuelle qu'ils décrivent (*cursus*, cérémonial, dévotion aux saints), mais aussi les différents niveaux de signification de la liturgie observés à la fois dans les usages liturgiques et dans leur résonance dans l'organisation de la vie temporelle d'une communauté. Les fruits de l'application de cette méthode sont présentés dans le mémoire d'étude et dans deux outils de l'édition numérique : l'index de pièces et l'index *rerum*. En troisième lieu, l'analyse génétique

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 94-95 : « Les livres liturgiques peuvent continuer d'être copiés longtemps après être sortis de l'usage. (...) Les chrétiens des âges anciens... savaient quels textes il fallait employer et quels autres laisser de côté, tandis que nous devons le deviner à l'aide de ce que nous pouvons apprendre des autres sources. »

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 95-97 : « Seules les pratiques particulières significatives, nouvelles, ou débattues tendront à être mentionnées, et les autres passeront probablement sous silence ; mais la première fois qu'une chose est mentionnée n'est pas nécessairement la première fois qu'elle est pratiquée. Il est dangereux de lire une source ancienne comme si elle relatait un acte liturgique *verbatim*. (...) Nous ne pouvons pas supposer que, lorsqu'une chose n'est pas mentionnée, elle n'était pas pratiquée. De même, les arguments *ex silentio* sont notoirement trompeurs. »

des sources, par l'examen minutieux des corrections secondaires du texte principal des manuscrits, la distinction et la description des mains allographes et la comparaison des passages remaniés de différents livres, peut nourrir la reconstitution de l'histoire d'un manuscrit, et l'étude de la parenté de deux témoins au sein d'un *stemma codicum* et du développement de l'*ordo* d'un établissement. Les résultats de cette méthode ont été utilisés pour l'indexation des ajouts de seconde main et la construction d'un catalogue des mains allographes au sein de l'édition numérique des ordinaires. En quatrième lieu, le travail de comparaison du *cursus* et des rubriques de plusieurs témoins manuscrits doit permettre d'établir les évolutions de l'*ordo* d'une maison religieuse durant la période séparant la copie de deux témoins, ainsi que le degré de parenté des liturgies d'établissements entre lesquels auraient pu exister des transferts de rites. Cette préoccupation des parentés liturgiques conduit l'historien à quérir dans les rubriques des livres comparés des gestes liturgiques et des expressions identiques, mais aussi à rechercher dans le *cursus* les pièces et les périodes de l'année les plus susceptibles d'avoir reçu l'influence d'une tradition liturgique étrangère à l'établissement : dom René-Jean Hesbert a ainsi mis en évidence le choix révélateur des répons des nocturnes des quatre dimanches de l'Avent, et dom Gabriel Beyssac celui des versets alléluïatiques des vingt-quatre ou vingt-cinq dimanches succédant à la fête de la Pentecôte<sup>55</sup>. Peut-être les historiens pourront-ils encore découvrir d'autres éléments de comparaison ou de détermination d'usages locaux aussi précis. L'utilisation d'une méthode comparative en histoire liturgique prend racine dans un débat historiographique ancien : si le Mauriste dom Jean Mabillon fut l'un des premiers à rapprocher de grandes traditions liturgiques en comparant dans un ouvrage paru en 1685 la messe gallicane et la messe mozarabe dont il établit la dépendance<sup>56</sup>, c'est Anton Baumstark qui en élabora en 1958 les premières règles, inspirées de méthodes d'étude des langues et des espèces vivantes<sup>57</sup>. Le chercheur allemand se donna pour tâche de comparer les liturgies occidentales et orientales afin de reconstituer une liturgie chrétienne originelle, formée selon lui par l'héritage de formes du culte juif et du culte hellénistique, et le développement de ses branches. Les règles énoncées par Anton Baumstark furent plusieurs fois remises en cause et corrigées<sup>58</sup> : le travail de

<sup>55</sup> Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium officii*, 6 vol., Rome, Herder, 1963 - 1979. G. Beyssac, « Note sur un graduel-sacramentaire de St-Pierre-St-Denys de Bantz du XII<sup>e</sup> siècle », *Revue bénédictine*, vol. 33, 1921, p. 190-200. G. Beyssac, « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », *Revue de Musicologie*, vol. 40, 1957, p. 131-150.

<sup>56</sup> J. Mabillon, *De liturgia gallicana libri tres*, Paris, Edmond Martin, 1685.

<sup>57</sup> A. Baumstark, *Comparative liturgy*, Londres, Mowbray, 1958.

<sup>58</sup> Cf. *Acts of the International Congress Comparative Liturgy Fifty Years After Anton Baumstark (1872-1948), Rome 25-29 September 1998*, R. F. Taft, G. Winkler (éd.), Rome, Pontificio Istituto Orientale, 2001. Paul Bradshaw écrit, in P. Bradshaw, *La liturgie chrétienne en ses origines*, p. 75-77 : « Le défaut principal de cette approche était son incapacité de reconnaître la différence essentielle entre nature et culture : tandis que la nature est engendrée de façon génétique, la culture est transmise de façon sociale. (...) Adoptant le point de vue linéaire et unidirectionnel du développement historique, qui était un caractère commun des sciences comparatives de la

comparaison demeure l'une des principales méthodes de l'histoire liturgique contemporaine. Au cours de cette étude de thèse, je comparerai principalement des liturgies monastiques issues de la même souche, la règle de saint Benoît, et en certains endroits des liturgies monastiques et diocésaines, prenant alors garde aux différences essentielles de l'office canonique de type dominical, qui ne comprend que neuf leçons, et de l'office monastique de même type qui en compte douze. En outre, considérant l'originalité de l'histoire de chaque liturgie locale, je n'appliquerai par présupposition à aucune liturgie des règles d'évolution telles que celles exprimées par Anton Baumstark (première et deuxième règles) relatives aux supposées « variété » et « austérité » des liturgies les plus anciennes, en particulier pour éclairer la relation primitive de deux liturgies monastiques. De même, alors que la neuvième règle de Baumstark stipule que la liturgie primitive des solennités demeura presque inchangée dans des témoins tardifs à l'inverse de la liturgie des fêtes, je considérerai sans en présupposer les époques de formation la liturgie des fêtes et des fêtes présentée dans les livres montois, cherchant cependant à appliquer à plusieurs reprises une hypothèse, formulée par Claire Maître, selon laquelle la liturgie des fêtes fut sans doute plus sensible à des influences extérieures ou à des phénomènes d'uniformisation que la liturgie des fêtes en laquelle il serait préférable de chercher les archaïsmes locaux<sup>59</sup>. Je ne retiendrai finalement des règles de comparaison de Baumstark que la troisième règle, qui suggère que toutes les parties d'une liturgie n'évoluèrent pas au même rythme ni dans les mêmes circonstances et qu'ainsi certaines de ses pièces purent être modifiées à des époques différentes.

### *Historiographie consacrée aux ordinaires du Mont Saint-Michel*

Dans un contexte scientifique de célébration et d'étude au sein de colloques des fondations monastiques des abbayes normandes de Fécamp, de Jumièges et du Mont Saint-Michel, la liturgie médiévale du Mont fit l'objet, en 1966, de dix importantes études rassemblées dans le

---

culture, Baumstark maintenait que l'évolution liturgique allait a) de la variété primitive à l'uniformité ultérieure, et b) de l'austérité et de la brièveté à l'abondance et à la prolixité. Il était obligé cependant par les réalités des données historiques, de qualifier ces deux affirmations en reconnaissant l'existence d'un « mouvement rétrograde » dans chaque cas : le mouvement vers l'uniformité était constamment interrompu par une tendance vers la variation locale ; celui vers la prolixité par une tendance à l'abréviation. Cet aveu que le développement liturgique puisse procéder dans l'une ou l'autre direction, quoique Baumstark appelât l'une d'entre elles « secondaire » et « rétrograde », retire à sa classification tout pouvoir prédictif. Nous ne pouvons pas juger un phénomène liturgique primitif simplement parce qu'il montre de la variété, ni tardif simplement parce qu'il montre de la « prolixité », puisque l'un comme l'autre peut en fait relever du « mouvement rétrograde » dont il a parlé. »  
<sup>59</sup> C. Maître, communication personnelle.

premier volume du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*<sup>60</sup>. Ces études, consacrées au calendrier, à l'office, à la messe, au cérémonial, au martyrologe et aux reliques de l'abbaye, formèrent la première étude d'ensemble de cette liturgie locale, que plusieurs publications vinrent dans les décennies suivantes éclairer de façons nouvelles : parmi d'autres travaux, qui seront convoqués au long de la thèse, Alma Colk Santosuosso publia ainsi en 1989 puis en 1999 deux ouvrages traitant de la notation musicale des manuscrits montois et François Neveux un article consacré aux reliques conservées dans le trésor jusqu'à la Révolution, en 2003<sup>61</sup>.

L'historiographie moderne et contemporaine a consacré à différents aspects des manuscrits 46 et 216 d'Avranches plusieurs travaux, que les problématiques et les méthodes de thèse énoncées plus tôt devront me permettre d'approfondir, d'ajuster ou de prolonger dans l'étude de dimensions matérielles et intellectuelles des ordinaires jusqu'à présent ignorées. À l'époque moderne tout d'abord, les moines mauristes du Mont Saint-Michel semblent avoir principalement prêté attention au cérémonial processionnel présenté dans l'Ordinaire 216, comme le montre quatre pages de notes datées de 1672 placées à la fin de ce manuscrit (fol. 185-185v) : Aimé-Georges Martimort, dans son étude des sources liturgiques de dom Edmond Martène, ne mentionne pas les ordinaires du Mont Saint-Michel qui ne firent sans doute pas l'objet d'études plus approfondies au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles que celle des moines du Mont<sup>62</sup>.

À l'époque contemporaine, dom Joseph Lemarié présenta en 1967 une importante étude des ordinaires et du cérémonial montois (manuscrit 214 de la Bibliothèque d'Avranches) dans le premier volume du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*. Cette contribution avait

---

<sup>60</sup> J. Lemarié, H. Tardif, « Le calendrier du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 287-301. J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 303-352. H. Tardif, « La liturgie de la messe au Mont Saint-Michel aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 353-377. M. Robert, « Le graduel du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 379-382. M. F. Combaluzier, « Le Pontifical dit d'Avranches », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 383-398. R. Etaix, « Les homiliaires patristiques du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 399-415. R. Le Roux, « Guillaume de Volpiano, son *cursus* liturgique au Mont Saint-Michel et dans les abbayes normandes », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 417-472. J. Lemarié, « L'office des fêtes de saint Michel dans les bréviaires du Mont », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 473-487. J. Dubois, « Le martyrologe de l'abbaye du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 489-499. J. Dubois, « Le trésor des reliques du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 501-593.

<sup>61</sup> A. Colk Santosuosso, *Letter Notations in the Middle Ages*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, 1989. A. Colk Santosuosso, *Mss Avranches, Bibliothèque Municipale 236, 237. Music Theory in Mediaeval Normandy. Volume 1: Boethius, De institutione musica*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, 1999. F. Neveux, « Les reliques du Mont Saint-Michel », in *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, septembre 2000*, P. Bouet, G. Otranto, A. Vauchez (dir.), 2003, p. 245-269.

<sup>62</sup> Cf. A.-G. Martimort, *La documentation liturgique de dom Edmond Martène. Étude codicologique*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, 1978.

été précédée par la publication de deux articles en 1962 et en 1963 dans la revue *Sacris Erudiri*<sup>63</sup>, dans lesquels dom Lemarié avance que les manuscrits 46 et 216 ont été produits dans un atelier parisien sous l'abbatit de Pierre Le Roy – le deuxième article ne rapprochant que l'Ordinaire 216 de cet abbatit<sup>64</sup>. L'article présenté quelques années plus tard dans le *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel* est composé de quatre parties, comprenant une brève description codicologique des deux ordinaires et du cérémonial montois, un essai de datation des trois témoins, la restitution de la disposition spatiale de l'abbaye et de ses environs et du rôle des acteurs de la liturgie et une classification en six groupes des principales solennités du temporal et du sanctoral selon leur degré de solennité : cette dernière partie donne lieu à la présentation du cérémonial de ces fêtes, des offices votifs, de l'office des défunts et à partir du seul manuscrit 214 d'Avranches du rituel de profession des frères. L'article s'achève par une liste des tropes et des proses de la liturgie montoise citées dans les ordinaires. Aux conclusions énoncées dans les articles de 1962 et 1963, dom Lemarié ajoute dans le *Millénaire monastique* que le texte liturgique de l'Ordinaire 46, présentant un état de l'*ordo* montois presque identique selon son analyse à l'*ordo* du XII<sup>e</sup> siècle ou du XIII<sup>e</sup> siècle, serait antérieur au texte du deuxième ordinaire<sup>65</sup>, que le premier ordinaire aurait été copié sous l'abbatit de Geoffroy de Servon (1363-1386)<sup>66</sup> et l'Ordinaire 216 vers 1390, sous l'abbatit de Pierre Le Roy (1386-1411)<sup>67</sup>, et que les pièces liminaires du manuscrit 216 auraient été réalisées par plusieurs mains avant d'être ajoutées au corps du volume alors déjà constitué de son prologue et du texte liturgique<sup>68</sup>. Par ailleurs, dom Lemarié suggère que l'Ordinaire 216 n'a pas été copié à partir de l'Ordinaire 46 mais à partir d'une autre source qui pourrait être un ordinaire antérieur au manuscrit 46<sup>69</sup>. Enfin il rapproche, par comparaisons, certains rites montois des coutumes des abbayes de Fécamp, de

---

<sup>63</sup> J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 13, 1962, p. 113, 118, 121, 131. J. Lemarié, « Textes liturgiques concernant le culte de S. Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 14, 1963, p. 285. J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 303-352.

<sup>64</sup> J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », p. 113-114. J. Lemarié, « Textes liturgiques concernant le culte de S. Michel », p. 285.

<sup>65</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 307-308.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 306-307. La datation du manuscrit 46 proposée par dom Lemarié est fondée sur une étude du sanctoral que l'article ne présente pas. L'auteur indique en outre que l'écriture du manuscrit 46 témoigne d'une « influence italienne qui gagna la France dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle » (p. 306).

<sup>67</sup> *Ibid.* Dom Lemarié relève dans l'Ordinaire 216 (fol. 173v) la commémoration de Geoffroy de Servon, signalant que le manuscrit n'a ainsi pu être copié avant sa mort survenue en 1386 et se révélerait par là-même contemporain de l'abbatit de Pierre Le Roy, en outre cité au verso du folio 77 où lui est attribuée une prescription liturgique. Ce dernier abbé ayant quitté le Mont au début du XV<sup>e</sup> siècle, dom Lemarié date le manuscrit de 1390-1400.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 305.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 308.



Fruttuaria et de Saint-Bénigne de Dijon<sup>70</sup>. Les ordinaires sont mentionnés à différents titres dans deux autres articles du *Millénaire monastique* : pour justifier l'exclusion du manuscrit 46 et l'inclusion du manuscrit 216 dans une étude comparative des calendriers du Mont menée par Joseph Lemarié et Henri Tardif<sup>71</sup>, et pour étayer l'établissement à l'aide de bréviaires montois des offices des fêtes de saint Michel et d'un office votif et des commémorations des anges<sup>72</sup>. Par cette thèse, je souhaite étudier à frais nouveaux la datation des deux ordinaires et l'ensemble de leurs caractéristiques liturgiques afin d'établir l'exacte relation stemmatique de ces livres et plus particulièrement la valeur historique du manuscrit 46 en considération des traditions liturgiques principale ou marginales qui formèrent à des époques différentes l'*ordo* du Mont Saint-Michel. À cette fin, je désire utiliser des méthodes d'examen qui n'ont pas encore été appliquées au corpus des livres liturgiques montois, telles que l'étude génétique des manuscrits ou l'analyse des fragments les plus anciens, et considérer des pièces de la liturgie du Mont encore peu étudiées comme les litanies, ou le propre de la messe des fêtes du sanctoral.

La deuxième étude d'ampleur comptant parmi ses sources les deux ordinaires montois fut réalisée par Diane Marie Dolan et parut sous forme de chapitre de monographie en 1975 et sous forme d'article dans la revue des *Annales de Normandie* en 1976 : dans ces deux publications, l'historienne étudie les drames liturgiques de la fête de Pâques dans l'espace anglo-normand, tirant matière de manière inédite du drame liturgique décrit dans l'Ordinaire 46 (fol. 60v) et dans l'Ordinaire 216 (fol. 66v-67)<sup>73</sup>. Les deux ordinaires sont encore mentionnés dans un article publié en 2012, dans la *Gazette du livre médiéval*, par Jean-Baptiste Lebigue, qui se fonde sur leur étude pour expliquer la présence de deux homélies dans l'Évangélaire-nocturnal 44 d'Avranches (folios 38v-39v et 47v-48v), lues en trois leçons lors du seul nocturne des fêtes de Pâques et de la Pentecôte par un diacre, le prieur et l'abbé<sup>74</sup>.

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 308, p. 324 note 37, p. 330 note 45 et 47, p. 336 note 55, p. 339 note 64, p. 340 note 66, p. 343 note 74, p. 344 note 77, p. 347.

<sup>71</sup> J. Lemarié, H. Tardif, « Le calendrier du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 288.

<sup>72</sup> J. Lemarié, « L'office des fêtes de saint Michel dans les bréviaires du Mont », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 473-487.

<sup>73</sup> D. M. Dolan, *Les drames liturgiques de Pâques en Normandie et en Angleterre au Moyen-Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 101-109. D. M. Dolan, « Considérations sur les drames liturgiques de Pâques en Normandie », *Annales de Normandie*, n° 2, 1976, p. 99-111.

<sup>74</sup> J.-B. Lebigue, « L'évangélaire nocturnal de l'abbé. Le livre de la « treizième leçon » dans l'office bénédictin », *Gazette du livre médiéval*, n° 59, 2012, p. 36.

## *Présentation du plan*

Afin d'éclairer la genèse des ordinaires, leurs caractéristiques liturgiques et leur place dans l'histoire de la liturgie montoise et plus amplement de la liturgie normande, je chercherai à élucider les deux principaux objets d'étude de la thèse en suivant successivement trois axes : le premier axe comprendra l'étude des circonstances de production des Ordinaires 46 et 216, la détermination de leur lieu d'usage et l'examen de leur liturgie. La connaissance de ces éléments sera le fondement de comparaisons, présentées dans le deuxième axe, des ordinaires avec les autres livres du Mont et avec des témoins copiés pour l'usage d'autres abbayes. Enfin, le troisième axe consistera en l'exposé des choix scientifiques et techniques d'édition élaborés pour rendre compte des particularités des manuscrits 46 et 216 mises en évidence auparavant.

La première partie de la thèse sera donc consacrée à l'analyse des ordinaires : après avoir présenté le catalogue des manuscrits et des calendriers liturgiques du Mont Saint-Michel, défini l'ordinaire liturgique par les traits qui le distinguent des autres livres liturgiques et étudié l'histoire des deux ordinaires depuis leur copie jusqu'à leur dépôt à Avranches puis leur forme matérielle et leur degré de parenté liturgique, j'examinerai la liturgie décrite dans leurs pages, considérant d'abord l'interprétation du temps sensible dans un texte de prologue attribuant aux cycles du temporel une signification spirituelle, dans l'organisation des cycles du temporel et du sanctoral et dans le respect d'une hiérarchie des fêtes induite par leurs rites ; considérant ensuite le formulaire de l'office et de la messe des ordinaires ; considérant enfin l'utilisation de l'espace de l'abbaye et de la baie du Mont Saint-Michel dans le cérémonial de l'office, de la messe et des processions et dans des activités quotidiennes, telles que les repas pris dans le réfectoire, évoquées par les ordinaires et ordonnées par les pratiques liturgiques.

Dans la deuxième partie de la thèse, je m'efforcerai d'abord de reconstituer, à partir de fragments et de manuscrits liturgiques de l'abbaye, l'*ordo* monastique primitif du Mont tel qu'il apparaissait au début du XI<sup>e</sup> siècle et dont certains aspects pourraient encore affleurer dans les tardifs ordinaires, ainsi que les sources de cet *ordo* que l'étude du *cursus* montois, en particulier des versets alléluïatiques du temporel, me conduira à chercher dans des liturgies monastiques et diocésaines principalement normandes. J'étudierai ensuite l'évolution de l'*ordo* primitif entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles en comparant le formulaire de l'ensemble des manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel afin de discerner les étapes de développement de cet *ordo*, traditions liturgiques distinctes ou entremêlées où inscrire, par suite, la liturgie de chacun des ordinaires : à l'étude comparative du formulaire s'ajoutera l'étude comparative de la hiérarchie des fêtes et du chant litanique présentés dans différents manuscrits du Mont.

L'édition numérique des ordinaires sera commentée dans la troisième partie : je définirai d'abord le texte de base et le projet scientifique d'édition, puis justifierai le recours aux techniques numériques, perçues comme le support le plus adapté à la réalisation du projet d'édition au regard des technologies de publication en XML-TEI et des outils informatiques présentement conçus pour l'analyse des sources anciennes et en particulier des sources liturgiques médiévales dont j'examinerai la mise en œuvre. Ces postulats épistémologiques et méthodologiques énoncés, je présenterai les règles de normalisation du texte des ordinaires, puis la structure numérique, le système de balisage et les fonctionnalités de l'édition électronique. Je conclurai le commentaire de cet objet numérique et de ses voies de développement par la présentation d'un *thesaurus* de chants, de lectures et d'oraisons incorporé au site internet de l'édition.

**PARTIE I :**

**Les ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel**



## Chapitre 1 : Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches

### 1) Les manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel

#### a) Catalogue des sources liturgiques

Le fonds des manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel est aujourd'hui constitué de vingt-et-un manuscrits et quatorze fragments de manuscrits, conservés à Avranches, Bordeaux, Figeac, Paris, Rouen, Maredsous (Belgique) et New York, et parmi lesquels on compte cinq bibles, un pontifical, trois livres de direction de la liturgie, quatre livres de la messe et onze livres de l'office<sup>75</sup>. Trois bibles sont conservées à Avranches (Avranches, BM, ms 1 ; Avranches, BM, ms 2 ; Avranches, BM, ms 3, XIII<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>), les manuscrits 2 et 3 formant les deux volumes d'une même bible ; deux autres bibles sont conservées à Bordeaux (Bordeaux, BM, ms 1, XI<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>) et à Figeac (Figeac, Musée Champollion, ms 03.25.1, XIII<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>). Par ailleurs, le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 14832, daté du XII<sup>e</sup> siècle, est un pontifical originaire de l'abbaye<sup>79</sup>. En troisième lieu, on relève dans la Bibliothèque d'Avranches la présence de deux ordinaires (Avranches, BM, ms 46, XIV<sup>e</sup> siècle ; Avranches, BM, ms 216, XV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>) et d'un cérémonial (Avranches, BM, ms 214, p. 201-264, XV<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>). Deux parties d'un même sacramentaire, copié au XI<sup>e</sup> siècle et corrigé au XII<sup>e</sup> siècle, sont conservées

---

<sup>75</sup> Sont données en notes les références des notices détaillées de ces ouvrages dans des répertoires de manuscrits.

<sup>76</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, E. Plon - Nourrit, 1889, p. 9.

<sup>77</sup> C. Couderc, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXIII, Paris, Plon, 1894, p. 1-3.

<sup>78</sup> *Western manuscripts and miniatures, Day of sale: Tuesday 2 December 2003*, Londres, Sotheby's, 2003, p. 70-77.

<sup>79</sup> G. Ouy, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, t. 2, Turnhout, Brepols, 1999, p. 253-254.

<sup>80</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, p. 22 et p. 101-102.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 100-101.

à Rouen (Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms suppl. 116 – mm 15<sup>82</sup>) et à New York (New York, Pierpont Morgan Library, ms 641) ; en outre, un missel daté du XIII<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 42<sup>83</sup>) et un évangélaire-nocturnal, qui était à la fois utilisé pour la liturgie de la messe et pour la liturgie de l'office<sup>84</sup> et qui fut copié à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècles (Avranches, BM, ms 44<sup>85</sup>), sont conservés dans la Bibliothèque d'Avranches. En quatrième lieu, servant l'exécution de la liturgie de l'office, trois bréviaires sont conservés à Avranches (Avranches, BM, ms 39, XIII<sup>e</sup> siècle : il s'agit d'un bréviaire d'hiver<sup>86</sup>), à Paris (Paris, BnF, ms n.a.l. 424, XV<sup>e</sup> siècle : il s'agit d'un bréviaire d'été<sup>87</sup>) et dans la Bibliothèque de l'abbaye de Maredsous (Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1, XV<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>) ; en outre, on relève dans la Bibliothèque d'Avranches un collectaire (Avranches, BM, ms 215, fol. 7-158v, XV<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>), cinq lectionnaires (Avranches, BM, ms 128, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup> ; Avranches, BM, ms 129, XI<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup> ; Avranches, BM, ms 131, XIII<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup> ; Avranches, BM, ms 168, fol. 1-92, XIII-XV<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup> ; Avranches, BM, ms 214, p. 77-108, XV<sup>e</sup> siècle), un légendier (Avranches, BM, ms 167, XIII<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>) et un martyrologe (Avranches, BM, ms 214, p. 5-196, XV<sup>e</sup> siècle). Les Bréviaires 39 d'Avranches et 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous sont précédés d'un psautier. Les manuscrits 39 (fol. 29v-32), 42 (fol. 2v-8), 214 (p. I-XIII), 215 (1-6v) et 216 (fol. 4v-10v) d'Avranches, le manuscrit n.a.l. 424 de Paris (fol. 7-12) et le manuscrit 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous (fol. 1-6v) possèdent un calendrier liturgique ; on relève également un calendrier, séparé de tout livre liturgique, dans le manuscrit 162 d'Avranches (Avranches, BM, ms 162, fol. 80-81v<sup>95</sup>). Sont par ailleurs conservés les fragments d'un bréviaire du XV<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 215, fol. 176-177v), d'un sacramentaire du VIII<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM,

<sup>82</sup> H. Loriquet, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XLIII, Supplément t. IV, Paris, Plon, 1904, p. 200-201. V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Paris, s.l., 1924, p. 75.

<sup>83</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, p. 22. V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 2, Paris, s.l., p. 39-42.

<sup>84</sup> Cf. J.-B. Lebigue, « L'évangélaire nocturnal de l'abbé. Le livre de la « treizième leçon » dans l'office bénédictin », *Gazette du livre médiéval*, n° 59, 2012, p. 35-36. J.-B. Lebigue, « Nocturnal de l'abbé à l'usage du Mont Saint-Michel (Avranches, Bibliothèque municipale, manuscrit 44) », in *Ædilis : Publications scientifiques*, 7, J.-B. Lebigue, B. Suc (dir.), 2006-2009 [en ligne] <http://www.cn-telma.fr/liturgie/notice113/>

<sup>85</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, p. 22.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 21. V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol. 1, Paris, Protat, 1934, p. 99-101.

<sup>87</sup> V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol. 3, p. 391-393.

<sup>88</sup> L. Knapen, *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Maredsous*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 170-171

<sup>89</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, p. 101.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 58-59.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 86-88.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 82-86.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 79-80.

ms 86, fol. 1-2v<sup>96</sup>), d'un bréviaire-missel du XI<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 163, fol. 100-101v<sup>97</sup>) et quatre fragments d'un évangélaire du VIII<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 48, fol. 1-3v<sup>98</sup> ; Avranches, BM, ms 66, fol. 1-1v<sup>99</sup> ; Avranches, BM, ms 71, fol. 1-1v<sup>100</sup>. Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms lat. O.V.I). Le manuscrit 101 d'Avranches présente également trois leçons d'un office marial (Avranches, BM, ms 101, fol. 112)<sup>101</sup>. D'après l'étude que réalisa Geneviève Nortier des inventaires mauristes de dom Anselme Le Michel et de dom Bernard de Montfaucon, le fonds de manuscrits liturgiques de l'abbaye posséda encore au moins deux bibles (références 4 et 5 de l'inventaire de dom Montfaucon<sup>102</sup>), un graduel (référence 15 de l'inventaire de dom Montfaucon<sup>103</sup>), un psautier (référence 6 de l'inventaire de dom Montfaucon<sup>104</sup>) et deux évangélares (référence 9 de l'inventaire de dom Montfaucon<sup>105</sup> et référence < E > 40 de l'inventaire de dom Le Michel<sup>106</sup>), qui sont aujourd'hui perdus<sup>107</sup>.

Plusieurs manuscrits de l'ancienne bibliothèque médiévale du Mont Saint-Michel comprennent des textes hagiographiques, parfois accompagnés d'offices liturgiques ou d'hymnes : ainsi en est-il d'un volume composite conservé à la Bibliothèque Vaticane (Biblioteca Apostolica Vaticana, ms lat. 9668, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), et de plusieurs volumes répertoriés par Joseph Van der Straeten dans la Bibliothèque d'Avranches – à savoir les manuscrits 29, 47, 50, 62, 86, 99, 100, 101, 105, 109, 130, 163, 164, 166, 210, 211, 212 et 213<sup>108</sup>. Les manuscrits 165 et 166 (fol. 11-210) présentent le texte, lacunaire, de la *Legendae sanctorum* de Jacques de Voragine.

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>101</sup> Cf. J. Leclercq, « Formes anciennes de l'office marial », *Ephemerides liturgicae*, vol. 74, 1960, p. 91.

<sup>102</sup> Paris, BnF, ms lat. 13069, fol. 216.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Paris, BnF, ms lat. 11777, fol. 271.

<sup>107</sup> G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Caen, Caron et Cie, 1966.

<sup>108</sup> Avranches, BM, ms 29 (fol. 99-105), Avranches, BM, ms 47 (fol. 1v-2), Avranches, BM, ms 50 (fol. 1v-175), Avranches, BM, ms 62 (p. 248-250), Avranches, BM, ms 86 (fol. 123v-125), Avranches, BM, ms 99 (fol. 150v-178), Avranches, BM, ms 100 (fol. 2v-6v), Avranches, BM, ms 101 (fol. 2-112), Avranches, BM, ms 105 (fol. 1-2v, fol. 3-4v, fol. 180-183v), Avranches, BM, ms 109 (fol. 81v-90), Avranches, BM, ms 130 (fol. 106-113v), Avranches, BM, ms 163 (fol. 3-76), Avranches, BM, ms 164 (fol. 1-102), Avranches, BM, ms 166 (fol. 210, fol. 213), Avranches, BM, ms 210 (fol. 5-18), Avranches, BM, ms 211 (fol. 1-65, fol. 156-161, fol. 181-188v), Avranches, BM, ms 212 (fol. 1-145v), Avranches, BM, ms 213 (fol. 95-97, fol. 130-153, fol. 184-192). Cf. J. Van der Straeten, « Les manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches », *Analecta Bollandiana*, vol. 86, 1968, p. 104-134.



Certains manuscrits montois possèdent des notations musicales : trois manuscrits comportent des pièces isolées accompagnées d'une notation neumatique (Avranches, BM, ms 32, fol. 232v, fol. 236, fol. 260v, fol. 262v, fol. 266v, fol. 267v ; Avranches, BM, ms 38, fol. 2 ; Avranches, BM, ms 86, fol. 1-2v). Deux pièces isolées sont accompagnées d'une notation diastématique (Avranches, BM, ms 109, fol. 76v ; Avranches, BM, ms 129, fol. 113) et deux pièces isolées d'une notation alphabétique de type A-p (Avranches, BM, ms 98, fol. 228v ; Avranches, BM, ms 109, fol. 76v). Quatre manuscrits ou fragments de manuscrits liturgiques présentent une notation carrée sur quatre lignes (Avranches, BM, ms 42 ; Avranches, BM, ms 44 ; Avranches, BM, ms 168, fol. 93-99v et fol. 100-104v ; Avranches, BM, ms 215, fol. 176-177v). On relève enfin la présence de rythmes musicaux sur le fragment de bréviaire-missel conservé sous la cote Avranches, BM, ms 163 (fol. 101).

#### b) Les ordinaires du Mont Saint-Michel

« Compléments indispensables des autres livres liturgiques », « témoins privilégiés de la vie religieuse des églises et des monastères du Moyen Âge »<sup>109</sup>, « synthèse des traditions liturgiques promulguées sous l'autorité d'une église »<sup>110</sup>, les ordinaires codifiaient les pratiques liturgiques du diocèse, de l'ordre religieux ou de l'abbaye pour l'usage desquels ils avaient été copiés, arrêtant l'organisation de l'ensemble des fêtes de l'année liturgique au moyen de rubriques décrivant avec précision le déroulement du cérémonial de la messe, des offices et des processions dans l'ordre de la journée liturgique, les drames liturgiques, les sonneries de cloches, l'utilisation rituelle des reliques, la hiérarchie des fêtes et les règles de résolution des cas d'occurrence de fêtes du temporel et du sanctoral en particulier durant la période de l'Avent et pendant le temps de Noël, et au moyen de citations des incipit des lectures, des chants et des oraisons dont les religieux trouvaient le texte entier dans les livres de l'office et de la messe, et du mode d'intonation des chants. Les ordinaires purent également accueillir des mentions extrinsèques aux rites, telles que la présentation des repas pris par la communauté ou des boissons offertes au clergé prenant part aux processions, ou encore le prix des objets liturgiques. Les ordinaires suivent généralement le cours des cycles de l'année liturgique, débutant par les

---

<sup>109</sup> J. Dufrasne, « Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », mémoire, Institut supérieur de Liturgie, Paris, 1959, p. I-II.

<sup>110</sup> J.-B. Lebigue, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 229, n° 3, 2012, p. 362.

premières vêpres du premier dimanche de l’Avent, présentant mêlés ou bien séparés temporal et sanctoral, et pouvant se terminer par le formulaire des Communs des saints. Certains ordinaires ne livrent que la liturgie de l’office, ou de la messe, et d’autres les rites et le *cursus* de l’ensemble de la journée liturgique<sup>111</sup>.

Les ordinaires, livres de législation liturgique de nature perpétuelle, apparurent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et augmentèrent de volume au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles alors que se développaient les prescriptions liturgiques relatives au cérémonial, témoignant ainsi de la solennisation grandissante des fêtes à la fin du Moyen Âge<sup>112</sup>. Existèrent des ordinaires copiés pour l’usage d’un lieu – que Jean Dufrasne nomme « ordinaires locaux » – et des ordinaires rédigés pour toutes les maisons d’un même ordre (les « ordinaires-coutumiers », composés pour unifier les pratiques liturgiques au sein de l’ordre)<sup>113</sup>. Les différences présentées par les rédactions de l’ordinaire d’un même lieu, qui subissait des corrections régulières, portent traces de « modes » liturgiques locales : en effet, certaines dévotions, des chants, des aspects du cérémonial purent être supprimés et certaines fêtes ajoutées au long de siècles de pratique liturgique et, dans cette situation, une nouvelle rédaction de l’ordinaire servait à imposer un code liturgique remanié à la suite d’innovations décidées par les chapitres et les synodes qui en fixaient les traits<sup>114</sup> – incarnant ainsi l’identité liturgique de l’établissement, par exemple dans la claire attribution des versets de l’*Alleluia* aux fêtes et aux dimanches de l’année, le choix des leçons patristiques ou la composition de l’office de saints locaux<sup>115</sup>. Aimé-Georges Martimort écrit, dans cette perspective : « L’étude d’un ordinaire monastique doit donc chercher à déterminer les sources dont éventuellement proviennent les coutumes liturgiques de ce monastère et à faire revivre l’environnement local et culturel qui se reflète dans ses fêtes, ses cérémonies, ses dévotions. »<sup>116</sup> L’ordinaire, qui permettait de connaître d’un seul regard les actions, les chants et les prières d’un office, et de faciliter l’utilisation des différents livres de chœur, était principalement utilisé, dans les abbayes, selon Jean Dufrasne, par l’*armarius* qui

---

<sup>111</sup> Cf. P. Collomb, « Le *Liber Ordinarius* : un livre liturgique, une source historique », in *Comprendre le XIII<sup>e</sup> siècle : Études offertes à Marie-Thérèse Lorcin*, Guichard P., Alexandre-Bidon D. (dir.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995. A.-G. Martimort, *Les ordines, les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, Brepols, 1991, p. 51-85.

<sup>112</sup> J.-B. Lebigue, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », p. 350-351. J.-B. Lebigue, « Rits et couleurs. Acronymie et chromonomie des calendriers liturgiques au Moyen Âge », in *Le manuscrit enluminé : études réunies en hommage à Patricia Stirnemann*, M. Pastureau (dir.), Paris, Éditions du Léopard d’Or, 2014, p. 41.

<sup>113</sup> J. Dufrasne, « Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », p. 4-5.

<sup>114</sup> É. Palazzo, « Les ordinaires liturgiques comme sources pour l’historien du Moyen Âge. À propos d’ouvrages récents », *Revue Mabillon*, t. 64, n° 3, 1992, p. 235-236.

<sup>115</sup> A.-G. Martimort, *Les ordines, les ordinaires et les cérémoniaux*, p. 51.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 69.

remplissait les tâches de « cérémoniaire et de maître de chœur » et consultait le manuscrit avant le début de l'office afin d'attribuer à chacun son rôle et d'établir l'ordre des chants<sup>117</sup> : je ne relève, dans les sources du Mont Saint-Michel, aucune indication sur les officiers qui utilisaient les Ordinaires 46 et 216 ni sur le lieu où ces manuscrits étaient conservés et consultés.

Les deux ordinaires du Mont Saint-Michel, conservés sous les cotes 46 et 216 dans le fonds ancien de la Bibliothèque municipale d'Avranches, répondent à ces éléments de définition typologique. Présentant à la fois la liturgie de l'office et de la messe, ils précisent l'intitulé (mais jamais la date), le degré de solennité, le cérémonial de chaque fête et les incipit de pièces – n'envisageant cependant, comme on le verra plus loin, qu'une partie du *cursus* des offices, abandonnant la précision de l'ensemble des pièces aux bréviaires et aux missels : ainsi, les leçons des nocturnes et leurs répons n'y sont pas tous mentionnés. Le texte liturgique des ordinaires est introduit par un titre : « *Incipit ordinarius in hoc monasterio consuetus* », qui fut copié de seconde main dans le manuscrit 46 (p. 5) au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle par une main décrite sous le sigle « 1 » dans le catalogue des mains allographes de l'édition numérique, et de première main dans le manuscrit 216 (fol. 27). Ce titre ne comporte pas de mention de lieu d'usage, et c'est donc au moyen d'une analyse des textes que je pourrai déterminer la destination montoise de ces deux manuscrits.

Les Ordinaires 46 et 216 sont indubitablement des ordinaires réguliers, leur temporal et leur sanctoral comportant des fêtes à trois leçons et des fêtes à douze leçons. Le texte liturgique des deux manuscrits est introduit par un prologue, écrit de la même main que le texte liturgique. Temporal et sanctoral sont présentés séparément dans les deux livres : seules les fêtes de saints célébrées entre la fête de la Nativité et l'octave de l'Épiphanie (c'est-à-dire les fêtes de saint Étienne, saint Jean, des Saints-Innocents, de saint Thomas Becket et de saint Sylvestre) sont insérées dans le temporal. Le commencement du sanctoral est marqué, dans le manuscrit 46, par une initiale filigranée puzzle – fol. 84. Dans le manuscrit 216, temporal et sanctoral sont séparés par un folio blanc, qui correspond à l'ultime folio du dernier cahier du temporal, au recto duquel ont été inscrites de seconde main des inscriptions relatives à l'attribution des pitances (fol. 95), le sanctoral débutant par une initiale filigranée (fol. 97). Le sanctoral des deux livres commence par la fête de saint André. Le sanctoral de l'Ordinaire 46 est lacunaire, plusieurs cahiers, aujourd'hui perdus, s'étant détachés de la fin du manuscrit. Les deux manuscrits sont sobrement décorés, et présentent de nombreuses notes interlinéaires ou

---

<sup>117</sup> J. Dufrasne, « Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », p. 2 et p. 6.

marginales écrites de seconde main pour amender le texte principal. L'Ordinaire 46 et l'Ordinaire 216 font couramment mention des livres liturgiques dont ils commandaient l'usage (lectionnaire : « *lectionarium* », missel : « *missale* »), sans que l'on puisse précisément identifier ces livres parmi les manuscrits encore conservés<sup>118</sup>. Il n'existe de ces deux manuscrits ni copies médiévales ou modernes ni éditions imprimées.

## 2. Étude codicologique et paléographique des ordinaires

### a) Description matérielle

Le manuscrit 46, de taille modeste, mesure 215 millimètres de hauteur sur 156 millimètres de largeur, et compte 104 folios<sup>119</sup>. L'ensemble du livre est copié sur du parchemin. Les cahiers médiévaux sont précédés, dans l'état actuel du livre remanié au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une garde volante en papier : cette feuille de papier comporte un filigrane. L'ordinaire commence abruptement par son prologue. Il n'est cependant pas possible d'affirmer avec certitude la perte de pièces liminaires qu'auraient constitué un calendrier ou un commun des saints, présents en tête de l'Ordinaire 216. Le corps principal de l'ouvrage est amputé, en son sanctoral, de plusieurs cahiers absents de la fin du volume : suivant une moyenne de présentation dans un cahier des fêtes célébrées durant un mois et demi de l'année, les six cahiers du sanctoral comportant des fêtes de saints célébrées durant huit mois et demi, je pense que deux cahiers ont disparu du manuscrit, à une époque inconnue. Le manuscrit comporte treize cahiers, qui tous sont des quaternions. Sa composition est exprimée par la formule suivante :

1<sup>8</sup> (1-8), 2<sup>8</sup> (9-16), 3<sup>8</sup> (17-24), 4<sup>8</sup> (25-32), 5<sup>8</sup> (33-40), 6<sup>8</sup> (41-48), 7<sup>8</sup> (49-56), 8<sup>8</sup> (57-64), 9<sup>8</sup> (65-72), 10<sup>8</sup> (73-80), 11<sup>8</sup> (81-88), 12<sup>8</sup> (89-96), 13<sup>8</sup> (97-104)

---

<sup>118</sup> Manuscrit 46 : « *Lectiones et responsoria sicuti sunt in lectionario de octava* » (p. 29). Manuscrit 216 : « *Ad missam officium et cetera sicut in missalibus continentur* » (fol. 93v).

<sup>119</sup> La notice détaillée du manuscrit 46 est présentée dans le volume 3. Cf. Annexe 27 : « Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition numérique et du *thesaurus* ».

Une première main a paginé, à l'époque moderne, les quarante-trois premières pages. Selon une inscription présente sur la contre-garde supérieure, une seconde main a folioté les pages suivantes en 1884, commençant la numérotation au nombre « 44 ». Du fait de cette alternance de pratiques, le folio 104 du manuscrit a reçu comme foliotation le nombre « 125 ». Les indications de pages et de folios, écrites en chiffres arabes, sont placées en haut de la page, sur le côté droit. Témoignage des étapes de fabrication du volume, le dernier folio des treize cahiers comporte une réclame, annonçant les premiers mots du cahier suivant.

**Tableau 1 : Réclames du manuscrit 46**

Numéro du cahier	Folio / (pagination ou foliotation du manuscrit)	Inscription
1	8v (p. 16)	« -stitues »
2	16v (p. 32)	« <i>Surge illuminare</i> »
3	24v (fol. 45v)	« <i>in manibus portabunt</i> »
4	32v (fol. 53v)	« <i>Misericors Deus ut sicut</i> »
5	40v (fol. 61v)	« <i>supra die fuerit festum</i> »
6	48v (fol. 69v)	« <i>prior et ponet aquam bene-</i> »
7	56v (fol. 77v)	« <i>die dominica ad matutinam</i> »
8	64v (fol. 85v)	« <i>Mariam et cantabitur responsorium de Aduentu</i> »
9	72v (fol. 93v)	« <i>Hodie Marie</i> »
10	80v (fol. 101v)	« <i>Veritas mea</i> »
11	88v (fol. 109v)	« <i>-bus honorandis regis</i> »
12	96v (fol. 117v)	« <i>Sanctissime confessor</i> »
13	104v (fol. 125v)	« <i>oratio Da nobis</i> »

Je ne relève pas de traces de piqûres sur les pages du manuscrit. Le manuscrit a été copié à longues lignes ; des lignes de réglures ont préalablement été tirées à l'aide d'une pointe sèche pour en porter l'écriture. La page 17 mesure, à titre d'exemple, 210 millimètres de hauteur sur 155 millimètres de largeur ; le texte de la page s'étend sur une surface de 158 millimètres de hauteur sur 113 millimètres de largeur ; le texte, long de trente lignes, est séparé par 10 millimètres du haut de la page et par 41 millimètres du bas de la page ; la page possède une marge intérieure de 14 millimètres et une marge extérieure de 22 millimètres. L'effet général en est celui d'une page aérée, où les fêtes et certains offices sont distingués par des éléments de décoration, et où les incipit de pièces sont mis en évidence par des lettres de gros modules, par opposition aux lettres de petits modules réservées aux intitulés de fêtes et aux rubriques. Le texte du livre a été écrit avec une encre noire et mate, souvent brune - de composition ferro-gallique, ayant traversé en plusieurs endroits le parchemin et laissé autour des lettres une auréole pâle. Les décorations ont été tracées avec des encres rouge, bleue, jaune et violette. L'encre de plusieurs pages est en partie effacée. Signe d'une absence de reliure à une époque de son histoire, le premier folio du manuscrit présente de larges plaques de salissure. Certains folios comportent des trous arrondis<sup>120</sup>, et d'autres des déchirures linéaires réparées au moyen de coutures en surjet à l'aide de crins<sup>121</sup> : l'écriture du manuscrit contournant plusieurs de ces anomalies, la plupart d'entre elles sont survenues avant la copie. La deuxième page du manuscrit a été renforcée à la base de la reliure par une bande de parchemin.

Le prologue et le texte liturgique de l'ordinaire ont été copiés par une seule main, dans une écriture de type *rotunda*. L'écriture du manuscrit se caractérise, dans son contexte général, par des lettres à boucles très arrondies et des traits épais, tracés par une main appliquée. La lettre « a » minuscule est tracée de deux manières : dans un premier type, elle apparaît « en boîte », possédant deux compartiments séparés par un trait fin ou un trait épais ; dans un deuxième type, la partie gauche du compartiment supérieur demeure ouverte. La lettre « d » est de type oncial ; sa haste supérieure s'aplatit souvent horizontalement sur la panse de la lettre. Les traits des lettres « b », « f », « h », « i », « l », « m », « n », « p », « q », « u » et « t » sont droits. La hampe du « f » et la hampe du « s » sont légèrement courbées vers la droite. L'arrondi inférieur de la lettre « g » descend sous la ligne, son côté droit restant ouvert. Les lettres « d », « c », « o » et « e » sont écrits sans brisures ; les traits des lettres « m », « n » et « u » sont en revanche brisés. La lettre « m » minuscule revêt deux formes différentes : la plus particulière

---

<sup>120</sup> Avranches, BM, ms 46, p. 9 ; fol. 47, 122.

<sup>121</sup> Avranches, BM, ms 46, p. 41, 43 ; fol. 52, 53, 60, 68.

est celle d'un « m » très arrondi, constituant un demi-cercle. Je relève dans le manuscrit deux types principaux de lettre « r » minuscule : le premier type, placé en début ou en fin de mot, est composé d'un trait vertical et d'un trait horizontal dont le fin trait de fuite se tend vers le côté droit de la page ; le deuxième type, un demi-« r » placé en milieu ou en fin de mot, a l'apparence du chiffre « 2 ».

Le décor du manuscrit participe de l'organisation et de la distinction de ses différentes parties liturgiques. En effet, suivant une hiérarchie des éléments de décor largement répandue au Moyen Âge, les parties supérieures et les fêtes principales sont mises en valeur par des initiales filigranées puzzles et les autres fêtes par des initiales filigranées (hautes de deux lignes) et des initiales sans filigrane (hautes d'une ligne), alors que des pieds-de-mouche servent, par endroits, à distinguer les offices ou des notes d'usage ou de règlement de cas de coïncidence de fêtes<sup>122</sup>. Des bouts-de-lignes emplissent l'espace qui sépare la fin du dernier mot d'une phrase de la marge extérieure. Une initiale filigranée puzzle, peinte en rouge et en bleu sur quatre lignes et prolongée dans la marge par des projections d'encre violette en partie effacées, introduit en page 1 le prologue ; une autre initiale puzzle, une lettre « D » majuscule tracée à l'encre rouge sur une hauteur de trois lignes et prolongée dans la marge intérieure par de longues antennes peintes en violet et mêlées de motifs abstraits s'élevant et descendant le long de dix lignes, marque en page 5 le début du temporal. La fête de saint André, qui constitue le début du sanctoral, est également introduite par une initiale filigranée puzzle peinte en rouge et en bleu le long de quatre lignes : la lettre se déploie en longues antennes violettes s'étirant sur une hauteur de dix lignes dans la marge. De semblables initiales sont également utilisées pour honorer la fête de la Purification de la Vierge (initiale filigranée puzzle tracée sur trois lignes avec des encres rouges et violettes - fol. 93v), la fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel (initiale filigranée puzzle tracée sur une hauteur de deux lignes avec des encres rouge et bleu - fol. 103), et la fête des saints Félicissime et Agapit (initiale filigranée puzzle suivant la hauteur de deux lignes, tracée avec des encres rouge et bleue et une longue projection d'encre rouge dans la marge – fol. 124). Signalons une initiale filigranée, haute de six lignes, tracée à l'encre bleue et à l'encre rouge au début de la vigile de l'Ascension (fol. 69v).

Le manuscrit 46 est en outre le théâtre de scènes jouées entre les lignes du texte principal et dans les marges par une décoration secondaire principalement faite de lettres juridiques<sup>123</sup>,

---

<sup>122</sup> P. Stirnemann, « La décoration », in *Lire le manuscrit médiéval*, P. Gehin dir., Paris, Armand Colin, 2013, p. 129.

<sup>123</sup> « Lettres juridiques : majuscules à l'encre noire remplies de motifs géométriques ou figuratifs. » (Cf. IRHT-CNRS, *Livret du Stage d'initiation au manuscrit médiéval et au livre humaniste*, 2015, p. 28 ).

de grotesques<sup>124</sup> et de dessins d'animaux et de plantes, tracés à la plume à l'époque médiévale sans que l'on puisse savoir qui en furent les auteurs, qu'ils fussent le rédacteur principal ou les responsables de ses corrections secondaires, ni quelles furent leurs intentions, qui semblent nées d'un désir d'amusement ou d'ornementation. Je relève de la sorte quarante-sept visages humains, figures dessinées de face ou de profil, hommes glabres ou barbus, parfois tonsurés, souvent ridicules (tel un homme à la dent longue, fol. 51v, ou un homme au front proéminent, fol. 48v), évoquant peut-être certaines maussaderies de l'existence communautaire ou plus sûrement la folle inspiration d'un instant de récréation que s'accorda le copiste. L'un de ces visages est désigné aux regards par une main tendue (fol. 93). Déroutantes fusions, quelques visages sont, ailleurs, mêlés à une vie végétale ou à une queue de poisson (fol. 79v, par exemple). Je relève également des motifs abstraits, ainsi que des représentations d'animaux : des têtes de poisson en grand nombre, mais aussi des gueules ouvertes de fauves (fol. 84) – et l'étrange esquisse d'un loup, dont apparaissent les pattes, le dos et la tête, regardant avec la fureur de ses crocs soigneusement dessinés un homme qui semble vouloir fuir, en faisant signe à l'invisible de la marge, un danger dont l'immuabilité du dessin le rend à la fois vainqueur et prisonnier (fol. 76v). Des reproductions de ces dessins sont données en annexes<sup>125</sup>. Comment expliquer la présence, dans les marges, de ces drôleries sans relation avec le texte liturgique et d'un caractère souvent extravagant ou abstrait ? La nature de l'ordinaire, qui est certes un support de codification mais n'appartient pas aux prestigieux livres de chœur, en fait un objet caché aux regards du plus grand nombre de moines et livré aux seules plumes de ses correcteurs, où peuvent s'exercer et se délasser les imaginations sans crainte de ternir un texte sacré ou un livre de prix. Jean-Claude Schmitt propose plusieurs clefs de compréhension des *marginalia* présentées dans les manuscrits médiévaux, qui semblent s'appliquer très justement aux univers en genèse dans les marges du manuscrit 46 :

« Formellement, les figures de la marge sont généralement liées au texte du centre, voire aux miniatures qu'il abrite. Sémantiquement, le rapport qu'elles entretiennent avec ce centre est souvent plus lâche. Elles apparaissent à la fois comme un prolongement du cœur de la page vers les marges, et comme un élément indépendant par rapport à lui. »<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> Un grotesque est un « visage caricatural ou grimaçant tracé à la plume pour orner une lettre ou un élément du décor » (Cf. D. Muzerelle, in *Vocabulaire codicologique – IRHT-CNRS*, 2002 [en ligne] <http://vocabulary.irht.cnrs.fr/pages/vocab2.htm>).

<sup>125</sup> Cf. Annexe 2 : « Décoration secondaire des manuscrits 46 et 216 » (1) « Décoration secondaire du manuscrit 46 (graffitis marginaux et lettres juridiques) ».

<sup>126</sup> J.-C. Schmitt, « L'univers des marges », in *Le Moyen Âge en lumière*, J. Dalarun dir., Paris, Fayard, 2002, p. 331.



Plus encore :

« Le monde des marges, à l'inverse du monde du centre, est un monde d'une créativité infinie et permanent. (...) Grâce aux marges et à la manière dont elles entourent le centre, tout l'univers concevable de la représentation médiévale devient virtuellement possible. Dans et par les marges, tout peut advenir, même ce qui n'existe pas, ce qui ne s'est jamais vu, ce qui ne peut que s'imaginer. »<sup>127</sup>

De la sorte les marges présentent-elles souvent les visages et les silhouettes d' « hommes des marges » : « fous », « ivrognes » et « hommes sauvages », ainsi que des « hymnes à la plénitude de la Création ».<sup>128</sup>

Le manuscrit 216 mesure 243 millimètres de hauteur sur 177 millimètres de largeur<sup>129</sup>. Il comporte 186 folios. Ce manuscrit est principalement composé de pages de parchemin, présentant cependant une garde volante supérieure et une garde volante inférieure en papier d'époque moderne, ainsi que deux pages de papier – les folios 185 et 186 – qui comprennent des notes de moines mauristes. Les folios 1 et 2 ainsi que le verso du folio 3, le recto du folio 4, le folio 24, le verso du folio 95, le folio 96, le recto du folio 182 et le verso du folio 184 sont vierges : les folios 1 et 2 sont des gardes volantes ; le folio 24 est le dernier folio du dernier cahier des pièces liminaires du manuscrit qui précèdent le prologue de l'ordinaire ; les folios 95 et 96 sont les derniers folios du dernier cahier du temporel, suivi au folio 97 par le sanctoral. Les folios 148 et 149 ont été renforcés à la base de la reliure par deux bandes de parchemin. Les folios 28, 46, 104, 114 et 179, déchirés avant leur copie (les syllabes *Sy-on*, et les mots « *nonam* » et « *antiphona* » sont ainsi écrits de part et d'autre de la couture sur le verso du folio 28), ont fait l'objet de réparations à l'aide de fils de crin à l'époque médiévale. Le folio 112 est coupé, sans avoir été recousu au Moyen Âge. De nombreux folios comportent des trous<sup>130</sup>.

Le manuscrit comprend trois gardes volantes supérieures, parmi lesquelles une page de papier filigranée et deux pages de parchemin, et une seule garde volante inférieure, en papier, non filigranée. Il est constitué de vingt-six cahiers, de différents types : vingt-et-un quaternions, un ternion, un cahier de trois folios et trois cahiers de deux folios. La place de ces cahiers dans le manuscrit est exprimée par la formule suivante :

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 359.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 351 et p. 359.

<sup>129</sup> La notice détaillée du manuscrit 216 est présentée dans le volume 3. Cf. Annexe 27 : « Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition numérique et du *thesaurus* ».

<sup>130</sup> Avranches, BM, ms 216, folios 46, 73, 80, 142, 172. Les folios 3, 4, 5, 6, 180, 183 et 184 du manuscrit présentent des trous de petit diamètre, qui sont sans doute le fait d'attaques d'insectes.

1<sup>3</sup> (1-3), 2<sup>8+1</sup> (4-11), 3<sup>8</sup> (12-19), 4<sup>5-3</sup> (20-24), 5<sup>8</sup> (25-32), 6<sup>8</sup> (33-40), 7<sup>8</sup> (41-48), 8<sup>8</sup> (49-56), 9<sup>8</sup> (57-64), 10<sup>8</sup> (65-72), 11<sup>8</sup> (73-80), 12<sup>8</sup> (81-88), 13<sup>8</sup> (89-96), 14<sup>8</sup> (97-104), 15<sup>8</sup> (105-112), 16<sup>8</sup> (113-120), 17<sup>8</sup> (121-128), 18<sup>8</sup> (129-136), 19<sup>8</sup> (137-144), 20<sup>8</sup> (145-152), 21<sup>8</sup> (153-160), 22<sup>8</sup> (161-168), 23<sup>8</sup> (169-176), 24<sup>6</sup> (177-182), 25<sup>2</sup> (183-184), 26<sup>2</sup> (185-186)

Selon une inscription relevée sur la contre-garde supérieure, le manuscrit a été folioté en 1884. Cette foliotation, exprimée en chiffres arabes et placée sur le côté droit en tête du folio, court sur l'ensemble de l'ouvrage, depuis la deuxième garde volante (qui est la première garde en parchemin) jusqu'à la deuxième page de notes mauristes qui clôt le manuscrit. Deux autres séries de foliotation, réalisées antérieurement à la foliotation de 1884, se succèdent dans le manuscrit : la première série, dont la foliotation s'étend de « I » à « LXXIX », commence au folio 25 et se termine au folio 95, témoignant d'un premier stade de rédaction comprenant la copie du prologue et du temporal. Le même chiffre de foliotation est répété au recto et au verso à partir du folio « I » : certaines pages, coupées, ne comportent cependant plus de foliotation sur leur verso. Le recto du folio 27 ne présente pas de marque de foliotation en raison de son large encadrement. La deuxième série de foliotation, qui s'étend de « I » à « LXXIX », marque la majeure partie des folios du sanctoral, commençant au folio 97, où figure la première fête de cette unité liturgique, et s'achevant au folio 175, témoignant d'un deuxième stade de rédaction. Cette deuxième série se poursuit à partir du folio 176 jusqu'au folio 181 dans une forme différente, composée de chiffres romains et de chiffres arabes, allant de « IIII.20 » (lire : 80) à « IIII.25 » (lire : 85) ; le chiffre romain fut écrit par une main médiévale et le chiffre arabe ajouté par une main moderne. Le verso du folio « IIII.20 » (fol. 176) porte la mention « IIII » et le verso du folio « IIII.21 » (fol. 177) la mention « IIII.21 ». Les pages du manuscrit, originellement plus grandes, ont été découpées par les moines mauristes pour entrer dans la reliure moderne et sans doute correspondre à la taille des rayonnages de la bibliothèque : en effet, la foliotation médiévale du folio 175 est en grande partie rognée, une main moderne ayant ajouté, en suite logique de la foliotation du précédent folio : « LXXIX » en haut à droite de la page, ce qui ne semble cependant reproduire l'inscription médiévale coupée, qui était composée de deux caractères suivis d'un point. J'observe un phénomène identique sur les folios 30 à 32, 34, 40 à 49, 53, 55 à 95, 98 à 101, 113 à 140, 142 à 151, 156 à 170, 172 et 177 à 181. Sans que ce signe puisse désigner un nouveau cahier, un chiffre « X » a été placé par une main moderne au-dessus de la foliotation médiévale des folios des vingt-deuxième et vingt-troisième cahiers, entre les folios 160 et 165 et les folios 168 et 170. Le manuscrit présente dix-sept réclames, présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 2 : Réclames du manuscrit 216**

Numéro du cahier	Folio	Inscription
5	32v	« <i>Responsorium Benedicta tu</i> »
6	40v	« <i>-gna sonabunt. Ebdomadarius te-</i> »
7	48v	« <i>In secundo nocturno extra Quadragesima</i> »
8	56v	« <i>fratres. Oratio familiam</i> »
9	64v	« <i>voluerit bibere vinum bibat</i> »
10	72v	« <i>tam ad vespervas quam ad matutinas</i> »
11	80v	« <i>tenebit chorum et mox</i> »
12	88v	« <i>super benedictus, antiphonia et oratio</i> »
14	104v	« <i>psalmi Dixit Dominus, Beatus vir</i> »
15	112v	« <i>-ffusa est infra</i> »
16	120v	« <i>tanto tempore</i> »
17	128v	« <i>antiphonia de reliquiis Corpora</i> »
18	136v	« <i>sancte Martine</i> »
19	144v	« <i>ad vespervas ad matutinas</i> »
20	152v	« <i>sancta Dei geni-</i> »
21	160v	« <i>cum oratione de festo et oratione</i> »
22	168v	« <i>In crastino missa</i> »
23	176v	« <i>vel secundi nocturni</i> »

Les pages du manuscrit possèdent encore les traces de la préparation de leur copie : on y relève des piqûres dans la marge extérieure et des lignes de réglure tracées à la mine de plomb. Le folio 80 mesure, à titre d'exemple, 160 millimètres sur 240 millimètres ; il comprend une marge intérieure de vingt millimètres, une marge extérieure de trente-quatre millimètres, une marge de tête de vingt-deux millimètres et une marge de queue de quarante-deux millimètres ; sa surface écrite mesure 110 millimètres sur 175 millimètres. Le manuscrit est écrit à longues lignes. La main de la première unité liturgique, qui comprend les pièces liminaires du manuscrit (fol. 4v-fol. 23v) est de type *textualis formata*. La main qui copia le prologue, le temporal et le sanctoral est de même type. Les mains médiévales qui sont intervenues, pour la copie de pages ou de paragraphes entiers, au folio 95, au folio 181, au verso du folio 182, au folio 180-181 et

aux folios 183 et 184 sont respectivement de types *textualis formata*, *semi-textualis formata*, *textualis formata*, *textualis formata* et *textualis libraria*. Les caractéristiques graphiques des deux mains principales du manuscrit, qui ont copié les pièces liminaires et le texte liturgique, seront présentées plus bas lors de la datation de ce deuxième ordinaire.

Le décor du manuscrit est utilisé, au sein de l'ordinaire, pour hiérarchiser les différentes unités liturgiques<sup>131</sup>. Par ordre de raffinement, le commencement du texte liturgique est présenté, au folio 27, au sein d'un riche encadrement qui montre l'importance que revêtait cette nouvelle rédaction de l'ordinaire montois pour la communauté : il est en effet inhabituel de relever dans un ordinaire, habituellement sobrement décoré, un encadrement si précieux. L'encadrement est formé, sur le côté droit et sur le côté gauche ainsi qu'en bas de la page, de longues capsules formées d'aplats de peinture rose ou de peinture bleue et liées par d'épaisses bandes dorées : des formes géométriques furent tracées sur les aplats avec une peinture blanche. La partie supérieure de la page est occupée, en son milieu, par un dragon rouge et bleu dessiné de profil, dont la gueule est ouverte et le cou constitué d'un fin trait noir. Les marges ainsi que l'espace qui sépare la dernière ligne du texte et son encadrement inférieur sont remplis de feuilles de vigne dorées, bleues ou rouges attachées à des tiges de couleur bleue, ainsi que de fleurettes vertes, rouges ou bleues au cœur doré, entourées de larmes bleues ou vertes figurant des feuilles. La première lettre du texte du temporal, un « D » majuscule, initiale ornée haute de trois lignes, est incorporée dans la composition par deux torsades bleues et dorées liées à la barre d'encadrement de gauche ; cette initiale, de couleur bleue, dont la panse est comblée par une nappe d'or et sept feuilles de vigne bleues ou rouges, est enchâssée dans un cadre doré aux angles peints en rose. Une autre initiale ornée marque, un peu plus tôt, au folio 25, le début du prologue ; l'aplat rose de la lettre ainsi décorée, une lettre « Q » majuscule, et l'aplat bleu de son encadrement bordé d'or sont finement relevés par des motifs floraux tracés avec une peinture blanche ; la boucle du « Q » emprisonne un entrelacs de tiges bleues dont les quatre extrémités donnent chacune trois feuilles brunes ou rouges aux pointes blanchies. Partant du cadre doré qui enserme la lettre majuscule, cinq tiges figurées par un fil d'encre noir se ramifient en fils plus courts qui s'ouvrent, suivant un souhait de réalisme, en minces feuilles vertes ou rouges, en feuilles de vigne dorées et en fleurettes aux pétales rouges ou bleues et au cœur doré. À un deuxième échelon de hiérarchie, des initiales filigranées, rouges et bleues, principalement tracées sur deux lignes, et des initiales rouges ou bleues, tracées sur une ligne, sont utilisées

---

<sup>131</sup> Sont présentées, dans le volume 3, des photographies des éléments de la décoration du manuscrit 216. Cf. Annexe 1 : « Décoration principale des manuscrits 46 et 216 d'Avranches » (1) « Hiérarchie des éléments de décor du manuscrit 216 ».

pour distinguer les journées liturgiques du temporel et du sanctoral. Le sanctoral, qui débute par la fête de saint André, n'est introduit que par une initiale filigranée tracée sur deux lignes. De manière exceptionnelle, la Fête-Dieu et sa vigile sont introduites par des initiales filigranées peintes sur six lignes (fol. 86) et sur huit lignes (fol. 86v), et la fête de l'Ascension par une initiale filigranée haute de trois lignes (fol. 48v). Des pieds-de-mouche rouges ou bleus servent en outre à mettre en exergue certains offices (en particulier les offices des vêpres et des matines) ainsi que des notes de règlement de cas de coïncidence de fêtes. Le texte du manuscrit a été copié avec une encre noire, et le calendrier avec une encre rouge et une encre noire. Les décorations du manuscrit furent réalisées avec des encres bleue, rose et vermillon ainsi qu'avec de la feuille d'or (fol. 25 ; fol. 27). La décoration secondaire de ce manuscrit est moins spectaculaire que celle du premier ordinaire : quelques traits de plume ont seulement dessiné cinq grotesques dans le prolongement de lettres tracées sur la première ou sur la dernière ligne des pages concernées. Tout d'abord, deux visages souriants, de profil, se côtoient sur le folio 17, pris dans les traits de fuite d'une lettre « F » et d'une lettre « I » majuscules, écrites à l'encre rouge<sup>132</sup>. Deux visages ronds apparaissent sur le verso du folio 21 et sur le folio 22 : ils sont tracés à l'encre noire ; leurs pommettes et la barbe du second sont peintes avec une encre rouge. Enfin, un cinquième visage est posé sur un cou figuré par l'antenne supérieure d'une initiale filigranée au verso du folio 122 du manuscrit : ce motif est dessiné avec une encre rouge.

Le texte liturgique des deux ordinaires a été corrigé en de nombreux endroits, dans le but de supprimer des prescriptions liturgiques devenues caduques ou d'ajouter de nouvelles normes : j'étudierai plus loin la valeur liturgique et l'objet de ces remaniements. Ces diverses corrections prennent la forme de biffures (treize cas dans le manuscrit 46 ; un cas dans le manuscrit 216), d'ajouts marginaux (vingt-huit cas dans le manuscrit 46 ; neuf cas dans le manuscrit 216), d'additions interlinéaires (vingt-et-un cas dans le manuscrit 46 ; douze cas dans le manuscrit 216), de suppressions par grattage (vingt-sept cas dans le manuscrit 46 ; vingt cas dans le manuscrit 216) et de corrections par grattage et réécriture (cent treize cas dans le manuscrit 46 ; soixante-et-un cas dans le manuscrit 216).

---

<sup>132</sup> Sont présentées, dans le volume 3, les photographies des éléments de décoration secondaire du manuscrit. Cf. Annexe 2 : « Décoration secondaire des manuscrits 46 et 216 » (2) « Grotesques présents en marge et dans les initiales du manuscrit 216 ».

Les Ordinaires 46 et 216, défaits de leur reliure médiévale à une date inconnue, présentent aujourd'hui une reliure d'époque moderne<sup>133</sup>. La reliure des deux ouvrages est identique : seulement, le dos de la reliure du premier ordinaire est abîmé et en partie arraché. Ces reliures sont faites de ais de carton recouverts par un cuir de veau brun en pleine reliure. Les plats, de type moderne, ne présentent aucun décor mais sont encadrés rectangulairement par deux niveaux de doubles filets, sans doute estampés à froid au moyen de fers, le double filet interne étant relié au double filet externe par des filets doubles partant des angles des rectangles ainsi formés. Les reliures possèdent des chasses en tête et en queue, et des tranchefiles en bâti de fil blanc. Les tranches sont naturelles. Le dos du manuscrit 216 présente quatre nerfs doubles et deux nerfs lissés ; le deuxième entre-nerfs possède un titre abrégé poussé à l'or. Le dos du manuscrit 46 comprend quatre nerfs double. Le deuxième entre-nerfs présente une mention de titre poussée or et le premier, le troisième et le cinquième compartiments des étiquettes de cotation collées. On perçoit, sous les contre-gardes de papier des contre-plats supérieur et inférieur, des morceaux de parchemin parfois calligraphiés, qui servirent à renforcer, comme matière de réemploi, la reliure.

De quelles années peut-on dater les reliures de ces manuscrits ? Les reliures des deux manuscrits proviennent-elles d'un même train de reliure ? Les principaux indices que je peux exploiter pour répondre à ces questions sont les gardes volantes des ordinaires. En effet, lorsque furent refaites leurs reliures, on introduisit au début et à la fin des manuscrits des gardes de papier : or, la garde supérieure en papier de ces livres porte un même filigrane, dont l'étude pourrait permettre de dater la période de production du papier et ainsi de proposer une datation de la reliure, suivant le postulat que les reliures des manuscrits sont presque contemporaines de l'époque de formation du papier filigrané.

Suivant une méthode énoncée par Charles-Moïse Briquet, on peut dater, par hypothèses, une feuille de papier en datant la période d'utilisation de la forme avec laquelle elle fut produite, période qui ne dépasse pas, en général, deux années<sup>134</sup>. Chaque papier constitue un type, caractérisé par un ensemble d'éléments matériels (couleur, poids, matières de fabrication, filigrane – qui est la marque de fabrique, empreintée grâce à des fils de cuivre, de l'artisan). Il n'est pas toujours aisé de déterminer le nom du papetier, le pays d'origine du papier et son aire de diffusion : aussi est-il possible, afin de dater un papier, de rapprocher la feuille étudiée d'une

---

<sup>133</sup> La reliure du manuscrit 216 a été restaurée au cours des années 2000-2002 dans les ateliers de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>134</sup> C.-M. Briquet, *De la valeur des filigranes de papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés*, Genève, Romet, 1892.

autre feuille dont l'utilisation est précisément datée, et qui en semble proche du point de vue de ses dimensions, du nombre et de l'écartement des vergeures et des pontuseaux et, s'il y en a un, du filigrane, qui doit s'avérer identique et placé au même endroit sur la page. L'identité de deux filigranes est établie lorsqu'il y a similitude des motifs, de la méthode observée (filigrane en clair, filigrane en sombre, filigrane imprimé, en relief...) et de la hauteur et de la largeur du motif, et que les filigranes se trouvent à même distance des deux chaînettes qui les encadrent à gauche et à droite, et présentent une même formule d'écartement (de la gauche vers la droite) des chaînettes qui traversent et encadrent le filigrane. Un même papetier put produire en même temps ou successivement des papiers à partir de formes différentes empreintant des filigranes seulement dissociés par d'infimes variations. Une même forme put par ailleurs servir à produire des papiers filigranés légèrement différents, les fils de cuivre pouvant s'user au cours du temps à force d'utilisation. On peut de cette manière, à l'étude de papiers filigranés semblant très proches, avancer, en *terminus a quo*, une date à laquelle ces papiers furent produits et utilisés, ou une date avant laquelle, n'ayant pas encore été produit, un papier ne put être utilisé. Il est en revanche difficile de proposer un *terminus ad quem* d'usage, une feuille de papier pouvant être utilisée longtemps après son achat, et le colportage et les voies marchandes de diffusion du papier pouvant éloigner encore le moment de sa production du moment de son utilisation<sup>135</sup>.

La première garde volante du manuscrit 46 mesure 208 millimètres de hauteur et 155 millimètres de largeur. La première garde volante du manuscrit 216 mesure 233 millimètres de hauteur et 170 millimètres de largeur. Le filigrane est placé au milieu de ces deux gardes et y est entièrement contenu, désignant de ce fait des papiers de format in-folio. Le filigrane, un filigrane en clair, représente dans les deux cas un chapeau ecclésiastique à large bord, identifié par le code R2 dans le standard de l'Association internationale des historiens du papier<sup>136</sup>. Il comporte deux cordons, qui pendent de chaque côté et se terminent par quatre houppes à trois fils comprenant quatre nœuds avec liens formant carré<sup>137</sup>. Le filigrane présenté dans l'Ordinaire 46 (figure 1) mesure 58 millimètres de hauteur et 65 millimètres de largeur ; les houppes du chapeau sont positionnées, sur les chaînes, à deux millimètres de la chaîne de gauche et à trois

---

<sup>135</sup> Cf., au sujet de l'étude des papiers filigranés : Association internationale des Historiens du papier, *Norme internationale d'enregistrement des papiers avec ou sans filigranes. Version 2.1*, 2012 [en ligne] <http://www.memoryofpaper.eu/products/IPHN2012F.pdf> C. Bustarret, « Usages des supports d'écriture au XVIII<sup>e</sup> siècle : une esquisse codicologique », *Genesis*, vol. 34, 2012, p. 37-65. C.-M. Briquet, *Papiers et filigranes des Archives de Gênes (1154 à 1700)*, Genève, H. Georg, 1888. M. Zerdoun Bat-Yehouda, « Question de pontuseaux », *Scriptorium*, t. 45, n° 2, 1991, p. 226-252.

<sup>136</sup> Association internationale des Historiens du papier, *Norme internationale d'enregistrement des papiers avec ou sans filigranes. Version 2.1*, 2012 [en ligne] <http://www.memoryofpaper.eu/products/IPHN2012F.pdf>

<sup>137</sup> R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Telford, 1995, p. 104 : « Pastoureau rappelle que le nombre des houppes et des cordons ne fut réglementé qu'en 1832 et qu'il est donc vain d'y chercher une signification dans les armoiries ecclésiastiques (...) »

millimètres de la chaîne de droite. Le filigrane prend place sur quatre chaînes dont la formule de l'écartement est : 23-22-25. La formule de l'écartement de l'ensemble des chaînes du papier est : 23-25-23-22-25-25. Le filigrane présenté dans le deuxième ordinaire (figure 2) mesure 52 millimètres de hauteur et 74 millimètres de largeur ; les houppes du chapeau touchent la chaîne de gauche et se trouvent à quatre millimètres de la chaîne de droite. Le filigrane prend place sur quatre chaînes dont la formule de l'écartement est : 24-25-22. La formule de l'écartement de l'ensemble des chaînes du papier est : 23-23-24-25-22-22. J'en conclus que, si les filigranes présentés dans les deux manuscrits se ressemblent beaucoup, leurs dimensions et leur positionnement sur les chaînes montrent qu'ils ne proviennent pas de la même forme mais sans doute de formes utilisées par le même papetier à de proches époques.

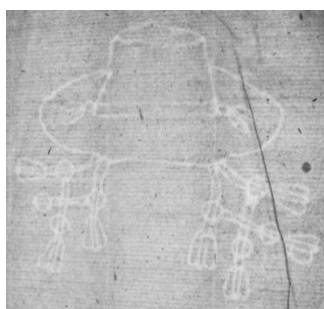


Figure 1 :  
Filigrane de la premier garde volante  
du manuscrit 46 de la Bibliothèque d'Avranches



Figure 2 :  
Filigrane de la premier garde volante  
du manuscrit 216 de la Bibliothèque d'Avranches

Je retrouve des filigranes presque identiques dans différents répertoires d'autorité. Ces filigranes figurent tous sur des feuilles de papier utilisées au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, entre 1649 et 1657, dans le sud de l'Angleterre. Le répertoire Gravell présente, sous le numéro 198, le filigrane le plus proche des filigranes montois (figure 3)<sup>138</sup> : ce filigrane provient indubitablement du même atelier que ces derniers, et l'utilisation de sa forme d'origine pourrait être contemporaine de l'utilisation des formes des papiers filigranés observés au Mont, du fait de la similitude des motifs et des dimensions de leurs filigranes. Deux papiers d'archives présentent le filigrane numéro 198 : la formule d'écartement de leurs chaînettes est 21-23-21,5-22-22,5, et leur filigrane mesure 58,5 millimètres de hauteur et 61 millimètres de largeur. Ces feuilles servirent de papier à lettres, en 1649 et en 1652, en Cornouailles, à Robert Bennet

<sup>138</sup> Mosser D.W., Sullivan E.W., Hatfield L., Radcliffe D.H., *The Thomas L. Gravell Watermark Archive*, 1996-2018 [en ligne] <http://www.gravell.org/record.php?RECID=198>



(1605-1683), colonel parlementaire et gouverneur de Saint Michael's Mount de 1649 à la Restauration<sup>139</sup>. Prieuré de l'abbaye du Mont Saint-Michel jusqu'en 1413, Saint Michael's Mount devint un fort militaire après le schisme anglican.

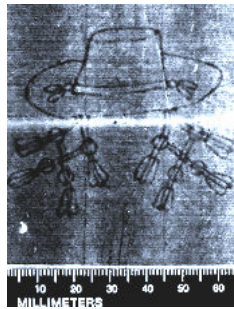


Figure 3 :  
Filigrane du papier à lettre de Robert Bennet (1649-1652)  
Source : *The Thomas L. Gravell Watermark Archive*

Le répertoire Gravell, ainsi que le répertoire Heawood et le répertoire Churchill présentent des filigranes d'autres dimensions que les figures montoises mais possédant un motif presque identique, laissant supposer qu'ils proviennent du même atelier mais qu'ils représentent une période de production postérieure à celle des feuilles montoises, les feuilles sur lesquelles ils furent relevés ayant été utilisées plusieurs années après les feuilles de Robert Bennet. En premier lieu, je relève dans le répertoire de Gravell deux filigranes, désignés par les numéros 1280 et 713, le premier étant extrait d'un papier utilisé en 1651<sup>140</sup> et le deuxième d'un papier utilisé en 1652<sup>141</sup>. Le répertoire de Edward Heawood présente des filigranes dont les papiers d'origine ont été utilisés en 1649 à Londres pour le filigrane numéro 2582, en 1649 à Rochester pour le numéro 2589, et en 1657 à Londres pour le numéro 2583<sup>142</sup>. Le répertoire de William Algeron Churchill présente des filigranes dont les papiers d'origine ont été utilisés en 1652 (document conservé en Angleterre) pour le numéro 483 – le numéro 481 de son répertoire correspondant au numéro 2589 du répertoire de Heawood<sup>143</sup>.

<sup>139</sup> Ces documents sont conservés à la Folger Shakespeare Library (Washington, États-Unis) sous les cotes X.d.483-48 et X.d.483-100.

<sup>140</sup> Mosser D.W., Sullivan E.W., Hatfield L., Radcliffe D.H., *The Thomas L. Gravell Watermark Archive*, 1996-2018 [en ligne] <http://www.gravell.org/record.php?RECID=1280>

<sup>141</sup> *Ibid.* <http://www.gravell.org/record.php?RECID=713>

<sup>142</sup> E. Heawood, *Watermarks: mainly XVII<sup>th</sup> and XVIII<sup>th</sup> centuries*, Hilversum, Paper publications society, 1950, planche 333.

<sup>143</sup> W.-A. Churchill, *Watermarks in paper in Holland, England, France, etc, in the XVII<sup>th</sup> and XVIII<sup>th</sup> centuries and their Interconnection*, p. 87.

L'ensemble de ces filigranes, qui se ressemblent beaucoup, furent utilisés entre des dates et dans des lieux rapprochés, ce qui permet d'avancer qu'ils furent produits par un même papetier à l'aide de formes différentes utilisées entre 1649 et 1657 environ, et que les papiers filigranés conservés dans les Ordinaires 46 et 216 furent réalisés très peu d'années avant 1649 du fait de leur ressemblance avec le filigrane 198 de Gravelle : ces deux filigranes auraient en effet été plus proches des autres filigranes cités que du filigrane 198 s'ils avaient été produits cinq ou dix années plus tard. Peut-on préciser encore la date de fabrication des deux feuilles de garde des ordinaires en identifiant le papetier qui les produisit ? Doit-on rechercher cet artisan – dont quelques feuilles furent acquises en Normandie et se retrouvèrent au Mont Saint-Michel et plusieurs autres en Angleterre – en France ou outre-Manche ? L'Angleterre ne produisait pas, à l'époque moderne, de papier de bonne qualité, ne pouvant utiliser en assez grand nombre des chiffons de lin et devant dès lors acheter la majeure partie de son papier dans le reste de l'Europe – et en particulier aux artisans normands, dont le marché anglais représentait, vers 1600, 80 à 90 % de ses débouchés commerciaux<sup>144</sup>. Par ailleurs, l'importation anglaise de papiers français fut interdite par le Parlement d'Angleterre en 1678<sup>145</sup> et aucune feuille portant en filigrane un chapeau et provenant de France ne fut observée sur le marché anglais entre 1687 et 1799<sup>146</sup>. L'origine des papiers filigranés montois pourrait donc être située en Normandie, et la diffusion en Angleterre de la production du papetier s'être faite entre 1649 et 1657, n'ayant en tous les cas pu se poursuivre après 1678.

En somme, il n'est pas possible de retrouver en l'état actuel des sources le papetier qui produisit les papiers utilisés comme gardes dans les ordinaires, mais à tout le moins peut-on penser que ces papiers furent produits vers 1649, et qu'ils furent sans doute utilisés comme gardes peu d'années après, entre 1649 (première date d'utilisation d'un papier filigrané très proche des papiers montois) et 1659, si l'on considère que ce papier ne fut pas vendu ou utilisé immédiatement comme papier de garde au Mont Saint-Michel. Les reliures des ordinaires dateraient donc de 1649 environ. La différence de papier filigrané utilisé comme garde des deux ordinaires à l'époque moderne ne permet pas d'affirmer que ces manuscrits furent reliés au sein du même train de reliure.

---

<sup>144</sup> R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Telford, 1995, p. 58.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> W.-A. Churchill, *Watermarks in paper in Holland, England, France, etc, in the XVII<sup>th</sup> and XVIII<sup>th</sup> centuries and their Interconnection*, p. 46.

## b) Localisation des ordinaires

Il me faut, à présent, déterminer si les Ordinaires 46 et 216 ont été copiés pour l'usage de l'abbaye du Mont Saint-Michel : il ne serait en effet possible de décrire les pratiques liturgiques montoises à l'appui de ces livres ni d'entreprendre des comparaisons de ces témoins avec des livres montois ou les livres d'autres établissements si trop peu d'éléments corroboraient leur utilisation au Mont. Plusieurs indices, puisés dans les fêtes du sanctoral et dans le cérémonial, permettent de localiser avec certitude un ordinaire liturgique, lorsque le livre étudié présente des rubriques assez développées : en premier lieu, les indications claires de provenance, colophon et titre ; en deuxième lieu, la conformité du texte liturgique à un office monastique ou à un office canonial, et les indications des acteurs de la liturgie (abbé...) qui permettent de déterminer si le livre a été copié pour une liturgie monastique ou une liturgie cathédrale ; et en troisième lieu, une somme d'informations que permet d'obtenir la critique interne, concernant les mentions de personnes, abbés ou évêques, la citation de fêtes de saints propres à un lieu avec un haut degré de solennité, la composition du calendrier par comparaison avec d'autres calendriers du lieu, les litanies des saints, les saints chaque jour honorés par des mémoires, les autels, les prieurés ou les églises mentionnés comme stations de processions, chaque lieu pouvant être précisément identifié grâce à sa consécration à un saint, la date de la fête de la Dédicace et la date de la Fête des reliques, les mentions de reliques de saints possédés par l'établissement d'après ses inventaires, la description d'un drame liturgique attesté dans les pratiques liturgiques du lieu par d'autres témoins manuscrits.

Il importe de prêter attention aux ajouts de seconde main : l'ajout d'une fête de saint ou d'une seconde fête de dédicace dans un calendrier peut nous mettre sur la voie du don d'un livre copié pour l'usage d'une maison à une autre maison qui fit corriger l'ouvrage pour y ajouter ses usages propres, tels que des fêtes de saints locaux. Ainsi la présence, au folio 95, au verso du folio 182 et aux folios 183-184 de l'Ordinaire 216, de notes écrites de seconde main pour reproduire des coutumes du Mont Saint-Michel présentées en particulier dans son coutumier et son cérémonial (Avranches, BM, ms 214) pourrait à la fois témoigner d'un usage montois de l'ordinaire, d'un cas de manuscrit copié pour l'usage d'une autre maison et amendé dans le corps de son texte et dans ses pièces annexes pour être utilisé au Mont, ou encore d'un manuscrit copié pour l'usage d'une maison dépendant du Mont et mise en accord avec la liturgie montoise. Dans cette perspective, il convient de rassembler plusieurs indices concordant pour élucider la localisation d'un ordinaire, un livre pouvant avoir été copié à destination de toutes les églises d'un diocèse ou des nombreuses maisons d'un même ordre ou des prieurés d'une

abbaye, et présenter ainsi des fêtes propres à l'établissement commanditaire qui ne sont pas des fêtes locales dans la maison qui a reçu le livre et qui en fit usage dans sa liturgie.

Les deux ordinaires ne possèdent pas de colophon, et aucune indication de lieu de copie ou d'usage n'est insérée dans l'intitulé des manuscrits : il me faut donc recourir à d'autres éléments d'analyse, compris dans le corps des ordinaires et du calendrier du manuscrit 216. Tout d'abord, des mentions de l'abbé (ainsi, p. 14 du manuscrit 46 et fol. 33v du manuscrit 216), du prieur (p. 13 du manuscrit 46 et fol. 27 du manuscrit 216), du sous-prieur (fol. 27 du manuscrit 216) ou encore du convent (p. 17 du manuscrit 46 et fol. 33 du manuscrit 216), et la présence, comme je l'ai noté plus tôt, de fêtes à trois et de fêtes à douze leçons dans les deux ordinaires laissent penser que ces manuscrits ont été copiés pour l'usage d'une abbaye.

Les deux manuscrits font mention de ducs, d'archevêques et d'évêques normands, situant l'abbaye pour laquelle ont été copiés les ordinaires dans le duché de Normandie. L'Ordinaire 46 fait mention des anniversaires des comtes de Normandie (fol. 84) et l'Ordinaire 216 des anniversaires des comtes et des ducs de Normandie (fol. 95). Le premier ordinaire (fol. 84) comme le deuxième (fol. 178v-179) citent plusieurs fois un comte Richard, sans que l'on puisse savoir de quel comte ou de quel duc il s'agit ; deux ducs de Normandie portant ce nom marquèrent particulièrement l'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel : Richard I<sup>er</sup> (mort en 996), qui installa la communauté bénédictine sur le Mont, et Richard II (mort en 1026), qui nomma Hildebert I<sup>er</sup> abbé du Mont Saint-Michel<sup>147</sup>. L'Ordinaire 46 (fol. 84) et l'Ordinaire 216 (fol. 95) mentionnent encore les anniversaires des archevêques de Rouen et des évêques d'Avranches, ce qui place l'abbaye considérée dans le diocèse d'Avranches<sup>148</sup>.

Considérant le sanctoral de l'Ordinaire 46 et le calendrier et le sanctoral de l'Ordinaire 216, j'y relève, le 18 juin, la fête de la Translation de saint Aubert, fondateur de l'abbaye du Mont, avec douze leçons et trente cierges et le rit *In capis* (fol. 107v) et une octave (fol. 111) dans le premier ordinaire, et avec douze leçons, trente cierges et pareillement le rit *In capis* (fol. 128v) et une octave (fol. 132) dans le deuxième ordinaire, et copiée de couleur rouge et avec le rit *In capis* dans le calendrier (fol. 7v). À la présence de ce saint local célébré avec un haut degré de solennité dans le sanctoral des deux livres s'ajoute celle de deux fêtes de saint Michel : la fête de l'Apparition de l'archange Michel sur le Mont Gargan (8 mai), célébrée avec douze leçons et le rit *In capis* dans l'Ordinaire 46 (fol. 103), et douze leçons, trente cierges, le rit *In*

---

<sup>147</sup> Cf. « Acte 1438 », in Bauduin P., Caen, Centre Michel de Bouard - Pôle du Document numérique, *SCRIPTA. Base des actes normands médiévaux*, 2010-2019 [en ligne] <https://www.unicaen.fr/scripta/acte/1438>

<sup>148</sup> Cf. Annexe 6 : « Index des noms de personnes cités dans les manuscrits 46 et 216 ».

*capis* dans l'Ordinaire 216 (fol. 123) et le rit *In capis* dans son calendrier (fol. 7) ; et la fête de saint Michel du 29 septembre célébrée avec trente cierges et le rit *In capis* dans l'Ordinaire 216 (fol. 164) et le rit *In capis* dans le calendrier. Ces deux fêtes de saint Michel ainsi que la fête de la Dédicace de l'abbaye sont inscrites en rouge dans le calendrier. L'absence de la fête du 29 septembre dans l'Ordinaire 46 est due à la disparition de plusieurs cahiers de son sanctoral, consacrés aux fêtes des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. La fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel, absente de l'Ordinaire 46 pour cette même raison, est célébrée dans l'Ordinaire 216 le 16 octobre selon le calendrier, conformément à l'usage montois présenté par les calendriers du Missel 42 (fol. 7), du Collectaire 215 (fol. 5v), du Cérémonial 214 (p. X), du Bréviaire 39 d'Avranches (fol. 31v), du Bréviaire n.a.l. 424 de la Bibliothèque nationale de France (fol. 11v) et du Bréviaire 16°/1 de Maredsous (fol. 5v). La Fête des reliques est mentionnée dans le manuscrit 46 (fol. 65) et le manuscrit 216 (fol. 72v) le mardi suivant le Dimanche *In Albis*, ce qui en fait une fête mobile ; l'évangélaire-nocturnal 44 d'Avranches cite certaines pièces de cette fête en l'intercalant (fol. 70v) entre la fête de saint Ambroise (4 avril) et la fête des saints Tiburce et Valérien (14 avril) : le dimanche *In Albis* étant célébré deux semaines après Pâques, c'est-à-dire entre le 5 avril et le 9 mai, la fête de Pâques pouvant avoir lieu entre le 22 mars et le 25 avril, la date de la Fête des reliques induite par le texte des deux manuscrits s'accorde parfaitement avec les usages décrits dans le nocturnal montois. Notons enfin la présence quotidienne de mémoires de saint Michel dans la liturgie des deux ordinaires (ainsi, manuscrit 46 : p. 8 ; manuscrit 216 : fol. 27v) et la célébration de messes matutinales en l'honneur de l'archange (manuscrit 46, p. 7 ; manuscrit 216, fol. 28v).

Les rubriques des deux manuscrits livrent également de précieux indices de localisation de ces ordinaires. Premièrement, le texte liturgique mentionne des reliques de saints dont on trouve traces dans les inventaires du Mont Saint-Michel<sup>149</sup> : le chef et un bras – sans doute le bras droit, le bras gauche ayant été donné aux chanoines d'Avranches<sup>150</sup> – de saint Aubert, cité dans l'Ordinaire 46 (fol. 64 : « *Unum brachium sancti Auberti et caput eius* ») et dans l'Ordinaire 216 (fol. 39v : « *Reliquie de sancto Auberto scilicet caput et brachium* » ; fol. 71v : « *Brachium sancti Auberti et caput eius* »), et, cités dans le seul Ordinaire 216, des reliques de saint Laurent (fol. 147 : « *Reliquie sancti Laurentii* »), saint Agapit (fol. 152 : « *Reliquias sancti Agapiti* ») et de la sainte Croix (fol. 160v : « *Reliquias de Cruce Domini* »). Le chef de saint Aubert est cité dans un inventaire de reliques rédigé en 1396, sous l'abbatiat de Pierre Le Roy,

<sup>149</sup> Cf. Annexe 13 : « Index des reliques cités dans les manuscrits 46 et 216 ».

<sup>150</sup> J. Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 554.

aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque d'Avranches sous la cote 213, au folio 161 : « *Item habemus nobile caput beati Auberti Abrincensis episcopi* ». Le bras du saint n'est pas mentionné dans l'inventaire, car il ne demeurerait pas dans le trésor, les moines utilisant cette relique pour prêter serment<sup>151</sup> : l'abbé du Mont Saint-Michel Robert de Torigni fait déjà mention de cet usage dans sa *Chronique*, composée au XII<sup>e</sup> siècle<sup>152</sup>. Les reliques de saint Agapit sont présentées dans le manuscrit 213 au folio 161 : « *Item in pulchro scrinio argenteo cum quibus rosulis, firmante in tribus locis cum lingulis, sunt coste sancti Agapiti martyris* ». Les reliques de saint Laurent sont citées dans ce même inventaire au verso du folio 160 (« *Item in uno vase argenteo rotundo ubi sunt angeli supra aurati in modum crucis, continetur unum paruum os beati Laurentii* »). La relique de la sainte Croix est mentionnée au verso du folio 158 du manuscrit : « *In hoc altari paruo marmoreo continentur iste reliquie : primo de ligno Crucis Domini nostri Ihesu Christ* ». Deuxièmement, les rubriques des deux manuscrits font mention de lieux que l'on peut identifier avec des autels de l'église abbatiale et les chapelles et prieurés dépendant de l'abbaye. L'Ordinaire 46 cite des autels consacrés à saint Léonard (fol. 70), saint Jean l'Évangéliste (p. 17), saint Thomas Becket (p. 18), saint Jacques (fol. 120v), ainsi que le prieuré d'Ardevon (fol. 69), la chapelle Saint-Nicolas de Montitier (fol. 68v), l'église Saint-Pierre de Huisnes (fol. 69), la chapelle Sainte-Madeleine (fol. 69), la chapelle Saint-Thomas du Manoir (fol. 69) et Tombelaine (fol. 69). L'Ordinaire 216 cite des autels consacrés à saint Michel (fol. 66), saint Léonard (fol. 78v), saint André (fol. 81v), saint Thomas Becket (fol. 36v), saint Jacques (fol. 141v), saint Jérôme (fol. 165v), et comme le premier ordinaire le prieuré d'Ardevon (fol. 77v, fol. 126), la chapelle Saint-Nicolas de Montitier (fol. 76v), l'église Saint-Pierre de Huisnes (fol. 76v), la chapelle Sainte-Madeleine (fol. 77), la chapelle Saint-Thomas du Manoir (fol. 77v) et Tombelaine (fol. 77v-78, fol. 121-121v). En outre, l'Ordinaire 46 (fol. 69) comme l'Ordinaire 216 (fol. 119) font mention de l'église paroissiale Saint-Pierre, située dans le village du Mont Saint-Michel.

Enfin, les deux manuscrits citent plusieurs abbés qui apparaissent dans la liste des abbés du Mont Saint-Michel des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>153</sup>. Le manuscrit 46 cite d'abord un abbé Jourdain (fol. 84), que l'on pourrait identifier avec l'abbé Jourdain du Mont, dont l'abbatit s'étendit de 1191 à 1212. Le manuscrit cite ensuite, dans la même phrase, un abbé Robert :

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 554-555.

<sup>152</sup> Robert de Torigni, *Chronique*, L. Delisle éd., Rouen, Le Brument-Métairie, 1872-1873, 2 vol. P. Bouet et O. Desbordes relèvent en particulier deux citations, t. 2, p. 255 (« *ista (...) per brachium sancti Auberti posuerunt super altare sancti Michaelis* ») et p. 262 (« *per brachium sancti Auberti sancto Michaeli super ipsius altare reddidit* »). In P. Bouet, O. Desbordes, *Les manuscrits du Mont Saint-Michel : Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, p. 241, note 53.

<sup>153</sup> Cf. Annexe 6 : « Index des noms de personnes cités dans les manuscrits 46 et 216 ».

deux abbés du Mont Saint-Michel portèrent ce nom, Robert de Torigni, abbé de 1154 à 1186, et Robert Jolivet, abbé de 1411 à 1444. La date de copie du premier ordinaire, dont on verra plus loin qu'il fut sans doute produit au XIV<sup>e</sup> siècle, semble désigner Robert de Torigni. L'Ordinaire 216 fait mention, au verso du folio 77, d'un abbé « P. » ; un seul abbé du Mont possède un nom commençant par cette lettre : Pierre Le Roy, abbé de 1386 à 1411. Le manuscrit cite encore, au verso du folio 173, un abbé Geoffroy, que l'on peut rapprocher d'un religieux dont l'abbatiate au Mont Saint-Michel commença en 1149 pour s'achever l'année suivante, et de l'abbé Geoffroy de Servon, abbé de 1360 à 1386. En dernier lieu, l'Ordinaire 216 cite, au folio 147, le nom de Robert, en associant ce personnage aux reliques de saint Laurent dont est alors décrite la fête : sans doute s'agit-il de l'abbé Robert de Torigni, qui fit en effet placer ces reliques dans un nouveau reliquaire, selon le récit qui est fait de cet événement dans sa *Chronique*<sup>154</sup>. En définitive, de nombreux éléments historiques et liturgiques montrent que ces deux ordinaires ont été copiés pour l'usage du Mont.

### c) Datation, lieu de copie et destinée des ordinaires

À quelle époque, et en quel lieu furent copiés les manuscrits 46 et 216 ? Qu'advint-il de ces livres dans les siècles qui suivirent leur copie ? La datation d'un ordinaire liturgique peut être fondée sur la considération de plusieurs éléments matériels et textuels : tout d'abord, sur l'étude d'un prologue ou d'un colophon qui mentionneraient un commanditaire – dont nous pourrions connaître les dates d'existence – ou l'époque de copie du manuscrit, ou encore sur l'analyse codicologique de la décoration du témoin étudié ou sur les résultats d'une comparaison paléographique entre le témoin et un manuscrit daté et localisé. En outre, nous pouvons tirer profit d'une étude du sanctoral de l'ordinaire, les dates de canonisation de saints et les dates d'introduction de dévotions et de fêtes de saints dans la liturgie pour l'usage de laquelle a été produit le manuscrit offrant un *terminus a quo*<sup>155</sup>, de même que les citations de noms de prince, d'évêques ou d'abbés dont nous connaissons les dates de règne, d'épiscopat ou d'abbatiate, ou l'identification au sein de l'ordinaire de passages empruntés à un manuscrit liturgique ou à un

---

<sup>154</sup> Robert de Torigni, *Chronique*, t. 1, p. 358.

<sup>155</sup> Victor Leroquais propose les « tableaux chronologiques » des fêtes cisterciennes, dominicaines, cartusiennes, clunisiennes, franciscaines, augustiniennes, carmélitaines, parisiennes, rouennaises et romaines, in V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Paris, 1934, p. XCVII-CXVII.

coutumier dont nous connaissons les dates de composition. Le *terminus ad quem* peut être fourni par la présence, dans le texte liturgique, de prescriptions dont nous connaissons, grâce aux statuts du chapitre qui en prit la décision, la date exacte d'établissement ; nous pouvons également trouver ce *terminus* dans les ajouts de secondes mains de fêtes de saints – lorsqu'il ne s'agit pas d'oublis manifestes – dont sont connues la date de canonisation ou la date d'introduction dans la liturgie de la maison religieuse, et dont le culte n'avait pas encore cours au moment de la copie du manuscrit. Enfin, il faut se garder de dater le texte d'un ordinaire à partir de la datation de son calendrier, qui a pu être copié avant ou après lui.

#### *Datation du manuscrit 46 d'Avranches*

Le sanctoral de l'Ordinaire 46 présente la fête de saint Thomas Becket (p. 18), canonisé en 1173, et son temporal la Fête-Dieu (fol. 77v), instituée en 1264, adoptée dans le diocèse de Rouen entre 1312 et 1318, et à Cluny en 1315<sup>156</sup>. Je relève également dans le manuscrit le nom de l'abbé Jourdain du Mont, dont l'abbatiate s'acheva en 1212. La date de 1264 pourrait donc constituer le *terminus a quo* de copie de l'Ordinaire 46.

L'étude paléographique et codicologique du manuscrit pourrait offrir un *terminus ad quem*. En premier lieu, comme je l'ai noté plus tôt, la lettre « a » revêt, dans le manuscrit, deux formes différentes : un premier type de « a » dont les deux compartiments sont séparés par un fil fin et dont le compartiment supérieur est à demi fermé par un fil fin, et un deuxième type de « a » de forme rectangulaire dont les deux compartiments sont séparés par un trait épais, et dont le compartiment supérieur est fermé par un trait de même épaisseur. Wolfgang Oeser désigne, dans son étude des lettres « a » des écritures *textualis formata*, ce deuxième type de « a » par l'expression « *Kasten-a* »<sup>157</sup>. Wolfgang Oeser a conçu une méthode de classement et de datation des écritures *textura* à partir de l'observation des variantes de ce « a » en boîte, catégorisant les « a » de la *textus quadratus*, de la *textus rotundus* et de la *semiquadratus*. En outre, il mit au jour sept variantes séparant la *textus rotundus* et la *semiquadratus*, « suffisamment formalisées et canonisées pour donner lieu à des emplois cohérents et

---

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. CV-CXV.

<sup>157</sup> Cf. W. Oeser, « Das « a » als Grundlage für Schriftvarianten in der gotischen Buchschrift », *Scriptorium*, t. 25, n° 1, 1971, p. 25-45. W. Oeser, « Beobachtungen zur Strukturierung und Variantenbildung der Textura. Ein Beitrag zur Paläographie des Hoch- und Spätmittelalters », *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde*, vol. 40, 1994, p. 359-439. D. Stutzmann, « Paléographie latine et vernaculaire (livres et documents) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [en ligne] <http://ashp.revues.org/1485>



homogènes par des scribes distincts les uns des autres, avec des lieux et périodes d'emploi »<sup>158</sup>. L'écriture du manuscrit 46 se rapproche de la variante IV décrite par Wolfgang Oeser : cette variante caractérise une écriture où le « a » en boîte se trouve à l'intérieur des mots et à la suite des lettres « c », « e », « r » et « t ». Cette variante du « a » peut se trouver en début de mot, s'inscrivant alors dans la variante IV-b, ainsi distinguée de la variante IV-a qui n'inclut que les cas où le « a » est relevé au sein d'un mot après les lettres citées. Wolfgang Oeser releva la variante IV dans des témoins manuscrits copiés après 1326 et jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle en Angleterre et en France, et jusque dans le deuxième tiers du XV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne, et au sud, à l'est et à l'ouest de cette région<sup>159</sup>. Or je vois que, dans le système d'écriture du manuscrit 46, la lettre « a » en boîte apparaît principalement à l'intérieur des mots, après les quatre lettres indiquées par Wolfgang Oeser, mais aussi en certains cas en début de mot, s'approchant ainsi beaucoup de la variante IV-b, l'écriture du manuscrit plaçant de la sorte sa copie durant le XIV<sup>e</sup> ou le XV<sup>e</sup> siècles. La considération d'autres aspects de l'écriture du manuscrit 46 permet de circonscrire cette datation : premièrement, la présence de nombreuses « lettres juridiques » dans ses pages, qui furent appliquées selon Patricia Stirnemann « aux majuscules et aux hastes de la première ligne d'écriture dans toute sorte de livre » au XIV<sup>e</sup> siècle, comme c'est le cas dans le manuscrit 46 (ainsi, sur le folio 47 du manuscrit)<sup>160</sup>. Ensuite, le premier ordinaire présente, sans que cela soit systématique, quelques « traits-de-cheveux », caractéristiques de manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle, qui prolongent avec finesse les parties inférieure et supérieure de plusieurs lettres.

Je propose, pour préciser encore la datation du manuscrit 46, de comparer la page 5 de ce manuscrit avec la page 265 du manuscrit 214, décrite dans le *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste* en page 81<sup>161</sup>, qui présente les « *Statuta nigrorum monachorum Rothomagensis Turonensisque prouinciarum* » (p. 265-352), « copie des statuts promulgués au chapitre général tenu à l'abbaye de la Couture du Mans en 1337 », dont le texte a été « écrit avant les additions, datées de 1344 à 1401, qui occupent le bas de la p. 335 et les p. 336-352 » selon les éditeurs qui datent de cette manière le fragment considéré de 1337-1344. Cette copie fut réalisée par un clerc d'Avranches à la demande de l'abbé du Mont Saint-Michel Nicolas Le Vitrier (1334 - 1360)<sup>162</sup>. La comparaison des deux

---

<sup>158</sup> *Ibid.*

<sup>159</sup> W. Oeser, « Das « a » als Grundlage für Schriftvarianten in der gotischen Buchschrift », p. 37-39. Cf. Planche 12-a : Bayerische Staatsbibliothek de Munich, lat. 705, fol. 43.

<sup>160</sup> P. Stirnemann, « La décoration », in *Lire le manuscrit médiéval*, P. Gehin dir., Paris, Armand Colin, 2013, p. 152.

<sup>161</sup> C. Samaran, R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine*, t. 7, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 81 (Planche LXXX).

<sup>162</sup> Cf. Avranches, BM, ms 214, p. 335. Il est mentionné, en page 335 du manuscrit, un abbé du Mont Saint-Michel nommé Nicolas. Or, Nicolas Le Vitrier fut le seul abbé à porter ce nom au XIV<sup>e</sup> siècle.

témoins montois révèle deux écritures très rondes, présentant de nombreux traits similaires (figures 4 et 5) : en premier lieu, une forme de « A » majuscule semblant ouverte, la première haste étant constituée d'un train fin reliant à la deuxième haste, droite et surmontée d'un rebroussement sinistroygre, une barre horizontale, ondulée et posée sur la ligne – si l'on regarde par exemple la ligne 23 du manuscrit 46 et la ligne 8 du manuscrit 214 (figures 6 et 7). En deuxième lieu, les deux témoins possèdent en commun des « a » minuscules souvent rectangulaire, comprenant deux compartiments séparés par un trait épais (figures 8 et 9). En troisième lieu, je relève dans les manuscrits des « d » onciaux identiques, des traits de fuite pareillement longs et fins (ainsi du trait s'échappant du pied gauche des lettres « x ») et une même ligature des lettres « s » et « t ». En dernier lieu, la lettre « P » majuscule est, dans les deux manuscrits, barrée par deux traits fins verticaux et comporte un point, posé au sein de la panse entre les deux barres verticales et la paroi droite de la boucle – si l'on observe par exemple la ligne 12 du manuscrit 46 et sur les lignes 1 et 4 du manuscrit 214 (figures 10 et 11).

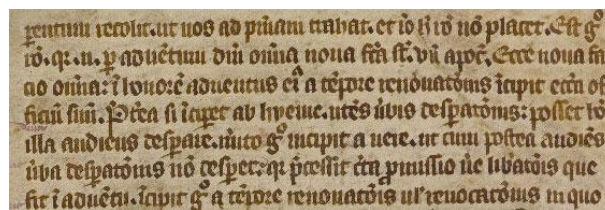


Figure 4 : Comparaison paléographique  
(Avranches, BM, ms 46, p. 5)

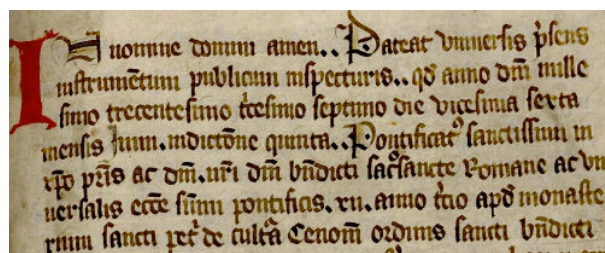


Figure 5 : Comparaison paléographique  
(Avranches, BM, ms 214, p. 265)



Figure 6 :  
Lettre A  
(ms 46, p. 5)



Figure 7 :  
Lettre A  
(ms 214, p. 265)



Figure 8 :  
Lettre A  
(ms 46, p. 5)



Figure 9 :  
Lettre A  
(ms 214, p. 265)



Figure 10 :  
Lettre P  
(ms 46, p. 5)



Figure 11 :  
Lettre P  
(ms 214, p. 265)

Si je ne peux conclure avec certitude à l'identité des deux écritures, j'observe que celles-ci sont cependant très proches. Le passage considéré dans le manuscrit 214 a été daté de 1337-1344 : il serait sans doute imprudent d'en déduire que l'Ordinaire 46 a été copié au cours des mêmes années, le copiste de l'un de ces manuscrits ayant pu recourir à un style d'écriture archaïsant ou avoir travaillé à la copie de manuscrits durant une période de plusieurs décennies ; néanmoins, les résultats de cette comparaison paléographique suggèrent que le manuscrit 46 a été copié au XIV<sup>e</sup> siècle, possiblement durant le long abbatiat de Nicolas Le Vitrier.

Les résultats de récents travaux d'analyse des encres d'un large corpus de manuscrits du Mont comprenant l'Ordinaire 46, réalisés dans le cadre du projet : « Analyse des parchemins, encres, pigments et liants des manuscrits du Mont Saint-Michel » dont l'un des objectifs est l'étude de la composition des encres des manuscrits montois, semblent étayer cette hypothèse<sup>163</sup>. Les résultats des analyses, réalisées entre janvier et avril 2019, ont été présentés le 11 juillet 2019 par Lucie Arberet (Centre de Recherche sur la Conservation – CRC) : l'analyse au moyen de la technique XRF<sup>164</sup> de l'encre noire du manuscrit 46, qui a porté sur quatre points du folio 118, révèle que cette encre est une encre ferro-gallique constituée à partir d'un mélange de sulfate de fer et de sulfate de zinc. Or ces encres « complexes » n'apparurent au Mont Saint-Michel qu'à partir de 1323. L'équipe du CRC n'a trouvé dans les manuscrits

---

<sup>163</sup> Le programme : « Analyse des parchemins, encres, pigments et liants des manuscrits du Mont Saint-Michel » est un Projet patrimoine écrit (2018-2019) co-porté et co-dirigé par Laurianne Robinet (Centre de Recherche sur la Conservation – CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle, Ministère de la Culture) et Stéphane Lecouteux (ville d'Avranches, CRAHAM).

<sup>164</sup> La technique XRF (*X-ray fluorescence*), ou spectrométrie de fluorescence, permet d'identifier au moyen de rayons X les composants primaires des sulfates métalliques (vitriols) constituant les encres ferro-galliques : cuivre, fer, zinc.

plus anciens, produits entre le VIII<sup>e</sup> siècle et 1322, que des encres ferro-galliques constituées d'un sulfate de fer très pur, sans autres sulfates métalliques. De plus, la teneur en zinc de l'encre noire du manuscrit 46 la rapproche des encres d'unités textuelles datées des années 1330-1360 (Avranches, BM, ms 211 ; Avranches, BM, ms 223) tandis que sa teneur en fer est comparable à celle d'unités textuelles copiées dans les années 1360-1370 (Avranches, BM, ms 158). Ces rapprochements sont à considérer présentement avec prudence, le projet « Analyse des parchemins, encres, pigments et liants des manuscrits du Mont Saint-Michel » étant en cours : un prochain élargissement du corpus de manuscrits devrait permettre aux chercheurs du CRC de préciser leurs premières conclusions<sup>165</sup>. Néanmoins, les résultats des analyses confirment d'ores et déjà que le manuscrit 46 fut produit au XIV<sup>e</sup> siècle, assurément après 1322, et très probablement entre 1330 et 1370.

#### *Datation du manuscrit 216 d'Avranches*

La datation de l'Ordinaire 216 pose des questions différentes de la datation de l'Ordinaire 46. En effet, trois mains principales sont intervenues dans la copie du deuxième ordinaire, possiblement à des époques différentes : la première main (main A), dont je relève les traits aux folios 3-23v, a produit les pièces liminaires que sont la roue pascale et la table de comput, le calendrier, le commun des saints et les listes des antiennes de l'Avent. La deuxième main (main B, désignée par la lettre « Y » dans le catalogue des mains allographes de l'édition numérique de l'ordinaire du Mont Saint-Michel) a copié le prologue, le temporal et le sanctoral de l'ordinaire, laissant cependant inachevées les deux dernières fêtes du sanctoral, poursuivies par une autre main : la main C (figure 12).

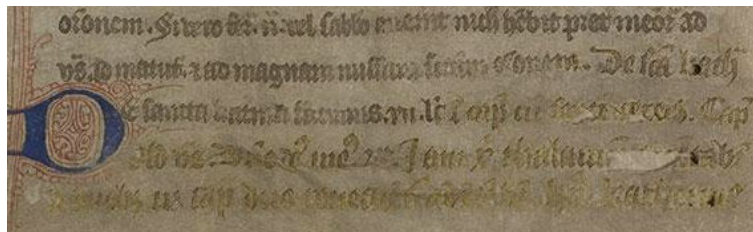


Figure 12 : passage de la main B à la main C (Avranches, BM, ms 216, fol. 180)

N'apparaît aucune solution de continuité entre la main (B) qui commence à écrire la fête de sainte Catherine et la main (C) qui en poursuit la copie.

<sup>165</sup> La prochaine campagne d'analyse des encres doit avoir lieu à la Bibliothèque d'Avranches en octobre 2019 : les résultats définitifs seront connus en mars 2020 et présentés à l'IRHT (CNRS) dans le cadre du séminaire d'Histoire des bibliothèques anciennes dirigé par Jérémy Delmulle.

On relève encore, au sein du manuscrit, d'autres mains médiévales, outre celles qui ont corrigé le texte liturgique : au folio 95, figure une copie, inexacte, d'un passage du Coutumier 214 d'Avranches, ainsi réalisée après la copie du coutumier en 1258. Au verso du folio 181, figure le texte de la fête de sainte Anne, copié à une date inconnue. On lit sur le verso du folio 182, brièvement décrite, une coutume du convent. Enfin, aux folios 183-184 figure le cérémonial de deux processions, partiellement recopié à partir du Cérémonial 214 d'Avranches, daté du XIV<sup>e</sup> siècle. De quelles époques rapprocher les mains A, B et C de l'ordinaire ? La main A peut être précisément datée grâce à la roue pascalle (fol. 3) et à la table de comput (fol. 4v), sur lesquelles apparaît une date de copie : 1432, et dans le texte de la seule table un nom de copiste : Jean Pesticus (fol. 4v : « *Anno millesimo quadringento triginta duo, in quo anno scripta fuit ista tabula, per manum Iohannis Pestrisci* »). Le nom de Jean Pesticus n'apparaît dans aucun autre manuscrit du Mont Saint-Michel ; de ce copiste, nous ne savons rien.

L'Annexe 3 du troisième volume de la thèse met en évidence l'existence de formes communes aux mains A et C, caractérisées par une lettre « A » majuscule dont la première haste, très fine, et la barre verticale sont sinistrogres et très accentuées et la partie supérieure des deux hastes est séparée ; par une lettre « a » minuscule toujours fermée, dans un premier caractère par un trait fin et dans un deuxième par un trait épais ; par une lettre « d » minuscule de type très arrondi, dont la haste est inclinée vers la gauche ; par une lettre « E » majuscule formée par un trait vertical très droit et un trait vertical courbé, barrés par un trait horizontal dextrogyre ; par une lettre « g » minuscule dont l'arrondi inférieur est ouvert ; par une lettre « h » minuscule dont la partie supérieure de la haste est fendue et dont un deuxième trait, légèrement courbé et relié au trait de fuite de la haste, descend sous la ligne ; par des lettres « I » et « L » majuscules dentelées ; par certaines lettres « p » et « q » minuscules dont le pied de la hampe est fendu en sabot ; par une lettre « S » majuscule dont les deux extrémités s'ouvrent, au milieu de la lettre, en deux traits droits ; et par une lettre « u » formée en « v » en début de mot<sup>166</sup>. La comparaison présentée en annexes met également en évidence un système abrégatif commun aux mains A et C dans le tracé de quatorze abréviations par contradiction, suspension ou signes abrégatifs, dont un même « et » tironien barré et un « 9 » tironien identique ; ainsi que des réactions graphiques identiques au sein des groupes de lettres « c – l », « s – s », « s – t », « d – e », « c – i », « p – o » et « d – o ». Cette comparaison paléographique

---

<sup>166</sup> La comparaison des mains A et C est présentée dans le troisième volume de la thèse. Cf. Annexe 3 : « Comparaison paléographique des folios 4v et 180 du manuscrit 216. »

suggère une identité des mains A et C : ainsi, les deux dernières fêtes du sanctoral ont sans doute été copiées vers 1432 par Jean Pesticus.

La main B a écrit le texte de la fête de saint Chrysogone, puis l'intitulé de la fête de sainte Catherine (« *De sancta Katerina facimus* »), laissant inachevé, pour une raison mystérieuse, le texte de cette fête. Jean Pesticus a ensuite poursuivi et terminé, sans avoir effacé par grattage un texte préexistant, la copie de cette fête qui s'étend sur le verso du folio 180 et sur les trois premières lignes du folio 181, puis ajouté à sa suite la fête de saint Saturnin, qui clôt le sanctoral. Il est peu plausible que le manuscrit 216, copié pour accompagner le culte et rendre compte d'innovations liturgiques, ait été laissé inachevé pendant plusieurs années. En outre, la fête de saint Saturnin, citée dans des calendriers montois datés du XIII<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 42, fol. 7v ; Avranches, BM, ms 39, fol. 32) et présente dans le sacramentaire gélasien franc et dans le sacramentaire grégorien, ne peut avoir été copiée dans l'ordinaire au titre d'une novation du sanctoral postérieure à la copie du reste du livre. L'Ordinaire 216, vraisemblablement achevé vers 1432, peut de cette manière être daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et plus précisément de l'abbatiate de Robert Jolivet (1411-1444). L'écriture de la main B ainsi que plusieurs éléments présents dans le temporel et le sanctoral de l'ordinaire étayent cette hypothèse et permettent d'avancer un *terminus a quo* : en premier lieu, je propose de rapprocher, grâce aux planches du *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, l'écriture de la main B d'un témoin liturgique manuscrit daté de 1426, conservé dans la Bibliothèque municipale de Tours sous la cote 438 et copié par Jean Albi, recteur de Plougastel<sup>167</sup>. Le catalogue offre à la comparaison le folio 11 du manuscrit de Tours : le comparant avec le folio 29 du manuscrit 216, je relève dans les deux manuscrits une même lettre « I » majuscule dentelée (figure 13), deux mêmes formes de « a » - un « a » en boîte, placé en tête ou en milieu de mot, et un « a » comprenant un compartiment inférieur clos et un compartiment supérieur ouvert - (figures 14 et 15), une lettre « g » identique dont l'arrondi inférieur, sinistrogre, est ouvert et anguleux (figure 16), un même « d » oncial (figure 17), une lettre « u » identiquement tracée sous la forme « v » en début de mot (figure 18) ou une même ligature des lettres « s - t » (figure 19), permettant de rapprocher la copie du deuxième ordinaire des années 1420-1430. L'écriture du manuscrit 438 de Tours comporte cependant, à la différence du manuscrit 216, de très nombreux « traits-de-cheveux ». Les images suivantes ont été photographiées dans l'Ordinaire 216 (fol. 29).

---

<sup>167</sup> C. Samaran, R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine*, t. 7, p. 365 (Planche CVII).



Figure 13 :  
Lettre I



Figure 14 :  
Lettre A



Figure 15 :  
Lettre A



Figure 16 :  
Lettre G



Figure 17 :  
Lettre D



Figure 18 :  
Lettre U



Figure 19 :  
Ligature S - T

En deuxième lieu, la présence dans le temporel de l'ordinaire de la Fête-Dieu (fol. 86v) et dans son sanctoral des fêtes de saint Thomas Becket, canonisé en 1173 (fol. 36v), de saint Louis, canonisé en 1297 (fol. 155) et de saint Augustin, canonisé en 1298 (fol. 155v), désigne un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle ou du XV<sup>e</sup> siècle. En troisième lieu, comme l'a relevé dom Lemarié, la mention au verso du folio 77 d'un abbé « P. » ne peut faire référence qu'à l'abbé Pierre Le Roy, seul abbé du Mont dont le nom commence par cette lettre : le manuscrit a donc bien été copié après 1386, année de commencement de son abbatiat<sup>168</sup>.

Selon toute hypothèse, une période d'un siècle ou d'un demi-siècle a séparé la copie des manuscrits 46 et 216. Un tel intervalle entre la copie des ordinaires d'une maison religieuse ne semble pas inconcevable : Jean-Baptiste Lebigue observe ainsi une période équivalente entre la copie du deuxième ordinaire de la cathédrale d'Amiens en 1291 et la copie du troisième ordinaire amiénois quarante-six années plus tard, en 1337<sup>169</sup>.

#### *Lieu de copie du manuscrit 46 d'Avranches*

Pas plus que de mentions de commanditaire et de date de copie, les deux ordinaires ne recèlent de mentions de lieu de copie. En outre, aucun livre de compte ou catalogue médiéval ne peut

---

<sup>168</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 307.

<sup>169</sup> J.-B. Lebigue, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 229, n° 3, 2012, p. 349-373.

apporter cette information. La nature liturgique de ces deux manuscrits et la précision des détails qu'ils livrent sur l'espace de l'abbaye et les pratiques liturgiques de la communauté suggèrent cependant qu'ils furent sans doute copiés au sein de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Selon l'expertise de Patricia Stirnemann, la qualité du parchemin, sale et pelucheux, et l'encre brune du manuscrit 46 l'éloignent d'ateliers méridionaux, ce type d'encre se retrouvant davantage dans l'aire septentrionale ; l'utilisation d'une encre violette pour la réalisation de certains motifs de décoration observés en de très nombreux endroits de l'ouvrage, comme aux pages 5, 18, 22, 24, 27 ou 29, éloigne également le manuscrit des ateliers parisiens ; les longues projections qui prolongent les filigranes vers le haut et dans le bas des pages, comme en page 5, rappellent des usages anglo-normands de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>170</sup> : le manuscrit 46 a ainsi pu être copié en Normandie.

#### *Lieu de copie du manuscrit 216 d'Avranches*

La décoration de l'encadrement qui figure au folio 27 de l'Ordinaire 216 ne laisse de surprendre par la profusion de fleurettes et de feuilles de vigne qui affleurent ses colonnes et le dragon bleu et rouge qui rugit à son sommet. D'aucuns ont noté le style parisien de ces éléments décoratifs, qui apparaissent également dans le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de la Bibliothèque de Maredsous, copié pour l'usage du Mont Saint-Michel : on retrouve en effet de semblables feuilles de vigne bleues et dorées, soutenues par des tiges de couleur bleue, dans le manuscrit Lyon, BM, ms 742 (648), copié vers 1380-1395 à Paris<sup>171</sup>, et dans le manuscrit Paris, BnF, ms fr. 10135, produit à Paris vers 1370-1375 pour le roi Charles V<sup>172</sup>. Ce même manuscrit (fol. 343), ainsi que le manuscrit Paris, BnF, ms fr. 2813, copié à Paris vers 1375-1380<sup>173</sup>, et le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 919, copié à Paris vers 1400-1410<sup>174</sup>, présentent des dragons de mêmes couleurs que le dragon montois du manuscrit 216, avec des cous souvent plus longs. Doit-on penser que l'Ordinaire 216 fut copié ou même seulement décoré dans un atelier parisien ? Certains manuscrits du Mont Saint-Michel comportent des inscriptions indiquant qu'ils furent achetés par des abbés du Mont

---

<sup>170</sup> P. Stirnemann, communication personnelle.

<sup>171</sup> La base numérique « Initiale » (IRHT-CNRS) présente la photographie d'un encadrement de page de ce manuscrit. In *Initiale : Catalogue des manuscrits enluminés*, F. Bougard (dir.) 2014-1019 [en ligne] <http://initiale.irht.cnrs.fr/codex/2482>

<sup>172</sup> La bibliothèque électronique « Gallica » (BnF) présente des images numériques de ce manuscrit. Cf. en particulier (fol. 343) : *Gallica*, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84525476/f693.item>

<sup>173</sup> *Ibid.*, (fol. 63v) in *Gallica* [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84472995/f134.item>

<sup>174</sup> *Ibid.*, (fol. 48) in *Gallica* [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b520004510/f123.item>



Saint-Michel dans des ateliers extérieurs à l'abbaye : ces inscriptions mentionnent l'abbé Robert Jolivet dans le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 73<sup>175</sup>, et son prédécesseur Pierre Le Roy dans les manuscrits 33<sup>176</sup>, 53<sup>177</sup>, 54<sup>178</sup>, 55<sup>179</sup>, 127<sup>180</sup> et 222<sup>181</sup> de la Bibliothèque d'Avranches<sup>182</sup>. Comme l'a relevé Geneviève Nortier, le texte du manuscrit 211 d'Avranches porte en outre mention d'un manuscrit copié à la demande de Pierre Le Roy dans un atelier parisien ; il s'agit d'un missel à l'usage du Mont Saint-Michel : « *Dedit ecclesiam nobile missale serviens ad magnum altare quod fieri fecit Parisiis* » (fol. 79). Bien qu'il semble étonnant que les moines du Mont Saint-Michel aient accepté de se défaire d'un ordinaire liturgique pour le donner à un atelier parisien pour qu'il y soit décoré ou qu'il y serve de modèle pour la copie d'un nouvel ordinaire, on pourrait penser que l'Ordinaire 216 a été copié ou seulement décoré à Paris. Cependant, le manuscrit a sans doute été copié vers 1432, et les dragons disparurent des usages des ateliers parisiens vers 1410-1420<sup>183</sup>. Il est ainsi difficilement pensable que le manuscrit 216 ait été copié et décoré à Paris dans les années 1430, par exemple à la demande de Robert Jolivet qui s'installa dans cette ville en 1411, car le décor du manuscrit aurait alors été différent. On peut en revanche penser que le manuscrit a bien été copié au Mont Saint-Michel, son décorateur imitant, avec retard, la décoration d'un manuscrit copié à Paris et entré dans les collections de l'abbaye normande quelques décennies plus tôt. Ainsi, comme l'a noté Stéphane Lecouteux, le folio 80 du manuscrit 33 d'Avranches, copié à Paris en 1391 par Jean Cachelart et donné aux moines par l'abbé Pierre Le Roy comme le révèlent deux inscriptions médiévales<sup>184</sup>, comporte

<sup>175</sup> « *Iste cronice sunt Roberti abbatis Montis Sancti Michaelis in periculo maris empte per eum anno Domini millesimo quadringentissimo tricesimo octavo* ». Cf. J.-J. Desroches, « Notice sur les manuscrits de la bibliothèque d'Avranches », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, vol. XI, Paris, Derache, 1840, p. 155.

<sup>176</sup> Fol. 1 : « *Istum librum compillatum a Io. de Hysdignio super Marchum et ad Thitum acquisiuit frater Petrus Regis abbas huius loci, quem isti monasterio contulit, et ipsum in libraria ad usum et utilitatem omnium fratrum reponi uoluit.* » Fol. 79v : « *Ego Iohannes Cachelart, bacheler in decretis, perscripsi et compleui istam praesentem lecturam pro reverendissimo in Christo patre ac domino magistro Petro Regis, diuina prouidentia abbate Beati Michaelis in Monte Tu[m]ba, anno Domini millesimo trecentissimo nonagesimo primo. Deo Gratias.* »

<sup>177</sup> Fol. 3 : « *Istum librum Origenis acquisiuit frater Petro Regis, abbas Montis Sancti Michaelis, quod isti monasterio contulit, et ipsum in libraria communi ad usum et utilitatem omnium fratrum reponi uoluit.* »

<sup>178</sup> Fol. 176v : « *Istum librum acquisiuit frater Petrus Regis, abbas huius loci quod isti monasterio contulit et ipsum in loco communi ad usum et utilitatem omnium fratrum reponi uoluit.* »

<sup>179</sup> Fol. 1 : « *Istum librum Origenis acquisiuit frater Petrus Regis, abbas huius loci, quod isti monasterio contulit, pro salute anime sue et suorum et ipsum in loco communi ad usum omnium fratrum reponi uoluit.* »

<sup>180</sup> Fol. 1 : « *Istum librum scribi fecit frater P., abbas Montis.* »

<sup>181</sup> Fol. 1 : « *P., abbas monasterii Montis Sancti Michaelis, a magistro Symone, bedello facultatis Decretorum, anno millesimo trecentissimo quindecimo, XVIII die mensis ianuarii.* »

<sup>182</sup> Cf. M. Bourgeois-Lechartier, « À la recherche du scriptorium de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 2 : *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, R. Foreville (dir.), Paris, Lethielleux, 1993, p. 171-202. G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, p. 74-75. Fichier de Codicologie de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS-Paris).

<sup>183</sup> P. Stirnemann, communication personnelle.

<sup>184</sup> Avranches, BM, ms 33, fol. 1 : « *Istum librum compillatum a Io. de Hysdignio super Marchum et ad Thitum acquisiuit frater Petro Regis abbas huius loci, quem isti monasterio contulit, et ipsum in libraria ad usum et utilitatem omnium fratrum reponi uoluit.* » Fol. 79v : « *Ego Iohannes Cachelart, bacheler in decretis, perscripsi*

un dragon de couleurs rouge et bleue ainsi qu'un demi-encadrement s'épanouissant en tiges bleues et en feuilles de vigne rouges, bleues et dorées<sup>185</sup> : la décoration de ce manuscrit aurait de la sorte pu servir de modèle au manuscrit 216.

### *Destinée des manuscrits 46 et 216 d'Avranches*

L'absence de toute main moderne parmi les mains qui corrigèrent les deux ordinaires suggère que ces manuscrits cessèrent d'accompagner la liturgie après le XV<sup>e</sup> siècle. La restauration de leur reliure au XVII<sup>e</sup> siècle, la présence de notes mauristes reliées avec les feuillets du manuscrit à la fin de l'Ordinaire 216 et l'inscription d'une cote mauriste sur leur premier folio montrent que les deux manuscrits furent transportés, au plus tard après l'introduction de la réforme de la congrégation de Saint-Maur dans la vie de l'abbaye, dans la bibliothèque et qu'ils avaient encore pour les moines une valeur historique et liturgique, puisqu'ils les mentionnèrent dans leurs inventaires et utilisèrent en outre au moins une partie de leur contenu pour recomposer deux processions liturgiques en l'année 1672, comme on le verra plus loin.

L'histoire des manuscrits 46 et 216 dans les siècles qui suivirent le XV<sup>e</sup> siècle peut être connue grâce à leurs cotes anciennes. Le manuscrit 46 comprend quatre cotes anciennes : une première cote répétée sur le dos et le plat intérieur de l'ouvrage (« 134 »), une deuxième cote inscrite sur le plat intérieur (« 4.0.75 »), une troisième cote inscrite sur la première page (« n.215 ») et une dernière cote indiquée sur le dos (« 2543 »). Le manuscrit présente également plusieurs marques d'estampillage de la Bibliothèque publique d'Avranches, appliquées sur le plat intérieur, la garde supérieure et le verso du folio 125. Le manuscrit 216 présente trois cotes anciennes : une première cote (« 35 ») et une deuxième cote (« 4.0.74 ») inscrites sur le plat intérieur, et une troisième cote inscrite sur le folio 5 (« n.213 »). Le manuscrit fut également frappé de plusieurs marques d'estampillage de la Bibliothèque d'Avranches, visibles sur le plat intérieur, le recto des gardes volantes supérieures, et sur les folios 1, 2, 3, 184 et 186. Un premier

---

*et compleui istam praesentem lecturam pro reverendissimo in Christo patre ac domino magistro Petro Regis, diuina prouidentia abbate Beati Michaelis in Monte Tu[m]ba, anno Domini millesimo trecentissimo nonagesimo primo. Deo Gratias ».*

<sup>185</sup> S. Lecouteux, « Jean de Hesdin, *Commentaires des épîtres de saint Paul et explications sur saint Marc* », in *Trésors du Moyen Âge. Les collections du Musée de Cluny en voyage*, cat. expo., Avranches, musée du Scriptorial (29 avril -20 août 2017), S. Lecouteux (dir.) [en ligne] <https://www.unicaen.fr/bvmsm/pages/archives/39.html> : « Originaire du diocèse de Quimper, Jean Cachelart était encore à cette époque un jeune étudiant au début de sa carrière de copiste. Il collabore ici avec un artiste talentueux, dont le style et le décor à feuillage et à dragon rappellent ceux du « maître du Policratique de Charles V », avec lequel il collabora à plusieurs reprises pour des commanditaires prestigieux proches de la cour royale au cours des années 1390. »

jeu de ces cotes date de l'époque moderne : si les cotes « 4.0.75 » et « 4.0.74 » ne figurent dans aucun catalogue connu, les cotes « n.215 » et « n.213 » apparaissent dans l'inventaire dressé par dom Bernard de Montfaucon dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (réparti entre le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 13074 – fol. 51-54 – et le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 13069 – fol. 216-220v et 222-2223) pour la préparation de la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, dans le deuxième tome duquel plusieurs manuscrits montois sont cités (p. 1356-1361). Les manuscrits 46 et 216 apparaissent dans les notes manuscrites du mauriste au verso du folio 219 du manuscrit Paris, BnF, ms lat. 13069 : on y trouve, à la suite de la référence « n.213 », la mention : « *In-4<sup>o</sup>, Ordinarium sive Ceremoniale hujus monasterii* », et à la suite de la référence « n.215 » la mention : « *In-4<sup>o</sup>, Ceremoniale seu directorium huius Monasterii* ». Les ordinaires apparaissent dans la *Bibliotheca bibliothecarum* sous des cotes et des descriptions identiques<sup>186</sup>. Les deux ordinaires étaient donc encore conservés au Mont Saint-Michel, dans la bibliothèque de l'abbaye, au XVII<sup>e</sup> siècle. L'état de la bibliothèque à l'époque moderne nous est également connu par d'autres sources mauristes, en particulier par l'inventaire réalisé par dom Anselme Le Michel en octobre 1639<sup>187</sup> : cet inventaire est présenté dans le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 13071 (fol. 107-114v) et dans le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 11777 (fol. 270-273) de la Bibliothèque nationale de France. Le manuscrit BnF, ms lat. 13071 ne mentionne pas d'ordinaire mais, sous la cote « Z3 » (fol. 114), un ancien cérémonial dans lequel Geneviève Nortier a vu l'Ordinaire 216<sup>188</sup> : cependant, cette cote étant absente des deux ordinaires, il me semble difficile de se prononcer à ce sujet.

Au lendemain de la Révolution, un décret des 2 et 4 novembre 1789 décide de la mise à disposition de la Nation des biens des ecclésiastiques. Le décret du 14 novembre 1789 exige des maisons religieuses qu'elles présentent le catalogue de leur bibliothèque. Les dépôts littéraires dans lesquels furent transportés les livres ainsi confisqués devinrent des bibliothèques publiques par un décret du 27 janvier 1794. Le 19 février 1790, le prieur du Mont Saint-Michel, dom François Maurice, fait part aux officiers du bailliage de la présence de 3256 livres imprimés, de trois atlas et de 290 manuscrits au sein de l'abbaye<sup>189</sup>. Les livres de la bibliothèque du Mont Saint-Michel sont transportés dans le dépôt public d'Avranches le 21 décembre 1791, où ils sont entreposés dans l'orangerie de l'évêché puis dans l'École centrale, dont le fonds de

<sup>186</sup> Montfaucon B., *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 2, Paris, Briasson, 1739, p. 1360.

<sup>187</sup> A.-M. Genevois, J.-F. Genest, A. Chalandon, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 1987, p. 118-119.

<sup>188</sup> G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, p. 93.

<sup>189</sup> M. Delalonde, « Petite histoire des manuscrits du Mont-Saint-Michel », in *Les manuscrits du Mont-Saint-Michel*, Caen, Art de Basse-Normandie, 1966, p. 22.

livres forme bientôt le fonds de la bibliothèque municipale créée en 1803<sup>190</sup>. À la suite des décrets du 20 mars 1790 et du 20 avril 1790 demandant aux districts d'inventorier les bibliothèques ecclésiastiques, le district d'Avranches relève, le 5 mai 1790, dans le fonds du Mont Saint-Michel transporté dans la ville : « 4819 volumes de différents formats, in fol., in 4°, in 8°, in 12 et in 16, imprimés ou manuscrits, brochés ou reliés tant en maroquin et veau qu'en parchemin, traitant du sacré et du profane. »<sup>191</sup> Le décret du 27 janvier 1794 (8 pluviôse an II) relatif aux bibliothèques publiques des districts suscita l'établissement d'un catalogue des livres conservés dans le dépôt du district d'Avranches, rédigé par les soins du commissaire Pinot-Cocherie sur des cartes à jouer, dont 2044 spécimens furent envoyés à Paris entre le 3 juillet 1795 (3 juillet 1795) et le 26 novembre 1795 (5 frimaire an IV)<sup>192</sup>. Le manuscrit 246 de la Bibliothèque d'Avranches conserve l'état préparatoire de ce catalogue, répertoriant le titre, le format et le nom de l'auteur des ouvrages, classés en différentes catégories – Jurisprudence, Théologie, Sciences et arts, Belles-lettres, Histoire. J'y relève au verso du folio 107, sous la référence « Théologie 175 », la mention : « *Ceremoniale et ordinarius Montis Sancti Michaelis. I volume. In-4°. Manuscrit, parchemin* ». Il est cependant difficile de savoir si cette description de manuscrit désigne l'Ordinaire 46 ou l'Ordinaire 216, le numéro d'ordre du catalogue (« 175 ») n'apparaissant sur aucun des deux manuscrits. Comme l'a relevé Nicolas Rodolphe Taranne, le manuscrit 46 reçut au XIX<sup>e</sup> siècle la cote « 2895 » et le manuscrit 216 la cote « 2923 » dans « l'ancien classement général des livres de la bibliothèque d'Avranches »<sup>193</sup>, cotes absentes du corps des deux ordinaires ; puis le manuscrit 46 la cote « 134 » et le manuscrit 216 la cote « 35 » dans l'ancien classement particulier des manuscrits de cette bibliothèque »<sup>194</sup>. Les Ordinaires 46 et 216 ont semble-t-il suivi le chemin du plus grand nombre de manuscrits du Mont Saint-Michel, entre leur citation dans l'inventaire de dom Montfaucon au XVIII<sup>e</sup> siècle et leur présence dans les catalogues de la Bibliothèque publique d'Avranches au XIX<sup>e</sup> siècle, sans que je puisse cependant recueillir à ce sujet de preuves tangibles, si ce n'est la mention relevée dans le catalogue de Pino-Cocherie qu'il est malaisé d'interpréter. La cote « 2543 » placée sur l'Ordinaire 46 échappe aux deux anciens systèmes de classement de la Bibliothèque

---

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>191</sup> M. Reulos, « La bibliothèque de l'abbaye d'après l'inventaire de 1790-1795 », *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, 1973, p. 15.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>193</sup> N.-R. Taranne, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. IV, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 560.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 561-562.

d'Avranches cités par Taranne. La cote actuelle des manuscrits 46<sup>195</sup> et 216<sup>196</sup> est utilisée par les catalogues modernes de L. Delisle et N.-R. Taranne (1872), H. Omont (1889), et C. Samaran et R. Marichal (1984). Les ordinaires ont fait l'objet d'une numérisation dont les images numériques sont présentées sur le site de la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*<sup>197</sup>.

#### d) Contenu des ordinaires

En son état actuel, l'Ordinaire 46 ne possède pas de calendrier ni de tables liminaires de pièces liturgiques. Cependant, la construction similaire des deux ordinaires montois, la disparition de folios à la fin et sans doute au début du volume, et la citation dans le cours du texte liturgique du premier ordinaire d'une table d'antiennes (ainsi, p. 11 : « *Tabula antiphonae* ») suggèrent que l'Ordinaire 46 put contenir, originellement, tables et calendrier. D'une part, la première page de l'ordinaire présente des traces de salissure, qui laissent penser que les feuillets du manuscrit furent conservés hors de toute reliure pendant plusieurs années avant d'être rassemblés sous la reliure mauriste, ce qui put conduire à la perte de cahiers au commencement comme à la fin du livre. D'autre part, j'observe sur cette même page des tâches d'encre rouge (lignes 7 et 8, ligne 18), qu'auraient pu imprimer un calendrier ou une liste de pièces sur les premières lignes du prologue – bien que ces tâches puissent également provenir de la réalisation de l'initiale présente au début du prologue et qui contient une couleur rouge.

L'ordinaire débute par un texte de prologue extrait du traité de théologie liturgique et allégorique de Guillaume Durand composé en 1286 : *Rationale divinatorum officiorum*. Le prologue du manuscrit comprend des passages extraits du premier et du deuxième chapitres du sixième livre de la somme théologique. Il s'étend de la première page du manuscrit à sa cinquième page. Suivant directement le prologue, le texte liturgique de l'ordinaire commence à la page 5, introduit par une formule écrite de seconde main : « *Incipit ordinarius in hoc*

---

<sup>195</sup> *Ibid*, p. 450. H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, E. Plon – Nourrit, 1889, p. 22. C. Samaran, R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine*, t. 7, p. 555.

<sup>196</sup> N.-R. Taranne, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. IV : *Arras, Avranches, Boulogne*, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 533. H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, E. Plon – Nourrit, 1889, p. 101-102. C. Samaran, R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine*, t. 7, p. 81.

<sup>197</sup> C. Jacquemard, M. Bisson (coord.), Caen, Centre Michel de Boüard - Pôle du Document numérique, *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, 2017 [en ligne] <https://www.unicaen.fr/bvmsm/>

*monasterio consuetus* ». Le temporel, première partie de l'ordinaire, se termine au folio 84. Le sanctoral du manuscrit débute par la fête de saint André sur le même folio, mais s'achève brutalement au verso du folio 125, au milieu de la fête de saint Laurent. Saint Laurent est fêté le 10 août : les cahiers comportant les fêtes des saints des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre ont donc disparu du manuscrit, sans que l'on en retrouve traces dans d'autres manuscrits montois reliés à l'époque mauriste.

L'Ordinaire 216 est introduit par une roue pascale (fol. 3), et une table de comput (fol. 4v) ici appelée : « *tabula Bede* » en référence aux considérations présentées par Bède le Vénérable dans son *De temporibus liber*. Comme le rappelle la légende de la table, la roue et la table, qui mettent en relation le nombre d'or et les lettres dominicales, étaient utilisées pour déterminer la date des fêtes mobiles (« *festas mobilia* »), c'est-à-dire les fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu<sup>198</sup>. La bibliothèque médiévale du Mont Saint-Michel contenait au moins trois manuscrits copiant ou commentant des livres de comput, auxquels pouvaient se référer les moines : les manuscrits 114, 135 et 236 de la Bibliothèque d'Avranches<sup>199</sup>. Le manuscrit 236, daté du XI<sup>e</sup> siècle, présente à partir du folio 88 un texte intitulé : « *Excerptiones de Beda super computum* », compilation de trois textes de Bède : *De temporum ratione*, *De temporibus*, *De natura rerum*, et une « table pascale correspondant au vingt-cinquième cycle décennovennal de Denys le Petit » (fol. 96v) ainsi qu'une table des « termes du Carême et de Pâques, pour les deux-neuf années d'un cycle » (fol. 97)<sup>200</sup>. Le manuscrit 114 (XII<sup>e</sup> siècle) contient des œuvres de Raban Maur : le *De institutione clericorum* (fol. 1) et le *Liber de computo* (fol. 98). Le manuscrit 135 décrit, aux folios 91 et 92, des « tableaux perpétuels ou valables pour un plus ou moins grand nombre d'années, contenant des lettres de comput » et des « tables dites de Gerland [de Besançon] »<sup>201</sup>. La roue comme la table présentent la date de 1432, et le texte explicatif de la table le nom de leur auteur, Jean Pesticus.

---

<sup>198</sup> À chaque jour de l'année était attribuée une lettre, le premier jour de l'année recevant la lettre A : ainsi, si ce jour était un samedi, tous les dimanches de l'année étaient désignés par la lettre B. Le nombre d'or permettait de rendre compte des dix-neuf âges du cycle lunaire. Jean-Baptiste Lebigue propose l'exemple suivant : « Prenons par exemple une année dont le nombre d'or est 5 et la lettre dominicale B : sachant que Pâques tombe le dimanche suivant la première pleine lune après l'équinoxe de printemps (21 mars), il faut rechercher la première incidence du nombre d'or de l'année (nouvelle lune) après le 7 mars. Le nombre d'or 5 tombe le 9 mars, donc la première pleine lune de printemps le 23 mars. La première incidence de la lettre dominicale B à partir de cette date est le 27 mars, où sera célébré Pâques cette année-là. » In *Initiation aux manuscrits liturgiques. École thématique : Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT - année 2003-2004, dirigé par Olivier Legendre et Jean-Baptiste Lebigue*, p. 152 [en ligne] <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>

<sup>199</sup> Alfred Cordoliani livre une étude approfondie de ces manuscrits, in : A. Cordoliani, « Les manuscrits de comput de l'abbaye du Mont Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 17, 1966, p. 55-65.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 62-63.

Le manuscrit comporte ensuite les pièces des Communs des saints : « *Tabula de communi sanctorum in tribus lectionibus* » (fol. 11-11v), présentant les antiennes des fêtes de martyrs, de confesseurs, d'abbés et de vierges, ainsi que les antiennes des fêtes à trois leçons célébrées durant le temps pascal (fol. 11v). Suit une liste des antiennes entonnées durant le temps de l'Avent (fol. 12-23v), commençant avec la quatrième férie de l'Avent : quelques lignes d'introduction indiquent que si la fête de la Nativité du Seigneur a lieu lors de la sixième férie, le samedi ou le dimanche de la semaine, on fera commencer la table à la quatrième férie de la semaine précédente, mais que si la fête est célébrée lors de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième férie, on fera débiter la table à la deuxième férie de la semaine précédente.

Comme on l'observe dans le manuscrit 46, le deuxième ordinaire présente ensuite, entre le folio 25 et le verso du folio 26, le texte du prologue identiquement emprunté au *Rationale divinorum officiorum* (chapitres 1 et 2 du livre VI), puis le temporal, qui s'étend du folio 27 au folio 94v, et le sanctoral qui commence au folio 97 et s'achève au verso du folio 181. Le folio 95, qui sépare ces deux unités liturgiques, comprend deux paragraphes traitant de la composition des repas suivant le degré de solennité des fêtes et les anniversaires présentés dans l'obituaire-pitancier, le premier paragraphe copiant partiellement un passage du Coutumier 214 d'Avranches (p. 6-7) et le deuxième paragraphe plusieurs lignes du premier ordinaire (fol. 84). Une main, qui n'est pas celle du rédacteur des pièces liminaires du manuscrit et des dernières fêtes du sanctoral ni celle du rédacteur du prologue, du temporal et de la plus grande partie du sanctoral, a copié sur le verso du folio 181 le texte de la fête de sainte Anne.

Deux notes closent le texte médiéval de l'Ordinaire 216 : une première note, inscrite sur le verso du folio 182, évoque l'heure de coucher des moines, qui intervient après le repas principal si l'on se trouve le Dimanche des Rameaux ou durant la période qui va de la fête de Pâques à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre), ou durant une fête à douze leçons au cours de la période allant de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix à la fête de saint Jérôme (30 septembre). La note évoque ensuite l'heure de lever matinal qui intervient, au cours de la période allant de la fête de saint Marc (pape, 7 octobre) jusqu'à la fête de Pâques au petit matin (« *ad primam matutinalem* »), en excluant de cette considération les fêtes à douze leçons, l'octave de la Dédicace du Mont Saint-Michel (23 octobre), la fête de saint Martin (11 novembre) et les fêtes de la Nativité et de l'Épiphanie. Les folios 183 et 184 présentent le cérémonial de la procession que conduisait le clergé d'Avranches jusqu'à l'abbaye du Mont le vendredi qui précédait la fête de Pentecôte et la procession qui menait les moines du Mont

jusqu'à la cathédrale d'Avranches le mardi suivant l'octave de la Pentecôte, processions décrites dans des termes différents dans le Cérémonial 214<sup>202</sup>.

Les moines mauristes du Mont Saint-Michel ont placé, à la fin du volume, sous la même reliure que le texte liturgique de l'ordinaire, deux pages de notes écrites en juin 1672 à l'encre sur du papier, qui reproduisent fidèlement le texte médiéval copié sur le folio 183 relatif aux deux processions citées plus tôt (fol. 185-185v), et donnent ensuite le récit de la préparation et de l'exécution d'une procession qui conduisit, suivant ce modèle ancien, l'évêque d'Avranches, Mgr Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé, son chapitre et quatre paroisses d'Avranches jusqu'au Mont Saint-Michel le 3 juin 1672, et d'une autre procession qui mena quelques jours plus tard les moines à Avranches, des notes mauristes identiques étant insérées dans le Cérémonial 214 aux pages 252-bis et 252-ter. Qu'est-ce qui encouragea les moines mauristes à s'intéresser à une coutume liturgique datant de l'époque médiévale ? On pourrait en retrouver l'intention dans une obligation morale : en 1672, et depuis 1635, le clergé d'Avranches avait perdu l'habitude de se rendre en procession au Mont Saint-Michel, à cause d'un conflit qui avait opposé la communauté des moines à l'évêque à la suite d'une procession sur le Mont en 1630 et aux excès auxquels s'était alors livré le clergé d'Avranches<sup>203</sup>. Or, lorsqu'en 1672 Mgr de Froulay, nouvellement sacré, voulut venir en procession au Mont, les moines acceptèrent, mais peut-être cherchèrent-ils, une fois les processions achevées, à justifier cette pratique auprès du Chapitre général de la congrégation (rassemblé à la fin du mois de mai et au début du mois de juin 1672 à Saint-Benoît-de-Fleury selon les notes mauristes et que ne purent donc consulter les moines au moment où était organisée la procession de l'évêque) en montrant sa conformité aux prescriptions médiévales<sup>204</sup>.

---

<sup>202</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 252-253.

<sup>203</sup> Y. Chaussy, « Le Mont Saint-Michel dans la congrégation de Saint-Maur », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 232-234.

<sup>204</sup> La présence de notes liturgiques d'époque moderne dans l'Ordinaire 216, comme dans le Cérémonial 214, pose la question de l'histoire de la liturgie du Mont Saint-Michel durant la période mauriste, et des recherches entreprises par les moines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour connaître et revivifier des pratiques anciennes remontant au Moyen Âge. L'abbaye du Mont, qui entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1622, partagea avec les autres maisons de la congrégation une liturgie en partie unifiée par le concile de Trente et par la publication du bréviaire mauriste de 1645 (et dans une moindre mesure par celle du second bréviaire mauriste de 1787, peu appliqué en raison de la Révolution), de recueils de chants et d'un sanctoral destinés à toute la congrégation, mais posséda également un propre liturgique dont l'étude s'avérerait précieuse pour la connaissance de la vie monastique du Mont durant la période moderne. Dans la perspective de telles recherches, de quelles sources disposons-nous aujourd'hui ? Des écrits du mauriste dom Thomas Le Roy étudiés et édités par Marie Bisson en 2015, des travaux du mauriste dom Edmond Martène étudiés par Mgr Martimort, des inventaires de reliques montoises de dom Thomas Le Roy et de dom Jean Huynes, d'un exemplaire du bréviaire de 1645 originaire du Mont d'après le chanoine Pigeon et conservé à Avranches dans le fonds Pigeon de la Bibliothèque municipale sous la cote FPI 830. Quelles sources pourrions-nous espérer retrouver dans des fonds anciens ? Principalement des calendriers, ainsi que des livres comme un Propre de l'office et un Propre de la messe (R. Amiet ne cite pas d'éditions du propre montois dans son répertoire, ce qui ne signifie cependant pas qu'aucun propre n'a été imprimé pour l'usage de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Cf. R. Amiet, *Missels et bréviaires imprimés. Supplément aux*



### 3. Les manuscrits 46 et 216 : des « ordinaires jumeaux » ?

Il n'est pas rare, dans l'histoire liturgique des abbayes et des diocèses, que plusieurs ordinaires aient été copiés pour l'usage d'un même lieu, parfois à plusieurs siècles d'intervalles, afin de rendre compte de tous les termes d'une codification nouvelle ou d'introduire plus de clarté dans la présentation de textes couramment corrigés par des ajouts marginaux ou interlinéaires. Jean-Baptiste Lebigue évoque, dans un important article consacré à la « législation des usages liturgiques au Moyen Âge », dont les ordinaires furent les supports principaux, plusieurs cas identiques<sup>205</sup>. Jean-Baptiste Lebigue y rappelle l'autorité normative qui qualifiait, aux yeux des religieux, à l'instar du texte principal des ordinaires, chaque amendement enregistré de seconde main dans ces livres, qui constituait pour eux un nouvel état des normes liturgiques, la correction régulière des ordinaires provenant directement de leur statut de « documents de la pratique, à la fois codes et registres coutumiers », qu'il fallait mettre à jour après chaque innovation liturgique<sup>206</sup> : un ajout marginal n'appelait donc pas une mise au propre immédiate de l'ordinaire pour assurer le respect de ses prescriptions même les plus récentes. La copie d'un nouvel ordinaire apparaissait cependant nécessaire lorsque le nombre de ces corrections secondaires devenait trop important pour permettre de nouveaux remaniements du texte de l'*ordo*, lorsque les innovations suscitées par une décision de l'abbé ou du chapitre étaient trop nombreuses pour être ajoutées sous forme de notes dans un ordinaire préexistant, ou encore

---

*catalogues de Weale et Bohatta, Propres des saints (édition princeps)*, Paris, CNRS, 1990), un cérémonial ou un rituel. Mais aussi des notes mauristes rédigées en réponse à une publication de la congrégation de Saint-Maur : *La Règle du B. Père S. Benoist avec les déclarations sur icelle, pour la Congrégation de Saint-Maur* (1701), dans laquelle nous lisons, au sein du commentaire du neuvième chapitre de la Règle de saint Benoît, un passage récemment commenté par dom Barbeau (T. Barbeau, « Présentation du Propre liturgique de La Chaise-Dieu », conférence organisée par les « Amis de l'abbatiale Saint-Robert », 24 septembre 2011 [en ligne] <https://www.abbaye-chaise-dieu.com/Presentation-du-Propre-liturgique.html>) : « Que s'il y a dans les monastères quelques cérémonies locales, reçues [sic] de longue main, on les transcrira avec les offices propres du monastère dans un cayer [sic], que l'on fera approuver par le chapitre général » (p. 79). Quels aspects de la liturgie montoise moderne chercherions-nous à reconstituer ? Les offices de saints locaux, l'utilisation d'éléments liturgiques médiévaux prélevés par les moines mauristes dans les manuscrits montois, les pièces liturgiques composées au sein de l'abbaye, l'organisation de l'espace liturgique, le cérémonial processionnel, les reliques vénérées, la composition du calendrier, le degré de solennité des fêtes, l'adhésion de la communauté montoise à certaines tendances spirituelles qui traversèrent l'histoire de la congrégation. Cf. M. Bisson, *Une édition numérique structurée à l'aide de la Text Encoding Initiative des textes montois de dom Thomas Le Roy : établissement critique des textes, recherches sur les sources, présentation littéraire et historique*, thèse de Littérature et Langues anciennes, université de Caen Normandie, 2015, 2 vol., 660 p. (dactyl.). H. Darré, « Dom Louis Geslu et la liturgie de la congrégation de Saint-Maur », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 43, n° 140 : *Mémorial du XIV<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Recueil de travaux sur le monastère et la congrégation de Saint-Maur*, 1957, p. 289-300. *Les cérémoniaux catholiques en France à l'époque moderne : Une littérature de codification des rites liturgiques*, C. Davy-Rigaud, B. Dompnier, D.-O. Hurel (dir.), Turnhout, Brepols, 2009. A.-G. Martimort, *La documentation liturgique de dom Edmond Martène. Étude codicologique*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, 1978.

<sup>205</sup> J.-B. Lebigue, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », p. 349-373.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 365.

lorsqu'une abbaye mère ou une cathédrale devait produire pour les maisons filles ou pour les églises du diocèse un livre résumant les règles suivies dans l'établissement principal<sup>207</sup>. Néanmoins, comme le souligne Jean-Baptiste Lebigue, l'ordinaire qui avait servi, au moins partiellement, de modèle pour la production d'un deuxième ordinaire ne perdait rien de sa « valeur prescriptive » après la copie du nouvel ordinaire, car il gardait traces de l'évolution des normes de la liturgie de l'établissement : l'auteur cite ainsi le cas d'un ordinaire copié pour l'usage de la cathédrale d'Amiens en 1291, qui continua à être corrigé et « resta enchaîné dans le chœur de la cathédrale jusqu'à l'époque moderne », malgré la copie d'un nouvel ordinaire en 1337<sup>208</sup>. L'article évoque également le cas « d'ordinaires jumeaux » copiés pour l'usage de la collégiale de Saint-Géry de Cambrai à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : « Pendant le demi-siècle qui suivit, des corrections similaires furent portées par les mêmes mains sur chacun des deux exemplaires. Cette reportation scrupuleuse manifeste l'autorité dont ils étaient investis conjointement, y compris dans la notification des statuts postérieurs à leur copie primitive »<sup>209</sup>. Apparaît ainsi un aspect essentiel de l'ordinaire, livre de codification liturgique voué non pas à défendre la mémoire d'un *ordo* primitif que rien ne devrait modifier, mais à enregistrer chaque nouvelle norme qui participait de l'évolution et de la composition de l'*ordo*, l'état du livre au moment précis de son utilisation, avec ses annotations nombreuses, important plus aux religieux que son texte originel. De ce fait la copie d'un nouvel ordinaire, qui pouvait répondre à des raisons diverses, n'enlevait rien à la valeur législative d'un ordinaire plus ancien que l'on pouvait continuer de corriger.

Il faut ainsi d'abord déterminer, dans le cas précis des Ordinaires 46 et 216, les raisons qui ont conduit à la copie d'un deuxième ordinaire : l'Ordinaire 216 témoigne-t-il de l'introduction dans la liturgie montoise de modifications nombreuses, marquant ainsi un « moment » historique de l'évolution de cette liturgie ? La raison de la copie de cet ordinaire pourrait-elle aussi résider, dans le cas où les deux manuscrits livreraient un texte identique, dans l'état matériel du manuscrit 46 et dans le nombre important de ses remaniements ? Je dois également chercher à élucider la relation liturgique des deux livres, au moyen de comparaisons liturgiques et d'une étude génétique de ces manuscrits : copié un siècle ou un demi-siècle après l'Ordinaire 46, l'Ordinaire 216 reproduit-il exactement la teneur du texte de son prédécesseur, ou ses prescriptions comportent-elles des nouveautés liturgiques ? Les rédacteurs de l'un et de l'autre ordinaire, qui présentent tous deux le *cursus* et le cérémonial des offices et de la messe,

---

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 364.

<sup>208</sup> *Ibid.*

<sup>209</sup> *Ibid.*

citent-ils les mêmes types de pièces et des rubriques aussi développées ? Peut-on déterminer jusqu'à quelle époque l'Ordinaire 46 fut corrigé malgré l'existence d'un deuxième ordinaire ? Peut-on déterminer si le premier ordinaire a servi de modèle à la copie du second ?

Quel est, en somme, le degré de parenté des deux ordinaires du Mont Saint-Michel ?

#### a) Étude comparative du *cursus* liturgique et des rubriques des ordinaires

En premier lieu, j'observe que les deux ordinaires respectent une structure semblable, adoptant pour prologue des extraits identiques du *Rationale diuinorum officiorum*, et décomposant pareillement le texte liturgique en deux parties, qui distinguent le temporal et le sanctoral. L'organisation interne du temporal et du sanctoral des deux manuscrits offre peu de différences : on note cependant, dans l'ordre des fêtes et des fêtes du temps de l'Avent, que l'Ordinaire 46 place la semaine de Quatre-temps, toujours célébrée après le troisième dimanche de l'Avent, à la suite de ce dimanche et l'Ordinaire 216 à la suite du quatrième dimanche de l'Avent ; et qu'en second lieu, les deux ordinaires ne citent pas dans un ordre identique la deuxième fête, la sixième fête et le samedi de la première semaine de l'Avent. Ces différences de structure ne révèlent cependant pas d'évolutions de l'*ordo* montois entre la copie des deux livres. Les variantes textuelles séparant les prologues des ordinaires relèvent par ailleurs principalement d'omissions, d'ajouts ou d'inversion de mots par le rédacteur du manuscrit 216 comme on le verra plus loin<sup>210</sup>.

La comparaison du *cursus* de pièces des deux ordinaires révèle des dissemblances plus significatives<sup>211</sup>. Un premier ensemble de comparaisons, portant sur les fêtes et les fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël, et sur les fêtes de saint Étienne, saint Jean, des Saints-Innocents, de saint Thomas Becket, saint André, saint Nicolas, saint Ambroise, saint Damase, sainte Lucie, saint Thomas apôtre, saint Félix, saint Hilaire, des saints Chrysante et Darie, et de la fête de la Conception de la Vierge, qui font l'objet de l'édition numérique, met en évidence 698 pièces citées dans l'Ordinaire 216 pour lesquelles l'Ordinaire 46 ne donne, pour les mêmes pièces dans le même contexte liturgique, aucune indication ; 208 pièces citées dans l'Ordinaire 46 pour lesquelles l'Ordinaire 216 ne donne, pour les mêmes pièces et dans le même contexte

---

<sup>210</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>211</sup> Cf. Annexe 7 : « Comparaison liturgique des manuscrits 46 et 216 ».

liturgique, aucune indication ; et vingt-quatre pièces pour le choix desquelles les deux ordinaires donnent une indication différente<sup>212</sup>.

Considérant avec plus de précision une fête appartenant à un autre contexte liturgique, la fête de l'Annonciation, j'observe que lors de la messe de cette fête les deux manuscrits partagent le choix de l'introït, du répons graduel, du trait, de l'évangile, du chant d'offertoire et du chant de communion et proposent les mêmes tropes du *Kyrie*, mais possèdent, en place de l'épître, deux leçons prophétiques différentes : l'Ordinaire 46 cite la pièce *Ecce virgo concipiet* (Isaïe 7, 14) et l'Ordinaire 216 la pièce *Egredietur virga* (Isaïe 11, 1). L'Ordinaire 46 ne présente pas la liturgie de la grand-messe du deuxième samedi, mais on peut penser que l'épître de la messe était également, à l'époque de copie du premier ordinaire, *Egredietur virga*, l'Ordinaire 46 possédant comme capitule (p. 8) cette même lecture lors de l'office de none. Cet exemple observé en la fête de l'Annonciation est représentatif des variantes qui distinguent le *cursus* des deux ordinaires : il n'arrive jamais que ces livres présentent des offices ou une messe en tous points différents, mais on relève dans le texte de nombreuses fêtes une ou deux pièces différentes dans la composition d'un office. Les deux ordinaires, s'ils ne sont pas « jumeaux », sont toutefois de très proches parents ; ce faisant, le manuscrit 46 se distingue du manuscrit 216 par la possession d'un fonds propre de pièces, qui n'étaient plus en usage au moment de la copie du deuxième ordinaire, ou du moins n'étaient plus positionnées aux mêmes places dans le *cursus* liturgique<sup>213</sup>. En deuxième lieu, la comparaison du *cursus* des deux ordinaires lors des fêtes et des fêtes qui font l'objet de l'édition numérique montre que les deux livres ne citent pas, dans des contextes liturgiques identiques, les mêmes types de pièces, témoignant d'une forme de spécialisation, ou plus vraisemblablement d'un deuxième ordinaire plus complet, décrivant des offices négligés dans le premier ordinaire : ainsi, au cours de ces fêtes et de ces fêtes, l'Ordinaire 46 cite précisément 145 oraisons et 97 hymnes, quand l'Ordinaire 216 cite

---

<sup>212</sup> Les pièces concernées, citées dans l'édition numérique sous forme de notes d'apparat, sont dans l'Ordinaire 46 les suivantes : antienne *Angelus* (none du deuxième samedi de l'Avent). Répons *Ierusalem surge* (procession lors du deuxième dimanche de l'Avent). Capitule *Stephanus autem* (vêpres de saint Étienne). Oraison *Ecclesiam tuam* (sexe et none de saint Jean). Oraison *Deus pro cuius ecclesia* (vêpres des Saints-Innocents). Epître *Dilectus Deo* (messe de saint Thomas Becket). Répons *Populus* (matines de saint Sylvestre). Verset *Notum fecit Dominus* (matines de la Circoncision du Seigneur). Hymne *Veni redemptor* (matines de l'octave de saint Étienne). Antienne *Ecce uidi agnum* (tierce de l'octave des Saints-Innocents). Antienne *Christus Deus noster* et oraison *Concede quesumus* (vêpres de l'octave des Saints-Innocents). Antienne *In principio* et antienne *Verbum caro* (matines de la vigile de l'Épiphanie). Oraison *Beate et gloriose* (sexe du samedi dans l'octave de l'Épiphanie). Oraison *Famulorum* (none du samedi dans l'octave de l'Épiphanie). Antienne *O Maria*, antienne *O beata infanzia*, verset *Benedictus qui uenit* (procession du dimanche dans l'octave de l'Épiphanie). Verset *Iustus deduxit* (laudes de l'octave de l'Épiphanie). Séquence *Letabundus* (messe de la fête de la Conception de la Vierge). Séquence *Clare sanctorum* (messe de saint Thomas apôtre). Oraison *Sanctis confessoris* (tierce de saint Hilaire).

<sup>213</sup> Cf. Annexe 7 : « Comparaison liturgique des manuscrits 46 et 216 » (3) « Pièces propres au manuscrit 46 (temps de l'Avent et temps de Noël) ».

276 oraisons et 90 hymnes. De même, le cérémonial semble, en certaines fêtes, plus longuement décrit dans le deuxième ordinaire. Ainsi en est-il des actions qui entourent la lecture de l'évangile lors de la grand-messe de la fête de saint Étienne : l'Ordinaire 216 présente longuement un véritable drame liturgique (fol. 34v)<sup>214</sup>, alors que l'Ordinaire 46 n'en fait pas état, ne citant ni les pièces ni le cérémonial de la messe – ne permettant pas de juger si ce drame était une nouveauté au moment de la copie du manuscrit 216 ou s'il était déjà joué quand fut produit l'Ordinaire 46. Enfin, il importe de noter l'existence de différences dans le contenu des rubriques des deux ordinaires : le cérémonial montois n'a pas, dans ces deux témoins, toujours le même aspect. Ainsi, lors des premières vêpres de la fête de la Conception de la Vierge, l'Ordinaire 216 (fol. 100v) signale que deux enfants diront le verset *Elegit eam*, alors que l'Ordinaire 46 indique seulement que ce verset sera lu par deux personnes (fol. 86v) ; corrigeant ce qu'il pensa peut-être être une omission, le rédacteur du deuxième ordinaire présente néanmoins une indication qui s'éloigne possiblement de la pratique qui avait cours lors de la copie du manuscrit 46. Dans une autre perspective, lors des trois journées des Rogations, la procession principale débute dans l'Ordinaire 46 après l'office de prime (fol. 68v-69v) et dans l'Ordinaire 216 après l'office de sexte (fol. 76v-77v).

De la sorte, il apparaît que la liturgie présentée dans les Ordinaires 46 et 216, bien que de semblable facture, témoignant en particulier d'importantes similitudes dans le choix des pièces, n'est pas en tous points identique dans les deux témoins : les deux ordinaires ne livrent pas un même état de l'*ordo* montois. Selon l'hypothèse de leur datation, et si je peux vérifier que l'état liturgique décrit par l'Ordinaire 46 est plus ancien que l'état décrit par le deuxième ordinaire, l'Ordinaire 46 présenterait les normes respectées sous l'abbatit de Nicolas Le Vitrier, qui empruntent sans doute une part de leurs règles à la liturgie qui avait cours sous l'abbatit de ses prédécesseurs, ainsi que les normes décidées par le chapitre après sa copie et ajoutées de seconde main au manuscrit. L'Ordinaire 216 présenterait le code liturgique en vigueur à la fin de l'abbatit de Pierre Le Roy, en grande partie hérité, on l'a vu, de l'*ordo* antérieur, ainsi que les amendements apportés à ce code postérieurement à la copie du manuscrit. En considération des différences liturgiques qui séparent les deux manuscrits, qui semblent cependant ne pouvoir rapprocher d'une manière décisive l'un ou l'autre ordinaire d'une tradition liturgique en tous points différente de celle qu'incarne l'autre ordinaire, il apparaît que la copie de l'Ordinaire 216 fut d'abord provoquée par des innovations liturgiques, en partie mentionnées dans les notes ajoutées de secondes mains dans l'Ordinaire 46 comme

---

<sup>214</sup> Cf. Partie I, chapitre 4 : « La sacralisation de l'espace ».

on le verra plus bas. Ces innovations liturgiques se concentrent, temporellement, entre la copie des deux ordinaires, c'est-à-dire sous les abbatiats de Geoffroy de Servon et de Pierre Le Roy, sans que l'on puisse précisément savoir si elles furent majoritairement le fait d'un seul des deux abbés, bien que le nom de Pierre Le Roy soit mentionné dans l'Ordinaire 216 (fol. 77v) au sujet d'une nouvelle prescription liturgique. L'état matériel ou le système graphique du manuscrit 46 a ainsi sans doute peu compté dans les intentions des rédacteurs du deuxième ordinaire.

D'autres analyses du texte et de la matérialité des deux manuscrits peuvent-elles permettre de fonder l'hypothèse d'une antériorité de l'état liturgique décrit dans l'Ordinaire 46 par rapport à l'état figuré par l'Ordinaire 216 ? Si le texte des deux ordinaires n'est pas exactement identique, que peut-on déduire par l'étude de leurs remaniements respectifs de leur degré de filiation : l'Ordinaire 46 put-il servir de modèle à l'Ordinaire 216 ?

#### b) Étude génétique des ordinaires

Si les prescriptions liturgiques des deux ordinaires ne sont pas toujours identiques, la parenté de ces manuscrits est évidente. J'ai noté la forte similitude de leur prologue et de l'organisation de leurs différentes unités liturgiques : ajoutons que plusieurs phrases sont exactement semblables dans les deux rédactions de l'ordinaire montois, témoignant soit de l'existence d'un modèle commun, soit de la dépendance de l'Ordinaire 216 envers l'Ordinaire 46, copié le premier. Comparons ainsi le texte d'une note, écrite de première main dans les deux manuscrits, qui suit les premières vêpres du premier dimanche de l'Avent, et montre des choix de termes identiques.

**Tableau 3 : Comparaison des Ordinaires 46 et 216 (organisation de l'année liturgique)**

Ordinaire 46 (p. 5)	Ordinaire 216 (fol. 27v)
« <i>Et notandum quod ab hac die usque ad Purificationem sancte Marie non facimus commemorationem de Trinitate uel de Cruce in conuentu neque ad uesperas neque ad matutinas. Ad uesperas tam in tribus quam in XII lectionibus <b>Ne timeas Maria</b> ; ad matutinas in tribus lectionibus <b>Angelus Domini</b>, in XII lectionibus <b>Spiritus Sanctus</b> ;</i>	« <i>Et notandum quod ab hac die usque ad Purificationem sancte Marie non facimus commemorationem de Trinitate nec de Cruce in conuentu neque ad matutinas de sancta Maria. Ad uesperas tam in tribus quam in XII lectionibus, <b>Ne timeas Maria</b> ; ad matutinas in tribus lectionibus antiphona <b>Angelus Domini</b> in XII lectionibus, antiphona</i>

<b>Ordinaire 46 (p. 5)</b>	<b>Ordinaire 216 (fol. 27v)</b>
<i>et hic ordo seruatur usque ad quartam feriam ieiunorum ; et tunc usque ad Natiuitatem Domini ad uesperas et ad matutinas tam in tribus lectionibus quam in XII dicetur antiphona <b>Missus est Gabriel.</b> »</i>	<i><b>Spiritus Sanctus</b> ; et hic ordo seruatur usque ad quartam feriam ieiunorum ; et tunc usque ad Natiuitatem Domini ad uesperas et ad matutinas tam in tribus lectionibus quam in XII dicetur antiphona <b>Missus est.</b> »</i>

En outre, lors du premier dimanche de l’Avent, les deux ordinaires invoquent avec les mêmes expressions des raisons identiques pour expliquer une action liturgique.

**Tableau 4 : Comparaison des Ordinaires 46 et 216 (explication de rites)**

<b>Ordinaire 46 (p. 7)</b>	<b>Ordinaire 216 (fol. 28v)</b>
<i>« Diaconus, antequam legat euangelium, infulam suam in modum stole humeris suis coaptet et huius ratio est quia qui prophetiam lecturus est deponit tamen capsulam in legendo ut notet completam esse prophetiam. »</i>	<i>« Dyaconus, antequam legat euangelium, infulam suam in modum stole humeris suis coaptet et huius ratio est quia qui prophetiam lecturus est deponit tamen capsulam in legendo ut notet completam esse prophetiam. »</i>

Les choix des rédacteurs de l’Ordinaire 216, en matière de composition du *cursus* et d’organisation des rites, sont parfois différents de ceux des rédacteurs de l’Ordinaire 46, le temporal du premier ordinaire comportant par ailleurs des extraits du *Rationale diuinorum officiorum* de Guillaume Durand que l’Ordinaire 216 ne possède pas, mais les deux manuscrits sont nés d’une même racine. L’étude des remaniements opérés de seconde main dans l’Ordinaire 46 semble étayer l’hypothèse selon laquelle le premier ordinaire a servi de modèle pour la copie du second : sur 172 corrections relevées dans l’Ordinaire 46 (vingt-six autres corrections sont des passages grattés qui n’ont pas fait l’objet d’une réécriture, et ne peuvent donc servir ces comparaisons<sup>215</sup>), 126 éléments remaniés, qu’il s’agisse de pièces ou de parties du cérémonial, sont présentés de première main dans l’Ordinaire 216<sup>216</sup> ; quarante-et-un

<sup>215</sup> Avranches, BM, ms 46, p. 5, 25, 26, 32, 34, 41. Fol. 43v, 47v, 56, 62v, 73v, 78v, 96, 97v, 98, 102v, 103, 104, 110v, 114, 114v.

<sup>216</sup> La liste suivante précise en quelles pages ou en quels folios ont été examinés les remaniements de l’Ordinaire 46 (A) et en quels folios ils apparaissent copiés de première main dans l’Ordinaire 216 (B), selon le système d’équivalence « A/B » : p. 5/fol. 27. P. 7/fol. 28v. P. 9/fol. 30. P. 9/fol. 30. P. 10/fol. 30v. P. 14/fol. 32v. P. 15/fol. 33v. P. 17/fol. 36v. P. 18/fol. 36. P. 18/fol. 37. P. 19/fol. 37. P. 19/fol. 37v. P. 22/fol. 39. P. 23/fol. 39v.

éléments ne sont pas cités dans le texte de l'Ordinaire 216<sup>217</sup> ; et cinq éléments sont à la fois corrigés dans l'Ordinaire 46 et dans l'Ordinaire 216, souvent par des mains différentes. Si le texte liturgique du premier ordinaire ne constitua sans doute pas l'unique source du deuxième ordinaire, il en est sans doute ainsi le modèle principal. Il semble de cette manière que le texte liturgique présenté dans l'Ordinaire 46 soit antérieur au texte présenté dans l'Ordinaire 216 : en effet, les corrections apportées à l'Ordinaire 46 proviennent sans doute de décisions de la communauté et non d'une recension de l'Ordinaire 46 sur l'Ordinaire 216, en raison des quarante-et-uns remaniements du texte du premier ordinaire absents du deuxième ordinaire. Il exista sans doute un ordinaire antérieur à l'Ordinaire 46, qui lui servit de modèle et lui légua plusieurs prescriptions anciennes (parmi lesquelles les règles concernant les anniversaires de l'abbé Jourdain et de l'abbé Robert de Torigni (fol. 84), qui mentionnent des religieux honorés au Mont Saint-Michel depuis la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, époques de leur décès), que ne cite plus l'Ordinaire 216, qui cependant fait encore référence à Robert de Torigni (fol. 147) pour rappeler l'origine d'une relique – mais on ne sait si cette phrase provient de l'Ordinaire 46, dont une partie du texte de la fête de saint Laurent a disparu.

Il semble que les moines aient continué, après la copie de l'Ordinaire 216, à utiliser l'Ordinaire 46 comme témoin des nouvelles codifications ajoutées de seconde main dans le deuxième ordinaire, hypothétiquement dans le cas où serait détruit et perdu le deuxième ordinaire ou par considération du caractère législatif, rappelé par Jean-Baptiste Lebigue, de l'Ordinaire 46. En témoignent les cinq remaniements signalés plus tôt observés à la fois dans l'Ordinaire 46 et dans l'Ordinaire 216 lors de la vigile de l'Ascension, de la sixième férie après le dimanche de la Pentecôte, et des fêtes de saint Wandrille, sainte Anne et saint Félix de

---

P. 26/ fol. 41. P. 26/ fol. 41-41v. P. 27/ fol. 41v. P. 27/ fol. 42. P. 27/ fol. 42. P. 27/ fol. 42. P. 27/ fol. 42v. P. 30/ fol. 44. P. 30/ fol. 43v. P. 31/ fol. 43v. P. 31/ fol. 43v. P. 31/ fol. 43v. P. 31/ fol. 44. P. 31/ fol. 44. P. 31/ fol. 44. P. 31/ fol. 44. P. 31/ fol. 44. P. 33/ fol. 45. P. 33/ fol. 45. P. 33/ fol. 45. P. 33/ fol. 45. P. 33/ fol. 45. P. 33/ fol. 45. Fol. 43v/ fol. 51. Fol. 44v/ fol. 52. Fol. 44v/ fol. 52v. Fol. 46/ fol. 53. Fol. 57v/ fol. 62v. Fol. 60/ fol. 65v. Fol. 62/ fol. 68v. Fol. 63v/ fol. 71. Fol. 65v/ fol. 73. Fol. 69v/ fol. 78. Fol. 69v/ fol. 78. Fol. 69v/ fol. 78. Fol. 69v/ fol. 78. Fol. 69v/ fol. 78. Fol. 71v/ fol. 80v. Fol. 75v/ fol. 84. Fol. 78/ fol. 88v. Fol. 78/ fol. 89. Fol. 82/ fol. 92v. Fol. 83/ fol. 93v. Fol. 84v/ fol. 97. Fol. 85v/ fol. 99. Fol. 86/ fol. 99v. Fol. 86/ fol. 100. Fol. 86v/ fol. 100. Fol. 86v/ fol. 100. Fol. 86v/ fol. 100. Fol. 86v/ fol. 100. Fol. 87v/ fol. 101v. Fol. 87v/ fol. 101v. Fol. 87v/ fol. 101v. Fol. 87v/ fol. 101v. Fol. 87v/ fol. 102. Fol. 87v/ fol. 102. Fol. 91v/ fol. 107. Fol. 92/ fol. 107v. Fol. 92/ fol. 108. Fol. 92/ fol. 108. Fol. 93v/ fol. 110. Fol. 93v/ fol. 110. Fol. 93v/ fol. 110. Fol. 93v/ fol. 110. Fol. 94/ fol. 110v. Fol. 94/ fol. 111. Fol. 96v/ fol. 113v. Fol. 97/ fol. 114v. Fol. 97/ fol. 115. Fol. 97v/ fol. 115v. Fol. 97v/ fol. 115v. Fol. 97v/ fol. 115v. Fol. 98/ fol. 115v. Fol. 98/ fol. 116. Fol. 98v/ fol. 117. Fol. 98v/ fol. 117. Fol. 98v/ fol. 117. Fol. 98v/ fol. 117. Fol. 98v/ fol. 117. Fol. 99/ fol. 117. Fol. 99v/ fol. 119. Fol. 100v/ fol. 120. Fol. 102v/ fol. 122v. Fol. 104/ fol. 124. Fol. 104/ fol. 124-124v. Fol. 104/ fol. 124-124v. Fol. 106v/ fol. 127. Fol. 107v/ fol. 128v. Fol. 110/ fol. 131. Fol. 110v/ fol. 131v. Fol. 112/ fol. 133v. Fol. 112/ fol. 133v. Fol. 112v/ fol. 134. Fol. 117/ fol. 138. Fol. 119/ fol. 140. Fol. 119/ fol. 140. Fol. 119/ fol. 140. Fol. 119/ fol. 140. Fol. 119v/ fol. 140v. Fol. 119v/ fol. 140v. Fol. 119v/ fol. 140v. Fol. 120/ fol. 141. Fol. 120/ fol. 141. Fol. 120/ fol. 141v. Fol. 125/ fol. 146. Fol. 125v/ fol. 146v. Fol. 125v/ fol. 146v. Fol. 125v/ fol. 146v.

<sup>217</sup> Avranches, BM, ms 46, p. 6, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 24, 25, 26, 27, 30, 34. Fol. 43, 60, 69v, 72, 78, 97v, 98, 113, 116v, 119v, 125, 125v.



Rome<sup>218</sup>. Toutes les corrections apportées au deuxième ordinaire ne sont cependant pas reportées sur le manuscrit 46, qui fut donc un jour abandonné par les moines du Mont Saint-Michel. Jusqu'à quelle date l'Ordinaire 46 fut-il corrigé par la communauté ? Il n'est pas possible de répondre avec précision à cette question, de même qu'on ne peut déterminer en quel lieu fut conservé, jusqu'à la fin du Moyen Âge, le manuscrit 46 après son abandon. Cependant, la fête de sainte Anne étant ajoutée de seconde main dans ce manuscrit, et cette même fête apparaissant de première main dans le calendrier de l'Ordinaire 216 copié en 1432, on peut affirmer que l'Ordinaire 46 fit l'objet de corrections jusqu'à cette date au moins. L'Ordinaire 46 ne semble pas avoir été conservé et corrigé après la copie de l'Ordinaire 216 pour servir de livre du chapitre, son texte liturgique ne décrivant que très partiellement l'office du chapitre<sup>219</sup>. Il ne semble pas non plus avoir été dévolu aux besoins des officiers du temporel, car on continua à y ajouter tardivement des éléments relevant de la pratique liturgique : cependant, le seul cas daté que l'on puisse ici considérer, l'office de la fête d'Anne, pose problème car on ne possède plus le texte de cet office tel qu'il fut copié à la fin du manuscrit 46, mais ce passage de l'ordinaire devait ressembler au passage copié sans doute à la même époque à la fin de l'Ordinaire 216 (fol. 181v).

---

<sup>218</sup> Vigile de l'Ascension : manuscrit 46, fol. 70 ; manuscrit 216 : fol. 78. Férie 6 après le dimanche de Pentecôte : manuscrit 46, fol. 75v ; manuscrit 216, fol. 84. Fête de saint Wandrille : manuscrit 46, fol. 119v ; manuscrit 216, fol. 141. Fête de sainte Anne : manuscrit 46, fol. 121 ; manuscrit 216, fol. 142. Fête de saint Félix de Rome : manuscrit 46, fol. 122 ; manuscrit 216, fol. 143.

<sup>219</sup> L'office du chapitre comportait un office des lectures et un chapitre des coupes. À Cluny, l'office des lectures était composé de la lecture des psaumes 115 et 129, de la lecture du martyrologe, de la lecture de l'homélie du jour ou d'un chapitre de la Règle de saint Benoît, et de la lecture du nécrologe. Cf. J. L. Lemaître, « *Liber capituli*. Le livre du chapitre des origines au XV<sup>e</sup> siècle », in *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, Fink, 1984, p. 626-648. J. L. Lemaître, « Les lectures de l'office du chapitre, une lecture sacrée ? », *Cahiers de Fanjeaux*, vol. 47, 2013, p. 243-264. A. Rauwel, « Note sur les usages liturgiques du chapitre », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 6, 2013 [en ligne] <http://cem.revues.org/12681> Le manuscrit Avranches, BM, ms 214, qui contient un calendrier, les coutumes de l'abbaye, un martyrologe, un cérémonial, un obituaire, la règle de saint Benoît, des leçons évangéliques ainsi que plusieurs documents juridiques, ces différentes parties constituant des unités codicologiques différentes, servit sans doute de livre du chapitre au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles.

## Chapitre 2 : La sacralisation du temps

L'écoulement du temps, en jours et en saisons, est interprété dans les sociétés chrétiennes dans une perspective liturgique pour la sanctification du temps et l'offrande de la Création à Dieu, et pour l'édification des fidèles par la commémoration des épisodes de la vie du Christ narrés dans les Évangiles. Cette interprétation religieuse du temps, dont l'organisation et le texte des ordinaires portent traces, se manifeste dans le jalonnement de la journée par la célébration régulière d'offices à différentes heures du jour et de la nuit et dans la juxtaposition de trois cycles liturgiques à l'année naturelle : le cycle du temporel, qui comprend les fêtes des cycles de Noël et de Pâques ; le cycle du sanctoral, qui contient les fêtes des saints, femmes et hommes que l'Église propose aux fidèles comme modèles de vie chrétienne et comme intermédiaires entre les vivants et Dieu ; et le cycle des anniversaires des défunts commémorés par les religieux et inscrits dans le nécrologe et l'obituaire – les anniversaires des ducs de Normandie, des archevêques de Rouen, des évêques d'Avranches et des abbés du Mont Saint-Michel sont mentionnés au folio 84 de l'Ordinaire 46 et au folio 95 de l'Ordinaire 216.

Le texte liturgique des deux ordinaires est précédé d'un prologue qui puise dans la pensée théologique de Guillaume Durand, évêque de Mende, la signification spirituelle des cycles du temporel, interprétation du temps et spiritualité liturgique qu'adoptèrent les rédacteurs de ces manuscrits. Les deux livres présentent ensuite les fêtes du temporel puis les fêtes du sanctoral, dont le calendrier du manuscrit 216 rend également compte.

### 1. Spiritualité liturgique des moines du Mont Saint-Michel

#### a) Le prologue des Ordinaires 46 et 216

Les ordinaires montois possèdent un prologue, qui occupe quatre pages et huit lignes dans l'Ordinaire 46 et quatre pages et dix-huit lignes dans l'Ordinaire 216<sup>220</sup>. Le prologue des deux livres est identique : il a été identifié par dom Lemarié comme provenant du premier chapitre

---

<sup>220</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des ms 46 et 216 d'Avranches ».

et du deuxième chapitre du Livre VI du *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand, évêque de Mende, important traité de théologie liturgique rédigé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>221</sup>. Je relève en outre dans le temporal des ordinaires la présence de trois autres extraits du *Rationale* : lors du premier dimanche de l’Avent dans les deux ordinaires, entre le samedi de la semaine de Quatre-Temps de l’Avent et l’office de la nuit la plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur (« *Proxima nocte ante uigilam Domini* ») dans le seul Ordinaire 46 et entre la messe matutinale et l’office des laudes de la Nativité dans le seul Ordinaire 46 : le premier passage est extrait du chapitre 3 du livre VI et prescrit l’adjonction de trois versets au premier répons des nocturnes du premier dimanche de l’Avent<sup>222</sup>. Le deuxième passage, extrait du chapitre 11 du livre VI, commence à la page 11 et se termine à la page 13 de l’Ordinaire 46<sup>223</sup>. Le troisième passage se trouve à la page 15 de l’Ordinaire 46 : il est issu du chapitre 13 du livre VI<sup>224</sup>.

La présence d’extraits du *Rationale* de Durand dans les ordinaires montois pose dès l’abord plusieurs questions. Pourquoi les rédacteurs choisirent-ils d’introduire, de manière répétée dans les deux ordinaires, le texte liturgique par un prologue : était-ce pour confier aux ordinaires leur perception de la liturgie dans ses dimensions chorale et cérémoniale mais aussi spirituelle et théologique ? Ou bien était-ce pour inspirer au lecteur une profonde déférence au moment de consulter les ordinaires, ou encore pour l’inviter à méditer sur la signification de l’acte liturgique et de l’exégèse liturgique opérée par les rédacteurs de ces manuscrits ? Les moines eurent-ils ainsi le désir d’inscrire au commencement des ordinaires, livres de législation liturgique par excellence, le sens théologique, le fondement scripturaire et la destination divine de leurs propres pratiques cultuelles ? On ne peut en effet penser que des passages du *Rationale* furent copiés au début du texte liturgique des ordinaires dans un unique mouvement d’imitation d’autres maisons religieuses, trois passages du *Rationale* se trouvant copiés au sein même du temporal des ordinaires, marquant de ce fait l’importance de ce traité pour les rédacteurs de ce livre. Ainsi, quelles informations peut-on déduire de ce choix de texte relativement à la spiritualité liturgique des moines du Mont et à la compréhension que ces hommes possédaient

<sup>221</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d’après les ordinaires et le cérémonial de l’abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 304. J’ai étudié le livre VI du *Rationale Divinorum Officiorum* à partir de l’édition suivante : G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), Turnhout, Brepols, 1998.

<sup>222</sup> Avranches, BM, ms 46, p. 6 : « *In solito more habet tres versus* ». Avranches, BM, ms 216, fol. 26 : « *In solito more habet tres versus* ».

<sup>223</sup> Avranches, BM, ms 46. Incipit : « *Porro notandum est ad ostendendum desiderium antiquorum patrum...* » (page 11). Explicit : « *...carnem assumpsit et in diluculo refurgens in panem angelorum transiuit* » (page 13). Cf. Annexe 5 : « Identification du *Rationale Divinorum Officiorum* de G. Durand dans le manuscrit 46 (transcription) ».

<sup>224</sup> Avranches, BM, ms 46. Incipit : « *Primo ut basis sit sub columpna innitente basi* » (page 15). Explicit : « *...qui propiciatorium tegunt seseque in propiciatorium uersis uultibus respiciunt* » (page 15).

de leur liturgie et en particulier du temps liturgique ? Que conclure de l'étude des extraits du *Rationale* copiés dans les ordinaires concernant l'activité intellectuelle des moines et le contenu de leur bibliothèque ?

Étudiant dix-neuf ordinaires liturgiques conservés à la Bibliothèque nationale de France et copiés entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, Jean Dufrasne n'observe dans ces manuscrits, comme il en rend compte dans la description de leur contenu, aucun texte de prologue. Ces livres débutent pour la plupart *ex abrupto* par un calendrier, par des listes de chants ou de formules liturgiques, ou par le texte du temporel<sup>225</sup> : le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 1206 contient un ordinaire copié pour l'usage de la cathédrale de Sens à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (fol. 39-78v), qui est précédé de différents textes d'autres époques : un rituel de l'hôpital Saint-Jacques de Melun, des fragments d'une épître de saint Paul, un obituaire de l'hôpital Saint-Jacques... Le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 1236 contient un ordinaire d'Arras de la fin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle (fol. 5-62v), dont le texte liturgique est précédé d'un « schéma des matines, laudes et prime », de préfaces, de prières dites aux différents offices de la journée, des « mémoires quotidiennes à vêpres et à laudes », des « livres bibliques utilisés à matines durant toute l'année, avec leurs *historiae* ». Le manuscrit Paris, BnF, ms lat. 2156 contient un ordinaire copié pour l'usage de Paris à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (f. 105-163v) : de même que l'Ordinaire lat. 1236, ce manuscrit est précédé de textes divers, traités et lettres, qui sont d'une époque antérieure (XII<sup>e</sup> siècle) et sans doute d'une autre unité codicologique que le texte de l'ordinaire. On y relève le *De vocatione gentium* de Prosper d'Aquitaine, des *Lettres* de Léon I, le *De ecclesiasticis dogmatibus* de Gennadius de Marseille, des *Lettres* et le *Ad Monimum* de Fulgence de Ruspe<sup>226</sup>. Nulle habitude médiévale n'obligeait ainsi les liturgistes à placer en tête des ordinaires un prologue : la présence d'un tel document au début des Ordinaires 46 et 216 témoigne donc d'une originalité de composition. Une seconde originalité montoise pourrait figurer dans le choix d'extraits du *Rationale* : aucune autre maison religieuse ne semble avoir voulu introduire le texte de son ordinaire par ce texte de Guillaume Durand. Selon les établissements, et peut-être également selon les époques, les prologues d'ordinaires n'ont, au vrai, pas le même statut : si le prologue des ordinaires du Mont devait soutenir la réflexion théologique des moines sur le sens de la liturgie, on lit ainsi dans les travaux de Georges Durand sur les ordinaires de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens qu'un ordinaire amiénois, copié entre 1197 et 1204, est

---

<sup>225</sup> J. Dufrasne, « Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », Paris, Institut supérieur de Liturgie, 1959.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 68, 101 et 135.

précédé d'un prologue qui explique les circonstances de copie du livre et les intentions de son commanditaire Thibault d'Heilly, évêque d'Amiens entre 1169 et 1204 :

« L'usage du chant ecclésiastique est venu de Rome à l'église d'Amiens par l'intermédiaire de la métropole de Reims, mais (...) la variété des temps et des solennités étant rarement en concordance, il y avait souvent tantôt de l'hésitation, tantôt du désaccord sur la composition et l'ordonnance de l'office divin. C'est pourquoi, par une délibération unanime, sur l'ordre de notre vénérable évêque Thibaut [sic], et par les soins de notre doyen Richard, nous avons travaillé au présent ouvrage en rassemblant en un livre les variétés de notre office d'après la diversité des temps dans le cours de l'année, où a été distribué ce qu'il faut dire ou accomplir dans notre église en chaque temps, et comment il les faut varier suivant les nombreuses éventualités des dimanches et des lunaïsons. Nous avons ajouté à la fin de l'ouvrage les règles générales qui valent toujours et qu'aucun événement ne peut changer. »<sup>227</sup>

Un deuxième ordinaire fut copié pour l'usage de la cathédrale d'Amiens en 1291, mais ne possède pas de prologue<sup>228</sup>. En 1337, fut rédigé un autre ordinaire, connu par une copie de 1760, qui reprend nombre des développements liturgiques introduits par l'ordinaire de 1291 et possède un prologue copié à partir du texte de l'ordinaire de 1197-1204 : dans le prologue de ce manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle cependant, les noms de l'évêque Thibault d'Heilly et du doyen du chapitre Richard de Gerberoy sont remplacés par les noms de Guillaume de Mâcon et de Hugues de Feuquières, respectivement évêque et doyen du chapitre au temps de la copie de l'ordinaire de 1291 dont l'évêque Guillaume de Mâcon fut le commanditaire et qui constitua le modèle de l'ordinaire de 1337<sup>229</sup>. Dans le cas des livres de la cathédrale d'Amiens, le prologue des ordinaires a donc pour rôle de faire mémoire de leurs commanditaires, pratique qui s'observe en ce lieu en 1197-1204 et en 1337.

Le prologue des ordinaires du Mont Saint-Michel est d'une nature toute autre : extrait d'un traité de théologie, il n'a pas été premièrement élaboré pour figurer au sein d'un livre liturgique. Par ailleurs, j'observe que le prologue des ordinaires montois est copié par la même main qui a écrit le texte liturgique et que ce prologue se termine chaque fois sur la page où commence le temporel : les passages du traité de Guillaume Durand conservés dans les manuscrits 46 et 216 constituèrent donc dès leur copie, et dans l'intention des rédacteurs des ordinaires, le prologue de ces livres.

---

<sup>227</sup> Prologue cité et traduit in *Ordinaire de l'église Notre-Dame Cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291)*, G. Durand (éd.), Paris, A. Picard, 1934, p. X.

<sup>228</sup> Amiens, BM, ms 184.

<sup>229</sup> *Ordinaire de l'église Notre-Dame Cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291)*, G. Durand (éd.), p. XII.

Les deux ordinaires du Mont présentent-ils un texte de prologue en tous points identique ? Le cas échéant, à quelle tradition textuelle du *Rationale Divinorum Officiorum* peut-on lier ces deux textes ? La comparaison des prologues révèle dix-sept lieux variants, dont la nature ne semble pas assez significative pour permettre de classer ces deux prologues dans des groupes variants différents, témoignant davantage d'erreurs de copie<sup>230</sup> : dans six cas (variantes 1, 5, 7, 13, 14 et 16), le deuxième ordinaire ajoute un terme à la version du premier ordinaire et en supprime entre un et quatre dans six cas (variantes 3, 8, 9, 10, 12 et 13). Dans les cinq derniers cas (variantes 2, 4, 6, 11 et 15), les ordinaires présentent des termes différents : ce dernier phénomène prend, dans le cas de la quinzième variante, la forme d'une simple inversion de mots : l'Ordinaire 216 livre la formule : « *Revocationis vel renovationis* » et l'Ordinaire 46 : « *Renovationis vel revocationis* ». Dans le cas de la quatrième variante, les deux ordinaires choisissent deux formes verbales proches : « *cantat* » dans l'Ordinaire 46 et « *cantantur* » dans l'Ordinaire 216. Dans les trois autres cas, s'ils ne sont pas exactement synonymes, les termes choisis dans les deux manuscrits sont de même nature et assurent les mêmes fonctions grammaticales.

**Tableau 5 : Variantes des prologues des Ordinaires 46 et 216**

Ordre	Paragraphe	Leçon de l'Ordinaire 46	Leçon de l'Ordinaire 216
1	3	<i>concordat</i>	<i>bene concordat</i>
2	5	<i>uero</i>	<i>enim</i>
3	7	<i>hyemis et deuiationis</i>	<i>hyemis</i>
4	8	<i>cantat</i>	<i>cantantur</i>
5	8	<i>siletur</i>	<i>sub siletur</i>
6	9	<i>fidelitatis</i>	<i>felicitatis</i>
7	9	<i>et in festis</i>	<i>diebus et in festis</i>
8	10	<i>resurrectionis et Gloria in excelsis</i>	<i>resurrectionis</i>
9	10	<i>cotidie dicit</i>	<i>cotidie</i>
10	10	<i>homo quasi</i>	<i>homo</i>
11	10	<i>Dei</i>	<i>omni</i>
12	11	<i>secundum quatuor</i>	<i>secundum</i>

<sup>230</sup> Cf. Annexe 4 : « Étude du prologue du manuscrit 46 et du manuscrit 216 », (1) « Collationnement du prologue du manuscrit 46 sur le manuscrit 216 ».

13	12	<i>quatuor</i>	<i>quatuor Christi</i>
14	12	<i>natiuitas</i>	<i>natiuitas actio</i>
15	12	<i>renouationis et reuocationis</i>	<i>reuocationis et renouationis</i>
16	12	<i>Natali</i>	<i>Natali Domini</i>
17	13	<i>enim</i>	

La comparaison des leçons des deux ordinaires et le nombre et la nature des variantes suggèrent que les deux prologues découlent d'une même source : le prologue du manuscrit 46 a ainsi pu servir, comme le texte liturgique de cet ordinaire, de modèle à l'Ordinaire 216, le rédacteur du second ordinaire ayant seulement apporté plusieurs corrections au texte du premier ordinaire en collationnant le texte de l'Ordinaire 46 avec une tierce version du traité de Guillaume Durand afin de copier le prologue de l'Ordinaire 216 dans une forme lui paraissant plus satisfaisante, sinon plus fidèle au texte de Guillaume Durand. L'observation suivante étaye cette hypothèse : dans le cours du texte du premier ordinaire, le mot « *fuit* » est barré et remplacé par la mention « *esset* » portée au-dessus de la ligne. Or ce même mot est choisi et copié de première main dans le prologue de l'Ordinaire 216, lors même que l'ensemble des témoins étudiés pour l'établissement d'une édition critique des prologues des ordinaires présente la leçon « *fuit* », la leçon « *esset* » semblant ainsi marginale dans la tradition textuelle<sup>231</sup> : les prologues des Ordinaires 46 et 216 sont donc extrêmement proches dans l'arbre des versions du *Rationale* ; plus encore, le texte du deuxième ordinaire dépend sans doute du texte du premier.

Suivant l'hypothèse d'une relation directe entre les deux prologues, le rédacteur du deuxième ordinaire dut avoir en sa possession une version partielle ou complète du *Rationale Divinorum Officiorum*, pour corriger le texte du prologue du deuxième ordinaire, dont l'étude me permettrait de conclure avec certitude sur ce point. Or les deux ordinaires ont sans doute été copiés au Mont Saint-Michel<sup>232</sup> : il me faut donc chercher trace du traité de théologie de Guillaume Durand au sein des manuscrits montois encore conservés. Aucun autre manuscrit montois aujourd'hui connu ne présente le *Rationale*. En outre, les inventaires de dom Bernard de Montfaucon et de Pinot-Cocherie ne mentionnent pas le *Rationale* : ainsi, s'il exista au Moyen Âge un témoin de ce traité dans l'abbaye, il avait déjà quitté le Mont au début du XVIII<sup>e</sup>

<sup>231</sup> *Ibid.*, deuxième paragraphe. Annexe 4 : « Étude du prologue du manuscrit 46 et du manuscrit 216 », (2) « Édition critique du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI ».

<sup>232</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».

siècle<sup>233</sup>. Les travaux de Geneviève Nortier sur les bibliothèques des abbayes bénédictines normandes nous apprennent par ailleurs que la communauté du Mont Saint-Michel bénéficia au XIV<sup>e</sup> siècle d'une donation anonyme de livres de droit, dont la liste est inscrite dans la marge de l'obituaire de l'abbaye<sup>234</sup> :

« *Uite eius pro defunctis, et dedit nobis libros qui secuntur Codicem, Digestum uetus, Digestum nouum, ... primum uolumen, Decretum, Decretales cum Sexto, Apparatus Iohannis Andree et Mandagoto, Sextum cum [Glosa ?] Iohannis monachi, Arca... Andree super Sextum, Clementine cum Apparatu J. Andree, Hostiensis in somma, Ius eius, Cupostolans, Repertorium Guillelmi Durand, Repertorium iuris quos habet prior erga se. Item unam bibliothecam cum duobus uoluminibus, unum Codicem, Digestum nouum, Digestum uetus et Institutes cum quadam somma de Fruscraris qui sunt in cartulario.* »<sup>235</sup>

D'œuvres de Guillaume Durand, seule la présence de son *Repertorium juris canonici* est donc attestée, de cette manière, au Mont Saint-Michel à l'époque de copie des Ordinaires 46 et 216, sans que l'on puisse retrouver traces du *Rationale* dont au moins quelques extraits durent être présents à l'abbaye pour la copie du prologue des ordinaires.

S'il est impossible d'étudier le modèle montois de ces prologues, à tout le moins peut-on chercher à placer ces textes dans un arbre de sources permettant de saisir plus précisément leur groupe d'appartenance parmi les familles textuelles mises en lumière par la critique. L'étude de Geneviève Nortier ne signale l'existence que d'un exemplaire du *Rationale Divinorum Officiorum* parmi les manuscrits encore conservés provenant de bibliothèques bénédictines normandes, desquelles aurait pu venir par échanges de livres la source du prologue des ordinaires : le manuscrit 190 (A 124) de la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen<sup>236</sup>. Daté du XIV<sup>e</sup> siècle, de grand volume (241 folios), ce manuscrit provient de l'abbaye de Jumièges. Je constate en comparant le prologue des ordinaires avec le texte conservé dans ce manuscrit de très nombreuses divergences<sup>237</sup>. Ainsi, les manuscrits 46 et 216 d'Avranches et le manuscrit 190 de Rouen possèdent seulement quatre leçons communes dans l'édition critique du *Rationale* proposée en deuxième partie de l'Annexe 4 – qui sont l'absence de titre en tête du deuxième chapitre du Livre VI, la leçon « *huius* » au paragraphe onze (contre « *huiusmodi* »

---

<sup>233</sup> Cf. B. de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 2, Paris, Briasson, 1739. Avranches, BM, ms 246.

<sup>234</sup> G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines en Normandie*, Caen, Société d'impressions Caron et Cie, 1966, p. 76, 96 et 212.

<sup>235</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 21, en date du 29 ou 30 janvier. Cité in G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines en Normandie*, p. 96.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 165 et 212.

<sup>237</sup> Annexe 4 : « Étude du prologue du manuscrit 46 et du manuscrit 216 », (2) « Édition critique du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI ».



dans les autres manuscrits cités dans l'édition de A. Davril et T. M. Thibodeau), la leçon « *ad* » (contre la leçon « *in* » dans les autres témoins) et la leçon « *audiens* » (contre la leçon « *audierit* » dans les autres manuscrits) dans le douzième paragraphe. En outre, la comparaison de ces trois versions normandes révèle près de cent-vingt lieux variants, le texte de Jumièges possédant en certains endroits des phrases entières absentes du prologue des ordinaires. Les versions montoise et gémétique du *Rationale* n'appartiennent donc pas au même groupe variant : le texte copié pour les moines de Jumièges ne peut constituer l'une des sources du prologue des ordinaires du Mont.

Dès lors, il est nécessaire d'élargir les recherches à d'autres lieux que les bibliothèques des abbayes bénédictines normandes. L'édition critique du *Rationale Divinorum Officiorum* précédemment citée et réalisée par Anselme Davril et Timothy Thibodeau en 1998 représente un outil privilégié pour mener cette étude<sup>238</sup>. Cette édition est fondée sur le collationnement de sept témoins représentatifs des quatre traditions textuelles du *Rationale* discernées par A. Davril et T. Thibodeau et par leur devancier Clarence Ménard<sup>239</sup>. Le premier témoin, le manuscrit Ottoboni lat. 337 de la Bibliothèque vaticane (sigle C), présente le texte de la première rédaction du traité réalisée entre 1286 et 1291 par Guillaume Durand alors évêque de Mende. Les témoins O (Oxford, Bodleian Library, Lincoln College, ms lat. 50), M (Paris, BnF, ms lat. 721) et V (Vatican, Archivio di San Pietro, ms C 108), rassemblés dans le « groupe A » par A. Davril et T. Thibodeau, rendent compte de la deuxième phase de rédaction du *Rationale*, intervenue vers 1295, une année avant la mort de l'auteur à Rome. Les témoins K (Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, ms Aug. Pap. 99) et S (Springfield, City Library Association, ms 091-D 93) présentent quant à eux le texte de la deuxième rédaction augmentée de quelques notes de l'auteur : A. Davril et T. Thibodeau inscrivent ces manuscrits dans le « groupe B »<sup>240</sup>. Enfin, le témoin F (Paris, BnF, ms lat. 15279), qui provient de la bibliothèque de Sorbonne, est l'un des plus anciens manuscrits du « groupe parisien » que l'on pourrait à bon droit qualifier de disparate, les manuscrits le composant présentant le texte de la première rédaction complétée de notes, écrites de seconde main, issues de la seconde rédaction. Est repris dans l'édition

---

<sup>238</sup> A. Davril et T. M. Thibodeau : G. Durand, *Rationale divinorum officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), Turnhout, Brepols, 1998.

<sup>239</sup> C.-C. Ménard, *William Durand's Rationale divinorum officiorum. Preliminaries to a New Critical Edition*, thèse, Université grégorienne de Rome, 1967. Cité in A. Davril, « Les états successifs du texte du *Rationale* de Guillaume Durand et la préparation de l'édition critique », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296), canoniste, liturgiste et homme politique. Actes de la table ronde du C.N.R.S., Mende, 24-27 mai 1990*, P.-M. Gy (dir.), 1992, p. 139-140.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 139 : C. Ménard appelle le « groupe A » : « groupe de Milan », car le plus ancien témoin de cette famille fut copié pour la famille ducale de Milan, et le « groupe B » : « groupe de Bologne », car le témoin S a été copié par un religieux de Bologne et le témoin K a été offert à l'université de Bologne par Durand.

critique du *Rationale* présentée en deuxième partie de l'Annexe 4 l'ensemble de ces sept témoins, auxquels j'ai ajouté l'Ordinaire 46 (sigle A), l'Ordinaire 216 (sigle B) et le manuscrit de Jumièges conservé à la Bibliothèque de Rouen (sigle R).

L'édition de A. Davril et T. Thibodeau met en exergue, pour les extraits considérés du *Rationale* présentés en prologue des ordinaires montois, cinq lieux variants.

**Tableau 6 : Variantes du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI, Chapitres 1 et 2**

Ordre	Paragraphe	Leçon 1	Leçon 2	Leçon 3
1	1	<i>semina</i> (M, S)	<i>seminata</i> (A, B, C, F, K, O, R, V)	/
2	2	<i>bonum etiam</i> (A, B, S)	<i>bonum et</i> (F)	<i>bonum</i> (C, K, M, O, R, V)
3	5	<i>culpe et</i> (A, B, F, K, M, O, S, V)	<i>culpe</i> (C, P, R)	/
4	5	<i>lucte</i> (A, B, C, F, K, M, R, S, V)	<i>luctus</i> (O)	/
5	11	<i>manu</i> (A, B, C, F, K, R, S)	<i>manu domo</i> (M, O, V)	/

Les deux ordinaires partagent, dans le cas des cinq variantes, les mêmes leçons. Ils ont deux leçons en commun avec le témoin O et le témoin M, trois leçons en commun avec le témoin V, le témoin C et le témoin R, et quatre leçons en commun avec le témoin S, le témoin F et le témoin K. Ces trois derniers témoins, qui sont donc les plus proches des ordinaires, issus du « groupe parisien » pour le témoin F et du « groupe B » pour les témoins S et K, sont respectivement datés du XIII<sup>e</sup>, du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles. Chacun des huit témoins possède ainsi des leçons en commun avec les ordinaires montois, sans qu'un seul partage l'ensemble de leurs leçons. Les ordinaires se distinguent des autres témoins en quatre-vingt-dix lieux variants, l'Ordinaire 46 seul dans sept cas et l'Ordinaire 216 seul dans douze cas quand le manuscrit de Rouen présente des leçons propres dans vingt-trois cas<sup>241</sup>. En conclusion, il semble impossible de rapprocher avec certitude, en considération de variantes si nombreuses, le texte du prologue des ordinaires de l'un des groupes variants identifiés par A. Davril, T. Thibodeau et C. Ménard

<sup>241</sup> Il faut toutefois noter que l'édition établie par A. Davril et T. Thibodeau ne signale que les « variantes communes à plusieurs témoins », qui « permettent de déterminer les familles », et jamais les « variantes individuelles » : « fautes de scribes, mots mal lus, passages du même au même ». Ce choix d'édition pourrait expliquer le grand nombre de divergences séparant le texte des ordinaires du texte des huit témoins de l'édition. Cf. T. M. Thibodeau, « Introduction », in *Rationale divinorum officiorum : Livres V-VI*, p. 208.

qui en serait la source lointaine. Plusieurs questions restent dès lors en suspens : par quelle personnalité et à quelle époque la source du prologue des ordinaires parvint-elle au Mont Saint-Michel ? S'agissait-il alors d'une copie complète du traité ou seulement d'extraits ? À partir de quel manuscrit ou de quelle famille de manuscrits cette source fut-elle copiée ? Le *Rationale Divinorum Officiorum* fut copié et diffusé largement sous la forme de *peciae* dans les universités de France et d'Italie : une liste de taxation des exemplars de l'Université de Paris possédés par André de Sens, stationnaire, révèle ainsi la copie de soixante-quatre *peciae* en 1304<sup>242</sup>. Selon la définition de B. Guyot, un exemplar est « une copie officielle d'un ouvrage, copie reconnue comme authentique par les autorités universitaires, composée de cahiers de quatre folios indépendants les uns les autres portant le nom de pièces *peciae*, et que les libraires louaient aux professeurs et étudiants ou à des copistes professionnels qui travaillaient « aux pièces »<sup>243</sup>. Je peux donc avancer l'hypothèse que le texte du *Rationale* présent au Mont Saint-Michel au moment de la copie des ordinaires, qui servit de source pour leur prologue, provenait soit d'un manuscrit d'une autre abbaye bénédictine normande aujourd'hui perdu, soit d'une donation en faveur du Mont Saint-Michel qui n'aurait pas été précisément décrite dans les listes de l'abbaye à l'instar du *Repertorium juriscanonicum* de Guillaume Durand dans l'obituaire du manuscrit 214 d'Avranches, soit d'une université où un religieux du Mont aurait pu étudier avant d'entrer, en possession de manuscrits ou de *peciae*, à l'abbaye : cette dernière hypothèse avait été énoncée par G. Nortier pour d'autres manuscrits montois<sup>244</sup>.

#### b) Influences spirituelle et liturgique du *Rationale Divinorum Officiorum*

Quelle que soit l'origine du prologue des ordinaires montois, il apparaît qu'au moment de produire l'Ordinaire 46, le chantre ou un abbé du Mont décidèrent d'introduire le texte de l'ordinaire par deux passages du traité de Guillaume Durand, qui n'est pas un auteur monastique, et d'en placer trois autres passages dans le corps du texte liturgique. En outre, le choix du *Rationale* comme prologue se répéta lors de la copie de l'Ordinaire 216. Ces faits traduisent l'importance qu'avait le *Rationale* pour la communauté du Mont Saint-Michel aux

---

<sup>242</sup> « Item, in Speculo rationali, LXIII pecias III sol. et VI den. ». Cf. G.-B. Guyot, « Introduction : La tradition manuscrite. Excursus I », in *Rationale divinorum officiorum : Livres VII - VIII*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), 2000, p. 218.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>244</sup> G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines en Normandie*, p. 147.

époques de copie des ordinaires. Quelle pensée théologique le texte des prologues expose-t-il ? Le *Rationale* put-il inspirer certaines évolutions de la liturgie montoise ?

Je comprends de la présence du *Rationale* dans les ordinaires montois que la pensée spirituelle et théologique des moines du Mont (ou tout du moins celle des commanditaires des ordinaires) dans le domaine de la liturgie coïncida à la fin du Moyen Âge avec celle qu'exprime Guillaume Durand dans les passages choisis pour être copiés dans ces livres : on ne peut avancer aucune hypothèse concernant les autres parties du traité. Le *Rationale Divinorum Officiorum* est un commentaire théologique et allégorique sur la liturgie. Son auteur, Guillaume Durand (né vers 1230 et mort en 1296), dit le « Spéculateur », devint évêque de Mende en 1285 et produisit d'autres traités comme le *Speculum judiciale* ou le *Repertorium juris canonici*. L'influence du *Rationale*, qui figure parmi les livres de théologie les plus copiés durant la période médiévale, fut considérable dans les siècles qui suivirent sa rédaction : il en subsiste aujourd'hui entre 250 et 300 copies selon Anselme Davril. Ce livre fut traduit en français en 1374 par Jean Golein à la demande de Charles V<sup>245</sup>. Le genre des *expositiones liturgicae*, dans lequel s'inscrit le *Rationale*, fut inauguré au IX<sup>e</sup> siècle par Amalaire de Metz et connu jusqu'à Guillaume Durand plusieurs représentants célèbres tels Jean Belet, auteur du *Rationale divinorum officiorum*, ou Guillaume d'Auxerre qui produisit la *Summa aurea*<sup>246</sup>. À l'imitation de ces auteurs de commentaires de la liturgie, Durand prit soin dans son propre ouvrage de décrire avec minutie tout ce qui compose la pratique du culte, usant en outre d'une démarche allégorique qui le mena à attribuer à chaque élément plusieurs niveaux de signification théologique. Le pape Innocent III, qui influença notablement Guillaume Durand, livre le principe de la théologie allégorique en ces termes :

« La célébration de la sainte messe a été réglée avec tant de prévoyance et une telle attention que les rites en représentent ce qui s'est accompli par le Christ lui-même et sur son adorable personne ; depuis le jour où il est descendu sur la terre jusqu'au jour de son ascension au ciel, tous les événements de sa vie se reproduisent ici [dans les rites] d'une façon admirable tant par les paroles que les signes... Tout recèle des mystères vraiment divins ; sous chaque catégorie se voile une céleste douceur, pourvu que cela soit saisi par un observateur attentif, capable de sucer le miel du rocher et l'huile qui sort de la pierre la plus dure. »<sup>247</sup>

---

<sup>245</sup> A. Davril, « Les états successifs du texte du *Rationale* de Guillaume Durand et la préparation de l'édition critique », p. 137. C. Rabel, « L'illustration du *Rational des divins offices* de Guillaume Durand », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296)*, P.-M. Gy (dir.), p. 173.

<sup>246</sup> T. M. Thibodeau, « Les sources du *Rationale* de Guillaume Durand », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296)*, P.-M. Gy (dir.), p. 144-145.

<sup>247</sup> Cité in *Liturgia*, R. Aigrain (dir.), Paris, Bloud et Gay, 1947, p. 438.

Le commentaire allégorique de la liturgie, que Guillaume Durand développe amplement dans les huit livres qui composent le *Rationale*, consiste en une « explication systématique – surtout au moyen d’interprétations allégoriques ou figuratives – de la signification intérieure et spirituelle des divins offices », selon le but « d’approfondir la compréhension de ces rites chez les moines, les chanoines et les clercs lettrés qui devaient les célébrer chaque jour »<sup>248</sup>. La première visée de ces commentaires – que l’évêque de Mende, préoccupé par la formation des prêtres de son diocèse, fit sienne<sup>249</sup> – est donc de rappeler aux religieux le sens de tous rites en leur montrant la raison d’être et la source scripturaire de chacun d’entre eux. L’explication allégorique de la liturgie fit école au Moyen Âge sous les plumes de Rupert de Deutz, Yves de Chartres, Jean Belet, Sicard de Crémone, Prévostin de Crémone ou Lothaire de Segni.

R. Reynolds a écrit que le *Rationale* est « à lui tout seul le traité le plus complet écrit jusqu’au XIII<sup>e</sup> siècle sur les rites liturgiques de l’Église d’Occident »<sup>250</sup>. Les huit livres du traité rendent en effet compte de très nombreux aspects de la liturgie : l’architecture des églises, les ministres de la liturgie, les ornements, la messe, l’office, le temporel, le sanctoral, le comput et le calendrier<sup>251</sup>. Le sixième livre, dont est extrait le prologue des ordinaires, est consacré aux périodes et aux fêtes de l’année. Il comporte cinquante-deux chapitres, dont le premier et le deuxième proposent une méditation sur la signification symbolique des grandes parties de l’année liturgique – que Durand rapproche des saisons, de l’histoire biblique du Salut, des événements de la vie du Christ et de la vie de foi du croyant. Le premier passage du *Rationale* copié dans le prologue des ordinaires, extrait du chapitre 2, énonce que l’Avent, qui se trouve au seuil de l’année, doit être traité premièrement. Le second passage, issu du chapitre 1, est plus étendu : Durand y évoque d’abord les quatre saisons de l’année naturelle dont les caractéristiques lui semblent aller de pair avec les grands âges de l’humanité (« *ab initio seculi usque ad finem mundi* »). Parmi ces âges, est premièrement venu un temps « hivernal » de déviance (« *deviationis* » : « *declinaverunt homines a cultu Dei* ») qui a débuté avec la chute

---

<sup>248</sup> T. M. Thibodeau, « Les sources du *Rationale* de Guillaume Durand », p. 145.

<sup>249</sup> T. M. Thibodeau cite à ce sujet le prologue du *Rationale* (Prol., 18) : « Comme sur le Rational du jugement, que portait sur sa poitrine le pontife de l’Ancienne Loi, on lisait « manifestation et vérité », ainsi vont être successivement décrits les sens cachés et vrais des offices divins, tels que doivent les porter près de leur cœur les prélats et les prêtres de l’Église. » (Cf. *Ibid.*).

<sup>250</sup> R. Reynolds, « Guillaume Durand parmi les théologiens médiévaux de la liturgie », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296)*, P.-M. Gy (dir.), p. 161.

<sup>251</sup> Les différents livres du *Rationale Divinorum Officiorum* ont pour titres : Livre I : *De ecclesia et eius partibus* ; Livre II : *De ministris et ordinibus ecclesiasticis et eorum officiis* ; Livre III : *De indumentis sacerdotum atque pontificum et aliorum ministrorum* ; Livre IV : *De missa et singulis quae in ea aguntur* ; Livre V : *De officiis nocturnis et diurnis in genere* ; Livre VI : *De officiis dominicarum specialiter et quarundam feriarum et festivitatum Domini et ieiuniorum quatuor temporum* ; Livre VII : *De festivitibus sanctorum* ; Livre VIII : *De computo et kalendario et perinentibus ad illa.*

d'Adam et s'est terminé avec la vie de Moïse. Lui a succédé une période « printanière » et prophétique de rénovation spirituelle (« *renouationis* » : « *doctus est homo quid sibi ipsi, quid Deo, quid proximo facere tenetur* ») qui s'est terminée avec la naissance du Christ. La troisième période, qui a tous les traits de l'été, a accueilli la vie du Christ jusqu'à son ascension : elle inaugure la réconciliation de Dieu avec les hommes (« *reconciliationis* » : « *Dominus... mundum sui presentia uisitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit* »). Enfin, le dernier âge est celui du pèlerinage de l'humanité enseignée par le Christ (« *peregrinationis* ») jusqu'au jugement dernier (« *ad diem iudicii* »), période automnale à la fois ombreuse et lumineuse (« *obscuritatis sed amplius claritatis* »). Durand rapproche ensuite chaque saison, et la signification spirituelle qu'il lui a attribuée, d'une partie de l'année liturgique : l'hiver, temps de déviance, est rapproché du Carême, le printemps, temps de rénovation, de l'Avent, l'été, temps de réconciliation, du temps pascal et l'automne, temps de pèlerinage, correspond à la période liturgique allant de l'octave de la Pentecôte au début de l'Avent. Durand prend soin dans ce passage de rappeler le sens des prescriptions liturgiques de ces différents temps : ainsi, si l'*Alleluia* (« *quia patres huius temporis sub lege fuerunt* ») et le *Gloria Patri* sont chantés durant l'Avent, le *Gloria in excelsis* (« *quod est signum pacis et iustitiae quam lex nequiuit* ») et le *Te Deum Laudamus* en sont exclus. Par suite, Durand lie les quatre saisons, les quatre âges de l'humanité et les quatre périodes liturgiques aux quatre parties du jour (« *nox* » correspond à l'hiver, « *aurora* » au printemps, « *meridies* » à l'été, « *uespera* » à l'automne) et aux quatre actions majeures du Christ (« *natiuitas* » correspond au printemps, « *passio* » à l'hiver, « *resurrectio* » à l'été et « *aduentus ad iudicium* » à l'automne).

Le deuxième des passages extraits du *Rationale* copiés dans le corps du texte liturgique de l'Ordinaire 46 est emprunté au chapitre 11. Il est intitulé *De quarta dominica Adventus* dans plusieurs manuscrits et évoque les sept antiennes en O des vêpres de l'Avent. Durand explique que le nombre de ces antiennes renvoie à la fois à l'Incarnation du Christ en qui reposent les sept dons de l'Esprit (« *spiritus sapientie et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis etc.* ») et aux croyants de l'Ancien Testament qui célébraient le septième jour de la semaine, lors du Shabbat, leur espérance en la venue du messie<sup>252</sup>. Il ajoute que les sept antiennes sont chantées sur le second ton (« *et sunt omnes secundi toni* ») pour rappeler à la fois : que l'Esprit a été donné au monde au moment de l'Incarnation et lors de la Pentecôte ; qu'il faut aimer Dieu et le prochain ; que le Christ est homme et Dieu ; que les hommes du Nouveau Testament espèrent le retour du Christ (« *secundum... Saluatoris aduentum* ») comme les hommes de l'Ancien

---

<sup>252</sup> Les sept antiennes en O de l'Avent sont les suivantes : *O Sapientia, O Adonai, O radix Iesse, O clavis David, O rex gentium, O oriens splendor, O Emmanuel.*

Testament attendaient sa première venue. Durand explique encore certaines paroles des antiennes et leur adéquation avec la prière de l'Église qui veut remédier à sept de ses maux en accueillant les sept dons divins, ainsi que le choix de certaines églises de chanter neuf ou douze antiennes en mémoire des neuf classes d'anges et des douze apôtres ou des douze tribus d'Israël. Le troisième des passages du *Rationale* copiés dans l'Ordinaire 46, long de seulement quelques lignes, provient du vingtième paragraphe du chapitre 12 intitulé *De festo Natalis* : dans cet extrait, Durand explique qu'une leçon prophétique doit être lue, au cours de la messe matutinale de la fête de Noël, avant la leçon apostolique afin de signifier tout à la fois : que les prophéties de l'Ancien Testament sont accomplies dans le Nouveau Testament ; que le Salut apporté par le Christ à Noël est également offert aux peuples qui honorent l'Ancien Testament et à ceux qui lisent le Nouveau Testament, de même qu'à ceux qui mènent une vie contemplative (« *contemplatiui* ») comme à ceux qui vivent dans le siècle (« *actiui* ») ; que l'action des Apôtres est « fondée » (« *super basim... fundata est* ») sur la parole des prophètes ; que les deux Testaments se rejoignent dans la célébration de la naissance d'un messie.

Guillaume Durand a fait œuvre, en composant son traité, de compilateur, rassemblant dans ses lignes les connaissances et les mots mêmes de nombre de ses prédécesseurs, produisant de la sorte une somme raisonnée et harmonieuse des explications de la liturgie écrites au Moyen Âge. Durand ne distingue pas dans son ouvrage ses propres réflexions des citations d'autres auteurs – qu'il ne nomme pas. Il commente régulièrement ces dernières citations et les complète : ainsi, au paragraphe 9 du chapitre 1 copié dans le prologue des ordinaires, il insère au sein d'une citation de Prévostin de Crémone (*Tractatus de officiis*, Prol.) un passage du psaume 38 (Ps 38, 13) absent du texte de Prévostin<sup>253</sup>. D'après le travail d'identification mené par A. Davril et T. Thibodeau dans leur édition critique du *Rationale*, le prologue des deux ordinaires, à l'exception de l'extrait issu du chapitre 2 du Livre VI, et les chapitres 11 et 13 du Livre VI sont tissés de nombreuses références à des livres bibliques et de citations d'œuvres de différents théologiens que présentent les tableaux suivants.

---

<sup>253</sup> G. Durand, *Rationale divinatorum officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), p. 122-123.

**Tableau 7 : Sources du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI, chapitre 1, paragraphes 1 à 12<sup>254</sup>**

Source	Référence	Nombre de citations
Psaumes	13, 3 ; 38, 13 ; 39, 18 ; 84, 12	1
Deutéronome	6, 4	1
Apocalypse	21, 5	1
Évangile de Luc	18, 8	1
Évangile de Matthieu	3, 12	1
Deuxième épître de Paul aux Corinthiens	6, 2	1
Jean Belet, <i>Summa ecclesiasticis officiis</i>	C. 55 (CCCM 41A, p. 97-103)	11
Prévostin de Crémone, <i>Tractatus de officiis</i>	Prologue (éd. Corbett, p. 3-6 <sup>255</sup> )	9
Guillaume d'Auxerre, <i>Summa de officiis ecclesiasticis</i>	II. Douai, BM, f. 13v	1
antienne du Magnificat, secondes vêpres du premier dimanche de Carême	CAO 2532	1
antienne de la vigile de la Nativité du Seigneur	CAO 5368	1
introït du dimanche de Septuagésime	AMS 35	1
introït du dimanche dans l'octave de Pâques	AMS 87	1
introït du premier dimanche après la Pentecôte	AMS 173	1
répons graduel du premier dimanche après la Pentecôte	AMS 173	1

<sup>254</sup> Identification des citations de Guillaume Durand : G. Durand, *Rationale divinorum officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), p. 120-124.

<sup>255</sup> Praepositinus Cremonensis, *Tractatus de officiis*, J.-A. Corbett (éd.), Londres, Notre Dame, 1969.



**Tableau 8 : Sources du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI, chapitre 11, paragraphes 4 et 5<sup>256</sup>**

Source	Référence	Nombre de citations
Psaumes	18, 6 ; 20, 2 ; 44, 8 ; 71, 2	1
Isaïe	7, 14 ; 11, 10 ; 33, 22 ; 40, 14 ; 42, 7 ; 52, 15 ; 60	1
Genèse	2 ; 49, 10	1
Aggée	2, 8	1
Malachie	4, 2	1
Zacharie	6, 12	1
Apocalypse	3, 7	1
Exode	6, 3 ; 13, 3 ; 19, 20	1
Sagesse	8, 1	1
Ecclésiaste	24, 5	1
évangile de Matthieu	1, 23	1
évangile de Luc	1, 79	1
épître de Paul aux Éphésiens	2, 14 ; 2, 20	1
épître de Paul aux Philippins	4, 1	1
épître de Paul aux Hébreux	1, 4	1
première épître de Pierre	2, 7	1
antienne	CAO 3988	2
antienne	CAO 4010	2
antienne	CAO 4025	1
antienne	CAO 4050	1
antienne	CAO 4075	2
antienne	CAO 4078	2
antienne	CAO 4081	3
antienne	CAO 6265	1
quatrième férie après le troisième dimanche de l'Avent	AMS 5-a	1

<sup>256</sup> Identification des citations de Guillaume Durand : G. Durand, *Rationale divinorum officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), p. 174-177.

Source	Référence	Nombre de citations
samedi à douze leçons après le troisième dimanche de l'Avent	AMS 7-bis	3
Augustin, <i>Tractatus in Evangelium Johannis</i>	59, 3 (CCSL 36, p. 477)	1
Prévostin de Crémone, <i>Tractatus de officiis</i>	I, 4 (éd. Corbett, p. 16-17)	1
Guillaume d'Auxerre, <i>Summa de officiis ecclesiasticis</i>	II. Douai, BM, f. 18-18v	4
Sicard de Crémone, <i>Mitrале</i> ou <i>De officiis ecclesiasticis summa</i>	V, 4 (PL 213, 215D-216 A)	2

**Tableau 9 : Sources du *Rationale Divinorum Officiorum*, Livre VI, chapitre 13, paragraphe 20<sup>257</sup>**

Source	Référence	Nombre de citations
Épître de Paul aux Éphésiens	2, 20	1
Prévostin de Crémone, <i>Tractatus de officiis</i>	I, 24 (éd. Corbett, p. 27)	1

Les extraits du *Rationale* choisis par les rédacteurs des ordinaires sont copiés dans ces livres à leur place nécessaire : les passages traitant des significations théologiques des cycles de l'année liturgique sont ainsi placés en tête des ordinaires, introduisant de ce fait temporel et sanctoral, lorsque les extraits du traité évoquant l'Avent sont disposés dans l'Ordinaire 46 dans la première partie du temporel, entre l'office de plusieurs journées de l'Avent. Il semble que les passages choisis parmi les chapitres du *Rationale* semblaient si pénétrants aux rédacteurs des deux ordinaires qu'ils les copièrent dans ces manuscrits selon le souhait d'imposer à l'esprit des hebdomadiers le sens théologique profond de chaque période de l'année et d'expliquer avec pédagogie certaines pratiques liturgiques comme la présence d'une lecture prophétique à la messe matutinale de la fête de la Nativité du Christ : se trouvait-on alors dans une période de l'histoire de l'abbaye où un abbé craignait que se perde parmi les frères la compréhension de la liturgie et que soient alors rejetées des prescriptions consignées dans les ordinaires ? Preuve en

<sup>257</sup> Identification des citations de Guillaume Durand : G. Durand, *Rationale divinorum officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), p. 188.

serait le choix de recopier dans le premier ordinaire le vingtième paragraphe du chapitre 13 en omettant la dernière phrase, qui précise que certains établissements ne lisent aucune prophétie à la première messe du jour de Noël<sup>258</sup>. Par ailleurs, le rédacteur de l'Ordinaire 46 ne copia aucun passage du *Rationale* aux côtés de fêtes du Carême ou du temps pascal, quand le rédacteur de l'Ordinaire 216 ne conserva pas en copiant les journées liturgiques de l'Avent les extraits des chapitres 11 et 13 présents dans le premier ordinaire : ces choix expriment-ils une volonté des rédacteurs de donner dans leur ouvrage la plus grande part à la description du cérémonial et du chant de l'abbaye ?

Je note en définitive que la présence de passages du *Rationale* dans les ordinaires témoigne à la fois du soin accordé à la rédaction de ces livres – qu'on ornait de cette manière de textes liés par un biais principalement théorique au déroulement de la liturgie – et de l'importance de ce traité pour les moines du Mont qui y opérèrent le choix précis de certains passages et qui offrirent à la première lettre de ces prologues un haut degré de décoration selon le système décoratif des deux manuscrits. La reproduction du traité de Durand dans des ordinaires, livres de législation liturgique, nous renseigne sur la compréhension théologique et spirituelle qu'eurent au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles les moines du Mont, ou tout du moins l'abbé qui commanda la rédaction des ordinaires, de la liturgie de leur abbaye.

Guillaume Durand présente dans le *Rationale Divinorum Officiorum*, pourtant *stricto sensu* un livre théologique sur la liturgie, un *cursus* de chant, d'oraison et de lecture des principales fêtes et périodes de l'année liturgique. Sans doute a-t-il par ailleurs présidé à la copie d'un ordinaire liturgique pour son diocèse peu après son installation sur le siège épiscopal de Mende<sup>259</sup>. Pierre-Marie Gy ajoute à son travail liturgique une « section concernant l'*Ordo Missae* dans [ses] *Instructions* (...) pour son clergé, le pontifical avec le recueil des bénédictions épiscopales » et un « cérémonial du sacristain de la cathédrale »<sup>260</sup>. Doit-on penser que la communauté du Mont Saint-Michel, en faisant siens plusieurs traits de la pensée théologique de Durand, voulut également incorporer dans sa liturgie certaines instructions de l'évêque de Mende concernant le choix des pièces liturgiques du temporel ? Si Guillaume Durand évoque

---

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 188 : « *Quidam tamen nullam dicunt prophetiam, significantes quod uetera transierunt et noua facta sunt omnia, quasi dicant : ipso facto cesset figura quia ueritas uenit.* »

<sup>259</sup> L'ordinaire a pour titre ancien « *Officium ecclesiasticum iuxta consuetudinem ecclesie Mimatensis* ». Deux exemplaires en sont conservés : Mende, BM, ms 2. Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Collection Masson, ms 3. Cf. P.-M. Gy, « L'ordinaire de Mende, une œuvre inédite de Guillaume Durand l'Ancien », *Cahiers de Fanjeaux*, 17, 1982, p. 239-249. P.-M. Gy, « L'œuvre liturgique de Durand de Mende », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296)*, P.-M. Gy (dir.), p. 22.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 21.

un office canonial et non pas monastique, ce qui pourrait a priori susciter des doutes à ce sujet, il faut rappeler que d'une part au cours de l'histoire liturgique médiévale certaines liturgies monastiques adoptèrent des traits de la liturgie de leur diocèse<sup>261</sup>, et que d'autre part le *Rationale* évoque en plusieurs endroits, avec précision, la vie des moines<sup>262</sup>. Je comparerai à titre d'examen le *cursus* présenté dans le *Rationale* avec le texte des ordinaires montois pour les quatre dimanches de l'Avent, afin de mesurer la proximité de ces deux liturgies. Il semble peu probable que les moines du Mont aient connu l'ordinaire liturgique de Mende : je ne l'inclurai donc pas dans le cadre de ces comparaisons.

La comparaison comprend, pour les dimanches de l'Avent, cinquante-quatre pièces liturgiques : une oraison, trois versets, cinq capitules, sept antiennes et onze répons de l'office et un chant d'offertoire, un chant de communion, deux versets du graduel, trois répons du graduel et trois oraisons postcommunion, quatre invitatoires, quatre épîtres, quatre évangiles et cinq versets alléluïatiques pour la liturgie de la messe. Le premier dimanche de l'Avent, sur vingt-sept pièces, les liturgies du Mont et de Guillaume Durand ont en commun cinq pièces<sup>263</sup>. Le deuxième dimanche, sur douze pièces, les deux liturgies sont en accord quatre fois<sup>264</sup>. Le troisième dimanche, sur huit pièces, les deux liturgies sont en accord dans deux cas<sup>265</sup>. Enfin le quatrième dimanche, sur sept pièces, les deux liturgies sont en accord une fois<sup>266</sup>. Les deux liturgies ne sont ainsi en accord que dans le choix, sans doute hérité d'un modèle commun aux liturgies cathédrales et monastiques latines, de douze pièces durant les quatre dimanches de l'Avent : il semble donc que la liturgie présentée par Guillaume Durand dans le *Rationale* n'eut aucune influence sur le *cursus* de chant, de lecture et d'oraison de la communauté du Mont Saint-Michel d'après l'étude de ses ordinaires, sauf comme on l'a vu plus tôt dans l'adjonction de trois versets au premier répons des nocturnes du premier dimanche de l'Avent.

---

<sup>261</sup> Selon l'analyse d'Olivier Diard et de Véronique Gazeau, il en fut vraisemblablement ainsi des liturgies des abbayes de Jumièges, de Fécamp et de La Trinité-du-Mont de Rouen, dont le choix des neuf premiers répons des nocturnes du premier dimanche de l'Avent semble avoir été influencé par la liturgie de la cathédrale de Rouen, les trois répons suivants n'apparaissant que dans les livres des trois abbayes et distinguant les liturgies de Fécamp et de Jumièges, qui suivent ici selon les auteurs le *cursus* de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, de la liturgie de La Trinité-du-Mont. Cf. O. Diard, V. Gazeau, « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53<sup>e</sup> année, n° 3, 2003, p. 205.

<sup>262</sup> Guillaume Durand signale ainsi, dans le livre IV, que les moines ne se donnaient pas la paix durant la célébration de leur liturgie. Cf. G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livre IV*, chapitre 53. En outre, Guillaume Durand présente les différents types de moines dans le livre II. Cf. G. Durand, *ibid.* : *Livre II*, chapitre 1.

<sup>263</sup> G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livre VI*, chapitre 3. Ordinaire 46 d'Avranches : p. 6-7. Ordinaire 216 d'Avranches : fol. 27v-28v.

<sup>264</sup> G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livre VI*, chapitre 4. Ordinaire 46 d'Avranches : p. 9. Ordinaire 216 d'Avranches : fol. 30.

<sup>265</sup> G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livre VI*, chapitre 5. Ordinaire 46 d'Avranches : p. 9. Ordinaire 216 d'Avranches : fol. 30v.

<sup>266</sup> G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livre VI*, chapitre 11. Ordinaire 46 d'Avranches : p. 10. Ordinaire 216 d'Avranches : fol. 31v.

En conclusion, l'influence du *Rationale* sur les ordinaires n'est pas d'abord sensible dans les usages liturgiques qu'ils décrivent, mais dans la pensée théologique qu'ils transmettent, leurs rédacteurs les ayant introduits ou ayant incorporé à leur texte liturgique de longues réflexions de Guillaume Durand sur la signification spirituelle des cycles du temporel et sur la signification de quelques pratiques liturgiques partagées par de nombreuses églises latines. Mais l'influence de l'évêque de Mende sur le texte des ordinaires se manifeste encore dans la démarche rédactionnelle de leurs auteurs : dans le choix de ces derniers d'exposer à de nombreuses reprises, à la manière de Durand, le sens des rites qu'ils prescrivent et qui étaient propres au Mont. Cette dernière réalité textuelle semble rare au sein des ordinaires copiés au Moyen Âge, qui furent le plus souvent uniquement des livres de la pratique et non à la fois des livres de pratique et de théologie liturgiques.

## 2. Le temporel des ordinaires

Au prologue des ordinaires succèdent les fêtes et les fêtes du temporel. Le temporel est constitué de deux cycles : le cycle de Noël tout d'abord, composé du temps de l'Avent, du temps de Noël et du temps de l'Épiphanie, qui fait mémoire de l'Incarnation du Christ fêtée le 25 décembre (Lc 2, 1-20), et le cycle de Pâques, composé du temps de la Septuagésime, du temps du Carême, du temps de la Passion, du temps pascal et du temps de la Pentecôte, qui commémore la Résurrection du Christ fêtée le jour de Pâques. Le temps de l'Avent, temps de préparation à la fête de Noël, commence le premier dimanche de l'Avent et se termine le 24 décembre, cette période comptant quatre dimanches ; le chant du *Gloria in excelsis* y est proscrit. Le temps de Noël débute le 24 décembre, en la vigile de la fête de la Nativité du Christ, et s'achève dans la célébration du Baptême du Christ (Mt 3, 13-17. Mc 1, 9-11. Lc 3, 21-22) dans l'octave de l'Épiphanie, le 14 janvier ; l'Épiphanie, fêtée le 6 janvier, puise sa signification dans la fête de Noël, manifestant dans l'adoration de mages orientaux venus rencontrer Jésus à Bethléem l'Incarnation de Dieu dans le Christ (Mt 2, 1-12). Le temps de l'Épiphanie commence le 14 janvier et se termine au seuil du temps de la Septuagésime : la liturgie de cette période approfondit encore le sens de l'Épiphanie, en particulier dans la lecture du récit des noces de Cana le deuxième dimanche après l'Épiphanie (Jn 2, 1-11). Le temps de la Septuagésime est

jalonné de trois dimanches appelés dimanche de la Septuagésime, dimanche de la Sexagésime et dimanche de la Quinquagésime, et constitue un temps de préparation au Carême et à la fête de Pâques, bien que ce ne soit pas encore une période de jeûne. Le temps du Carême, qui dure quarante jours et débute le jour du mercredi des Cendres, doit disposer les cœurs des fidèles, par l'exercice du jeûne, à la célébration de Pâques : durant cette période comme durant le temps de la Septuagésime sont absents de la liturgie le chant du *Gloria* et le chant de l'*Alleluia* en signe de pénitence. Le temps de la Passion commence le premier dimanche de la Passion et se termine avant les vigiles de la fête de Pâques. Il comprend les deux dimanches de la Passion, dont le second est appelé dimanche des Rameaux, ainsi que la Semaine sainte, et commémore les derniers jours d'existence du Christ : son entrée dans Jérusalem lors du dimanche des Rameaux, son dernier repas, appelé Cène, le Jeudi saint et sa crucifixion et sa mort le Vendredi saint. Le jeudi et le vendredi de la Semaine sainte ainsi que le samedi jusqu'au début de la vigile de Pâques sont désignés par l'expression : *Triduum* pascal. Le temps pascal débute le jour de Pâques et se termine le dimanche de la Trinité qui est célébré une semaine après la fête de la Pentecôte : la fête de Pâques fait mémoire de la Résurrection du Christ, trois jours après sa mort (Mt 28, 1-9. Mc 16, 1-9. Lc 24, 1-9. Lc 24, 13-33), et la fête de la Pentecôte rappelle le don de l'Esprit Saint à ses disciples rassemblés en cénacle à Jérusalem (Ac 2, 1-4). La fête de la Pentecôte est célébrée, depuis le IV<sup>e</sup> siècle, cinquante jours après Pâques. Le temps de la Pentecôte, enfin, s'étend du dimanche de la Trinité jusqu'au début de l'Avent. Les dates des fêtes du cycle de Noël sont chaque année identiques. Les dates des fêtes du cycle de Pâques, dépendant de la date de Pâques qui est déterminée par la mesure de l'âge de la lune, changent chaque année. Les principales solennités du temporel sont les fêtes de la Nativité du Seigneur, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu. La fête de l'Ascension commémore, quarante jours après Pâques, la montée du Christ au Ciel. La Fête-Dieu, célébrée soixante jours après Pâques, met en honneur le sacrement de l'Eucharistie. Résumant la composition de l'année liturgique, le tableau suivant présente les journées liturgiques du temporel des deux ordinaires : le temporel de l'Ordinaire 46 débute par le premier dimanche de l'Avent (p. 5) et se termine par le vingt-cinquième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 83v). De même, le temporel de l'Ordinaire 216 débute par le premier dimanche de l'Avent (fol. 27v) et se termine par le vingt-cinquième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 94).

**Tableau 10 : Concordance du temporel des ordinaires**

<b>Période liturgique</b>	<b>Journée liturgique</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
Temps de l'Avent	Premier dimanche de l'Avent	p. 5	fol. 27v
	Deuxième dimanche de l'Avent	9	30
	Troisième dimanche de l'Avent	9	30v
	Quatrième dimanche de l'Avent	10	31v
	Vigile de la Nativité du Seigneur	13	32v
Temps de Noël	Nativité du Seigneur	15	33
	Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	22	39
	Vigile de l'Épiphanie	26	41v
	Épiphanie	27	42
	Octave de l'Épiphanie	32	44v
Temps de l'Épiphanie	Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	33	45
	Troisième dimanche après l'Épiphanie	40	49
	Quatrième dimanche après l'Épiphanie	40	49v
	Cinquième dimanche après l'Épiphanie	40	49v
	Temps de la Septuagésime	Dimanche de la Septuagésime	42
Deuxième dimanche de la Septuagésime		fol. 43	50v
Troisième dimanche de la Septuagésime		43v	51
Temps du Carême	Mercredi des Cendres	44	52
	Premier dimanche de Carême	45v	53
	Deuxième dimanche de Carême	49	55v
	Troisième dimanche de Carême	50v	56v
	Quatrième dimanche de Carême	51v	57v
Temps de la Passion	Premier dimanche de la Passion	53	58
	Dimanche des Rameaux	55	59v
	Lundi saint	56	60v
	Mardi saint	56	61
	Mercredi saint	56	61
	Jeudi saint ( <i>Triduum</i> pascal)	56v	61v
	Vendredi saint ( <i>Triduum</i> pascal)	58	63v
	Samedi saint ( <i>Triduum</i> pascal)	59v	65
	Temps pascal	Dimanche de Pâques	60
Lundi de Pâques		62	68v
Mardi de Pâques		62v	69
Mercredi de Pâques		62v	69v
Jeudi de Pâques		63	69v
Vendredi de Pâques		63	70
Samedi (Samedi <i>in albis</i> )		63v	70v
Dimanche (Dimanche <i>in albis</i> )		64	71
Fête des reliques		65	72v
Premier dimanche après l'octave de Pâques		67	74v
Deuxième dimanche	67	75	

<b>Période liturgique</b>	<b>Journée liturgique</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
	Troisième dimanche	67v	75v
	Quatrième dimanche	68	76
	Rogations	68v	76v
	Vigile de l'Ascension	69v	78r
	Ascension	70	78v
	Premier dimanche après l'Ascension	70v	79v
	Octave de l'Ascension	71	80
	Samedi de Pentecôte	72	80v
	Dimanche de la Pentecôte	72v	81
Temps de la Pentecôte	Premier dimanche après la Pentecôte	76	85
	Vigile de la Fête-Dieu	77	86
	Fête-Dieu	77v	86v
	Deuxième dimanche après la Pentecôte	78	88
	Octave de la Fête-Dieu	78	88v
	Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	78v	89v
	Deuxième dimanche après l'octave	79v	90v
	Troisième dimanche après l'octave	79v	90v
	Quatrième dimanche après l'octave	80	90v
	Cinquième dimanche après l'octave	80	91
	Sixième dimanche après l'octave	80	91
	Septième dimanche après l'octave	80v	91
	Huitième dimanche après l'octave	80v	91v
	Neuvième dimanche après l'octave	80v	91v
	Dixième dimanche après l'octave	81	91v
	Onzième dimanche après l'octave	81	92
	Douzième dimanche après l'octave	81	92
	Treizième dimanche après l'octave	81v	92
	Quatorzième dimanche après l'octave	81v	92v
	Quinzième dimanche après l'octave	81v	92v
	Seizième dimanche après l'octave	82	92v
	Dix-septième dimanche après l'octave	82	92v
	Dix-huitième dimanche après l'octave	82v	93
	Dix-neuvième dimanche après l'octave	82v	93v
	Vingtième dimanche après l'octave	82v	93v
	Vingt-et-unième dimanche après l'octave	83	93v
	Vingt-deuxième dimanche après l'octave	83	94
	Vingt-troisième dimanche après l'octave	83	94
	Vingt-quatrième dimanche après l'octave	83v	94
	Vingt-cinquième dimanche après l'octave	83v	94

Le temporel comporte, outre la période du Carême et la période de l'Avent, quatre autres périodes de pénitence appelées semaines de Quatre-Temps, dont la quatrième férie, la sixième férie et le samedi sont des journées de jeûnes, possédant un *cursus* liturgique propre. La



première semaine de Quatre-Temps a lieu après le troisième dimanche de l’Avent, la deuxième après le premier dimanche de Carême, la troisième après la fête de la Pentecôte et la quatrième après la fête de l’Exaltation de la Sainte-Croix au cours du mois de septembre.

### 3. Le sanctoral des ordinaires

#### a) Catalogue des fêtes du sanctoral

Les moines du Mont Saint-Michel étaient sans cesse plongés, par la célébration presque quotidienne des offices des saints, la lecture de textes hagiographiques lors des nocturnes et l’expérience d’une dévotion spirituelle envers les reliques, dans la pensée de la communion des saints, qui réunit dans un échange de charité les vivants et les morts – les vivants priant pour le salut des morts, et se recommandant à la prière des défunts, en particulier à celle des saints qui sont, grâce à l’existence évangélique qu’ils ont menée, unis dans l’au-delà à la gloire de Dieu. La foi dans l’intercession des saints est fondée sur plusieurs passages scripturaires qui justifient le culte des anges qui contemplent Dieu sans intermédiaires<sup>267</sup>, et par suite le culte des saints qui adorent également Dieu sans voile et prient pour les hommes<sup>268</sup>.

Le sanctoral de l’Ordinaire 46, incomplet, ne comprend plus que cent-vingt saints, quand le sanctoral de l’Ordinaire 216 en présente deux-cent-onze<sup>269</sup>. Le sanctoral de l’Ordinaire 46 débute par la fête de saint André, célébrée le 30 novembre, et se termine dans le cours de la fête de saint Laurent, célébrée le 10 août. Le sanctoral de l’Ordinaire 216 se termine par la célébration de la fête de saint Saturnin le 29 novembre. Le sanctoral des deux ordinaires est, pour les passages du sanctoral que l’on peut comparer, presque identique<sup>270</sup> : seules les fêtes de saint Fabien (20 janvier), de saint Martial (30 juin) et de saint Cyriaque (8 août), citées dans l’Ordinaire 216, sont absentes du premier ordinaire : le nom de saint Cyriaque est ajouté de

---

<sup>267</sup> Jos 5, 14. Dn 8, 17. Tb 12, 15-16. Mt 18, 10. Cf. L. Ott, *Précis de théologie dogmatique*, Mulhouse, Salvator, 1955, p. 446.

<sup>268</sup> I Cor 13, 12. I Jn 3, 2. II M 15, 11-16. Jr 15, 1. Tb 12, 12. Ap 5, 8. Ap 8, 3. Cf. L. Ott, *Précis de théologie dogmatique*, p. 446.

<sup>269</sup> La formulation latine et la date de célébration des saints du sanctoral des ordinaires sont présentées en annexes de la thèse : cf. Annexe 8 : « Le sanctoral des manuscrits 46 et 216 » (1) « Sanctoral du manuscrit 46 » et (3) « Sanctoral du manuscrit 216 ».

<sup>270</sup> Cf. Annexe 8 : « Le sanctoral des manuscrits 46 et 216 » (5) « Comparaison du sanctoral des manuscrits 46 et 216 ».

seconde main au groupe des saints Large et Smaragde dans l'Ordinaire 216 (fol. 146), sans doute pour réparer un oubli, ces trois saints étant inscrits de première main dans le calendrier du Missel 42 d'Avranches (fol. 6), antérieur aux Ordinaires 46 et 216. Les saints dont le sanctoral des deux ordinaires garde la mémoire appartiennent à des classes, des époques et des cultures que décrit le martyrologe du Mont Saint-Michel conservé dans le manuscrit 214 d'Avranches (p. 1-196) : le martyrologe montois a pour fonds principal le martyrologe d'Usuard, enrichi de plusieurs additions<sup>271</sup>.

**Tableau 11 : Concordance du sanctoral des ordinaires et du martyrologe montois<sup>272</sup>**

Saints	Classe	Lieu de vie ou de martyr	Siècle	Martyrologe
André	apôtre	Achaïe	I <sup>er</sup> s.	p. 180
Chrysante et Darie	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	181
Éloi de Noyon	évêque	Noyon	VII <sup>e</sup> s.	181
Nicolas de Myre	évêque	Myre	IV <sup>e</sup> s.	183
Ordination épiscopale d'Ambroise de Milan	évêque	Milan	IV <sup>e</sup> s.	184
octave d'André				
Conception de la Vierge	fête de la Vierge	Palestine	I <sup>er</sup> s.	184
Damase I <sup>er</sup>	pape	Rome	IV <sup>e</sup> s.	186
Lucie de Syracuse	vierge et martyre	Sicile	IV <sup>e</sup> s.	187
Thomas apôtre	apôtre	Mylapore	I <sup>er</sup> s.	191
Étienne	martyr	Jérusalem	I <sup>er</sup> s.	193
Jean	apôtre	Éphèse	II <sup>e</sup> s.	194
Saints-Innocents	martyr	Bethléem	I <sup>er</sup> s.	194
Thomas Becket	archevêque et martyr	Cantorbéry	XII <sup>e</sup> s.	195
Sylvestre I <sup>er</sup>	pape	Rome	IV <sup>e</sup> s.	196
octave d'Étienne				
octave de Jean				
octave des Saints-Innocents				
Hilaire de Poitiers	évêque	Poitiers	IV <sup>e</sup> s.	12

<sup>271</sup> Cf. J. Dubois, « Le martyrologe de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 489-499.

<sup>272</sup> Les saints sont classés dans ce tableau par ordre chronologique d'apparition dans le sanctoral des ordinaires. Les noms des saints associés dans la liturgie sont également unis dans le tableau.

<b>Saints</b>	<b>Classe</b>	<b>Lieu de vie ou de martyr</b>	<b>Siècle</b>	<b>Martyrologe</b>
Félix de Nole	évêque	Nole (Italie)	I <sup>er</sup> s.	12
Maur	abbé	Glanfeuil (Maine-et-Loire)	VI <sup>e</sup> s.	13
Marcel I <sup>er</sup>	pape	Rome	IV <sup>e</sup> s.	13
Antoine le Grand	ermite	Côme (Égypte)	IV <sup>e</sup> s.	13-14
Sulpice le Pieux	évêque	Bourges	VII <sup>e</sup> s.	14
Prisca la Romaine	vierge et martyr	Rome	I <sup>er</sup> s.	14
Laumer	abbé	Corbion (Orne)	VI <sup>e</sup> s.	15
Sébastien	martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	15
Fabien	pape et martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	15
Agnès de Rome	vierge et martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	16
Vincent	martyr	Espagne	IV <sup>e</sup> s.	17
Émérance	vierge et martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	17
Conversion de Paul	apôtre	Rome	I <sup>er</sup> s.	18
Polycarpe de Smyrne	évêque et martyr	Smyrne	II <sup>e</sup> s.	19
Julien du Mans	évêque et martyr	Mans	IV <sup>e</sup> s.	20
Octave d'Agnès				
Brigitte de Kildare	vierge	Kildare (Irlande)	VI <sup>e</sup> s.	23
Purification de la Vierge	fête de la Vierge	Palestine	I <sup>er</sup> s.	
Blaise	évêque et martyr	Sébaste (Turquie)	IV <sup>e</sup> s.	24
Agathe	vierge et martyr	Catane	III <sup>e</sup> s.	25
Dorothee de Césarée	vierge et martyr	Césarée (Cappadoce)	IV <sup>e</sup> s.	25
Scolastique	vierge	Italie	VI <sup>e</sup> s.	27
Valentin de Terni	évêque et martyr	Terni (Italie)	III <sup>e</sup> s.	29
Chaire de Pierre	apôtre	Rome	I <sup>er</sup> s.	33
Mathias	apôtre	Jérusalem	I <sup>er</sup> s.	33
Albin	évêque	Lyon	IV <sup>e</sup> s.	36
Grégoire	pape	Rome	VI <sup>e</sup> s.	40
Benoît de Nursie	abbé	Italie	VI <sup>e</sup> s.	44
Annonciation	fête de la Vierge	Palestine	I <sup>er</sup> s.	45
Ambroise de Milan	évêque	Milan	IV <sup>e</sup> s.	50
Tiburce et Valérien	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	54

<b>Saints</b>	<b>Classe</b>	<b>Lieu de vie ou de martyr</b>	<b>Siècle</b>	<b>Martyrologe</b>
Georges de Lydda	martyr	Orient	IV <sup>e</sup> s.	58
Marc	évangéliste	Égypte	I <sup>er</sup> s.	59
Marcellin	pape et martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	60
Vital de Ravenne	martyr	Ravenne	I <sup>er</sup> s.	61
Philippe et Jacques le Mineur	apôtres	Hiéropolis / Jérusalem	I <sup>er</sup> s.	63
Athanase d'Alexandrie	évêque	Alexandrie	IV <sup>e</sup> s.	64
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	fête de la Croix			64
Alexandre (pape), Évence et Théodore	pape et martyrs	Rome	II <sup>e</sup> s.	64
Jean	évangéliste	Ephèse	II <sup>e</sup> s.	66
apparition de Michel sur le Mont-Gargan	archange et saint patron	Mont Gargan	492	67
Translation de Nicolas de Myre	évêque	Myre	IV <sup>e</sup> s.	68
Gordien et Épimaque	martyrs	Rome / Alexandrie	IV <sup>e</sup> s. / III <sup>e</sup> s.	68
Nérée, Achillée et Pancrace	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	70
Basile de Rome	vierge et martyre	Rome	III <sup>e</sup> s.	71
Urbain I <sup>er</sup>	pape et martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	76
Chéron	martyr	Chartres	III <sup>e</sup> s.	78
Nicomède	martyr	Rome	I <sup>er</sup> s.	80
Marcellin et Pierre	martyrs	Rome	IV <sup>e</sup> s.	81
Médard de Noyon	évêque	Noyon	VI <sup>e</sup> s.	84
Prime et Félicien	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	84
Barnabé	apôtre	Salamine (Chypre)	I <sup>er</sup> s.	85
Basilide, Cyrin et Nabor (évêque)	martyrs et évêque	Rome / Milan / Siszeck	III <sup>e</sup> / IV <sup>e</sup> / IV <sup>e</sup> s.	86
Guy, Modeste et Crescence	martyrs	Italie	IV <sup>e</sup> s.	87
Cyr et Julitte	martyrs	Tarse	IV <sup>e</sup> s.	87
Translation d'Aubert	évêque	Avranches	VIII <sup>e</sup> s.	88
Marc et Marcellin	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	88
Gervais et Protais	martyrs	Milan	I <sup>er</sup> s.	89
Leufroy	abbé	Évreux	VIII <sup>e</sup> s.	90
vigile de saint Jean-Baptiste				91
Jean le Baptiste	martyr	Macheronte (Jordanie)	I <sup>er</sup> s.	91

<b>Saints</b>	<b>Classe</b>	<b>Lieu de vie ou de martyr</b>	<b>Siècle</b>	<b>Martyrologe</b>
octave d'Aubert				
Jean et Paul	martyrs	Rome	IV <sup>e</sup> s.	92
Léon I <sup>er</sup>	pape	Rome	V <sup>e</sup> s.	94
vigile de Pierre et Paul				94
Pierre et Paul	apôtres	Rome	I <sup>er</sup> s.	94
Paul	apôtre	Rome	I <sup>er</sup> s.	95
Martial	évêque	Limoges	III <sup>e</sup> s.	95
octave de Jean				
Processus et Martinien	martyrs	Rome	I <sup>er</sup> s.	96
Translation de Martin de Tours	évêque	Tours	IV <sup>e</sup> s.	97-98
octave des apôtres Pierre et Paul				
Les Sept Frères	martyrs	Antioche	II <sup>e</sup> s.	101
Translation de Benoît de Nursie	abbé	Italie	VI <sup>e</sup> s.	101
Berthevin de Parigny	martyr	Parigny (Manche)	X <sup>e</sup> s.	101
octave de Benoît				
Arnoul de Metz	évêque	Metz	VII <sup>e</sup> s.	105
Marguerite d'Antioche de Pisidie	vierge et martyre	Antioche de Pisidie	IV <sup>e</sup> s.	106
Praxède	vierge	Rome	II <sup>e</sup> s.	106
Marie Madeleine	apôtre	Éphèse	I <sup>er</sup> s.	107
Wandrille	abbé	Fontenelle	VII <sup>e</sup> s.	107
Apollinaire de Ravenne	évêque et martyr	Ravenne	I <sup>er</sup> s.	107
vigile de Jacques				
Jacques le Majeur	apôtre	Jérusalem	I <sup>er</sup> s.	108
Christophe	martyr	Lycie	III <sup>e</sup> s.	108
Cucufat	martyr	Barcelone	IV <sup>e</sup> s.	109
Anne	mère de la Vierge	Sepphoris	I <sup>er</sup> s.	/
Les Sept Dormants	martyrs	Éphèse	III <sup>e</sup> s.	110
Samson	évêque	Dol	VI <sup>e</sup> s.	110
Pantalon (ou Pantaléon)	martyr	Nicomédie	IV <sup>e</sup> s.	110
Félix II de Rome	pape	Rome	IV <sup>e</sup> s.	110
Abdon et Sennen	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	111
Germain d'Auxerre	évêque	Paris	VI <sup>e</sup> s.	112
Eusèbe de Verceil	évêque et martyr	Verceil (Italie)	IV <sup>e</sup> s.	113
Macchabées	martyrs	Syrie	II <sup>e</sup> s.	112
Pierre	apôtre	Rome	I <sup>er</sup> s.	113

Saints	Classe	Lieu de vie ou de martyr	Siècle	Martyrologe
Étienne	pape et martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	114
<i>inventio</i> d'Étienne	martyr	Jérusalem	I <sup>er</sup> s.	114
Felicissime et Agapit	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	115
Donat	évêque et martyr	Arezzo (Toscane)	IV <sup>e</sup> s.	116
Cyriaque, Large et Smaragde	martyrs	Rome	IV <sup>e</sup> s.	117
Romain de Rome	martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	117
vigile de Laurent				117
Laurent de Rome	martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	118
Taurin	évêque	Évreux	IV <sup>e</sup> s.	118
Tiburce	martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	118
Suzanne de Rome	martyre	Rome	III <sup>e</sup> s.	118
Hippolyte de Rome	martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	119
Eusèbe de Rome	confesseur	Rome	III <sup>e</sup> s.	120
Assomption de Marie	fête de la Vierge	Palestine	I <sup>er</sup> s.	120
Arnoul de Soissons	évêque	Soissons	XI <sup>e</sup> s.	/
octave de Laurent				
Agapit de Préneste	martyr	Préneste (Italie)	III <sup>e</sup> s.	122
octave d'Agapit				
Philibert	abbé	Jumièges	VII <sup>e</sup> s.	123
octave de Philibert				
octave de l'Assomption				
Timothée et Symphorien	martyrs	Rome / Autun	IV <sup>e</sup> s. / II <sup>e</sup> s.	124
Timothée et Apollinaire	martyrs	Reims	III <sup>e</sup> s.	125
Barthélemy	apôtre	Arménie	I <sup>er</sup> s.	125
Ouen	archevêque	Rouen	VII <sup>e</sup> s.	126
Geniès d'Arles	martyr	Arles	IV <sup>e</sup> s.	127
Louis	roi de France	France	1270	127 ( <i>add.</i> )
Rufus	évêque et martyr	Capoue	I <sup>er</sup> s.	127
Augustin d'Hippone	évêque	Hippone	IV <sup>e</sup> - V <sup>e</sup> s.	128
Hermès de Rome	martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	128
Julien de Brioude	martyr	Brioude (Auvergne)	IV <sup>e</sup> s.	128
Décollation de Jean le Baptiste	martyr	Macheronte (Jordanie)	I <sup>er</sup> s.	129
Sabine de Rome	martyre	Rome	II <sup>e</sup> s.	129
Félix et Audacte	martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	130

<b>Saints</b>	<b>Classe</b>	<b>Lieu de vie ou de martyr</b>	<b>Siècle</b>	<b>Martyrologe</b>
Victeur	évêque	Mans	V <sup>e</sup> s.	131
Prisque	martyr	Capoue (Italie)	IV <sup>e</sup> s.	131
Gilles	ermite	Narbonne	VIII <sup>e</sup> s.	131
Ordination de Grégoire	pape	Rome	VI <sup>e</sup> s.	132
Nativité de Marie	fête de la Vierge	Palestine	I <sup>er</sup> s.	135
Adrien	martyr	Nicomédie (Bithynie)	IV <sup>e</sup> s.	135
Gorgon	martyr	Rome	IV <sup>e</sup> s.	136
Prote et Hyacinthe	martyrs	Rome	III <sup>e</sup> s.	137
Maurille	évêque	Angers	V <sup>e</sup> s.	138
Exaltation de la Sainte-Croix	fête de la Croix			138
Corneille et Cyprien	pape et évêque / martyrs	Rome / Carthage	III <sup>e</sup> s.	138-139
octave de la Nativité de Marie				
Nicomède	martyr	Rome	I <sup>er</sup> s.	139
Lucie et Géminien	martyrs	Syracuse	IV <sup>e</sup> s.	140
Euphémie de Chalcédoine	martyre	Chalcédoine	IV <sup>e</sup> s.	140
Lambert	archevêque	Lyon	VII <sup>e</sup> s.	140
vigile de Matthieu				141
Matthieu	apôtre	Perse	I <sup>er</sup> s.	141
Maurice	martyr	Agaune	III <sup>e</sup> s.	143
Translation de Paterne	évêque	Avranches	VI <sup>e</sup> s.	144
Côme et Damien	martyrs	Cyr	III <sup>e</sup> s.	145
Michel	archange et saint patron			146
Jérôme	Docteur de l'Église	Rome	V <sup>e</sup> s.	147
octave de Jérôme				
Rémy	évêque	Reims	VI <sup>e</sup> s.	148
octave de Rémy				
Piat	martyr	Tournai	IV <sup>e</sup> s.	148
Léger	évêque et martyr	Autun	VII <sup>e</sup> s.	148
octave de Michel				
Foy	vierge et martyre	Agen	III <sup>e</sup> s.	150
Marc	pape	Rome	IV <sup>e</sup> s.	151
Denis	évêque et martyr	Paris	III <sup>e</sup> s.	152

<b>Saints</b>	<b>Classe</b>	<b>Lieu de vie ou de martyr</b>	<b>Siècle</b>	<b>Martyrologe</b>
Nicaise	évêque et martyr	Gasny	III <sup>e</sup> s.	153
Géraud	abbé	Aurillac	X <sup>e</sup> s.	154
Calixte	pape et martyr	Rome	III <sup>e</sup> s.	154-155
Basile	ermite	Verzy	VII <sup>e</sup> s.	155
dédicace du Mont Saint-Michel	dédicace	Mont Saint-Michel	709	156
Luc	évangéliste	Antioche	I <sup>er</sup> s.	157
octave de Michel				
Crépin et Crépinien	martyrs	Soissons	III <sup>e</sup> s.	161
vigile de Simon et Jude				162
Simon et Jude	apôtres	Perse / Caucase	I <sup>er</sup> s.	162
Quentin	martyr	Saint-Quentin	III <sup>e</sup> s.	164
vigile de Toussaint				163
Toussaint	fête de tous les saints			164
Bénigne de Dijon	martyr	Dijon	II <sup>e</sup> s.	165
Melaine	évêque	Rennes	VI <sup>e</sup> s.	168
Léonard	ermite	Limousin	VI <sup>e</sup> s.	168
Les Quatre couronnés	martyrs	Albano	IV <sup>e</sup> s.	169
Théodore	martyr	Euchaïta	IV <sup>e</sup> s.	169
Martin de Tours	évêque	Tours	IV <sup>e</sup> s.	170
Menne	martyr	Egypte	IV <sup>e</sup> s.	170
Brice	évêque	Tours	V <sup>e</sup> s.	172
Malo	évêque	Aleth (Bretagne)	VII <sup>e</sup> s.	173
octave de Martin				
Colomban	abbé	Bobbio (Italie)	VII <sup>e</sup> s.	176
Cécile de Rome	vierge et martyre	Rome	III <sup>e</sup> s.	176
Clément	pape et martyr	Rome	I <sup>er</sup> s.	176
Félicité	martyre	Antioche	II <sup>e</sup> s.	177
Chrysogone	martyr	Aquilée	IV <sup>e</sup> s.	177
Catherine	martyre	Alexandrie	IV <sup>e</sup> s.	178
Saturnin	évêque et martyr	Toulouse	III <sup>e</sup> s.	179

Si la plupart des noms de saints présentés dans le sanctoral des ordinaires ne pose pas de problèmes d'identification, une fête suscite des interrogations : la fête de sainte Basile, célébrée



le 20 mai. Cette fête, dont la liturgie est donnée au folio 105 de l'Ordinaire 46 et au verso du folio 125 de l'Ordinaire 216, pourrait honorer sainte Basile de Rome, martyrisée à Rome au III<sup>e</sup> siècle, ou sainte Basile de Couvert, martyrisée dans le Bessin au même siècle et dont la *Passio* apparaît dans un passionnaire du Mont Saint-Michel conservé dans la Bibliothèque d'Avranches sous la cote 167 (fol. 187v-189). Le martyrologe montois désigne précisément sainte Basile de Rome (p. 71) – de même que le *cursus* des bréviaires montois : si le Bréviaire Avranches, BM, ms 39, qui est un bréviaire d'hiver, ne mentionne pas la fête de sainte Basile, et si le Bréviaire Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1 n'offre que l'oraison des vêpres et des laudes de la fête (fol. 321v), le Bréviaire Paris, BnF, ms n.a.l. 424 présente, aux folios 176v-177, l'antienne du *Magnificat* et l'oraison des vêpres, l'antienne des matines, les leçons, les répons, le cantique, le verset et l'évangile des nocturnes ainsi que les antiennes, le capitule, le répons, l'hymne et l'oraison de l'office des laudes<sup>273</sup>. Or, les trois leçons des nocturnes de la fête sont empruntées à la *Vita* de sainte Eugénie de Rome, dont sainte Basile de Rome fut une compagne<sup>274</sup> : l'Ordinaire 46 (fol. 105) et l'Ordinaire 216 (fol. 125v) mentionnent uniquement la première leçon de cet office. Le sanctoral des ordinaires fait donc mémoire de la sainte martyre de Rome.

#### b) Le propre des saints

Olivier Diard écrit :

« Comment peut-on définir le caractère provincial d'un sanctoral dans la mesure où l'existence du sanctoral est universelle ? En effet, lorsqu'un acte de sanctification est posé, il l'est pour l'Église universelle, sans considération pour les frontières administratives ou même géographiques, sans considération de temps non plus. Cependant, le sanctoral évoque la possibilité d'intégrer dans la liturgie, à côté des saints universellement fêtés, d'autres saints fêtés, eux, dans une localisation restreinte. Ce n'est pas le caractère (la sainteté) mais la solennité apportée à la fête qui peut varier et dépendre du lieu. »<sup>275</sup>

Recherchant les sources du sanctoral des Ordinaires 46 et 216, il me faut, conséquemment à la réalité de la célébration seulement locale de certaines fêtes et à la large diffusion dans le monde

<sup>273</sup> L'office montois de la fête de sainte Basile est présenté en annexes de la thèse. Cf. Annexe 11 : « Office de la fête de sainte Basile au Mont Saint-Michel ».

<sup>274</sup> Les extraits de la *Vita* de sainte Eugénie utilisés dans la liturgie du Mont Saint-Michel en la fête de sainte Basile sont empruntés au chapitre XX de ce texte, intitulé : « *Basilla Eugeniae societatem expetit. Cornelius Papa baptizat Basillam* », et sont édités dans la *Patrologia latina*. Cf. « *Vita Sanctae Eugeniae* », in *Patrologiae cursus completus : sive Bibliotheca universalis*, J.-P. Migne éd., t. 21, Paris, Migne, 1878, c. 1118. Leçon 1 : « *Cum multe matrone* » (PL 1118 A). Leçon 2 : « *Tunc beata Eugenia* » (PL 1118 B). Leçon 3 : « *Igitur Cornelius cum esset* » (PL 1118 B).

<sup>275</sup> O. Diard, *Les offices propres dans le sanctoral normand : étude liturgique et musicale (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse d'histoire, université de Paris IV-Sorbonne, 2000, p. 11-12.

latin d'autres fêtes, distinguer parmi les fêtes du sanctoral montois les saints appartenant à un fonds commun à tous les établissements religieux, les saints provenant d'un fonds seulement normand et enfin les saints appartenant au fonds propre du Mont Saint-Michel : ce fonds propre serait composé de saints normands, ou de saints originaires d'autres provinces dont le culte avoisina des prieurés montois, qui n'apparaissent pas dans les sanctoraux d'autres maisons monastiques normandes. Afin de classer les saints du sanctoral montois en considération de leurs fonds d'origine, je chercherai dans un premier temps, suivant une méthode énoncée par François Huot, à distinguer les saints appartenant à un fonds commun des saints qui ne sont invoqués qu'en de rares lieux<sup>276</sup>. Dans un deuxième temps, je comparerai la liste des saints qui n'auront pas été inclus dans le fonds commun avec le sanctoral de deux maisons monastiques historiquement reliées au Mont Saint-Michel, l'abbaye de Fécamp et l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, afin de reconnaître les fêtes appartenant à un fonds de saints normands ainsi que les fêtes célébrées au Mont Saint-Michel du fait de sa relation de confraternité avec les abbayes de Fécamp et de Dijon. Ces filtrations successives retiendront finalement les fêtes de saints propres à l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Je réaliserai la première opération de comparaison, présentée dans le tableau suivant, en utilisant la liste de saints du « Fonds commun du sanctoral » établie par François Huot<sup>277</sup> : « sur la base du Sacramentaire grégorien, complété par le Sacramentaire gélasien spécialement dans sa forme du VIII<sup>e</sup> s. telle qu'on la trouve dans le Sacramentaire de Gellone, avec l'addition des fêtes universellement adoptées dans l'Église latine aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. (...) »<sup>278</sup>. Afin de rendre compte des fêtes de saints ajoutées au fonds commun après le XII<sup>e</sup> siècle, qui ne sont pas citées par François Huot, je comparerai également le sanctoral des ordinaires avec un calendrier de l'abbaye de Cluny imprimé en 1493<sup>279</sup>.

---

<sup>276</sup> *L'ordinaire de Sion*, F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1973, p. 43, note 5.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 43-47.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 43, note 5.

<sup>279</sup> *Missale Cluniacense*, Cluny, M. Wenzler, 1493.

**Tableau 12 : Comparaison du sanctoral des ordinaires montois (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.), du sanctoral clunisien (1493) et du fonds commun du sanctoral (XII<sup>e</sup> s.)**

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun (F. Huot)</b>	<b>Cluny</b>	<b>Mont Saint-Michel (ordinaires)</b>
André	v	v	v
Chrysante et Darie		v	v
Eloi de Noyon		v	v
Nicolas de Myre		v	v
Ordination épiscopale d'Ambroise de Milan			v
Conception de la Vierge		v	v
Damase I <sup>er</sup>	v		v
Lucie de Syracuse	v	v	v
Thomas apôtre	v	v	v
Étienne	v	v	v
Jean	v	v	v
Saint Innocents	v	v	v
Thomas Becket		v	v
Sylvestre I <sup>er</sup>	v	v	v
Hilaire de Poitiers	v	v	v
Félix de Nole	v	v	v
Maur		v	v
Marcel I <sup>er</sup>	v	v	v
Antoine le Grand		v	v
Sulpice le Pieux			v
Prisca la Romaine		v	v
Laumer			v
Sébastien	v	v	v
Fabien	v	v	v
Agnès de Rome	v	v	v
Vincent	v	v	v
Émérance	v		v
Conversion de Paul	v	v	v
Polycarpe de Smyrne		v	v
Julien du Mans			v
Brigitte de Kildare			v
Purification de la Vierge	v	v	v
Blaise	v	v	v
Agathe	v	v	v
Dorothee de Césarée			v

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun (F. Huot)</b>	<b>Cluny</b>	<b>Mont Saint- Michel (ordinaires)</b>
Scolastique	v	v	v
Valentin de Terni	v	v	v
Chaire de Pierre	v	v	v
Mathias	v	v	v
Albin			v
Grégoire	v	v	v
Benoît de Nursie	v	v	v
Annonciation	v	v	v
Ambroise de Milan	v	v	v
Tiburce et Valérien	v	v	v
Georges de Lydda	v	v	v
Marc	v	v	v
Marcellin			v
Vital de Ravenne	v	v	v
Philippe et Jacques	v	v	v
Athanase d'Alexandrie		v	v
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	v	v	v
Alexandre, Évence et Théodore	v	v	v
Jean l'évangéliste	v	v	v
Apparition de Michel sur le Mont-Gargan			v
Translation de Nicolas			v
Gordien et Épimaque	v	v	v
Nérée, Achillée et Pancrace	v	v	v
Basile de Rome			v
Urbain I <sup>er</sup>	v	v	v
Chéron			v
Nicomède	v	v	v
Marcellin et Pierre	v	v	v
Médard de Noyon		v	v
Prime et Félicien	v	v	v
Barnabé	v	v	v
Basilide, Cyrin et Nabor	v	v	v
Guy, Modeste et Crescence	v	v	v
Cyr et Julitte	v	v	v
Translation d'Aubert			v
Marc et Marcellin	v	v	v
Gervais et Protais	v	v	v
Leufroy			v
Jean le Baptiste	v	v	v

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun (F. Huot)</b>	<b>Cluny</b>	<b>Mont Saint- Michel (ordinaires)</b>
Jean et Paul	v	v	v
Léon I <sup>er</sup>	v	v	v
Pierre et Paul	v	v	v
Paul	v	v	v
Martial		v	v
Processus et Martinien	v	v	v
Translation de Martin de Tours		v	v
Les Sept Frères	v	v	v
Translation de Benoît de Nursie		v	v
Berthevin de Parigny			v
Arnoul de Metz		v	v
Marguerite d'Antioche de Pisidie		v	v
Praxède	v	v	v
Marie Madeleine	v	v	v
Wandrille			v
Apollinaire de Ravenne	v	v	v
Jacques	v	v	v
Christophe	v	v	v
Cucufat		v	v
Anne		v	v
Les Sept Dormants			v
Samson			v
Pantaléon	v	v	v
Félix II de Rome	v	v	v
Abdon et Sennen	v	v	v
Germain d'Auxerre			v
Eusèbe de Verceil		v	v
Macchabées	v		v
Pierre		v	v
Étienne	v	v	v
<i>inventio</i> d'Étienne	v	v	v
Felicissime et Agapit	v		v
Donat	v		v
Cyriaque, Large et Smaragde	v	v	v
Romain de Rome			v
Laurent de Rome	v	v	v
Taurin		v	v
Tiburce	v	v	v
Suzanne de Rome			v

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun (F. Huot)</b>	<b>Cluny</b>	<b>Mont Saint- Michel (ordinaires)</b>
Hippolyte de Rome	v	v	v
Eusèbe de Rome	v	v	v
Assomption de Marie	v	v	v
Arnoul de Soissons			v
Agapit de Préneste	v	v	v
Philibert	v	v	v
Timothee et Symphorien	v	v	v
Timothee et Apollinaire			v
Barthelemy	v	v	v
Ouen			v
Geniès d'Arles		v	v
Louis		v	v
Rufus	v		v
Augustin d'Hippone	v	v	v
Hermès de Rome	v	v	v
Julien de Brioude			v
Décollation de Jean le Baptiste	v	v	v
Sabine de Rome	v	v	v
Félix et Audacte	v	v	v
Victeur			v
Prisque	v		v
Gilles		v	v
Ordination de Grégoire			v
Nativité de Marie	v	v	v
Adrien	v	v	v
Gorgon	v	v	v
Prote et Hyacinthe	v	v	v
Maurille			v
Exaltation de la Sainte-Croix	v	v	v
Corneille et Cyprien	v	v	v
Nicomède	v	v	v
Lucie et Géminien		v	v
Euphémie de Chalcédoine	v		v
Lambert			v
Matthieu	v	v	v
Maurice	v	v	v
Translation de Paterne			v
Côme et Damien	v	v	v
Michel	v	v	v

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun (F. Huot)</b>	<b>Cluny</b>	<b>Mont Saint- Michel (ordinaires)</b>
Jérôme	v	v	v
Rémy	v	v	v
Piat			v
Léger		v	v
Foy		v	v
Marc (pape)	v	v	v
Denis	v	v	v
Nicaise			v
Géraud		v	v
Calixte	v	v	v
Basle			v
Dédicace du Mont Saint-Michel			v
Luc	v	v	v
Crépin et Crépinien	v	v	v
Simon et Jude	v	v	v
Quentin		v	v
Toussaint	v	v	v
Bénigne de Dijon			v
Melaine			v
Léonard			v
Les Quatre couronnés	v	v	v
Théodore	v	v	v
Martin de Tours	v	v	v
Menne	v	v	v
Brice		v	v
Malo			v
Colomban		v	v
Cécile de Rome	v	v	v
Clément	v	v	v
Félicité	v	v	v
Chrysogone	v	v	v
Catherine		v	v
Saturnin	v	v	v

En conclusion de ces premières comparaisons, je note que le sanctoral des ordinaires puise dans le fonds commun du sanctoral les fêtes de la Croix (*Inventio* de la Sainte-Croix, Exaltation de la Sainte-Croix), les fêtes de la Vierge (Conception de la Vierge, Purification de la Vierge, Annonciation, Assomption, Nativité de la Vierge), les fêtes des douze apôtres (André, Thomas,

Jean, Chaire de Pierre, Mathias, Philippe et Jacques, Pierre et Paul, Jacques, Barthélemy, Matthieu, Simon et Jude), les fêtes des évangélistes (Jean, Luc, Marc, Matthieu), une fête de l'archange Michel (fête du 29 septembre), la fête de la Toussaint ainsi que de nombreuses fêtes de vierges, de papes, de martyrs et de confesseurs<sup>280</sup>.

Le calendrier de Cluny cite saint Taurin, évêque d'Évreux, qui n'appartient pas au fonds commun du sanctoral : sans doute apparut-il dans le calendrier clunisien à la suite de la visite des reliques de ce saint normand dans l'abbaye bourguignonne en 1158<sup>281</sup>. De même, le document clunisien mentionne saint Philibert, qui ne peut être inclus dans le fond commun ; les reliques de ce fondateur des abbayes de Jumièges et de Noirmoutier furent portées en Bourgogne en 875 à l'abbaye Saint-Philibert de Tournus. De quels fonds rapprocher les saints qui ne sont pas compris dans le fonds commun du sanctoral ? Je vais à présent comparer la liste de ces saints avec le sanctoral de l'abbaye de Fécamp tel qu'il apparaît dans l'Ordinaire Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186, édité par David Chadd, et avec le sanctoral de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon relevé par Louis Chomton dans le Bréviaire Dijon, BM, ms 113 (81), daté du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>282</sup>.

---

<sup>280</sup> Thomas Becket, Maur, Antoine le Grand, Prisca la Romaine, Polycarpe de Smyrne, Athanase d'Alexandrie, Médard de Noyon, Martial, Chrysante et Darie, Éloi de Noyon, Nicolas de Myre, Damase I<sup>er</sup>, Lucie de Syracuse, Étienne et son *Inventio*, Saints-Innocents, Sylvestre I<sup>er</sup>, Cucufat, Hilaire de Poitiers, Félix de Nole, Marcel I<sup>er</sup>, Sébastien, Fabien, Agnès de Rome, Vincent, Émérance, Blaise, Agathe, Scolastique, Valentin de Terni, Grégoire, Benoît de Nursie et sa Translation, Arnoul de Metz, Marguerite d'Antioche de Pisidie, Anne, Eusèbe, Pierre, Geniès d'Arles, Louis, Gilles, Lucie et Géminien, Léger, Foy, Géraud, Quentin, Brice, Colomban, Catherine, Martin et sa Translation, Ambroise de Milan (4 avril), Tiburce et Valérien, Georges de Lydda, Vital de Ravenne, Alexandre, Évence et Théodore, Gordien et Épimaque, Nérée Achillée et Pancrace, Paul et la fête de sa Conversion, Nicomède, Urbain I<sup>er</sup>, Barnabé, Marcellin et Pierre, Prime et Félicien, Basilide, Cyrin et Nabor, Guy, Modeste et Crescence, Cyr et Julitte, Marc et Marcellin, Gervais et Protas, Jean le Baptiste et la fête de sa Décollation, Jean et Paul, Léon I<sup>er</sup>, Processus et Martinien, les Sept Frères, Praxède, Marie Madeleine, Apollinaire de Ravenne, Christophe, Pantaléon, Félix II de Rome, Abdon et Sennen, Macchabées, Étienne (pape), Félicissime et Agapit, Donat, Cyriaque, Large et Smaragde, Laurent de Rome, Tiburce, Hippolyte de Rome, Eusèbe de Rome, Agapit de Préneeste, Timothée et Symphorien, Rufus, Augustin d'Hippone, Hermès de Rome, Sabine de Rome, Félix et Audacte, Prisque, Adrien, Gorgon, Prote et Hyacinthe, Corneille et Cyprien, Nicomède, Euphémie de Chalcédoine, Maurice, Côme et Damien, Jérôme, Rémy, Marc (pape), Denis, Calixte, Crépin et Crépinien, les Quatre couronnés, Théodore, Menne, Cécile de Rome, Clément, Félicité, Chrysogone, Saturnin.

<sup>281</sup> D. Riche, *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge : « Le vieux pays clunisien », XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2000, p. 110.

<sup>282</sup> *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol. L. Chomton, *Histoire de l'église de Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1900.



**Tableau 13 : Comparaison des sanctoraux des ordinaires du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.), de Fécamp (XIII<sup>e</sup> s.) et du bréviaire de Saint-Bénigne de Dijon (XIV<sup>e</sup> s.)**

Saints	Saint-Bénigne	Fécamp	Mont Saint-Michel
Ordination épiscopale d'Ambroise de Milan	v	v	v
Sulpice le Pieux			v
Laumer			v
Julien du Mans		v	v
Brigitte de Kildare			v
Dorothee de Césarée			v
Albin			v
Marcellin			v
Apparition de Michel sur le Mont-Gargan			v
Translation de Nicolas	v		v
Basile de Rome			v
Chéron			v
Translation d'Aubert			v
Leufroy			v
Berthevin de Parigny			v
Wandrille		v	v
Les Sept Dormants			v
Samson		v	v
Germain d'Auxerre	v	v	v
Romain de Rome		v	v
Taurin	v	v	v
Suzanne de Rome		v	v
Arnoul de Soissons		v	v
Philibert	v	v	v
Timothée et Apollinaire			v
Ouen	v	v	v
Julien de Brioude			v
Victeur			v
Ordination de Grégoire	v	v	v
Maurille			v
Lambert	v	v	v
Translation de Paterne			v
Piat			v
Nicaise		v	v
Basle			v

Saints	Saint-Bénigne	Fécamp	Mont Saint-Michel
Dédicace du Mont Saint-Michel			v
Bénigne de Dijon	v	v	v
Melaine			v
Léonard		v	v
Malo		v	v

En premier lieu, la comparaison des sanctoraux du Mont, de Saint-Bénigne de Dijon et de Fécamp permet de conclure à l'appartenance de dix nouvelles fêtes du sanctoral montois au fonds commun du sanctoral : les fêtes des saints Lambert, Ambroise de Milan (7 décembre), Germain d'Auxerre, Romain de Rome, Suzanne de Rome, et les fêtes de la Translation de Nicolas et de l'Ordination de Grégoire. En deuxième lieu, la présence de Bénigne, saint patron de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, martyr au II<sup>e</sup> siècle à Dijon, dans le sanctoral du Mont comme dans les sanctoraux de Saint-Bénigne et de Fécamp suggère que cette fête entra dans la liturgie montoise sous l'inspiration médiate ou immédiate du sanctoral de Saint-Bénigne : la liturgie de la messe de cette fête fera plus bas l'objet d'une étude pour préciser l'histoire de sa diffusion. En troisième lieu, cinq fêtes, honorant Nicaise (martyr dans le Vexin, dans le diocèse d'Évreux), Wandrille (diocèse de Rouen), Taurin (diocèse d'Évreux), Philibert (diocèse de Rouen) et Ouen (diocèse de Rouen), proviennent d'un fonds de saints normands que l'on observe dans le sanctoral des abbayes normandes du Mont Saint-Michel, de Fécamp, mais aussi de La Trinité-du-Mont<sup>283</sup> et du Bec<sup>284</sup>. Le sanctoral de l'abbaye Saint-Wandrille comprend les fêtes des saints Nicaise, Wandrille, Philibert et Ouen<sup>285</sup>. Le sanctoral de l'abbaye de Jumièges comprend les fêtes des saints Taurin, Wandrille, Philibert et Ouen<sup>286</sup>. Le sanctoral de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen présente les fêtes des saints Taurin, Nicaise, Wandrille et Ouen<sup>287</sup>. En quatrième lieu, certaines des vingt-sept fêtes restantes sont citées dans le martyrologe d'Usuard, leur appartenance au fonds commun du sanctoral ou leur dépendance envers le fonds d'autres diocèses ou d'abbayes d'autres provinces s'en trouvant démontrées : il s'agit des fêtes des saints Brigitte de Kildare, Samson de Dol, Basile de Rome, Albin, Chéron, Dorothee de Césarée, Piat, Leufroy, les Sept Dormants, Sulpice le Pieux, Timothée et Apollinaire, Julien de Brioude, Julien du Mans, Maurille, Laumer, Melaine, Victeur<sup>288</sup>.

<sup>283</sup> Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103). Missel (XIV<sup>e</sup> s.).

<sup>284</sup> Paris, BnF, ms lat. 1105. Missel (XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>285</sup> Le Havre, BM, ms 327 (A 30). Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329). Missel (XIV<sup>e</sup> s.).

<sup>286</sup> Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266) et ms 301 (Y 58). Missels (XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.).

<sup>287</sup> Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 276 (A 459). Missel (XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>288</sup> Cf. J. Dubois, *Le martyrologe d'Usuard*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1965.

Les neuf dernières fêtes forment le propre du sanctoral du Mont. Il s'agit des fêtes de la Dédicace du Mont Saint-Michel, de l'Apparition de Michel sur le Mont Gargan, de la Translation de saint Aubert, de la Translation de saint Paterne, de saint Marcellin, de saint Malo, de saint Léonard, de saint Arnoul de Soissons et de saint Berthevin de Parigny. Au sens strict, seule la fête de la Dédicace de l'abbaye est propre au sanctoral montois, car elle seule est née de l'histoire du Mont ; cependant, les sept autres fêtes considérées, fondées dans le diocèse d'Avranches (fêtes d'Aubert, de Paterne et de Berthevin) ou dans d'autres diocèses témoignent d'une originalité montoise par comparaison avec les sanctoraux des autres abbayes normandes. La fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel commémore la dédicace de l'abbaye vers 709. Les fêtes de la Translation de saint Aubert, fondateur du sanctuaire, et de la Translation de saint Paterne célèbrent deux évêques d'Avranches, et la fête de saint Marcellin un pape<sup>289</sup>. La fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan rappelle les liens étroits qui existèrent entre le sanctuaire normand et le sanctuaire italien et la présence au Mont de reliques de l'archange apportées du Mont Gargan – un morceau de voile et un fragment de marbre. Saint Berthevin de Parigny vécut en Neustrie : Parigny était situé au Moyen Âge dans le diocèse d'Avranches. Le culte de saint Malo, évêque d'Aleth, naquit en Bretagne. L'abbaye du Mont possédait plusieurs églises dans le diocèse de Saint-Malo<sup>290</sup>. Arnoul fut évêque de Soissons. Saint Léonard vécut en ermite dans le Limousin : le culte de Léonard au Mont Saint-Michel donna lieu à la consécration à ce saint d'un autel de l'église (Ordinaire 46, fol. 70 ; Ordinaire 216, fol. 78v).

---

<sup>289</sup> Les moines du Mont Saint-Michel témoignèrent une grande dévotion envers saint Marcellin, comme le montre la présence d'une vie de Marcellin dans un légendier montois du XIII<sup>e</sup> siècle (Avranches, BM, ms 167, fol. 133v-136v). Selon l'analyse de François Avril, la partie du manuscrit qui contient la vie de ce pape a été copiée à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, qui possédait ses reliques. Cf. F. Avril, « Notes sur quelques manuscrits bénédictins normands du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. 76, 1964, p. 494-504.

<sup>290</sup> Cf. J. Dubois, « Dépendances et prieurés du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 645.

#### 4. Le calendrier de l'Ordinaire 216

##### a) Composition du calendrier

L'Ordinaire 216 possède un calendrier romain de nature perpétuelle, outil par excellence d'interprétation religieuse et d'usage liturgique du temps, présenté aux folios 5-10v et débutant par le mois de janvier<sup>291</sup>. Copié par la même main que la roue pascalle et la table de comput, il peut être daté de 1432. La présence dans ce document des solennités de saint Aubert (18 juin – fol. 7v) et de la Dédicace du Mont Saint-Michel (16 octobre – fol. 16v), toutes deux célébrées en chapes, désigne un calendrier copié pour l'usage du Mont Saint-Michel. Le calendrier a été produit avec des encres noire et rouge. L'utilisation du rouge répond à trois nécessités : tout d'abord, au besoin de mettre en valeur le nom des mois de l'année, l'indication du nombre d'or et l'occurrence de la lettre « A » dans la suite des lettres dominicales ; ensuite, selon un système souffrant cependant plusieurs exceptions comme on le verra plus loin, au besoin de distinguer de fêtes de moindre importance, copiées en noir, les solennités et leurs rits copiés en rouge ; enfin, à un goût esthétique introduit dans les mentions calendaires, composées du quantième du mois et d'une abréviation des périodes de nones, d'ides et de calendes, par l'alternance d'un quantième de couleur noire et d'une abréviation de couleur rouge ou d'un quantième de couleur rouge et d'une abréviation de couleur noire. Après sa rédaction en 1432, le calendrier subit plusieurs corrections vouées à ajouter des fêtes oubliées<sup>292</sup> (fête de l'*Inventio* de la Sainte-Croix et fête des saints Alexandre, Évence et Théodore, fol. 7), à indiquer la classe d'appartenance de certains saints (sainte Émérence, martyre : fol. 5 ; sainte Basile, martyre : fol. 7 ; sainte Foy, martyre : fol. 9v ; sainte Cécile, martyre : fol. 10), à ajouter le degré de solennité de deux fêtes (saint Wandrille, fol. 8 : *In albis* ; saint Ambroise, fol. 10v : *In albis*) ou à préciser un choix de lecture liturgique en la fête de saint Matthieu (fol. 5v : « *In Actus apostolorum in capitulum : In diebus illis* »).

Le calendrier recèle des indications de natures liturgique, luni-solaire et astrologique. En tête de chaque folio figure un vers astrologique précisant les jours néfastes (aussi appelés « jours égyptiques ») du mois concerné qui ont la réputation de provoquer des maladies<sup>293</sup> :

---

<sup>291</sup> Une transcription du calendrier de l'Ordinaire 216 est présentée en annexes dans le volume 3. Cf. Annexe 28 : « Transcription du calendrier du manuscrit 216 ».

<sup>292</sup> Les fêtes de l'*Inventio* de la Sainte-Croix et des saints Alexandre, Évence et Théodore sont copiées de première main dans le calendrier du Missel 42 d'Avranches (fol. 4v) et dans le calendrier du Bréviaire 39 d'Avranches (fol. 30v), datés du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>293</sup> Les vers astrologiques sont présentés ci-après. Janvier : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (fol. 5). Février : « *Quarta subit mortem prosternit tercia fortem* » (fol. 5v). Mars : « *Primus mandantem dirumpit quarta bibentem* » (fol. 6). Avril : « *Denus et undenus est mortis vulnere plenus* » (fol. 6v). Mai : « *Tercius occidit* » (fol. 7v).

des vers identiques sont cités dans les calendriers des manuscrits 39, 42, 214 et 215 de la Bibliothèque d'Avranches et dans le calendrier du manuscrit 16<sup>o</sup>/1 de la Bibliothèque de Maredsous<sup>294</sup>. Sous ces vers astrologiques apparaissent le nom et le nombre de jours du mois ainsi que la valeur du mois lunaire qui peut correspondre à 29 ou à 30 jours. Le corps du calendrier est composé de six colonnes : la première colonne présente le nombre d'or, dont la valeur, comprise entre 1 et 19, fait référence au cycle lunaire qui comprend dix-neuf années. La deuxième colonne présente les lettres dominicales, dont la liste commence par une lettre « A » majuscule et se termine par la lettre « g ». La troisième et la quatrième colonnes présentent le quantième et l'indication des nones, des ides et des calendes, le mois étant séparé entre ces trois périodes. La cinquième colonne, absente des mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, et doublée lors des mois de février et de mars, présente une suite de lettres, allant de la lettre « a » à la lettre « u », attribuées aux périodes de la Septuagésime (fol. 5), du Carême (fol. 5v), de Pâques (fol. 6), des Rogations (fol. 6v) et de la Pentecôte (fol. 7) : on peut penser que ces lettres appartenaient au système de détermination des dates des fêtes mobiles ; en effet, au moins une lettre est attribuée à chaque journée du cycle de Pâques. Apparaissent, dans la sixième colonne, plusieurs indications liturgiques : l'intitulé des fêtes et leur degré de solennité, qui est ici uniquement caractérisé par le nombre de leçons des nocturnes et les vêtements liturgiques portés aux vêpres et lors de la messe, les lectures des offices désignées par une lettre ou par le nom d'un livre biblique, la mention de la récitation du *Credo*, le *cursus* de chant de certains offices, le commencement des périodes de jeûne et les dates terminales des fêtes et des périodes mobiles. À ces indications liturgiques sont ajoutés, dans cette même colonne, des mentions astrologiques<sup>295</sup>, les embolismes ainsi que la précision des journées de grande chaleur (fol. 8 : « *Incipiunt dies caniculares* » ; fol. 8 : « *Ortus canicule* » ; fol. 9 : « *Finiunt dies caniculares* ») et du déroulement des saisons<sup>296</sup>. Le tableau du mois de février est suivi d'explications relatives aux années bissextiles (fol. 5v) et les tableaux de janvier et de juin du nombre d'heures des jours et des nuits de ces mois.

---

*et septimus ora relidit* » (fol. 7). Juin : « *Denus palescit quindenus federa nescit* » (fol. 7v). Juillet : « *Tredecimus mactat Iulii decimus labefactat* » (fol. 8). Août : « *Prima necat fortem, sternitque secunda cohortem* » (fol. 8v). Septembre : « *Tercia septembris et denus fert mala membris* » (fol. 9). Octobre : « *Tercius et denus est sicut mors alienus* » (fol. 9v). Novembre : « *Scorpius est quintus et tercius est nece cinctus* » (fol. 10). Décembre : « *Septimus exanguis virosus denus et anguis* » (fol. 10v).

<sup>294</sup> Si le calendrier du Bréviaire Paris, BnF, ms n.a.l. 424 présente également des vers astrologiques en tête de chaque mois, l'état de ses folios ne permet pas la claire identification de ces vers.

<sup>295</sup> Avranches, BM, ms 216 : fol. 5 : « *Sol in Aquario* » ; fol. 5v : « *Sol in Piscibus* » ; fol. 6 : « *Sol in Ariete* » ; fol. 7 : « *Sol in Geminis* » ; fol. 7v : « *Sol in Cancrum* [sic] » ; fol. 8 : « *Sol in Leone* » ; fol. 8v : « *Sol in Virgine* » ; fol. 9 : « *Sol in libra* » ; fol. 9v : « *Sol in Scorpione* » ; fol. 10v : « *Sol in Capricorni* ».

<sup>296</sup> Avranches, BM, ms 216 : fol. 5v : « *Ver incipit apud Romanos* » ; fol. 5v : « *Ver oritur* » ; fol. 7 : « *Estas oritur* » ; fol. 8v : « *Autompnus incipit secundum Romanos* ».

Considérons plus précisément les indications liturgiques livrées par le calendrier, en précisant d'abord que seul le calendrier du Collectaire 215 mentionne comme le calendrier de l'ordinaire les rites des fêtes, le *Credo*, les lectures des fêtes et le *cursus* de chant des offices de journées précédant la fête de l'Annonciation<sup>297</sup> (fol. 2). Les calendriers du Bréviaire 39 et du Missel 42 ne donnent que l'intitulé des fêtes, auquel le calendrier du Cérémonial 214 ajoute les rites, et les calendriers du manuscrit 162 d'Avranches et du Bréviaire 16°/1 de Maredsous les rites et le *Credo*. L'abondance de précisions liturgiques relevées dans le calendrier du manuscrit 216 tient donc davantage à son époque de production qu'à la nature de l'ordinaire, le manuscrit 215, copié au XV<sup>e</sup> siècle, égalant le manuscrit 216 alors que les calendriers des manuscrits 39 et 42 d'Avranches, copiés au XIII<sup>e</sup> siècle, comportent peu de mentions.

Le calendrier de l'Ordinaire 216 porte mention de la récitation du *Credo* lors des fêtes de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de trois fêtes de la Vierge Marie (Annonciation, Assomption, Nativité de la Vierge) et de la fête de certains apôtres (André, Mathias, Jacques, Barthélemy, Matthieu), et l'expression : « *Credo non dicitur* » lors de la fête de la Chaire de Pierre. Ce faisant, le rédacteur du calendrier omet plusieurs solennités pour lesquelles le texte liturgique de l'ordinaire prescrit la récitation du *Credo* : les solennités négligées correspondent à des fêtes de la Croix (*Inventio* de la Sainte-Croix), de la Vierge Marie (Conception de la Vierge, Purification de la Vierge), d'apôtres (Simon et Jude, Thomas, Philippe et Jacques, Jean, Paul, Pierre et Paul, Jean-Baptiste), de martyrs (Étienne, Saints-Innocents) et à la fête de la Toussaint. La mention : « *Credo non dicitur* » apparaît au sein du texte des fêtes de la Conversion de Paul, de la Chaire de Pierre, de Marc, Barnabé, Jean l'Évangéliste, de la fête de Michel du 29 septembre. La fête de saint Jean-Baptiste (24 juin) comprend la mention : « *Credo dicitur* », au sein de laquelle le terme : « *dicitur* » fut inscrit après grattage d'une expression plus longue qui devait être : « *Credo non dicitur* » (fol. 132). L'ordinaire prescrit en outre que le *Credo* ne doit pas être récité lors de la fête de saint Pierre (1 août), de la fête de saint Michel du 29 septembre,

---

<sup>297</sup> On lit, entre les lignes du folio 6 du calendrier du manuscrit 216, suivant un pied-de-mouche placé le 2 mars, le *cursus* des trois samedis qui précèdent la solennité de l'Annonciation de la Vierge Marie. Calendrier et ordinaire sont sur ce point en accord : ces pièces sont citées au verso du folio 116 de l'Ordinaire 216, au sein du texte de cette solennité. Avranches, BM, ms 216, fol. 6 : « *Notandum est quod in tribus dominicis vicinioribus Annunciationis beate Marie dicitur ad processionem beate Marie responsoria de historia Annuntiationis ad vespervas et matutinas et iterum ad secundas vespervas. Primo sabbato ad vespervas, responsorium **Ingressus angelus**. Ad matutinas, responsorium **Beata es**. Ad secundas vespervas, responsorium **Maria ut audiuit**. Et erit versus **Aue Maria**. Lectio **Ecce ancilla**. Et oratio **Deus qui de beate Marie**. In secundo sabbato ad vespervas, responsorium **Dixit angelus**. Ad matutinas responsorium **Ecce concipies**. Ad secundas vespervas, responsorium **Dabit illi**. In tercio sabbato, responsorium **Quomodo fiet**. Ad matutinas, responsorium **Dixit angelus**. Ad secundas vespervas, responsorium **Christi virgo**. »*

de la fête de saint Luc (18 octobre) et lors de l'octave de l'Assomption sauf si ces fêtes et cet octave coïncident avec un dimanche.

En outre, un grand nombre de fêtes inscrites dans le calendrier de l'ordinaire sont suivies de la mention : « *Lectura in* » accompagnée d'une ou de deux lettres majuscules ou minuscules et plus rarement du nom d'un livre biblique ou d'un incipit ; ou de la mention : « *Sicut in die* » dans le cas d'une octave ; ou encore de la mention : « *Lectura de tempore* ». L'ensemble de ces mentions désigne les leçons des nocturnes : en effet, le calendrier prescrit la lecture de l'évangile *In diebus Herodis* (Lc 1, 5-7) lors de la vigile de la fête de saint Jean-Baptiste (fol. 7v), qui constitue la première leçon de cette vigile dans le Bréviaire 16°/1 de Maredsous (fol. 326) ; de même, le calendrier prescrit la lecture de la *Passio* de sainte Cécile lors de la fête des saints Maxime, Valérien et Tiburce (fol. 6v : « *Lectura in legenda Cecilie* »), choix que présente également le Bréviaire 16°/1 (fol. 311)<sup>298</sup>. À quelle réalité matérielle correspondent les lettres adjointes aux intitulés des fêtes ? Ces lettres pourraient résulter du découpage du texte d'un légendier, ou d'un lectionnaire, en paragraphes qui auraient ensuite été identifiés par des lettres. Ainsi je relève, au verso du folio 10, lors de la quatrième férie de la semaine de Quatre-Temps de l'Avent, l'inscription : « *Lectura in v, scilicet : Missus* », qui suggère que la lettre « v » désigne le premier chapitre de l'évangile de Luc. De même je relève sur le verso du folio 10, liée à la fête de la Conception de la Vierge la mention : « *Lectura in g, in miraculis eiusdem* », qui laisse penser que le texte « g » était choisi au sein de récits de miracles de la Vierge, ou bien que les leçons de cette fête étaient composées de récits de miracles ainsi que du texte « g », qui pourrait alors correspondre, selon les leçons reproduites dans le Bréviaire 16°/1 de Maredsous lors des nocturnes de cette fête, au *Libellus apocriphus de nativitate sancte Dei genitricis*<sup>299</sup> (leçons 1 à 8 : fol. 271-272<sup>300</sup>) ou à un commentaire sur le *Liber generationis* (leçons 9 à 12 :

---

<sup>298</sup> Leçon 1 : « *Valerius atque Tyburcius frater eius, cum predicationem beate Cecilie credidissent in Dominum* ». Leçon 2 : « *Cum uenissent ergo sancti ad locum ubi iussi sunt immolare* ». Leçon 3 : « *Macimus autem iurando asserebat* ». La *Passio Caeciliae, Valeriani, Tirbutii et Maximi* a pour numéro identificateur : 1495 dans la *Bibliotheca hagiographica latina*. Cf. *Bibliotheca hagiographica latina*, vol. 1, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898, p. 224. Sherry L. Reames relève les mêmes leçons dans un contexte liturgique identique au sein de la liturgie de Sarum. Cf. S. L. Reames, « Late Medieval Efforts at Standardization and Reform in the Sarum Lessons for Saints' Days », in *Design and Distribution of Late Medieval Manuscripts in England*, M. Connolly, L.R. Mooney (dir.), York, Medieval Press, 2008, p. 106. *Breviarium ad Usus Insignis Ecclesiae Sarum*, vol. 3, F. Procter, C. Wordsworth (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 1886, c. 255-258. Valérien était l'époux de Cécile, Tiburce le frère de Valérien et Maxime un converti.

<sup>299</sup> Le texte de la première leçon a pour numéro identificateur : 5343 dans la *Bibliotheca hagiographica latina*. Cf. *Bibliotheca hagiographica latine*, vol. 2, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898, p. 792. Les récits de la Nativité de la Vierge Marie ont, en particulier, été édités dans la *Patrologia latina* (cf. « *Epistola L : De Nativitate sanctae Mariae* », in *Patrologiae cursus completus : sive Bibliotheca universalis*, J.-P. Migne éd., t. 30, Paris, Migne, 1846, c. 297-305) et dans un volume regroupant « l'Évangile du Pseudo-Matthieu » et le « *Libellus* » : *Libri de Nativitate Mariae. Pseudo-Matthaei Evangelium*, J. Gijssels éd., Turnhout, Brepols, 1997.

<sup>300</sup> Leçon 1 : « *Beata et gloriosa semper Virgo Maria* » (PL 298 B). Leçon 2 : « *Domus paterna ex Galilea et ciuitate Nazareth* » (PL 298 C). Leçon 3 : « *Nam omnem substantiam suam tefarie diuiserunt* » (PL 298 C). Leçon

fol. 272-272v<sup>301</sup>). Le témoin manuscrit qui aurait comporté les lectures classées par références alphabétiques aurait alors été intérieurement organisé suivant les périodes liturgiques, des fêtes appartenant à des temps liturgiques différents possédant dans le calendrier les mêmes lettres : le calendrier du Collectaire 215 comporte une mention de table de lectures qui aurait pu être utilisée par les moines pour établir une équivalence entre les lettres et l'emplacement des lectures dans leurs manuscrits (fol. 1v). Cependant, aucun élément matériel ne permet de confirmer cette hypothèse : aucun légendier ou lectionnaire montois aujourd'hui conservé ne semble présenter de lettres dans ses marges.

### b) Le calendrier et l'ordinaire

La comparaison du calendrier et du texte liturgique de l'Ordinaire 216 permet de préciser encore l'histoire de ces documents et, partant, leur relation liturgique. Les comparaisons paléographiques réalisées plus tôt ont suscité l'hypothèse d'une postériorité de la copie des pièces liminaires du manuscrit par rapport à l'époque de production de son prologue, de son temporal et de son sanctoral. L'observation des données du calendrier étaye cette hypothèse : la fête de sainte Anne, ajoutée de seconde main dans le corps de l'ordinaire, fut en effet copiée de première main dans le calendrier (fol. 8). Par ailleurs, il semble que le calendrier n'a pas été copié à partir du sanctoral. En effet, le calendrier mentionne des saints absents du sanctoral : saint Nazaire a été ajouté au groupe des saints Basilide, Cyrin et Nabor (12 juin) et saint Sixte au groupe des saints Félicissime et Agapit (6 août), et les saints Faustin et Beatrix ont été associés à la fête de saint Félix II de Rome (29 juillet)<sup>302</sup>. De même, le calendrier mentionne, à la différence du sanctoral, les fêtes d'Apolline (9 février) et d'Eustache (1 novembre).

---

4 : « *Ita iusti Deo et hominibus pii* » (PL 298 C). Leçon 5 : « *Factum est ut Encheniorum festiuitas appropinquaret* » (PL 298 C). Leçon 6 : « *Cumque inter ceteros conciuos suos etiam Ioachim cum oblatione astantem uideret* » (PL 298 D). Leçon 7 : « *Cuius opprobrii obiectu pudore magno sussulus Ioachim* » (PL 299 A). Leçon 8 : « *Quadem die cum Ioachim esset solus angelus Domini ei cum immenso lumine* » (PL 299 B).

<sup>301</sup> Leçon 9 : « *Liber generationis Iesu Christi filii Dauid* » (Mt 1, 1-2). Leçon 10 : « *Primus hebraice Matheus euangelium su[u]m hebreis scripsit* ». Leçon 11 : « *Quod ait Liber generationis* ». Leçon 12 : « *Iesus proprium nomine est saluatoris* ».

<sup>302</sup> Le nom de saint Simplicie, originellement inscrit sur le calendrier dans le groupe des saints Félix, Faustin et Béatrix, fut gratté après sa copie (fol. 8). Ce phénomène, difficilement explicable, ne s'observe que dans le calendrier de l'Ordinaire 216 : ce saint apparaît en effet dans les calendriers du Missel 42 (fol. 5v), du Bréviaire 39 (fol. 31), du Cérémonial 214 (p. VII), du Collectaire 215 d'Avranches (fol. 4), du Bréviaire n.a.l. 424 de la Bibliothèque nationale de France (fol. 10) et dans le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous (fol. 4).



## 5. Le degré de solennité des fêtes

La hiérarchie des fêtes du temporal et du sanctoral présentées dans le texte des Ordinaires 46 et 216 et dans le calendrier du deuxième ordinaire est fondée sur l'expression de rites, marqueurs de solennité prenant en compte le nombre de leçons des nocturnes, les vêtements portés par les moines durant les vêpres et la messe, et le nombre de cierges allumés dans le chœur de l'église. Quelle hiérarchie des fêtes du Mont Saint-Michel peut-on déduire de ce système de rites ?

### a) Les marqueurs de solennité

Les rites forment, selon les termes de Jean-Baptiste Lebigue, des « critères renvoyant à des pratiques cultuelles ou cantorales distinctives, et dont l'expression, nécessairement succincte, est apposée à l'intitulé de la fête »<sup>303</sup>. Les ordinaires du Mont Saint-Michel présentent cinq types de rites. La première catégorie comporte la seule mention : « *In capis* », qui fait référence aux chapes portées par les officiants au cours des vêpres et de la messe. La deuxième catégorie comporte la mention : « *In albis* » qui fait référence à des ornements liturgiques de couleur blanche. La troisième catégorie est constituée des mentions : « *Tres lectiones* » et « *Duodecim lectiones* », qui indiquent le nombre des leçons des nocturnes. Une fête à trois leçons suit le modèle ferial, qui comporte deux nocturnes après l'office des matines et un office de vêpres, et une fête à douze leçons le modèle dominical, qui comporte trois nocturnes après l'office des matines et deux offices de vêpres<sup>304</sup>. Les inscriptions : « *Quatuor lectiones* », « *Quinque lectiones* » et « *Octo lectiones* » que l'on rencontre dans les ordinaires ne constituent pas des rites, signifiant uniquement que seules quatre, cinq ou huit leçons doivent être choisies à l'office des matines en relation avec la fête du jour. La quatrième catégorie de rites comprend les mentions : « *Tribus cereis* », « *Quinque cereis* », « *Septem cereis* », « *Nouem cereis* » et « *Triginta cereis* » qui précisent le nombre de cierges à allumer au-dessus du chœur, suivant l'expression proprement montoise plusieurs fois répétée dans les ordinaires : « *Super chorum* ». Aucune mention de cierges n'apparaît dans le calendrier de l'Ordinaire 216. La cinquième catégorie comprend les mentions synonymes : « *Memoria* » et « *Commemoratio* », qui

---

<sup>303</sup> J.-B. Lebigue, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.) », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 229, n° 3, 2012, p. 355.

<sup>304</sup> *Ibid.*

désignent toutes deux une fête du plus bas échelon<sup>305</sup>. L'usage de ces cinq types de rits est commun à tous les établissements religieux. Une fête de rit *In capis* est supérieure à une fête de rit *In albis*, qui est elle-même supérieure à une fête de rit *Duodecim lectiones*. Les rits cités dans les ordinaires sont utilisés par les moines pour résoudre les cas de fêtes concurrentes.

L'attribution d'une vigile et d'une octave à une fête en souligne en outre l'importance. Le sanctoral de l'Ordinaire 46, lacunaire, présente quatre vigiles et neuf octaves de fêtes, et l'Ordinaire 216 huit vigiles et dix-huit octaves. Le calendrier de l'Ordinaire 216 présente quinze octaves de fêtes.

**Tableau 14 : Vigiles du sanctoral des Ordinaires 46 et 216**

<b>Vigile</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
vigile de Jean-Baptiste	fol. 109v	fol. 130v
vigile de Pierre et Paul	112v	133v
vigile de Jacques	120	141v
vigile de Laurent	125	146v
vigile de Mathieu		162
vigile de Michel (28 septembre)		164
vigile de Simon et Jude		170v
vigile de la Toussaint		171v

**Tableau 15 : Octaves du sanctoral de l'Ordinaire 46 et du sanctoral et du calendrier de l'Ordinaire 216**

<b>Octave</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>	<b>Calendrier 216</b>
octave d'Étienne	p. 23	fol. 39v	fol. 5
octave de Jean	24	40v	5
octave des Saints-Innocents	25	41	5
octave d'André	fol. 86	99v	10v
octave d'Agnès	93	109v	

<sup>305</sup> Dans certains cas cependant, la mention *Memoria* peut caractériser une fête d'importance moindre qu'une autre fête célébrée le même jour : « Le terme *memoria* ou *commemoratio* peut traduire deux situations différentes dans un même calendrier. La première est celle de deux offices du sanctoral tombant le même jour (occurrence perpétuelle) : l'office jugé inférieur est alors réduit à une mémoire. La seconde est celle d'une fête que ne vient empêcher aucun autre office fixé à la même date, mais dont le propre est réduit à l'équivalent d'une mémoire. L'office du saint, complété au commun, ne sera récité intégralement que s'il ne rencontre pas un temps privilégié. Un office qualifié de *memoria* est par conséquent d'un rang inférieur à un *fit* ou à une fête dite de trois lectures », in J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques. École thématique : Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT - année 2003-2004, dirigé par Olivier Legendre et Jean-Baptiste Lebigue*, p. 155 (Page consultée le 22 mars 2019) <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>

octave d'Aubert	111	132	7v
octave de Jean-Baptiste	114	135v	8
octave des apôtres Pierre et Paul	115v	137	8
octave de Benoît	118	139	8
octave de Laurent		150v	8v
octave d'Agapit		151	
octave de Philibert		152	
octave de l'Assomption de Marie		152v	8v
Exaltation de la Sainte-Croix			9
octave de la Nativité de Marie		161	9
octave de Jérôme		165	
octave de Rémy		165v	
octave de Michel (6 octobre)		167	9v
octave de la Dédicace du Mont Saint-Michel		170	9v
octave de Martin (18 novembre)		178	19v

L'importance accordée dans les deux manuscrits à la fête de saint Laurent par l'attribution d'une vigile et d'une octave et à la fête de saint Agapit par l'attribution d'une octave s'explique sans doute par la présence de reliques de ces saints au Mont Saint-Michel<sup>306</sup>.

#### b) Degrés de solennité et usages liturgiques

Je déduis des rits attribués aux fêtes les plus importantes du temporel et du sanctoral des ordinaires (Nativité du Seigneur, fêtes mariales, fêtes de saint Michel, fêtes de saint Benoît et fête de saint Aubert) que le système montois de hiérarchisation des rits suit rigoureusement la catégorisation universelle présentée plus tôt, où le rit *In capis* prime sur les rits *In albis* et *Duodecim lectiones*. L'étude des fêtes majeures montre en outre que le rit *Triginta cereis* caractérise toujours, conjugué à d'autres rits, une fête de premier rang : ce marqueur de solennité semble propre à la liturgie du Mont Saint-Michel. Le manuscrit 46, incomplet, comprend sept fêtes de rit *Triginta cereis* (Épiphanie, Conception de la Vierge, Annonciation, Purification de la Vierge, Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan et fêtes de saint Aubert et de saint Jean-Baptiste) ; le manuscrit 216 en comprend dix (vigile de la Fête-Dieu, fêtes de la Nativité du Seigneur et sa vigile, de l'Épiphanie, de saint Aubert, saint Jean, saint Jean-

<sup>306</sup> Cf. J. Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 546-547 et p. 561.

Baptiste, de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan, de la Conception de la Vierge, de l'Annonciation et de la Purification de la Vierge).

Les rites attribués à une fête donnaient aux religieux des précisions importantes sur l'organisation du culte : le Cérémonial 214 d'Avranches distingue ainsi les usages liturgiques dévolus d'une part aux fêtes à douze leçons et d'autre part aux fêtes à trois leçons<sup>307</sup>. Jean-Baptiste Lebigue a montré la synchronie de l'introduction des rites dans les manuscrits, dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, et de la copie des premiers ordinaires, qui décrivent le déroulement des fêtes et fondent de ce fait l'utilisation des rites<sup>308</sup>. Étudiant le cérémonial et les ordinaires du Mont, dom Lemarié a mis en évidence, en partant d'une classification des fêtes comprenant six degrés de solennité (grandes solennités, solennités *In capis cum XXX cereis*, solennités *In capis cum VII cereis*, fêtes à douze leçons *In albis cum V cereis*, fêtes à douze leçons *Cum tribus cereis* et fêtes à trois leçons), la corrélation entre les rites d'une fête et le cérémonial déployé au Mont lors de sa célébration<sup>309</sup>. Me fondant sur la catégorisation hiérarchique des fêtes présentée par dom Lemarié, qui me semble opérante et qu'il est en outre possible d'enrichir d'échelons secondaires, je propose de classer les fêtes des ordinaires de la manière suivante :

**Tableau 16 : Hiérarchie des fêtes des sanctoraux de l'Ordinaire 46 et de l'Ordinaire 216<sup>310</sup>**

Ordre	Rits	Saints
1	Fêtes <i>in capis</i> et à douze leçons	
1.1	Fêtes <i>in capis</i> , à douze leçons et trente cierges	Aubert ; Jean-Baptiste ; Apparition de Michel sur le Mont Gargan ; Jean (Ordinaire 216) ; Annonciation ; Conception de la Vierge ; Purification de la Vierge ; Assomption (Ordinaire 216) ; Nativité de la Vierge (Ordinaire 216) ; Toussaint (Ordinaire 216)
	Fête à douze leçons et trente cierges	Michel du 29 septembre (Ordinaire 216)
1.2	Fête <i>in capis</i> , à douze leçons et neuf cierges	Laurent

<sup>307</sup> Avranches, BM, ms 214, fol. 209-212 et fol. 215-221.

<sup>308</sup> J.-B. Lebigue, « Rits et couleurs. Acronymie et chromonomie des calendriers liturgiques au Moyen Âge », p. 41-42.

<sup>309</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 324-326.

<sup>310</sup> Cf. Annexe 8 : « Le sanctoral des manuscrits 46 et 216 » (1) « Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 46 ». Annexe 8 : « Le sanctoral des manuscrits 46 et 216 » (4) « Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 216 ».

<b>Ordre</b>	<b>Rits</b>	<b>Saints</b>
1.3	Fêtes <i>in capis</i> , à douze leçons et sept cierges	Benoît ; Translation de Benoît ; André ; Nicolas ; Marie Madeleine ; Saints-Innocents ; Pierre et Paul (Ordinaire 216) ; Étienne (Ordinaire 216) ; Martin (Ordinaire 216) ; Catherine (Ordinaire 216)
2	Fêtes <i>in albis</i> , à douze leçons et cinq cierges	Lucie ; Thomas Becket ; Sébastien ; Agnès ; Vincent ; Conversion de Paul ; Agathe ; Mathias ; Grégoire ; Ambroise ; Marc ; Philippe et Jacques apôtres ; <i>Inventio</i> de la Sainte-Croix ; Jean l'évangéliste ; Translation de Nicolas ; Barnabé ; Paul ; Martin ; Jacques apôtre ; Pierre ; <i>Inventio</i> d'Étienne ; Thomas apôtre ; Exaltation de la Sainte-Croix ; Wandrille ; octave de l'Assomption (Ordinaire 216) ; Louis (Ordinaire 216) ; Ouen (Ordinaire 216) ; Barthélemy (Ordinaire 216) ; Augustin (Ordinaire 216) ; Décollation de Jean-Baptiste (Ordinaire 216) ; Ordination de Grégoire (Ordinaire 216) ; octave de la Nativité de Marie (Ordinaire 216) ; Matthieu (Ordinaire 216) ; Maurice (Ordinaire 216) ; Côme et Damien (Ordinaire 216) ; octave de Michel du 29 septembre (Ordinaire 216) ; Denis (Ordinaire 216) ; Luc (Ordinaire 216) ; Simon et Jude (Ordinaire 216) ; Bénigne (Ordinaire 216) ; Cécile (Ordinaire 216) ; Clément (Ordinaire 216)
3	Fêtes à douze leçons et trois cierges	octave de Jean ; Maur ; Julien ; Blaise ; Scholastique ; Georges ; Marcellin ; Gervais et Protais ; octave d'Aubert ; octave de Jean-Baptiste ; octave de Pierre et Paul ; Germain ; Chaire de Pierre ; Paterne (Ordinaire 216) ; Nicaise (Ordinaire 216) ; Melaine (Ordinaire 216) ; Brice (Ordinaire 216) ; Malo (Ordinaire 216) ; octave de Martin (Ordinaire 216) ; Colomban (Ordinaire 216)
4	Fêtes à trois leçons	octave d'Étienne ; octave des Saints-Innocents ; Marcellus ; Prisca ; Laumer ; Émérance ; Polycarpe ; octave d'Agnès ; Brigitte ; Dorothee ; Valentin ; Albin ; Tiburce et Valérien ; Vital ; Athanase ; Gordien et Épimaque ; Nérée, Achillée et Pancrace ; Basile ; Urbain ; Chéron ; Nicomède ; Marcellin et Pierre ; Médard ; Prime et Félicien ; Basilide, Cyrin et Nabor ; Guy, Modeste et Crescence ; Cyr et Julitte ; Leufroy ; vigile de Jean-Baptiste ; Jean et Paul ; Léon ; Processus et Martinien ; les Sept Frères ; Marguerite ; Praxède ; Anne ; les Sept Dormants ; Félix ; Abdon et Sennen ; Étienne ; Felicissime et Agapit ; Donat ; Large et Smaragde ; Cyriaque ; Romain ; Hippolyte (Ordinaire 216) ; Eusèbe (Ordinaire 216) ; Rufus (Ordinaire 216) ; Félix et Audacte (Ordinaire 216) ; Lucie et Géminien (Ordinaire 216) ; Lambert (Ordinaire 216) ; Gérard (Ordinaire 216) ; Calixte (Ordinaire 216) ; Bâle (Ordinaire 216) ; Crépin et Crépinien (Ordinaire 216) ; Quentin (Ordinaire 216) ; les Quatre Couronnés (Ordinaire 216) ; Théodore (Ordinaire 216) ; Saturnin (Ordinaire 216) ; Chrysogone (Ordinaire 216)

Ordre	Rits	Saints
5	<i>Memoria</i>	Damase ; Fabien ; Alexandre, Evence et Théodore ; Marc et Marcellin ; Martial ; Berthevin ; Arnoul de Metz ; Christophe et Cucufat ; Arnoul de Soissons (Ordinaire 216) ; Timothée et Symphorien (Ordinaire 216) ; Julien de Brioude (Ordinaire 216) ; Adrien (Ordinaire 216) ; Euphémie (Ordinaire 216) ; Gorgon (Ordinaire 216) ; Prote et Hyacinthe (Ordinaire 216) ; Piat (Ordinaire 216) ; Léger (Ordinaire 216) ; Léonard (Ordinaire 216) ; Menne (Ordinaire 216)

L'étude des rits des fêtes du sanctoral des ordinaires montre que le degré de solennité des fêtes n'évolua pas entre la copie de ces deux manuscrits. L'Ordinaire 216 ajoute à dix-sept fêtes de saints des rits qui étaient sans doute seulement omis dans le premier ordinaire : ainsi, aux fêtes de Lucie, Sébastien, Mathias et Grégoire le rit *In albis*, aux fêtes de Marc, Philippe et Jacques, Jean l'évangéliste, Barnabé et aux fêtes de l'*Inventio* de la Sainte-Croix et de la Translation de Nicolas le rit *Quinque cereis*, et aux fêtes de Maur, Julien, Marcellin, Gervais et Protais, Germain et lors de l'octave de Jean-Baptiste et de l'octave de Pierre et Paul le rit *Tribus cereis*. Cette étude des rits révèle en outre l'importance accordée à la fête du fondateur de l'abbaye saint Aubert (fête en chapes, à douze leçons et trente cierges), aux fêtes de la Vierge, c'est-à-dire aux fêtes de la Purification, de l'Assomption, de l'Annonciation, de la Conception de la Vierge et de la Nativité de la Vierge (fêtes en chapes, à douze leçons et trente cierges), aux fêtes de Benoît et de sa Translation (fêtes en chapes, à douze leçons et sept cierges), ainsi qu'aux fêtes de saint Michel, c'est-à-dire aux fêtes de l'Apparition de l'Archange sur le Mont Gargan (fête en chapes, à douze leçons et trente cierges), de la Dédicace du Mont Saint-Michel (fête en chapes et à douze leçons dans l'Ordinaire 216) et de saint Michel du 29 septembre (fête à douze leçons et trente cierges dans l'Ordinaire 216), ainsi qu'aux fêtes de Laurent (fête en chapes, à douze leçons et neuf cierges), de Jean-Baptiste (fête en chapes, à douze leçons et trente cierges), de Jean (fête en chapes, à douze leçons et trente cierges dans l'Ordinaire 216), de Marie-Madeleine (fêtes en chapes, à douze leçons et sept cierges), d'Étienne et de Pierre et Paul (fêtes en chapes, à douze leçons et sept cierges dans l'Ordinaire 216).

Le degré de solennité des fêtes inscrites dans le calendrier de l'Ordinaire 216 y est signifié par des mentions de rits ; certaines fêtes ont en outre été copiées dans le calendrier avec une encre rouge, lorsque d'autres fêtes ont été copiées avec une encre noire : l'usage de couleurs servit-il également à marquer l'importance des fêtes majeures ? Jean-Baptiste Lebigue a rappelé

l'intérêt de s'intéresser aux « variations chromatiques des encres employées dans les calendriers » à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par les religieux pour distinguer les fêtes selon leur importance<sup>311</sup> ; mais le copiste du calendrier de l'Ordinaire 216 ne semble pas avoir respecté avec rigueur ce principe, plusieurs fêtes mineures (telle que la fête des saints Alexandre, Evence et Théodore) ainsi que de nombreuses indications liturgiques ou astrologiques y apparaissant également écrites en rouge<sup>312</sup>. Sont ainsi copiées en rouge dans le calendrier les fêtes d'André, de Nicolas, de la Conception de la Vierge, de Thomas apôtre, de la Nativité du Seigneur, de Jean, Thomas Becket, de la Circoncision du Seigneur, de l'Épiphanie, de Sébastien, Fabien, Vincent, de la Conversion de Paul, de la Purification de la Vierge, d'Agathe, de la Chaire de Pierre, de Mathias, de l'Annonciation, de Philippe et Jacques apôtres, de l'*Inventio* de la Sainte-Croix, d'Alexandre, Evence et Théodore, de l'Apparition de saint Michel au Mont Gargan, de Barnabé, d'Aubert, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, de la Translation de Martin, de la Translation de Benoît, de l'octave de Benoît, de Marie-Madeleine, Wandrille, Jacques apôtre, Samson, Pierre, de l'*Inventio* d'Étienne, de Laurent, de l'Assomption, d'Agapit, de l'octave de l'Assomption, de Barthélemy, Ouen, Louis, Augustin, de la Décollation de Jean-Baptiste, de Victeur, de l'Ordination de Grégoire, de la Nativité de Marie, de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de l'octave de la Nativité de Marie, de Matthieu, Maurice, Côme et Damien, de Michel du 29 septembre, de Jérôme, de l'octave de Michel, de Denis, de la Dédicace du Mont Saint-Michel, de Luc, de l'octave de la Dédicace, de Simon et Jude, de la Toussaint, des fidèles défunts, de Martin et de Catherine. Le nom de saint Fabien semble avoir été copié en rouge en raison de la coïncidence de cette fête et de la fête de saint Sébastien.

---

<sup>311</sup> J.-B. Lebigue, « Rits et couleurs. Acronymie et chromonomie des calendriers liturgiques au Moyen Âge », in *Le manuscrit enluminé : études réunies en hommage à Patricia Stirnemann*, M. Pastoureau (dir.), Paris, Éditions du Léopard d'Or (Cahiers du Léopard d'Or ; 16), 2014, p. 41 et p. 62.

<sup>312</sup> Au sein du corpus des calendriers liturgiques du Mont Saint-Michel présenté au début de la première partie de la thèse, seul le calendrier du bréviaire conservé à Maredsous (Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1, fol. 1-6v) semble témoigner d'un système cohérent de hiérarchisation des fêtes par l'usage de couleurs : les fêtes majeures y sont copiées avec une encre bleue, les fêtes de moindre importance avec une encre rouge et les fêtes mineures avec une encre noire. Ainsi, sont copiées en bleu les fêtes de la Conception de la Vierge, de la Nativité du Seigneur, de Jean, de la Circoncision du Seigneur, de l'Annonciation, de l'Épiphanie, de Jean-Baptiste, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, de Michel du 29 septembre, de la Dédicace du Mont Saint-Michel, de la Toussaint et de Catherine. Sont copiées en rouge les fêtes d'André, Nicolas, Thomas apôtre, Étienne, des Saints-Innocents, de Sébastien, Fabien, Vincent, de la Conversion de Paul, de la Purification de la Vierge, d'Agathe, de la Chaire de Pierre, de Mathias, Benoît, Pâques, Marc, Barnabé, Aubert, Pierre et Paul, de la Translation de Martin, de la Translation de Benoît, de Marie-Madeleine, Jacques apôtre, Pierre, de l'*Inventio* d'Étienne, de Laurent, Barthélemy, de la Décollation de Jean-Baptiste, de l'Exaltation de la sainte Croix, de Matthieu, Maurice, Denis, Luc, Simon et Jude, les fidèles défunts et Martin. La fête de saint Fabien semble présentée en rouge car elle prend place le même jour que la fête de saint Sébastien.

### Chapitre 3 : Le formulaire de l'office et de la messe

Des êtres réglés par la prière : ainsi Defensor de Ligugé définissait-il les moines dans son recueil d'*Étincelles*, conservé dans l'ancienne bibliothèque du Mont Saint-Michel<sup>313</sup>. La vie du moine découle en effet toute entière de la prière en ce que chaque acte de la vie quotidienne, pour participer de son élévation spirituelle, doit être accompli dans un esprit de piété que la liturgie a vocation à vivifier et rendre continu<sup>314</sup>, et que ritualisent la célébration régulière du culte liturgique, qui sanctifie le temps, la bénédiction des moines engagés dans un service (règle de saint Benoît, chapitres 35 et 38), la bénédiction des repas (règle, chapitre 43) ou encore la pratique personnelle de la « lecture divine » (règle, chapitre 48). Les ordinaires rendent presque uniquement sensible la part liturgique de la prière monastique des religieux du Mont Saint-Michel au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, dont j'étudierai la dimension vocale dans une première partie de ce chapitre, alors que sa part essentiellement spirituelle transparaît seulement dans l'adoption par la communauté de certaines dévotions bénédictines que j'exposerai dans une seconde partie. L'expression corporelle de la prière liturgique des moines du Mont Saint-Michel, qui se déploie dans l'accomplissement de processions et de gestes rituels décrits par les ordinaires, sera étudiée dans le chapitre suivant.

Comme il a été suggéré en introduction, les usages liturgiques d'un établissement apparaissent dans l'étude conjointe de son sanctoral, du degré de solennité des fêtes du temporal

---

<sup>313</sup> Avranches, BM, ms 108, fol. 11v : « *Sicut orationibus regimur, ita psalmodum studiis delectemur. Psallendi enim utilitas tristitiam cordis consolatur* » (« De même que la prière est notre règle, que le zèle pour la psalmodie soit notre joie. Car le profit de la psalmodie fait oublier la tristesse du cœur. », trad. in Defensor de Ligugé, *Livre d'étincelles*, vol. 1, H.-M. Rochais éd., Paris, Éditions du Cerf, 1961, p. 133).

<sup>314</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 7 : « *Duodecimus humilitatis gradus est, si non solum corde monachus, sed etiam ipso corpore humilitatem uidentibus se semper indicet, id est in opere Dei, in oratorio, in monasterio, in horto, in uia, in agro vel ubicumque sedens, ambulans uel stans, inclinatio sit semper capite, defixis in terram aspectibus, reum se omni hora de peccatis suis aestimans iam se tremendo iudicio repraesentari aestimet* » (« Le douzième degré d'humilité est que, non content de l'avoir dans son cœur, le moine manifeste sans cesse son humilité jusque dans son corps à ceux qui le voient, autrement dit, qu'à l'œuvre de Dieu, à l'oratoire, au monastère, au jardin, en voyage, aux champs, partout, qu'il soit assis, en marche ou debout, il ait sans cesse la tête inclinée, le regard fixé au sol, et se croyant à tout instant coupable de ses péchés, il croit déjà comparaître au terrible jugement »). Chapitre 29 : « *Ergo consideremus qualiter oporteat in conspectu diuinitatis et angelorum eius esse, et sic stemus ad psallendum ut mens nostra concordet uoci nostrae* » (« Considérons donc comment il nous faut être en présence de la divinité et de ses anges, et quand nous nous tenons debout pour psalmodier, faisons en sorte que notre esprit concorde avec notre voix »). Traduction d'A. de Vogüé, p. 489 et p. 537.



et du sanctoral, de son *cursus* propre et de son cérémonial : si le présent chapitre explique la structure du formulaire des fêtes et des fêtes contenues dans les deux ordinaires ainsi que ses silences, les particularités culturelles du Mont Saint-Michel en matière de chant choral, et plus précisément les répons des dimanches de l’Avent et les versets alléluïatiques de son répertoire, seront étudiés dans la deuxième partie de la thèse.

### 1. Le *cursus* liturgique des ordinaires

La prière liturgique des moines du Mont Saint-Michel, telle qu’elle est transcrite dans les ordinaires, suit exactement le code énoncé au VI<sup>e</sup> siècle par Benoît de Nursie dans sa règle, présentée dans les manuscrits 214 (fol. 1-108) et 169 (fol. 1-49v) de la Bibliothèque municipale d’Avranches. Cette prière liturgique est quotidiennement divisée en huit offices de longueur inégale dont le nombre de chants, de lectures et de prières, choisis par la communauté, est inscrit dans la règle. Comme le précise le chapitre 16 de la règle et suivant le psaume 118 à partir duquel saint Benoît a tissé la journée du moine, la communauté se lève dans la nuit pour la célébration du premier office, appelé vigiles ou matines, selon le verset : « Je me levais au milieu de la nuit pour te louer »<sup>315</sup>, puis célèbre du matin jusqu’au soir sept offices, appelés laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies, selon le verset : « Sept fois le jour j’ai chanté tes louanges »<sup>316</sup>. Les ordinaires présentent les offices des fêtes et des fêtes dans leur ordre chronologique : l’office des matines est célébré entre une heure et trois heures ; l’office de laudes avant l’aube, l’office de prime vers 6 heures ; l’office de tierce vers 9 heures ; l’office de sexte vers midi ; l’office de none vers 15 heures ; l’office de vêpres entre 15 heures et 18 heures ; et l’office de complies avant le coucher des moines – la règle prévoyant que ces horaires puissent être modifiés selon les contingences saisonnières. Le détail du code liturgique bénédictin est livré dans les chapitres 8 à 19 de la règle : les chapitres 8 à 11 et le chapitre 14 présentent la structure des matines, les chapitres 12 et 13 la structure des laudes, le chapitre 15 évoque le chant de l’*Alleluia*, les chapitres 17 et 18 présentent la composition des six derniers offices de la journée et le chapitre 19 l’attitude intérieure que doit adopter le moine pendant

---

<sup>315</sup> Ps 118, 62.

<sup>316</sup> Ps 118, 164.

l'office<sup>317</sup>. Au Mont Saint-Michel, les offices étaient priés dans l'église abbatiale sauf en cas de prescriptions particulières telles que celles qui accompagnaient la célébration en dehors de l'abbaye de plusieurs offices des Rogations<sup>318</sup>.

Selon la règle, l'office doit être présidé par l'abbé de la communauté mais, comme on le verra plus loin en étudiant le rôle des acteurs de la liturgie du Mont, les ordinaires prévoient souvent que l'abbé puisse être remplacé par le prieur ou le chantre en son absence : suivant son rôle liturgique, l'abbé entonne l'hymne *Te Deum* et lit l'évangile lors des matines du dimanche (règle, chapitre 11), il choisit les cantiques du troisième nocturne du dimanche (règle, chapitre 11), récite le *Pater noster* lors des laudes et des vêpres (règle, chapitre 13), choisit les lecteurs et – avec l'aide du chantre, selon les ordinaires – les chanteurs (règle, chapitre 47). Il doit également s'assurer que les moines sont prévenus de l'imminence des offices et qu'aucun frère n'arrive en retard à l'oratoire (règle, chapitres 43 et 47) : au Mont, d'après les récits des *Miracula sancti Michaelis* présentés dans les manuscrits 211 (fol. 20-22v et fol. et 31v-42v), 212 (fol. 10v-17v et 18v-27) et 213 (fol. 138-143v et 146-148v) d'Avranches, un gardien avait la charge d'annoncer au milieu de la nuit l'heure des matines en faisant sonner une cloche<sup>319</sup>.

Le *cursus* des offices est constitué de lectures, de chants et d'oraisons, qui tous étaient chantés ; la règle ne laisse qu'une part infime au silence de l'oraison durant l'office<sup>320</sup>. Le texte des pièces est emprunté à la Bible ou à des productions littéraires<sup>321</sup> : parmi les lectures des

---

<sup>317</sup> La structure de l'office bénédictin est résumée sous forme de listes en annexes de la thèse. Cf. : Annexe 14 : « *Cursus* liturgique bénédictin ».

<sup>318</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 68v. Avranches, BM, ms 216, fol. 76v.

<sup>319</sup> P. Bouet, O. Desbordes, *Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Avranches, Scriptorial, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009, p. 306-307 : « *Prisca majorum consuetudine mos eidem sancti Michaelis inoleverat ecclesiae ut nullus ibi, nec janitor quidem, nocturno auderet ingredi tempore, donec sonitu horologii, quod foris monasterium erat, excitato custode matutinae pulsarentur vigilae* » (« C'était devenu un usage bien établi à l'église Saint-Michel, fondé sur une vieille coutume : personne, pas même le portier, n'osait y pénétrer de nuit, avant le moment où le signal de l'horloge, située à l'extérieur de l'église, ne réveille le gardien pour qu'il sonne les matines »).

<sup>320</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 20 : « *In conuentu tamen omnino breuietur oratio, et facto signo a priore omnes pariter surgant* » (« En communauté, cependant, le temps de l'oraison sera tout à fait bref, et dès que le supérieur aura donné le signal, on se lèvera tous ensemble »). Traduction d'A. de Vogüé, p. 539.

<sup>321</sup> Évoquons seulement que l'étude de la « poésie liturgique du Moyen Âge », selon le titre d'un ouvrage d'Ulysse Chevalier consacré aux hymnaires italiens, suscite dans les travaux de nombre d'historiens de la liturgie d'amples réflexions sur la « culture monastique » des abbayes médiévales, qui ne peut être longuement traitée ici. Jean Leclercq écrit à ce propos : « Le sens de la majesté du Seigneur était l'un des traits dominants de la réflexion religieuse des moines. Or il s'est exprimé, plus encore que dans leurs écrits théologiques, dans leur production liturgique. Celle-ci mérite d'être considérée, et de l'être en dernier lieu, car elle est liée à tout le reste de la vie monastique : à sa pratique, puisqu'elle est ordonnée à l'une de ses observances principales, qui est l'exercice du culte ; à sa culture, dont elle fut à la fois le stimulant et le résultat. Sans doute, la liturgie constitue l'une des sources de cette culture : c'est en partie par elle, en elle, que les moines entraient en contact avec l'Écriture et les Pères, se pénétraient de grands thèmes religieux traditionnels. Mais ce fut en elle également que leur culture trouva l'un de ses terrains d'expression privilégiés : pour elle, à propos d'elle, ils composèrent leurs textes les plus nombreux. (...) Les productions littéraires qui résultèrent de cette préoccupation furent extrêmement variées. On peut ici les grouper sous trois chefs : celles qui traitent de la liturgie, celles qui constituent des textes à utiliser dans le culte lui-même, enfin celles où s'exprimèrent les caractères que la liturgie donnait à la religion des moines. Les

matines, la règle cite des leçons bibliques et patristiques<sup>322</sup>, auxquelles s'ajoute dans la pratique des lectures hagiographiques. Lors des autres offices, les moines écoutaient une courte lecture biblique appelée capitule. Les ordinaires font état de plusieurs types de chants : les psaumes, l'invitatoire, l'antienne, le répons, le verset, les cantiques, l'hymne. Le verset, emprunté à la Bible, est chanté par un soliste auquel répond le chœur par un refrain appelé réponse<sup>323</sup>. Le cantique est emprunté à l'Ancien Testament, ou au Nouveau Testament dans le cas du *Benedictus* (Lc 1, 68-79) chanté aux laudes, du *Magnificat* (Lc 1, 46-51) chanté aux vêpres, et du *Nunc dimittis* (Lc 2, 29-32) chanté aux complies (règle, chapitres 12 et 17). L'invitatoire, premier chant des matines, est un verset associé au psaume 94. Le répons peut à la fois désigner un chant, suivi par un verset, entonné aux matines après une leçon dont il conserve le thème, et le répons bref qui est chanté après la lecture du capitule aux offices de prime, tierce, sexte et none et qui est également suivi d'un verset. L'hymne est un poème chanté. L'antienne est un verset associé à un psaume ou à un cantique ; l'antienne des psaumes était exécutée au début, à la fin et entre chaque strophe du psaume ; deux choristes chantaient tour à tour un verset du psaume. L'expression : « *In euangelio antiphona...* », qui apparaît sous une forme abrégée dans les ordinaires, introduit l'antienne qui est associée au cantique *Benedictus* ou au cantique *Magnificat*, désignés par le terme : « *euangelium* ». Le chant des psaumes, des versets d'ouverture des offices, du répons bref et des cantiques est toujours conclu par la récitation du *Gloria Patri*, qui est une doxologie dont le texte complet est : « *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen* ».

Lors d'un dimanche ou d'une fête dite à douze leçons, l'office monastique est de type dominical : les vêpres de la journée précédente ainsi que les vêpres du jour-même sont consacrées au dimanche ou à la fête, et les matines sont suivies de trois nocturnes, entre lesquels sont réparties douze leçons. Lors des fêtes ou de fêtes dites à trois leçons, la journée liturgique, de type ferial, ne comprend qu'un office de vêpres et des matines qui ne sont suivies que par deux nocturnes, le premier nocturne comportant trois leçons. Les offices de la nuit et du jour possèdent l'organisation suivante : l'office de matines est introduit par le verset du psaume 3 :

---

moines ont peu écrit au sujet de la liturgie : il allait de soi qu'elle était importante. » Et, plus loin : « Le culte avait été, dès le temps de S. Benoît, le but de la culture : il fallait des lettres pour comprendre et de [sic] chanter les Psaumes, et de [sic] prendre part aux lectures de l'office », in J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu : Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, p. 219-220 et p. 227.

<sup>322</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 9 : « *Codices autem legantur in uigiliis diuinae auctoritatis, tam ueteris testamenti quam noui, sed et expositiones earum, quae a nominatis et orthodoxis catholicis Patribus factae sunt* ». (« On lira aux vigiles les livres d'autorité divine de l'Ancien Testament aussi bien que du Nouveau, ainsi que les commentaires qu'en ont faits les Pères catholiques réputés et orthodoxes »). Traduction d'A. de Vogüé, p. 513.

<sup>323</sup> Les répertoires anglophones de pièces liturgiques, tels que la base *Cantus index*, distinguent les versets des répons des nocturnes et les versets chantés lors des offices du jour, appelant les premiers : « *responsory verse* » et les seconds : « *versicle* ». La terminologie française désigne ces deux types de pièces par le même terme de verset.

« *Domine labia mea aperies* », et se poursuit par la récitation de l'invitatoire, du psaume 94 et d'une hymne. Lors de journées de type dominical, les deux premiers nocturnes sont composés de trois antiennes le dimanche, ou de six antiennes lors de fêtes à douze leçons, et de six psaumes, d'un verset et de quatre leçons et quatre répons, et le troisième nocturne d'une antienne et de trois cantiques, d'un verset, de quatre leçons et quatre répons, de la lecture de l'évangile, de l'hymne *Te decet laus* et d'une oraison. Lors de journées de type ferial, le premier nocturne est formé de trois leçons, de trois antiennes, de six psaumes et d'un verset, et le deuxième nocturne de six psaumes, d'une leçon apostolique, d'un verset et d'une oraison. Les laudes sont introduites par le verset du psaume 69 *Deus in adjutorium* et comprennent cinq antiennes et cinq psaumes, un capitule, une hymne, un verset, le cantique du *Benedictus*, auquel est liée une antienne, et une oraison. L'office de prime est composé de trois psaumes et d'une antienne. Les offices de tierce, sexte et none présentent trois psaumes, une antienne, un capitule et une oraison. Les vêpres, qui commencent par le verset *Deus in adjutorium*, possèdent quatre psaumes et quatre antiennes, un répons, un capitule, une hymne et un verset : l'office se termine par le chant du cantique du *Magnificat* et de son antienne, et par une oraison. Les complies comprennent invariablement les psaumes 4, 90 et 133, une hymne, un verset et une leçon. Les psaumes sont choisis suivant les prescriptions de la règle<sup>324</sup> : le dimanche étant le premier jour de la semaine liturgique, le psautier bénédictin débute par le psaume 20 récité lors du premier nocturne de ce jour. Saint Benoît enjoint les moines à réciter l'entièreté du psautier en une semaine (règle, chapitre 18).

Il n'existe pas de messe spécifiquement bénédictine. Du reste, saint Benoît n'évoque qu'en de rares occasions la célébration de la messe. La messe dominicale et la communion eucharistique sont mentionnées dans deux passages du chapitre 38 de la règle, consacré au lecteur du réfectoire, pour rappeler que ce dernier reçoit une bénédiction de la communauté

---

<sup>324</sup> Les psaumes sont répartis, dans la règle, entre les matines (psaumes 3 et 94), le premier nocturne (psaumes 20 à 25 le dimanche, psaumes 32 à 34, 36 et 37 le lundi, psaumes 45 à 49 et 51 le mardi, psaumes 59 à 61, 65 et 67 le mercredi, psaumes 73, 74, 76, 77 et 78 le jeudi, psaumes 85, 86, 88, 92 et 93 le vendredi, psaumes 101 à 104 le samedi), le deuxième nocturne (psaumes 26 à 31 le dimanche, psaumes 38 à 41, 43 et 44 le lundi, psaumes 52 à 55, 57 et 58 le mardi, psaumes 68 à 72 le mercredi, psaumes 79 à 84 le jeudi, psaumes 95 à 100 le vendredi, psaumes 105 à 108 le samedi), les laudes (psaumes 66, 50, 117 et 62 le dimanche, psaumes 66, 50, 5 et 35 le lundi, psaumes 66, 50, 42 et 56 le mardi, psaumes 66, 50, 63 et 64 le mercredi, psaumes 66, 50, 87 et 89 le jeudi, psaumes 66, 50, 75 et 91 le vendredi, psaumes 66, 50 et 142 le samedi), prime (psaumes 1, 2 et 6 le lundi, psaumes 7 à 9 le mardi, psaumes 9 à 11 le mercredi, psaumes 12 à 14 le jeudi, psaumes 15 à 17 le vendredi, psaumes 17 à 19 le samedi), tierce (psaume 118 le dimanche, psaumes 119 à 121 les autres jours), sexte (psaume 118 le dimanche, psaumes 122 à 124 les autres jours), none (psaume 118 le dimanche, psaumes 125 à 127 les autres jours), les vêpres (psaumes 109 à 112 le dimanche, psaumes 113 à 116 et 128 le lundi, psaumes 129 à 132 le mardi, psaumes 134 à 137 le mercredi, psaumes 138 à 140 le jeudi, psaumes 141, 143 et 144 le vendredi, psaumes 144 à 147 le samedi) et les complies.

après la messe et qu'il est autorisé à boire une eau mêlée de vin avant la lecture pour supporter le jeûne imposé par sa charge. Le chapitre 60 donne à un prêtre qui souhaiterait entrer dans la communauté des moines l'autorisation de célébrer la messe, si l'abbé lui offre son accord. Enfin, le chapitre 62 rappelle au moine qui a été ordonné prêtre pour le service eucharistique de l'abbaye son état premier de moine et son devoir d'humilité. La messe médiévale est composée de deux périodes : une première partie comprend la liturgie pénitentielle et la lecture des Écritures, et une seconde partie la liturgie eucharistique. La première partie de la messe est constituée du chant de l'introït, du *Kyrie*, du *Gloria*, de la collecte, de la lecture de l'épître, du chant du graduel, de l'*Alleluia* et de son verset remplacés par un trait durant le Carême, de la lecture de l'évangile et du *Credo*. La deuxième partie est constituée du chant d'offertoire, de l'*ordo* de la messe, de la secrète, de la préface, du *Sanctus*, du canon, de l'*Agnus Dei*, du chant de communion et de la prière de post-communion.

La messe est à la fois constituée de pièces appartenant à l'ordinaire de la liturgie (*Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus*, *Agnus Dei*), qui demeurent chaque jour identiques, et de pièces appartenant au propre des fêtes, modifiées pour correspondre aux fêtes ou à la période de l'année liturgique que l'on célèbre : les pièces dont le choix peut être ainsi modifié sont l'introït (désigné par le terme : « *officium* » dans les ordinaires), la collecte, le répons graduel, le verset alléluatique, la séquence (désignée, dans les ordinaires, par le terme : « *prosa* »), le trait, les tropes du *Kyrie*, du *Gloria*, de l'*Agnus Dei* et du *Sanctus*, le chant d'offertoire et le chant de communion. L'introït est une antienne. La collecte, dite par le célébrant, contient les prières d'intention de l'Église. Les tropes, compositions poétiques, prennent place sur les mélismes du *Kyrie*, du *Gloria*, de l'*Agnus Dei* et du *Sanctus* ; la séquence est le trope de l'*Alleluia* ou du trait. Le répons graduel, chanté après la première lecture de la messe, comprend toujours un verset ; le verset alléluatique est chanté après l'*Alleluia* dont il dépend musicalement ; le trait, qui reprend souvent le texte d'un psaume, est chanté à la place de l'*Alleluia* durant le Carême. Deux messes étaient chaque jour célébrées au Mont : une messe matutinale et une grand-messe.

Des offices et des messes des journées liturgiques, les deux ordinaires ne présentent généralement que les pièces du propre de l'office ou de la messe, dont le choix dépend de la fête : ainsi, les ordinaires citent le capitule, le répons, le verset, l'hymne, l'antienne du *Magnificat* et l'oraison des premières vêpres lorsque la journée liturgique en possède ; l'invitatoire et l'hymne des matines ; la première antienne, la première leçon, l'évangile, les répons et l'oraison des nocturnes, le premier cantique du troisième nocturne ; les antiennes, les psaumes, le capitule, le répons, l'hymne, le verset, l'antienne du *Benedictus* et l'oraison des

laudes ; l'unique antienne de prime ; l'antienne, le capitule, le verset et l'oraison des offices de tierce, de sexte et de none ; les pièces du propre de la messe ; et les antiennes, les psaumes, le capitule, le répons, l'hymne, le verset et l'antienne du *Magnificat* des vêpres. Le célébrant retrouvait la liste complète et la place des pièces que les ordinaires ne citent pas dans les livres de chœur (précisément désignés par les ordinaires, ou dont le contenu est seulement entendu dans les expressions : « *Et cetera que secuntur* », « *Et cetera* »), dans la table d'antiennes (selon l'indication : « *Tabula antiphonae* ») ou dans les tables des Communs. L'expression : « *Psalmi familiares* » fait référence, selon une acception courante au Moyen Âge, aux psaumes récités par la communauté pour les vivants et les défunts confiés à sa prière<sup>325</sup>.

Comme il a été signalé plus haut, l'Ordinaire 216 présente en pièces liminaires les formulaires des Communs des saints des fêtes à trois leçons (fol. 11-11v) et une table des antiennes de la période de l'Avent (fol. 12-23v)<sup>326</sup>. La première pièce liminaire présente les formulaires des fêtes de martyrs (fol. 11), de confesseurs (fol. 11v), d'abbés (fol. 11v) et de vierges (fol. 11v) : ces Communs ne comprennent pas le formulaire des fêtes d'apôtres. Dans la pratique liturgique, il était nécessaire que le célébrant relève dans l'ordinaire, à la page présentant la liturgie du saint que l'on fêtait, la liste des pièces propres de la fête, puis qu'il relève, possiblement, dans les Communs, suivant une indication telle que : « *Sicut unius abbatis* » (Ordinaire 46, fol. 116v), les pièces que la page de la fête ne mentionne pas précisément. Les formulaires des Communs présentent une part de la liturgie des offices de matines, de prime, de tierce et de sexte, selon que la fête est célébrée lors de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième férie ou bien le samedi. Sur le verso du folio 11 de l'ordinaire figure le formulaire des fêtes à trois leçons célébrées durant le temps pascal, présentant les antiennes des deux nocturnes, des laudes, de prime et de sexte. La deuxième pièce liminaire offre les antiennes de l'Avent classées par journées liturgiques et par offices de la nuit et du jour, qui changent selon que l'Avent débute aux troisièmes ou aux quatrièmes nones de décembre, ou bien aux premières, aux troisièmes ou aux quatrièmes calendes de ce même mois. L'unique antienne qui est mentionnée aux vêpres des feries est l'antienne du *Magnificat* ; je relève parmi ces antiennes l'une des sept antiennes en « O » du temps de l'Avent adressées au Christ, qui commence par les mots : « *O sapientia* »<sup>327</sup>.

---

<sup>325</sup> Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 6, col. 551 b.

<sup>326</sup> La transcription de ces deux pièces liminaires est présentée dans le troisième volume de la thèse. Cf. Annexe 29 : « Transcription des Communs des saints à trois leçons du manuscrit 216 » ; annexe 30 : « Transcription de la Table de l'Avent du manuscrit 216 ».

<sup>327</sup> Cette antienne a pour numéro identificateur : 4081 dans le répertoire de dom Hesbert. Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 3, p. 376. Le texte de la pièce est : « *O sapientia quae ex ore altissimi prodisti attingens a fine usque ad finem fortiter suauiter disponensque omnia ueni ad docendum nos uiam prudentie* ». Outre quatre-

## 2. Marques de dévotions dans le formulaire des ordinaires

Le formulaire de l'office et de la messe des ordinaires recèle diverses pièces dont la présence éclaire une nouvelle dimension de la spiritualité liturgique des moines du Mont Saint-Michel, déjà en partie révélée par l'étude du prologue des deux livres<sup>328</sup> ; on peut de ce fait appliquer l'interrogation suivante de Xavier Hardy au formulaire des Ordinaires 46 et 216, dans la perspective d'une étude historique des dévotions médiévales : « Quelle est la signification profonde de la liturgie, la conception philosophique du monde qu'elle implique et quels sont ses rapports avec la spiritualité bénédictine ? »<sup>329</sup> La seule réponse certaine à cette question, induite par l'adoption du *cursus* bénédictin au Mont Saint-Michel, doit être puisée dans l'interprétation bénédictine des sources des pièces de la liturgie (les Écritures, les écrits des Pères de l'Église, les pièces poétiques, les œuvres hagiographiques) comprise à travers le prisme des usages montois. La spiritualité liturgique énoncée dans la règle bénédictine semble se déployer dans trois champs principaux : dans l'adoption d'une certaine inclination intérieure pendant l'office, qui est décrite dans le chapitre 19 de la règle, dans l'explication des fruits spirituels et moraux de la liturgie, et dans l'exposition d'une dévotion envers Dieu personnalisée dans des figures spirituelles tels que les saints ou matérialisée dans des objets sacrés tels que la croix ou les reliques. Le texte des ordinaires ne laisse entrevoir la lecture montoise que de ce dernier champ de la spiritualité liturgique bénédictine. Cette lecture montoise, telle qu'elle est exprimée liturgiquement, conserve en particulier l'importante dévotion de saint Benoît envers la Trinité ; et laisse également sourdre une dévotion envers la Vierge Marie qui se manifeste en particulier, outre dans le chant du cantique du *Magnificat* à l'office des vêpres et la consécration de la liturgie du samedi à la Vierge qui sont universels, dans l'exécution en certains jours, après les matines, les laudes et les vêpres, d'une procession désignée par l'expression : « *Ad sanctam Mariam* », au chant de répons et d'antiennes empruntés au propre de l'office du jour ou à un répertoire de pièces mariales. Parmi ces

---

vingt-six antiennes, la table mentionne également l'histoire *Canite tuba in Syon*, le répons *Sanctificamini hodie et estote parati*, le psaume : *Dominus regnauit*, l'invitatoire *Prestolantes redemptorem* et le verset *Hodie scietis*.

<sup>328</sup> La spiritualité liturgique d'une communauté, caractérisée par la compréhension théologique que possède la communauté de sa propre liturgie ainsi que par les objets matériels (croix, reliques) ou immatériels (anges, saints) désignés à sa dévotion, peut empreinter sa vie liturgique en ce que les directions données par l'abbé en ce domaine peuvent conduire à l'adoption de nouvelles pratiques liturgiques, parfois héritées d'autres établissements, comme la dévotion à de nouveaux saints : son étude est donc l'important corollaire de l'étude des usages liturgiques. Les seules sources de la spiritualité liturgique des moines du Mont Saint-Michel que révèlent les ordinaires sont les Écritures, la règle de saint Benoît et le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand – ce dernier texte n'ayant pas influencé, comme on l'a vu, la liturgie de l'abbaye dans son exécution.

<sup>329</sup> X. Hardy, « Spiritualité bénédictine et liturgie », in *Spiritualité bénédictine et liturgie*, Paris, Les Éditions nouvelles, 1947, p. 29.

dernières pièces, je relève par exemple le répons *Beata et uenerabilis* entonné, dans la partie éditée des ordinaires, après les laudes de l'octave de la fête de saint Étienne (Ordinaire 46, p. 24 ; Ordinaire 216, fol. 40v), de l'octave de la fête des Saints-Innocents s'il est célébré un dimanche (Ordinaire 46, p. 26 ; Ordinaire 216, fol. 41v), de la vigile de l'Épiphanie si c'est un dimanche (Ordinaire 216, fol. 41v) et du dimanche dans l'octave de l'Épiphanie (Ordinaire 46, p. 31)<sup>330</sup> ; ou par le répons *Benedicta tu*, utilisé, dans la partie éditée des ordinaires, après les vêpres de la vigile de la Nativité du Seigneur (Ordinaire 46, p. 14 ; Ordinaire 216, fol. 33), de la Nativité du Seigneur (Ordinaire 46, p. 16 ; Ordinaire 216, fol. 34), de la fête de saint Jean (Ordinaire 46, p. 17 ; Ordinaire 216, fol. 36), de la fête de saint Thomas Becket (Ordinaire 46, p. 19), après les laudes du sixième jour suivant la Nativité si c'est un dimanche (Ordinaire 46, p. 21 ; Ordinaire 216, fol. 38) et après les vêpres de la fête de saint Sylvestre (Ordinaire 216, fol. 103)<sup>331</sup> ; ou encore par le répons *Beata Dei genitrix* utilisé, dans la partie éditée des ordinaires, après les laudes de la fête des Saints-Innocents (Ordinaire 46, p. 18 ; Ordinaire 216, fol. 36), du sixième jour suivant la fête de la Nativité du Seigneur (Ordinaire 46, p. 20 ; Ordinaire 216, fol. 37v) et de la fête de saint Sylvestre (Ordinaire 46, p. 21 ; Ordinaire 216, fol. 38v et fol. 103v), et après les matines de la fête de saint Étienne (Ordinaire 46, p. 16)<sup>332</sup>. La dévotion des moines du Mont Saint-Michel envers les saints a été évoquée plus tôt ; la vénération de reliques sera étudiée dans le chapitre suivant.

La liturgie bénédictine est fortement marquée par une foi trinitaire, également sensible dans le formulaire des Ordinaires 46 et 216 : en premier lieu, le chapitre 11 de la règle inscrit dans le *cursus* des nocturnes du dimanche deux chants de louange à la Trinité : l'hymne *Te decet laus* (dont le texte est : « *Te decet laus, te decet hymnus. Tibi gloria Deo Patri et Filio cum Sancto Spiritu in saecula saeculorum. Amen* »), chantée par l'abbé après la lecture de l'évangile, et l'hymne *Te Deum laudamus*, chantée par l'abbé après le quatrième répons du troisième nocturne, dont le texte est le suivant :

« (1) *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur. Te aeternum Patrem, omnis terra veneratur.*  
 (2) *Tibi omnes angeli, tibi caeli et universae potestates, tibi cherubim et seraphim, incessabili voce proclamant :*  
 (3) *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra maiestatis gloriae tuae.*

<sup>330</sup> La pièce a pour numéro identificateur : 6167 dans le répertoire de dom Hesbert. Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 4, p. 44.

<sup>331</sup> La pièce a pour numéro identificateur : 600290 dans le répertoire de *Cantus index*. Cf. *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/600290>

<sup>332</sup> La pièce a pour numéro identificateur : 6162 dans le répertoire de dom Hesbert. Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 4, p. 42.



- (4) *Te gloriosus Apostolorum chorus, te prophetarum laudabilis numerus, te martyrum candidatus laudat exercitus.*
- (5) *Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia, Patrem immensae maiestatis ; venerandum tuum verum et unicum Filium ; Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.*
- (6) *Tu rex gloriae, Christe. Tu Patris sempiternus es Filius. Tu, ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.*
- (7) *Tu, devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna caelorum. Tu ad dexteram Dei sedes, in gloria Patris.*
- (8) *Iudex crederis esse venturus. Te ergo quaesumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti aeterna fac cum sanctis tuis in gloria numerari.*
- (9) *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hereditati tuae. Et rege eos et extolle illos usque in aeternum.*
- (10) *Per singulos dies benedicimus te ; et laudamus nomen tuum in saeculum, et in saeculum saeculi.*
- (11) *Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire. Miserere nostri, Domine, miserere nostri.*
- (12) *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. In te, Domine, speravi : non confundar in aeternum. »*

En deuxième lieu, le *Gloria Patri* conclut le chant de nombreuses pièces de la liturgie, et doit être récité debout par respect envers la Trinité<sup>333</sup> : le formulaire des ordinaires mentionne couramment le *Gloria Patri* et l'hymne *Te Deum laudamus*.

---

<sup>333</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 9 : « *Duo responsoria sine gloria dicantur ; post tertiam uero lectionem, qui cantat dicat gloriam. Quam dum incipit cantor dicere, mox omnes de sedilia sua surgant, ob honorem et reuerentiam sanctae Trinitatis.* » (« Deux répons seront dits sans gloria, mais après la troisième leçon, celui qui chante dira le gloria. Quand le chantre commencera de le dire, aussitôt tous se lèveront de leurs sièges en signe d'honneur et de révérence pour la Sainte Trinité »). Traduction d'A. de Vogüé, p. 511-513.

## Chapitre 4 : La sacralisation de l'espace

Les ordinaires du Mont Saint-Michel décrivent, au sein de rubriques, les actions qui manifestaient physiquement durant la célébration de l'office ou de la messe la prière liturgique des moines, qu'il s'agît de processions ponctuées de chants et d'oraisons vers les autels et les chapelles des saints, de l'encensement des autels ou encore de l'exposition des reliques. Chaque action liturgique opérée durant le culte, rigoureusement codifiée et attribuée au seul célébrant ou plus vastement à l'assemblée à l'imitation du célébrant, rassemblant alors la communauté dans la réalisation des mêmes gestes et soutenant par la posture du corps la prière du cœur, constitue un signe<sup>334</sup>. Selon la définition de Cyprien Vagaggini, le signe est une « réalité sensible qui fait connaître une autre réalité plus cachée »<sup>335</sup>. Le théologien ajoute : « Pour qu'une chose puisse être signe d'une autre, trois conditions sont requises : il faut qu'elle soit distincte d'elle, ait une relation avec elle, soit plus facile à connaître qu'elle. »<sup>336</sup> De cette manière, chaque signe utilisé dans la liturgie fut pourvu, par le Christ ou par l'Église et non par sa propre essence naturelle<sup>337</sup>, d'une signification connue de tous, afin de pouvoir rendre visible un mystère théologique et de permettre aux religieux et aux fidèles qui attribuent à ces signes une efficacité spirituelle de participer à l'accomplissement de ces mystères : « La liturgie, en tant que culte, est une action de l'Église, et donc les signes dans lesquels s'exprime le culte relèvent de l'Église et non pas des individus »<sup>338</sup>. Dans ce système de valeurs, longuement commenté par Guillaume Durand dans le *Rationale Divinorum Officiorum* que les rédacteurs des ordinaires montois connaissaient et qui conservait encore une haute autorité au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, l'eau bénite servant à l'aspersion est par exemple le signe de la purification des

---

<sup>334</sup> *L'Église en prière : introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), Tournai, Desclée & Cie, 1961, p. 154-155.

<sup>335</sup> C. Vagaggini, *Initiation théologique à la liturgie*, P. Rouillard, R. Gantoy (trad.), vol. 1, Bruges, Abbaye Saint-André, 1959, p. 32.

<sup>336</sup> *Ibid.*

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 41 : « Les signes liturgiques signifient des réalités surnaturelles qui dépassent absolument l'ordre de la nature ; aucun être sensible ne peut être le signe naturel de telles réalités. Le fait d'être plongé dans l'eau et d'en sortir peut bien être le signe naturel d'une disparition et d'une réapparition, mais il n'est pas le signe *naturel* de la participation à la mort et à la résurrection du Christ. »

<sup>338</sup> *Ibid.*

âmes dans le baptême<sup>339</sup>, les fumées de l'encensement le signe de la prière des fidèles<sup>340</sup>, le retentissement des cloches le signe de la ferveur de Pâques<sup>341</sup> et la flamme des cierges le signe de la divinité du Christ<sup>342</sup>. L'exacte exécution des actions rituelles est nécessaire à la complétion des sacrements et ces actions forment, avec la récitation des lectures, des chants et des oraisons, une unité qui seule contient toute la signification théologique d'un office ou de la messe. En outre, certaines actions comme la célébration du sacrifice eucharistique ne peuvent être réalisées en tous lieux de l'abbaye et, accordées au passage des processions dans l'église ou dans la ville, confèrent aux espaces – qu'il s'agisse d'autels, de l'église ou d'autres places utilisées dans la liturgie – une dimension religieuse en confiant à la protection de Dieu leurs habitants et les activités qu'on y pratique<sup>343</sup>.

Les ordinaires codifient le cérémonial de chaque fête de l'année : il importe de ce fait, dans la perspective d'une étude des particularités de la liturgie et des dévotions présentées dans les ordinaires du Mont, de présenter d'abord les acteurs, les lieux et les objets qui composaient le cérémonial des fêtes, avant d'étudier les gestes liturgiques et les processions qui devaient sacraliser l'espace de l'abbaye et y marquaient la piété des moines.

---

<sup>339</sup> G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices : Livre I*, C. Barthélemy (trad.), vol. 1, Paris, Louis Vivès, 1854, p. 86 : « C'est pourquoi nous devons parler, en premier lieu, de la bénédiction de l'eau, touchant laquelle le Seigneur dit : « Si quelqu'un ne naît pas de l'eau et de l'Esprit Saint, il n'entrera point dans le royaume des cieux. » Car l'eau qui est propre à laver les corps a mérité (*meruit*) de recevoir de Dieu une si grande vertu, que de même qu'elle lave les corps de leurs souillures, ainsi elle purifie les âmes de leurs péchés. Il est donc manifeste que cette eau par l'aspersion de laquelle on consacre l'église signifie le baptême. »

<sup>340</sup> *Ibid.*, *Livre IV*, vol. 2, p. 61 : « C'est aussi pour rappeler qu'un ange vint et se tint debout devant l'autel, portant en ses mains un encensoir d'or qu'il remplit du feu de l'autel, et il lui fut donné beaucoup d'encens, qui était le résultat des prières des saints. Cet ange, c'est le Christ ; l'encensoir d'or, c'est son corps immaculé ; l'autel, c'est l'Église ; le feu, la charité ; l'encens, la prière, selon cette parole du Prophète : « Que ma prière s'élève vers toi comme la fumée de l'encens. »

<sup>341</sup> *Ibid.*, *Livre I*, vol. 1, p. 66 : « Or, on bénit et on sonne la cloche, afin que, par les sons retentissants qu'elle rend, les fidèles soient animés tous ensemble à rechercher les biens éternels et les récompenses célestes, et que le dévouement de la foi croisse en eux. On sonne donc la cloche, afin que les fruits de la terre, les âmes et les corps de ceux qui croient, soient conservés et sauvés. »

<sup>342</sup> *Ibid.*, *Livre II*, vol. 1, p. 186 : Les acolytes « tiennent donc dans leurs mains des cierges ardents pour montrer à leur prochain les œuvres de lumière, et parce que c'est le symbole de l'allégresse ; de sorte que, sous l'image de la lumière corporelle, se révèle cette splendeur au sujet de laquelle on dit dans l'Évangile : « Il était la lumière véritable qui illumine tout homme venant en ce monde. »

<sup>343</sup> A. Rauwel, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 2, 2008 [en ligne] <http://cem.revues.org/4392> : « Comment les valeurs du culte s'inscrivent-elles entre les murs de ce foyer de sacralité qu'est l'église, tant dans les paroisses ordinaires que dans les grands sanctuaires canoniaux ou monastiques ? Soulignons d'abord combien l'église est en elle-même le résultat d'une entreprise de localisation du sacré. Il y a là, me semble-t-il, un fait capital. Le propre des religions anciennes est la diffusion, voire la dispersion, du sacré. Le christianisme latin, par réaction, est une religion fortement concentrée, avec des temps spécifiques et, plus encore, des lieux réservés. »

## 1. Espaces, acteurs et objets de la liturgie

### a) Les espaces de la liturgie

Les pratiques liturgiques décrites dans les Ordinaires 46 et 216 ont pour cadre principal l'église abbatiale. De ce lieu, les ordinaires citent couramment le grand autel (« *magnum altare* »), pour prescrire ou défendre son encensement selon le cérémonial des fêtes, et l'autel du chœur (« *altare chori* ») devant lequel un chœur de moines pouvait se tenir lors de la messe ou des offices. L'autel majeur se trouvait au milieu du chœur ; l'autel du chœur était situé à l'entrée du chœur. Les deux manuscrits évoquent un autel Saint-André, qui désigne d'une autre manière l'autel du chœur. Le texte des ordinaires recèle également les mentions d'autels élevés au sein de l'église et consacrés à saint Michel, saint Léonard, saint Jean l'Évangéliste, saint Thomas Becket, saint Jacques et saint Jérôme. L'autel Saint-Michel et l'autel Saint-Léonard se trouvaient à l'extrémité Est de la nef. L'autel Saint-Jean l'Évangéliste se trouvait dans le transept Nord. Lors de la vigile de la Nativité du Seigneur, l'Ordinaire 216 fait mention, au folio 33, de la chapelle de l'abbé (« *cappella abbatis* ») à laquelle on accédait par le transept Sud. L'expression : « *Ad sanctam Mariam* », qui désigne la destination de plusieurs processions, n'est précisée dans les ordinaires par aucune autre mention qui aurait permis de déterminer s'il s'agissait d'une statue de la Vierge Marie, d'une chapelle correspondant alors à la chapelle axiale consacrée à la Vierge appelée Notre-Dame du Circuit dont l'existence à l'époque de la copie du premier ordinaire n'est cependant pas assurée, ou à la crypte de Notre-Dame des Trente-Cierges dans laquelle on descendait par un escalier situé dans le déambulatoire, dans la partie Nord de l'abbatiale<sup>344</sup>. En outre, les ordinaires placent certaines actions liturgiques dans la nef, le chœur, dans une galilée et sous le portique de l'église. Le terme : « *aquila* » désigne un pupitre qui devait se trouver dans le chœur de l'église, le diacre et les ministres présentés par l'Ordinaire 216 dans le jeu d'Étienne montant de l'autel du chœur vers le pupitre (fol. 35 : « *Sedeat dyachonus in loco parato ante altare chori, incipiens antiphonam cantore iubente **Tu principatum tenes** quam chorus cantabit, ipsis dyacono et ministris ad aquilam ascendentibus...* »). Les rédacteurs des ordinaires mentionnent, par

---

<sup>344</sup> Le cérémonial du Mont Saint-Michel (Avranches, BM, ms 214), qui livre des informations sur les acteurs, les lieux, les objets et les gestes liturgiques que ne mentionnent pas les ordinaires, distingue deux destinations possibles des processions *Ad sanctam Mariam* : Notre-Dame-du-Circuit (« *ad sanctam Mariam de circa* ») et Notre-Dame-des-Trente-Cierges (« *ad sanctam Mariam triginta cereorum* » ou « *ad sanctam Mariam de triginta cereis* »). Par exemple, p. 256 : « *sunt alie processiones post uesperas et matutinas que sunt proprie sicut de apostolis et uadit processio ad primas uesperas ad sanctam Mariam de triginta cereis et cantabitur responsorium **Ciues** et ad matutinas ad sanctam Mariam de circa et cantabitur responsorium **Fuerunt*** ».

ailleurs, des bâtiments de l'abbaye dévolus à un usage communautaire indirectement lié à la liturgie : le cloître, où les frères se réunissaient après la messe matutinale et leur réunion en chapitre ; le réfectoire, où ils prenaient chaque jour leur repas ; la salle du chapitre enfin, où ils pouvaient recevoir une collation avant l'office des vêpres et où était prié après l'office de prime l'office du chapitre, dont les ordinaires ne livrent que peu d'éléments : lors du sixième jour après la fête de la Nativité du Seigneur, l'Ordinaire 46 (p. 20) et l'Ordinaire 216 (fol. 37v) évoquent ainsi la seule lecture au chapitre de l'évangile *Pastores*<sup>345</sup>. Enfin, les ordinaires mentionnent l'église paroissiale Saint-Pierre, construite dans le village du Mont Saint-Michel<sup>346</sup>, et les prieurés d'Ardevon et de Tombelaine, l'église Saint-Pierre de Huisnes et les chapelles Saint-Nicolas de Montitier, Sainte-Madeleine et Saint-Thomas du Manoir qui appartenaient à l'abbaye et se trouvaient dans la baie<sup>347</sup>.

#### b) Les acteurs de la liturgie

La liturgie du Mont Saint-Michel était mue par l'action de différents acteurs, dont l'office ou la dignité au sein de la communauté définissait le rôle liturgique. En premier lieu, les ordinaires citent l'abbé, dont les prérogatives cultuelles dans le choix des antiennes et l'encensement des reliques échoyaient au prieur ou au chantre en son absence. D'après les ordinaires, l'abbé choisissait l'antienne du *Magnificat* chanté à l'office des vêpres, récitait l'oraison des laudes et lisait l'évangile lors de certaines processions. Le prieur (« *prior* ») assurait en son absence la lecture de l'évangile au cours de ces processions ; il devait également entonner les pièces de la première messe de la fête de la Nativité ainsi que le verset des processions. Le chantre (« *cantor* ») avait un rôle central dans la liturgie : il constituait le chœur de deux, trois ou quatre moines devant chanter les pièces de plusieurs offices, entonnait lors des offices et des processions plusieurs autres pièces telles que les psaumes et les antiennes et déplaçait en certaines occasions des reliques dans le chœur. Les ordinaires évoquent rarement le sous-chantre (« *succantor* ») et le sous-prieur (« *supprior* »), qui sont toujours respectivement associés au chantre et au prieur qu'ils assistaient. Lors du jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur, le sous-chantre entonnait le deuxième verset des vêpres. L'hebdomadier

---

<sup>345</sup> Lc 2, 15.

<sup>346</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 69. Avranches, BM, ms 216, fol. 119.

<sup>347</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 68v-69. Avranches, BM, ms 216, fol. 76v-78.

(« *ebdomadarius* ») était choisi parmi les prêtres de la communauté pour célébrer les messes de la semaine. Le diacre (« *diaconus* » ou « *leuita* »), qui assistait le célébrant lors de la messe, prononçait la formule : « *Ite missa est* » à la fin de la première messe de la fête de la Nativité du Seigneur. Le sous-diacre (« *subdiaconus* »), associé au diacre dans le service de la messe, est principalement mentionné dans les ordinaires pour la précision des ornements qu'il portait au cours de la messe. Le sacristain (« *sacrista* ») est cité pour sa participation à l'encensement des autels. Le trésorier (« *thesaurus* ») était responsable du trésor des reliques. Lors de l'office des complies précédant la fête de l'Assomption de la Vierge, il aspergeait en outre d'eau bénite et encensait l'autel majeur selon l'Ordinaire 216 (fol. 149). Le texte des ordinaires évoque encore des enfants (« *pueri* »), vivant sans doute dans l'abbaye, qui formaient par moment un chœur de chanteurs qui pouvait être remplacé par un chœur de frères novices (« *minor frater* »). Des enfants pouvaient également prendre part aux processions : l'Ordinaire 216 mentionne ainsi deux enfants portant des cierges et chantant le *Benedicamus Domino* lors d'une procession succédant aux nocturnes de la Nativité du Seigneur (fol. 33v).

### c) Les objets de la liturgie

Les objets liturgiques dont les ordinaires font état appartiennent principalement au cérémonial processionnel : sont ainsi mentionnés des cierges (« *cereus* »), des encensoirs (« *turabulum* »), des croix processionnelles (« *crux* »), des flacons d'eau bénite (« *vitreolum cum aqua benedicta* »), des châsses contenant des reliques (« *capsa* ») ainsi que les reliques elles-mêmes (« *reliquie* »). Deuxièmement, dans un autre champ de la liturgie, les drames liturgiques décrits par les deux manuscrits suscitérent la production d'accessoires : le jeu d'Étienne présenté dans l'Ordinaire 216 évoque ainsi deux sortes de couronne, désignées par les termes : « *corona* » et : « *sertum* ». Le drame pascal décrit dans l'Ordinaire 46 (fol. 60v) et l'Ordinaire 216 (fol. 66v-67) nécessite une cape de couleur rouge, un diadème et une croix pour habiller le moine jouant le rôle du Christ, une palme et une couronne que tient dans ses mains un ange couronné qui annonce aux femmes présentes devant le tombeau du Christ sa Résurrection, une reconstitution du sépulcre et des voiles portés à la manière de religieuses (« *ad modum sanctimonialium* ») par trois moines jouant le rôle des femmes, qui tiennent en outre dans leurs mains des fioles devant symboliser les aromates destinés à l'embaumement du Christ – l'Ordinaire 46 ajoutant que

le moine interprétant Marie Madeleine porte également un encensoir<sup>348</sup>. Troisièmement, les ordinaires présentent plusieurs types de vêtements liturgiques, ne mentionnant que très rarement la couleur des ornements<sup>349</sup> : il s'agit du froc monastique, des aubes (« *alba* ») portées par les frères dans le chœur ainsi que de vêtements revêtus par les célébrants : chapes (« *cappa* »), dalmatiques (« *dalmatica* »), tuniques (« *tunica* »), étoles (« *stola* ») et rubans (« *infula* »).

## 2. Cérémonial de la messe, des offices et des processions

### a) Le rituel des offices et de la messe

Dans sa description du cérémonial et de l'installation de l'espace liturgique, le texte des ordinaires livre en premier ordre le nombre de cierges allumés au-dessus du chœur de l'église<sup>350</sup>, les ornements portés par les célébrants lors des offices de vêpres et de matines<sup>351</sup>, le nombre de moines choisis par le chantre pour composer un chœur<sup>352</sup>, la place occupée par l'hebdomadier dans l'église<sup>353</sup>, l'instant où doivent être sonnées les cloches<sup>354</sup> et le début des

---

<sup>348</sup> Au sujet du drame pascal décrit dans les manuscrits 46, 214 (fol. 236-238) et 216 de la Bibliothèque d'Avranches, voir D.-M. Dolan, *Les drames liturgiques de Pâques en Normandie et en Angleterre au Moyen-Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 101-109. K. Young, *The Drama of the Medieval Church*, vol. 1, Oxford, Clarendon Press, p. 372-374.

<sup>349</sup> Parmi ces rares indications de couleurs d'ornements, citons la couleur noire des chapes portées par le chantre, le sous-chantre et l'hebdomadier en la fête de la Toussaint : cf. Avranches, BM, ms 216, fol. 173. La relation entre le symbolisme des couleurs et les périodes de l'année liturgique fut fortement systématisée au XIII<sup>e</sup> siècle après l'élection du pape Innocent III, suivant la pensée de son traité de jeunesse : *De missarum mysteriis*. Michel Pastoureau présente de la manière suivante les termes du système de Lothaire de Segni (Innocent III) : « Le blanc, symbole de pureté, est utilisé pour les fêtes des anges, des vierges et des confesseurs, pour Noël et l'Épiphanie, pour le Jeudi Saint et le dimanche de Pâques, pour l'Ascension et la Toussaint. Le rouge, qui rappelle le sang versé par et pour le Christ, s'emploie pour les fêtes des apôtres et des martyrs, pour celles de la Croix et pour la Pentecôte. Le noir, lié au deuil et à la pénitence, sert pour les messes des défunts ainsi que pendant le temps de l'Avent, pour la fête des Saints-Innocents, et de la Septuagésime à Pâques. Le vert, enfin, est sollicité les jours où ni le blanc, ni le rouge, ni le noir ne conviennent (...) ». Cf. M. Pastoureau, « L'Église et la couleur, des origines à la Réforme », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 219.

<sup>350</sup> Avranches, BM, ms 216, laudes de la vigile de la Nativité du Seigneur, fol. 32 : « *Tres cerei erunt super chorum* ».

<sup>351</sup> Avranches, BM, ms 46, premières vêpres de la fête de la Conception de la Vierge, fol. 86v : « *Quatuor in capis cantabunt responsorium quibus cantor iusserit : Cordis ac uocis* ».

<sup>352</sup> *Ibid.*, grand-messe de la fête de l'Épiphanie, p. 27 : « *Ad missam, officium Ecce aduenit. Kyrieleison Kyrie fons bonitatis et cantabitur a duobus quibus cantor iusserit* ».

<sup>353</sup> Avranches, BM, ms 216, grand-messe du premier dimanche de l'Avent, fol. 28v : « *Ebdomadarius tenebit chorum* ».

<sup>354</sup> *Ibid.*, matines de la fête des Saints-Innocents, p. 17 : « *Ad Te Deum laudamus, sonabunt duo signa* ».

processions après un office ou une messe<sup>355</sup>. Les cloches sont désignées, dans les ordinaires, par les termes : « *campana* » et : « *signum* ». Les vêtements liturgiques portés par les célébrants ainsi que le nombre de cierges allumés au-dessus du chœur, qui pouvaient être au nombre de trois, de cinq, de sept, de neuf ou de trente, et dans un autre champ liturgique le nombre de lectures prescrites lors des nocturnes, sont mis en exergue dans les ordinaires à la suite de l'intitulé des fêtes afin de signaler plus efficacement les rites d'appartenance et ainsi le cérémonial de chaque fête, le Cérémonial 214 d'Avranches attribuant comme on l'a vu aux fêtes à trois leçons et aux fêtes à douze leçons un cérémonial précis<sup>356</sup>. Les deux ordinaires décrivent ainsi les particularités rituelles de toutes les fêtes de l'année, qui peuvent être réduites à une indication de vêtement liturgique ou être plus amplement orchestrées au sein d'un cérémonial se déployant au long de la journée dans des rites et des processions : un cérémonial propre à l'abbaye du Mont Saint-Michel émerge ainsi des indications rubricales des ordinaires.

En deuxième ordre, les indications de cérémonial les plus développées recouvrent une expression culturelle confinant au théâtre, que l'on pourrait appeler, comme le fit Diane-Marie Dolan, « drame liturgique »<sup>357</sup>. Ces drames, joués au sein même de la liturgie par les acteurs habituels du culte, étaient composés de gestes, de dialogues et de séquences qui rendaient vivants aux yeux des moines le mystère christique ou la fête de saint célébrés, introduisant les vertus du changement dans la pratique liturgique quotidienne. Ainsi, un tel drame liturgique est décrit dans le texte de la grand-messe de la fête de saint Étienne de l'Ordinaire 216, au folio 35<sup>358</sup>. L'Ordinaire 46 ne donnant pas, en page 16, la liturgie de la messe de cette fête, il est impossible de savoir si le drame était déjà joué à l'époque de copie du premier ordinaire et de cette manière à quelle époque ce drame put être introduit dans la liturgie du Mont. En outre, je n'ai trouvé aucun modèle de ce drame dans la liturgie d'autres établissements religieux. Le jeu de saint Étienne était exécuté pendant la messe elle-même, après le chant de l'*Alleluia* et de son

<sup>355</sup> Avranches, BM, ms 46, office de tierce de la fête de l'apparition de saint Michel sur le Mont Gargan, fol. 104 : « *Ad processionem post terciam, crucibus paratis et cereis et reliquis* ».

<sup>356</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>357</sup> D.-M. Dolan, « Considérations sur les drames liturgiques de Pâques en Normandie », *Annales de Normandie*, n° 2, 1976, p. 99-111.

<sup>358</sup> Le texte de ce drame liturgique est le suivant : « *Prosa Magnus Deus qua cantata dyacono coronam seu sertum habente in capite, cum ceteris ministris coram maiori altari stantibus paratis ad euangelium legendum, duo in capis quibus cantor iusserit ibunt ante dictum altare et cantabunt prosam Leuite ; choro respondente ad unumquemque versum E, reuertantur predicti duo in capis in chorum. Ipsis dyacono et ministris insequentibus et chorum intransibus, sedeat dyachonus in loco parato ante altare chori, incipiens antiphonam cantore iubente Tu principatum tenes quam chorus cantabit, ipsis dyacono et ministris ad aquilam ascendentibus, omnibus togillis seu albis vel aliis dictum dyaconum percutientibus.* » Cf. Avranches, BM, ms 216, fol. 35.



verset *Video celos*<sup>359</sup>, et avant la lecture de l'évangile *Dixit Dominus Ihesus turbis iudeorum*<sup>360</sup>. Le drame évoque la mort d'Étienne, premier martyr de l'histoire de l'Église : une première séquence, *Magnus Deus*<sup>361</sup>, est d'abord chantée par un diacre couronné qui semble représenter symboliquement Étienne et qui se tient debout au milieu des autres ministres du culte devant l'autel majeur. Cette pièce terminée, deux moines choisis par le chantre, portant des chapes, se rendent devant l'autel majeur pour entonner la deuxième séquence : *Leuite*<sup>362</sup>, et regagnent ensuite leur place dans le chœur. Le diacre couronné va alors s'asseoir, suivi des ministres, devant l'autel du chœur. L'antienne *Tu principatum tenes*<sup>363</sup> ayant été chantée par un chœur de frères, le diacre et les ministres se rendent au pupitre pour la lecture de l'évangile. À son passage, tous fouettent le diacre avec leur aube ou avec une « *togilla* », qui pourrait correspondre à une chape de laine, ou à une touaille qui est une sorte de serviette, mimant ainsi sans doute la lapidation d'Étienne. Ces drames liturgiques, d'une portée mystérieuse, doctement constitués<sup>364</sup>, accompagnaient la proclamation d'une leçon prophétique ou évangélique et incorporaient dans la liturgie (à laquelle l'Église reconnaît, outre une dimension performative, une dimension mémorielle et catéchétique) un enseignement religieux qui avait le statut d'un sermon par la présentation spectaculaire d'une scène de la Bible ou de l'histoire d'un saint – qui était présenté aux fidèles comme un modèle d'héroïsme dans la foi et un intercesseur<sup>365</sup> :

<sup>359</sup> Le verset est cité dans le répertoire d'autorité de dom Hesbert consacré à la messe au sein du paragraphe 12. Cf. R.-J. Hesbert, *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant & Cie, 1935, p. 17.

<sup>360</sup> Mt 23, 34.

<sup>361</sup> La séquence est désignée par le numéro : 11032 dans le répertoire d'Ulysse Chevalier. Cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, t. 2, p. 72-73. Ulysse Chevalier comme la base *Usuarium* signalent la présence de cette pièce dans les missels de nombreux établissements diocésains et monastiques, qui ne sont pas tous situés en Normandie, parmi lesquels Avranches, York et Norwich. Cf. *Ibid.*, p. 72-73. *Usuarium*, M. Földváy, 2015 [en ligne] <https://usuarium.elte.hu/itemrepertory/1782/view> Cette pièce, qui était ainsi largement répandue dans le monde médiéval, servit de commentaire théologique et de matrice au développement d'une action liturgique et dramatique propre à l'abbaye du Mont Saint-Michel. Le texte entier de cette séquence apparaît dans un missel copié pour l'usage de la cathédrale de York au XIV<sup>e</sup> siècle (York, York Minster Library, ms XVI.A.9) : « *Magnus Deus in uniuersa terra, magna sunt eius ubique omnia in caelo atque in terra opera : qui est Rex regum, Dominus omnium, a patre genitus ante saecula : cuius caritas uera caelo subleuat Stephanum de terra, atque perenni uita ornat candida dignanter corona. Plenus enim Stephanus deitate atque gratia magna dabat prodigia, docens uerissima dogmata. Cum autem praedicaret iam praesentia Nostrae redemptionis nova gaudia ; intento in superna caeli patet ianua, dixitque circumstanti plebi uoce publica, sacra plenus gratia ; ecce Dei uideo admirabilem gloriam claritate fulgida, atque Iesum stantem in uirtutis Dei dextera. Et cum hoc audisset impia gens Iudaica, dans fremitum concita quassat lapidibus Stephani membra : sed stat fortiter patiens martyr et orat ; ne eis, Christe, noxam statuas, sed iam accipe animam meum : et cum hoc dixisset, in Domino obdormiuit pace aeterna Tu et nobis martyr o Stephane sempiterna impetra gaudia.* » Cf. *Missale ad Usuarium Insignis Ecclesiae Eboracensis*, W. G. Henderson (éd.), Durham, Andrews, 1874, p. 21.

<sup>362</sup> Je n'ai pu identifier cette pièce dans les répertoires d'autorité : le Missel 42 ne présente pas le texte des séquences de la messe de saint Étienne. Cf. Avranches, BM, ms 42, fol. 19.

<sup>363</sup> La pièce a pour numéro identificateur : 5216 dans le répertoire de dom Hesbert. Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonalium Officii*, vol. 3, p. 514.

<sup>364</sup> Cf. C. Vincent, *Église et société en Occident (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 123.

<sup>365</sup> M.-N. Colette, « Les Jeux liturgiques : Sens et représentations », *Revue de musicologie*, t. 86, n° 1, 2000, p. 6 : « Le déroulement de la liturgie, qui est une composante essentielle et permanente de la vie des sociétés médiévales, ne serait-ce que par la durée de ses occurrences, était vécue jusqu'alors comme de nature inspirée, quasiment

« Restaurant une dimension éthique, voire métaphysique, les personnages seront les véritables interlocuteurs du spectateur, dans un système liturgique, ou paraliturgique, volontiers délégué »<sup>366</sup>.

#### b) Le rituel des processions

Les ordinaires mentionnent de nombreuses processions qui menaient, après l'office de tierce, après l'office des vêpres ou après la messe matutinale, les moines hors du chœur, auprès des autels et des chapelles des saints au sein de l'abbatiale ou, en de rares occasions, en particulier lors des processions des Rogations, dans le village du Mont Saint-Michel ou dans la baie où étaient construits plusieurs prieurés de l'abbaye. Les processions rappellent, selon le sixième chapitre du quatrième livre du *Rationale divinarum officiorum* de Guillaume Durand, les processions conduites par les rois David et Salomon en l'honneur de l'Arche d'alliance ainsi que la sortie d'Égypte du peuple hébreu guidé par Moïse, l'évangélique évoquant les tables de la loi, les cierges la colonne de feu précédant les Hébreux, la croix processionnelle des étendards, les reliques l'Arche d'alliance : à tout le moins les processions symbolisent-elles dans le monde chrétien le pèlerinage intérieur du fidèle et la marche de l'Église, représentée par la communauté paroissiale ou monastique entière, à la suite du Christ qui est souvent figuré par une croix processionnelle<sup>367</sup>. Les processions décrites dans les ordinaires comportaient ordinairement deux stations, au cours desquelles étaient chantés une antienne ou un répons ; lorsque la communauté arrivait devant l'autel du saint, étaient entonnés un verset et une oraison. Antiennes, répons, verset et oraison étaient choisis dans un répertoire de pièces dédiées à la Vierge Marie ou, lors de fêtes de saints, dans le propre du saint que l'on honorait.

Mentionnons, à titre d'exemple, la procession organisée après l'office de tierce lors de la fête de l'Ascension, présentée au verso du folio 69 et au folio 70 de l'Ordinaire 46, et au verso du folio 78 de l'Ordinaire 216 : l'office achevé, les moines se rendaient en procession jusqu'à la porte de l'église (« *in porticum* »), portant des reliques, des cierges, de l'eau bénite,

---

divine. Une brèche est maintenant ouverte dans cet ensemble, par laquelle peut être introduite l'expression des sentiments humains »

<sup>366</sup> N. Sevestre, « Le drame liturgique : théâtre du non-dit », *Revue de musicologie*, t. 86, n° 1, 2000, p. 80.

<sup>367</sup> Cf. C. Vincent, *Fiat lux : Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2004, p. 455 : « Les cierges figurent dans les processions par paires, parmi les éléments ordinairement présents avec l'encens et l'eau bénite pour rendre honneur à la « représentation divine » escortée : croix, reliquaire ou ministre du culte. Seule la multiplication de ces « représentations » pouvait en faire croître le nombre ».

des croix processionnelles et des encensoirs et chantant le répons *Eduxit Dominus*<sup>368</sup>. Au moment de chanter le verset succédant au répons, la châsse contenant les reliques était portée par deux moines sans doute arrêtés avec les autres frères à côté de la porte de manière à ce que l'abbé ou le prieur puisse l'encenser et l'asperger d'eau bénite. L'abbé, ou le prieur, entonnait ensuite le répons *Omnis pulcritudo*<sup>369</sup> ; les moines se rendaient alors sous la galilée (« *galilea* ») en passant sous la châsse toujours portée par les deux frères puis remontaient la nef en direction du chœur et faisaient station devant l'autel de saint Léonard qui se trouvait dans la nef. Les reliques étaient placées devant cet autel d'après le premier ordinaire, ou sur l'autel lui-même d'après le deuxième ordinaire, sur un support préparé avec soin (Ordinaire 46 : « *super formam honeste preparatam* »). En cette deuxième station était chanté le répons *Viri Galilei*<sup>370</sup>, suivi du chant du verset des laudes de la fête : *Salve festa dies*. L'abbé, ou le prieur, entonnait alors l'antienne *O rex glorie*<sup>371</sup>, puis les moines se rendaient dans le chœur avec les reliques qui étaient déposées sur l'autel majeur. La grand-messe était alors célébrée. Exemple d'une procession plus simplement conduite, la procession qui succédait aux vêpres de la fête des Saints-Innocents, au cours de laquelle les moines faisaient mémoire de saint Thomas Becket, décrite au verso à la page 18 du premier ordinaire et au verso du folio 36 du deuxième ordinaire, menait la communauté vers un autel consacré au martyr anglais (« *ad sanctum Thomam* ») au chant du répons *Igitur Thomas*. Arrivée devant l'autel, la communauté récitait le verset *Gloria et honore*<sup>372</sup> puis l'oraison *Deus pro cuius ecclesia* selon l'Ordinaire 46 ou l'oraison *Deus qui beatum Thomam* selon l'Ordinaire 216, et faisait ensuite mémoire de tous les saints. Les chants et l'oraison des processions ne sont livrés que par les ordinaires, le missel et les bréviaires montois n'en offrant pas le *cursus*.

### c) Usage liturgique des reliques

Portées en procession, installées sur un autel ou conservées dans le trésor de l'abbaye, les reliques participaient à un haut degré à la sacralisation de l'espace liturgique<sup>373</sup>. Les ordinaires mentionnent à de nombreuses reprises l'utilisation de reliques dans le cérémonial, n'identifiant

<sup>368</sup> Pièce n° 6623, in R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 4, p. 160.

<sup>369</sup> Pièce n° 7320, in *Ibid*, vol. 4, p. 330.

<sup>370</sup> Pièce n° 7904, in *Ibid*, vol. 4, p. 467.

<sup>371</sup> Pièce n° 4079, in *Ibid*, vol. 3, p. 376.

<sup>372</sup> Pièce n° 8081, in *Ibid*, vol. 4, p. 488.

<sup>373</sup> D. Iogna-Prat, « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, n° 4, 2005, p. 410.

cependant qu'en de rares passages ces reliques avec précision<sup>374</sup> : l'Ordinaire 46 cite à une reprise les reliques de saint Aubert, constituées du chef et du bras droit du saint (fol. 64), quand l'Ordinaire 216 évoque à deux reprises ces mêmes reliques que François Neveux qualifie de « reliques fondatrices du sanctuaire »<sup>375</sup> (fol. 39v, fol. 71v) ; l'Ordinaire 216 cite également les reliques de saint Laurent (fol. 147), de saint Agapit (fol. 152) et de la sainte Croix (fol. 160v)<sup>376</sup>.

Suivant le texte des ordinaires, les reliques étaient, au Mont Saint-Michel, offertes à la vénération des moines et des fidèles au cours de certaines messes et de certaines processions. Les fidèles considéraient les reliques comme des objets sacrés, rayonnant de la gloire divine à laquelle ont part les saints dans l'au-delà et dont l'exposition et la vénération rapprochait le fidèle du saint et l'aidait à conformer sa foi à celle de cet intercesseur pour obtenir de Dieu, dans un surcroît de prière et de confiance, une grâce spirituelle pouvant susciter une guérison corporelle<sup>377</sup>. Les reliques conservées dans l'abbaye à l'époque de copie des deux ordinaires sont connues par un catalogue rédigé en 1396<sup>378</sup>. Elles étaient particulièrement honorées à l'occasion de la Fête des reliques, célébrée le mardi suivant le Dimanche *In Albis*, dont le *cursus* est présenté en annexes<sup>379</sup> : au cours de cette fête, les moines faisaient mémoire, sous forme de suffrages, après les premières vêpres, de la sainte Croix, de la Vierge Marie et de saint Michel selon l'Ordinaire 46 (fol. 65) et en outre des saints Jean, Laurent, Martin, Nicolas, Benoît, Aubert, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, des reliques, de la paix et de tous les saints selon l'Ordinaire 216 (fol. 72v-73). Au cours de cette fête également, des reliques étaient portées en procession puis posées sur le grand autel après l'office de tierce selon

---

<sup>374</sup> Des reliques sont utilisées dans le cérémonial de la fête de la Nativité du Seigneur (ms 216, fol. 34), de la fête de la Circoncision du Seigneur (ms 216, fol. 39v), du Dimanche des Rameaux (ms 46, fol. 55 ; ms 216, fol. 60), de la quatrième férie après le dimanche des Rameaux (ms 216, fol. 61), du Samedi saint (ms 216, fol. 67), du Dimanche *in albis* (ms 46, fol. 64 ; ms 216, fol. 61), de la Fête des reliques (ms 46, fol. 65 et fol. 65v ; ms 216, fol. 72v), des Rogations (ms 46, fol. 68v et fol. 69 ; ms 216, fol. 76v), de l'Ascension (ms 46, fol. 69v ; ms 216, fol. 78v), du dimanche de la Pentecôte (ms 46, fol. 73 ; ms 216, fol. 81v et fol. 82), du premier dimanche après la Pentecôte (ms 46, fol. 76v ; ms 216, fol. 85v), du deuxième dimanche après la Pentecôte (ms 46, fol. 78 ; ms 216, fol. 88), et dans le cérémonial des fêtes de la Conception de la Vierge (ms 46, fol. 87 ; ms 216, fol. 101), de l'Annonciation (ms 46, fol. 98 ; ms 216, fol. 116), de l'apparition de saint Michel sur le Mont Gargan (ms 46, fol. 104 ; ms 216, fol. 123v), de saint Aubert (ms 216, fol. 129), de saint Jean (ms 216, fol. 132), de saint Laurent (ms 216, fol. 146v et fol. 147), de l'Assomption de la Vierge (ms 216, fol. 149), de saint Agapit (ms 216, fol. 152), de la Nativité de la Vierge (ms 216, fol. 158v), de l'Exaltation de la Sainte-Croix (ms 216, fol. 160v), de saint Michel du 29 septembre (ms 216, fol. 165) et de la Toussaint (ms 216, fol. 172v).

<sup>375</sup> F. Neveux, « Les reliques du Mont Saint-Michel », in *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, septembre 2000*, P. Bouet, G. Otranto, A. Vauchez (dir.), Rome, École française de Rome, 2003, p. 249.

<sup>376</sup> Cf. Annexe 13 : « Index des reliques citées dans les manuscrits 46 et 216 ».

<sup>377</sup> N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, Éditions Klincksieck, 1975, p. 11 : « Le culte des reliques se fonde sur le principe que le contact, l'ingestion, l'usage, la vénération d'une chose ayant fait partie, appartenu ou approché une personne riche en vertu, fait participer aux qualités de cette personne. Le dévot en vient à attribuer aux reliques une valeur magique ».

<sup>378</sup> Avranches, BM, ms 213.

<sup>379</sup> Cf. Annexe 12 : « Office et messe de la Fête des reliques au Mont Saint-Michel ».

l'Ordinaire 216 (fol. 72v) puis, selon l'Ordinaire 46, déposées avant l'office des vêpres sur l'autel Saint-Jacques et recouvertes d'un pallium puis dissimulées derrière un rideau (fol. 65).

Dans le cérémonial du Mont Saint-Michel, les reliques étaient généralement utilisées au cours de processions, portées par les moines de la même manière que les autres objets processionnels. Certaines fêtes cependant se prêtèrent au développement d'un cérémonial d'adoration et de procession des reliques plus riche où celles-ci occupaient une place centrale : ainsi, selon l'Ordinaire 216, en la fête de saint Agapit les reliques de ce saint étaient portées à la fin de l'office de tierce par le chantre dans le chœur où elles étaient confiées à un prêtre puis encensées par l'abbé, ou par le prieur en son absence, ou par le chantre si le prieur était également absent, en prélude d'une procession réalisée autour du chœur au chant du répons *Vir inclitus*<sup>380</sup> et de son verset (fol. 152). De même, selon le deuxième ordinaire, une relique de la sainte Croix était déposée, en la fête de son Exaltation après l'office de tierce, dans le chœur par le chantre pour y être aspergée d'eau bénite et encensée par l'abbé, ou par le prieur en son absence, puis vénérée si la fête coïncidait avec un dimanche devant l'autel du chœur par la communauté au chant de plusieurs antiennes : l'abbé, ou le prieur, posait ensuite la relique sur l'autel et chantait l'antienne *Super omnia*<sup>381</sup>, à la fin de laquelle retentissaient toutes les cloches et était célébrée la messe (fol. 160v-161).

### 3. La vie monastique dans les ordinaires du Mont Saint-Michel

Dessinant les caractéristiques typologiques des ordinaires liturgiques, Mgr Martimort rappelait que ces livres ont pour trait le plus saillant de rendre compte des usages particuliers d'établissements ou de groupes d'établissements religieux, se distinguant en cela des *Ordines* qui présentent des codes liturgiques romains destinés à être utilisés en tous lieux<sup>382</sup>. Si les ordinaires traitent premièrement de pratiques liturgiques, les règles de vie des communautés étant plus longuement décrites dans les coutumiers, il n'est pas rare de relever dans les ordinaires les plus tardifs des usages locaux d'autres natures : des mentions de boissons, de repas ou de vêtements, ou encore des indications de prix, qui permettent ainsi de dessiner la vie

---

<sup>380</sup> Pièce n° 7897, in R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 4, p. 465.

<sup>381</sup> Pièce n° 5061, in R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 3, p. 496.

<sup>382</sup> A.-G. Martimort, *Les Ordines, les Ordinaires et les Cérémoniaux*, p. 63.

économique des communautés<sup>383</sup>. À cet égard, les ordinaires du Mont Saint-Michel citent, outre l'église, d'autres lieux où se rassemblait régulièrement la communauté, tels que le cloître et le réfectoire : ils présentent en outre la composition des repas de fête. Si ces lieux et cet aspect de la vie temporelle des moines sont mentionnés dans les ordinaires, c'est que leur occupation et leur organisation dépendaient de la vie liturgique, de ses horaires et du degré de solennité des fêtes. C'est également que ces lieux et les activités qu'ils accueillait étaient marqués par la prière des moines, les repas étant ainsi précédés par une bénédiction de la table et accompagnés par une lecture spirituelle. J'étudierai, à présent, l'alimentation de la communauté du Mont au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles telle qu'elle est décrite dans les ordinaires, puis la relation existant entre la vie liturgique et la vie temporelle des moines.

#### a) L'alimentation des moines

Les spécialistes de l'alimentation des sociétés occidentales anciennes évoquent un « triangle alimentaire » médiéval, fondé sur la consommation de pain, de vin et de viande<sup>384</sup>. Les céréales formaient l'essentiel de l'alimentation au Moyen Âge, qu'elles fussent cuisinées sous forme de bouillies, ou de pain de blé, de froment, de seigle, d'orge ou d'avoine suivant une « hiérarchie des consommateurs »<sup>385</sup>. Le vin, de diverses qualités et produit dans la plupart des régions occidentales et ce jusqu'en Angleterre, était également consommé en grande quantité, pour fortifier les organismes et couper une eau dont on appréciait peu le goût<sup>386</sup>.

Si pain et vin étaient servis à l'époque médiévale sur la table des moines, la viande des quadrupèdes – et non celle des volailles – en était exclue selon la recommandation de la règle bénédictine :

---

<sup>383</sup> P. Collomb, « Le premier ordinaire connu de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle) », *Revue Mabillon*, t. 8, 1997, p. 13 : « Les ordinaires de la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) nous donnent des indications, non seulement sur les prières à chanter et les lectures à faire, mais également sur les ornements à utiliser, les cloches à sonner, ainsi qu'une assez bonne idée de la « ritualisation » - et cette fois dans sa définition « anthropologique » - développée dans certains cas (...). [Les] processions ont un lien direct avec l'architecture et la topographie religieuses d'une cité (relations d'une cathédrale avec ses églises urbaines et suburbaines). Elles ont également une perspective « économique » : tels, par exemple, les salaires des porte-bannières, l'aumône à faire tout au long du parcours processional, ou bien encore l'obligation, pour une église stationnelle, de prévoir du pain et du vin pour recevoir les processionnaires fatigués. »

<sup>384</sup> A. Gautier, *Alimentations médiévales : V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Ellipses, 2009, p. 97.

<sup>385</sup> *Ibid.*, p. 91 : « Dans tous nos documents, les rations quotidiennes de pain apparaissent importantes, souvent situées entre 500 gr et 2 kg. (...) Les divers féculents représentent entre 80 et 90 % de l'apport calorique total. »

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 97 : « L'importance symbolique du vin, boisson eucharistique, joue bien sûr en son avantage. »

« *Carnium uero quadrupedum omnimodo ab omnibus abstineatur comestio, praeter omnino debiles aegrotos.* »<sup>387</sup>

Saint Benoît traite la question des repas aux chapitres 35, 38, 39, 40 et 41 de sa règle et indirectement dans quelques autres chapitres<sup>388</sup> : suivant le texte de ces chapitres, les repas sont habituellement pris en communauté. Les moines mangent en silence, alors qu'un lecteur, institué durant la messe dominicale et officiant durant une semaine, lit à tous un texte propre à édifier ses frères. La communauté ne prend couramment qu'un repas par jour, sauf entre la fête de Pâques et la Pentecôte. Le repas est servi à l'heure de sexte entre Pâques et la Pentecôte, à l'heure de none lors des mercredis et des vendredis d'été et du 13 septembre au début du Carême<sup>389</sup> et à l'heure des vêpres durant le Carême. À cette dernière période liturgique sont associées des restrictions alimentaires<sup>390</sup> :

« *Ergo his diebus augeamus nobis aliquid solito pensu seruitutis nostrae, orationes peculiare, ciborum et potus abstinentiam.* »<sup>391</sup>

Le repas est servi par des officiers appelés semainiers par la règle (« *septimanarius* »). Le repas principal est composé de deux plats cuits, entre lesquels les convives doivent choisir, et d'un troisième plat composé de fruits ou de légumes crus (« *nascentia leguminum* »), auxquels s'ajoutent une livre de pain et une carafe de vin. Ces quantités doivent être adaptées par l'abbé aux besoins des frères, en particulier si de grandes chaleurs ou de durs travaux commandent d'augmenter les quantités de nourriture et de vin, dans le respect de la tempérance cependant<sup>392</sup>.

---

<sup>387</sup> Règle de saint Benoît, Chapitre 38 : « Quant à la viande des quadrupèdes, tous s'abstiendront absolument d'en manger, sauf les malades très affaiblis ». (Traduction d'A. de Vogüe, p. 579). Cette exception accordée par Benoît aux moines malades est répétée au chapitre 36 : « *Sed et carnum esu infirmis omnino debilibus pro reparatione concedatur ; et, ubi meliorati fuerunt, a carnibus more solito omnes abstineant.* » (« En outre, on permettra aux malades très affaiblis de manger de la viande, pour qu'ils se remettent ; mais quand ils seront mieux, ils se passeront tous de viande comme à l'ordinaire. » Traduction d'A. de Vogüe, p. 571 et 573).

<sup>388</sup> Il est ainsi écrit dans le chapitre 37 que moines âgés et enfants doivent bénéficier au sein de la communauté d'une attention particulière en matière d'alimentation : « *Licet ipsa natura humana trahatur ad misericordiam in his aetatibus, senum uidelicet et infantum, tamen et regulae auctoritas eis prospiciat. Consideretur semper in eis inbecillitas et ullatenus eis districtio regulae teneatur in alimentis.* » (« Bien que la nature humaine incline par elle-même à l'indulgence pour ces âges, celui des vieillards et celui des enfants, l'autorité de la règle doit cependant y pourvoir. On aura toujours égard à leur faiblesse et on ne les astreindra nullement aux rigueurs de la règle en matière d'aliments. » Traduction d'A. de Vogüe, p. 573).

<sup>389</sup> Ce qui correspond, comme le suggère dom Cuthbert Butler, aux horaires de midi et de 14h30. Cf. C. Butler, *Le monachisme bénédictin, études sur la vie et la règle bénédictine*, Paris, J. de Gigord, 1924, p. 299.

<sup>390</sup> En la fête de Marc, qui peut possiblement être fêtée durant le temps de Carême, les moines du Mont Saint-Michel ne peuvent par exemple recevoir à table, selon les Ordinaires 46 (fol. 100) et 216 (fol. 119v) ni saindoux, ni beurre, ni œufs, ni fromage et se devront de jeûner.

<sup>391</sup> Règle de saint Benoît, Chapitre 49 : « Donc en ces jours ajoutons quelque chose aux prestations ordinaires de notre service : oraisons particulières, abstinence d'aliments et de boisson... » (Traduction d'A. de Vogüe, p. 607).

<sup>392</sup> Cf. A. de Vogüe, « Travail et alimentation dans les Règles de saint Benoît et du Maître », *Revue bénédictine*, vol. 74, 1964, p. 242-251.

De même, les frères peuvent être dispensés du jeûne en de pareils cas et lors des fêtes d'été, à l'exception des mercredis et vendredis, en raison de la longueur croissante des journées. Enfin, les enfants doivent recevoir une portion congrue du repas (ou de la seule part de pain, selon l'hypothèse d'Adalbert de Vogüé<sup>393</sup>) servi aux adultes.

Les deux derniers siècles du Moyen Âge représentent en Occident, aux époques de copie des Ordinaires 46 et 216, une période de crise économique traversée de disettes, de faibles récoltes et d'augmentation des prix qui appauvrissaient l'alimentation des populations<sup>394</sup>. La communauté monastique du Mont Saint-Michel, pressée dans l'étau de la guerre de Cent Ans, n'échappa pas aux épreuves de ce temps. Les moines, assiégés durant trente ans à partir de 1420 par les Anglais, ne pouvaient accéder qu'avec difficulté à certains biens alimentaires, en ayant recours à diverses stratégies comme l'ont montré les travaux de David Fiasson<sup>395</sup> : dans un contexte de siège, le Mont Saint-Michel ne recevait ainsi d'approvisionnement que par voie maritime depuis la Bretagne, de laquelle lui parvenaient froment et vin<sup>396</sup>, et par voie de terre à marée basse malgré la surveillance des Anglais installés sur le rocher Tombelaine.

Durant le siège anglais, la communauté des moines recueillait son eau à la fontaine Saint-Aubert, auprès de l'abbaye, ou dans une citerne construite entre 1417 et 1418 à la demande de l'abbé Robert Jolivet et citée dans un traité de 1420 établi entre les moines et le capitaine du Mont<sup>397</sup>, ainsi que dans une fontaine construite dans les bâtiments de fortification entre 1417 et 1420<sup>398</sup>. Ces sources d'eau étaient partagées par les moines, les habitants de l'île et les soldats de la garnison. Le traité de 1420 évoque également les jardins dont les moines pouvaient tirer profit, ainsi que leurs élevages d'animaux, de chevaux et de bœufs : un boucher était attaché au service des frères<sup>399</sup>. Le traité, qui évoque également l'aide apportée par un

---

<sup>393</sup> A. de Vogüé, *La Règle de saint Benoît*, t. 6, 1971, p. 1135.

<sup>394</sup> A. Gautier, *Alimentations médiévales : V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 99.

<sup>395</sup> D. Fiasson, « Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont Saint-Michel (1417-1450) », in *La guerre en Normandie (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, A. Curry et V. Gazeau (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2018, p. 217-229.

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 220-221.

<sup>397</sup> Cf. « Traité pour la défense du Mont Saint-Michel en 1440 », *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XV, 1846, p. 212-213. Cité in D. Fiasson, « Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont Saint-Michel (1417-1450) », p. 219. Ce traité date bien de 1420 : cf. D. Fiasson, « Un chien couché au pied du roi d'Angleterre ? Robert Jolivet, abbé du Mont Saint-Michel (1411-1444) », *Annales de Normandie*, 2014/2, p. 63, note 68. D'après ce traité de 1420, la citerne était remplie avec l'eau du Couesnon et gardée par des servants de la garnison, qui avaient aussi charge d'en distribuer l'eau.

<sup>398</sup> D. Fiasson, « Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont Saint-Michel (1417-1450) », p. 218-219.

<sup>399</sup> « Traité pour la défense du Mont Saint-Michel en 1440 », p. 212.



poissonnier à la communauté, fait par ailleurs mention des poissons – saumons, esturgeons et marsouins – que procurait la pêche :

« Que les ditz religieux aient la prise de poisson sur les marchants ou pescheurs venans a la dicte ville ainsi comme ils en ont joy tous les temps passés. Et aussi du droit qu'ils ont ès rivieres de Senne et de Coynon davoit les saulmons et aultres poissons. Ainsi Monseigneur le consent pourveu que en nourriture tout soit en commun.

Que les ditz religieux aient les esturgeons et les marsouins prins ou trouves es greves et qu'ils en puissent joyr ainsi que leur appartient selon leurs tiltres et possessions. Monseigneur le consent comme dessus.

Que ou cas que les dis marchans ou pescheurs ne feroient leur devoir d'apporter aux dits religieux les ditz esturgeons, marsouins saulmons et aultres poissons, toutes fois que les cas s'offriraient les dicts religieux les puissent et doivent punir par leur justice ainsi qu'il leur appartient et qu'ils en ont joy le temps passé. Monseigneur le consent. »<sup>400</sup>

La communauté du Mont Saint-Michel possédait plusieurs esperqueries et pêcheries, grâce auxquelles elle obtenait divers revenus : ainsi des esperqueries, affermées, situées à Guernesey où l'on pendait congres, maquereaux et anguilles (chartes de 1238 et de 1264) et à Jersey (charte de 1218) ; et des pêcheries situées à Genêts (1130), Pontorson (1462) ou Bouillon. La communauté conservait en outre les esturgeons pêchés à Genêts (arrêt jugé par Philippe le Bel en 1284) et reçut en au moins deux occasions, en 1284 et 1290, de la part du bailli du Cotentin des baleines échouées dans la baie<sup>401</sup>.

Comme l'a relevé Léon Guilloreau dans le coutumier, la communauté bénéficiait avant le début du siècle, en 1258, de mets de qualité<sup>402</sup> : ainsi, du pain de blé (pain blanc, qui s'oppose au pain mêlé d'autres céréales distribué pendant le Carême – « *panis breatis* », que Léon Guilloreau traduit par pain bis et que l'on pourrait également traduire par pain de blé blanc, par rapprochement avec le terme gaulois : « *brace* » qui désigne un blé aux grains blancs) et du vin d'Anjou ou de Gascogne servi pur, sans le couper avec de l'eau. Les sources ne permettent pas de savoir s'il en était toujours de même au cours des décennies suivantes, durant le siècle anglais, mais les mentions d'importation de froment depuis la Bretagne citées plus tôt laissent penser que les moines pouvaient alors fabriquer un pain d'une qualité égale. Dans l'abbaye du Mont Saint-Michel, la cuisine, située au plus haut de l'abbaye, ouvrait de plain-pied sur le réfectoire des moines, accessible par le cloître. Le cellier, où étaient conservées les vivres, se trouvait au premier niveau de l'abbaye.

---

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>401</sup> M. G. Dupont, « Les droits de mer en Basse-Normandie au Moyen Âge », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVIII, 1871, p. 476-481.

<sup>402</sup> L. Guilloreau, « Un fragment de coutumier de l'abbaye du Mont Saint-Michel édicté en l'an de grâce 1258 », *Revue catholique d'histoire, d'archéologie et littérature de Normandie*, vol. 24-25, 1915, p. 165-166.

Les menus de nombreuses fêtes sont précisément décrits dans le corps même du texte liturgique des ordinaires montois, à la suite de l'office de sexte ou de l'office de none<sup>403</sup> : que nous apprend l'étude des Ordinaires 46 et 216 des plats servis à la table des moines entre le XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècles ?

Les menus et aliments mentionnés dans les ordinaires constituaient des suppléments exceptionnels ajoutés, à l'occasion des fêtes et des anniversaires, au repas monastique décrit dans la règle de saint Benoît et composé de deux plats cuits et d'un troisième plat de fruits ou de légumes crus<sup>404</sup>. Je relève ainsi dans les ordinaires les termes : *butirum, caritatem uini, caseum, cena frixa, fabae fractae, flatones, gastellus, generalis, oua, pigmentum, pitantia, porretum, sagimen*. La pitance (« *pitantia* ») était un supplément principalement composé de poissons, d'œufs et de fromage cuit ou cru ; le général (« *generalis* ») était un autre supplément qui contenait plusieurs œufs et du fromage cuit<sup>405</sup>. Dans la catégorie des légumes, l'expression « *fabae fractae* »<sup>406</sup> désigne une écrasée de fèves et l'expression « *album porretum* »<sup>407</sup> un blanc de poireau. Dans la catégorie des pâtisseries sont mentionnés gâteau (« *gastellus* »<sup>408</sup>) et flans (« *flatones* »<sup>409</sup>). Il est aussi question de vins (« (*caritatem*) *uini* »<sup>410</sup>) et de vin miellé (« *pigmentum* »<sup>411</sup>) ainsi que de mets rôtis (« *cena frixa* »<sup>412</sup>), de saindoux (« *sagimen* »<sup>413</sup>),

---

<sup>403</sup> Cf. Annexe 21 : « Index des menus cités dans les manuscrits 46 et 216 ».

<sup>404</sup> C. Caby, « Abstinence, jeûnes et « pitances » dans le monachisme médiéval », in *Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance* (Actes du colloque de la Villa Kérylos de Beaulieu-sur-Mer, 4-6 octobre 2007), J. Leclant, A. Vauchez, M. Sartre (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles lettres, 2008, p. 289 : « Outre l'ordinaire composé, pendant la majeure partie de l'année, par les plats de l'unique repas (le *prandium*) ou des repas quotidiens, le menu des moines est fréquemment amélioré par des rations exceptionnelles et des suppléments alimentaires, en général liés à des événements particuliers de la vie de la communauté ou du calendrier liturgique, mais aussi aux anniversaires fondés en vue de la commémoration des défunts. (...) Ces rations supplémentaires... proviennent directement (lorsqu'il s'agit de cadeaux en nature) ou indirectement (par l'intermédiaire d'une rente garantie sur un bien foncier) des dons et notamment des dons en vue de la commémoration des défunts, accordés par les laïcs aux intercesseurs professionnels que sont les moines. »

<sup>405</sup> *Ibid.* Cf. au sujet de la pitance : Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 6, col. 313 b. Cf. au sujet du général : *ibid.*, t. 4, col. 53 a.

<sup>406</sup> F.P. Leverett, *A New and Copious Lexicon of the Latin Language*, Boston, J.H. Wilkins et R.B. Carter, 1837, p. 324 : « *Faba fracta* or *fresa* : pottage made of beans broken and bruised together. »

<sup>407</sup> Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 6, col. 418 a.

<sup>408</sup> *Ibid.*, t. 4, col. 41 c.

<sup>409</sup> *Ibid.*, t. 3, col. 519 c.

<sup>410</sup> *Lexique latin-français : Antiquité et Moyen Âge*, M. Parisse (dir.), p. 712.

<sup>411</sup> Cf. *Glossaire roman-latin du XV<sup>e</sup> siècle : Ms. de la Bibliothèque de Lille*, Scheler A. (éd.), Anvers, Buschmann, 1865, p. 55 : « *Pigmentum* (d'où le français piment), matière colorante, puis épice, a pris au Moyen Âge l'acception « *potio ex melle et uino et diuersis speciebus confecta, suavis et odorifera* ». Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 6, col. 316 b.

<sup>412</sup> Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 3, col. 613 c.

<sup>413</sup> *Glossaire roman-latin du XV<sup>e</sup> siècle : Ms. de la Bibliothèque de Lille*, Scheler A. (éd.), Anvers, Buschmann, 1865, p. 55. A. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*, Bruxelles, T. Falk, 1888, p. 453.

d'œufs (« *oua* »<sup>414</sup>), de fromage (« *caseum* »<sup>415</sup>) et de beurre (« *butirum* »<sup>416</sup>). L'Ordinaire 46 présente les repas de quarante-deux fêtes et l'Ordinaire 216 le menu de quarante-quatre fêtes. L'Ordinaire 46 livre treize menus différents, dont huit qui ne se rencontrent qu'à une seule fête et l'Ordinaire 216 propose dix-huit menus distincts, dont neuf sont attribués une seule fois. Prenant l'exemple de quelques menus de fêtes, on lit dans le coutumier montois (Avranches, BM, ms 214), copié en 1258, et dans l'Ordinaire 216 les lignes suivantes :

*« Die Pasche et tribus diebus sequentibus habeat conuentus flaones et gastellos ; et tribus diebus ante Rogationes flaones ; et die Ascensionis gastellos habeant et flaones ; die Penthecostes et tribus diebus sequentibus et in festo beati Michaelis in maio et in omnibus festis in capis conuentus gastellos habeat et bonum uinum pro pigmento. In Quadragesima monachi panem breatum habeant et etiam simirellos. Die Jovis absoluto, uinum habeant et pigmentum et optimam pitanciam de coquina. »*<sup>417</sup>

*« Die Pasche et tribus diebus sequentibus habeat conuentus flaones et gastellos ; et tribus diebus ante Rogationes flatones ; et die Ascensionis gastellos et flaones **habeat** ; die Penthecostes et tribus diebus sequentibus et in festo beati Michaelis in maio **pigmentum** et in omnibus festis in capis conuentus gastellos habeat et bonum uinum pro pigmento. In Quadragesima monachi panem breatum habeant et etiam simirellos. Die Jouis absoluto, uinum habeant et pigmentum et optimam pitanciam de coquina. »*<sup>418</sup>

Le passage copié dans le manuscrit 216 est un ajout de seconde main opéré à la fin du dernier cahier de son temporal (fol. 95). Le titre qui l'introduit fait référence aux coutumes du monastère : or, la proximité des textes de l'Ordinaire 216 et du Coutumier 214, dont la comparaison révèle toutefois plusieurs variantes textuelles signalées par des caractères gras dans la transcription du manuscrit 216, laisse penser que ce passage de l'ordinaire eut pour modèle le coutumier, qui était sans doute ainsi toujours utilisé lorsque fut copié l'ordinaire.

Ce texte stipule que la communauté reçoit des flans et des gâteaux lors de la fête de Pâques et des trois premiers jours de l'octave de Pâques, ainsi que le jour de la fête de l'Ascension ; que du flan est servi à l'occasion des Rogations ; que lors de la fête de Pentecôte et les trois jours suivant la fête et lors de la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan et des fêtes en chapes, le repas est agrémenté d'un vin miellé, issu d'un vin de qualité et de gâteaux ; que les moines reçoivent du pain durant le Carême et que le Jeudi saint (« *Jouis absoluto* ») du vin miellé et une excellente pitance leur sont donnés.

<sup>414</sup> *Lexique latin-français : Antiquité et Moyen Âge*, M. Parisse (dir.), p. 482.

<sup>415</sup> Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 2, col. 203 a.

<sup>416</sup> *Lexique latin-français : Antiquité et Moyen Âge*, M. Parisse (dir.), p. 75.

<sup>417</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 7. Cf. L. Guilloueu, « Un fragment de coutumier de l'abbaye du Mont Saint-Michel édicté en l'an de grâce 1258 », p. 161-176.

<sup>418</sup> Avranches, BM, ms 216, fol. 95.

Étudiant d'autres exemples de menus, on relève également dans les Ordinaires 46 et 216 les menus présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 17 : Inventaire des menus cités dans les ordinaires du Mont Saint-Michel**

<b>Menu</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
une pitance	Circoncision du Seigneur, Lundi de Pâques, Mardi de Pâques, Samedi de Pentecôte, Premier dimanche après la Pentecôte, Thomas apôtre, Sébastien, Agnès, Vincent, Conversion de Paul, Agathe, Mathias, Chaire de Pierre, Philippe et Jacques apôtres, <i>Inventio</i> de la Sainte Croix, Paul, Martin, Marie Madeleine, Wandrille, Jacques apôtre, Pierre, <i>Inventio</i> d'Étienne	Circoncision du Seigneur, Lundi de Pâques, Mardi de Pâques, Samedi de Pentecôte, Premier dimanche après la Pentecôte, Thomas apôtre, Agnès, Vincent, Conversion de Paul, Agathe, Benoît, Marc, Philippe et Jacques apôtres, <i>Inventio</i> de la Sainte Croix, Paul, Martin, Marie-Madeleine, Wandrille, Jacques apôtre, Pierre, <i>Inventio</i> d'Étienne, Agapit, octave de l'Assomption, Barthélemy, Ouen, Augustin, Décollation de Jean-Baptiste, Ordination de Grégoire, Exaltation de la Sainte Croix, Matthieu, Maurice, Denis, Bâle, Simon et Jude, Bénigne
une pitance, flans	Rogations	Rogations
une pitance, mets rôtis		Saints-Innocents
une pitance, vin coûteux		Samedi saint
une pitance, écrasée de fèves, blanc de poireau, mets rôtis	Saints-Innocents	
deux pitances	Jean le Baptiste, Pierre et Paul, Benoît	Pierre et Paul, Benoît
deux pitances, gâteaux	André, Nicolas	André, Nicolas
trois pitances		Jean-Baptiste, Catherine
trois pitances, général	Purification de la Vierge	Purification de la Vierge, Nativité de la Vierge
trois pitances, vin coûteux		Martin
trois pitances, gâteaux, vin miellé		Laurent
<b>Menu</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
trois pitances, gâteaux, mets rôtis	Épiphanie	Jean, Épiphanie

trois pitances, gâteaux, écrasée de fèves, blanc de poireau, mets rôtis	Jean	
trois pitances, général, gâteaux, flans, mets rôtis	Ascension	
quatre pitances, gâteaux, vin miellé, mets rôtis		Nativité du Seigneur, Assomption de la Vierge
quatre pitances, gâteaux, vin miellé, flans, mets rôtis	Dimanche de Pentecôte, Dimanche de Pâques	Dimanche de Pâques, Dimanche de Pentecôte
quatre pitances, gâteaux, vin miellé ou vin coûteux	Conception de la Vierge	Conception de la Vierge
quatre pitances, gâteaux, vin miellé	Annonciation, Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan, Aubert	Annonciation, Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan, Aubert
quatre pitances, général, vin miellé, gâteaux		Michel (29 septembre), Toussaint

On observe que la composition du repas des fêtes de saint Jean et des Saints-Innocents, bien que possédant dans les deux textes le même nombre de pitances, n'est pas exactement identique dans les deux ordinaires : plus que par une modification du menu de ces fêtes entre la copie des ordinaires, ce phénomène peut sans doute s'expliquer par une simple négligence du copiste. Le cas de la solennité de saint Jean-Baptiste est différent : le menu de cette fête comprend deux pitances dans l'Ordinaire 46 (fol. 111) et trois pitances dans l'Ordinaire 216 (fol. 132), signe d'un enrichissement de ce repas.

#### b) Repas et liturgie

Comme je l'ai suggéré plus tôt, la présence de mentions de repas dans un livre liturgique peut en partie s'expliquer par des raisons pratiques, les moines chargés de la gestion de la cuisine devant prévoir les menus des fêtes, et en partie par la conception bénédictine du repas, lieu de communion spirituel à l'instar exact, d'après saint Benoît, de l'office divin. Quatre chapitres de la règle éclairent particulièrement cette réalité. Premièrement, les chapitres 24 et 25, qui évoquent l'excommunication mineure dont est passible un moine fautif, font état d'une excommunication *a mensa* par laquelle le moine est temporairement exclu de la table des frères et également contraint à différentes interdictions dans la pratique liturgique :

*« Si quis tamen frater in leuioribus culpis inuenitur, a mensae participatione priuetur. Priuati autem a mensae consortio ista erit ratio ut in oratorio psalmum aut antefanam non inponat, neque lectionem recitet, usque ad satisfactionem. Refectionem autem cibi post fratrum refectionem solus accipiat (...), usque dum satisfactione congrua ueniam consequatur. »<sup>419</sup>.*

Cette excommunication mineure comporte un deuxième degré, par lequel le moine pris en faute est exclu en même temps de la table des frères et de l'office, sans qu'aucun moine ne puisse en outre bénir son repas :

*« Is autem frater qui grauioris culpa noxa tenetur suspendatur a mensa, simul ab oratorio. (...) Nec a quoquam benedicatur transeunte nec cibum quod ei datur. »<sup>420</sup>*

Le code bénédictin possède plusieurs chapitres consacrés au traitement, sous l'autorité du père abbé, des moines s'étant rendus coupables de fautes : les chapitres 23 à 30 et les chapitres 43 à 46 principalement, auxquels s'ajoutent des chapitres ne faisant qu'évoquer d'autres fautes et les punitions y répondant (chapitres 2, 3, 11, 21, 32, 33, 34, 42, 48, 51, 54, 55, 57, 62, 65, 67, 69, 70 et 71)<sup>421</sup>. Les fautes prises en considération par la règle relèvent généralement d'une désobéissance persistante aux consignes de l'abbé ainsi qu'aux rubriques de la règle relatives à l'exécution de l'office divin, aux horaires de la vie commune et au respect des frères et des objets possédés par la communauté. Les chapitres 23, 43, 45 et 46 évoquent plus directement les motifs de punition et les chapitres 23, 24, 25, 28 et 30 une échelle des sanctions. Cette échelle comprend sommairement les étapes suivantes : le frère fautif est d'abord mis en demeure par l'abbé à deux reprises de corriger sa conduite, soutenu par les conseils des plus anciens et la prière de la communauté (chapitres 27 et 28), avant d'encourir des sanctions qui, si elles se révèlent impuissantes à infléchir sa volonté, sont suivies d'une excommunication possédant deux degrés, d'une « punition corporelle » et en dernier lieu d'une exclusion du monastère (chapitres 23 et 29). Un moine exclu par quatre fois de son abbaye se verra interdire tout retour. Saint Benoît prie l'abbé de faire preuve de patience et de mesure à l'encontre du frère fautif et de ne se laisser guider que par le désir d'inspirer le bien au moine fautif (chapitre 27). Un frère excommunié au deuxième degré ne retrouvera sa place habituelle dans la vie de

---

<sup>419</sup> Règle de saint Benoît, Chapitre 24. « Si toutefois un frère se trouve coupable de fautes légères, on le privera de la participation à la table. Celui qu'on aura privé de la table commune sera au régime suivant : à l'oratoire, il n'imposera pas de psaume ou d'antienne ni ne récitera de leçon jusqu'à satisfaction. Quant à la nourriture de son repas, il la prendra seul après le repas des frères (...), jusqu'à ce que, par une satisfaction convenable, il obtienne son pardon. » Traduction d'A. de Vogüé, p. 545.

<sup>420</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 25. « Quant au frère qui est coupable de faute grave, il sera exclu à la fois de la table et de l'oratoire. (...) Personne ne le bénira en passant, pas plus que la nourriture qu'on lui donne. » Traduction d'A. de Vogüé, p. 547.

<sup>421</sup> J. Neufville, A. de Vogüé, *La Règle de saint Benoît*, t. 5, 1971, p. 773-774.

la communauté qu'après s'être étendu devant l'entrée de l'église à chaque office et avoir été relevé par l'abbé de cette obligation. Mais même alors, il ne pourra chanter ou lire psaume et leçon pendant l'office et continuera à s'étendre devant tous à la fin de l'office, jusqu'à ce qu'enfin l'abbé lui fasse quitter pleinement son état d'excommunié. Parmi les fautes que l'abbé peut constater au sujet de la prière figurent les erreurs de lecture des psaumes, des répons, des antiennes et des leçons (chapitre 45), un retard ou une absence au moment des bénédictions qui précèdent et qui suivent le repas (chapitre 43) et le retard aux offices dans le cas où un frère arriverait après le *Gloria Patri* chanté après le premier psaume (chapitre 43).

Secondement, concernant encore le rapport entre repas et liturgie, le chapitre 35 de la règle établit un lien clair entre le service de la table et la prière liturgique, demandant que soit accompli le samedi un rite de lavement des pieds rappelant la Cène et que les moines occupés au service du réfectoire reçoivent le dimanche une bénédiction après l'office de matines :

*« Pedes uero tam ipse qui egreditur quam ille qui intraturus est omnibus lauent. (...) Intrantes et exeuntes ebdomadarii in oratorio mox matutinis finitis dominica omnibus genibus prouoluantur postulantes pro se orari. Egrediens autem de septimana dicat hunc uersum : **Benedictus es, Domine Deus, qui adiuuasti me et consolatus es me** ; quo dicto tertio accepta benedictione egrediens, subsequatur ingrediens et dicat : **Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adiuuandum me festina** et hoc idem tertio repetatur ab omnibus et accepta benedictione ingrediatur. »*<sup>422</sup>

Enfin, selon le chapitre 38 de la règle, le lecteur qui officie au réfectoire doit également recevoir une bénédiction de la part de ses frères :

*« Mensis fratrum lectio deesse non debet, nec fortuito casu qui arripuerit codicem legere ibi, sed lecturus tota ebdomada dominica ingrediatur. Qui ingrediens post missas et communionem petat ab omnibus pro se orari, ut auertat ab ipso Deus spiritum elationis et dicatur hic uersus in oratorio tertio ab omnibus, ipso tamen incipiente : **Domine, labia mea aperies et os meum adnuntiabit laudem tuam** ; et sic accepta benedictione ingrediatur ad legendum. »*<sup>423</sup>

---

<sup>422</sup> Règle de saint Benoît, Chapitre 35. « Ils laveront aussi les pieds de tous, non seulement celui qui sort, mais aussi celui qui va entrer. (...) Le dimanche, aussitôt après la fin des matines, les hebdomadiers entrant et sortant se courberont à tous les genoux à l'oratoire, en demandant que l'on prie pour eux. Celui qui sort de semaine dira ce verset : « Tu es béni, Seigneur Dieu, qui m'as aidé et consolé. » L'ayant dit trois fois, celui qui sort recevra la bénédiction. Puis celui qui entre continuera en disant : « Dieu, viens à mon aide ; Seigneur, hâte-toi de m'aider. » Tous répéteront les mêmes mots par trois fois et ayant reçu la bénédiction, il entrera. » Traduction d'A. de Vogüe, p. 567 et 569.

<sup>423</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 38. « La lecture ne doit jamais manquer aux tables des frères. Il ne faut pas non plus que la lecture y soit faite au hasard par le premier qui aura pris un livre, mais un lecteur pour toute la semaine entrera en fonction le dimanche. En entrant, après la messe et la communion, il demandera que tous prient pour lui, afin que Dieu éloigne de lui l'esprit d'orgueil. Et tous, à l'oratoire, diront par trois fois ce verset, qui sera toutefois entonné par lui : « Seigneur, tu m'ouvriras les lèvres et ma bouche annoncera ta louange. » Et alors, ayant reçu la bénédiction, il entrera en fonction pour la lecture. » Traduction d'A. de Vogüe, p. 573 et 575.

Le repas n'apparaît nullement dans la règle des moines comme un neuvième office liturgique<sup>424</sup>, mais on constate ainsi l'existence d'un lien d'équivalence qui unit, dans le système bénédictin, repas et liturgie ; et les sources de la vie monastique montoise montrent le souci qu'eurent les frères de faire coïncider le plus justement possible composition des repas et rythmes de l'année liturgique par l'enrichissement des menus les jours de fête. L'étude des ordinaires met ainsi en évidence l'existence d'un double système de pitances. L'anniversaire des défunts donnait lieu, au jour de leur mémoire, à un premier régime de pitances : le manuscrit 46 (fol. 84) et le manuscrit 216 (fol. 95) signalent que le repas des moines devait être augmenté d'une pitance à l'occasion de l'anniversaire d'un comte ou d'un duc de Normandie, d'un abbé du Mont Saint-Michel et d'un archevêque de Rouen, l'Ordinaire 216 ajoutant à cette liste l'anniversaire d'un roi ou d'une reine de France. En outre, une pitance, du vin miellé et des gâteaux amélioreraient le repas du convent lors de l'anniversaire d'un évêque d'Avranches selon l'Ordinaire 46 (fol. 84). Cette prescription fut ramenée à une unique pitance dans l'Ordinaire 216 (fol. 95). Ce régime de pitances était réglé par le pitancier de l'abbaye présenté dans l'Obituaire-pitancier 215 d'Avranches (Avranches, BM, ms 215, fol. 159-174v).

Le deuxième régime de pitances dépendait du degré de solennité des fêtes : les ordinaires, qui ne présentent que le menu des fêtes à douze leçons, attribuent aux fêtes majeures trois ou quatre pitances. Par exemple, quatre pitances étaient offertes aux moines lors du dimanche de Pâques<sup>425</sup>, de la fête d'Aubert qui était célébrée en chapes, avec douze leçons et trente cierges<sup>426</sup>, et de la fête de saint Michel du 29 septembre qui était célébrée avec douze leçons et trente cierges<sup>427</sup>. Les prescriptions du coutumier établissent une semblable classification des repas selon plusieurs échelons de rites :

*« A refectorio singularitas remoueat, maxime in exquisitis cibariis et in uno uino tamen debiliori, si potatur, excepto. In festiuitatibus XXX cereorum conuentus habeat duas pitantias et generale et cenam frixam et abbas uel magister ordinis ad scalam IX fercula, non ut sibi incorporent, sed ut aliis, prout expedire uiderint, largiantur. In festiuitatibus IX cereorum, II pitancias et unum generale et ad scalam IX fercula. In festiuitatibus VII cereorum, II pitancias et I generale et ad scalam IX fercula. In festiuitatibus V cereorum, I pitanciam et I generale et ad scalam VII fercula. Qui ad scalam sedet, habeat ad minus VII fercula ad primum prandium et quinque tantummodo ad secundum. »<sup>428</sup>*

<sup>424</sup> Cf. S. Boulc'h, « Le repas quotidien des moines occidentaux du haut Moyen Âge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 75, fasc. 2, 1997, p. 316.

<sup>425</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 61v. Avranches, BM, ms 216, fol. 68.

<sup>426</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 108v. Avranches, BM, ms 216, fol. 129.

<sup>427</sup> Avranches, BM, ms 216, fol. 165.

<sup>428</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 6-7. (Avranches, BM, ms 216, fol. 95).



Les rites pris en considération par le rédacteur du coutumier concernent les fêtes à trente, neuf, sept et cinq cierges et les fêtes en chapes : lors des fêtes à trente cierges, les moines recevaient deux pitances, le général et des mets rôtis ; lors des fêtes à neuf cierges ou sept cierges, le repas du convent était composé de deux pitances et du général ; les repas des fêtes à cinq cierges étaient agrémentés d'une pitance et du général. Lors des fêtes en chapes, les moines recevaient un vin miellé issu d'un vin de qualité, ainsi que des gâteaux.

Dans ce passage, le terme : « *fercula* » désigne des plats. L'expression : « *magister ordinis* » désigne un moine d'une dignité supérieure à celle du reste du convent, qui ne se confond cependant pas avec l'abbé. L'expression : « *ad scalam* » fait sans doute référence à une estrade sur laquelle se tenaient dans le réfectoire l'abbé et le « *magister ordinis* » et, par métonymie, à la dignité de ces deux religieux qui leur valait un traitement de faveur au cours des repas, ce qui atteste que le système d'équivalence entre les menus et les rites était complété par un sous-régime de pitances suivant lequel un nombre plus important de plats était présenté aux religieux de plus haute dignité, ce nombre dépendant du degré de solennité des fêtes et en particulier de l'indication du nombre de cierges allumés dans l'église.

## **Conclusion de la partie**

Les manuscrits 46 et 216 de la Bibliothèque municipale d'Avranches sont des ordinaires réguliers de l'office et de la messe. La présence dans leur sanctoral de la fête de saint Aubert, fondateur de l'abbaye du Mont Saint-Michel, et dans le sanctoral du seul manuscrit 216 (le manuscrit 46 est incomplet) de la fête de la Dédicace du Mont, ainsi que la mention en leur texte de reliques conservées dans le trésor des moines et d'autels, de chapelles et de prieurés de l'abbaye montrent que ces ordinaires furent copiés pour l'usage du Mont Saint-Michel : ils constituent de la sorte les deux seules rédactions de l'ordinaire montois que nous conservions aujourd'hui. L'examen paléographique et codicologique de l'Ordinaire 46 suggère que ce manuscrit a été copié au XIV<sup>e</sup> siècle, probablement entre 1330 et 1370, sous l'abbatiat de Nicolas Le Vitrier (1334-1362). L'Ordinaire 216 fut produit entre 1386 et 1432 et

vraisemblablement sous l'abbatiat de Robert Jolivet (1411-1444) : en effet, on y trouve cité l'abbé Pierre Le Roy, dont l'abbatiat débuta en 1386. En outre, le manuscrit est introduit par une roue pascalle et une table de comput qui furent datées de 1432 par leur auteur, Jean Pesticus, à qui il semble possible d'attribuer la copie des dernières fêtes du sanctoral ; or, il est peu plausible que l'ordinaire ait été laissé inachevé pendant plusieurs années avant l'intervention de Jean Pesticus : sans doute fut-il ainsi copié vers 1432. Le manuscrit 46 servit de modèle principal au manuscrit 216. Il n'est pas possible de connaître avec certitude le lieu de copie des deux manuscrits, qui furent cependant sans doute produits dans l'abbaye. Demeurés au Mont Saint-Michel jusqu'à la Révolution selon un inventaire mauriste réalisé en 1739, ils furent ensuite transportés à Avranches en 1791.

Les deux ordinaires possèdent une structure semblable : leur texte liturgique, constitué du temporel et du sanctoral présentés séparément, est précédé d'un prologue qui évoque le sens spirituel des cycles du temporel. Ce prologue est extrait des chapitres 1 et 2 du livre VI du *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand, célèbre traité médiéval de théologie liturgique et allégorique. Le manuscrit 46 est lacunaire : son sanctoral est amputé des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. L'Ordinaire 216 comprend, outre le prologue, le temporel et le sanctoral, un calendrier, une liste des antiennes de l'Avent et plusieurs Communs des saints. Le sanctoral des ordinaires a été formé à partir d'un fonds commun aux églises latines ainsi qu'à partir d'un fonds normand comprenant les fêtes des saints Nicaise, Wandrille, Ouen, Philibert et Taurin. On peut également y relever la présence de deux fêtes propres au diocèse d'Avranches, honorant saint Aubert et saint Paterne, et une fête propre à l'abbaye : la fête de la Dédicace.

La hiérarchie des fêtes du temporel et du sanctoral est signalée, dans les ordinaires et dans le calendrier de l'Ordinaire 216, par des rits, marqueurs de solennité faisant référence au nombre de leçons des nocturnes, aux vêtements portés par les célébrants ou l'ensemble des moines durant la messe et l'office des vêpres, et au nombre de cierges allumés au-dessus du chœur. Les fêtes du sanctoral les plus fortement solennisées au Mont Saint-Michel sont les fêtes de la Vierge, les fêtes de l'archange saint Michel (fêtes de saint Michel du 29 septembre, de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan et de la Dédicace du sanctuaire) et la fête de saint Aubert. Les rits donnaient aux moines de nombreuses indications sur le cérémonial des fêtes. Les ordinaires décrivent l'itinéraire de plusieurs processions : certaines d'entre elles étaient exécutées au sein même de l'église, comme la procession « *Ad sanctam Mariam* » qui menait les moines certains jours, après les offices des matines, des laudes et des vêpres, vers une chapelle consacrée à la Vierge que les manuscrits 46 et 216 ne permettent pas de situer.

D'autres processions conduisaient la communauté hors de l'abbaye, dans le village du Mont Saint-Michel lors de la Litanie majeure (fête de saint Marc), aux prieurés de Tombelaine, d'Ardevon et de Huisnes lors de la Litanie mineure (jours des Rogations), et vers la ville d'Avranches le mardi suivant l'octave de Pentecôte. À l'occasion des processions, des reliques étaient offertes à la vénération des moines : les ordinaires mentionnent ainsi des reliques de saint Aubert, de la sainte Croix, de saint Agapit et de saint Laurent. Le texte des deux manuscrits nous permet également de considérer divers aspects de la vie temporelle de la communauté, en particulier la composition des repas qui dépendait des prescriptions du pitancier, du système liturgique des rites en vertu du lien qui unit repas communautaire et liturgie dans la règle de saint Benoît et de la dignité des supérieurs du convent.

**PARTIE II :**

**Les ordinaires, témoins de l'histoire liturgique de l'abbaye :  
études comparées**



## Chapitre 1 : L'*ordo* bénédictin primitif du Mont Saint-Michel (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

Le texte des ordinaires se compose de plusieurs strates liturgiques s'enfonçant profondément dans le temps, et certaines oraisons, des choix de chants, des éléments du cérémonial enveloppés dans l'écriture tardive de ces livres pourraient sembler à l'étude des « blocs erratiques » de la première liturgie monastique du Mont Saint-Michel, entraînés par l'écoulement des siècles jusqu'à la place qu'ils occupent dans le *cursum* et les rubriques des ordinaires. Apparaît dès lors l'importance de fouilles crevant la surface de cette liturgie tardive et traversant les remaniements ou les réformes successifs de l'*ordo* primitif<sup>429</sup>, pour expliquer par le discernement de leurs origines les prescriptions des ordinaires et reconstituer les évolutions de la liturgie du Mont jusqu'aux époques de correction du deuxième ordinaire. Les modifications apportées de seconde main au texte des deux ordinaires constituent en effet un témoignage majeur du développement de l'*ordo* montois à la fin du Moyen Âge. J'étudierai dans le premier chapitre de cette partie la forme primitive de l'*ordo* monastique du Mont et ses sources d'influence perceptibles dans les formulaires de l'office et de la messe. Le deuxième chapitre sera consacré à l'examen des évolutions de l'*ordo* primitif entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles dans la liturgie de l'office, de la messe, de la prière litanique et dans le sanctoral.

### 1. Fragments de l'*ordo* bénédictin primitif

On ne peut écrire avec précision quand la communauté des moines du Mont Saint-Michel se pourvut d'une liturgie propre. Doit-on considérer que les moines héritèrent d'éléments de la liturgie des premiers chanoines lors de leur installation sur le Mont en 966 ? De la liturgie des chanoines cependant nous ne pouvons rien connaître en l'absence de sources liturgiques antérieures au XI<sup>e</sup> siècle. Dans quelles époques et dans quels fonds préexistants cette liturgie monastique épandit-elle ses racines ? Selon Mgr Martimort, la période de « création originale, puis de compilation et d'adaptation » des liturgies prit fin, selon les établissements religieux, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, époque qui coïncide avec la rédaction des premiers ordinaires latins ; en

---

<sup>429</sup> Une réforme liturgique désigne un retour à un état ancien de l'*ordo* ; un remaniement liturgique désigne une transformation de l'*ordo* suivant un phénomène d'innovation.

outre, la « période de fixation des liturgies » intervint entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle, n'empêchant cependant pas des corrections ultérieures de moindre portée<sup>430</sup>. Afin d'étudier l'*ordo* primitif des moines du Mont, je considérerai donc d'abord les deux premiers siècles de leur liturgie, prenant en compte des témoins copiés au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle pour l'usage de l'abbaye. Cet examen sera fondé sur l'étude de fragments de livres ou de pièces liturgiques conservés à Avranches sous les reliures des manuscrits 32 (fol. 232v, 236, 260v, 262v, 266v, 267v : antiennes, répons, verset alléluïatique), 38 (fol. 2 : répons et verset), 86 (fol. 1-2v : sacramentaire), 98 (fol. 228v : hymne), 109 (fol. 76v : hymne), 129 (fol. 113 : antienne) et 163 (fol. 100-101v : bréviaire-missel). Partant de l'étude de ces fragments, j'étudierai également leur possible utilisation dans les ordinaires qui témoigneraient ainsi de l'ancienneté de certaines prescriptions encore respectées – du moins encore présentées dans les textes – aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Il me faut liminairement noter qu'il n'est pas toujours possible de vérifier l'usage montois des fragments considérés. Une partie de ces textes provient en effet de manuscrits aujourd'hui perdus dont ne sont conservés, souvent extraits des reliures de la bibliothèque mauriste du Mont, que quelques folios, ne permettant pas de réaliser de larges comparaisons ; d'autres textes n'existent toujours qu'à l'état d'inscriptions, copiées dans les marges de manuscrits traitant d'autres sujets que de liturgie. Outre le cas de pièces dédiées à saint Michel, le fragment conservé dans le manuscrit 163 d'Avranches semble faire exception à cette règle d'incertitude comme on le verra plus loin. J'étudierai la partie du sacramentaire du Mont Saint-Michel conservée à Rouen – Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms suppl. 116 (mm 15) – dans le deuxième chapitre. Cet important sacramentaire fut copié au XI<sup>e</sup> siècle et corrigé au XII<sup>e</sup> siècle : la seconde partie de ce manuscrit est conservée à New York – New York, Pierpont Morgan Library, ms 641.

Le manuscrit 86 tout d'abord présente, aux folios 1-2v, un fragment de sacramentaire daté du XI<sup>e</sup> siècle, sur lequel est collée une cote mauriste (fol. 1 : « A 20 »), qui présente le formulaire de trois messes copié par une seule main et accompagné d'une notation neumatique<sup>431</sup>. Un saut de ligne sépare chacune des messes :

(fol. 1)

...tationes ut tuae maiestati digna cogitemus et agamus. Per Christum sacrificium salutis nostrae tibi offerentes, concede nobis Domine Deus purificatis mentibus sepius tuae pietatis caelebrare mysterium. Per < Dominum >

<sup>430</sup> *L'Église en prière : Introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort éd., p. 39-40.

<sup>431</sup> Pièces notées répertoriées in D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/source/8635>

in. Karitas Dei diffusa est in cordibus uestris Alleluia, per inhabitantem Spiritum eius in uobis Alleluia Alleluia Domine Deus salutis meae.

or. < O >mnipotens sempiterne Deus qui iusticiam tuae legis in cordibus credentium digito tuo scribis, da nobis fidei < karita >tis augmentum et ut mereamur assequi quod promittis fac nos amare quod precipis. Per < Dominum >.

ép. < F >ratres Karitas paciens est, benigna est, caritas non aemulatur, non agit perperam, non inflatur, non est ambiotiosa, non quaerit quae sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non gaudet super iniquitatem, congaudet autem ueritati, omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet. Caritas nunquam excidit.

rg. Ecce quam bonum et quam iocundum habitare fratres in unum.

v. Sicut unguentum in capite quod descendit in barbam Aaron.

val. Alleluia. Qui posuit fines tuos pacem et adipe frumenti saciat te.

év. < I >n illo tempore dixit Dominus Ihesus discipulis suis : Filioli, adhuc modicum uobiscum sum. Quaeritis me sicut dixi Iudaeis, quo ego uado, uos non potestis uenire. Et modo uobis dico. Mandatum nouum do uobis ut diligatis inuicem sicut dilexi uos. In hoc cognoscent omnes quia mei discipuli estis, si dilectionem habueritis ad inuicem.

of. In te speraui Domine dixi : tu es Deus meus in manibus tuis temporamea.

(Fol. 1v) se. < M >itte quesumus Domine Spiritum sanctum qui et haec munera presentia nobis effitiat sacramentum et ad haec percipiendum nostra corda purificet. Per < Dominum >.

cm. Intellige clamorem meum intende uoci orationis meae, rex meus et Deus meus quoniam ad te orabo Domine.

pcm. < S >piritum nobis Domine tuae caritatis infunde ut quos uno caelesti pane satiasti tua facias pietate.

or. < U >re igne sancti Spiritus renes nostros et cor nostrum Domine, ut tibi casto corde seruiamus et mundo corpore placeamus. Per < Dominum >.

or. < D >is rumpe Domine uincula peccatorum nostrorum ut sacrificare tibi hostiam laudis absoluta libertate possimus retribuere quae ante tribuisti salua nos per indulgentiam quos dignatus es saluare per gratiam. Per < Dominum >.

or. < D >omine adiutor noster et protector adiuua nos ut refloreat caro nostra uigore pudicitiae uel sanctimoniae nouitate ereptaque de manu tartari in resurrectionis gaudium iubeas presentari. Per < Dominum >.

or. < O >mnipotens mitissime Deus respice propitius preces nostras et libera cor famuli tui. N. de malarum temptatione cogitationum iniquarum ut sancti spiritus dignum fieri habitaculum inueniatur. Per < Dominum >.

or. Has tibi Domine Deus offerimus oblationes pro salute famuli tui N., quatinus animam illius sancti Spiritus gratia illuminare digneris. Per < Dominum >.

or. Per hoc quesumus Domine sacrificium quod tuae obtulimus pietati, ab omnibus cor famuli tui N. emunda temptationibus. Per < Dominum >.

or. < O >mnipotens mitissime Deus qui sicienti populo fontem uiuentis aquae

(fol. 2)

or. sancte crucis ueneramur honorem tua quoque ubique protectione gaudere. Per < Dominum >.

ép. Christe factus est pro nobis oboediens patri usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltauit illum et donauit illi nomen, quod est super omne nomen ut in nomine Ihesu omne genu flectatur caelestium terrestrium et infernorum. Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Ihesus Christus in gloria est Dei patris.

rg. Christus factus est pro nobis oboediens usque ad mortem, mortem autem crucis.

v. Propter quod et Deus exaltauit illum et dedit illi nomen, quod est super omne nomen.

val. Alleluia Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Ihesu Christi.

év. In illo tempore, ascendens Ihesus < in > Hierosolymam assumpsit duodecim discipulos suos secreto et ait illis : Ecce ascendimus Hierosolymam et filius hominis tradetur principibus



sacerdotum et scribis et condempnabunt eum morte et tradent eum gentibus ad illudendum et flagellandum et crucifigendum et tertia die resurget.

of. Protege Domine, plebem tuam, per signum sanctae crucis ab omnibus infidiis inimicorum omnium : ut tibi gratam exhibeamus seruitutem et acceptabile fiat sacrificium nostrum Alleluia.

se. < H >aec oblatio Domine quesumus ab omnibus nos purget offensis, quae in ara crucis etiam totius mundi tulit offensa. Per < Dominum >.

cm. Per lignum serui facti sumus et per sanctam crucem liberati sumus fructus arboris seduxit nos filius Dei redemit nos Alleluia.

pcm. < A >desto nobis quesumus Domine Deus noster et quos sanctae crucis laetari facis honore, eos quoque perpetuis defende subsidiis. Per < Dominum >.

in. Salue sancta parens enixa puerpera regem qui caelum terramque regit in saecula saeculorum.

ps. Quia concupiuit rex speciem tuam : quoniam ipse est Dominus Deus tuus, saeculorum amen.

(fol. 2v) or. < C >oncede nos famulos tuos quesumus Domine Deus perpetua mentis et corporis sanitate gaudere : et gloriosa beatae Mariae semper uirginis intercessione, a presenti liberari tristitia et futura perfrui laetitia. Per < Dominum >.

ép. < A >b initio et ante saecula creata sum et usque ad futurum saeculum non desinam et in habitatione sancta coram ipso ministra. Et sic in Syon firmata sum et in ciuitate sanctificata similiter requieui et in Hierosolymam potestas mea. Et radicaui in populo honorificato et in partes Dei mei hereditas illius. Et in plenitudine sanctorum detentio mea.

rg. Benedicta et uenerabilis es uirgo Maria : quae sine tactu pudoris inuenia es mater saluatoris.

v. Virgo Dei genetrix quem totus non capit orbis, in tua se clausit uiscera factus homo.

val. Alleluia Post partum uirgo inuiolata permansisti : Dei genetrix intercede pro nobis.

év. In illo tempore, loquente Domino Ihesu ad turbas extollens quaedam mulier uocem de turba dixit illi : Beatus uenter qui te portauit et ubera quae suxisti. At ille dixit : Quinimmo beati qui audiunt uerbum Dei et custodiunt illud.

of. Felix namque es sacra uirgo Maria, et omni laude dignissima : quia ex te ortus est sol iustitiae Christus Deus noster Alleluia.

se. < T >ua Domine propitiatione et beatae Mariae semper uirginis intercessione ad perpetuam atque presentem haec oblatio nobis proficiat prosperitatem. Per < Dominum >.

pr. < Vere > aeternae Deus maiestatem tuam pronis exoramus mentibus : ut beatae semper et intemerate uirginis Mariae supplicatione placatus et ueniam nobis ex omnibus nostris tribue criminibus et remedia concede sempiterna. O admiranda diuinae dispensa///

Il n'est pas aisé de déterminer pour quelles fêtes ces messes furent composées : les pièces de la première messe (fol. 1-1v), qui a pour introït *Karitas Dei diffusa est in cordibus uestris*, semblent désigner, selon les indications de la base *Cantus index*, le samedi de Pentecôte ou un dimanche succédant à la fête de Pentecôte. Un introït identique apparaît à Fécamp le samedi suivant la fête de Pentecôte<sup>432</sup>. Aucune messe présentée dans le Missel 42 d'Avranches ou dans les ordinaires ne possède un *cursus* identique : le Missel 42 cite le même verset alléluatique lors du seizième dimanche après l'octave de Pentecôte et l'Ordinaire 46 le même introït lors du samedi de Pentecôte, mais sans partager le choix des autres pièces liturgiques. Sept oraisons de la messe sont intercalées entre la première messe et la deuxième messe. La deuxième messe possède un *Alleluia*, ce qui exclut de son identification le temps du Carême. La base *Cantus*

---

<sup>432</sup> *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 1, D. Chadd (éd), p. 296.

*index* permet de rapprocher cette messe des fêtes de l'Exaltation et de l'*Inventio* de la Sainte-Croix, grâce en particulier au chant de communion *Per lignum serui facti sumus*. Cependant, aucune fête présentée dans le Missel 42 ne possède le même verset alléluïatique. L'Ordinaire 216 possède le même chant d'offertoire (*Protege domine plebem tuam*, fol. 122) en la fête de l'*Inventio* de la Sainte-Croix. David Chadd fait mention d'une « *Missa in commemoratione sancte crucis* » qui possède, à Fécamp, un formulaire presque identique – exception faite de l'oraison, du chant de communion et de l'oraison de post-communion<sup>433</sup>. Enfin, le formulaire de la troisième messe semble consacré à une fête de la Vierge Marie. Le Missel 42 donne le même verset alléluïatique lors de la vigile de la fête de l'Assomption : *Post partum virgo* ; lors de la messe de cette vigile, l'Ordinaire 216 donne un verset alléluïatique différent, mais partage avec le missel et le fragment le choix de l'introït, du répons graduel, du chant d'offertoire et de l'évangile. La troisième messe du fragment aurait donc bien été composée pour la vigile de l'Assomption. Son origine montoise pose question : H. Tardif a en effet relevé dans le sacramentaire montois une préface différente lors de la vigile de l'Assomption : « *VD qui per beatæ uirginis uterum* », qui semble rare et pourrait être originaire du Mont Saint-Michel<sup>434</sup>. Plusieurs pièces citées dans le fragment du manuscrit 86 sont ainsi présentes dans les ordinaires et le Missel 42 mais une seule messe s'approche du formulaire du missel et de l'Ordinaires 216.

Le manuscrit 38 d'Avranches présente, au folio 2, copiés au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle un répons et son verset accompagnés d'une notation neumatique<sup>435</sup> :

(fol. 2)

R< esponsorium >. Vir perfectæ pietatis et dux innocentie uota plebis tua festa celebrantis suscipe et asstantes [sic : ad stantes] laudis tuæ servulos officio precibus tuis adiunge sanctorum collegio.

V< ersus >. Immitator [sic : imitator] Ihesu Christi sub crucis patibulo nos Andrea fac consortes coeli contubernio et...

La base *Cantus index*, qui attribue au répons, absent du répertoire de dom Hesbert, l'identifiant 602487, rapproche ces deux pièces de la liturgie des premières et des secondes vêpres de la fête de saint André<sup>436</sup>. *Cantus Manuscript Database* relève cette pièce dans seulement deux

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 726.

<sup>434</sup> H. Tardif, « La liturgie de la messe au Mont Saint-Michel aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 372.

<sup>435</sup> Pièces notées répertoriées in D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/source/8629>

<sup>436</sup> *Cantus index*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/602487>

antiphonaires, copiés au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle pour l'usage de Sarum, dans un processional copié au XIII<sup>e</sup> siècle pour les religieuses de Wilton Abbey (Wiltshire) et dans un bréviaire, copié au XIV<sup>e</sup> siècle pour l'abbaye Saint-Vaast d'Arras<sup>437</sup> : l'usage conjoint de ce répons et de ce verset semble donc très rare. Le répons est absent des ordinaires, du Bréviaire 39 d'Avranches et du Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous : si cette pièce fut originellement présente dans la liturgie montoise de la fête d'André, elle en avait déjà quitté le répertoire au XIII<sup>e</sup> siècle.

Le manuscrit 98 d'Avranches conserve, au verso du folio 228, une hymne copiée au XI<sup>e</sup> siècle et consacrée à saint Michel, qui comporte une notation de système A-p sur lequel je reviendrai plus loin. Cette pièce est absente du répertoire d'Ulysse Chevalier et de la base *Cantus index*. Des initiales de couleur signalent dans le manuscrit le début des strophes<sup>438</sup> :

Archangelorum inclita Summo. Canamus cantica  
Quem ordinatis ad pia Vite perennis gaudia  
Fidelibus Deus sua Ducem dedit clementia.

Beate dux clarissimae Regis superni regiae  
Quem angelorum sedule Ciues honorant. O pie  
Dignanter hic illabere Precesque nostras suscipe.

Caelestis aule signifer Noster patrone Michael  
Locum precamur supplices Tibi dicatum expies.  
Quem uisitando recrees Ac recreando uisites.

Deo placens et optimis Autbertus exemplum uiris  
Ab angelo ter audiit ut Conderet templum tui  
regio [add. mar.] Hoc in honore praeclui Archangelorum principis.

Est nempe seculis nouum Patratum hic miraculum  
Nam dum sacer differt pium Implere hoc oraculum  
Mirum magis quam noxium Sensit plage dispendium.

Foramen haud arctissimum Nunc ipsius caput sacrum  
Optutibus fert omnium Quod uisibus fidelium  
Ferri negans uestigium Virtutis est preconium.

Gaudet uir hinc sanctissimus Ac mane surgens concitus  
Montem petit cum laudibus Cui construende mox domus  
Signatus apparet locus. Aggreditur quod protinus.

Hinc obtitisse tum duae Rupes feruntur maximae  
nequibat [add. mar.] Quas rusticana uoluere manus non quibat tuo pie

---

<sup>437</sup> Aberystwyth, Llyfrgell Genedlaethol Cymru (National Library of Wales), ms 20541 E. Cambridge, University Library, ms Mm.ii.9. Solesmes, Bibliothèque de l'abbaye, ms 596. Arras, BM, ms 893 (465).

<sup>438</sup> Voir au sujet de cette hymne : T. Buquet, C. Jacquemard, « Une hymne montoise à saint Michel : un fragment volage du manuscrit 98 d'Avranches », *Les Échos du Craham*, 2019 [en ligne] <https://craham.hypotheses.org/2370>

Sed affuisti concite Fessis pio iuuamine.

Illuc uenire mox suis Cum ter quaternis filiis  
Senem Bainum precipis Quorum minor has depulit  
uiribus auctus [add. mar.] Rupes leues factas sibi Viris adauctus plurimis.

Karissimum templum Deo Sic inchoatur ilico  
Ut rorem iam signo dato Monstraueras locum tuo  
regio [add. mar.] Insigniendum praecluo Quis ut Deus uocabulo.

Legationis protinus Onus probis imponitur  
Garganum ut quantotius Montem petentes quod pius  
Pignus sacrum tu preuius Dares referrent ocuis.

Miraculorum plurima Iis affuisti gratia  
Nam ter quaternis lumina Per hec reformas pignora  
Quam pluribusque perdita Das sanitatum gaudia

Nouo triumphans gaudio Autbertus almus cum pio  
Iis exit obuiam choro. Ipsumque templum congruo  
Dicans honore sacro Donat decore maximo.

Quanter iis dispositis. Mons aridus carens aquis  
Angebat almi cor uiri Sed tu locum notas sibi  
Quo dum foramen imprimit Fons affluens mox exilit.

Presul beatus sic Deo Ad seruiendum congruos  
Non inuenit dura monachos Huc ordinat canonicos.  
Hos ter quaternos denuo Iubens gerat successio.

Quo plurimum post temporis Successibus reciprocis  
Cum uindicarent hoc sibi Ius secularis ordinis  
Vocabulo canonici Vita boni nec laici

Richardus hoc dux indolet Ac funditus hos amouet  
Quis surrogari mox iubet Vita uiros probabiles  
Tam clericatu utiles Quam moribus spectabiles.

Sed dissolute uiuere Hos audiens creberrime  
Accersiens eos pie Mores monebat uertere  
Ne quiquam hoc et tempore Longo pergit sedule.

Tum ista missis nuntiis Papae Iohanni retulit  
Assentiente quo sibi Locum dicauit monachis  
Donando priuilegiis Ipsum simul quam maximis.

Votis suisque consonum Regem habens Lotharium  
Instantia pari precum Papam rogant piissimum  
Ut proprium per syngraphum Sanciret hoc in posterum

Christi minister mox pio A se petita nuncio  
Concessit acta synodo Episcoporum consono  
Fauore cunctorum loco Misso sacro cyrographo.

Ymnis ouans chorus pio Ducem sacraque suscipit

Locum dicans quae monachis Extraneos huc qui sibi  
Nomen patris praepererint Sententia mortis ferit

Zelo licet se plurimi Honoris hic immerserint  
Impune nullus hoc tulit Inuasor horum nec fuit  
Quisquam loco dignus sui Humatione corporis.  
Super paginam [add. mar.]  
Patris hoc abbatis [add. mar.]  
Mortis eterne non ueternalis [add. mar.]

Et nunc et omni subdita Aevo regenti climata  
Orbis Beata Trinitas Virtus honor laus gloria  
Metae tibi per nescia Sint seculorum secula.

A – H –

Cette pièce n'est pas mentionnée dans les deux ordinaires ni dans le Bréviaire 16°/1 aux fêtes de saint Michel du 29 septembre, de la Dédicace du Mont Saint-Michel et de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan. Elle est mentionnée dans les travaux historiques du Mauriste dom Jean Huynes<sup>439</sup>.

Le manuscrit 109 d'Avranches présente, au verso du folio 76, une hymne dédiée à saint Michel :

(fol. 76v)

Signifer exercitus angelorum Michael rege nos in prelio fidei patrocinio debellaturus hostem apostatam ad laudem summi regis et gloriam. O ierarcha Michael auerte a nobis diuine plagas iracundie et pro caritate rea precinctus circa pectus zona aurea.

Cette hymne est accompagnée d'une notation alphabétique de type A-p et d'une notation diastématique<sup>440</sup>. Alma Colk Santosuosso suggère que la conjugaison de ces deux systèmes de notation n'est pas rare dans des abbayes dépendant de la réforme de Guillaume de Volpiano<sup>441</sup>. Utilisant comme source unique le manuscrit 109 d'Avranches, Ulysse Chevalier attribue à cette pièce le numéro 18983 dans son répertoire<sup>442</sup>. L'hymne est absente du formulaire des ordinaires

---

<sup>439</sup> Paris, BnF, ms fr. 18947, fol. 137v. Paris, BnF, ms fr. 18948, fol. 130.

<sup>440</sup> Pièces notées répertoriées in D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/source/8636>

<sup>441</sup> A. Colk Santosuosso, *Letter Notations in the Middle Ages*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, p. 107 : « The a-p system of letter notation was used to record 219 items found in thirty-six of the manuscripts listed in Part II of this study. The letters were employed exclusively for 143 compositions, while another 74 were notated digraphically : 67 with neumes above and 7 with neumes below the letters. In two other pieces, the letters appear beside neumes *in campo aperto*. »

<sup>442</sup> U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, t. 2, p. 571.

et du Bréviaire 16°/1 aux fêtes de saint Michel du 29 septembre, de la Dédicace du Mont Saint-Michel et de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan<sup>443</sup>.

Le manuscrit 129 d'Avranches présente au folio 113 une antienne copiée au XI<sup>e</sup> siècle, accompagnée d'une notation diastématique, chantée en l'honneur de saint Nicolas. Cette pièce est citée dans les répertoires de dom Hesbert et de la base *Cantus index* sous le numéro 4008<sup>444</sup>. Selon *Cantus Manuscript Database*, l'antienne est mentionnée en la fête de saint Nicolas dans les manuscrits de nombreux établissements religieux, copiés par exemple pour l'usage de Jumièges (XIII<sup>e</sup> s., Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 248 (A 339), fol. 135), de la cathédrale Notre-Dame de Paris (XIV<sup>e</sup> s. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 15181, fol. 375), de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras (Arras, Bibliothèque municipale, ms 893 (465), fol. 306v) ou encore d'un établissement suivant les usages de Sarum (1320-1390 : Aberystwyth, National Library of Wales, ms 20541 E, fol. 185v). En voici la transcription :

(fol. 113)

O Christi pietas omni prosequenda laude qui sui famuli nicholai merita longe lateque

Cette pièce est utilisée dans l'Ordinaire 46 (fol. 85v), l'Ordinaire 216 (fol. 98v) et le Bréviaire 39 (fol. 53v) comme antienne du *Magnificat* des deuxièmes vêpres de la fête de saint Nicolas, et dans l'Ordinaire 46 (fol. 86) et l'Ordinaire 216 (fol. 99v) lors de vêpres en mémoire de Nicolas. Le Bréviaire 16°/1 de Maredsous ne fait pas mention de la pièce *O Christi pietas* dans le formulaire de la fête de ce saint.

Le manuscrit 32 d'Avranches présente, accompagnés d'une notation neumatique, deux antiennes, un verset alléluïatique, un répons et une pièce de type inconnu copiés entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle<sup>445</sup>. En voici la transcription :

(fol. 232v)

Coronam glorie ponam super caput martiris dicit Dominus et induit illum stolam glorie quia seruauit mandata mea et propter nomen meum effusus est sanguis eius in terra

---

<sup>443</sup> Contrairement à Ulysse Chevalier, Alma Colk Santosuosso voit dans cette hymne deux antiennes : *Signifer exercitus* et *O Hierarcha Michael*. Cf. A. Colk Santosuosso, *Letter Notations in the Middle Ages*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, p. 100.

<sup>444</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 3, p. 365. *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/004008>

<sup>445</sup> Pièces notées répertoriées in D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/source/8628>

(fol. 236)

Alleluia Venite ad me omnes qui laboratis et honerati estis et ego reficiam uos

(fol. 260v)

Beatus Maximinus post longa uite huius certamina tamquam miles emeritus caelestium donorum con locutus est premia

(fol. 262v)

< H >odie beata uirgo Maria puerum Hiesum presentauit in templo et Simeon repletus Spiritu sancto et benedixit Deum in eternum

(266v)

Mandatum < novum > do uobis ut diligatis inuicem sicut dilexi uos dicit Dominus

(266v)

Beati < immaculati > in uia qui ambulant in lege Domini

(fol. 267v)

< Deus > uenerunt < gentes > in hereditatem tuam polluerunt templum sanctum < tuum > posuerunt Ierusalem in < pomorum > custodiam

La pièce *Coronam glorie ponam*, absente du répertoire de dom Hesbert, est une antienne qui proviendrait, selon la notice de *Cantus index* qui lui attribue le numéro 200920, du Commun des martyrs<sup>446</sup>. La pièce *Alleluia Venite ad me omnes* est un verset alléluatique qui reçoit dans le répertoire de Karlheinz Schlager l'identifiant ThK 357 et dans la base *Cantus index* l'identifiant g00480 et qui était utilisé lors de la fête de Toussaint<sup>447</sup>. Le chant *Beatus Maximinus post longa* est une antienne, absente du répertoire de dom Hesbert et recevant dans la base *Cantus index* l'identifiant a01757<sup>448</sup>. Le chant < H >odie beata uirgo Maria est une antienne, absente du répertoire de dom Hesbert et présentée dans la base *Cantus index* sous le numéro 3089.2, et rapprochée par cette base de la fête de la Purification de la Vierge<sup>449</sup>. La pièce *Mandatum nouum nobis* est une antienne dédiée, selon la base *Cantus index*, à la célébration du Mandatum, qui reçoit dans les répertoires de dom Hesbert et la base *Cantus index* le numéro 3688<sup>450</sup>. La pièce *Beati immaculati in uia* est un verset d'antienne, répertorié dans la base *Cantus index* sous l'identifiant 3688za et qui était également consacré selon cette base au Mandatum<sup>451</sup>. Enfin, la pièce *Deus uenerunt gentes*, lacunaire et reconstituée grâce à la notice de Dominique Gatté présentée sur le site *Medieval Music Manuscripts Online Database*, est

---

<sup>446</sup> *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/200920>

<sup>447</sup> K.-H. Schlager, *Alleluja-Melodien I : bis 1100*, p. 663. *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/g00480>

<sup>448</sup> *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/a01757>

<sup>449</sup> *Ibid.* [en ligne] <http://cantusindex.org/id/003089.2>

<sup>450</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonalium Officii*, vol. 3, p. 326. *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/003688>

<sup>451</sup> *Cantus*, D. Lacoste, Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/003688za>

inconnue des répertoires traditionnels et sa typologie ne peut être identifiée<sup>452</sup>. La pièce *Coronam glorie ponam* est absente du Commun des martyrs à trois leçons copié au début de l'Ordinaire 216 (fol. 11) et à la fin du Bréviaire 16°/1 de Maredsous (fol. 445v-446). La pièce *Alleluia Venite ad me omnes* est absente du répertoire de versets alléluiatiques du Mont Saint-Michel : lors de la fête de la Toussaint, le Missel 42 et l'Ordinaire 216 présentent le verset alléluiatique *Iudicabunt sancti nationes*. La pièce < H > *odie beata uirgo Maria* est citée dans l'Ordinaire 46 (fol. 94-94v) et l'Ordinaire 216 (fol. 110v-111) lors de la fête de la Purification de la Vierge, au cours d'une procession suivant l'office de tierce et en place de l'antienne du *Magnificat* lors de l'office des vêpres. Je n'ai pas trouvé traces des quatre autres pièces dans les ordinaires et les bréviaires montois.

Enfin, le manuscrit 163 présente, aux folios 100-101v, un fragment de texte liturgique copié par une main unique au XI<sup>e</sup> siècle, qui contient l'office et la messe de plusieurs journées de la semaine de Quatre-Temps de la période de l'Avent. Les oraisons et les lectures sont copiées en lettres de grands modules et les chants en lettres de petits modules :

(fol. 100)

« or. Festina quesumus Domine ne tardaueris et auxilium nobis superne uirtutis impende ut aduentus tui consolationibus subleuentur qui in tua pietate confidunt. Per [Dominum].

pro. In diebus illis, locutus est Dominus ad Achaz dicens Pete tibi signum a Domino Deo tuo in profundum inferni siue in excelsum supra. Et dixit Achaz : Non petam et non temptabo [sic : tentabo] Dominum. Et dixit : Audite ergo domus Dauid ; nonquid parum est uobis molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo ? Propter hoc dabit Dominus ipse uobis signum. Ecce, uirgo concipiet in utero et pariet filium fet [sic : et] uocabitur nomen eius Emmanuel. Butirum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum.

rg. Prope est Dominus

v. Laudem Domini

év. In illo tempore : Missus est angelus Gabriel a Deo in ciuitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad uirginem desponsatam uiro, cui nomen erat Ioseph de domo Dauid et nomen uirginis Maria. Et ingressus angelus ad eam dixit : Aue, gratia plena, Dominus tecum benedicta tu in mulieribus. Que cum audisset, turbata est in sermone eius et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria ; inuenisti enim gratiam apud Dominum. Ecce concipies in utero et paries filium et uocabis nomen eius Iesum. Hic erit magnus et altissimi uocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem Dauid patris eius, et regnabit in domo Iacob in eternum et regni eius non erit finis. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam uirum non cognosco ? Et respondens angelus dixit ei : Spiritus Sanctus superueniet in te, et uirtus altissimi obubrabit [sic : obumbrabit] tibi : ideoque et quod nascetur ex te sanctum, uocabitur Filius Dei. Et ecce Elisabeth cognata tua et ipsa concepit filium in senectute sua, et hic mensis est sextus illi, que uocatur sterilis, quia non erit impossibile apud Deum omne uerbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum uerbum tuum.

of. Aue Maria, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus, et benedictus [est] fructus uentris tui.

<sup>452</sup> D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/chant/16373>



se. Accepta tibi sint Domine quesumus munera nostra : que expiando nos gratiam tua [sic : tuam] dignos efficiant et ad sempiterna promissa perducant. Per < eundem >.

cm. Ecce uirgo concipiet.

pcm. Salutatis tui Domine munere satiati supplices deprecamus : ut cuius letamur gustu renouemur effectum. Per < eundem >.

pro. Haec dicit Dominus creans te Iacob et formans te, Israel : Noli timere, quia redemi te, et uocaui te nomine tuo : meus es tu. Cum transieris per aquas, tecum ero et flumina non operiente ; cum ambulaueris in igne, non combureris et flamma non ardebit in te. Quia ego Dominus Deus tuus, Sanctus Israel, saluator tuus, dedi propitiationem tuam Egyptum, Ethopiam et Saba, pro te.

r. Egredietur Dominus et preliabitur contra gentes et stabunt pedes eius supra montes oliuarum ad orientem.

v. Et eleuabitur super omnes colles et fluent ad eum omnes gentes et stabunt.

pro. Haec dicit Dominus ab oriente adducam semen tuum et ab occidente congregabo te. Dicam aquiloni : Da et austro, noli prohibere affer [sic : adfer] filios meos de longinquo et filias meas ab extremis terre. Et omnem qui inuocat nomen meum in gloriam meam creauit eum et formauit eum < et feci > eum. Educ foras populum cecum et oculos habentem : surdum et aures ei sunt. Omnes gentes congregatae sunt simul et collectae sunt tribus.

r. Precursor pro nobis ingredietur agnus sine macula secundum ordinem Melchisedech pontifex [sic : pontifex] factus est in aeternum et in seculum seculi.

v. Ipse est rex iustitiae cuius generatio non habet finem pontifex.

pro. Quis [sic : qui] in uobis adnuntiet [sic : annuntiet] istud et que prima sunt audire nos faciat ? Dent testes (fol. 100v) eorum et iustificentur et audiant et dicant : uere. Vos testes mei, dicit Dominus et seruus meus quem elegi ; ut sciatis et credatis mihi, et intelligatis quia ego ipse sum ; ante me non est formator [sic : formator] Deus et post me non erit.

r. Videbunt gentes iustum tuum et cuncti reges inclitum tuum et uocabitur tibi nomen nouum quod os Domini nominauit.

v. Et eris corona gloriae in manu Domini et diadema regni in manu Dei tui. Et uocabitur.

év. In illo tempore, exurgens Maria abiit in montana cum festinatione in ciuitatem Iude et intrauit in domum Zacchariae et salutauit Elisabeth.

ho. Lectio quam audiuius sancti euangelii et redemptionis nostre nobis semper ueneranda primordia predicat et salutaria semper imitande humilitatis remedia commendat. Nam quia peste superbie adtactum [sic : attactum] genus humanum perierat, decebat, ut medicamentum humilitatis quo sanaretur, prima mox incipientis salutis tempora pretenderent.

r. Emitte agnum Domine dominatorem terrae de petra deserti ad montem filiae Sion.

v. Exiit species [sic : Ex Sion species] decoris eius : Deus noster manifeste ueniet. De petra.

ho. Namque sicut precedente sancti euangelii lectione cognouimus, postquam angelica uisione et allocutione meruit sublimari, postquam se coelesti honestandam partu didicit, nequaquam se de donis celestibus quasi a se haec essent extulit : sed ut magis magisque donis esset apta diuinis, in custodia humilitatis gressum mentis fixit, ita euangelizanti sibi archangelo respondens : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum uerbum tuum.

r. Germinauerunt campi heremi germen odoris Israel, quia ecce Deus noster cum uirtute ueniet et splendor eius cum eo.

v. Ecce dominator Dominus cum uirtute ueniet et splendor.

ho. At uero ex hodierna lectione audiuius, eandem, quam angelo exhibuerat humilitatis [sic : humilitatem], hominibus quoque curauit exhibere, et quod maioris est uirtutis, hoc etiam minoribus. Quis enim nesciat uirginem Deo consecratam, muliere Deo dedita gradum habere potiolem ? Quis dubitet matris [sic : matrem] regis aeterni iure matri militis preferendam ? Attamen ipsa, memor scripture precipientis quanto magnus es, humilia te in omnibus : mox, ut angelus qui loquebatur ei ad celestia rediit, surgit ac montana conscendit, gestansque in utero Deum, seruorum Dei habitacula petit, ac requirit alloquia.

r. Rorate caeli desuper et nubes pluant iustum ; aperiat terra et germinet saluatorem.

v. Emitte agnum Domine, dominatorem.

a. Veniet Dominus in potestate magna et uidebit eum omnis caro et saluabit nos.  
a. Intuemini quantus sit gloriosus iste qui ingreditur ad saluandos populos.  
a. Ecce rex uenit Dominus terrae ; et ipse auferet iugum captiuitatis nostrae.  
a. Expectabo Dominum saluatorem meum, et prestolabor eum dum prope est Alleluia.  
a. Expectetur sicut pluuia eloquium Domini. Et descendat super nos sicut ros Deus noster.  
a. Affinibus terre laudes [sic : A finibus terre laudes] audiuius gloriam iusti Alleluia Alleluia.  
a. Ex quo facta est uox salutationis tuae in auribus meis, exultauit in gaudio infans in utero meo  
beata uirgo que credidisti.

in. Prope esto Domine et omnes uiae tuae ueritas : initio cognoui de testimoniis tuis, quia in aeternum tu es.

ps. Beati immaculati.

or. Excita quesumus Domine potenciam tuam et ueni : ut hi qui in tua pietate confidunt, ab omni cicius aduersitate liberentur. Qui uiuis.

pro. Haec dicit Dominus Deus Egredietur uirga de radice Iesse et flos de radice eius ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiae et intellectus, spiritus consilii (101) et fortitudinis spiritus scientiae et pietatis ; et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundum uisionem oculorum iudicabit neque secundum auditum aurium arguet ; sed iudicabit in iusticia pauperes et arguet in equitate pro mansuetis terrae : et percutiet terram uirga oris sui et spiritu labiorum suorum interficiet impium. Et erit iusticia cingulum luborum [sic : lumborum] eius et fides cintorium [sic : cinctorium] renis eius.

Gr. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam et [salutare] < t >uum da nobis.

v. Benedixisti, Domine, [terram] tuam, auertisti captiuitatem Iacob.

év. In illo tempore, exurgens Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in ciuitatem [Iuda] : et intrauit in domum Zacchariae, et salutauit Elisabeth. Et factum est, ut audiuit < salutatio >nem Mariae Elisabeth, exultauit infans in utero eius : et repleta est Spiritu Sancto [Elisabeth] ; et exclamauit uoce magna et dixit : Benedicta tu inter mulieres et bene< dictus > < fruc >tus uentris tui. Et unde hoc mihi ut ueniat mater Domini mei ad me ? Ecce [enim ut facta] est uox salutationis tuae in auribus meis exultauit in gaudio infans [in utero] meo ; et beata, que credidisti, quoniam perficientur ea, que dicta sunt tibi [a Domino. Et ait Maria] < ma >gnificat anima mea Dominum : et exultauit spiritus meus in Deo salutari [meo].

se. < Muner >ibus nostris quesumus Domine precibusque susceptis, et celestibus nos munda [mysteriis et clementer exaudi]. Per < eundem >.

cm. Ecce Dominus ueniet et omnes sancti eius cum eo et er< it > [in die illa lux magna].

pcm. [Tui nos] Domine sacramenti libatio sancta restauret et a uetustate purg< atos >, [in mysterii] salutaris faciat transire consortium. Per < eundem >.

év. Anno quintodecimo Tiberii Caesaris, procurante Pontio [Pilato Iudeam], < tetra >cha autem Galilee Herode, Philippo autem fratre [eius tetrarcha et] < T >rachonitidis regionis, et Lisania Abiline tetra< rcha >, [sub principibus] sacerdotum Anna et Caypha.

l. Et lectio I : Redemptoris precursor quo tempo< re > [uerbum] < predi >cationis accepit, memorato romane reipublice principe et Iudee regibus < designa >tur, cum dicitur anno quintodecimo imperii Tiberii Caesaris, procurante Pontio Pilato ///.

r. Egredietur uirga de radice Iesse et flos de radice eius ascendet.

v. Et erit [iusticia] cingulum lumborum eius et fides cunctorum renum eius.

v. Et < requi >escet [super eum] spiritus Domini, spiritus sapientiae et intellectus. Et erit.

l. Quia enim illum praedicare uenieb< at > [qui et ex Iudaea] quosdamet multos ex gentibus redempturus erat, per regem gentium et principes [Iudeorum] < pre >dicationis eius tempora designantur. Quia autem gentilitas colligenda erat et Iud< ea > pro culpa perfidiae dispergenda ipsa quoque descriptio terreni principatus ostendit quoniam et [in] romana republica unus praesuisse describitur et in Iudaeae regno per quartam partem plu< rimi > principabantur.

r. Ecce ueniet Dominus princeps regum terrae ; bea< ti > qui para< ti > sunt occurrere illi habebunt partem in ciuitate Hierusalem.

v. A solis < ortu >.

l Liqueat ergo quod in finem regni Iudea peruenerat, quae tot regibus diuisa subiacebat. Apte quoque non solum quibus regibus, sed quibus etiam sacerdotibus actum sit, demonstratur : et [quia] illum Ioannes Baptista praedicaret, qui simul rex et sacerdos existeret, Lucas euangelista praedicatione eius tempora per regnum et sacerdotium designauit : Et uenit in omnem regionem Iordanis, praedicans baptismum poenitentiae in remissionem peccatorum.

r. Ecce Dominus ueniet.

v. Ecce Dominus.

a. Constantes estote : uidebitis auxilium Domini super uos.

a. Ad te Domine leuauit animam meam : (101v) ueni et eripe me Domine ad te confugi.

a. Veni, Domine, et noli tardare : relaxa facinora plebis tuae Israel.

a. Expectetur sicut pluuia eloquium Domini et descendat sicut ros Deus noster.

a. Ego autem ad Dominum aspiciam et expectabo Deum saluatorem meum.

a. Vigilate animo, in proximo est Dominus Deus noster.

Benedictus

i. Veni, et ostende nobis faciem tuam, Domine, qui sedes super Cherubim : et salui erimus ///.

or. [Deus], qui prospicis quia ex nostra prauitate affligimur, concede propitius, ut ex tua uisitatione consolemur : qui uiuis.

pro. In diebus illis, clamabunt ad Dominum affacie [sic : Clamabunt ad Dominum ad facie] tribulantis, et mittet eis Saluatorem [et] < propu >gnatorem, qui liberet eos. Et cognoscetur Dominus ab Egypto, et cognoscent Egyptii [Dominum] indie illa, et colent eum in hostiis et in muneribus, et uota uouebunt Domino, et soluent. [Et] < percuti >et Dominus Egyptum plaga, et sanabit eam : et reuertentur ad Dominum, et placabitur [eis, et] sanabit eos Dominus Deus noster.

r. A summo caelo egressio eius, et occursum [eius usque] ad summum eius.

v. Caeli enarrant gloriam Dei : [et opera] < m >anuus eius annuntiat firmamentum.

or. [Concede] < quesum >us omnipotens Deus ut quia sub peccati iugo ex uetusta seruitute deprimimur < expectat >a unigeniti tui noua natiuitate liberemur. Per eundem.

pro. Dominus : Letabitur deserta et inuia, et exultabit solitudo, et [florebit quasi lilium]. < Germi >nans germinabit, et exultabit letabunda et laudans : [gloria Libani data est ei : decor] Carmeliet Saron, ipsi uiderunt gloriam Domini et decorem Dei nostri. Conforta < te > [manus] < dissoluta >s, et genua debilia roborate. Dicite pusillanimitas : Confor < tamini >, et < noli >te timere : ecce Deus uester ultionem adducet retributionis : Deus [ipse ueniet, et] saluabit uos. Tunc aperientur oculi cecorum et aures surdorum [patebunt. Tunc saliet sicut] < cer >uus claudus et aperta erit lingua mutorum : quia scisse sunt in [deserto aquae, et] < torrent >es in solitudine. Et que erat arida, [erit] in stagnum, et siciens in fontes aquarum : [ait Dominus] omnipotens.

r. In sole posuit tabernaculum suum et ipse tamquam [sponsus] procedens de thalamo suo.

v. A summo caelo egressio < e >ius, et occursum eius usque ad summum eius.

or. < Indi >gnos nos famulos tuos quesumus Domine quos actionis proprie culpa contristat, < un >igeniti tui filii aduentus letificat [sic : aduentu letifica] ; qui tecum.

pro. Haec dicit Dominus Deus : Super montem excelsum ascende tu, qui euangelizas Sion : exalta [in] fortitudine uocem tuam, qui euangelizas Hierusalem : exalta, noli timere. Dic ciuitatibus Iude : Ecce Deus uester, ecce Dominus Deus in fortitudine ueniet et brachium eius dominabitur, ecce merces eius cum eo ; et opus illius coram ipso. Sicut pastor gregem suum pascet : in brachio suo congregabit agnos, et in sinusuo leuabit eos, Dominus Deus noster.

r. Domine Deus [uirtutum], converte nos : et ostende faciem tuam, et salui erimus.

v. Excita, Domine, potentiam [tuam] et ueni, ut saluos facias [nos].

or. [Pres]ta quesumus omnipotens Deus, ut filii tui uentura sollempnitas [sic : sollempnitas] et presentis nobis uite remedi < a > conferat et praemia aeterna concedat. Per eundem.

pro. Haec dicit Dominus Christo meo Cyro, cuius apprehendit dexteram, ut subiciam ante faciem eius gentes et dorsa regum uertam, et aperiam coram eo ianuas, et porte non clauden < tur >. »

Ce fragment proviendrait, selon l'analyse de Laura Albiero, d'un bréviaire-missel, c'est-à-dire d'un bréviaire où furent insérées, entre les offices, certaines messes de l'année<sup>453</sup>. Le folio 101 recèle des rythmes musicaux inscrits au-dessus du répons graduel : *Ostende nobis*. Je relève au folio 100 la messe de la quatrième férie de la semaine de Quatre-Temps, commençant par l'oraison *Festina quesumus Domine*.... Cette messe est citée identiquement dans le Missel 42 (fol. 11v-12) mais est absente des deux ordinaires. En deuxième position, je relève les matines de la cinquième férie, débutant par la leçon prophétique *Haec dicit Dominus creans te Iacob*. Le Bréviaire 16°/1 de Maredsous (fol. 89v) comprend les mêmes choix de pièces ; il omet seulement les trois leçons prophétiques et les premières lignes de la première homélie de Bède : *Namque sicut precedente* (commençant à : « *Nam quia peste superbie* ») ; il cite une plus grande partie de la deuxième homélie de Bède : *Ut uero ex hodierna*, commençant à : « *Prior ergo nobis beata Dei genitrix* » ; il remplace le verset *Exion especies* par la pièce *Ecce dominator Dominus*. Les ordinaires 46 (p. 11) et 216 (fol. 31) citent trois pièces également mentionnées par le fragment : les répons *Egredietur Dominus*, *Precursor pro nobis* et *Videbunt gentes*. En troisième position, le fragment présente les laudes de la cinquième férie, commençant par l'antienne *Intuemini quantus*. Le Bréviaire 16°/1 ne cite aucune des six antiennes de cet office, renvoyant à la table des antiennes (« *Antiphonae de tabula* »). Les ordinaires ne présentent pas l'office de laudes de cette férie. En quatrième position figure la messe de la sixième férie, introduite par l'introït *Prope esto Domine*. Le formulaire de cette messe apparaît dans le Missel 42 (fol. 12) mais est absent des ordinaires. Je relève en cinquième position les matines du samedi. L'Ordinaire 46 (p. 11) et l'Ordinaire 216 (fol. 31) partagent avec le fragment le choix de l'évangile *Anno quinto decimo* et du répons *Egredietur uirga* mais remplacent, comme le Bréviaire 16°/1 (fol. 90v), le répons *Ecce ueniet Dominus* par la pièce *Paratus esto* et le répons *Ecce Dominus ueniet* par le répons *Ecce ueniet Dominus*. Le Bréviaire 16°/1 remplace en outre le verset *A solis ortu* par la pièce *Ecce dominator Dominus*, la troisième leçon *Liquet ergo quod in finem regni* par la pièce *Voce etenim redem* et le verset *Ecce Dominus* par la pièce *A solis ortu*. Le Bréviaire 16°/1 conserve les autres choix de pièces du fragment. En sixième position, le manuscrit 163 livre l'office des laudes du samedi, qui commence avec l'antienne *Constantes estote* : ni les ordinaires, ni le Bréviaire 16°/1, ni le Bréviaire 39 ne donnent les antiennes de cet office. Enfin, je relève en septième position la messe du samedi, que l'on retrouve identique dans le Missel 42 (fol. 12v-13v) : les ordinaires ne présentent pas cette messe. Notons, en définitive, que lors des matines de la cinquième férie le fragment

---

<sup>453</sup> L. Albiero, communication personnelle.

partage avec le Bréviaire 16°/1 le choix de l'évangile et des deux homélies de Bède, et aux matines du samedi le choix de deux leçons, la troisième leçon étant différente dans les deux témoins : j'en conclus ainsi que ce fragment fut vraisemblablement copié pour l'usage des moines du Mont Saint-Michel.

Les treize fragments considérés, copiés entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles, mettent en lumière plusieurs aspects de la messe et de l'office de la première liturgie bénédictine du Mont Saint-Michel. Le texte de trois de ces fragments apparaît encore dans des livres liturgiques produits aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et en particulier dans les ordinaires, signe de la permanence d'une partie de l'*ordo* primitif jusqu'à la fin du Moyen Âge : il s'agit de pièces issues de la messe de la vigile de l'Assomption (manuscrit 86 d'Avranches), de l'office de saint Nicolas (antienne *O Christi pietas*, manuscrit 129 d'Avranches), de la messe de la quatrième férie de la semaine de Quatre-Temps dans la période de l'Avent, des matines de la cinquième férie, de la messe de la sixième férie et des matines et de la messe du samedi de cette même semaine (manuscrit 163 d'Avranches).

À présent que nous percevons certains de ses traits, que pouvons-nous apprendre des racines de l'*ordo* bénédictin primitif du Mont Saint-Michel ? J'étudierai dans un premier temps les origines de la messe montoise, puis dans un deuxième temps les origines de l'office du Mont, en notant que la question de la persistance d'un formulaire ne se pose pas identiquement dans ces deux sphères de la liturgie quotidienne : la liturgie de l'office évolua en effet plus rapidement que la liturgie de la messe au cours des siècles.

## 2. Origines de la messe du Mont Saint-Michel

Afin d'éclairer les origines de la messe du Mont Saint-Michel, j'étudierai le chant de la liturgie eucharistique, et en particulier le choix des versets alléluïatiques en me fondant sur le relevé de la liste alléluïatique montoise des cycles temporel et sanctoral et sur la comparaison de cette liste avec d'autres listes, monastiques et diocésaines.

### a) La liste alléluiatique du Mont Saint-Michel : méthodologie de recherche

L'étude du *cursus* de chant de la messe médiévale des diocèses et des ordres religieux a connu, à partir des années 1920, un développement crucial grâce aux travaux de Gabriel Beyssac sur les versets, chantés, de l'*Alleluia*. Dans la liturgie de la messe, l'*Alleluia* et son verset sont chantés après la lecture de la leçon apostolique et le chant du graduel, et avant la proclamation de l'évangile, auquel ils sont « [liés] organiquement », et avec lequel ils furent toujours en rapport<sup>454</sup>. Les versets alléluiatiques furent originellement empruntés au texte de psaumes, dont ils reprennent généralement le premier verset, ou de cantiques bibliques ; au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, les liturgistes prirent cependant l'habitude d'ajouter aux listes primitives des versets qui ne provenaient pas nécessairement de la Bible<sup>455</sup>.

L'*Alleluia* est un chant responsorial, qui n'appartient pourtant pas à la catégorie du répons, ni à celui de l'antienne, constituant une forme « liturgico-musicale particulière »<sup>456</sup>. Dans l'exécution de la liturgie, un chantre (différent de celui qui avait entonné le graduel, selon l'*Ordo I*) chantait une première fois en soliste l'*Alleluia*, répété aussitôt par le chœur. Le chantre entonnait ensuite le verset. Le chœur reprenait pour finir l'*Alleluia*<sup>457</sup>. Lorsque le chantre entonnait l'*Alleluia* pour la première fois, il s'arrêtait à la « première cadence musicale qui suit la finale du mot »<sup>458</sup>, avant que le chœur reprenne ou poursuive ce chant en y ajoutant une vocalise, appelée *Jubilus*. Ce mode d'exécution de l'*Alleluia* et de son verset perdura jusqu'à la fin du Moyen Âge<sup>459</sup>. Généralement, la liturgie ne présentait qu'un seul verset ; entre le Dimanche *In albis* et la fête de Pentecôte cependant, un deuxième verset était chanté, suivi par un nouvel *Alleluia*<sup>460</sup>. Dans la liturgie du Mont Saint-Michel, on relève deux versets alléluiatiques lors du Samedi et du Dimanche *In Albis*, des quatre dimanches après l'octave de

---

<sup>454</sup> *L'Église en prière : Introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), Paris, Desclée & Cie, 1961, p. 351. Cette règle connaît cependant des exceptions : l'un des auteurs de l'introduction (dom Beyssac, selon M. Huglo) de l'édition de l'Antiphonaire de la messe de Laon note ainsi que certains liturgistes cherchèrent au Moyen Âge à accorder parfaitement le choix des versets alléluiatiques avec les autres pièces de chant, de lecture et d'oraison de la messe ; quand d'autres liturgistes suivirent strictement l'ordre numérique des psaumes, avec des variantes d'un lieu à l'autre, certains versets étant « admis par quelques-uns, et inconnus des autres. » In *Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, codex 239 de la Bibliothèque de Laon*, A. Mocquereau (dir.), Tournai, Desclée & Cie, 1909, p. 34.

<sup>455</sup> P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, Tournai, Desclée, Lefebvre & Cie, p. 103. J.-A. Jungman, *Missarum Sollemnia*, t. 2, Paris, Aubier, 1952, p. 203.

<sup>456</sup> M. Huglo, « Alleluia », in *Dictionnaire de la Musique. Science de la musique : technique, formes, instruments*, M. Honegger (dir.), t. 1, Paris, Éditions Bordas, 1976, p. 19.

<sup>457</sup> *L'Église en prière : introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), p. 351.

<sup>458</sup> M. Huglo, « Alleluia », p. 19.

<sup>459</sup> P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, p. 100.

<sup>460</sup> J.-A. Jungman, *Missarum sollemnia*, t. 2, p. 197. Ce deuxième verset fut supprimé lors de la réforme liturgique du concile de Trente, comme le note P. Wagner, in P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, p. 101.

Pâques, de l'Ascension, du premier dimanche après l'Ascension, de l'octave de l'Ascension, du dimanche de Pentecôte, des six fêtes, du samedi et du dimanche suivant la Pentecôte. Dans le sanctoral, on rencontre deux versets lors des fêtes de l'*inventio* de la Sainte-Croix, de la fête de la Translation de Nicolas, des saints Ambroise, Georges, Marc, Marcellin, Philippe et Jacques apôtre, Jean l'évangéliste, et Michel. Les fêtes de Michel du 29 septembre et de l'Assomption de la Vierge comptent également deux versets. Entre la fête d'Ambroise et de la Translation de Nicolas, les fêtes de Tiburce et Valérien, Vital, Athanase, et d'Alexandre, Evance et Théodore ne possèdent qu'un seul verset<sup>461</sup>. Chant de louange à « caractère pascal », l'*Alleluia* est remplacé par un trait dans les périodes de pénitence<sup>462</sup>.

Dans un article de 1921 consacré au graduel-sacramentaire de Saint-Pierre et Saint-Denys de Bantz (Autriche), dom Beyssac démontra, par l'exposé et l'exécution d'une méthode originale, que chaque établissement religieux possédait au Moyen Âge une liste propre de versets alléluïatiques des dimanches suivant la Pentecôte, dont le relevé pouvait permettre d'identifier avec certitude le lieu d'usage d'un missel copié ou imprimé avant 1570<sup>463</sup>. Cette découverte ouvrit la voie à de fructueuses recherches sur les liturgies locales, réalisées par Michel Huglo, David Hiley ou encore Romain Jurot en France, François Huot en Suisse, ou Jerzy Pikulik en Pologne<sup>464</sup>, et à de nouvelles applications de sa méthode – ainsi, à des travaux de rapprochement de listes identiques émanant d'établissements différents, et ayant une origine

---

<sup>461</sup> Comparativement, les fêtes du sanctoral de Fécamp comptant deux versets sont les fêtes de l'Annonciation, de la Translation de Nicolas, de l'*inventio* de la Sainte-Croix, des saints Georges, Marc, Philippe et Jacques apôtres, Jean évangéliste, Nérée, Achillée et Pancrace, Pierre et Paul, et Gangolf et Mayeul. Cf. *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

<sup>462</sup> *Ibid.* : Cf. Ap 19, 1-7.

<sup>463</sup> G. Beyssac, « Note sur un graduel-sacramentaire de St-Pierre-St-Denys de Bantz du XII<sup>e</sup> siècle », *Revue bénédictine*, vol. 33, 1921, p. 190-200. Méthode complétée en 1957 in : G. Beyssac, « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », *Revue de Musicologie*, vol. 40, 1957, p. 131-150. D'après Michel Huglo (M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 219), dom Beyssac a également participé à l'étude de la liste alléluïatique du manuscrit 239 de la Bibliothèque de Laon, in *Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, codex 239 de la Bibliothèque de Laon*, A. Mocquereau (éd.), Tournai, Desclée & Cie, 1909.

<sup>464</sup> M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », in *Les sources du plain-chant et de la musique médiévale*, III, 2004, p. 219-227. D. Hiley, « The Norman Chant Traditions: Normandy, Britain, Sicily », in *Proceedings of the Royal Musical Association*, vol. 7, 1980-1981, p. 1-33. *L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun. Ms 101). Textes et sources*, R. Jurot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1999, p. 44-45. *Ordinal de Missel de Genève (1473) : Genève, BPU, Ms lat. 38a*, F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg Suisse, 1993, p. 44-45. J. Pikulik, « Les chants alléluïatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », *Collectanea Theologica*, 48, 1978, p. 193-210.

commune, dans le but de constituer des groupes liturgiques d'établissements pour la messe, comme dom Hesbert en discerna pour l'office<sup>465</sup>.

Dans l'histoire de la liturgie latine, l'*Alleluia* était déjà chanté à Rome au V<sup>e</sup> siècle le jour de Pâques selon le témoignage de Sozomène, puis au VI<sup>e</sup> siècle pendant tout le temps pascal selon Jean Diacre, et à des périodes plus nombreuses encore (notamment dans les semaines suivant la Pentecôte) après les réformes de Grégoire le Grand<sup>466</sup>. La papauté ne fixa pas, aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, tous les détails concernant le chant alléluiatique : en conséquence, ces versets furent laissés au libre choix des communautés locales – à la différence des autres chants de la messe (introït, graduel, offertoire, communion...) fixés identiquement dans toute l'Église<sup>467</sup>. Jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, chaque communauté possédait une liste d'une quarantaine de versets, parmi lesquels était choisi, à l'occasion des dimanches et des fêtes, le chant alléluiatique de la messe. Mais entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles, des versets furent attribués dans chaque établissement religieux, par décision des communautés ou de synodes diocésains, à des dimanches en particulier, et on assista ainsi à l'adoption, dans les liturgies locales, de listes propres, « caractéristiques des différentes traditions religieuses et de la tradition diocésaine », constituant à ce titre « un critère pour les recherches sur l'origine et la dépendance génétique des graduels conservés dans nos bibliothèques et nos archives »<sup>468</sup>. De ce fait, et si les versets de certains dimanches et fêtes des périodes de l'Avent et de Noël se retrouvent partout semblables, les versets du temps pascal et des dimanches suivant la fête de la Pentecôte varient

---

<sup>465</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium officii*, 6 vol., Rome, Herder, 1963 - 1979.

<sup>466</sup> Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, *Patrologia Graeca* 67, col. 1475. Cité par A.-G. Martimort, in *L'Église en prière : introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), p. 352. J. Diacre, *Epistola ad Senarium*, 13, in A. Wilmart, *Analecta Reginiensi*, Citta del Vaticano, 1933, p. 178 (*Patrologia Latina* 59, col. 406). Cité par A.-G. Martimort, *ibid.* J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 195. *Lettre à Jean de Syracuse*, in *Registrum*, lib. 9, ep. 26. Cité par A.-G. Martimort, *ibid.*

<sup>467</sup> P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, p. 98-99. La comparaison de la liste alléluiatique du diocèse de Rome (Cf. Annexe 19 : « Listes alléluiatiques d'établissements religieux non normands » (7) « Liste alléluiatique du diocèse de Rome ») avec les listes des diocèses et des abbayes de toute la chrétienté latine montre bien l'absence d'influence de la liste romaine sur les listes locales ; seule la liste franciscaine est exactement identique, pour des raisons historiques, à celle de la Curie romaine (Cf. J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 203).

<sup>468</sup> J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 194. J. Pikulik ajoute : « Les décisions à caractère obligatoire des chapitres généraux ou des synodes nationaux sont le fondement de cette uniformité des différentes traditions. » Certaines abbayes suivirent la liste de leur maison-mère, comme ce fut le cas des maisons rattachées à Cluny : Cf. M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluiatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 198 et 224. Quelques ordres, parmi lesquels les Franciscains, les Dominicains, les Cisterciens et les Prémontrés, imposèrent quant à eux aux temps de leurs fondations une liste unique à leurs maisons.



d'un établissement à un autre, ou d'une tradition liturgique à une autre<sup>469</sup>. La réforme liturgique du concile de Trente et la publication du missel de Pie V en 1570 conduisirent progressivement à une uniformisation des listes alléluïatiques des ordres et des diocèses<sup>470</sup>.

Les versets alléluïatiques utilisés durant la période médiévale furent composés à diverses époques. Jerzy Pikulik distingue ainsi le « groupe grégorien », qui rassemble des versets – parmi lesquels les versets *Paratum cor*, *Quoniam Deus magnus*, *Dies sanctificatus*, *Venite exultemus* ou *Te decet hymnus* – composés au VI<sup>e</sup> siècle, et le « groupe post-grégorien », constitué de versets composés après 608<sup>471</sup>. La composition de versets se poursuivit encore, mais dans une moindre mesure, jusqu'à la fin du Moyen Âge.

L'étude des versets alléluïatiques des dimanches suivant la fête de Pentecôte se révèle particulièrement intéressante pour préciser l'origine d'un manuscrit, ou éclairer sa filiation avec d'autres manuscrits liturgiques : la méthode de recherche consiste en un relevé précis des versets alléluïatiques présentés dans le manuscrit puis en une comparaison de l'ordre de ces versets, qui constituent une liste cohérente, avec l'ordre des versets d'une autre liste. Une parenté liturgique, donnant lieu à un regroupement en famille de listes locales, est avérée lorsque l'identité entre deux listes est parfaite<sup>472</sup>. Une seule différence de verset suffit à invalider tout rapprochement. Michel Huglo avance plusieurs autres règles d'étude de ces listes, dans une publication consacrée aux versets alléluïatiques : tout d'abord, il importe de chercher le plus grand nombre de missels d'un lieu (sans se soucier de leur date de copie ou d'impression) avant d'en établir la « liste-type » et de se livrer à une édition critique de chaque liste en prenant en compte toute erreur de copie ou correction de seconde main<sup>473</sup>. En second lieu, suivant toujours Michel Huglo, il faut considérer, selon la « loi des doublets », que si deux versets sont donnés pour un même dimanche, le second verset est toujours le plus ancien<sup>474</sup>.

---

<sup>469</sup> Les listes alléluïatiques des dimanches suivant la Pentecôte débutaient, en Europe occidentale, par l'un des trois versets suivants : *Deus iudex iustus*, *Domine Deus meus*, ou *Verba mea*. Chacun de ces versets renvoie à une influence régionale différente ; chaque établissement fit suivre ce premier verset de vingt-trois ou vingt-quatre versets dont le choix lui fut propre. *Ibid.*, p. 193. M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 219.

<sup>470</sup> J. Pikulik, « Les chants alléluïatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 193. Certaines de ces listes furent encore en usage jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, voire jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : cf. G. Beyssac, « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », p. 133.

<sup>471</sup> J. Pikulik, « Les chants alléluïatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 194-196. M. Huglo, « Alleluia », p. 20 : « L'archétype du Graduel grégorien du VIII<sup>e</sup> siècle... comptait à peine une centaine de textes de versets pour une quarantaine de mélodies... Le nombre des textes de versets a sans cesse augmenté. (...) Certains versets d'*Alleluia* se chantaient, suivant les régions, sous des mélodies différentes. »

<sup>472</sup> M. Huglo « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 224.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 222-223.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 227.

## b) Sources pour l'établissement de la liste alléluïatique du Mont Saint-Michel

Trois manuscrits du Mont Saint-Michel aujourd'hui conservés permettent d'établir la liste alléluïatique de l'abbaye pour les fêtes et les dimanches du temporel et du sanctoral : l'Ordinaire 46, l'Ordinaire 216 et le Missel 42 de la Bibliothèque municipale d'Avranches. Le sanctoral de l'Ordinaire 46 est incomplet ; les deux autres livres ne présentent aucune lacune, ni pour le temporel, ni pour le sanctoral. Les listes alléluïatiques de ces trois témoins ne sont pas exactement identiques, et leur comparaison offre de précieuses informations sur l'évolution des choix de versets de plusieurs dimanches et fêtes de l'année liturgique au Mont Saint-Michel entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles. Les deux ordinaires ne présentent aucun des versets des dimanches suivant la Pentecôte, donnant, pour ces dimanches et à cet endroit du formulaire, la seule mention : *Cetera sicut in missalibus continentur* (ainsi, au folio 80 de l'Ordinaire 46, et au folio 90v de l'Ordinaire 216) : le Missel 42 permet de suppléer ce manque, présentant les versets des vingt-cinq dimanches succédant à l'octave de Pentecôte.

Le fonds liturgique du Mont Saint-Michel tel qu'on peut l'étudier aujourd'hui possède deux autres missels et un sacramentaire – qui se révèlent cependant inopérants pour l'établissement de la liste montoise. Le premier de ces témoins est un fragment de missel, évoqué plus tôt, conservé à la Bibliothèque d'Avranches sous la cote 86 et daté du XI<sup>e</sup> siècle, et dont il n'existe plus que deux folios copiés recto et verso ; trois versets alléluïatiques, pourvus d'une notation neumatique, peuvent y être relevés : le verset *Qui posuit fines*<sup>475</sup>, le verset *Nos autem gloriari*<sup>476</sup> et le verset *Post partum uirgo*<sup>477</sup>. Ce fragment de missel est relié avec un volume contenant des œuvres de saint Augustin, qui provient de l'abbaye du Mont Saint-Michel d'après l'étude de ses anciennes cotes<sup>478</sup>. Il n'est cependant pas possible d'affirmer avec certitude que ce missel accompagna la liturgie du Mont, à cause de son caractère lacunaire qui ne permet aucune comparaison probante avec le Missel 42 et du fait de l'absence de l'un de ses versets (fol. 2 : *Nos autem gloriari*) dans les Ordinaires 46 et 216, et dans le Missel 42. Le deuxième missel évoqué, daté du XV<sup>e</sup> siècle, est conservé à la Bibliothèque municipale d'Avranches sous la cote 43. Il provient également, selon l'étude de ses cotes anciennes, de

---

<sup>475</sup> Avranches, BM, ms 86, fol. 1 : « *Qui posuit fines tuos pacem et adipe frumenti satiat te* ». Ce verset est cité, dans le Missel 42, à l'occasion de la messe du seizième dimanche après l'octave de Pentecôte.

<sup>476</sup> *Ibid.*, fol. 2 : « *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Iesu Christi* ». Ce verset n'apparaît pas dans les Ordinaires 46 et 216, ni dans le Missel 42.

<sup>477</sup> *Ibid.*, fol. 2v : « *Post partum uirgo inuiolata permansisti Dei genetrix intercede pro nobis* ». Ce verset est cité, dans le Missel 42, en la fête de l'Assomption de la Vierge.

<sup>478</sup> Cf. *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, 2012-2018 [en ligne] [https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av)

l'abbaye du Mont<sup>479</sup>. Si Henri Omont vit dans ce missel un livre copié pour l'usage du Mont Saint-Michel, l'étude de ses versets alléluïatiques des dimanches suivant la Pentecôte le rapproche très nettement des usages rennais, et il ne peut donc être utilisé pour établir la liste montoise<sup>480</sup>. La liste du Missel 43 d'Avranches suit ainsi parfaitement la liste que je relève dans un missel imprimé vers 1486-1491 pour le diocèse de Rennes<sup>481</sup> :

**Tableau 18 : Liste alléluïatique du diocèse de Rennes (dimanches suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus judex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in virtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine speravi</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Oculi Domini</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laetatus sum</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor tibi Domine</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

<sup>479</sup> *Ibid.*

<sup>480</sup> H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, Plon, P. 22.

<sup>481</sup> Cf. Annexe 19 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux non normands » (5) « Liste alléluïatique du diocèse de Rennes ». Annexe 19 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux non normands » (6) « Liste alléluïatique du manuscrit 43 de la Bibliothèque d'Avranches ». Le missel imprimé étudié est conservé sous la cote B 28988 dans le Département de réserve des livres rares, à la Bibliothèque nationale de France.

Je n'ai pu déterminer au cours de la thèse pour quelle raison et à quelle époque le Missel 43 entra dans la bibliothèque du Mont Saint-Michel, et si certaines parties de son *cursus* marquèrent les pratiques liturgiques de la communauté du Mont. Il serait intéressant d'approfondir cette question dans une enquête future.

Enfin, l'important sacramentaire montois précédemment cité existe aujourd'hui à l'état de fragments, dont une première partie est conservée à la Pierpont Morgan Library de New York sous la cote 641, et une seconde à la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen sous la cote Suppl. 116 (mm 15)<sup>482</sup>. Ce sacramentaire, daté des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, ne présente pas de versets alléluïatiques, d'après ce que j'observe dans le fragment conservé à la Bibliothèque de Rouen, et d'après ce que dit Henri Tardif du fragment conservé à New York dans le premier tome du *Millénaire monastique*, et que je n'ai pas pu étudier directement<sup>483</sup>.

J'utiliserai donc, pour étudier la liste alléluïatique du Mont Saint-Michel, les trois premières sources montoises évoquées : l'Ordinaire 46, l'Ordinaire 216 et le Missel 42 d'Avranches. En vue de comparaisons de la liste alléluïatique du Mont avec la liste d'autres maisons religieuses, je donnerai, pour faciliter l'identification des versets utilisés dans la liturgie montoise les dimanches suivant la fête de Pâques et suivant la fête de Pentecôte (des versets différents pouvant posséder le même incipit), la référence de chaque verset dans le répertoire de Karlheinz Schlager : *Alleluja-Melodien I*<sup>484</sup>.

---

<sup>482</sup> Selon l'analyse d'Henri Tardif, ces deux fragments formaient à l'origine un seul et même livre : [dans le fragment de Rouen], « dès le fol. 11, nous trouvons une majuscule analogue à celles de P.M. 641 » ; « les folios du Rouen mm. 15 nous offrent, avec un fragment du Temps de l'Avent, le Commun des saints, les messes votives et les messes des Défunts qui manquaient précisément au P.M. 641 » ; « On a remarqué que le fol. 14v de Rouen mm 15 se termine, en dernière ligne, par le titre de la *Missa in Nocte Sancta in Prima Missa de Gallicantu*, selon le procédé de P.M. 641. Or précisément, le fol. 1 de ce même P.M. 641 donne, sans titre, le formulaire de la Messe en question » ; tout ceci nous amène à conclure que Rouen mm 115 n'est qu'une partie démembrée de P.M. 641... » In H. Tardif, « La liturgie de la messe au Mont Saint-Michel aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 357-358.

<sup>483</sup> *Ibid.*, p. 353-377.

<sup>484</sup> K.-H. Schlager, *Alleluja-Melodien I : bis 1100*, Kassel, Barenreiter, 1968.

c) Versets alléluïatiques du temporal

En premier lieu je relève, pour les dimanches suivant la fête de Pentecôte, dans le Missel 42 d'Avranches les versets alléluïatiques suivants<sup>485</sup> :

**Tableau 19 : Liste alléluïatique du Mont Saint-Michel (dimanches suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluïatique</b>	<b>Référence</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>	ThK 7
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>	ThK 4
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>	ThK 184
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i> <sup>486</sup>	
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>	ThK 211
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>	ThK 58
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>	ThK 360
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>	ThK 375
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>	ThK 228
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in virtute</i>	ThK 222
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>	ThK 202
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>	ThK 121
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>	ThK 167
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exsultate Deo adjutori</i>	ThK 337
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>	ThK 377
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>	ThK 205
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>	ThK 203
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>	ThK 144
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>	ThK 224
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>	ThK 185
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>	ThK 288
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamavi</i>	ThK 380
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>	ThK 383
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>	ThK 132
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es domine</i>	ThK 106

<sup>485</sup> Cf. Annexe 15 : « Liste alléluïatique du Mont Saint-Michel » (1) « Temporal ».

<sup>486</sup> Le verset *Laudate anima* est absent du répertoire de K.-H. Schlager. Il se présente sous la forme suivante au folio 117v du Missel de la Bibliothèque d'Avranches : « *Lauda anima mea Dominum laudabo Dominum in uita mea psallam Deo meo quamdiu ero* ».

Michel Huglo recommande de déterminer si l'ordre suivi par les versets d'une liste alléluïatique correspond à l'ordre numérique des psaumes dont les versets proviennent<sup>487</sup>. La liste du Mont ne suit en aucune façon l'ordre numérique des psaumes :

**Tableau 20 : Concordance des versets alléluïatiques du Mont Saint-Michel et des psaumes (dimanches suivant la Pentecôte)**

Dimanche	Verset alléluïatique	Référence
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>	Psaume 5
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>	Psaume 116
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>	Psaume 117
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>	Psaume 145
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>	Psaume 30
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>	Psaume 105
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>	Psaume 64
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>	Psaume 94
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>	Psaume 17
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in virtute</i>	Psaume 20
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>	Psaume 146
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>	Psaume 113
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>	Psaume 101
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exsultate Deo adjutori</i>	Psaume 80
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>	Psaume 94
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>	Psaume 147
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>	Psaume 107
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>	Psaume 46
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>	Psaume 77
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>	Psaume 87
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>	Psaume 7, 1 2
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamavi</i>	Psaume 129
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>	Psaume 89
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>	Psaume 7, 2
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es domine</i>	Daniel 3, 52

<sup>487</sup> M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 223 : Sur l'étude de « l'ordre intrinsèque de chaque liste reconstituée » : « Cet examen révèle parfois des inversions ou des interpolations postérieures à la constitution de la liste. Il faut cependant se garder de faire, au nom de la restitution de l'ordre numérique, des corrections arbitraires. »

Concernant les dimanches succédant à la fête de Pâques, les livres du Mont Saint-Michel présentent les versets suivants :

**Tableau 21 : Liste alléluatique du Mont Saint-Michel (dimanches après Pâques)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique<sup>488</sup></b>	<b>Référence</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Angelus Domini</i>	ThK 389
	<i>Pascha nostrum</i>	ThK 151
	<i>Post dies octo</i> (Missel 42 et Ordinaire 46)	ThK 385
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	ThK 299
	<i>Dicite in gentibus</i> (Ordinaire 46)	ThK 347
	<i>Surrexit Pastor</i>	ThK 169
Deuxième dimanche	<i>Iterum autem videbo<sup>489</sup></i>	
	<i>Christus resurgens ex mortuis<sup>490</sup></i>	
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum qui misit me</i>	ThK 147
	<i>Ego veritatem dico<sup>491</sup></i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	
Quatrième dimanche	<i>Usque modo</i>	ThK 250
	<i>Christus mortuus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	ThK 55

Ces deux listes de vingt-cinq et douze versets constituent, d'après les découvertes de dom Beyssac, une part importante de l'identité liturgique de l'abbaye du Mont Saint-Michel, et feront plus tard l'objet de comparaisons avec les listes alléluatiques d'autres établissements religieux normands. Mais il me faut, auparavant, m'intéresser aux autres versets de l'*Alleluia* cités par les Ordinaires 46 et 216 et le Missel 42 en différents dimanches et fêtes de l'année liturgique. L'étude de la liste de ces nombreux versets, certes moins décisive pour l'élucidation de parentés liturgiques que les listes de versets des dimanches succédant à la Pentecôte et suivant la fête de Pâques, pourrait éclairer une part de l'histoire de la liturgie montoise.

<sup>488</sup> Sauf mentions contraires, tous les versets cités apparaissent à la fois dans le manuscrit 46, dans le manuscrit 216 et dans le manuscrit 42 d'Avranches.

<sup>489</sup> Le verset *Iterum autem videbo* est absent du répertoire de K.-H. Schlager. Il se présente sous la forme suivante au folio 100 du Missel 42 d'Avranches : « *Iterum autem uidebo uos et gaudebit cor uestrum et gaudium uestrum nemo tollet a uobis* ».

<sup>490</sup> Le verset *Christus resurgens ex mortuis* est absent du répertoire de K.-H. Schlager. Il se présente sous la forme suivante aux folios 99v-100 du Missel 42 d'Avranches : « *Christus resurgens ex mortuis iam non moritur mors illi ultra non dominabitur* ». Identifiant *Cantus* : 507009.

<sup>491</sup> Le verset *Ego veritatem dico* est absent du répertoire de K.-H. Schlager. Il se présente sous la forme suivante au folio 101 du Missel 42 d'Avranches : « *Ego ueritatem dico uobis expedit uobis ut ego uadam* ».

Les trois témoins montois étudiés présentent, pour les fêtes et les dimanches du temporel et du sanctoral, une liste presque identique, à l'exception de douze variantes : il est ainsi certain qu'il n'exista, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles, au Mont, qu'une seule tradition principale de choix des versets de l'*Alleluia*, en raison du faible nombre de lieux variants. Premièrement, je note que plusieurs de ces variantes semblent isoler l'Ordinaire 46 de l'Ordinaire 216 et du Missel 42 : en la fête de la Circoncision du Seigneur, lors de l'octave de la Nativité, l'Ordinaire 46 donne le verset *Multifarie*, quand l'Ordinaire 216 et le Missel 42 présentent le verset *Specie tua*<sup>492</sup>. Le premier dimanche après l'octave de Pâques, les trois témoins donnent le verset *Surrexit pastor*, et le Missel 42 et l'Ordinaire 216 y ajoutent le verset *Ego sum pastor*, quand l'Ordinaire 46 a pour second verset *Dicite in gentibus*. Le troisième dimanche après l'octave, les trois témoins ont pour verset *Vado ad eum qui misit me*, et le Missel 42 et l'Ordinaire 216 ajoutent le verset *Ego ueritatem dico*. Le quatrième dimanche après l'octave, les trois témoins ont pour verset *Usque modo*, et le Missel 42 et l'Ordinaire 216 ajoutent le verset *Christus mortuus*. En la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, les trois témoins ont pour verset *In conspectu angelorum*, et le Missel 42 et l'Ordinaire 216 y ajoutent le verset *Angelus Domini*. L'Ordinaire 46 se sépare ainsi de la leçon des manuscrits 42 et 216 pour le choix de cinq versets : le Missel 42 étant antérieur à l'Ordinaire 46, doit-on considérer que ce premier ordinaire montois suit, dans ces cinq cas, une tradition liturgique secondaire qui n'exista au Mont que quelques décennies entre la copie de cet ordinaire et la composition du deuxième ordinaire, et qui aurait également pu susciter des variantes dans le cursus de l'office comme on l'a vu plus tôt<sup>493</sup> ? En la fête des apôtres Philippe et Jacques, je relève à cet égard un cas intéressant, qui demeure cependant problématique : les trois témoins donnent le verset *Stabant iusti*, mais le Missel 42 a pour second verset *Non uos me elegistis*, et l'Ordinaire 46 : *Non uos relinquam*. Le second verset de l'Ordinaire 216 débute par les mots *Non vos*, mais le troisième terme de l'incipit a été gratté, et n'a pas été remplacé, ne pouvant en outre pas être lu par transparence dans le manuscrit : on peut supposer par hypothèse que dans ce cas, comme dans les cas de la fête de la Circoncision et du premier dimanche après l'octave de Pâques, l'Ordinaire 216 a suivi dans son dernier état la leçon du Missel 42, la leçon modifiée et

---

<sup>492</sup> Le verset *Multifarie* est le plus répandu, dans les missels monastiques normands, pour la fête de la Circoncision : il se retrouve à Jumièges, Fécamp, Saint-Évroult, Saint-Ouen de Rouen, et dans la liturgie de La Trinité-du-Mont de Rouen. Saint-Wandrille présente le verset *Dies sanctificatus*. Le verset *Specie tua* n'est choisi par aucune de ces abbayes en cette fête. Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands ».

<sup>493</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».



supprimée ayant été celle de l'Ordinaire 46, modèle de l'Ordinaire 216, le correcteur ayant seulement oublié de rajouter le mot *Elegistis* après grattage<sup>494</sup>.

Deuxièmement, je note que dans quatre cas les deux ordinaires sont en accord contre le Missel 42 dans le choix du verset : en la fête de saint Athanase, les deux ordinaires ont pour même verset *Confitebuntur*, et le Missel 42 le verset *Elegit eum*. Le mardi de Pâques, le Missel 42 donne le verset *Christus resurgens de mortuis*, et les deux ordinaires le verset *Oportebat*. Le jeudi de Pâques, le Missel 42 a pour verset *Venite benedicti patris*, et les deux ordinaires : *Surrexit Dominus*. Lors de la quatrième férie suivant le dimanche de Pentecôte, les trois témoins ont pour versets : *Spiritus paraclitus* et *Repleti sunt*, et le Missel 42 ajoute le verset *Spiritus Dominus repleuit*<sup>495</sup>. En outre, dans trois autres cas pour lesquels l'Ordinaire 46 n'indique pas de verset, l'Ordinaire 216 s'éloigne du choix de verset du Missel 42 : le mercredi de Pâques, le Missel 42 présente le verset *Surrexit Dominus et occurrens* et l'Ordinaire 216 le verset *Christus resurgens*. En la fête de l'Assomption de la Vierge, l'Ordinaire 216 et le Missel 42 présentent le verset *Assumpta est Maria*, le Missel 42 ajoutant les versets : *Post partum uirgo* et *Per te Dei*. Le 29 septembre, en la fête de saint Michel, le Missel 42 et l'Ordinaire 216 possèdent le verset *In conspectu angelorum*, et le Missel 42 ajoute le verset *Confitebor tibi Domine*. Je peux, à partir de ces derniers éléments, avancer une deuxième hypothèse : il est donc possible que l'Ordinaire 46 figure, parmi les témoins montois rendant compte de la liturgie de la messe, une tradition secondaire, en raison de choix de versets qui le distinguent du Missel 42. Cette tradition secondaire serait dépendante de la tradition principale, que dirigent le Missel 42 et l'Ordinaire 216 et que respecte généralement le premier ordinaire. Mais il est également possible que ce soit le Missel 42 qui figure cette tradition secondaire, les deux ordinaires se rejoignant dans le choix de versets que ne partage pas le missel. Afin d'écarter l'une de ces deux hypothèses, il serait nécessaire de pouvoir déterminer si la liste alléluïatique qui était suivie au Mont avant la copie du Missel 42 est plus proche de la liste de ce missel, ce qui étayerait la première hypothèse, ou si elle est plus proche de la liste des ordinaires, ce qui étayerait la deuxième hypothèse et par ailleurs la possibilité d'un retour par une réforme, postérieure à la copie du Missel 42 et antérieure à la copie de l'Ordinaire 46, à la tradition montoise primitive pour le choix des versets alléluïatiques. Je chercherai à éclairer plus loin ces hypothèses par des comparaisons élargies aux listes alléluïatiques d'autres abbayes normandes.

---

<sup>494</sup> Cf. *Ibid.*

<sup>495</sup> On ne retrouve ces trois versets, en comparant des missels des abbayes du Mont, de Jumièges, de Fécamp, du Bec, de Saint-Wandrille, de Saint-Évroult, de Saint-Ouen de Rouen et de La Trinité-du-Mont, qu'à l'abbaye du Mont Saint-Michel dans ce même contexte liturgique.

#### d) Versets alléluiatiques du sanctoral

Je m'intéresserai à présent plus particulièrement aux versets choisis pour les fêtes du sanctoral. Dans les plus anciens livres de la messe, les versets alléluiatiques n'étaient en général pas donnés dans le formulaire des différentes fêtes du temporel et du sanctoral dans le corps du manuscrit mais étaient présentés en fin de volume, dans une liste habituellement précédée de la mention : « *Per anni circulum* »<sup>496</sup>, où ils étaient classés pour les fêtes du temporel selon l'ordre numérique des psaumes dont ils étaient le plus souvent extraits ou, pour les fêtes du sanctoral, selon les classes de saints pour lesquels on pouvait les utiliser<sup>497</sup>. Les formulaires portaient alors parfois, en place du verset, la mention : « *Quale uolueris* », le chantre ayant la charge de choisir le verset de chaque fête<sup>498</sup>. Je suppose qu'en conséquence chaque communauté, ou réseau d'abbayes constitua d'une manière propre le fonds de versets de chacune des classes de son sanctoral, choisissant les versets qui, selon leur texte, s'accordaient le mieux à la classe du saint fêté (le verset : « *Specie tua et pulchritudine tua intende prospere procede et regna* » par exemple se prêtant sans doute mieux aux fêtes des vierges du calendrier) et que, lorsque vint le moment d'inscrire dans le formulaire de la messe de chaque fête un verset précis, on attribua à chacune de ces fêtes une pièce issue du fonds de versets composé à l'abbaye pour la classe du saint fêté<sup>499</sup>. De là, je forme l'hypothèse que le choix du verset alléluiatique d'une fête de saint dans une communauté témoigne généralement d'une double particularité locale, celle-ci s'exprimant premièrement dans la constitution d'un fonds de versets pour chaque classe de saints et secondement dans le choix d'un verset – au sein de l'un de ces fonds, selon la classe du saint – pour une fête particulière.

La comparaison des listes alléluiatiques des sanctoraux des abbayes normandes confirme aisément le deuxième point : les listes alléluiatiques des sanctoraux des abbayes du Mont Saint-Michel, du Bec, de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Wandrille, de Saint-Ouen de

---

<sup>496</sup> G. Beyssac, « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », p. 133.

<sup>497</sup> P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, p. 102-103. Ce système de classement des versets du sanctoral « a donné naissance au Commun des Saints en ce sens que, plus tard, on a mis ensemble, outre les chants alléluiatiques, tous les autres encore pour chaque classe des Saints. »

<sup>498</sup> J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 196

<sup>499</sup> Notons ici que certains versets ne furent composés que pour une fête en particulier ; ainsi en est-il du verset *Leuita Laurentius* écrit pour la fête de Laurent. Certains de ces versets destinés à une seule fête de saint étaient choisis dans la plupart des églises d'Europe occidentale, tel le verset *Dilexit Andream* en la fête d'André : d'autres semblent des compositions locales, peu répandues, comme le verset *Leonarde solamen pauperu* utilisé dans la liturgie de Jumièges lors de la fête de saint Léonard et relevé dans le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58), fol. 265v, qui n'apparaît dans aucun autre missel normand : « *Leonarde solamen pauperum spes lapsor confractor carcerum solue nexus nostrorum scelerum et perduc nos ad agmen supernum* ».

Rouen, de Saint-Évroult, de La Trinité-du-Mont sont en effet très différentes. Ainsi, les abbayes du Mont et de Fécamp se distinguent dans leurs choix de versets aux fêtes suivantes :

**Tableau 22 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et de Fécamp)**

Fête	Mont Saint-Michel <sup>500</sup>	Fécamp <sup>501</sup>
Conception de la Vierge	<i>Conceptio gloriose uirginis Marie</i>	<i>Per te Dei genitrix (vel) Virga Iesse</i>
Thomas apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>	<i>Per manus apostolorum</i>
Saints-Innocents	<i>Iusti epulentur</i>	<i>Mirabilis Deus</i>
Sylvestre	<i>Iuravit Dominus</i>	<i>Inueni Daud</i>
Marcellus	<i>Inueni David (Missel 42) / Juravit (Ordinaires 46 et 216)</i>	<i>Elegit te Dominus</i>
Antoine	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Os iusti</i>
Agnès	<i>Diffusa est</i>	<i>Quinque prudentes</i>
Polycarpe	<i>Posuisti Domine</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Julien	<i>Iste sanctus</i>	<i>Iustus germinabit</i>
Blaise	<i>Amavit</i>	<i>Letabitur</i>
Agathe	<i>Diffusa est</i>	<i>Quinque prudentes</i>
Tiburce et Valérien	<i>Sancti tui</i>	<i>Gaudete iusti</i>
Georges	<i>Confitebuntur / Letabitur</i>	<i>Beatus uir / Letabitur iustus</i>
Marc	<i>Confitebuntur / Primus ad Syon</i>	<i>Primus ad Syon / Letabitur iustus</i>
Jean l'évangéliste	<i>Confitebuntur / Hic est discipulus</i>	<i>Primus ad Syon / Hic est discipulus</i>
Translation de Nicolas	<i>Confitebuntur / Iustus germibant</i>	<i>Inueni Daud / Iustus germinabit</i>
Gordien et Epimaque	<i>Exultabunt</i>	<i>Sancti tui Domine</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Letamini (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Confitebuntur / Sancti tui</i>
Médard	<i>Inueni Daud</i>	<i>Iuravit Dominus</i>
Prime et Félicien	<i>Gaudete iusti</i>	<i>Preciosa</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Sancti tui</i>	<i>Te martirum candidatum</i>
Léon	<i>Elegit te (Ordinaires 46 et 216)</i>	<i>Inueni Daud</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i>	<i>Tu es Petrus / Beatus es Symon</i>
Martin	<i>Iustus germinabit</i>	<i>O Martine presul</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due olive</i>	<i>In omnem terram</i>

<sup>500</sup> Sauf mentions contraires, tous les versets cités apparaissent à la fois dans le manuscrit 46, dans le manuscrit 216 et dans le manuscrit 42 d'Avranches.

<sup>501</sup> Source : *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

<b>Fête</b>	<b>Mont Saint-Michel<sup>500</sup></b>	<b>Fécamp<sup>501</sup></b>
Marguerite	<i>Specie tua</i>	<i>Quinque prudentes</i>
Jacques apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>	<i>Per manus</i>
Christophe et Cucufat	<i>Te martirum</i>	<i>Sancti tui Domine</i>
Samson	<i>Iuravit</i>	<i>Inueni David</i>
Pantalon	<i>Iustus non conturbabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Mirabilis</i>
Germain	<i>Iste sanctus</i>	<i>Amavit eum</i>
Pierre	<i>Tu es Symon Bar Iona</i>	<i>Tu es Petrus</i>
Étienne	<i>Amavit</i>	<i>Inueni David</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Iusti epulentur</i>	<i>Vox exultationis</i>
Donat	<i>Elegit te</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Exultabunt</i>	<i>Exultent iusti</i>
Romain	<i>Gloria et honore</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Taurin	<i>Amavit eum</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus germinabit</i>
Tiburce	<i>Gloria et honore</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus ut palma</i>
Hippolyte	<i>Iusti epulentur</i> (Missel 42)	<i>Confitebuntur</i>
Eusèbe	<i>Os iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Inueni David</i>
Philibert	<i>Iustus ut palma</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Os iusti</i>
Geniès	<i>Beatus uir</i> (Missel 42)	<i>Iustus germinabit</i>
Augustin	<i>Iustus germinabit</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Mirabilis</i> (Missel 42)	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Hic precursor</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Hic in oratione</i>
Sabine	<i>Specie tua</i> (Missel 42)	<i>Diffusa est</i>
Félix et Audacte	<i>Mirabilis</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Preciosa</i>
Prisque	<i>Iustus non conturbabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Beatus uir qui timet</i>
Gilles	<i>Iustus ut palma</i> (Missel 42)	<i>Os iusti meditabitur</i>
Gorgon	<i>Gloria et honore</i> (Missel 42)	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42)	<i>Mirabilis</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Nos autem</i>
Lucie et Géminien	<i>Vox exultationis</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Exultabunt</i>
Côme et Damien	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Gaudete iusti in Domino</i>
Jérôme	<i>Os iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus germinabit</i>

<b>Fête</b>	<b>Mont Saint-Michel<sup>500</sup></b>	<b>Fécamp<sup>501</sup></b>
Rémy	<i>Amauit</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i>
Marc [pape]	<i>Elegit te</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i>
Denis	<i>Iusti epulentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Vox exultationis</i>
Nicaise	<i>Letamini</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Te martirum</i>
Calixte	<i>Posuisti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Romain	<i>Elegit te</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i>
Crépin et Crépinien	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Exultabunt</i>
vigile de Simon et Jude	<i>Per manus autem</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Nimis honorati sunt</i>
Simon et Jude	<i>Isti sunt due olive</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Non uos me elegistis</i>
Bénigne	<i>Letabitur iustus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Hic in oratione</i>
Théodore	<i>Beatus uir</i> (Missel 42)	<i>Iustus germinabit</i>
Brice	<i>Iste sanctus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Amauit eum Dominus</i>
octave de Martin	<i>Hic Martinus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>O Martine presul</i>
Colomban	<i>Iustus ut palma</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus germinabit</i>
Cécile	<i>Adducentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Quinque prudentes</i>
Clément	<i>Letabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Hic in oratione</i>
Chrysogone	<i>Posuisti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Letabitur iustus</i>
Catherine	<i>Diffusa</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Adducentur</i>
Saturnin	<i>Iustus non conturbabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Beatus uir qui suffert</i>

De même, les listes montoises et gémétiques se distinguent aux fêtes suivantes :

**Tableau 23 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et de Jumièges)**

Fête	Mont Saint-Michel <sup>502</sup>	Jumièges <sup>503</sup>
Chrysante et Darie	<i>Letamini</i> (42)	<i>Reddet Deus</i> (Missel 301)
Nicolas	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Tumba sancti Nicholai</i> (Missel 301)
Thomas apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>	<i>Per manus apostolorum</i>
Saints-Innocents	<i>Iusti epulentur</i>	<i>Mirabilis Deus</i>
Sylvestre	<i>Iurauit Dominus</i>	<i>Inueni David</i>
Hilaire	<i>Iurauit Dominus</i>	<i>Reddet</i>
Marcellus	<i>Inueni David</i> (Missel 42) / <i>Iurauit</i> (Ordinaires 46 et 216)	<i>Elegit te Dominus</i>
Antoine	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Iustum deduxit</i> (Missel 301)
Laumer	<i>Os Iusti</i>	<i>Iustus germinabit</i>
Agnès	<i>Diffusa est</i>	<i>Veni electa</i>
Vincent	<i>Letabitur</i>	<i>Beatus uir</i>
Julien	<i>Iste sanctus</i>	<i>Iurauit</i> (Missel 301)
Blaise	<i>Amavit</i>	<i>Letabitur</i> (Missel 301)
Agathe	<i>Diffusa est</i>	<i>Veni electa</i> (Missel 301)
Scolastique	<i>Adducentur</i>	<i>Haec est uirgo</i> (Missel 301)
Valentin	<i>Posuisti</i>	<i>Letabitur</i>
Annonciation	<i>Per te Dei genitrix</i> (Ordinaires 46 et 216)	<i>Diffusa est</i> (Missel 301) / <i>Per te Dei</i> (Missel 301)
Georges	<i>Confitebuntur</i> / <i>Letabitur</i>	<i>Beatus uir</i> / <i>Letabitur iustus</i>
Marc	<i>Confitebuntur</i> / <i>Primus ad Syon</i>	<i>Primus ad Syon</i> / <i>Nimis honorati</i>
<i>Inuentio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus</i> / <i>Dulce lignum</i>	<i>Nos autem</i> / <i>Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Gaudete iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Exultabunt</i>
Gordien et Epimaque	<i>Exultabunt</i>	<i>Sancti tui Domine</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Letamini</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Confitebuntur</i>
Prime et Félicien	<i>Gaudete iusti</i>	<i>Sancti tui</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Sancti tui</i>	<i>Sancti et iusti</i>
Marc et Marcellin	<i>Letamini</i>	<i>Mirabilis</i>
Leufroy	<i>Os iusti</i>	<i>Iustus germinabit</i> (Missel 301)
Léon	<i>Elegit te</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Amavit eum</i> (Missel 301)

<sup>502</sup> Sauf mentions contraires, tous les versets cités apparaissent à la fois dans le manuscrit 46, dans le manuscrit 216 et dans le manuscrit 42 d'Avranches.

<sup>503</sup> Sources : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266). Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58).

<b>Fête</b>	<b>Mont Saint-Michel<sup>502</sup></b>	<b>Jumièges<sup>503</sup></b>
vigile de Pierre et Paul	<i>Per manus</i>	<i>Non uos me elegistis</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i>	<i>Tu es Petrus / Beatus es Symon</i>
Martin	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Elegit te (Missel 301)</i>
Marguerite	<i>Specie tua</i>	<i>Hec est uirgo</i>
Marie Madeleine	<i>Optimam partem</i>	<i>Surrexit Dominus</i>
Apollinaire	<i>Elegit te</i>	<i>Iste sanctus</i>
Jacques apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>	<i>Per manus autem</i>
Abdon et Sennen	<i>Gaudete iusti</i>	<i>Reddet Deus</i>
Pierre	<i>Tu es Symon Bar Iona</i>	<i>Solue iubente Deo</i>
Étienne	<i>Amavit</i>	<i>Iustum deduxit</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Iusti epulentur</i>	<i>Video celos</i>
Donat	<i>Elegit te</i>	<i>Letabitur (Missel 301)</i>
Romain	<i>Gloria et honore</i>	<i>Iste sanctus (Missel 301)</i>
vigile de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Taurin	<i>Amavit eum (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Iuravit Dominus (Missel 301)</i>
Tiburce	<i>Gloria et honore (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Iustus ut palma</i>
Hippolyte	<i>Iusti epulentur (Missel 42)</i>	<i>Confitebuntur</i>
Eusèbe	<i>Os iusti (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Inueni Dauid</i>
octave de Laurent	<i>Posuisti (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Leuita Laurentius</i>
Agapit	<i>Letabitur (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Posuisti</i>
Philibert	<i>Iustus ut palma (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Iustus germinabit</i>
octave de l'Assomption	<i>Assumpta est (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Non uos me (Missel 301)</i>
Ouen	<i>Iuravit (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Iste sanctus (Missel 301)</i>
Geniès	<i>Beatus uir (Missel 42)</i>	<i>Iustus germinabit</i>
Louis	<i>Pater sancte Ludouice (Ordinaire 216)</i>	<i>Felix corona Francie</i>
Augustin	<i>Iustus germinavit (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Iuravit Dominus</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Mirabilis (Missel 42)</i>	<i>Beatus uir</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Hic precursor (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Misso Herodes spiculatore</i>
Prisque	<i>Iustus non conturbabitur (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Beatus uir qui suffert (Missel 301)</i>
Gilles	<i>Iustus ut palma (Missel 42)</i>	<i>Iustus germinabit (Missel 301)</i>
Ordination de Grégoire	<i>Iuravit (Missel 42 et Ordinaire 216)</i>	<i>Elegit te Dominus</i>
Gorgon	<i>Gloria et honore (Missel 42)</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>

<b>Fête</b>	<b>Mont Saint-Michel<sup>502</sup></b>	<b>Jumièges<sup>503</sup></b>
Prote et Hyacinthe	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42)	<i>Mirabilis</i> (Missel 301)
Maurille	<i>Iste sanctus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Amavit eum</i> (Missel 301)
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Dulce lignum / Nos autem</i> (Missel 301)
Corneille et Cyprien	<i>Mirabilis</i> (Missel 42)	<i>Fulgebunt</i>
Nicomède	<i>Iustus germinabit</i> (Missel 42)	<i>Mirabilis Deus</i>
Maurice	<i>Iusti epulentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Sancti et iusti</i> (Missel 301)
Côme et Damien	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Sancti tui</i>
Vigile de Michel	<i>Laudate Deum</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Laudate Dominum</i> (Missel 301)
Jérôme	<i>Os iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus germinabit</i>
Rémy	<i>Amavit</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iusti epulentur</i>
Foy	<i>Adducentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Hec est uirgo</i> (Missel 301)
Marc [pape]	<i>Elegit te</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i>
Denis	<i>Iusti epulentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Sancti iusti</i>
Nicaise	<i>Letamini</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Te martirum</i> (Missel 301)
Calixte	<i>Posuisti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iste sanctus</i> (Missel 301)
Romain	<i>Elegit te</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i> (Missel 301)
Simon et Jude	<i>Isti sunt due oliue</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Non uos me elegistis</i>
Quentin	<i>Gloria et honore</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Posuisti</i> (Missel 301)
vigile de Toussaint	<i>Fulgebunt iusti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Vox exultationis</i>
Bénigne	<i>Letabitur iustus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Hic in oratione</i>
Théodore	<i>Beatus uir</i> (Missel 42)	<i>Iustus germinabit</i>
Menne	<i>Beatus uir qui suffert</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Os iusti</i>
Brice	<i>Iste sanctus</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iuravit Dominus</i> (Missel 301)
Colomban	<i>Iustus ut palma</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iustus germinabit</i> (Missel 301)
Cécile	<i>Adducentur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Quinque prudentes</i>



Fête	Mont Saint-Michel <sup>502</sup>	Jumièges <sup>503</sup>
Clément	<i>Letabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Inueni David</i>
Chrysogone	<i>Posuisti</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Iste sanctus</i>
Catherine	<i>Diffusa</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Veni electa</i> (Missel 301)
Saturnin	<i>Iustus non conturbabitur</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Beatus uir qui suffert</i> (Missel 301)

Concernant la première hypothèse énoncée, par laquelle j’avançais que la composition d’un fonds de versets pour une classe de saints relève davantage de choix locaux que d’influences extérieures, il me faut en éprouver la réalité en mesurant le degré d’unicité du contenu des fonds de versets du sanctoral de plusieurs établissements religieux – ce qui m’amènera à préciser certaines particularités liturgiques de la liste montoise. Pour conduire cette démonstration, je relèverai les versets des fêtes du sanctoral des abbayes normandes du Mont Saint-Michel, de Fécamp, de Saint-Wandrille et de La Trinité-du-Mont<sup>504</sup>, puis je classerai, pour chacune de ces maisons religieuses, les saints et leurs versets selon les classes de saints (que je compte au nombre de huit, au regard des saints fêtés dans ces quatre abbayes : classes des apôtres, des évangélistes, des martyrs, des vierges, des papes, évêques et confesseurs, des abbés, fêtes de la Vierge, et fêtes de la Croix ; certains saints peuvent appartenir à deux classes en même temps), avant de comparer les résultats ainsi obtenus pour les quatre abbayes. Je considérerai à part les fêtes de saint Michel, patron de l’abbaye du Mont Saint-Michel, et exclurai de cette étude des saints qui n’entrent dans aucune de ces classes : saint Louis, sainte Anne, saint Antoine, saint Bâle, saint Gilles, saint Jérôme, saint Léonard, ainsi que la fête de Toussaint.

Le relevé et le classement des versets réalisés, je note tout d’abord que les quatre établissements choisissent également, lors des fêtes de la Croix, les versets *Dicite in gentibus* et *Dulce lignum*, et qu’en ces mêmes fêtes le Mont Saint-Michel ajoute le verset *Mirabilis*, Fécamp le verset *Nos autem*, Saint-Wandrille le verset *Surrexit Christus* et La Trinité-du-Mont

<sup>504</sup> La source principalement étudiée sera, pour l’abbaye de Fécamp : *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol. Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d’établissements religieux normands », (9) « Liste alléluïatique de l’abbaye de Fécamp ». Les sources liturgiques étudiées sont, pour l’abbaye de Saint-Wandrille : Le Havre, BM, ms 327 (A 30). Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329). Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d’établissements religieux normands », (13) « Liste alléluïatique de l’abbaye Saint-Wandrille ». La source étudiée est, pour l’abbaye de La Trinité-du-Mont : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103). Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d’établissements religieux normands », (14) « Liste alléluïatique de l’abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen ».

le verset *Salua nos*. Lors des fêtes de la Vierge, les quatre abbayes ont en commun les versets *Adorabo* (à l'exception de La Trinité-du-Mont), *Assumpta est, Per te Dei genitrix, Natiuitas gloriosae, Conceptio gloriosae* (à l'exception de Fécamp et de La Trinité-du-Mont), *Post partum uirgo* (à l'exception de Fécamp et Saint-Wandrille), Fécamp ayant en propre le verset *Virga Iesse*, Saint-Wandrille le verset *Pascha nostrum*, et La Trinité-du-Mont les versets : *Hodie oblatus, Hodie Maria uirgo, et Aue Maria gratia*.

Suivant la même démarche, le Mont Saint-Michel a en propre, lors des fêtes des évangélistes, les versets : *Confitebuntur* et *Per manus*, Fécamp le verset *Laetabitur iustus*, Saint-Wandrille les versets : *Nonne cor, Oportebat pati, et Non uos relinquam*, La Trinité-du-Mont le verset *Cognouerunt*. Lors des fêtes d'apôtres, le Mont Saint-Michel a en propre le verset *Confitebuntur*, Saint-Wandrille le verset *Christus resurgens*, et La Trinité-du-Mont le verset *Beatus uir* (et le verset *Vox sancti Bartholomei*, en la fête de saint Barthélemy). Lors des fêtes de saint Michel, le Mont Saint-Michel a en propre les versets : *Angelus Domini, Confitebor tibi Domine, et Elegit te*, et La Trinité-du-Mont le verset *Commissum est mare*. Lors des fêtes d'abbés, La Trinité-du-Mont a en propre le verset *Iusti epulentur*. Lors des fêtes de vierges, le Mont Saint-Michel a en propre le verset *Specie tua*, Fécamp le verset *Quinque prudentes*, Saint-Wandrille les versets : *Ecce tu pulchra et Iurauit Dominus*, et La Trinité-du-Mont les versets : *Emulor enim uos, Haec est uirgo, Loquebar, Surge propera et Veni sponsa*. Lors des fêtes de papes, évêques et confesseurs, le Mont Saint-Michel a en propre les versets : *Elegit eum, Iustus non conturbabitur, Laetamini, et Sancti tui*, Fécamp les versets : *Hic in oratione, Te martirum candidatum et Vox exultationis* (et le verset *O Martine praesul*, pour une fête de Martin), Saint-Wandrille les versets : *Iudicabunt sancti nationes, Nonne cor, et Statuit Dominus*, et La Trinité-du-Mont les versets : *Ascendit Deus, Fulgebunt, Gloria et honore, Preciosa, Reddet Deus, et Vitam petiit* (et le verset *Tumba sancti Nicolai*, pour une fête de Nicolas). Lors des fêtes de martyrs, le Mont Saint-Michel a en propre les versets : *Hic praecursor, Iustus conturbabitur, Laetamini, et Specie tua*, Fécamp les versets : *Hic oratione, et Quinque prudentes*, Saint-Wandrille les versets : *Ecce tu pulchra, Iudicabunt sancti nationes, Stabunt iusti, Statuit Dominus, et Sub throno Dei omnes*, et La Trinité-du-Mont les versets : *Agno sancte, Emulor enim uos, Fuit homo missus, Haec est uirgo, Isti sunt, Iustus non, Laetamini, Loquebar, Misso Herodes, Os iusti, Surge propera, Veni sponsa, Vindica Domine et Vitam petiit* (et le verset *O Catherina uirginum*, en la fête de sainte Catherine).

S'ils livrent de précieuses indications, les résultats de ces premières comparaisons ne peuvent être considérés comme absolus : certains saints appartenant en effet à deux classes différentes, un verset peut avoir été rapproché, dans ces résultats, d'une classe de saint sans lui

avoir été premièrement destiné par la communauté. Pour pallier ce problème, je relèverai à présent les versets qui apparaissent le plus grand nombre de fois dans chaque classe, pour chaque établissement – versets relevant ainsi en premier lieu, par supposition, de la classe en question. Au Mont Saint-Michel, le verset *Diffusa est* est le plus utilisé lors des fêtes de martyrs (contre les versets : *Beatus uir qui suffert* à Fécamp, *Preciosa* à La Trinité-du-Mont, et *Iusti epulentur* à Saint-Wandrille). Le verset *Iste sanctus* est le plus souvent choisi dans cette abbaye lors des fêtes de papes, évêques et confesseurs (contre les versets : *Iuravit Dominus* à Fécamp, *Inueni David* à La Trinité-du-Mont, et *Statuit Dominus* à Saint-Wandrille) ; le verset *Diffusa est gratia* lors des fêtes de Vierges (contre les versets *Quinque prudentes*, et *Diffusa est* à Fécamp, les versets *Diffusa est*, *Emulor enim uos*, *Haec est uirgo*, *Loquebar* et *Veni electa* à La Trinité-du-Mont, et le verset *Veni electa mea* à Saint-Wandrille), le verset *Os iusti* lors des fêtes d’abbés (contre les versets : *Iustus germinabit* à Fécamp, *Iustum deduxit* à La Trinité-du-Mont, et *Iustum deduxit* à Saint-Wandrille), le verset *Laudate Deum* lors des fêtes de Michel (contre les versets : *In conspectu angelorum* et *Laudate Deum* à Fécamp, *Commissum est mare* et *In conspectu* à La Trinité-du-Mont, et *In conspectu angelorum* à Saint-Wandrille), le verset *Primus ad Syon* lors des fêtes d’évangélistes (ainsi que dans les trois autres abbayes), le verset *Per manus autem* lors des fêtes d’apôtres (contre les versets : *Non uos me elegistis* à Fécamp, *Per manus* à La Trinité-du-Mont, et *Non uos me elegistis* et *In omnem terram* à Saint-Wandrille), le verset *Per te Dei genitrix* lors des fêtes de la Vierge (contre les versets *Assumpta est* et *Virga Iesse* à Fécamp, *Assumpta est* et *Natiuitas gloriosae* à La Trinité-du-Mont, et *Assumpta est* et *Per te Dei genitrix* à Saint-Wandrille), les versets : *Dicite in gentibus*, *Dulce lignum* et *Mirabilis* lors des fêtes de la Croix (contre les versets *Nos autem*, *Dulce lignum* et *Dicite in gentibus* à Fécamp, *Salua nos*, *Dulce lignum* et *Dicite in gentibus* à La Trinité-du-Mont, et *Dulce lignum* à Saint-Wandrille).

En définitive, l’application de ces deux méthodes d’étude des listes alléluïatiques du sanctoral à la liturgie de quatre abbayes montre que l’affectation d’un groupe de versets à une classe de saints en particulier est propre à chaque établissement – bien que certains versets se retrouvent utilisés pour des fêtes de même classe dans des établissements différents (ainsi des versets *Diffusa est* pour les fêtes de vierges, *Laudate Deum* pour les fêtes de saint Michel, *Primus ad Syon* pour les fêtes d’Évangélistes, *Per manus autem* pour les fêtes d’Apôtres...). Il semble donc nécessaire, lors de l’étude de la liste alléluïatique du sanctoral d’un établissement, de considérer à la fois le choix de verset effectué pour chaque fête et le fonds de versets constitué pour chaque classe de saints : l’étude de ces deux réalités a permis de mettre en évidence une part du propre liturgique du Mont Saint-Michel. Le choix des versets

alléluïatiques du sanctoral, qui n'a pas subi de phénomène d'uniformisation comme d'autres parties de la messe latine, exprime des particularités locales.

#### e) Versets alléluïatiques du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise

Ces dernières conclusions, relatives aux influences d'une maison religieuse sur la constitution de la liste alléluïatique du sanctoral et du temporal d'une autre maison, valent-elles aussi bien pour deux abbayes que pour une abbaye et l'un de ses prieurés ? Je propose d'étudier ici l'hypothèse d'une transmission de la liste alléluïatique du Mont Saint-Michel à ses prieurés, en prenant l'exemple du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise<sup>505</sup>. La Bibliothèque de Genève conserve, sous la cote ms lat. 28, un missel daté du XI<sup>e</sup> siècle<sup>506</sup>, autrefois appelé « Missel de Tarentaise »<sup>507</sup>, qu'on pensa d'abord pouvoir rapprocher des usages des chanoines réguliers de la cathédrale de Moutiers<sup>508</sup>. Des travaux modernes ont livré à la critique de solides arguments en faveur d'une utilisation originellement monastique de ce missel, y relevant des usages du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise et de l'abbaye du Mont Saint-Michel<sup>509</sup>. François Huot a ainsi constaté que le calendrier du missel est identique à celui du Mont Saint-Michel, présentant par exemple les saints normands Ansbert, Aubert, Ouen, Wandrille, Philibert, Leufroy ou encore Paterne, et qu'en outre une part de l'*ordo* copié dans ce missel se retrouve dans des livres liturgiques montois. Son hypothèse est que le Missel lat. 28 n'a pas été copié, selon son étude codicologique, au Mont Saint-Michel, mais qu'un modèle liturgique provenant de cette abbaye en a guidé la composition. Le prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise « fut cédé – précise encore F. Huot – en 1140 aux chanoines de Saint-Maurice

---

<sup>505</sup> J. Dubois, « Dépendances et prieurés du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 655-56 : « Pour désigner les maisons où résidaient les moines, on trouve les mots les plus divers. La donation de 1022-1026 mentionne l'*abbatia* de Saint-Pair, celle de 1040 le *monasterium* de Saint-Victor, la bulle d'Adrien IV en 1156 cite la *cella* de Saint-Victor (...). Une charte du XII<sup>e</sup> siècle nomme Renaud de Saint-Jean *qui tunc erat prior de obedientia Sancti Brolardii*. Le mot obédience est dans ce cas synonyme de prieuré. (...) *Prioratus*, prieur, n'apparaît régulièrement qu'au XIII<sup>e</sup> siècle ; mais c'est seulement dans les textes émanant des autorités romaines ou épiscopales qu'il a toujours un sens canonique précis. »

<sup>506</sup> F. Huot, « Ms. lat. 28 : Missale uoticum et rituale Sancti Michaelis in Tumba ad usum prioratus S. Michaelis Tarentasiensis », in *Iter Helveticum, Partie V : Les manuscrits liturgiques du canton de Genève*, Fribourg, Éditions universitaires, 1990, p. 123.

<sup>507</sup> J.-F. Fleury, « Mémoire sur le Missel appelé de Tarentaise appartenant à la bibliothèque de la ville de Genève », in *Recueils des Mémoires et documents de l'Académie du Val d'Isère*, t. 2, 1868, p. 417-436.

<sup>508</sup> Cf. Notice de L. Baulacre sur le Missel lat. 28 de Genève, in : E. Mallet (éd.), *Œuvres historiques et littéraires de Léonard Baulacre, ancien bibliothécaire de la république de Genève (1728 à 1756)*, t. 1, Genève, Jullien, Paris, A. Allouard, 1857, p. 116-138.

<sup>509</sup> F. Huot, « Ms. lat. 28 : Missale uoticum et rituale Sancti Michaelis in Tumba ad usum prioratus S. Michaelis Tarentasiensis », p. 106-125.

(Valais) qui suivaient la Règle de S. Augustin », et « le ms. est certainement antérieur à 1140 »<sup>510</sup> : si le Missel lat. 28 présente des additions postérieures à sa copie, aucune ne concerne les versets alléluïatiques, et on peut donc considérer que ces versets faisaient partie de la liste alléluïatique originelle du prieuré du Mont en Tarentaise – que cette liste provienne de l’abbaye du Mont Saint-Michel, du prieuré lui-même, ou encore d’une maison monastique voisine du Mont en Tarentaise, ou encore de la cathédrale Saint-Pierre de Moûtiers.

Le Missel Genève, Bibliothèque, ms lat. 28 ne présente, pour les dimanches et fêtes du temporel, que le verset du premier dimanche après la Pentecôte : le verset *Benedictus es*, qui est commun à de nombreuses liturgies monastiques et cathédrales. La liste du Mont Saint-Michel en Tarentaise ne contient en outre pour le sanctoral que quinze versets : cette liste se sépare de la liste de l’abbaye du Mont Saint-Michel en onze points. Les quatre versets communs aux deux liturgies sont le verset *Inter natos* en la fête de Jean-Baptiste, le verset *Leuita Laurentius* en la fête de Laurent, le verset *Dulce lignum* en la fête de l’Exaltation de la Sainte-Croix, et le verset *In conspectu* en la fête de Michel au 29 septembre : ces versets se retrouvent également dans de nombreuses autres maisons religieuses dans le même contexte liturgique.

Les listes des deux établissements sont en désaccord pour le choix des versets des fêtes suivantes :

**Tableau 24 : Leçons divergentes des versets alléluïatiques du sanctoral (liturgies du Mont Saint-Michel et du Mont en Tarentaise)**

Fête	Versets du Mont Saint-Michel	Versets du Mont en Tarentaise
Sylvestre	<i>Iuravit Dominus</i> (42, 46, 216)	<i>Inueni David</i>
Félix	<i>Disposui</i> (42, 46, 216)	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Marcellus	<i>Inueni David</i> (42) / <i>Iuravit</i> (46 et 216)	<i>Vitam petiit</i>
Prisca	<i>Adducentur</i> (42, 46, 216)	<i>Diffusa est</i>
Sébastien	<i>Sancti tui Domine</i> (42, 46, 216)	<i>Mirabilis</i>
Agnès	<i>Diffusa est</i> (42, 46, 216)	<i>Haec est uirgo</i>
Vincent	<i>Letabitur</i> (42, 46, 216)	<i>Beatus uir qui timet</i>
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i> (42, 46, 216)	<i>Tu es uas electionis</i>
Marie Madeleine	<i>Optimam partem</i> (42, 46, 216)	<i>Diffusa est</i>
Gilles	<i>Iustus ut palma</i> (42)	<i>Iustus germinabit</i>
octave de la Nativité de Marie	<i>Natiuitas</i> (216)	<i>Post partum</i>

<sup>510</sup> *Ibid.*, p. 124, et 123.

En conclusion, je n'observe aucun lien déterminant entre les listes alléluïatiques de l'abbaye du Mont et de son prieuré en Tarentaise. Le Missel Genève, Bibliothèque, ms lat. 28 a été copié au XI<sup>e</sup> siècle ; aucun de ses versets n'ayant été corrigé de seconde main, le prieuré ne suivit sans doute aucune des évolutions de la liste du Mont postérieures à cette date : les variantes des listes du Mont et de son prieuré pourraient ainsi s'expliquer par une fixation tardive, postérieure à la copie du missel de Tarentaise, de la liste définitive du Mont normand. N'ayant pu retrouver au cours de la thèse d'autres missels des prieurés de l'abbaye, je ne peux élargir ce constat d'indépendance liturgique du prieuré en Tarentaise à la liturgie d'autres prieurés du Mont<sup>511</sup>.

f) Listes alléluïatiques des abbayes et diocèses normands : groupes et influences

*Versets alléluïatiques des dimanches suivant la Pentecôte*

La liste alléluïatique de l'abbaye du Mont Saint-Michel établie, je souhaiterais à présent étudier, à fin de comparaison, les choix de versets des établissements religieux normands, diocésains et monastiques, pour les vingt-cinq dimanches succédant à la fête de Pentecôte et pour les cinq dimanches suivant la fête de Pâques, afin de mettre en exergue de possibles filiations liturgiques entre des abbayes normandes et leur diocèse et entre les abbayes pour la messe, en utilisant la méthode élaborée par dom Beyssac. En effet, comme on l'a vu, les versets de ces dimanches peuvent permettre d'établir une parenté liturgique entre des établissements. Dans le cas où des liens d'influence liturgique émergeraient de ces comparaisons de listes, je chercherais dans un second temps à déterminer la dépendance liturgique de l'abbaye du Mont Saint-Michel envers l'un de ces réseaux d'échanges liturgiques, ainsi que son rôle – d'émettrice, ou de réceptrice d'usages nouveaux – au sein de ce réseau, et conjointement à apparenter ces liens à des réseaux de confraternités distingués et caractérisés par des études récentes, et dont des ramifications

---

<sup>511</sup> Pour ce qui concerne les prieurés anglais du Mont (Saint-Michael's Mount en Cornouailles, Otterton (Devon), Wath (Yorkshire), Denington (Devon), Yarcombe (Devon) en particulier), le catalogue de Neil Ripley Ker n'indique aucun livre de la messe. Cf. N. R. Ker, *Medieval libraries of Great Britain. A list of surviving books*, Londres, Royal Historical Society, 1941.

s'étendirent dans le duché normand, afin de circonscrire chacune de ces traditions liturgiques à une origine et un rayonnement territorial précis<sup>512</sup>.

Plusieurs remarques d'ordre méthodologique, inspirées des travaux de Gabriel Beyssac, de Michel Huglo et de Jerzy Pikulik, s'imposent de prime abord<sup>513</sup> : en premier lieu, dans la recherche de témoins liturgiques, sacramentaires et missels, devant permettre de reconstituer la liste alléluiatique des abbayes normandes, je ne m'intéresserai qu'aux maisons bénédictines masculines, établissements monastiques desquels l'abbaye du Mont Saint-Michel fut la plus susceptible de recevoir des influences médiates. Secondement, je ne chercherai pas, les résultats des comparaisons obtenus, à discerner les particularités liturgiques de la messe des fêtes du temporel et du sanctoral des groupes d'établissements mis en évidence, autrement qu'en signalant les versets alléluiatiques qui manifestent leur influence, considérant que les autres pièces de chant de la messe, très tôt normalisées dans toute la chrétienté latine (à l'exception des tropes, dont j'étudierai la liste montoise en fin de chapitre), ne peuvent témoigner d'une influence liturgique, à de rares et notables exceptions<sup>514</sup>. En outre, et tout en livrant en annexes la liste alléluiatique des abbayes normandes pour l'ensemble du temporel et du sanctoral, je m'intéresserai ici uniquement aux versets des dimanches suivant la Pentecôte, ainsi qu'aux dimanches du temps pascal, qui peuvent aider le plus directement à établir des rapprochements entre établissements<sup>515</sup>. Enfin, estimant que l'usage du verset alléluiatique est semblable dans

---

<sup>512</sup> Ainsi, pour la Normandie : S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, thèse d'histoire, université de Caen Normandie, 2015, 2 vol. J. L. Lemaitre, « Un réseau privilégié : les confraternités de l'abbaye de Saint-Évroul aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle », in *Réseaux religieux et spirituels : du Moyen Âge à nos jours, Actes du 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Reims, 2015)*, N. Lemaitre (dir.), Paris, Éditions du CTHS, 2016, p. 93-100.

<sup>513</sup> G. Beyssac, « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », p. 131-150. G. Beyssac, « Note sur un graduel-sacramentaire de St-Pierre-St-Denys de Bantz du XII<sup>e</sup> siècle », p. 190-200. M. Huglo, (M.), « Alleluia », p. 18-20. M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluiatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 219-227. J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 193-210.

<sup>514</sup> Victor Leroquais relève par exemple, dans la liturgie de la messe d'un établissement qu'il pense pouvoir identifier comme l'abbaye Saint-Martin de Troarn (in : V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits*, t. 1, Paris, s.l., p. 241), un introït qui serait un marqueur de distinction des abbayes ayant reçu la réforme liturgique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon : « À l'analyse, cette abbaye ou ce prieuré se révèlent comme ayant subi, directement ou indirectement, l'influence de Saint-Bénigne de Dijon. (...) Certains détails de l'*antiphonale*, entre autre l'introït *Liberator meus* du *Sabbato ante Palmas*, ne se rencontrent guère que dans les manuscrits de la grande abbaye bourguignonne ou dans ceux qui en dérivent. » Les liturgies du Mont Saint-Michel et de Fécamp comportent l'introït *Liberator meus*.

<sup>515</sup> Cf. Annexes 17 : « Listes alléluiatiques d'établissements religieux normands ».

les liturgies diocésaine et monastique, j'utiliserai une méthode identique pour l'étude des listes alléluïatiques des diocèses et des abbayes<sup>516</sup>.

Le protocole de démonstration me conduira d'abord à rechercher l'ensemble des sources liturgiques encore conservées de la messe des diocèses et des abbayes normands et copiées ou imprimées avant 1570, puis à établir la liste alléluïatique de chacun de ces établissements, puis à comparer ces listes pour y repérer des distributions identiques de versets d'*Alleluia* pour l'ensemble des dimanches considérés, et enfin à proposer des rapprochements, fondés sur ces comparaisons, entre les établissements étudiés et, s'il se peut, avec des abbayes bénédictines identifiées de longue date comme foyers de réformes liturgiques d'ampleur (telles que l'abbaye de Cluny et l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon).

Deux outils de référence peuvent servir le collationnement des livres liturgiques de la messe des diocèses et des abbayes normands : le *Catalogus missalium ritus latini*<sup>517</sup> (1928) de James Weale, qui répertorie des missels imprimés, à usage diocésain principalement, et le catalogue de Victor Leroquais : *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* (1924)<sup>518</sup>. Selon ce que recommande Michel Huglo, je n'ai pas tenu compte du siècle ou de l'année de copie ou d'impression des missels et sacramentaires pour effectuer le choix des témoins liturgiques desquels déduire la liste alléluïatique des établissements étudiés ; retenant seulement, comme borne de fin, la date de 1570, année de promulgation du missel de Pie V<sup>519</sup>. En certains cas, j'ai dépouillé deux livres liturgiques d'un même établissement pour éprouver la règle d'immuabilité des listes alléluïatiques entre leur époque de formation et la fin du Moyen Âge. Le tableau suivant présente les sources existantes de chaque diocèse étudié, ainsi que la référence bibliographique de leur notice dans les ouvrages

---

<sup>516</sup> À cause de la différence de structure des liturgies cathédrale et monastique, certaines pièces liturgiques ne se rencontrent, en effet, qu'exclusivement dans la liturgie diocésaine, ou dans la liturgie monastique. Cela n'est que le fait de la liturgie de l'office, et en aucun cas des pièces de chant de la messe. Ainsi en est-il du répons-bref de prime dans l'office romain, comme Gabriel Beyssac l'écrit dans une étude consacrée au répons *Christe Fili Dei miserere nostri* et à son verset qui connaissent des variantes selon les fêtes de l'année et les régions : « *Christe*, c'est le premier mot du répons-bref de Prime, dans l'office romain du clergé séculier et canonial, en tous ses dialectes, à l'exclusion des rites monastiques, bénédictins, cisterciens, chartreux, camaldule, etc., qui ignorent le répons-bref aux petites Heures... » (in G. Beyssac, « *Versus ad Christe* », in *In memoriam Jacques Handschin*, H. Angles (dir.), Strasbourg, P.H. Heitz, 1962 p. 73).

<sup>517</sup> J. Weale, *Catalogus missalium ritus latini ab anno MCCCCLXXIV impressorum*, Londres, Bernardum Quaritch, 1928.

<sup>518</sup> V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, s.l., 1924, 4 vol.

<sup>519</sup> M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 223 : « Les témoins les plus récents ne sont... pas les plus mauvais comme on serait tenté de le croire a priori. (...) La question de date n'intervient... pas dans la critique des listes et si les imprimés ont parfois raison contre les manuscrits, il se rencontre naturellement des exemples où le témoignage des anciens manuscrits l'emporte sur celui des imprimés. »



de Victor Leroquais (abrégé VL) et de William Henry James Weale (abrégé JW). Les livres liturgiques manuscrits ou imprimés utilisés pour l'établissement des listes alléluiaques ainsi que leur lieu de conservation et leur cote sont indiqués en caractères gras :

**Tableau 25 : Missels et sacramentaires des diocèses normands**

Diocèse	Type	Date	Lieu de conservation	Cote	Référence
Avranches	Missel	1505			JW, p. 1
	<b>Missel</b>	<b>1534</b>	<b>Avranches, BM</b>	<b>FPI 116</b>	JW, p. 2.
Bayeux	Missel	XIII <sup>e</sup> - XIV <sup>e</sup> s	Bayeux, Bibliothèque du Chapitre	ms 62	VL II, pp. 171-172
	<b>Missel</b>	<b>XV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Caen, Musée des Beaux-Arts, Fonds Mancel</b>	<b>ms 237 (131)</b>	VL III, p. 64-68
	Missel	XII <sup>e</sup> s.	Paris, Bibliothèque Mazarine	ms 404 (729)	VL I, p. 236-238
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Valognes, BM	ms 3	VL III, p. 28-29
	Missel	1501			JW, p. 25
	Missel	1503			JW, p. 25
	Missel	1504			JW, p. 25
	Missel	1521			JW, P. 25
	Missel	1529			JW, p. 25
	Missel	1545			JW, p. 25
	Missel	156.			JW, p. 26
Coutances	<b>Missel</b>	<b>1499</b>	<b>Coutances, Archives diocésaines</b>	<b>84</b>	JW, p. 56
	Missel	1501			JW, p. 56
	Missel	1524			JW, p. 56
	Missel	1557			JW, p. 56-57
Évreux	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Évreux, BM	ms 98	VL III, p. 161
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Évreux, BM	ms 99	VL III, p. 227-228
	Missel	XVI <sup>e</sup> s.	Évreux, BM	ms 109	VL III, p. 259
	<b>Missel</b>	<b>XIII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Paris, BnF</b>	<b>ms n.a.l. 1773</b>	VL II, p. 38-39
	<b>Ordinaire</b>	<b>XIV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Évreux, BM</b>	<b>ms lat. 95<sup>520</sup></b>	
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 304 (Y 62 a)	VL III, p. 160-161
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 305 (A 166)	VL II, p. 74-75
	Missel	1492			JW, p. 65
	Missel	1497			JW, p. 65
	Missel	1527			JW, p. 65
	Missel	1544			JW, p. 65

<sup>520</sup> *Un manuscrit liturgique du Moyen Âge : Ordinaire de la cathédrale d'Évreux, édition du manuscrit L. 95 de la bibliothèque d'Évreux (XIV<sup>e</sup> siècle) avec les variantes des manuscrits L. 64 et L. 75 (XV<sup>e</sup> siècle)*, R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1924.

Diocèse	Type	Date	Lieu de conservation	Cote	Référence
Lisieux	<b>Missel</b>	<b>1504</b>	<b>Paris, BnF, Département Réserve des livres rares</b>	<b>B-27923<sup>521</sup></b>	JW, p. 93.
	Missel	1517			JW, p. 93
	Missel	1547			JW, p. 93
Rouen	<b>Missel</b>	<b>XV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Le Havre, BM</b>	<b>ms 325 (A 28)</b>	VL III, p. 124-125
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Paris, BnF	ms lat. 863	VL III, p. 158-159
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Paris, BnF	ms lat. 17317	VL III, p. 158
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Paris, BnF	ms n.a.l. 541	VL II, p. 55-57
	Missel	XIV <sup>e</sup> s.	Rennes, BM	ms 21 (20)	VL II, p. 334-335
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 177 (Y 50)	VL II, p. 70-71
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 280 (Y 1)	VL III, p. 156-157
	Missel	XVI <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 281 (A 26)	VL III, p. 258
	Missel	XIV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 282 (Y 47)	VL II, p. 179-180
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 283 (Y 9)	VL III, p. 157
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 284 (Y 173)	VL III, p. 11
	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 285 (A 15)	VL III, p. 156
	Missel	XIV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 289 (A 335)	VL II, p. 179
	Missel	c. 1455	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 385 (A 11)	VL III, p. 109-110
	Missel	148.			JW, p. 220
	Missel	1491			JW, p. 220
	Missel	1495			JW, p. 220
	Missel	1499			JW, p. 221
	Missel	1504			JW, p. 221
	Missel	1513			JW, p. 221
	Missel	1516			JW, p. 221
	Missel	1521			JW, p. 221
	Missel	1527			JW, p. 221-222
	Missel	1529			JW, p. 222
	Missel	1534			JW, p. 222
	Missel	1536			JW, p. 222
	Missel	1538			JW, p. 222
	Missel	1542			JW, p. 222-223
	Missel	1544			JW, p. 222
	Missel	1549			JW, p. 222
Sées	Missel	XV <sup>e</sup> s.	Alençon, BM	ms 123	VL III, p. 162
	<b>Missel</b>	<b>XV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Caen, BM</b>	<b>ms 704</b>	VL III, p. 61-64

<sup>521</sup> J. Weale, *Catalogus missalium ritus latini*, p. 93 : « *Missale ad usum et morem percelebris ecclesie Lexoviensis. Ere et ipensa petri regnault librarii universitatis cadomensis ejusdem loci commorantis.* »

Concernant à présent les abbayes bénédictines, on ne conserve plus aucun missel ou sacramentaire des abbayes Saint-Martin d'Auchy, Notre-Dame de Bernay, Saint-Vigor de Cerisy, Saint-Pierre de Castillon, Notre-Dame de Cormeilles, La Croix Saint-Leufroy, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Étienne de Fontenay, Notre-Dame de Grestain, Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry, La Trinité de Lessay, Notre-Dame de Lonlay, Notre-Dame de Lyre, Notre-Dame de Montebourg, Saint-Georges de Boscherville, Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Notre-Dame et Saint-Sever, Saint-Victor-en-Caux, Saint-Martin de Sées, Saint-Michel du Tréport et Saint-Martin de Troarn<sup>522</sup>.

Le tableau suivant présente les sources existantes des abbayes dont j'ai pu étudier la liste, ainsi que la référence bibliographique de leur notice dans le répertoire de Victor Leroquais (abrégé VL). Les livres liturgiques manuscrits utilisés pour l'établissement des listes alléluïatiques ainsi que leur lieu de conservation et leur cote sont indiqués en caractères gras :

**Tableau 26 : Missels et sacramentaires des abbayes normandes**

Diocèse	Type	Date	Lieu de conservation	Cote	Référence
Notre Dame du Bec	<b>Missel</b>	<b>XIII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Paris, BnF</b>	<b>ms lat. 1105</b>	VL II, p. 158-159
Saint-Étienne de Caen	Missel	XI <sup>e</sup> s.	Montpellier, Fac. de Médecine	ms 314	VL I, p. 183-184
La Trinité de Fécamp	<b>Missel</b>	<b>XIV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 292 (Y 181)</b>	VL II, p. 377-378
	<b>Missel</b>	<b>XII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 290 (A 313)</b>	VL I, p. 194-196
	<b>Missel</b>	<b>XV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 293 (A 158)</b>	VL III, p. 159-160
	<b>Missel</b>	<b>XVI<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 294 (A 200)</b>	VL III, p. 258-259
	<b>Ordinaire</b>	<b>XIII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Fécamp, Musée de la Bénédictine</b>	<b>ms 186<sup>523</sup></b>	

<sup>522</sup> L'ordinaire de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (aujourd'hui disparu ; édité in J. B. N. Blin, *Ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives*, Paris, Librairie internationale de l'œuvre de saint Paul, 1887) ne permet pas de reconstituer la liste alléluïatique de cette abbaye.

<sup>523</sup> L'édition qu'a donnée David Chadd de l'ordinaire de l'abbaye de La Trinité de Fécamp, qui fait état des leçons des Missels Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 290 (A 313), 292 (Y 181), 293 (A 158) et 294 (A 200), me sera un outil privilégié pour établir la liste de cette abbaye. Cf. *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

Diocèse	Type	Date	Lieu de conservation	Cote	Référence
Notre-Dame de Jumièges	Missel	XII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 296 (A 119)	VL I, p. 302-305
	<b>Missel</b>	<b>XII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	ms 297 (A 266)	VL I, p. 305
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 298 (A 194)	VL II, p. 11
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 299 (A 305)	VL II, p. 65
	Missel	XIV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 300 (Y 97)	VL II, p. 252-253
	<b>Missel</b>	<b>1485</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	ms 301 (Y 58)	VL III, p. 226-227
	Missel	1492	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 302 (Y 89)	VL III, p. 245-246
	Missel	XIV <sup>e</sup> , XV <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 303 (Y 211)	VL II, p. 253
Saint-Pierre de Préaux	Missel	XI <sup>e</sup> s.	Lisieux, BM	ms 6	VL I, p. 160-161
Saint-Ouen de Rouen	Missel bréviaire	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 192 (A 531)	VL II, p. 152-153
	<b>Missel</b>	<b>XIII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 276 (A 459)</b>	VL II, p. 151-152
La-Trinité-du-Mont de Rouen	<b>Missel</b>	<b>XV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 392 (Y 103)</b>	VL III, p. 159
Notre-Dame de Saint-Évroult	<b>Sacramentaire</b>	<b>XI<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 273 (A 287)</b>	VL I, p. 176-178
Saint-Wandrille	<b>Missel</b>	<b>XIV<sup>e</sup> s.</b>	<b>Le Havre, BM</b>	<b>ms 327 (A 30)</b>	VL II, p. 212-213
	Sacramentaire	XI <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 272 (Y 196)	VL I, p. 135-136
	Missel	XIII <sup>e</sup> s.	Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon	ms 295 (A 398)	VL II, p. 153
	<b>Missel</b>	<b>XIII<sup>e</sup> s.</b>	<b>Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon</b>	<b>ms 291 (A 329)</b>	VL II, 118-119

Le Missel Montpellier, Faculté de médecine, ms 314, daté du XI<sup>e</sup> siècle et copié pour l'usage de Saint-Étienne de Caen, ne permet pas d'établir la liste alléluïatique de cette abbaye. On ne connaît de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux qu'un fragment de missel du XI<sup>e</sup> siècle (Lisieux, BM, ms 6) dont l'état ne permet pas de relever une liste de versets.

En définitive, outre les livres de l'abbaye du Mont Saint-Michel, seuls les manuscrits des abbayes de La Trinité de Fécamp, de Notre-Dame du Bec, de Saint-Wandrille, de Notre-

Dame de Saint-Évrout, de La Trinité-du-Mont de Rouen, de Saint-Ouen de Rouen, et de Notre-Dame de Jumièges peuvent se prêter à un relevé et à une comparaison de listes alléluïatiques.

Les listes alléluïatiques des diocèses d'Avranches<sup>524</sup>, de Bayeux<sup>525</sup>, de Coutances<sup>526</sup>, d'Évreux<sup>527</sup>, de Lisieux<sup>528</sup>, de Rouen<sup>529</sup> et de Sées<sup>530</sup> pour les dimanches suivant la Pentecôte sont présentées en annexes de la thèse. Les manuscrits du diocèse d'Évreux nous placent face au problème de deux traditions de listes alléluïatiques existant pour une même cathédrale – difficulté se rencontrant en d'autres lieux<sup>531</sup>. Les versets écrits de première main dans le Missel Paris, BnF, ms n.a.l. 1773 (XIII<sup>e</sup> s.) sont, en plusieurs points, différents des versets écrits de première main dans l'Ordinaire Évreux, BM, ms lat. 95 (XIV<sup>e</sup> s.) et de seconde main dans le Missel n.a.l. 1773<sup>532</sup> :

**Tableau 27 : Liste alléluïatique du diocèse d'Évreux (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea (1773) / Benedictus es (95)</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine speravi</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini domino</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>

<sup>524</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (1) « Liste alléluïatique du diocèse d'Avranches ».

<sup>525</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (2) « Liste alléluïatique du diocèse de Bayeux ».

<sup>526</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (3) « Liste alléluïatique du diocèse de Coutances ».

<sup>527</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (4) « Liste alléluïatique du diocèse d'Évreux ».

<sup>528</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (5) « Liste alléluïatique du diocèse de Lisieux ».

<sup>529</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (6) « Liste alléluïatique du diocèse de Rouen ».

<sup>530</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (7) « Liste alléluïatique du diocèse de Sées ».

<sup>531</sup> M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 223.

<sup>532</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (4) « Liste alléluïatique du diocèse d'Évreux ».

<b>Dimanche</b>	<b>Verset</b>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i> (Missel 1773) / <i>Qui sanat</i> (Ordinaire 95 et addition au Missel 1773)
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i> (1773) / <i>Domine in uirtute</i> (95)
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i> (1773) / <i>Querite Dominum</i> (95)
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i> (1773) / <i>Domine refugium</i> (95 et add. 1773)
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i> (1773) / <i>Exultate</i> (95 et add. 1773)
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini domino</i> (1773) / <i>Quoniam Deus</i> (95 et add. 1773)
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i> (1773) / <i>Qui posuit fines</i> (95)
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i> (1773) / <i>Paratum cor</i> (95 et add. 1773)
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera</i> (1773) / <i>Omnes gentes</i> (95 et add. 1773)
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i> (1773) / <i>Attendite popule</i> (95 et add. 1773)
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i> (1773) / <i>Domine Deus salutis</i> (95 et add. 1773)
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i> (1773) / <i>Deus iudex</i> (95 et add. 1773)
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i> (1773) / <i>De profundis</i> (95 et add. 1773)
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

Je m'intéresserai à présent aux versets alléluiatiques des abbayes. La liste alléluiatique de l'abbaye Notre-Dame du Bec est la suivante<sup>533</sup> :

**Tableau 28 : Liste alléluiatique de l'abbaye Notre-Dame du Bec (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>

<sup>533</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluiatiques d'établissements religieux normands », (8) « Liste alléluiatique de l'abbaye du Bec ».

<b>Dimanche</b>	<b>Verset</b>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine speravi</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugi</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis / Lauda anima mea</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

La liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen est la suivante<sup>534</sup> :

**Tableau 29 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te domine</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>

<sup>534</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands », (12) « Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen ».

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor meum</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Domini</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>

La liste alléluiatique de l'abbaye Saint-Wandrille est la suivante<sup>535</sup> :

**Tableau 30 : Liste alléluiatique de l'abbaye Saint-Wandrille (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>

<sup>535</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluiatiques d'établissements religieux normands », (13) « Liste alléluiatique de l'abbaye Saint-Wandrille ».



<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

La liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen est la suivante<sup>536</sup> :

**Tableau 31 : Liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea / Alme Domine</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam confirmata est</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

<sup>536</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluatiques d'établissements religieux normands », (14) « Liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen ».

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

Les listes alléluatiques des abbayes de La Trinité de Fécamp, Notre-Dame de Jumièges, Notre-Dame de Saint-Évroult et du Mont Saint-Michel se révèlent identiques<sup>537</sup> :

**Tableau 32 : Liste alléluatique des abbayes de La Trinité de Fécamp, Notre-Dame de Jumièges et Notre-Dame de Saint-Évroult (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exsultate Deo adiutori</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamaui</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es domine</i>

<sup>537</sup> Cf. Annexe 17 : « Listes alléluatiques d'établissements religieux normands », (9) « Liste alléluatique de l'abbaye de Fécamp ». Annexe 17 : « Listes alléluatiques d'établissements religieux normands », (10) « Liste alléluatique de l'abbaye de Jumièges ». Annexe 17 : « Listes alléluatiques d'établissements religieux normands », (11) « Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Évroult ».

L'étude des listes alléluiatiques des sept diocèses et de huit abbayes normands suscite plusieurs remarques liminaires : en premier lieu je note qu'à l'exception des listes du diocèse d'Évreux, qui posséda successivement deux listes, la première (relevée dans le Missel Paris, BnF, ms n.a.l. 1773) se séparant de la seconde (relevée dans l'Ordinaire Évreux, BM, ms lat. 95 et dans des corrections apportées de seconde main au Missel n.a.l. 1773) entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, la liste des versets alléluiatiques n'a pas été modifiée en d'autres lieux au cours du temps ; ainsi, entre le XII<sup>e</sup> siècle (Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266) et 1485 (Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58) à l'abbaye Notre-Dame de Jumièges, et entre le XIII<sup>e</sup> siècle (Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329) et le XIV<sup>e</sup> siècle (Missel Le Havre, BM, ms 327 (A 30) à l'abbaye de Saint-Wandrille. En deuxième lieu, je note qu'aucune liste alléluiatique d'abbaye ne s'inspire de la liste de son diocèse : ainsi de l'abbaye du Mont Saint-Michel pour le diocèse d'Avranches, de l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Évroult pour le diocèse de Lisieux et des abbayes de La Trinité de Fécamp, de Notre-Dame de Jumièges, de Notre-Dame du Bec, de Saint-Wandrille, de La Trinité-du-Mont de Rouen et de Saint-Ouen de Rouen pour le diocèse de Rouen – et que, pareillement, comme attendu, aucun des sept diocèses ne partage la même liste. En troisième lieu, j'observe que la proximité géographique et les liens historiques ne conduisent pas nécessairement deux abbayes à opérer les mêmes choix de versets alléluiatiques : le cas des abbayes de Saint-Ouen et de La Trinité-du-Mont de Rouen est de ce point de vue frappant. Construite à côté de Rouen, l'abbaye de La Trinité-du-Mont, fondée en 1030, eut pour premier abbé (1033-1054) un ancien moine de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, Isembert<sup>538</sup>. Les listes alléluiatiques des deux abbayes rouennaises sont pourtant différentes.

La comparaison de ces quinze listes normandes permet de réaliser deux types de classification : tout d'abord, un regroupement des listes selon le verset choisi pour le premier dimanche après l'octave de la Pentecôte ; ensuite, un rapprochement des listes témoignant d'une origine commune par leur exacte similitude.

Parmi ces quinze listes, treize ont pour premier verset *Verba mea* (listes des diocèses d'Avranches, de Coutances, d'Évreux, de Rouen et de Séez et listes des huit abbayes considérées) ; et deux ont pour verset *Deus iudex* (listes des diocèses de Lisieux, et de Bayeux). D'après les travaux de Jerzy Pikulik, les listes débutant par le verset *Deus iudex iustus* sont les plus anciennes et furent formées à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, et les listes débutant par le verset *Verba*

---

<sup>538</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 264, note 4, et p. 264.

*mea*, formées à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle, sont les plus récentes<sup>539</sup>. Ces conclusions de Jerzy Pikulik éclairent opportunément la deuxième classification que l'on pourrait réaliser à partir des quinze listes alléluiatiques étudiées<sup>540</sup>.

Concernant cette deuxième classification, un seul groupe composé d'établissements possédant précisément la même liste peut être distingué, quand les autres établissements présentent une liste propre (comme on l'a vu, vingt-quatre abbayes normandes ont été fautes de sources exclues de l'étude) : ce groupe rassemble, en Normandie, les listes des abbayes de Fécamp, du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Évroult. Suivant l'hypothèse d'une parenté liturgique et d'une source commune de leurs listes alléluiatiques, il est intéressant de noter que ces abbayes possèdent une liste débutant par le verset *Verba mea*, ce qui laisse penser que leur liste définitive a été formée au début du XI<sup>e</sup> siècle – remplaçant possiblement une liste antérieure, si cet aspect de la liturgie était déjà fixé dans ces quatre maisons bénédictines – et par conséquent que le choix commun de cette liste par ses possesseurs (dont le nombre pourrait encore augmenter, à l'étude de sources normandes aujourd'hui inconnues, ou de sources provenant d'abbayes d'autres régions d'Europe occidentale) a été réalisé à cette même époque<sup>541</sup>. Il convient alors de déterminer l'origine géographique de cette liste, pour connaître le contexte historique de sa diffusion.

Comparant cette liste avec les choix de chants alléluiatiques d'établissements anglais, je relève une liste semblable dans un missel à l'usage de l'abbaye de Westminster daté du XIV<sup>e</sup> siècle (Londres, Westminster Abbey Library, ms 37), édité par John Wickham Legg<sup>542</sup>. Ce fait est d'importance : en 1076, Vital de Creully, abbé de Notre-Dame de Bernay (1066-1076) et anciennement moine de Fécamp, devenait abbé de Westminster, par choix de Guillaume le Conquérant<sup>543</sup> ; l'abbé Vital a pu faire entrer dans la liturgie de la messe de Westminster des

---

<sup>539</sup> J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 196.

<sup>540</sup> J. Pikulik, ainsi que d'autres historiens (dont M. Huglo, in M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluiatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 226), ont cherché l'origine géographique et l'influence régionale des listes à partir de leur premier verset (*Deus iudex, Verba mea, Domine Deus*, auxquels M. Huglo ajoute les versets *In te Domine speravi*, et *Dominus regnavit*). Cette question ne m'occupe pas en premier lieu, c'est pourquoi je ne fais usage que des conclusions de J. Pikulik concernant l'époque de formation des listes – ce dernier précisant en outre : « L'établissement de la provenance des manuscrits, en prenant appui sur leur appartenance à l'un des groupes [*Deus iudex, Verba mea, Domine Deus*] cites plus haut, reste sans grande importance du point de vue méthodologique. [Ces trois] listes alléluiatiques peuvent seulement aider à identifier les sphères d'influence qui déterminent les différents centres d'écriture et les traditions. Pour cette raison on peut les reconnaître comme critère au sens général. » In J. Pikulik, « Les chants alléluiatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 198.

<sup>541</sup> Cf. Annexe 18 : « Liste alléluiatique du groupe de Fécamp ».

<sup>542</sup> *Missale ad Usum Ecclesie Westmonasteriensis*, vol. 1, J.-W. Legg (éd.), Londres, Harrison and Sons, 1891, col. 397-471.

<sup>543</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 32-33.

usages normands, sans doute hérités de l'abbaye de Fécamp. Fécamp semble ainsi constituer le nœud qui relie ensemble les abbayes du Mont Saint-Michel (possiblement par l'intermédiaire de Thierry de Jumièges, moine de Saint-Bénigne de Dijon puis moine et prieur de Fécamp, abbé de Jumièges de 1017 à 1027, abbé du Mont de 1023 à 1027<sup>544</sup> ; ou par Suppon, disciple de Guillaume de Volpiano venu à Fécamp après 1027, abbé du Mont entre 1033 et 1048<sup>545</sup> ; ou encore par Raoul, moine de Fécamp, abbé de 1048 à 1058 ou 1059<sup>546</sup>), de Jumièges (possiblement par le même Thierry de Jumièges<sup>547</sup>), de Saint-Évroult (par la possible intervention de Thierry de Mathonville, moine de Jumièges, abbé de Saint-Évroult entre 1050 et 1057, ayant eu connaissance des coutumes de Saint-Bénigne de Dijon<sup>548</sup>) et de Westminster. L'abbaye de Fécamp apparaît pour l'instant comme le cœur de ce groupe, et le centre de diffusion, direct ou indirect (des moines de l'abbaye de Jumièges, tels que Thierry de Jumièges au Mont Saint-Michel, et Thierry de Mathonville à Saint-Évroult, ayant pu servir d'intermédiaires), de la liste alléluatique considérée, partagée par l'abbaye du Mont.

Je n'ai jusqu'à présent considéré que le texte des versets alléluatiques du Mont. Or, une notation musicale, exécutée sur lignes sous forme d'une notation carrée, accompagne dans le Missel 42 un grand nombre de versets. Michel Huglo a rappelé « qu'il faut tenir compte, non seulement des textes des versets et de leur ordonnance, mais encore des différentes mélodies qui peuvent se rencontrer pour un même texte » lors de l'étude d'une suite de versets<sup>549</sup>. Je souhaiterais de cette manière m'intéresser à présent à l'aspect musical des versets montois, et particulièrement à la mélodie des versets des dimanches suivant la Pentecôte, afin de rapprocher s'il se peut la notation montoise d'une tradition liturgique connue pour déterminer si l'expression musicale du chant de la messe du Mont Saint-Michel dépend également de la

---

<sup>544</sup> *Ibid.*, p. 203 ; p. 147-149.

<sup>545</sup> S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 2, p. 55. V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 203 et 206.

<sup>546</sup> S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 2, p. 54. Telle est la conviction de Neithard Bulst. N. Bulst, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, Actes du colloque international du CNRS (Le Bec-Hellouin, 1982)*, R. Foreville (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 323 : « Dans la liste des abbayes qui ont subi l'influence de Fécamp après la mort de Guillaume il faut en effet nommer aussi le Mont Saint-Michel (...). Raoul de Beaumont fut nommé au Mont. Or, Raoul avait été lui aussi moine de Fécamp et avait dirigé, comme *custos*, Bernay, prieur de Fécamp. (...) Après Raoul cessèrent aussi les relations avec Saint-Bénigne de Dijon, pour autant que le fait ressort des obituaires. »

<sup>547</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 147-149. S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 2, p. 55.

<sup>548</sup> *Ibid.*, p. 273-275.

<sup>549</sup> M. Huglo, « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluatiques dans les témoins du Graduel grégorien », p. 221.

liturgie du groupe de Fécamp<sup>550</sup>. À titre d'exemple, j'étudierai le verset du premier dimanche après l'octave de Pentecôte (verset *Verba mea*, noté au folio 115v du Missel 42 – Figure 20) ainsi que le verset du sixième dimanche après l'octave (verset *Confitemini Domino*, noté au folio 119 du Missel 42 – Figure 21).



Figure 20 : Verset alléluatique *Verba mea* (Missel 42 d'Avranches)  
*Bibliothèque Virtuelle du Mont Saint-Michel.*



Figure 21 : Verset alléluatique *Confitemini Domino* (Missel 42 d'Avranches)  
*Bibliothèque Virtuelle du Mont Saint-Michel.*

Les deux versets sont notés d'une manière traditionnelle : chaque son est représenté par un carré, dit *punctum* – ou par une suite de losanges, dite *climacus*, lorsque le copiste a écrit plusieurs notes descendantes. L'ajout d'une hampe le long de certains carrés précise le rythme attribué à ces notes. Un C placé au début des portées du verset *Verba mea* indique que la note Do se trouve sur la première et plus haute ligne de la portée. Un bémol altère la note Si. Dans le cas du verset *Confitemini Domino*, la note Do se trouve sur la deuxième ligne, en partant du

<sup>550</sup> Des photographies des notations musicales accompagnant les versets de ces dimanches sont présentées dans le troisième volume de thèse. Cf. Annexe 15 : « Liste alléluatique du Mont Saint-Michel » (3) « Fac-similé des versets des dimanches suivant la Pentecôte ».

haut de la portée. On observe que, dans les deux cas, le chant de l'*Alleluia* est suivi d'un mélisme : le *Jubilus*.

La notation des chants alléluïatiques du Mont Saint-Michel est-elle née au sein de l'abbaye, ou bien dépend-elle d'un autre établissement ou d'une grande tradition liturgique ? S'il ne peut répondre précisément à cette question, l'outil numérique *Graduale Synopticum*, conçu par Harald Buchinger et son équipe (Université de Ratisbonne), peut permettre à tout le moins d'écarter certaines hypothèses<sup>551</sup>. Cet outil de comparaison liturgique est le pendant de *Antiphonale Synopticum*<sup>552</sup> et de *Comparatio*<sup>553</sup> pour l'étude du chant de la messe. À l'instar de ces deux outils, *Graduale Synopticum* propose une édition synoptique du texte et de la mélodie de nombreux chants, mettant en exergue les variantes musicales et textuelles (particularités orthographiques et termes différents) des traditions est-franque, ouest-franque, aquitaine, clunisienne et cistercienne. Les éditeurs ont exploité vingt-deux antiphonaires, datés des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Cet outil a été conçu pour favoriser des rapprochements entre un manuscrit et l'une des cinq grandes traditions médiévales considérées.

Si je compare le verset *Verba mea* tel qu'il apparaît dans le Missel 42 avec les leçons proposées par l'outil *Graduale Synopticum* (Figure 22), j'observe que la mélodie montoise ne suit parfaitement aucune des variantes musicales présentées par l'édition synoptique<sup>554</sup>. Parmi ces variantes, la leçon dont le verset montois est le plus proche est extraite, issue du même contexte liturgique, d'un antiphonaire cistercien copié en 1268 pour l'usage de l'abbaye de Zwettl (Autriche) et conservé sous les cotes ms 399 et ms 402 dans cette abbaye (Figure 23)<sup>555</sup>. Les leçons du Mont et de Zwettl sont cependant très différentes, séparées l'une de l'autre par une variante textuelle (le Missel 42 présente, dans le cours du verset *Verba mea*, la forme « *Intellige* », et l'Antiphonaire cistercien la forme « *Intellege* »), et dix variantes musicales (signifiées, dans la transcription du verset montois – Figure 24 – par des notes écrites en rouge, absentes du manuscrit de Zwettl ou copiées un ton au-dessus ou en dessous du Missel 42, auxquelles il faut ajouter deux additions de l'antiphonaire de Zwettl). On ne peut ainsi rapprocher la leçon montoise d'aucune des leçons données par l'outil numérique, et donc de

---

<sup>551</sup> H. Buchinger, Universität Regensburg, *Graduale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne] <http://gregorianik.uni-regensburg.de/gr/>

<sup>552</sup> H. Buchinger, Universität Regensburg, *Antiphonale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne] <http://gregorianik.uni-regensburg.de/an/>

<sup>553</sup> C. Maître, IRHT, *Comparatio*, 2016 [en ligne] <http://comparatio.irht.cnrs.fr>

<sup>554</sup> H. Buchinger, Universität Regensburg, *Graduale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne] <http://gregorianik.uni-regensburg.de/gr/#id/443>

<sup>555</sup> Le verset *Verba mea* est copié, dans le Missel 42, trois tons et demi au-dessus des différentes leçons données par l'édition de *Graduale Synopticum*.

l'une des quatre grandes traditions médiévales ici représentées – l'antiphonaire clunisien étudié par les éditeurs du site ne donnant pas le verset alléluiatique *Verba mea*<sup>556</sup>.

Figure 22 : édition synoptique du verset alléluiatique *Verba mea*.  
*Graduale Synopticum*.

Figure 23 : verset alléluiatique *Verba mea* : leçon de l'antiphonaire de Zwettl.  
*Graduale Synopticum*.

<sup>556</sup> Cet antiphonaire clunisien, copié au XII<sup>e</sup> siècle pour l'usage de l'abbaye Saint-Maur-des-Fossés, a pour sigle Fo2 dans les notices de *Graduale Synopticum* (Paris, BnF, ms lat. 12044).



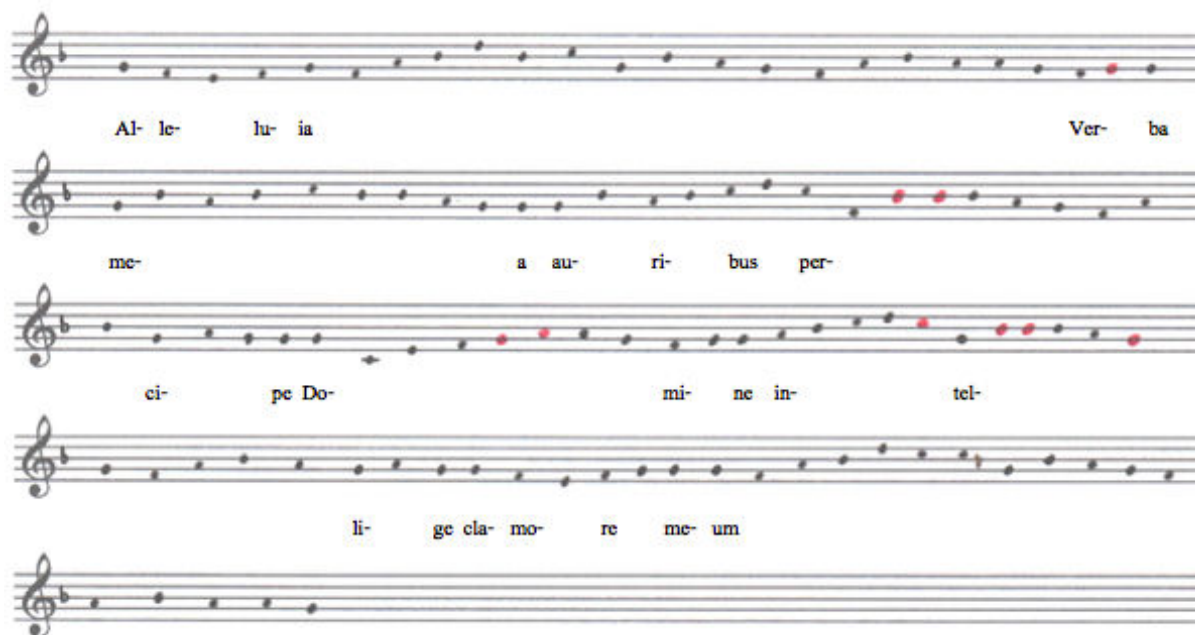


Fig. 24 : transcription du verset *Verba Mea* (manuscrit 42 d'Avranches)

L'étude musicale du verset *Confitemini Domino* conduit à une conclusion identique : si la leçon de Zwettl (Figures 25 et 26)<sup>557</sup> est de nouveau la leçon la plus proche du verset montois, les deux versions sont cependant séparées par dix-neuf variantes musicales (signifiées, dans la transcription du verset montois – Figure 27 – par des notes rouges, auxquelles il faut ajouter six additions de l'antiphonaire de Zwettl).

<sup>557</sup> Le verset *Confitemini Domino* est copié, dans le Missel 42, trois tons et demi au-dessus des différentes leçons données par l'édition de *Graduale Synopticum*. H. Buchinger, Universität Regensburg, *Graduale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne] <http://gregorianik.uni-regensburg.de/gr/#id/311>

Al-le-lu-ia

Confitemini do-mi-no et in vo-ca-te no-men e-ius an-nun-ti-a-te in-ter gen-tes o-pe-ra e-ius.

melisma longior<sup>Ang</sup>

melisma longior<sup>MR</sup>

melisma longior<sup>L</sup>

Al-le-lu-ia

Con-fi-te-mi-ni do-mi-no et in vo-ca-te no-men e-ius an-nun-ti-a-te in-ter gen-tes o-pe-ra e-ius.

Bv33 Bv34

A Y Kl

Zt Mod Mp

Fig. 25 : édition synoptique du verset *Confitemini Domino*  
*Graduale Synopticum*.

Al-le-lu-ia

Con-fi-te-mi-ni do-mi-no et in vo-ca-te no-men e-ius an-nun-ti-a-te in-ter gen-tes o-pe-ra e-ius.

Zt

Fig. 26 : verset *Confitemini Domino* : leçon de l'Antiphonaire de Zwettl.  
*Graduale Synopticum*.

Al- le- lu- ia

Con- fi- te- mi- ni Do-

mi- no et in- vo- ca-

te no- me[n] e- ius an- nun- ta-

te in- ter gen-

tes op- er- a

e- ius

Fig. 27 : transcription du verset *Confitemini Domino* (manuscrit 42 d'Avranches)

Constatant de nombreuses variantes entre le Missal 42 et les leçons des grandes traditions musicales médiévales, je conclus que ces divergences mélodiques proviennent soit d'usages liturgiques propres au Mont Saint-Michel, soit de l'appartenance de la liturgie montoise à une tradition marginale et régionale. Afin d'éprouver cette dernière hypothèse, je comparerai à présent la notation des versets *Verba mea* et *Confitemini Domino* observée dans le Missal 42 avec la notation qui en est donnée dans un antiphonaire de Jumièges copié au XIV<sup>e</sup> siècle : le manuscrit Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 250 (A 233). L'abbaye de Jumièges appartient en effet comme l'abbaye du Mont à ce que j'ai appelé plus tôt le groupe de Fécamp. Les deux transcriptions suivantes présentent la notation de l'antiphonaire gémétique : les notes qui apparaissent en couleur rouge constituent des variantes de la notation de Jumièges par rapport à la notation du Missal 42 (figures 28 et 29). Le verset *Verba mea* est noté au folio 138 de l'Antiphonaire 250 (A 233) et le verset *Confitemini Domino* au folio 143.

Al- le- lu- ia

Ver- ba me- a au- ri- bus per-

ci- pe Do- mi- ne

in- tel- li- ge cla- mo-

rem me- um

Figure 28 : Transcription du verset alléluaique *Verba Mea* (manuscrit 250 (A 233) de Rouen)

Al- le- lu- ia

Con- fi- te- mi- ni Do- mi-

no et in- vo- ca- te no- men e-

ius an- nun- ta- te

in- ter gen- tes op-

er- a e- ius

Figure 29 : Transcription du verset alléluaique *Confitemini Domino* (manuscrit 250 (A 233) de Rouen)

La comparaison du missel du Mont et de l'antiphonaire de Jumièges révèle quinze variantes musicales dans la notation du verset *Verba mea* : dans six cas, les deux manuscrits donnent une note différente ; dans six autres cas, l'antiphonaire gémétique ajoute une note par rapport à la notation montoise ; dans trois cas, l'antiphonaire gémétique omet une note que donne le missel du Mont. La comparaison des deux témoins montre que onze variantes séparent leur notation du verset *Confitemini Domino* : dans trois cas, les deux livres indiquent des notes différentes ; dans cinq cas, l'antiphonaire omet une note que livre le missel ; dans trois cas, l'antiphonaire ajoute une note par rapport au missel montois. En conclusion, le nombre important de variantes séparant la notation de ces deux versets dans les témoins montois et gémétique laisse penser que la messe du Mont Saint-Michel et la messe de Jumièges ne dépendent pas de la même tradition musicale, malgré l'identité de leurs listes de versets des dimanches suivant la Pentecôte parmi lesquels figurent les deux versets étudiés. Les variantes dont témoigne la notation du Mont Saint-Michel pourraient, par hypothèse, provenir de choix musicaux locaux.

Comme on l'a vu plus tôt, le groupe « alléluïatique » de Fécamp, dont cette abbaye semble le cœur, rassemble les abbayes du Mont Saint-Michel, de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult et de Westminster autour du choix d'une même liste de versets alléluïatiques lors des dimanches suivant la Pentecôte : le chemin de diffusion suivi par la liste de Fécamp embrasse de la sorte parfaitement le réseau de confraternité de cette abbaye, du moins pour les quatre maisons bénédictines que l'on peut ici considérer<sup>558</sup>. Ce rapprochement entre la liturgie de Fécamp et son réseau de confraternité se retrouve également, pour la liturgie de l'office, dans les résultats des travaux comparatistes de René-Jean Hesbert consacrés aux répons des nocturnes des quatre dimanches de l'Avent. Dans le cinquième tome de son *Corpus antiphonarium officii*, dom Hesbert inclut en effet dans son Groupe II, à l'étude de ces quarante-huit chants de l'office, les abbayes de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult, du Mont Saint-Michel ainsi que les abbayes de Conches (entrée dans le réseau de Fécamp en 1035<sup>559</sup>), de

---

<sup>558</sup> Voir en particulier les conclusions des travaux de S. Lecouteux, et de N. Bulst sur la question. S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques*, 2015. N. Bulst, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, Actes du colloque international du CNRS (Le Bec-Hellouin, 1982)*, R. Foreville (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 317-330. Le réseau de confraternité de Fécamp, qui comprend déjà, entre autres, le Mont Saint-Michel (1009, ou 1016) et Jumièges (1016, ou 1017) au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano, s'étend, pour les deux autres abbayes considérées, à Saint-Évroult (1050) et à Westminster (1076) sous l'abbatit de Jean de Ravenne. Cf. S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 1, p. 250-261.

<sup>559</sup> Cf. S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 1, p. 250-261.

Troarn (entrée dans le réseau de Fécamp en 1050 ou 1059<sup>560</sup>), de Saint-Germain-des-Près (1026), de Saint-Bénigne de Dijon (1001), de Saint-Méen, de Saint-Jacut-de-la-Mer, de Winchcombe et d'Evesham en Angleterre, et de San Martino della Scale en Sicile ; n'y incluant cependant pas, ce qui est notable pour la recherche de l'origine de la liste alléluatique de Fécamp, l'abbaye de Westminster. Dom Hesbert observe que les listes de son Groupe II sont ainsi principalement « anglo-normandes » mais que ce groupe, qu'il qualifie d' « homogène », dépend en premier lieu de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon<sup>561</sup>. Certaines caractéristiques du Groupe II formé par dom Hesbert à l'étude des répons des nocturnes sont-elles communes au groupe de Fécamp constitué à partir des versets alléluatiques ? Doit-on chercher les origines de la liste alléluatique du groupe de Fécamp dans la liturgie de Saint-Bénigne, réformée par Guillaume de Volpiano dont plusieurs abbés d'abbayes normandes (comme Suppon, et Thierry de Jumièges) cités plus haut pour leur rôle supposé dans la diffusion de la liste alléluatique de Fécamp furent proches ?

La réforme monastique de Guillaume de Volpiano, originellement façonnée entre les murs de l'abbaye Saint-Bénigne, parvint en Normandie au début du XI<sup>e</sup> siècle à l'instigation du duc Richard II dans des conditions décrites en introduction de la thèse. L'établissement de la liste alléluatique de Saint-Bénigne de Dijon, nécessaire pour conduire des comparaisons avec celle du groupe de Fécamp, se révèle malaisé. Le catalogue de Victor Leroquais mentionne un missel copié pour l'usage de Saint-Bénigne, conservé sous la cote Dijon, BM, ms 111 (80)<sup>562</sup>, mais la liste alléluatique que l'on peut constituer à partir de ce manuscrit ne compte, pour le temporel et le sanctoral, que dix-sept versets, dont aucun n'est attribué aux dimanches suivant l'octave de Pentecôte<sup>563</sup>. Pour ce qui concerne les versets alléluatiques du temporel présentés dans ce missel de Dijon, des versets sont mentionnés pour la Nativité du Seigneur (*Missa ante lucem* : verset *Dominus dixit* ; *Missa de luce* : *Dominus regnavit* ; *Missa major* : versets *Dies sanctificatus* et *Quia hodie*), pour le Samedi saint (verset *Confitemini*), pour Pâques (verset *Pascha nostrum*), l'Ascension (verset *Ascendens Christus*), la Pentecôte (versets *Emitte Spiritum* et *Veni Sancte Spiritus*) et la Fête-Dieu (verset *Caro mea*). Bien que l'on puisse noter qu'en la fête de Pentecôte, Saint-Bénigne, Fécamp et Jumièges ont en commun le verset *Veni Sancte Spiritus*, et que Jumièges et Saint-Évroult partagent avec Saint-Bénigne le choix du

<sup>560</sup> Deux moines de Saint-Martin de Troarn furent précédemment moines de Fécamp : Gilbert (premier supérieur) et Durand I (premier abbé). Cf. V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 372 et 373.

<sup>561</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium officii*, t. 5, p. 411, 425, 429, 442 et 444.

<sup>562</sup> V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits*, t. 3, Paris, s.l., 1924, p. 82-83.

<sup>563</sup> Cf. Annexe 19 : « Listes alléluatiques d'établissements religieux non normands », (2) « Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon ».

verset *Emitte Spiritum*, qu'en outre le Mont Saint-Michel, Fécamp, Jumièges, Saint-Évroult et Saint-Bénigne ont en commun le choix du verset *Ascendens Christus* en la fête de l'Ascension, ces dix versets du temporel de Saint-Bénigne furent choisis presque identiquement dans toute l'Église latine, et ne permettent pas de saisir une influence dijonnaise dans la liste des abbayes du groupe de Fécamp<sup>564</sup>. Pour ce qui concerne les versets du sanctoral, le missel de Dijon présente les versets *Conceptio gloriosae* (de même que le Mont Saint-Michel) et *Per te Dei genitrix* (de même que Fécamp) en la fête de la Conception de la Vierge. L'abbaye Saint-Bénigne et les abbayes de Fécamp, de Jumièges, du Mont Saint-Michel et de Saint-Évroult partagent le choix du verset *Adorabo* pour la fête de la Purification de la Vierge, du verset *Assumpta est* pour la fête de l'Assomption de Marie, du verset *Natiuitas gloriosae uirginis* pour la fête de la Nativité de la Vierge, et du verset *Iudicabunt sancti nationes* pour la fête de Toussaint, mais ces choix communs s'observent également dans des établissements ne possédant pas la liste alléluatique du groupe de Fécamp pour les dimanches après la Pentecôte, si l'on visite par exemple les listes de Saint-Wandrille ou de La Trinité-du-Mont. Aucun de ces choix de versets de fêtes du sanctoral ne peut constituer un critère de discernement assez précis pour identifier l'influence de Saint-Bénigne dans la liturgie de la messe d'autres abbayes. En dernier lieu, la dix-septième mention dans le missel de Saint-Bénigne d'un verset alléluatique se rencontre en la fête de saint Bénigne : il s'agit du verset *Laetabitur*, que l'on ne retrouve qu'au Mont Saint-Michel, les missels de Fécamp et de Jumièges présentant, pour cette fête, le verset *Hic in oratione*. Dans l'hypothèse d'une influence, au début du XI<sup>e</sup> siècle, de l'abbaye Saint-Bénigne sur la constitution de la liste alléluatique du groupe de Fécamp pour les dimanches suivant la Pentecôte et pour la messe de la fête de saint Bénigne, doit-on alors considérer que seule la liturgie du Mont conserva, au cours du Moyen Âge<sup>565</sup>, pour cette dernière fête proprement dijonnaise, la leçon originelle héritée de la liturgie de l'abbaye Saint-Bénigne et que Fécamp et Jumièges modifièrent dans leur liturgie ce choix de verset ?

Outre le Missel 111 (80) de Dijon, le tonaire de Saint-Bénigne (Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de médecine, ms H 159) présente également aux folios 9v, 10, 10v et 11 certains versets alléluatiques en usage dans la liturgie de cette abbaye<sup>566</sup> : aucun verset

<sup>564</sup> Voir les versets alléluatiques donnés par dom Hesbert, in R.-J. Hesbert, *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles : Vromant & Cie, 1935, 256 p.

<sup>565</sup> L'Ordinaire 216 de la Bibliothèque d'Avranches, daté du XV<sup>e</sup> siècle, présente encore ce verset alléluatique, au folio 174v, pour la messe de saint Bénigne.

<sup>566</sup> Ce tonaire a été édité in *Antiphonarium Tonale Missarum, XI<sup>e</sup> siècle, codex H. 159 de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier*, A. Mocquereau (éd.), Solesmes, Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1901-1905, 2 vol., et étudié in M. Huglo, « Le tonaire de Saint-Bénigne de Dijon », *Annales musicologiques*, t. IV, 1956, p. 7-18. M. Huglo montre que le tonaire suit les usages de Saint-Bénigne et que, copié peu après l'abbatit de Guillaume de Volpiano, il pourrait présenter des éléments liturgiques issus de la réforme de cet abbé (p. 10, 11, 17).



n’y est cependant clairement attribué à une fête en particulier. Concernant les versets des dimanches suivant la Pentecôte, le folio 11 du tonaire, presque illisible en raison d’une encre en grande partie effacée, qui devrait présenter ces vingt-trois versets alléluïatiques si l’on considère que la deuxième liste de versets présentée aux folios 10-11 suit un ordre chronologique, donne selon l’interprétation de David Hiley la liste suivante<sup>567</sup> :

**Tableau 33 : Liste alléluïatique de l’abbaye Saint-Bénigne de Dijon (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in te speravi</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute tua</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule meus</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium factus es</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini Domino</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor meum</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum omnes gentes</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei [Domini]</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>

<sup>567</sup> D. Hiley relève dans le tonaire H 159 la suite numérique suivante : 5, 7a, 7b, 17, 20, 30, 46, 64, 77, 80, 87, 89, 94a, 94c, 101b, 104, 107, 113c, 116a, 117, 129, 145, 146b. Il relève par ailleurs une liste différente dans le Graduel Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms II 3823 copié au XIII<sup>e</sup> siècle pour l’usage des moines de Saint-Bénigne (seconde liste qui serait une reprise de la première liste organisée numériquement, Cf. D. Hiley, « The Norman Chant Traditions: Normandy, Britain, Sicily », *Proceedings of the Royal Musical Association*, vol. 107, 1980-1981, p. 2) : 5, 7a, 7b, 17, 20, 46, 64, 70, 77, 80, 87, 89, 94a, 94c, 101b, 104, 107, 113c, 116a, 117, 129, 145, 146b. Cf. D. Hiley, Université de Ratisbonne, *Post-Pentecost Alleluias*, 2009 [en ligne] <https://www-app.uni-regensburg.de/Fakultaeten/PKGG/Musikwissenschaft/Cantus/Alleluia/index.html>



Je note qu'aucune des listes d'abbayes normandes ne suit le même ordre de versets que la liste de Saint-Bénigne reconstituée par David Hiley. Une autre piste pourrait encore être explorée pour éclairer l'hypothèse d'une origine dijonnaise de la liste alléluiatique du groupe de Fécamp. J'ai noté la grande proximité entre le groupe de Saint-Bénigne formé par dom Hesbert lors de son étude des répons des nocturnes des dimanches de l'Avent et le groupe « alléluiatique » de Fécamp : peut-on déduire de l'étude comparée d'autres groupes constitués par dom Hesbert avec des groupes composés grâce aux listes alléluiatiques que les mêmes influences peuvent être parfois également observées dans l'office et dans la liturgie de la messe – qu'ainsi, l'origine dijonnaise de la liste alléluiatique du groupe de Fécamp peut être à tout le moins considérée comme vraisemblable, du fait de la composition du groupe de Saint-Bénigne signalée par dom Hesbert pour l'office ? Mais cette hypothèse, sans doute extravagante au regard des rythmes d'évolution notablement différents des liturgies de la messe et de l'office, se révèle infructueuse : en effet, si dom Hesbert met en évidence des groupes dont l'abbaye de tête correspond précisément à une abbaye normande possédant une liste alléluiatique propre, les membres de ces groupes de l'office ne possèdent pas forcément la même liste alléluiatique<sup>568</sup>. Ainsi en est-il du groupe de Saint-Wandrille, qui ne possède pour l'office que deux membres, les abbayes Saint-Wandrille et Saint-Père de Chartres<sup>569</sup> : la liste alléluiatique de cette dernière abbaye, que l'on peut établir à partir du Missel Troyes, Médiathèque de Troyes Champagne Métropole, ms 894<sup>570</sup>, se différencie de la liste de Saint-Wandrille au quinzième dimanche après l'octave de Pentecôte (Saint-Père donne le verset *Quoniam Deus magnus*, et Saint-Wandrille le verset *Qui Deus magnus*), au dix-neuvième dimanche après l'octave (Saint-Père présente le verset *Dextera Dei*, et Saint-Wandrille le verset *Qui confidunt*), au vingt-et-unième dimanche après l'octave (Saint-Père donne le verset *Lauda anima*, et Saint-Wandrille le verset *Confitebor*) et au vingt-troisième dimanche après l'octave (Saint-Père donne le verset *Lauda Ierusalem*, et Saint-Wandrille le verset *Qui sanat*)<sup>571</sup>. En conséquence, les liturgies de l'office et de la messe d'un lieu donné ont, en certains cas, subi des influences différentes : je ne dois donc tirer des résultats de dom Hesbert aucune conclusion concernant l'origine de la liste alléluiatique du groupe de Fécamp, ajoutant à ce constat l'absence de l'abbaye de Westminster du groupe de Saint-Bénigne constitué par dom Hesbert à l'étude de la liturgie de l'office.

---

<sup>568</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium officii*, t. 5, p. 415, et 426 : Groupe du Bec. P. 426 : Groupe de Saint-Wandrille. P. 416, et 427 : Groupe de Saint-Catherine-du-Mont (c'est-à-dire l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen).

<sup>569</sup> *Ibid.*, p. 426. V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2, p. 233.

<sup>570</sup> V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits*, t. 1, Paris, s.l., 1924, p. 233-236.

<sup>571</sup> Cf. Annexe 19 : « Listes alléluiatiques d'établissements religieux non normands », (3) « Liste alléluiatique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres ».

Si les listes alléluïatiques des abbayes Saint-Bénigne et du groupe de Fécamp pour les dimanches suivant la Pentecôte sont différentes, le formulaire de la messe de la fête de saint Bénigne tel qu'il apparaît dans les livres normands de Fécamp, de Jumièges et du Mont Saint-Michel témoigne toutefois d'une influence ouverte de la liturgie de l'abbaye dijonnaise sur ces manuscrits<sup>572</sup>. Le choix de l'introït est différent à Saint-Bénigne (antienne *In uirtute tua*), au Mont Saint-Michel et à Fécamp (antienne *Laetabitur iustus*), mais la collecte (oraison *Omnipotens sempiterna Deus...*) est identique dans ces trois abbayes ainsi qu'à Jumièges, de même que l'Évangile (*Circuibat dominus Ihesus*), le chant de communion (*Magna est gloria*), la secrète (oraison *Munera populi*) et l'oraison de postcommunion (oraison *Repleti muneribus sacris*) – le choix de ces deux dernières oraisons n'étant pas indiqué dans les manuscrits du Mont. En outre, Saint-Bénigne, Fécamp et Jumièges sont d'accord, contre le Mont Saint-Michel, dans le choix de l'épître (les trois premiers mentionnent l'épître *Benedicente dominum*, et le Mont l'épître *Nemo militans*), du répons graduel (les manuscrits montois présentent le répons graduel *Posuisti Domine*, contre le répons *Domine praeuenisti eum* dans les manuscrits de Jumièges, Fécamp et Saint-Bénigne) et du chant d'offertoire (Jumièges et Saint-Bénigne donnent le chant *Posuisti Domine*, et le Mont le chant *In uirtute*). Le Mont possède le même verset alléluïatique que Saint-Bénigne (verset *Letabitur iustus*) : Fécamp et Jumièges partagent un autre verset (verset *Hic in orne*). Enfin, le Mont Saint-Michel se sépare encore de Fécamp dans le choix de la séquence qui est *Adest namque* à Fécamp et *Adest nobis* au Mont. Si le formulaire de la messe de saint Bénigne n'est pas identique dans les quatre abbayes, les formes qu'il emprunte dans les liturgies de ces différents lieux laissent toutefois saillir une claire parenté, qui m'interdit d'exclure totalement l'hypothèse d'une influence de l'abbaye Saint-Bénigne sur les formulaires de la messe de certaines fêtes du Mont, de Jumièges et de Fécamp.

La liste alléluïatique du groupe de Fécamp a-t-elle été d'abord forgée dans le duché normand, ou bien dans le creuset d'une autre liturgie monastique dont l'influence se serait étendue en Normandie ? Je propose d'étudier à présent la liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny dont l'*ordo missae* empreignit, selon Paul Tirot, la liturgie de certaines abbayes

---

<sup>572</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes », (2) « Comparaison de l'office et de la messe de la fête de saint Bénigne ». La source étudiée pour l'abbaye de Fécamp est : *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol. La source étudiée pour l'abbaye de Jumièges est : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58). La source étudiée pour le Mont Saint-Michel est : Avranches, BM, ms 216.

normandes<sup>573</sup>. Selon lui, une influence de l'*ordo* clunisien se retrouve ainsi dans les liturgies de la messe des abbayes du Bec, bien que les coutumes du Bec ne présentent pas de traits communs avec les coutumes clunisiennes, et de Saint-Étienne de Caen, mais ne marque en rien les liturgies de Fécamp et de Jumièges<sup>574</sup>. Afin de mesurer l'influence de Cluny sur la liturgie normande pour la question précise des versets alléluïatiques, dont Paul Tirot ne parle pas, je comparerai la liste de Cluny, établie à partir d'un missel imprimé en 1493, dont un exemplaire est conservé sous la cote Paris, BnF, RES-B 308, avec les huit listes monastiques normandes.

La liste alléluïatique de Cluny est la suivante<sup>575</sup> :

**Tableau 34 : Liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny (dimanche suivant la Pentecôte)**

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in virtute</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine speravi</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnnes gentes</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Redemptionem</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima mea</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

<sup>573</sup> Plusieurs travaux éclairent les usages liturgiques de Cluny ; ainsi : P. Schmitz, « La liturgie de Cluny », in *Spiritualità cluniacense, 12-15 ottobre 1958*, Todi, Presso L'Accademia Tudertina, 1960, p. 83-99. Ou P. Tirot, *Un Ordo Missae monastique*, 1981.

<sup>574</sup> P. Tirot, *Un Ordo Missae monastique*, p. 24. P. 25 : « Les prières d'offertoire sont, comme au Bec, du type clunisien. »

<sup>575</sup> Cf. Annexe 19 : « Listes alléluïatiques d'établissements religieux non normands » (1) « Liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny ».

<b>Dimanche</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda Jerusalem</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

Il apparaît qu'aucune des listes d'abbayes normandes ne coïncide avec la liste de Cluny, qui ne peut donc être considérée comme source de la liste du groupe de Fécamp, ni d'aucune autre liste alléluatique normande.

En définitive, l'origine de la liste du Mont Saint-Michel pour les dimanches succédant à la Pentecôte semblerait ne pouvoir être située, en l'état actuel des sources, qu'en l'une des abbayes du groupe de Fécamp et peut-être en l'abbaye de Fécamp. L'étude comparative de la messe de la fête de saint Bénigne révèle par ailleurs une parenté entre les *cursus* de la messe du Mont, de Fécamp, de Jumièges et de Saint-Bénigne, laissant penser que, si l'abbaye dijonnaise n'inspira vraisemblablement pas la constitution de la liste alléluatique des dimanches suivant la Pentecôte des trois abbayes normandes, elle put influencer d'autres parties de leur liturgie eucharistique. Le choix commun au Mont et à Saint-Bénigne du verset alléluatique de cette fête suggère également que le *cursus* de chants de la messe du Mont Saint-Michel put subir l'influence de la liturgie de Saint-Bénigne de manière directe, et en certains points, comme le révèle la proximité des liturgies du groupe « alléluatique » de Fécamp, par la médiation de Fécamp ou d'une autre abbaye de ce groupe.

Les travaux de David Hiley font émerger à ce sujet une hypothèse importante : selon lui, les listes alléluatiques de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult, du Mont Saint-Michel, de Westminster mais aussi d'Abingdon dépendraient directement de la plus ancienne liste dijonnaise, observée dans le tonaire de Saint-Bénigne, dont elles présenteraient les versets dans un ordre différent<sup>576</sup> ; cette liste aurait été diffusée par l'abbaye dijonnaise dans son réseau<sup>577</sup>. La confrontation de la liste du groupe de Fécamp avec les données de l'outil numérique *Post-Pentecost Alleluias* conçu par David Hiley rapproche, en ce sens, avec un fort pourcentage (96 %) cette liste de versets de la liste du tonaire de Saint-Bénigne et de la liste du graduel de Saint-Bénigne avec un plus faible pourcentage (92 %) <sup>578</sup>. L'hypothèse de David Hiley, qu'il est

<sup>576</sup> D. Hiley, « The Norman Chant Traditions: Normandy, Britain, Sicily », p. 7 et p. 9.

<sup>577</sup> *Ibid.*, p. 4 et 7.

<sup>578</sup> L'outil *Post-Pentecost Alleluias* possède une base de 500 listes alléluatiques, constituées à partir de 2000 sources anciennes étudiées par D. Hiley, J. Noble, V. Leroquais et M. Huglo. Cet outil permet de rapprocher un missel de son établissement d'origine ou d'une source d'influence. L'éditeur a pris en compte des listes alléluatiques organisées selon l'ordre des psaumes, et des listes non numériques. L'outil cite, au moyen de

important de considérer, m'amène par contrecoup à nuancer mon hypothèse concernant l'origine fécampoise de la liste alléluatique du Mont Saint-Michel : David Hiley rapproche la liste de l'abbaye St-Mary d'Abingdon des listes du Mont, de Jumièges, de Fécamp, de Saint-Évrout et de Westminster. Or, plusieurs abbés d'Abingdon étaient originaires de Jumièges : Ethelem (1071-1083), Rainald (1084-1097) et Vincent (1121-1130)<sup>579</sup>, et de cette manière la liste du groupe, qu'elle fut originaire ou non de Saint-Bénigne de Dijon, put à la fois être diffusée dans l'espace anglo-normand par des moines de Jumièges et des moines de Fécamp, sans que l'on ait nécessairement à faire de Fécamp le cœur de ce groupe. En outre, l'abbé Vincent d'Abingdon semble cité dans le nécrologe du Mont Saint-Michel au 29 mars (fol. 129 : « *Vincentius abbas* »), de même qu'au folio 120, au 23 février, Faricius (1100-1117), un autre abbé d'Abingdon : ces deux inscriptions relatives à des abbés d'Abingdon purent être copiées dans le nécrologe montois par la médiation de l'abbaye de Jumièges, laissant penser que les relations confraternelles tissées par le Mont et Jumièges purent donner également lieu à des échanges liturgiques entre ces deux maisons. Je n'ai cependant pu étudier précisément la teneur de ces échanges, qui restent hypothétiques et pourraient faire l'objet d'une enquête future.

Ces dernières conclusions et l'étude des missels monastiques normands utilisés précédemment m'amènent à préciser l'hypothèse exprimée plus tôt de l'existence dans l'histoire de la messe du Mont Saint-Michel d'une tradition principale et d'une tradition secondaire, qui ne coexistèrent pas. Tout en prenant en compte les évolutions liturgiques dont témoignent quelques cas précis où les deux ordinaires montois, postérieurs au Missel 42 d'Avranches, sont d'accord contre ce dernier manuscrit sans doute en vertu d'innovations tardives (fête de saint Athanase et quatrième férie suivant le dimanche de Pentecôte, cas auxquels on peut ajouter les fêtes de l'Assomption de la Vierge, et du 29 septembre – saint Michel – où l'Ordinaire 46 ne donne pas de verset mais où l'Ordinaire 216 est en désaccord avec le Missel 42), on peut considérer qu'il exista bien au Mont Saint-Michel une tradition liturgique principale pour le choix des versets : preuve en est le nombre infime de variantes significatives (sept), par rapport au grand nombre de versets qui composent la liste alléluatique des cycles temporel et sanctoral du Mont Saint-Michel, pour lesquels les trois témoins sont généralement en accord. Cependant, comme on l'a vu, l'Ordinaire 46, et l'Ordinaire 216 en

---

pourcentages, les établissements qui possèdent le plus grand nombre de versets en commun avec la liste renseignée par l'utilisateur. D. Hiley, Université de Ratisbonne, *Post-Pentecost Alleluias*, 2009 [en ligne] <https://www-app.uni-regensburg.de/Fakultaeten/PKGG/Musikwissenschaft/Cantus/Alleluia/index.html>

<sup>579</sup> *The Heads of Religious Houses, England and Wales, 940-1216*, D. Knowles, C. N. L. Brooke, V. C. M. London, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 24-25.

certaines occasions, s'éloignent parfois du Missel 42, manifestant l'existence d'une tradition secondaire. Or, cette tradition secondaire est peut-être plus ancienne que la tradition dite principale commandée par le Missel 42. En effet, considérant plusieurs journées liturgiques du temporel, j'observe que le premier dimanche après l'octave de Pâques l'Ordinaire 46 a pour second verset *Dicite in gentibus*, partageant de cette manière le choix de Fécamp (qui ajoute le verset *Surrexit pastor*), de Jumièges (qui ajoute le verset *Surrexit pastor*) et de Saint-Évroult (qui ajoute les versets *Surrexit pastor* et *Christus resurgens*)<sup>580</sup>. L'Ordinaire 216 et le Missel 42 ont, en ce dimanche, pour second verset *Ego sum pastor*, de même que Saint-Wandrille, le Bec, et La Trinité-du-Mont<sup>581</sup> : le choix du verset *Ego sum pastor* témoigne-t-il dès lors d'une uniformisation des *cursus* de chants de la liturgie eucharistique normande ? Cette uniformisation serait antérieure ou contemporaine de la copie du Missel 42 (XIII<sup>e</sup> siècle) et postérieure à la période d'échanges liturgiques entre le Mont, Fécamp, Jumièges et Saint-Évroult pendant laquelle se forma la liste alléluatique de ces abbayes pour les dimanches suivant la Pentecôte (sans doute au XI<sup>e</sup> siècle, leur liste commençant par le verset *Verba mea*<sup>582</sup>). Le phénomène d'uniformisation du chant de la messe, qu'auraient subi au Mont le Missel 42 (sauf pour les versets des dimanches suivant la Pentecôte, dont la liste provient d'une abbaye du groupe de Fécamp, et qui constitue ainsi peut-être la partie la plus ancienne de la liste du Missel 42) et en cette occasion l'Ordinaire 216, a ainsi pu détacher ces deux témoins de la leçon montoise originelle conservée par l'Ordinaire 46. En outre, le mardi de Pâques, les deux ordinaires montois ont pour verset *Oportebat*, de même que les abbayes de Fécamp, de Jumièges et de Saint-Évroult, quand le Missel 42 possède le même verset (*Christus resurgens de mortuis*) que les abbayes du Bec et de Saint-Ouen de Rouen<sup>583</sup>. Le mercredi de Pâques, l'Ordinaire 216 se détache du Missel 42 en choisissant le verset *Christus resurgens*, de même que Jumièges ; le Missel 42, comme Saint-Wandrille, l'abbaye du Bec, Saint-Ouen de Rouen et La Trinité-du-Mont, a en ce jour pour verset *Surrexit Dominus*<sup>584</sup>. Fécamp s'éloigne ici de ce qui pourrait être la leçon originelle (*Christus resurgens*, partagée par un témoin du Mont Saint-Michel et par Jumièges) de son groupe, en choisissant le verset *Venite benedicti*, imité en cela par Saint-Évroult. Dans le cas du mercredi de Pâques, l'Ordinaire 216 se rapprocherait donc de la tradition secondaire, qui s'originerait en cette occasion à Jumièges, et peut-être

<sup>580</sup> Comme noté plus haut, le premier verset, *Surrexit pastor*, est commun aux deux ordinaires et au missel montois.

<sup>581</sup> L'abbaye de Saint-Ouen de Rouen donne, seule, le verset *Surrexit Dominus*.

<sup>582</sup> Cf. J. Pikulik, « Les chants alléluatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », p. 196.

<sup>583</sup> Saint-Wandrille a pour verset *Surrexit Dominus*, et La Trinité-du-Mont : *Surgens Iesus*.

<sup>584</sup> Saint-Wandrille a pour verset *Surrexit Christus*.

auparavant à Fécamp si cette abbaye a par la suite laissé ce verset pour le verset *Venite benedicti*. L'Ordinaire 46 ne donne pas de verset pour cette journée liturgique. Le jeudi de Pâques, les deux ordinaires, qui ont pour verset *Surrexit Dominus*, subiraient le phénomène d'uniformisation normande, partageant ce choix de verset avec les abbayes du Bec, de Jumièges, de Fécamp, de Saint-Évroult, de Saint-Ouen de Rouen et de La Trinité-du-Mont, alors que le Missel 42 s'en écarterait, en choisissant, seul parmi les témoins normands étudiés, le verset *Venite benedicti patris*<sup>585</sup>.

En définitive, les ordinaires sont, pour le choix des versets alléluïatiques, plus souvent fidèles aux choix de Fécamp, ou de Jumièges le mercredi de Pâques, qu'aux leçons partagées par le Missel 42 avec plusieurs autres abbayes normandes qui ont pu s'aligner, à une date inconnue mais antérieure ou contemporaine de la copie du Missel 42 au XIII<sup>e</sup> siècle, dans le choix de versets en quelques fêtes de l'année. L'hypothèse d'une innovation introduite dans la liturgie montoise de la messe par la copie de l'Ordinaire 46 pour le choix de plusieurs versets alléluïatiques du temporel et du sanctoral, innovation en de nombreux points répétée lors de la copie de l'Ordinaire 216, semble la plus simple pour expliquer l'ensemble de ces observations : elle est rendue probable par la coïncidence de la copie du premier ordinaire et, par comparaison avec le Missel 42, d'une rupture dans le cours de l'histoire de la messe du Mont. Néanmoins, il est aussi possible que l'Ordinaire 46 témoigne de choix liturgiques anciens, antérieurs à la copie du Missel 42 et contemporains de l'époque de constitution de la liste des versets des dimanches suivants la Pentecôte où se manifestèrent des échanges entre les abbayes du Mont, de Jumièges, de Fécamp et de Saint-Évroult : selon cette hypothèse, c'est le Missel 42 qui aurait introduit au Mont de nouveaux choix de versets, qui auraient finalement été rejetés dans un second temps, au moment de la copie de l'Ordinaire 46 dans lequel on retrouverait les choix liturgiques antérieurs à la production du Missel 42. Les choix de l'Ordinaire 46 sont en effet proches des choix de Fécamp, de Jumièges et de Saint-Évroult, alors que les choix du Missel 42 coïncident plus souvent avec les choix d'autres abbayes et en particulier avec ceux du Bec : copié au XIII<sup>e</sup> siècle, le Missel 42 conserve-t-il certains usages de l'abbaye du Bec, qui purent être introduits au Mont par l'abbé Robert de Torigni, ancien prieur du Bec ? Il ne m'est pas possible, en l'état actuel des sources, de confirmer l'une de ces deux hypothèses et d'infirmer la seconde.

---

<sup>585</sup> Saint-Wandrille a pour verset *Christus resurgens*.

### *Versets alléluïatiques des dimanches après Pâques*

Il me reste à déterminer si la liste des versets du Mont Saint-Michel pour les dimanches suivant la fête de Pâques, relevée plus tôt, rapproche également la liturgie montoise d'usages d'autres abbayes. Pour étudier cette question, j'établirai d'abord les listes de versets des abbayes Saint-Évroult, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wandrille, du Bec, de Fécamp, de Jumièges et de La Trinité-du-Mont pour ces cinq dimanches, à partir des missels utilisés précédemment pour l'étude liturgique des dimanches suivant la Pentecôte, puis je comparerai ces listes.

Je relève dans le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329) de l'abbaye de Saint-Wandrille la liste suivante :

**Tableau 35 : Liste alléluïatique de l'abbaye Saint-Wandrille (dimanches après Pâques)**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Surrexit altissimus</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor</i>
Deuxième dimanche	<i>Surrexit Dominus</i>
Troisième dimanche	<i>In die resurrectionis</i>
Quatrième dimanche	<i>Laudate Dominum / Nonne cor</i>

Le Missel Paris, BnF, ms lat. 1105 de l'abbaye du Bec possède la liste suivante :

**Tableau 36 : Liste alléluïatique de l'abbaye Notre-Dame du Bec (dimanches après Pâques)**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Angelus Domini</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor / Surrexit Dominus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Modicum et non uidebitis</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum / Surgens Ihesus Dominus</i>
Quatrième dimanche	<i>Cum sederit filius / Surrexit Christus</i>

Les Missels Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266) et ms 301 (Y 58) de Jumièges présentent la liste suivante :



**Tableau 37 : Liste alléluatique de l'abbaye Notre-Dame de Jumièges (dimanches après Pâques)**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit pastor / Dicite in gentibus</i>
Deuxième dimanche	<i>Surrexit Christus / Christus resurgens</i>
Troisième dimanche	<i>Crucifixus surrexit / Ego ueritatem</i>
Quatrième dimanche	<i>Surrexit Christus / Christus mortuus</i>

La liturgie de l'abbaye de Fécamp possède selon son ordinaire la liste suivante<sup>586</sup> :

**Tableau 38 : Liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité de Fécamp (dimanches après Pâques)**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit Pastor / Dicite in gentibus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Christus resurgens</i>
	<i>Crucifixus surrexit / Surrexit Christus</i>
Troisième dimanche	<i>Ego ueritatem / Surrexit Dominus</i>
Quatrième dimanche	<i>Surrexit Christus / Christus mortuus</i>

Le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 276 (A 459) présente, pour l'abbaye Saint-Ouen de Rouen, la liste suivante :

**Tableau 39 : Liste alléluatique de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen (dimanches après Pâques)**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset</b>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Angelus Domini / Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Modicum et non uidebitis / Iterum autem</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum / Surgens Ihesus / Cum sederit</i>
Quatrième dimanche	<i>Usque modo / Surrexit Christus / Cognouerunt</i>

<sup>586</sup> Cf. *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 1, D. Chadd (éd.).

L'abbaye Saint-Évroult a pour versets, selon le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 273 (A 287) :

**Tableau 40 : Liste alléluatique de l'abbaye Saint-Évroult (dimanches après Pâques)**

Journée liturgique	Verset
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Post dies octo / Angelus Domini</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit pastor / Dicite in gentibus / Christus resurgens</i>
Deuxième dimanche	<i>Crucifixus surrexit / Surrexti Christus / In die resurrectio</i>
Troisième dimanche	<i>Ego ueritatem / Crucifixus surrexit</i>
Quatrième dimanche	<i>Christus mortuus / Surrexit Christus / Surrexit Dominus</i>

Enfin, le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103) donne, pour l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen, les versets suivants :

**Tableau 41 : Liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen (dimanches après Pâques)**

Journée liturgique	Verset
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Post dies / Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor</i>
Deuxième dimanche	<i>Iterum autem</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum</i>
Quatrième dimanche	<i>Usque modo</i>

La comparaison de ces sept listes avec la liste du Mont Saint-Michel ne révèle aucune influence liturgique dans le choix montois des versets des dimanches suivant la fête de Pâques. Seules les listes de La Trinité-du-Mont de Rouen et du Mont présentent, pour ces dimanches, de fortes ressemblances. Les deux listes ne sont cependant pas identiques, et ces ressemblances semblent plutôt le fait d'une coïncidence que d'une parenté réelle : le dimanche *In Albis*, les deux abbayes ont pour même verset *Pascha nostrum*, ainsi que : *Angelus Domini* pour l'abbaye du Mont Saint-Michel et *Post dies* pour La Trinité-du-Mont. Le premier dimanche après l'octave, les deux abbayes ont pour même verset *Ego sum pastor*, et le Mont Saint-Michel a également pour versets : *Dicite in gentibus* et *Surrexit pastor*. Le deuxième dimanche, les deux abbayes ont pour même verset *Iterum autem uidebo* et le Mont Saint-Michel a également pour verset

*Christus resurgens ex mortuis*. Le troisième dimanche, les deux abbayes ont pour même verset *Vado ad eum qui misit me* et le Mont Saint-Michel a en outre pour verset *Ego ueritatem dico*. Le quatrième dimanche, les deux abbayes ont pour même verset *Usque modo* et l'abbaye du Mont Saint-Michel a aussi pour verset *Christus mortuus*.

En conclusion, si l'on observe une proximité entre la liste alléluatique du Mont Saint-Michel et les listes de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult et de Westminster pour les dimanches qui succèdent à la Pentecôte, et entre la liturgie du Mont et de Saint-Bénigne dans le choix du verset alléluatique de la messe de saint Bénigne, les autres pièces de chant de la messe du Mont ne témoignent pas d'influences particulières. Ainsi en est-il des tropes du *Kyrie* et du *Gloria* que livrent les Ordinaires 46 et 216<sup>587</sup> : les liturgies de Fécamp et du Mont Saint-Michel présentent certes les mêmes tropes du *Gloria* aux fêtes de Jean (*O gloria sanctorum*<sup>588</sup>) et de la Circoncision (*Quem cuncta laudant*<sup>589</sup>), et à la messe de l'octave de Pâques (*Qui de morte tuum uoluisti*<sup>590</sup>), mais le Mont Saint-Michel a pour trope du *Gloria* : *Angelica iam pater laude*<sup>591</sup> et Fécamp : *Qui caelicolas* lors de la fête des Saints-Innocents<sup>592</sup>. Le Mont a en outre pour *Gloria* tropé : *Hinc laudando*<sup>593</sup>, et Fécamp : *Quem cuncta* en la fête de Thomas Becket. Le Mont a encore pour trope du *Gloria* : *Qui Deus et rector*<sup>594</sup>, et Fécamp : *Laus tua Deus* lors de la fête de l'Épiphanie<sup>595</sup>. Le Mont Saint-Michel a pour trope du *Kyrie* : *Pater cuncta*<sup>596</sup>, et Fécamp : *Summe Deus a quo* en la Nativité du Seigneur. Le Mont a pour *Kyrie* tropé :

---

<sup>587</sup> J. Viret, *Le chant grégorien et la tradition grégorienne*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2001, p. 221 : « Les tropes, proses et prosules constituent une catégorie particulière (...). Il s'agit d'adjonctions effectuées à des chants liturgiques de la messe ou de l'office et issues d'une amplification soit textuelle (tropes littéraires ou « logogènes », prosules), soit seulement mélodique (tropes mélodiques ou « mélogènes »), soit encore à la fois mélodique et textuelle. » P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, p. 281 : « Il ne faut pas oublier que les textes du *Kyrie*, *Gloria*, etc. ne se rapportent pas directement au caractère des fêtes respectives, tandis que c'est là précisément la raison d'être du *Proprium*. »

<sup>588</sup> Le trope *O gloria sanctorum* a pour référence T 52 in : Anonyme, *Journal of the Plainsong and Mediaeval Music Society*, 9, 1986, p. 92, article établi d'après : K. Rönnau, *Die Tropen zum Gloria in excelsis Deo*, Wiesbaden, Breitkopf und Hartel, 1967. Le Graduel de Jumièges – Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 250 (A 233) – présente ce même *Gloria* tropé. Cf. : R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », in *Jumièges, Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire (Rouen, 10-12 juin 1954)*, G. Lanfry (dir.), vol. 2, Rouen, Lecerf, 1955, p. 962.

<sup>589</sup> Le trope : *Quem cuncta laudant* a pour référence T 76 in « Gloria Tropes », p. 93.

<sup>590</sup> Le trope : *Qui de morte tuum uoluisti* a pour référence T 85 in « Gloria Tropes », p. 94. Le Graduel de Jumièges donne le trope : *Qui crucifixus*. Cf. R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », p. 960.

<sup>591</sup> Le trope : *Angelica iam pater laude* a pour référence T 3 in « Gloria Tropes », p. 91.

<sup>592</sup> Le Graduel de Jumièges présente le trope : *Quem glorificant*. Cf. R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », p. 962.

<sup>593</sup> Le trope : *Hinc laudando* a pour référence T 26 in « Gloria Tropes », p. 91.

<sup>594</sup> Le trope : *Qui Deus et rector* a pour référence T 86 in « Gloria Tropes », p. 94.

<sup>595</sup> Le Graduel de Jumièges donne le trope : *Regnum tuum*. Cf. R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », p. 960.

<sup>596</sup> Le trope : *Pater cuncta* a pour référence 14655 in : U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Louvain, Polleunis & Ceuterick, 1897, t. 2, p. 299.

*Cunctipotens*<sup>597</sup>, et Fécamp : *Regnum summe* lors de la fête des Saints-Innocents<sup>598</sup>. Le Mont Saint-Michel a pour trope du *Kyrie* : *Fons bonitatis*<sup>599</sup> (de même que l'abbaye de Jumièges<sup>600</sup>), et Fécamp : *Pater creator omnium* en la fête de Pentecôte. J'observe ainsi six leçons divergentes, pour dix leçons comparables dans les liturgies de Fécamp et du Mont Saint-Michel, dans le choix des tropes du *Kyrie* et du *Gloria*.

René-Jean Hesbert, étudiant le tropaire de Jumièges, exprime son désir de « préciser – autant que faire se peut – son origine et sa zone d'expansion », afin de « permettre d'expliquer le tropaire gémétique, son mode de composition, les sources où il a puisé, et être, par là même, amené à déceler (...) celles de ces compositions qui auraient été élaborées à Jumièges, qu'elles y aient d'ailleurs été exclusivement en usage, ou bien, de là, aient elles-mêmes rayonné »<sup>601</sup>. Appliquant ce projet d'étude au tropaire montois, et partant des conclusions de dom Hesbert pour le tropaire de Jumièges, je note d'abord que le trope du *Kyrie* : *Fons bonitatis*, présent dans soixante-dix témoins, et le trope du *Kyrie* : *Cunctipotens*, que l'on retrouve dans cent témoins, ne permettent pas, du fait de leur large diffusion, de remonter aux racines du tropaire montois<sup>602</sup>. Les autres tropes dont la présence est attestée dans la liturgie du Mont Saint-Michel par les deux Ordinaires sont en usage en différentes régions d'Europe<sup>603</sup> : le *Gloria* tropé : *O gloria sanctorum* se rencontre dans les liturgies d'Angleterre (avant, et après la conquête normande de 1066), de Normandie, de Sicile, et du nord-est de la France ; le *Gloria* tropé : *Quem cuncta laudant* se rencontre dans les liturgies de Sicile, de Normandie, et du nord-est de la France ; le *Gloria* tropé : *Qui de morte tuum uoluisti* se rencontre en Normandie, en Angleterre (après la conquête normande) et dans le nord-est de la France ; le *Gloria* tropé *Angelica iam pater laude* se rencontre en Sicile, en Normandie, en Angleterre (avant, et après la conquête) et dans le nord-est et le nord-ouest de la France ; le *Gloria* tropé : *Hinc laudando* se rencontre en Sicile et en Normandie ; le *Gloria* tropé : *Qui Deus et rector* se rencontre en Sicile, en Normandie, en Angleterre (après la conquête) et dans le nord, le nord-est et le nord-

---

<sup>597</sup> Le trope *Cunctipotens* ne se rencontre pas dans le répertoire d'Ulysse Chevalier. Il s'agit du *Kyrie* IV de l'Édition Vaticane (C. Blume, H.-M. Bannister, *Tropi graduales. Tropen des missale im Mittelalter*, 50, n° 4, Leipzig, O. R. Reisland, 1905) - utilisé pour les fêtes d'Apôtres : cf. A. Dennery, « Le *Cantus firmus* *Kyrie Cunctipotens* : Des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Itinéraires du Cantus firmus : De la théorie à la pratique*, E. Weber (dir.), Paris, PUPS, 1994, p. 9-20.

<sup>598</sup> Le Graduel de Jumièges donne le trope : *Lux et origo*. Cf. R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », p. 963.

<sup>599</sup> Le trope : *Fons bonitatis* a pour référence 6429 in : U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Louvain, Polleunis & Ceuterick, 1892, t. 1, p. 384.

<sup>600</sup> R.-J. Hesbert, « Les tropes de Jumièges », p. 960.

<sup>601</sup> *Ibid.*, p. 961.

<sup>602</sup> *Ibid.*, p. 964.

<sup>603</sup> Cf. « Gloria Tropes », p. 91-95. Parmi d'autres, les travaux de Karl Rönna ont fortement contribué à former des groupes régionaux d'usage des tropes du *Gloria*.

ouest de la France ; enfin, le *Kyrie tropé* : *Pater cuncta* est connu comme le Kyrie XII de l'Édition Vaticane. L'étude des tropes du *Gloria* et du *Kyrie* de la liturgie montoise, attestés dans plusieurs régions d'Occident, ne permet pas de saisir une source unique du tropaire du Mont Saint-Michel. La distribution de ces tropes à différentes fêtes, originale par comparaison au *cursus* d'autres abbayes, participe de l'identité de la liturgie du Mont Saint-Michel : cette distribution ne révèle pas en effet l'influence d'autres liturgies monastiques.

#### g) Filiation de la messe et des sanctoraux du Mont Saint-Michel et d'Avranches

Le Cérémonial 214 d'Avranches, copié pour le Mont Saint-Michel, garde mémoire de cérémonies communes aux deux lieux, processions menant, le vendredi précédant la Pentecôte, l'évêque et les chanoines d'Avranches au Mont Saint-Michel et, le mardi suivant l'octave de la Pentecôte, la communauté du Mont Saint-Michel à la cathédrale d'Avranches<sup>604</sup> :

*« Die ueneris ante Pent[h]ecostem processio Abrincensis uenit ad istam ecclesiam, et fratres in capis et aqua benedicta, duobus candelabris, duobus thuribulis, duabus crucibus et duobus textibus recipient eos ante balliniam, abbas dabit aquam benedictam et incensabit episcopum uel decanum... Fratres... uenient in nauim ecclesiae et cantent responsorium **Regnum mundi**... »*

*« Die martis post octabas Penthecostem, si processio Abrincensis die ueneris ante Penthecostem fuerit ad Montem, fratres aqua benedicta, duobus candelabris et duabus crucibus et cum capsa reliquiarum exeuntes de ecclesia cantent usque... et ecclesia proprie Abrincas usque dum inuenerit canonicos qui debent recipere fratres sicut fratres eos receperint in Montem... »*

Ces deux processions, dont le parallélisme et les particularités rituelles sont remarquables, montrent par surcroît que la vie liturgique des deux établissements était à certaines occasions mêlée, jusque dans le cérémonial et le partage du chant liturgique. L'enracinement de l'abbaye du Mont Saint-Michel dans le diocèse d'Avranches, l'épisode, transmis par la tradition, de sa fondation par l'évêque d'Avranches Aubert<sup>605</sup>, les liens de dépendance qui unissent une abbaye à son diocèse posent ensemble la question de points de contact entre la liturgie du Mont Saint-Michel et celle du diocèse d'Avranches. Bien que l'étude comparative des listes alléluïatiques

---

<sup>604</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 252-253. Dom Joseph Lemarié livre, dans le premier tome du *Millénaire monastique*, une vivante description de ces deux processions : J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 332-333.

<sup>605</sup> Cf. P. Bouet, O. Desbordes, *Les manuscrits du Mont Saint-Michel : Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) : Textes fondateurs*, t. 1, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009.

de ces deux établissements pour les dimanches suivant la Pentecôte ne révèle aucune relation de parenté<sup>606</sup>, je me demanderai à présent si la constitution de la liste alléluïatique du Mont Saint-Michel pour d'autres parties du temporel et pour le sanctoral, la composition primitive du sanctoral montois et la formation des messes célébrées au Mont à l'occasion de fêtes de saints normands pourraient porter traces d'une filiation liturgique de l'abbaye envers son diocèse. J'étudierai la liturgie d'Avranches à partir du missel diocésain cité plus tôt, imprimé en 1534, dont le calendrier et les formulaires ne souffrent d'aucune lacune<sup>607</sup>.

### *Étude comparative des sanctoraux d'Avranches et du Mont Saint-Michel*

Le sanctoral montois recèle les fêtes de deux saints évêques d'Avranches<sup>608</sup> : Paterne (VI<sup>e</sup> siècle), fêté le 23 septembre, et Aubert (VIII<sup>e</sup> siècle), fêté le 18 juin. Dans la liturgie de l'abbaye, la fête de saint Paterne est une fête à douze leçons et trois cierges<sup>609</sup> et la fête de saint Aubert une fête *In capis*, à douze leçons et trente cierges selon l'Ordinaire 216<sup>610</sup> et l'Ordinaire 46<sup>611</sup>. Dans le calendrier du Missel FPI 116 d'Avranches, la fête de saint Paterne est de rit *duplex*, de même que la fête d'Aubert<sup>612</sup>. Dans les calendriers du Missel FPI 116 et de l'Ordinaire 216, la fête de saint Paterne est également de couleur noir, et la fête de saint Aubert de couleur rouge. Il n'est guère possible de comparer les rites d'établissements monastique et diocésain en raison de la différence de structure de leurs offices, mais je peux à tout le moins noter que la fête des deux évêques d'Avranches revêt dans la liturgie montoise une grande importance.

<sup>606</sup> Le diocèse d'Avranches et le Mont Saint-Michel n'ont en commun, pour les dimanches suivant la Pentecôte, que les versets du premier dimanche après l'octave de Pentecôte (verset *Verba mea auribus* - dans les seuls Missel 42 et Ordinaire 216, pour le Mont Saint-Michel), du quinzième dimanche après l'octave (verset *Quoniam Deus magnus*), et du vingt-deuxième dimanche après l'octave (verset *De profundis*).

<sup>607</sup> Avranches, BM, FPI 116. Colophon du missel : « *Anno domini millesimo quingentesimo tricesimo quarto die uero decimo octava mensis aprilis* ». J. Weale, *Catalogus missalium ritus latini*, p. 2 : « *Missale ad usum insignis ecclesie Abrincensis. Rothomagi, ere et impensa Michaelis et Geraldii dictionum Anger, necnon Jacobi Berthelot, Cadomi commorantium* ».

<sup>608</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>609</sup> Avranches, BM, ms 216, fol. 9 et fol. 163v.

<sup>610</sup> *Ibid.*, fol. 128v. Le calendrier de l'Ordinaire 216 n'adjoint à l'intitulé de fête que la mention *In capis* (fol. 7v).

<sup>611</sup> Avranches, BM, ms 46, fol. 107v.

<sup>612</sup> Dans le calendrier du Missel FPI 116 d'Avranches, le rit *duplex* caractérise des fêtes d'importance : fêtes de Julien du Mans, de Grégoire, Ambroise, Matthieu, des apôtres Philippe et Jacques, de Marc l'évangéliste, Barnabé, Aubert, l'apôtre Paul, Séverin, Marie Madeleine, l'apôtre Jacques, Anne, Marthe, Laurent, Barthélemy, Augustin, Mathias, Paterne, Jérôme, Senier (évêque d'Avranches), Nicolas, André, l'apôtre Thomas, Étienne, Jean l'évangéliste, Saints-Innocents, Thomas Becket. À un degré supérieur, on rencontre plusieurs fêtes de rit *triplax* : Circoncision du Seigneur, Épiphanie, Purification de la Vierge, Annonciation, translation de saint André, Nativité de Jean-Baptiste, Passion des apôtres Pierre et Paul, Assomption de la Vierge, Nativité de la Vierge, Conception de la Vierge, Dédicace (17 septembre), Nativité du Seigneur.

### *Versets alléluïatiques des dimanches suivant Pâques*

L'interdépendance des liturgies du Mont Saint-Michel et d'Avranches pourrait encore se manifester dans le choix des versets alléluïatiques des fêtes et des dimanches suivant la fête de Pâques – pour lesquelles la liturgie du Mont Saint-Michel ne témoigne d'aucune influence comme on l'a vu plus tôt – et dans le choix du verset de la fête d'Aubert.

Pour ce qui concerne les versets du temps pascal, les différences sont nombreuses entre les deux liturgies. Le mercredi de Pâques, le diocèse d'Avranches a pour verset *Angelus Domini*, et le Mont Saint-Michel *Surrexit Dominus et occurrens* (Missel 42) et *Christus resurgens* (Ordinaire 216). Le Dimanche *In albis*, Avranches a pour verset *In die resurrectionis* et le Mont Saint-Michel *Angelus Domini* et *Pascha nostrum*. Les deux liturgies présentent également des leçons divergentes pour les quatre dimanches suivant l'octave de Pâques : le premier dimanche après l'octave, Avranches a pour verset *Post dies octo* et le Mont Saint-Michel *Ego sum pastor* (Missel 42 et Ordinaire 216), *Dicite in gentibus* (Ordinaire 46) et *Surrexit pastor* (Missel 42, Ordinaires 46 et 216). Le deuxième dimanche après l'octave, Avranches a pour verset *Ego sum pastor* et le Mont Saint-Michel *Iterum autem uidebo* et *Christus resurgens ex mortuis*. Le troisième dimanche, Avranches a pour verset *Modicum et non* et le Mont Saint-Michel *Ego ueritatem dico* (Missel 42 et Ordinaire 216) et *Vado ad eum qui misit me* (Missel 42, Ordinaires 46 et 216). Le quatrième dimanche, Avranches a pour verset *Vado ad eum* et le Mont Saint-Michel *Christus mortuus* (Missel 42 et Ordinaire 216) et *Usque modo* (Missel 42, Ordinaires 46 et 216).

Certes moins significatives que celles que l'on observe pour les fêtes et les dimanches succédant à la fête de Pâques, et pour les dimanches suivant la fête de Pentecôte, d'autres variantes peuvent être relevées dans le temporel<sup>613</sup> : au premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie (Avranches a pour verset *Laudate Deum* et le Mont Saint-Michel *Iubilare Deo*), en la fête de l'Ascension (Avranches a pour verset *Ascendit Deus in jubilatione* et le Mont Saint-Michel *In assumptione tua Christe* et *Ascendens Christus*), au premier dimanche après l'Ascension (Avranches a pour versets *Christus resurgens* et *Dominus in Synai*, et le Mont Saint-Michel *Christus resurgens* – Missel 42, Ordinaires 46 et 216 – et *Regnavit Dominus* – Missel 42 et Ordinaire 216), au dimanche de Pentecôte (Avranches a pour versets *Paraclitus Spiritus* et *Emitte Spiritum*, et le Mont Saint-Michel *Paraclitus Spiritus* et *Non uos relinquam*

---

<sup>613</sup> M. Huglo, « Alleluia », p. 20 : « A ce point de vue critique on dispose (...) d'un autre outil d'identification qui consiste dans l'observation de l'ordre de succession des versets au cours des dimanches ordinaires, notamment au Temps pascal et au Temps après la Pentecôte. »

*orphanos*), au lundi de Pentecôte (Avranches a pour versets *Emitte* et *Non uos relinquam*, et le Mont Saint-Michel *Emitte Spiritum et Spiritus sanctus*), au mardi de Pentecôte (Avranches a pour versets *Emitte* et *Factus est*, et le Mont Saint-Michel *Spiritus qui a patre* et *Loquebantur*), au mercredi de Pentecôte (Avranches a pour verset *Emitte*, et le Mont Saint-Michel *Spiritus Dominus repleuit* – Missel 42 –, et *Spiritus paraclitus* et *Repleti sunt* – Missel 42, Ordinaires 46 et 216), au jeudi de Pentecôte (Avranches a pour versets *Emitte* et *Spiritus sanctus procedens*, et le Mont Saint-Michel *Emitte* et *Dum essent discipuli*), et au vendredi de Pentecôte (Avranches a pour versets *Emitte* et *Veni sancte*, et le Mont Saint-Michel *Repleti sunt omnes* et *Factus est repente de caelo*).

En définitive, les points de contact des liturgies d’Avranches et du Mont Saint-Michel, pour le choix des versets alléluïatiques du temporel, ne concernent que des fêtes dont le choix de verset est universel dans les établissements religieux selon ce que l’on observe dans les missels diocésains et monastiques<sup>614</sup> : le premier dimanche de l’Avent (verset *Ostende nobis*), le deuxième dimanche de l’Avent (verset *Laetatus sum in his que dicta*), le troisième dimanche de l’Avent (verset *Excita Domine potentiam*) et le quatrième dimanche de l’Avent (verset *Veni Domine et noli tarda*), la vigile de la Nativité (verset *Crastina die delebitur*), et la fête de la Nativité du Seigneur (verset *Dominus regnavit decorem*, pour la *Missa de luce*, et verset *Dies sanctificatus* pour la grand-messe), l’Épiphanie (verset *Vidimus stellam*) et son octave (verset *Vidimus stellam*), Pâques (verset *Pascha nostrum*), le Samedi *in Albis* (verset *Laudate pueri*), les Rogations (verset *Confitemini Domino*), la vigile de l’Ascension (verset *Omnes gentes plaudite*), le samedi de Pentecôte (verset *Confitemini Domino*).

Concernant les fêtes du sanctoral, le Missel d’Avranches présente le verset *Iuravit Dominus* en la fête d’Aubert et le Mont Saint-Michel le verset *Iustus germinabit*. Lors des fêtes de la Vierge, les liturgies d’Avranches et du Mont Saint-Michel possèdent les versets suivants :

---

<sup>614</sup> Voir les versets alléluïatiques donnés par dom Hesbert in R.-J. Hesbert, *Antiphonale missarum sextuplex*.



**Tableau 42 : Versets alléluïatiques des fêtes de la Vierge Marie (liturgies du Mont Saint-Michel et d'Avranches)**

Fête	Versets du Mont Saint-Michel	Versets d'Avranches
Conception de la Vierge	<i>Conceptio gloriose virginis Marie</i>	<i>Nativitas gloriose</i>
Annonciation	<i>Per te Dei genitrix</i> (Ordinaires 46 et 216)	<i>Ave Maria gratia plena</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est Maria</i> (Missel 42 et Ordinaire 216) / <i>Post partum Virgo</i> (Missel 42) / <i>Per te Dei</i> (Missel 42)	<i>Assumpta est / Hodie Maria</i>
Nativité de Marie	<i>Nativitas gloriose virginis</i> (Missel 42 et Ordinaire 216)	<i>Nativitas gloriose</i>

Nombreuses sont les autres fêtes du sanctoral pour lesquelles la distribution des versets est différente entre les liturgies d'Avranches et du Mont Saint-Michel<sup>615</sup>.

L'influence du diocèse d'Avranches sur la composition de la liste alléluïatique montoise des fêtes du temporal et du sanctoral paraît, en définitive, inexistante. Les versets alléluïatiques du Mont Saint-Michel dont le choix ne témoigne ni d'une influence du diocèse d'Avranches ni d'une influence d'une abbaye du groupe de Fécamp et qui ne font pas partie des versets dont la distribution est universelle correspondent donc soit à une distribution proprement montoise, soit au reliquat d'une tierce influence liturgique que je n'ai pu identifier au cours des recherches.

<sup>615</sup> (Sont donnés, entre parenthèses, les versets d'Avranches) Il s'agit des fêtes de Nicolas (*Tumba sancti Nicolai*), de Sylvestre (*Inueni David*), Félix (*Inueni*), Marcellus (*Elegit te Deus*), Agnès (*Veni electa*), Conversion de Paul (*Tu es uas electionis*), Julien (*Inueni*), Blaise (*Laetabitur iustus*), Agathe (*Emulor*), Scolastique (*Veni sponsa*), Valentin (*Beatus uir*), Ambroise (*Iustus germinabit*), Georges (*Georgi martyr*), Marc (*Primus ad Sion*), Vital (*Laetabitur*), Gordien et Épiphaque (*Sancti et iusti*), Nérée, Achillée et Pancrace (*Confitebuntur*), Marcellin et Pierre (*Iusti epulentur*), Prime et Félicien (*Sancti tui*), Barnabé (*In omnem*), Gervais et Protais (*Reddet Deus*), Jean et Paul (*Isti sunt due oliue*), Pierre et Paul (*Tu es Simon Bariona*), Martin (*Hic Martinus*), les Sept frères (*Laudate pueri*), Marguerite (*Haec est uirgo*), Praxède (*Haec est uirgo*), Jacques apôtre (*Nimis honorati*), Anne (*Mater matris*), Pierre (*Solue iubente*), Étienne (*Iustus non conturbabitur*), Felicissime et Agapit (*Laetamini*), Hippolyte (*Vox exultationis*), octave de Laurent (*Leuita Laurentius*), Barthélemy (*Vox sancti Bartholomei*), Louis (*Felix corona Franciae* ou *Iustus germinabit*), Hermès (*Iustus germinabit*), Décollation de Jean-Baptiste (*Misso Herodes*), Félix et Audacte (*Exultent*), Lucie et Géminien (*Diffusa est*), Côme et Damien (*Laetamini*), Jérôme (*Iustus germinabit*), Rémy (*Fulgebunt*), Foy (*Veni sponsa*), pape Marc, Denis (*Sancti et iusti*), Nicaise (*Mirabilis Deus*), Romain (*Iurauit*), Simon et Jude (*Non uos me elegi*), les Quatre couronnés (*Mirabilis*), Martin (*Martinus abrahe* ou *Hic Martinus*), Brice (*Iustus germinabit*), Cécile (*Cantantibus organis Cecilia*), Clément (*Iste sanctus*), Chrysogone (*Iustus non conturba*), et Catherine (*Aue gemma claritatis*).

## *Étude comparative des messes de saints normands*

En dernier lieu, je comparerai les chants, les oraisons et les lectures des messes de fêtes communes aux sanctoaux du Mont Saint-Michel et du diocèse d'Avranches, dans le but de mesurer le degré de proximité (dans le cas où l'on observerait une ressemblance parfaite entre le *cursus* de ces deux établissements) ou d'éloignement de ces liturgies : j'étudierai ainsi les messes des fêtes de saint Aubert, de saint Wandrille et de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan<sup>616</sup>. Les époques différentes de copie ou d'impression des témoins étudiés (le Missel 42 a été copié au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Ordinaire 46 au XIV<sup>e</sup> siècle, et l'Ordinaire 216 au XV<sup>e</sup> siècle, quand le missel d'Avranches a été imprimé en 1534) m'inclineront à considérer avec prudence les résultats de ces comparaisons, le *cursus* de ces messes ayant pu être modifié au cours du temps malgré la persistance des listes alléluïatiques au long du Moyen Âge.

En la fête de saint Aubert, les liturgies d'Avranches et du Mont Saint-Michel se distinguent par le choix du répons graduel (Avranches a pour répons *Ecce sacerdos magnus* et le Mont : *Domine praeuenisti*), comme on l'a vu plus tôt du verset de l'*Alleluia*, et de l'évangile (dans la liturgie d'Avranches il s'agit de l'évangile *Homo quidam peregre* et dans celle du Mont Saint-Michel de l'évangile *Sint lumbi uestri*). Une autre variante se manifeste dans le choix du chant de communion (Avranches a pour chant *Domine quinque* et le Mont *Fidelis seruus*).

En la fête de saint Wandrille, pour laquelle le missel d'Avranches ne mentionne également que les oraisons de la messe, l'accord entre les deux liturgies est parfait : les deux établissements ont pour collecte *Deus qui hodiernam*, pour secrète *Sacrificium* et pour oraison de postcommunion *Tua sancta sumentes*. Cette identité entre la liste d'oraisons des deux établissements provient-elle d'un formulaire composé en l'honneur de saint Wandrille qui aurait été diffusé dans l'ensemble de la Normandie ? Il semble que non. En effet, si on relève bien la même liste d'oraisons à Fécamp, le *cursus* fécampois présente la séquence *Organicis* et le *cursus* montois la séquence *Superne matris*<sup>617</sup>. De même, l'abbaye de Jumièges ne possède pas la même liste d'oraisons qu'Avranches et le Mont, présentant la collecte *Omnipotens sempiterna Deus*, la secrète *Hostias tibi Domine* et l'oraison de postcommunion *Sumentes Domine gaudia*<sup>618</sup>. En outre, en l'abbaye Saint-Wandrille, l'épître de cette fête est : *Testificor*

---

<sup>616</sup> La comparaison du *cursus* de ces messes est présentée dans son détail dans l'Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes », (6) : « Comparaison de messes des sanctoaux du Mont Saint-Michel et d'Avranches ».

<sup>617</sup> *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 2, D. Chadd (éd.), p. 505. Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes », (1) : « Comparaison de fêtes et de fêtes (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp) ».

<sup>618</sup> Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58), fol. 201-201v.

*coram Deo*, contre *Dilectus Deo* au Mont Saint-Michel et *Iustus cor suum* à Fécamp, le répons graduel *Os iusti*, contre *Domine praeuiniisti* au Mont Saint-Michel et à Fécamp, l'évangile *Nemo lucernam*, contre *Ecce nos reliquimus* au Mont Saint-Michel et à Fécamp, et le chant de communion *Fidelis seruus*, contre *Beatus ille seruus* à Fécamp et dans le Missel 42 – les Ordinaires 46 et 216 étant en accord avec la leçon de Saint-Wandrille pour ce dernier chant<sup>619</sup>. L'introït (*Os iusti*) et le verset alléluïatique (*Iustus germinabit*) chantés à Saint-Wandrille se retrouvent dans les liturgies du Mont Saint-Michel et de Fécamp, uniques pièces ayant peut-être fait l'objet d'un transfert liturgique de l'abbaye Saint-Wandrille vers d'autres abbayes.

En la fête de l'apparition de saint Michel sur le Mont Gargan, les liturgies d'Avranches et du Mont présentent des variantes dans le choix de la collecte (*Deus qui miro ordine* à Avranches et *Deus cuius claritatis* au Mont Saint-Michel) et de l'oraison de postcommunion (*Beati archangeli tui* à Avranches et *Da nobis omnipotens Deus* au Mont Saint-Michel), et dans le choix du chant d'offertoire (*Stetit angelus iuxta* à Avranches et *Angelus Domini* au Mont).

Au terme de ces comparaisons des liturgies d'Avranches et du Mont Saint-Michel mettant en regard le sanctoral, la liste alléluïatique et trois messes du sanctoral de ces deux établissements, il semble que l'influence d'Avranches sur la liturgie du Mont Saint-Michel, pourtant sensible dans la composition du sanctoral montois, n'ait pas été déterminante pour la constitution du *cursus* d'oraison, de lecture et de chant de la messe montoise. Le diocèse d'Avranches fut recomposé après la fondation de l'abbaye du Mont, vers 990 lorsque Norgot fut élu sur le siège épiscopal : aussi, il serait intéressant d'étudier, dans une enquête future, une possible influence de la liturgie de la messe du Mont Saint-Michel sur la liturgie d'Avranches.

En conclusion de l'étude de la liturgie de la messe du Mont Saint-Michel, il apparaît que la liste alléluïatique montoise des dimanches suivant la Pentecôte est proche des listes des abbayes de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult et de Westminster (et, comme l'a relevé David Hiley, d'Abindgon) sans qu'il soit possible de discerner parmi ces maisons un unique centre de diffusion de la liste : le *cursus* de chants primitif de la messe du Mont a, de cette manière, pu être nourri par des transferts liturgiques réciproques entre cette abbaye, Fécamp et Jumièges. En outre, les liturgies de la messe du Mont, de Saint-Évroult, de Jumièges et de Fécamp reçurent sans doute une partie du *cursus* de chant de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, comme en témoigne la liturgie de la messe de la fête de saint Bénigne. Il est alors possible, en première hypothèse, que ces abbayes aient accueilli séparément le *cursus* dijonnais et que leurs

---

<sup>619</sup> Le Havre, BM, ms 327, fol. 8v.

*cursus* aient évolué de manières différentes, expliquant les dissemblances de leurs liturgies : selon cette hypothèse, la communauté du Mont aurait reçu le chant dijonnais sans la médiation d'une autre abbaye, comme le montrerait le choix identique du verset alléluatique de la messe de la fête de saint Bénigne dans les livres montois et dijonnais et l'existence de choix propres au Mont de certaines pièces, ce qui n'empêcherait pas de concevoir par ailleurs l'existence d'échanges liturgiques entre l'abbaye du Mont et d'autres abbayes normandes. Mais il est également possible, en deuxième hypothèse, que les abbayes de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évrault et du Mont aient reçu le chant dijonnais par la médiation de l'une ou de plusieurs d'entre elles : le *cursus* ainsi transmis serait alors le *cursus* dijonnais augmenté des particularités liturgiques des maisons monastiques ayant fait médiation. L'étude des versets alléluatiques des dimanches suivant la Pentecôte, propres au groupe de Fécamp et différents de la liste de Saint-Bénigne, qu'ils soient ou non une version corrigée de la liste dijonnaise comme l'a suggéré David Hiley, semble appuyer cette deuxième hypothèse, selon laquelle les abbayes de Fécamp et de Jumièges en particulier ont pu jouer le rôle d'intermédiaires, en raison de l'élection de certains de leurs moines dans les autres abbayes du groupe. Fécamp et Jumièges seraient alors d'abord des intermédiaires, et d'une manière seulement secondaire des sources d'influence. Ces deux hypothèses ne semblent pas contradictoires. La liturgie de la messe du Mont, en plusieurs points différente de la liturgie de Jumièges et de Fécamp, n'accueille en tous les cas pas l'entièreté du *cursus* dijonnais, du *cursus* fécampois ou du *cursus* gémétique, présentant plusieurs choix locaux : il apparaît ainsi que le choix montois des tropes et des versets alléluatiques des fêtes du sanctoral (à l'exception du verset de la fête de saint Bénigne) et des versets des dimanches du temps pascal n'est marqué par aucune influence connue et pourrait dès lors constituer le propre du chant de la messe montoise. Selon une hypothèse éprouvée par l'étude des listes alléluatiques de plusieurs abbayes normandes, j'ai avancé que le choix des versets alléluatiques des fêtes du sanctoral, dont l'attribution à chaque fête de saint et à chaque classe de saints n'a subi aucun phénomène d'uniformisation en Europe occidentale, exprime des particularités locales ; en outre, le choix d'un même verset à Saint-Bénigne et au Mont en la fête de saint Bénigne suggère que ces versets des fêtes du sanctoral furent également sensibles à l'influence liturgique d'autres maisons.

### 3. Origines de l'office du Mont Saint-Michel

Considérant à présent les origines de l'office du Mont Saint-Michel, retrouve-t-on dans cette part de la liturgie montoise la trace des liturgies dijonnaise et fécampoise ou gémétique perçue dans la liturgie de la messe de l'abbaye ?

Les moines du Mont Saint-Michel respectaient la structure générale de la journée liturgique et de l'office décrite par saint Benoît<sup>620</sup>, qui laisse aux communautés le libre choix d'une grande partie des pièces de l'office, ainsi que l'écrit Michel Huglo :

« Saint Benoît ne tient qu'à deux principes de l'organisation de l'office : le Psautier de 150 psaumes doit être récité intégralement en une semaine et la Bible lue, si possible, en une année. Le choix, mais non pas le nombre des antiennes et des répons est libre, en ce sens que chaque monastère peut suivre l'usage liturgique et musical du diocèse dans lequel il se trouve. »<sup>621</sup>

Aussi les moines du Mont assemblèrent-ils le *cursus* des fêtes du temporel et du sanctoral selon des choix propres, non forcément diocésains. Cependant, pouvaient-ils créer de toute pièce leur répertoire de chant ? Ne devaient-ils, comme en leur liturgie eucharistique, emprunter à des liturgies monastiques déjà constituées le texte et la musique de leurs chants et le *cursus* des fêtes ? Plusieurs chercheurs ont noté que la liturgie du Mont ne possède qu'un petit nombre d'offices propres, même à l'occasion des fêtes de saint Michel<sup>622</sup>. Dans quels fonds liturgiques l'abbaye puisa-t-elle pour former sa liturgie ? La tradition historique a identifié dans la liturgie de plusieurs abbayes normandes dont dans celle du Mont Saint-Michel des éléments émanant de l'office de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon. Comme on l'a vu plus tôt, René-Jean Hesbert a ainsi mis en exergue par l'utilisation de coefficients de parenté un groupe de seize manuscrits (incluant un bréviaire du Mont – Avranches, BM, ms 39) augmenté grâce à des coefficients inférieurs de quatre autres manuscrits, qui présentent tous les mêmes répons lors des nocturnes des quatre dimanches de l'Avent, exprimés par les formules suivantes :

---

<sup>620</sup> Cf. Partie I, chapitre 3 : « Le formulaire de l'office et de la messe ».

<sup>621</sup> M. Huglo, « Le répertoire liturgico-musical des congrégations monastiques médiévales », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du 1<sup>er</sup> Colloque International du C.E.R.C.O.M., Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985*, Saint-Étienne, C.E.R.C.O.M., 1991, p. 593.

<sup>622</sup> Ainsi J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », in *Sacris Erudiri*, vol. 13, 1962, p. 139 : « Dans tout le formulaire proprement liturgique, l'apport propre au Mont apparaît, somme toute, peu important. La liturgie « angélique » du Mont demeure très strictement dans la ligne de ce qu'on peut appeler la tradition de St-Bénigne de Dijon ». O. Diard, V. Gazeau, « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », p. 211 : « Prestigieuse abbaye, le Mont-Saint-Michel ne présente aucun office propre non plus. Saint Michel du Mont Tombe est fêté avec le répertoire de la Saint-Michel du Mont-Gargan largement répandu dans la chrétienté. »

« Dom. I : 11 12 13 14 25 16 17 19 18 64 61 80  
 Dom. II : 21 22 23 24 25 26 27 28 62 60 72 29  
 Dom. III : 31 32 33 34 35 36 37 39 70 38 92 82  
 Dom. IV : 41 94 44 43 45 46 47 48 49 73 59 91 »<sup>623</sup>

**Tableau 43 : Liste des répons du groupe de Saint-Bénigne étudié par dom Hesbert**

<b>Dimanche</b>	<b>Répons</b>
Premier dimanche de l'Avent	<i>Aspiciens a longe</i> <i>Aspiciebam</i> <i>Missus est</i> <i>Ave Maria... Spiritus</i> <i>Ecce veniet Dominus protector</i> <i>Audite verbum</i> <i>Ecce virgo</i> <i>Laetentur coeli</i> <i>Obsecro</i> <i>Leva Jerusalem</i> <i>Confortate manus</i> <i>Erumpant montes</i>
Deuxième dimanche	<i>Jerusalem cito</i> <i>Ecce Dominus veniet et... et erit</i> <i>Jerusalem surge</i> <i>Civitas Jerusalem</i> <i>Ecce veniet Dominus protector</i> <i>Sicut mater</i> <i>Jerusalem plantabis</i> <i>Egredietur Dominus de Samaria</i> <i>Alieni non transibunt</i> <i>Montes Israël</i> <i>Ecce Dominus veniet cum splendore</i> <i>Rex noster</i>
Troisième dimanche	<i>Ecce apparebit</i> <i>Bethleem civitas</i> <i>Qui venturus est</i> <i>Suscipe verbum</i> <i>Aegypte noli flere</i> <i>Prope est</i> <i>Descendet</i> <i>Ecce radix Jesse</i> <i>Docebit nos</i> <i>Veni Domine</i> <i>Festina ne tardaveris</i>

<sup>623</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 5, p. 412.

Dimanche	Répons
Quatrième dimanche	<i>Ecce Dominus veniet et... tunc</i> <i>Canite tuba, in Sion, vocate</i> <i>Paratus esto</i> <i>Me oportet</i> <i>Non auferetur</i> <i>Ecce jam veniet plenitudo</i> <i>Virgo Israel revertere</i> <i>Juravi</i> <i>Non discedimus</i> <i>Intuemini</i> <i>Ecce ab Austro</i> <i>Radix Jesse qui exsurget</i> <i>Nascetur</i>

Le groupe de manuscrits ainsi constitué, d'abord appelé « groupe anglo-normand » en raison de l'origine principalement normande et anglaise des témoins considérés, fut finalement baptisé « groupe de Saint-Bénigne » par dom Hesbert lorsqu'il en découvrit l'origine dans la liturgie de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon<sup>624</sup>. Ces manuscrits proviennent du Mont Saint-Michel, de Fécamp, Jumièges, Conches, Saint-Évroult, Troarn, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Méen, Saint-Jacut-de-la-Mer, Winchcombe et Evesham en Angleterre, et de San Martino della Scale en Sicile<sup>625</sup>. Dom Hesbert ajoute encore à cette liste un manuscrit de Saint-Mansuy de Toul<sup>626</sup>. Plusieurs historiens ont en outre remarqué l'existence d'un office propre honorant saint Bénigne répandu dans les abbayes du Mont Saint-Michel, de Fécamp et de Jumièges<sup>627</sup> : on relève en effet dans le sanctoral montois la fête de saint Bénigne et dans les livres liturgiques de l'abbaye un office et une messe propres à cette fête<sup>628</sup>. Pour ce qui concerne la pratique musicale, on découvre au sein des manuscrits montois des pièces notées selon le système A-p utilisé dans le manuscrit Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de médecine, ms H 159, tonaire sans doute copié selon l'usage de Saint-Bénigne comme on l'a vu plus tôt<sup>629</sup> :

<sup>624</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>625</sup> *Ibid.*, p. 411 et p. 429.

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>627</sup> Cf. O. Diard, V. Gazeau, « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », p. 206. La comparaison des offices montois et fécampois de la fête de saint Bénigne est présentée in : Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes », (2) : « Comparaison de l'office et de la messe de saint Bénigne », (b) « Office ». Le *cursus* des deux abbayes s'y révèle identique.

<sup>628</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ». Le *cursus* montois de cette messe et de cet office est présenté in : Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes », (2) : « Comparaison de l'office et de la messe de saint Bénigne ».

<sup>629</sup> Cf. S. Corbin, « Valeur et sens de la notation alphabétique à Jumièges et en Normandie », in *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire, Rouen, 1954*, Rouen, t. 2, 1955, p. 913-924.

ainsi, l'hymne dédiée à saint Michel inscrite sur le verso du folio 76 du manuscrit 109 d'Avranches, qui comprend en outre des éléments de notation diastématique, et la seconde hymne à saint Michel copiée sur le verso du folio 228 du manuscrit 98 d'Avranches. Ce système de notation était utilisé pour « noter rapidement et sûrement des nouveautés et des pièces peu connues »<sup>630</sup> ainsi que pour enseigner le chant aux communautés et diffuser efficacement la réforme et en particulier de nouvelles « règles de composition de chants liturgiques » utilisées dans le Tonaire H 159<sup>631</sup>. Ces nombreux indices suggèrent que l'office du Mont dépendit originellement, du moins en partie, de la liturgie de Saint-Bénigne. Reprenant les conclusions de dom Hesbert, je vérifie qu'en effet, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles, le Bréviaire 39 d'Avranches et le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous donnent des listes identiques à la liste dijonnaise, ne présentant qu'une seule variante : lors du premier dimanche de l'Avent, les deux manuscrits indiquent comme cinquième répons la pièce : *Saluatorem expectamus* quand la liste dijonnaise établie par dom Hesbert comporte le répons *Ecce ueniet Dominus protector*. Les Ordinaires 46 et 216 ne citent que le premier répons de chacune des quatre séries de douze répons du groupe de Saint-Bénigne, présentant lors des matines du premier dimanche de l'Avent le répons *Aspiciens a longe* ; lors du deuxième dimanche, le répons *Ierusalem cito* ; lors du troisième dimanche, le répons *Ecce apparebit* ; lors du quatrième dimanche, le répons *Canite tuba*.

De même que dans le cas de la liturgie de la messe, peut-on formuler l'hypothèse d'une médiation des abbayes de Fécamp et de Jumièges entre les liturgies montoise et dijonnaise et de la sorte un transfert de choix liturgiques propres à ces deux abbayes normandes dans le *cursus* du Mont, et réciproquement d'un transfert de choix de pièces montois dans les liturgies de Fécamp et de Jumièges ? Les liens entre les abbayes du Mont et de Fécamp semblent avoir été, grâce aux abbés Thierry de Jumièges, Suppon et Raoul de Beaumont, très forts au XI<sup>e</sup> siècle : je comparerai à présent l'office du Mont et l'office de Fécamp pour mesurer le degré de proximité de leurs liturgies, et ainsi confirmer leur parenté liturgique. Je ne peux, à ce point de l'étude, parler de filiation ou d'influence liturgiques mais, par prudence, uniquement de parenté.

---

<sup>630</sup> *Ibid.*, p. 921.

<sup>631</sup> O. Diard, V. Gazeau, « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », p. 197. Voir également : A. Colk Santosuosso, *Letter Notations in the Middle Ages*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, 1989, p. 87-92 : « The Desire for perfection in singing was perhaps extended to musical notation, for it is from the early eleventh century, and indeed, from monasteries reformed by William of Volpiano, the the Latin letters *a-p* were employed as a means of musical notation. (...) William of Volpiano's zeal and success in reforming certain abbeys in Normandy is well known. His desire to educate the Norman clergy in the proper manner of singing and his intense interest in music may have led to the production of Ms Mo 159 [tonaire de Saint-Bénigne]. Certainly the organization of the codex suggests that it was conceived as a theoretical / pedagogical work. Circumstantial evidence suggests that it is highly probable that William brought Ms Mo 159, or a portion of it, with him to Normandy, and that it was completed before his death in 1031. »



De nouvelles comparaisons, que je n'ai pu mener dans le cours de la thèse, pourraient permettre d'éclairer la relation liturgique des offices du Mont Saint-Michel et de Jumièges.

Présentée en annexes, la comparaison de formulaires des deux ordinaires du Mont avec les formulaires du manuscrit Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186 (ordinaire copié au XIII<sup>e</sup> siècle pour l'usage de Fécamp) des quatre dimanches de l'Avent, de la vigile de l'Épiphanie, de l'Épiphanie, des fêtes et du samedi dans l'octave de l'Épiphanie, de la fête de l'Assomption et de la fête normande de saint Wandrille révèle une forte proximité entre les trois témoins dans le choix des pièces de chant, malgré des variantes témoignant de choix propres au Mont<sup>632</sup> : intéressons-nous plus particulièrement aux fêtes dans l'octave de l'Épiphanie, les fêtes conservant sans doute davantage d'archaïsmes liturgiques que les fêtes dont de larges pans du *cursus* purent être partagés par de nombreuses maisons religieuses. Lors des laudes de la deuxième fête, l'Ordinaire 216 et l'Ordinaire 186 de Fécamp partagent le choix de l'antienne *Tria sunt munera* ; le manuscrit fécampois n'indique pas d'oraison finale. Aux vêpres, les deux abbayes partagent le choix du répons *Omnes de Sabba*, de l'hymne *Veni redemptor* et du verset *Reges Tharsis* ; le Mont ne s'écarte de Fécamp que dans le choix de l'antienne *Celi aperti sunt*. Lors de la deuxième fête, les ordinaires montois n'ont aucune pièce en commun avec le texte de l'ordinaire de Fécamp, présentant des variantes dans le choix de neuf antiennes du premier et du deuxième nocturne, des laudes, des offices de prime, tierce, sexte, none et des vêpres. Lors de la quatrième fête, les trois ordinaires possèdent en commun l'antienne *Omnis terra* du premier nocturne et l'antienne *Reges Tharsis* du deuxième nocturne, et l'antienne de prime : *Lux de luce* ; l'Ordinaire 216 choisit l'antienne *Ante luciferum* aux laudes quand l'Ordinaire 186 choisit l'antienne *Stella ista* ; de même, les deux ordinaires montois sont en désaccord avec l'ordinaire de Fécamp sur le choix de quatre antiennes des offices de tierce, sexte, none et des vêpres. Lors de la cinquième fête, les ordinaires montois sont en désaccord avec l'ordinaire de Fécamp sur le choix de sept antiennes, destinées au premier nocturne, au deuxième nocturne et aux offices de prime, de tierce, de sexte, de none et aux vêpres. Lors de la sixième fête enfin, les trois ordinaires se rejoignent dans le choix de l'antienne *Omnes gentes*

---

<sup>632</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes » (1) « Comparaison de fêtes et de fêtes (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp) ». Premier dimanche de l'Avent : p. 6 de l'Ordinaire 46 d'Avranches, fol. 27v de l'Ordinaire 216 d'Avranches, fol. 1v de l'Ordinaire 186 de Fécamp. Deuxième dimanche : p. 9 de l'Ordinaire 46, fol. 30 de l'Ordinaire 216, fol. 4 de l'Ordinaire 186. Troisième dimanche : p. 9 de l'Ordinaire 46, fol. 30v de l'Ordinaire 216, fol. 7v de l'Ordinaire 186. Quatrième dimanche : p. 10 de l'Ordinaire 46, fol. 31v de l'Ordinaire 216, fol. 8 de l'Ordinaire 186. Vigile de l'Épiphanie et Épiphanie : p. 26 de l'Ordinaire 46, fol. 41v de l'Ordinaire 216, fol. 28 de l'Ordinaire 186. Fêtes et samedi dans l'octave de l'Épiphanie : p. 28 de l'Ordinaire 46, fol. 42v de l'Ordinaire 216, fol. 29v de l'Ordinaire 186. Assomption : fol. 149 de l'Ordinaire 216, fol. 134v de l'Ordinaire 186. Fête des saints Wandrille et Apollinaire : fol. 119v de l'Ordinaire 46, fol. 141 de l'Ordinaire 216, fol. 125v-126 de l'Ordinaire 186.

du premier nocturne, de l'antienne *Lux de luce* de l'office de prime et de l'antienne *Vidimus stellam* de l'office de tierce, et se séparent dans le choix de trois antiennes du deuxième nocturne et des offices de sexte et de none. On observe ainsi une parenté entre les offices de Fécamp et du Mont Saint-Michel, cependant distingués par les choix propres des deux établissements.

En conclusion, une part de la liturgie de l'office du Mont Saint-Michel semble également trouver son origine dans la liturgie de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, comme l'ont montré les relevés de René-Jean Hesbert. La proximité entre les liturgies de Fécamp et du Mont, peut-être forgée au XI<sup>e</sup> siècle alors que par hypothèse se constituait leur liste alléluatique des dimanches suivants la Pentecôte, laisse penser que ces deux maisons reçurent leur office d'une source commune, soit d'une manière directe, soit d'une manière indirecte – l'une de ces deux abbayes ayant alors peut-être joué un rôle de médiatrice pour l'autre abbaye. Il serait important d'élargir ces comparaisons à l'office d'autres abbayes normandes, pour possiblement discerner de semblables parentés entre la liturgie du Mont Saint-Michel et la liturgie de ces maisons.

## Chapitre 2 : Remaniements de la première tradition liturgique (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

### 1. Développement du *cursus* liturgique montois

#### a) Traditions liturgiques principale et marginales (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Doit-on considérer qu'il exista au Mont Saint-Michel une unique tradition liturgique qui unit les XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans un long développement du premier *ordo* formé entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles, ou bien des traditions successives présentées dans différents livres montois ? En ce dernier cas, peut-on rapprocher la liturgie de l'Ordinaire 46 et celle de l'Ordinaire 216 de traditions caractérisables ? Comme l'étude des versets alléluïatiques présentés dans le Missel 42 et dans les deux ordinaires l'a manifesté plus tôt, se posent en effet la question de la valeur liturgique de l'Ordinaire 46 et de l'Ordinaire 216 et de leur dépendance à l'égard de traditions marginales ou d'une tradition principale, et la question d'une identité du texte des deux ordinaires. Considérons deux hypothèses : la première est celle d'une liturgie que caractérise un *cursus* ancien de l'office et de la messe des fêtes du temporel et du sanctoral dont la persévérance au long des siècles n'est ponctuée que par de menues corrections, se manifestant dans l'introduction de fêtes nouvelles dans le sanctoral, le remplacement d'un chant ou d'une oraison ou encore par de rares modifications du cérémonial. Dans ce premier cas, les changements que l'on constate peuvent être intervenus progressivement, pièce après pièce, ou bien brutalement, lorsque la communauté, suivant l'ordre d'un abbé, a modifié plusieurs pièces du *cursus* d'une fête ou le déroulement de son cérémonial. Bien qu'il soit rare qu'une communauté décide de changer l'entièreté ou des pans entiers de sa liturgie pour adopter le *cursus* d'une autre maison religieuse ou une nouvelle organisation pensée dans sa propre maison, on peut considérer, en deuxième hypothèse, le cas d'une liturgie qui resterait presque identique durant plusieurs siècles avant d'être remplacée, peut-être pour un temps très court, par une autre liturgie qui put finalement être rejetée après quelques années par la communauté désireuse de revenir par un acte de réforme à leur première liturgie, par exemple à la fin d'un abbatiat : aurait ainsi vécu une tradition marginale, qui aurait suscité la copie de nouveaux livres

liturgiques, en particulier d'un nouvel ordinaire, et qui aurait remplacé durant quelques années une tradition principale.

Il importe de savoir s'il exista au Mont Saint-Michel une unique tradition liturgique, et des traditions secondaires qui en furent dépendantes ; ou bien une tradition principale, et une tradition marginale indépendante dont l'un des deux ordinaires pourrait être le témoin. En effet, il n'est pas possible d'étudier les évolutions tardives de la liturgie du Mont en utilisant comme termes de comparaison les formulaires des deux ordinaires sans savoir s'ils reflètent en tous points les caractéristiques d'une tradition montoise principale. Aussi, pour répondre à cette question, je comparerai le texte du plus grand nombre possible de manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel, cherchant à prélever par des sondages nombreux des « échantillons de terrain » représentatifs de la liturgie montoise à des moments précis de son histoire. Un témoin « A » se distinguant trop fortement et généralement des autres témoins au terme de la comparaison de plusieurs fêtes révélerait une modification profonde de la liturgie de l'abbaye à l'époque de sa copie et ainsi l'existence d'une tradition marginale, soit que des témoins plus anciens et des témoins plus tardifs partageant entre eux une même liturgie ne partagent pas la liturgie du témoin « A », soit que les témoins antérieurs au témoin « A » ne partagent pas sa liturgie et que des témoins postérieurs à ce témoin partagent sa liturgie.

Seront incluses dans ce travail de comparaison la liturgie de la messe et la liturgie de l'office. Je prendrai en compte, pour l'étude de la messe, le Sacramentaire Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms suppl. 116 (mm 15), le Missel Avranches, BM, ms 42 et les Ordinaires Avranches, BM, ms 46 et Avranches, BM, ms 216 ; et pour l'étude de l'office le Bréviaire Paris, BnF, ms n.a.l. 424, le Bréviaire Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1, le Bréviaire Avranches, BM, ms 39 et les Ordinaires 46 et 216. Je partirai chaque fois du *cursus* des deux ordinaires afin de relever les variantes qui pourraient les séparer, d'une manière significative ou non, des autres témoins, en m'intéressant particulièrement à des fêtes du temporal et du sanctoral pour lesquelles les ordinaires présentent de menues différences ou des corrections de seconde main, ainsi qu'aux fêtes présentées dans le sacramentaire montois pour sa partie conservée à Rouen.

**Tableau 44 : Comparaison de la messe de la Conception de la Vierge**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 86v)	Ordinaire 216 (fol. 100)
in	<i>Gaudeamus</i>	<i>Gaudeamus omnes</i>
Ky	<i>Cunctipotens / Rex uirginum</i>	<i>Cunctipotens / Rex uirginum</i>
or		<i>Deus qui beate</i>
ép	<i>Dominus possedit</i>	<i>Dominus possedit me</i>
rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
val	<i>Conceptione gloriose</i>	<i>Conceptione gloriose</i>
sq	<i>Letabundus</i>	<i>Dies festa celebretur</i>
év	<i>Liber generationis</i>	<i>Liber generationis</i>
of	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
pr	<i>Et te in ueneratione</i>	<i>Et te in ueneratione</i>
cm	<i>Diffusa</i>	<i>Diffusa est</i>

En la fête de la Conception de la Vierge, les deux ordinaires se distinguent dans le choix de la séquence, mais possèdent en commun l'introït, les tropes du *Kyrie*, l'oraison, l'épître, le répons graduel, le verset alléluïatique, l'évangile, le chant d'offertoire, la préface et le chant de communion. Le Missel 42 (fol. 192v-193) partage avec les deux manuscrits l'introït, l'oraison, l'épître, le répons graduel, le verset alléluïatique, l'évangile, le chant d'offertoire et le chant de communion, mais choisit la préface *Ecce in ueneratione*. Le Sacramentaire mm 15 (fol. 44), dans lequel cette fête est une addition du XII<sup>e</sup> siècle, partage avec les ordinaires l'oraison, mais présente la préface *Per Christum Dominum nostrum, cuius Virginis Matris Conceptionis* et ajoute la secrète *Sanctifica Domine muneris* et l'oraison de post-communion *Repleti uitalibus alimentis et diuinis*.

**Tableau 45 : Comparaison de la messe de l'Annonciation**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 97v)	Ordinaire 216 (fol. 115v)
in	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>
Ky	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>
or		<i>Deus qui de beate Marie</i>
ép	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Egredietur uirga</i>
rg	<i>Tollite portas</i>	<i>Tollite portas</i>
t	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>
val (temps pascal)	<i>Per te Dei genitrix</i>	
sq	<i>Hac clara</i>	
év	<i>Missus est angelus</i>	<i>Missus est angelus</i>
of	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>
pr		<i>Quia per incarnati</i>
cm	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Ecce uirgo</i>

En la fête de l'Annonciation, les deux ordinaires se distinguent dans le choix de l'épître, mais possèdent en commun l'introït, les tropes du *Kyrie*, le répons graduel, le trait, l'évangile, le chant d'offertoire et le chant de communion. Le Missel 42 (fol. 152), pourtant plus ancien que l'Ordinaire 46, présente le même épître que l'Ordinaire 216. Il possède la même oraison et, ajoutée de seconde main, la même préface que le deuxième ordinaire, ainsi que les mêmes introït, répons graduel, trait, évangile et chant de communion que les deux ordinaires.

**Tableau 46 : Comparaison de la messe de saint Jacques**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 120-120v)	Ordinaire 216 (fol. 141v)
in	<i>Michi autem nimis</i>	<i>Michi autem nimis</i>
or	<i>Esto domine plebi</i>	<i>Esto domine plebi tue</i>
ép	<i>Principes sacerdotum</i>	<i>Principes sacerdotum</i>
rg	<i>In omnem terram</i>	<i>In omnem terram</i>
val	<i>Alleluia non uos</i>	<i>Alleluia non uos me elegistis</i>
sq	<i>Clare sanctorum</i>	<i>Alleluia nunc decantet</i>
év	<i>Accessit ad Ihesum</i>	<i>Accessit ad Ihesum</i>
of	<i>Michi autem</i>	<i>Michi autem</i>
pr	<i>Et te domine</i>	<i>Et te domine</i>
cm	<i>Vos qui secuti</i>	<i>Vos qui secuti</i>

En la fête de saint Jacques, les deux ordinaires se distinguent dans le choix de la séquence et possèdent en commun l'ensemble des autres pièces de la messe. Le Missel 42 partage avec les ordinaires le choix de l'introït, de l'oraison, de l'épître, du répons graduel, de l'évangile, du chant d'offertoire et de la préface, mais ne donne pas de précisions sur le choix de la séquence et possède comme chant de communion la pièce *Beati apostoli* quand les ordinaires donnent la pièce *Vos qui secuti*.

**Tableau 47 : Comparaison de la messe de saint Thomas Becket**

Pièces	Ordinaire 46 (p. 19)	Ordinaire 216 (fol. 37)
in	<i>Statuit</i>	<i>Statuit</i>
Gl	<i>Hinc laudando</i>	
or	<i>Deus pro cuius</i>	<i>Deus pro cuius</i>
ép	<i>Dilectus Deo</i>	<i>Iustus si morte</i>
rg	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>
Val	<i>Letabitur justus</i>	<i>Letabitur iustus</i>
sq		<i>Spe mercedis</i>
év	<i>Vigilate</i>	<i>Vigilate</i>
of	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
pr	<i>Quia per incarnati</i>	
cm	<i>Magna est</i>	<i>Magna est</i>

En la fête de saint Thomas Becket, les deux ordinaires se distinguent dans le choix de l'épître mais possèdent en commun l'introït, l'oraison, le répons graduel, le verset alléluatique, l'évangile, le chant d'offertoire et le chant de communion. De nouveau, le Missel 42 (fol. 21), bien que plus ancien que l'Ordinaire 46, possède le même épître que l'Ordinaire 216. Il partage avec les ordinaires le choix de l'introït, de l'oraison, du répons graduel, du verset alléluatique, de l'évangile, du chant d'offertoire, de la préface et du chant de communion.

**Tableau 48 : Comparaison de la messe de la Pentecôte**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 73)	Ordinaire 216 (fol. 82)
in	<i>Spiritus Domini</i>	<i>Spiritus Domini</i>
Ky	<i>Kyrie fons</i>	
Gl	<i>Ciues superni</i>	
or	<i>Deus qui hodierna die</i>	<i>Deus qui hodierna die</i>
ép	<i>Cum complerentur</i>	<i>Cum complerentur</i>
val	<i>Non uos relinquam / Paraclitus</i>	<i>Non uos relinquam / Paraclitus</i>
sq	<i>Sancti Spiritus</i>	<i>Sancti Spiritus</i>
év	<i>Si quis diligit me</i>	<i>Si quis diligit me</i>
of	<i>Confirma hoc Deus</i>	<i>Confirma hoc Deus</i>
se	<i>Munera quesumus Domine</i>	<i>Munera quesumus Domine</i>
pr	<i>Qui ascendens</i>	<i>Qui ascendens</i>
cm	<i>Factus est repente</i>	<i>Factus est repente</i>
pcm	<i>Sancti Spiritus</i>	<i>Sancti Spiritus</i>

En la fête de Pentecôte, les deux ordinaires possèdent en commun l'introït, l'oraison, l'épître, les versets alléluïatiques, la séquence, l'évangile, le chant d'offertoire, la secrète, la préface, le chant de communion et l'oraison de post-communion. Le Missel 42 (fol. 107) partage avec les deux manuscrits l'ensemble de ces pièces, partageant en outre avec l'Ordinaire 46 le choix du trope du *Kyrie*. Le Sacramentaire mm 15 (fol. 10v) présente la même oraison que les trois témoins et se distingue d'eux dans le choix de la secrète (*Deuotionis nostre tibi quesumus Domine*), de la préface (*Eterne Deus qui tuo menarrabili*) et de l'oraison de post-communion (*Imploramus Domine clementiam tuam*).

**Tableau 49 : Comparaison de la messe de saint Julien**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 93)	Ordinaire 216 (fol. 109)
in	<i>Statuit ei</i>	<i>Statuit ei</i>
or	<i>Deus qui ecclesie tue</i>	<i>Deus qui ecclesie tue</i>
ép	<i>Ecce sacerdos</i>	<i>Ecce sacerdos</i>
rg	<i>Iurauit Dominus</i>	<i>Iurauit</i>
val	<i>Iste sanctus</i>	<i>Iste sanctus</i>
t (temps de la Septuagésime)	<i>Ecce uir prudens</i>	<i>Ecce uir prudens</i>
év	<i>Sint lumbi</i>	<i>Sint lumbi</i>
of	<i>Veritas mea</i>	<i>Veritas mea</i>
cm	<i>Fidelis seruus</i>	<i>Fidelis seruus</i>

En la fête de saint Julien, les deux ordinaires partagent le choix de l'introït, de l'oraison, de l'épître, du répons graduel, du verset alléluïatique, du trait en période de Carême, de l'évangile et des chants d'offertoire et de communion. Le Missel 42 (fol. 148) partage avec ces témoins le choix de l'introït, de l'oraison, de l'épître, du répons graduel, du verset alléluïatique, de l'évangile, du chant d'offertoire et du chant de communion. Il partage avec le Sacramentaire mm 15 (fol. 43) le choix de la secrète (*Respice Domine*) et de l'oraison de post-communion. Le sacramentaire, qui possède la même oraison que ces trois manuscrits, ajoute la préface *Eterne Deus qui inter primos*.



**Tableau 50 : Messe de saint Nicaise**

Pièces	Ordinaire 216 (fol. 168v)
in	<i>Sapientiam sanctorum</i>
or	<i>Presta quesumus omnipotens Deus</i>
ép	<i>Iustorum anime</i>
rg	<i>Clamauerunt</i>
val	<i>Letamini</i>
év	<i>Cum persequentur</i>
of	<i>Exultabunt sancti</i>
cm	<i>Posuerunt</i>

En la fête de saint Nicaise, absente de l'Ordinaire 46 qui est lacunaire, l'Ordinaire 216 partage le choix de l'oraison avec le Missel 42 (fol. 185) et le Sacramentaire mm 15 (fol. 44v), dans lequel cette fête est une addition du XII<sup>e</sup> siècle. L'Ordinaire 216 partage avec le seul missel le choix de l'introït, de l'épître, du répons graduel, du verset alléluïatique, de l'évangile et du chant de communion. Le missel et le sacramentaire ont en commun la secrète *Oblata tibi Domine* et l'oraison de post-communion *Omnipotens et misericors* que l'ordinaire ne cite pas.

**Tableau 51 : Messe de sainte Catherine d'Alexandrie**

Pièces	Ordinaire 216 (fol. 180v)
in	<i>Gaudeamus</i>
or	<i>Deus qui declisti</i>
ép	<i>Qui gloriatur</i>
rg	<i>Dilexisti</i>
val	<i>Diffusa</i>
sq	<i>Vox sonora</i>
év	<i>Simile est regnum</i>
of	<i>Offerentur</i>
se	<i>Munera</i>
cm	<i>Simile est regnum</i>
pcm	<i>Sumptis Domine</i>

En la fête de sainte Catherine, l'Ordinaire 216, le Missel 42 (fol. 191) et le Sacramentaire mm 15 (fol. 45), dans lequel cette fête est une addition du XII<sup>e</sup> siècle, possèdent la même oraison, la même secrète et la même oraison de post-communion. Le sacramentaire ajoute la préface *Eterne Deus et te exultantibus animis*. L'ordinaire et le missel partagent en outre le choix de l'introït, de l'épître, du répons graduel, du verset alléluïatique, de l'évangile, du chant d'offertoire et du chant de communion.

**Tableau 52 : Messe de sainte Foy de Conques**

Pièces	Ordinaire 216 (fol. 167v)
in	<i>Loquebar de testimoniis</i>
or	<i>Deus qui presentem</i>
ép	<i>Domine Deus meus</i>
rg	<i>Audi filia</i>
val	<i>Adducentur</i>
év	<i>Simile est regnum</i>
of	<i>Offerentur</i>
cm	<i>Simile est</i>

En la fête de sainte Foy, l'Ordinaire 216 et le Missel 42 (fol. 184v), qui partagent le choix de l'introït, de l'oraison, de l'épître, du verset alléluiaïque, de l'évangile, du chant d'offertoire et du chant de communion, se distinguent dans le choix du répons graduel, le missel donnant la pièce *Adiuuabit*. Le sacramentaire, dans lequel cette fête est une addition du XII<sup>e</sup> siècle (fol. 44v), donne seul la préface *Sponsum uirginum et uirginitatis auctorem* et partage avec le missel et l'ordinaire le choix de l'oraison et avec le seul missel le choix de la secrète (pièce *Suscipe Domine preces*) et de l'oraison de post-communion (*Quos refecisti Domine celesti*).

**Tableau 53 : Comparaison de la messe de sainte Basile**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 105)	Ordinaire 216 (fol. 125v)
in	<i>Dilexisti iusticiam</i>	<i>Dilexisti</i>
or	<i>Deus qui nos annua</i>	<i>Deus qui nos annua</i>
ép	<i>Domine Deus meus</i>	<i>Domine Deus meus</i>
rg	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
val	<i>Specie tua</i>	<i>Specie tua</i>
év	<i>Simile est regnum celorum decem uirginibus</i>	<i>Simile est regnum</i>
of	<i>Filie regum</i>	<i>Filie regum</i>
cm	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>

En la fête de sainte Basile, les deux ordinaires sont d'accord dans le choix de toutes les pièces de la messe ; le Missel 42 (fol. 156v) partage le même *cursus*, ajoutant la secrète *Super has quesumus* et l'oraison de post-communion *Sumpsimus Domine celebritatis*.

Au terme de cette première série de comparaisons consacrée à la liturgie de la messe, j'observe une très forte continuité entre la liturgie des quatre témoins considérés, copiés au XI<sup>e</sup> siècle (Sacramentaire mm 15, qui reçut en outre plusieurs additions au XII<sup>e</sup> siècle), au XIII<sup>e</sup> (Missel 42), au XIV<sup>e</sup> (Ordinaire 46) et entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles (Ordinaire 216) et ainsi l'existence d'une tradition principale et de traditions seulement secondaires. Des évolutions

importantes intervinrent entre la copie du sacramentaire et la copie du missel, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles. L'Ordinaire 46 s'éloigne d'une manière frappante, lors des fêtes de l'Annonciation et de saint Thomas Becket, de ce qui pourrait constituer la tradition principale (ou au contraire une tradition secondaire) incarnée par le Missel 42, comme je l'avais déjà noté dans le chapitre précédent lors de l'étude des versets alléluïatiques.

Répetons à présent ce travail de comparaison pour la liturgie de l'office.

**Tableau 54 : Comparaison des laudes de l'Annonciation**

	Pièces	Ordinaire 46 (fol. 97v)	Ordinaire 216 (fol. 115v)
	a	<i>Angelus Domini</i>	<i>Angelus Domini</i>
	cap	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo</i>
	r	<i>Ave Maria</i>	<i>Ave Maria</i>
	h	<i>O gloriosa domina</i>	<i>O gloriosa domina</i>
	v	<i>Elegit</i>	<i>Elegit eam</i>
	a	<i>Virgo Dei genitrix</i>	<i>Virgo Dei genitrix</i>
	or	<i>Deus qui de beate</i>	<i>Deus qui de beate Marie</i>
Procession	r	<i>Dabit illi</i>	<i>Dabit illi</i>
	v	<i>Memento salutis (in Quadragesima)</i>	<i>Ave Maria</i>
	or	<i>Gratiam tuam</i>	<i>Gratiam tuam</i>

Aux laudes de la fête de l'Annonciation, les deux ordinaires se distinguent dans le choix du verset de procession. Le verset *Elegit eam*, identique dans les ordinaires, le Bréviaire 16°/1 (fol. 307) et le Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 156), pourrait constituer un choix tardif de la communauté, le Bréviaire 39 (fol. 225-225v) donnant pour sa part le verset *Rorate celi*. Les cinq manuscrits partagent le choix des autres pièces de l'office. Les trois bréviaires ne donnent pas de précisions sur le chant qui accompagne la procession.

**Tableau 55 : Comparaison des vêpres des saints Christophe et Cucufat**

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 120-120v)	Ordinaire 216 (fol. 141v)
cap	<i>Iam non estis</i>	<i>Iam non estis</i>
r	<i>In omnem terram</i>	<i>In omnem terram</i>
h	<i>Bina celestis</i>	<i>Bina celestis</i>
h	<i>Annue Christe seculorum</i>	<i>Annue Christe</i>
v	<i>Annunciauerunt</i>	<i>Annunciauerunt</i>

Pièces	Ordinaire 46 (fol. 120-120v)	Ordinaire 216 (fol. 141v)
a	<i>Dum steteritis</i>	<i>Dum steteritis</i>
ps	<i>Magnificat</i>	<i>Magnificat</i>
or	<i>Esto domine plebi tue</i>	<i>Esto domine plebi tue</i>
a	<i>Absterget Deus</i>	<i>Absterget Deus</i>
v	<i>Iustorum anime</i>	<i>Exultabunt</i>
or	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>
r	<i>Beati eritis</i>	<i>Beati eritis</i>

Les ordinaires se séparent, aux vêpres des saints Christophe et Cucufat, dans le choix du verset : le Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 209) partage le choix de l'Ordinaire 46. Les ordinaires, le Bréviaire n.a.l. 424 et le Bréviaire 16°/1 (fol. 346v) partagent le choix des autres pièces.

**Tableau 56 : Comparaison des matines et des nocturnes de saint Wandrille et de saint Apollinaire**

	Pièces	Ordinaire 46 (fol. 119v)	Ordinaire 216 (fol. 141)
Matines	i	<i>Iustus florebit</i>	<i>Iustus florebit</i>
	h	<i>Huius o Christe</i>	<i>Huius o Christe</i>
Premier nocturne	a	<i>Preclarus igitur</i>	<i>Preclarus igitur</i>
	r	<i>Euge serue bone</i>	<i>Euge serue bone</i>
	r	<i>Iste cognouit</i>	<i>Iste cognouit</i>
	r	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>
	r	<i>Iustum deduxit</i>	<i>Iustum deduxit</i>
Second nocturne	r	<i>Beatus uir</i>	<i>Beatus uir</i>
	r	<i>Desiderium</i>	<i>Desiderium</i>
	r	<i>Sanctissime confessor</i>	<i>Sanctissime confessor</i>
	r	<i>Amauit eum dominus</i>	<i>Amauit eum dominus</i>
Cantiques de saint Apollinaire	a	<i>Qui odit</i>	<i>Qui odit</i>
	ca	<i>Beatus uir qui in sapientia</i>	<i>Beatus uir qui in sapientia</i>
	v	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Iustus ut palma</i>
	év	<i>Facta est contentio</i>	<i>Facta est contentio</i>
		<i>Hic est uere martyr</i>	<i>Hic est uere martyr</i>

	Pièces	Ordinaire 46 (fol. 119v)	Ordinaire 216 (fol. 141)
	r		
	r	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>
	r	<i>Posuisti domine</i>	<i>Posuisti domine</i>
	r	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
	or	<i>Concede quesumus omnipotens Deus...</i>	<i>Sancti nos Domine</i>

Lors des matines et des nocturnes des fêtes de saint Wandrille et de saint Apollinaire, les ordinaires se distinguent dans le choix de l'oraison finale. Le Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 208v), qui partage le choix de sept pièces avec les ordinaires, présente un autre choix d'oraison (*Presta quesumus*) et se distingue encore des ordinaires dans le choix du répons du troisième nocturne dédié à saint Apollinaire, donnant *Desiderium anime* à la place de la pièce *Hic est uere martyr* dans les deux ordinaires.

**Tableau 57 : Comparaison de l'office de tierce et des vêpres de l'octave des Saints-Innocents**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 24)	Ordinaire 216 (fol. 41)
Tierce	a	<i>Ecce uidi agnum</i>	<i>A bimatu</i>
	cap	<i>Vidi supra montem</i>	<i>Vidi supra montem</i>
	v	<i>Ex ore infantium</i>	<i>Ex ore infantium</i>
	or	<i>Deus cuius</i>	<i>Deus cuius hodierna</i>
Vêpres (c'est dimanche)	a	<i>Tecum</i>	
	cap	<i>Apparuit benignitas</i>	<i>Apparuit benignitas</i>
	v		
	r	<i>In principio</i>	<i>In principio</i>
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>
	v	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>
	a	<i>Christus Deus noster</i>	<i>Puer Iesu crescebat</i>
		<i>Magnificat</i>	<i>Magnificat</i>

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 24)	Ordinaire 216 (fol. 41)
	or	<i>Concede quesumus</i>	<i>Omnipotens sempiterna Deus dirige</i>

Le *cursus* de l'office de tierce de l'octave des Saints-Innocents est pour le moins intrigant : le Bréviaire 39 (fol. 110v), pourtant copié au XIII<sup>e</sup> siècle, et l'Ordinaire 216 donnent l'antienne *A bimatu* et l'Ordinaire 46 et le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 (fol. 121v) l'antienne *Ecce uidi agnum*. Les quatre témoins sont en accord dans le choix des autres pièces. Aux vêpres de cette même fête, dans le cas où celle-ci coïncide avec un dimanche, l'Ordinaire 46 et le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 sont de nouveau d'accord dans le choix de l'oraison finale, se distinguant de l'Ordinaire 216 et en outre du Bréviaire 39 qui présente seul l'oraison *Omnipotens sempiterna Deus qui in filii tui Domini*. Le choix des autres pièces se révèle identique dans les quatre témoins à l'exception du choix de l'antienne *Puer Iesu crescebat* présentée par l'Ordinaire 216, l'Ordinaire 46 et les deux bréviaires donnant l'antienne *Christus Deus noster*.

**Tableau 58 : Comparaison de l'office de none du deuxième samedi de l'Avent**

Pièces	Ordinaire 46 (p. 8)	Ordinaire 216 (fol. 30)
a	<i>(del. Angelus) Ecce ancilla Domini</i>	<i>Ecce ancilla Domini</i>
cap	<i>Egredietur uirga</i>	<i>Egredietur</i>
or	<i>Gratiam tuam</i>	<i>Gratiam tuam</i>
or	<i>Deus qui de beate Marie</i>	
or	<i>Quesumus omnipotens Deus</i>	

Lors de l'office de none du deuxième samedi de l'Avent, un copiste a corrigé dans le premier ordinaire le choix de l'antienne *Angelus*, barrée et remplacée par la pièce *Ecce ancilla Domini* que l'on retrouve encore dans les manuscrits, plus tardifs, 216 et 16<sup>o</sup>/1 (fol. 83).

**Tableau 59 : Comparaison des vêpres de saint Étienne**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 16)	Ordinaire 216 (fol. 35)
Vêpres	a		
	cap	<i>Stephanus autem</i>	<i>Stephanus plenus gracia</i>
	r	<i>Sancte Stephane prothomartir Christi</i>	<i>Sancte Stephane prothomartir</i>
	h	<i>Deus tuorum</i>	<i>Deus tuorum</i>
	v		<i>Magna est</i>
	a		<i>O quam gloriosus est</i>
			<i>Magnificat</i>
	or		<i>Da nobis quesumus Domine</i>
Mémoire de Jean	a	<i>Valde honorandus est</i>	<i>Valde honorandus est</i>
	v		<i>Annuntiauerunt</i>
	or		<i>Ecclesiam tuam</i>
Mémoire de la Nativité	a		<i>Gaudeamus</i>
	v		<i>Tecum principium</i>
	or		<i>Concede quesumus</i>
Mémoire de la Vierge	a	<i>Sancta et immaculata uirginitas</i>	<i>Sancta et immaculata uirginitas</i>
Mémoire de Michel	a	<i>Hic est prepositus</i>	
Procession à l'autel Saint-Jean	r	<i>Sic eum uolo manere</i>	<i>Sic eum uolo</i>
	v		<i>In omnem terram</i>
	or		<i>Deus qui beato Iohanni</i>

Un phénomène identique à celui constaté lors de l'office du deuxième samedi de l'Avent apparaît lors des vêpres de la fête de saint Étienne, où le capitule *Stephanus autem* présenté par le texte de l'Ordinaire 46 est remplacé dans l'Ordinaire 216, le Bréviaire 39 (fol. 84v) et le Bréviaire 16°/1 (fol. 105) par le capitule *Stephanus plenus gracia*, signe de la persistance de ce choix liturgique. Les quatre témoins partagent le choix des autres pièces de l'office.

**Tableau 60 : Comparaison des offices de sexte et de none de saint Jean**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 17)	Ordinaire 216 (fol. 35v)
Sexte	a	<i>Vox tua</i>	<i>Vox tua</i>
	cap		<i>Quia cibatum illum</i>
	v	<i>Constitues</i>	<i>Constitues eos</i>
	or	<i>Ecclesiam tuam</i>	<i>Presta quesumus omnipotens</i>
Nones	a	<i>Orabat sanctus Johannes</i>	<i>Orabat</i>
	cap		<i>Iocunditatem</i>
	v	<i>Nimis honorati</i>	<i>Nimis honorati sunt</i>
	or	<i>Ecclesiam tuam</i>	<i>Omnipotens sempiterne</i>

Lors de l'office de sexte de la fête de saint Jean, l'Ordinaire 46 et l'Ordinaire 216 se distinguent dans le choix de l'oraison finale. Le Bréviaire 16°/1 (fol. 108) partage le choix de l'Ordinaire 216 quand le Bréviaire 39 (fol. 89) donne un autre choix qui doit être antérieur à ceux des trois autres témoins : *Omnipotens sempiterne*. Lors de l'office de none, le capitule *Iocunditatem* présenté dans l'Ordinaire 216 est remplacé par la pièce *Et firmabitur* dans les deux bréviaires. Les ordinaires sont en désaccord sur le choix de l'oraison finale, les deux bréviaires donnant une troisième oraison, *Deus qui beato Iohanni*, et le Bréviaire 16°/1 proposant en second choix l'oraison *Deus qui per os beati*. Les quatre témoins sont en accord dans le choix des autres pièces des deux offices.

**Tableau 61 : Comparaison des vêpres des Saints-Innocents**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 18)	Ordinaire 216 (fol. 36v)
Vêpres	a		
	cap	<i>Vidi supra montem</i>	<i>Vidi supra montem</i>
	r	<i>Ex ore infantium</i>	<i>Ex ore infantium</i>
	h	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>
	v	<i>Exultabunt</i>	<i>Exultabunt</i>
	a	<i>Centum quadraginta</i>	<i>Centum quadraginta</i>
		<i>Magnificat</i>	<i>Magnificat</i>
	or	<i>Deus cuius hodie</i>	<i>Deus cuius hodie</i>
Mémoire de Thomas	a	<i>Aue pater</i>	<i>Aue pater</i>
	v		<i>Magna est</i>



	Pièces	Ordinaire 46 (p. 18)	Ordinaire 216 (fol. 36v)
	or		<i>Deus pro cuius ecclesia</i>
Mémoire de la Nativité	a	<i>Illuxit nobis</i>	<i>Illuxit nobis</i>
Mémoire d'Étienne	a	<i>Sepelierunt Stephanum</i>	<i>Sepelierunt</i>
Mémoire de Jean	a	<i>Iste est Johannes qui Christus</i>	<i>Iste est Johannes qui</i>
Mémoire de la Vierge	a	<i>Sancta et immaculata (vel) Nesciens mater</i>	<i>Sancta et immaculata</i>
Procession à l'autel Saint-Thomas	r	<i>Igitur Thomas</i>	<i>Igitur Thomas</i>
	v	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
	or		<i>Deus qui beatum Thomam</i>

Lors des vêpres des Saints-Innocents, les ordinaires, le Bréviaire 39 (fol. 93) et le Bréviaire 16°/1 (fol. 109) présentent un *cursus* semblable ; le Bréviaire 16°/1 remplace seulement le verset *Magna est* donné par l'Ordinaire 216 par le verset *Gloria et honore* et l'antienne *Sancta et immaculata* donnée par les deux ordinaires par la pièce *Virgo et sacra*. Lors de la procession succédant à l'office, les deux ordinaires sont en désaccord sur le choix de l'oraison finale.

**Tableau 62 : Comparaison des matines et nocturnes de la Circoncision du Seigneur**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 22)	Ordinaire 216 (fol. 39)
Matines	i	<i>Regem natum Dominum</i>	<i>Regem natum</i>
	h	<i>Christe redemptor omnium</i>	<i>Christe redemptor</i>
	l I		<i>Veritas de terra orta est</i>
	r	<i>Sancta et immaculata</i>	<i>Sancta et immaculata</i>
Premier nocturne	v	<i>Tanquam sponsus</i>	
	v	<i>Quare fremuerunt</i>	
	a	<i>Celi enarrant</i>	
Deuxième nocturne	v	<i>Ipse inuocauit me</i>	
Cantiques	a	<i>Paruulus filius</i>	<i>Paruulus filius</i>
	ca	<i>Populus qui ambulabat</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 22)	Ordinaire 216 (fol. 39)
	v	<i>Notum fecit Dominus</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	év	<i>Postquam consummati sunt</i>	
	év	<i>Pastores loquebantur</i>	<i>Pastores loquebantur</i>
	or	<i>Deus qui nobis nati salvatoris</i>	<i>Deus qui nobis</i>

Lors des matines de la Circoncision du Seigneur, où les ordinaires, le Bréviaire 39 (fol. 111) et le Bréviaire 16°/1 (fol. 117) possèdent en commun de nombreuses pièces, le Bréviaire 16°/1 se distingue de l'Ordinaire 46 au premier nocturne en remplaçant le verset *Quare fremuerunt* par le verset *Benedicta tu in mulieribus*, et le Bréviaire 39 de ce même ordinaire en remplaçant l'antienne *Celi enarrant* par l'antienne *In principio*. Au troisième nocturne, l'Ordinaire 46 et les deux bréviaires donnent le verset *Notum fecit Dominus* quand l'Ordinaire 216 donne le verset *Benedictus qui uenit*.

**Tableau 63 : Comparaison des offices de sexte et de none du samedi dans l'octave de l'Épiphanie**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 31)	Ordinaire 216 (fol. 44)
Sexte	a	<i>Germinauit</i>	<i>Germinauit</i>
	cap	<i>Apparuit gracia</i>	<i>Apparuit gracia</i>
	v	<i>Sicut mirra</i>	<i>Sicut mirra</i>
	or	<i>Beate et gloriose</i>	<i>Protege Domine</i>
Nones	a	<i>Ecce Maria</i>	<i>Ecce Maria</i>
	cap	<i>Per lauachrum</i>	<i>Per lauachrum</i>
	v	<i>Speciosa facta es</i>	<i>Speciosa facta es</i>
	or	<i>Famulorum</i>	<i>Beate et gloriose</i>

Lors de l'office de sexte du samedi précédant l'octave de l'Épiphanie, le Bréviaire 39 (fol. 121v) se distingue des deux ordinaires et du Bréviaire 16°/1 (fol. 127v) en choisissant le capitule *Quam pulchra*, remplacé ensuite, lors de la copie des trois autres témoins, par le capitule *Apparuit gracia*. L'oraison finale présentée par l'Ordinaire 46 et le Bréviaire 39 fut de même remplacée par l'oraison donnée par l'Ordinaire 216. À l'office de none, l'oraison finale est différente dans les ordinaires et dans le Bréviaire 39, ce dernier présentant la pièce *Concede quesumus misericors*.

**Tableau 64 : Comparaison des laudes de l'octave de l'Épiphanie**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 32)	Ordinaire 216 (fol. 44v)
ad laudes	a	<i>Veterem hominem</i>	<i>Veterem hominem</i>
	a	<i>Baptizatur Christus</i>	<i>Baptizatur Christus</i>
	a	<i>Magnum mysterium</i>	<i>Magnum mysterium</i>
	a	<i>Te qui in Spiritu</i>	<i>Te qui in Spiritu</i>
	a	<i>Caput drachonis</i>	<i>Caput drachonis</i>
	cap	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>
	r	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>
	h	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est puerpera</i>
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt</i>
	a	<i>Precursor Iohannes</i>	<i>Precursor Iohannes</i>
		<i>Benedictus</i>	<i>Benedictus</i>
	or	<i>Deus cuius</i>	<i>Deus cuius</i>
Mémoire d'Hilaire	a	<i>Ecce sacerdos</i>	<i>Ecce sacerdos</i>
	v	<i>Justum deduxit</i>	<i>Amavit eum</i>
	or	<i>Adesto Domine</i>	<i>Adesto Domine</i>
Mémoire de la Vierge	a	<i>Virgo sacra</i>	<i>Virgo sacra</i>

Lors des laudes de l'octave de l'Épiphanie, l'Ordinaire 216 et le Bréviaire 39 (fol. 125v) sont en désaccord avec l'Ordinaire 46 sur le choix du verset de la mémoire de saint Hilaire. Le Bréviaire 39 et le Bréviaire 16°/1 (fol. 130) sont en accord avec les deux ordinaires pour les autres pièces du *cursus* de l'office.

**Tableau 65 : Comparaison des matines et nocturnes de la vigile de l'Épiphanie**

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 26)	Ordinaire 216 (fol. 41v)
Matines	i	<i>Christus natus est</i>	<i>Christus natus est</i>
	h	<i>Christe redemptor</i>	<i>Christe redemptor</i>
Premier nocturne	a	<i>In principio</i>	<i>Verbum caro</i>
	v	<i>Tanquam sponsus</i>	<i>Tanquam sponsus</i>
	év	<i>Deffuncto Herode</i>	<i>Deffuncto Herode</i>
	r		<i>Benedictus qui uenit</i>
	r		<i>In principio</i>
	r		<i>Verbum caro</i>

	Pièces	Ordinaire 46 (p. 26)	Ordinaire 216 (fol. 41v)
Deuxième nocturne	a	<i>Verbum caro</i>	<i>In principio et ante secula</i>
	v	<i>Ipse invocavit me</i>	
Cantiques	a	<i>Paruulus filius</i>	<i>Paruulus</i>
	ca	<i>Populus</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>
	v	<i>Benedictus qui uenit</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	év	<i>Deffuncto Herode</i>	<i>Deffuncto Herode</i>
	r		<i>Speciosus forma</i>
	r	<i>Benedictus qui uenit</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	r	<i>In principio</i>	<i>In principio</i>
	r	<i>Verbum caro</i>	<i>Verbum caro</i>
	or	<i>Contra nostra</i>	

Lors des nocturnes de la vigile de l'Épiphanie, le choix primitif de l'antienne *In principio*, énoncé par l'Ordinaire 46 et le Bréviaire 39 (fol. 113v), est remplacé par l'antienne *Verbum caro* dans l'Ordinaire 216 et le Bréviaire 16°/1 (fol. 122). Au deuxième nocturne, l'antienne *Verbum caro*, que présentent le premier ordinaire et le Bréviaire 39, est remplacée par l'antienne *In principio et ante secula* dans le deuxième ordinaire et le Bréviaire 16°/1.

**Tableau 66 : Comparaison des vêpres, des matines et des laudes de sainte Basile**

	Pièces	Ordinaire 46 (fol. 105)	Ordinaire 216 (fol. 125v)
Vêpres	cap	<i>Qui gloriatur</i>	<i>Qui gloriatur</i>
	r	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
	h	<i>Virginis proles</i>	<i>Virginis proles</i>
	v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>
	a	<i>Accinxit</i>	<i>Accinxit</i>
			<i>Magnificat</i>
		or	<i>Deus qui inter cetera</i>
Matines	a	<i>Alleluia in uelamento</i>	<i>Alleluia in uelamento</i>
	l	<i>Cum multe matrone</i>	<i>Cum multe matrone</i>
	r	<i>Pulchra facie</i>	<i>Pulchra facie</i>
	r	<i>Induit me Dominus</i>	<i>Induit me Dominus</i>
	r	<i>Haec est uirgo prudens</i>	<i>Haec est uirgo prudens</i>
ad laudibus	a	<i>Alleluia in uelamento</i>	<i>Alleluia in uelamento</i>
	a	<i>Inuenta bona Margarita</i>	<i>Inuenta bona Margarita</i>
		<i>Benedictus</i>	<i>Benedictus</i>
		or	<i>Deus qui inter cetera</i>

Lors des vêpres de l'office de sainte Basile, le Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 176v) s'éloigne des ordinaires et du Bréviaire 16°/1 (fol. 321v) en choisissant l'oraison finale *Indulgentiam nobis Domine*. Lors des matines, le Bréviaire n.a.l. 424 s'éloigne des deux ordinaires en remplaçant l'antienne *Alleluia in uelamento* par l'antienne *Alleluia ego sum*. Lors des laudes, le Bréviaire n.a.l. 424 choisit l'antienne *Alleluia tristitia* à la place de l'antienne *Alleluia in uelamento* présentée dans les deux ordinaires.

Je conclus de ce nouvel ensemble de comparaisons que, comme les livres de la messe, les livres de l'office du Mont Saint-Michel ne suivirent jamais de traditions marginales mais une unique tradition principale, dont le *cursus* subit quelques variantes. Dans certains cas, où les témoins les plus anciens et les témoins les plus tardifs ne partagent pas les mêmes leçons, on assiste à la lente évolution de la liturgie montoise qui se manifeste dans le remplacement progressif de certaines pièces de l'office. C'est ainsi le cas de la liturgie du samedi dans l'octave de l'Épiphanie, de la vigile de l'Épiphanie et des fêtes de saint Jacques, de l'Annonciation, des saints Wandrille et Apollinaire, de saint Jean, des Saints-Innocents, de la Circoncision du Seigneur et de sainte Basile. Dans d'autres cas, représentés ici par l'octave des Saints-Innocents, la mémoire de saint Hilaire lors de l'octave de l'Épiphanie et la fête de saint Étienne, ce phénomène d'évolution liturgique n'apparaît qu'indirectement, le *cursus* de l'Ordinaire 216 ressemblant davantage à celui du Bréviaire 39 qu'à celui de l'Ordinaire 46 (avec une différence d'une ou deux pièces) qui lui est pourtant plus proche dans le temps : le manuscrit 216 a semblé-t-il suivi, dans le cas de ces choix divergents, une source secondaire qui comportait des pièces sans doute déjà vestigiales – selon une expression utilisée par Robert Cabié dans la description des pièces de la messe<sup>633</sup> – à l'époque de copie de cet ordinaire, qui auraient été remplacées par d'autres pièces dans l'Ordinaire 46 mais qui n'auraient jamais été corrigées dans l'Ordinaire 216. La liturgie de l'office et la liturgie de la messe du Mont Saint-Michel ont suivi des évolutions différentes : l'Ordinaire 46 appartient à une tradition secondaire de la messe montoise et à la tradition principale de l'office du Mont, et l'Ordinaire 216 aux traditions principales de l'office et de la messe montois.

Secondement, aucun livre de la messe ou de l'office ne suit exactement le *cursus* de l'Ordinaire 46 ou de l'Ordinaire 216, rendant difficile l'identification des livres qui étaient commandés par ces manuscrits lorsqu'ils étaient en usage dans la liturgie. Cependant, au vu du faible nombre de variantes séparant les différents livres étudiés, on peut penser que les ordinaires furent utilisés en même temps que des bréviaires ou des missels ne partageant pas

---

<sup>633</sup> R. Cabié, *The Eucharist*, M. J. O'Connell trad., Collegeville [Minnesota], The Liturgical Press, 1986, p. 115.

l'entièreté de leur *cursus*. L'étude comparée des corrections opérées de seconde main dans les différents livres du Mont Saint-Michel étaye cette hypothèse : ainsi, les comparaisons précédentes ont révélé que l'Ordinaire 46 et le Missel 42 étaient en désaccord sur le choix de la préface de la messe de la Conception de la Vierge, de l'épître de la messe de l'Annonciation, du chant de communion de la fête de saint Jacques et de l'épître de la fête de saint Thomas Becket. Je note cependant que la messe de la fête de la Translation de saint Nicolas, dont le *cursus* est identique dans les deux témoins, fut ajoutée de seconde main à la fois dans le Missel 42 (fol. 156) et dans l'Ordinaire 46 (fol. 104), sans doute par deux mains différentes.

**Tableau 67 : Comparaison de la messe de la Translation de saint Nicolas dans le Missel 42 et l'Ordinaire 46 d'Avranches**

Pièces	Missel 42	Ordinaire 46
in	<i>Statuit</i>	<i>Statuit</i>
or	<i>Deus qui nos beati Nicholai confessoris</i>	
ép	<i>Ecce sacerdos</i>	<i>Ecce sacerdos</i>
val	<i>Confitebuntur</i>	<i>Confitebuntur</i>
val	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>
év	<i>Homo quidam</i>	<i>Homo quidam</i>
of	<i>Inueni Daud</i>	<i>Inueni</i>
cm	<i>Beatus seruus</i>	<i>Beatus</i>

La similitude du formulaire des deux manuscrits laisse penser que l'ajout de cette fête fut effectué à même époque dans ces deux témoins. Malgré les variantes qui éloignent en d'autres fêtes la liturgie de ces deux livres, il est ainsi possible que ceux-ci aient été utilisés conjointement lors de la célébration de la messe.

La comparaison de l'office et de la messe du Mont Saint-Michel a montré qu'il exista en cette abbaye, au long du Moyen Âge, une tradition liturgique principale qui fut, comme le révèlent les variantes qui séparent de manuscrits plus anciens des manuscrits tardifs, progressivement corrigée. Dans une étude prenant à la fois en compte, parmi les prescriptions des deux ordinaires, le *cursus* et le cérémonial de l'ensemble des fêtes de l'année liturgique, pourrait-on déterminer avec précision quels éléments de la tradition primitive firent l'objet de corrections au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles alors qu'étaient utilisés les ordinaires ? Ces corrections furent-elles inspirées par les choix d'autres abbayes normandes ?

Je me fonderai sur l'étude génétique des Ordinaires 46 et 216 pour répondre à ces questions. Suivant la pensée de Hans Fromm, qui écrit que « La cohérence [des textes des ordinaires] n'était pas fixée à la postérité par la conscience d'un auteur » et que ces textes, « selon les besoins spécifiques de celui qui, à un moment donné, recopiait, récrivait ou poursuivait le texte », « subissaient des ajouts ou des modifications, des diminutions ou des augmentations », Tillmann Lohse a insisté sur l'importance d'étudier non seulement « l'activité de la ou des première(s) main(s) » mais aussi « les ajouts ou suppressions de la part des diverses mains successives » de manière à rendre compte du caractère « ouvert », « non-arrêté » du texte de chaque ordinaire et des diverses évolutions liturgiques figurées par ces corrections<sup>634</sup>. Les deux ordinaires ont subi postérieurement à leur copie, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, de nombreuses corrections de seconde main : l'Ordinaire 46 en compte près de deux centaines et l'Ordinaire 216 près de quatre-vingt<sup>635</sup>. Selon les règles édictées par le coutumier du Mont (Avranches, BM, ms 214), la correction des livres liturgiques constituait l'une des prérogatives du chantre, qui bénéficiait de l'aide d'un copiste recevant le même traitement que les moines de la communauté<sup>636</sup>.

Les corrections opérées sur le texte de l'Ordinaire 46 modifièrent le nombre ou le choix de pièces liturgiques dans cent-dix-sept cas, les détails du cérémonial ou de l'organisation de la journée liturgique dans soixante-dix-neuf cas, le degré de solennité d'une fête dans douze cas et l'intitulé des fêtes dans cinq cas. En outre, une correction de seconde main servit à introduire, en page 5, le titre du livre liturgique. La liturgie de trois fêtes y a été ajoutée de seconde main – la fête de la Translation de saint Nicolas (fol. 104), la fête de saint Berthevin (fol. 116v) et la fête de sainte Anne (fol. 121)<sup>637</sup>. Les modifications du cérémonial concernent les vêtements liturgiques portés par certains moines (p. 15 : « *omnes in albis* », p. 18 : « *Duo in capis* »), le nombre de cierges allumés au-dessus du chœur (p. 14 : « *Ad uesperas ardebunt triginta cereis super chorum. Ad primam uero terciam, sextam, nonam, tres cereis ardebunt* »), le nombre de moines formant un chœur (p. 27 : « *Quatuor monachi* ») ou encore le cérémonial processionnel (fol. 98 : « *Erit processio quacumque die euenerit* »). Une analyse systématique des pièces ajoutées de seconde main montre qu'une grande partie des pièces supprimées ou corrigées sont

---

<sup>634</sup> T. Lohse, « Éditer des *libri ordinarii*. Réflexions et suggestions autour d'un type particulier de livres liturgiques », *Revue Mabillon*, 26, 2015, p. 164-166.

<sup>635</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».

<sup>636</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 1 : « *Potest et habere scriptorem, cum necesse fuerit, et ipsi scriptori prouidebitur sicut uni monacho de cellario et coquina.* »

<sup>637</sup> La *Vita* de saint Berthevin fut également ajoutée de seconde main, au XIV<sup>e</sup> siècle, dans le Légendier Avranches, BM, ms 167, fol. 200-202. Cf. J. Van der Straeten, « Les manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches », p. 127.

des chants (quatre-vingt-dix-sept pièces), et plus rarement des lectures (quatorze pièces) et des oraisons (six pièces).

Les remaniements du texte principal de l'Ordinaire 216 concernent dans quatre cas l'intitulé d'une fête, dans soixante-quinze cas des pièces liturgiques et dans trente-deux cas le cérémonial ou l'organisation de la journée liturgique. Parmi les pièces corrigées, cinquante sont des chants, treize sont des lectures et douze des oraisons. En outre, les fêtes d'Éloi (fol. 132) et d'Anne (fol. 142) ont été introduites tardivement dans le manuscrit. Le nom de Cyriaque a été ajouté aux noms de Large et de Smaragde en tête de la liturgie de leur fête commune, sans doute pour corriger un oubli (fol. 146). Le calendrier de l'ordinaire a également été corrigé en plusieurs endroits : au folio 8, en la fête de Félix, Faustin et Béatrix, un nom a été gratté qui doit être celui de saint Simplicie – dans l'Ordinaire 46 (fol. 121v) et le corps de l'Ordinaire 216 (fol. 143), seul le nom de Félix apparaît, suivi de la mention : « *sociorumque* ». Au folio 7, les fêtes de l'*Inventio* de la Sainte-Croix et des saints Alexandre, Evence et Théodore ont été ajoutées de seconde main.

La correction de ces nombreux éléments liturgiques suivit-elle uniquement la volonté de la communauté du Mont Saint-Michel, ou fut-elle inspirée par les choix d'autres abbayes : ces remaniements servirent-ils, en particulier, à mettre en accord la liturgie montoise avec les liturgies de Fécamp et de Jumièges, dont on a noté plus tôt la proximité avec la liturgie du Mont ? Je comparerai dans un premier temps les pièces ajoutées de seconde main dans les ordinaires montois avec le texte du manuscrit Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms 186, ordinaire copié pour l'usage de l'abbaye de Fécamp au XIII<sup>e</sup> siècle, en utilisant l'édition réalisée par David Chadd qui rend compte des variantes des autres livres liturgiques de Fécamp copiés entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles<sup>638</sup>.

**Tableau 68 : Comparaison des pièces corrigées dans l'Ordinaire 46 du Mont Saint-Michel et l'Ordinaire 186 de Fécamp**

Page / Folio	C1	C2	C3	Contexte liturgique
p. 7	v			Premier dimanche de l'Avent (procession)
p. 9	v			Deuxième samedi de l'Avent (vêpres)
p. 9			v	Deuxième samedi de l'Avent (Mandatium)
p. 18		v		Saint Thomas (matines)
p. 19		v		Saint Thomas (laudes)
p. 19			v	Férie (matines)

<sup>638</sup> *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.



Page / Folio	C1	C2	C3	Contexte liturgique
p. 23			v	Circoncision du Seigneur (procession)
p. 26		v		Saint Jean apôtre (procession)
p. 26		v		Saint Jean apôtre (vêpres)
p. 27		v		Vigiles de l'Épiphanie (vêpres)
p. 30	v			Premier samedi ap. l'Épiphanie (Mandatum)
p. 30		v		Premier samedi ap. l'Épiphanie (vêpres)
p. 31			v	Premier dimanche ap. l'Épiphanie (matines)
p. 31		v		Premier dimanche ap. l'Épiphanie (laudes)
p. 31		v		Premier dimanche ap. l'Épiphanie (tierce)
p. 31		v		Premier dimanche ap. l'Épiphanie (sexe)
p. 31		v		Premier dimanche ap. l'Épiphanie (none)
p. 31		v		Premier dimanche ap. l'Épiphanie (matines)
p. 31			v	Premier dimanche ap. l'Épiphanie (prime)
p. 33		v		Octave de l'Épiphanie (messe)
p. 33		v		Premier dimanche ap. l'octave de l'Épiphanie (matines et vêpres)
f. 62	v			Férie (matines)
f. 65v		v		Férie (matines)
f. 69v	v			Vigiles de l'Ascension (vêpres)
f. 71v			v	Férie (messe)
f. 75v		v		Premier samedi ap. la Pentecôte (matines)
f. 75v		v		Férie (matines)
f. 82		v		Seizième dimanche ap. l'octave de Pentecôte (matines)
f. 85v		v		Saint André (matines)
f. 86	v			Saint Ambroise (matines)
f. 86v		v		Saint Ambroise (prime)
f. 86v		v		Saint Ambroise (tierce)
f. 86v			v	Saint Ambroise (sexe)
f. 86v			v	Saint Ambroise (none)
f. 87v			v	Saint Damase (vêpres)
f. 87v	v			Sainte Lucie (matines)
f. 91v	v			Sainte Agnès (none)
f. 92		v		Conversion de saint Paul (premières vêpres)
f. 98v			v	Saint Ambroise (premières vêpres)
f. 98v		v		Saint Ambroise (matines)
f. 98v			v	Saint Ambroise (laudes)
f. 98v			v	Saint Ambroise (prime)
f. 99			v	Saint Ambroise (vêpres)
f. 100v			v	Saint Marcellin (matines)
f. 104	v			Saint Nicolas (premières vêpres)
f. 104		v		Saint Nicolas (matines et laudes)
f. 104	v			Saint Nicolas (messe)
f. 107v			v	Saint Aubert (premières vêpres)
f. 112		v		Saint Jean et Paul (messe)
f. 112		v		Saint Jean et Paul (messe)
f. 119v		v		Sainte Marie Madeleine (messe)
f. 119v	v			Saint Wandrille (matines)

Page / Folio	C1	C2	C3	Contexte liturgique
f. 120		v		Saint Wandrille (messe)
f. 120	v			Saint Wandrille (vêpres)
f. 122		v		Saint Félix (messe)

M'intéressant d'abord aux pièces du premier ordinaire, j'observe que dans le cas de douze messes ou offices, des pièces corrigées rapprochent le texte de l'Ordinaire 46 de la liturgie de Fécamp (Colonne C1 du tableau 68). Dans le cas de vingt-huit messes ou offices, les pièces corrigées n'ont pas de rapport avec le *cursus* fécampois (Colonne C2). Dans le cas de quinze messes ou offices, les livres de Fécamp ne donnent aucune indication sur le choix des pièces corrigées dans l'ordinaire (Colonne C3). Dans le cas de trois messes ou offices, les pièces considérées ont été supprimées de la liturgie du Mont, ne permettant aucune comparaison (p. 9 : procession lors du deuxième dimanche de l'Avent ; p. 21 : matines d'une férie ; p. 34 : laudes du premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie).

**Tableau 69 : Comparaison des pièces corrigées dans l'Ordinaire 216 du Mont Saint-Michel et l'Ordinaire 186 de Fécamp**

Folio	C1	C2	C3	Contexte liturgique
30			v	Ferie (messe)
31v		v		Quatrième dimanche de l'Avent (laudes)
40v		v		Octave de saint Jean (sexe)
41v		v		Octave des Saints-Innocents (vêpres)
42	v			Vigile de l'Épiphanie (vêpres)
49		v		Troisième dimanche après l'Épiphanie (premières vêpres)
71v	v			Octave de Pâques (tierce)
74			v	Ferie (messe)
74			v	Ferie (messe)
76v			v	Quatrième dimanche après l'octave de Pâques (sexe)
78			v	Vigile de l'Ascension (complies)
79	v			Saint Nicolas (premières vêpres)
84			v	Ferie (matines)
109	v			Saint Julien (matines)
112	v			Sainte Agathe (prime)
114v	v			Saint Grégoire (laudes)
114v	v			Saint Grégoire (prime)
115	v			Saint Benoît (none)
118		v		Saint Ambroise (premières vêpres - tierce)
122		v		<i>Inventio</i> de la Sainte Croix (laudes)

Folio	C1	C2	C3	Contexte liturgique
123		v		Saint Jean (messe)
125				Saint Gordien et Epimaque
126v			v	Saint Urbain (messe)
130			v	Saint Leufroy (premières vêpres)
134	v			Saints Paul et Pierre (premières vêpres)
135		v		Saint Paul (none)
136			v	Saints Processus et Martinien (laudes)
141		v		Saints Wandrille et Apollinaire (matines)
147	v			Saint Laurent (messe)
147			v	Saint Laurent (messe)
148		v		Saint Taurin (messe)
149	v			Assomption de la Vierge (premières vêpres)
151	v			Octave de saint Laurent (sexe)
153			v	Saints Timothée et Apollinaire
155		v		Saint Ouen (secondes vêpres, mémoire de saint Louis)
155			v	Saint Louis (messe)
156	v			Saint Augustin (messe)
156v		v		Décollation de saint Jean-Baptiste (messe)
159	v			Nativité de la Vierge et saint Adrien (messe)
159			v	Nativité de la Vierge et saint Adrien (secondes vêpres)
160			v	Saint Maurille (matines)
160v			v	Saint Maurille (tierce)
161			v	Octave de la Nativité de la Vierge (matines)
168v			v	Saint Gérard (matines)
172		v		Toussaint (laudes)
179v	v			Saint Clément (laudes)
181v			v	Sainte Anne (matines)
181v			v	Sainte Anne (laudes)

La comparaison des fêtes de l'Ordinaire 216 dont des pièces ont été corrigées avec la liturgie de Fécamp révèle que dans le cas de quinze offices ou messes, les pièces corrigées rapprochent la liturgie montoise de la liturgie fécampoise (Colonne C1 dans le tableau 69), que dans treize cas les pièces corrigées dans l'ordinaire ne correspondent pas aux pièces copiées dans les livres de Fécamp (Colonne C2) et que dans dix-neuf cas les livres de Fécamp ne donnent pas d'indication sur le choix de la pièce corrigée dans l'Ordinaire 216 (Colonne C3). Dans un cas, les pièces considérées ont été supprimées de la liturgie du Mont Saint-Michel, ne permettant aucune comparaison (fol. 125 : fête des saints Gordien et Épimaque).

La liturgie montoise de douze offices ou messes dans l'Ordinaire 46 et de seize offices ou messes dans l'Ordinaire 216 a subi, au cours du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles, des corrections qui la rapprochèrent, par le choix de pièces identiques dans un même contexte liturgique, du *cursus* présenté dans les livres de Fécamp. Si la proximité de la liturgie de Fécamp et de la liturgie du Mont est, comme on l'a vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, sensible dans certains formulaires des ordinaires, doit-on également penser que l'attraction de la liturgie de Fécamp conduisit des réformateurs montois à corriger tardivement leur liturgie sur un modèle fécampois contemporain, ou les vingt-sept points de similitude observés entre les remaniements de la liturgie du Mont et le *cursus* fécampois (colonne C1) ne sont-ils que des coïncidences dont l'on ne peut tirer de conclusions, ou au contraire sont-ils le témoignage d'évolutions liturgiques ayant concerné de nombreuses abbayes normandes ? L'étude paléographique des mains secondaires ne permet pas de reconstituer précisément la chronologie des remaniements des ordinaires : dès lors, il me faut déterminer si les corrections successives de la liturgie montoise suivirent des évolutions observées aux mêmes époques dans la liturgie de plusieurs maisons normandes<sup>639</sup>. Je comparerai ainsi le *cursus* du Mont, le *cursus* de Fécamp et le *cursus* de Jumièges des matines et des nocturnes de la fête de la Circoncision du Seigneur, des vêpres de la fête de saint Étienne, des offices de sexte et de none de la fête de saint Jean et de l'office de tierce et des vêpres (dans le cas où cette octave coïncide avec un dimanche) de l'octave des Saints-Innocents : la comparaison des ordinaires et des bréviaires montois a en effet révélé des variantes dans le formulaire de ces fêtes. Je comparerai le formulaire de bréviaires (Avranches, BM, ms 39 ; Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1) et des ordinaires du Mont, de bréviaires de Fécamp (Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 205 (Y 46), XIII<sup>e</sup> siècle ; ms 206 (A 63), XIV<sup>e</sup> siècle) et de bréviaires de Jumièges (Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 211 (A 145), XII<sup>e</sup> siècle ; ms 220 (A 541), XIV<sup>e</sup> siècle).

En la fête de la Circoncision, le verset du troisième nocturne : *Notum fecit Dominus* cité dans le Bréviaire 39 (fol. 111), le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 (fol. 117) et l'Ordinaire 46 (p. 22) est identique dans le Bréviaire 206 (fol. 78), lorsque le verset *Benedictus qui uenit* relevé dans l'Ordinaire 216 (fol. 39) correspond au verset du Bréviaire 205 (fol. 76v). Lors de cet office, le verset *Notum fecit Dominus* est ainsi remplacé au Mont à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par le verset

---

<sup>639</sup> Notons en préambule que, parmi les fêtes qui ont fait plus tôt l'objet de comparaisons entre les textes des ordinaires montois et fécampois, deux psaumes ajoutés de seconde main dans l'Ordinaire 216 (*Letatus* et *Nisi Dominus edificauit*) lors des premières vêpres de l'Assomption ont rapproché ce manuscrit du *cursus* fécampois ; que lors de la procession succédant à la messe matutinale du premier dimanche de l'Avent, un répons ajouté dans l'Ordinaire 46 (*Ecce dies ueniunt*) a rapproché ce manuscrit de l'Ordinaire 186 de Fécamp ; qu'en revanche lors des premières vêpres du dimanche dans l'octave de l'Épiphanie le capitule *Apparuit benignitas* ajouté dans cet ordinaire ne correspond pas au choix fécampois (*Omnnes sitientes*).

*Benedictus qui uenit*, à l'inverse de ce que l'on observe dans la liturgie fécampoise. Le Bréviaire 39 choisit seul l'oraison finale : *Omnipotens sempiterna Deus...*, quand les sept autres témoins montois, fécampois et gémétiques choisissent l'oraison *Deus qui nobis nati saluatoris*.

En la fête de saint Étienne, les Bréviaires 39 (fol. 84v) et 16°/1 (fol. 105) et l'Ordinaire 216 (fol. 35) donnent aux vêpres le capitule *Stephanus plenus gracia* et l'Ordinaire 46 (p. 16) le capitule *Stephanus autem* ; le Bréviaire 205 (fol. 68) et le Bréviaire 206 (fol. 69) donnent tous deux le capitule *Positis autem* ; le Bréviaire 211 (fol. 34v) et le Bréviaire 220 (fol. 23v) donnent quant à eux le capitule *Stephanus plenus gracia*. De même, les bréviaires du Mont et l'Ordinaire 216 présentent l'oraison *Da nobis quesumus Domine* et les deux bréviaires fécampois l'oraison *Omnipotens sempiterna* : le Bréviaire 211 de Jumièges donne l'oraison *Omnipotens sempiterna* et le Bréviaire 220 l'oraison *Da nobis quesumus Domine*.

En la fête de saint Jean, l'oraison de l'office de sexte est différente dans le Bréviaire 39 (fol. 89 : *Omnipotens sempiterna...*), l'Ordinaire 46 (p. 17 : *Ecclesiam tuam*), le Bréviaire 16°/1 (fol. 108 : *Presta quesumus omnipotens*) et l'Ordinaire 216 (fol. 35v : *Presta quesumus omnipotens*) : le Bréviaire 205 (fol. 70) et le Bréviaire 206 (fol. 71v-72) de Fécamp donnent identiquement l'oraison *Deus qui beato Iohanni* ; le Bréviaire 211 (fol. 37v) et le Bréviaire 220 (fol. 25v) de Jumièges donnent également l'oraison *Deus qui beato Iohanni*. À l'office de none, le capitule *Et firmabitur* livré dans le Bréviaire 39 et le Bréviaire 16°/1 a pour équivalent la pièce *Iocunditatem* dans l'Ordinaire 216 et dans les bréviaires fécampois et les bréviaires gémétiques. Au Mont Saint-Michel, l'oraison finale est différente dans le Bréviaire 39 (*Deus qui beato Iohanni...*), l'Ordinaire 46 (*Ecclesiam tuam*), le Bréviaire 16°/1 (*Deus qui beato* (ou) *Deus qui per os beati*) et l'Ordinaire 216 (*Omnipotens sempiterna*) : les bréviaires de Fécamp ont pour même oraison *Presta quesumus omnipotens*. Le Bréviaire 211 de Jumièges donne l'oraison *Presta quesumus omnipotens* et le Bréviaire 220 l'oraison *Beati euangeliste Iohanni*.

Lors de l'office de tierce de l'octave des Saints-Innocents, dont les deux bréviaires de Jumièges ne livrent pas le *cursus*, le Bréviaire 39 (fol. 110v) et l'Ordinaire 216 (fol. 41) ont pour antienne *A bimatu* quand le Bréviaire 16°/1 (fol. 121v), l'Ordinaire 46 (p. 24), le Bréviaire 205 (fol. 77v) et le Bréviaire 206 (fol. 79v) ont pour antienne *Ecce uidi agnum*. À l'office des vêpres, on observe une évolution dans le choix de l'antienne du *Magnificat* entre le Bréviaire 39, le Bréviaire 16°/1 et l'Ordinaire 46, qui présentent la pièce : *Christus Deus noster*, et l'Ordinaire 216 qui donne la pièce : *Puer Iesu crescebat*. Les bréviaires fécampois livrent la pièce : *Magnum hereditatis*.

En définitive, l'étude comparée de ces six offices ne semble faire apparaître que des cas isolés d'équivalence entre les évolutions de la liturgie du Mont Saint-Michel, de la liturgie de

Fécamp de la liturgie de Jumièges aux mêmes époques : dans seulement un cas (capitule de l'office de none de la fête de saint Jean), les variantes des témoins montois les plus tardifs rejoignent les leçons des livres fécampois et gémétiques. Dans quatre autres cas (capitule et oraison des vêpres de la fête de saint Étienne, oraisons des offices de sexte et de none de la fête de saint Jean), les trois liturgies présentent des pièces différentes. Dans un cas (verset du troisième nocturne de la fête de la Circoncision du Seigneur), les liturgies de Fécamp et du Mont (les bréviaires de Jumièges restent muets sur ce point) présentent des pièces identiques mais dans des phases d'évolution différentes. Dans un cas (oraison du troisième nocturne de la fête de la Circoncision du Seigneur), les témoins montois – à l'exception du Bréviaire 39 –, gémétiques et fécampois s'accordent dans le choix d'une pièce modifiée au Mont Saint-Michel mais restée inchangée à Fécamp et à Jumièges au cours du Moyen Âge. Il semble dès lors difficile de conclure à une influence courante et systématisée des offices de Fécamp et de Jumièges sur la liturgie du Mont Saint-Michel au cours des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et ainsi à des évolutions de l'office communes à plusieurs abbayes normandes en ces mêmes siècles : le plus grand nombre des évolutions constatées dans la liturgie des ordinaires montois est sans doute le fait de décisions intérieures à l'abbaye du Mont.

Quel était le rôle des abbés du Mont Saint-Michel dans les remaniements du *cursus* et du cérémonial des fêtes ? Certaines pièces furent corrigées lors de modifications ponctuelles, suivant la décision de chantres ; mais pouvons-nous savoir si des abbés décidèrent d'amples transformations de la liturgie ? La disparition des archives – et en particulier des statuts capitulaires – du Mont Saint-Michel en 1944 dans les bombardements de Saint-Lô ne permet pas de répondre précisément à cette question<sup>640</sup>. Il existe cependant au moins un cas d'abbé dont des témoins manuscrits encore conservés pourraient révéler l'action liturgique : il s'agit de Pierre Le Roy, abbé du Mont Saint-Michel de 1386 à 1411. Cet abbé fait figure, dans l'histoire du Mont, de réformateur de la vie monastique<sup>641</sup> : le travail qu'il effectua au service des droits et de la réfection de l'abbaye a pu trouver son équivalent dans son œuvre liturgique. Cet abbé se trouve nommé au folio 77v de l'Ordinaire 216 sous la mention « P. », pour avoir modifié l'usage suivi par les moines lors des processions des Rogations et de la fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan<sup>642</sup>. L'Ordinaire 216 fut sans doute copié vers

---

<sup>640</sup> Cf. « Introduction ».

<sup>641</sup> *Ibid.*

<sup>642</sup> « *Et nota quod si festum XII lectiones in his tribus diebus euenerit processio fiet, nisi in die sancti Michaelis et tunc ibit processio in uillam. Et hoc ordinatum fuit in capitulo in presentia Domni P. abbatis et conuentus, quia*

1432<sup>643</sup> : il présenterait bien, de la sorte, une liturgie antérieure à 1386 augmentée de toutes les décisions de Pierre Le Roy puis corrigée de secondes mains jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il est cependant difficile de définir, dans la seule confrontation des variantes qui séparent les deux ordinaires, quelles prescriptions de l'Ordinaire 216 proviennent effectivement de cet abbé.

#### b) Évolutions liturgiques tardives (XV<sup>e</sup> siècle)

L'Ordinaire 216, copié dans la première partie du XV<sup>e</sup> siècle, ne dépeint pas la « fin des terres » de la liturgie médiévale du Mont Saint-Michel : en lui ne s'éteint pas le souffle de ce grand corps liturgique qui continua, bien après la copie de ce manuscrit, de vivre et de se transformer, obéissant aux décisions d'abbés et de chanoines de modifier le *cursus* et le cérémonial de ses fêtes. Les nombreuses corrections qui suturent les folios de ce deuxième ordinaire en sont la preuve : ce livre présente une liturgie que les religieux ne comprirent jamais comme un état définitif et intouchable de leur *ordo*. Aussi peut-on également utiliser l'Ordinaire 216 comme un éperon d'où le regard peut mesurer, par comparaison de textes, les évolutions de la liturgie montoise postérieures à la copie de ce manuscrit, enregistrées par différents livres parmi lesquels le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de la Bibliothèque de l'abbaye de Maredsous, qui présente des additions fort tardives, opérées au XV<sup>e</sup> siècle<sup>644</sup>.

Le Bréviaire de Maredsous, épais de quatre cent cinquante-deux folios, est de modestes dimensions, ne mesurant que 152 millimètres sur 116 millimètres. Manuscrit homogène magnifiquement décoré de lettrines et de nombreux encadrements de pages<sup>645</sup>, anciennement conservé dans la bibliothèque mauriste du Mont Saint-Michel d'après ses cotes anciennes (il comporte en particulier, au folio 1, une cote inscrite par dom Bernard de Montfaucon : « N°43 »), le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, présente en première place un calendrier liturgique copié avec des encres bleue, rouge et noire (fol. 1-6v). Suit le texte du bréviaire, composé d'abord du psautier et d'un recueil de cantiques (fol. 8), de l'office des défunts (fol. 68), puis du temporel (fol. 72) et du sanctoral (fol. 263), et du commun des saints (fol. 416). En fin de volume, ont été ajoutés de seconde main l'office de sainte Anne (fol. 447v) et des oraisons

---

*antiquitus non sic fiebat.* » Cité in J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 307.

<sup>643</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des ms 46 et 216 d'Avranches ».

<sup>644</sup> Cf. Annexe 27 : « Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition numérique et du *thesaurus* ».

<sup>645</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des ms 46 et 216 d'Avranches ».

(fol. 450v)<sup>646</sup>. L'office d'Anne donné à la fin du bréviaire est annoncé par une inscription placée dans la marge inférieure du folio 347v : « *De sancta Anne. Quaere in fine libri* ». Cette fête fut également inscrite de seconde main dans le calendrier (fol. 4). Plusieurs cahiers, qui sont d'une autre main que celle du rédacteur du volume, sont venus remplacer dans le bréviaire des parties entières des offices du dimanche et des fêtes suivant l'Ascension, de l'octave de l'Ascension et des fêtes suivant l'octave (fol. 217-225v), de l'octave de la Fête-Dieu et des fêtes suivant cet octave (fol. 231-232v) et de la fête de la Conception de la Vierge (fol. 271-272v).

Dom Thomas Delforge a le premier identifié, en 1968, ce manuscrit comme un bréviaire copié pour l'usage du Mont Saint-Michel<sup>647</sup>. Ce bréviaire présente en effet les fêtes de saint Michel du 29 septembre<sup>648</sup>, de la Dédicace du Mont Saint-Michel<sup>649</sup> et de saint Aubert<sup>650</sup> avec des nocturnes comptant douze leçons, signe de l'importance de ces fêtes pour son commanditaire. Par ailleurs, dom Delforge a noté que la litanie des saints copiée dans le manuscrit comporte dans sa liste saint Aubert et saint Benoît, et que seules les invocations de ces deux saints y sont doublées. Ce bréviaire fut copié, selon l'analyse de dom Delforge, au XIV<sup>e</sup> siècle : la présence de l'office de la Fête-Dieu dans le manuscrit en établit le *terminus post quem* en l'année 1317, date de son institution par le pape Jean XXII, et l'ajout de seconde main dans le calendrier de la fête de la Visitation en établit le *terminus ante quem* en 1389, lorsque la fête fut promulguée par une bulle du pape Boniface IX.

Les offices copiés dans le Bréviaire de Maredsous embrassent, comme on l'a vu, la même tradition liturgique que les autres bréviaires et que les ordinaires du Mont Saint-Michel. Cependant, des additions postérieures à la rédaction du manuscrit, qui concernent en particulier la composition du calendrier et l'office de la fête d'Anne, permettent d'étudier le développement de l'*ordo* montois après la copie du bréviaire et du deuxième ordinaire. Je concentrerai cette réflexion sur la fête de sainte Anne, que prolongeront ensuite des études des rites et de la litanie des saints du Mont Saint-Michel. La fête d'Anne fut ajoutée de seconde main dans le corps de l'Ordinaire 216 : une mémoire consacrée à la mère de la Vierge apparaît au folio 142, suivie de la mention « *Quaere in fine* » qui renvoie au verso du folio 181 où sont copiés l'office et la messe de la fête, célébrée avec trois leçons. Cette fête apparaît également,

---

<sup>646</sup> Luc Knapen a identifié ces oraisons comme des pièces dédiées aux fêtes de sainte Barbe, saint Nicaise et saint Joseph, in L. Knapen, *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Maredsous*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 170.

<sup>647</sup> T. Delforge, « Un bréviaire du Mont Saint-Michel », *Revue bénédictine*, vol. 78, n° 3-4, 1968, p. 339-342.

<sup>648</sup> Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1, fol. 384v-387.

<sup>649</sup> *Ibid.*, fol. 393v-396v.

<sup>650</sup> *Ibid.*, fol. 323-325.



mais cette fois copiée par la main du rédacteur des pièces liminaires du manuscrit, au folio 8 du calendrier, avec un degré de solennité similaire. Le calendrier du deuxième ordinaire ayant été achevé en 1432, et le corps du texte entre 1386 et 1432, j'en déduis d'une part que la fête d'Anne fut introduite dans les manuscrits montois avant 1432, et que d'autre part cet office comportait alors un degré de solennité fort bas. Comme je l'ai noté plus tôt, le Bréviaire de Maredsous présente un phénomène presque identique : la fête d'Anne y est ajoutée de seconde main dans le corps du manuscrit mais aussi dans le calendrier. Notons que la main qui a copié l'entièreté du bréviaire, celle qui a introduit au verso du folio 347 un renvoi de la fête d'Anne à la fin du volume et celle qui a copié l'office de sainte Anne aux folios 447v-450v possèdent des traits communs, bien qu'il soit difficile de conclure à leur identité : en tous les cas j'observe que la liturgie de cette fête fut introduite dans le bréviaire postérieurement à sa copie.

La fête d'Anne est de rits *In albis* et *Duodecim lectiones* dans le calendrier du Bréviaire 16°/1 : son office possède douze leçons aux folios 448-449v. L'office de ce bréviaire étant plus fortement solennisé que l'office décrit dans l'Ordinaire 216, j'en conclus que l'office présenté dans le bréviaire est le plus tardif et que la dévotion des moines du Mont Saint-Michel envers cette sainte connut un rapide développement à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Parmi les manuscrits montois, cette fête est accompagnée de trois leçons dans le calendrier du Bréviaire Paris, BnF, ms n.a.l. 424, dans le calendrier et le texte de l'Ordinaire 216 et dans le calendrier du Collectaire 215 d'Avranches, et de douze leçons et de la mention *In albis* dans le calendrier du Cérémonial 214 et le calendrier du Bréviaire de Maredsous. L'Ordinaire 46 ne possédant plus de calendrier et se trouvant amputé de ses derniers folios qui contenaient l'office de sainte Anne d'après une inscription relevée au folio 121 (« *De sancta Anna. Quaere in fine libri* »), je ne peux avancer de conclusion à son sujet, mais ce manuscrit étant antérieur à l'Ordinaire 216 et ayant de ce fait sans doute été corrigé en même temps, il y a tout lieu de croire que cette fête y possédait également trois leçons.

**Tableau 70 : La fête d'Anne dans les livres liturgiques du Mont Saint-Michel**

Témoins	Page / folio	Mention de première main	Ajout de seconde main	Rits de la fête
Avranches, BM, ms 46	fol. 121		v	?
Ms 214	p. VII		v	12 lc, <i>in alb.</i>
Ms 215	fol. 4	v		3 lc
Ms 216 (calendrier)	fol. 8	v		3 lc
Ms 216 (texte)	fol. 181v		v	3 lc
Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1 (calendrier)	fol. 4		v	12 lc, <i>in alb.</i>
Ms 16°/1 (texte)	fol. 448-449v		v	12 lc
Paris, BnF, ms n.a.l. 424	fol. 10	v		3 lc

La fête de sainte Anne quitta, en quelques décennies, le modèle férial à trois leçons pour entrer dans le modèle dominical à douze leçons : si la liturgie de l'office des matines en fut nécessairement bouleversée, constate-t-on de pareils remaniements dans la liturgie d'autres heures de l'office ? La messe de sainte Anne fut-elle également modifiée au cours du Moyen Âge ? L'absence d'un ordinaire du Mont Saint-Michel postérieur au manuscrit 216 ne me permet pas d'étudier les corrections qui ont pu affecter le cérémonial de la fête d'Anne après l'évolution de son degré de solennité : aussi ne pourrai-je ici étudier que le *cursus* d'oraisons, de chants et de lectures présenté dans l'Ordinaire 216 et le Bréviaire 16°/1 de Maredsous.

Je m'intéresserai en premier lieu à l'office de la fête de sainte Anne présenté dans l'ordinaire et le bréviaire et étudié en annexes<sup>651</sup>. L'office de l'Ordinaire 216 étant de type férial, il ne possède pas de premières vêpres. À l'office des matines, les deux manuscrits sont en désaccord sur le choix de l'invitatoire et de l'hymne : l'Ordinaire 216 possède l'invitatoire *Regem omnium sanctorum* et l'hymne *Huius optentu*, et le Bréviaire 16°/1 l'invitatoire *Regi Sidereo* et l'hymne *Clara diei gaudia*. Malgré les difficultés que pose la mise en regard des nocturnes d'offices de type férial et de type dominical, la comparaison des deux premiers nocturnes révèle de même cinq variantes et la comparaison du troisième nocturne une variante, l'Ordinaire 216 présentant trois nocturnes lorsque la fête d'Anne est célébrée un dimanche<sup>652</sup>.

<sup>651</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes » (4) « Office et messe de la fête de sainte Anne au Mont Saint-Michel » (b) « Office ».

<sup>652</sup> Variantes liturgiques constatées dans le Bréviaire 16°/1 de Maredsous : aux matines, invitatoire *Regi Sidereo*, hymne *Clara diei gaudia*. Au premier nocturne, antienne *Apud Deum*, répons *Nazareus pater*, répons *O Anna beatissima*, répons *Diffusa*. Au deuxième nocturne, antienne *Sancta Anna intercede*. Au troisième nocturne,

Je relève en outre six variantes à l'office des laudes, une variante à l'office de prime et une variante à l'office de tierce. L'Ordinaire 216 et le Bréviaire 16°/1, séparés par seize variantes, présentent ainsi deux états distincts de l'office d'Anne. L'étude génétique de l'Ordinaire 216 révèle par ailleurs deux états intermédiaires, si l'on considère que le texte copié dans le bréviaire, plus fortement solennisé que le texte de l'ordinaire, constitue l'état le plus tardif de l'office : en premier lieu, le manuscrit 216 a possédé un premier invitoire aujourd'hui inconnaissable qui a été gratté et remplacé par la pièce *Regem omnium sanctorum* que nous lisons à présent ; le choix de l'invitoire a de nouveau changé lorsqu'on a copié le manuscrit 16°/1. En second lieu, le manuscrit 216 eut originellement pour hymne des laudes une pièce qui a également été remplacée par grattage, cette fois par un chant que l'on retrouve dans le bréviaire : *Adesto nobis inclita*.

Peut-on livrer à pareil examen la liturgie de la messe de la fête d'Anne, en comparant, selon la même démarche, le texte de l'Ordinaire 216 avec le formulaire d'un témoin plus tardif ? Aucun missel copié postérieurement au deuxième ordinaire ne nous est parvenu ; cependant, le formulaire de la messe d'Anne fut ajouté au XV<sup>e</sup> siècle sur le verso du folio 8 du Missel 42 d'Avranches. La comparaison des deux témoins, présentée en annexes, montre qu'à la différence du *cursus* de l'office, le *cursus* de la messe ne subit, au Mont Saint-Michel, aucune modification après le rehaussement du degré de solennité de la fête de sainte Anne<sup>653</sup>.

La fête d'Anne fit l'objet d'une dévotion grandissante au cours du XV<sup>e</sup> siècle au Mont Saint-Michel. Mais ce phénomène ne peut être considéré comme proprement montois, comme le montre l'exemple de Cluny où la fête d'Anne devint fête à douze leçons en 1454<sup>654</sup>. Doit-on dès lors penser que le *cursus* montois de l'office et de la messe de la fête d'Anne fut corrigé pour correspondre à la liturgie d'autres maisons bénédictines ou de diocèses normands qui témoignaient le même intérêt à cette fête du sanctoral ? Pour répondre à cette question, je comparerai dans un premier temps les expressions montoise, fécampoise, rouennaise et avranchine de la messe d'Anne, telles qu'elles apparaissent dans l'Ordinaire 216, le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 292 (Y 181) copié pour l'usage de l'abbaye de Fécamp (XIV<sup>e</sup> siècle), le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103)

---

antienne *Celeste beneficium*. Aux laudes, antienne *Virgo semper hec*, antienne *A Nazareth oriunda*, antienne *Ioachim uiro iuncta*, antienne *Felix Anna*, antienne *Preces tue sunt accepte*, antienne *Aue domina sanctissima*. À prime, antienne *Virgo semper*. À tierce, antienne *Anna gloriosissima*.

<sup>653</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes » (4) « Office et messe de la fête de sainte Anne au Mont Saint-Michel » (a) « Messe ».

<sup>654</sup> C. Avril, *Le culte marial en Normandie du XI<sup>e</sup> siècle au concile de Trente*, thèse d'histoire, Université de Caen Normandie, vol. 2, 2016, Annexe n° 30.

copié pour l'usage de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen (XV<sup>e</sup> siècle) et le Missel Avranches, BM, FPI 116 copié pour l'usage du diocèse d'Avranches (XV<sup>e</sup> siècle). Ces comparaisons, présentées en annexes, montrent que la liturgie montoise est en désaccord avec la liturgie de Fécamp sur le choix de quatre pièces (oraison, verset alléluïatique, évangile, chant de communion), avec la liturgie de La Trinité-du-Mont sur le choix de six pièces (oraison, verset alléluïatique, évangile, chant d'offertoire, secrète, chant de communion) et avec la liturgie d'Avranches sur le choix de deux pièces (verset alléluïatique, évangile)<sup>655</sup>. Ces observations suscitent deux conclusions : premièrement, les trois abbayes étudiées ne possèdent pas le même formulaire et il n'exista donc sans doute pas de modèle commun aux abbayes normandes de la messe de cette fête qu'aurait pu faire sienne la communauté du Mont. Secondement, parmi les liturgies considérées, le formulaire le plus proche du formulaire montois est celui d'Avranches : seul le verset alléluïatique est, comme nous devions nous y attendre, différent dans les deux lieux, ainsi que l'évangile. Serait-ce la trace d'échanges entre les liturgies eucharistiques du diocèse d'Avranches et du Mont Saint-Michel ?

J'ai précédemment étudié la proximité des liturgies de Fécamp et du Mont Saint-Michel : dans cette même perspective, je comparerai le texte de l'Ordinaire 216 et du Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 avec l'office fécampois, présenté dans l'Ordinaire 186 de Fécamp, pour déterminer si le formulaire montois de la fête d'Anne dépend, dans son premier ou son deuxième état, du formulaire de Fécamp. Il apparaît, au terme de ces comparaisons présentées en annexes, que le premier état de l'office montois de la fête d'Anne, figuré par le texte de l'Ordinaire 216, ne suit pas le modèle fécampois et que cet état originel ne fut pas corrigé, dans le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1, pour correspondre au formulaire de Fécamp<sup>656</sup> : l'Ordinaire 216 et l'Ordinaire 186 présentent onze variantes<sup>657</sup>, et le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 et l'Ordinaire 186 vingt-sept variantes<sup>658</sup>. Dans deux cas les

<sup>655</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes » (5) « Comparaison de l'office et de la messe de la fête de sainte Anne (Mont Saint-Michel, Fécamp, Sainte-Catherine-du-Mont, Avranches) » (a) « Messe ».

<sup>656</sup> Cf. Annexe 20 : « Comparaison des liturgies normandes » (5) « Comparaison de l'office et de la messe de la fête de sainte Anne (Mont Saint-Michel, Fécamp, Sainte-Catherine-du-Mont, Avranches) » (b) « Office ». *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 2, D. Chadd (éd.), p. 711-712 : « The Feast of St Anne (Jul. 26) ».

<sup>657</sup> Variantes de l'ordinaire de Fécamp : à l'office des matines, invitatoire *Regem omnium sanctorum*. Au premier nocturne, antienne *O quam pulchra est*, répons *Propter veritatem*. Au deuxième nocturne, antienne *Adiubuit eam*. Au troisième nocturne, évangile *Loquente Iesu*. Aux laudes, antienne *Accinxit*, répons *Specie tua*, hymne *Adesto nobis inclita*, antienne *Dixit ad Iesum*. À prime, antienne *Accinxit*. À tierce, antienne *O dilecta Anna*.

<sup>658</sup> Variantes de l'ordinaire de Fécamp : à l'office des matines, invitatoire *Regi Sidereo*, hymne *Clara diei gaudia*. Au premier nocturne, antienne *Apud Deum*, répons *Nazareus pater*, répons *Exprobrabat et dicebat*, répons *O Anna beatissima*. Au deuxième nocturne, antienne *Sancta Anna intercede*, répons *Erant autem*, répons *Promiserunt*, répons *Sancta Anna clemens*. Au troisième nocturne, antienne *Celeste beneficium*, répons *Inclita stirps Iesse*, répons *Forinsecus non manebit*, répons *Prima uentre gentis*. Aux laudes, antienne *Virgo semper hec*, répons *Specie tua*, hymne *Adesto nobis inclita*, antienne *Ave domina sanctissima*. À prime, antienne *Virgo semper*. À tierce, antienne *Anna gloriosissima*. À sexte, antienne *Felix Anna*. À none, antienne *Preces tue*. Aux secondes vêpres, antienne *Apud Deum*, antienne *Substantia*, antienne *Peregrinis*, antienne *Sic per annos*, hymne *Orbis exultans*.

deux témoins montois sont d'accord contre l'ordinaire fécampois, dans sept cas les trois témoins sont en désaccord, et dans seulement un cas le Bréviaire 16°/1 et l'Ordinaire 186 sont d'accord contre l'Ordinaire 216 et dans quatre cas l'Ordinaire 216 et l'Ordinaire 186 sont d'accord contre le Bréviaire 16°/1. À titre d'exemple, l'invitatoire *Regi Sidereo*, qui remplace dans le Bréviaire 16°/1 de Maredsous la pièce *Regem omnium sanctorum* présentée dans l'Ordinaire 216, a pour équivalent la pièce *Unanimes regem* dans l'ordinaire de Fécamp. Cinq autres cas corroborent ce phénomène : l'antienne *Apud Deum* du premier nocturne, l'antienne *Sancta Anna intercede* du deuxième nocturne, les antiennes *Virgo semper hec* et *Ave domina sanctissima* des laudes, l'antienne *Virgo semper* de l'office de prime, et l'antienne *Anna gloriosissima* de l'office de tierce dans le Bréviaire 16°/1.

Le développement de la liturgie de l'office et de la messe montois de la fête d'Anne au cours du XV<sup>e</sup> siècle, sensible dans la comparaison des formulaires d'oraisons, de chants et de lectures du Bréviaire 16°/1, du Missel 42 et de l'Ordinaire 216, ne fut donc pas guidé par l'influence d'une autre abbaye normande. Le formulaire de la messe d'Avranches pose la question, dans le cas précis de cette fête, d'une dépendance du Mont Saint-Michel envers son diocèse ou d'une dépendance de la cathédrale d'Avranches envers l'abbaye. Je note encore que la présence de la liturgie de la fête de sainte Anne dans l'Ordinaire 46, seulement connue par une inscription de renvoi à la fin du manuscrit, constitue un nouvel exemple de remaniement liturgique opéré de seconde main à la fois dans le premier et dans le deuxième ordinaire, preuve supplémentaire que les moines continuèrent de corriger le manuscrit 46 après la copie du deuxième ordinaire<sup>659</sup>. Il serait important d'approfondir, dans le cadre d'une enquête future, l'étude de la liturgie de la fête d'Anne dans les diocèses et les abbayes anglo-normands, en déterminant l'époque exacte d'introduction de cette fête dans les sanctoraux de ces établissements, et les raisons de l'introduction tardive, entre 1386 et 1432, de cette fête au Mont Saint-Michel : ces raisons sont-elles à trouver dans une forme de résistance de l'abbaye du Mont à cette dévotion, ou bien dans une résistance plus largement anglo-normandes ?

---

<sup>659</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».

## 2. Évolution des degrés de solennité (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)

### a) Développement du degré de solennité des fêtes

Le culte de plusieurs saints connu au Mont Saint-Michel au cours du Moyen Âge un développement dont les ordinaires gardent traces. L'étude des rits, par la comparaison de témoins d'époques différentes ou par l'analyse génétique des manuscrits 46 et 216, s'avère précieuse pour décrire la vie du sanctoral montois à l'époque d'utilisation de ces ordinaires et dans les décennies suivantes.

Le degré de solennité de douze fêtes fut corrigé de seconde main dans l'Ordinaire 46. Dans son temporal d'abord, lors de la fête de la Circoncision du Seigneur (p. 22) le rit *In capis* a été ajouté au rit *Septem cereis* après grattage d'une inscription plus ancienne et réécriture par-dessus celle-ci. Le rit premièrement attribué à la fête de l'Épiphanie a de même été gratté et remplacé par le rit *Triginta cereis* (p. 27), sans doute dans le but de rehausser le degré de solennité de cette fête : seule l'inscription *Triginta* fait en effet l'objet d'une correction. Au sein du sanctoral de cet ordinaire<sup>660</sup>, en la fête de sainte Lucie (fol. 87v) le rit *Quinque cereis* a été ajouté au rit *Duodecim lectiones* par grattage et réécriture. En la fête de saint Benoît (fol. 97), les rits *In capis* et *Septem cereis* ont été ajoutés interlinéairement au premier rit *Duodecim lectiones*. Le rit *Triginta cereis* a été ajouté par grattage et réécriture à la fête de l'Annonciation (fol. 97v). En la fête de saint Marc (fol. 99v) comme en la fête de saint Jean (fol. 102v), le rit *In albis* est ajouté au-dessus de la ligne au rit *Duodecim lectiones*. En la fête de saint Barnabé (fol. 106v), le rit *In albis* a été ajouté par grattage et réécriture au rit *Duodecim lectiones*. Le rit *Triginta cereis* a été ajouté par grattage et réécriture au rit *Duodecim lectiones* en la fête de Jean-Baptiste (fol. 110). Enfin, le rit *Septem cereis* a été ajouté par grattage et réécriture au rit *Duodecim lectiones* en la fête de sainte Marie-Madeleine (fol. 119). Le texte liturgique du deuxième ordinaire ne présente aucune correction de rits.

Les rits des fêtes du sanctoral des deux ordinaires ne présentent que de menues différences : dans une probable démarche de normalisation, les fêtes qui étaient dans le premier ordinaire de rits *In albis* et *Duodecim lectiones* et qui ne comportaient pas de mentions de cierges allumés « *super chorum* » ont reçu dans le deuxième ordinaire le rit *Quinque cereis*, et les fêtes de rit *Duodecim lectiones* qui n'étaient pas accompagnées de mentions de cierges dans

---

<sup>660</sup> Dans l'Ordinaire 46, en la fête de saint Mathias (fol. 96v) comme en la fête de saint Grégoire (fol. 97) le rit *In albis* a été ajouté en marge au rit *Duodecim lectiones*, pour ne s'appliquer que durant le temps du Carême. Il s'agit dans ces deux cas d'introduire une exception dans l'usage courant et non de rehausser la solennité de ces fêtes.

le premier ordinaire ont reçu le rit *Tribus cereis* dans le deuxième ordinaire<sup>661</sup>. De même, le rit *In albis* a été ajouté de seconde main aux fêtes de saint Wandrille (fol. 8) et de saint Ambroise (fol. 10v) dans le calendrier de l'Ordinaire 216, sans doute pour mettre les rits du calendrier en accord avec les indications données dans le sanctoral du manuscrit<sup>662</sup>.

Considérons à présent l'évolution des rits des fêtes montoises dans les siècles qui ont suivi la copie des ordinaires<sup>663</sup>. Dom Lemarié a signalé plusieurs fêtes dont le degré de solennité a été modifié au cours du temps : il cite les fêtes de Catherine, Madeleine, Mathias, Benoît, Marc, Jean, Barnabé, Jérôme, Cécile, Clément, Lucie, Grégoire, de la Chaire de Pierre, de Nicolas et de sa Translation, des Saints-Innocents et des deux fêtes de saint Ambroise<sup>664</sup>. Je propose d'ajouter à cette liste deux autres fêtes : d'abord, la fête de saint Vital qui est de rit *Duodecim lectiones* dans le Missel 42 (fol. 4) et de rit *Tres lectiones* dans le corps des Ordinaires 46 (fol. 100v) et 216 (fol. 120) et dans les calendriers de l'Ordinaire 216 (fol. 6v), du Bréviaire 16°/1 (fol. 2v), du Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 8v) du Collectaire 215 (fol. 2v) et du Cérémonial 214 (p. IV). En outre, la fête de sainte Anne est de rit *Tres lectiones* dans l'Ordinaire 216 (fol. 8 et fol. 181v), le Collectaire 215 (fol. 4) et le Bréviaire n.a.l. 424 (fol. 10), mais de rits *In albis* et *Duodecim lectiones* dans le Cérémonial 214 (p. VII) et le Bréviaire 16°/1 (fol. 4).

Si l'étude des rits des calendriers d'une abbaye peut révéler le développement de la dévotion d'une communauté envers un saint au cours des siècles, il semble difficile de comparer les rits des fêtes des sanctoraux de différentes maisons dans le but de recomposer l'évolution du degré de solennité d'une fête dans une province ou un diocèse, les rits n'évoluant pas au même rythme ni suivant les mêmes causes dans chaque abbaye. Cependant, une telle étude aurait-elle pour intérêt d'éclairer le centre de diffusion de fêtes locales : en effet, il apparaît qu'en comparant les rits de fêtes appartenant à un fonds normand dans les manuscrits des abbayes du Mont Saint-Michel, de Fécamp et de Jumièges, les fêtes considérées sont logiquement plus fortement solennisées dans l'abbaye en laquelle leur culte est né. Ainsi en est-il de la fête de saint Philibert, abbé de Jumièges, célébrée au XV<sup>e</sup> siècle avec le rit *In capis* dans

---

<sup>661</sup> Le rit *Quinque cereis* a été ajouté aux fêtes de Marc, Philippe et Jacques, Jean l'évangéliste, Barnabé, de l'*Inventio* de la Sainte-Croix et de la Translation de Nicolas. Le rit *Tribus cereis* a été ajouté aux fêtes de Maur, Julien, Marcellin, Gervais et Protas et de Germain et lors des octaves de Jean-Baptiste et de Pierre et Paul. Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>662</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».

<sup>663</sup> Cf. Annexe 9 : « Évolution des degrés de solennité des fêtes du Mont Saint-Michel » (1) « Comparaison des degrés de solennité des fêtes ».

<sup>664</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 346.

cette abbaye (Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58), fol. 2v), alors que l'Ordinaire 216 (fol. 152) et l'Ordinaire Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186 (XIII<sup>e</sup> siècle) ne donnent pas en cette fête d'indications d'ornements<sup>665</sup>. De même, la fête de la dédicace de l'abbaye du Mont Saint-Michel est célébrée avec le rit *In capis* au Mont (Avranches, BM, ms 216, fol. 169v), mais avec le rit *In albis* à Fécamp<sup>666</sup> et sans mentions d'ornements à Jumièges (Rouen, ms 301 (Y 58), fol. 3v). Une enquête future, élargie aux autres fêtes des sanctoraux normands, permettrait peut-être d'identifier sinon l'origine de leur culte, du moins le centre de diffusion du culte de certains saints normands.

#### b) Le calendrier liturgique du manuscrit 162 d'Avranches : un calendrier montois ?

Un calendrier liturgique constitué de quatre folios est conservé sous la reliure du manuscrit 162 de la Bibliothèque d'Avranches : il contient les mois de janvier (fol. 80), février (fol. 80v), novembre (fol. 81) et décembre (fol. 81v). Pourrait-on déduire de l'étude des degrés de solennité des fêtes de ce calendrier qu'il s'agit d'un document de l'abbaye du Mont Saint-Michel ? Taranne propose de voir dans ce calendrier une pièce du XIV<sup>e</sup> siècle : peut-on confirmer et préciser cette datation à l'aide des rits et des couleurs utilisés dans les calendriers du Mont Saint-Michel précédemment étudiés<sup>667</sup> ?

Le calendrier est précédé, dans le manuscrit 162, de cinq textes de nature et d'auteurs différents copiés au XII<sup>e</sup> siècle : dépourvues de foliotation, les quatre premières pages contiennent des passages du *De oratore* de Cicéron. Les folios 1-24v présentent une Histoire désignée par le titre « *Historia persecutionis Africane prouincie* » et les folios 24v-26v une Passion (*Passio beatissimorum martyrum*) identifiée comme la *Passio septem monachorum* : ces deux textes sont l'œuvre de Victor de Vite. Les folios 27-47 content l'histoire des Goths rédigée par l'évêque de Ravenne Jordanès (« *Iordani episcopi* ») : « *Historia gentis sue id est Gothorum* ». Vient ensuite, aux folios 48-63v, un texte intitulé « *Beatus Gilda in librum de gestis Britonum* », identifié comme un sermon de Gildas le Sage connu sous le titre *De excidio et conquestu Britanniae* et composé, dans le manuscrit 162, de trois parties sans doute

---

<sup>665</sup> *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 2, D. Chadd (éd.), p. 778.

<sup>666</sup> *Ibid.*, p. 784.

<sup>667</sup> Taranne, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. 4, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 514.



lacunaires. Enfin, les folios 64-79 conservent les *Gesta Roberti Wiscardi* de Guillaume de Pouille : « *Guilelmus Apuliensis in gesta Roberti Wiscardi* »<sup>668</sup>. Copiés plusieurs siècles avant le calendrier, ces textes n'étaient en outre pas premièrement destinés à la liturgie : le calendrier a vraisemblablement été incorporé dans le manuscrit tardivement, sans que l'on puisse savoir de quel manuscrit liturgique il provenait. J'observe que la reliure du manuscrit date de l'époque mauriste et que le premier folio (p. I) présente une cote ancienne qui a les traits des cotes attribuées par dom Bernard de Montfaucon aux autres manuscrits montois : « N. 207 »<sup>669</sup>. Le manuscrit se trouvait donc à l'abbaye du Mont avant d'être porté, à l'époque des confiscations révolutionnaires, à la Bibliothèque d'Avranches. Qu'en était-il du calendrier ? Où celui-ci était-il conservé au moment des confiscations : était-il en tête de son livre liturgique d'origine, ou au sein du manuscrit 162, ou enfermé dans une reliure en renfort, entre le contre-plat et la contre-garde du manuscrit 162 ou d'un autre manuscrit ? Le calendrier dut en tous les cas prendre sa place actuelle avant le XX<sup>e</sup> siècle : les contre-gardes et gardes volantes du manuscrit semblent en effet avoir été remplacées au cours du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècles, et les folios 80 et 81 comportent une foliotation ancienne (le folio 80 porte le numéro 17 et le folio 81 le numéro 18) qui débute au folio 64 avec les *Gesta Roberti Wiscardi* et qui a l'aspect de la foliotation réalisée en 1884 dans plusieurs autres manuscrits montois. Le calendrier put ainsi être arraché à son manuscrit d'origine pour servir, à la fin du Moyen Âge ou durant la période moderne, de renfort à une reliure dont il fut extrait avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans que l'on puisse l'affirmer, le calendrier appartient peut-être dès 1739 (date de l'inventaire de Bernard de Montfaucon) ou plus tôt au fonds de manuscrits de l'abbaye.

Les quatre pages encore conservées du calendrier comportent quatre fêtes du temporel et soixante-quatre noms de saints : les fêtes de la Nativité du Seigneur, de la Circoncision du Seigneur, de l'Épiphanie et de l'octave de l'Épiphanie, et les fêtes de la Toussaint, de Bénigne, Melaine, Léonard, des Quatre couronnés, de Théodore, Martin, Menne, Brice, Malo, de l'octave de Martin, de Colomban, Cécile, Clément, Félicité, Chrysogone, Catherine, Saturnin, André, Chrysante et Darie, Éloi, Barbe, Nicolas, Ambroise, de l'octave d'André, de la Conception de la Vierge, de Lucie, Thomas apôtre, Anastasie, Étienne, Jean, Saints-Innocents, Thomas Becket, Sylvestre, de l'octave d'Étienne, de l'octave de Jean, de l'octave des Sains-Innocents, d'Hilaire, Félix, Maur, Marcellus, Antoine, Sulpice, Prisca, Laumer, Sébastien, Fabien, Agnès,

<sup>668</sup> *Ibid.* p. 513-514. *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, 2012-2018 [en ligne].

<sup>669</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ». Bernard de Montfaucon décrit le manuscrit en ces termes dans son inventaire : « *Historia Africana. Historia Gothorum Jordani Episcopi. Item liber Gildae de gestis Britonum. Guillelmi Apuleiensis de gestis R. Wiscardi metro editus, in-4°* ». B. de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 2, Paris, Briasson, 1739, p. 1360.

Vincent, Émerance, de la Conversion de Paul, de Polycarpe, de Julien, de l'octave d'Agnès, de Brigitte, de la Purification de la Vierge, de Blaise, Agathe, Dorothée, Apolline, Scholastique, Valentin, de la Chaire de Pierre et de Mathias<sup>670</sup>. Les fêtes du calendrier ont été copiées avec des encres noire et rouge. Cette dernière couleur sert à mettre en valeur les fêtes de la Nativité du Seigneur, de la Circoncision du Seigneur, de l'Épiphanie, de la Toussaint, de la Conception de la Vierge, de la Purification de la Vierge, de la Conversion de Paul, de Catherine, d'Étienne, des Saints-Innocents, d'André, de Jean, de Thomas apôtre et de Mathias. La fête de Barbe, commémorée le 4 décembre (fol. 81v), ainsi que les rites des fêtes de Martin (fol. 81) et de la Chaire de Pierre (fol. 80v) sont écrits de seconde main. La plupart des fêtes sont suivies d'une mention de rites : les rites des fêtes d'Antoine, de Prisca, de Sébastien, de Mathias et d'Ambroise sont cependant illisibles. Aucun rit n'est donné pour les fêtes d'Apolline et d'Anastasie. Le calendrier indique le nombre de leçons et les vêtements liturgiques attribués à chaque fête.

Les saints cités dans le calendrier appartiennent pour certains à un fonds commun à toute la chrétienté, quand d'autres proviennent de fonds locaux<sup>671</sup>. On peut rapprocher de ce second groupe les saints Bénigne, Melaine, Menne et Malo. Ces quatre saints sont présents dans le sanctoral du Mont Saint-Michel. J'observe en outre que la fête de saint Bénigne bénéficie dans ce calendrier d'un haut degré de solennité, y recevant le rit *In albis*. Si elle ne peut être démontrée avec certitude à partir des seuls mois de novembre, décembre, janvier et février, l'origine montoise du calendrier apparaît au moins possible après ce premier examen.

La comparaison des rites inscrits dans ce calendrier avec les rites copiés dans les autres calendriers du Mont Saint-Michel révèle que le calendrier du manuscrit 162 livre les mêmes indications que le calendrier du Collectaire 215 d'Avranches, copié au XV<sup>e</sup> siècle, et que le calendrier de l'Ordinaire 216, sans que l'on puisse discerner duquel de ces deux témoins il est le plus proche, son état fragmentaire ne permettant pas de plus larges comparaisons. Ainsi, dans les trois calendriers, la fête de Lucie est suivie de l'inscription *In albis, XII lectiones* ; la fête des Saints-Innocents de l'inscription *In capis* ; la fête de Thomas Becket de l'inscription *In albis* ; la fête de la Purification de la Vierge de l'inscription *In capis* ; la fête de la Chaire de Pierre de l'inscription *In albis* ; la fête de Clément de l'inscription *In albis* ; et la fête de Catherine de l'inscription *In capis*.

---

<sup>670</sup> Cf. Annexe 9 : « Évolution des degrés de solennité des fêtes du Mont Saint-Michel » (2) « Calendrier du manuscrit 162 d'Avranches ».

<sup>671</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

En conclusion, le calendrier conservé dans le manuscrit 162 fut très probablement copié pour l'usage de l'abbaye du Mont Saint-Michel au XV<sup>e</sup> siècle. La présence dans ce document de mentions de rits souligne sa nature liturgique. Le calendrier fut-il copié pour prendre place au sein d'un manuscrit encore conservé aujourd'hui, dont il aurait été séparé ? Les livres liturgiques montois copiés à la fin du Moyen Âge comportent tous un calendrier, à l'exception de l'Ordinaire 46 : le calendrier étudié proviendrait-il alors du premier ordinaire ? Il faut, pour répondre à cette question, comparer les rits mentionnés dans le calendrier et l'ordinaire.

Je note préliminairement que le calendrier et le premier ordinaire sont l'œuvre de copistes différents : on ne peut cependant préjuger la relation du calendrier du manuscrit 162 et de l'Ordinaire 46 à partir de cette seule constatation matérielle, le calendrier ayant pu être copié après l'ordinaire et cependant être placé à sa tête, comme ce fut le cas, semble-t-il, de l'Ordinaire 216 et de son calendrier<sup>672</sup>. Que nous apprend la comparaison des rits du calendrier du manuscrit 162 et de l'Ordinaire 46 ?

**Tableau 71 : Comparaison des rits du calendrier du manuscrit 162 et de l'Ordinaire 46**

<b>Saint</b>	<b>manuscrit 162 : rits</b>		<b>manuscrit 46 : rits</b>	
André		<i>In cap.</i>		<i>In cap., 7 cer.</i>
Chrysante et Darie	<i>3 lc</i>			
Éloi		<i>Memoria</i>		
Barbe	<i>12 lc</i>			
Nicolas		<i>In cap.</i>	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 7 cer.</i>
Ambroise	<i>///</i>	<i>///</i>		
octave d'André				
Conception de la Vierge		<i>In cap.</i>	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 30 cer.</i>
Damase				
Lucie	<i>12 lc</i>	<i>In alb.</i>	<i>12 lc</i>	<i>5 cer.</i>
Thomas apôtre	<i>12 lc</i>	<i>In alb.</i>	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>
Nativité du Seigneur		<i>In cap.</i>		
Anastasie				
Étienne		<i>In cap.</i>		
Jean		<i>In cap.</i>		
Saints-Innocents		<i>In cap.</i>	<i>12 lc</i>	<i>In cap. 7 cer.</i>
Thomas Becket		<i>In alb.</i>	<i>12 lc</i>	<i>In alb. 5 cer.</i>
Sylvestre				
Circoncision du Seigneur				<i>In cap., 7 cer.</i>

<sup>672</sup> Cf. Partie I, chapitre 1 : « Description des manuscrits 46 et 216 d'Avranches ».

Saint	manuscrit 162 : rits		manuscrit 46 : rits	
octave d'Étienne			3 lc	
octave de Jean			12 lc	
octave des Saints Innocents	3 lc			
Épiphanie		<i>In cap.</i>		30 cer.
octave de l'Épiphanie				
Hilaire				
Félix				
Maur	12 lc		12 lc	
Marcellus	3 lc		3 lc	
Antoine	///			
Sulpice				
Prisca	///		3 lc	
Laumer	3 lc		3 lc	
Sébastien	///		12 lc	5 cer.
Fabien				
Agnès	12 lc	<i>In alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Vincent		<i>In alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Émerance	3 lc		3 lc	
Conversion de Paul		<i>In alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Polycarpe	3 lc		3 lc	
Julien	12 lc		12 lc	
Octave d'Agnès	3 lc			
Brigitte	3 lc		3 lc	
Purification de la Vierge		<i>In cap.</i>	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Blaise	12 lc		12 lc	3 cer.
Agathe		<i>In alb.</i>	12 lc	<i>In alb. 5 cer.</i>
Dorothée	3 lc		3 lc	
Apolline				
Scholastique	12 lc		12 lc	3 cer.
Valentin	3 lc		3 lc	
Chaire de Pierre		<i>In alb.</i>	12 lc	

L'Ordinaire 46 demeurant incomplet, je ne peux étudier que le degré de solennité des fêtes des mois de décembre, janvier et février. J'observe qu'il n'existe qu'une différence significative entre les rits des deux témoins : en la fête de la Chaire de Pierre, le calendrier donne le rit *In albis* et l'ordinaire le rit *Duodecim lectiones*. Les autres différences de rits ne sont pas significatives : dans le cas des fêtes de Lucie et de Thomas apôtre, le rit *In albis* absent de l'ordinaire est chaque fois suggéré par le rit *Quinque cereis* dans ce manuscrit ; dans le cas des

fêtes de l'Épiphanie et de la fête de la Purification de la Vierge, le rit *In capis* absent de l'ordinaire y est suggéré par le rit *Triginta cereis*<sup>673</sup>. Une autre différence significative apparaît dans la liste des saints du calendrier et de l'ordinaire : en effet la fête de sainte Barbe, ajoutée de seconde main dans le calendrier, est absente du sanctoral de l'ordinaire. Or, si cette fête était entrée dans la liturgie montoise alors qu'on utilisait encore l'Ordinaire 46, son office et sa messe auraient nécessairement été copiés dans le manuscrit, dans ses marges (comme ce fut le cas pour la fête de la Translation de Nicolas, au folio 104) ou à la fin du sanctoral tout en plaçant un renvoi dans le texte de l'ordinaire à l'endroit où devait apparaître la fête (comme dans le cas de la fête d'Anne – folio 121). S'il est possible que le premier ordinaire du Mont ait comporté un calendrier qui serait aujourd'hui perdu, on ne peut penser que les fragments du calendrier du manuscrit 162 en firent partie. Le calendrier du manuscrit 162 est donc issu d'un livre qui a vraisemblablement aujourd'hui disparu.

### 3. La litanie des saints

#### a) La litanie dans la liturgie du Mont Saint-Michel

Le culte des saints s'exprime de plusieurs manières dans la liturgie du Mont Saint-Michel. L'une de ces expressions est la récitation de la litanie des saints. La prière litanique, née en Orient, est composée, dans sa première expression qui fut la litanie diaconale, d'une « suite d'intentions de prière [énoncées par le diacre], que le peuple chaque fois fait siennes par l'acclamation suppliante : *Kyrie eleison* »<sup>674</sup>. La litanie des saints, forme occidentale de prière litanique, commence par de nombreuses invocations suivies du répons *Ora pro nobis*, adressées aux saints, et se poursuit par l'expression d'intentions de prière dont la formulation est commune à tous les établissements religieux et que suit le répons *Libera nos Domine*. La structure de la litanie des saints a été arrêtée au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>675</sup>.

Les intentions évoquent premièrement les maux spirituels qui menacent le croyant :

« *Ab insidiis diaboli...*  
*A dampnatione perpetua...*  
*Ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis...*  
*Ab infestationibus demonum...*  
*A spiritu fornicationis...*

---

<sup>673</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>674</sup> *L'Église en prière : Introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), p. 134.

<sup>675</sup> J. Dubois, J. L. Lemaitre, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, p. 99.

*Ab appetitu inanis glorie...*  
*Ab omni immundicia mentis et corporis...*  
*Ab ira et odio et omni mala uoluntate...*  
*Ab immundis cogitationibus...*  
*A cecidate cordis...*  
*A fulgure et tempestate...*  
*A subitanea et eterna morte. »<sup>676</sup>*

Sont ensuite énoncées des supplications sous la forme d'invocations de mystères trinitaires, qui rappellent surtout les épisodes de la vie du Christ :

*« Per mysterium sancte incarnationis tue...*  
*Per passionem et crucem tuam...*  
*Per gloriosam resurrectionem tuam...*  
*Per admirabilem ascensionem tuam...*  
*Per gratiam sancti spiritus paracliti... »<sup>677</sup>*

**Tableau 72 : Structure de la litanie des saints<sup>678</sup>**

Ordre	Invocations et intentions de prière
1	verset et répons <i>Kyrie Eleison</i> , verset et répons <i>Christe Eleison</i>
2	verset <i>Christe audi nos</i>
3	Vierge Marie (répons <i>Ora pro nobis</i> )
4	Anges et archanges (répons <i>Ora pro nobis</i> )
5	Patriarches et prophètes (répons <i>Ora pro nobis</i> )
6	Apôtres, évangélistes et disciples (répons <i>Ora pro nobis</i> )
7	Martyrs (répons <i>Ora pro nobis</i> )
8	Confesseurs, pontifes, docteurs, moines, ermites (répons <i>Ora pro nobis</i> )
9	Vierges (répons <i>Ora pro nobis</i> )
10	verset <i>Propitius esto</i>
11	Énonciation de maux (répons <i>Libera nos Domine</i> )
12	Énonciation de mystères trinitaires (répons <i>Libera nos Domine</i> )
13	Demandes optatives (prière <i>Te rogamus, audi nos</i> )

La litanie des saints est évoquée à plusieurs reprises dans les ordinaires montois : elle y est

<sup>676</sup> Avranches, BM, ms 39, fol. 19. Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1, fol. 66.

<sup>677</sup> *Ibid.*

<sup>678</sup> Source : J. Dubois, J. L. Lemaitre, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, p. 99-100.

successivement désignée par les expressions : « *Letania* », « *Letania cotidiana* » ou « *Letania consuetudinaria* » et elle est le plus souvent citée après les offices de prime et de tierce et avant la messe. Généralement précédée par la récitation de sept psaumes dont les ordinaires ne donnent pas les incipit mais qui sont sans doute les psaumes de la pénitence (psaumes 6, 32, 38, 51, 102, 130, 143), elle n'est pas nécessairement associée à une procession. Dans le temps de l'Avent et dans le temps de Noël qui font l'objet de l'édition numérique, des litanies sont mentionnées dans l'Ordinaire 46 lors de la vigile de la Nativité du Seigneur (p. 14), de l'octave de saint Étienne (p. 23 et p. 24), de l'octave des Saints-Innocents (p. 25), de la vigile de l'Épiphanie (p. 26) et des fêtes de l'octave de l'Épiphanie (p. 30), et dans l'Ordinaire 216 lors de la troisième fête après le premier dimanche de l'Avent (fol. 29v), de la vigile de la Nativité du Seigneur (fol. 32v), de l'octave de saint Étienne (fol. 40) et des fêtes de l'octave de l'Épiphanie (fol. 42v).

La récitation de la litanie des saints a une importance particulièrement grande lors de la Litanie majeure (instituée par le pape Grégoire et commémorée le 25 avril, en la fête de saint Marc) et lors de la Litanie mineure (fondée par l'évêque de Vienne saint Mamert, instituée par le concile d'Orléans de 511 et commémorée lors de la fête des Rogations, les jours précédant l'Ascension), fêtes dédiées à la prière de supplication par l'intercession des saints<sup>679</sup>. Étudiant la liturgie du premier jour des Rogations dans l'Ordinaire 46 (fol. 68v) et l'Ordinaire 216 (fol. 76v), je relève, au cœur d'un cérémonial ressemblant fort à celui décrit dans l'ordinaire et le processionnal de Fécamp, la mention d'une procession (qui commence dans le chœur de l'abbatiale, ajoute l'Ordinaire 216) après l'office de prime (dans l'Ordinaire 46) ou de sexte (dans l'Ordinaire 216) avec une relique portée en châsse, au chant de plusieurs supplications<sup>680</sup> : un chœur entonne d'abord l'antienne *Exurge Domine*, puis le verset *Deus auribus*, puis de nouveau l'antienne. Le prieur chante ensuite le verset *Ostende nobis*, le *Kyrie*, le *Pater noster*, le *Et ne nos*, le psaume *Deus in adiutorium* (l'Ordinaire 216 cite un autre psaume : *Deus misereatur nostri*), le verset *Domine non secundum* et dit l'oraison *Da nobis quesumus Domine*. À Fécamp, l'hebdomadier dit le verset *Ostende nobis*, le *Et ne nos*, et le chœur le *Kyrie*, le *Pater noster* et le psaume *Deus in adiutorium*, d'une manière alternée. Au Mont Saint-Michel, le chant des antiennes *Propicius esto*, *In nomine Domini*, *De Ierusalem*, *Cum iocunditate* accompagne la suite de la procession (les manuscrits de Fécamp omettent l'antienne *In nomine*

<sup>679</sup> Fête des Rogations : Avranches, BM, ms 46, fol. 68v. Avranches, BM, ms 216, fol. 76v. Fête de saint Marc : Avranches, BM, ms 46, fol. 99v. Avranches, BM, ms 216, fol. 119.

<sup>680</sup> Ordinaire : Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186, fol. 69-70. Processionnal : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 253 (A 538), fol. 59v-90v. Cf. *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 1, D. Chadd (éd.), p. 269-271 et p. 365-369.

*Domini*). Les moines du Mont chantent alors les antiennes suivantes : *Tu principatum tenes* en l'honneur de saint Étienne, *Leuita Laurentius* en l'honneur de saint Laurent, *Videns Andreas crucem* en l'honneur de saint André, le répons *Cornelius* en l'honneur de saint Pierre. L'Ordinaire 46 ajoute l'antienne *Sancte Symphoriane* en l'honneur de saint Symphorien. Les moines se rendent ensuite dans une chapelle saint Nicolas, que dom Lemarié a identifié comme la chapelle Saint-Nicolas de Montitier, située non loin du prieuré montois de Huisnes<sup>681</sup>. Ils y chantent le répons *Beatus Nicholaus*. Le prieur dit le verset, puis l'oraison *Deus qui beatum [Nicholaum]*. Les moines quittent la chapelle en chantant le répons *Summe Dei [presul Nicholae]* entonné par le chantre. Rendus à l'église Saint-Pierre de Huisnes, ils chantent à la suite du chantre le répons *Quodcumque ligaueris*. Le prieur dit le verset *Tu es Petrus* puis l'oraison *Deus qui beato Petro*. La messe est alors célébrée dans l'église Saint-Pierre. La communauté se rend ensuite dans le cimetière, où est chantée la pièce *Libera me*, puis revient dans l'église alors que le chantre entonne l'antienne *Saluator mundi*. Le prieur dit le verset *Letamini in Domino* et l'oraison *Infirmiorem nostram*. Deux moines dirigés par le chantre entonnent alors la litanie précédée de l'antienne *Christe audi nos*. Parvenus à la mémoire de saint Pierre, les moines quittent l'église en poursuivant le chant de la litanie. Ils regagnent ensuite l'abbaye.

Les litanies de saints comprennent des noms de saints connus et adoptés dans toute la chrétienté latine ainsi que des noms de saints locaux qui témoignent de dévotions propres à un établissement à un moment précis de son histoire et qu'il importe donc de relever. Si le texte des ordinaires et les pièces liminaires de l'Ordinaire 216 ne présentent pas de litanies des saints, deux bréviaires montois, le Bréviaire Avranches, BM, ms 39 (fol. 18v-19v) et le Bréviaire Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1 (fol. 65-66v), comportent des prières litaniques<sup>682</sup>. Ces livres ont été copiés à deux siècles d'intervalle, le premier au XIII<sup>e</sup> siècle et le deuxième au XIV<sup>e</sup> siècle : la comparaison de ces deux états de la litanie montoise pourrait-elle révéler des modifications, opérées au cours du temps, de la liste des saints invoqués ? Cette question revêt une importance particulière dans la perspective de l'étude des Ordinaire 46 et 216 : tous deux étant postérieurs à la copie du Bréviaire 39 et antérieurs ou contemporains de

---

<sup>681</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 341.

<sup>682</sup> Une transcription de ces prières litaniques est présentée dans le troisième volume, in Annexe 10 : « Litanies des saints du Mont Saint-Michel ».



la copie du Bréviaire 16°/1, leur utilisation aurait en ce cas coïncidé avec une modification des litanies citées succinctement dans leurs pages.

**Tableau 73 : Comparaison des litanies des Bréviaires 39 d'Avranches et 16°/1 de Maredsous**

<b>Saints</b>	<b>Bréviaire 39 d'Avranches</b>	<b>Bréviaire 16°/1 de Maredsous</b>
Marie	v	v
Michel	v	v
Gabriel	v	v
Raphaël	v	v
Jean-Baptiste	v	v
Pierre	v	v
Paul	v	v
André	v	v
Jacques	v	v
Jean	v	v
Thomas	v	v
Jacques	v	v
Philippe	v	v
Barthélemy	v	v
Matthieu	v	v
Simon	v	v
Thaddée	v	v
Mathias	v	v
Barnabé	v	v
Luc	v	v
Marc	v	v
Saints-Innocents	v	v
Étienne	v	v
Clément	v	v
Sixte	v	v
Marcellin	v	v
Denis	v	v
Maurice	v	v
Nicaise	v	v
Eustache	v	v
Corneille	v	v
Cyprien	v	v
Laurent	v	v
Innocent	v	v
Agapit	v	v
Vincent	v	v
Sébastien	v	v
Gulbert (et Valentin)	v	v

<b>Saints</b>	<b>Bréviaire 39 d'Avranches</b>	<b>Bréviaire 16°/1 de Maredsous</b>
Valentin (et Gulbert)	v	v
Chéron	v	v
Symphorien	v	v
Quentin	v	v
Christophe	v	v
Georges	v	v
Gervais	v	v
Protais	v	v
Antonin	v	v
Bénigne	v	v
Blaise	v	v
Thomas Becket	v	
Sylvestre	v	v
Martial	v	v
Hilaire	v	v
Martin	v	v
Grégoire	v	v
François		v
Ambroise	v	v
Augustin	v	v
Taurin	v	v
Jérôme	v	v
Germain	v	v
Nicolas	v	v
Aubert	v	v
Ouen	v	v
Romain	v	v
Chanan [Vulgan]	v	v
Godebert	v	v
<i>Vuithenus</i>	v	v
Brieux	v	v
Paterne	v	v
Julien	v	v
Victeur	v	v
Samson	v	v
Malo	v	v
Melaine	v	v
Maurille	v	v
Albin	v	v
Vivien	v	v
Benoît	v	v
Maur	v	v
Philibert	v	v
Wandrille	v	v
Ansbert	v	v
Maximin	v	v

Saints	Bréviaire 39 d'Avranches	Bréviaire 16°/1 de Maredsous
Gilles	v	v
Mayeul	v	v
Antoine	v	
Marie-Madeleine	v	v
Félicité	v	v
Perpétue	v	v
Pétronille	v	v
Agathe	v	v
Agnès	v	v
Cécile	v	v
Catherine	v	v
Lucie	v	v
Basile	v	v
Scholastique	v	v
Celumne	v	v
Foy	v	v
Geneviève	v	v
Colombe	v	v
Pience	v	v
Radegonde	v	v
Julitte		v
Marguerite		v
Barbe		v
Brigitte		v
Eugénie		v
Apolline		v
Anne		v

Ce tableau présente l'ensemble des saints cités dans les litanies des deux bréviaires. La comparaison de ces deux expressions montoises de la litanie des saints fait apparaître plusieurs divergences : le Bréviaire 39 ne cite pas les saintes Julitte, Marguerite, Barbe, Brigitte, Eugénie, Apolline et Anne, ni saint François. Saint Thomas Becket et saint Antoine, pourtant présents dans la litanie du Bréviaire 39, sont absents du Bréviaire 16°/1 : il pourrait cependant ne s'agir dans ces deux cas que d'une omission du copiste. J'observe en outre que le nom de saint Eustache a été écrit de seconde main dans le Bréviaire 39<sup>683</sup>. Entre la copie des deux bréviaires, neuf nouveaux saints ont ainsi été introduits dans la prière litannique des moines : le cas de sainte Anne, dont la fête n'est entrée qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle dans le sanctoral du Mont, se comprend aisément. Les autres évolutions sont plus difficiles à expliquer : les fêtes

<sup>683</sup> Avranches, BM, ms 39, fol. 19 : « *Sancte Eustachi cum sociis tuis : ora pro nobis* ». Inscrit, dans la litanie du Mont, dans la liste des martyrs, le saint Eustache ici nommé semble être Eustache de Rome, martyr au II<sup>e</sup> siècle.

de sainte Julitte et de sainte Brigitte sont en effet présentes dans le calendrier du Bréviaire 39, respectivement aux folios 30v et 29v. Saint François fit quant à lui l'objet d'un important « écoinçon » dans le cloître de l'abbaye dès le XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute en 1228 : il est néanmoins également ajouté de seconde main dans le martyrologe du Mont Saint-Michel, copié au XV<sup>e</sup> siècle<sup>684</sup>. Je formule l'hypothèse que les neuf saints ajoutés à la litanie du Mont entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles (Julitte, Marguerite, Barbe, Brigitte, Eugénie, Apolline, Anne, François et Eustache) le furent surtout en conséquence d'un culte grandissant au sein de l'abbaye au XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'on copiait la litanie du Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 : ainsi, concernant sainte Barbe on a vu précédemment en identifiant le calendrier du manuscrit 162 d'Avranches, que cette fête avait été copiée de seconde main dans ce témoin du XV<sup>e</sup> siècle et avec un haut degré de solennité (rit *Duodecim lectiones*), signe de l'intérêt que portèrent en ce siècle les moines à cette sainte. Concernant la fête d'Anne, on a vu plus tôt en étudiant les rites attribués à cette fête que celle-ci occupait une place importante dans la liturgie montoise au XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, cette hypothèse rencontre deux contradictions : les fêtes de Marguerite et de Brigitte comportent le même nombre de leçons (trois leçons) dans les calendriers des manuscrits 46, 214, 215 et 216 d'Avranches et 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous, c'est-à-dire aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Le Bréviaire 39 prescrit de répéter certaines formules (« *Christe audi nos* » ; « *Fili Dei te rogamus audi nos* ») ainsi que les invocations aux saints Michel, Pierre, Aubert et Benoît pour en appuyer la dévotion.

#### b) Le fonds propre du Mont Saint-Michel

Je dois à présent établir l'origine de la liste des saints de la litanie du Mont Saint-Michel. Si le plus grand nombre des saints cités dans la litanie ne pose pas de problèmes d'identification, deux noms, présentés entre crochets ou en caractères italiques dans le tableau précédent, posent question. Le premier est « *Chanan* » : la critique a reconnu dans ce nom Vulgan de Lens, ermite né en Angleterre et inhumé à Lens<sup>685</sup>. Le second est « *Vuithenus* » (selon l'orthographe du

<sup>684</sup> Avranches, BM, ms 214, p. 150 : « *Eodem die sancti Francisci confessoris, ordinis fratrum minorum primi institutoris in cuius etiam corpore stigmata dominice passionis apparuerunt* ». Cf. J. Dubois, « Le martyrologe de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 499. Saint François n'est cité, dans les calendriers montois, qu'au sein du calendrier du manuscrit 214 (p. X), où il n'est honoré que par une mémoire.

<sup>685</sup> K. Keats-Rohan, « L'histoire secrète d'un sanctuaire célèbre : La réforme du Mont Saint-Michel d'après l'analyse de son cartulaire et de ses nécrologes », *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident*, p. 155. J. Dubois, « Le martyrologe de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 496.

Bréviaire 39 : fol. 19) ou « *Guithenus* » (selon l'orthographe du Bréviaire 16°/1 de Maredsous : fol. 65v)<sup>686</sup>. Pourrait-on identifier ce saint avec saint Vanne, devenu évêque de Verdun en 498 ? Forte en effet est la proximité orthographique entre les formes latines connues du nom de ce saint (« *Guitonus* », « *Vitonus* ») et les formes relevées dans les deux bréviaires montois<sup>687</sup>. Les liens entre saint Vanne et le Mont Saint-Michel sont nombreux : la *Vita* de saint Vanne (connue sous le titre *Vita S. Vintoni Viridunensis* et rédigée par Richard de Saint-Vanne, abbé de cette abbaye à partir de 1004) fait par exemple mention d'un homme infirme, Fraudebert, guéri miraculeusement par l'intercession de saint Vanne et parti en pèlerinage au Mont Saint-Michel pour remercier Dieu<sup>688</sup>. Les moines auraient ainsi pu recueillir auprès de pèlerins le récit de miracles réalisés par l'intercession de Vanne et vouloir associer ce saint à leur prière tout en établissant un lien entre ces miracles et le pèlerinage vers le Mont. Par ailleurs, des liens forts ont existé entre Richard de Saint-Vanne et Guillaume de Volpiano, et le réseau de confraternité né de la réforme volpianienne. En témoigne la citation de l'abbé Richard dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Germain-des-Près et de Fécamp<sup>689</sup>. D'après Hugues de Flavigny, Richard se rendit même en Normandie alors que Robert le Magnifique était duc de Normandie<sup>690</sup>. Mais si saint Vanne pourrait figurer dans la litanie montoise en vertu du réseau de confraternité du Mont, il apparaît cependant que le martyrologe présente à la fois, et à des dates différentes, le saint mystérieux (Avranches, BM, ms 214, fol. 172 : [13 novembre] « *Sancti Witheni episcopi et confessoris* ») et saint Vanne (Avranches, BM, ms 214, fol. 170 : [9 novembre] « *Apud ciuitatem Viridunum, natale sancti Vitoni, episcopi, fratris sancti Maximini, confessoris atque abbatis* ») : *Vuithenus* n'est donc pas Vanne, qui n'est donc pas cité dans la litanie. Je ne suis pas parvenu à identifier le nom de *Vuithenus* avec un autre saint.

De quels fonds d'origine rapprocher les différents saints cités dans la litanie du Mont Saint-Michel ? Il importe tout d'abord de distinguer les saints qui sont présents dans toute

<sup>686</sup> Comme le relève J. Dubois (Cf. *ibid.*), ce mystérieux saint est cité dans le martyrologe du Mont Saint-Michel à la date du 13 novembre en ces termes : « *Ipsa die sancti Witheni episcopi et confessoris* » (fol. 172). Il s'agit donc bien d'un évêque, comme le fut saint Vanne.

<sup>687</sup> Cf. V. Palmé, *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur : November*, 1925, p. 719.

<sup>688</sup> L'abbé Desroches relève plusieurs autres mentions de pèlerinages au Mont Saint-Michel dans la *Vita* de saint Vanne. Cf. J.-J. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*, Caen, Mancel, t. 3, 1838, p. 121.

<sup>689</sup> S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 1, p. 233. S. Lecouteux ajoute : « C'est peut-être davantage en qualité d'ancien moine de Cluny et en tant que réformateur bénédictin du nord de la France, plutôt que comme abbé de Saint-Vanne de Verdun, qu'il a trouvé place dans ces trois nécrologes. Les relations de l'abbé de Saint-Vanne de Verdun avec les ducs Richard II, Robert le Magnifique et Guillaume le Bâtard sont par ailleurs bien attestées. Nous nous trouvons peut-être en présence d'un cas limite, où l'individu et sa renommée ont pu avoir plus d'importance que sa communauté d'appartenance. »

<sup>690</sup> H. de Flavigny, « *Chronicon Hugonis monachi Viridunensis et Divionensis, abbatibus Flaviniacensis* », Pertz (éd.), in *MGH, Scriptores*, t. VIII, 1848, c. 28. Cité in V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 1, p. 238.

litanie de ceux qui appartiennent à des fonds locaux. Dans un second temps, je chercherai à discerner l'origine de ces saints locaux. Pour satisfaire à la première étape, j'utiliserai le « Fonds commun des litanies des saints » établi par François Huot et présenté en introduction de son édition de l'Ordinaire de Sion, qui mentionne les rubriques et les saints présents dans toutes les litanies du monde chrétien latin : je comparerai cette liste avec la liste des bréviaires du Mont<sup>691</sup>.

**Tableau 74 : Comparaison du fonds commun et des litanies du Mont Saint-Michel**

Saints	Fonds commun	Bréviaire d'Avranches	39	Bréviaire 16 <sup>o</sup> /1 de Maredsous
Marie	v	v		v
Michel	v	v		v
Gabriel	v	v		v
Raphaël	v	v		v
Jean-Baptiste	v	v		v
Pierre	v	v		v
Paul	v	v		v
André	v	v		v
Jacques	v	v		v
Jean	v	v		v
Thomas	v	v		v
Jacques	v	v		v
Philippe	v	v		v
Barthélemy	v	v		v
Matthieu	v	v		v
Simon	v	v		v
Thaddée	v	v		v
Mathias	v	v		v
Barnabé	v	v		v
Luc	v	v		v
Marc	v	v		v
Saints-Innocents	v	v		v
Étienne	v	v		v
Clément	v	v		v
Sixte	v	v		v
Lin	v			
Clet	v			

<sup>691</sup> *L'ordinaire de Sion*, F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1973, p. 48-49 : « Liste établie sur la base de S.-J.-P. Van Dijk et J.-H. Walker, *The origins of the modern Roman Liturgy. The Liturgy of the papal court and the Franciscan Order on the thirteenth century*, Westminster [Newman Press], London [Darton, Longman & Todd], 1960, p. 514-517 (Appendix n° 39 : « The Litanies of the Regula Breviary and Missal », cf. p. 348-354 »).

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun</b>	<b>Bréviaire d'Avranches</b>	<b>39</b>	<b>Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous</b>
Calixte	v			
Anastase	v			
Chrysogone	v			
Théodore	v			
Jean et Paul	v			
Côme et Damien	v			
Prime et Félicien	v			
Marcellin		v		v
Denis		v		v
Maurice		v		v
Nicaise		v		v
Eustache		v ( <i>add.</i> )		v
Corneille	v	v		v
Cyprien	v	v		v
Urbain	v			
Adrien	v			
Fabien	v			
Abdon et Sennen	v			
Serge et Bacchus	v			
Marcel	v			
Pierre	v			
Quatre couronnés	v			
Sept frères	v			
Douze frères	v			
Quarante martyrs	v			
Laurent	v	v		v
Innocent		v		v
Agapit		v		v
Vincent	v	v		v
Sébastien	v	v		v
Apollinaire	v			
Vital	v			
Marc et Marcellianus	v			
Gulbert		v		v
Valentin		v		v
Chéron		v		v
Symphorien		v		v
Quentin		v		v
Christophe	v	v		v
Georges	v	v		v
Gervais	v	v		v
Protais	v	v		v
Antonin		v		v
Bénigne		v		v
Blaise	v	v		v
Thomas Becket		v		

<b>Saints</b>	<b>Fonds commun</b>	<b>Bréviaire d'Avranches</b>	<b>39</b>	<b>Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous</b>
Sylvestre	v	v		v
Martial		v		v
Hilaire		v		v
Damase	v			
Martin	v	v		v
Léon	v			
Grégoire	v	v		v
François				v
Ambroise	v	v		v
Augustin	v	v		v
Taurin		v		v
Jérôme	v	v		v
Germain		v		v
Isidore	v			
Nicolas	v	v		v
Aubert		v		v
Ouen		v		v
Romain	v	v		v
Chanan [Vulgan]		v		v
Godebert		v		v
<i>Vuithenus</i>		v		v
Brieux		v		v
Paterne		v		v
Julien		v		v
Victeur		v		v
Samson		v		v
Malo		v		v
Melaine		v		v
Maurille		v		v
Albin		v		v
Vivien		v		v
Romain	v			
Basile	v			
Sabas	v			
Léonard	v			
Alexis	v			
Macaire	v			
Benoît	v	v		v
Maur	v	v		v
Placide	v			
Philibert		v		v
Wandrille		v		v
Ansbert		v		v
Maximin		v		v
Gilles		v		v
Mayeul		v		v



<b>Saints</b>	<b>Fonds commun</b>	<b>Bréviaire d'Avranches</b>	<b>39</b>	<b>Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous</b>
Antoine	v	v		
Marie-Madeleine	v	v		v
Félicité	v	v		v
Perpétue	v	v		v
Pétronille	v	v		v
Agathe	v	v		v
Agnès	v	v		v
Cécile	v	v		v
Rufine	v			
Seconde	v			
Anastasia	v			
Sabine	v			
Catherine		v		v
Lucie	v	v		v
Basile		v		v
Scholastique		v		v
Celumne		v		v
Foy		v		v
Geneviève		v		v
Colombe		v		v
Pience		v		v
Radegonde		v		v
Julitte				v
Marguerite				v
Barbe				v
Brigitte				v
Eugénie				v
Apolline				v
Anne				v

Je note qu'appartiennent au fonds commun la Vierge Marie, les archanges (Michel, Gabriel, Raphaël), Jean-Baptiste, les apôtres et disciples (Pierre, Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon, Thaddée (Jude), Mathias, Barnabé), les évangélistes (Luc, Marc), plusieurs martyrs (les Saints-Innocents, Étienne, Laurent, Clément, Sixte, Corneille, Cyprien, Vincent, Sébastien, Blaise, Gervais et Protais, Christophe, Georges), des confesseurs (Sylvestre, Martin, Grégoire, Ambroise, Augustin, Jérôme, Nicolas, Romain, Benoît, Maur, Antoine) et plusieurs vierges et femmes saintes (Marie-Madeleine, Félicité, Perpétue, Pétronille, Agathe, Agnès, Cécile, Lucie).

La litanie du Mont comprend encore cinquante-six saints. Certains, qui ne sont cependant pas cités par François Huot dans le fonds commun, ont vécu ou connu le martyr dans

des siècles et des terres éloignés du Mont Saint-Michel et des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, et pourraient apparaître dans la litanie montoise au titre d'une dévotion communautaire suscitée par la possession de reliques par exemple. D'autres saints furent plus particulièrement priés en Normandie et pourraient être invoqués au Mont Saint-Michel du fait de l'influence des pratiques liturgiques d'autres abbayes. Je vais donc secondairement comparer la liste des cinquante-six saints restant avec la liste de la litanie d'une abbaye normande, appartenant en outre au réseau de confraternité du Mont Saint-Michel, l'abbaye de Fécamp. J'utiliserai la litanie établie par David Chadd à partir du Bréviaire 244 (A 261), du Bréviaire 205 (Y 46), du Collectaire 238 (A 314) et du Processionnal 253 (A 538) de la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen et présentée en annexes de l'édition de l'ordinaire de Fécamp<sup>692</sup>.

**Tableau 75 : Comparaison des litanies de Fécamp et du Mont Saint-Michel**

Saints	Fécamp	Bréviaire 39 d'Avranches	Bréviaire 16°/1 de Maredsous
Marcellin		v	v
Denis	v	v	v
Maurice	v	v	v
Nicaise	v	v	v
Eustache	v	v ( <i>add.</i> )	v
Innocent		v	v
Agapit		v	v
Gulbert		v	v
Valentin		v	v
Chéron		v	v
Symphorien	v	v	v
Quentin		v	v
Antonin		v	v
Bénigne	v	v	v
Thomas Becket	v	v	
Martial		v	v
Hilaire	v	v	v
François			v
Taurin	v	v	v
Germain	v	v	v
Aubert		v	v
Ouen	v	v	v
Chanan [Vulgan]		v	v
Godebert		v	v
<i>Vuithenus</i>		v	v

<sup>692</sup> Cf. *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, vol. 1, D. Chadd (éd.), p. 371-378.

<b>Saints</b>	<b>Fécamp</b>	<b>Bréviaire d'Avranches</b>	<b>39</b>	<b>Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous</b>
Brieux	v	v		v
Paterne		v		v
Julien	v	v		v
Victeur		v		v
Samson		v		v
Malo	v	v		v
Melaine		v		v
Maurille		v		v
Albin		v		v
Vivien		v		v
Philibert	v	v		v
Wandrille	v	v		v
Ansbert		v		v
Maximin		v		v
Gilles	v	v		v
Mayeul	v	v		v
Catherine	v	v		v
Basile		v		v
Scholastique	v	v		v
Celumne		v		v
Foy		v		v
Geneviève	v	v		v
Colombe		v		v
Pience		v		v
Radegonde	v	v		v
Julitte				v
Marguerite				v
Barbe	v			v
Brigitte				v
Eugénie				v
Apolline	v			v
Anne				v

Ce tableau de comparaison permet de classer les derniers saints de la litanie du Mont Saint-Michel en quatre catégories. La première catégorie contient des saints connus dans toute la chrétienté, cités à la fois dans les litanies de Fécamp et du Mont et qui pourraient grossir le fonds commun établi par François Huot pour former un second fonds plus large et peut-être plus tardif que le premier – où figurent ainsi saint Hilaire et sainte Catherine. La deuxième catégorie compte des saints de moindre renommée (telle sainte Celumne), absents de la litanie de Fécamp et dont l'histoire n'est en rien liée à la Normandie. Le troisième groupe comprend des saints communs aux litanies fécampoise et montoise et provenant de la province

ecclésiastique de Rouen. Le quatrième groupe accueille des saints principalement fêtés dans le diocèse d'Avranches et absents de la litanie de Fécamp.

Le premier groupe est composé des saints Eustache, Brigitte, Foy, Scholastique, Geneviève, Gilles, Julien, Barbe, Apolline et Symphorien, et d'autres saints dont l'abbaye possédait par ailleurs des reliques : Denis, Maurice, Hilaire, Radegonde, Thomas Becket, Catherine et Germain (évêque de Paris). Saint François, sainte Anne ainsi que sainte Brigitte ne sont pas cités dans la litanie de Fécamp mais peuvent être placés dans ce premier groupe du fait de leur importance dans les sanctoraux médiévaux.

Le deuxième groupe compte les saints Gulbert et Valentin (martyrs), Innocent, Victeur (évêque du Mans), Celumne, Marcellin (pape et martyr), Godebert (évêque d'Angers), Martial (évêque de Limoges), Malo (évêque breton), Brioux (abbé breton), Samson (évêque de Dol), Colombe, Marguerite d'Antioche, Agapit (martyr). L'abbaye du Mont conservait des reliques de tous ces saints. Appartiennent également à ce groupe plusieurs saints dont l'abbaye ne possédait aucune relique : Melaine (évêque de Rennes), Maximin (évêque d'Aix), Maurille (évêque d'Angers), Quentin, Antonin (martyr), Albin (évêque d'Angers), Eugénie, Mayeul (abbé de Cluny), Vivien (martyr), Vulgan, Chéron, Basile (martyr) et Julitte. J'ajoute à ce groupe un saint pourtant présent dans la litanie de Fécamp : saint Bénigne.

Le troisième groupe comprend les saints Wandrille (abbé de Fontenelle), Nicaise (martyr), Philibert (abbé de Jumièges), Taurin (évêque d'Évreux), et deux évêques de Rouen : Ansbert et Ouen. Saint Ansbert, bien qu'absent de la litanie de Fécamp, apparaît dans le sanctoral fécampois.

Le quatrième groupe comprend deux saints évêques d'Avranches, Aubert et Paterne, et sainte Pience, martyre dont une relique était portée en procession depuis Avranches vers le Mont Saint-Michel le vendredi précédant la fête de Pentecôte<sup>693</sup>.

En définitive, la liste des saints invoqués dans la litanie du Mont Saint-Michel est constituée de groupes de saints issus de souches diverses : saints connus dans toute la chrétienté (fonds commun établi par F. Huot, groupe 1, groupe 2), saints issus de la province ecclésiastique de Rouen (groupe 3) et saints relevant plus directement du diocèse d'Avranches (groupe 4). Les saints du deuxième et du quatrième groupes constituent le propre de la litanie du Mont Saint-Michel. Nombre de saints présents dans les calendriers et le martyrologe du Mont ne sont pas cités dans la litanie, qui ne comprend que cent-onze noms : comment expliquer la présence de

---

<sup>693</sup> Cf. J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 332.

certain saints et l'absence d'autres ? Plusieurs raisons semblent pouvoir être invoquées : tout d'abord, certains saints, rassemblés dans le fonds commun et le groupe 1, étaient invoqués dans toute litanie. Par ailleurs, plusieurs saints sont cités dans la litanie au titre de leur importance dans l'histoire du Mont Saint-Michel (tel saint Aubert) ou en héritage du réseau de confraternité de l'abbaye (tels saint Philibert et saint Bénigne<sup>694</sup>). Enfin, il est possible que la possession de reliques puisse expliquer la présence de certains saints dans le chant litannique des moines. Certes, tous les saints dont l'abbaye conservait des reliques ne sont pas présents dans la litanie (ainsi, saint Loup de Bayeux), et je note que l'acquisition d'une relique par la communauté n'entraînait pas toujours l'inscription du saint honoré dans la litanie, comme le montre le cas de sainte Anne, entrée dans la litanie après le XIII<sup>e</sup> siècle et dont l'abbaye possédait une relique depuis le XII<sup>e</sup> siècle<sup>695</sup> : une relique ne peut expliquer à elle seule la présence d'un saint dans la litanie, mais elle participait assurément du phénomène de dévotion envers un saint qui seul conduit à l'inscription du nom du saint dans la litanie. Un grand reliquaire ayant l'aspect d'une petite église fut d'ailleurs réalisé au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle pour accueillir la relique de sainte Anne, preuve de l'intérêt grandissant des moines pour le culte de cette sainte<sup>696</sup>.

**Tableau 76 : Relation entre la litanie montoise et la possession de reliques par l'abbaye<sup>697</sup>**

Saints cités dans la litanie	Présence de reliques au Mont Saint-Michel	Époque d'acquisition des reliques	Époque d'inscription dans la litanie du Mont Saint-Michel
Christ	v	XII <sup>e</sup> s. ; XIII <sup>e</sup> s. ; XIV <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Marie	v	XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Michel	v	VIII <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. ; XI <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Gabriel			XIII <sup>e</sup> s.
Raphaël			XIII <sup>e</sup> s.
Jean-Baptiste	v		XIII <sup>e</sup> s.
Pierre	v	XII <sup>e</sup> s. ; XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Paul	v	XII <sup>e</sup> s. ; XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
André	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Jacques	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Jean	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Thomas	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.

<sup>694</sup> Cf. Partie I, chapitre 2 : « La sacralisation du temps ».

<sup>695</sup> J. Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 578.

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 539-540.

<sup>697</sup> Sources : F. Neveux, « Les reliques du Mont Saint-Michel », in *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident*, p. 243-269. J. Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 501-593.

Saints cités dans la litanie	Présence de reliques au Mont Saint-Michel	Époque d'acquisition des reliques	Époque d'inscription dans la litanie du Mont Saint-Michel
Jacques	v		XIII <sup>e</sup> s.
Philippe	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Barthélemy	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Matthieu	v		XIII <sup>e</sup> s.
Simon	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Thaddée	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Mathias			XIII <sup>e</sup> s.
Barnabé			XIII <sup>e</sup> s.
Luc	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Marc			XIII <sup>e</sup> s.
Saints-Innocents	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Étienne	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Clément			XIII <sup>e</sup> s.
Sixte			XIII <sup>e</sup> s.
Marcellin	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Denis	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Maurice	v	XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Nicaise	v		XIII <sup>e</sup> s.
Eustache	v		Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Corneille			XIII <sup>e</sup> s.
Cyprien			XIII <sup>e</sup> s.
Laurent	v	XI <sup>e</sup> s. ; XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Innocent	v	XI <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Agapit	v	XI <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Vincent	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Sébastien	v		XIII <sup>e</sup> s.
Valentin et Gulbert	v		XIII <sup>e</sup> s.
Chéron			XIII <sup>e</sup> s.
Symphorien			XIII <sup>e</sup> s.
Quentin			XIII <sup>e</sup> s.
Christophe	v	XII <sup>e</sup> s. ; XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Georges	v	XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Gervais	v	XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Protais	v	XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Antonin			XIII <sup>e</sup> s.
Bénigne			XIII <sup>e</sup> s.
Blaise	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Thomas Becket	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Sylvestre			XIII <sup>e</sup> s.
Martial	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Hilaire	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Martin	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Grégoire			XIII <sup>e</sup> s.
François	v	XIII <sup>e</sup> s.	Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.

Saints cités dans la litanie	Présence de reliques au Mont Saint-Michel	Époque d'acquisition des reliques	Époque d'inscription dans la litanie du Mont Saint-Michel
Ambroise			XIII <sup>e</sup> s.
Augustin			XIII <sup>e</sup> s.
Taurin			XIII <sup>e</sup> s.
Jérôme	v		XIII <sup>e</sup> s.
Germain	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Nicolas	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Aubert	v	XI <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Ouen	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Romain			XIII <sup>e</sup> s.
Chanan [Vulgan]			XIII <sup>e</sup> s.
Godebert	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
<i>Vuithenus</i>			XIII <sup>e</sup> s.
Brieux	v		XIII <sup>e</sup> s.
Paterne			XIII <sup>e</sup> s.
Julien			XIII <sup>e</sup> s.
Victeur	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Samson	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Malo	v		XIII <sup>e</sup> s.
Melaine			XIII <sup>e</sup> s.
Maurille			XIII <sup>e</sup> s.
Albin			XIII <sup>e</sup> s.
Vivien			XIII <sup>e</sup> s.
Benoît			XIII <sup>e</sup> s.
Maur	v	XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Philibert			XIII <sup>e</sup> s.
Wandrille			XIII <sup>e</sup> s.
Ansbert			XIII <sup>e</sup> s.
Maximin			XIII <sup>e</sup> s.
Gilles			XIII <sup>e</sup> s.
Mayeul			XIII <sup>e</sup> s.
Antoine			XIII <sup>e</sup> s.
Marie-Madeleine	v	XII <sup>e</sup> s. ; XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Félicité	v		XIII <sup>e</sup> s.
Perpétue	v		XIII <sup>e</sup> s.
Pétronille	v		XIII <sup>e</sup> s.
Agathe	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Agnès	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Cécile			XIII <sup>e</sup> s.
Catherine	v	XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Lucie	v	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Basile			XIII <sup>e</sup> s.
Scholastique			XIII <sup>e</sup> s.
Celumne	v	XI <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.
Foy			XIII <sup>e</sup> s.
Geneviève			XIII <sup>e</sup> s.

Saints cités dans la litanie	Présence de reliques au Mont Saint-Michel	Époque d'acquisition des reliques	Époque d'inscription dans la litanie du Mont Saint-Michel
Colombe	v		XIII <sup>e</sup> s.
Pience			XIII <sup>e</sup> s.
Radegonde			XIII <sup>e</sup> s.
Julitte			Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Marguerite	v		Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Barbe			Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Brigitte			Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Eugénie			Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Apolline			Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.
Anne	v	XII <sup>e</sup> s.	Ap. XIII <sup>e</sup> ( <i>add.</i> ) et av. XV <sup>e</sup> s.

Certains saints ne semblent être invoqués dans la litanie qu'en raison de l'utilisation de leurs reliques dans la liturgie : ainsi en est-il de sainte Pience dont une relique, donnée par Charles le Chauve à l'évêque Remi d'Avranches vers 850 d'après le chanoine Pigeon, ou à l'évêque Walbert vers 868, et conservée à Avranches, était une pièce importante de la procession vers l'église abbatiale que partageaient une fois par an le clergé d'Avranches et la communauté du Mont Saint-Michel<sup>698</sup>. La procession entrait en effet dans l'abbatiale en passant sous la relique de la sainte<sup>699</sup>. Selon Lucien Musset, les reliques de sainte Pience arrivèrent à une date plus tardive à Avranches : dans un premier temps conservées à Gasny, possession de l'abbaye de Saint-Ouen<sup>700</sup>, au IX<sup>e</sup> siècle avec les reliques de saint Ouen et des autres martyrs du Vexin afin d'être protégées des vikings, elles auraient ensuite été emmenées vers 875 dans le diocèse de Trêves ou le diocèse de Cologne puis rapportées en Normandie en 1045 et transportées alors dans le diocèse d'Avranches<sup>701</sup>. L'abbé Legris ajoute que les reliques de sainte Pience se

<sup>698</sup> E.-A. Pigeon, *Vies des saints du diocèses de Coutances et Avranches*, Avranches, Perrin, 1898, t. 2, p. 171-173. « Appendix : Origines historiques », in *Mémoires de la Société archéologique du Cotentin*, t. 6, Coutances, Imprimerie de Salettes, 1888, p. 616. Les reliques de Pience conservées à Avranches qui étaient utilisées lors de la procession furent peut-être transportées, à une date inconnue, dans l'église de Sainte-Pience à côté de laquelle les évêques d'Avranches possédaient un manoir, situé au Parc. Cf. Anonyme, « L'église de Sainte-Pience », *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 87, 2010, p. 381.

<sup>699</sup> J. Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, p. 332. *Mémoires de la Société Académique du Cotentin*, t. 6, Coutances, Imprimerie de Salettes, 1888, p. 616. Procession citée in Avranches, BM, ms 214, p. 252-253. Le martyr et le culte de sainte Pience sont présentés, au côté de ceux de ses compagnons, dans les *Acta sanctorum* : J.-B. Fonson, J. de Bue, C. de Bye, *Acta sanctorum : Octobris tomus quintus quo dies decimus et undecimus continentur*, Paris, Rome, V. Palmé, 1868, p. 510.

<sup>700</sup> De là vient sans doute que sainte Pience est également présente dans la litanie des saints de l'abbaye Saint-Ouen comme le montre un bréviaire d'hiver du XIII<sup>e</sup> siècle : cf. Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 192 (A 531), fol. 43v.

<sup>701</sup> L. Musset, « Les translations de reliques en Normandie (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), in *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 88.



trouvèrent d'abord à Gasny, avant d'être transportées à Rouen par les moines de Saint-Ouen puis d'être de nouveau portées à Gasny en 841 dans les circonstances décrites par L. Musset<sup>702</sup>. Comme l'a relevé Marie Casset, la présence de reliques de Pience dans la cathédrale d'Avranches est attestée par un inventaire daté de 1295 et copié dans le manuscrit 206 d'Avranches (fol. 26)<sup>703</sup>. Des reliques de sainte Pience se trouvaient également à Meulan, pour le chef, et dans l'église Sainte-Cande de Rouen<sup>704</sup>. Le Collectaire Avranches, BM, ms 215, rédigé pour l'usage du Mont Saint-Michel, présente au verso du folio 174, copiés de seconde main, un verset et une oraison dédiés à sainte Pience :

*« De sancta Pientia. Versus Elegit eam et dilexit eam. [Responsorium] Et habitare. Oratio Annue quesumus Domine ut sancte Pience virginis tue tibi placitis deprecationibus adiuuemur. Per Christum Dominum nostrum. Amen. Deo gratias. »*

La litanie et le sanctoral du Mont, qui ne possèdent pas exactement les mêmes listes de saints, peuvent donc servir complémentaires l'étude des dévotions de la communauté. Les saints Raphaël, Gabriel, Ansbert, Maximin, Sixte, François, Gilbert, Eustache, Antonin, Mayeul, Innocent, Godebert, Brioux, Vulgan, *Vuithenus*, Colombe, Perpétue, Pétronille, Geneviève, Vivien, Radegonde, Pience, Barbe, Apolline, Eugénie et Celumne sont ainsi absents des sanctoraux des Ordinaires 46 et 216. J'ai par ailleurs mentionné que les saints Julitte, Marguerite, Barbe, Brigitte, Eugénie, Apolline, Anne, François et Eustache furent ajoutés tardivement à la litanie du Mont, signe d'un développement de leur culte au Mont Saint-Michel après le XIII<sup>e</sup> siècle.

Les saints absents du sanctoral des ordinaires sont cités, dans la litanie, parmi les martyrs, les confesseurs et les vierges. Saint Ansbert, mort en 695 à l'abbaye d'Hautmont, fut abbé de Fontenelle puis évêque de Rouen. Fêté le 2 septembre, Antonin fut martyrisé à Apamée, en Syrie, au IV<sup>e</sup> siècle. S'il existe plusieurs Antonin parmi les saints chrétiens, la litanie du Mont semble invoquer ce martyr d'Apamée : en effet sa fête est inscrite, de seconde main, dans le calendrier du Missel 42 d'Avranches (fol. 6v)<sup>705</sup>. Fêtée le 9 février, Apolline connut le martyr à Alexandrie en 249 sous l'empereur Dèce<sup>706</sup>. Fêtée le 4 décembre, Barbe, vierge et martyre,

<sup>702</sup> A. Legris, « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », *Revue catholique de Normandie*, XXVIII, 1919, p. 130 et 133.

<sup>703</sup> M. Casset, *Les Évêques aux champs : Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, p. 335, note 4.

<sup>704</sup> A. Legris, « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », p. 169. A. Legris, « Les premiers martyrs du Vexin, saint Nicaise, Quirin, Scuvicule, Pience », *Revue catholique de Normandie*, XXIII, 1913, p. 70-71.

<sup>705</sup> Citation dans le martyrologe du Mont Saint-Michel : Avranches, BM, ms 214, p. 132.

<sup>706</sup> *Ibid.*, p. 27.

mourut en 235 en Bithynie<sup>707</sup>. D'origine galloise, Brioux fonda au V<sup>e</sup> siècle une abbaye en Bretagne qui prit son nom : il est fêté le 1 mai<sup>708</sup>. Fêtée le 16 août, Celumne fait partie des Onze mille vierges qui furent martyrisées par les Huns au IV<sup>e</sup> siècle<sup>709</sup>. Fêtée le 31 décembre, Colombe, vierge et martyre, fut tuée en 274 aux portes de Sens<sup>710</sup>. Eugénie, vierge et martyre, mourut à Rome vers 257 sous l'empereur Valérien : elle est fêtée le 25 décembre<sup>711</sup>. Cité dans la litanie parmi les martyrs, Eustache doit sans doute être identifié avec Eustache de Rome, martyr au II<sup>e</sup> siècle, bien que le martyrologe cite également, comme le calendrier du Missel 42 (fol. 6v), Eustache de Tours, évêque au V<sup>e</sup> siècle, fêté le 19 septembre<sup>712</sup>. Fêté le 4 octobre, François d'Assise, mort en 1226 et canonisé par Grégoire IX en 1228, fonda l'ordre des franciscains<sup>713</sup>. Vierge de Paris, Geneviève soutint en 451 la population de la ville lors de l'invasion des Huns : elle est fêtée le 3 janvier<sup>714</sup>. Gilbert, qui désigne sans doute l'abbé de Luxeuil, fut martyrisé avec sa communauté en 888. Fêté le 4 mai, Godebert fut évêque d'Angers à la fin du VII<sup>e</sup> siècle<sup>715</sup>. Fêté le 8 juin, Innocent, soldat de la légion thébéenne, fut tué avec saint Maurice et leurs compagnons à Auganum vers 287<sup>716</sup>. On sait de Maximin qu'il vécut au I<sup>er</sup> siècle et qu'il fut évêque d'Aix : il est fêté le 15 décembre<sup>717</sup>. Fêté le 11 mai, Mayeul devint le quatrième abbé de Cluny en 965 et mourut en 994<sup>718</sup>. Fêtée le 7 mars, Perpétue connut le martyr avec Félicité à Carthage en 203<sup>719</sup>. Fêtée le 31 mai, Pétronille, vierge et martyre, mourut à Rome au I<sup>er</sup> siècle<sup>720</sup>. Fêtée le 11 octobre, Pience, vierge et martyre, mourut à Gasny-en-Vexin non loin de Rouen en compagnie de saint Nicaise au III<sup>e</sup> siècle<sup>721</sup>. Fêtée le 13 août, Radegonde, morte en 587, fut reine des Francs et épouse de Clotaire I<sup>er</sup>, et devint religieuse à l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers<sup>722</sup>. Sixte peut être identifié grâce à une inscription copiée de seconde main sur le folio 4 du calendrier du Missel 42 : il s'agit du septième pape de l'Église, qui mourut en martyr en 125 ; il est fêté le 6 avril<sup>723</sup>. Vivien, qui porte le titre de confesseur,

---

<sup>707</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>709</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>710</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>711</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>712</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>713</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>715</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>716</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>718</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>719</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>720</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>721</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>722</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>723</sup> *Ibid.*, p. 51.

doit sans doute être identifié avec l'évêque de Saintes qui vécut au V<sup>e</sup> siècle. Saint Vulgan enfin vécut en ermite non loin de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras au VII<sup>e</sup> siècle et fut inhumé à Lens : il est fêté le 2 novembre<sup>724</sup>.

### **Conclusion de la partie**

Au long de cette deuxième partie, j'ai comparé la liturgie présentée dans les ordinaires avec les formulaires et les rubriques des autres livres liturgiques montois et avec le texte de manuscrits copiés pour l'usage d'autres établissements dans le but de restituer la teneur des évolutions de la liturgie du Mont Saint-Michel au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ainsi que la relation qui unissait les ordinaires avec les livres de chœur qu'ils commandaient, et les influences souvent médiates qui marquèrent la liturgie bénédictine du Mont depuis son observance primitive.

Les fondations de ce large édifice liturgique, dont notre connaissance ne peut s'étendre en-deçà du XI<sup>e</sup> siècle, proviennent en partie de l'*ordo* d'autres maisons monastiques dont plusieurs comparaisons liturgiques ont confirmé l'influence, en particulier de l'*ordo* de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, réformée au X<sup>e</sup> siècle par l'abbé Guillaume de Volpiano. Cette influence, sensible dans la liturgie de l'office et dans la liturgie de la messe, intervint probablement par l'intermédiaire d'abbés du Mont Saint-Michel issus de l'entourage de Guillaume de Volpiano : Thierry de Jumièges, Suppon et Raoul de Beaumont. On relève ainsi dans les ordinaires des pièces héritées de la liturgie de Saint-Bénigne telles que le verset alléluiatique *Letabitur iustus* de la messe de la fête de saint Bénigne et, comme l'a montré dom René-Jean Hesbert, les répons des nocturnes des quatre dimanches de l'Avent. La communauté du Mont put recevoir ces pièces d'une manière directe (ainsi en est-il du verset alléluiatique *Letabitur iustus*) ou par la médiation d'autres maisons monastiques. La liturgie du Mont Saint-Michel partage en outre avec les abbayes normandes et anglaises de Fécamp, Jumièges, Saint-Évroult et Winchester le choix des versets alléluiatiques des dimanches suivant la Pentecôte :

---

<sup>724</sup> *Ibid.*, p. 166.

elle possède en propre les versets alléluïatiques du temps pascal et des fêtes du sanctoral ainsi que les tropes, sans que l'on puisse déterminer si ce *cursus* de pièces propre au Mont fut arrêté au sein de l'abbaye ou s'il témoigne d'une influence antérieure au rayonnement de la liturgie dijonnaise. La dépendance de la liturgie des ordinaires vis-à-vis de la liturgie des chanoines, installés sur le Mont Saint-Michel vers 708, demeure par manque de sources inconnaisable. La critique historique s'est en outre interrogée sur l'identité de Mainard I, premier abbé du Mont Saint-Michel, qui fut vraisemblablement abbé de Saint-Wandrille avant de devenir abbé du Mont<sup>725</sup> et aurait pu à ce titre conformer le *cursus* de chant montois au *cursus* de Saint-Wandrille à son arrivée sur le Mont : la différence des listes alléluïatiques des deux abbayes ne permet pas d'établir une parenté entre le chant de la messe des deux maisons.

La période de formation de l'*ordo* bénédictin montois achevée, la liturgie de l'abbaye ne cessa pas de subir des modifications, dont certaines apparaissent dans les corrections apportées de seconde main au texte des ordinaires : nous pouvons ainsi regarder le texte des manuscrits 46 et 216 comme une stratification façonnée entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles par les innovations successives d'abbés, dont certains noms sont précisément connus comme celui de Pierre Le Roy, ou des chantres chargés de faire corriger les livres de chant. Ces innovations, qui concernèrent le *cursus*, le cérémonial et le degré de solennité des fêtes ainsi que la composition du sanctoral, n'eurent jamais pour effet l'introduction d'un nouvel *ordo* mais le développement de la tradition principale, les formulaires de l'Ordinaire 46 et du Missel 42 témoignant ainsi de l'existence au Mont d'une tradition secondaire du *cursus* de chants de la messe. Les innovations touchant l'office ne durent rien aux évolutions constatées dans les autres maisons bénédictines normandes, comme l'a montré l'étude comparative de l'office des fêtes de la Circoncision du Seigneur, de saint Étienne, de saint Jean, de l'octave des Saints-Innocents et de sainte Anne. En revanche, les innovations touchant le chant de la messe montoise furent dans un premier mouvement communes aux abbayes du Mont, de Fécamp, de Jumièges et de Saint-Évroult selon le témoignage des Ordinaires 46 et 216 (mardi de Pâques, mercredi de Pâques, premier dimanche après l'octave de Pâques) ; elles furent dans un deuxième mouvement communes aux abbayes du Mont, du Bec, de Saint-Ouen de Rouen et de La Trinité-du-Mont selon le témoignage du Missel 42 (mardi de Pâques, mercredi de Pâques, premier dimanche après l'octave de Pâques). La transformation continue de la liturgie montoise se manifesta également dans une solennisation croissante des célébrations au cours du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, comme le révèle le rehaussement du degré de solennité de la fête de sainte Anne,

---

<sup>725</sup> V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2, p. 198.

qui fit l'objet d'une dévotion grandissante à la fin du Moyen Âge ; la composition de la litanie des saints, dont le Bréviaire 39 d'Avranches et le Bréviaire 16°/1 de Maredsous conservent deux états distants de deux siècles, témoigne également de cette réalité liturgique, le nom des saints dont le culte se développa fortement au Mont Saint-Michel à la fin du Moyen Âge n'apparaissant que dans la deuxième rédaction de la litanie : il s'agit des saints Julitte, Marguerite, Barbe, Brigitte, Eugénie, Apolline, Anne, François et Eustache. La liste des saints invoqués dans la prière litanique du Mont fut composée à partir d'un fonds commun à toute la chrétienté latine, d'un fonds commun aux seuls établissements normands (fonds composé des saints Wandrille, Philibert, Taurin, Ansbert, Nicaise et Ouen), d'un fonds partagé avec son réseau de confraternité (fonds composé des saints Brioux, Malo, Mayeul et Bénigne) et d'un fonds propre à l'abbaye (fonds composé des saints Gulbert et Valentin (martyrs), Innocent, Victeur, Celumne, Marcellin (pape et martyr), Godebert, Martial, Samson, Colombe, Marguerite d'Antioche, Agapit, Melaine, Maximin, Maurille, Quentin, Antonin, Albin, Eugénie, Vivien, Vulgan, Gilbert, Chéron, Basile (martyre), Julitte, Aubert, Paterne, Pience).

## **PARTIE III :**

### **Méthodologie de l'édition numérique des ordinaires**



## Chapitre 1 : L'édition numérique, un « objet impossible »

### 1. Projet d'édition

L'histoire liturgique se nourrit de méthodes et de différents outils qui placent entre les mains des chercheurs les témoignages matériels, souvent écrits, des pratiques culturelles anciennes et en éclairent la signification historique grâce à une argumentation critique. Parmi ces outils figurent les éditions critiques et génétiques de manuscrits liturgiques<sup>726</sup>. Une édition critique a vocation à livrer au lecteur un texte établi comme texte de base, ainsi que le matériel critique – constitué de notes explicatives, d'une bibliographie de recherche, d'un glossaire et d'index – nécessaire à la compréhension philologique, paléographique et historique du texte et à la connaissance de la tradition manuscrite dont il dépend<sup>727</sup>. L'édition génétique restitue le processus d'élaboration et de remaniement du texte en analysant des éléments matériels tels que les ajouts de la main principale et de mains secondaires et les biffures. Dans cette double perspective, l'édition critique et génétique d'un texte liturgique doit livrer, pour en accompagner l'analyse, une introduction où se trouve daté, localisé et analysé le manuscrit édité dans le but de présenter sa réalité matérielle et d'identifier les sources, les caractéristiques et les évolutions au long des siècles de la liturgie dont il conserve les normes ; le texte transcrit et normalisé du manuscrit ; et enfin un apparat critique offrant en notes des précisions sur les remaniements secondaires observés sur le document et sur les variantes qui distinguent de

---

<sup>726</sup> Plusieurs collections publient, avec des règles propres, des textes liturgiques anciens : les collections « Alcuin Club Collections » (Alcuin Club, Londres – Angleterre), « Henry Bradshaw Society » (Henry Bradshaw Society, Londres – Angleterre), « Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen » (Éditions Aschendorff, Münster – Allemagne), « Monumenta Studia Instrumenta Liturgica » (Libreria Editrice Vaticana, Vatican) ou encore « Spicilegium Friburgense » (Éditions universitaires de Fribourg, Fribourg – Suisse).

<sup>727</sup> P. Sahle : « On peut considérer que le terme « critique » contient toutes les activités qui appliquent le savoir scientifique et le raisonnement au processus de reproduction des documents et de transformation d'un document ou d'un texte ou d'une édition ». P. Sahle, « What is a Scholarly Digital Edition ? », M. J. Driscoll, E. Pierazzo (dir.), *Digital Scholarly Editing : Theories and Practices*, Cambridge, Open Book Publishers, 2016, p. 24. Traduit et cité par F. Duval in : F. Duval, « Pour des éditions numériques critiques. L'exemple des textes français », *Médiévales*, vol. 73, 2017, p. 15.



témoins secondaires le témoin choisi comme représentant d'une tradition liturgique à un moment de son développement.

Accompagnant et prolongeant l'analyse des manuscrits 46 et 216 d'Avranches présentée en première partie et deuxième partie de la thèse, la présente édition des deux manuscrits poursuit cinq buts principaux : établir et présenter dans une édition critique le texte des deux rédactions de l'ordinaire du Mont Saint-Michel en mentionnant les variantes qui distinguent ces textes, et leurs remaniements secondaires ; expérimenter un prototype d'édition numérique dédié aux ordinaires liturgiques, conçu en collaboration avec le Pôle du Document numérique de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (Université de Caen) ; proposer au lecteur les outils numériques et, dans un appareil critique et dans des notices de pièces et de mains allographes présentées sur le site de l'édition, l'information scientifique nécessaire à l'analyse du texte édité ; restituer les liens des deux ordinaires avec les manuscrits liturgiques montois qu'ils commandaient ; et rendre intelligible au lecteur toutes les caractéristiques matérielles et liturgiques des deux manuscrits – parmi lesquelles la juxtaposition dans le texte liturgique d'incipit de pièces et de mentions rubricales, qui exige la conception d'outils de recherche spécialisés, ou encore les corrections apportées de seconde main au texte principal, qui demandent des commentaires et des photographies des manuscrits. Sont ainsi rapprochés, dans le projet d'édition et par suite dans le système d'encodage de l'édition numérique, d'une part le texte de l'ordinaire montois tel qu'il apparaît en ses deux rédactions, dans les Ordinaires 46 et 216, et d'autre part la réalité matérielle des manuscrits, « manifestation physique » du texte selon l'expression de Frédéric Duval<sup>728</sup>.

## 2. Une édition en XML-TEI

L'édition numérique des ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel a été réalisée dans le format XML (*Extensible Markup Language*) et suivant les normes de la grammaire TEI (*Text Encoding Initiative*). Le XML est un langage de balisage couramment utilisé pour le traitement numérique des textes, présentant une structure arborescente qui peut être étendue selon les besoins de l'utilisateur par la création de nouvelles balises. Le langage XML est interopérable. La grammaire TEI, qui utilise des éléments et des attributs, permet à l'utilisateur qui respecte les recommandations de ses concepteurs et de leurs continuateurs de :

---

<sup>728</sup> F. Duval, « Pour des éditions numériques critiques. L'exemple des textes français », p. 15.

« Rendre explicites certaines caractéristiques d'un texte, de façon à faciliter le traitement de ce texte par des logiciels fonctionnant sur des plateformes différentes. Cette tâche d'explicitation est appelée balisage ou encodage. »<sup>729</sup>

Les recommandations évoquées découlent de principes fondateurs énoncés en 1987 à Poughkeepsie, devant conduire à des échanges de données plus aisés entre les utilisateurs, à l'élaboration d'un format et d'une grammaire permettant l'encodage des textes, à la proposition de schémas (« sets of coding conventions suited for various applications ») et de règles d'encodage, à l'organisation de comités de description et de développement des schémas, à l'encouragement financier des développements de la TEI, à la considération des règles antérieures (« existing standards ») lors du développement des normes TEI et à la transformation de schémas anciens en schémas TEI<sup>730</sup>.

Pour qu'une édition numérique de manuscrit médiéval constitue un véritable outil de recherche que toute la communauté scientifique puisse utiliser, il importe qu'elle soit d'abord réalisée dans une forme pérenne<sup>731</sup>, et interopérable (c'est-à-dire à la fois compatible avec plusieurs systèmes numériques, et préconçue pour être exploitable par des chercheurs d'autres disciplines<sup>732</sup> - et en particulier par des lecteurs inaccoutumés au domaine dont traite le texte du manuscrit, dans lequel ils doivent pouvoir recueillir aisément les données recherchées). Il est également important que les « flux d'informations textuelles structurées » dans le cadre du projet d'édition soient tissés de manière à pouvoir être utilisés pour la production de documents embrassant d'autres formes que celle pensée par le premier éditeur, et dans de nouveaux projets de recherche nécessitant de nouvelles annotations<sup>733</sup>. Il est troisièmement nécessaire que l'édition rende compte du « contenu sémantique » du texte édité ainsi que de la « forme et de l'inscription du texte sur son support », par exemple par des procédés de visualisation du manuscrit<sup>734</sup>. Quatrièmement, l'éditeur doit rendre le système numérique d'édition utilisé

---

<sup>729</sup> L. Burnard, « Encoder pour échanger : une introduction à la TEI », S. David (trad.), 2013 [en ligne] [https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-exemplars/html/tei\\_lite\\_fr.doc.html](https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-exemplars/html/tei_lite_fr.doc.html) L. Burnard définit encore la TEI, dont il est le cofondateur, en ces termes : « Its purpose is to provide guidelines for the creation and management in digital form of every type of data created and used by researchers in the Humanities, such as source texts, manuscripts, archival documents, ancient inscriptions, and many others. (...) The TEI framework provides a useful way of thinking about the nature of text : it constitutes a kind of encyclopaedia of generally-agreed textual notions. » In L. Burnard, *What is the Text Encoding Initiative*, Marseille, Open Edition press, 2014, p. 7-13.

<sup>730</sup> TEI Vault, *Design principles for text encoding guidelines* [en ligne] <http://www.tei-c.org/Vault/ED/edp01.htm>

<sup>731</sup> P.-Y. Buard, *Modélisation des sources anciennes et édition numérique*, thèse d'Informatique et Application, université de Caen, 2015, p. 72 : « Nous pouvons donc considérer qu'une édition critique a vertu à devenir l'édition de référence pour les textes qu'elle prétend traiter. En conséquence, la question de la citabilité de ces éditions est primordiale. Une édition de référence doit être stable et permettre aux lecteurs de la citer de manière pérenne quel que soit son mode de diffusion (électronique ou papier). »

<sup>732</sup> A. Rochebouet, « Le texte médiéval à l'épreuve du numérique », *Médiévales*, vol. 73, 2017, p. 6.

<sup>733</sup> P.-Y. Buard, *Modélisation des sources anciennes et édition numérique*, p. 238-240.

<sup>734</sup> A. Rochebouet, « Le texte médiéval à l'épreuve du numérique », p. 7.

adéquat à son projet scientifique d'édition, par la sélection des règles d'encodage et les définitions de métadonnées les plus adaptées : « L'encodage d'une transcription est partie prenante du processus critique, tout comme la modélisation du projet éditorial »<sup>735</sup>, l'encodage conduisant en effet le chercheur à décrire tous les « phénomènes textuels » qu'il observe dans le document édité, et qui lui semblent participer au premier titre de la signification et de l'organisation du texte, au moyen de divers procédés de mise en page et de typographie (« encodage éditorial »), puis à l'aide des « recommandations de la TEI » pour en rendre compte dans la construction de l'objet numérique (« encodage scientifique »)<sup>736</sup>.

« Objet impossible », concevable intellectuellement et numériquement mais inconcevable physiquement, l'édition numérique d'un texte ancien offre aux chercheurs une image fidèle de la source éditée, dont elle donne le texte établi, les photographies, la description dans un appareil critique et dans l'encodage, et en offre en même temps une perception agrandie aux dimensions d'un dispositif d'outils d'analyse électronique et de liens hypertextes donnant accès à des bases de données, dispositif que ne contient pas la source et que ne pourrait contenir une édition matérielle. L'édition des ordinaires du Mont, si elle doit permettre au lecteur de connaître et d'étudier toutes les dimensions, matérielles et liturgiques, des deux manuscrits, et si sa dimension numérique était de ce fait nécessaire pour réaliser ce projet d'édition, propose cependant une interprétation d'abord liturgique de ces deux sources : les ordinaires ont en effet été édités ou indexés afin d'obtenir d'une analyse de chacun de leurs aspects – qu'il s'agisse de leur structure, de la composition de leur texte ou des remaniements secondaires dont ils portent traces – des informations sur le cérémonial, les dévotions et le chant choral de la communauté et sur les évolutions liturgiques qui ont suivi la copie des deux manuscrits. Privilégiant cette compréhension des ordinaires, l'édition comporte ainsi peu d'outils d'analyse de la décoration des manuscrits (mis à part les hyperliens dirigés vers les images numériques des manuscrits conservées dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*<sup>737</sup> accessibles à partir du texte édité, les notices courtes des manuscrits présentées dans le menu « Sommaire » et la transcription en couleurs du calendrier de l'Ordinaire 216 en « Annexes » de l'édition) ou de leur reliure qui auraient pu servir une étude de l'histoire du scriptorium et de la bibliothèque du Mont Saint-Michel dont les manuscrits 46 et 216 témoignent : la poursuite du travail d'édition

---

<sup>735</sup> F. Duval, « Pour des éditions numériques critiques. L'exemple des textes français », p. 15.

<sup>736</sup> P.-Y. Buard, *Modélisation des sources anciennes et édition numérique*, p. 146-148.

<sup>737</sup> La vocation de la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, conçue par l'Université de Caen Normandie et la ville d'Avranches et publiée en 2017, est d'offrir des notices détaillées des manuscrits et des livres imprimés provenant de la bibliothèque du Mont Saint-Michel et conservés en différents lieux, ainsi que les images numériques de ces ouvrages.

permettra peut-être de pallier ce manque afin de pouvoir appareiller l'édition en vue de recherches pouvant relever de la codicologie (par exemple par l'indexation des éléments de décoration et la conception de tableaux numériques répertoriant, hiérarchisant et donnant directement accès à ces divers éléments), de l'histoire économique, ou encore de l'histoire politique par l'indexation des noms et des charges des personnes citées dans les ordinaires dont il n'y a pas de mentions dans les parties présentement éditées de ces manuscrits.

### 3. Histoire liturgique et sciences numériques

L'histoire liturgique a acquis, dans le contexte numérique, des outils d'analyse nouveaux et perfectionnés, devant répondre aux problématiques les plus saillantes de la discipline et soutenir et approfondir ses protocoles analytiques. Le fonds d'outils aujourd'hui disponibles pour la recherche puise ainsi dans des exigences traditionnelles d'inventaire des sources liturgiques, d'identification des pièces, d'étude des usages locaux et de comparaison et d'édition des textes.

En premier lieu, plusieurs projets numériques ont donné naissance à des bibliothèques virtuelles ou à des répertoires de manuscrits liturgiques notés, donnant connaissance des sources musicales encore conservées. Citons ainsi : *Census-catalogue of Notated Mediaeval Manuscripts* (C. Meyer), *Digital Image Archive of Medieval Music* (E. E. Leach), *Manuscripts notés en neumes en Occident* (C. Massip) ou *Medieval Music Manuscripts Online* (D. Gatté). À titre d'exemple, ce dernier outil réunit et classe selon leur genre, leur origine et leur époque de copie, huit-mille livres liturgiques médiévaux comportant des notations de plusieurs types (notations neumatique, carrée, gothique, italienne, évidée...), copiés avant 1600 et conservés au sein des institutions patrimoniales de différents pays dont le résultat des campagnes de numérisation est accessible grâce à des liens hypertextes placés dans les notices de manuscrits du site ; par ailleurs, l'outil propose une identification de certains chants notés ajoutés de seconde main aux manuscrits<sup>738</sup>.

La tradition historique nous a laissé de précieux catalogues qui répertorient et immatriculent les pièces de chant : ainsi, le *Corpus antiphonarium officii*, publié par dom Hesbert entre 1963 et 1979. Les concepteurs de plusieurs bases de données poursuivent présentement ce dessein en inventoriant des pièces de chant, décrites dans des notices numériquement enrichies, régulièrement mises à jour et pourvues d'informations sur la datation

---

<sup>738</sup> D. Gatté, *Medieval Music Manuscripts Online*, [en ligne] <http://musmed.eu/>

et le lieu d'usage des manuscrits qui leur ont servi de sources. Les bases aujourd'hui disponibles sont en général des bases nationales, dont les pages décrivent les chants tels qu'ils apparaissent, avec leurs variantes locales, dans les manuscrits conservés dans les institutions patrimoniales d'un pays. Citons ainsi les bases : *Cantus Manuscript Database* (D. Lacoste), *Cantus Planus in Polonia* (B. Izbicki), *Fontes Cantus Bohemiae* (J. Koláček), *Global Chant Database* (J. Koláček), *Gregorien.info* (I. Behrendt, G. Messiaen, B. Schmid), *Hungarian Chant Database* (Z. Czágany) ou *Musica Hispanica* (C. J. Gutiérrez), *Musikalische Quellen des Mittelalters in der Österreichischen Nationalbibliothek* (R. Klugseder), *Portuguese Early Music Database* (M. P. Ferreira), *Slovakian Early Music Database* (E. Veselovská). Ces bases, ainsi que plusieurs outils numériques tels que les outils de comparaison liturgique *Comparatio* et *Antiphonale Synopticum* ou la base *Medieval Music Manuscripts Online* qui présente un répertoire des manuscrits liturgiques numérisés, utilisent des identifiants « *Cantus* » identiques (souvent hérité du répertoire de dom Hesbert) et sont grâce à cela conjointement consultables sur le portail *Cantus Index*<sup>739</sup>. Considérons par exemple la base *Cantus Manuscript Database*, conçue par l'université de Waterloo<sup>740</sup>. Les concepteurs de cette base ont extrait de plus de cent-quarante livres liturgiques médiévaux des pièces de chant de la messe et de l'office, classant ces pièces à partir de leur source manuscrite, de leur typologie et de leur contexte liturgique d'utilisation. Chaque notice contient le texte de la pièce dans des formes normalisée et non normalisée ainsi que sa transcription musicale, plusieurs données liturgiques comme son mode musical, et un lien vers une photographie numérique de la source, favorisant ainsi l'identification de la pièce à partir de ses expressions textuelle et musicale. La base offre en outre d'autres outils d'analyse, comme un outil de comparaison mélodique (« *Cantus Melody Comparison tool* ») et un outil de recherche mélodique (« *Cantus Melody Search tool* »), permettant de suivre avec précision la diffusion d'une pièce dans plusieurs établissements religieux. L'outil *Cantus Ultimus* (I. Fujinaga), qui utilise la base de données de *Cantus Manuscript Database*, explore une autre voie de développement : celle de la recherche électronique de mélodies notées au sein de manuscrits numérisés grâce à une technologie de reconnaissance optique (OMR : *Optical Music Recognition*)<sup>741</sup>.

Il est d'une grande nécessité de comparer les livres liturgiques d'une même maison religieuse ou de maisons différentes pour déterminer les sources et les développements d'une

<sup>739</sup> Université de Waterloo (Canada) & al, *Cantus Index* [en ligne] <http://cantusindex.org>

<sup>740</sup> D. Lacoste, Université de Waterloo (Canada), *Cantus Database* [en ligne] <http://cantus.uwaterloo.ca>

<sup>741</sup> I. Fujinaga, Université de McGill (Canada), *Cantus Ultimus* [en ligne] <https://cantus.simssa.ca/>

liturgie locale ou pour identifier les usages d'une grande tradition liturgique. L'étude historique de la liturgie se déploie en effet dans une double perspective, diachronique et synchronique, considérant d'une part l'évolution de la liturgie chrétienne depuis ses origines ainsi que la construction de ses différentes branches, orientales et occidentales, et d'autre part les transferts liturgiques entre des ordres différents ou entre les différentes maisons d'un même ordre. Plusieurs outils numériques répondent à cette problématique comparatiste ; citons : *Comparatio* (C. Maître), *Antiphonale Synopticum* (H. Buchinger), dédiés aux chants de la liturgie de l'office, et *Graduale Synopticum* (H. Buchinger) dédié aux chants de la liturgie de la messe. *Comparatio*, développé au sein de l'IRHT (CNRS, Paris), permet la comparaison textuelle et musicale de trois cent cinquante pièces de chant issues de manuscrits « choisis sur la variété de leurs provenances et leur lisibilité », en offrant de nombreuses versions d'un même chant afin de « diriger le lecteur vers [les manuscrits] qui se rapprochent le plus de l'objet de sa recherche, vers telle ou telle localisation diocésaine ou monastique »<sup>742</sup>. L'utilisateur peut consulter ce site en s'intéressant à un manuscrit en particulier ; au texte, au mode musical ou à la typologie d'une pièce ; au numéro identificateur qui a été attribué à la pièce dans les répertoires de dom Hesbert et de *Cantus index* ; ou encore à son contexte liturgique d'utilisation<sup>743</sup>. Plusieurs autres types d'outils numériques permettent d'étudier d'autres manières des usages liturgiques locaux ; citons le site : *Calendoscope* (D. Muzerelle), qui peut en particulier aider le chercheur à identifier des calendriers liturgiques de l'époque médiévale, et le site : *Post-Pentecost Alleluias* (D. Hiley), présenté plus tôt, consacré à l'étude des listes des versets alléluïatiques des dimanches suivant la fête de Pentecôte.

Le développement des technologies électroniques dédiées à l'édition des sources anciennes a suscité plusieurs projets d'édition numérique de sources liturgiques : les outils numériques apparaissent en effet d'une grande aide pour répondre avec des moyens nouveaux aux projets scientifiques d'édition de sources liturgiques médiévales, par de nombreuses fonctionnalités parmi lesquelles la possibilité d'utiliser plusieurs couches de notes, des parcours de lecture différenciés, une fine indexation des pièces et des indications rubricales ou une présentation synoptique de textes issus de manuscrits différents. Citons ainsi les projets : *Cursus* (J. Cummings) et *Cantus Network* (F. Praßl et R. Klugseder).

---

<sup>742</sup> C. Maître, « Une nouvelle base de données pour le chant et la liturgie médiévales », *Scriptorium*, vol. 71, 2017, p. 141-142.

<sup>743</sup> C. Maître, IRHT, *Comparatio* [en ligne] <http://comparatio.irht.cnrs.fr>

Le projet *Cursus*, initié par David Chadd, propose l'édition en XML-TEI de trois bréviaires, deux bréviaires-missels, deux antiphonaires et un diurnal médiévaux anglais copiés pour l'usage des abbayes de ST Alban (Hertfordshire) et de ST Martin's abbey à Battle (Sussex), du prieuré de Coldingham (Berwickshire) appartenant à la cathédrale de Durham, de l'abbaye ST Peter de Chertsey (Surrey), de l'abbaye et de la cathédrale ST Peter et ST Etheldreda d'Ely (Cambridgeshire), et des abbayes d'Evesham (Gloucestershire), de Gloucester, d'Hyde (Hampshire), de Muchelney (Somerset), de Peterborough (Northamptonshire), de Winchcombe (Gloucestershire) et de la cathédrale-prieuré de Worcester<sup>744</sup>. Le site de l'édition comprend deux parties principales. Une première partie, composée de quatre éléments (« Editorial Practices », « Technology », « EMACS », « Downloads »), présente le projet d'édition, les règles d'encodage et, en libre téléchargement, les fichiers XML qui ont servi à l'élaboration de l'édition. Une deuxième partie contient trois composants (« Manuscripts », « Incipits », « Vulgate »), qui donnent accès aux textes édités, à un catalogue de pièces citées dans les manuscrits, et enfin au texte complet de la Vulgate utilisé pour identifier les lectures scripturaires au sein des textes liturgiques. Le premier menu contient d'abord les notices courtes des manuscrits édités ou dont l'édition est en cours, et les sigles par lesquels ils sont cités dans le *Corpus antiphonarium officii* de dom Hesbert : cette liste de témoins liturgiques donne accès au texte des manuscrits. Le texte de chaque livre liturgique est précédé d'une table des fêtes et des fêtes, dont les lignes, munies d'hyperliens, mènent directement à la liturgie de la journée correspondante. Au sein du texte, des titres et des lignes horizontales séparent journées liturgiques et offices. L'ensemble des journées, des pièces de chant (antiennes, oraisons, leçons, hymnes, invitatoires), des mentions de litanies et des corrections de seconde main a fait l'objet d'une indexation : plaçant le pointeur sur l'un de ces éléments, le lecteur peut ainsi faire apparaître dans une nouvelle fenêtre des informations rédigées par les éditeurs telles que la typologie des pièces. Chaque texte de chant est appareillé d'un lien hypertexte que le lecteur peut activer pour ouvrir la notice de la pièce, par ailleurs accessible à partir du répertoire : « Incipits ». Une notice livre les sigles des manuscrits dans lesquels est mentionnée la pièce, ainsi que l'édition du texte de la pièce accompagnée des variantes relevées dans les différents témoins et mises en évidence par un affichage spécifique, et le contexte liturgique d'utilisation de la pièce dans les manuscrits. Les notices de pièces sont classées, dans le répertoire : « Incipits », de manière alphabétique.

---

<sup>744</sup> J. Cummings, *Cursus*, 2000-2003 [en ligne] <http://www.cursus.org.uk/>

Le projet *Cantus Network : Libri ordinarii of the Salzburg metropolitan province*, conçu par l'Université de Graz (Autriche) et dont la version Beta a été publiée en 2019, présente une édition critique réalisée en XML-TEI de plusieurs ordinaires liturgiques médiévaux témoignant des usages des diocèses de la province ecclésiastique de Salzbourg : Brixen, Freising, Ratisbonne, Passau et Salzbourg. Ce projet d'édition a pour but de favoriser la comparaison des ordinaires édités, ainsi que l'étude des pratiques de chant par l'édition numérique, encore en construction, de graduels, de missels et d'antiphonaires qui permettra au lecteur d'étudier le texte entier et la mélodie des pièces citées par des incipits dans les ordinaires<sup>745</sup>. Le site de l'édition comprend une page d'accueil, une introduction (sous l'intitulé : « Projekt ») présentant le projet d'édition et une bibliographie d'étude, un corpus réunissant les éditions numériques de vingt-trois ordinaires (sous l'intitulé : « Libri Ordinarii »), un corpus complémentaire de livres liturgiques connexes aux ordinaires édités : bréviaires, missels, antiphonaires et graduels (sous l'intitulé : « Sekundärquellen » : « Secondary Sources »)<sup>746</sup>. Le site est enfin doté d'un moteur de recherche plein-texte. Les éditions numériques des ordinaires rassemblées dans le corpus principal respectent les principes d'édition suivants : une courte notice historique évoque le contexte de rédaction du manuscrit étudié ; l'édition du texte des ordinaires met en exergue les pièces par des caractères italiques et les abréviations latines d'introduction des pièces par des caractères gras, des crochets signalant les ajouts des éditeurs. Les ajouts de seconde main sont indexés et signalés par des conventions éditoriales (ici, des étoiles attenantes au mot qu'elles désignent) : il en est de même pour les passages grattés et illisibles (ici, des étoiles séparées des expressions qui les entourent par deux espaces). En outre, les incipit notés sont soulignés. Des liens hypertextes permettent au lecteur de convoquer des notes informatives indiquant le mode de correction des mains secondaires, ou encore le type de notation musicale observé. Les journées liturgiques sont mises en valeur par des titres en caractères gras, et les rubriques sont introduites par le titre « *Commentarius* » ajouté par les éditeurs entre des crochets. Les métadonnées essentielles relatives à l'édition, comme la référence du manuscrit, restent à la disposition du lecteur dans un encadré à droite de l'écran. En outre, le texte édité peut être affiché de différentes manières : une première vue livre sur un côté de l'écran le fac-similé du manuscrit, et sur l'autre côté le texte édité ; une deuxième vue présente le texte édité sans enrichissements numériques ; une

---

<sup>745</sup> R. Klugseder, F. Praßl, *Cantus Network*, 2015-2019 [en ligne] <http://www.cantusnetwork.at>

<sup>746</sup> Le corpus des sources secondaires est présenté sous forme d'une bibliothèque de fac-similés numériques. S'ils n'ont pas fait l'objet d'une édition, les témoins de ce corpus sont cependant dotés d'un appareil décrivant les journées liturgiques et les pièces citées dans leur texte, permettant ainsi des analyses comparatives.



troisième vue offre le texte édité muni de paragraphes numérotés, de caractères de couleur signalant à l'œil les noms de lieux et les titres d'acteurs de la liturgie, les noms propres, les incipit des pièces pourvues d'une notation musicale et les ajouts secondaires présents dans les ordinaires : cette vue est accompagnée d'une table des fêtes et des fêtes dont les intitulés ont été indexés ; une quatrième vue livre le schéma XML de l'édition.

L'examen des bases et des éditions numériques consacrées au chant et aux témoins de la liturgie médiévale laisse paraître des principes récurrents de construction, qu'il me semble précieux de conserver dans l'élaboration d'un projet d'étude numérique de sources liturgiques pour offrir aux chercheurs une juste image de la source, et des procédés d'identification des fêtes et des pièces : ainsi, l'établissement d'hyperliens entre le texte édité et les fac-similés numériques des sources, ainsi qu'entre le texte édité et des bases de données spécialisées, la restitution numérique du texte mais également de la notation des pièces, l'indexation systématique des titres des journées liturgiques, des pièces et des corrections secondaires subies par les sources. Présenté au public en 2019, alors que les choix méthodologiques d'édition des ordinaires du Mont étaient déjà arrêtés, *Cantus Network* présente par ailleurs une architecture qu'il me semblerait intéressant d'étudier dans le but de construire une bibliothèque numérique des livres liturgiques montois, dont les ordinaires formeraient le corpus principal et où les témoins secondaires (les bréviaires, le missel et le collectaire copiés pour l'usage du Mont) constitueraient un deuxième corpus : le texte édité de ces derniers témoins pourrait de même y être lié à des images numériques des manuscrits appareillées de notes informatives.

## Chapitre 2 : Règles d'édition et choix de balisage

*Nota bene* : l'environnement d'édition utilisé, dédié à l'édition critique et numérique des sources liturgiques grâce à l'incorporation dans son système d'outils d'indexation des termes du cérémonial et de l'incipit et de la nature des pièces, ainsi que le site internet de l'édition ont été conçus avec l'aide des ingénieurs du Pôle du Document numérique (Maison de la Recherche en Sciences Humaines – Université de Caen Normandie), à partir du projet scientifique et technique d'édition composé durant la thèse. En outre, j'ai ajouté au site de l'édition qui constitue l'un des objets principaux de la thèse un outil supplémentaire : un *thesaurus* de pièces liturgiques qui demeure en cours de développement. J'ai eu recours au logiciel *XMLmind XML Editor* pour rédiger et indexer les fichiers XML-TEI de l'édition électronique.

### 1. L'édition des ordinaires liturgiques

Les collections éditoriales consacrées à des publications de livres liturgiques citées plus tôt ont accueilli, depuis plusieurs décennies, de nombreuses éditions d'ordinaires liturgiques<sup>747</sup>. Quels procédés éditoriaux leurs auteurs ont-ils utilisés pour élucider leur projet scientifique ? Étudions deux cas, représentatifs des usages scientifiques actuels des éditeurs d'ordinaires. En premier exemple, l'édition de l'ordinaire de Besançon conçue par Romain Jurot (Éditions universitaires de Fribourg, Fribourg, 1999) a pour but la publication de l'*ordo* de ce diocèse à partir d'un témoin principal, le manuscrit Besançon, BM, ms 101. Dans ce volume, le texte édité est introduit par une liste des sources manuscrites et imprimées utilisées pour restituer la liturgie

---

<sup>747</sup> Citons à titre d'exemple, parmi des publications récentes : *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol. E. B. Foley, *The First Ordinary of the Royal Abbey of St.-Denis* (Paris, Bibliothèque Mazarine 526), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1990. *Ordinaire du Missel de Genève (1473)*. (Genève, B.P.U., ms. lat. 38a, ff. 107re-126vb), F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1993. *L'ordinaire de Sion*, F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1973. *L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun. Ms 101). Textes et sources*, R. Jurot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1999. H. Leuppi, *Der liber Ordinarius des Konrad von Mure. Die Gottesdienstordnung am Grossmünster Zürich*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1995. A. Odermatt, *Der liber ordinarius der Abtei St-Arnulf vor Metz. (Metz, Stadtbibliothek, ms. 132, um 1240)*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1987. P. Wittwer, *Der Zurzacher Liber Ordinarius und seine Beziehungen zur Marbacher Liturgie*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 2004.

du diocèse bisontin et identifier les pièces citées dans l'ordinaire édité ; puis par une importante étude codicologique et liturgique consacrée aux témoins utilisés et aux livres et à la liturgie du diocèse de Besançon ; et enfin par des suggestions bibliographiques et l'exposé des règles d'édition. Au texte édité succèdent des annexes (« Catalogue des livres liturgiques bisontins (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) » ; « Tableau des calendriers liturgiques bisontins (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) » ; « Listes de répons et tableaux de versets alléluïatiques »), des index d'incipit, de personnes, de lieux et de manuscrits, et enfin des photographies de plusieurs ordinaires du diocèse considéré. Selon les règles d'édition exposées, Romain Jurot conserve généralement l'orthographe primitive du texte médiéval tout en corrigeant « les erreurs manifestes de copie » ainsi que les « assimilations de lettres... Nasalisations... Réduplication de lettres » qui sont présentées dans des notes<sup>748</sup>. L'éditeur a par ailleurs choisi de développer les abréviations, de transcrire nombres cardinaux en lettres et nombres ordinaux en chiffres romains, d'introduire des paragraphes numérotés dans le texte, une ponctuation moderne et entre des parenthèses les changements de folios, de présenter les incipit en caractères italiques et les titres en lettres capitales, et d'utiliser un double apparat de notes pour présenter d'abord les « variantes liturgiques » des différents témoins consultés et les « corrections apportées au texte » puis les « sources imprimées » que l'ordinaire mentionne<sup>749</sup>.

Dans une autre collection, l'édition de l'*ordo* de l'abbaye de Fécamp<sup>750</sup> réalisée par David Chadd (Henry Bradshaw Society, Londres, 1999-2002) utilise comme témoin principal le manuscrit 186 du Musée de la Bénédictine de Fécamp. La publication présente dans un premier volume une introduction codicologique et historique à l'étude du manuscrit, un exposé des règles d'édition, une bibliographie d'étude, l'édition du texte du temporal de l'ordinaire ainsi qu'en annexes les transcriptions de rituels de fêtes et la litanie des saints chantée à Fécamp. Un deuxième volume comprend l'édition du texte du sanctoral et des Communs des saints, des annexes (rites de procession, formulaire de fêtes entrées tardivement dans la liturgie fécamoise et de messes votives, formules de bénédiction et d'exorcisme, calendrier de l'abbaye avec ses différentes variantes) ainsi que des index d'incipit, d'objets, de lieux liturgiques, de formules et de personnes. Par désir de fidélité au texte originel, David Chadd respecte la graphie primitive des termes et n'utilise pas les lettres ramistes. Il restitue, au sein de crochets, l'intitulé des fêtes lorsqu'il est absent et introduit des paragraphes dans le texte pour séparer les différents

---

<sup>748</sup> *L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun. Ms 101). Textes et sources*, R. Jurot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1999, p. 171.

<sup>749</sup> *Ibid.*, p. 171-174.

<sup>750</sup> *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

offices, ainsi qu'entre des crochets doubles les changements de folios. En outre, il développe les abréviations et distingue les incipit des termes d'introduction de pièces et des rubriques par l'utilisation de caractères italiques. Des lettres de petits modules permettent à l'éditeur de citer dans le corps du texte des pièces du *cursus* fécampois absentes de l'ordinaire mais mentionnées par d'autres sources liturgiques. Les fêtes et les fêtes bénéficient d'une numérotation, facilitant leur citation. L'édition présente en notes les variantes des autres témoins liturgiques<sup>751</sup>.

De ces deux exemples de publications, et de la tradition scientifique des éditions critiques de livres liturgiques, je retiens plusieurs règles dont le respect doit assurer la juste transmission de la forme et de la langue du texte édité, la claire distinction des différentes unités liturgiques de la source et la conception d'outils d'analyse adaptés : il importe en premier lieu de restituer le plus exactement possible l'orthographe du manuscrit et de présenter le cas échéant les choix de normalisation ; de mentionner les changements de folios ; de séparer les incipit de pièces par un point ; de distinguer les incipit et les rubriques par l'utilisation de caractères typographiques différents ; d'introduire fêtes et offices par des titres et des intertitres ; de distinguer les offices par des paragraphes, et les matines et les nocturnes par un saut de ligne ; et en dernier lieu d'établir un apparat critique mentionnant les variantes liturgiques et les corrections secondaires.

## 2. Règles d'édition

### a) Choix du texte de base

L'édition numérique produit les deux rédactions de l'ordinaire du Mont Saint-Michel aujourd'hui connues. Il importait en effet de présenter au lecteur l'*ordo* montois en rendant compte de l'ensemble des évolutions qu'il subit au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et dont portent témoignage le texte des manuscrits 46 et 216. En effet, comme on l'a vu précédemment, si les deux ordinaires se ressemblent beaucoup ils ne sont pas identiques : certaines pièces liturgiques mentionnées dans le premier livre sont absentes du second, et par endroit le *cursus* des deux livres comporte des pièces différentes. De même, suivant les instructions de ces manuscrits, les processions ne sont pas toujours exécutées dans ces deux livres au même moment de la journée.

---

<sup>751</sup> *The ordinal of the abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

En outre, certaines actions liturgiques, telles que le drame liturgique présenté par l'Ordinaire 216 lors de la grand-messe de la fête de saint Étienne (folio 35 ; paragraphe 7 de l'édition)<sup>752</sup>, ne sont décrites que dans un seul témoin, sans que l'on puisse savoir si elles avaient déjà ou toujours cours lors de la copie du deuxième témoin. Cette situation obligeait à considérer deux solutions éditoriales. Premièrement, il était possible de choisir comme texte de base la recension de l'ordinaire montois la moins lacunaire et livrant le formulaire et les rubriques les plus développés, et d'indiquer dans un apparat critique les variantes relevées dans les rubriques et les choix de pièces du deuxième témoin : le texte de l'Ordinaire 216, dépourvu de lacunes, aurait constitué selon ces critères le texte de base, témoin d'un état de l'ordinaire du Mont élaboré à partir de sources préexistantes et pratiqué à un moment donné de l'histoire de l'abbaye. Cette solution avait pour défaut d'exiger un système de notes lourd et perfectionné afin de rendre compte de l'ensemble des variantes du deuxième manuscrit, mais il semblait faciliter l'étude de l'ordinaire du Mont en concentrant dans un même document l'ensemble des prescriptions liturgiques de ses deux rédactions et le détail de leur évolution. Deuxièmement, il était possible de livrer dans deux parcours de lecture différenciés le texte de chacun des ordinaires : cette solution donnait au lecteur accès à l'ensemble du texte des deux manuscrits, et les possibilités de n'étudier qu'une seule des deux recensions de l'ordinaire ou de mettre en regard les deux livres liturgiques, en ouvrant concomitamment deux pages internet ou en ayant recours à un outil de lecture synoptique. La confrontation des deux rédactions pouvait cependant, dans ce cas, se révéler malaisée, le lecteur devant comparer le texte de deux manuscrits sans l'assistance d'un apparat critique signalant et commentant les variantes existantes. L'édition numérique réalisée dans le cadre de la thèse expérimente les deux solutions : le lecteur peut ainsi consulter séparément ou synchroniquement le texte des deux ordinaires, dont le contenu a été pareillement indexé, et se voit indiqué par des notes critiques lors de la lecture de l'un des ordinaires les variantes présentées par le deuxième ordinaire dans la composition du *cursus* de chants, d'oraisons et de lectures, ainsi que dans l'état des extraits du *Rationale divinatorum officiorum* copiés dans les deux manuscrits. La présente édition traite donc identiquement les deux ordinaires, sans discriminer un texte de base.

Il semble impossible de considérer l'ordinaire du Mont Saint-Michel indépendamment de ses différentes rédactions, c'est-à-dire de voir dans l'*ordo* primitif du Mont un état absolu – car vierge de tout développement postérieur – de l'*ordo* montois dont il aurait existé un archétype et possiblement des copies fidèles qui seraient aujourd'hui perdus et dont il faudrait

---

<sup>752</sup> Cf. Partie I, chapitre 4 : « La sacralisation de l'espace ».

chercher à rendre la teneur. Dans ce paradigme, les Ordinaires 46 et 216 seraient des subarchétypes, copies imparfaites qui en reprendraient la teneur générale en y ajoutant des corrections suscitées par la pratique liturgique. Dans cette perspective, l'édition de l'ordinaire montois aurait pour seul but de publier un texte liturgique imaginé comme sûre représentation de l'archétype, en débarrassant par des notes les deux ordinaires des ajouts tardifs qu'aurait subis la source, et en montrant par d'autres notes quelles prescriptions partagées par les deux ordinaires témoignent de leur racine commune. Il semble cependant qu'on ne puisse prétendre éditer l'ordinaire du Mont Saint-Michel, mais seulement une rédaction de l'ordinaire, étudiée dans un témoin précisément daté. En effet, l'ordinaire n'existe que par ses rédactions, l'*ordo* d'un établissement n'ayant de réalité que dans ses développements et ses transformations malgré la possible conservation d'éléments anciens jusque dans des textes de la fin du Moyen Âge. Les manuscrits 46 et 216 incarnent uniquement des étapes du développement d'un *ordo* dont la comparaison des témoins montois a certes montré l'unité profonde au long des siècles mais qui a pu, par moments, pour le choix de certaines pièces, suivre des traditions secondaires sans que l'on puisse établir avec certitude quels éléments du texte des Ordinaires 46 et 216 appartiennent au développement de la tradition principale ou à des règles secondaires. La valeur liturgique de chacun des ordinaires ne dépend donc pas de sa fidélité à un archétype, source primitive qui est en l'état actuel des sources inconnaisable, mais d'une part de son inscription dans une tradition manuscrite et de ses points de similitude et de différence avec les autres témoins liturgiques montois copiés plus tôt ou après lui, et d'autre part de toutes les prescriptions qu'il contient et qui nous donnent connaissance de la liturgie montoise aux heures de sa copie et de ses corrections : on ne peut considérer une rédaction de l'ordinaire comme une copie parfaite de l'archétype ou bien comme un subarchétype. Aussi il m'a semblé plus juste d'éditer soit une seule rédaction de l'ordinaire, en présentant le document qui en porte le texte et les éléments qui séparent les deux rédactions, soit d'éditer les deux rédactions de l'ordinaire.

Le temps imparti à la thèse et à la conception de l'édition numérique ne m'a pas permis d'éditer l'ensemble des deux ordinaires, dont l'indexation des pièces liturgiques et d'éléments du cérémonial aurait demandé un temps plus important. J'ai donc choisi d'éditer seulement quelques fêtes, provenant à la fois du temporel (pages 5 à 32 de l'Ordinaire 46 et folios 27 à 44v de l'Ordinaire 216) et du sanctoral (folios 84 à 89 de l'Ordinaire 46 et folios 97 à 104 de l'Ordinaire 216), en ne prenant en compte que les fêtes et les fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël et les fêtes de saints célébrées durant cette période et souvent citées dans le texte du temporel au sein de paragraphes devant régler des cas de coïncidence de fêtes. L'édition

comporte premièrement le texte du prologue des deux ordinaires. L'édition du temporel des deux livres débute par le premier dimanche de l'Avent et se termine avec l'octave de l'Épiphanie. La liste des journées du temporel éditées est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 77 : Concordance des fêtes et des fêtes du temporel des Ordinaires 46 et 216**

<b>Journée liturgique</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
Premier dimanche de l'Avent	p. 5	fol. 27v
Deuxième dimanche de l'Avent	9	30
Troisième dimanche de l'Avent	9	30v
Quatrième dimanche de l'Avent	10	(31v)
Férie 4 (Quatre-Temps)	11	31
Férie 5	11	31
Férie 6 (Quatre-Temps)	11	31
Samedi (Quatre-Temps)	11	31
Quatrième dimanche de l'Avent	(10)	31v
Jour le plus proche de la vigile	13	32
Vigile de la Nativité	13	32v
Nativité	15	33
Sixième jour après la Nativité	19	37v
Circoncision du Seigneur	22	39
vigile de l'Épiphanie	26	41v
Épiphanie	27	42
Férie 2	28	42v
Férie 3	28	42v
Férie 4	28	43
Férie 5	29	43
Férie 6	30	43
Samedi dans l'octave de l'Épiphanie	30	43v
Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie	31	44
octave de l'Épiphanie	32	44v

Le temporel est semblablement organisé dans les deux ordinaires : seulement, l'Ordinaire 46 présente les fêtes de la semaine de Quatre-Temps de la période de l'Avent après le quatrième dimanche de l'Avent, et l'Ordinaire 216 après le troisième dimanche de l'Avent. L'édition du sanctoral des deux ordinaires débute par la fête de saint André (30 novembre) et se termine avec la fête de saint Hilaire (13 janvier) et la fête de saint Félix (14 janvier). Les fêtes de saint Étienne, des Saints-Innocents, de saint Jean et leurs octaves, ainsi que les fêtes de saint Thomas

Becket et de saint Sylvestre sont comprises, dans les deux manuscrits, dans le corps du temporal. La liste des fêtes de saints éditées est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 78 : Concordance des fêtes du sanctoral des Ordinaires 46 et 216**

<b>Fêtes</b>	<b>Ordinaire 46</b>	<b>Ordinaire 216</b>
Étienne	p. 16	fol. 34v
Jean	16	35
Saints-Innocents	17	36
Thomas Becket	18	36v
octave d'Étienne	23	39v
octave de Jean	24	40v
octave des Saints-Innocents	25	41
André	fol. 84	97
Chrysante et Darie	84v	98
Nicolas	85	98v
Ambroise	86	99v
Conception de la Vierge	86v	100v
Damase	87v	101v
Lucie	87v	101v
Thomas apôtre	88	102
Sylvestre	p. 21 et fol. 88v	38v et 103
Hilaire et Félix	fol. 89	104

#### b) Règles de normalisation

Le texte liturgique des ordinaires est présenté, dans les manuscrits, sous forme d'un bloc compact organisé sporadiquement par des éléments de décoration et de rares sauts de lignes. Afin de présenter au lecteur un texte fidèle à l'organisation du manuscrit pensée par le copiste, rendu en même temps aisément consultable par une distinction logique des fêtes et des fêtes décrites dans les manuscrits, des sections de deux niveaux et des paragraphes ont été introduits dans l'édition, pour distinguer premièrement les trois parties principales des ordinaires (prologue, temporal, sanctoral), deuxièmement les journées liturgiques et troisièmement les offices. Lorsqu'il est donné par le texte des ordinaires, l'intitulé des fêtes et des fêtes est



conservé dans sa formulation latine et présenté sous forme d'un paragraphe à la place qu'il occupe dans le manuscrit, en tête de la fête ; en outre, afin de faciliter l'identification des journées liturgiques qu'aucun intitulé ne signale dans les manuscrits, chaque férie et chaque fête est introduite par un titre en français, mis en évidence, dans le deuxième volume de la thèse et sur le site de l'édition par différents procédés typographiques permettant de distinguer le texte originel et mes propres ajouts. Les mentions de repas ainsi que les passages du texte réglant les cas de coïncidence de fêtes du temporel et du sanctoral sont présentés dans des paragraphes distincts des offices : ces derniers passages sont en outre pourvus de sauts de lignes distinguant les différents cas de concurrence de fêtes. La description des processions est séparée du paragraphe de l'office dont elles dépendent par un saut de ligne ; dans un souci identique d'éclaircir la structure des journées liturgiques et de l'office bénédictin, le même procédé est utilisé pour distinguer les nocturnes, et les séparer de l'office de matines.

Les journées liturgiques ont été séparées suivant deux méthodes utilisées complémentaires : tout d'abord suivant l'observation du système décoratif des manuscrits, dont des initiales de différentes hauteurs ont été utilisées par le copiste pour mettre en exergue les fêtes principales, et ensuite suivant l'analyse du texte liturgique. Dans l'Ordinaire 46, des lettres filigranées de couleurs rouge ou bleue hautes de deux lignes et des initiales de mêmes couleurs hautes d'une ou deux lignes mettent en valeur le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième dimanches de l'Avent, la quatrième, la cinquième et la sixième feries et le samedi de la semaine de Quatre-Temps, le jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur, la vigile de la fête de la Nativité du Seigneur, les fêtes des Saints-Innocents et de saint Thomas Becket, les octaves des fêtes de saint Étienne et de saint Jean, le sixième jour après la Nativité du Seigneur, la fête de la Circoncision du Seigneur, la vigile de l'Épiphanie, les deuxième, cinquième et sixième feries dans l'octave de l'Épiphanie, l'octave de l'Épiphanie, et des fêtes de saint André, saint Ambroise, sainte Lucie, saint Thomas apôtre et saint Sylvestre. Dans l'Ordinaire 216, le système décoratif met en exergue le deuxième, le troisième et le quatrième dimanches de l'Avent, la quatrième férie de la semaine de Quatre-Temps, la vigile de la fête de la Nativité du Seigneur, les fêtes de saint Étienne, saint Jean, des Saints-Innocents et les octaves de ces fêtes, la fête de saint Thomas Becket et les deux mentions, dans le temporel et dans le sanctoral, de la fête de saint Sylvestre, le sixième jour après la Nativité du Seigneur, la fête de la Circoncision du Seigneur, la vigile de l'Épiphanie, les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième feries dans l'octave de l'Épiphanie, l'octave de l'Épiphanie, et des fêtes de saint André, saint Nicolas, saint Ambroise, saint Damase, sainte Lucie, saint Thomas apôtre, saint Hilaire et saint Félix, de la Conception de la Vierge et des saints Chrysante et Darie. Dans

les deux manuscrits, des « pieds-de-mouche » distinguent encore certains offices, particulièrement les offices de matines et de vêpres. L'analyse du texte liturgique permet de distinguer le texte de plusieurs fêtes que ne signale pas le système décoratif des manuscrits, soit par la considération des intitulés de fêtes donnés par le copiste (tel l'intitulé de la fête de la Conception de la Vierge au verso du folio 86 du premier ordinaire), soit par la considération du formulaire qui indique intrinsèquement le commencement d'une fête.

Le texte des Ordinaires 46 et 216 est livré dans l'édition dans une forme qui a été voulue la plus fidèle possible aux particularités de la langue latine des copistes de ces manuscrits, afin de servir une étude philologique du texte. Lorsqu'il ne s'agit pas d'abréviations, les chiffres copiés par le rédacteur sous la forme de chiffres romains ont été conservés en cet état. Les deux ordinaires ne distinguant pas les lettres « i » et « j » et les lettres « u » et « v », aucune lettre ramiste n'a été introduite dans le texte ; les lettres « u » inscrites sous la forme « v » en début de mots dans l'Ordinaire 216 ont cependant étaient conservées, cet aspect constituant une particularité graphique de cet ordinaire. Les lettres « c » copiées en lieu de lettres « t » ont été conservées, de même que les monophthongues écrites en place des diphtongues classiques - les rédacteurs des deux ordinaires réduisant par exemple la diphtongue « ae » à la forme « e ». Les lacunes, conséquences d'un effacement trop important de l'encre, sont signalées par trois barres obliques. La graphie originelle des noms propres a été conservée, de même que les formes différentes que peut emprunter un même mot au long des deux manuscrits : dans un deuxième état de l'édition numérique, ces différentes formes seront normalisées suivant la forme la plus courante dans chacun des manuscrits – ou, dans le cas d'un même nombre d'occurrences des différentes formes, suivant la forme retenue par le glossaire de Du Cange : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*<sup>753</sup> – et ces formes primitives seront en outre indexées afin que le lecteur puisse les connaître et les retrouver dans le corps du texte. Dans la présente édition numérique, les différentes formes des mots concernés sont présentées dans la section « Règles d'édition », dans le menu : « Présentation » du site. Les deux tableaux suivants présentent les termes en question : le nombre et la localisation des occurrences de chaque forme dans les deux manuscrits ont été calculés et déterminés grâce au logiciel de concordance *AntConc*.

---

<sup>753</sup> Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot, 1840-1850, 7 vol.

**Tableau 79 : Formes des termes non normalisés dans la présente édition de l'Ordinaire**  
46

Alphabet	Forme graphique principale	Graphie et localisation des autres formes
A	<i>Adonay</i> (3 occurrences)	
	<i>Alleluya</i> (3 occurrences)	<i>Alleluia</i> (2 occurrences, p. 21 et p. 27)
	<i>Autumpnus, i</i> (m.) (5 occurrences)	
C	<i>Capa, e</i> (f.) (33 occurrences)	<i>Cappa, e</i> (f.) (1 occurrence, p. 17)
D	<i>Dracho, onis</i> (m.) (2 occurrences)	
	<i>Duplex, cis</i> (1 occurrence)	<i>Dupplex, cis</i> (1 occurrence, p. 3)
	<i>Dupliciter</i> (3 occurrences)	
	<i>Dyabolus, i</i> (m.) (1 occurrence)	
E	<i>Ebdomada, e</i> (f.) (6 occurrences)	
	<i>Ebdomadarius, ii</i> (m.) (8 occurrences)	
	<i>Epyphania, orum</i> (n. pl.) (24 occurrences)	<i>Epiphania, orum</i> (n. pl.) (4 occurrences, p. 14, p. 26 et p. 28)
	<i>Eukaristia, e</i> (f.) (1 occurrence)	
	<i>Eya</i> (2 occurrences)	
H	<i>Helyas</i> (1 occurrence)	
	<i>Hyems, hyemis</i> (f.) (7 occurrences)	
	<i>Hystoria, e</i> (f.) (16 occurrences)	
I	<i>Inceso, are</i> (3 occurrences)	<i>Incesso, are</i> (2 occurrences, fol. 86v, fol. 88)
	<i>Iohannes, is</i> (m.) (38 occurrences)	
M	<i>Mirra, e</i> (f.) (4 occurrences)	
	<i>Misteria, orum</i> (n.) (4 occurrences)	
O	<i>Octava, e</i> (f.) (occurrence du terme non abrégé : p. 2)	<i>Octaba, e</i> (f.) (5 occurrences, p. 3, p. 4, p. 27 et fol. 86)
P	<i>Pentecoste, es</i> (f.) (3 occurrences)	
Q	<i>Quatuor</i> (occurrence du terme non abrégé : fol. 86v)	
R	<i>Refectorium, i</i> (n.) (5 occurrences)	<i>Refretorium, i</i> (n.) (2 occurrences, fol. 87 et fol. 88v)
S	<i>Sabba</i> (21 occurrences)	
	<i>Secuntur</i> (20 occurrences)	<i>Sequantur</i> (2 occurrences, p. 14 et p. 25)  <i>Sequantur</i> (4 occurrences, p. 8, p. 14, p. 15)
	<i>Syon</i> (4 occurrences)	
Y	<i>Ydolatria, e</i> (f.) (2 occurrences)	
	<i>Ypolitus</i> (1 occurrence)	
	<i>Ysaia</i> (5 occurrences)	

**Tableau 80 : Formes des termes non normalisés dans la présente édition de l'Ordinaire  
216**

Alphabet	Forme graphique principale	Graphie et localisation des autres formes
A	<i>Alleluya</i> (1 occurrence)	
	<i>Autumpnus, i</i> (m.) (5 occurrences)	
B	<i>Bimatus, a, um</i> (2 occurrence)	<i>Bymatus, a, um</i> (1 occurrence, fol. 37v)
C	<i>Cappella, e</i> (f.) (1 occurrence)	
D	<i>Dracho, onis</i> (m.) (2 occurrences)	
	<i>Duplex, cis</i> (1 occurrence)	<i>Dupplex, cis</i> (1 occurrence, fol. 26)
E	<i>Dyaconus, i</i> (m.) (8 occurrences)	
	<i>Ebdomada, e</i> (f.) (16 occurrences)	
	<i>Ebdomadarius, ii</i> (m.) (10 occurrences)	
	<i>Epyphania, orum</i> (n. pl.) (18 occurrences)	
	<i>Eya</i> (2 occurrences)	
H	<i>Helyas</i> (1 occurrence)	
	<i>Hyems, hyemis</i> (f.) (7 occurrences)	
	<i>Hylarius</i> (9 occurrences)	
	<i>Hymnus, i</i> (m.) (120 occurrences)	<i>Ymnus, i</i> (m.) (1 occurrence, fol. 97v)
	<i>Hystoria, e</i> (f.) (24 occurrences)	
I	<i>Ihesus</i> (occurrence du terme non abrégé : fol. 45)	
	<i>Iohannes, is</i> (m.) (39 occurrences)	
M	<i>Mirra, e</i> (f.) (7 occurrences)	
	<i>Misteria, orum</i> (n.) (4 occurrences)	
	<i>Mondus, i</i> (m.) (8 occurrences)	
	<i>Moysen</i> (3 occurrences)	
N	<i>Nicholay</i> (occurrence du terme non abrégé : fol. 98v)	
	<i>Nicholaus</i> (18 occurrences)	
P	<i>Penthecoste, es</i> (f.) (4 occurrences)	
Q	<i>Quatuor</i> (occurrence du terme non abrégé : fol. 99v)	
S	<i>Sabba</i> (19 occurrences)	
	<i>Syon</i> (7 occurrences)	
Y	<i>Ydolatria, e</i> (f.) (2 occurrences)	
	<i>Ypolitus</i> (1 occurrence)	
	<i>Ysaia</i> (4 occurrences)	

Afin de faciliter la compréhension du prologue et du texte liturgique des ordinaires, toutes les abréviations ont été développées selon l'usage le plus couramment observé dans les deux manuscrits. L'expression abrégiate : « *In eu.* », qui introduit la citation des antiennes du *Benedictus* et du *Magnificat*, ne se trouve pas développée dans les parties éditées des deux

ordinaires et a été développée selon la forme : « *In euangelio* ». Ont en outre été ajoutées une ponctuation moderne, et des lettres majuscules en tête des noms propres, des livres de la Bible et des intitulés de fêtes ainsi que des termes suivants : « *Aduentus, us* » (m.), « *Alba, ae* » (f.) dans les seuls cas du samedi et du dimanche *In Albis*, « *Ecclesia, ae* » (f.) lorsque ce mot désigne l'institution ecclésiastique, « *Oriens, entis* » (m.), « *Quatuor* » dans le cas de l'expression « *Quatuor temporum* »<sup>754</sup>.

### 3. Structure et outils de l'édition numérique

L'édition numérique des ordinaires est composée de neuf menus, conçus dans des fichiers XML et HTML différents. Les menus intitulés : « Accueil » et « Responsabilités » énoncent le cadre universitaire d'exécution du projet d'édition et le nom des personnes et des laboratoires qui ont accompagné le travail de thèse. Suivant le projet d'édition, les textes des manuscrits 46 et 216 sont présentés au chercheur dans deux parcours de lecture différenciés, accessibles à partir du menu : « Sommaire » ; une transcription du calendrier de l'Ordinaire 216 est en outre présentée dans le menu : « Annexes ». Un texte liminaire, qui définit dans le menu : « Présentation » l'ordinaire liturgique et livre une analyse des deux manuscrits ainsi que les règles d'édition, de même qu'un catalogue des livres liturgiques du Mont Saint-Michel livré en annexes et une bibliographie d'étude introduisent l'examen du texte par l'exposition d'hypothèses de recherche et de travaux de référence concernant l'histoire de la liturgie du Mont Saint-Michel et des ordinaires de l'abbaye. Un *thesaurus* des psaumes, des cantiques et des pièces de chant, d'oraison et de lecture cités dans le texte édité des ordinaires est présenté dans le menu : « *Thesaurus* ». Le site comporte enfin plusieurs outils numériques proposés au chercheur pour faciliter ou enrichir l'étude du texte liturgique : deux outils de recherche spécialisés (un index des pièces liturgiques et un index *rerum*), un catalogue descriptif des mains allographes qui ont corrigé le texte principal des ordinaires postérieurement à sa copie, les tableaux des répons des quatre dimanches de l'Avent et des versets alléluïatiques des dimanches succédant à la fête de Pentecôte, un glossaire de termes latins présentant les acteurs de la liturgie, les fêtes, les objets

---

<sup>754</sup> La normalisation des majuscules initiales de l'édition respecte les recommandations de l'École nationale des chartes. Cf. O. Guyotjeannin, F. Viellard, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Fascicule I : *Conseils généraux*, Paris, CTHS, 2001, p. 55-62.

et les offices cités par les rédacteurs des ordinaires, et enfin un outil de recherche plein texte présenté dans le menu : « Rechercher ».

a) Procédés d'édition et d'indexation du texte des ordinaires<sup>755</sup>

Le texte des ordinaires est principalement accessible à partir du menu : « Sommaire », généré automatiquement à partir du texte des ordinaires, en particulier à partir des titres des sections de premier niveau et de deuxième niveau présentés plus bas. Le sommaire comprend d'abord une description codicologique des manuscrits 46 et 216, où sont livrées la cote actuelle et les cotes anciennes des ordinaires, leur date de copie, la composition de leurs cahiers ainsi que les caractéristiques de leur système décoratif, de leur écriture et de leur reliure. Le sommaire permet ensuite au lecteur d'accéder, selon son souhait, à l'ensemble du texte des ordinaires, à commencer par le prologue qui était vu en premier par les moines, ou d'étudier le texte d'une journée liturgique en particulier.

La structure de l'édition numérique embrasse trois échelons distincts, correspondant à l'organisation interne des deux ordinaires et à ses différentes unités liturgiques.

Le premier échelon rend compte des parties principales des ordinaires : le prologue, le temporel et le sanctoral.

Le premier échelon est caractérisé, dans le schéma XML, par un élément « Division du texte » : < div >, qui « contient une subdivision dans le texte préliminaire, dans le corps d'un texte ou dans le texte postliminaire »<sup>756</sup>, et par un attribut « Type » : < type >, qui « caractérise l'élément en utilisant n'importe quel système ou typologie de classification approprié »<sup>757</sup>, de valeur « Section 1 ». Ce niveau comporte encore un attribut « Identifiant » : < xml:id >, qui « fournit un identifiant unique pour l'élément qui porte l'attribut »<sup>758</sup> ; sa valeur est automatiquement générée par le logiciel sous la forme : « ordinaire216\_3.3 » dans le cas du sanctoral de l'Ordinaire 216, dont l'intertitre « Sanctoral » présenté sur le site est introduit par un élément « En-tête », qui « contient tout type d'en-tête, par exemple le titre d'une section, ou l'intitulé d'une liste, d'un glossaire, d'une description de manuscrit »<sup>759</sup>.

---

<sup>755</sup> Un exemple de schéma XML, conçu pour l'édition de la fête de la Nativité présentée dans l'Ordinaire 216, est donné dans le volume 3, Annexe 23 : « Exemple de journée liturgique éditée numériquement (XML-TEI) ».

<sup>756</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-div.html>

<sup>757</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.typed.html>

<sup>758</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.html>

<sup>759</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-head.html>

Le deuxième échelon, qui distingue les journées liturgiques et en livre l'intitulé, a pour valeur numérique : « Section 2 ». Un outil de lecture synoptique, construit à partir des identifiants des fêtes et des fêtes, permet d'étudier en même temps le texte des deux éditions.

Le deuxième échelon est constitué par un élément : « Division du texte » d'attribut « Sous-type » : < subtype >, qui « fournit une sous-catégorisation de l'élément, si c'est nécessaire »<sup>760</sup>, de valeur : « journée », et d'attribut « Type » de valeur : « Section 2 ». Ce deuxième échelon comporte également un attribut : « Identifiant » ; ainsi, la fête de saint André reçoit, dans l'Ordinaire 216, l'identifiant : « ordinaire216\_3.3.1 », l'intitulé de la fête étant clairement présenté sur le site grâce à un élément « En-tête ».

Je ne suis pas descendu plus profondément dans la subdivision du texte en sections et sous-sections, préférant présenter dans des éléments : « paragraphes » les intitulés de fêtes donnés dans les manuscrits, les offices, les mentions de repas et les règles de résolution des cas de coïncidence de fêtes afin de mettre sur un même niveau temporel les activités liturgiques et temporelles (repas...) qui participaient également de la vie de la communauté décrite par les ordinaires, et sur un même niveau pratique les offices d'une journée liturgique dont les formulaires sont exprimés différemment selon que cette journée coïncide ou non avec un dimanche ou une autre fête.

Le troisième niveau de la structure est commandé par un élément « Paragraphe » : < p >, qui « marque les paragraphes dans un texte en prose »<sup>761</sup>, d'attribut « Nombre » : < n >, qui « donne un nombre (ou une autre étiquette) pour un élément, qui n'est pas nécessairement unique dans le document TEI »<sup>762</sup>, dont la valeur correspond à l'intitulé de l'office indexé. L'environnement d'édition permet d'attribuer aux paragraphes les valeurs suivantes : « matines », « laudes », « prime », « tierce », « chapitre », « sexte », « none », « vêpres », « premières vêpres », « secondes vêpres », « messe matutinale », « grand-messe », « mandat » et « complies ». Tout paragraphe ne relevant pas d'un office liturgique, tel un paragraphe donnant une mention de repas, ne comporte pas d'attribut : « Nombre ».

Le titre des offices apparaît en français au début des paragraphes, sans remplacer cependant l'intitulé que donne parfois le manuscrit et qui est inclus dans le paragraphe de l'office.

Chaque paragraphe reçoit un identifiant commandé par l'attribut « Identifiant », dont la valeur a par exemple pour forme : « ordinaire216\_3.3.1p.3 » dans le cas des premières vêpres de la fête de saint André. De ce fait, chaque paragraphe de l'édition est, sur le site, numéroté : soit en prenant en compte l'ensemble des paragraphes qui composent l'édition d'un ordinaire, soit en considérant seulement les paragraphes d'une journée liturgique dont le décompte commencera alors à « 1 ». Le texte manuscrit des ordinaires ne comprend pas de paragraphes ni de sauts de ligne : pour rendre plus claire l'organisation du texte édité, j'ai choisi de séparer les nocturnes de l'office des matines ainsi que les processions des offices auxquelles elles succèdent par un saut de ligne caractérisé par un élément « Saut de ligne » : < lb >, « qui marque le début d'une nouvelle ligne (typographique) dans une édition ou dans une version d'un texte »<sup>763</sup>.

---

<sup>760</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.typed.html>

<sup>761</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-p.html>

<sup>762</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.html>

<sup>763</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-lb.html>

Afin de faciliter les recherches par incipit de pièces ou par termes présentés dans l'index *rerum*, le texte des ordinaires a fait l'objet d'une segmentation, séparant incipit et indications liturgiques d'autres types, et d'une indexation.

Les incipit de pièces sont indexés de deux manières : les pièces présentées dans le *thesaurus*, qui apparaissent en caractères gras et bleus dans l'édition, sont caractérisées par un élément « Segment quelconque » : < seg >, qui « contient une unité de texte quelconque de niveau segment »<sup>764</sup>, d'attribut « Sous-type » qui prend pour valeur le type de pièce indexée (telle que la valeur : « répons ») et d'attribut « Type » qui a « Pièce » pour valeur. L'incipit ainsi indexé est ensuite relié à la notice du catalogue qui lui correspond par un élément « Titre » : < title >, qui « contient le titre complet d'une œuvre quelconque »<sup>765</sup>, d'attribut « Référence » : < ref >, qui « pointe vers un type de données défini dans une bibliothèque de données »<sup>766</sup>, dont la valeur correspond à l'identifiant unique attribué à chaque notice, et d'un attribut « Type » de valeur « Incipit ». Certaines pièces, telles que le cantique *Magnificat* ou le cantique *Benedictus*, jugées courantes dans les liturgies chrétiennes et dont la liste est donnée plus bas, sont indexées dans le corps du texte de l'édition afin de pouvoir faire l'objet de recherches précises mais ne sont pas décrites dans une notice du *thesaurus* ; de ce fait leur incipit, présenté en caractères gras de couleur grise dans l'édition, n'est caractérisé que par un élément « Segment quelconque », d'attributs « Sous-type » et « Type », respectivement de valeur « *Magnificat* » dans le cas de cette pièce et de valeur « Pièce ». Les termes présentés dans l'index *rerum* sont pour leur part compris dans un élément « Terme » : < term >, « qui contient un mot simple, un mot composé ou un symbole, qui est considéré comme un terme technique »<sup>767</sup>, d'attribut « Référence » dont la valeur correspond au terme donné en français dans l'index (par exemple : « indexRerum.xml#abbé »), et d'attribut « Type » de valeur « indexRerum ».

L'édition des ordinaires comprend des notes de sources et des notes d'apparat, indiquées dans le corps du texte par des chiffres ou des lettres. Les notes de sources, annoncées par des chiffres, sont par exemple utilisées pour donner la référence précise des passages empruntés par le copiste au traité *Rationale divinatorum officiorum* de Guillaume Durand.

Les notes, placées à la fin du passage qu'elles commentent, sont caractérisées par un élément « Note », d'attribut : « Lieu » de valeur : « Foot », d'attribut « Responsable » dont la valeur est le nom de l'éditeur scientifique, d'attribut « Type » de valeur « Source », et d'attribut « Identifiant » dont la valeur a pour forme : « ordinaire216\_3.1.note.22 ». L'élément « Note » : < note > « contient une note ou une annotation »<sup>768</sup>. L'attribut « Lieu » : < place > « spécifie où [un] item se trouve »<sup>769</sup>. L'attribut « Responsable » : < resp > « indique l'agent responsable de l'intervention ou de l'interprétation, par exemple un éditeur ou un transcripateur »<sup>770</sup>.

Les notes d'apparat, annoncées par des lettres, sont utilisées pour signaler des variantes relevées dans le texte des ordinaires. Présentement, seules les variantes de pièces sont indiquées.

Les notes d'apparat sont caractérisées par un élément « Note », d'attribut « Lieu » de valeur : « Foot », d'attribut « Type » de valeur « Apparat » et d'attribut « Identifiant » dont la valeur a pour forme : « ordinaire216\_3.1.note.2 ».

---

<sup>764</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-seg.html>

<sup>765</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-title.html>

<sup>766</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-dataRef.html>

<sup>767</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-term.html>

<sup>768</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-note.html>

<sup>769</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.placement.html>

<sup>770</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.responsibility.html>



Les changements de folios sont donnés, dans l'édition, entre des crochets. Le lecteur a la possibilité de cliquer sur ces indications de folios pour accéder à l'image numérique du folio conservée dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*.

Les changements de page sont caractérisés par un élément « Saut de page » : < pb >, qui « marque le début d'une page de texte dans un document paginé »<sup>771</sup>, d'attribut « Édition » dont la valeur est la cote du manuscrit, d'attribut « Fac-similé » dont la valeur est la référence de l'image dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, et d'attribut « Nombre » dont la valeur est le numéro du folio. L'attribut « Édition » : < ed > « fournit un identifiant arbitraire pour l'édition source dans laquelle la caractéristique associée (par exemple, une page, une colonne ou un saut de ligne) apparaît à ce point du texte »<sup>772</sup>. L'attribut « Fac-similé » : < facs > « pointe directement vers une image ou vers une partie d'une image correspondant au contenu de l'élément »<sup>773</sup>.

Enfin, sont encore indexés dans le texte édité les termes ou les expressions supprimés ou ajoutés par une main secondaire. À chaque main allographe ou à chaque famille de mains a été attribué un identifiant, qui prend la forme d'une lettre majuscule ou d'un chiffre. Les termes ainsi indexés apparaissent dans le texte en caractères gras : le lecteur peut obtenir en survolant ces termes avec le pointeur des informations sur l'identifiant de la main qui a modifié le passage et sur le mode de correction. Les modes et lieux de correction ont pour abréviations : « suppl. » (*supplevit*), « iter. » (*iteravit*), « lac. » (*lacuna*), « add. marg. » (*addidit in margine*), « s.l. » (*supra lineam*), « om. » (*omisit*) et « del. » (*delevit*)<sup>774</sup>.

Les termes supprimés ou ajoutés par une main secondaire sont caractérisés par un élément « Ajout », d'attribut « Main » qui a pour valeur l'identifiant attribué à la main dans les annexes de l'édition numérique, et d'attribut « Place » qui a pour valeur l'abréviation du mode de correction observé. L'élément « Ajout » : < add > « contient des lettres, des mots ou des phrases insérés dans le texte par un auteur, un copiste, un annotateur ou un correcteur »<sup>775</sup>. L'attribut « Main » : < hand > « signale la main de celui qui est intervenu »<sup>776</sup>.

## b) Description et indexation des outils d'analyse

L'index de pièces liturgiques et l'index *rerum* doivent désigner, pour pouvoir nourrir des recherches diverses et spécialisées, l'ensemble des prescriptions chorales et rubricales des ordinaires, qui citent des éléments liturgiques de différentes natures dont un grand nombre

---

<sup>771</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-pb.html>

<sup>772</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.edition.html>

<sup>773</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.facs.html>

<sup>774</sup> Le système abrégé de l'édition respecte les recommandations des éditions des Belles Lettres. Cf. *Règles et recommandations pour les éditions critiques : Série latine*, Paris, Les Belles Lettres, 2003, p. 31.

<sup>775</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-add.html>

<sup>776</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.written.html>

d'acteurs de la liturgie, de lieux de l'abbaye ou encore d'objets du culte que le lecteur doit pouvoir repérer rapidement dans le corps du texte. L'index de pièces liturgiques tout d'abord est présenté sous deux formes : en premier selon un classement alphabétique des incipit et secondement selon le classement alphabétique des types de pièces. Les termes de l'index *rerum* sont classés sous quatre sections : degrés de solennité, lieux, objets et acteurs. Sous le titre de lieux, il est possible de chercher les mentions d'autels, de chapelles, de la salle du chapitre, du chœur de l'église abbatiale, du cloître, du maître-autel, de la nef, du portique, du pupitre et du réfectoire. Sous le titre d'objets figurent les cierges, les cloches, la croix processionnelle, l'eau bénite, l'encensoir, les reliques (ainsi des reliques de saint Aubert citées dans le texte édité), les aliments des repas et des vêtements. Enfin, il est possible de rechercher, sous le titre d'acteurs de la liturgie, les mentions d'abbé, de chantre, de diacre, d'enfants, d'hebdomadier, de lecteur, de prêtre, de prieur, de sacristain, de sous-chantre, de sous-diacre et de sous-prieur. L'index de pièces liturgiques et l'index *rerum* ont été générés automatiquement. Le moteur de recherche incorporé dans l'édition numérique permet par ailleurs de chercher librement un terme ou une expression dans le texte des ordinaires.

Comme on l'a vu, les remaniements secondaires du texte liturgique, exécutés après la promulgation de nouvelles codifications liturgiques, sont indexés dans le corps du texte de manière à rendre avec exactitude la teneur de chaque correction : la main qui a amendé le texte, et le mode de correction observé. Les lettres et les chiffres qui identifient une main ou une famille de mains sont présentés en annexes, sous le titre « Mains allographes » : les lettres sont attribuées à des mains que l'étude graphique désigne en plusieurs passages du texte ; les chiffres sont attribués à des mains que je n'ai pu distinguer précisément, mais qui peuvent être réunies en familles de mains en raison de caractéristiques morphologiques communes. Le sigle « Y » correspond à la main du rédacteur principal de l'Ordinaire 216 et le sigle « X » à celle du rédacteur principal de l'Ordinaire 46. Le sigle « Z » est utilisé pour l'indexation des biffures, dont on ne peut reconnaître l'auteur. L'objet de l'analyse paléographique des corrections secondaires est de décrire et de rapprocher les mains allographes, bien qu'il faille noter que la datation des interventions secondaires et l'identification de mains sont toujours hypothétiques, et ainsi de proposer aux chercheurs une chronologie des évolutions de la liturgie montoise dont les ordinaires portent traces, chaque correction constituant une strate de la liturgie. Ce répertoire de formes sera à l'avenir enrichi par la description de l'ensemble des mains inventoriées dans les deux ordinaires. Le développement des technologies de « reconnaissance intelligente » des images et en particulier des écritures (*Handwritten Text Recognition*) rendra peut-être un jour possible l'identification d'écritures identiques au sein d'un manuscrit corrigé de seconde main

– par exemple au sein d’un ordinaire et de l’ensemble des livres liturgiques copiés pour l’usage d’un même établissement – et l’édition d’une base de données enregistrant des spécimens d’écriture émanant du scriptorium de l’établissement considéré et leur localisation dans les sources manuscrites, favorisant de cette manière dans le domaine de l’histoire liturgique, complémentairement à la comparaison du *cursus* présenté dans les manuscrits, une reconstitution plus large et systématique des remaniements subis par une tradition liturgique locale. Les notices de mains présentées en annexes de l’édition sont classées sous le titre de l’ordinaire auquel elles se rapportent. Elles comprennent quatre champs : le sigle attribué à la main, le cahier et le folio où a été localisée la main, une hypothèse de datation et de rapprochement de la main allographe avec une grande famille d’écriture dont les dénominations sont empruntées à la classification de Gerard Isaac Lieftinck, Johan Peter Gumbert et Albert Derolez<sup>777</sup>, et une description morphologique de la main.

Le titre des ordinaires est commandé par un élément « Division de texte », d’attribut « Type » de valeur « Section 1 », et à un second niveau par un élément « En-tête », d’attribut « Style » de valeur « T\_1 », et d’attribut « Sous-type » de valeur « level1 ». L’attribut « Style » : < style > « contient une expression dans un langage de définition de style formel qui définit le rendu ou la présentation utilisés pour cet élément dans le document source »<sup>778</sup>. Les notices sont commandées par un élément « Division de texte », d’attribut « Type » de valeur « Section 2 ». Le sigle de la main, traité comme titre de la notice, est caractérisé par un élément « En-tête », d’attribut « Style » de valeur « T\_2 », et d’attribut « Sous-type » de valeur « level2 ». Les champs de localisation des interventions de la main dans le manuscrit, de l’hypothèse de datation de la main et celui de sa description morphologique sont tous trois caractérisés par un élément « paragraphe », d’attribut « Style » de valeur « txt\_Normal ».

Le catalogue des livres liturgiques du Mont Saint-Michel présenté en annexes comprend la cote, la datation et la localisation des manuscrits classés sur cette page selon leur nature<sup>779</sup>.

La nature des livres du catalogue est décrite dans un élément « Division de texte », d’attribut « Type » de valeur « Section 2 », et à un second niveau par un élément « En-tête », d’attribut « Style » de valeur « T\_1 », et d’attribut « Sous-type » de valeur « level1 ».

Le lecteur peut accéder depuis ce catalogue, grâce à des hyperliens, aux notices de manuscrits présentées dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*<sup>780</sup>.

Chaque titre de manuscrit est commandé par un élément « Référence bibliographique » : < bibl >, qui « contient une référence bibliographique faiblement structurée dans laquelle les sous-composants peuvent ou non être explicitement balisés »<sup>781</sup>, d’attribut « Style » de

---

<sup>777</sup> Cf. A. Derolez, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

<sup>778</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l’encodage et l’échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.rendition.html>

<sup>779</sup> Cf. Annexe 27 : « Notices détaillées des sources manuscrites de l’édition numérique et du *Thesaurus* ».

<sup>780</sup> *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, 2012-2018 [en ligne] [https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av)

<sup>781</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l’encodage et l’échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-bibl.html>

valeur « txt\_Bibliographie ». La référence du manuscrit est caractérisée par un élément « Référence », d'attribut « Cible » : < target >, qui « précise la cible de la référence en donnant une ou plusieurs références URI »<sup>782</sup>, dont la valeur correspond à l'adresse hypertexte de la notice du manuscrit sur la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*.

#### 4. L'édition matérielle des ordinaires

Le deuxième volume de la thèse présente le texte de l'édition des Ordinaires 46 et 216, précédé d'une liste des sigles des six manuscrits montois cités dans le cours de l'édition et d'une liste des abréviations des livres liturgiques et des types de pièces présentés dans le *thesaurus*. Le volume se conclut par un index de pièces et un index *rerum*. Cette édition matérielle a été générée à partir des fichiers XML-TEI constituant l'édition numérique : les conventions éditoriales évoquées plus bas sont ainsi déduites de la catégorisation des éléments de la structuration du texte des ordinaires définis dans la grammaire TEI.

La structure des manuscrits est reproduite dans l'édition matérielle par l'usage de paragraphes et de lettres de casses différentes : l'intitulé des fêtes, qui correspond dans le schéma XML à un élément « En-tête » d'attribut « Type » de valeur : « Section 2 », y est livré en caractères gras, placé entre des crochets. Les différents offices et les notes de règlement des cas de coïncidence de fêtes, qui correspondent dans le schéma XML à un élément « Paragraphe », sont livrés dans des paragraphes distincts. Les nocturnes sont séparés de l'office des matines par un saut de ligne. De même, un saut-de-ligne sépare les processions des offices auxquels elles succèdent directement. Dans le corps des paragraphes, les pièces liturgiques, indexées dans le schéma XML avec un élément « Titre » et un attribut « Type » de valeur « Incipit », sont mises en évidence par l'usage de caractères italiques. Les changements de folios sont indiqués en caractères gras, enfermés entre des crochets, à la place où ils interviennent dans le texte manuscrit.

L'apparat critique, indexé dans le schéma XML avec un élément : « Note » d'attribut : « Type », de valeur : « Apparat », et l'apparat génétique, indexé dans le schéma XML avec un élément : « Add » d'attributs : « Hand » et « Place », sont présentés dans un même paragraphe à la suite de la journée liturgique qu'ils commentent : en effet, il n'était pas techniquement possible de synchroniser ces apparats avec les pages où apparaissent leurs appels de notes. Les

---

<sup>782</sup> *Ibid.* <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.pointing.html>

notes de sources, indexées dans le schéma XML avec un élément : « Note », d'attribut : « Type » de valeur : « Source », ainsi que les références bibliographiques des pièces citées dans l'édition sont présentées en fin de volume. Les références bibliographiques des pièces proviennent du champ « Bibliographie » du catalogue numérique (qui est indexé avec un élément « Référence bibliographique » : < bibl >, dépendant d'un élément : « Liste de références bibliographiques », lui-même dépendant d'un élément « Note » : < note >, d'attribut « Type » : < type >, de valeur : « Bibliographie »), grâce à l'indexation des pièces au moyen d'un élément : « Titre » d'attribut : « Type », de valeur : « Incipit ».

### Chapitre 3 : Le *thesaurus* des pièces liturgiques

#### 1. Un outil d'identification et de comparaison des pièces liturgiques

L'édition d'un ordinaire liturgique pose d'une manière fondamentale la question de l'identification des pièces de chant, de lecture et d'oraison présentées dans le texte sous forme d'incipit. En effet, certaines pièces partagent le même incipit, soit qu'il s'agisse de pièces de type différent écrites à partir du même passage biblique, soit que l'on étudie des pièces de même type dont le texte ne varie qu'à partir du cinquième terme ou du sixième terme que l'incipit ne présente pas. Ainsi en est-il, dans la partie éditée des deux ordinaires du Mont, de l'incipit : « *Da quesumus omnipotens Deus* » qui peut à la fois désigner l'oraison : « *Da quesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie* »<sup>783</sup> utilisée lors des vêpres de la vigile de la Nativité du Seigneur et lors des laudes et de la messe matutinale de la fête de la Nativité et l'oraison : « *Da quesumus omnipotens Deus ut beati Silvestri* »<sup>784</sup> en usage lors de la fête de saint Sylvestre et lors des vêpres du sixième jour après la Nativité du Seigneur. De telles difficultés ne peuvent être résolues que par la consultation de livres liturgiques d'autres types, en particulier de missels et de bréviaires, qui présentent l'ensemble du *cursus* des fêtes et des fêtes et livrent le texte entier de chaque pièce. Dans une édition critique traditionnelle, le choix des éditeurs est ordinairement de livrer dans un apparat critique le numéro identificateur attribué à la pièce dans un répertoire d'autorité tel que l'*Antiphonale missarum sextuplex* ou le *Corpus antiphonarium officii* de René-Jean Hesbert, dissipant ainsi toute ambiguïté. Dans l'édition de l'ordinaire de Besançon cité plus tôt, Romain Jurot présente ainsi dans une note de bas de page la référence scripturaire ou scientifique de chaque pièce, donnant en première place l'abréviation du livre

---

<sup>783</sup> « *Da quesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie martiris tue solemnia colimus eius apud te patrocinia sentiamus* » (ms 215 de la Bibliothèque d'Avranches, fol. 32v-33). Pièce n° 679 in J. Deshusses, B. Darragon, *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, t. 1 : *Concordance des pièces*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1982, p. 51.

<sup>784</sup> « *Da quesumus omnipotens Deus ut beati Silvestri confessoris tui atque pontificis ueneranda sollempnitas et deuotionem nobis augeat et salutem* » (Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1, fol. 115v). Pièce n° 604 in J. Deshusses, B. Darragon, *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, t. 1, p. 46.

liturgique ou du répertoire d'autorité puis le chapitre et le verset bibliques ou le numéro de la pièce. Si, dans de rares cas, certaines pièces sont absentes de tout répertoire d'autorité, Romain Jurot choisit de citer dans l'apparat critique le texte entier de ces pièces tel qu'il apparaît dans les missels ou les bréviaires qui composent le corpus bisontin : ainsi, lors de l'office des matines de la deuxième férie suivant le dimanche *In Passione Domini*, l'ordinaire de Besançon indique l'invitatoire *Adoremus Domini qui*, dont une note livre le texte tel qu'il apparaît dans un bréviaire imprimé vers 1484 et désigné par le sigle *1484*<sup>785</sup>. J'ai suivi en de pareils cas ce même usage, mentionnant dans le champ de la notice des pièces concernées dédié aux références bibliographiques le sigle *Nd* – signifiant « (bibliographie) non définie » – et donnant le texte de la pièce tel qu'il est cité dans un autre témoin liturgique montois. Dans d'autres cas également rares, certains incipit ne peuvent être identifiés ou distingués avec précision, aucun témoin ne livrant le texte de la pièce dans son entièreté : par prudence, j'ai alors créé une notice pour chaque pièce que je n'avais pu identifier. L'identification d'une pièce demande encore, dans une exigence de précision, que l'éditeur puisse fournir au lecteur, lorsque cela est possible, le texte entier et la notation musicale de chaque pièce, qui caractérisent d'égale manière un chant, qui peut présenter des variantes selon le lieu de son exécution. Ainsi, les Ordinaires 46 et 216 citent l'hymne *Conditor alme syderum* lors des vêpres du premier, du deuxième et du quatrième dimanche de l'Avent<sup>786</sup> ; le texte de cette pièce est présenté dans le Bréviaire 39 d'Avranches, au folio 33, dans une forme qui se distingue du texte édité sous l'identifiant 8284 par le site *Cantus index* dans la composition du cinquième et du sixième vers, variantes que mentionnent par ailleurs une notice consacrée au cinquième vers (008284e) et une notice consacrée au sixième vers (008284f) dans la base *Cantus index*<sup>787</sup>.

**Tableau 81 : Comparaison du texte de l'hymne *Conditor alme syderum* (base *Cantus index*, Bréviaire 39 de la Bibliothèque d'Avranches)**

<i>Cantus index</i>	ms 39 de la Bibliothèque d'Avranches
<i>Conditor alme siderum aeterna lux credentium Christe redemptor omnium exaudi preces supplicum</i>	<i>Conditor alme siderum aeterna lux credentium Christe redemptor omnium exaudi preces supplicum.</i>

<sup>785</sup> *L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun. Ms 101). Textes et sources*, R. Jurot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1999, p. 259.

<sup>786</sup> Cette hymne a pour numéro 8284 in R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 3, p. 365. Elle a pour numéro 3734 in U. Chevalier, *Repertorium hymnologium*, t. 1, p. 332.

<sup>787</sup> *Cantus index*, D. Lacoste (dir.), Université de Waterloo (Can.) [en ligne] <http://cantusindex.org/id/008284> *Ibid.* <http://cantusindex.org/id/008284e> *Ibid.* <http://cantusindex.org/id/008284f>

<b>Cantus index</b>	<b>ms 39 de la Bibliothèque d'Avranches</b>
<i>Qui condolens interitu mortis perire saeculum salvasti mundum languidum donans reis remedium</i>	<i>Qui condolens interitu mortis perire saeculum salvasti mundum languidum donans reis remedium</i>
<i>Vergente mundi vespere uti sponsus de thalamo egressus honestissima virginis matris clausula</i>	<i>Vergente mundi vespere uti sponsus de thalamo egressus honestissima virginis matris clausula</i>
<i>Cujus forti potentiae genu curvantur omnia caelestia terrestria nutu fatentur subdita</i>	<i>Cujus forti potentiae genu curvantur omnia caelestia terrestria nutu fatentur subdita</i>
<i>Te sancte fide quaesumus venture judex saeculi conserva nos in tempore hostis a telo perfidi</i>	<i>Te deprecamur agie venture judex saeculi conserva nos in tempore hostis a telo perfidi</i>
<i>Sit Christe rex piissime tibi patrique gloria cum spiritu paraclito in sempiterna saecula</i>	<i>Laus, honor, virtus, gloria Deo Patri, et Filio sancto simul Paraclito in sempiterna saecula amen</i>

Il importe, dans une telle situation, de pouvoir livrer au lecteur des outils de comparaison permettant de confronter le texte d'une pièce dans son expression locale avec la leçon d'autres lieux, ce que permet de réaliser la base *Cantus index* par exemple. Dans une édition critique traditionnelle, il serait possible d'adjoindre au volume d'édition un catalogue décrivant chaque pièce citée dans l'ordinaire par des notices détaillées auxquelles l'éditeur et le lecteur pourraient se référer ; cependant, un tel catalogue devrait contenir un très grand nombre de notices, et ne permettrait pas d'établir des liens directs entre les notices matérielles et des bases de données et des outils numériques. Dans cette double perspective, le *thesaurus* incorporé au site de l'édition des ordinaires du Mont Saint-Michel est proposé au lecteur comme un outil d'analyse offrant pour chaque pièce qui compose le *cursus* des textes liturgiques édités plusieurs éléments d'information devant servir l'étude des usages du Mont, et en particulier du chant liturgique montois, et des liens numériques avec des bases d'autorité et des données bibliographiques devant faciliter l'identification des pièces<sup>788</sup>. Le *thesaurus* doit aussi permettre de reconstituer les liens qui unissaient les ordinaires et les livres liturgiques d'autres types (missel, bréviaires, collectaires...) qu'ils commandaient et dans lesquels a été recueilli le texte de plusieurs

<sup>788</sup> Les schémas XML d'une oraison (*Omnipotens sempiterne Deus dirige*), d'une antienne (*Ecce nomen Domini*), d'une leçon (*O felix Maria*) et d'un passage de l'évangile (*Missus est Gabriel*) sont proposés à titre d'exemple dans le troisième volume de la thèse, in : Annexe 24 : « Exemples de notices du catalogue numérique des pièces liturgiques (XML-TEI) ».



pièces<sup>789</sup>. Les notices du *thesaurus* sont accessibles de deux manières : soit par les menus « *Thesaurus* » et « Index », qui présentent l'ensemble des pièces, soit par la consultation du texte des ordinaires au cours de laquelle le lecteur peut convoquer la notice d'une pièce à partir de son incipit et l'ouvrir dans une nouvelle fenêtre. Cette dernière fonctionnalité est permise par l'utilisation d'un élément TEI : « Référence », qui associe un incipit indexé dans le corps de l'édition au *thesaurus*. Elle a pour équivalence dans le deuxième volume de la thèse un apparat critique citant les répertoires et les identifiants des pièces. Présentement, le *thesaurus* ne contient que les notices des pièces citées dans les Ordinaires 46 et 216 lors des journées liturgiques qui font l'objet de l'édition numérique, c'est-à-dire lors des fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël et des fêtes de saint Étienne, saint Jean, des Saints-Innocents, de saint Thomas Becket, saint André, saint Nicolas, saint Ambroise, saint Damase, sainte Lucie, saint Thomas apôtre, saint Félix, saint Hilaire, des saints Chrysante et Darie, et de la fête de la Conception de la Vierge, et lors des mémoires prescrites en ces fêtes. Le *thesaurus* contient présentement mille-cinquante-six notices de pièces.

Le *thesaurus* décrit les psaumes, les cantiques et plusieurs types de pièces de chant (antiennes, chants de communion, *historia*, hymnes, introïts, invitatoires, chants d'offertoire, répons, répons graduel, séquences, traits, tropes de l'*Agnus Dei*, du *Gloria* et du *Kyrie*, versets et versets alléluïatiques), d'oraison (oraisons, *preces* et préfaces) et de lecture (capitules, homélie, épîtres, évangiles, leçons de matines et leçons prophétiques) utilisés durant la liturgie de l'office et de la messe. À l'avenir, l'édition achevée, le catalogue contiendra les notices de l'ensemble des pièces citées dans les deux ordinaires : afin de servir d'autres projets d'édition de manuscrits liturgiques du Mont Saint-Michel et d'autres projets de recherche, il devrait également contenir les notices de pièces de chant que ne mentionnent pas les ordinaires mais dont on relève le texte et parfois la notation musicale dans les autres livres montois. Dans ce nouvel état du *thesaurus*, et contrairement à ce que j'ai fait durant la thèse, je choisirai de ne pas transcrire le texte des leçons ni celui des psaumes et mentionnerai seulement l'origine scripturaire ou patristique de ces pièces et la cote des bréviaires montois et le folio où ces pièces apparaissent ainsi que leurs variantes locales, l'intérêt scientifique d'éditer le texte de ces deux types de pièces dans un tel *thesaurus* ne me semblant pas assez grand pour justifier le temps très important qu'exigerait ce travail.

---

<sup>789</sup> Dans l'état actuel du catalogue, le lien entre les ordinaires et les autres livres liturgiques du Mont Saint-Michel est uniquement reconstruit grâce à la citation du texte des pièces et du sigle du manuscrit et du folio qui en ont livré les termes. Sans doute sera-t-il à l'avenir intéressant d'ajouter aux notices un champ qui donnerait, en manière de concordancier, l'emplacement de la pièce considérée dans chacun des témoins montois qui en font mention.

## 2. Structure et choix d'indexation des notices du *thesaurus*

Outil numérique, le catalogue suit une structure arborescente induite par le langage de balisage XML.

Les notices sont successivement comprises dans trois éléments différents, inaugurés par une balise < text > (l'élément TEI « Texte » : « contient un seul texte quelconque, simple ou composite, par exemple un poème ou une pièce de théâtre, un recueil d'essais, un roman, un dictionnaire ou un échantillon de corpus »<sup>790</sup>). La balise < text > est suivie de la balise < body > (élément TEI « Corps du texte », qui « contient la totalité du corps d'un seul texte simple, à l'exclusion de toute partie pré- ou post-liminaire »<sup>791</sup>). La balise < body > est suivie de la balise < listBibl > (élément TEI « Liste de références bibliographiques », qui « contient une liste de références bibliographiques de toute nature »<sup>792</sup>). La balise < listBibl > contient l'ensemble des notices, chaque notice étant désignée par un élément : « Référence bibliographique ».

Une notice de pièce comprend plusieurs champs, présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 82 : Structure d'une notice du catalogue numérique de pièces (XML-TEI)**

Champs	Éléments TEI	Attributs TEI	Valeurs
Identifiant unique attribué à la pièce	< bibl > Référence bibliographique	< xml:id > Identifiant	pddn_piece(...)
Lien vers la base d'autorité <i>Cantus index</i>	< bibl > Référence bibliographique	< corresp > Correspond	http://cantusindex.org/id/(...)
Incipit de la pièce	< title > Titre	< type > Type	Incipit
Typologie de la pièce	< term > Terme	< type > Type	Typologie
Références bibliographiques de la pièce	< note > Note	< type > Type	Bibliographie
	< listBibl > Liste de références bibliographiques	/	/
	< bibl > Référence bibliographique	/	/
Mention de la pièce	< note > Note	< type > Type	Edition
	< p > Paragraphe		
	< note > Note	< type > Type	Contexte

<sup>790</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-text.html>

<sup>791</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-body.html>

<sup>792</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-listBibl.html>

Champs	Éléments TEI	Attributs TEI	Valeurs
Contexte liturgique d'utilisation de la pièce : offices	< seg > Segment quelconque	< type > Type	Office
	< term > Terme	< type > Type	Office
Contexte liturgique d'utilisation de la pièce : fêtes	< seg > Segment quelconque	< type > Type	Fête
	< term > Terme	< type > Type	Fête
Catégorisation de la notation musicale de la pièce	< note > Note	< type > Type	Notation musicale

Considérons, à titre d'exemple, la notice de l'introït *Gaudeamus omnes* chanté lors de la grand-messe de la fête de la Conception de la Vierge, qui apparaît dans l'Ordinaire 46 au folio 87 et dans l'Ordinaire 216 au folio 101, en regardant conjointement son schéma XML, dont la structure est restituée dans le tableau suivant, et la notice telle qu'elle apparaît sur le site internet de l'édition (cf. Figure 30). Je relève le texte de cette pièce, dans le même contexte liturgique, dans le Missel 42 au verso du folio 192, et sa notation musicale, réalisée sur lignes rouges suivant une notation carrée, en la fête de sainte Agathe au folio 149 du Missel 42.

**Tableau 83 : Exemple d'une notice de pièce : introït *Gaudeamus omnes***

Ordre	Champs	Pièce <i>Gaudeamus omnes</i>
1	Identifiant unique attribué à la pièce	pddn_piece.04202018-181023_2.piece
2	Incipit de la pièce	<i>Gaudeamus omnes [in Domino]</i> (in)
3	Typologie de la pièce	Introït
4	Références bibliographiques de la pièce	AMS 30 (Agathe)
5	Lien vers la base d'autorité <i>Cantus index</i>	<a href="http://cantusindex.org/id/501004">http://cantusindex.org/id/501004</a>
6	Mention de la pièce	<i>Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore Marie virginis de cuius conceptione gaudent angeli et collaudant filium Dei</i> (A42, fol. 192v)

Ordre	Champs	Pièce <i>Gaudeamus omnes</i>
7	Contexte liturgique d'utilisation de la pièce : offices	Grand-messe
7-bis	Contexte liturgique d'utilisation de la pièce : Fêtes	Conception de la Vierge
8	Caractérisation de la notation musicale de la pièce	Notation carrée (A42, fol. 149)

**294. *Gaudeamus omnes* [in Domino] (in)**

Introït

Bibliographie

- AMS 30 (Agathe)
- Lien vers la base Cantus : <http://cantusindex.org/id/501004>

Mention de la pièce

*Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore Marie uirginis de cuius conceptione gaudent angeli et collaudant filium Dei* (A42, fol. 192v)

Contexte

**Office(s)** : grand messe ;

**Fête(s)** : Conception de la Vierge ;

Notation musicale

Notation carrée (A42, fol. 149)




Figure 30 : Notice de l'introït *Gaudeamus omnes* sur le site de l'édition

Le premier champ de la notice correspond à l'identifiant attribué à la notice.

Dans le schéma XML du catalogue, cet identifiant unique est composé d'une suite de chiffres générée automatiquement à partir de la date et de l'heure de création de la notice (par exemple : « pddn\_piece.04202018-181023\_2.piece ») et n'est utilisé que par la machine : les pièces étant classées dans le catalogue du site par type et par ordre alphabétique et non par ordre de création, chaque pièce y a reçu un nouvel identifiant composé d'un numéro d'ordre ; la pièce *Gaudeamus omnes* y possède ainsi le numéro 294. Dans le schéma XML, l'identifiant est commandé par un élément « Référence bibliographique » : < bibl >, qui « contient une référence bibliographique faiblement structurée dans laquelle les sous-composants peuvent ou non être explicitement balisés »<sup>793</sup>, et par un attribut « Identifiant »<sup>794</sup>.

Le deuxième champ de la notice présente l'incipit de la pièce, qui lui sert en quelque sorte de titre dans les répertoires et les bases de données.

Dans le schéma XML, l'incipit est commandé par un élément « Titre » : < title >, qui « contient le titre complet d'une œuvre quelconque »<sup>795</sup>, et par un attribut « Type » de valeur : « Incipit ».

<sup>793</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-bibl.html>

<sup>794</sup> *Ibid.* [https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att\\_global.html](https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att_global.html)

<sup>795</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-title.html>

L'incipit est donné, dans la notice de la pièce, dans la forme la plus longue livrée par le texte des ordinaires. Un ou deux termes issus du texte même de la pièce – ici les mots « *in Domino* » – peuvent être ajoutés entre crochets à la fin de l'incipit pour que le lecteur puisse distinguer d'un seul regard deux incipit qui commenceraient par les mêmes mots. Afin de se conformer aux usages des bases de données spécialisées – *Cantus index* notamment – avec lesquelles le catalogue est mis en relation par des liens hypertextes, l'orthographe des incipit fait systématiquement l'objet d'une normalisation. Enfin, l'incipit : « *Gaudeamus omnes [in Domino]* » est ici suivi de l'abréviation du terme « introït » présentée entre parenthèses : (in), qui précise en tous lieux du site où la pièce est citée, comme par exemple dans les index de pièces, la typologie de la pièce et permet de distinguer immédiatement deux pièces de typologies différentes qui posséderaient le même incipit. Une liste des abréviations des types de pièces liturgiques utilisées dans l'édition est présentée sur le site internet dans le sous-menu : « Sigles et abréviations » du menu « Bibliographie », et en tête du deuxième volume de la thèse.

Le troisième champ de la notice est consacré à la typologie de la pièce, présentant en toutes lettres la catégorie d'appartenance du chant, de l'oraison ou de la lecture considérés.

Ce champ est commandé, dans le schéma XML, par un élément « Terme » : < term >, qui « contient un mot simple, un mot composé ou un symbole, qui est considéré comme un terme technique »<sup>796</sup>, et par un attribut « Type » : < type >, de valeur : « Typologie ».

Si plusieurs types de pièces sont représentés dans le catalogue, certaines pièces liturgiques, jugées trop courantes dans les liturgies chrétiennes, ont été indexées dans le corps du texte des ordinaires afin que leur typologie puisse apparaître en *pop-up*, mais ne sont pas traitées dans le catalogue : sont ainsi concernés les chants de l'*Alleluia* (qui a été indexé séparément des versets alléluïatiques, étant parfois cité seul dans le texte des ordinaires ; les notices des versets alléluïatiques comprennent cependant toujours une description et une image numérique de la notation musicale de l'*Alleluia* et de son verset), de l'*Agnus Dei*, du *Benedictus*, du *Gloria*, du *Kyrie*, du *Magnificat*, du *Sanctus*, du *Te Deum*, et des formules du *Benedicamus*, du *Communicantes* et du *Credo*. Le catalogue ne présente pas de notices de collecte, d'oraison de postcommunion et de secrète que les ordinaires ne mentionnent jamais dans la partie éditée.

Le quatrième champ présente les références bibliographiques de la pièce, issues de répertoires reconnus et utilisés par l'ensemble de la communauté scientifique.

Dans le schéma XML, chaque référence bibliographique est caractérisée par un élément « Référence bibliographique » : < bibl >, qui dépend d'un élément « Liste de références bibliographiques » : < listBibl >. Ce dernier élément dépend lui-même d'un élément « Note » : < note >, et d'un attribut « Type » : < type >, de valeur : « Bibliographie ».

<sup>796</sup> *Ibid.* <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-term.html>

Les abréviations des ouvrages d'autorité utilisés sont citées sur le site de l'édition dans le menu « Bibliographie » : « Abréviations des ouvrages cités », et en tête du deuxième volume de la thèse. Les références des antiennes, des hymnes, des invitatoires, des versets et des répons ont d'abord été recherchées dans le répertoire de dom Hesbert : *Corpus antiphonarium officii*, publié entre 1963 et 1979, et également, pour les hymnes, dans la somme d'Ulysse Chevalier : *Repertorium hymnologium*, parue entre 1892 et 1921<sup>797</sup>. Les références des versets alléluïatiques ont été recherchées dans les deux volumes édités par Karl-Heinz Schlager en 1968 et en 1987 : *Alleluja-Melodien*, et comprennent, lorsque ces répertoires le permettent, à la fois le numéro identificateur attribué au texte et le numéro attribué à la mélodie de référence éditée par Karl-Heinz Schlager qu'ils en suivent exactement ou non la ligne mélodique afin de favoriser des comparaisons musicales<sup>798</sup>. Les pièces de la messe sont identifiées par citation du répertoire de dom Hesbert : *Antiphonale missarum sextuplex*, publié en 1935<sup>799</sup>. Si, lors d'une fête donnée, les ordinaires citent une pièce enregistrée par dom Hesbert dans le *cursus* de la messe d'une autre fête, la notice indique le numéro identificateur de cette dernière messe ainsi qu'entre parenthèses l'intitulé de la fête étudiée par dom Hesbert. Ainsi, l'introït *Gaudeamus omnes* est utilisé, au Mont Saint-Michel, lors de plusieurs fêtes parmi lesquelles les fêtes de la Conception de la Vierge et de sainte Agathe : dom Hesbert inscrit, au paragraphe 30, cet introït parmi les pièces de la messe de sainte Agathe, la notice du *thesaurus* énonçant alors : « AMS 30 (Agathe) ». Les références des oraisons proviennent premièrement du premier tome du concordancier conçu par Jean Deshusses et Benoît Darragon : *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, intitulé : *Concordance des pièces* et paru en 1982 ; et secondairement des grands sacramentaires grégorien, gélasien, léonien (dit de la cathédrale de Vérone) et de Gellone, qui ont fait l'objet d'éditions scientifiques<sup>800</sup>. Les leçons prophétiques, apostoliques et évangéliques sont désignées par l'abréviation du livre d'origine, suivie du chapitre et des versets correspondant ; les abréviations des livres bibliques sont développées au

<sup>797</sup> R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium officii*, Rome, Herder, 1963-1979, 6 vol. U. Chevalier, *Repertorium hymnologium : Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, Louvain, Lefever, 1892, Louvain, Polleunis et Ceteurick, 1897-1912, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1920-1921, 6 vol.

<sup>798</sup> K.-H. Schlager, *Alleluja-Melodien I : bis 1100*, Kassel, Barenreiter, 1968. K.-H. Schlager, *Alleluja-Melodien II : ab 1100*, Kassel, Barenreiter, 1987.

<sup>799</sup> R.-J. Hesbert, *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant & Cie, 1935.

<sup>800</sup> J. Deshusses, B. Darragon, *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, t. 1 : *Concordance des pièces*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1982. *Sacramentarium Gellonense*, A. Dumas, J. Deshusses (éd.), Turnhout, Brepols, 1981, 2 vol. *Le sacramentaire grégorien*, t. 1 : *Le sacramentaire, Le supplément d'Aniane*, J. Deshusses (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1979, p. 85-348. *Sacramentarium Veronense*, L. Eizenhöfer, L. Molhberg, P. Siffrin (éd.), Rome, Herder, 1956. *Das fränkische Sacramentarium Gelasium*, L. Molhberg (éd.), Münster, Aschendorff, 1939. *Liber Sacramentorum Romanae Ecclesiae*, L. Molhberg (éd.), Rome, Herder, 1960.

début du deuxième volume de la thèse et sur le site internet dans le sous-menu : « Sigles et abréviations » du menu « Bibliographie ». Les leçons scripturaires des notices déjà composées sont issues des livres des Actes des apôtres, de l'Apocalypse, de Daniel, de la première Épître aux Corinthiens, des Épîtres de Paul aux Éphésiens, aux Galates, aux Hébreux, aux Philippiens, à Tite, aux Romains et de la première Épître aux Thessaloniciens, de l'Épître de Jacques, des Évangiles de Jean, Luc, Marc et Matthieu, et des livres de la Genèse, d'Isaïe, de Joël, de Jérémie, des Proverbes, des Psaumes, de la Sagesse, du Siracide et de Zacharie. Les leçons patristiques sont citées à partir de la série latine de l'ouvrage de Jacques-Paul Migne : *Patrologiae cursus completus, Series latina*, publiée entre 1844 et 1864, et à partir du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, qui paraît depuis 1866<sup>801</sup>. Les leçons hagiographiques ont été identifiées grâce à la *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae latinitatis* rassemblée par la Société des Bollandistes et éditée entre 1898 et 1901 puis en 1992<sup>802</sup>.

Le cinquième champ de la notice comprend le lien hypertexte de la page consacrée à l'introït *Gaudeamus omnes* sur le site de *Cantus index* présenté plus tôt.

Ce champ est commandé par l'élément « Référence bibliographique » : < bibl >, et par l'attribut « Correspond » : < corresp >, qui « pointe vers des éléments qui ont une correspondance avec l'élément en question »<sup>803</sup>.

L'introduction de liens de la base *Cantus index* dans les notices doit en premier lieu faciliter l'identification des pièces de chant au même titre que les références bibliographiques, en particulier dans le cas où des pièces n'apparaissent pas dans les répertoires traditionnels et ne sont citées que dans cette base. En ce dernier cas, l'identifiant attribué par la base *Cantus index* à la pièce est également cité dans le champ des références bibliographiques. Les liens hypertextes doivent en deuxième lieu servir la recherche de variantes textuelles et musicales en confrontant, grâce en particulier aux champs « *All text variants* » et « *Melofy IDs* » et « *Melodies in sources* » de *Cantus Index*, le texte et la notation observés dans les manuscrits du Mont Saint-Michel avec les différentes leçons du chant recueillies par le portail dans sept bases nationales et internationales<sup>804</sup> : chacune de ces leçons est mentionnée par *Cantus index* sous le champ « *Chant Resources* », et y est présentée avec le sigle du manuscrit et la référence du folio

<sup>801</sup> J.-P. Migne, *Patrologiae cursus completus, Series latina*, Paris, Mont-Rouge, 1844-1864, 221 vol. *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, Salzbourg, Universität Salzburg, 1866-..., 104 vol.

<sup>802</sup> *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae latinitatis*, Société des Bollandistes (éd.), Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898-1901, 1992, 2 vol.

<sup>803</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.global.linking.html>

<sup>804</sup> *Cantus Database* (sigle CD dans la colonne DB), *Fontes Cantus Bohemiae* (sigle FCB), *Portuguese Early Music Database* (sigle PEM), *Cantus Planus in Slovacia* (sigle CSK), *Cantus Planus in Polonia* (sigle CPL), *Spanish Early Music Manuscripts* (sigle SEMM), *Medieval Music Manuscripts Online* (sigle MMMO).

dans lesquels elle a été relevée, et avec son incipit, son mode musical et son contexte liturgique d'utilisation ; chaque leçon est également accompagnée d'un lien renvoyant à la description de son manuscrit d'origine sur la base nationale concernée et d'un lien permettant d'accéder à l'image numérique du folio cité. De cette manière il est également possible de comparer le *cursus* de chant du Mont Saint-Michel avec le *cursus* d'autres établissements religieux. J'ai choisi de lier les notices du *thesaurus* à *Cantus index* en considérant que, citée dans de nombreux programmes numériques, cette base est appelée à devenir une base d'autorité.

Le sixième champ de la notice présente les références des mentions de la pièce dans le missel, les bréviaires et les collectaires du Mont Saint-Michel ainsi qu'une transcription du texte entier tel qu'on peut le relever dans ces témoins. Le texte ainsi rendu est livré au lecteur dans une forme suivant le plus fidèlement possible le texte des manuscrits : l'orthographe n'y est pas normalisée, afin de permettre au lecteur de considérer non seulement la teneur des pièces désignées par un incipit dans les ordinaires mais aussi la langue liturgique transmise par les livres du Mont. Seules ont été ajoutées des majuscules en début de phrases et une ponctuation moderne. Les abréviations y ont été résolues.

Dans le schéma XML, l'édition de chaque pièce suit un élément « Paragraphe », qui dépend d'un élément « Note » : < note >, d'attribut « Type » : < type >, et de valeur : « Édition ».

La citation du texte des pièces est conclue par le sigle du manuscrit et la référence du folio d'où elle provient. Le texte a été édité, pour la partie du temporal et du sanctoral correspondant au temps de l'Avent et au temps de Noël, à partir du Bréviaire 39 (sigle A39), du Missel 42 (sigle A42) et du Collectaire 215 (sigle A215) de la Bibliothèque d'Avranches, ainsi qu'à partir du Bréviaire 16°/1 (sigle M16/1) de la Bibliothèque de Maredsous<sup>805</sup>.

Le Bréviaire 39 fut copié au XIII<sup>e</sup> siècle ; il comprend 267 folios. Le manuscrit débute par un psautier lacunaire (fol. 1-29), auquel il manque les quarante-cinq premiers psaumes, que suivent un cantique à sainte Anne (*Exultavit cor meum in Domino*), un cantique de Moïse (fol. 17 : *Audite celi que loquor*) diverses pièces (*Ignis succensus est in furore meo* ; *Benedicite* ; *Benedictus* ; *Magnificat* ; *Te Deum* ; *Nunc dimittis* ; *Pater noster* ; *Credo in Deum*), le symbole de saint Athanase (fol. 18v : *Quicumque uult saluus esse*), des litanies (fol. 18v-19), un office des défunts comprenant cinq leçons (fol. 20 ; les offices de laudes, de sexte et de none ont été ajoutés de seconde main), des versets écrits de seconde main (fol. 22v : *Nullus tam fortis qui (...) uincula mortis...* Fol. 22v : *Perdit nummos carnales perdit amicos...* Fol. 22v : (...) *Si Deus*

---

<sup>805</sup> Des notices détaillées des manuscrits 39, 42, 215 d'Avranches et 16°/1 de Maredsous sont proposées dans le troisième volume de la thèse, in : Annexe 27 : « Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition numérique et du *Thesaurus* ».



*est pro nobis quis contra nos...*) et une table des antiennes chantées durant l'office des laudes (fol. 23, avec des ajouts de seconde main aux folios 25 et 29). Le bréviaire présente ensuite un calendrier (fol. 29v-32), débutant par le mois de janvier, dont chaque mois est précédé par un vers, et auquel plusieurs fêtes ont été ajoutées de seconde main, et le bréviaire (fol. 33-266v), dans lequel temporal et sanctoral sont mêlés et dont la fin des Communs des saints, qui commence au folio 244 et comprend les Communs des apôtres, des martyrs, des confesseurs et des vierges, a disparu, coupé dans le cours du Commun des vierges. Il s'agit d'un bréviaire d'hiver, présentant la liturgie des fêtes et fêtes depuis le début de l'Avent jusqu'à la fête de Pâques. Le bréviaire présente des ajouts marginaux, réalisés postérieurement à sa copie.

Le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous est décrit plus précisément dans le deuxième chapitre de la deuxième partie de la thèse.

Le Missel 42, daté du XIII<sup>e</sup> siècle, compte 222 folios. Manuscrit homogène, il présente d'abord diverses formules de bénédiction (fol. 2), un calendrier (fol. 2v-8) auquel ont été ajoutées de seconde main de nombreuses fêtes de saints, les formulaires des messes des fêtes de sainte Marguerite et de sainte Anne reproduits postérieurement à la copie du livre (fol. 8v), le texte originel du missel (fol. 9-222v) et le formulaire de la messe de saint Fiacre ajouté de seconde main au folio 139 et dont la secrète et l'oraison de postcommunion ont été complétées par une autre main. Le texte du missel est divisé en trois parties principales, comprenant le temporal (fol. 9), l'ordinaire de la messe (fol. 135v) et le sanctoral (fol. 145), que suivent plusieurs formulaires de messes (fol. 215v) composés : « *Contra aeras potestates* », « *Pro infirmis* », « *Pro infirmo qui proximus est morti* », « *De abbatibus* », « *In anniversario* », « *Pro fratribus defunctis* », « *Pro fratribus congregationis* », « *Pro feminis* »... Et dont le dernier formulaire est lacunaire. Le texte du missel a été augmenté, après sa copie, par des annotations marginales et en particulier par le formulaire de la messe des Défunts (fol. 221v).

Le manuscrit 215, enfin, a été copié au XV<sup>e</sup> siècle. Il possède 176 folios. Le texte du collectaire est écrit avec des lettres de gros modules. Le livre présente un calendrier liturgique (fol. 1-6v), dont le front de chaque page est orné d'un vers et auquel ont été ajoutés la fête de la Visitation de la Vierge (fol. 2v), un collectaire (fol. 7-157v), un obituaire (fol. 159-174v) et un fragment de bréviaire (fol. 176-177v) utilisé comme renfort de reliure. Le texte du collectaire sépare temporal et sanctoral, et présente, ajoutées de seconde main, certaines pièces de la fête de sainte Barbe.

**Tableau 84 : Concordance des fêtes éditées dans les manuscrits 39, 42 et 215 d'Avranches et 16°/1 de Maredsous**

Fêtes	Bréviaire 16°/1	Collectaire 215	Bréviaire 39	Missel 42
Premier dimanche de l'Avent	77	24v	33	9
Deuxième dimanche de l'Avent	85v	28v	37v	9v
Troisième dimanche de l'Avent	86	/	47	10v
Quatrième dimanche de l'Avent	91	/	65v	14v
Vigile de la Nativité	96	30v	73v	15
Nativité	96v		76	16
Étienne	102v	34	84v	19
Jean	105		89	19v
Saints-Innocents	109	36	93	20
Thomas Becket	111	36v	93	21
Sylvestre	115v	38	100	145
Circoncision du Seigneur	117	/	111	21
octave d'Étienne	119v	/	106v	
octave de Jean		/	108	
octave des Saints-Innocents	121v	/	110	
vigile de l'Épiphanie	122	38v	113v	22v
Épiphanie	123	39	117	
Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie	127v	/	121v	24
octave de l'Épiphanie	130	41	123v	
André	263	83v	39	191v
Chrysante et Darie	266	84v		192
Nicolas	266v	84v	50v	192v
Ambroise	267	85	53v	192v
Conception de la Vierge	270v	85v	56	192v
Damase	273v	86v	59v	193
Lucie	273v	86v	59v	193
Thomas apôtre	276	86v	62v	193v
Hilaire et Félix	277v	87	123v	145

Le septième champ de la notice présente le contexte liturgique d'apparition de la pièce, apportant la précision des offices et des fêtes au cours desquels la pièce est citée dans les deux ordinaires.

Dans le schéma XML, la mention des offices et des fêtes est commandée par un élément « Terme » : < term >, d'attribut « Type » : < type > et de valeurs : « Office » ou « Fête ». L'élément « Terme » dépend d'un élément supérieur : « Segment quelconque » : < seg >, qui « contient une unité de texte quelconque de niveau 'segment' »<sup>806</sup>, d'attribut « Type » : < type > et de valeur : « Office » ou « Fête ». L'élément « Segment quelconque » dépend d'un élément « Note » : < note >, d'attribut « Type » : < type > et de valeur : « Contexte ». L'environnement d'édition des notices permet d'ajouter à la notice autant d'offices et de fêtes que désiré, en mentionnant l'intitulé des fêtes dans un champ libre et en choisissant les offices et les messes dans un menu déroulant présentant les termes : « matines », « laudes », « prime », « tierce », « chapitre », « sexte », « none », « vêpres », « premières vêpres », « secondes vêpres », « messe matutinale », « grand-messe », « mandatum » et « complies ».

Les termes « vêpres », et « premières vêpres » et « secondes vêpres » ont été séparés pour que l'éditeur puisse rendre compte plus exactement de la structure des journées liturgiques de type ferial, qui comprennent un office de vêpres, et des journées de type dominical, qui en comprennent deux. Les informations livrées par ce champ participent de la caractérisation des usages liturgiques du Mont, chaque établissement possédant un *cursus* propre.

Le huitième champ livre au chercheur des informations sur la notation musicale qui accompagne, dans plusieurs manuscrits, certaines pièces de chant du *cursus* des deux ordinaires. Une première ligne indique en quel manuscrit (désigné par son sigle) et sur quel folio a été photographiée la pièce notée, puis la forme de notation observée – qu'il s'agisse d'une notation carrée, ou encore d'une notation neumatique.

La première ligne est commandée dans le schéma XML par l'élément « Note » : < note > et l'attribut « Type » : < type > de valeur : « Notation musicale ».

Une image numérique de la pièce, issue de la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, est alors présentée sur le côté droit de la notice afin de favoriser l'étude mélodique du chant. Parmi les pièces citées par les deux ordinaires lors des fêtes du temporel et du sanctoral correspondant au temps de l'Avent et au temps de Noël et qui sont déjà présentées dans le *thesaurus*, cinquante-huit chants sont accompagnés d'une notation musicale dans les pages du Missel 42 et un chant, l'antienne *O Christi pietas*, dans la deuxième colonne du folio 113 du manuscrit 129 d'Avranches. Ce manuscrit, désigné dans le catalogue par le sigle A129, est un lectionnaire daté du XII<sup>e</sup> siècle dans les catalogues de Léopold Delisle et d'Henri Omont, comportant 113 folios, dont le texte débute par le cinquième dimanche après la fête de Pentecôte et se termine avec le quatrième dimanche de l'Avent, la dernière homélie étant consacrée à la fête de la Dédicace, et en lequel Léopold Delisle voyait « le deuxième volume d'un recueil d'homélie

---

<sup>806</sup> *tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-seg.html>

commençant à Noël »<sup>807</sup>. Le folio 113, sur lequel est copiée l'antienne citée, comporte une charte de Robert, fils de Bresel, de Ploiherno, « accordant une terre à l'église d'Alet (Saint-Malo), du temps de l'évêque Benoît », selon l'analyse de Léopold Delisle, puis le texte noté de l'antienne, puis enfin « le texte d'un accord au sujet de la terre de Brisebene entre un certain Galesisus et les chanoines de S. Malo » selon l'analyse d'Henri Omont.

## Conclusion de la partie

L'édition des manuscrits 46 et 216 reproduit, dans le deuxième volume de la thèse et sur un support numérique conçu en XML-TEI, une partie des deux rédactions de l'ordinaire liturgique du Mont Saint-Michel et ses variantes mises en exergue dans un appareil critique. Les deux manuscrits, qui possèdent une structure presque semblable et un texte composé d'éléments liturgiques identiques, tels que des incipit de pièces et des précisions rubricales, ont été édités selon les mêmes règles. Celles-ci doivent rendre sensibles l'organisation et la langue liturgique primitives des manuscrits. La structure de l'édition reproduit les parties principales des deux livres liturgiques où apparaissent successivement le prologue, les fêtes du temporel et les fêtes du sanctoral. Ont seulement été ajoutées au texte édité une ponctuation moderne et des majuscules qui en facilitent la compréhension.

Le projet d'édition numérique des ordinaires s'inscrit dans une longue tradition éditoriale de publication d'ordinaires liturgiques diocésains et monastiques : il en respecte les usages (identification des pièces grâce à des répertoires d'autorité, partition du texte liturgique en journées et en offices, présentation d'un index de pièces et de tableaux des répons et des versets alléluïatiques qui favorisent l'identification d'un usage liturgique), tout en offrant des outils numériques devant répondre précisément aux problématiques de la discipline, parmi lesquelles l'étude des évolutions liturgiques d'un établissement ou encore la considération des

---

<sup>807</sup> L. Delisle, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranches, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 490. H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, Plon, 1889, p. 59.

acteurs, du cérémonial et des lieux de la liturgie qui forment avec le chant et la composition du sanctoral les usages d'une maison religieuse.

L'édition numérique est ainsi proposée comme un outil de restitution du texte des sources éditées et comme un outil d'analyse, comprenant premièrement des outils de recherche spécialisés classés dans le menu « Recherche » et dans un « Index *rerum* » et un « Index de pièces liturgiques ». D'autres outils permettent au lecteur d'explorer les particularités liturgiques et matérielles des deux ordinaires : le *cursus* liturgique des fêtes et la mélodie des chants grâce au *thesaurus* de pièces, les remaniements secondaires décrits dans des notes et dans un catalogue de formes allographes présenté en annexes, les couleurs utilisées dans le calendrier de l'Ordinaire 216 grâce à une transcription de ce document, ou encore la relation d'usage unissant les ordinaires et les autres manuscrits liturgiques du Mont grâce aux notices du *thesaurus* et au catalogue des livres liturgiques montois connecté à la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*. L'édition numérique comprend encore un glossaire ainsi que des tableaux des répons des quatre dimanches de l'Avent et des versets alléluïatiques des dimanches suivant la fête de Pentecôte du Mont Saint-Michel.

Les fonctionnalités offertes par un environnement d'édition numérique peuvent résoudre certains des problèmes que pose une édition matérielle, tout en offrant une structure dont la souplesse permet de rendre compte de la composition complexe des livres liturgiques. Parmi les solutions éditoriales qui émergent dans un contexte numérique, rappelons la construction de liens hypertextes entre une édition, divers outils numériques, d'autres éditions numériques et des bases de données sans cesse remises à jour, le strict respect de la hiérarchie du texte liturgique grâce au système d'arborescence du format XML, l'utilisation d'outils de recherche spécialisés ou de recherche dans un mode « plein texte », ou l'établissement de liens entre le texte édité et les images numériques du manuscrit.

L'édition de l'ordinaire du Mont Saint-Michel est aujourd'hui incomplète : afin de respecter le temps imparti à la thèse, je n'ai édité que les fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël ainsi que les fêtes de saint André, saint Étienne, saint Jean, des Saints-Innocents, de saint Thomas Becket, saint Nicolas, saint Ambroise, saint Damase, sainte Lucie, saint Thomas apôtre, saint Félix, saint Hilaire, des saints Chrysante et Darie, et de la fête de la Conception de la Vierge. De même, n'ont été traités dans le *thesaurus* que les oraisons, les lectures et les chants cités par les ordinaires au cours de ces fêtes. Le *thesaurus* présente ainsi mille-cinquante-six notices, où plusieurs pièces sont encore insuffisamment décrites : je n'ai pas pu restituer à partir des manuscrits du Mont Saint-Michel le texte de deux-cent-quarante-neuf pièces liturgiques ni identifier précisément cent-huit pièces à partir des répertoires d'autorité. La poursuite de

l'édition des deux rédactions de l'ordinaire montois devra offrir aux chercheurs l'entièreté des fêtes du temporel et du sanctoral montois ainsi que des notices plus nombreuses : il serait en particulier important de présenter avec détails l'ensemble des pièces de chant qui composaient le répertoire liturgique de la communauté, dont on peut connaître la place dans le *cursus* des fêtes ainsi que les variantes textuelles et musicales grâce aux bréviaires, au missel et au collectaire du Mont Saint-Michel.



## **Conclusion générale**





« ...Nous avons rendez-vous avec la fin d'un âge. »<sup>808</sup>

L'Avranchin était à l'époque médiévale traversé par l'ombre de saint Michel, bailli du paradis (« *praepositus paradisi* ») dont de nombreux pèlerins venaient chercher la protection, pour leur âme et leur corps, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel, construit au large du continent sur un rocher crevant froidement les sables et les flots, île préfigurant le paradis<sup>809</sup>. Le sanctuaire fut consacré à l'archange Michel par l'évêque Aubert d'Avranches vers 708 : sa garde fut d'abord confiée à une communauté de chanoines, puis en 966 à des moines. Le culte à saint Michel, le trésor des reliques et l'importante bibliothèque de l'abbaye, et l'action d'abbés tels que Robert de Torigni étendirent le rayonnement du Mont Saint-Michel en Normandie, faisant du Mont Saint-Michel l'une des principales abbayes du duché au Moyen Âge, comparable à Notre-Dame de Jumièges, Notre-Dame du Bec et à La Trinité de Fécamp.

Née en Neustrie, l'abbaye grandit après 911 sous le regard des ducs de Normandie, embrassant le destin du duché : elle accueille des souverains de France et d'Angleterre, reçut de la volonté des ducs plusieurs de ses abbés, devint en 1204 une parcelle du royaume de France et subit entre 1420 et 1450 l'entrave d'un long siège anglais durant la guerre de Cent Ans. En apparence pourtant, et bien qu'atteinte dans le nombre de ses moines par les épreuves du siècle, la communauté du Mont Saint-Michel semble avoir gagné la fin du Moyen Âge sans modifier grandement le rythme, quotidiennement réglé, de sa vie et de sa prière, dont on connaît la manifestation liturgique grâce au texte de vingt-et-un manuscrits copiés entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles pour accompagner la célébration des offices et de la messe. L'étude de cette liturgie locale, de ses usages propres, de ses influences et de ses évolutions semble éclairer vivement l'histoire de l'abbaye, dont les moines se vouaient principalement au culte : l'examen des ordinaires liturgiques montois, qui décrivent avec détails le *cursus*, le cérémonial et le sanctoral de la communauté, peut servir propicement ce dessein.

---

<sup>808</sup> Saint-John Perse, « Vents », in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1982, p. 245.

<sup>809</sup> L'antienne *Michael praepositus paradisi*, chantée au Mont Saint-Michel durant le cycle de Noël en mémoire de saint Michel (cf. Avranches, BM, ms 216, fol. 27v), est répertoriée par dom Hesbert sous le numéro 3757. Cf. R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonarium Officii*, vol. 3, p. 334.

Livre de codification des rites locaux, l'ordinaire manifeste, par sa nature même et par le phénomène de constante réécriture qui accompagna son élaboration, le rapport paradoxal de la pratique liturgique, objet de l'histoire liturgique, au temps. Sa fin première était en effet le commandement perpétuel de la liturgie d'un établissement religieux, mais la célébration quotidienne de l'office provoqua sa correction régulière par décisions de la communauté, et ainsi le développement, en des termes pourvus par ses législateurs locaux d'une autorité égale à celle du texte primitif, de son *ordo*. En outre, réglant un cérémonial tissé de signes, de lectures, d'oraisons et de chants devant être accompli sans initiative individuelle et avec exactitude pour tourner les cœurs des fidèles vers leur patrie céleste et préfigurer la vie immuable de leur âme dans l'au-delà, l'ordinaire témoigne par ses corrections, et par ses caractéristiques liturgiques qui le distinguent des ordinaires d'autres lieux, de la coïncidence d'une forme liturgique (c'est-à-dire du *cursus* et du cérémonial d'un établissement ou d'un groupe d'établissements à un moment précis de leur histoire) avec la culture qui la produisit : en effet, si persistent à travers le temps la structure générale de l'office monastique et ses fondements théologiques, il apparaît que les intenses variations de l'environnement social et du goût esthétique des communautés ainsi que la personnalité et les lieux de formation des abbés donnèrent naissance, dans le monachisme médiéval occidental, à des formes liturgiques diverses : ces dernières, seulement locales ou bien réticulées, et plus couramment appelées traditions liturgiques, devaient ensuite être progressivement ou brutalement remplacées au cours du Moyen Âge par de nouvelles formes liturgiques également fondées sur la règle de saint Benoît. De la sorte, l'examen d'un ordinaire conduit l'historien à considérer d'une part les pratiques liturgiques qui y sont décrites ainsi que leurs évolutions sensibles dans des ajouts secondaires et d'autre part, autant que les sources le permettent, la culture historique qui en fut l'origine et la principale cause de modification : l'activité de création musicale, les dévotions et la spiritualité liturgiques des moines dont la bibliothèque garde les traces, ou encore le réseau de confraternité de l'abbaye.

Cette thèse consacrée à l'étude des deux seules rédactions de l'ordinaire montois que nous connaissons aujourd'hui, présentées dans les manuscrits 46 et 216 de la Bibliothèque municipale d'Avranches, m'a ainsi conduit à étudier la vie liturgique, matérielle et intellectuelle des moines du Mont Saint-Michel au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ainsi que, par l'étude génétique et la comparaison des ordinaires avec des témoins liturgiques d'autres époques et d'autres natures, l'histoire de l'*ordo* monastique de l'abbaye depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux époques de remaniement du manuscrit 216. Les résultats de ces recherches ont nourri la conception d'une édition critique et numérique, en XML-TEI, d'une part du temporel et du sanctoral de ces deux ordinaires à partir d'un environnement d'édition dédié à ce type de sources.

### *Relation stemmatique et liturgie des manuscrits 46 et 216 d'Avranches*

Le manuscrit 46 fut copié après 1264 selon l'état de son sanctoral, et vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle selon ses caractéristiques matérielles, qui semblent le rapprocher de l'abbatiate de Nicolas Le Vitrier (1334-1360). L'époque de production du manuscrit 216 a pour *terminus post quem* 1386, première année de l'abbatiate de Pierre Le Roy (1386-1411) cité dans l'ordinaire, et pour *terminus ante quem* 1432, date exacte de réalisation des pièces liminaires du manuscrit dont l'auteur semble avoir aussi terminé la copie du sanctoral : l'ordinaire n'ayant pu rester inachevé de longues années sans paraître déjeté au regard des évolutions des pratiques montoises et ainsi de moindre utilité pour l'accompagnement de la liturgie, il fut sans doute copié de première main peu avant 1432 et achevé à cette date par une seconde main, durant l'abbatiate de Robert Jolivet (1411-1444). Les deux ordinaires furent vraisemblablement copiés dans le scriptorium du Mont Saint-Michel ; la confrontation de leur décoration à leurs époques de copie exclut une origine parisienne. Ces manuscrits furent conservés, après la période médiévale, dans la bibliothèque de l'abbaye selon l'inventaire du Mauriste dom Bernard de Montfaucon puis transportés après les confiscations révolutionnaires dans la ville d'Avranches.

De très nombreux indices suggèrent que les deux ordinaires furent copiés pour l'usage de l'abbaye du Mont Saint-Michel : la présence dans leur sanctoral de la fête de saint Aubert, fondateur de l'abbaye, et dans le sanctoral du seul manuscrit 216 de la fête de la Dédicace du Mont, le positionnement de la Fête des reliques le mardi suivant le Dimanche *in Albis* semblablement à l'usage de l'abbaye, la citation d'abbés du Mont Saint-Michel et de reliques conservées dans le sanctuaire parmi lesquelles les reliques de saint Aubert ou encore la mention de prieurés de l'abbaye et de l'église paroissiale Saint-Pierre laissent peu de doutes à ce sujet. L'Ordinaire 216 eut sans doute pour modèle principal l'Ordinaire 46 comme le montrent la similitude de leur structure, la formulation souvent identique de leurs rubriques et leur étude génétique qui révèle que plus d'une centaine d'éléments liturgiques ajoutés de seconde main dans le premier ordinaire furent reproduits de première main dans le deuxième manuscrit. D'importantes différences existent entre le *cursus* et le cérémonial des deux ordinaires, qui ne peuvent être considérés comme identiques, le second ordinaire ayant été copié à la suite de transformations nombreuses de l'*ordo* intervenues en moins d'un siècle dont on ne peut cependant identifier, parmi les abbés du Mont Saint-Michel, les auteurs.

Le propre liturgique du Mont décrit par les ordinaires apparaît plus fortement dans leur cérémonial et leur présentation du chant choral que dans leur sanctoral qui ne comprend comme fête propre que la fête de la Dédicace de l'abbaye. En premier lieu, les ordinaires, qui attribuent

aux officiers de la liturgie des rôles précis et règlent l'utilisation liturgique de l'espace monastique et de ses environs, dessinent l'itinéraire de processions qui menaient, après l'office de tierce ou l'office des vêpres, la communauté devant des autels de l'église abbatiale lors de fêtes du sanctoral, et en de nombreuses occasions à une statue ou à une chapelle dédiée à la Vierge Marie. En des occasions particulières, les moines pouvaient également quitter l'abbaye pour se rendre en procession dans l'église du village lors de la fête de saint Marc ou dans leurs prieurés de Tombelaine, de Huisnes et d'Ardevon lors des jours des Rogations, ou encore dans la cathédrale d'Avranches le mardi suivant l'octave de la Pentecôte. Plusieurs reliques, parmi lesquelles les ordinaires identifient des reliques des saints Aubert, Laurent et Agapit et une relique de la sainte Croix, étaient au cours des processions portées par les moines ou déposées sur l'un des autels de l'église pour être vénérées par la communauté. Les particularités cérémoniales de la liturgie montoise se déploient encore dans l'exécution de drames liturgiques : ainsi, on lit dans les deux ordinaires un jeu rappelant, lors de la fête de Pâques, l'arrivée des Saintes Femmes devant le tombeau du Christ au matin de la Résurrection et dans l'Ordinaire 216 une scène mimant le martyr de saint Étienne durant la messe de la fête du saint.

En deuxième lieu, le chant liturgique de l'abbaye suit le *cursus* de l'office bénédictin, caractérisé par un office de type dominical comprenant douze leçons : la notation musicale du chant des moines est principalement connue par l'Évangélaire-nocturnal 44 et le Lectionnaire 168 et pour la messe par le Missel 42 de la Bibliothèque municipale d'Avranches. Les sections du chant litanique mentionné dans les ordinaires apparaissent dans le Bréviaire 39 de la Bibliothèque municipale d'Avranches et dans le Bréviaire 16°/1 de la Bibliothèque de l'abbaye de Maredsous. Le formulaire montois de la messe comporte peu de traits particuliers : ceux-ci résident surtout dans le choix de certains tropes et séquences et, selon une hypothèse que semble confirmer l'étude de la messe de plusieurs autres abbayes, dans la constitution de listes de versets alléluïatiques associées aux différentes classes de saints et dans le choix des versets alléluïatiques des fêtes du sanctoral. Plusieurs aspects du chant liturgique de l'abbaye doivent encore être étudiés : ainsi, le répertoire des pièces de chant entonnées lors des processions au Mont Saint-Michel, que mentionnent les ordinaires et que de récents travaux permettraient d'identifier plus précisément<sup>810</sup> ; ou les conditions d'exécution du chant au sein de l'église abbatiale, le chœur n'étant pas composé du même nombre de personnes ou des mêmes acteurs de la liturgie (qui peuvent être des frères, des novices ou des enfants) et n'étant pas installé dans les mêmes parties de l'église selon les fêtes.

---

<sup>810</sup> Cf. L. Albiero, *Repertorium antiphonarum processionalium*, Lugano, Vox Antiqua, 2016.

### *Origines de l'ordo monastique du Mont Saint-Michel*

Les deux ordinaires du Mont Saint-Michel, copiés au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, présentent, figurés par leur texte principal et par leurs remaniements secondaires, des états tardifs de l'*ordo* monastique du Mont Saint-Michel : résultats du lent développement de cet *ordo* liturgique, leurs prescriptions ne peuvent de cette manière être expliquées que par l'étude des origines et des évolutions de l'*ordo* qui précéderent leur copie. En outre, rien ne permet d'affirmer que les règles liturgiques énoncées dans ces deux manuscrits constituent l'état définitif de cet *ordo* médiéval. En l'absence de tout livre montois antérieur au XI<sup>e</sup> siècle et de tout document liturgique postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, il semble cependant trop spéculatif de chercher à reconstituer, jusqu'à ce que la découverte de témoins encore inconnus dans les institutions patrimoniales vienne éclairer cette « nuit » documentaire, les traits de la liturgie de l'abbaye normande au moment de l'installation en ses murs d'une communauté de moines en 966 ainsi que son dernier aspect avant que la réforme du concile de Trente prit effet dans l'abbaye. Néanmoins, la comparaison de témoins liturgiques copiés pour l'usage du Mont Saint-Michel ou pour le culte d'autres abbayes permet de répondre à ces questions par plusieurs hypothèses.

Du chant liturgique qui résonnait au XI<sup>e</sup> siècle dans l'église abbatiale, j'ai observé que quelques pièces, connues par les fragments d'un sacramentaire et d'un bréviaire-missel respectivement conservés dans les manuscrits 86 et 163 d'Avranches, et entonnées lors de la vigile de l'Assomption, de la fête de saint Nicolas et de la semaine de Quatre-Temps dans la période de l'Avent, étaient encore utilisées dans les mêmes contextes liturgiques au XV<sup>e</sup> siècle, uniques traces du chant primitif des moines de l'abbaye. Persiste l'impossibilité de reconnaître dans les pratiques liturgiques des premiers moines toute influence des chanoines du Mont, dont aucun livre liturgique ne nous est parvenu ; il faut dès lors se demander à partir de quels fonds d'origine les moines du Mont constituèrent leur *cursus* : suivant une expression de Pierre-Marie Gy, quelle position occupa le Mont Saint-Michel dans la « géographie liturgique de l'Occident médiéval »<sup>811</sup> ? L'abbaye fut-elle un centre de création et de diffusion de nouveaux répertoires au sein de la Normandie et de l'Europe occidentale, ou adopta-t-elle les variations liturgiques que l'on observe dans d'autres abbayes du duché ? La collection des versets alléluïatiques d'abbayes et de diocèses anglo-normands des dimanches suivant la Pentecôte révèle une identité parfaite entre les listes des abbayes du Mont, de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Évroult

---

<sup>811</sup> P.-M. Gy, « Unité et diversité dans la liturgie médiévale. Le cas de l'évangile de la messe », in *Au cloître et dans le monde. Femmes, hommes et société, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, P. Henriot, A.-M. Legras (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2000, p. 344.

et de Westminster, malgré la différence de notation musicale de leurs versets. La comparaison du *cursus* du Mont et du *cursus* de Fécamp montre également une grande proximité entre l'office de ces deux abbayes. Celles-ci furent toutes deux anciennement liées à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, réformée par l'abbé Guillaume de Volpiano : or, il apparaît que le formulaire de la messe de ces abbayes est, en la fête de saint Bénigne, très proche du formulaire dijonnais, laissant penser que la communauté du Mont put adopter une partie du *cursus* de Saint-Bénigne, par la médiation, ou non, de témoins fécampois. L'influence de Saint-Bénigne se manifeste encore dans la composition du sanctoral montois, qui contient la fête de saint Bénigne : ce sanctoral fut également constitué à partir d'un fonds de fêtes commun à tous les établissements d'Occident et à partir d'un fonds de fêtes de saints normands parmi lesquels figurent saint Nicaise, saint Wandrille, saint Taurin, saint Philibert et saint Ouen. En outre, la liturgie de la messe du diocèse d'Avranches n'a vraisemblablement eu aucune influence sur la construction du missel montois, malgré la présence dans le sanctoral du Mont des fêtes de deux évêques d'Avranches, Aubert et Paterne. Plusieurs pièces du *cursus* montois ne semblent porter la marque d'aucune influence et pourraient ainsi être adjointes au propre liturgique de l'abbaye. Il s'agit en particulier des versets alléluïatiques de la semaine de Pâques et des dimanches du temps pascal, qui s'ajoutent aux versets des fêtes du sanctoral cités plus tôt : à l'instar d'autres abbayes normandes, le Mont Saint-Michel fut donc un lieu de novation liturgique, formant un *cursus* en plusieurs points singulier et se détachant, peut-être suivant l'exemple des abbayes de Fécamp et de Jumièges, du modèle de Saint-Bénigne pour le choix des versets alléluïatiques des dimanches de l'octave de Pentecôte. La communauté du Mont ne semble cependant pas avoir essaimé les formes de sa liturgie dans les autres abbayes normandes, ne partageant certainement avec elles que la fête de sa dédicace qui apparaît dans les sanctoraux des abbayes de Fécamp, de Saint-Ouen de Rouen et de La Trinité-du-Mont de Rouen avec cependant des formulaires différents<sup>812</sup>. Il serait à ce sujet intéressant d'étudier le rayonnement liturgique du Mont Saint-Michel en Angleterre. En ce domaine, le temps imparti à la thèse ne m'a permis que d'évoquer certaines questions que j'aimerais approfondir dans de nouvelles recherches : en premier lieu, la relation liturgique du Mont avec ses prieurés, qui auraient pu témoigner à son égard d'une grande indépendance, comme le montre la liste alléluïatique du prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise, ou d'influences réciproques. En deuxième lieu, je souhaiterais

---

<sup>812</sup> L'Ordinaire Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186, copié au XIII<sup>e</sup> siècle pour l'usage de Fécamp, donne en cette fête le verset alléluïatique *In conspectu*, identique à celui du Mont. Le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 276 (A 459), copié au XIII<sup>e</sup> siècle pour l'usage de Saint-Ouen de Rouen, donne le verset *Gloriosus*. Le Missel Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103), copié au XV<sup>e</sup> siècle pour l'usage de La Sainte-Trinité de Rouen, présente le verset *Commisum est mare*.

étudier l'office des différentes traditions liturgiques bénédictines présentes en Normandie, parmi lesquelles la tradition de Saint-Bénigne et les coutumes du Bec, afin d'en établir le nombre et d'en préciser le *cursus* et l'aire de diffusion parmi les abbayes normandes dont on conserve des livres liturgiques. Des outils numériques permettant de comparer des sources nombreuses après la transcription ou la reconnaissance optique de leur texte et de saisir en leurs corps les occurrences de listes de pièces formant un *cursus* accompagneraient fructueusement ce projet<sup>813</sup>.

Des siècles précédant ou entourant la copie des manuscrits 46 et 216, nous conservons en particulier trois bréviaires, un sacramentaire et un missel produits entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles : la comparaison du *cursus* de ces cinq manuscrits et des deux ordinaires montre la persistance, durant cinq siècles, d'une unique tradition liturgique au Mont Saint-Michel, les variantes relevées dans les témoins considérés n'étant pas assez nombreuses pour que l'on puisse conclure à l'existence et à la succession de traditions marginales. Ces variantes constituent des corrections de l'*ordo* que l'on n'observe qu'au sein de l'abbaye : ainsi, les variantes qui séparent les deux ordinaires lors des fêtes de la Circoncision du Seigneur, de saint Jean et de saint Étienne et lors de l'octave des Saints-Innocents sont absentes de témoins médiévaux des abbayes de Fécamp et de Jumièges, dont les *ordines* se développèrent différemment. Si les ordinaires dépendent en conséquence de la tradition liturgique montoise principale, apparaît toutefois, à l'étude de ces livres et du Missel 42 d'Avranches une tradition secondaire du *cursus* de chants de la messe du Mont qui distingue les formulaires du Missel 42 et de l'Ordinaire 46.

Dans la continuité de ces recherches, sans doute serait-il éclairant d'inventorier de possibles travaux consacrés par les Mauristes du Mont Saint-Michel ou d'autres maisons, qui consultèrent des manuscrits liturgiques aujourd'hui perdus selon le contenu de leurs inventaires, à la liturgie médiévale du Mont. De la même manière, on pourrait examiner la résurgence d'éléments liturgiques médiévaux dans les pratiques de la communauté mauriste montoise, qui

---

<sup>813</sup> Le projet *Horae (Hours – Recognition, Analysis, Editions)*, actuellement développé par l'IRHT (CNRS), la société TEKLIÀ et le Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (UMR 6004) sous la direction de Dominique Stutzmann, forme le développement de tels outils. *Horae* est un programme d'analyse et d'édition, à l'aide de procédés de reconnaissance optique, de pièces liturgiques de livres d'heures copiés entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles : l'une de ses finalités est l'identification des usages liturgiques suivis par ces manuscrits. Copié conformément à l'usage d'un lieu, qui n'est pas toujours son lieu de production, un livre d'heures présente, d'après des observations de V. Leroquais consignées dans ses carnets (Paris, BnF, ms n.a.l. 3162 ; ms n.a.l. 3163), un choix propre de première antienne et de première leçon de l'office des matines, de première antienne, de capitule, d'hymne et d'antienne du *Benedictus* de l'office des laudes, d'antienne et de capitule de l'office de prime et d'antienne et de capitule de l'office de none du petit office de la Vierge ; et un choix propre des leçons et des répons des matines et des antiennes des psaumes et du cantique *Benedictus* des laudes de l'office des morts.



conservait encore reliques anciennes et manuscrits au XVII<sup>e</sup> siècle et fut encouragée par des textes diffusés au sein de la congrégation à revivifier son patrimoine liturgique<sup>814</sup>.

### *Monachisme médiéval et civilisation liturgique*

Introduit par un prologue traitant de la valeur symbolique des cycles du temporel emprunté au premier et au deuxième chapitres du sixième livre du *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand et tissé de courtes réflexions sur la signification spirituelle des pièces et du cérémonial des fêtes et des fêtes de l'Avent, le texte liturgique des ordinaires du Mont Saint-Michel constitua pour les moines, en même temps qu'un code de pratique liturgique, un schéma de compréhension des rites et du temps liturgique. En outre, mettant en relation dans un système de pratiques la vie liturgique et la vie matérielle de la communauté, les repas variant par exemple dans leur composition selon l'occurrence des obits et des fêtes, ces ordinaires formaient l'existence des moines en plaçant en son centre la réalité liturgique. Les Ordinaires 46 et 216 rendent ainsi sensible l'inscription du développement du monachisme médiéval dans une civilisation liturgique, consistant en principes théologiques et en prescriptions cérémonielles en constante évolution, qui suscita créations littéraires, aménagement des espaces monastiques, définition du rôle des officiers du culte, acquisition de reliques et diffusion des coutumes. Le concept de civilisation semble correspondre plus justement que le concept de culture à un phénomène historique qui fut autant physique qu'intellectuel.

À un niveau secondaire, saillent au sein du texte des ordinaires montois des dévotions liturgiques envers des objets sacrés tels qu'une relique de la sainte Croix ou des figures spirituelles comme la Vierge Marie et les défunts qui participent de la spiritualité liturgique des moines du Mont Saint-Michel et révèlent ainsi leur *modus vivendi* liturgique à la fin du Moyen Âge<sup>815</sup>. Par suite, il pourrait s'avérer fécond d'examiner, à travers les fragments de leurs bibliothèques, les dévotions et la spiritualité liturgiques des communautés de Normandie pour expliquer également par leurs causes culturelles les transformations de leur liturgie et saisir

---

<sup>814</sup> Cf. *La Règle du B. Père S. Benoist avec les déclarations sur icelle pour la Congrégation de Saint-Maur*, s.l., 1701, p. 79.

<sup>815</sup> La dévotion des moines du Mont Saint-Michel envers la Vierge Marie se manifeste en particulier dans l'exécution de processions dirigées « *ad sanctam Mariam* » après les matines, les laudes et les vêpres de nombreuses journées liturgiques. La prière de la communauté pour le salut des défunts a donné lieu à la composition d'un office des défunts, présenté dans le Bréviaire 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous (fol. 68-71), dont les ordinaires mentionnent en plusieurs endroits les vêpres par le terme : « *Placebo* », premier mot de l'antienne *Placebo Domino in regione vivorum*, et les matines par le terme : « *Dirige* », premier mot de l'antienne *Dirige Domine Deus meus in conspectu tuo viam meam*. Ces deux formes de dévotion liturgique pourraient faire l'objet d'une étude propre.

dans ce même geste leurs conceptions théologiques et ainsi leur position dans d'importantes disputes de théologie liturgique. Cette étude aurait pour sources principales les ordinaires, les rituels, les cérémoniaux et les coutumiers rédigés durant les siècles du Moyen Âge dans les scriptoria du duché<sup>816</sup>.

*Fixer les phénomènes textuels et les phénomènes liturgiques : une édition en XML-TEI*

L'étude génétique d'un ordinaire, ayant rapport à des phénomènes textuels complexes tels que les remaniements de première ou de seconde mains du texte principal, fait apparaître des phénomènes liturgiques constitutifs du développement d'une liturgie locale. De ce fait, il importe que l'édition scientifique d'un tel livre cultuel rende compte avec précision de tous les phénomènes textuels qui le traversent comme de chacune de ses caractéristiques liturgiques telles que le *cursus* et le cérémonial qu'il présente. Les outils d'édition numérique des sources anciennes offrent, à cet égard, une technologie souple et perfectionnée mettant à la disposition des chercheurs le texte liturgique du manuscrit pourvu de nombreux instruments d'analyse. Les outils d'édition peuvent de cette manière participer, à l'instar des bases de comparaison liturgique et des répertoires numériques de pièces, aux avancées de l'histoire liturgique dont les instruments numériques ne transforment pas encore fondamentalement la ligne de visée ni les méthodes mais donnent une ampleur inédite à ses protocoles d'examen de corpus de sources souvent vastes. Dans cette perspective, l'environnement d'édition conçu avec l'aide des ingénieurs du Pôle du Document numérique de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen pour le traitement du texte et de la forme matérielle des ordinaires, qui fut utilisé dans le cadre de cette thèse pour l'édition des fêtes et des fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël et de plusieurs fêtes du sanctoral des manuscrits 46 et 216, favorise l'indexation et l'étude des incipit de pièces liturgiques, des degrés de solennité des fêtes, de la terminologie du cérémonial et des corrections successives de l'*ordo*. L'édition des deux ordinaires du Mont Saint-Michel comprend de la sorte une présentation synoptique

---

<sup>816</sup> Abbaye Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives : ordinaire du XIII<sup>e</sup> siècle aujourd'hui perdu, édité in *Ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives*, J.-B.-N. Blin (éd.), Paris, Librairie internationale de l'œuvre de saint Paul, 1887. Abbaye de La Trinité de Fécamp : Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186, ordinaire, XIII<sup>e</sup> s. Abbaye Notre-Dame de Jumièges : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 312 (Y 113), ordinaire et collectaire, XIII<sup>e</sup> s. ; ms 397 (A 412), rituel, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. ; ms 398 (A 593), ordinaire, XIV<sup>e</sup> s. ; ms 399 (Y 165), ordinaire, XV<sup>e</sup> s. ; ms 403 (A 539), cérémonial, XV<sup>e</sup> s. Abbaye Saint-Wandrille : Paris, BnF, ms lat. 3835, coutumier (fol. 98-101v), XI<sup>e</sup> s. Abbaye Saint-Ouen de Rouen : Paris, BnF, ms n.a.l. 946, coutumier, XV<sup>e</sup> s. ; Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 389 (Y 224), ordinaire, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. ; ms 391 (A 550), ordinaire, XIV<sup>e</sup> s.

du texte de ces témoins, un *thesaurus* de pièces de chant, de lecture et d'oraison, un catalogue des écritures allographes, des liens hypertextes entre le texte liturgique et les images numériques des manuscrits conservées dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, un index de pièces, un index *rerum* et un moteur de recherche sémantique.

Je souhaiterais, dans la poursuite des recherches, éditer l'entièreté du temporel et du sanctoral des Ordinaires 46 et 216 et l'ensemble des pièces liminaires du manuscrit 216, et accroître le *thesaurus* de pièces en y ajoutant notamment le texte et la notation musicale de chants qui ne sont pas mentionnés dans les ordinaires mais dont des sources liturgiques secondaires attestent l'usage, avec leurs variantes locales, au sein de l'abbaye. Des outils de visualisation dynamique de l'espace liturgique, parcouru par les processions, ou l'indexation des éléments de décoration utilisés par les copistes pour hiérarchiser les unités liturgiques des ordinaires pourraient également parfaire notre perception de ces sources. L'environnement d'édition ainsi construit et expérimenté pourrait, à l'avenir, être adapté aux particularités d'autres types de livres liturgiques pour accompagner la formation de bibliothèques numériques de sources liturgiques éditées électroniquement. Ainsi le bréviaire montois, dont trois témoins manuscrits soulignent les variantes<sup>817</sup>, pourrait faire l'objet d'une profitable édition numérique.

Infiniment redevable envers les historiens qui ont consacré leurs efforts à la conception des méthodes critiques, des travaux et des répertoires qui nourrissent aujourd'hui l'observation du « poème de la liturgie » médiévale selon l'expression de dom Jean Leclercq<sup>818</sup>, j'espère avoir pu en retour offrir à la communauté scientifique une matière utile à l'étude du développement de la liturgie du Mont Saint-Michel. Je forme le vœu que de nombreux chercheurs éclairent plus exactement demain, par leurs découvertes, l'histoire de cette liturgie locale, nous rendant aussi de cette manière plus proche la précieuse beauté musicale et littéraire de pièces premièrement adressées à la sensibilité.

---

<sup>817</sup> Avranches, BM, ms 39. Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1. Paris, BnF, ms n.a.l. 424.

<sup>818</sup> J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu : Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, p. 219.

## **Sources et bibliographie**



## Sources manuscrites

### **Bibliothèque de Genève**

#### *Fonds des manuscrits latins*

ms lat. 28

### **Bibliothèque de l'abbaye de Maredsous**

ms 16°/1

### **Bibliothèque municipale d'Avranches**

ms 32

ms 33

ms 38

ms 39

ms 42

ms 43

ms 44

ms 46

ms 51

ms 86

ms 98

ms 108

ms 109

ms 129

ms 130

ms 131

ms 162

ms 163

ms 168

ms 211

ms 214

ms 215

ms 216

ms 246

**Bibliothèque municipale de Caen**

ms 704

**Bibliothèque municipale de Dijon**

ms 111 (80)

**Bibliothèque municipale de Lyon**

ms 742 (648)

**Bibliothèque municipale de Rodez**

ms 19

**Bibliothèque municipale du Havre**

ms 325 (A 28)

ms 327 (A 30)

**Bibliothèque nationale de France**

*Fonds des manuscrits français*

ms fr. 2813

ms fr. 10135

*Fonds des manuscrits latins*

ms lat. 848

ms lat. 919

ms lat. 1105

ms lat. 11777

ms lat. 13069



ms lat. 13074

***Fonds des nouvelles acquisitions latines***

ms nouv. acq. lat. 424

ms nouv. acq. lat. 1773

ms nouv. acq. lat. 13071

**Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen**

ms 190 (A 124)

ms 205 (Y 46)

ms 206 (A 63)

ms 211 (A 145)

ms 220 (A 541)

ms 250 (A 233)

ms 273 (A 287)

ms 276 (A 459)

ms 290 (A 313)

ms 291 (A 329)

ms 292 (Y 181)

ms 293 (A 158)

ms 294 (A 200)

ms 297 (A 266)

ms 301 (Y 58)

ms 392 (Y 103)

ms supplément 116 (mm 15)

**Médiathèque de Troyes Champagne Métropole**

ms 894

**Musée des Beaux-Arts de Caen**

Coll. Mancel, ms 237 (131)

## Sources imprimées et numériques

*Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur*, Paris, V. Palmé, 1863-1887, 63 vol.

Andrieu M., *Les Ordines romani du haut Moyen Âge*, Louvain, Spicilegium sacrum Lovaniense, 1931-1956, 4 vol.

*Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, codex 239 de la Bibliothèque de Laon*, A. Mocquereau (éd.), Tournai, Desclée & Cie, 1909.

*Antiphonarium Tonale Missarum, XI<sup>e</sup> siècle, codex H. 159 de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier*, A. Mocquereau (éd.), Solesmes, Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1901-1905, 2 vol.

Bauduin P., Caen, Centre Michel de Bouïard - Pôle du Document numérique, *SCRIPTA. Base des actes normands médiévaux*, 2010-2019 [en ligne]  
<https://www.unicaen.fr/scripta/pages/index.html>

Bessin G., *Concilia Rotomagensis provinciae : Accedunt dioecesanae synodi, pontificum epistolae, regia pro Normanniae clero diplomata, necnon alia ecclesiasticae disciplinae monumenta ; Ex illis non pauca hactenus inedita ; Quae prius edita fuerant ad manuscriptos codices recognita et emendata sunt*, Rouen, F. Vaultier, 1717.

Björkvall G., Iversen G., Jonsson R., *Corpus Troporum*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1975-2009, 11 vol.

Bougard F., IRHT-CNRS, *Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux* [en ligne]  
<https://bvmm.irht.cnrs.fr/>

Buchinger H., Université de Ratisbonne, *Graduale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne]  
<http://gregorianik.uni-regensburg.de/gr/>

Buchinger H., Université de Ratisbonne, *Antiphonale Synopticum*, 2011-2014 [en ligne]  
<http://gregorianik.uni-regensburg.de/an/>

*Cartulaire du Mont Saint-Michel : Fac-similé du manuscrit 210 de la bibliothèque municipale d'Avranches*, P. Bouet, O. Desbordes (éd.), Paris, Anthèse, 2005.

Chevalier U., *Repertorium hymnologicum : Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, Louvain, Lefever, 1892, Louvain, Polleunis et Ceteurick, 1897-1912, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1920-1921, 6 vol.

*Corpus Orationum*, E. Moeller, J.-M. Clément, B. Coppeters't Wallant (dir.), Brepols, Turnhout, 1992-2003, 13 vol.

*Corpus Praefationum*, Moeller E. (dir.), Turnhout, Brepols, 1980-1981, 5 vol.

*Das fränkische Sacramentarium Gelasium*, L. Molberg (éd.), Münster, Aschendorff, 1939.

Defensor de Ligugé, *Livre d'étincelles*, H.-M. Rochais (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1961-1962, 2 vol.

Dreves G.-M., Blume C., *Analecta hymnica medii aevi*, Leipzig, R. Reisland, 1886-1922, 55 vol.

Durand G., *Rationale divinatorum officiorum, V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), Turnhout, Brepols, 1998.

Durand G., *Rational ou manuel des divins offices*, C. Barthélemy (trad.), Paris, Louis Vivès, 1854, 5 vol.

Flüeler C., Universités suisses, *Bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse* [en ligne] <https://www.e-codices.unifr.ch/fr>

Földvály M., *Usuarium*, 2015 [en ligne] <https://usuarium.elte.hu/>

*Glossaire roman-latin du XV<sup>e</sup> siècle : Ms. de la Bibliothèque de Lille*, Scheler A. (éd.), Anvers, Buschmann, 1865.

Hesbert R.-J., *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant & Cie, 1935.

Hesbert R.-J., *Corpus antiphonarium officii*, Rome, Herder, 1963-1979, 6 vol.

Jacquemard C., Bisson M. (coord.), Caen, Centre Michel de Bouïard - Pôle du Document numérique, *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, 2017 [en ligne] <https://www.unicaen.fr/bvmsm/>

Jean d'Avranches, *De Officiis Ecclesiasticis*, R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1923.

*La Règle de S. Benoît*, J. Neufville, A. de Vogüe (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1972-1977, 7 vol.

Le Roy T., *Le livre des curieuses recherches du Mont Saint-Michel*, R. de Beaurepaire, H. Decaëns (éd.), Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2008.

*Le sacramentaire grégorien*, t. 1 : *Le sacramentaire, Le supplément d'Aniane*, J. Deshusses (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1979.

*Liber Sacramentorum Romanae Aecclesiae*, L. Molberg (éd.), Rome, Herder, 1960.

*L'ordinaire de Sion*, F. Huot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1973.

*L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun. Ms 101). Textes et sources*, R. Jurot (éd.), Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1999.

Maître C., IRHT-CNRS, *Comparatio* [en ligne] <http://comparatio.irht.cnrs.fr>

*Missale ad usum ecclesie Abrincensis*, Caen, M. et G. Angier et J. Berthelot, 1534.

*Missale ad Usum Ecclesie Westmonasteriensis*, J.-W. Legg (éd.), Londres, Harrison and Sons, 1891-97, 3 vol.

*Missale ad Usum Insignis Ecclesiae Eboracensis*, W. G. Henderson (éd.), Durham, Andrews, 1874, 2 vol.

*Missale Cluniacense*, Cluny, M. Wenzler, 1493.

*Missale ecclesie Constantiensis*, Rouen, P. Regnault, 1499.

*Missale ecclesie Lexoviensis*, Caen, P. Regnault, 1504.

[*Missel à l'usage du diocèse de Rennes*], Poitiers, P. Bellesculée, 1486-1491.

*Ordinaire de l'église Notre-Dame Cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291)*, G. Durand (éd.), Paris, A. Picard, 1934.

*Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux (XIII<sup>e</sup> siècle)*, U. Chevalier (éd.), Paris, A. Picard et fils, 1902.

*Ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives*, J.-B.-N. Blin (éd.), Paris, Librairie internationale de l'œuvre de saint Paul, 1887.

Robert de Torigni, *Chronique*, L. Delisle (éd.), Rouen, Le Brument-Métairie, 1872-1873, 2 vol.

*Sacramentarium Gellonense*, A. Dumas, J. Deshusses (éd.), Turnhout, Brepols, 1981, 2 vol.

*Sacramentarium Veronense*, L. Eizenhöfer, L. Molhberg, P. Siffrin (éd.), Rome, Herder, 1956.

Schlager K.-H., *Alleluja-Melodien*, Kassel, Barenreiter, 1968-1987, 2 vol.

*The Cartulary of the Abbey of Mont Saint-Michel*, K. Keats-Rohan (éd.), Donington, Shaun Tyas, 2006.

*The Customary of the Cathedral Priory Church of Norwich, Cambridge, ms. 465*, J. B. L. Tolhurst (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1948.

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

« Traité pour la défense du Mont Saint-Michel en 1440 », *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XV, 1846, p. 212-213.

*Un manuscrit liturgique du Moyen Âge : Ordinaire de la cathédrale d'Évreux, édition du manuscrit L. 95 de la bibliothèque d'Évreux (XIV<sup>e</sup> siècle) avec les variantes des manuscrits L. 64 et L. 75 (XV<sup>e</sup> siècle)*, R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1924.

Wormald F., *English Benedictine Kalendars after A.D. 1100*, Londres, Henry Bradshaw Society, 1939, 2 vol.

## Bibliographie

911-2011. *Penser les mondes normands médiévaux*, D. Bates, P. Bauduin (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2016.

Albiero L., *Repertorium Antiphonarum Processionalium*, Lugano, Vox Antiqua, 2016.

Alexander J., *Norman Illumination at Mont-Saint-Michel, 966-1100*, Oxford, Oxford University Press, 1970.

Allen R., *The Norman episcopate, 989-1110*, thèse d'histoire, université de Glasgow, 2009, 2 vol. (dactyl.).

Amiet R., *Missels et bréviaires imprimés. Supplément aux catalogues de Weale et Bohatta, Propres des saints (édition princeps)*, Paris, CNRS, 1990.

Anonyme, « Gloria tropes », *Journal of the Plainsong and Mediaeval Music Society*, vol. 9, n° 2, 1986, p. 91-95.

Anonyme, « L'église de Sainte-Pience », *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, t. 87, 2010, p. 381-392.

Association Internationale des Historiens du papier, *Norme internationale d'enregistrement des papiers avec ou sans filigranes. Version 2.1*, 2012 [en ligne] <http://www.memoryofpaper.eu/products/IPHN2012F.pdf>

Aubert R., *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, Turnhout, Brepols, 1912-2015, 31 vol.

Auda A., *Les modes et les tons de la musique*, Bruxelles, Paris, Liège, 1931.

*Autour de Lanfranc (1010-2010) Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque international de Cerisy (29 septembre - 2 octobre 2010), J. Barrow, F. Delivré, V. Gazeau (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2015.

Avril C., *Le culte marial en Normandie du XI<sup>e</sup> siècle au concile de Trente*, thèse d'histoire, université de Caen Normandie, 2016, 2 vol. (dactyl.).

Avril F., « La décoration des manuscrits au Mont Saint-Michel (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 2 : *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, R. Foreville (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 203-238.

Avril F., Bourgeois-Lechartier M., *Le scriptorium du Mont Saint-Michel*, Paris, P. Lethielleux, 1967.

Avril F., Lafaurie J., *La librairie de Charles V*, Paris, Bibliothèque nationale, 1968.

Avril F., *Les fastes du gothique : le siècle de Charles V*, Paris, Édition de la Réunion des Musées nationaux, 1981.

Avril F., Stirnemann P., *Manuscrits enluminés d'origine insulaire. VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bibliothèque nationale, 1987.

Baumstark A., *Comparative liturgy*, Londres, Mowbray, 1958.

Battelli G., Bischoff B., Lieftinck G., *Nomenclature des écritures livresques du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Service des publications du CNRS, 1954.

Bauduin P., Jacquemard C., « Les pratiques de l'édition en ligne. Expériences et questionnement », in *Les historiens et l'informatique. Un métier à réinventer*, Études réunies par J.-P. Genet, A. Zorzi (dir.), Rome, École française de Rome, 2011, p. 87-108.

Bauduin P., « Richard II de Normandie : figure princière et transferts culturels (fin dixième-début onzième siècle) », *Anglo-Norman Studies*, t. 37, 2014, p. 53-82.

Baylé M., « L'architecture liée au culte de l'archange », in *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange. Colloque international de Cerisy-la-Salle (2000)*, Bouet P., Otranto G., Vauchez A. (dir.), Rome, École française de Rome, 2003.

Bavoux N., *Sacralité, pouvoir, identité. Une histoire du vêtement d'autel (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, thèse d'Anthropologie historique, université de Grenoble 2, 2012 (dactyl.).

Bériou N., Berlioz J., Longère J., *Prier au Moyen Âge : pratiques et expériences (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, Brepols, 1991.

Berlière U., « Les hymnes dans le cursus de S. Benoît », *Revue bénédictine*, vol. 25, n° 1, 1908, p. 367-374.

Berlière U., « Les fraternités monastiques et leur rôle juridique », *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. 11, fasc. 3, M. Lamertin, Bruxelles, 1920, p. 3-26.



Berlière U., « Innocent III et la réorganisation des monastères bénédictins », *Revue bénédictine*, vol. 32, 1920, p. 22-42, 145-159.

Berlière U., « Les confréries bénédictines au Moyen Âge », *Revue liturgique et monastique*, vol. 12, 1926-1927, p. 135-145.

Berlière U., *L'ascèse bénédictine, des origines à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desclée de Brouwer - Lethielleux, 1927.

Berlière U., « Le nombre de moines dans les anciens monastères », *Revue bénédictine*, vol. 41, 1929, p. 231-261.

Berlioz J., *Identifier sources et citations*, Turnhout, Brepols, 1994.

Bernard P., *Du chant romain au chant grégorien (IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1996.

Besobrasoff C., Botte B., *La prière des Heures*, Paris, Éditions du Cerf, 1963.

Beysac G., « Note sur un graduel-sacramentaire de St-Pierre-St-Denys de Bantz du XII<sup>e</sup> siècle », *Revue bénédictine*, vol. 33, 1921, p. 190-200.

Beysac G., « Le graduel-antiphonaire de Mont-Renaud », *Revue de Musicologie*, vol. 40, 1957, p. 131-150.

Beysac G., « *Versus ad Christe* », in *In memoriam Jacques Handschin*, H. Angles (dir.), Strasbourg, P. H. Heitz, 1962, p. 73-86.

*Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae latinitatis*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898-1899, 2 vol.

Bischoff B., *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, Picard, 1985.

Bisson M., *Une édition numérique structurée à l'aide de la Text Encoding Initiative des textes montois de dom Thomas Le Roy : établissement critique des textes, recherches sur les sources, présentation littéraire et historique*, thèse de Littérature et Langues anciennes, université de Caen Normandie, 2015, 2 vol. (dactyl.).

Bisson M., « Où sont les archives du Mont Saint-Michel ? », *Sur les pas de Lanfranc, du Bec à Caen. Recueil d'études en hommage à Véronique Gazeau, Cahier des Annales de Normandie*, n° 37, 2018, p. 453-464.

Bisson T. « On the Abbots of Le Mont Saint-Michel. An Edition and Translation », *The Haskins Society Journal*, vol. 22, p. 2010, 163-191.

Blaise A., *Le vocabulaire latin des principaux thèmes liturgiques*, Turnhout, Brepols, 1966.

Boissonnet V.-D., *Dictionnaire alphabético-méthodique des cérémonies et des rites sacrés*, Paris, Petit-Montrouge, 1847-1848, 3 vol.

Bouet P., « Le Mont Saint-Michel entre Bretagne et Normandie de 960 à 1060 », in *Bretons et Normandie au Moyen Âge : Rivalités, malentendus, convergences*, B. Merdrignac, J. Quaghebeur (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 165-200.

Bouet P., Desbordes O., *Les manuscrits du Mont Saint-Michel : Chroniques latines du Mont Saint-Michel (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : Textes fondateurs*, t. 1, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009.

Boulc'h S., « Le repas quotidien des moines occidentaux du haut Moyen Âge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 75, 1997, p. 287-328.

Bourgeois-Lechartier M., « À la recherche du scriptorium de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 2 : *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, R. Foreville (dir.), Paris, Lethielleux, 1993, p. 171-202.

Bouyer L., *Eucharist: Theology and Spirituality of the Eucharistic Prayer*, Indiana, University of Notre Dame Press, 1968.

Bozóky E., « Saints, reliques et pèlerinages », in *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, M.-M. De Cevins, J.-M. Matz (dir.), Rennes, PUR, 2010, p. 339-348.

Bozzi A., « Edition numérique de documents textuels », *Labex OBVIL, Carnet de recherche*, 2014 [en ligne] <http://obvil.sorbonne-universite.site/carnet-de-recherche/presentations/edition-numerique-de-documents-textuels>

Bradshaw P., « Perspectives historiques sur l'utilisation de la Bible dans la liturgie », *La Maison-Dieu*, vol. 189, 1992, p. 79-104.

Bradshaw P., *La liturgie chrétienne en ses origines : Sources et méthodes*, J. Laporte (trad.), Paris, Éditions du Cerf, 1995.

Bray T., Paoli J., Sperberg-McQueen C.-M., Maler E., Yergeau F., « Extensible Markup Language (XML) 1.0 (Fifth Edition). Rapport technique », W3C, 2008 [en ligne] <https://www.w3.org/TR/xml/>

Bricout H., « L'interprétation allégorique : une pédagogie ? », *La Maison-Dieu*, vol. 282, 2015, p. 55-78.

Briquet C.-M., De la valeur des filigranes de papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés, Genève, Romet, 1892.

Briquet C.-M., *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier, dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Paris, A. Picard & fils, 1907, 4 vol.

Buard P.-Y., *Modélisation des sources anciennes et édition numérique*, thèse d'Informatique et Application, université de Caen, 2015 (dactyl.).

Bulst N., *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, Ludwig Röhrscheid Verlag, 1973.

Bulst N., « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, Actes du colloque international du CNRS (Le Bec-Hellouin, 1982)*, R. Foreville (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 317-330.

Bulst N., « La filiation de Sainte-Bénigne au temps de l'abbé Guillaume », in *Naissance et fonctionnement des réseaux des réseaux monastiques et canoniaux : actes du premier colloque international du CERCOM (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, Saint-Étienne, Publications Université Jean Monnet, 1991, p. 33-41.

Buquet T., Jacquemard C., « Une hymne montoise à saint Michel : un fragment volage du manuscrit 98 d'Avranches », *Les Échos du Craham*, 2019 [en ligne] <https://craham.hypotheses.org/2370>

Burnard L., « Encoder pour échanger : une introduction à la TEI », S. David (trad.), 2013 [en ligne] [https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-exemplars/html/tei\\_lite\\_fr.doc.html](https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-exemplars/html/tei_lite_fr.doc.html)

Burnard L., *What is the Text Encoding Initiative*, Marseille, Open Edition press, 2014.

Bustarret C., « Usages des supports d'écriture au XVIII<sup>e</sup> siècle : une esquisse codicologique », *Genesis*, vol. 34, 2012, p. 37-65.

Butler C., *Le monachisme bénédictin, études sur la vie et la règle bénédictine*, Paris, J. de Gigord, 1924.

Caby C., « Abstinence, jeûnes et « pitances » dans le monachisme médiéval », in *Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance* (Actes du colloque de la Villa Kérylos de Beaulieu-sur-Mer, 4-6 octobre 2007), J. Leclant, A. Vauchez, M. Sartre (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2008, p. 271-292.

Cabrol F., *Les livres de la liturgie latine*, Paris, Bloud & Gay, 1930.

Cabrol F., Leclercq H., *Monumenta Ecclesiae liturgica*, Paris, F. Didot, 1900-1902, 2 vol.

Cabrol F., Leclercq H., *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1907-1953, 15 vol.

Capelli A., *Lexicon abbreviaturarum : Dizionario di abbreviature latine ed italiane*, Milan, Ulrico Hoepli, 1954.

Casset M., *Les Évêques aux champs : Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Caen, Pôle universitaire normand, Caen, Presses universitaires de Caen, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007.

Castillon de Saint-Victor L. E., « Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Histoire pittoresque du Mont Saint-Michel et de Tombelene*, M. Raoul (dir.), Paris, Abel Ledoux, 1834, p. 271-281.

*Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. VII : *Ouest de la France et pays de Loire, Planches*, Samaran C., Marichal S. (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1984.

Chastelain C., *Martyrologe universel en français*, Paris, 1709.

Chaussy Y., « Le Mont Saint-Michel dans la congrégation de Saint-Maur », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique à l'abbaye*, J. Laporte (dir.), p. 227-265.

Chomton L., *Histoire de l'église de Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1900.

Churchill W. A., *Watermarks in paper in Holland, England, France, etc, in the XVII<sup>th</sup> and XVIII<sup>th</sup> centuries and their Interconnection*, Amsterdam, De Graaf, 1935.

*Clavis patrum latinorum, qua in novum Corpus Christianorum edendum optimas quasque scriptorum recensioni a Tertulliano ad Bedam commode recludit* Eligius Dekkers opera usu qua rem praeparavit et iuvit Aemilius Gaar Vindobonensis, Steenbrugge, Abbaye Saint-Pierre, 1961.

Cochelin I., « Étude sur les hiérarchies monastiques : le prestige de l'ancienneté et son éclipse à Cluny au XI<sup>e</sup> siècle », *Revue Mabillon*, vol. 11, 2000, p. 5-37.

Colette M.-N., « Les Jeux liturgiques : Sens et représentations », *Revue de musicologie*, t. 86, n° 1, 2000, p. 5-8.

Colette M.-N., « Le chant, expression première de l'oralité dans la liturgie médiévale », *La Maison-Dieu*, vol. 226, 2001, p. 73-93.

Colk Santosuosso A., *Letter Notations in the Middle Ages*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, 1989.

Colk Santosuosso A., *Mss Avranches, Bibliothèque Municipale 236, 237. Music Theory in Mediaeval Normandy. Volume 1: Boethius, De institutione musica*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music, 1999.

Collomb P., « Le *Liber Ordinarius* : un livre liturgique, une source historique », in *Comprendre le XIII<sup>e</sup> siècle : Études offertes à Marie-Thérèse Lorcin*, Guichard P., Alexandre-Bidon D. (dir.), Lyon, Presses universitaires lyonnaises, 1995.

Collomb P., « Le premier ordinaire connu de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle) », *Revue Mabillon*, n° 8, 1997, p. 13-51.

Combaluzier F., « Un pontifical du Mont Saint-Michel », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 383-398.

*Consuetudines et Regulae: Sources for Monastic Life in the Middle Ages and the Early Modern Period*, C. M. Malone, C. Maines (dir.), Turnhout, Brepols, 2014.

Corbin S., « Valeur et sens de la notation alphabétique à Jumièges et en Normandie », in *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire (Rouen, 10-12 juin 1954)*, G. Lanfry (dir.), t. 2, Rouen, Imprimerie Lecerf, 1955, p. 913-924.

Cordoliani A., « La connaissance du comput ecclésiastique dans les abbayes de l'ancienne province de Normandie du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1715 du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1953, p. 359-376.

Cordoliani A., « Les manuscrits de comput de l'abbaye du Mont Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 17, 1966, p. 55-65.

Cottineau L. H., *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, Protat 1939, 2 vol.

Couderc C., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXIII, Paris, Plon, 1894.

Couneson S., « La visite des autels dans la tradition monastique », *Revue liturgique et monastique*, vol. 21, 1935-1936, p. 8-21, p. 142-154, p. 378-387.

Dain A., *Les manuscrits*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 1975.

Darragon B., Deshusses J., *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, Fribourg, Éditions universitaires, 1982-1983, 3 vol.

Davril A., « Les états successifs du texte du *Rationale* de Guillaume Durand et la préparation de l'édition critique », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296), canoniste, liturgiste et homme politique. Actes de la table ronde du CNRS, Mende, 24-27 mai 1990*, P.-M. Gy (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 137-142.

Davril A., « La liturgie monastique au XII<sup>e</sup> siècle », in *L'architecture gothique au service de la liturgie. Actes du Colloque organisé à la Fondation Singer-Polignac (Paris), 24 octobre 2002*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 67-83.

Decaëns H., Nortier M., *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 4 : *Bibliographie générale et sources*, Paris, Lethielleux, 2001.

Dekkers E., « Les anciens moines cultivaient-ils la liturgie ? », *La Maison-Dieu*, vol. 51, 1957, p. 31-54.

Delalonde M., « Petite histoire des manuscrits du Mont-Saint-Michel », in *Les manuscrits du Mont-Saint-Michel*, Caen, Art de Basse-Normandie, 1966, p. 19-25.

Delamare R., *La renaissance liturgique dans les diocèses de Normandie*, Paris, A. Picard, 1935.

Delaporte Y., « Les ordinaires de Jumièges » in *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire (Rouen, 10-12 juin 1954)*, G. Lanfry (dir.), t. 2, Rouen, Imprimerie Lecerf, 1955, p. 873-882.

Delforge T., « Un bréviaire du Mont Saint-Michel », *Revue bénédictine*, vol. 78, n° 3-4, 1968, p. 339-342.

Delisle L., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranches, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872.

Denne S., « Observations on Paper-mark in a letter to Mr Gough », *Archeologia*, vol. 12, 1796, p. 114-131.

Dennery A., « Du mélôs à la note : les notations musicales au Moyen Âge », *Médiévales*, n° 3, 1983, p. 40-54.

Dereine C., « Coutumiers et ordinaires de chanoines réguliers », *Scriptorium*, t. V, 1951, p. 108-110.

De Reynal D., *Théologie de la liturgie des Heures*, Paris, Beauchesne, 1978.

Derolez A., *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Deshusses J., « Saint Benoît dans les livres liturgiques », *Studia monastica*, t. 21, 1979, p. 143-204.

Desroches J.-J., *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Caen, Mancel, t. 3, 1838, 2 vol.

Desroches J.-J., « Notice sur les manuscrits de la bibliothèque d'Avranches : manuscrits du Mont-Saint-Michel », *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, vol. 1, n° XI, 1840, p. 70-156.

Desroches J.-J., *Annales religieuses de l'Avranchin*, Caen, Hardel, 1847.

Diard O., *Les offices propres dans le sanctoral normand : étude liturgique et musicale (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse d'histoire, université de Paris IV-Sorbonne, 2000 (dactyl.).

Diard O., *Répertoire des manuscrits liturgiques en Haute-Normandie*, t. 1 : Jumièges, vol. 1 : *Sources fondamentales des offices (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011.

Diard O., Gazeau V., « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, n° 3, 2003, p. 195-223.

*Dictionnaire de la Musique. Science de la musique : technique, formes, instruments*, M. Honegger (dir.), Paris, Éditions Bordas, 1976, 2 vol.

*Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, D. Sartore, A. M. Triacca (dir.), Turnhout, Brepols, 1992-2002, 2 vol.

*Directives pour la préparation des manuscrits*, Paris, Éditions du Cerf, 2001.

Dolan D. M., « Considérations sur les drames liturgiques de Pâques en Normandie », *Annales de Normandie*, n° 2, 1976, p. 99-111.

Dolan D. M., *Les drames liturgiques de Pâques en Normandie et en Angleterre au Moyen-Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

Dolbeau F., « Quelques aspects des relations entre bibliothèques d'établissements religieux (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », in *Naissance et fonctionnement des réseaux des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du premier colloque international du CERCOT (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, Saint-Étienne, Publications Université Jean Monnet, 1991, p. 495-509.

Dolbeau F., Petitmengin P., *Indices librorum : Catalogues anciens et modernes de manuscrits médiévaux en écriture latine : Sept ans de bibliographie (1977-1983)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1987.

Dolbeau F., Petitmengin P., *Indices librorum : Catalogues anciens et modernes de manuscrits médiévaux en écriture latine : Sept ans de bibliographie (1984-1990) et compléments pour 1977-1983*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1995.

Dosdat M., *L'enluminure romane au Mont Saint-Michel X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1991.

Dosdat M., « Les évêques de la province de Rouen et la vie intellectuelle au XI<sup>e</sup> siècle », in *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, P. Bouet, F. Neveux (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 233-252.

Dubois J., « Martyrologe de l'abbaye du Mont », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 489-499.

Dubois J., « Hagiographie historique », *École pratique des hautes études, 4<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques, Annuaire 1976-1977*, 1977, p. 711-722.

Dubois J., Lemaitre J.-L., *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.



Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot, 1840-1850, 7 vol.

Dufief A., « La vie monastique au Mont Saint-Michel pendant le XII<sup>e</sup> siècle (1085-1186) », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 81-126.

Dufrasne J., *Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris*, Paris, Institut catholique, Institut supérieur de Liturgie, 1959.

Dupont M. G., « Les droits de mer en Basse-Normandie au Moyen Âge », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVIII, 1871, p. 434-481.

Durand J., « Le reliquaire byzantin de la vraie croix du Mont Saint-Michel », in *Tout le temps du veneour est sanz oyseuseté. Mélanges offerts à Yves Christe pour son 65<sup>e</sup> anniversaire*, C. Hediger (dir.), Turnhout, Brepols, 2005, p. 335-348.

Duval F., « Pour des éditions numériques critiques. L'exemple des textes français », *Médiévales*, n° 73, 2017, p. 13-30.

Dyer J., « Monastic Psalmody of the Middle Ages », *Revue bénédictine*, vol. 99, 1989, p. 41-74.

*Encyclopedia of monasticism*, W. M. Johnston, C. Kleinhenz (dir.), Londres, Routledge, 2015, 2 vol.

*Espace ecclésial et liturgique au Moyen Âge*, A. Baud (dir.), Lyon, Maison de l'Orient, 2010.

Fiasson D., « Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont Saint-Michel (1417-1450) », in *La guerre en Normandie (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, A. Curry et V. Gazeau (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2018, p. 217-229.

Fiasson D., « Abbaye et forteresse : le Mont-Saint-Michel au péril de la guerre (des débuts de la guerre de Cent Ans à l'avènement de Pierre Le Roy) », *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, vol. XIV, n° 119, 2014, p. 129-159.

Fiasson D., « Un chien couché au pied du roi d'Angleterre ? Robert Jolivet, abbé du Mont Saint-Michel (1411-1444) », *Annales de Normandie*, n° 2, 2014, p. 47-72.

Foley E., « The *Libri Ordinarii* », *Ephemerides liturgicae*, 102, 1988, p. 129-137.

Fonseca C.-D., « Typologie des réseaux monastiques et canoniaux des origines au XII<sup>e</sup> siècle », in *Naissance et fonctionnement des réseaux des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du*

*premier colloque international du CERCOCOM (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, Saint-Étienne, Publications Université Jean Monnet, 1991, p. 11-32.

Foulon J.-H., « Les reliques et miracles de sainte Foy de Conques. Dévotion, contestation et enjeu de pouvoir entre terre et ciel au XI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 53, 2018, p. 267-294.

Fournée J., *Chant liturgique et musique sacrée dans l'histoire monastique de la Normandie*, Paris, Una Voce, 1980.

Gallet Y., « Les voûtes d'ogives du Promenoir des moines au Mont-Saint-Michel et le problème de la datation », *Bulletin Monumental*, t. 164, n° 4, 2006, p. 347-358.

Garand M., Mabilille M., Metman J., *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste, tome VI : Bourgogne, Centre, Sud-Est et Sud-Ouest de la France*, Planches, Samaran C., Marichal S. (dir.) Paris, Éditions du CNRS, 1968.

Gatté D., *Medieval Music Manuscripts Online Database* [en ligne] <http://musmed.eu/>

Gaudriault R., *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Telford, 1995.

Gautier A., *Alimentations médiévales : V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Ellipses, 2009.

Gautier Dalché P., « Le temps et l'espace », in *Le Moyen Âge en lumière*, Dalarun J. (dir.), Paris, Fayard, 2002, p. 35-63.

Gazeau V., « Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions », in *Guillaume de Volpiano : Fécamp et l'histoire normande. Actes du colloque tenu à Fécamp les 15 et 16 juin 2001*, *Tabularia*, 2002, p. 35-46.

Gazeau V., « Sainteté monastique », in *Les saints et l'histoire : sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, A. Wagner (dir.), Rosny-sous-Bois, Bréal, 2004, p. 221-230.

Gazeau V., « Les abbayes bénédictines de la Normandie ducal : lieux de pouvoir ou relais du pouvoir ? », in *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, A.-M. Flambard Héricher (dir.), Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 91-100.

Gazeau V., *Normannia monastica*, t. 1 : *Princes normands et abbés bénédictins*, Caen, Publications du CRAHM, 2007.

Gazeau V., *Normannia monastica*, t. 2 : *Prosopographie des abbés bénédictins*, Caen,

Publications du CRAHM, 2007.

Gazeau V., Goulet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031) : Vita domni Wilhelmi de Raoul Glaber*, Caen, Publications du CRAHM, 2008.

Gazeau V., « Recherches sur la liturgie du pèlerinage médiéval au Mont Saint-Michel », in *Pèlerinages et sanctuaires de saint Michel dans l'Occident médiéval. Actes du deuxième colloque international consacré à l'archange saint Michel*, G. Casiraghi, G. Sergi (dir.), Bari, Edipuglia, 2009, p. 85-99.

Genevois A.-M., Genest J.-F., Chalandon A., *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.

Gilissen L., *L'expertise des écritures médiévales : recherche d'une méthode avec application à un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle : Le lectionnaire de Lobbes. Codex Bruxellensis 18018*, Gand, Éditions scientifiques E. Story-Scientia, 1973.

Giry A., *Manuel de diplomatique : Appendices*, Paris, Hachette, 1894.

Guilloreau L., « Un fragment de coutumier de l'abbaye du Mont Saint-Michel édicté en l'an de grâce 1258 », *Revue catholique d'histoire, d'archéologie et littérature de Normandie*, vol. 24-25, 1915, p. 161-176.

Guilmard J.-M., « À l'origine du chant grégorien de la Messe et du sacramentaire gélasien. A. Étude du chant grégorien », *Revue bénédictine*, vol. 125, n° 1, 2015, p. 45-91.

Guilmard J.-M., « À l'origine du chant grégorien de la Messe et du sacramentaire gélasien. B. Étude du sacramentaire gélasien », *Revue bénédictine*, vol. 125, n° 2, 2015, p. 409-442.

Guyot G.-B., « Introduction : La tradition manuscrite », in *Guillelmi Duranti Rationale divinatorum officiorum VII-VIII*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), Turnhout, Brepols, 2000, p. 195-228.

Guyotjeannin O., Vielliard F., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, Fascicule I : Conseils généraux*, Paris, CTHS, 2001.

Gy P.-M., « Typologie et ecclésiologie des livres liturgiques médiévaux », *La Maison-Dieu*, vol. 121, 1975, p. 7-21.

Gy P.-M., « L'ordinaire de Mende, une œuvre inédite de Guillaume Durand l'Ancien », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 17, 1982, p. 239-249.

Gy P.-M., « Unité et diversité dans la liturgie médiévale. Le cas de l'évangile de la messe », in *Au cloître et dans le monde. Femmes, hommes et société, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, P. Henriët, A.-M. Legras (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2000, p. 339-346.

Hardy X., « Spiritualité bénédictine et liturgie », in *Spiritualité bénédictine et liturgie*, Paris, Les Éditions nouvelles, 1947, p. 27-53.

Heawood E., *Watermarks: mainly 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> centuries*, Hilversum, Paper publications society, 1950.

Herrmann-Mascard N., *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, Éditions Klincksieck, 1975.

Hesbert R.-J., *Les manuscrits musicaux de Jumièges*, Mâcon, Protat, 1954.

Hesbert R.-J., « Les tropes de Jumièges », in *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire (Rouen, 10-12 juin 1954)*, G. Lanfry (dir.), vol. 2, Rouen, Imprimerie Lecerf, 1955, p. 959-968.

Hiley D., Université de Ratisbonne, *Post-Pentecost Alleluias* [en ligne] <https://www-app.uni-regensburg.de/Fakultaeten/PKGG/Musikwissenschaft/Cantus/Alleluia/index.html>

Hiley D., « The Norman Chant Traditions: Normandy, Britain, Sicily », *Proceedings of the Royal Musical Association*, vol. 7, 1980-1981, p. 1-33.

Hiley D., « Post-Pentecost Alleluias in Medieval British Liturgies », in *Music in the Medieval English Liturgy: Plainsong and Mediaeval Music Society Centennial Essays*, S. Rankin, D. Hiley (dir.), Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 145-174.

Hofmann M., « La décoration secondaire dans les manuscrits français : Paris entre 1380 et 1420-1430 », in *Le manuscrit enluminé : études réunies en hommage à Patricia Stirnemann*, C. Rabel (dir.), Paris, Le Léopard d'or, 2014, p. 75-99.

Hughes A., *Medieval Manuscripts for Mass and Office. A guide to their Organization and Terminology*, Toronto, Buffalo, Londres, University of Toronto Press, 1982.

Hughes A., *Late Medieval Liturgical Offices: Tools for Electronic Research: Texts*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1994.

Hughes A., *Late Medieval Liturgical Offices: Tools for Electronic Research: Sources and Chants*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1996.

Huglo M., « Le tonaire de Saint-Bénigne de Dijon », *Annales musicologiques*, t. IV, 1956, p. 7-18.

Huglo M., *Les Tonaires. Inventaires, analyse, comparaison*, Paris, Heugel, 1971.

Huglo M., *Les livres de chant liturgique*, Turnhout, Brepols, 1988.

Huglo M., « Division de la tradition monodique en deux groupes « est » et « ouest ». Graduel et Missel : Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », *Revue de musicologie*, t. 85, n° 1, 1999, p. 5-28.

Huglo M., « Recherches sur la psalmodie alternée à deux chœurs », *Revue bénédictine*, vol. 116, n° 2, 2006, p. 352-366.

Huot F., *Iter Helveticum. Partie V : Les manuscrits liturgiques du canton de Genève*, Fribourg, Éditions universitaires, 1990.

*Initiale : Catalogue des manuscrits enluminés*, F. Bougard (dir.) 2014-1019 [en ligne] <http://initiale.irht.cnrs.fr/>

Iogna-Prat D., « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, n° 4, 2005, p. 463-480.

IRHT-CNRS, Fichier André Vernet.

IRHT-CNRS, Fichier codicologique.

IRHT-CNRS, *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit*, Paris, CNRS, 1977.

IRHT-CNRS, *Livret du Stage d'initiation au manuscrit médiéval et au livre humaniste*, 2015.

IRHT-CNRS, *Medium*, 2016 [en ligne] <http://medium.irht.cnrs.fr/>

Judy C., Riou Y.-F., *Les manuscrits classiques latins des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Paris, Éditions du CNRS, 1989.

Jungman J.-A., *Missarum sollemnia*, Paris, Aubier-Montaigne, 1950-1953, 3 vol.

Keats-Rohan K., « L'histoire secrète d'un sanctuaire célèbre : La réforme du Mont Saint-Michel d'après l'analyse de son cartulaire et de ses nécrologes », in *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange*, Actes du colloque international de

*Cerisy-la-Salle, septembre 2000*, P. Bouet, G. Otranto, A. Vauchez (dir.), Rome, École française de Rome, 2003, p. 139-159.

Ker N. R., *Medieval libraries of Great Britain. A list of surviving books*, Londres, Royal Historical Society, 1941.

King A., *Liturgies of the religious orders*, Londres, Longmans, 1955.

Knapen L., *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Maredsous*, Turnhout, Brepols, 1997.

Knowles D., *The monastic constitutions of Lanfranc*, Londres, Thomas Nelson and sons, 1951.

Labande E. R., « Les pèlerinages au Mont Saint-Michel pendant le Moyen Âge », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 3 : *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, M. Baudot (dir.), Paris, Lethielleux, 1971, p. 237-250.

Lacoste D., Université de Waterloo, *Cantus Database* [en ligne] <http://cantus.uwaterloo.ca>

Lambert J., « Les calendriers de Jumièges », in *Jumièges. Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire (Rouen, 10-12 juin 1954)*, G. Lanfry (dir.), vol. 2, Rouen, Imprimerie Lecerf, 1955, p. 883-888.

*La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (4-7 octobre 2001)*, P. Bouet, V. Gazeau (dir.), Caen, Publications du CRAHM, 2003.

Laporte J., « Un règlement pour les monastères bénédictins de Normandie (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Revue bénédictine*, vol. 58, 1948, p. 125-144.

Laporte J., « Les associations spirituelles entre monastères : l'exemple de trois abbayes normandes », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 12, n<sup>o</sup> 3, 1963, p. 29-38.

Lauwers M., « *Circuitus et figura*. Exégèse, images et structuration des complexes monastiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », in *Monastères et espace social. Genèse et transformations de lieux dans l'Occident médiéval*, M. Lauwers (éd.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 43-109.

Lawrence C. H., *Le Monachisme médiéval. Formes de vie religieuse en Europe occidentale au Moyen Âge*, N. Filicic (trad.), Paris, Les Belles Lettres, 2018.

Lebigue J.-B., Legendre O., « L'envers du décor », in *Le Moyen Âge en lumière*, J. Dalarun (dir.), Paris, Fayard, 2002, p. 365-379.

Lebigue J.-B., *Initiation aux manuscrits liturgiques. École thématique : Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT - année 2003-2004, dirigé par Olivier Legendre et Jean-Baptiste Lebigue* [en ligne] <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>

Lebigue J.-B., « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 229, n° 3, 2012, p. 349-373.

Lebigue J.-B., « L'évangélaire nocturnal de l'abbé. Le livre de la « treizième leçon » dans l'office bénédictin », *Gazette du livre médiéval*, n° 59, 2012, p. 31-40.

Lebigue J.-B., « Rits et couleurs. Acronymie et chromonomie des calendriers liturgiques au Moyen Âge », in *Le manuscrit enluminé : études réunies en hommage à Patricia Stirnemann*, C. Rabel (dir.), Paris, Le Léopard d'or, 2014, p. 39-73.

Leclercq J., « Spiritualité et culture à Cluny », in *Spiritualità cluniacense. 12-15 ottobre 1958*, Todi, Presso L'Accademia Tudertina, 1960, p. 101-151.

Leclercq J., « Culte liturgique et prière intime dans le monachisme du Moyen Âge », *La Maison-Dieu*, n° 69, 1962, p. 39-55.

Leclercq J., « Prières attribuables à Guillaume et à Jean de Fruttuaria », in *Monasteri in alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X-XII). Relazioni e comunicazioni presentate al XXXII congresso storico subalpino*, III Convegno di storia della Chiesa in Italia (Pinerolo, 6-9 settembre 1964), Turin, Deputazione subalpina di storia patria, 1966, p. 159-166.

Leclercq J., « Prières d'apologie dans un sacramentaire du Mont-Saint-Michel : Jean de Fécamp au Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 2 : *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, R. Foreville (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 357-361.

Leclercq J., *L'amour des lettres et le désir de Dieu : Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 2011.

Lecouteux S., *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, thèse d'histoire, université de Caen Normandie, 2015, 2 vol. (dactyl.).

Lecouteux S., « Écrire l'histoire des abbés du Mont Saint-Michel 1. Les auteurs du *De abbatibus* », *Tabularia*, 2017 [en ligne] <http://journals.openedition.org/tabularia/2927>

Lecouteux S., « Écrire l'histoire des abbés du Mont Saint-Michel 2. Robert de Torigni, ses outils, ses sources et sa méthode de travail », *Tabularia*, 2018 [en ligne] <https://journals.openedition.org/tabularia/2973#tocto1n2>

Lecroq G., *Les manuscrits liturgiques de Fécamp*, Fécamp, Bulletin associatif des Amis du Vieux Fécamp et du Pays de Caux, 1934.

Le Héricher E., *Avranchin monumental et historique*, Avranches, E. Tostain, 1845-1847, 2 vol.

*L'Église en prière : introduction à la liturgie*, A.-G. Martimort (dir.), Tournai, Desclée & Cie, 1961.

Legris A., « Les premiers martyrs du Vexin, saints Nicaise, Quirin, Scuvicule, Pience », *Revue catholique de Normandie*, t. XXIII, 1913, p. 70-85.

Legris A., « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », *Revue catholique de Normandie*, t. XXVIII, 1919, p. 125-136, p. 209-221.

Lemaitre J.-L., « *Liber capituli*. Le livre du chapitre des origines au XV<sup>e</sup> siècle », in *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, Fink, 1984, p. 626-648.

Lemaitre J.-L., « Les ordinaires, une source à redécouvrir ? », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 89, 2003, p. 121-131.

Lemaitre J.-L., « Les lectures de l'office du chapitre, une lecture sacrée ? », *Cahiers de Fanjeaux*, vol. 47, 2013, p. 243-264.

Lemaitre J.-L., « Un réseau privilégié : les confraternités de l'abbaye de Saint-Évroul aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle », in *Réseaux religieux et spirituels : du Moyen Âge à nos jours. Actes du 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Reims, 2015)*, N. Lemaitre (dir.), Paris, Éditions du CTHS, 2016, p. 93-100.

Lemarié J., « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 13, 1962, p. 113-152.

Lemarié J., « Textes liturgiques concernant le culte de S. Michel », *Sacris Erudiri*, vol. 14, 1963, p. 277-285.

Lemarié J., *Le bréviaire de Ripoll : Paris B.N. lat. 742. Étude sur sa composition et ses textes inédits*, Montserrat, Abadia de Montserrat, 1965.



Lemarié J., Tardif H., « Le calendrier du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, P. Lethielleux, 1967, p. 287-301.

Lemarié J., « La vie liturgique au Mont d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 303-352.

Lemarié J., « Les formules de prières du manuscrit du Mont-Saint-Michel, Avranches BM 213 », *Studi medievali*, t. XIII, 1972, p. 1013-1042.

Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, Archives de la France monastique, 1937.

Le Pesant M., « Les relations du Mont-Saint-Michel avec les autres abbayes normandes », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique à l'abbaye*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 743-750.

Le Roux R., « Guillaume de Volpiano, son cursus liturgique au Mont Saint-Michel et dans les abbayes normandes », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, P. Lethielleux, 1967, p. 417-472.

Leroquais V., *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, s. n., 1924, 4 vol.

Leroquais V., *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, Protat, 1934, 5 vol.

Leverett F. P., *A New and Copious Lexicon of the Latin Language*, Boston, J.H. Wilkins et R.B. Carter, 1837.

*Lexique latin-français : Antiquité et Moyen Âge*, M. Parris (dir.), Paris, A. & J. Picard, 2006.

*L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge*, A. Vauchez, C. Caby (dir.), Turnhout, Brepols, 2003.

*L'historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), Colloque de Cerisy-la-Salle et du Scriptorial d'Avranches (8-11 octobre 2009)*, P. Bauduin, M.-A. Lucas-Avenel (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2016.

*Lire le manuscrit médiéval*, P. Gehin (dir.), Paris, Armand Colin, 2013.

*Liturgia*, R. Aigrain (dir.), Paris, Bloud et Gay, 1947.

*Liturgie, pensée théologique et mentalités religieuses au haut Moyen Âge*, H. Bricout, M. Klöckener (dir.), Münster, Aschendorff, 2016.

Loriquet H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XLIII, Supplément t. IV, Paris, Plon, 1904.

Lohse T., « Éditer des *libri ordinarii* : réflexions et suggestions autour d'un type particulier de livres liturgiques », *Revue Mabillon*, vol. 26, 2015, p. 155-177.

Mabillon J., *Vetera Analecta*, Paris, Montalant, 1723.

Maître C., « Une nouvelle base de données pour la musique et la liturgie médiévales », *Revue Mabillon*, vol. 28, 2017, p. 271-274.

Malone C. M., « Interprétation des pratiques liturgiques à Saint-Bénigne de Dijon d'après ses coutumiers d'inspiration clunisienne », in *From Dead of Night to End of Day: The Medieval Customs of Cluny / Du cœur de la nuit à la fin du jour : les coutumes clunisienne au Moyen Âge*, S. Boynton, I. Cochelin (dir.), Turnhout, Brepols, 2005, p. 221-250.

Malone C. M., « Texts and Performance: Architecture as Evidence for Liturgical Performance », in *Understanding Medieval Liturgy: Essays in Interpretation*, Gittos H., Hamilton S., Londres, Routledge, 2016, p. 207-238.

*Manuscrits et enluminures dans le monde normand (Xe-XVe siècles). Colloque de Cerisy-la-Salle (octobre 1995)*, P. Bouet et M. Dosdat (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 1999.

Martène É., *De antiquis monachorum ritibus*, Lyon, Anisson, Posuel et Rigaud, 1690.

Martène É., *De antiquis ecclesiae ritibus*, t. 4, Rouen, Guillaume Behourt, 1700.

Martimort A.-G., *La documentation liturgique de dom Edmond Martène. Étude codicologique*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, 1978.

Martimort A.-G., *Les Ordines, les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, Brepols, 1991.

Martimort A.-G., *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout, Brepols, 1992.

Mateos J., « The Morning and evening office », *Worship*, vol. 42, 1968, p. 31-47.

*Matériaux du livre médiéval. Actes du colloque du groupement de recherche (GDR) 2836 « Matériaux du livre médiéval », Paris, CNRS, 7-8 novembre 2007*, M. Zerdoun, C. Bourlet (dir.), Turnhout, Brepols, 2010.

*Mémoires de la Société archéologique du Cotentin : Le diocèse d'Avranches*, t. 6, Coutances, Imprimerie de Salettes, 1888.

Meyer C., *Catalogue des manuscrits notés des bibliothèques publiques de France* [en ligne] <http://www.musmed.fr/CMN/CMN.htm>

Migne J.-P., *Patrologiae cursus completus. Series latina*, Paris, Petit-Montrouge, 1844-1864, 221 vol.

*Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. IV : *Bibliographie générale et sources*, M. Nortier (dir.), Paris, Lethielleux, 2001.

Millet H., « Sainte-Eugénie, l'église et la paroisse, au Moyen Âge », *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, t. 93, 2016, p. 227-269.

Misonne D., « Architecture, cadre de vie et environnement des monastères bénédictins », *Revue bénédictine*, vol. 100, 1990, p. 63-108.

Misonne D., « Histoire et institutions des monastères bénédictins (VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », *Revue bénédictine*, vol. 100, 1990, p. 13-62.

Mitchell N., « The Liturgical Code in the Rule of Benedict », in *RB 1980. The Rule of St. Benedict in Latin and English with Notes*, T. Fry (dir.), Colledgeville, The Liturgical Press, 1981, p. 379-414.

Montfaucon B., *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, Briasson, 1739, 2 vol.

Mohrmann C., « À propos des collectes du psautier », *Vigiliae Christianae*, vol. 6, 1952, p. 1-19.

Montrond M. de, *Dictionnaire des abbayes et monastères ou histoire des établissements religieux*, Petit-Montrouge, J.-P. Migne, 1856.

Morgand C., « Discipline pénitentielle et *officium capituli* d'après le *Memoriale qualiter* », *Revue bénédictine*, vol. 72, 1962, p. 22-60.

Mosser D.W., Sullivan E.W., Hatfield L., Radcliffe D.H., *The Thomas L. Gravell Watermark Archive*, 1996-2018 [en ligne] <http://www.gravell.org>

Musée du Louvre, *Paris 1400 : les arts sous Charles VI*, Paris, Édition de la Réunion des Musées nationaux, 2004.

Musset L., « Les translations de reliques en Normandie (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), in *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 97-108.

Muzerelle D., IRHT-CNRS, *Vocabulaire codicologique*, 2002 [en ligne] <http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/pages/vocab2.htm>

Muzerelle D., IRHT-CNRS, *Millésimo*, 2013 [en ligne] <http://millesimo.irht.cnrs.fr/application/frameDocumentationCalendrierEccl>

Muzerelle D., IRHT-CNRS, *Calendoscope*, 2013 [en ligne] <https://calendriers.irht.cnrs.fr/>

Nebbiai-Dalla Guarda D., « Les listes médiévales de lectures monastiques. Contribution à la connaissance des anciennes bibliothèques bénédictines », *Revue bénédictine*, vol. 96, 1986, p. 271-326.

Netherton R., Owen-Crocker G, *Medieval Clothing and Textiles*, Woodbridge, The Boydell Press, 2016.

Neveux F., « Les reliques du Mont Saint-Michel », in *Culte et pèlerinage à Saint-Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, septembre 2000*, P. Bouet, G. Otranto, A. Vauchez (dir.), Rome, École française de Rome, 2003, p. 245-269.

Nortier G., *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Caen, Caron et Cie, 1966.

Oeser W., « Das « a » als Grundlage für Schriftvarianten in der gotischen Buchschrift », *Scriptorium*, vol. 25, 1971, p. 25-45

Omout H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 10, Paris, Plon, 1886.

Omout H., « Cartulaire-obituaire de la pitancerie de l'abbaye de Fécamp au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie, Documents*, t. IX, 1925, p. 269-280.

Ott L., *Précis de théologie dogmatique*, Mulhouse, Salvator, 1955.

Palazzo É., « Les ordinaires liturgiques comme sources pour l'historien du Moyen Âge. À propos d'ouvrages récents », *Revue Mabillon*, t. 64, n° 3, 1992, p. 233-240.

- Palazzo É., *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1993.
- Palazzo É., *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000.
- Parisse M., *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006.
- Pastoureau M., « L'Église et la couleur, des origines à la Réforme », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 203-230.
- Pigeon E.-A., *Vies des saints du diocèse de Coutances et Avranches*, Avranches, Perrin, 1892-1898, 2 vol.
- Pigeon M., « Les processions de la Fête-Dieu autrefois à l'abbaye du Mont Saint-Michel », *Annales du Mont Saint-Michel*, n° 2, 1981, p. 24-27.
- Pikulik J., « Les chants alléluïatiques pour les dimanches après la Pentecôte en tant que critère pour établir la provenance des manuscrits musicaux polonais », *Collectanea Theologica*, n° 48, 1978, p. 193-210.
- Prost B., *XML pour l'édition, structurer, saisir, publier*, Paris, Eyrolles, 2011.
- Prédication et liturgie au Moyen Âge*, N. Bériou, F. Morenzoni (dir.), Turnhout, Brepols, 2008.
- Prieur J.-M., *La croix dans la littérature chrétienne des premiers siècles*, Bern, Peter Lang, 2006.
- Prou M., *Manuel de paléographie latine et française du VI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1892.
- Rabel C., « L'illustration du Rational des divins offices de Guillaume Durand », in Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296), canoniste, liturgiste et homme politique. Actes de la table ronde du CNRS, Mende, 24-27 mai 1990, P.-M. Gy (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 171-181.
- Rauwel A., « La communion des saints : fondements théologiques et manifestations rituelles d'une solidarité spirituelle », in *La Solidarité : Enquête sur un principe juridique*, A. Supiot (dir.), Paris, O. Jacob, 2015, p. 35-46.
- Rauwel A., « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 2, 2008 [en ligne] <http://cem.revues.org/4392>
- Rauwel A., « Le lieu cultuel dans la synthèse liturgique de Guillaume Durand », *Cahiers de Fanjeaux*, vol. 46, 2011, p. 115-130.

Rauwel A., « Note sur les usages liturgiques du chapitre », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 6, 2013 [en ligne] <http://cem.revues.org/12681>

Rauwel A., « Liturgie monastique et société médiévale », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n° 5, 2013 [en ligne] <http://cem.revues.org/12534>

Rauwel A., « De l'usage de la liturgie en histoire médiévale », *Ménestrel*, 2014 [en ligne] <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique2053&lang=fr>

Rauwel A., « Circulations liturgiques, circulations dévotes dans l'espace abbatial : autour de Guillaume de Dijon », in *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, M. Lauwers (dir.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 377 - 386.

Rauwel A., *Rites et société dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 2016.

Ravaisson F., « Avranches », in *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques des départements de l'Ouest*, Paris, Joubert, 1841, p. 114-194.

*Règles et recommandations pour les éditions critiques (Série Latine)*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 2003.

*Reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997*, E. Bozoky, A.-M. Helvétius (dir.), Turnhout, Brepols, 1999.

Reulos M., « L'organisation et l'administration de l'abbaye à partir de l'abbé Pierre Le Roi jusqu'à l'application du Concordat », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 191-209.

Reulos M., « La bibliothèque de l'abbaye d'après l'inventaire de 1790-1795 », *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 78, 1973, p. 15-19.

Reynolds R., « Guillaume Durand parmi les théologiens médiévaux de la liturgie », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296), canoniste, liturgiste et homme politique. Actes de la table ronde du CNRS, Mende, 24-27 mai 1990*, P.-M. Gy (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 155-168.

Robinson P., « What is a Critical Digital Edition ? », *Variants, The Journal of the European Society for Textual Scholarship*, n° 1, 2002, p. 43-62

Rochebouet A., « Le texte médiéval à l'épreuve du numérique », *Médiévales*, vol. 73, 2017, p. 5-12.

Rönnau K., *Die Tropen zum Gloria in excelsis Deo*, Wiesbaden, Breitkopf & Hartel, 1967.

Rouchon Mouilleron V., « Saint François au Mont Saint-Michel. Enquête sur la transmission mémorielle d'une image disparue », *Journal des savants*, n° 2, 2014, p. 205-234.

Roux D., « Les tournants numériques de l'édition scientifique », in *L'édition scientifique institutionnelle en France. État des lieux, matière à réflexions, recommandations*, J.-M. Henny (dir.), Association des éditeurs de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, 2015, p.121-142 [en ligne] <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65757-l-edition-scientifique-institutionnelle-en-france.pdf>

Rubin M., *Corpus Christi: The Eucharist in late Medieval Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Rushforth R., *Saints In English Kalendars before AD 1100*, Londres, Henry Bradshaw Society, 2008.

Sahle P., « What is a Scholarly Digital Edition ? », in *Digital Scholarly Editing: Theories and Practices*, M.J. Driscoll, E. Pierazzo (dir.), Cambridge, Open Book Publishers, 2016, p. 19-39.

Salisbury M.C., *The Secular Liturgical Office in Late Medieval England*, Turnhout, Brepols, 2015.

Salisbury M.C., *Medieval Latin Liturgy in English Translation*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 2017.

Salmon P., *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1967.

Sapin C., Baylé M., Büttner S., Guibert P., Blain S., Lanos P., Chauvin A., Dufresne P., Oberlin C., « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie Médiévale*, vol. 38, 2008, p. 71-122.

Schmitt J.-C., « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval », in *Le corps, les rites, les rêves, le temps : essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001, p. 41-52.

Schmitt J.-C., « L'univers des marges », in *Le Moyen Âge en lumière*, J. Dalarun (dir.), Paris, Fayard, 2002, p. 329-361.

Schmitz P., *Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, Liège, Éditions de Maredsous, 1942-1956, 7 vol.

Schmitz P., « La liturgie de Cluny », in *Spiritualità cluniacense. 12-15 ottobre 1958*, Todi, Presso L'Accademia Tudertina, 1960, p. 83-99.

Schuwer P., *Traité pratique d'édition*, Paris, Édition du Cercle de la librairie, 1997.

Sevestre N., « Le drame liturgique : théâtre du non-dit », *Revue de musicologie*, t. 86, n° 1, 2000, p. 77-82.

Simon N., « Le Mont Saint-Michel dans les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 151-190.

Stegmüller F., *Repertorium biblicum medii aevi*, Madrid, Matriti, 1950-1980, 11 vol.

Steiner R., « Marian Antiphons at Cluny and Lewes », in *Music in the Medieval English Liturgy*, D. Hiley, S. Rankin (dir.), Oxford, Oxford University Press, 1993, p. 175-204.

Stiennon J., *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1991.

Stirnemann P., Smith M. H., « Forme et fonction des écritures d'apparat dans les manuscrits latins (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 165, 2007, p. 67-100.

Storey W. G., « The liturgy of the Hours: cathedral vs Monastery », *Worship*, vol. 50, 1976, p. 50-70.

Stutzmann D., « Paléographie statistique pour décrire, identifier, dater... Normaliser pour coopérer et aller plus loin ? » in *Kodikologie und Paläographie im digitalen Zeitalter 2, Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik 3*, F. Fischer, C. Fritze, G. Vogeler, (dir.), Norderstedt, Books on Demand, 2011, p. 247-277.

Stutzmann D., « Les écritures gothiques livresques : classification de Lieftinck-Gumbert-Derolez », in *EPHE Paléographie*, 2012 [en ligne] <https://ephepaleographie.wordpress.com/qu%E2%80%99est-ce-que-la-paleographie/les-ecritures-gothiques-livresques-classification-de-lieftinck-gumbert-derolez/>

Stutzmann D., « Paléographie latine et vernaculaire : livres et documents », in *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques* [en ligne] <http://ashp.revues.org/1485>

Szöverffy J., « L'hymnologie médiévale : recherches et méthode », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 16, 1961, p. 389-422.



Szöverffy J., *Latin hymns*, Turnhout, Brepols, 1989.

Taft R., *La liturgie des Heures en Orient et en Occident : origine et sens de l'office divin*, G. Passelecq (trad.), Turnhout, Brepols, 1991.

Taft R., « Les lois du développement de la liturgie selon Anton Baumstark. Présentation et prolongements », *La Maison-Dieu*, n° 243, 2005, p. 7-42.

Taranne N.-R., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. 4, Paris, Imprimerie nationale, 1872.

Tardif H., « La liturgie de la messe au Mont Saint-Michel aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », in *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, t. 1 : *Histoire et vie monastique*, J. Laporte (dir.), Paris, P. Lethielleux, 1967, p. 353-377.

*tei-c.org* (TEI), « P5 : Recommandations pour l'encodage et l'échange de textes électroniques », 2019 [en ligne] <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/index.html>

TEI Vault, *Design principles for text encoding guidelines* [en ligne] <http://www.tei-c.org/Vault/ED/edp01.htm>

*The Divine Office in the Latin Middle Ages: Methodology and Source Studies, Regional Developments, Hagiography*, M.E. Fassler, R.A. Baltzer (dir.), Oxford, Oxford University Press, 2000.

*The New SCM Dictionary of Liturgy and Worship*, P. Bradshaw (dir.), Londres, SCM Press, 2013.

*The Practice of the Bible in the Middle Ages: Production, Reception, and Performance in Western Christianity*, S. Boynton, J. Reilly (dir.), New York, Columbia University Press, 2011.

*Thesaurus des objets religieux. Meubles, objets, linges, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain. Religious objects of the Catholic Faith. Corredo ecclesiastico di culto cattolico*, J. Perrin, S. Vasco Rocca, Paris, Éditions du patrimoine, 1999.

*Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Stuttgart, Teubner, 1900-.

Thibodeau T. M., « Les sources du *Rationale* de Guillaume Durand », in *Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230-1296), canoniste, liturgiste et homme politique. Actes de la table ronde du CNRS, Mende, 24-27 mai 1990*, P.-M. Gy (dir.), Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 143-153.

Tirot P., *Un Ordo Missae monastique : Cluny, Cîteaux, La Chartreuse*, Rome, Edizioni Liturgiche, 1981.

Trân-Duc L., « Exploitation pédagogique du reliquaire de sainte Foy de Conques », *Historiens et Géographes*, n° 417, 2012, p. 43-48.

Université de Waterloo & al., *Cantus index* [en ligne] <http://cantusindex.org>

Vagaggini C., *Initiation théologique à la liturgie*, P. Rouillard, R. Gantoy (trad.), Bruges, Abbaye Saint-André, 1959, 2 vol.

Vanderputten S., « Benedictine local Historiography from the Middle Ages and its written Sources: Some structural Observations », *Revue Mabillon*, vol. 15, 2004, p. 107-129.

Van der Straeten J., « Les manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches », *Analecta Bollandiana*, vol. 86, 1968, p. 104-134.

Van Houts E. M. C., « Le roi et son historien : Henri II Plantagenêt et Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°145-146, 1994, p. 115-118.

Vertan C., Reimers S., « A TEI-based Application for Editing Manuscript Descriptions », *Journal of the Text Encoding Initiative*, n° 2, 2012 [en ligne] <http://journals.openedition.org/jtei/392>

Vincent C., *Fiat lux : Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2004.

Vincent C., *Église et société en Occident (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 2009.

Vincent N., « The English Monasteries and their French Possessions », in *Cathedrals, Communities and Conflict in the Anglo-Norman World*, P. Dalton. C. Insley, L.K. Wilkinson (dir.), Woodbridge, Boydell, 2011.

Viret J., *Le chant grégorien et la tradition grégorienne*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2001.

Vogel C., *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge*, Spolète, Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo, 1966.

Vogüe A. de, « Travail et alimentation dans les Règles de saint Benoît et du Maître », *Revue bénédictine*, vol. 74, 1964, p. 242-251.

Wagner P., *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du Moyen Âge*, J. Bour (trad.), Tournai, Desclée, 1904.

Weale J., *Catalogus missalium ritus latini ab anno MCCCCLXXIV impressorum*, Londres, Bernardum Quaritch, 1928.

Wilmart A., « Débris d'un manuscrit des évangiles à Avranches et Leningrad », *Revue biblique*, vol. 38, n° 3, 1929, p. 396-404.

Wilmart A., *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Âge latin*, Paris, Bloud et Gay, 1932.

World Wide Web Consortium, *Extensible Markup Language* [en ligne]  
<https://www.w3.org/XML>

Zerdoun Bat-Yehouda M., « Question de pontuseaux », *Scriptorium*, t. 45, n° 2, 1991, p. 226-252.

Volume II :

Édition critique des ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)  
Temps de l'Avent et temps de Noël



## Sommaire

Sources .....	4
Sigles et abréviations .....	5
Sigles des sources manuscrites.....	6
Abréviations des ouvrages cités.....	7
Abréviations des livres bibliques.....	8
Abréviations des pièces liturgiques.....	9
Abréviations de l'apparat critique.....	11
Abréviations de l'apparat génétique.....	12
Les ordinaires du Mont Saint-Michel.....	13
Table de contenu de l'Ordinaire 46 d'Avranches.....	14
Temporal	
Sanctoral	
Table de contenu de l'Ordinaire 216 d'Avranches.....	14
Temporal	
Sanctoral	
Textes	
Ordinaire 46 d'Avranches.....	17
Ordinaire 216 d'Avranches.....	99
Notes de sources.....	186
<i>Index</i> des pièces (incipit) .....	217
<i>Index</i> des pièces (types) .....	295
<i>Index rerum</i> .....	373

## Sources

- Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 39  
Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 42  
Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 46  
Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 129  
Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 215  
Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 216  
Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1

## Sigles et abréviations



**Sigles des sources manuscrites**

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 39 : A39

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 42 : A42

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 46 : A46

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 129 : A129

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 215 : A215

Avranches, Bibliothèque Municipale, ms 216 : A216

Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1 : M16/1

## Abréviations des ouvrages cités

- A I : Schlager K.-H., *Alleluja-Melodien I : bis 1100*, Kassel, Barenreiter, 1968.
- A II : Schlager K.-H., *Alleluja-Melodien II : ab 1100*, Kassel, Barenreiter, 1987.
- AMS : Hesbert R.-J., *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant & Cie, 1935.
- BHL : Société des Bollandistes (éd.), *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae latinitatis*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898-1901, 1992, 2 vol.
- Cantus, Université de Waterloo, *Cantus Database* [en ligne] <http://cantus.uwaterloo.ca>
- CAO : Hesbert R.-J., *Corpus antiphonarium officii*, Rome, Herder, 1963 - 1979, 6 vol.
- CSEL : *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, Salzbourg : Universität Salzburg, 1866-..., 104 vol.
- Conc. : Darragon B., Deshusses J., *Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires*, Fribourg, Éditions universitaires, 198-1983, 3 vol.
- G : Dumas A., Deshusses J., *Sacramentarium gellonense*, Turnhout, Brepols, 1981, 2 vol.
- H : Deshusses J., *Le sacramentaire grégorien*, t. 1 : *Le sacramentaire, Le supplément d'Aniane*, Fribourg, Éditions universitaires Fribourg, 1979, p. 85-348.
- L : Eizenhöfer L., Molhberg L., Siffrin P., *Sacramentarium Veronense*, Rome, Herder, 1956.
- PL : Migne J.-P., *Patrologiae cursus completus, Series latina*, Paris, Migne, 1844-1864, 221 vol.
- RH : Chevalier U., *Repertorium hymnologicum, Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, Louvain, Lefever, 1892, Louvain, Polleunis et Ceteurick, 1897-1912, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1920-1921, 6 vol.
- S : Molhberg L., *Das fränkische Sacramentarium Gelasium*, Münster, Aschendorff, 1939.
- V : Molhberg L., *Liber Sacramentorum Romanae Ecclesiae*, Rome, Herder, 1960.

## Abréviations des livres bibliques

Ac : Actes des apôtres

Ap : Apocalypse

1 Co : 1er Épître aux Corinthiens

Dn : Daniel

Eph : Épître aux Éphésiens

Ga : Épître aux Galates

Gn : Genèse

He : Épître aux Hébreux

Is : Isaïe

Jc : Épître de Jacques

Jn : Évangile de Jean

Jr : Jérémie

Lc : Évangile de Luc

Mc : Évangile de Marc

Mt : Évangile de Mathieu

Ph : Épître aux Philippiens

Pr : Proverbes

Ps : Psaume

Rm : Épître aux Romains

Sg : Sagesse

Sir : Sirac

1 Th : 1er Épître aux Thessaloniens

Tt : Épître à Tite

Za : Zacharie

## Abréviations des pièces liturgiques

Agnus Dei : Ag  
Alléluia : Al  
Antienne : a  
Benedicamus : B  
Benedictus : Be  
Cantique : ca  
Capitule : cap  
Collecte : c  
Communicantes : Co  
Communion : cm  
Credo : cr  
Épître : ép  
Évangile : év  
Gloria : Gl  
Histoire : hi  
Homélie : ho  
Hymne : h  
Introït : in  
Invitatoire : i  
Kyrie : Ky  
Leçon : l  
Magnificat : M  
Offertoire : of  
Oraison : or  
Postcommunion : pcm  
Préface : pr  
Prophétie : pro  
Psaume : ps  
Répons : r  
Répons graduel : rg  
Sanctus : Sa  
Secrète : se  
Séquence : sq  
Te Deum : TD  
Trait : t  
Trope de l'Agnus Dei : trA  
Trope du Gloria : trG

Trope du Kyrie : trK

Verset : v

Verset alléluatique : val

## Abréviations de l'apparat critique

/// : rature

[ ] : passage ajouté

< > : passage restitué

add. : *addidit*

nd : (bibliographie) non définie

om. : *omisit*

transt. : *transtulit*

## Abréviations de l'apparat génétique

Les mains principales et allographes des manuscrits 46 et 216 sont décrites en annexes de l'édition numérique (Cf. "Mains allographes").

add. marg. : *addidit in margine*

del. : *delevit*

iter. : *iteravit*

s.l. : *supra lineam*

suppl. : *supplevit*

## Les ordinaires du Mont Saint-Michel



## Ordinaire 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel

Prologue	18
Temporal	23
- TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent	25
- Deuxième dimanche de l'Avent	30
- Troisième dimanche de l'Avent	31
- Quatrième dimanche de l'Avent	32
- Férie 4 (Quatre-Temps)	34
- Férie 5	35
- Férie 6 (Quatre-Temps)	36
- Samedi (Quatre-Temps)	37
- Guillaume Durand, <i>Rationale Divinorum Officiorum</i>	38
- Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre	40
- TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre	41
- Nativité du Seigneur - 25 décembre	43
- Saint Étienne - 26 décembre	45
- Saint Jean - 27 décembre	46
- Saints-Innocents - 28 décembre	48
- Saint Thomas Becket - 29 décembre	50
- Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre	51
- Saint Sylvestre 1er - 31 décembre	54
- Circoncision du Seigneur - 1 janvier	56
- Octave de saint Étienne - 2 janvier	58
- Octave de saint Jean - 3 janvier	60
- Octave des Saints-Innocents - 4 janvier	62
- Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier	64
- Épiphanie - 6 janvier	66
- Férie 2	68
- Férie 3	69
- Férie 4	70
- Férie 5	71
- Férie 6	73
- Samedi dans l'octave de l'Épiphanie	74
- Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie	75
- Octave de l'Épiphanie - 13 janvier	77
Sanctoral	79
- Saint André - 30 novembre	80
- Saints Chrysante et Darie - 1 décembre	82
- Saint Nicolas de Myre - 6 décembre	83
- Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre	86
- Conception de la Vierge Marie - 8 décembre	88
- Saint Damase 1er - 11 décembre	90
- Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre	91
- Saint Thomas apôtre - 21 décembre	93

- Saint Sylvestre 1er - 31 décembre	95
- Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier	97

## Ordinaire 216 de l'abbaye du Mont Saint-Michel

Prologue	100
----------	-----

Temporal	105
----------	-----

- TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent	107
- Deuxième dimanche de l'Avent	113
- Troisième dimanche de l'Avent	115
- Férie 4 (Quatre-Temps)	117
- Férie 5	118
- Férie 6 (Quatre-Temps)	119
- Samedi (Quatre-Temps)	120
- Quatrième dimanche de l'Avent	121
- Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre	123
- TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre	124
- Nativité du Seigneur - 25 décembre	126
- Saint Étienne - 26 décembre	129
- Saint Jean - 27 décembre	131
- Saints-Innocents - 28 décembre	133
- Saint Thomas Becket - 29 décembre	135
- Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre	137
- Saint Sylvestre 1er - 31 décembre	140
- Circoncision du Seigneur - 1 janvier	142
- Octave de saint Étienne - 2 janvier	144
- Octave de saint Jean - 3 janvier	146
- Octave des Saints-Innocents - 4 janvier	148
- Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier	150
- Épiphanie - 6 janvier	152
- Férie 2	154
- Férie 3	155
- Férie 4	156
- Férie 5	157
- Férie 6	158
- Samedi dans l'octave de l'Épiphanie	159
- Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie	160
- Octave de l'Épiphanie - 13 janvier	162

Sanctoral	164
-----------	-----

- Saint André - 30 novembre	165
- Saints Chrysante et Darie - 1 décembre	167
- Saint Nicolas de Myre - 6 décembre	169

- Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre	172
- Conception de la Vierge Marie - 8 décembre	174
- Saint Damase Ier - 11 décembre	177
- Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre	178
- Saint Thomas apôtre - 21 décembre	180
- Saint Sylvestre Ier - 31 décembre	182
- Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier	184

[Ordinaire 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel]

[Prologue]

1. [p. 1] Quoniam, ecclesiastica officia ab Aduentu Domini, quod est tempus renouationis, incipiunt, merito ab hoc tempore duximus initium assumendum <sup>1</sup>.
2. In primis est distinctio temporum premittenda. Siquidem annus solaris quatuor temporum successione dilabitur, scilicet hyemis, in quo semina iaciuntur ; ueris, in quo seminata prodeunt et in spicas acuuntur ; estatis, in qua messes albescunt et falce succiduntur ; et autumpni, in quo per uentilationem grana a paleis separata in horreis reponuntur. Sic et magnus uite presentis annus, durans ab inicio seculi usque ad finem mundi, quatuor temporum uarietate mensuratur.
3. Primum tempus fit deuiationis in genere humano, scilicet ad Adam usque ad Moysen, in quo declinauerunt homines a cultu Dei, qui uera lux est, facti ydolatre et nichil illuminationis habentes doctrine ; simul inutiles facti sunt et non fit <sup>esseta</sup> qui faceret bonum etiam usque ad unum. Tunc reliquit homo Deum creatorem suum et de lapide dixit : *Tu es Deus meus*. Hoc tempus, quia fit ignorancie et cecitatis <sup>b</sup>, concordat hyemi in quo obscuritas regnat.
4. Secundum tempus fit reuocationis, seu renouationis, scilicet a Moyse usque ad natiuitatem Christi, in quo edocti sunt homines per legem et prophetas de aduentu Christi, de curatione peccatorum et dilectione unius Dei. Tunc Dominus dixit ad Israel : *Audi Israel Dominum Deum tuum adorabis* <sup>2</sup> et cetera ; et doctus est homo quid sibi, quid Deo, quid proximo facere tenebatur. Postea suscitauit prophetas ut, scilicet, predicatio homines magis ac magis ab erroribus reuocaret. Hoc tempus concordat cum uere quod habet aliquid luminis sed multum obscuritatis.
5. Tercium tempus fit regressionis, seu reconciliationis et uisitationis, scilicet a natiuitate Christi usque ad ascensionem eiusdem, per quam facta est gratia hominibus et predicatio euangelii, de quo dicitur : *Ecce nunc tempus acceptabile* <sup>3</sup> etc. Hoc est uero <sup>c</sup> tempus gratie quo Oriens nos uisitauit ex alto, in quo etiam tempore Dominus, qui est sol iusticie, mundum sua presencia uisitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit. Hoc tempus concordat cum estate in qua claritas regnat.
6. Quartum tempus est peregrinationis, scilicet ab ascensione Domini usque ad diem iudicii, ubi erit consummatio seculi ; quod tempus est habens multum luminis, [p. 2] quia Dei misericordia reuelata sunt diuina misteria. Habet tamen aliquid obscuritatis, hoc nostra negligencia faciente, et sic concordat cum autumpno qui habet aliquid obscuritatis sed amplius claritatis.
- . In primo tempore uiror fidei, flos spei, fructus charitatis, frigore infidelitatis exaruit. In secundo, uinea Domini aliquantulum uiruit et floruit. In tercio, uirens et florens fructus uberrimos attulit. In quarto,

cadentibus foliis uerborum decolorari cepit. Rursus, tempus deuiationis dictum est tempus culpe et pene. Nam, propter ipsam deuiationem, homo subiectus est culpe et, propter culpam, pene, unde dicit Dominus : *Cum uenerit Filius hominis putas inueniet fidem super terram* <sup>4</sup> ? Tempus reuocationis dicitur tempus doctrine et prophetie propter Decalogum per quod Deus docuit genus humanum. Tempus reconciliationis dicitur tempus libertatis et gratie ac leticie. Tempus peregrinationis dicitur tempus lucte et pene, siue laboris et penitentie quod nos facimus declinationis et negligencie. Primum est desperationis. Secundum respirationis. Tercium liberationis. Quartum exercitationis. Hec quatuor tempora representat Ecclesia singulis annis ; siue status Ecclesie per hec quatuor tempora uariatur.

7. Tempus hyemis et deuiationis <sup>d</sup>, in quo mors regnauit, representat ecclesia a Septuagesima usque ad Pascha ; recolens casum et penam primorum parentum propter eorum culpam, et ideo, excepto **Gloria Patri**, cantica leticie subticentur. Siletur enim **Gloria in excelsis** quod in testimonium pacis auditum est, quando *ueritas de terra orta est* <sup>5</sup> et cetera.
8. Tempus ueris et renouationis seu reuocationis representat Ecclesia in Aduentu Domini, usque ad natiuitatem eius, per quem omnia renouata sunt. Unde ad notandum quod patres illius temporis habuerunt aliquid luminis sed multum obscuritatis, respectu sequentium, minora cantica leticie cantant [sic] <sup>e</sup>: scilicet **Gloria Patri** et **Alleluia** ; sed maiora supprimit, scilicet **Gloria in excelsis**, **Te Deum laudamus** et sequencias, ut ibi dicitur. Quia enim hoc tempore peccatum regnauit, non propter ignoranciam, ut mors prius, sed propter carnis infirmitatem, ideo canitur **Alleluia**, quia patres huius temporis sub lege fuerunt, sed **Gloria in excelsis** <sup>f</sup> siletur, quod est signum pacis et iusticie quam lex dare nequiuit.
9. Tempus estatis et reconciliationis siue regressionis representat ecclesia ab octauis Pasche usque ad octauam Penthecostes, quia enim per paschalem [p. 3]agnum reconciliamur Deo ; ideo omnia cantica leticie decantantur et fere post omnes dictiones **Alleluia** multiplicatur, ad significandum gaudium de nostra resurrectione habitum. Significat enim tempus illud statum fidelitatis <sup>g</sup> eterne. Tunc etiam **Gloria in excelsis** canitur, quia in resurrectione iusticia, id est caritas, perficietur et pax plena dabitur. Dupplex etiam **Alleluia** canitur in Albis, in dominicis <sup>h</sup> et in festis illius temporis, et tunc stantes oramus. In priuatis feriis **Gloria in excelsis** et duplex **Alleluia** non canitur ; sed semper **Alleluia**, preterquam in Septuagesima, dicatur, ut ibi dicitur.
10. Tempus autumpni et peregrinationis representat Ecclesia ab octabis Penthecostes usque ad Aduentum Domini, quia nobis Deo reconciliatis

non restat nisi ut nos peregrinos reputemus, cum psalmista dicentes *aduena ego sum et peregrinus* <sup>6</sup>. Cantat etiam omnia leticie cantica ad designandum gaudium de his quibus sunt diuina misteria reuelata. Quandoque tamen aliqua cantica leticie subticet, nec multiplicat **Alleluia**, sicut fecit in tempore precedenti, ad notandum declinationem a bono quam in nobis negligencia nostra parit. Et cantat **Alleluia** in spe resurrectionis et **Gloria in excelsis** <sup>i</sup>, pro iusticia reddita. Item cotidie dicit <sup>j</sup> **Alleluia** sed non **Gloria in excelsis**, ut sub Aduentu dicitur. Cantat etiam **Alleluia** post graduale in signum laboris per quem ad patriam uite transeundum est. Ex premissis enim colligitur euidenter quod recte in principio hyemis homo, quasi <sup>k</sup> desperans, dixit : *Circumdederunt me gemitus mortis* <sup>7</sup>. In principio ueris, quasi resperans, dixit : *Ad te leuauit animam meam* <sup>8</sup>. In principio estatis, architectus Ecclesie, Petrus, renatis per baptismum et illuminatis per gratiam dicit : *Quasi modo geniti* <sup>9</sup>. In principio autumpni, exultans de Dei <sup>l</sup> misericordia dicit. *Domine in tua misericordia speraui* <sup>10</sup>, sed, attendens miseriam in quam ex sua negligencia lapsus est, statim subiungit uersiculum : *Usque Domine obliuisceris me in finem* <sup>11</sup> ? Et graduale : *Ego dixi Domine miserere mei et cetera* <sup>12</sup>.

11. Rursus, hec quatuor tempora considerantur secundum quatuor <sup>m</sup> principales diei partes que sunt nox, pertinens ad tempus deuiationis. Nox enim obscura est, et ydolatre ceci erant. Et aurora pertinens ad tempus reuocationis. Meridies pertinens ad tempus reconciliationis uel regressionis. Et uespera pertinens ad tempus [p. 4]peregrinationis.
12. Et designatur etiam per quatuor <sup>n</sup> principales actiones que sunt natiuitas <sup>o</sup>, passio, resurrectio et aduentus ad iudicium. Ad natiuitatem enim pertinet circumcisio, apparitio, baptismus et purificatio. Ad passionem, autem ieiunium et temptatio. Ad resurrectionem, ascensio in celum et Spiritus sancti missio. Ad aduentum ad iudicium, transfiguratio et miraculorum operatio. Item passio comparatur hyemi ; natiuitas ueri resurrectio estati ; aduentus ad iudicium autumpno, *quando sedebit uetustus dierum tenens uentilabrum in manu sua emundabit aream suam* <sup>13</sup>, etc. Item natiuitas Christi concordat tempori reuocationis uel renouationis, propter prophetas qui eum multis modis predixerunt. Passio, tempori deuiationis propter penam culpe primorum parentum. Resurrectio, tempori regressionis propter leticiam. Aduentus ad iudicium, tempori peregrinationis quia huius tempus durabit usque ad diem iudicii. Tempus ergo renouationis uel reuocationis <sup>p</sup>, que facta est per legem et prophetas, durat usque ad Natale Domini tantum, ut dictum est. Alii dicunt quod usque ad Septuagesimam, et ibi incipit tempus deuiationis. Sed secundum primum dictum queritur de tempore quod est a Natali Domini usque ad Septuagesimam, sub <sup>quo</sup> dictorum



temporum contineatur ? Super quo dicunt quidam quod tempus quod est a Natali <sup>9</sup> usque ad octabas Epyphanie pertinet ad tempus regressionis, quod est tempus gaudii sicut et illud : unde et in quibusdam ecclesiis tunc albis utuntur uestimentis, sicut in tempore paschali, neque tunc ieiunatur nec genua flectuntur. Reliqua uero pars, scilicet ab octabis Epyphanie usque ad Septuagesimam, sub tempore peregrinationis continetur, et licet Ysaias legatur in die Natalis Domini, non ideo secundum ipsos dies illa est de tempore reuocationis. Alia enim consideratione hoc fit, et ante euangelium in nocturnis et ante epistolam in missa : supponitur enim tunc basis columpne ut per utrumque testamentum Christi natiuitas conprobetur.

13. Item queritur quare a tempore ueris uel renouationis incipiunt officia Ecclesie ? Videtur enim quod deberent incipere a tempore hyemis, uel deuiationis, quia prius est deuatio quam a deuiatione reuocatio. Preterea, et in tempore deuiationis primus liber theologie, scilicet Genesis. Super hoc dicunt quidam quod hoc facit Ecclesia ne incipiat ab errore. Sed certe non dicitur tempus illud deuiationis eo quod Ecclesia illo tempore deuiet, sed quia errorem priorum [p. 5]parentum recolit, ut nos ad penitentiam trahat ; et ideo hec ratio non placet. Est ergo ratio quia enim <sup>r</sup> per aduentum Domini omnia noua facta sunt, unde Apocalypsis : *Ecce noua facio omnia* <sup>14</sup>. In honorem aduentus eius a tempore renouationis incipit Ecclesia officium suum. Preterea, si inciperet ab hyeme, utens uerbis desperationis, posset homo illa audiens desperare. Merito ergo incipit a uere, ut cum postea audiens uerba desperationis, non desperet, quia precessit certa promissio uere liberationis que fit in Aduentu. Incipit ergo a tempore renouationis uel reuocationis in quo tenet rem. <sup>15</sup>

---

a. esset s.l. 4. b. bene *post cecitatis add. A216* c. uero : enim *A216* d. et deuiationis *om. A216* e. cantant : cantantur *A216*, cantat *fortasse* f. sub. *post excelsis add. A216* g. fidelitatis : felicitatis *A216* h. diebus *post. dominicis add. A216* i. et gloria in excelsis *om. A216* j. dicit *om. A216* k. quasi *om. A216* l. Dei : omni *A216* m. quatuor *om. A216* n. Christi *post. quatuor add. A216* o. actio *post. natiuitas add. A216* p. renouationis uel reuocationis : reuocationis uel renouationis *A216* q. Domini *post. natali add. A216* r. enim *om. A216*

[Temporal]

14. **[p. 5]Incipit ordinarius in hoc monasterio consuetus<sup>s</sup>**
15. De Aduentu Domini, quoniam singulis annis certissima ratione debeat incipere, hec regula a maioribus tradita est et sollemniter obseruata : Andree festo uicinior ordine quo uis Aduentum Domini prima colit feria.
16. Per primam feriam diem dominicam intelligas. Est ergo sensus talis : illa dominica que proximior erit festo sancti Andree siue prior siue posterior erit principium Aduentus Domini. Sciendum est igitur ad maiorem euidenciam quod si festum sancti Andree fuerit feria secunda uel tertia uel quarta, Aduentus Domini in anteriori dominica incipiet. Quod si predictum festum fuerit feria quinta uel sexta uel in sabbato, in sequenti dominica celebrabitur Aduentus. Si uero ipsum festum in dominica euenerit, ipsa die incipiet Aduentus et cantabitur de Aduentu et festum apostoli in crastino celebrabitur sicut in sequentibus dicitur.

## [TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent]

17. Prima autem dominica de Aduentu sic celebrabitur.
18. [premières vêpres] Sabbato ad uesperas erunt antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Ecce uirgo concipiet*<sup>1</sup>. Responsorium *Ecce dies ueniunt*<sup>2</sup> et cantabitur a duobus in frocis. Hymnus *Conditor alme syderum*<sup>3</sup>. Versus *Rorate celi desuper*<sup>4</sup>. Antiphona super Magnificat *Ecce nomen Domini*<sup>5</sup>. Benedicamus ab uno dicetur. Oratio *Excita Domine*<sup>6</sup>.
19. Et notandum quod ab hac die usque ad Purificationem sancte Marie non facimus commemorationem de Trinitate uel de Cruce in conuentu neque ad uesperas neque ad matutinas. Ad uesperas tam in tribus quam in XII lectionibus *Ne timeas Maria*<sup>7</sup> ; ad matutinas in tribus lectionibus *Angelus Domini*<sup>8</sup>, in XII lectionibus *Spiritus Sanctus*<sup>9</sup> ; et hic ordo seruatur usque ad quartam feriam ieiunorum ; et tunc usque ad Natiuitatem Domini ad uesperas et ad matutinas tam in tribus lectionibus quam in XII dicetur antiphona *Missus est Gabriel*<sup>10</sup>. In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Missus est Gabriel*<sup>11</sup>. [p. 6] Oratio *Deus qui de beate Marie*<sup>12</sup>, uel *Graciam tuam*<sup>13</sup>.
20. [mandatum] Postea conuentus uadit bibitum in refectorio in omnibus sabbatis per totum annum exceptis sabbatis Quadragesime<sup>a</sup>. Ad mandatum post primam et secundam antiphonam scilicet *Mandatum nouum*<sup>14</sup> et *Diligamus nos inuicem*<sup>15</sup>, et alie quot cantori placuerint, postea cantabitur responsum *Ecce dies ueniunt*<sup>16</sup> et *Erumpant montes*<sup>17</sup> et antiphona super Magnificat, *Ecce nomen Domini*<sup>18</sup>.
21. [complies] Ad completorium, cotidianus ordo seruatur nisi quod in tribus lectionibus hymnus *Christe qui lux es et dies*<sup>19</sup> cantabitur.
22. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Ecce uenit rex*<sup>20</sup>. Antiphone et psalmi dicuntur qui in diebus dominicis debent dici in primo et secundo nocturno et incipitur Ysaïas legi in monasterio ad matutinas et ad mensam in refectorio per duas primas ebdomasas quas facimus de tempore in XII lectionibus et in tribus. Versus primi nocturni *Ex Syon species decoris eius*<sup>21</sup>. Deinde pro prima lectione legetur prologus super Ysaïam. Et sequitur responsum *Aspiciens a longe*<sup>22</sup> quod in solito more habet tres uersus<sup>23</sup> ad significandum quod Aduentus iste saluat homines trium temporum, scilicet ante legem, sub lege et sub gratia ; et, propter hoc, fit eiusdem triplex repetitio : prima a remotiori sententia quoad finem, et post a minus remota, et deinde a propinquiori, ad ostendendum quod preces primi temporis remotiores fuerunt ab aduentu Christi quam preces secundi et tercii, et preces secundi temporis magis remoti quam preces tercii. Deinde reincipitur responsum ad notandum desiderium eorum et ad significandum quod debemus attribuere finem et principium boni operis ei qui est alpha et

omega. Ultimo dictis uersibus subiungitur Gloria Patri quod omne desiderium et seruicium ad Deum trinum est referendum et ibi non fit reiteratio partis sed totius responsorii quod, post uitam presentem, omnia opera consummabuntur et tunc erit Deus omnia in omnibus, id est consummatio et sufficiencia omnium. Versus ante quintam lectionem *Egredietur uirga*<sup>24</sup>. Versus ante nonam lectionem *Egredietur Dominus*<sup>25</sup>.

Ad cantica, antiphona *Cantate Domino*<sup>26</sup>. Canticum *Ecce Dominus in fortitudine ueniet*<sup>27</sup>. Responsorium ultimum repetetur post Gloria in hac dominica et in omnibus dominicis diebus de aduentu.

23. [laudes] Ad laudes, antiphona erit *In illa die*<sup>28</sup>, et cetera que secuntur ; psalmi dominicales dicuntur, ut singulis psalmis singule antiphone imponantur. Capitulum ad laudes *In illa die*<sup>29</sup> uel aliud. Responsorium *Super te Ierusalem*<sup>30</sup>. Hymnus *Vox clara ecce intonat*<sup>31</sup>. Versus *Emitte agnum*<sup>32</sup>. In euangelio, antiphona *Spiritus sanctus*<sup>33</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>34</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Ecce uirgo concipiet*<sup>35</sup>. Oratio una de illis quas supradiximus.
24. [prime] Ad primam, hymnus sollempniter cantabitur. Antiphona erit *Nox preces*[p. 7]sit<sup>36</sup>. Capitulum *Domine miserere*<sup>37</sup>, et per totum Aduentum in XII lectionibus.
25. [messe matutinale] Missa matutinalis, si tempus uacuum fuerit, de sancta Maria uel de sancto Michaeli quoniam de Trinitate non cantatur missa in conuentu. Ab hoc die usque ad Purificationem sancte Marie, in processione cantatur eundo antiphona *Missus est*<sup>38</sup>, et in statione, et in redeundo responsorium *Ecce dies ueniunt* ; quo finito dicatur versus *Emitte agnum*. Oratio *Vias sanctorum omnium*<sup>b</sup>.
26. [tierce] Ad terciam, antiphona *Erit in nouissimis diebus*<sup>39</sup>. Capitulum *Ecce uirgo*<sup>40</sup>. Versus *Timebunt gentes*<sup>41</sup>. Usque ad Vigiliam Domini quamdiu facimus de tempore, oratio *Excita Domine*<sup>42</sup>.
27. [grand messe] Diaconus et subdiaconus infulas sacerdotales habeant, unus pro tunica, alius pro dalmatica. Diaconus, antequam legat euangelium, infulam suam in modum stole humeris suis coaptet et huius ratio est quia qui prophetiam lecturus est deponit tamen capsulam in legendo ut notet completam esse prophetiam. Leuita uero, licet euangelium quod manifestum est lecturus sit, tamen capsula induitur ut significet prius illud<sup>d</sup> tectum fuisse figuris prophetie quod modo in euangelio reuelatur ; in legendo autem sinistro humero superponit ut notet onus predicationis ueteris et noue legis sibi impositum ; eo etiam modo portat usque post communionem ut expedicius possit ministrare sacerdoti. Et sciendum est quod ab hac die usque ad Purificationem non

cantatur ad Agnus Dei *Suscipe deprecationem nostram*<sup>43</sup>. Nec Gloria in excelsis Deo dicetur usque ad Natiuitatem Domini.

28. [septe] Ad sextam, erit antiphona *Dicite filie Syon*<sup>44</sup>. Capitulum unum de illis que intitulantur de Aduentu. Versus *Memento nostri Domine*<sup>45</sup>. Oratio una de Aduentu.
29. [none] Ad nonam, antiphona *Exulta satis*<sup>46</sup>. Capitulum et oratio de Aduentu. Versus *Domine Deus uirtutum conuerte nos*<sup>47</sup>.
30. [secondes vêpres] Ad uesperas, erunt antiphone et psalmi dominicales. Capitulum *Ecce uirgo*<sup>48</sup>. Responsorium *Veni ad liberandum nos*<sup>49</sup>. Hymnus *Conditor alme*<sup>50</sup>. Versus *Rorate celi*<sup>51</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>52</sup>. In euangelio, antiphona *Ne timeas Maria*<sup>53</sup>.  
Ad processionem, *Aue Maria*<sup>54</sup> nisi fuerit festum sancti Andree in hac dominica uel in feria secunda.
31. Si autem festum sancti Andree sabbato euenerit, totum dicetur de apostolo suo more. In ipso autem die ad uesperas, dicto Benedicamus domino a duobus ebdomadariis, precedent alii duo in frocis et incipient responsorium de Aduentu. Et, cantato responsorio a conuentu, cantabunt uersum cum Gloria. In continenti subiungatur uersus *Rorate celi*<sup>55</sup> et, imposita antiphona ab abbate uel cantore, cantabitur Magnificat. Sacerdos iterum sicut prius fecerat incensabit magnum altare et alia et reuersus in chorum, cantata antiphona post Magnificat, statim subiunget **Dominus uobiscum** et orationem domini [p. 8]cam. Tunc fiat memoria martyrum Crisanti et Darie : *Absterget*<sup>56</sup> uel *Iustorum anime*<sup>57</sup>, secundo de sancto Eligio : antiphona *Amauit eum*<sup>58</sup>, tercio de sancto Michael. Cetera manifesta sunt.  
Si autem festum sancti Andree die dominica euenerit, feria secunda celebrabitur. In sabbato uero precedenti, uespere erunt de Aduentu sicut superdictum est et fiet commemoratio de apostolo : antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>59</sup>. Ad matutinas antiphona *Dilexit Andream Dominus*<sup>60</sup>. Et habebit in die missam matutinalem. In ipsa autem die dominica, ad uesperas, antiphone et psalmi erunt de die. Capitulum et cetera de apostolo et sequuntur : primo loco memoria de Aduentu ; secundo de martyribus ; tercio de sancto Eligio ; quarto de sancta Maria ; quinto de sancto Michael. Et suffragia suo ordine sequuntur. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo.  
Si autem festum apostoli feria secunda euenerit, in precedenti dominica, ad uesperas, psalmi et antiphone erunt de dominica. Cetera de apostolo.
32. Notandum est autem quod in Aduentu non cantamus matutinalem nec maiorem missam de angelis feria secunda.  
In sabbatis autem, nisi festum duodecim lectionum abstulerit, facimus totum de sancta Maria nisi in sabbato Quatuor temporum. Erit ergo in feria sexta capitulum de sancta Maria *Ecce uirgo*<sup>61</sup>. Responsorium *Aue*

*Maria*<sup>62</sup>. Antiphona Magnificat, *Beatam me dicent*<sup>63</sup>. Et sequatur memoria de Aduentu. [Sabbato] Ad matutinas antiphona primi nocturni *Angelus Domini*<sup>64</sup>. Lectio propria scilicet *Aue Maria*<sup>65</sup>. Et cetera que secuntur. Responsorium *Missus est*<sup>66</sup>, secundum *Aue Maria*<sup>67</sup>, tercium *Ecce Virgo concipiet*<sup>68</sup>. Ad secundum nocturnum, *Ne timeas*<sup>69</sup>. Ad laudes, antiphona *Spiritus Sanctus*<sup>70</sup>. Super Benedictus, antiphona *Benedicta tu*<sup>71</sup>. Et sequatur memoria de Aduentu. Ad primam, antiphona *Ecce Virgo concipiet*<sup>72</sup>. Ad terciam, *Aue Maria*<sup>73</sup>. Ad sextam, *Quomodo fiet istud*<sup>74</sup>. Ad nonam, *Angelus, Ecce ancilla Domini*<sup>75</sup>. Capitula *Ecce Virgo*<sup>76</sup>, *Rorate Celi*<sup>77</sup>, *Egredietur uirga*<sup>78</sup>. Et cetera que de eadem epistola sumpta sunt. Orationes *Deus qui de beate Marie*<sup>79</sup>, *Graciam tuam*<sup>80</sup>, *Quesumus omnipotens Deus*<sup>81</sup>. Versus aliorum temporum non mutantur.

Prima die lune <sup>e</sup> de Aduentu, nisi fuerit festum XII lectionum, sicut predictum est, cantabitur de Aduentu et legetur de Ysaia nisi dimissum fuit in dominica. Primum responsum erit *Aspiciebam*<sup>82</sup> quia primum responsum illius hystorie non cantatur super ebdomadam. Inuitatorium *Regem uenturum*<sup>83</sup> per totum Aduentum in tribus lectionibus usque ad quartam feriam Quatuor temporum ; et ab illa die usque ad Vigiliam Natiuitatis Domini dicentur ad uesperas et ad matutinas preces ille maiores scilicet "pro omni gradu" ; et sic per totam istam septimanam legitur de Ysaia per ordinem. Et si pauciora responsoria fuerint, repetantur quot fuerint necessaria. In Aduentu, matutine et uespere Omnium sanctorum debent dici in tribus lectionibus ; et ratio huius est quod [p. 9] non solum celebramus Aduentum Domini secundum carnem qui erat tunc et est expectatio, et leticia Omnium sanctorum et sanctarum et ideo in hoc tempore precipue in fine dictarum horarum sollempnis de ipsis debet fieri memoria, sed etiam secundum eius Aduentum ad iudicium in quo omnes sancti et sancte assistent secundum illud *Ecce ueniet Dominus et omnes sancti eius cum eo*<sup>84</sup> quorum orationibus semper et meritis indigemus, et in XII lectionibus similiter dici deberent, sed ut tollatur fastidium in Dei opere non dicuntur.

Et notandum est quod consueuimus, qualibet qui uacat per totum annum, facere processionem in porticum pro defunctis, exceptis quatuor sollempnitatibus scilicet tempore Natalis Domini usque ad Epyphaniam, ebdomadis Pasche, Penthecostes, Eukaristie, et insuper in festis XII lectionum et in uigilis Assumptionis beate Marie, duorum festorum beati Michaelis, et Omnium sanctorum si in secundam feriam [sic] euenerint, quod si festum XII lectionum in eadem feria euenerit, in diem martis sequentem processio transferetur ; et si diebus lune et martis euenerit festum XII lectionum, transferetur dicta processio in diem mercurii ; et si tres dies scilicet lune, martis et mercurii immediate

fuerint XII lectionibus, postea missa fiet processio in diebus sequentibus  
in aliqua septimana.

---

a. exceptis sabbatis Quadragesime *add.marg.* X. b. t in redeundo responsorium Ecce dies ueniunt ;  
quo finito dicatur versus Emitte agnum. Oratio Vias sanctorum omnium *suppl.* 3. c. cet *s.l.* 6. d. illud  
*s.l.* 6. e. prima die lune : prima die *A216*



## [Deuxième dimanche de l'Avent]

33. De secunda dominica.
34. [premières vêpres] Secundo sabbato de Aduentu ad uesperas erit capitulum *Deus autem pacientie*<sup>1</sup>. Responsorium *Ierusalem surge*<sup>a</sup>. Antiphona super Magnificat, *Veni Domine*<sup>2</sup>. Oratio *Excita*<sup>3</sup>.  
In processionne ad sanctam Mariam <sup>responsorium</sup> *Missus est*<sup>b</sup>.
35. [mandatum] Ad mandatum responsum *Ierusalem surge et sta*. Et ultimum responsum scilicet *Rex noster*<sup>c</sup>. Et antiphona que fuit ad Magnificat.
36. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Surgite uigilemus*<sup>4</sup>. Hymnus *Verbum supernum*<sup>5</sup>.  
Hystoria *Ierusalem cito ueniet*<sup>6</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Ponent Domino*<sup>7</sup>.
37. [laudes] Ad laudes *Ecce in nubibus celi*<sup>8</sup>. Et cetere que secuntur. In euangelio, antiphona *Super solium David*<sup>9</sup>. Hymnus, uersus, canticum, responsoria ad laudes sicut in superiori dominica.
38. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce uirgo*<sup>10</sup>.  
Ad processionem cantabitur antiphona *Missus est*<sup>11</sup>. In statione dicatur responsum *Ierusalem surge*<sup>12</sup>. In redeundo, ultimum responsum matutinalem.
39. [tierce] Ad terciam, antiphona *Nolite timere*<sup>13</sup>. Capitulum *Deus autem pacientie*<sup>14</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>15</sup>.
40. [grand messe] Ad missam, cantabitur uterque uersus de Alleluya.
41. [sexe] Ad sextam, erit antiphona *Gaude et letare*<sup>16</sup>.
42. [none] Ad nonam, *Ecce in nubibus celi*<sup>17</sup>. Versus super horas sicut in superiori dominica. Capitulum et orationes de communibus de Aduentu.
43. [secondes vêpres] Ad uesperas, capitulum *Deus autem pacis*<sup>18</sup>. Ad Magnificat, *Beata es Maria*<sup>19</sup>. Cetera non mutantur ab ordine suprascripto.

---

a. *Ierusalem surge suppl. 4.* b. In processionne ad sanctam Mariam responsum *Missus est suppl. 2.* c. Ad mandatum responsum *Ierusalem surge et sta.* Et ultimum responsum scilicet *Rex noster suppl. 2.*

## [Troisième dimanche de l'Avent]

44. De tertia dominica.
45. [premières vêpres] Tercio sabbato, ad uesperas erit capitulum *Nolite ante tempus iudicare*<sup>1</sup>. Responsorium *Festina ne tardaueris*<sup>2</sup>. Antiphona super Magnificat, *Ante me non est formatus deus*<sup>3</sup>.
46. [mandatum] Hymni et uersus qui supra ad mandatum post antiphonam consuetudinariam, cantabitur responsum uesperarum et ultimum matutinarum et antiphona de Magnificat.
47. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Ecce rex noster*<sup>4</sup>. Hystoria *Ecce apparebit*<sup>5</sup>. Responsorium incipietur. Zacharias propheta. Ad cantica, antiphona *Ite dicite Iohanni*<sup>6</sup>.
48. [laudes] Ad laudes, *Veniet Dominus*<sup>7</sup>. Et cetera que secuntur. Capitulum *Nolite ante tempus*<sup>8</sup>. Responsorium *Ostende nobis Domine*<sup>9</sup>. Versus *Vox clamantis*<sup>10</sup>. In euangelio, *Iohannes autem*<sup>11</sup>. Cetera non mutantur a priori ordine.  
In processione ad sanctam Mariam *Suscipe uerbum*<sup>12</sup>.
49. [prime] Ad primam, antiphona *Ite dicite Iohanni*<sup>13</sup>
50. [messe matutinale] Missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit<sup>a</sup>.  
In processione, *Missus est Gabriel*<sup>14</sup>. In statione, responsum *Festina ne tardaueris*<sup>15</sup>. In redeundo, ultimum responsum matutinarum.
51. [tierce] Ad terciam, antiphona *Venite ascendamus*<sup>16</sup>. Dicuntur uersus de prima dominica.
52. [sexe] Ad sextam, antiphona *Ecce mitto*<sup>17</sup>.
53. [none] Ad nonam, *Estote parati*<sup>18</sup>.
54. [secondes vêpres] Ad uesperas, responsum *Tu exurgens Domine*<sup>19</sup>. In euangelio, antiphona *Tu es qui uenturus es Domine*<sup>20</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Aue Maria*<sup>21</sup>.

---

a. Missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit *add.marg.* 5.

## [Quatrième dimanche de l'Avent]

55. De quarta dominica.
56. [premières vêpres] In quarto sabbato erit capitulum ad uesperas *Gaudete in Domino*<sup>1</sup>. Responsorium *Non auferetur*<sup>2</sup>. Antiphona super Magnificat sicut tempus dederit.  
In processione ad sanctam Mariam, responsum *Missus est*<sup>3</sup>.
57. [mandatum] Ad mandatum post antiphonam consuetudinariam, dicitur responsum uesperarum et ultimum matutinarum.
58. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Prope est iam Dominus*<sup>4</sup>. Hystoria *Canite tuba*<sup>5</sup>. Et legetur sermo sancti Gregorii.  
Ad cantica, antiphona *Ego baptizauit*<sup>6</sup>.
59. [laudes] Ad laudes, antiphona *Canite tuba*<sup>7</sup>, et cetera que secuntur. Responsorium ad laudes sicut in superiori dominica. In euangelio, antiphona *Non auferetur*<sup>8</sup> si non fuerit uigilia Domini.  
In processione ad sanctam Mariam *Suscipe uerbum*<sup>9</sup>. In die ad processionem cantabitur antiphona *Venite omnes*<sup>10</sup>. In statione si opus fuerit responsum *Non auferetur*<sup>11</sup>. In redeundo, ultimum de hystoria antiphone super horas, sicut tabula diei monstrauerit.
60. [secondes vêpres] Ad uesperas, responsum *Tu exurgens*<sup>12</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam, antiphona *Aue Maria*<sup>13</sup>. Cetera secuntur temporis rationem.
61. [matines] Si autem in dominica ista uigilia Domini euenerit, sic fiet Inuitatorium *Prestolantes*<sup>14</sup>.  
In primo nocturno, tres iste antiphone *Ecce ueniet desideratus*<sup>15</sup>, *Erunt praua*<sup>16</sup>, *Dominus ueniet*<sup>17</sup> ut unaqueque super duos psalmos dicatur.  
In secundo nocturno *Omnipotens sermo*<sup>18</sup>, *Rex noster*<sup>19</sup>, *Gaudete in Domino*<sup>20</sup>. Lectio et hystoria de dominica.  
Ad cantica, *Ego baptizauit*<sup>21</sup>. Euangelium et cetera de uigilia. Duodecimum responsum a duobus cantabitur et post Gloria repetetur.  
Uersus omnes erunt de uigilia, in primo nocturno, uersus *Hodie [p. 11]scietis*<sup>22</sup> ; in secundo, *Crastina erit uobis salus*<sup>23</sup> ; in tercio, *Crastina die delebitur*<sup>24</sup>.
62. [laudes] Responsorium ad laudes *Hodie scietis quia ueniet Dominus*<sup>25</sup>. Uersus *Crastina die delebitur*<sup>26</sup>. De antiphona in euangelio dicemus plenius ubi de uigilia Domini singulariter dicitur. Et notandum quod post Benedictus non fiet memoria de dominica.
63. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancta Maria. Collecta est talis. Omnes hore et maior missa erunt de uigilia.  
In processione cantabitur eundo et redeundo sicut predictum est.

64. Nota de tabula.<sup>a</sup> Quando tabula antiphonarum debeat singulis annis incipere. Si Natiuitas Domini feria sexta uel sabbato uel dominica euenerit tabula incipere feria quarta in superiori ebdomada. Si autem feria secunda uel tertia uel quarta uel quinta euenerit tunc incipiet tabula feria secunda ebdomade superioris.

---

a. Nota de tabula. *add.marg. X.*

## [Férie 4 (Quatre-Temps)]

65. De Quatuor temporibus.
66. Feria quarta Quatuor temporum.
67. [matines] Inuitatorium *Prope est iam Dominus*<sup>1</sup> et extunc cantabitur cotidie in III lectionibus usque ad uigiliam Domini et legetur euangelium *Missus est Gabriel*<sup>2</sup>, secundum morem euangelii in XII lectionibus. Responsoria *Clama in fortitudine*<sup>3</sup>, *Orietur stella*<sup>4</sup>, *Modo ueniet*<sup>5</sup>. Oratio ad secundum [nocturnum] *Festina quesumus Domine*<sup>6</sup>. Antiphona super Benedictus, *Missus est*<sup>7</sup>. Oratio *Presta quesumus*<sup>8</sup>.

## [Férie 5]

68. Feria quinta.
69. [matines] Erit primum responsorium *Egredietur Dominus et proliabitur*<sup>1</sup>. Secundum *Precursor pro nobis*<sup>2</sup>. Tercium *Videbunt gentes*<sup>3</sup>. Et legetur sermo sancti Augustini *Legimus sanctum Moysen*<sup>4</sup>. Si tamen Natiuitas Domini fuerit feria quarta, si autem Natiuitas Domini euenerit feria tertia, legetur alius sermo eiusdem scilicet *Vos inquam conuenio*<sup>5</sup>. Si uero Natiuitas Domini fuerit feria quinta uel deinceps, legetur de Zacharia prophetia. Hoc ergo de hiis duobus sermonibus tenendum est quod semper debent legi ante uigiliam Domini, in duobus propinrioribus diebus qui uacauerint.

## [Férie 6 (Quatre-Temps)]

70. Feria sexta.
71. [matines] Legetur euangelium *Exurgens Maria*<sup>1</sup>. Primum responsorium *Emitte agnum*<sup>2</sup>. Secundum *Germinauerunt campi*<sup>3</sup>. Tercium *Rorate celi*<sup>4</sup>.

## [Samedi (Quatre-Temps)]

72. Sabbato.
73. [matines] Psalmus *Confitebimur*<sup>1</sup>.
74. [laudes] Ad laudes, *Miserere*<sup>2</sup>.
75. [matines] Legetur euangelium *Anno quintodecimo*<sup>3</sup>. Primum responsum *Egredietur uirga*<sup>4</sup>. Secundum *Paratus esto*<sup>5</sup>. Tercium *Ecce ueniet Dominus*<sup>6</sup>.
76. [grand messe] Omnia signa sonabunt ad introitum misse. Ebdomadarius tenebit chorum. Post ultimam lectionem, cantabitur a duobus canticum *Benedictus es*<sup>7</sup> uel *Omnipotentem*<sup>8</sup>. Item post epistolam cantabitur a duobus tractus *Qui regis Israel*<sup>9</sup>.



[Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*]

77. Porro, notandum est ad ostendendum desiderium antiquorum patrum, in fine Aduentus cantantur septem antiphone, unaque secundum ordinem suum suo die usque ad Natale, que incipiunt ad O prima est **O Sapientia**. Sunt autem septem quia diriguntur ad Christum in quo requieuit Spiritus Sanctus sapientie et intellectus, spiritus [p. 12]consilii et fortitudinis, per que septem dona sue incarnationis nobis gratiam ministravit, prout in ipsis septem antiphonis apparet. Sunt etiam septem que cantantur in designatione antiquorum patrum qui, septenario seruiantes, aduentum Domini expectabant, unde in omnibus dicitur : Veni. Vel sunt septem propter septem dona Spiritus sancti que Christus ueniens largitus est mundo, et per que expectantes illuminati sunt. Et sunt omnes secundi toni. Quia quelibet loquitur de utroque aduentu. Secundo, quia significant nobis geminam dilectionem, scilicet Dei et proximi. Tercio, propter geminam Christi ad quem diriguntur naturam, unde : Gemine gygas substantie. Quarto, quia ipse antiphone notant desiderium, tam antiquorum patrum exspectantium primum Saluatoris aduentum quam modernorum exspectantium secundum. Omnes ergo sunt secundi toni, in signum quod secundum exspectamus aduentum. Et aduerte quia ille que habent in principio uerba pertinentia ad diuinitatem pertinent ad eos qui exspectant primum, ut **O Sapientia** et **O Adonay**. Adonay autem generaliter interpretatur Dominus, quia dominatur cuncte creature, uel quia omnis creatura dominatui eius seruit. Ille uero que habent uerba pertinentia ad humanitatem pertinent ad exspectantes secundum, ut **O Radix Iesse** et **O Clauis Daud**. Sunt etiam quedam que utrique conueniunt, ut **O Rex gentium**, nam Dei Filius dicitur rex secundum diuinitatem, iuxta illud : *Deus iudicium tuum* et cetera. Et etiam secundum humanitatem, iuxta illud : *Domine in uirtute tua letabitur rex* et cetera. Sepius tum secundum humanitatem rex dicitur, quod secundum eam unctus est oleo leticie pre participibus tuis.
78. Rursus, Ecclesia in hiis septem antiphonis ostendit multipliciter morbi sui et ad quamlibet petit remedium sui morbi. Nam, ante Filii Dei aduentum in carne, eramus ignorantes siue ceci penis eternis addicti, secundum dyaboli, mala peccati consuetudine uincti, tenebris obuoluti, exules a patria et expulsi. Ideoque indigebamus doctore, redemptore, liberatore, eductore, illuminatore et saluatore. Quia igitur ignorantes eramus, ideo ab omni ipso doceri indigebamus, unde in prima antiphona clamamus dicentes : **O Sapientia que ex ore** et cetera. Quia uero parum prodesset si doceremur et non redimeremur, ideo in secunda ab ipso redimi postulamus dicentes : **O Adonay** et cetera. Sed quia nil prodesset si essemus docti et redempti et adhuc post redemptionem detineremur captiui, ideo in tertia petimus liberari : **O**

**Radix Iesse** et cetera. Sed quid prodesset captiuus si essent redempti et liberati, si tamen nondum essent ab omni uinculo absoluti, ut scilicet sub peccato essent uincti, libere quo uellent ite non possent, ideo in quarta ab omnibus peccati uinculis educi petimus : **O Clauis Dauid** et cetera. Preterea, quia hii qui diu fuerunt in carcere oculos habent obtenebratos nec clare uidere possunt, ideo post [p. 13]absolutionem a carcere restat nos illuminari ut uideamus quo ire debeamus et ideo in quinta hoc petimus dicentes : **O Oriens splendor** et cetera. Sed si essemus docti et ab inimicis penitus liberati et illuminati, quid ualeret nisi deberemus saluari **O Rex gentium** et cetera in qua petimus salutem gentium, et **O Emmanuel** et cetera in qua petimus salutem Iudeorum.

In quibusdam uero ecclesiis adduntur alie due : prima in honorem beate Marie Virginis que concepit, secunda pro angelo qui ad Virginem introiuit ; uel in honorem sancti Thome cuius festum tunc accidit. Due quidem adduntur ut perficiatur nouenarius numerus ad designandum quia per septem dona Spiritus sancti perueniemus ad nouem ordines quorum quilibet desiderabat Christi natiuitatem ut impleretur numerus illorum qui de celo ceciderunt. Sed non sunt nisi septem habentes : Veni. Omnes autem incipiunt per O, quod potius admiratiue ponitur quam uocatiue. Cantantur in uesperis quia Dominus uenit in uespera mundi. Hic est Helyas qui sero carne et in mane pane uescitur, Dominus scilicet noster, qui in ultima etate mundi carnem assumpsit et diluculo resurgens in panem angelorum transiuit<sup>1</sup>. Et notandum est quod, per octo dies in quibus O ante uigiliam Domini a prima usque ad ultimam celebramus, superuadit conuentus ad collationem in capitulum post uesperas, antequam ad potum in refectorium reuertatur<sup>a</sup>.

---

a. Et notandum est quod, per octo dies in quibus O ante uigiliam Domini a prima usque ad ultimam celebramus, superuadit conuentus ad collationem in capitulum post uesperas, antequam ad potum in refectorium reuertatur *add.marg. X*.

[Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre]

79. [laudes] Proxima nocte ante uigiliam Domini, siue fit dominica, siue non, dicetur super Benedictus antiphona *Vigilate animo*<sup>1</sup>. Cantabitur antiphona tota ante psalmum ab utroque choro, et post primum uersum repetetur a choro qui dixit uersum. Tunc alius chorus dicet secundum uersum psalmi. Et post uersum cantabitur antiphona. Tunc prior chorus incipiat tercium uersum altius et sic dicatur psalmus, et post penultimum uersum repetatur antiphona ab illo choro qui dixit uersum, et post ultimum uersum similiter ab alio choro. Et post Gloria ab omnibus. Et erit oratio siue sit dominica, siue non, *Adiuua Domine fragilitatem nostram*<sup>2</sup>. Et non fiet memoria de dominica.
80. [vepres] Eadem die cantabitur super Magnificat antiphona *O uirgo uirginum*<sup>3</sup>. Preces erunt *Ego dixi Domine*<sup>4</sup>.
81. Hymnus ante complectorium <sup>a</sup>. Solemus autem tercia die ante uigiliam Domini, uel prius si tempus postulauerit, legere anniuersaria defunctorum ab illa usque ad Epyphaniam, et in nocte sequenti uigilias, et in crastino missam celebrare pro eis in conuentu festiuita.

---

a. hymnus ante complectorium : et ad complectorium dicetur hymnus *Te lucis A216*

## [TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre]

82. [matines] In uigilia Domini, duo ad matutinas cantabunt inuitatorium *Prestolantes*<sup>1</sup>. Hymnus *Verbum supernum*<sup>2</sup>. Antiphone primi nocturni erunt iste *Ecce ueniet desideratus*<sup>3</sup>, *Erunt praua*<sup>4</sup>, *Dominus ueniet*<sup>5</sup>, ut unaqueque super duos psalmos dicatur. Si autem fuerit feria secunda uel quinta, antiphona superaddetur propter diuisionem psalmorum scilicet *Ecce Deus noster*<sup>6</sup>. Versus *Hodie scietis*<sup>7</sup>. Et legetur euangelium *Cum esset desponsata*<sup>8</sup> sicut euangelium. Tercium [p. 14]responsorium cantabitur a duobus et post Gloria repetetur a conuentu.
- In secundo nocturno erunt antiphone *Omnipotens sermo*<sup>9</sup>, *Rex noster*<sup>10</sup>, *Gaudete in Domino*<sup>11</sup>. Capitulum *Deus autem pacis*<sup>12</sup>. Versus *Crastina erit uobis*<sup>13</sup>. Oratio *Presta misericors Deus*<sup>14</sup>. Psalmi familiares non dicentur.
83. [laudes] Ad laudes, omnia signa sonabunt et tres cerei ardebunt super chorum. Antiphona *O Iuda et Ierusalem*<sup>15</sup>. Et cetera que secuntur. Psalmus *Dominus regnauit*<sup>16</sup>. Capitulum *Propter Syon non tacebo*<sup>17</sup>. Responsorium *Hodie scietis*<sup>18</sup>. Hymnus *Vox clara*<sup>19</sup>. Versus *Crastina die delebitur*<sup>20</sup>. Sacerdos non reuestietur. Antiphona super Benedictus, *Cum esset desponsata*<sup>21</sup>, et cantabitur sicut supradictum est de *Vigilate*<sup>22</sup> ; abbas si interfuerit incipiet eam. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut magne festiuitates*<sup>23</sup>.
84. [prime] Ad primam, mane surgent sicut solent, psalmi familiares dicentur, qui solent dici infra octauam alicuius sancti. Sequuntur postea septem psalmi cum letania.
85. Ad ceteras horas diei dicentur psalmi familiares sicut in XII lectionibus, antiphone, capitulum et orationes sicut in libris continetur, nisi quod ad terciam dicetur *Bethleem non*<sup>24</sup> si dominica fuerit et erit missa matutinalis de ea, si non de sancta Maria<sup>a</sup>.
86. [grand messe] Ad missam, omnia signa sonabunt. Ebdomarius tenebit chorum et omnia festiue cantabuntur.
87. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphona super psalmos, *Antequam conuenirent*<sup>25</sup> et alie que secuntur. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>26</sup>, *Confitebor*<sup>27</sup>, *Beatus uir qui*<sup>28</sup>, *Laudate*<sup>29</sup>. Capitulum *Paulus seruus Christi Ihesu*<sup>30</sup>. Responsorium *Propter nimiam caritatem*<sup>31</sup> quod cantabitur a quatuor in capis. Hymnus *Veni redemptor gentium*<sup>32</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>33</sup>. Antiphona super Magnificat, *Ecce iam uenit*<sup>34</sup> et quater cantabitur. Preces non dicuntur in primis uesperis, matutinis, nec etiam in secundis, sed statim antiphona finita dicetur *Dominus uobiscum*<sup>35</sup>. Fiet memoria de sancta Anastasia, scilicet *Accinxit fortitudine*<sup>36</sup>. De sancto Michaeli antiphona *Summa laus*<sup>37</sup>.

Et fiet statim processio ad sanctam Mariam cantando responsorium *Benedicta tu*<sup>38</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>39</sup>. Et sequitur memoria Omnium sanctorum *Gaudent in celis*<sup>40</sup>, uel *Laudem dicite*<sup>41</sup>, uel *O quam gloriosus*<sup>42</sup>.

88. Et notandum est quod in hoc die post uesperas et in omnibus festis in capis ieiunium habentibus, et in omnibus sabbatis per annum, ut iam dictum est, excepta quadragesima, semper in primis diei uesperis et nullatenus in secundis, de consuetudine monasterii huius, debet ire conuentus ad collationem post uesperas primas cuiuslibet etiam festi in capis antequam uadat in refectorium ab bibendum. In hoc festo et septem aliis precipuis, quindecim psalmi antequam matutine incipiantur sub silencio dicuntur. Ad uesperas, ad matutinas et ad omnes missas et iterum ad uesperas ardebunt triginta cereis super chorum. Ad primam uero terciam, sextam, nonam tres cerei ardebunt<sup>b</sup>. Per totas uero octauas, non dicimus suffragia, nec uesperas, nec matutinas Omnium sanctorum. Ab hoc autem die, usque ad octauam Epiphanie, apponimus hymnis ad omnes horas [p. 15] diei, uersum *Memento salutis*<sup>43</sup>.
89. [complies] Post completorium sacrista et succentor et alii quos uoluerit aduocare omnia turificabunt altaria monasterii.

---

a. si dominica fuerit et erit missa matutinalis de ea, si non de sancta Maria *suppl. 4*. b. Ad uesperas, ad matutinas et ad omnes missas et iterum ad uesperas ardebunt triginta cereis super chorum. Ad primam uero terciam, sextam, nonam tres cerei ardebunt *add. marg. X*.

## [Nativité du Seigneur - 25 décembre]

90. [matines] Ad matutinas Quatuor reuestientur ad inuitatorium. Hymnus *Christe redemptor omnium*<sup>1</sup>. Quartum responsorium repetetur post Gloria. In singulis nocturnis incensabitur altare a duobus sacerdotibus et chorus. Canticum *Populus qui ambulabat in tenebris*<sup>2</sup>. Post Te Deum laudamus, legetur euangelium *Liber generationis*<sup>3</sup>. Et dicta oratione, incipiat cantor antiphonam *O mundi Domina*<sup>4</sup>.  
Et fiet processio ad sanctam Mariam, abbate preeunte et reuestito sicut legerat euangelium cum cereis. Sequuntur et alie antiphone, quotquot opus fuerit scilicet *Hodie intacta Virgo*<sup>5</sup>, *Virgo hodie fidelis*<sup>6</sup>, *Nesciens mater*<sup>7</sup>. Et dicta oratione et Benedicamus, redeant cum silencio in ecclesiam, et statim reuestiantur ad missam, omnes in albis.
91. [messe matutinale] Prior cantabit missam. Cantor et succentor tenebunt chorum. Kyrieleison *Pater cuncta*<sup>8</sup> et cantabitur a cantore et succentore. Gloria in excelsis cantabitur et sonabunt omnia signa quamuis nichilo habitus. Oratio *Deus qui hanc sacratissimam*<sup>9</sup>. Et notandum est quod ante epistolam immediate legitur prophetia. In uigilia nocte et die ad missas propter quinque rationes. <sup>a</sup>Primo, ut basis sit sub columpna innitente basi. Non enim que dicuntur in euangelio crederentur impleta nisi forent in ueteri testamento predicta. Secundo, ideo in uigilia et in hac missa due lectiones sine interuallo dicuntur, una de prophetia, alia de Apostolo, quia Christus pro duobus populis in uno pariete coniungendis nascitur. Tercio, quia super basim prophetarum fundata est columpna apostolorum. Quarto, quia actiui et contemplatiui per hanc natiuitatem in una fide saluantur. Quinto, quia per utrumque testamentum Christi natiuitas concorditer predicatur. Hii sunt duo cherubin qui propiciatorium tegunt, seseque in propiciatorium uersis uultibus respiciunt.<sup>10</sup> Seruitores ecclesie reuestientur in albis paratis. Credo dicetur. Sanctus et Agnus ad libitum<sup>b</sup>. Dicto autem **Ite missa est** a diacono, prior ad altare incipiet matutinales laudes ; depositaque infula, et stola, redibit in chorum reuestitus capitulum.
92. [laudes] Ad laudes, septem antiphone dicentur super psalmos<sup>c</sup>. *Populus qui ambulabat*<sup>11</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>12</sup> et cantabitur a duobus in capis. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>13</sup>. Versus *Verbum caro factum est*<sup>14</sup>. Antiphona super Benedictus, *Gloria in excelsis Deo*<sup>15</sup>. Et tota dicetur ante psalmum et antiphona *Illuminare*<sup>16</sup> et ante Gloria et post. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus ut qui noua incarnati*<sup>17</sup>. Et fiat memoria de sancta Anastasia, *Hec est uirgo*<sup>18</sup>. De sancto Michael, *Michael archangele*<sup>19</sup>. De Omnibus sanctis, *Fulgebunt iusti*<sup>20</sup> uel *Scimus quidem*<sup>21</sup>. Et comple[p. 16]tum est.
93. [messe matutinale] In prima aurora diei audientes signum surgant omnes, et lotis manibus et factis orationibus in choro reuestiantur ad missam hii qui in tabula

sunt. Ebdomadarius tenebit chorum. Omnia signa sonabunt ad introitum. Secunda oratio fiet de sancta Anastasia, cum oratione de die ad unum uersum per dominum<sup>d</sup>, et dicetur Credo. Omnia festiue cantabuntur sicut in XII lectionibus post Sanctus. Licet hiis qui uoluerint priuatas missas celebrare, et debent ad hanc missam communicari pueri et alii inferioris ordinis. Post missam sedebunt in claustro, legentes usque ad hymnus primam. Facto autem capitulo omnis reuestiantur et in continenti cantata tercia, faciant processionem, eundo cantabitur primum responsorium de hystoria. In statione, quartum cum uersu, et repetatur ultra uel tercium neupma eiusdem responsorii. In redeundo antiphona *Hodie Christus*<sup>22</sup>.

94. [grand messe] Et missa statim solemniter celebretur.
95. [secondes vêpres] Ad uesperas, erit prima antiphona *Tecum principium*<sup>23</sup>. Et tres que secuntur scilicet *Redemptionem*<sup>24</sup>, *Exortum est*<sup>25</sup>, *Apud Dominum*<sup>26</sup>. Et hic ordo non mutatur usque ad Epyphaniam. Responsorium *In principio Deus erat Verbum*<sup>27</sup> et cantabitur in capis a duobus. Antiphona super Magnificat quater cantabitur *Hodie Christus*<sup>28</sup>. Commemoratio fiet de sancto Stephano, *Tu principatum*<sup>29</sup>. Et sequatur de sancto Michaele, *Te Deus omnipotens*<sup>30</sup>.  
Mox fiet processio ad sanctam Mariam et cantabitur responsorium *Benedicta tu*<sup>31</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>32</sup>. Sequatur memoria Omnium sanctorum scilicet una de supra dictis. Et completum est.

---

a. In uigilia nocte et die ad missas propter quinque rationes. *add.marg.* X. b. ad libitum *suppl.* 3. c. septem antiphone dicentur super psalmos *add.marg.* 5. d. cum oratione de die ad unum uersum per dominum *s.l.* X.

## [Saint Étienne - 26 décembre]

96. De sancto Stephano
97. [matines] Ad matutinas, tres reuestientur ad inuitatorium.  
Hymnus et canticum et uersus sicut unius martiris. Antiphona super Benedictus tota ante psalmum cantabitur et ante Gloria. Et memoria fiet de Natiuitate, *Verbum caro factum est*<sup>1</sup>. Et de sancto Michaelae.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Beata Dei genitrix*<sup>2</sup>. Et sequatur memoria Omnium sanctorum. Et completum est. In die si fuerit dominica ad processionem eundo et in statione responsorium *Descendit de celis*<sup>3</sup>, cum uersu. In redeundo, responsorium *Verbum caro*<sup>4</sup>. Et hic ordo seruatur per totas octauas, ubicumque dominica euenerit.
98. [vepres] Ad uesperas, psalmi et antiphone erunt de Natiuitate sicut supradictum est. Capitulum de sancto Stephano, *Stephanus autem*<sup>5a</sup> Responsorium a duobus cantabitur in capis *Sancte Stephane prothomartir Christi*<sup>6</sup>. Hymnus *Deus tuorum*<sup>7</sup>. Antiphona super Magnificat cantabitur tota ante psalmum et ante Gloria et post. In commemoratio sancti Iohannis dicetur antiphona *Valde honorandus est*<sup>8</sup>. Sequitur de Natiuitate et de sancta Maria, *Sancta et immaculata uirginitas*<sup>9</sup>. De sancto Michaelae, *Hic est prepositus*<sup>10</sup>.  
Et fiet processio ad sanctum Iohanem, cantando responsorium *Sic eum uolo manere*<sup>11</sup>. Sequitur memoria Omnium sanctorum et completum est.

---

a. Stephanus autem : Stephanus plenus gracia A216



## [Saint Jean - 27 décembre]

99. De sancto Iohanne
100. [matines] Psalmi qui intitulantur dicuntur ad matutinas. Quatuor reuestientur ad inuitatorium. Hymnus, canticum, uersiculi sicut unius apostoli.
101. [laudes] Responsorium ad laudes *Con[p. 17]stitues eos*<sup>1</sup>. Hymnus *Exultet laudibus*<sup>2</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>3</sup>. In euangelio, *Iste est Iohannes qui supra pectus*<sup>4</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post *Sicut locutus*<sup>a</sup>. Preces non dicuntur. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>5</sup>. Commemoratio de Natiuitate, *Verbum caro*<sup>6</sup>. De sancto Stephano, *Stephanus seruus Dei*<sup>7</sup>. De sancta Maria, *Virgo hodie fidelis*<sup>8</sup> uel *Virgo sacra*<sup>9</sup>. De sancto Michael e ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctum Iohannem, responsum *Hic est discipulus*<sup>10</sup>. Sequitur memoria Omnium sanctorum et completum est.
102. [prime] Ad primam, antiphona *Quasi unus*<sup>11</sup>.
103. [tierce] Ad terciam, antiphona *Apparuit caro suo*<sup>12</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>13</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>14</sup>.
104. [sexe] Ad sextam, antiphona *Vox tua*<sup>15</sup>. Versus *Constitues*<sup>16</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>17b</sup>.
105. [none] Ad nonam, *Orabat sanctus Iohannes*<sup>18</sup>. Versus *Nimis honorati*<sup>19</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>20c</sup>.
106. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Natiuitate. Officium et cetera sicut dictum est in die sancti Stephani.
107. [grand messe] Ad magnam missam. Officium *In medio ecclesie*<sup>21</sup>. Kyrieleison *O rex clemens*<sup>22</sup>. Gloria *O Gloria sanctorum*<sup>23</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>24</sup>. Septem tenebunt chorum. Epistola *Qui timet Deum*<sup>25</sup>. Responsorium *Exiit sermo*<sup>26</sup> et cantabitur a quatuor. Alleluya *Hic est discipulus* et a quinque cantabitur. Prosa *Organicis*<sup>27</sup>. Euangelium *Dixit Ihesus Petro sequere me*<sup>28</sup>. Credo in unum. Offertorium *Iustus ut palma*<sup>29</sup>. Versus offerende in octaua dicuntur. Prefatio *Et te Domine*<sup>30</sup>. Sanctus ad libitum cantoris et Agnus. Communio *Exiit sermo*<sup>31</sup>.
108. Conuentus habebit fabas fractas, tres pitancias, gastellos, album porretum et cenam frixam.
109. [vepres] Ad uesperas, antiphone et psalmi sicut in die Natiuitate. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>32</sup>. Duo in cappis cantabunt responsum *Nimis honorati sunt*<sup>33</sup>. Hymni *Bina celestis*<sup>34</sup>, *Annie Chryste*<sup>35</sup>. Versus *Annunciauerint*<sup>36</sup>. In euangelio, *Iste est discipulus*<sup>37</sup> et cantabitur ante psalmum, et ante *Sicut locutus*<sup>38</sup> et ante Gloria et post. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>39</sup>. Commemoratio de Innocentibus, *Hii sunt qui uirgines*<sup>40</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>41</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>42</sup>. Commemoratio de Natiuitate,

*Salus eterna*<sup>43</sup>. De sancto Stephano, *Patefacte sunt*<sup>44</sup>. De sancto Michaele ad libitum cantoris.

In processione ad sanctam Mariam, *Benedicta tu*<sup>45</sup>. De Omnibus sanctis ad libitum cantoris et completum est.

---

a. Sicut locutus s./l. 6. b. Ecclesiam tuam : Presta quesumus omnipotens A216 c. Ecclesiam tuam : Omnipotens sempiterne A216

## [Saints-Innocents - 28 décembre]

110. Festum Innocentium facimus in capis cum VII cereis.
111. [matines] In capis tres<sup>a</sup> cantabunt inuitatorium *Adoremus saluatoris*<sup>1</sup>. Hymnus *Eterna Christi*<sup>2</sup>.  
 Psalmi plurimorum martirum. In primo nocturno uersus *Ex ore infantium*<sup>3</sup>. Quartum responsum in singulis nocturnis a tribus<sup>b</sup> cantabitur.  
 In secundo nocturno, uersus *Innocentes*<sup>4</sup>.  
 Ad cantica, antiphona *Innocentium passio*<sup>5</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>6</sup>. Versus *Innocentes et recti*<sup>7</sup>. Pueri tres uel quatuor si tot fuerunt cantent duodecimum responsum, et si pueri non fuerunt [p. 18] tres uel quatuor de minoribus fratribus cantent idem responsum. Ad Te Deum laudamus, sonabunt duo signa. Euangelium *Angelus Domini apparuit*<sup>8</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>9</sup>.
112. [laudes] Capitulum ad laudes *Vidi supra montem Syon*<sup>10</sup>. Duo in capis<sup>c</sup> cantabunt responsum *Ex ore infantium*<sup>11</sup>. Hymnus *Rex gloriose martyrum*<sup>12</sup>. Versus *Exultabunt sancti*<sup>13</sup>. In euangelio, *Hii sunt qui cum mulieribus*<sup>14</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>15</sup>. Commemoratio de Natiuitate, *Christus Deus noster*<sup>16</sup>. De sancto Stephano, *Stephanus uidit celos apertos*<sup>17</sup>. De sancte Iohanne, *Iohannes apostolus*<sup>18</sup>. De sancto Michaeli ad libitum cantoris.  
 In processione ad sanctam Mariam *Beata Dei genitrix*<sup>19</sup>. Commemoratio de Omnibus sanctis et completum est.
113. [prime] Ad primam, antiphona *Herodes iratus*<sup>20</sup>.
114. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecce uidi agnum*<sup>21</sup>. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>22</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>23</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>24</sup>.
115. [sexe] Ad sextam, antiphona *A bimatu et infra*<sup>25</sup>. Versus *Innocentes*<sup>26</sup>. Orationes proprie sunt et capitulum.
116. [none] Ad nonam, *Splendent Bethleem*<sup>27</sup>. Versus *Innocentes*<sup>28</sup>.
117. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Natiuitate. Officium et cetera sicut in die sancti Stephani dictum est.
118. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Ex ore infantium*<sup>29</sup>. Kyrieleison *Cuncti potens*<sup>30</sup>. Gloria *Angelica iam Pater laude*<sup>31</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>32</sup>. Epistola *Vidi supra montem*<sup>33</sup>. Responsum *Anima nostra*<sup>34</sup> et a tribus uel duobus cantabitur. Alleluya *Iusti epulentur*<sup>35</sup> et cantabitur a tribus uel quatuor pueris. Prosa *Pura Deum*<sup>36</sup>. Pueri tenebunt chorum cum cantore.
119. Conuentus habebit unam pitanciam et fabas fractas et album porretum et cenam frixam.

120. [vepres]

Ad uesperas, antiphone et psalmi sicut in die Natiuitate. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>37</sup>. Responsorium *Ex ore infantium*<sup>38</sup> et cantabitur a duobus in capis. Hymnus *Sanctorum meritis*<sup>39</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>40</sup>. In euangelio, *Centum quadraginta*<sup>41</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>42</sup>. Commemoratio de sancto Thoma, *Aue presul*<sup>43</sup>. De Natiuitate, *Illuxit nobis*<sup>44</sup>. De sancto Stephano, *Sepelierunt Stephanum*<sup>45</sup>. De sancto Iohanne, *Iste est Iohannes qui Christus*<sup>46</sup>. De sancta Maria, *Sancta et immaculata*<sup>47</sup> uel *Nesciens mater*<sup>48</sup>. De sancto Michaelle ad libitum cantoris.

In processione ad sanctum Thomam, *Igitur Thomas*<sup>49</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>50</sup>. Oratio *Deus pro cuius ecclesia* <sup>51d</sup>. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.

---

a. tres *suppl. A.* b. tribus *suppl. A.* c. in capis *suppl. A.* d. Deus pro cuius ecclesia : Deus qui beatum Thomam A216

## [Saint Thomas Becket - 29 décembre]

121. Festum sancti Thome facimus in albis cum quinque cereis.
122. [matines] Ad matutinas, duo reuestientur ad inuitatorium scilicet *Regem sempiternum*<sup>1</sup>.  
Hymnus, uersiculi et hystoria sicut unius martiris. Quartum responsorium erit *Laudemus Dominum*<sup>2</sup>, quod est in hystoria sancti Benigni. Octauum *Miles Christi*<sup>3</sup>.  
Ad cantica, *Paruulus filius*<sup>4</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>5</sup>. Euangelium *Exiit edictum*<sup>6</sup>. Responsoria que sunt in secundo nocturno de Natiuitate. Euangelium *Exiit edictum*<sup>7</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens*<sup>8</sup>.
123. [laudes] [p. 19] Ad laudes, antiphone *Genuit puerpera*<sup>9</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>10</sup>, *Pastores*<sup>11</sup>, *Facta est*<sup>12</sup>, *Ecce Aduenit*<sup>13</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*.<sup>a</sup> Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>14</sup>. Hymnus *A solis ortu*<sup>15</sup> [sic, cf. infra]. In euangelio, *Nato Domino*<sup>16</sup>. De sancto Thoma, *Sancte Thoma*<sup>17</sup>. De sancto Stephano, *Lapidauerunt*<sup>18</sup>. De sancto Iohanne, *Hic est discipulus meus*<sup>19</sup>. De Innocentibus, *Herodes iratus*<sup>20</sup>. De sancta Maria, *Virgo hodie*<sup>21</sup>, uel *Virgo sacra*<sup>22</sup>. De sancto Michael e ad libitum cantoris. In processione ad sanctum Thomam, responsorium *Ora pro nobis*<sup>23</sup>. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.
124. [prime] Ad primam, antiphona *Sancte Thoma*<sup>24</sup>.
125. [tierce] Ad terciam, *Almi Thome*<sup>25</sup>.
126. [sexe] Ad sextam, *Sancte Thoma*<sup>26</sup>.
127. [none] Ad nonam, *Martyr Domini*<sup>27</sup>.
128. [vepres] Ad uesperas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Beatus uir qui suffert*.<sup>28</sup> Responsorium *Sancte Thoma*<sup>29</sup>. Hymnus *Deus tuorum militum*<sup>30</sup>. In euangelio, antiphona *O quam uenerandus*<sup>31</sup>. Memoria de Natiuitate, de sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michael e, ad uoluntatem cantoris. In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Benedicta tu*<sup>32</sup>. Memoria Omnium sanctorum et completum est.
129. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Statuit*<sup>33</sup>. Gloria *Hinc laudando*<sup>34</sup>. Oratio *Deus pro cuius*<sup>35</sup>. Epistola *Dilectus Deo* <sup>36b</sup>. Responsorium *Domine preuenisti*<sup>37</sup>. Alleluya *Letabitur iustus*<sup>38</sup> et cantabitur a tribus et responsorium a duobus. Euangelium *Vigilate*<sup>39</sup>. Offertorium *Gloria et honore*<sup>40</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>41</sup>. Communio *Magna est*<sup>42</sup>.

---

a. Apparuit benignitas. *suppl.* 3. b. Dilectus Deo : iustus si morte A216

## [Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre]

130. In crastino sancti Thome sic fiet.
131. [matines] Ad matutinas, tres cerei ardebunt super chorum, duo in frocis cantabunt inuitatorium *Christus natus est*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>. Psalmi qui dicuntur infra octauam Pasche in tali feria, quorum si aliquis fuit in die Natiuitatis dictus antiphona illi conueniens in illo nocturno dicatur, si non una istarum dicatur. In primo nocturno *Verbum caro*<sup>3</sup>, *Illuxit*<sup>4</sup>, *Salus eterna*<sup>5</sup>, *Christus Deus noster*<sup>6</sup>. Versus *Tanquam sponsus*<sup>7</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>8</sup>. Responsorium *Paruulus filius*<sup>9</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>10</sup>, *In principio*<sup>11</sup>. In secundo nocturno, antiphona *Natus est nobis*<sup>12</sup>. Si non sit alia alicui psalmorum conueniens.
132. [laudes] Ad laudes, omnia signa sonabunt. Super tres primos psalmos dicetur antiphona *Genuit puerpera*<sup>13</sup>. Super *Benedictus*<sup>14</sup>, antiphona *Angelus ad pastores*<sup>15</sup>. Super *Laudate Dominum*<sup>16</sup> antiphona *Facta est cum angelo*<sup>17</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>18</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>19</sup>. Hymnus *A solis ortus cardine*<sup>20</sup>. Sacerdos reuestiatur post capitulum, et deferat incensum ad altare sicut solet fieri in duodecim lectionibus. In euangelio, antiphona *Pastores loquebantur*<sup>21</sup> uel alia de laudibus [p. 20]quam cantor uoluerit. Abbas si interfuerit incipiet eam. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut nos*<sup>22</sup>. Commemoratio de sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus. De sancto Michaeli ad libitum cantoris. In processione ad sanctam Mariam, responsum *Beata Dei genitrix*<sup>23</sup>. Memoria Omnium sanctorum et completum est.
133. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>24</sup>. Capitulum *Regi seculorum*<sup>25</sup>. Oratio *In hac hora*<sup>26</sup>. In capitulo, legetur euangelium *Pastores*<sup>27</sup>.
134. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christe Deus nostrum*<sup>28</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>29</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>30</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>31</sup>.
135. [sexe] Ad sextam, antiphona *Verbum caro*<sup>32</sup>. Capitulum *Populus qui ambulabat*<sup>33</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>34</sup>. Oratio.
136. [none] Ad nonam, antiphona *Salus eterna*<sup>35</sup>. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>36</sup>. Versus *Notum fecit*<sup>37</sup>.
137. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancto Michaeli, uel de sancta Maria. In ista die omnia fient sicut in XII lectionibus post missam matutinalem. Mox cantabitur tercia.
138. [grand messe] Ad magnam missam, sonabunt omnia signa. Ebdomadarius tenebit chorum. Officium erit *Dominus dixit*<sup>38</sup>. Gloria in excelsis. Oratio *Concede*<sup>39</sup>. Epistola Multipharie. Responsorium *Tecum principium*<sup>40</sup>. Alleluya *Dominus regnauit*<sup>41</sup>. Duo cantabunt responsum et duo

Alleluia. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>42</sup> usque ad *Postquam consumati sunt*<sup>43</sup>. Offertorium *Letentur celi*<sup>44</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>45</sup>. Communio *In splendoribus*<sup>46</sup>.

139. [vepres] Ad uesperas, antiphona [p. 21] *Tecum principium*<sup>47</sup> et cetera. Capitulum et cetera de sancto Siluestro. Memoria de Natali, *Gaudeamus omnes*<sup>48</sup>.
140. [matines] Si dominica euenerit sic fiet. Inuitatorium *Christus natus est nobis*<sup>49</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>50</sup>.  
Antiphona in primo nocturno, *Verbum caro*<sup>51</sup>. Psalmi de dominica. Versus *Tanquam sponsus*<sup>52</sup>. Responsoria qualia sunt in Circuncisione Domini et eodem ordine.  
In secundo nocturno, antiphona *Christus natus est nobis*<sup>53</sup>. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>54</sup>.  
Ad cantica antiphona *Nato Domino*<sup>55</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>56</sup> uel *Benedictus qui uenit*<sup>57</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>58</sup>.
141. [laudes] Ad laudes super tres primos psalmos, antiphona *Genuit puerpera*<sup>59</sup>. Super Benedictus, *Angelus ad pastores*<sup>60</sup>. Super *Laudate Dominum*<sup>61</sup>, *Facta est cum angelo*<sup>62</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>63</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>64</sup>. Hymnus *A solis ortus cardine*<sup>65</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>66</sup>. In euangelio, *Pastores loquebantur*<sup>67</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>68</sup>.  
Commemoratio de dominica *Erat Ioseph*<sup>69</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus. De sancto Michaeli sicut cantor uoluerit.  
In processione ad sanctam Mariam, *Benedicta tu*<sup>70</sup>. De Omnibus sanctis et completum est.
142. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>71</sup>.
143. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christus Deus noster*<sup>72</sup>.
144. [sexe] Ad sextam, antiphona *Verbum caro*<sup>73</sup>.
145. [none] Ad nonam, *Salus eterna*<sup>74</sup>. Capitula, orationes et uersiculi sicut supradictum est eodem die.
146. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de dominica si tempus permiserit. Officium *Dum medium silentium*<sup>75</sup>.  
In processione, *Descendit de celis*<sup>76</sup>. In redeundo, *Verbum caro*<sup>77</sup>.
147. [grand messe] Maior missa erit de Natiuitate. Officium et cetera sicut supradictum est eodem die.
148. [vepres] Ad uesperas antiphona *Tecum principium*<sup>78</sup>. Capitulum et cetera de sancto Siluestro. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>79</sup>. Responsorium *Iustum deduxit*<sup>80</sup>. Hymnus *Iste confessor*<sup>81</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>82</sup>. In euangelio,

antiphona *Sancte Silvester*<sup>83</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>84</sup>.  
Commemoratio de Natiuitate, *Gaudeamus omnes fideles*<sup>85</sup>. Versus *Tecum  
principium*<sup>86</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus*<sup>87</sup>. De sancto  
Stephano, *Positis autem*<sup>88</sup>. De sancto Iohanne, *Vox tua*<sup>89</sup>. De  
Innocentibus, *Innocentes pro Christo*<sup>90</sup>. De sancto Michaeli ad libitum  
cantoris.

In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Benedicta tu*<sup>91</sup>. De  
Omnibus sanctis *Scimus quidem*<sup>92</sup> et completum est.



[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

149. [matines] Inuitatorium *Regem confessorum*<sup>1</sup>. Hymnus *Rex gloriose*<sup>2</sup>. Antiphona, psalmi, uersiculi et responsoria sicut unius confessoris. Ad cantica antiphona *Lux orta est*<sup>3</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>4</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>5</sup>. Euangelium *In principio erat Verbum*<sup>6</sup>. Et dicto et reliqua, sic incipiatur *Et mirre beatus Iohannes*<sup>7</sup>. Responsorium *Populus*<sup>8</sup> uel *Paruulus*<sup>9</sup> et tria que secuntur.
150. [laudes] Ad laudes, antiphona *Genuit puerpera*<sup>10</sup> et quatuor que secuntur. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>11</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>12</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>13</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>14</sup>. In euangelio, antiphona *Gloria in excelsis*<sup>15</sup>. Commemoratio de sancto Siluestro, *Ecce sacerdos*<sup>16</sup>. De sancto Stephano, *Lapidauerunt*<sup>17</sup>. De sancto Iohanne, *Hic est discipulus meus*<sup>18</sup>. De Innocentibus, *Herodes iratus*<sup>19</sup>. De sancto Michael e ad libitum cantoris. In processione, responsum *Beata Dei genitrix*<sup>20</sup>. De Omnibus sanctis, *Fulgebunt iusti*<sup>21</sup>, et completum est.
151. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>22</sup>.
152. [tierce] Ad terciam, *Beatus ille*<sup>23</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>24</sup>.
153. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>25</sup>. Versus *Amauit eum*<sup>26</sup>.
154. [none] Ad nonam, antiphona *Serue bone*<sup>27</sup>. Versus *Iustus ut palma*<sup>28</sup>. Capitulum et orationes sicut unius confessoris et episcopi.
155. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Natiuitate.
156. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Sacerdotes tui*<sup>29</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>30</sup>. Epistola *Plures facti sunt*<sup>31</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>32</sup>. Alleluia *Iurauit Dominus*<sup>33</sup>. Euangelium *Vigilate quia nescitis*<sup>34</sup>. Offertorium *Inueni David*<sup>35</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>36</sup>. Communio *Beatus seruus*<sup>37</sup>.
157. [matines] Si dominica euenerit habebit commemorationem ad matutinas, scilicet *Erat Ioseph*<sup>38</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>39</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>40</sup>
158. [messe matutinale] Et tunc erit missa matutinalis de dominica cuius officium est *Dum medium*<sup>41</sup>.
159. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>42</sup>, et cetera. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>43</sup>. Responsorium *In principio*<sup>44</sup> et cantabitur in capis, duo reuestientur ad incensum. Hymnus *Veni redemptor*<sup>45</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>46</sup>. In euangelio, *Dum medium silentium*<sup>47</sup>. Oratio *Deus qui nobis nati*<sup>48</sup>. Commemoratio de sancto Siluestro, *Almi Siluestri*<sup>49</sup>. De sancto Stephano, *Exclamantes*<sup>50</sup>. De sancto Iohanne, *Diligebat autem*<sup>51</sup>. De Innocentibus, *Adorauerunt*<sup>52</sup>. De sancto Michael e, *Te Deus*

*omnipotens*<sup>53</sup>, uel alia uel sicut [p. 22] cantori placuerit.

Ad processionem, responsum *Confirmatum est*<sup>54</sup>. Duo qui cantauerunt responsum portabunt cereos. De Omnibus sanctis, *Gaudet in celis*<sup>55</sup>, et completum est.

## [Circoncision du Seigneur - 1 janvier]

160. De Circumcisione facimus in capis<sup>a</sup> cum VII cereis.
161. [matines] In capis cantabunt inuitatorium *Regem natum Dominum*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor omnium*<sup>2</sup>. Hystoria propria est scilicet *Sancta et immaculata*<sup>3</sup>. Quartum responsorium in singulis nocturnis duplex erit. Si sabbatum fuerit infra octauam Domini, dicetur ad mandatum post antiphonas consuetudinarias responsoria *Descendit de celis*<sup>4</sup>, *Verbum caro*<sup>5</sup>, et antiphone *Hodie Christus natus est*<sup>6</sup>, *Ecce iam uenit*<sup>7</sup> si opus fuerit. Si sabbatum inter Circoncisionem Domini et Epyphaniam euenerit, et non fuerit uigilia Epyphanie, poterit dici ad mandatum : *In principio*<sup>8</sup>, *Verbum caro*<sup>9</sup>, *Qui de terra est*<sup>10</sup>. In primo nocturno, uersus *Tanquam sponsus*<sup>11</sup>. De primo nocturno *Quare fremuerunt*<sup>12</sup>, *Celi enarrant*<sup>13</sup>, et alii sicut sunt in Natiuitate. In secundo nocturno, uersus *Ipse inuocauit me*<sup>14</sup>. Ad cantica, antiphona *Paruulus filius*<sup>15</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>16</sup>. Versus *Notum fecit Dominus* <sup>17b</sup>. Expositio euangelii *Postquam consummati sunt*<sup>18</sup>. Ad Te Deum laudamus sonabunt duo signa. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>19</sup>. Oratio *Deus qui nobis nati saluatoris*<sup>20</sup>.
162. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>21</sup> et ille que secuntur. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>22</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>23</sup> et cantabitur a duobus in capis<sup>c</sup>. Hymnus *A solis ortus cardine et*<sup>24</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>25</sup>. Duo reuestientur ad incensum. In euangelio, *Mirabile misterium*<sup>26</sup>. Oratio *Deus qui nobis*<sup>27</sup>. Si dominica euenerit, fiet commemoratio de ea scilicet *Erat Ioseph*<sup>28</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>29</sup>. Oratio *Omnipotens sempiternus Deus*<sup>30</sup>. De sancto Stephano, *Lapides torrentes*<sup>31</sup>. De sancto Iohanne, de Innocentibus. De sancto Michaele sicut cantori placuerit. Ad processionem, responsorium *Nesciens mater*<sup>32</sup>. De Omnibus sanctis ad libitum cantoris et completum est.
163. [prime] Ad primam, antiphona *Ante luciferum*<sup>33</sup>.
164. [messe matutinale] Missa matutinalis propria est. Officium *Vultum tuum*<sup>34</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>35</sup>. Epistola *Ab inicio*<sup>36</sup>. Responsorium *Diffusa est gracia*<sup>37</sup>. Alleluya *Specie tua*<sup>38</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>39</sup>. Offertorium *Offerentur regi*<sup>40</sup>. Communio *Simile est regnum*<sup>41</sup>. Si dominica euenerit, habebit missam matutinalem et tunc missa prenotata scilicet *Vultum tuum*<sup>42</sup> cantabitur in octaua sancti Iohannis ad missam matutinalem.
165. Ad omnes horas, ardebunt tres cerei.
166. [tierce] Ad terciam, antiphona *Magnum hereditatis*<sup>43</sup>. Capitulum *Apparuit*

*gracia Dei*<sup>44</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>45</sup>. Oratio *Deus qui nobis nati*<sup>46</sup>.

Si dominica euenerit, cantabitur ad processionem responsorium *Descendit de celis*<sup>47</sup>, cum uersu in redeundo. Responsorium *Verbum caro*<sup>48</sup>. Quod si dominica non euenerit, nec processio erit.

167. [grand messe] Ad missam erit officium *Puer natus*<sup>49</sup>. Kyrieleison *Conditor Kyrie*<sup>50</sup>. Gloria in excelsis *Quem [p. 23]cuncta laudant*<sup>51</sup>. Oratio *Deus qui nobis*<sup>52</sup>. Epistola *Apparuit gracia Dei*<sup>53</sup>. Responsorium *Viderunt omnes*<sup>54</sup>. Alleluya *Multipharie*<sup>55</sup>. Prosa *Eya recolamus*<sup>56</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>57</sup>. Credo in unum. Offertorium *Tui sunt celi*<sup>58</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>59</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Viderunt omnes*<sup>60</sup>.
168. [septe] Ad sextam, antiphona *Beatus uenter*<sup>61</sup>. Capitulum *Multiplicabitur*<sup>62</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>63</sup>. Oratio *Omnipotens sempiternae Deus*<sup>64</sup>.
169. Conuentus habebit unam pictanciam.
170. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>65</sup>. Capitulum *Populus qui ambulabat*<sup>66</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>67</sup>. Oratio *Propiciare Domine*<sup>68</sup>.
171. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>69</sup> et cetera. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>70</sup>. Responsorium *Verbum caro*<sup>71</sup> et cantabitur a duobis in capis. Hymnus *Veni redemptor*<sup>72</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>73</sup>. In euangelio, antiphona *Qui de terra est*<sup>74</sup>. Oratio *Deus qui nobis*<sup>75</sup>. Commemoratio de sancto Stephano, *Tu principatum*<sup>76</sup>. De sancto Iohanne, de Innocentibus. De sancto Michaele secundum quod cantori placuerit.
- In processione ad sanctam Mariam responsorium *Confirmatum est*<sup>d</sup>. De Omnibus sanctis ad libitum cantoris et completum est.

---

a. in capis *suppl. 4*. b. Notum fecit Dominus : Benedictus qui uenit A216 c. in capis *suppl. 4*.  
d. Confirmatum est *suppl. 4*.

## [Octave de saint Étienne - 2 janvier]

172. In octava sancti Stephani facimus tres lectiones.
173. [matines] Inuitatorium *Regem martyrum*<sup>1</sup>. Hymnus *Rex gloriose*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Stephanus autem*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Gloria et honore*<sup>4</sup>. Responsorium tria que sunt post canticum, et si dominica euenerit, addatur quartum scilicet *Patefacte sunt*<sup>5</sup>.  
In secundo nocturno, *Sepelierunt Stephanum*<sup>6</sup>. Capitulum *Cum autem esset Stephanus*<sup>7</sup>, uel unum de aliis. Versus *Posuisti Domine*<sup>8</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>9</sup>, uel una de aliis. Psalmi familiares non dicuntur ante laudes. Vigilie mortuorum cum tribus lectionibus dicuntur. Prima oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>10</sup>.
174. [laudes] Ad laudes, antiphona *Lapidauerunt Stephanum*<sup>11</sup>, et alie que secuntur. Capitulum *Stephanus plenus*<sup>12</sup>. Responsorium *Posuisti Domine*<sup>13</sup>. Hymnus *Martyr Dei*<sup>14</sup>. Versus *Magna est*<sup>15</sup>. In euangelio, *Impii super iustum*<sup>16</sup>. Oratio *Da quesumus Domine*<sup>17</sup>. De sancto Iohanne, *Ecce puer meus*<sup>18</sup>. De Innocentibus, *A bimatu et infra*<sup>19</sup>.
175. [matines] De sancta Maria, in tribus lectionibus ad matutinas *Virgo uerbo concepit*<sup>20</sup>. In XII lectionibus ad matutinas *Virgo sacra*<sup>21</sup>. De sancto Michael e ad matutinas in tribus *In excelsis*<sup>22</sup>. In XII lectionibus *Michael archangele*<sup>23</sup>. Suffragia sanctorum dicuntur ita tamen quod neque de Trinitate, neque de Cruce sit mentio.
176. [prime] Ad primam, antiphona *Lapidauerunt Stephanum*<sup>24</sup>. Capitulum *Pacem et ueritatem*<sup>25</sup>. Oratio *Domine Deus*<sup>26</sup>. Et dicuntur psalmi familiares scilicet *Deus in adiutorium*<sup>27</sup>, *Ad Te leuauit*<sup>28</sup>, *Voce mea*<sup>29</sup>. Preces dicuntur *Ostende nobis Domine*<sup>30</sup>, *Fiat pax*<sup>31</sup>, *A porta inferi*<sup>32</sup>, *Dominus uobiscum*<sup>33</sup>. Orationes *Actiones nostre*<sup>34</sup> usque "dispone", *Presta quesumus Domine*<sup>35</sup>, *Annue nobis*<sup>36</sup>. Secuntur septem psalmi cum letania.
177. [messe matutinale] [p. 24] Missa matutinalis erit pro defunctis si tempus permittit.
178. Colloquium erit in claustro post capitulum. Conuentus non ieiunabit nisi fuerit feria sexta.
179. [tierce] Ad terciam, antiphona *Impii super iustum*<sup>37</sup>. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>38</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>39</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>40</sup>. Letania cotidiana dicetur ante missam.
180. [grand messe] Ad missam, officium et cetera sicut in die. Versus offerende omnes cantabuntur propter unum qui fuit cantatus in die sancti Stephani.
181. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>41</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>42</sup>.
182. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>43</sup>. Versus *Notum fecit*<sup>44</sup>. Capitula et orationes de Natiuitate.
183. [matines] Si autem fuerit dominica, sic fiet. Inuitatorium *Regem natum*<sup>45</sup>. Hymnus

*Veni redemptor* <sup>46a</sup>.

Antiphona in primo nocturno, *In principio*<sup>47</sup>. Psalmi de dominica. Versus *Tanquam sponsus*<sup>48</sup>. Responsoria eadem et eodem ordine sicut sunt in Circoncisione, lectio in Aduentu dominico.

In secundo nocturno, *Verbum caro*<sup>49</sup>. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>50</sup>.

Ad cantica, antiphona *Ierusalem Ierusalem*<sup>51</sup>. Canticum sicut unius martiris. Responsoria quatuor que sunt post canticum in hystoria sancti Stephani. Euangelium quod fuit in die.

184. [laudes] Ad laudes, antiphona *Lapidauerunt*<sup>52</sup>, et cetera. Capitulum *Stephanus plenus*<sup>53</sup>. Responsorium *Posuisti Domine*<sup>54</sup>. Hymnus *Martyr Dei*<sup>55</sup>. Versus *Magna est*<sup>56</sup>. Super Benedictus, *Impii super iustum*<sup>57</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>58</sup>. Primo loco fiet commemoratio de dominica scilicet *Erat Ioseph*<sup>59</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>60</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>61</sup>.
- In processione ad sanctam Mariam, responsum *Beata et uenerabilis*<sup>62</sup>.
185. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancto Stephano. Maior de dominica et omnes hore.
186. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>63</sup>.
187. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christe Deus nostrum*<sup>64</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne*<sup>65</sup>.
188. [sexe] A sextam, *Germinauit*<sup>66</sup>.
189. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>67</sup>. Capitulum, uersus et orationes erunt de Natiuitate.
- Ad processionem, eundo antiphona *O Maria*<sup>68</sup>. In redeundo *O beata infancia*<sup>69</sup>. Et sciendum que hic ordo antiphonarum in processione in dominicis diebus non mutabitur usque ad Purificationem sancte Marie, nisi Septuagesima euenerit.

## [Octave de saint Jean - 3 janvier]

190. De sancto Iohanne scilicet de octaua facimus XII lectiones.
191. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>1</sup>, et cetera. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>2</sup>. Responsorium *In omnem terram*<sup>3</sup>. Hymnus *Annue Christe*<sup>4</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>5</sup>. In euangelio, *Valde honorandus est*<sup>6</sup>. Oratio *Eccliesiam tuam*<sup>7</sup>. Et fiet memoria de Innocentibus. In processione responsorium *Nesciens mater*<sup>8</sup>.
192. [mandatum] Si sabbatum euenerit in octaua sancti Stephani, uel sancti Iohannis, uel in octaua Innocencium, dicetur ad mandatum responsorium *In principio*<sup>9</sup>. Responsorium *Verbum caro*<sup>10</sup>. Antiphona *Qui de terra est*<sup>11</sup>.
193. [matines] Ad matutinas erit inuitatorium *Adoremus regem apostolorum*<sup>12</sup>. Hymnus *Eterna Christi*<sup>13</sup>. Antiphone sicut in die. Psalmi sicut unius apostoli. Versus *In omnem terram*<sup>14</sup>. Responsorium sicut in die. In secundo nocturno, antiphone *Apparuit caro suo*<sup>15</sup>, *Expandens*<sup>16</sup>, *Ambiens*<sup>17</sup>, *Iste est Iohannes qui supra*<sup>18</sup>, *Iste est Iohannes cui Christus*<sup>19</sup>, *Diligebat*<sup>20</sup>. Versus *Constitues*<sup>21</sup>. Ad cantica, antiphona *Adeptus est*<sup>22</sup>. [p. 25] Canticum *Vos sancti Domini*<sup>23</sup>. Versus *Nimis honorati*<sup>24</sup>. Euangelium *Dixit Ihesus Petro*<sup>25</sup>. Duodecimum responsorium erit *Iste est Iohannes*<sup>26</sup> quia *Sic eum uolo manere*<sup>27</sup> non dicetur in officio.
194. [laudes] Ad laudes, antiphona sicut in die. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>28</sup>. Responsorium *Constitues eos*<sup>29</sup>. Hymnus *Exultet celum laudibus*<sup>30</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>31</sup>. In euangelio, *Iste est Iohannes qui supra*<sup>32</sup>. Si fuerit dominica, fiet de ea memoria scilicet *Erat Ioseph*<sup>33</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>34</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>35</sup>. De Innocentibus ad libitum cantoris. In processione ad sanctam Mariam, si dominica fuerit, dicetur responsorium ///.
195. [prime] Ad primam, antiphona *Hic est discipulus*<sup>36</sup>.
196. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancto Michael, scilicet si dominica euenerit, de dominica erit. Et tunc cantabitur ad processionem eundo *O Maria*<sup>37</sup>. In redeundo *O beata infantia*<sup>38</sup>.
197. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecce puer meus*<sup>39</sup>.
198. [sexe] Ad sextam, antiphona *Sunt de hic stantibus*<sup>40</sup>.
199. [none] Ad nonam, *Hic est discipulus*<sup>41</sup>. Capitula et orationes sicut in die fuerunt.
200. [grand messe] Magna missa erit sicut in die et dicentur uersus offerende.
201. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Qui timet*

*Deum*<sup>42</sup>. Hymnus *Annue Christe*<sup>43</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>44</sup>. In euangelio, *Iste est discipulus*<sup>45</sup>. De Innocentibus, *Hii sunt qui uirgines*<sup>46</sup>. Si dominica fuerit, dicitur in processione ad sanctam Mariam responsorium ///.



## [Octave des Saints-Innocents - 4 janvier]

202. [matines] Inuitatorium *Regem martirum*<sup>1</sup>. Hymnus *Eterna Christi munera*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Sinite paruulos*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Ex ore infantium*<sup>4</sup>. Responsoria tria que sunt post canticum.  
In secundo nocturno, antiphona *Splendent Bethleem campi*<sup>5</sup>. Versus *Inter Innocentes*<sup>6</sup>. Capitulum et orationes de illis que fuerunt in die. Vigilie mortuorum ut supradictum est in octaua sancti Stephani.
203. [laudes] Ad laudes, antiphona *Herodes iratus*<sup>7</sup>. Et que secuntur. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>8</sup>. Responsorium *Ex ore infantium*<sup>9</sup>. Hymnus *Rex gloriose*<sup>10</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>11</sup>. In euangelio, antiphona *Hii sunt qui cum mulieribus*<sup>12</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>13</sup>.
204. [prime] Ad primam, antiphona *Herodes iratus*<sup>14</sup>. Psalmi familiares dicuntur sicut supradictum est. Sequuntur septem psalmi cum letania.
205. [messe matutinale] Missa matutinalis erit pro defunctis si tempus permisit.
206. Colloquium erit in claustro post capitulum. Conuentus non ieiunabit nisi fuerit feria sexta.
207. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecce uidi agnum* <sup>15a</sup>. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>16</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>17</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>18</sup>.
208. [grand messe] Ad missam, officium, responsum. Alleluia erit *Mirabilis*<sup>19</sup>. Cetera sicut in die fuerunt, uersus offerende cantabuntur.
209. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>20</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>21</sup>.
210. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>22</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>23</sup>. Capitulum et orationes de Natiuitate.
211. [vepres] Ad uesperas, antiphone, psalmi et capitulum de Natiuitate. Responsorium *In principio*<sup>24</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>25</sup>. Super Magnificat potest dici *Christus Deus noster*<sup>26</sup>.
212. [matines] Si autem fuerit dominica, octo lectiones cum responsoriis erunt de dominica, sicut supradictum est [p. 26] in octaua sancti Stephani. Ad cantica, *Innocentium passio*<sup>27</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>28</sup>. Euangelium *Angelus Domini apparuit in somnis*<sup>29</sup>. Responsoria quatuor que sunt post canticum.
213. [laudes] Ad laudes, antiphone, capitulum, responsum, hymnus, uersus et antiphona in euangelio et oratio ut supradictum est eodem die. Commemoratio de dominica scilicet *Erat Ioseph*<sup>30</sup>.  
Ad processionem responsum *Beata et uenerabilis*<sup>b</sup>.
214. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>31</sup>.
215. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Innocentibus maior de dominica. Ad processionem eundo *O Maria*<sup>32</sup>. In redeundo, *O beata infantia*<sup>33</sup>.

216. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christus Deus noster*<sup>34</sup>. Capitulum, uersus et omnes orationes ad omnes horas sicut dictum est in octaua sancti Stephani.
217. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum* cum ceteris. Capitulum *Apparuit benignitas*. Responsorium *In principio*. Versus *Tecum principium*. Super Magnificat, *Christus Deus noster* <sup>c</sup>. Oratio *Concede quesumus* <sup>de</sup>.

---

a. Ecce uidi agnum : A bimatu A216 b. Beata et uenerabilis *suppl. 4*. c. Christus Deus noster : Puer Ihesus crescebat A216 d. Concede quesumus : Omnipotens sempiterne Deus dirige A216 e. Ad uesperas, antiphona *Tecum* cum ceteris. Capitulum *Apparuit benignitas*. Responsorium *In principio*. Versus *Tecum principium*. Super Magnificat, *Christus Deus noster* *Christus Deus noster* : Puer Ihesus crescebat A216. Oratio *Concede quesumus* *Concede quesumus* : Omnipotens sempiterne Deus dirige A216 *suppl. 3*.

## [Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier]

218. [matines] In uigilia Epiphanie erit inuitatorium *Christus natus est*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Verbum caro*<sup>3</sup> si alia non fuerit psalmis conueniens. Versus *Tanquam sponsus*. Psalmi erunt de feria. Euangelium *Defuncto Herode*<sup>4</sup>. Sed non legetur ut euangelium, nisi fit dominica. Responsoria *Benedictus qui uenit*<sup>5</sup>, *In principio*<sup>6</sup>, *Verbum caro*<sup>7</sup>. Si dominica fuerit addatur quartum scilicet *Agnus Dei*<sup>8</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *In principio et ante secula*<sup>9</sup> si alia psalmi non fuerit conueniens. Capitulum et orationes de Natiuitate. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>10</sup>. Vigilie mortuorum dicuntur sicut supradictum est in octaua sancti Stephani.
219. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>11</sup> sola. Capitulum de Natiuitate. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>12</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>13</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>14</sup>. In euangelio, *Nato Domino*<sup>15</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>16</sup>.
220. [prime] Ad primam, antiphona *Salus eterna*<sup>17</sup>, uel *Illuxit nobis*<sup>18</sup>.
221. [tierce] Ad terciam, *Rubum quem uiderat*<sup>19</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>20</sup>.
222. [sexe] Ad sextam, *Germinauit*<sup>21</sup>.
223. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>22</sup>.
224. Versiculi sicut fuerunt ad matutinas, post primam septem psalmi dicentur cum letania, et colloquium erit in claustrum post capitulum, et ante magnam missam cantabitur letania consuetudinaria. Ieiunium non erit nisi fuerit feria sexta.
225. [matines] Si uigilia Epyphanie dominica euenerit, octo lectiones erunt de dominica scilicet in Aduentu dominico. Inuitatorium *Christus natus est*<sup>23</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>24</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *In principio*<sup>25</sup>. Responsoria eadem et eodem ordine que sunt in Circuncisione. Versus *Tanquam sponsus*<sup>26</sup>.  
In secundo nocturno, *Verbum caro*<sup>27</sup>. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>28</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Paruulus filius*<sup>29</sup>. Canticum *Populus*<sup>30</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>31</sup>. Euangelium *Defuncto Herode*<sup>32</sup>. Responsoria *Benedictus qui uenit*<sup>33</sup>, *In principio*<sup>34</sup>, *Verbum caro*<sup>35</sup>. Euangelium *Defuncto Herode*<sup>36</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>37</sup>.
226. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante Luciferum*<sup>38</sup> sola. Et capitulum de uigilia Epyphanie. Capitulum *Populus qui*<sup>39</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>40</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>41</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>42</sup>. In euangelio, *Nato Domino*<sup>43</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>44</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam, *Confirmatum est*<sup>45</sup>.
227. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>46</sup>.

228. [tierce] [p. 27] Ad terciam, *Rubum quem uiderat*<sup>47</sup>.
229. [sexte] Ad sextam, antiphona *Germinauit radix*<sup>48</sup>.
230. [none] Ad nonam, *Ecce Maria*<sup>49</sup>. Capitulum et oratio de Natiuitate.
231. [premières vêpres] Ad uesperas, XXX cerei<sup>a</sup> erunt super chorum. Antiphona *Tecum principium*<sup>50</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>51</sup>. Antiphona *Redemptionem*<sup>52</sup>. Psalmus *Confitebor*<sup>53</sup>. Antiphona *Exortum est*<sup>54</sup>. Psalmus *Beatus uir*<sup>55</sup>. Antiphona *De fructu*<sup>56</sup>. Psalmus *Memento Domine Dauid*<sup>57</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>58</sup>. Quatuor monachi in capis cantabunt responsorium *Venit lumen tuum*<sup>59</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>60</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>61</sup>. Ad Magnificat, antiphona *Magi uidentes*<sup>62</sup> et cantabitur ante Magnificat et ante *Sicut locutus*<sup>63</sup> est et ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Corda nostra*<sup>64</sup>.  
Responsorium ad processionem *Confirmatum est*<sup>65</sup>.

---

a. XXX cerei *suppl.* 6.

## [Épiphanie - 6 janvier]

232. [matines] Inuitatorium a quatuor cantabitur in capis, scilicet *Christus apparuit*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>. Hystoria propria est ; psalmi, uersiculi, lectio similiter. Ad cantica, antiphona *Videntes stellam*<sup>3</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>4</sup>. Versus *Adorate Deum*<sup>5</sup>. Euangelium *Cum natus esset*<sup>6</sup>. Quartum responsorium et octauum et duodecimum a quatuor cantabitur. Cantor et succentor et quis uoluerit ipse cantabunt duodecim responsoria. Euangelium *Cum natus esset*<sup>7</sup>. Oratio *Deus qui hodierna diem*<sup>8</sup>.
233. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>9</sup>. Et cetera que secuntur. Capitulum *Et ambulabunt*<sup>10</sup>. Responsorium *Surge illuminare*<sup>11</sup> et cantabitur a duobus in capis. *Tria sunt munera*<sup>12</sup>. Hymnus *Enixa est puerpera / Feno iacere pertulit / Gaudet chorus / Hostis Herodes*<sup>13</sup> et cetera. In euangelio, antiphona *Hodie celesti sponso*<sup>14</sup> et cantabitur ante Benedictus ante Gloria et post *Sicut locutus*<sup>15</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>16</sup>. Ad processionem, responsorium *Videntes stellam*<sup>17</sup>.
234. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>18</sup>.
235. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de ipsa die.
236. [tierce] Ad terciam, antiphona *Videntes stellam*<sup>19</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>20</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>21</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>22</sup>. Ad processionem, responsorium *Magi uenerunt*<sup>23</sup> et responsorium *Fontes aquarum*<sup>24</sup>. In redeundo, *Tria sunt munera*<sup>25</sup>.
237. [grand messe] Ad missam, officium *Ecce aduenit*<sup>26</sup>. Kyrieleison *Kyrie fons bonitatis*<sup>27</sup> et cantabitur a duobus quibus cantor iusserit. Gloria in excelsis *Qui Deus et rector*<sup>28</sup>. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>29</sup>. Epistola *Surge illuminare*<sup>30</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>31</sup>. Et a quatuor<sup>a</sup> monachis cantabitur. Alleluia *Vidimus stellam*<sup>32</sup> et cantabitur a quatuor uel quinque monachis. Prosa *Epyphaniam Domino*<sup>33</sup>. Euangelium *Cum natus esset*<sup>34</sup>. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>35</sup>. Prefatio *Quia cum unigenitus*<sup>36</sup>. Sanctus ad libitum cantoris. In canone Communicantes et dicitur per totas octabas. [p. 28] *Quem Iohannes*<sup>37</sup>. Communio *Vidimus stellam*<sup>38</sup>.
238. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt*<sup>39</sup>. Capitulum *Filii tui*<sup>40</sup>, uel una de aliis. Versus *Vidimus stellam*<sup>41</sup>. Oratio *Deus illuminator*<sup>42</sup> uel una de aliis.
239. [none] Ad nonam, antiphona *Amoniti magi*<sup>43</sup>. Capitulum *Inundatio*<sup>44</sup>, uel una de aliis. Versus *Ab oriente uenerunt*<sup>45</sup>. Oratio *Omnipotens sempiternae*<sup>46</sup>, uel una de aliis.
240. Conuentus habebit tres pitancias et gastellos et pitanciam de uino et cenam frixam.

241. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>47</sup> et cetera. Capitulum *Surge illuminare*<sup>48</sup>. Duo monachi in capis cantabunt responsorium *Omnes de Sabba*<sup>49</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>50</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>51</sup>. Super Magnificat, antiphona *Ab oriente uenerunt*<sup>52</sup>. Hec antiphona tota cantetur ante Magnificat et ante Gloria et post. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>53</sup>. Commemoratio de sancta Maria, antiphona *Sancta et immaculata*<sup>54</sup>.
242. Si dies Epiphaniae dominica euenerit, totum erit de Epiphania. Si uero tempus prolixum fuerit, commemoratio fiet de dominica scilicet *Erat Ioseph*<sup>55</sup>. Missa matutinalis erit de dominica.

---

a. a quatuor *suppl.* 4.

## [Férie 2]

243. Feria secunda.
244. Totum seruicium erit de Angelis, scilicet matutine, hore et magna missa. Missa uero matutinalis erit de Epyphania si tempus permisit. Ante missam matutinalem uero dicitur *Dirige*<sup>1</sup> cum IX lectionibus.
245. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>2</sup>. Capitulum de Epyphania. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>3</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>4</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>5</sup>. Super Magnificat, antiphona *Celi aperti sunt*<sup>6</sup>. Commemoratio de sancta Maria, *Virgo Dei genetrix*<sup>7</sup>.

## [Férie 3]

246. Feria tertia
247. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit nobis*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Fluminis impetus*<sup>3</sup>. Versus *Omnis terra*<sup>4</sup>.  
Lectiones et responsoria de Epyphania.  
In secundo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>5</sup>. Capitulum, uersus et oratio de festo.
248. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>6</sup>. Capitulum de communibus.  
Responsorium *Reges Tharsis*<sup>7</sup>. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>8</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>9</sup>. In euangelio, antiphona *Venit lumen tuum*<sup>10</sup>, uel alia ad libitum cantoris de illis que dicte fuerunt ad laudes in festo scilicet de *Ante luciferum*<sup>11</sup>. Commemoratio de sancta Maria, *Virgo uerbo*<sup>12</sup>.
249. [prime] Ad primam, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>13</sup>.
250. [tierce] Ad terciam, antiphona *Omnes nationes*<sup>14</sup>. Capitulum, uersus et oratio de festo.
251. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera*<sup>15</sup>.
252. [none] Ad nonam, antiphona *Ammoniti magi*<sup>16</sup>. Capitulum, uersus et orationes de festo.
253. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>17</sup> et cetera. Capitulum de communibus. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>18</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>19</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>20</sup>. Super Magnificat, antiphona una de hiis tribus, *Celi aperti sunt*<sup>21</sup> uel *Vox de celo*<sup>22</sup>, *Ammoniti magi*<sup>23</sup> que semper dicende sunt super Magnificat in octauis. Commemoratio de sancta Maria, *Virgo Dei genitrix*<sup>24</sup>.



## [Férie 4]

254. Feria quarta
255. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, [p. 29]antiphona *Omnis terra*<sup>3</sup>. Psalmi de feria.  
Versus *Adorate Dominum*<sup>4</sup>. Lectiones et responsoria sicuti sunt in  
lectionario de octaua.  
In secundo nocturno, antiphona *Reges Tharsis*<sup>5</sup>. Capitulum de  
communibus, uersus et oratio similiter. Psalmi familiares dicuntur et  
*Dirige*<sup>6</sup>.
256. [laudes] In laudibus, antiphona ad libitum cantoris. Capitulum de communibus  
de festo. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>7</sup>. Hymnus *Enixa est*<sup>8</sup>. Versus *Tria  
sunt*<sup>9</sup>. In euangelio, sicuti cantori placuerit et uiderit conuenire de  
antiphonis de laudibus. Oratio de communibus de festiuitate. De sancta  
Maria, *Virgo uerbo*<sup>10</sup>.
257. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>11</sup>.
258. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vidimus stellam*<sup>12</sup>.
259. [sexe] Ad sextam, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>13</sup>.
260. [none] Ad nonam, antiphona *Omnes nationes*<sup>14</sup>. Capitulum de communibus de  
festo. Versus *Omnes de Sabba*<sup>15</sup>, *Vidimus stellam*<sup>16</sup>, *Ab oriente uenerunt  
magi*<sup>17</sup>. Orationes de communibus de festiuitate.
261. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>18</sup>. Capitulum sicut superius  
dictum est, scilicet de Epyphania. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>19</sup>.  
Hymnus *Veni redemptor*<sup>20</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>21</sup>. Super Magnificat una  
de tribus antiphonis supradictis. Commemoratio de sancta Maria, *Virgo  
Dei genitrix*<sup>22</sup>.

## [Férie 5]

262. Feria quinta
263. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit nobis*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Omnis terra*<sup>4</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>5</sup>. Capitulum de communibus. Versus *Adorate Dominum*<sup>6</sup>. Oratio de communibus. Psalmi familiares dicuntur et *Dirige*<sup>7</sup> per totas octauas.
264. [laudes] Ad laudes, antiphona ad libitum cantoris scilicet nisi dimissum est. Capitulum de festo. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>8</sup>. Hymnus *Enixa est*<sup>9</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>10</sup>. In euangelio, sicuti cantori placuerit. Oratio de festo. De sancta Maria, *Virgo uerbo*<sup>11</sup>.
265. [prime] Ad primam, antiphona *Omnes nationes*<sup>12</sup>.
266. [tierce] Ad terciam, *Vox de celo*<sup>13</sup>. Capitulum de communibus. Versus *Omnes de Sabba*<sup>14</sup>. Oratio de festo.
267. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera*<sup>15</sup>. Capitulum et oratio de festo. Versus *Vidimus stellam*<sup>16</sup>.
268. [none] Ad nonam, antiphona *Ammoniti magi*<sup>17</sup>. Capitulum et oratio de festo. Versus *Ab oriente uenerunt*<sup>18</sup>.
269. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Tecum*<sup>19</sup> et cetera. Capitulum de communibus de festo. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>20</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>21</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>22</sup>. Super Magnificat, antiphona *Celi aperti sunt*<sup>23</sup>.
270. [matines] Infra octauam Epyphanie, psalmi erunt de feria, et si aliqua antiphona de die conueniet alicui psalmorem, illa dicatur ; quod si nulla fuerit, dicentur iste ubi necessitas fuerit : *Vidimus stellam*<sup>24</sup>, *Omnes de Sabba*<sup>25</sup>, *Omnes nationes*<sup>26</sup>. Et si necesse fuerit, super horas diei dicantur ille tres antiphone superius nominate.
271. [prime] Potes [sic] etiam dici ad primam antiphona *Lux de luce*<sup>27</sup>.
272. [tierce] Ad terciam, *Vox de celo*<sup>28</sup>, uel *Celi aperti sunt*<sup>29</sup>.
273. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera*<sup>30</sup>.
274. [none] Ad nonam, antiphona *Amoniti magi*<sup>31</sup>.
275. Psalmi familiares non dicentur ad matutinas infra octauam [p. 30]Epyphanie. Sed statim ante laudes dicatur *Dirige*<sup>32</sup>. Prima matutinalis non erit, post capitulum erit colloquium in claustrum. Tercia et sexta dicentur ante missam. Nona uero post missam <sup>a</sup>.
276. [grand messe] Ad missam omnia erunt sicut in die, unus cantabit responsorium et alius Alleluya et erunt reuestiti albis non paratis. Ante missam cantabitur letania consuetudinaria nisi feria secunda et sabbato.

277. Conuentus ieiunabit per totas octauas nisi dominica.
278. [prime] Ad primam, capitulum *Pacem et ueritatem*<sup>33</sup>. Oratio *Domine Deus*<sup>34</sup>.  
Commemoratio de sancta Maria, *Virgo Dei genitrix*<sup>35</sup>.
- 

a. La compréhension de ce paragraphe fait difficulté

## [Férie 6]

279. Feria sexta.
280. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit nobis*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Omnes gentes*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Omnis terra*<sup>4</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Adorate Deum*<sup>5</sup>. Capitulum et oratio de communibus. Versus *Adorate Dominum*<sup>6</sup>.
281. [laudes] Ad laudes, antiphona ad libitum cantoris sicut superius diximus. Capitulum et oratio de communibus. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>7</sup>. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>8</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>9</sup>. In euangelio, sicut superius diximus. De sancta Maria, *Virgo uerbo*<sup>10</sup>.
282. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>11</sup>.
283. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vidimus stellam*<sup>12</sup>. Capitulum et oratio de communibus.
284. [tierce] Ad sextam, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>13</sup>.
285. [none] Ad nonam, antiphona *Omnes nationes*<sup>14</sup>. Capitulum, uersiculi et orationes sicut superius dictum est scilicet de festo.
286. Per totam istam ebdomadam, totum seruicium erit de Epyphania excepto sabbato et secunda feria, quia in hiis duobus diebus per totum annum semper celebramus de sancta Maria et de Angelis, nisi festiuitas XII lectionum euenerit uel octaue sancti Stephani uel Innocentium uel uigilia sancti Iohannis Baptiste uel festiuitas sanctorum Iohannis et Pauli uel sancti Ypoliti uel uigilia Epyphanie, habent enim festiuitates iste proprium seruicium ; quarum si una ex eis sabbato euenerit, de ea celebrabitur. Quadragesima uero totum seruicium suum habet proprium et de eo celebrabitur, exceptis antiphona et psalmis qui sunt de feria. In Aduentu uero nichil facimus de sancto Michaeli feria secunda sed totum erit de Aduentu. Inter diem et octauam Epyphanie si sabbatum euenerit dicentur tres lectiones de sancta Maria et commemoratio fiet de Epyphania tam ad uesperas quam ad matutinas. A Natali usque ad Purificationem fiet in sabbatis seruicium de sancta Maria.

## [Samedi dans l'octave de l'Épiphanie]

287. Et sic notandum est quod si dominica euenerit infra octauam, sabbato super Magnificat dicitur *Videntes stellam*<sup>1</sup>. In euangelio, ad matutinas *Stella ista*<sup>2</sup>, et ad secundas uesperas *Celi aperti sunt*<sup>3</sup> uel una de aliis.
288. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>4</sup> et cetere. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>5</sup>. Responsorium *Sancta Dei genitrix*<sup>6</sup>. Hymnus *Aue maris stella*<sup>7</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>8</sup>. Super Magnificat, antiphona *Sancta et immaculata*<sup>9</sup>. Preces *Ego dixi*<sup>10</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>11</sup>.
289. [mandatum] Ad mandatum, responsoria *Fontes aquarum, Tria sunt munera*. Antiphona <sup>a</sup>*Magi uidentes stellam*<sup>b</sup>.
290. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Aue* [p. 31]*Maria*<sup>12</sup>. Hymnus *Quem terra*<sup>13</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Virgo uerbo*<sup>14</sup>. Versus *Benedicta tu*<sup>15</sup>. Lectio *O felix Maria*<sup>16</sup>. Responsoria *Sancta et immaculata*<sup>17</sup>, *Confirmatum est*<sup>18</sup>, *Beata et uenerabilis*<sup>19</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Virgo sacra*<sup>20</sup>. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>21</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>22</sup>. Oratio *Famulorum*<sup>23</sup>.
291. [laudes] In laudibus, antiphona *Nesciens mater*<sup>24</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>25</sup>. Responsorium *Speciosa facta es*<sup>26</sup>. Hymnus *O gloriosa domina*<sup>27</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>28</sup>. In euangelio, antiphona *Qui natus es*<sup>29</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>30</sup>. Commemoratio de sancto Michael, *In excelsis*<sup>31</sup>.
292. [prime] Ad primam, antiphona *Virgo Dei genitrix*<sup>32</sup>.
293. [tierce] Ad terciam, antiphona *Rubum quem uiderat*<sup>33</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>34</sup>. Versus *Benedicta tu*<sup>35</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>36</sup>.
294. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>37</sup>. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>38</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>39</sup>. Oratio *Beate et gloriose*<sup>40c</sup>, uel una de aliis.
295. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>41</sup>. Capitulum *Per lauacrum*<sup>42</sup>. Versus *Speciosa facta es*<sup>43</sup>. Oratio *Famulorum*<sup>44d</sup>.
296. [grand messe] Ad magnam missam, ardebunt tres cerei. Ebdomadarius tenebit chorum. Officium *Salue sancta parens*<sup>45</sup>. Kyrie ad libitum cantoris. Gloria in excelsis. Epistola *Apparuit benignitas*<sup>46</sup>. Responsorium *Benedicta*<sup>47</sup>. Et a duobus cantabitur. Alleluia. *Post Partum*<sup>48</sup>. Euangelium *Pastores*<sup>49</sup>. Offertorium *Felix*<sup>50</sup>. Communio *Beata uiscera*<sup>51</sup>.

---

a. Ad mandatum, responsoria Fontes aquarum, Tria sunt munera. Antiphona *suppl. 2*. b. Magi uidentes stellam *suppl. 2*. c. Beate et gloriose : Protege Domine A216 d. Famulorum : Beate et gloriose A216

## [Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie]

297. Si dies dominica euenerit infra octauam Epyphanie, ita agendum est.
298. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit*<sup>1</sup>, cantatur sicut in tribus lectionibus<sup>a</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>. In primo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>3</sup>. Psalmus *Domine in uirtute*<sup>4</sup>. Versus *Omnis terra*<sup>5</sup>. Lectio *Ait prophetarum*<sup>6</sup>. Responsoria *Illuminare*<sup>7</sup>, *Venit lumen*<sup>8</sup>, *Omnes de Sabba*<sup>9</sup>, *Reges Tharsis*<sup>10</sup>. In secundo nocturno, antiphona *Afferte Domino*<sup>11</sup>. Versus *Adorate Dominum*<sup>12</sup>. Responsoria *Hic est dies*<sup>13</sup>, *Ecce aduenit*<sup>14</sup>, *In columbe*<sup>15</sup>, *Fontes aquarum*<sup>16</sup>. Ad cantica, antiphona *Videntes stellam magi*<sup>17</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>18</sup>. Versus *Adorate Deum*<sup>19</sup>. Euangelium *Cum natus esset*<sup>20</sup>. Responsoria *Magi uenerunt*<sup>21</sup>, *Stellam quam uiderant*<sup>22</sup>, *Videntes stellam*<sup>23</sup>, *Tria sunt munera*<sup>24</sup>. Ad Te Deum laudamus, euangelium *Cum natus esset*<sup>25</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>26</sup>.
299. [laudes] In laudibus, antiphona *Ante luciferum*<sup>27</sup> sola. Capitula *Surge illuminare*<sup>28</sup>, *Reges Tharsis*<sup>29</sup>. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>30</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>31</sup>. In euangelio, antiphona *Stella ista*<sup>32</sup>. Oratio *Deus qui hodierna diem*<sup>33</sup>. Commemoratio de dominica si tempus permiserit erit de dominica scilicet antiphona *Mirabantur*<sup>34</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>35</sup>. Oratio *Vota quesumus Domine*<sup>36</sup>. In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Beata et uenerabilis*<sup>37</sup>.
300. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>38</sup>.
301. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vox de celo*<sup>39</sup>. Capitulum *Surge*<sup>40</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>41</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>42</sup>. In processione eundo, *O Maria*<sup>43</sup>. In redeundo *O beata infancia*<sup>44</sup>. Versus *Benedictus qui uenit*<sup>45</sup>. Oratio.
302. [sexe] [p. 32] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera*<sup>46</sup>. Capitulum *Et ambulabunt*<sup>47</sup>. Versus *Vidimus Stellam*<sup>48</sup>. Oratio de communibus de festo.
303. [none] Ad nonam, antiphona *Admoniti magi*<sup>49</sup>. Capitulum *Inundatio*<sup>50</sup>. Versus *Ab oriente uenerunt*<sup>51</sup>. Orationes de communibus de festo.
304. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de dominica, maior de Epyphania si tempus permisit.
305. [mandatum] Ad mandatum, responsorium *Fontes aquarum*<sup>52</sup>, cum uersu et aliud responsorium *Tria sunt munera*<sup>53</sup>. Et antiphona *Hodie celesti sponso*<sup>54</sup>.
306. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Ecce aduenit*<sup>55</sup>. Ebdomadarius tenebit chorum. Epistola *Surge illuminare*<sup>56</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>57</sup>. Alleluya *Vidimus stellam*<sup>58</sup>. Et a duobus cantabitur uterque. Euangelium

*Cum natus esset*<sup>59</sup>. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>60</sup>. Communio *Vidimus stellam*<sup>61</sup>.

307. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>62</sup> et cetera. Capitulum *Surge illuminare*<sup>63</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>64</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>65</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>66</sup>. Super Magnificat, antiphona *Celi aperti sunt*<sup>67</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>68</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Nesciens mater*<sup>69</sup>.  
Oratio *Deus qui salutis*<sup>70</sup>.

---

a. cantatur sicut in tribus lectionibus *add.marg.* 4.

## [Octave de l'Épiphanie - 13 janvier]

308. In octava Epyphanie.
309. [premières vêpres] Ad vesperas, antiphona *Tecum principium*<sup>1</sup>. Capitulum, responsorium, hymnus, uersus sicut superius diximus. Super Magnificat, *Christo datus est*<sup>2</sup>. Preces *Ego dixi*<sup>3</sup>. Oratio *Deus cuius unigenitus*<sup>4</sup>. Commemoratio de sancto Hylario, *In medio ecclesie*<sup>5</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>6</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>7</sup>. Commemoratio de sancta Maria, *Nesciens mater*<sup>8</sup>.
310. [matines] Inuitatorium ad matutinas *Regem magnum*<sup>9</sup> et cantabitur a duobus in albis. Hymnus *Christe redemptor*<sup>10</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Afferte Domino*<sup>11</sup>. Psalmus : *ipsum*<sup>12</sup>. Antiphona *Speciosus*<sup>13</sup>. Psalmus *Erucauit*<sup>14</sup>. Antiphona *Fluminis impetus*<sup>15</sup>. Psalmus *Deus noster*<sup>16</sup>. Antiphona *Psallite Deo nostro*<sup>17</sup>. Psalmus *Omnes gentes*<sup>18</sup>. Antiphona *Aqua comburit*<sup>19</sup>. Psalmus *Iubilate*<sup>20</sup>. Antiphona *Pater de celis*<sup>21</sup>. Psalmus *Deus iudicium*<sup>22</sup>. Versus *Omnis terra*<sup>23</sup>. Lectio *Cum plura nobis*<sup>24</sup>. Responsoria */// Illuminare*<sup>25</sup>, *Venit lumen tuum*<sup>26</sup>, *Omnes de Sabba*<sup>27</sup>, *Reges Tharsis*<sup>28</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Omnes gentes*<sup>29</sup>. Psalmus *Inclina Domine*<sup>30</sup>. Antiphona *Adorate Dominum*<sup>31</sup>. Psalmus *Cantate I*<sup>32</sup>. Antiphona *Adorate Deum*<sup>33</sup>. Psalmus *Dominus regnauit*<sup>34</sup>. Antiphona *Peccati acculeus*<sup>35</sup>. Psalmus *Cantate II*<sup>36</sup>. Antiphona *Celi aperti sunt*<sup>37</sup>. Psalmus *Dominus regnauit*<sup>38</sup>. Antiphona *Vox de celo*<sup>39</sup>. Psalmus *Misericordiam et iudicium*<sup>40</sup>. Versus *Adorate Dominum*<sup>41</sup>. Responsoria *Magi uenerunt*<sup>42</sup>, *Stellam quam uiderant*<sup>43</sup>, *Videntes stellam*<sup>44</sup>, *Tria sunt munera*<sup>45</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Descendit Spiritus*<sup>46</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>47</sup>. Versus *Adorate Deum*<sup>48</sup>. Euangelium *Venit Ihesus*<sup>49</sup>. Responsoria *Hodie in Iordane*<sup>50</sup>, *Hodie celi*<sup>51</sup>, *In columbe*<sup>52</sup>, *Fontes aquarum*<sup>53</sup>. Euangelium *Factum esset*<sup>54</sup>. Oratio *Deus cuius unigenitus*<sup>55</sup>.
311. [laudes] Ad laudes, antiphone *Veterem hominem*<sup>56</sup>, *Baptizatur Christus*<sup>57</sup>, *Magnum mysterium*<sup>58</sup>, *Te qui in Spiritu*<sup>59</sup>, *Caput drachonis*<sup>60</sup>. Capitulum [p. 33] *Surge illuminare*<sup>61</sup>. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>62</sup>. Hymnus *Enixa est*<sup>63</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>64</sup>. In euangelio, *Precursor Iohannes*<sup>65</sup>. Oratio *Deus cuius unigenitus*<sup>66</sup>. Commemoratio de sancto Hylario, *Ecce sacerdos*<sup>67</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>68a</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>69</sup>. Commemoratio de sancta Maria, *Virgo sacra*<sup>70</sup>.
312. [prime] Ad primam, antiphona *Veterem hominem*<sup>71</sup>.
313. [tierce] Ad terciam, antiphona *Baptizat miles regem*<sup>72</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>73</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>74</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>75</sup>.
314. [grand messe] Ad missam, officium *Ecce aduenit*<sup>76</sup>. Epistola *Domine Deus meus*<sup>77</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>78</sup>. Alleluya *Vidimus stellam*<sup>79</sup> et a tribus



cantabitur. Prosa <sup>sicut in die</sup><sup>b</sup>. Euangelium *Venit Ihesus*<sup>80</sup>. Credo non dicitur<sup>c</sup>. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>81</sup>. Prefatio *Quia cum unigenitus*<sup>82</sup>. Communio *Vidimus stellam*<sup>83</sup>.

315. [sexe] Ad sextam, antiphona *Magnum misterium*<sup>84</sup>. Capitulum *Et ambulabunt*<sup>85</sup>. Versus *Vidimus stellam*<sup>86</sup>. Oratio *Omnipotens sempiternae Deus*<sup>87</sup> uel una de aliis.
316. [none] Ad nonam, antiphona *Caput draconis*<sup>88</sup>. Capitulum *Filii tui*<sup>89</sup>. Versus *Ab oriente uenerunt magi*<sup>90</sup>. Oratio *Deus qui per huius*<sup>91</sup>.
317. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphona *Tecum*<sup>92</sup> et cetera. Psalmi sicut superius diximus. Capitulum *Surge illuminare*<sup>93</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>94</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>95</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>96</sup>. Super Magnificat, antiphona *Fontes aquarum*<sup>97</sup>. Preces *Ego dixi*<sup>98</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>99</sup>. Commemoratio de sancto Hylario, *In medio ecclesie*<sup>100</sup>, *Almi Hilarii*<sup>101</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>102</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>103</sup>. Commemoratio de Felice, <sup>d</sup>*Iste cognouit*<sup>e</sup>.  
Si dominica est, in processione ad sanctam Mariam responsum *Confirmatum est*<sup>104</sup> ; si uero non, nec fiet processio. Commemoratio de sancta Maria, *Nesciens mater*<sup>105</sup>.

---

a. lustum deduxit : Amauit eum A216 b. sicut in die s.l. 5. c. Credo non dicitur *add.marg.*  
5. d. Commemoratio de Felice, *add.marg.* 4. e. Iste cognouit *add.marg.* 4.

[Sanctoral]

## [Saint André - 30 novembre]

318. [fol. 84] Festiuitatem sancti Andree in capis facimus cum septem cereis.
319. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Benedictio Domini super caput*<sup>1</sup>. Duo ebdomaderii in capis cantabunt responsorium *Dilexit Andream*<sup>2</sup>. Hymni *Andrea pie*<sup>3</sup>, *Annue Christe*<sup>4</sup>. In euangelio, antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>5</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Oratio *Maiestatem*<sup>6</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam responsorium *Venite post me*<sup>7</sup>. In Aduentu non cantatur Gloria in excelsis.
320. [matines] Inuitatorium *Christum regem regum*<sup>8</sup> et cantabitur a tribus in capis. Hymnus *Eterna Christi*<sup>9</sup> [fol. 84v]  
Psalmi, uersus, canticum ut unius apostoli. Unumquodque a duobus cantabitur, quartum uero a tribus. Ad Te Deum laudamus, duo signa sonabunt. Euangelium *Ambulans Ihesus*<sup>10</sup>.
321. [laudes] Capitulum ad laudes *Corde creditur*<sup>11</sup>. Responsorium *Constitues*<sup>12</sup> et cantabitur a duobus in capis<sup>a</sup>. Hymnus *Exultet celum*<sup>13</sup>. In euangelio, *Concede nobis*<sup>14</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Oratio *Maiestatem*<sup>15</sup>.  
In processione responsorium *Homo Dei*<sup>16</sup>. Non dicetur *Verba mea*<sup>17</sup> post orationem Omnium sanctorum.
322. Omnes hore duppliciter sonantur in die. Tres cerei ardebunt super chorum ad omnes horas. Non apponimus hymnis hunc uersum *Vos seculi iusti*<sup>18</sup>. Psalmi familiares non dicentur post horas.
323. [prime] In omnibus festiuitatibus sanctorum que sunt infra Aduentum Domini XII lectionum erit capitulum ad primam *Domine miserere nostri*<sup>19</sup>. Ad primam antiphona *Mox ut uocem*<sup>20</sup>.
324. [tierce] Ad terciam, *Videns Andreas*<sup>21</sup>. Capitulum *Corde creditur*<sup>22</sup>. Oratio *Maiestatem*<sup>23</sup>.
325. [grand messe] Ad missam, quinque tenebunt chorum. Officium *Michi autem*<sup>24</sup>. Kyrie ad libitum cantoris. Gloria. Epistola *Corde creditur*<sup>25</sup>. Responsorium *Constitues*<sup>26</sup>. Alleluya *Dilexit Andream*<sup>27</sup>. Tres cantabunt responsorium et quatuor Alleluya. Prosa *Sacrosancta*<sup>28</sup>. Euangelium *Ambulans Ihesus*<sup>29</sup>. Credo dicetur. Prefatio *Et te Domine suppliciter*<sup>30</sup>.
326. [sexe] Ad sextam, antiphona *Maximilla Christo*<sup>31</sup>.
327. Conuentus habebit ipso die gastellos et duas pitancias.
328. [none] Ad nonam, antiphona *Dignum sibi Dominus*<sup>32</sup>.
329. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphone *Iurauit*<sup>33</sup>, *Potens in terra*<sup>34</sup>, *Collocet*<sup>35</sup>, *Confortatus*<sup>36</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>37</sup>, *Beatus uir*<sup>38</sup>, *Laudate pueri*<sup>39</sup>,

*Domine probasti*<sup>40</sup>. Capitulum *Corde creditur*<sup>41</sup>. Responsorium *Nimis honorati sunt*<sup>42</sup> et cantabitur a duobus in capis. Hymnus *Annue Christe*<sup>43</sup>. Super Magnificat antiphona *Cum peruenisset*<sup>44</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Oratio *Maiestatem*<sup>45</sup>. Eodem die commemoratio Crisanti et Darie, *Absterget Deus*<sup>46</sup>, uel *Iustorum anime*<sup>47</sup>. De sancto Eligio, *Amavit eum*<sup>48</sup>.

330. Per totas octauas ieiunamus, prostrati super genua sumus, nil facientes de apostolo nisi commemorationem ad uesperas et ad matutinas : ad uesperas, dicimus de antiphonis de nocturnis ; ad matutinas, de laudibus ; et quandoque missam matutinalem habebit.

---

a. capis *suppl.* 2.

## [Saints Chrysante et Darie - 1 décembre]

331. [matines] Si festum sanctorum Crisanti et Darie ante Aduentu euenerit, sic fiat inuitatorium, hymnus uersus sicut plurimorum martyrum.  
In primo nocturno, antiphona *Istorum est enim*<sup>1</sup>.  
In secundo, *Sanguis sanctorum*<sup>2</sup>. Lectio *Crisantus non le*<sup>3</sup>. Responsorium *Sancti tui Domine*<sup>4</sup>, et alie que secuntur. Responsorium *Exultent iusti*<sup>5</sup>.
332. [laudes] Super Benedictus, *Deus temptauit*<sup>6</sup>. Comme[fol. 85]moratio de sancto Eligio, *Ecce sacerdos*<sup>7</sup>.
334. [prime] Ad primam, antiphona *Sanctis qui in terra*<sup>8</sup> si tempus permiserit.
335. [tierce] Ad terciam, antiphona *Reddet Deus*<sup>9</sup>.
336. [sexe] Ad sextam, *Vestri capilli*<sup>10</sup>.
337. [grand messe] Officium ad missam *Sapientiam sanctorum*<sup>11</sup>. Post primam orationem fiet commemorationem [sic] de sancto Eligio. Epistola *Iustorum anime*<sup>12</sup>. Responsorium *Exultabunt*<sup>13</sup>. Alleluya *Letamini*<sup>14</sup>. Euangelium *Cum audiertus*<sup>15</sup>. Offertorium *Anima nostra*<sup>16</sup>. Communio *Et si coram*<sup>17</sup>.
338. Si festum sanctorum Crisanti et Darie ante Aduentum euenerit, habebit maiorem missam siue matutinalem et sanctus Eligius habebit memoria. Quodlibet festum trium lectionum si euenerit infra Aduentum nil habebit preter commemorationem et quandoque missam matutinalem. Si festum sancti Andree sabbato ante Aduentum euenerit, totum dicitur de apostolo. In ipso autem die ad uesperas egressis, illis qui cantauerunt Benedicamus Domino, uespere autem erunt de apostolo. Duo precedent in frocis et incipient responsum *Ecce dies*<sup>18</sup>. Et cantabunt uersum cum Gloria. Hymnus non dicitur sed dicto a puero uerso *Rorate celi*<sup>19</sup>. Et imposita antiphona ab abbate uel cantore dicitur. Magnificat. Sacerdos iterum incensabit magnum altare et alia, et reuersus in chorum, cantata antiphona post Magnificat, statim subiungat *Dominus uobiscum*<sup>20</sup> et orationem de Aduentu, et dicto ab omnibus **Amen**. Fiet memoria martirum et confessorum sicut supradictum est. In processione uero ad sanctam Mariam cantabitur de Aduentu. Si festum sancti Andree die dominica euenerit, totum in secundam feriam transferetur preter quod commemorationem habebit : in sabbato ad uesperas antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>21</sup>, et ad matutinas *Dilexit Andream*<sup>22</sup> uel *Concede nobis* ;<sup>23</sup> et missam matutinalem habebit. In ipsa dominica die antiphone et psalmi erunt de dominica, ad uesperas capitulum et cetera de apostolo. Commemoratio fiet de Aduentu postea de martiribus et de confessoribus. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo. Et in crastino erit missa matutinalis de martiribus et confessoribus ; habebit orationem si tempus permiserit. Si festum sancti Andree feria secunda euenerit, in precedenti dominica ad uesperas erit antiphone et psalmi de dominica, cetera de apostolo.

## [Saint Nicolas de Myre - 6 décembre]

339. Festum sancti Nicolai facimus in capis cum septem cereis.
340. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>1</sup>. Responsorium *Beatus Nicolaus*<sup>2</sup> et cantabitur a duobus in capis. Hymnus *Exultet aula celica*<sup>3</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>4</sup> et a duobus dicitur. Super Magnificat antiphona *O pastor eterne*<sup>5</sup>. Oratio *Deus qui beatum Nicolaum*<sup>6</sup>. Benedicamus. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit.  
In processione ad sanctum Nicolaum, responsum *Operibus sanctis*<sup>7</sup>.
341. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Adoremus regem seculorum*<sup>8</sup> et cantabitur a tribus in capis. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>9</sup>. Psalmi, uersiculi sicut unius episcopi. Hystoria [fol. 85v] propria est. Lectio *Beatus Nicolaus unumquodque*<sup>10</sup>. Responsorium cantabunt duo, quartum uero tres. Ad cantica, antiphona *Decantande speciosis*<sup>11</sup>. Canticum *Beatus uir*<sup>12</sup>. Ad Te Deum sonabunt duo signa. Euangelium *Homo quidam peregre*<sup>13</sup>. Oratio *Deus qui beatum Nicolaum*<sup>14</sup>.
342. [laudes] Ad laudes, antiphona *Beatus Nicolaus*<sup>15</sup>. Et cetere que secuntur. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>16</sup>. In euangelio, *Copiose caritatis*<sup>17</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Oratio *Deus qui beatum*<sup>18</sup>. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit.  
In processione ad sanctum Nicolaum, responsum <sup>a</sup>*Seruus Dei*<sup>b</sup>.
343. Post matutinas Omnium sanctorum non dicitur *Verba mea*<sup>19</sup>. Ad omnes horas, ardebunt tres cerei super chorum. Post horas non dicentur psalmi familiares. Omnes hore dupliciter sonabunt.
344. [prime] Ad primam, hymnus *Iam lucis*<sup>20</sup>. Antiphona *Beatus Nicolaus*<sup>21</sup>. Capitulum *Domine Miserere*<sup>22</sup>.
345. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis non erit de festo sed de sancta Maria uel de sancto Michaelae ad libitum cantoris.
346. [tierce] Ad terciam, hymnus *Nunc sancte*<sup>23</sup>. Antiphona *Ecclesie sancte*<sup>24</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>25</sup>. Oratio *Deus qui beatum*<sup>26</sup>.
347. [grand messe] Ad missam, officium *Statuit*<sup>27</sup>. Oratio *Deus qui beatum*<sup>28</sup>. Epistola *Ecce sacerdos*<sup>29</sup>. Responsorium *Domine preuenisti*<sup>30</sup>. Alleluya *Iustus germinabit*<sup>31</sup>. Tres cantabunt responsum. Et quatuor Alleluya. Prosa *Christo regi cantica*<sup>32</sup> uel *Congaudentes*<sup>33</sup> ad libitum cantoris. Euangelium *Homo quidam peregre*<sup>34</sup>. Diaconus et subdiaconus habebunt infulas. Offertorium *Inueni David*<sup>35</sup>. Secreta. Prefatio non erit. Communio *Beatus seruus*<sup>36</sup>. Oratio Benedicamus.
348. [sexe] Ad sextam, antiphona *Iuste et sancte*<sup>37</sup>.
349. In refectorio conuentus habebit duas pictancias et gastellos.

350. [none] Ad nonam, antiphona *O per omnia*<sup>38</sup>. Capitulum et uersus sicut unius episcopi, et orationes superiores non fuerint.
351. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphona *Nobilissimus*<sup>39</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>40</sup>. Antiphona *Innocentes*<sup>41</sup>. Psalmus *Beatus uir*<sup>42</sup>. Antiphona *Gloriam mundi*<sup>43</sup>. Psalmus *Laudate pueri*<sup>44</sup>. Antiphona *Muneribus datis*<sup>45</sup>. Psalmus *Credidi*<sup>46</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>47</sup>. Responsorium *Sancte Nicole*<sup>48</sup> et cantabitur a duobus in capis. Hymnus *Exultet aula*<sup>49</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>50</sup>. Super Magnificat, *O Christi pietas*<sup>51</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Oratio *Deus qui beatum*<sup>52</sup>. Commemoratio de sancto Ambrosio, *In medio ecclesie*<sup>53</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>54</sup>. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>55</sup>. De sancto Andrea, *Ambulans*<sup>56</sup>. Versus *Dilexit Andream*<sup>57</sup>. Oratio *Protegat nos*<sup>58</sup>. De Aduentu secundum quod tempus dederit. Processio non erit nisi fuerit sabbatum uel dominica, tunc cantabitur de sancta Maria.
352. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato ad uesperas prima commemoratio fiet de Aduentu, secunda de sancto Ambrosio, tertia de sancto Andrea ; et tunc fiet processio ad sanctam [fol. 86] Mariam et cantabitur responsum de Aduentu. Matutine et alie hore omnes et magna missa erunt de dominica. Commemoratio fiet de sancto Ambrosio et de sancto Andrea. Sanctus uero Ambrosius habebit missam matutinalem et de sancto Andrea fiet commemoratio. Si festum sancti Nicolai die dominica euenerit, in crastinum transferetur et habebit memoriam ad uesperas et ad matutinas. Die autem dominica ad uesperas antiphone super psalmos et psalmi erunt de dominica. Capitulum et cetera de sancto Nicolao erunt eo modo quo supradictum est ; post fiet memoria de sancto Ambrosio *In medio ecclesie*<sup>59</sup>, et de octabis apostoli *Ambulans Ihesus*<sup>60</sup>, et postea de Aduentu. Processio ibit ad sanctum Nicolaum et cantabitur responsum *Operibus*<sup>61</sup>. Ad matutinas fiet similiter commemoratio de sancto Ambrosio, *Ecce sacerdos*<sup>62</sup> ; de octauis apostoli, *Dilexit Andream*<sup>63</sup> uel *Concede nobis*<sup>64</sup> ad libitum cantoris. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit. Processio ibit ad sanctum Nicolaum *Summe Dei confessor*<sup>65</sup>. Ad uesperas totum erit de Conceptione que in crastino celebrabitur. Memoria de sancto Nicolao, *O Christi pietas*<sup>66</sup>, et de sancto Ambrosio, *Iste est qui ante Deum*<sup>67</sup>. Sequatur commemoratio de Aduentu. Notandum quod omnia festa XII lectionum que euenerint infra Aduentu et Septuagesimam et Quadragesimam transferuntur in crastinum exceptis Conceptione, Purificatione et Annunciatione. Que Annunciatio si in Dominica palmarum euenerit in crastinum transferetur propter processionem.

---

a. responsorium *add.marg.* 4. b. Seruus Dei *add.marg.* 4.



## [Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre]

353. De sancto Ambrosio facimus octo lectiones scilicet in ordinatione in albis<sup>a</sup> et quatuor de octauis sancti Andree quando tempus permittit.
354. Ad uesperas, octaue nil habebunt nisi commemorationem.
355. [matines] Inuitatorium erit *Supernum regem*<sup>1</sup>. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>2</sup>. Antiphona, psalmi, uersus ut unius episcopi. Hystoria. *Ecce uirum, Elegit eum, Iurauit Dominus, Agmina sacra*. In secundo nocturno, responsoria *Ecce sacerdos, Iste est qui ante Deum, Iste sanctus*. Octauum responsorium erit *In medio ecclesie*. Et sciendum quod octaua lectio erit *Cum beatus Ambrosius*. Responsorium *In medio ecclesie*. In tercio nocturno, responsoria *Orauit sanctus Andreas, Vir iste, Expandi manus, Beatus Andreas*. Quatuor ultime lectiones erunt de octauis apostoli. Ad cantica, antiphona *Salue Crux*. Canticum *Vos sancti Domini*. Versus *Nimis honorati*. Expositio *Ambulans Ihesus*. Oratio *Protegat nos*.  
b
356. [laudes] Ad laudes, antiphona *Dilexit Andream*<sup>3</sup> et cetera. Capitulum *Corde creditur*<sup>4</sup>. Responsorium *Constitues*<sup>5</sup>. Hymnus *Exultet celum*<sup>6</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>7</sup>. In euangelio, *Concede nobis*<sup>8</sup>. Oratio *Protegat nos*<sup>9</sup>. Commemoratio de sancto Ambrosio, *Ecce sacerdos*<sup>10</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>11</sup>. Oratio *Deus [fol. 86v]mundi auctor*<sup>12</sup>. Commemoratio de Aduentu.
357. [prime] Ad primam, antiphona *Sancte Ambrosi qui*<sup>13</sup>.
358. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de apostolo, officium, epistola, responsorium, Alleluia, euangelium, offertorium, communio sicut in die. Oratio *Protegat*<sup>14</sup>.
359. [tierce] Ad terciam, antiphona *Almi Ambrosii*<sup>c</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>15</sup>. Versiculi ad omnes horas ut unius episcopi. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>16</sup>.
360. [grand messe] Ad missam, officium *In medio ecclesie*<sup>17</sup>. Epistola *Optauit*<sup>18</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>19</sup>. Alleluia *Iurauit Dominus*<sup>20</sup> et a tribus dicitur. Prosa *Alma cohors*<sup>21</sup>. Euangelium *Vos estis sal terre*<sup>22</sup>. Offertorium *Veritas mea*<sup>23</sup>. Communio *Fidelis seruus*<sup>24</sup>.
361. [sexe] Ad sextam, antiphona *Sancte Ambrosi*<sup>d</sup>.
362. [none] Ad nonam, antiphona *Presul Domini*<sup>e</sup>. Capitulum et orationes sicut unius episcopi si proprie non habentur.
363. [secondes vêpres] Ad uesperas, de sancto Ambrosio fiet tantum commemoratio scilicet *Iste qui est qui ante Deum*<sup>25</sup>. Oratio *Deus mundi*<sup>26</sup>. De apostolo nichil fiet.

---

a. in albis *s.l.* 3. b. Ecce uirum, Elegit eum, Iuravit Dominus, Agmina sacra. In secundo nocturno, responsoria Ecce sacerdos, Iste est qui ante Deum, Iste sanctus. Octauum responsum erit In medio ecclesie. Et sciendum quod octaua lectio erit Cum beatus Ambrosius. Responsorium In medio ecclesie. In tercio nocturno, responsoria Orauit sanctus Andreas, Vir iste, Expandi manus, Beatus Andreas. Quatuor ultime lectiones erunt de octauis apostoli. Ad cantica, antiphona Salue Crux. Canticum Vos sancti Domini. Versus Nimis honorati. Expositio Ambulans Ihesus. Oratio Protegat nos. *suppl.* 7. c. Almi Ambrosii *suppl.* 7. d. Sancte Ambrosi *suppl.* 3. e. Presul Domini *suppl.* 7.

## [Conception de la Vierge Marie - 8 décembre]

364. Conceptionem sancte Marie in capis cum XXX cereis celebramus.
365. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphona *Gaude mater*<sup>1</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>2</sup>. Antiphona *Hec est illa*<sup>3</sup>. Psalmus *Letatus*<sup>4</sup>. Antiphona *O Maria*<sup>5</sup>. Psalmus *Nisi Dominus*<sup>6</sup>. Antiphona *Adesto iam*<sup>7</sup>. Psalmus *Memento*<sup>8</sup>. Capitulum *Dominus possedit*<sup>9</sup>. Quatuor in capis cantabunt responsorium quibus cantor iusserit *Cordis ac uocis*<sup>10</sup>. Hymnus *Aue maris stella*<sup>11</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>12</sup> et a duobus dicitur. In euangelio, *Aue decus uirgineum*<sup>13</sup> et cantabitur ante psalmos et ante *Sicut locutus*<sup>14</sup> et ante Gloria et post. Preces uel Kyrieleison non dicentur. Orationes *Deus qui beate Marie*<sup>15</sup>, *Benedicamus, Flos filios eius*<sup>16</sup>. Commemoratio de sancto Ambrosio, *Iste est qui ante*<sup>17</sup>. Sequitur memoria de Aduentu. In processione ad sanctam Mariam dicitur responsorium *Prophetalis nubem*<sup>18</sup>. Oratio *Deus ineffabilis misericordie*<sup>19</sup>.
366. [complies] Ad completorium et ad horas diei sequentis repetantur hii duo uersus *Matrem per integerrimam*<sup>20</sup> et *Qui Christe natus uirginis*<sup>21</sup>.
367. [matines] Ad matutinas, cantabunt quatuor inuitatorium in capis scilicet *Eya peruigiles*<sup>22</sup>. Psalmus *Venite*<sup>23</sup>. Hymnus *Quem terra*<sup>24</sup>. Psalmi sicut unius uirginis. In primo nocturno, uersus *Benedicta tu*<sup>25</sup>. In secundo, *Sicut mirra*<sup>26</sup>. Hystoria propria est scilicet *Fulget dies*<sup>27</sup>. Unumquodque responsorium cantabunt duo, quartum uero quatuor. Magnum altare uel chorum non incensabitur quod istud festum non est de septem festis. Ad cantica, antiphona *Audi uirgo*<sup>28</sup>. Canticum *Audite me diuini fructus*<sup>29</sup>. Versus *Speciosa facta*<sup>30</sup>. Euangelium Liber generationis. Cantor et qui cum eo cantauerunt duodecimum responsorium repetant idem responsorium post Gloria. Quo cantato a conuentu cantent prosam *Stella [fol. 87]maris*<sup>31</sup> et conuentus respondeat ad unumquemque uersum O, et ad ultimum respondeat *Processit thalamo*<sup>32</sup>. Ad Te Deum laudamus, sonabunt duo signa. Euangelium *Liber generationis*<sup>33</sup>. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>34</sup>.
368. [laudes] Capitulum ad laudes *Dominus possedit me*<sup>35</sup>. Duo in capis cantabunt responsorium *Aue Maria*<sup>36</sup>. Hymnus *O gloriosa domina*<sup>37</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>38</sup>. In euangelio, *Benedicta es Maria*<sup>39</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>40</sup>. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit. Ad processionem dicitur responsorium *Patriarcharum*<sup>41</sup>. Oratio *Subueni nobis*<sup>42</sup>. *Verba mea*<sup>43</sup> non dicitur, post matutinas Omnium sanctorum.
369. [prime] Ad primam, antiphona *Conceptus hodiernus*<sup>44</sup>.
370. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancto Michaele nisi dominica abstulerit.

371. [tierce] Ad terciam, antiphona *O Maria uirgo pia*<sup>45</sup>. Capitulum *Dominus possedit*<sup>46</sup>. Versus *Benedicta tu*<sup>47</sup>. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>48</sup>.  
Post terciam, ibit processio in nauim ecclesie cum reliquiis cantando responsorium *Fulget dies*. In statione, responsorium *Celebris dies*<sup>49</sup>. In redeundo, ultimum scilicet responsorium *O Maria*<sup>50</sup>.
372. [grand messe] Ad magnam missam officium *Gaudeamus*<sup>51</sup>. Kyrieleison *Cunctipotens*<sup>52</sup> uel *Rex uirginum*<sup>53</sup> ad libitum cantoris et a duobus cantabitur quibus cantor iusserit. Epistola *Dominus possedit*<sup>54</sup>. Responsorium *Propter ueritatem*<sup>55</sup> et cantabitur a quatuor. Alleluya *Conceptio gloriose*<sup>56</sup> et a quinque cantabitur. Prosa *Letabundus*<sup>57a</sup>. Euangelium *Liber generationis*<sup>58</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Diffusa est*<sup>59</sup>. Prefatio *Et te in ueneratione*<sup>60</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Diffusa*<sup>61</sup>. Diaconus et subdiaconus habebunt infulas.
373. Omnis hore duppliciter sonentur et ad omnes horas ardebunt tres cerei et post horas non dicentur psalmi familiares.
374. Conuentus habebit ipso die quatuor pitancias et gastellos et pigmentum uel caritatem uini. In refretorio mense erunt parate.
375. [sexte] Ad sextam antiphona *Audi uirgo*<sup>62</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>63</sup>.
376. [none] Ad nonam, antiphona *Dignare*<sup>64</sup>. Versus *Speciosa*<sup>65</sup>. Capitulum et orationes proprie sunt.
377. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphone *Gaude fidelis*<sup>66</sup>, *Cui Eua*<sup>67</sup>, *A prophetis*<sup>68</sup>, *Gratulare*<sup>69</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>70</sup>, *Letatus*<sup>71</sup>, *Nisi Dominus*<sup>72</sup>, *Memento*<sup>73</sup>. Capitulum *Dominus possedit*<sup>74</sup>. Responsorium *Aue Maria*<sup>75</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Aue maris*<sup>76</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>77</sup>. In euangelio, antiphona *Magnifica Christi mater*<sup>78</sup> et cantabitur ante psalmum et ante *Sicut locutus est*<sup>79</sup> et ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>80</sup>. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit.  
Processio non fiet ad sanctam Mariam [fol. 87v] nisi fit dominica uel sabbatum et tunc poterit cantari antiphona *O Maria*<sup>81</sup>.
378. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato nichil fiet de dominica nisi commemoratio. Quod si dominica euenerit, ipsa dominica nichil habebit nisi commemorationem ad uesperas et ad matutinas et missam matutinalem. Si hoc festum sabbato euenerit uel die dominica, ipso sabbato fiet mandatum et nichil cantabitur de festo.

**[Saint Damase I<sup>er</sup> - 11 décembre]**

379. De sancto Damaso commemorationem tantum facimus.
380. [vepres] Ad uesperas, antiphona *Amavit eum*<sup>1</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>2</sup>. Oratio *Misericordiam*<sup>3</sup>.
381. [messe matutinale] Si autem dominica euenerit, uel missam matutinalem habebit uel secundam orationem uel terciam secundum quod tempus dederit.

## [Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre]

382. De sancta Lucia facimus XII lectiones cum quinque cereis.
383. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphone et psalmi erunt de feria. Capitulum *Domine Deus meus*<sup>1</sup>. Responsorium *Per ipsam te deprecor*<sup>2</sup>. Hymnus *Virginis proles*<sup>3</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>4</sup>. Super Magnificat, antiphona *In tua paciencia*<sup>5</sup>. Oratio *Exaudi nos Deus*<sup>6</sup>. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit.
384. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Agnum sponsum*<sup>7</sup>. Hymnus *Ihesu corona*<sup>8</sup>. Psalmus *Domine Deus*<sup>9</sup>. Et cetera ut unius uirginis. Ad cantica, antiphona *Soror mea*<sup>10</sup>. Canticum *Audite me diuini fructus*<sup>11</sup>. Euangelium *Simile est regnum celorum decem uirginibus*<sup>12</sup>. Duodecimum responsum post Gloria repetatur. Euangelium *Simile est regnum*<sup>13</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>14</sup>.
385. [laudes] Ad laudes, antiphona *Torquebatur animo*<sup>15</sup>. Capitulum *Domine Deus*<sup>16</sup>. Responsorium *Specie tua*<sup>17</sup> et a duobus cantabitur. Et Benedicamus similiter. Hymnus *Virginis proles*<sup>18</sup>. Versus *Elegit*<sup>19</sup>. In euangelio, *Sicut ciuitas catanensium*<sup>20</sup>. Commemoratio de Aduentu.
386. [prime] Ad primam, antiphona *Torquebatur animo*<sup>21</sup>. Capitulum *Domine miserere*<sup>22</sup>.
387. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancta Maria uel sancto Michaelae ad libitum cantoris.
388. [tierce] Ad terciam, antiphona *In mediis flammis*<sup>23</sup>.
389. [sexe] Ad sextam, antiphona *Ego rogavi*<sup>24</sup>.
390. [none] Ad nonam, antiphona *Tanto pondere*<sup>25</sup>. Capitulum et uersus ut unius uirginis et orationes si non fuerunt proprie.
391. [grand messe] Ad missam, officium *Dilexisti*<sup>26</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>27</sup>. Epistola de uirginibus. Responsorium *Dilexisti*<sup>28</sup> et a duobus cantabitur. Alleluia *Diffusa est*<sup>29</sup> et a tribus cantabitur. Euangelium *Simile est regnum*<sup>30</sup>. Offertorium *Offerentur*<sup>31</sup> cum istis uersibus *Eructauit*<sup>32</sup>, *Adducentur*<sup>33</sup>. Communio *Diffusa est*<sup>34</sup>.
392. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphone *Lucia uirgo*<sup>35</sup>, *Crede mater*<sup>36</sup>, *Continge ergo*<sup>37</sup>, *Orante sancta Lucia*<sup>38</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>39</sup>, *Laudate pueri*<sup>40</sup>, *Letatus sum*<sup>41</sup>, *Nisi Dominus*<sup>42</sup>. Capitulum *Domine Deus*<sup>43</sup>. Responsorium *Adiuuabit*<sup>44</sup>. Hymnus *Virginis proles*<sup>45</sup>. Versus *Elegit*<sup>46</sup>. Super Magnificat, antiphona *Columpna es*<sup>47</sup>. Oratio *Exaudi*<sup>48</sup>. Commemoratio de Aduentu secundum quod tempus dederit.
393. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato erunt ad uesperas antiphone et psalmi de festo, [fol. 88] cetera de dominica ; commemoratio fiet de festo. Si uero festum istud die dominica euenerit,

in crastino celebrabitur et in ipsa dominica habebit missam matutinalem et ad uesperas, capitulum et cetera erunt de uirgine ; antiphone uero et psalmi erunt de dominica et post orationem de festo fiet commemoratio de dominica.

## [Saint Thomas apôtre - 21 décembre]

394. Festum sancti Thome apostoli facimus cum quinque cereis.
395. [premières vêpres] Ad uesperas, antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Iam non estis*<sup>1</sup>. Duo in frocis cantabunt responsorium *In omnem terram*<sup>2</sup>. Hymnus *O Thoma*<sup>3</sup>. Et post *Annue Christe*<sup>4</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>5</sup>. Super Magnificat, antiphona *Mitte manum*<sup>6</sup>. Oratio *Da nobis*<sup>7</sup>. Commemoratio de Aduentu.  
In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Beati eritis*<sup>8</sup>.
396. [matines] Ad matutinas, duo in albis cantabunt inuitatorium *Gaudete et exultate*<sup>9</sup>. Hymnus *Eterna Christi*<sup>10</sup>.  
Antiphone, psalmi, uersus et responsoria sicut unius apostoli. Quartum responsorium cantabitur a duobus in singulis nocturnis. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria.  
Ad cantica, antiphona *Gaudete*<sup>11</sup>. Canticum *Vos sancti Domini*<sup>12</sup>. Euangelium *Thomas unus*<sup>13</sup>. Oratio *Da nobis*<sup>14</sup>.
397. [laudes] Ad laudes, antiphona *Hoc est preceptum*<sup>15</sup>. Capitulum *Iam non estis*<sup>16</sup>. Responsorium *Constitues*<sup>17</sup> et cantabitur a duobus in frocis. Hymnus *Exultet celum*<sup>18</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>19</sup>. In euangelio, *Misit digitos suos*<sup>20</sup>. Oratio *Da nobis*<sup>21</sup>. Dicto *Benedicamus Domino*, duo cantent in superiori parte chori stantes, scilicet ante altare chori, cantent *Nolite timere*<sup>22</sup>, et genibus flexis reuertatur uterque in locum suum. Qua antiphona ab utroque choro similiter cantata, incipiet dexter chorus *Benedictus*. Et post primum uersum repetetur antiphona. Tunc sinister chorus dicat secundum uersum et, post uersum, antiphonam postea dexter chorus incipiat altius *Sicut locutus*<sup>23</sup>. Et sic cantent psalmum. Ante ultimum uersum repetatur a choro qui dixit pene ultimum uersum et post ultimum uersum antiphona repetatur a choro qui dixit uersum et post Gloria ab omnibus cantetur sine neupma. Mox sacerdos subiungat *Dominus uobiscum*<sup>24</sup>; et oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut magne*<sup>25</sup>. Interim magnum altare incensabitur.  
In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Fuerunt sine querela*<sup>26</sup>.
398. [prime] Ad primam, antiphona *Hoc est preceptum*<sup>27</sup>.
399. [tierce] Ad terciam, antiphona *Maiorem caritatem*<sup>28</sup>. Capitulum *Iam non estis*<sup>29</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>30</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>31</sup>.
400. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancta Maria uel de sancto Michaelae ad libitum cantoris.
401. [grand messe] Ad magnam missam officium *Michi autem*<sup>32</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>33</sup>. Epistola *Iam non estis*<sup>34</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>35</sup> et a duobus cantabitur. Alleluia *Non uos me elegistis*<sup>36</sup> et a tribus cantabitur. Prosa *Clare sanctorum*<sup>37a</sup> uel Alleluia *Nunc decantet*<sup>38</sup> ad libitum cantoris.



Euangelium *Thomas unus ex duodecim*<sup>39</sup>. Credo dicitur. Offertorium *In omnem terram*<sup>40</sup>. Prefatio *Et te Domine*<sup>41</sup>. Communio *Mitte manum tuam*<sup>42</sup>.

402. [septe] Ad sextam, antiphona *Vos amici*<sup>43</sup>.
403. [none] Ad nonam, antiphona *In patientia uestra*<sup>44</sup>. Capitulum, uersus et orationes de communibus si non fuerunt proprie.
404. In refretorio, conuentus habebit unam pictanciam.
405. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphone *Iurauit*<sup>45</sup>, *Potens in terra*<sup>46</sup>, *Collocet*<sup>47</sup>, *Confortatus est*<sup>48</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>49</sup>, *Beatus uir*<sup>50</sup>, *Laudate pueri Dominum*<sup>51</sup>, *Domine probasti*<sup>52</sup>. Capitulum *Iam non estis*<sup>53</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>54</sup> et a duobus in frosis cantabitur. Hymnus *O Thoma Christi*<sup>55</sup> et post *Annue Christe*<sup>56</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>57</sup>. Super Magnificat, *Quia uidisti*<sup>58</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>59</sup>. Commemoratio de Aduentu. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato ad uesperas antiphone, psalmi, capitula et cetera erunt de apostolo. Commemoratio fiet de dominica, scilicet O, secundum quod tempus dederit.  
Et in processione ad sanctam Mariam cantabitur de Aduentu.
406. Si uero festum apostoli die dominica euenerit, in precedenti sabbato ad uesperas psalmi antiphone de feria, capitulum erit de apostolo. Commemoratio tantum fiet de dominica, scilicet O, secundum quod tempus dederit, et in processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo. Ad matutinas, inuitatorium, hymnus, antiphone, psalmi, uersiculi et octo prime lectiones cum responsoriis erunt de dominica ; antiphona autem ad cantica et canticum et quatuor ultime lectiones cum responsorio erunt de apostolo. Ante canticum, tres cerei erunt super chorum, duo accensi et unus extinctus ; post canticum uero quinque accensi. Quartum quoque responsum ab uno cantabitur et octauum similiter quod non sunt de festo, duodecimum uero responsum a duobus cantabitur. Dicte Benedicamus domino duo cantores cantent *Nolite timere*<sup>60</sup>, sicut supradictum est, nec fiet alia commemoratio de dominica. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo. Omnes hore et magna missa et uespere erunt de apostolo. Missa uero matutinalis erit de dominica. Si uero festum apostoli euenerit quarta feria uel sexta uel sabbato ieiunii euenerit, missa matutinalis erit de festo festiua, maior de ieiunio.

[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

407. De sancto Siluestro facimus octo lectiones.
408. [premières vêpres] Capitulum ad uesperas *Ecce sacerdos*<sup>1</sup>. Responsorium *Iustum deduxit*<sup>2</sup>. Hymnus *Iste confessor*<sup>3</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>4</sup>. Super Magnificat, *Sancte Siluester*<sup>5</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>6</sup>. Commemoratio de Natiuitate, de sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michaelē.
- Et in processione ad sanctam Mariam et de Omnibus sanctis alibi, id est in alio libro, satis a///s scripsimus.
409. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem confessorum*<sup>7</sup>. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>8</sup>.  
Antiphona, [fol. 89] psalmi, uersi, hystoria sicut unius confessoris, scilicet *Ecce uirum*<sup>9</sup>, *Elegit eum*<sup>10</sup>, *Iurauit Dominus*<sup>11</sup>, *Agmina sancta*<sup>12</sup>, *Ecce sacerdos*<sup>13</sup>, *Iste est qui ante Deum*<sup>14</sup>, *Iste sanctus*<sup>15</sup>, *Iste homo*<sup>16</sup>.  
Ad cantica antiphona *Lux orta*<sup>17</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>18</sup>. Euangelium *In principio erat*<sup>19</sup>. Responsorium *Paruulus natus est*<sup>20</sup>. Et tria que secuntur.
410. [laudes] Ad laudes, antiphona *Genuit puerpera*<sup>21</sup> et quatuor que secuntur sicut alibi notate sunt. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>22</sup>. Responsorium *Benedictus qui uenit*<sup>23</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>24</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>25</sup>. In euangelio, *Gloria in excelsis Deo*<sup>26</sup>. Commemoratio de sancto Siluestro, *Ecce sacerdos*<sup>27</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>28</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>29</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus. De sancto Michaelē sicut alibi diximus et de Omnibus sanctis.
411. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>30</sup>.
412. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Natiuitate.
413. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus ille*<sup>31</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens*<sup>32</sup>.
414. [grand messe] Ad magnam missam officium *Sacerdotes tui*<sup>33</sup>. Oratio *Da quesumus*<sup>34</sup>. Epistola *Plures facti sunt*<sup>35</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>36</sup> et a duobus cantabitur. /// Alleluia *Iurauit Dominus*<sup>37</sup>. Similiter reuestitis in albis paratis, euangelium *Vigilate quia nescitis*<sup>38</sup>. Offertorium *Inueni David*<sup>39</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>40</sup>. Communio *Beatus seruus*<sup>41</sup>.
415. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>42</sup>.
416. [none] Ad nonam, antiphona *Serue bone*<sup>43</sup>. Capitulum, uersus et orationes sicut unius confessoris et episcopi.
417. [secondes vêpres] Ad uesperas, antiphona et cetera erunt de Natiuitate sicut in primo libro diximus. Post orationem de octauis, fiet commemoratio de sancto Siluestro, *Almi Siluestri*<sup>44</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>45</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>46</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de

Innocentibus. De sancto Michaele et de Omnibus sanctis ad libitum  
cantoris post processionem de sancta Maria.

## [Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier]

418. Proxima die post octauas Epyphanie facimus octo lectiones de sancto Hylario et quatuor de sancto Felice.
419. [matines] Inuitatorium et cetera sicut unius espiscopi.  
Lectio *Igitur beatus Hylarius*<sup>1</sup>. Responsorium *Euge serue*<sup>2</sup>, *Posui adiutorium*<sup>3</sup>, *Inueni Dauid*<sup>4</sup>, *Iurauit Dominus*<sup>5</sup>, *Ecce sacerdos*<sup>6</sup>, *Cognouit eum*<sup>7</sup>, *Magnificauit*<sup>8</sup>, *Sancte Hylari*<sup>9</sup>.  
In tercio nocturno, *Amavit eum*<sup>10</sup>, *Iustum deduxit*<sup>11</sup>, *Cibavit eum*<sup>12</sup>, *Sint lumbi*<sup>13</sup>. Ad cantica, antiphona *Iustum deduxit*<sup>14</sup>. Euangelium *Sint lumbi uestri*<sup>15</sup>.
420. [laudes] In laudibus, antiphona *Euge serue*<sup>16</sup>. Capitulum *Iustum cor suum*<sup>17</sup>. Responsorium *Amavit eum*<sup>18</sup>. Hymnus *Huius O Christe*<sup>19</sup>. Versus *Os iusti*<sup>20</sup>. In euangelio, *Sint lumbi*<sup>21</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens*<sup>22</sup>. Commemoratio de sancto Hylario, *Ecce sacerdos*<sup>23</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>24</sup> et aliorum sanctorum.
421. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>25</sup>.
422. [messe matutinale] Missa matutina[fol. 89v]lis erit de sancto Felice si tempus permiserit. Officium *Os iusti*<sup>26</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut ad meliorem*<sup>27</sup>. Epistola *Fratres Doctrinis uariis*<sup>28</sup>. Responsorium *Iurauit*<sup>29</sup>. Alleluya *Disposui*<sup>30</sup>. Euangelium *Qui uos audit*<sup>31</sup>. Offertorium *Gloria et honore*<sup>32</sup>. Communio *Posuisti Domine*<sup>33</sup>.
423. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus ille*<sup>34</sup>. Oratio *Sancti confessoris*<sup>35a</sup>.
424. [grand messe] Ad magnam missam, officium *In medio ecclesie*<sup>36</sup>. Oratio *Sancti confessoris*<sup>37</sup>. Epistola *Ecce sacerdos*<sup>38</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>39</sup>. Alleluya *Iurauit Dominus*<sup>40</sup>. Euangelium *Vos estis sal terre*<sup>41</sup>. Offertorium *Inueni Dauid*<sup>42</sup>. Communio *Fidelis seruus*<sup>43</sup>.
425. In crastino sancti Hylarii, si non fuerit dominica, in tribus lectionibus ad matutinas et super horas et ad uesperas dicimus *Miserere mei Deus*<sup>44</sup> sicut consueuimus ante Natale.
426. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>45</sup>.
427. [none] Ad nonam, antiphona *Serue bone*<sup>46</sup>. Oratio sicut unius episcopi, si non fuerunt proprie.
428. [vepres] Ad uesperas, antiphone *Iurauit*<sup>47</sup>, *Potens in terra*<sup>48</sup>, *Collocet*<sup>49</sup>, *Dirupisti*<sup>50</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>51</sup>, *Beatus uir*<sup>52</sup>, *Laudate pueri*<sup>53</sup>, *Credidi*<sup>54</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>55</sup>. Responsorium *Iustus ut palma*<sup>56</sup>. Hymnus *Sancte tu prebe*<sup>57</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>58</sup>. Super Magnificat, *Iste est qui ante Deum*<sup>59</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>60</sup>. Commemoratio de sancto Mauro, *Iste cognouit*<sup>61</sup>, *Os iusti*<sup>62</sup>. Oratio *Deus qui hodiernam diem*<sup>63</sup>.

---

a. Sancti confessoris : Adesto Domine A216

[Ordinaire 216 de l'abbaye du Mont Saint-Michel]

[Prologue]

1. [fol. 25] Quoniam, ecclesiastica officia ab Aduentu Domini, quod est tempus renouationis, incipiunt, merito ab hoc tempore duximus initium assumendum<sup>1</sup>.
  2. In primis est distinctio temporum premittenda. Siquidem annus solaris quatuor temporum successione dilabitur, scilicet hyemis, in quo semina iaciuntur ; veris, in quo seminata prodeunt et in spicas acuuntur ; estatis, in qua messes albescunt et falce succiduntur ; et autumpni, in quo per ventilationem grana a paleis separata in horreis reponuntur. Sic et magnus vite presentis annus, durans ab inicio seculi usque ad finem mundi, quatuor temporum varietate mensuratur.
  3. Primum tempus fit deuiationis in genere humano, scilicet ad Adam usque ad Moysen, in quo declinauerunt homines a cultu Dei, qui vera lux est, facti ydolatre et nichil illuminationis habentes doctrine ; simul inutiles facti sunt et non esset qui faceret bonum etiam usque ad unum. Tunc reliquit homo Deum creatorem suum et de lapide dixit : *Tu es Deus meus*. Hoc tempus, quia fit ignorancie et cecitatis, bene <sup>a</sup> concordat hyemi in quo obscuritas regnat.
  4. Secundum tempus fit reuocationis, seu renouationis, scilicet a Moyse usque ad natiuitatem Christi, in quo edocti sunt homines per legem et prophetas de aduentu Christi, de curatione peccati et dilectione unius Dei. Tunc Dominus dixit ad Israel : *Audi Israel Dominum Deum tuum adorabis* <sup>2</sup> et cetera ; et doctus est homo quid sibi, quid Deo, quid proximo facere tenebatur. Postea suscitauit prophetas ut, scilicet, predicatio homines magis ac magis ab erroribus reuocaret. Hoc tempus concordat cum vere quod habet aliquid luminis sed multum obscuritatis.
  5. Tercium tempus fit regressionis, seu reconciliationis et visitationis, scilicet a natiuitate Christi usque ad ascensionem eiusdem, per quam facta est gratia hominibus et predicatio euangelii, de quo dicitur : *Ecce nunc tempus acceptabile* <sup>3</sup> et cetera. Hoc est enim <sup>b</sup> tempus gratie quo Oriens nos visitauit ex alto, in quo etiam tempore Dominus, qui est sol iusticie, mundum sua presencia visitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit. Hoc tempus concordat [fol. 25v] cum estate in qua claritas regnat.
  6. Quartum tempus est peregrinationis, scilicet ab ascensione Domini usque ad diem iudicii, ubi erit consummatio seculi ; quod tempus est multum habens luminis, quia Dei misericordia reuelata sunt diuina misteria. Habet tamen aliquid obscuritatis, hoc nostra negligencia faciente, et sic concordat cum autumpno qui habet aliquid obscuritatis sed amplius claritatis.
  - .
- In primo tempore viror fidei, flos spei, fructus caritatis, frigore infidelitatis exaruit. In secundo, vinea Domini aliquantulum viruit et



floruit. In tercio, virens et florens fructus uberrimos attulit. In quarto, cadentibus foliis verborum decolorari cepit. Rursus, tempus deuiationis dictum est tempus culpe et pene. Nam, propter ipsam deuiationem, homo subiectus est culpe et, propter culpam, pene, unde dixit Dominus : *Cum venerit Filius hominis putas inueniet fidem super terram* <sup>4</sup> ? Tempus reuocationis dicitur tempus doctrine et prophetie propter Decalogum per quod Deus docuit genus humanum. Tempus reconciliationis dicitur tempus libertatis et gratie ac leticie. Tempus peregrinationis dicitur tempus luctus et pene, siue laboris et penitentie quod nos facimus declinationis et negligencie. Primum est desperationis. Secundum respirationis. Tercium liberationis. Quartum exercitationis. Hec quatuor tempora representat Ecclesia singulis annis ; siue status Ecclesie per hec quatuor tempora variatur.

7. Tempus hyemis <sup>c</sup>, in quo mors regnauit, representat ecclesia a Septuagesima usque ad Pascha ; recolens casum et penam primorum parentum propter eorum culpam, et ideo, excepto **Gloria Patri**, cantica leticie subticentur. Siletur enim **Gloria in excelsis** quod in testimonium pacis auditum est, quando *veritas de terra orta est* <sup>5</sup> et cetera.
8. Tempus veris et renouationis seu reuocationis representat Ecclesia in Aduentu Domini, usque ad natiuitatem eius, per quem omnia renouata sunt. Unde ad notandum quod patres illius temporis habuerunt aliquid luminis sed multum obscuritatis, respectu sequentium, minora cantica leticie cantantur <sup>d</sup> : scilicet **Gloria Patri** et **Alleluia** ; sed maiora supprimit, scilicet **Gloria in excelsis**, **Te Deum laudamus** [fol. 26] et sequencias, ut ibi dicitur. Quia enim hoc tempore peccatum regnauit, non propter ignoranciam, ut mors prius, sed propter carnis infirmitatem, ideo canitur **Alleluia**, quia patres huius temporis sub lege fuerunt, sed **Gloria in excelsis** sub <sup>e</sup> siletur, quod est signum pacis et iusticie quam lex dare nequiuit.
9. Tempus estatis et reconciliationis siue regressionis representat ecclesia ab octauis Pasche usque ad octauam Penthecostes, quia enim per paschalem agnum reconciliamur Deo ; ideo omnia cantica leticie decantantur et fere post omnes dictiones **Alleluia** multiplicatur, ad significandum gaudium de nostra resurrectione habitum. Significat enim tempus illud statum felicitatis <sup>f</sup> eterne. Tunc etiam **Gloria in excelsis** canitur, quia in resurrectionem iusticia, id est caritas, perficietur et pax plena dabitur. Duplex etiam **Alleluia** canitur in Albis in dominicis diebus <sup>g</sup> et in festis illius temporis, et tunc stantes oramus. In priuatis feriis, **Gloria in excelsis** et duplex **Alleluia** non canitur ; sed semper **Alleluia** preterquam in Septuagesima, dicatur, ut ibi dicitur.
10. Tempus autumpni et peregrinationis representat Ecclesia ab octauis Penthecostes usque ad Aduentum Domini, quia nobis Deo reconciliatis

non restat nisi ut nos peregrinos reputemus, cum psalmista dicentes *aduena ego sum et peregrinus* <sup>6</sup>. Cantat etiam omnia leticie cantica ad designandum gaudium de hoc quod sunt diuina misteria reuelata. Quandoque tamen aliqua cantica leticie subticet, nec multiplicat **Alleluia**, sicut fecit in tempore precedenti, ad notandum declinationem a bono quam in nobis negligencia nostra parit. Et cantat **Alleluia** in spe resurrectionis <sup>h</sup>, pro iustitia reddita. Item cotidie <sup>i</sup> **Alleluia** sed non **Gloria in excelsis**, ut sub Aduentu dicitur. Cantat etiam **Alleluia** post graduale in signum laboris per quem ad patriam vite transeundum est. Ex premissis enim colligitur euidenter quod recte in principio hyemis homo <sup>j</sup>, desperans, dixit : *Circumdederunt me gemitus mortis* <sup>7</sup>. In principio veris, quasi resperans dixit : *Ad te leuauit animam meam* <sup>8</sup>. In principio estatis, architectus Ecclesie, Petrus, renatis per baptismum et illuminatis per gratiam dicit : *Quasi modo geniti* <sup>9</sup>. In principio autumpni, exultans de omni <sup>k</sup> misericordia dicit : *Domine in tua misericordia spe[fol. 26v]raui* <sup>10</sup>, sed, attendens miseriam in quam ex sua negligencia lapsus est, statim subiungit versiculum : *Usque Domine obliuisceris me in finem* <sup>11</sup> ? Et graduale : *Ego dixi Domine miserere mei* <sup>12</sup> et cetera.

11. Rursus, hec quatuor tempora considerantur secundum <sup>l</sup> principales diei partes que sunt nox, pertinens ad tempus deuiationis. Nox enim obscura est, et ydolatre ceci erant. Et aurora pertinens ad tempus reuocationis. Meridies pertinens ad tempus reconciliationis vel regressionis. Et vespera pertinens ad tempus peregrinationis.
12. Et designatur etiam per quatuor Christi <sup>m</sup> principales actiones que sunt natiuitas, actio <sup>n</sup> passio, resurrectio et aduentus ad iudicium. Ad natiuitatem enim pertinet circumcisio, apparitio, baptismus et purificatio. Ad passionem, autem ieiunium et temptatio. Ad resurrectionem, ascensio in celum et Spiritus sancti missio. Ad aduentum ad iudicium, transfiguratio et miraculorum operatio. Item passio comparatur hyemi ; natiuitas veri resurrectio estati ; aduentus ad iudicium autumpno, quando *sedebit vetustus dierum tenens ventilabrum in manu sua et mundabit aream suam* <sup>13</sup> et cetera. Item natiuitas Christi concordat tempori reuocationis vel renouationis, propter prophetas qui eum multis modis predixerunt. Passio, tempori deuiationis propter penam culpe primorum parentum. Resurrectio, tempori regressionis propter leticiam. Aduentus ad iudicium, tempori peregrinationis quia huius tempus durabit usque ad diem iudicii. Tempus ergo reuocationis vel renouationis <sup>o</sup>, que facta est per legem et prophetas, durat usque ad Natale Domini tantum, ut dictum est. Alii dicunt quod usque ad Septuagesimam, et ibi incipit tempus deuiationis. Sed secundum primum dictum queritur de tempore quod est a Natali Domini usque ad

Septuagesimam, sub quo dictorum temporum contineatur ? Super quo dicunt quidam quod tempus quod est a Natali Domini P usque ad octauas Epyphanie pertinet ad tempus regressionis, quod est tempus gaudii sicut et illud : unde et in quibusdam ecclesiis tunc albis utuntur vestimentis, sicut in tempore paschali, neque tunc ieiunatur nec genua flectuntur. Reliqua vero pars, scilicet ab octauis Epyphanie usque ad Septuagesimam, sub tempore peregrinationis continetur, et licet Ysaïas legatur in die Natalis Domini, non ideo secundum ipsos dies illa est, de tempore reuocationis. Alia enim consideratione hoc fit, et ante euangelium in nocturnis et ante epistolam in missa supponitur enim tunc basis columpne ut per utrumque testamentum Christi natiuitas conprobetur.

13. Item queritur quare a tempore veris vel renouationis incipiunt officia Ecclesie ? Videtur enim quod deberent incipere a tempore hyemis, vel deuiationis, quia prius est deuatio quam a deuiatione reuocatio. Preterea, et in tempore deuiationis primus liber theologie, scilicet Genesis. Super hoc dicunt quidam quod hoc facit Ecclesia ne incipiat ab errore. Sed certe non dicitur tempus illud deuiationis eo quod Ecclesia illo tempore deuiet, sed quia errorem priorum parentum recolit, ut nos ad penitentiam trahat ; et ideo hec ratio non placet. Est ergo ratio quia ¶ per aduentum Domini omnia noua facta sunt, unde Apocalypsis : *Ecce noua facio omnia* <sup>14</sup>. In honorem aduentus eius a tempore renouationis incipit Ecclesia officium suum. Preterea, si inciperet ab hyeme, utens verbis desperationis, posset homo illa audiens desperare. Merito ergo incipit a vere, ut cum postea audiens verba desperationis, non desperet, quia precessit certa promissio vere liberationis que fit in Aduentu. Incipit ergo a tempore renouationis vel reuocationis in quo tenet rem<sup>15</sup>.

---

a. bene *om.* A46 b. enim : uero A46 c. et deuiationis *post hyemis add.* A46 d. cantantur : cantant A46 e. sub *om.* A46 f. felicitatis : fidelitatis A46 g. diebus *om.* A46 h. et gloria in excelsis *post resurrectionis add.* A46 i. dicit *post cotidie add.* A46 j. quasi *post homo add.* A46 k. omni : Dei A46 l. quatuor *post secundum add.* A46 m. Christi *om.* A46 n. actio *om.* A46 o. reuocationis uel renouationis : renouationis uel reuocationis A46 p. Domini *om.* A46 q. enim *post quia add.* A46

[Temporal]

14. **[fol. 27]Incipit ordinarius in hoc monasterio consuetus**
15. De Aduentu Domini, quoniam singulis annis certissima ratione debeat incipere, hec regula a maioribus tradita est et sollemniter obseruata : Andree festo vicinior ordine quo vis Aduentum Domini prima colit feria.
16. Per primam feriam diem dominicam intelligas. Est ergo sensus talis : illa dominica que proximior erit festo sancti Andree siue prior siue posterior erit principium Aduentus Domini. Sciendum est igitur ad maiorem euidenciam quod si festum sancti Andree fuerit feria secunda vel tertia vel quarta, Aduentus Domini in anteriori dominica incipiet. Quod si predictum festum fuerit feria quinta vel sexta vel sabbato, in sequenti dominica celebrabitur Aduentus. Si vero ipsum festum in **[fol. 27v]**dominica euenerit, ipsa die incipiet Aduentus et cantabitur de Aduentu et festum apostoli in crastino celebrabitur sicut in sequentibus dicitur.

## [TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent]

17. Prima autem dominica de Aduentu sic celebrabitur.
18. [premières vêpres] Sabbato ad vespervas erunt antiphone et psalmi de feria. Antiphona *Regnum tuum*<sup>1</sup> cum sequentibus. Psalmus *Confiteantur*<sup>2</sup> cum tribus sequentibus. Capitulum *Ecce virgo concipiet*<sup>3</sup>. Responsorium *Ecce dies veniunt*<sup>4</sup> et cantabitur a duobus in frocis. Hymnus *Conditor alme syderum*<sup>5</sup>. Versus *Rorate celi desuper*<sup>6</sup>. Sacerdos reuestietur ad incensum in omnibus sabbatis et dominicis anni et scilicet in omnibus festis XII lectionum. Super Magnificat, antiphona *Ecce nomen Domini*<sup>7</sup>. Preces dicentur scilicet *Ego dixi*<sup>8</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>9</sup>. Benedicamus ab uno dicetur scilicet ab ebdomadario.
19. Et notandum quod ab hac die usque ad Purificationem sancte Marie non facimus commemorationem de Trinitate nec de Cruce in conuentu neque ad matutinas de sancta Maria. Ad vespervas tam in tribus quam in XII lectionibus, *Ne timeas Maria*<sup>10</sup> ; ad matutinas in tribus lectionibus antiphona *Angelus Domini*<sup>11</sup> ; in XII lectionibus, antiphona *Spiritus Sanctus*<sup>12</sup> ; et hic ordo seruatur usque ad quartam feriam ieiunorum ; et tunc usque ad Natiuitatem Domini ad vespervas et ad matutinas, tam in tribus lectionibus quam in XII, dicetur antiphona *Missus est*<sup>13</sup>. Post Benedicamus fiet memoria de sancto Michael e scilicet *Michael prepositus paradisi*<sup>14</sup>. Suffragia sanctorum dicentur ad vespervas et ad matutinas, scilicet de sancto Iohanne de apostolis et aliis sanctis, tam in XII lectionibus quam in tribus, sicut in libris continetur, et sic per totum annum nisi in festiuitatibus in capis infra octauam Domini, Pasche, Penthecoste, Eucharistie et in tribus diebus ante Pascha ; in tempore vero Paschali sunt alique antiphone que mutantur, versus et orationes non.
- In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Missus est*<sup>15</sup>. Versus *Aue Maria*<sup>16</sup>. Oratio *Deus qui de beate Marie*<sup>17</sup>. De Omnibus sanctis et completum est.
20. [mandatum] Ad mandatum post primam et secundam antiphonam scilicet *Mandatum nouum*<sup>18</sup> et *Diligamus nos inuicem*<sup>19</sup>, et alie quot cantori placuerit //tori, cantabuntur responsum *Ecce dies veniunt*<sup>20</sup>, responsum *Erumpant montes*<sup>21</sup>, cum antiphona *Ecce nomen Domini*<sup>22</sup>.
21. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Ecce venit rex*<sup>23</sup>. Hymnus *Verbum supernum*<sup>24</sup>.
- In primo nocturno, antiphona *Domine in virtute*<sup>25</sup>. Psalmus : *ipsum*<sup>26</sup>. *Deus Deus meus* [fol. 28] *respice*<sup>27</sup>. Antiphona *Dominus regit*<sup>28</sup>. Psalmus : *ipsum*<sup>29</sup>. *Domini est terra*<sup>30</sup>. Antiphona *Oculi mei*<sup>31</sup>. Psalmi *Ad te domine leuauit*<sup>32</sup>, *Iudica me Domine quoniam*<sup>33</sup>. Versus *Ex Syon species*<sup>34</sup>. Deinde pro prima lectione legetur prologus super Ysaïam.

Hystoria propria est. Primum responsorium erit *Aspiciens*<sup>35</sup> cum tribus versibus et Gloria Patri, et repetetur post Gloria. Et nota quod istud responsorium in solito more habet tres versus<sup>36</sup> ad significandum quod Aduentus iste saluat homines trium temporum, id est ante legem, sub lege et sub gracia ; et, propter hoc, fit eiusdem triplex repetitio : prima a remotiori sententia quo ad finem, et post a minus remota, et deinde a propinquiori, ad ostendendum quod preces primi temporis remotiores fuerunt ab aduentu Christi quam preces secundi et tercii, et preces secundi temporis magis remoti quam preces tercii. Deinde reincipitur responsorium ad notandum desiderium eorum et ad significandum quod debemus attribuere finem et principium boni operis ei qui est alpha et omega. Ultimo dictis versibus subjungitur Gloria Patri quod omne desiderium et seruitium ad Deum trinum est referendum et ibi non fit reiteratio partis sed totius responsorii quod, post vitam presentem, omnia opera consummabuntur et tunc erit Deus omnia in omnibus, id est consummatio omnium et sufficiencia.

In secundo nocturno antiphona *Illuminatio mea*<sup>37</sup>. Psalmi *Dominus illuminatio*<sup>38</sup>, *Ad te domine clamabo*<sup>39</sup>. Antiphona *Adorate Dominum*<sup>40</sup>. Psalmi *Afferte Domino*<sup>41</sup>, *Exaltabo te*<sup>42</sup>. Antiphona *In tua iusticia*<sup>43</sup>. Psalmi *In te Domine speraui*<sup>44</sup>, *Beati quorum remisse*<sup>45</sup>. Versus *Egredietur virga*<sup>46</sup>.

Ad cantica antiphona *Cantate Domino*<sup>47</sup>. Canticum *Ecce Dominus in fortitudine*<sup>48</sup>. Versus *Egredietur Dominus*<sup>49</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria et similiter in omnibus dominicis diebus de aduentu.

## 22. [laudes]

Ad laudes, antiphona *In illa die*<sup>50</sup> et cetera que secuntur. Psalmi dominicales dicentur scilicet *Miserere mei*<sup>51</sup>, *Confitemini*<sup>52</sup>, *Deus Deus meus*<sup>53</sup>, *Benedicite*<sup>54</sup>, *Laudate Dominum*<sup>55</sup>, ut singulis psalmis singule antiphone imponantur. Capitulum *Ecce dies veniunt*<sup>56</sup>. Responsorium *Super te Ierusalem orietur*<sup>57</sup>. Hymnus *Vox clara*<sup>58</sup>. Versus *Emitte agnum*<sup>59</sup>. Super Benedictus, antiphona *Spiritus sanctus*<sup>60</sup>. Preces ut supra. Oratio *Excita Domine*<sup>61</sup>. De sancto Michaeli antiphona *Michael archangele*<sup>62</sup>. Suffragia dicentur sicut in libris continetur.

In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Ecce virgo concipiet*<sup>63</sup>. Versus *Aue Maria*<sup>64</sup>. Oratio *Deus qui de beate*<sup>65</sup>.

## 23. [prime]

Ad primam, hymnus sol[fol. 28v]emner cantabitur. Antiphona *Nox precessit*<sup>66</sup>. Capitulum *Domine miserere*<sup>67</sup>, et sic per totum Aduentum in XII lectionibus ; cetera non mutantur.

## 24. [messe matutinale]

Post capitulum missa matutinalis erit de sancta Maria vel de sancto Michaeli ad libitum cantoris. Post missam matutinalem fiet aqua benedicta et sic in omnibus diebus dominicis.

In processione cantabitur antiphona *Missus est*<sup>68</sup> et in statione. In

- redeundo responsorium *Ecce dies veniunt*<sup>69</sup>. Versus *Emitte agnum*<sup>70</sup>. Oratio *Vias sanctorum*<sup>71</sup>. Duo parua signa sonabunt ad introitum chori.
25. [tierce] Ad terciam, antiphona *Erit in nouissimis*<sup>72</sup>. Capitulum *Ecce virgo concipiet*<sup>73</sup>. Versus *Timebunt gentes*<sup>74</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>75</sup>.
26. [grand messe] Ad missam, officium *Ad te leuauit*<sup>76</sup> et cetera sicut in missalibus continetur. Et nota quod Gloria in excelsis non dicitur usque ad Natiuitatem Domini scilicet ad missam de nocte. Ebdomadarius tenebit chorum. Dyaconus et subdiaconus infulas sacerdotales habeant, unus pro tunica, alius pro dalmatica. Dyaconus, antequam legat euangelium, infulam suam in modum stole humeris suis coaptet et huius ratio est quia qui prophetiam lecturus est deponit tamen capsulam in legendo ut notet completam esse prophetiam. Leuita vero, licet euangelium quando manifestum est lecturus sit, tamen capsula induitur ut significet prius illud tectum fuisse fuisse<sup>a</sup> figuris prophetie quod modo in euangelio reuelatur ; in legendo autem sinistro humero superponit ut notet onus predicationis veteris et noue legis sibi impositum ; eo etiam modo portat usque post communionem ut expeditius possit ministrare sacerdoti.
27. [sexe] Ad sextam, antiphona *Dicite filie Syon*<sup>77</sup>. Capitulum *Erit in nouissimis diebus*<sup>78</sup>. Versus *Memento nostri*<sup>79</sup>. Oratio *Preueniat*<sup>80</sup>.
28. [none] Ad nonam, antiphona *Exulta satis*<sup>81</sup>. Capitulum *In diebus illis*<sup>82</sup>. Versus *Domine Deus virtutum*<sup>83</sup>. Oratio *Conscientias nostras*<sup>84</sup>.
29. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone *Dixit Dominus*<sup>85</sup>, *Fidelia omnia*<sup>86</sup>, *In mandatis*<sup>87</sup>, *Sit nomen Domini*<sup>88</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>89</sup> cum tribus sequentibus. Capitulum *Ecce virgo*<sup>90</sup>. Responsorium *Veni ad liberandum nos*<sup>91</sup>. Hymnus *Conditor alme*<sup>92</sup>. Versus *Rorate celi*<sup>93</sup>. Antiphona super Magnificat, *Ne timeas Maria*<sup>94</sup>. Oratio *Excita Domine*<sup>95</sup>. De sancto Michaeli versus *Archangeli Michaeli*<sup>96</sup>. Suffragia ut supra.
- In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Aue Maria*<sup>97</sup>. Oratio *Deus qui de beate*<sup>98</sup>, nisi fuerit festum sancti Andree.
30. Si festum sancti Andree sabbato euenerit ante Aduentum, ipso die totum dicitur de apostolo ; ultime vero vespere erunt de ipso. Post Benedicamus incipiet ebdomarius responsorium de Aduentu scilicet *Ecce dies veniunt*<sup>99</sup>. Duo in frocis cantabunt [fol. 29]uersum cum Gloria. Hymnus non dicitur, sed dicto a puero versu *Rorate celi*<sup>100</sup> et, imposita antiphona ab abbate vel cantore, dicitur Magnificat. Sacerdos iterum incensabit magnum altare et alia et reuersus in chorum, cantata antiphona post Magnificat, statim subiungat Domine vobiscum cum oratione de Aduentu scilicet *Excita Domine*<sup>101</sup>. Ebdomarius dicit Benedicamus Domino. Tunc fiet memoria martyrum Crisanti et Darie : antiphona *Absterget Deus*<sup>102</sup>. Versus *Exultabunt sancti*<sup>103</sup>. Oratio



*Beatorum martyrum tuorum Domine Crisanti et Darie*<sup>104</sup>. De sancto Eligio, antiphona *Amauit eum*<sup>105</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>106</sup>. Oratio *Daquesumus omnipotens Deus*<sup>107</sup>. De sancto Michaelae, cetera manifesta sunt.

Si autem festum sancti Andree die dominica euenerit, feria secunda celebrabitur ; in sabbato vero precedente vespere erunt de Aduentu sicut superdictum est, et fiet memoria de festo ad vespere et ad matutinas. Ad vespere antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>108</sup>. Versus *Dilexit Andream*<sup>109</sup>. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>110</sup>. Ad matutinas antiphona *Dilexit Andream Dominus*<sup>111</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>112</sup>. Versus et oratio ut supra. Missa matutinalis erit de apostolo. In ipsa autem dominica ad vespere antiphone et psalmi erunt de die, capitulum et cetera de apostolo. Post Benedicamus fiet memoria de Aduentu, de martyribus de sancto Eligio, de sancta Maria, de sancto Michaelae. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo.

Si autem festum apostoli feria secunda euenerit, in precedenti dominica ad vespere antiphone et psalmi erunt de dominica. Capitulum et cetera de apostolo et fiet memoria de Aduentu. Nota quod in Aduentu feria secunda non facimus matutinas nec maiorem missam de angelis.

31.

Prima die <sup>b</sup> de Aduentu, nisi fuerit festum XII lectionum, fiet de Aduentu. Ad matutinas inuitatorium *Regem venturum*<sup>113</sup> et dicitur semper in III lectionibus usque ad feriam quartam Quatuor temporum. Hymnus, versiculi sicut in die dominica, antiphone et psalmi erunt de feria. Lectiones de Ysaia. Post lectiones dicitur *Hec dixit Dominus*<sup>114</sup>. Primum responsorium erit *Aspiciebam*<sup>115</sup>, quod primum responsorium illius hystorie non cantatur super ebdomadam. Capitula et orationes tam ad vespere quam ad matutinas et ad horas diei, erunt de Aduentu sicut in libris continetur, nisi quod ad matutinas et ad vespere et ad terciam erunt capitulum et oratio de dominica. Per totum Aduentum in tribus lectionibus super Benedictus et ad Magnificat erunt antiphone de hystorie sicut in libris continetur. Preces *Oremus pro omni gradu ecclesie*<sup>116</sup> usque ad orationem Virginum. Oratio de dominica post memoriam de sancto Auberto. In tribus lectionibus dicentur matutine Omnium sanctorum et vespere Omnium sanctorum in Aduentu usque ad vespere ante vigiliam Domini ; et huius ratio est quod non [fol. 29v]solum celebramus Aduentum Domini secundum carnem qui erat tunc et est expectatio, et leticia Omnium sanctorum et sanctarum et ideo in hoc tempore precipue in finem dictarum horarum sollempnis de ipsis debet fieri memoria ; sed etiam secundum eius Aduentum ad iudicium in quo omnis sancti et sancte assistent secundum illud *Ecce ueniet Dominus et omnes sancti eius cum eo*<sup>117</sup> quorum orationibus et meritis semper indigemus ; in XII lectionibus similiter dici deberent, sed ut tollatur fastidium in Dei opere non dicuntur.

In Aduentu ante vespas dicetur *Placebo*<sup>118</sup>, nisi festum XII lectionum in crastino euenerit. In crastino immediate post primam dicetur *Dirige*<sup>119</sup> cum IX lectionibus et septem psalmi cum letania et sic fiet usque ad orationem *Virgo virginum*<sup>120</sup>.

Et notandum est quod consueuimus, qualibet die lune qui vacat per totum annum, facere processionem in porticum pro defunctis, exceptis quatuor sollempnitatibus scilicet tempore natalis Domini usque ad Epyphaniam, ebdomadis Psache, Penthecostes et Eucharistie, et insuper in festis XII lectionibus et in vigilis Assumptionis beate Marie, duorum festorum beati Michaelis, et Omnium sanctorum si in secunda feria euenerint, et si festum XII lectionum in eadem feria euenerit, in diem martis sequentem processio transferetur ; et si diebus lune et martis festum XII lectionum euenerit, dicta processio transferetur in diem mercurii ; et si tribus diebus scilicet lune, martis, mercurii immediate fuerint XII lectionibus, postea missa fiet processio in diebus sequentibus in aliqua septimana. Et nota quod quando processio ibit in porticum dicetur eundo *Verba mea*<sup>121</sup> cum sequentibus. In porticu cantabitur *Libera me Domine*<sup>122</sup> cum versibus scilicet *Dies illa*<sup>123</sup>, *Quid ergo*<sup>124</sup>, *Huius Christe*<sup>125</sup>. Sacerdos dicet orationes scilicet *Inclina*<sup>126</sup>, *Deus in cuius miseratione*<sup>127</sup>, *Fidelium*<sup>128</sup>. Puer dicet *Requiescat in pace*<sup>129</sup>. In redeundo dicentur septem psalmi sine Gloria, oratio *Absolue*<sup>130</sup>. Missa matutinalis erit pro defunctis. Ad horas diei, erunt antiphone de feria, capitulum et orationes sicut supradictum est, versus sicut in die dominica, et sic per totam ebdomadam. Ad magnam missam erit semper officium et cetera de dominica.

Feria secunda, ad vespas erit prima antiphona *Nos qui viuimus*<sup>131</sup> usque post *O sapientia*<sup>132</sup>. Capitulum, responsum, hymnus et cetera sicut supradictum est die dominica, et ad matutinas similiter.

Feria tertia, quarta, quinta et sexta antiphone et psalmi erunt de feria, cetera de Aduentu. Ad completorium erit hymnus *Christe qui lux es et dies*<sup>133</sup> in tribus lectionibus ; in XII vero dicetur *Te lucis ante*<sup>134</sup>.

Feria sexta, ad vespas antiphone et psalmi erunt de feria, capitulum et cetera de sancta Maria nisi festum XII lectionum euenerit. Capitulum [fol. 30] *Ecce virgo*<sup>135</sup>. Responsum *Aue Maria*<sup>136</sup>. Hymnus *Aue maris stella*<sup>137</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>138</sup>. Super Magnificat, antiphona *Beatam me dicent*<sup>139</sup>. Oratio *Deus qui de beate*<sup>140</sup>. Memoria de Aduentu. Cetera sicut supradictum est. [Sabbato] Ad matutinas inuitatorium *Aue Maria*<sup>141</sup>. Hymnus *Quem terra pontus*<sup>142</sup>. In primo nocturno, antiphona *Angelus Domini*<sup>143</sup>. Psalmi de sancta Maria. Lectio *Aue Maria*<sup>144</sup>. Responsoria *Missus est*<sup>145</sup>, *Aue Maria*<sup>146</sup>, *Ecce virgo*<sup>147</sup>. In secundo nocturno, antiphona *Ne timeas*<sup>148</sup>. Capitulum *Rorate celi*<sup>149</sup> de feria. Versus *Sicut mirra*<sup>150</sup>. Oratio *Quesumus omnipotens Deus tua nos*<sup>151</sup>. In laudibus

antiphona *Spiritus sanctus*<sup>152</sup>. Capitulum *Ecce virgo*<sup>153</sup>. Responsorium *Speciosa facta es*<sup>154</sup>. Hymnus *O gloriosa domina*<sup>155</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>156</sup>. Super Benedictus, antiphona *Benedicta tu*<sup>157</sup>. Oratio ut super. Memoria de Aduentu, cetera ut supra. Ad primam antiphona *Ecce virgo concipiet*<sup>158</sup>. Ad terciam antiphona *Aue Maria*<sup>159</sup>. Capitulum *Ece [sic] virgo*<sup>160</sup>. Oratio *Deus qui de beate*<sup>161</sup>. Ad magnam missam officium *Rorate celi*<sup>162</sup>. Ebdomadarius tenebit chorum. Gloria non dicitur. Oratio *Deus qui de beate*<sup>163</sup>. Epistola *Egredietur virga*<sup>164</sup>. Responsorium *Tollite portas*<sup>165</sup>. Alleluya *Per te dei genitrix*<sup>166</sup>. Prosa *Aue Maria*<sup>167</sup>. Euangelium *Exurgens Maria*<sup>168</sup>. Offertorium *Aue Maria*<sup>169</sup>. Prefatio *Et te in veneratione*<sup>170</sup>. Communio *Ecce virgo concipiet*<sup>171</sup>. Ad sextam antiphona *Quomodo fiet*<sup>172</sup>. Capitulum *Rorate celi desuper*<sup>173</sup>. Oratio *Quesumus omnipotens Deus*<sup>174</sup>. Ad nonam antiphona *Ecce ancilla Domini*<sup>175</sup>. Capitulum *Egredietur*<sup>176</sup>. Oratio *Graciam tuam*<sup>177</sup>. Et nota quod versiculi non mutantur per totum annum.

## [Deuxième dimanche de l'Avent]

32. Dominica secunda in Aduentu
33. [premières vêpres] Scilicet secundo sabbato ad vespervas antiphone et psalmi erunt de feria. Capitulum *Deus autem patientie*<sup>1</sup>. Responsorium *Ierusalem surge*<sup>2</sup>. Hymnus, versus ut supra. Antiphona *Veni Domine*<sup>3</sup>. Oratio *Excita Domine corda nostra*<sup>4</sup>. Suffragia ut supra.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Missus est*<sup>5</sup>. Versus et oratio ut supra.
34. [mandatum] Ad mandatum post antiphonas consuetas dicetur responsum *Ierusalem surge*<sup>6</sup> et responsum *Rex noster*<sup>7</sup> cum antiphona *Veni Domine*<sup>8</sup>.
35. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Surgite vigilemus*<sup>9</sup>.  
Hymnus, antiphone, psalmi, versiculi sicut in superiori dominica. Lectio *Consolamini consolamini*<sup>10</sup>. Hystoria propria est scilicet *Ierusalem cito veniet*<sup>11</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Ponent Domino*<sup>12</sup>. Cantamus ut supra, duodecimum responsum repetetur post Gloria. Euangelium *Erunt signa*<sup>13</sup>.
36. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ecce in nubibus celi*<sup>14</sup> et cetera que secuntur. Psalmi dominicales dicentur. Capitulum *Deus autem*<sup>15</sup>. Responsorium *Super te Ierusalem*<sup>16</sup>. Super Benedictus, antiphona *Super solium*<sup>17</sup>. Oratio ut supra.  
In processione erit responsum *Ecce virgo*<sup>18</sup>. Versus et oratio ut supra.
37. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce virgo concipiet*<sup>19</sup>.
38. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit.  
[fol. 30v]  
In processione cantabitur *Missus est*<sup>20</sup>. In redeundo responsum *Rex noster*<sup>21</sup>.
39. [tierce] Ad terciam, antiphona *Nolite timere*<sup>22</sup>. Capitulum *Deus autem patientie*<sup>23</sup>. Versus ut supra. Oratio *Excita Domine*<sup>24</sup>.
40. [grand messe] Ad missam, officium *Populus Syon*<sup>25</sup> et cetera sicut in missalibus ; uterque versus de Alleluya dicetur hac die et super ebdomada alternatiue.
41. [sexe] Ad sextam, antiphona *Gaude et letare*<sup>26</sup>. Capitulum *Propterea expectat*<sup>27</sup>. Versus sicut ut in prima dominica. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus cuncte familie*<sup>28</sup>.
42. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce in nubibus*<sup>29</sup>. Capitulum *Ecce Dominus noster*<sup>30</sup>. Oratio *Voci nostre quesumus Domine*<sup>31</sup>.
43. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphona *Dixit Dominus*<sup>32</sup> et cetera ut in superiori

dominica. Capitulum *Deus autem patientie*<sup>33</sup>. Responsorium, hymnus et versus ut in superiori dominica. Super Magnificat, antiphona *Beata es Maria*<sup>34</sup>. Oratio ut supra ; cetera non mutantur ab ordine suprascripto.

In processione ut supra.

44.

Super ebdomada dicentur ad matutinas super Benedictus et ad vespervas super Magnificat antiphone de hystoria. Capitulum de Aduentu ad libitum. Oratio ad vespervas et ad matutinas et ad terciam non mutatur scilicet *Exita Domine corda nostras*<sup>35</sup>. Sabbato fiet de sancta Maria sicut supradictum est.

## [Troisième dimanche de l'Avent]

45. Dominica tercia
46. [premières vêpres] Tercio sabbato ad vespervas antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Nolite ante tempus*<sup>1</sup>. Responsorium *Festina ne tardaueris*<sup>2</sup>. Hymnus, versus ut supra. Super Magnificat, antiphona *Ante me*<sup>3</sup>. Oratio *Aurem tuam*<sup>4</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam responsum, versus et oratio sicut in prima dominica.
47. [mandatum] Ad mandatum post antiphonas consuetas cantabitur responsum *Festina*<sup>5</sup> et responsum *Ecce Dominus*<sup>6</sup> cum antiphona *Ante me*<sup>7</sup>
48. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Rex noster*<sup>8</sup>.  
Hymnus, antiphone, psalmi, versus sicut in superiori dominica. Lectiones de Zacharia propheta. Hystoria *Ecce apparebit*<sup>9</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Ite dicite*<sup>10</sup>. Euangelium *Cum audisset*<sup>11</sup>. Duodecimum responsum repetetur post Gloria.
49. [laudes] In laudibus, antiphona *Veniet Dominus*<sup>12</sup> et cetera que secuntur. Psalmi de dominica. Capitulum *Nolite ante tempus*<sup>13</sup>. Responsorium *Ostende nobis Domine*<sup>14</sup>. Hymnus ut supra. Versus *Vox clamantis*<sup>15</sup>. Super Benedictus, antiphona *Iohannes autem*<sup>16</sup>. Oratio *Aurem tuam*<sup>17</sup>. Cetera non mutantur a priori ordine.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Suscipe verbum*<sup>18</sup>. Versus et oratio ut supra.
50. [prime] Ad primam, antiphona *Ite dicite*<sup>19</sup>
51. [messe matutinale] Post capitulum, missa matitunalis erit secundum quod tempus dederit.  
In processione cantabitur eundo *Missus est*<sup>20</sup>. In redeundo responsum *Ecce Dominus*<sup>21</sup>. Versus *Vox clamantis*<sup>22</sup>, cum oratione dominica.
52. [tierce] Ad terciam, antiphona *Venite ascendamus*<sup>23</sup>. Capitulum *Nolite ante tempus*<sup>24</sup>. Versiculi sicut in prima dominica. Oratio *Aurem tuam*<sup>25</sup>.
53. [grand messe] Ad missam, officium et cetera sicut in missalibus continetur.
54. [sexe] Ad sextam, antiphona *Ecce mitto*<sup>26</sup>. Capitulum capitulum<sup>a</sup> *Qui venturus est*<sup>27</sup>. Oratio *Exultemus quesumus Domine*<sup>28</sup>.
55. [none] Ad nonam, antiphona *Estote parati*<sup>29</sup>. Capitulum *Prope est ut veniat*<sup>30</sup>. Oratio [fol. 31] *Mentes nostras*<sup>31</sup>.
56. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone et psalmi sicut in prima dominica. Capitulum *Nolite ante tempus*<sup>32</sup>. Responsorium *Tu exurgens*<sup>33</sup>. Hymnus, versus ut supra. Super Magnificat, antiphona *Tu es qui venturus es*<sup>34</sup>. Oratio ut supra.  
In processione cantabitur responsum *Aue Maria*<sup>35</sup>. Versus et oratio ut supra.

57. Quando tabula antiphonarum debeat singulis annis incipere : si natiuitas Domini feria sexta vel sabbato vel dominica euenerit, tabula incipiet<sup>b</sup> feria quarta in superiori dominica ebdomada. Si autem feria secunda, tertia, quarta vel quinta euenerit, tunc incipiet tabula feria secunda ebdomade superioris. Caue ergo ne in prima vel secunda ebdomada incipias, scilicet semper in terciam [sic] ; feria secunda et tertia istius ebdomade totum erit ut supra nisi incipiatur tabula.

---

a. capitulum *iter*. Y. b. singulis annis incipere : si natiuitas Domini feria sexta vel sabbato vel dominica euenerit, tabula incipiet *suppl.* 9.

## [Férie 4 (Quatre-Temps)]

58. Feria quarta de Quatuor temporibus.
59. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Prope est iam Dominus*<sup>1</sup>.  
Et tunc cantabitur in tribus lectionibus cotidie usque ad vigiliam Domini et legetur euangelium *Missus est Gabriel*<sup>2</sup> secundum morem euangelii. Responsoria *Clama in fortitudine*<sup>3</sup>, *Orietur stella*<sup>4</sup>, *Modo veniet*<sup>5</sup>.  
In secundo nocturno, capitulum de Aduentu. Oratio *Festina quesumus Domine*<sup>6</sup>.
60. [laudes] In laudibus, antiphona de tabula et super horas diei. Super Benedictus, antiphona *Missus est*<sup>7</sup>. Oratio *Presta quesumus*<sup>8</sup>.



**[Férie 5]**

61. [matines] Feria quinta erunt responsoria *Egredietur Dominus*<sup>1</sup>, *Precursor pro nobis*<sup>2</sup>, *Videbunt gentes*<sup>3</sup> et legetur de Zacharia. Et nota quod semper in duobus propinquioribus diebus qui vacauerint ante vigiliam Domini debent legi hii duo sermones : *Legimus sanctum Moysen*<sup>4</sup> et *Vos, inquam*<sup>5</sup> et in fine debet dici *Tu autem*<sup>6</sup>.

**[Férie 6 (Quatre-Temps)]**

62. [matines] Feria sexta legetur *Exurgens Maria*<sup>1</sup>. Responsoria *Emitte agnum*<sup>2</sup>,  
*Germinauerunt*<sup>3</sup>, *Rorate celi*<sup>4</sup>.
63. [laudes] Ad laudes, oratio *Excita quesumus Domine*<sup>5</sup>.

## [Samedi (Quatre-Temps)]

64. [premier nocturne] Sabbato psalmi erunt de feria, scilicet *Domine exaudi*<sup>1</sup>. Euangelium *Anno quinto*<sup>2</sup>. Responsoria *Egredietur virga*<sup>3</sup>, *Paratus esto*<sup>4</sup>, *Ecce veniet*<sup>5</sup>. In secundo nocturno capitulum de Aduentu. Oratio *Indignos nos*<sup>6</sup>.
65. [laudes] In laudibus, antiphona de tabula et super Benedictus et super horas diei et similiter feria quarta et quinta. Oratio *Deus qui conspicis*<sup>7</sup>, et similiter dicetur ad terciam.
66. [grand messe] Ad missam, officium, lectiones, responsoria et cetera sicut in missalibus continetur. Post ultimam lectionem cantabitur a duobus tractus *Omnipotentem*<sup>8</sup>. Post epistolam cantabitur a duobus tractus *Qui regis Israel*<sup>9</sup>.
67. [vepres] Nota quod sunt octo antiphone incipientes per O dicende super Magnificat octo diebus precedentibus vigiliam Domini : prima *O sapientia*<sup>10</sup> et cetera per ordinem.
68. Et nota quod istis octo diebus semper vadit conuentus ad collationem in capitulo antequam ad potum in refectorium reuertatur.

## [Quatrième dimanche de l'Avent]

69. [fol. 31v] Dominica quarta in Aduentu.
70. [premières vêpres] Scilicet quarto sabbato. Capitulum ad vespervas *Gaudete in Domino*<sup>1</sup>. Responsorium *Non auferetur*<sup>2</sup>. Hymnus, versus ut supra. Super Magnificat, antiphona secundum quod tempus dederit. Oratio *Excita Domine potentiam tuam et veni et magna*<sup>3</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Missus est*<sup>4</sup>. Versus et oratio ut supra.
71. [mandatum] Ad mandatum post antiphonas consuetas dicetur responsum *Non auferetur*<sup>5</sup> et responsum *Nascetur*<sup>6</sup> cum antiphona *Quomodo fiet*<sup>7</sup>.
72. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Prope est iam Dominus*<sup>8</sup>.  
Hymnus, antiphone, psalmi, versiculi ut in superiori dominica. Lectio *Cum per Ysaie vocem*<sup>9</sup>. Hystoria propria est scilicet *Canite tuba*<sup>10</sup>.  
Ad cantica antiphona *Ego baptizavi vos*<sup>11</sup>. Canticum ut supra. Euangelium *Miserunt*<sup>12</sup>. Duodecimum responsum repetetur post Gloria.
73. [laudes] In laudibus, antiphona *Canite tuba*<sup>13</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Gaudete in Domino*<sup>14</sup>. Responsorium sicut in superiori dominica. Versus *Vox clamantis*<sup>15</sup>. Super Benedictus, antiphona *Non auferetur*<sup>16</sup> nisi fuerit vigilia Domini. Oratio ut supra. Nisi fuerit vigilia Domini.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Suscipe verbum*<sup>17</sup>. Versus et oratio ut supra.
74. [prime] Ad primam, antiphona *Rex noster adueniet*<sup>18</sup>.
75. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit.  
Et in processione cantabitur antiphona *Venite omnes*<sup>19</sup>. In redeundo responsum *Nascetur*<sup>20</sup>.
76. [tierce] Ad terciam, antiphona *Bethleem*<sup>21</sup>. Capitulum *Gaudete*<sup>22</sup>. Versiculi ad horas ut supra. Oratio *Excita Domine*<sup>23</sup>.
77. [grand messe] Ad missam, officium et cetera ut in missalibus continetur.
78. [sexe] Ad sextam, antiphona *Gaudete in Domino*<sup>24</sup>. Capitulum *Non auferetur*<sup>25</sup>. Oratio *Preueniat nos*<sup>26</sup>.
79. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Deus noster*<sup>27</sup>. Capitulum *Omnis vallis*<sup>28</sup>. Oratio *Precinge quesumus*<sup>29</sup>.
80. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone, psalmi, hymnus, versus sicut in superiori dominica. Responsorium *Tu exurgens Domine*<sup>30</sup>. Super Magnificat, antiphona secundum quod tempus dederit. Oratio ut supra.  
In processione antiphona *Aue Maria*<sup>31</sup>. Versus et oratio ut supra.
81. [matines] Si autem ista dominica vigilia Domini euenerit, sic fiet inuitatorium

*Prestolantes*<sup>32</sup> et a duobus cantabitur.

In primo nocturno, antiphona *Ecce veniet desideratus*<sup>33</sup>, *Erunt praua*<sup>34</sup>, *Dominus veniet*<sup>35</sup>; unaqueque antiphona super duos psalmos dicetur. Versus *Hodie scietis*<sup>36</sup>.

In secundo nocturno, antiphona *Omnipotens sermo tuus*<sup>37</sup>, *Rex noster*<sup>38</sup>, *Gaudete in Domino*<sup>39</sup>. Versus *Crastina erit vobis*<sup>40</sup>. Octo priores lectiones cum responsoriis erunt de dominica. Euangelium et cetera de vigilia.

Ad cantica, antiphona *Ego baptizavi vos*<sup>41</sup>. Euangelium *Cum esset desponsata*<sup>42</sup> *Cum esset desponsata*<sup>43</sup>. Canticum ut supra. In tercio nocturno versus *Crastina die delebitur*<sup>44</sup>. Duodecimum responsum a duobus cantabitur et post Gloria repetetur. Euangelium ut supra. Oratio *Concede quesumus*<sup>45</sup>.

82. [laudes] In laudibus, antiphona *O Iuda et Ierusalem*<sup>46</sup> et cetera que secuntur. Psalmi *Dominus regnavit*<sup>47</sup>. Capitulum *Propter Syon*<sup>48</sup>. Responsum *Hodie scietis*<sup>49</sup>. Hymnus *Vox clara*<sup>50</sup>. Versus *Crastina die delebitur*<sup>51</sup>. Super Benedictus, antiphona *Cum esset desponsata*<sup>52</sup> et cantabitur [fol. 32] sicut in superioribus patebit. Oratio *Concede quesumus*<sup>53</sup>. Nota quod post Benedictus non fiet memoria de dominica.
83. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de dominica.
84. Omnes hore diei et magna missa erunt de vigilia ut postea patebit in vigilia.

## [Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre]

85. [vepres] Proxima die ante vigiliam Domini, siue fit dominica, siue non, dicetur super Benedictus antiphona *Vigilate animo*<sup>1</sup> et a duobus cantoribus cantabitur in superiori parte chori ; qua antiphona ab utroque choro cantata, similiter incipiet cantor primum versum ; tunc succentor incipiet secundum versum ; deinde antiphonam ; tunc cantor incipiet tercium versum altius et sic dicatur psalmus et post penultimum versum repetentur antiphone ab illo choro qui dixit versum ; et post ultimum versum similiter ab alio choro ; et post Gloria ab omnibus. Oratio, siue fit dominica, siue non, *Adiuua Domine fragilitatem*<sup>2</sup>. Et non fiet memoria de dominica. Eadem die cantabitur super Magnificat antiphona *O virgo virginum*<sup>3</sup>. Preces erunt *Ego dixi*<sup>4</sup>.
86. [complies] Et ad complecorium dicetur hymnus *Te lucis*<sup>5</sup>.
87. Tercia die ante vigiliam Domini vel prius si tempus dederit, debent legi anniuersaria deffunctorum ab illa die usque ad Epyphaniam. Et illa die dici *Placebo*<sup>6</sup>, et in crastino *Dirige*<sup>7</sup> cum missa sollempni.

## [TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre]

88. In vigilia Domini
89. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Prestolantes*<sup>1</sup> et a duobus cantabitur in frocis. Hymnus *Verbum supernum prodiens*<sup>2</sup>. In primo nocturno, erunt antiphone *Ecce veniet desideratus*<sup>3</sup>, *Erunt praua*<sup>4</sup>, *Dominus veniet*<sup>5</sup> ; unaqueque antiphona super duos psalmos dicetur. Si autem fuerit feria secunda vel quinta superaddetur quarta antiphona propter diuisionem psalmorum scilicet *Ecce Deus noster*<sup>6</sup>. Versus *Hodie scietis*<sup>7</sup>. Euangelium *Cum esset desponsata*<sup>8</sup> et legetur ad modum euangelii. Tercium responsorium a duobus cantabitur et repetetur post Gloria. In secundo nocturno, erunt antiphone *Omnipotens sermo*<sup>9</sup>, *Rex noster*<sup>10</sup>, *Gaudete in Domino*<sup>11</sup>. Capitulum *Deus autem pacis*<sup>12</sup>. Versus *Crastina erit vobis*<sup>13</sup>. Oratio *Presta misericors Deus*<sup>14</sup>.
90. [laudes] Ad laudes, omnia signa sonabunt. Tres cerei erunt super chorum. Antiphona *O Iuda et Ierusalem*<sup>15</sup> et cetera que secuntur. Psalmi *Dominus regnavit*<sup>16</sup> et ceteri. Capitulum *Propter Syon non tacebo*<sup>17</sup>. Responsorium *Hodie scietis*<sup>18</sup> et ab uno dicetur. Hymnus *Vox clara*<sup>19</sup>. Versus *Crastina die delebitur*<sup>20</sup>. Sacerdos non reuestietur. Super Benedictus, antiphona *Cum esset desponsata*<sup>21</sup> et cantabitur sicut supradictum est de *Vigilate*<sup>22</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut magne festiuitates*<sup>23</sup>.
91. [prime] [fol. 32v] Ad primam, antiphona *Scitote*<sup>24</sup>. Capitulum *Regi seculorum*<sup>25</sup>. Oratio *In hac hora*<sup>26</sup>. Psalmi familiares dicentur. Postea dicentur septem psalmi cum letania, et similiter in vigiliis septem festiuitatum.
92. [tierce] Ad terciam horam, antiphona *Leuate capita vestra*<sup>27</sup>, nisi fuerit dominica. Quod si fuerit erit antiphona *Bethleem*<sup>28</sup>. Capitulum *Gaudete in Domino*<sup>29</sup>. Versus *Hodie scietis*<sup>30</sup>. Oratio *Concede quesumus opere omnipotens Deus*<sup>31</sup>.
93. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancta Maria, nisi fuerit dominica. //iter celebrabitur. <Ebdo>madarius tenebit chorum<sup>a</sup>. Officium *Rorate celi*<sup>32</sup>. Oratio *Omnipotens sempiternae Deus*<sup>33</sup>. Epistola *Egredietur*<sup>34</sup>. Responsorium *Tollite*<sup>35</sup>. Alleluya *Per te Dei genitrix*<sup>36</sup>. Euangelium *Exurgens Maria*<sup>37</sup>. Offertorium *Aue Maria*<sup>38</sup>. Communio *Ecce virgo*<sup>39</sup>.
94. [sexe] Ad sextam, antiphona *Crastina erit vobis*<sup>40</sup>. Capitulum *Omnis vallis*<sup>41</sup>. Versus *Crastina die delebitur*<sup>42</sup>. Oratio *Adiuua Domine fragilitati*<sup>43</sup>.
95. [grand messe] Ad introitum misse omnia signa sonabunt. Ebdomadarius tenebit chorum. Ad missam officium *Hodie scietis*<sup>44</sup>. Gloria non dicetur. Oratio *Deus qui nos*<sup>45</sup>. Prophetia *Hec dixit Dominus Deus*<sup>46</sup>. *Propter Syon*<sup>47</sup>. Epistola *Paulus seruus Ihesu Christi*<sup>48</sup>. Responsorium *Hodie scietis*<sup>49</sup>.

Alleluya *Crastina die*<sup>50</sup>. Euangelium *Cum esset desponsata*<sup>51</sup>. Offertorium *Tollite portas*<sup>52</sup>. Communio *Reuelabitur*<sup>53</sup>.

96. [none] Ad nonam, antiphona *Rex pacificus*<sup>54</sup>. Capitulum *Videbunt gentes*<sup>55</sup>. Versus *Crastina erit*<sup>56</sup>. Oratio *Fac nos quesumus Domine*<sup>57</sup>.
97. Nota quod si Natiuitas Domini die dominica euenerit, feria quinta ante festum fiet mandatum et nihil dicetur de festo.
98. In vigilia Natalis Domini erunt XXX cerei super chorum et fiet festum in capis.
99. [premières vêpres] Ad vespervas, super psalmos antiphone *Antequam conuenirent*<sup>58</sup>, *Ioseph fili Dauid*<sup>59</sup>, *Completi sunt*<sup>60</sup>, *Ecce complecta sunt*<sup>61</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>62</sup>, *Confitebor tibi Domine*<sup>63</sup>, *Beatus vir qui*<sup>64</sup>, *Laudate pueri*<sup>65</sup>. Capitulum *Paulus seruus Christi Ihesu*<sup>66</sup>. Responsorium *Propter nimiam*<sup>67</sup> et a quatuor cantabitur quibus cantor iusserit. Duo reuestientur ad incensum tam ad vespervas quam ad matutinas et ad secundas vespervas. Hymnus *Veni redemptor*<sup>68</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>69</sup> et a duobus dicetur. Super Magnificat, antiphona *Ecce iam venit*<sup>70</sup> et cantabitur ante psalmum ante *Sicut locutus*<sup>71</sup> et ante Gloria et post. Preces non erunt. Oratio *Deus qui nos redemptionis*<sup>72</sup>. Benedicamus. *Flos filius*<sup>73</sup>. Postea fiet memoria de sancta Anastasia : antiphona *Accinxit fortitudine*<sup>74</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>75</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>76</sup>. De sancto Michael, antiphona *Summa laus*<sup>77</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur [fol. 33]responsorium *Benedicta tu*<sup>78</sup>. Versus *Post partum virgo*<sup>79</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>80</sup>. De Omnibus sanctis et completum est.
100. Ad collationem ibit conuentus antequam ad potum, et scilicet in omnibus festis ieiunium habentibus, et in omnibus sabbatis per totum annum.
101. Post completorium sacrista et succentor et quos succentor vocare voluerit thurificabunt omnia altaria monasterii et ibunt in cappellam abbatis et ibi fiet memoria de Omnibus sanctis et in septem festiuitatibus precipuis.
102. [complies] Ad completorium et ad omnes horas diei usque ad octauam Epyphanie apponimus hymnis versus *Memento salutis*<sup>81</sup>, *Gloria tibi Domine qui*<sup>82</sup>. In hoc festo et in aliis precipuis dicentur quindecim psalmi sub silencio antequam matutine incipiantur ; prior faciet distinctiones.

---

a. ///iter celebrabitur. <Ebd0>madarius tenebit chorum *add.marg. B.*



## [Nativité du Seigneur - 25 décembre]

103. [matines] Ad matutinas, XXX cerei erunt super chorum, et ad missam de nocte, et ad magnam missam, et iterum ad vespas. Inuitatorium *Christus natus est*<sup>1</sup> et a quatuor cantabitur in capis. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>. Antiphone et psalmi sicut in hystoria continetur. Versus in primo nocturno *Tamquam sponsus*<sup>3</sup>. Lectio *Primo tempore alleuiata est*<sup>4</sup>. Hystoria propria est scilicet *Hodie nobis*<sup>5</sup>. Quartum responsorium, octauuum et duodecimum repetetur post Gloria. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum octauuum et duodecimum a quatuor. In singulis nocturnis incensabuntur altaria et chorus et similiter in festis precipuis.
- In secundo nocturno versus *Ipse inuocauit me*<sup>6</sup>. Ad cantica antiphona *Lux orta est*<sup>7</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>8</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>9</sup>. Euangelium primum erit *Liber generationis*<sup>10</sup>. Secundum *Exiit edictum*<sup>11</sup>. Tercium *Pastores loquebantur*<sup>12</sup>. Quartum *In principio*<sup>13</sup>. Ad Te Deum laudamus duo signa sonabunt. Deinde legetur euangelium *Liber generationis*<sup>14</sup>. Oratio *Deus qui hanc sacratissimam noctem*<sup>15</sup>.
- Postea fiet processio ad sanctam Mariam, abbate vel priore, cum cereos, thuribulo,<sup>a</sup> preeunte et reuestito sicut legat euangelium ; cantore incipiente antiphona *O mundi domina*<sup>16</sup> cum aliis scilicet *Nesciens mater*<sup>17</sup>, *Virgo sacra*<sup>18</sup> et versus *Post partum*<sup>19</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>20</sup>. Duo pueri qui portauerunt cereis cantabunt *Benedicamus Domino* ; quo dicto et Noel cantato, omnes cum silentio redeant in chorum et statim reuestiantur in albis.
104. [messe matutinale] Ad missam, cantor et succentor tenebunt chorum. Officium ad missam *Dominus dixit*<sup>21</sup>. Kyrie ad libitum cantoris scilicet *Pater cuncta*<sup>22</sup>. Ad Gloria in excelsis omnia signa sonabunt. Oratio *Deus qui* [fol. 33v] *hanc sacratissimam noctem*<sup>23</sup>. Prophetia *Hec dixit Dominus populus gentium*<sup>24</sup>. Epistola *Karissime apparuit gracia Dei*<sup>25</sup>. Responsorium *Tecum principium*<sup>26</sup>. Alleluya *Dominus dixit ad me*<sup>27</sup>. Prosa *Nato canunt*<sup>28</sup>. Euangelium *Exiit edictum*<sup>29</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Letentur celi*<sup>30</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>31</sup>. Communicantes dicetur. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *In splendoribus sanctorum*<sup>32</sup>. Et dicto *Ite missa est* a dyacono, prior incipiet ad altare *Deus in adiutorium*<sup>33</sup> ; cantor incipiet psalmum *Deus misereatur nostri*<sup>34</sup> ; prior deponet infulam cum stola et redibit in chorum reuestitus de alba.
105. [laudes] Ad laudes, septem antiphone erunt super psalmos et incipientur ab illis quibus cantor et succentor iusserint. Unaqueque antiphona cantabitur ante psalmum et post. Capitulum *Populus qui ambulabat*<sup>35</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>36</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>37</sup>. Versus *Verbum caro factum est*<sup>38</sup> et a

duobus dicitur. Super Benedictus, antiphona *Gloria in excelsis*<sup>39</sup> et cantabitur ante psalmum ante *Illuminare*<sup>40</sup> ante Gloria et post. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus ut qui noua incarnati*<sup>41</sup>. Memoria de sancta Anastasia, antiphona *Hec est virgo*<sup>42</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>43</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>44</sup>. Memoria de sancto Michaeli et de Omnibus sanctis et completum est.

106. [messe matutinale] In prima aurora diei audientes signum surgant omnes, et lotis manibus et factis orationibus in choro, reuestiantur ad missam hii qui in tabula sunt. Ad introitum misse omnia signa sonabunt. Ebdomadarius tenebit chorum. Officium *Lux fulgebit*<sup>45</sup>. Kyrie et Gloria ad libitum cantoris. Orationes *Da quesumus omnipotens Deus ut qui noua*<sup>46</sup>, *Da quesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie*<sup>47</sup>. Et dicentur ad unum **Per Dominum**. Prophetia *Hec dixit Dominus Spiritus Domini super me*<sup>48</sup>. Epistola *Karissime Apparuit benignitas*<sup>49</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>50</sup>. Alleluya *Dominus regnauit*<sup>51</sup>. Prosa *Lux fulget*<sup>52</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>53</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Deus enim*<sup>54</sup>. Prefatio et Communicantes ut supra. Sanctus et Agnus ad libitum. Communio *Exulta filia Syon*<sup>55</sup>. Ad hanc missam, debent communicari pueri et alii inferioris ordinis. Post missam sedeant in claustro usque ad primam et facto signo reuertantur in chorum.
107. [prime] Ad primam, antiphona *Pastores loquebantur*<sup>56</sup>.
108. Post capitulum reuestiantur omnes.
109. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beata viscera*<sup>57</sup>. [fol. 34]Capitulum *Multipharie*<sup>58</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>59</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens*<sup>60</sup>.
110. Si fuerit dominica, post capitulum fiet aqua benedicta et postea dicitur tertia ; qua cantata, fiet processio in nauis ecclesie cum aqua benedicta, cereis, thuribulis, reliquis et crucibus cantando responsorium *Hodie nobis*<sup>61</sup>. In statione, responsorium *Descendit*<sup>62</sup>. In redeundo, antiphona *Hodie Christus*<sup>63</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>64</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine Deus noster*<sup>65</sup> ; si fuerit dominica, addatur et alia scilicet *Vias sanctorum*<sup>66</sup>.
111. [grand messe] Ad missam, omnia signa sonabunt. Cantor et succentor tenebunt chorum. Officium *Puer natus*<sup>67</sup>. Kyrie a duobus cantabitur in capis quibus cantor iusserit. Gloria dicitur. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut nos*<sup>68</sup>. Prophetia *Hec dixit Dominus propter hoc sciet*<sup>69</sup>. Epistola *Fratres multipharie*<sup>70</sup>. Epistola et euangelium dicentur ab hiis quibus cantor iusserit et similiter in septem festiuitatibus precipuis. Responsorium *Viderunt omnes*<sup>71</sup> et a quatuor cantabitur. Alleluya *Dies sanctificatus*<sup>72</sup> et a quinque cantabitur. Prosa *Letabundus*<sup>73</sup>. Euangelium *In principio*<sup>74</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Tui sunt*<sup>75</sup>. Prefatio *Quia per*

- incarnati*<sup>76</sup>. Communicantes et *Diem sacratissimam*<sup>77</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Viderunt omnes*<sup>78</sup>.
112. [septe] Ad sextam, antiphona *Hodie intacta*<sup>79</sup>. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>80</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>81</sup>. Oratio *Presta quesumus misericors Deus*<sup>82</sup>.
113. Conuentus habebit quatuor pictancias pigmentum et gastellos et cenam frixam.
114. [none] Ad nonam, antiphona *Hodie natus est*<sup>83</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>84</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>85</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine Deus noster*<sup>86</sup>.
115. [secondes vèpres] Ad vespervas, antiphona *Tecum principium*<sup>87</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>88</sup>. Antiphona *Redemptionem*<sup>89</sup>. Psalmus *Confitebor*<sup>90</sup>. Antiphona *Exortum est*<sup>91</sup>. Psalmus *Beatus vir*<sup>92</sup>. Antiphona *Apud Dominum*<sup>93</sup>. Psalmus *De profundis*<sup>94</sup>. Et hic ordo non mutatur usque ad Epyphaniam. Capitulum *Multiplicabitur*<sup>95</sup>. Responsorium *In principio*<sup>96</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Hymnus *Veni redemptor*<sup>97</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>98</sup>. Super Magnificat, antiphona *Hodie Christus*<sup>99</sup> et cantabitur ante psalmum et ante *Sicut locutus*<sup>100</sup> et ante Gloria et post. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus*<sup>101</sup>. Commemoratio de sancto Stephano, antiphona *Tu principatum tenes*<sup>102</sup>. Et incipietur ab illo cui cantor iusserit et in crastino leget euangelium. Versus *Magna est gloria*<sup>103</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>104</sup>. De sancto Michael e ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctam Mariam, cantabitur responsorium *Benedicta tu*<sup>105</sup>. Versus *Post partum*<sup>106</sup>. Oratio *Deus [fol. 34v] qui salutis*<sup>107</sup>. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.
116. [mandatum] Si Natiuitas Domini sabbato euenerit, ad mandatum post antiphonas consuetas dicetur responsorium *Descendit*<sup>108</sup> et responsorium *Verbum caro*<sup>109</sup> cum antiphona *Hodie Christus*<sup>110</sup>, et etiam infra octauas si sabbato euenerit.

---

a. abbate vel priore, cum cereos, thuribulo, *suppl. C.*

## [Saint Étienne - 26 décembre]

117. De sancto Stephano facimus XII lectiones in capis cum VII cereis.
118. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Christum natum*<sup>1</sup> et a tribus cantabitur in capis.  
Hymnus, psalmi, canticum sicut unius martyris. Lectio *Heri celebrauimus*<sup>2</sup>. Hystoria propria est, scilicet *Stephanus plenus*<sup>3</sup>. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a tribus.  
Ad cantica antiphona *Ierusalem, Ierusalem*<sup>4</sup>. Euangelium *Dicebat Ihesus turbis Iudeorum et principibus sacerdotum : Ecce ego mitto*<sup>5</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria. Ad Te Deum, duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>6</sup>.
119. [laudes] In laudibus, antiphona *Lapidauerunt*<sup>7</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>8</sup>. Responsorium *Sancte Stephane prothomartyr*<sup>9</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Super Benedictus, antiphona *Impii super iustum*<sup>10</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>11</sup>. Memoria de Natiuitate, antiphona *Verbum caro*<sup>12</sup>. Versus *Notum fecit*<sup>13</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>14</sup>. De sancto Michaele ad libitum.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Beata dei genitrix*<sup>15</sup>. Versus et oratio ut supra. De Omnibus sanctis et completum est.
120. [prime] Ad primam, antiphona *Tu principatum tenes*<sup>16</sup>.
121. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de Natiuitate. Ad missam officium sicut in die. Oratio *Concede quesumus*<sup>17</sup>. Epistola *Apparuit gracia Dei*<sup>18</sup>. Responsorium, Alleluya, offertorium, communio sicut in die. Euangelium *Exiit edictum*<sup>19</sup> et euangelium *Pastores*<sup>20</sup> dicentur alternatim. Prefatio non erit. Communicantes dicetur.
122. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus Stephanus*<sup>21</sup>. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>22</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>23</sup>. Oratio *Da nobis*<sup>24</sup>.  
Si fuerit dominica, cantabitur ad processionem eundo responsorium *Descendit*<sup>25</sup> cum versu et in statione. In redeundo, responsorium *Verbum caro*<sup>26</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>27</sup>. Oratio de Natiuitate cum oratione dominica, scilicet *Vias sanctorum*<sup>28</sup>. Et hic ordo seruetur per totam octauam ubicumque dominica fuerit.
123. [grand messe] Ad missam, omnia signa sonabunt. Cantor et succentor tenebunt chorum. Officium *Etenim sederunt*<sup>29</sup>. Kyrie a duobus cantabitur in capis quibus cantor iusserit. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>30</sup>. Epistola *In diebus illis, Stephanus plenus gracia*<sup>31</sup>. [fol. 35] Responsorium *Sederunt*<sup>32</sup>

et a tribus cantabitur. Alleluja *Video celos*<sup>33</sup>. Prosa *Magnus Deus*<sup>34</sup> ; qua cantata, dyacono coronam seu sertum habente in capite, cum ceteris ministris coram maiori altari stantibus paratis ad euangelium legendum, duo in capis quibus cantor iusserit ibunt ante dictum altare et cantabunt prosam *Leuite*<sup>35</sup> ; choro respondente ad unumquemque versum E, reuertantur predicti duo in capis in chorum. Ipsi dyacono et ministris insequentibus et chorum intransibus, sedeat dyachonus in loco parato ante altare chori, incipiens antiphonam, cantore iubente, *Tu principatum tenes*<sup>36</sup> quam chorus cantabit, ipsis dyacono et ministris ad aquilam ascendentibus, omnibus togillis seu albis vel aliis dictum dyaconum percutientibus. Post legetur euangelium more suo, scilicet *Dixit Dominus Ihesus turbis judeorum*<sup>37</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Elegerunt*<sup>38</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Prefatio et Communicantes dicentur, scilicet de Natiuitate. Communio *Video celos*<sup>39</sup>.

124. [sexte] Ad sextam, antiphona *Stephanus vidit celos*<sup>40</sup>. Capitulum *Cum autem esset*<sup>41</sup>. Versus *Posuisti*<sup>42</sup>. Oratio *Presta quesumus omnipotens*<sup>43</sup>.
125. [none] Ad nonam, antiphona *Vidit beatus Stephanus*<sup>44</sup>. Capitulum *Et testes deposuerunt*<sup>45</sup>. Versus *Iustus ut palma*<sup>46</sup>. Oratio *Gracias agimus Domine*<sup>47</sup>.
126. [vepres] Ad vespas, antiphone et psalmi erunt de Natiuitate sicut supradictum est. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>48a</sup>. Responsorium *Sancte Stephane protomartir*<sup>49</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Deus tuorum militum*<sup>50</sup>. Versus *Magna est*<sup>51</sup> et a duobus pueris dicitur. Super Magnificat, antiphona *O quam gloriosus est*<sup>52</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>53</sup>. In commemoratione sancti Iohannis, antiphona *Valde honorandus est*<sup>54</sup>. Versus *Annuntiauerunt*<sup>55</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>56</sup>. Memoria de Natiuitate, antiphona *Gaudeamus*<sup>57</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>58</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>59</sup>. De sancta Maria, *Sancta et immaculata*<sup>60</sup>. Versus et oratio ut supra. De sancto Michael e ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctum Iohannem, cantabitur responsum *Sic eum volo*<sup>61</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>62</sup>. Oratio *Deus qui beati Iohannis*<sup>63</sup>. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.

---

a. Stephanus plenus gracia : Stephanus autem A46

## [Saint Jean - 27 décembre]

127. De sancto Iohanne facimus XII lectiones in capis cum XXX cereis.
128. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Adoremus regem apostolorum*<sup>1</sup> et a quatuor cantabuntur in capis.  
Hymnus, versiculi, canticum [fol. 35v] sicut unius apostoli. Psalmi sicut in libris continetur. Lectio *Iohannes apostolus et euangelista*<sup>2</sup>. Hystoria propria est, scilicet *Valde honorandus*<sup>3</sup>. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a quatuor.  
Ad cantica, antiphona *Adeptus est*<sup>4</sup>. Euangelium *Dixit Ihesus Petro sequere me*<sup>5</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria. Ad Te Deum, duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>6</sup>.
129. [laudes] In laudibus, antiphona *Hic est discipulus*<sup>7</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Qui timet*<sup>8</sup>. Responsorium *Constitues eos*<sup>9</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Super Benedictus, antiphona *Iste est Iohannes*<sup>10</sup> et cantabitur ante *Illuminare*,<sup>11</sup> ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>12</sup>. Memoria de Natiuitate, antiphona *Verbum caro*<sup>13</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>14</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>15</sup>. De sancto Stephano, antiphona *Stephanus seruus Dei*<sup>16</sup>. Versus *Magna est*<sup>17</sup>. Oratio *Da nobis*<sup>18</sup>. De sancta Maria, antiphona *Virgo sacra*<sup>19</sup>. Versus et oratio ut supra. De sancto Michaele ad libitum cantoris.  
In processione, cantabitur responsorium *Hic est discipulus*<sup>20</sup>. Versus *Constitues*<sup>21</sup>. Oratio *Deus qui per os beati apostoli*<sup>22</sup>. De Omnibus sanctis et completum est.
130. [prime] Ad primam, antiphona *Quasi unus*<sup>23</sup>.
131. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de Natiuitate. Officium et cetera sicut supra dictum est in die sancti Stephani. Secunda oratio erit de sancto Stephano ; tercia de Omnibus sanctis.
132. [tierce] Ad terciam, antiphona *Apparuit*<sup>24</sup>. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>25</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>26</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>27</sup>.
133. Si fuerit dominica, post missam matutinalem fiet aqua benedicta ; deinde dicetur terciam.  
Qua finita, fiet processio in capis et cantabitur sicut dictum est in die sancti Stephani.
134. [grand messe] Ad missam, omnia signa sonabunt. Cantores tenebunt chorum. Officium *In medio ecclesie*<sup>28</sup>. Kyrie a duobus cantabitur. Gloria dicetur. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>29</sup>. Epistola *Qui timet Deum*<sup>30</sup>. Responsorium *Exiit sermo*<sup>31</sup> et a quatuor cantabitur. Alleluya *Hic est discipulus*<sup>32</sup> et a quinque cantabitur. Prosa *Organicis*<sup>33</sup>. Euangelium *Dixit Ihesus Petro*

*sequere me*<sup>34</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Iustus ut palma*<sup>35</sup>. Prefatio *Et te Domine*<sup>36</sup>. Communicantes de Natiuitate. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Exiit sermo*<sup>37</sup>.

135. [sexte] Ad sextam antiphona *Vox tua*<sup>38</sup>. Capitulum *Cibavit illum*<sup>39</sup>. Versus *Constitues eos*<sup>40</sup>. Oratio *Presta quesumus omnipotens*<sup>41a</sup>.
136. Conuentus habebit tres pictancias, gastellos et cenam frixam.
137. [none] [fol. 36] Ad nonam antiphona *Orabat*<sup>42</sup>. Capitulum *Iocunditatem*<sup>43</sup>. Versus *Nimis honorati sunt*<sup>44</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne*<sup>45b</sup>.
138. [vepres] Ad vespervas, antiphone et psalmi sicut in die Natiuitatis. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>46</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>47</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Hymni *Bina celestis*<sup>48</sup>, *Annie Christe*<sup>49</sup>. Versus *Annunciauerint*<sup>50</sup>. Super Magnificat, antiphona *Iste est discipulus*<sup>51</sup> et cantatur ante psalmum, ante *Sicut locutus*<sup>52</sup> et ante Gloria et post. Preces non erunt. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>53</sup>. Commemoratio de Innocentibus, antiphona *Hii sunt qui cum*<sup>54</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>55</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna die*<sup>56</sup>. De Natiuitate, antiphona *Salus eterna*<sup>57</sup>. Versus et oratio ut supra. De sancto Stephano, antiphona *Patefacte sunt*<sup>58</sup>. Versus et oratio sicut in die. De sancto Michael e ad libitum. In processione ad sanctam Mariam, responsum *Benedicta*<sup>59</sup>. Versus et oratio ut supra. De Omnibus sanctis.

---

a. *Presta quesumus omnipotens : Ecclesiam tuam A46*    b. *Omnipotens sempiterne : Ecclesiam tuam A46*

## [Saints-Innocents - 28 décembre]

139. Festum Innocencium facimus in capis cum septem cereis.
140. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Adoremus saluatoris*<sup>1</sup> et cantabitur in capis. Hymnus *Eterna Christi munera*<sup>2</sup>. Psalmi sicut in hystoria continetur. Versus in primo nocturno *Ex ore infantium*<sup>3</sup>. Lectio *Zelus quo tendat*<sup>4</sup>. Hystoria propria est, scilicet *Sub altare Dei*<sup>5</sup>. In secundo nocturno versus *Inter innocentes*<sup>6</sup>. Ad cantica antiphona *Innocentum passio*<sup>7</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>8</sup>. Versus *Innocentes et recti*<sup>9</sup>. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a tribus vel quatuor de nouiciis. Euangelium *Angelus Domini*<sup>10</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria. Ad Te Deum duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>11</sup>.
141. [laudes] In laudibus, antiphona *Herodes iratus*<sup>12</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>13</sup>. Responsorium *Ex ore infantium*<sup>14</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Hymnus *Rex gloriose martyrum*<sup>15</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>16</sup>. Super Benedictus, antiphona *Hii sunt qui cum mulieribus*<sup>17</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>18</sup>. Memoria de Natiuitate, antiphona *Christus Deus noster*<sup>19</sup>. De sancto Stephano, antiphona *Stephanus vidit*<sup>20</sup>. De sancto Iohanne, antiphona *Iohannes apostolus*<sup>21</sup>. Versus et orationes ut supra. De sancto Michaelae ad libitum. In processione, responsorium *Beata Dei genitrix*<sup>22</sup>. Versus et oratio ut supra. De Omnibus sanctis et completum est.
142. [prime] Ad primam, antiphona *Herodes iratus*<sup>23</sup>.
143. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de Natiuitate. Officium et cetera ut supra, scilicet prima oratio erit *Concede quesumus*<sup>24</sup> ; secunda de sancto Stephano ; tercia de sancto Iohanne. Communicantes de die Natiuitatis. Si fuerit dominica, post [fol. 36v]missam matutinalem, fiet aqua benedicta.
144. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecce vidi agnum*<sup>25</sup>. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>26</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>27</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>28</sup>. Post terciam, si fuerit dominica, fiet processio sicut in die sancti Stephani continetur ; si non fuerit dominica, ad libitum psalmistarum, sacerdos dicet versum *Ex ore infantium*<sup>29</sup> cum oratione de festo ; si fuerit dominica, addatur et alia, scilicet *Vias sanctorum*<sup>30</sup>.
145. [grand messe] Ad magnam missam, omnia signa sonabunt. Cantor et succentor tenebunt chorum. Officium *Ex ore infantium*<sup>31</sup>. Kyrie a duobus cantabitur quibus cantor iusserit. Gloria dicetur. Oratio *Deus cuius*



*hodierna*<sup>32</sup>. Epistola *Vidi supra montem*<sup>33</sup>. Responsorium *Anima nostra*<sup>34</sup> et a tribus cantabitur. Alleluya *Iusti epulentur*<sup>35</sup> et a quatuor cantabitur. Prosa *Pura Deum*<sup>36</sup>. Euangelium *Angelus Domini*<sup>37</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Anima nostra*<sup>38</sup>. Prefatio et Communicantes dicentur de Natiuitate. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Vox in Rama*<sup>39</sup>.

146. [sexte] Ad sextam, antiphona *A bimatu et infra*<sup>40</sup>. Capitulum *Et audiui vocem*<sup>41</sup>. Versus *Inter innocentes*<sup>42</sup>. Oratio *Adiuua nos Domine*<sup>43</sup>.
147. Conuentus habebit unam pictanciam et cenam frixam.
148. [none] Ad nonam, antiphona *Splendent Bethleem*<sup>44</sup>. Capitulum *Hii sunt*<sup>45</sup>. Versus *Innocentes et recti*<sup>46</sup>. Oratio *Ipsi nobis Domine*<sup>47</sup>.
149. [vepres] Ad vespervas, antiphone et psalmi sicut in die Natiuitatis. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>48</sup>. Responsorium *Ex ore infantium*<sup>49</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum. Hymnus *Sanctorum meritis*<sup>50</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>51</sup>. Super Magnificat, antiphona *Centum quadraginta*<sup>52</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>53</sup>. Commemoratio de sancto Thoma, antiphona *Aue presul gloriose*<sup>54</sup>. Versus *Magna est*<sup>55</sup>. Oratio *Deus pro cuius ecclesia*<sup>56</sup>. De Natiuitate, antiphona *Illuxit nobis*<sup>57</sup>. Antiphona de sancto Stephano *Sepelierunt*<sup>58</sup>. De sancto Iohanne, antiphona *Iste est Iohannes qui*<sup>59</sup>. De sancta Maria, antiphona *Sancta et immaculata*<sup>60</sup>. Versus et orationes ut supra. De sancto Michael e ad libitum.
- In processione ad sanctum Thomam, cantabitur responsoium *Igitur Thomas*<sup>61</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>62</sup>. Oratio *Deus qui beatum Thomam*<sup>63a</sup>. De Omnibus sanctis.

---

a. Deus qui beatum Thomam : Deus pro cuius ecclesia A46

## [Saint Thomas Becket - 29 décembre]

150. De sancto Thoma martire facimus XII lectiones in albis cum quinque cereis.
151. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem sempiternum*<sup>1</sup> et cantabitur a duobus in albis. Hymnus, psalmi sicut unius martiris.  
Octo prima responsoria erunt *Iste sanctus*<sup>2</sup>, *Iustus germinabit*<sup>3</sup>, *Beatus vir qui suffert*<sup>4</sup>, *Laudemus Dominum*<sup>5</sup>, *Hic est verè*<sup>6</sup>, *Ora pro nobis* [fol. 37]<sup>7</sup>, *Gloriosi Domine*<sup>8</sup>, *Miles Christi*<sup>9</sup>.  
Ad cantica antiphona *Paruulus filius*<sup>10</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>11</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>12</sup>. Euangelium *Exiit edictum*<sup>13</sup>. Responsoria de secundo nocturno Natiuitatis. Euangelium ut supra. Oratio *Concede quesumus*<sup>14</sup>.
152. [laudes] In laudibus, antiphone *Genuit puerpera*<sup>15</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>16</sup>, *Facta est*<sup>17</sup>, *Pastores*<sup>18</sup>, *Ecce Aduenit*<sup>19</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>20</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>21</sup> et a duobus cantabitur. Hymnus *A solis ortu*<sup>22</sup>. Versus *Verbum caro factum est*<sup>23</sup>. Super Benedictus, antiphona *Nato Domino*<sup>24</sup>. Preces dicentur. Oratio *Concede*<sup>25</sup>. Memoria de sancto Thoma, antiphona *Sancte Thoma*<sup>26</sup>. Versus *Magna est*<sup>27</sup>. Oratio *Deus pro cuius*<sup>28</sup>. De sancto Stephano, antiphona *Lapidauerunt*<sup>29</sup>. De sancto Iohanne, *Hic est discipulus meus*<sup>30</sup>. De Innocentibus, *Herodes iratus*<sup>31</sup>. De sancta Maria, *Virgo sacra*<sup>32</sup>. Versus et orationes ut supra. De sancto Michaeli ad libitum cantoris.  
In processione ad sanctum Thomam, responsum *Ora pro nobis*<sup>33</sup>. Versus *Posuisti Domine*<sup>34</sup>. Oratio *Deus qui beatum Thomam pontificem*<sup>35</sup>. De Omnibus sanctis et completum est.
153. [prime] Ad primam, antiphona *Sancte Thoma*<sup>36</sup>.
154. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de Natiuitate, et fiet memoria de sanctis Stephano, Iohanne, Innocentibus et Omnibus sanctis.  
Si fuerit dominica, in processione post aquam benedictam cantabitur sicut supradictum est.
155. [tierce] Ad terciam, antiphona *Almi Thome martyris*<sup>37</sup>. Capitulum *Beatus vir qui suffert*<sup>38</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>39</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>40</sup>.
156. [grand messe] Ad missam, officium *Statuit*<sup>41</sup>. Oratio *Deus pro cuius*<sup>42</sup>. Epistola *Iustus si morte*<sup>43a</sup>. Responsorium *Domine preuenisti*<sup>44</sup>. Alleluya *Letabitur iustus*<sup>45</sup> et a tribus cantabitur. Prosa *Spe mercedis*<sup>46</sup>. Euangelium *Vigilate*<sup>47</sup>. Credo dicetur. Prefatio et Communicantes de Natiuitate. Offertorium *Gloria et honore*<sup>48</sup>. Communio *Magna est*<sup>49</sup>.
157. [sexe] Ad sextam, antiphona *Sancte Thoma*<sup>50</sup>. Capitulum *Beatus vir qui in sapientia*<sup>51</sup>. Versus *Posuisti Domine*<sup>52</sup>. Oratio *Deus qui beatum Thomam archipresulem*<sup>53</sup>.

158. [none] Ad nonam, antiphona *Martyr Domini*<sup>54</sup>. Capitulum *Beatus vir qui inuentus est*<sup>55</sup>. Versus *Iustus ut palma*<sup>56</sup>. Oratio *Deus qui beatum Thomam pontificem*<sup>57</sup>.
159. [vepres] Ad vespervas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Beatus vir qui suffert*<sup>58</sup>. Responsorium *Sancte Thoma martyr Christi*<sup>59</sup> et a duobus cantabitur. Hymnus *Deus tuorum militum*<sup>60</sup>. Versus *Magna est*<sup>61</sup>. In euangelio, antiphona *O quam venerandus*<sup>62</sup>. Oratio *Deus pro cuius*<sup>63</sup>. Commemoratio de Natiuitate. Antiphona *Gaudeamus*<sup>64</sup>. De sancto Stephano, antiphona *Stephanus autem*<sup>65</sup>. De sancto Iohanne, *Iohannes apostolus*<sup>66</sup>. De Innocentibus, *Sinite paruulos*<sup>67</sup>, ad libitum cantoris. Versus et orationes ut supra. [fol. 37v]  
In processione ad sanctam Mariam sicut supradictum est. De Omnibus sanctis et completum est.
160. Et nota quod suffragia sanctorum non dicentur ad vespervas nec ad matutinas usque post octauas Domini.

## [Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre]

161. In crastino sancti Thome sic fiet, nisi fuerit dominica.
162. [matines] Ad matutinas, tres cerei erunt super chorum. Duo in frocis cantabunt inuitatorium *Christus natus est*.<sup>1</sup> Hymnus *Christe redemptor*.<sup>2</sup> Psalmi qui dicuntur infra octauas Pasche in tali feria, quorum si aliquis fuit in die Natiuitatis antiphona illi psalmo conueniens in illo nocturno dicatur ; si non, una istarum dicatur : in primo nocturno *Verbum caro*<sup>3</sup>, *Illuxit nobis*<sup>4</sup>, *Salus eterna*<sup>5</sup>, *Christus Deus noster*<sup>6</sup>. Versus *Tanquam sponsus*<sup>7</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>8</sup> et legetur sicut euangelium cum duobus lectionibus sequentibus. Responsoria *Paruulus filius*<sup>9</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>10</sup>, *In principio*<sup>11</sup>. In secundo nocturno, antiphona *Natus est nobis*<sup>12</sup>, nisi fuerit alia alicui psalmorum conueniens. Capitulum, versus et oratio de Natiuitate. Nota : si fuerit feria secunda in primo nocturno erit antiphona *Dominus dixit ad me*<sup>13</sup>. In secundo nocturno antiphona *Natus est*<sup>14</sup>. Feria tertia, antiphona in primo nocturno *Tanquam sponsus*<sup>15</sup>. In secundo nocturno antiphona *Natus est nobis*<sup>16</sup>. Si fuerit feria quarta, antiphona *Tanquam sponsus*<sup>17</sup>. In secundo nocturno antiphona *Suscepimus Deus*<sup>18</sup>. Si feria quinta, in primo nocturno antiphona *Diffusa est gracia*<sup>19</sup>. In secundo nocturno antiphona *Orietur diebus*<sup>20</sup>. Si feria sexta, in primo nocturno, antiphona una de quatuor prenominitatis. In secundo nocturno antiphona *Veritas de terra*<sup>21</sup>. Sabbato, in primo nocturno antiphona *Ipse invocavit me*<sup>22</sup>. In secundo nocturno antiphona *Notum fecit*<sup>23</sup>.
163. [laudes] Ad laudes, omnia signa sonabunt. Super tres primos psalmos, dicitur antiphona *Genuit puerpera*<sup>24</sup>. Super Benedictus, antiphona *Angelus ad pastores*<sup>25</sup>. Super *Laudate Dominum*<sup>26</sup> antiphona *Facta est*<sup>27</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>28</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>29</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>30</sup>. Antiphona *Verbum caro*<sup>31</sup>. Super Benedictus, antiphona *Pastores loquebantur*<sup>32</sup>. Sacerdotes reuestientur post capitulum alba. Preces dicuntur. Oratio *Concede quesumus*<sup>33</sup>. Memoria de sancto Stephano, *Lapides*<sup>34</sup>. De sancto Iohanne, *Ecce puer meus*<sup>35</sup>. De Innocentibus, *A bymatu*<sup>36</sup>. Cetera ad libitum cantoris. In processione ad sanctam Mariam, responsum *Beata Dei genitrix*<sup>37</sup>. Versus et oratio ut supra. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.
164. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>38</sup>. Capitulum *Regi seculorum*<sup>39</sup>. Oratio *In hac hora*<sup>40</sup>.
165. In capitulo legitur euangelium *Pastores*<sup>41</sup>.

166. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancto Michaelē vel de sancta Maria in qua fiet memoria de sanctis Stephano, Iohanne, Innocentibus et Omnibus sanctis.
167. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christus Deus noster*<sup>42</sup>. Capitulum *Apparuit [fol. 38]benignitas*<sup>43</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>44</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>45</sup>.
168. [grand messe] Ad missam, omnia festiue fient sicut in XII lectionibus. Ebdomadarius tenebit chorum. Officium erit *Dominus dixit ad me*<sup>46</sup>. Kyrie ad libitum. Gloria dicitur. Oratio *Concede quesumus*<sup>47</sup>. Epistola *Multipharie*<sup>48</sup>. Responsorium *Tecum principium*<sup>49</sup>. Alleluya *Dominus regnavit*<sup>50</sup>. Prosa *Letabundus*<sup>51</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>52</sup> usque ad *Postquam consumati sunt*<sup>53</sup>. Credo dicitur. Offertorium *Letentur celi*<sup>54</sup>. Prefatio *Quia per incarnati*<sup>55</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum. Communio *In splendoribus*<sup>56</sup>.
169. [sexe] Ad sextam, antiphona *Verbum caro*<sup>57</sup>.
170. [none] Ad nonam, antiphona *Salus eterna*<sup>58</sup>. Capitulum, versus et orationes de Natiuitate.
171. [vepres] Ad vespas, antiphone et psalmi sicut in Natiuitate. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>59</sup>. Responsorium *Iustum deduxit*<sup>60</sup>. Hymnus et cetera de sancto Siluestro. Memoria de Natiuitate, antiphona *Gaudeamus*<sup>61</sup>. De sancto Stephano, *Positis autem*<sup>62</sup>. De sancto Iohanne, antiphona *Vox tua*<sup>63</sup>. De Innocentibus, antiphona *Innocentes pro Christo*<sup>64</sup>. Versus et orationes ut supra.  
In processione ad sanctam Mariam, responsum sicut supra dictum est.
172. [matines] Si dominica euenerit, sic fiet. Inuitatorium *Christus natus est*<sup>65</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>66</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Verbum caro*<sup>67</sup>. Psalmi de dominica. Versus *Tanquam sponsus*<sup>68</sup>. Lectio *Audite filii lucis*<sup>69</sup>. Responsorium *Sancta et immaculata*<sup>70</sup>, *Confirmatum est*<sup>71</sup>, *O magnum*<sup>72</sup>, *Beata et venerabilis*<sup>73</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Natus est nobis*<sup>74</sup>. Versus *Ipse inuocauit*<sup>75</sup>. Responsorium *Nesciens*<sup>76</sup>, *O regem celi*<sup>77</sup>, *Continet in gremio*<sup>78</sup>, *Ecce agnus Dei*<sup>79</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Nato Domino*<sup>80</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>81</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>82</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>83</sup>. Responsorium *Sponsus*<sup>84</sup>, *Benedictus qui*<sup>85</sup>, *In principio erat*<sup>86</sup>, *Verbum caro*<sup>87</sup>. Euangelium ut supra. Oratio *Concede quesumus*<sup>88</sup>.
173. [laudes] Ad laudes, super tres primos psalmos. *Genuit puerpera*<sup>89</sup>. Super Benedictus, antiphona *Angelus ad pastores*<sup>90</sup>. Super *Laudate Dominum*<sup>91</sup>, antiphona *Facta est*<sup>92</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>93</sup>. Responsorium

*Benedictus qui venit*<sup>94</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>95</sup>. Versus *Verbum caro*<sup>96</sup>. Super Benedictus, antiphona *Pastores loquebantur*<sup>97</sup>. Preces dicentur. Oratio *Concede quesumus*<sup>98</sup>. Post Benedictus fiet memoria de dominica si tempus breue fuerit. Antiphona *Erat Ioseph et Maria*<sup>99</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>100</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne*<sup>101</sup>. De sancto Michaelē ad libitum cantoris.

In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Benedicta tu*<sup>102</sup>. Versus et oratio ut supra.

174. [prime] Ad primam, ad terciam, ad sextam, ad nonam sicut supradictum est eodem die.
175. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de dominica si tempus prolixum. Officium *Dum medium silentium*<sup>103</sup> et cetera sicut in libris continetur. In processione cantabitur sicut supra [fol. 38v]dictum est.
176. [grand messe] Ad magnam missam, officium et cetera sicut supra dictum est eodem die.
177. [vepres] Ad vesp̄eras, antiphone et psalmi ut supra. Capitulum de sancto Siluestro *Ecce sacerdos*<sup>104</sup>. Responsorium *Iustum deduxit*<sup>105</sup>. Hymnus *Iste confessor*<sup>106</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>107</sup>. Super Magnificat, antiphona *Sancte Silvester*<sup>108</sup>. Preces dicentur. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>109</sup>. Memoria de Natiuitate. De aliis ut supra dictum est eodem die. In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Benedicta tu*<sup>110</sup>. Versus et oratio ut supra. De Omnibus sanctis et completum est.

[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

178. De sancto Siluestro facimus octo lectiones et de Natiuitate, quatuor cum tribus cereis.
179. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem confessorum*<sup>1</sup>. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>2</sup>.  
Antiphone, psalmi, versus sicut unius confessoris. Lectio *Sanctus Silvester*<sup>3</sup>. Responsoria *Ecce virum*<sup>4</sup>, *Elegit eum*<sup>5</sup>, *Iurauit*<sup>6</sup>, *Agmina sancta*<sup>7</sup>, *Ecce sacerdos*<sup>8</sup>, *Iste est qui ante*<sup>9</sup>, *Iste sanctus*<sup>10</sup>, *Iste homo*<sup>11</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Lux orta est*<sup>12</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>13</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>14</sup>. Euangelium *In principio*<sup>15</sup>. Responsorium *Paruulus natus est*<sup>16</sup> cum tribus sequentibus. Euangelium ut supra. Oratio *Concede*<sup>17</sup>.
180. [laudes] Ad laudes, antiphone *Genuit puerpera*<sup>18</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>19</sup>, *Facta est*<sup>20</sup>, *Pastores*<sup>21</sup>, *Nato Domino*<sup>22</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>23</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>24</sup>. Hymnus *A solis ortu*<sup>25</sup>. Versus *Verbum caro factum est*<sup>26</sup>. Super Benedictus, antiphona *Gloria in excelsis Deo*<sup>27</sup>. Preces dicentur. Oratio *Concede*<sup>28</sup>. Memoria de sancto Siluestro, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>29</sup>. Versus *Amauit eum*<sup>30</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens*<sup>31</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michael e ad libitum cantoris.  
In processione ad sanctam Mariam, responsum *Beata Dei genitrix*<sup>32</sup>. Versus et oratio ut supra.
181. [messe matutinale] Si fuerit dominica, post Benedicamus fiet memoria de ea sicut supradictum est in precedente die, et erit missa matutinalis de eo cuius officium est *Dum medium*<sup>33</sup>.
182. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>34</sup>.
183. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de Natiuitate, si non fuerit dominica, in qua fiet memoria de sanctis Stephano, Iohanne, Innocentibus et Omnibus sanctis.
184. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus ille seruus*<sup>35</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>36</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>37</sup>. Oratio *Da quesumus*<sup>38</sup>.
185. [grand messe] Ad missam, officium *Sacerdotes tui*<sup>39</sup>. Ebdomadarius tenebit chorum. Oratio *Da quesumus*<sup>40</sup>. Epistola *Plures facti sunt*<sup>41</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>42</sup>. Alleluja *Iurauit*<sup>43</sup>. Euangelium *Vigilate quia*<sup>44</sup>. Credo, Prefatio, Communicantes dicentur. Offertorium *Inueni David*<sup>45</sup>. Communio *Beatus seruus*<sup>46</sup>.
186. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>47</sup>. Capitulum *Benedictionem*<sup>48</sup>. Versus *Amauit*<sup>49</sup>. Oratio *Aures tue*<sup>50</sup>.
187. [none] Ad nonam, *Serue bone*<sup>51</sup>. Capitulum *Dedit illi*<sup>52</sup>. Versus *Iustus ut*

*palma*<sup>53</sup>. Oratio *Sancti nos Domine confessoris*<sup>54</sup>.

188. [vepres]

Ad vespervas, antiphone et psalmi erunt de Natiuitate sicut supradictum est. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>55</sup>. Responsorium *In principio*<sup>56</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum tam ad vespervas quam ad matutinas. Hymnus *Veni redemptor gentium*<sup>57</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>58</sup>. Super Magnificat, antiphona *Dum medium*<sup>59</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui nobis nati*<sup>60</sup>. Memoria de sancto Siluestro, antiphona *Almi Siluestri presulis*<sup>61</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>62</sup>. Oratio *Da quesumus*<sup>63</sup>. De sancto Stephano, antiphona *Exclamantes*<sup>64</sup>. De sancto Iohanne, antiphona *Diligebat autem*<sup>65</sup>. De Innocentibus, antiphona *Adorauerunt*<sup>66</sup>. Versus et orationes ut supra. De sancto Michael e ad libitum cantoris. In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Confirmatum est*<sup>67</sup>. Duo qui cantauerunt responsum portabunt cereos. Versus et oratio ut supra. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.



## [Circoncision du Seigneur - 1 janvier]

189. De Circumcisione Domini facimus XII lectiones in capis cum septem cereis.
190. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem natum*<sup>1</sup> et a tribus cantabitur in capis. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
Antiphone, psalmi, versus sicut in hystoria continetur. Lectio *Hodie de terra, veritas de terra orta est*<sup>3</sup>. Hystoria propria est scilicet *Sancta et immaculata*<sup>4</sup>. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a tribus.  
Ad cantica antiphona *Paruulus filius*<sup>5</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>6</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>7a</sup>. Euangelium *Pastores*<sup>8</sup>. *Postquam consummati sunt*<sup>9</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria. Ad Te Deum duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Deus qui nobis*<sup>10</sup>.
191. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum genitus*<sup>11</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>12</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>13</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>14</sup> et dicetur totus. Versus *Verbum caro*<sup>15</sup>. Super Benedictus, antiphona *Mirabile misterium*<sup>16</sup> et cantabitur ante psalmum ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui nobis*<sup>17</sup>. Si fuerit dominica, fiet memoria de ea. Antiphona, versus et oratio ut supra. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus et de sancto Michaelae ad libitum cantoris.  
In processione ad sanctam Mariam, responsorium *Nesciens mater virgo*<sup>18</sup> et oratio ut supra. De Omnibus sanctis et completum est.
192. [prime] Ad primam, antiphona *Ante luciferum*<sup>19</sup>.
193. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis propria est. Ad missam officium *Vultum tuum*<sup>20</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>21</sup>. Epistola *Ab inicio*<sup>22</sup>. Responsorium *Diffusa est*<sup>23</sup>. Alleluya *Specie tua*<sup>24</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>25</sup>. Offertorium *Offerentur regi*<sup>26</sup>. Communio *Simile est*<sup>27</sup>. Si dominica euenerit, missam matutinalem habebit et tunc missa prenotata scilicet *Vultum tuum*<sup>28</sup> cantabitur in octauum sancti Iohannis ad missam matutinalem.
194. [tierce] Ad terciam, antiphona *Magnum hereditatis*<sup>29</sup>. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>30</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>31</sup>. Oratio *Deus qui nobis nati*<sup>32</sup>.  
Si fuerit dominica, in processione [fol. 39v]cantabitur responsorium *Descendit*<sup>33</sup> cum versu. In redeundo, responsorium *Verbum caro*<sup>34</sup>. Et deferentur reliquie de sancto Auberto, scilicet caput et brachium. Versus de festo cum oratione dominica. Si dominica non fuerit, processio non erit.
195. [grand messe] Ad missam, officium *Puer natus est*<sup>35</sup>. Kyrie a duobus cantabitur in capis

quibus cantor iusserit. Gloria, Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Oratio *Deus qui nobis nati*<sup>36</sup>. Epistola *Apparuit gracia Dei*<sup>37</sup>. Responsorium *Viderunt omnes*<sup>38</sup> et a tribus cantabitur. Alleluya *Multipharie*<sup>39</sup> et a quatuor cantabitur. Prosa *Eya recolamus*<sup>40</sup>. Euangelium *Pastores loquebantur*<sup>41</sup> totum. Credo, prefatio, Communicantes dicentur. Offertorium *Tui sunt celi*<sup>42</sup>. Communio *Viderunt omnes*<sup>43</sup>.

196. [sexte] Ad sextam, antiphona *Beatus venter*<sup>44</sup>. Capitulum *Multiplicabitur*<sup>45</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>46</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>47</sup>.
197. Conuentus habebit unam pictanciam.
198. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>48</sup>. Capitulum *Populus qui ambulabat*<sup>49</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>50</sup>. Oratio *Propiciare Domine*<sup>51</sup>.
199. [vepres] Ad vespervas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Apparuit gracia Dei*<sup>52</sup>. Responsorium *Verbum caro*<sup>53</sup> et cantabitur a duobis in capis. Hymnus *Veni redemptor gentium*<sup>54</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>55</sup>. Super Magnificat, antiphona *Qui de terra est*<sup>56</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui nobis*<sup>57</sup>. Memoria de sancto Stephano, antiphona *Tu principatum*<sup>58</sup>. Versus *Magna est gloria*<sup>59</sup>. Oratio ut supra. De sanctis Iohanne et Innocentibus. De sancto Michaele ad libitum cantoris. In processione cantabitur responsum *Confirmatum est*<sup>60</sup>. Versus et oratio ut supra. Memoria de Omnibus sanctis et completum est. Nota quod *Placebo*<sup>61</sup> dicitur ante vespervas, et in crastino *Dirige*<sup>62</sup> cum tribus lectiones usque post Epyphaniam ante missam matutinalem.
200. [mandatum] Nota : si sabbatum euenerit infra octauam, siue in octaua, ad mandatum dicitur post antiphonas consuetas responsum *Descendit de celis*<sup>63</sup>, responsum *Verbum caro*,<sup>64</sup> cum antiphona *Hodie Christus*<sup>65</sup> vel alia *Ecce iam venit*<sup>66</sup> ; si sabbatum inter Circumcisionem Domini et Epyphaniam euenerit, et non fuerit vigilia Epyphanie, poterit dici responsum *In principio*<sup>67</sup> et responsum *Verbum caro*<sup>68</sup> cum antiphona *Qui de terra est*<sup>69</sup> ; de Epyphania Domini inferius dicitur.

## [Octave de saint Étienne - 2 janvier]

201. De octava sancti Stephani facimus tres lectiones.
202. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem martyrum*<sup>1</sup>. Hymnus *Rex gloriose martyrum*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno antiphona *Stephanus autem*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Gloria et honore*<sup>4</sup>. Lectio *Considerate attentius*<sup>5</sup>. Responsoria *Impii super iustum*<sup>6</sup>, *Stephanus seruus Dei*<sup>7</sup>, *Patefacte sunt*<sup>8</sup>.  
In secundo nocturno antiphona *Sepelierunt Stephanum*<sup>9</sup>. Capitulum *Cum autem esset Stephanus*<sup>10</sup>. [fol. 40] Versus *Posuisti Domine*<sup>11</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterna Deus*<sup>12</sup> vel alia.
203. [laudes] Ad laudes, antiphona *Lapidauerunt*<sup>13</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Stephanus plenus*<sup>14</sup>. Responsorium *Posuisti Domine*<sup>15</sup>. Hymnus *Martyr Dei*<sup>16</sup>. Versus *Magna est*<sup>17</sup>. Super Benedictus, antiphona *Impii super iustum*<sup>18</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>19</sup>. Memoria de sancto Iohanne, de Innocentibus ad libitum cantoris. De sancta Maria : in tribus lectionibus, antiphona *Virgo verbo concepit*<sup>20</sup> ; in XII lectionibus, antiphona *Virgo sacra*<sup>21</sup>. De sancto Michael : in tribus lectionibus, ad matutinas, antiphona *In excelsis*<sup>22</sup> ; in XII, antiphona *Michael archangele*<sup>23</sup>. Suffragia sanctorum dicentur tam ad vespuras quam ad matutinas ; ita tamen quod de Trinitate nec de Cruce fiet mentio.
204. [prime] Ad primam, antiphona *Lapidauerunt*<sup>24</sup>. Capitulum *Pacem et veritatem*<sup>25</sup>. Oratio *Domine Deus qui ad principium*<sup>26</sup>. Psalmi familiares dicentur scilicet *Deus in adiutorium*<sup>27</sup>, *Ad te leuauit*<sup>28</sup>, *Voce mea*<sup>29</sup>. Preces *Ostende nobis Domine*<sup>30</sup>, *Fiat pax*<sup>31</sup>, *A porta inferi*<sup>32</sup>, *Dominus vobiscum*<sup>33</sup>, *Actiones nostrae*<sup>34</sup> usque "dispone". Orationes *Presta quesumus Domine*<sup>35</sup>, *Annue nobis*<sup>36</sup>. Nota quod post *Dirige*<sup>37</sup> dicentur septem psalmi cum letania.
205. [messe matutinale] Missa matutinalis erit pro deffunctis.
206. Conuentus non ieiunabit, nisi fuerit feria sexta.
207. [tierce] Ad terciam, antiphona *Impii super iustum*<sup>38</sup>. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>39</sup>. Versus *Gloria et honore*<sup>40</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>41</sup>.
208. [grand messe] Ad missam, officium et cetera sicut in die.
209. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>42</sup>. Versus *Viderunt omnes*<sup>43</sup>.
210. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>44</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>45</sup>. Capitulum et orationes de Natiuitate.
211. [premières vêpres] Ad vespuras, antiphona *Tecum principium*<sup>46</sup> et cetera que secuntur. Capitulum et cetera de sancto Iohanne.
212. [matines] Si fuerit dominica, fiet sic. Inuitatorium *Regem natum*<sup>47</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>48a</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *In principio*<sup>49</sup>. Psalmi de dominica. Versus

*Tanquam sponsus Dominus*<sup>50</sup>. Lectio *In aduentu dominico*<sup>51</sup>. Octo prima responsoria eadem et eodem ordine sicut sunt in Circumcisione.

In secundo nocturno, antiphona *Verbum caro*<sup>52</sup>. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>53</sup>.

Ad cantica, antiphona *Ierusalem Ierusalem que occidis*<sup>54</sup>. Canticum *Beatus vir qui in sapientia*<sup>55</sup>. Versus *Iustus ut palma*<sup>56</sup>. Euangelium *Ecce ego mitto ad vos prophetas*<sup>57</sup> cum duobus responsoriis prenomina- tis ; undecimum responsorium erit *Lapides torrentes*<sup>58</sup> ; duodecimum *Patefacte sunt*<sup>59</sup>. Euangelium et oratio ut supra.

213. [laudes] Ad laudes, antiphona *Lapidauerunt*<sup>60</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Stephanus plenus gracia*<sup>61</sup>. Responsorium *Posuisti Domine*<sup>62</sup>. Hymnus *Martyr Dei*<sup>63</sup>. Versus *Magna est*<sup>64</sup>. Super Benedictus, antiphona *Impii super iustum*<sup>65</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine*<sup>66</sup>. Post Benedictus fiet memoria de dominica. Antiphona *Erat Ioseph*<sup>67</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>68</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>69</sup>. Memoria [fol. 40v] de sancto Iohanne et aliis ut supra.
- In processione cantabitur responsorium *Beata et venerabilis*<sup>70</sup>. Versus et oratio ut supra. Et nota quod suffragia sanctorum dicentur.
214. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>71</sup>.
215. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de sancto Stephano ; secunda oratio de sancto Iohanne ; tertia de Innocentibus.
216. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christe Deus nostrum*<sup>72</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>73</sup>. Versus *Puer natus*<sup>74</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne*<sup>75</sup>.
- In processione cantabitur eundo antiphona *O Maria*<sup>76</sup>. In redeundo antiphona *O beata infantia*<sup>77</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>78</sup>. Et sciendum est quod hic ordo non mutatur in dominicis diebus usque ad Purificationem sancte Marie, nisi Septuagesima euenerit.
217. [grand messe] Ad missam, officium *Dum medium*<sup>79</sup> et cetera ut in missalibus continetur.
218. [sexe] A sextam, antiphona *Germinauit*<sup>80</sup>.
219. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria genuit*<sup>81</sup>. Capitulum, versus et orationes de Natiuitate.

## [Octave de saint Jean - 3 janvier]

220. De octava sancti Iohannis facimus XII lectiones cum tribus cereis.
221. [premières vêpres] Ad vespas antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>1</sup>. Responsorium *In omnem terram*<sup>2</sup>. Hymnus *Annue Christe*<sup>3</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>4</sup>. Super Magnificat, antiphona *Valde honorandus*<sup>5</sup>. Oratio *Ecclesiam tuam*<sup>6</sup>. Memoria de Innocentibus et aliis sanctis.  
Si fuerit sabbatum vel dominica, in processione cantabitur ut supra.
222. [mandatum] Si sabbatum euenerit, in octava sancti Stephani vel sancti Iohannis vel Innocentibus, ad mandatum dicetur responsum *In principio*<sup>7</sup> ; *Verbum caro*<sup>8</sup>, cum antiphona *Qui de terra est*<sup>9</sup>.
223. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Adoremus regem apostolorum*<sup>10</sup>. Hymnus, psalmi, versiculi sicut unius apostoli. In primo nocturno, antiphona sicut in die. Lectio *Secundus post Neronem*<sup>11</sup>. Responsorium sicut in die preter quod /// responsum erit *Iste est Iohannes*<sup>12</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Apparuit*<sup>13</sup>, *Expandens*<sup>14</sup>, *Ambiens*<sup>15</sup>, *Iste est Iohannes qui supra pectus*<sup>16</sup>, *Iste est Iohannes cui Christus*<sup>17</sup>, *Diligebat autem*<sup>18</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Adeptus est*<sup>19</sup>. Canticum *Vos sancti Domini*<sup>20</sup>. Euangelium de die.
224. [laudes] In laudibus, antiphona, capitulum, responsum super *Benedictus* et oratio sicut in die. Si fuerit dominica, fiet memoria de ea et in processione /// memoria de Innocentibus et aliis sanctis.
225. [prime] Ad primam, antiphona *Hic est discipulus*<sup>21</sup>.
226. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de dominica, si fuerit, si non ad libitum.  
Et in processione cantabitur antiphona *O Maria*<sup>22</sup> eundo. In redeundo *O Beata infantia*<sup>23</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>24</sup>, cum oratione dominica.
227. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecce puer meus*<sup>25</sup>.
228. [sexe] Ad sextam, antiphona *Sunt de hic stantibus*<sup>26</sup>.
229. [none] Ad nonam, antiphona *Hic est discipulus ille*<sup>27</sup>. Capitulum et orationes sicut in die.
230. [grand messe] Ad magnam missam, omnia si [fol. 41] gna sonabunt. Ebdomadarius tenebit chorum. Officium et cetera sicut in die. Alleluya a duobus dicetur.
231. [secondes vêpres] Ad vespas, antiphona et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Qui timet Deum*<sup>28</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>29</sup>. Hymnus *Annue Christe*<sup>30</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>31</sup>. Super Magnificat, antiphona *Iste est discipulus*<sup>32</sup>. Oratio ut supra. Memoria de Innocentibus. Antiphona *Hi*

*sunt qui virgines*<sup>33</sup>. Versus et oratio de die.

Si fuerit dominica, in processione responsorium *Nesciens mater*<sup>34</sup>.

## [Octave des Saints-Innocents - 4 janvier]

232. De octava Innocentium facimus tres lectiones.
233. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem martirum*<sup>1</sup>. Hymnus *Eterna Christi*<sup>2</sup>. In primo nocturno, antiphona *Sinite paruulos*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Ex ore infantium*<sup>4</sup>. Lectio *Dedicatur nouus ab infantibus*<sup>5</sup>. Responsoria *Ecce vidi agnum*<sup>6</sup>, *Hi sunt qui cum mulieribus*<sup>7</sup>, *Ambulabunt*<sup>8</sup>. In secundo nocturno, antiphona *Splendent Bethleem*<sup>9</sup>. Capitulum et oratio de die. Versus *Inter Innocentes*<sup>10</sup>.
234. [laudes] In laudibus, antiphona *Herodes iratus*<sup>11</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>12</sup>. Responsorium *Ex ore infantium*<sup>13</sup>. Hymnus *Rex gloriose martirum*<sup>14</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>15</sup>. Super Benedictus, antiphona *Hi sunt qui cum mulieribus*<sup>16</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>17</sup>.
235. [prime] Ad primam, antiphona *Herodes iratus*<sup>18</sup>. Psalmi familiares dicentur.
236. [messe matutinale] Missa matutinalis erit pro defunctis.
237. [tierce] Ad terciam, antiphona *A bimatu*<sup>19a</sup> et in ceteris. Capitulum *Vidi supra montem*<sup>20</sup>. Versus *Ex ore infantium*<sup>21</sup>. Oratio *Deus cuius hodierna*<sup>22</sup>.
238. [grand messe] Ad missam, officium et cetera sicut in die preter quod Alleluya erit *Mirabilis*<sup>23</sup>.
239. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>24</sup>.
240. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>25</sup>. Capitulum, versiculi et oratio de Natiuitate.
241. [vepres] Ad vespervas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>26</sup>. Responsorium *In principio*<sup>27</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>28</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>29</sup>. Super Magnificat, antiphona *Christus Deus noster*<sup>30</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>31</sup>.
242. [matines] Si fuerit dominica, octo lectiones cum responsoriis erunt de dominica sicut supradictum est in octava sancti Stephani. Ad cantica, antiphona *Innocentium passio*<sup>32</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>33</sup>. Versus *Innocentes et recti*<sup>34</sup>. Euangelium *Angelus Domini*<sup>35</sup>. Tria responsoria prescripta ; quartum erit *Centum quadraginta*<sup>36</sup>.
243. [laudes] Ad laudes, antiphone, capitulum, responsum, hymnus, versus et antiphona super Benedictus sicut eodem die. Oratio scilicet. Memoria de dominica.  
In processione *Beata et venerabilis*<sup>37</sup>. Versus et oratio ut supra.
244. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>38</sup>.
245. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de Innocentibus ; maior de dominica.

In processione, cantabitur eundo antiphona *O Maria*<sup>39</sup>. In redeundo, antiphona *O beata infantia*<sup>40</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>41</sup>, cum oratione dominica.

246. [tierce] Ad terciam, antiphona *Christus Deus noster*<sup>42</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>43</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>44</sup>. Oratio de dominica scilicet *Omnipotens sempiterne*<sup>45</sup>.
247. [grand messe] Ad missam, officium *Dum medium*<sup>46</sup> et cetera sicut in missalibus continetur.
248. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinavit*<sup>47</sup>.
249. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>48</sup>. Capitulum, versiculi et orationes de Natiuitate.
250. [vepres] Ad vespas, antiphone et psalmi de Natiuitate. Capitulum [fol. 41v] *Apparuit benignitas*<sup>49</sup>. Responsorium *In principio*<sup>50</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>51</sup>. Versus *Tecum principium*<sup>52</sup>. Super Magnificat, antiphona *Puer Ihesus crescebat*<sup>53b</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus dirige*<sup>54c</sup>.  
In processione cantabitur responsum *Nesciens mater*<sup>55</sup>.

---

a. A bimatu : Ecce uidi agnum A46    b. Puer Ihesus crescebat : Christus Deus noster A46    c. Omnipotens sempiterne Deus dirige : Concede quesumus A46



## [Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier]

251. [matines] In vigilia Epyphanie erit inuitatorium *Christus natus est*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Verbum caro*<sup>3</sup> nisi fuerit alia alicui psalmo conueniens. Psalmi erunt de feria. Versus *Tanquam sponsus*<sup>4</sup>. Euangelium *Deffuncto Herode*<sup>5</sup> ; scilicet non legetur sicut euangelium nisi fuerit dominica. Responsoria *Benedictus qui venit*<sup>6</sup>, *In principio*<sup>7</sup>, *Verbum caro*<sup>8</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *In principio*<sup>9</sup> nisi fuerit alia alicui psalmo conueniens. Capitulum et orationes de Natiuitate. Versus *Ipse inuocauit me*<sup>10</sup>.
252. [laudes] In laudibus, antiphona *Ante luciferum*<sup>11</sup> sola. Capitulum *Populus qui ambulabat*<sup>12</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>13</sup>. Hymnus *A solis ortus*<sup>14</sup>. Versus *Verbum caro factum est*<sup>15</sup>. Super Benedictus, antiphona *Nato Domino*<sup>16</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>17</sup>.
253. [prime] Ad primam, antiphona *Illuxit nobis*<sup>18</sup>.
254. [messe matutinale] Missa matutinalis erit pro deffunctis.
255. [tierce] Ad terciam, antiphona *Rubum quem viderat*<sup>19</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>20</sup>. Versus *Puer natus est*<sup>21</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>22</sup>.
256. [grand messe] Ad missam, officium *Dominus dixit ad me*<sup>23</sup>. Oratio *Corda nostra*<sup>24</sup>. Epistola *Apparuit benignitas*<sup>25</sup>. Responsorium *Tecum principium*<sup>26</sup>. Alleluya *Dominus regnauit*<sup>27</sup>. Euangelium *Deffuncto Herode*<sup>28</sup>. Offertorium *Letentur celi*<sup>29</sup>. Communio *Tolle puerum*<sup>30</sup>.
257. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinauit*<sup>31</sup>. Capitulum *Multipharie*<sup>32</sup>. Versus *Viderunt*<sup>33</sup>. Oratio *Da nobis quesumus Domine Deus noster ut qui natiuitatem*<sup>34</sup>.
258. [none] Ad nonam, responsum *Ecce Maria*<sup>35</sup>. Capitulum *Cum essumus paruuli*<sup>36</sup>. Versus *Notum fecit Dominus*<sup>37</sup>. Oratio *Presta quesumus Domine Deus noster ut familia tua*<sup>38</sup>.
259. [matines] Si vigilia Epyphanie die dominica euenerit, inuitatorium, hymnus, antiphone in primo et secundo nocturno et versiculi ut supra. Lectio *In aduentu dominico*<sup>39</sup>. Responsoria /// sicut ///.  
Ad cantica, antiphona *Paruulus*<sup>40</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>41</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>42</sup>. Euangelium *Deffuncto Herode*<sup>43</sup>. Responsoria *Speciosus forma*<sup>44</sup>, *Benedictus qui venit*<sup>45</sup>, *In principio*<sup>46</sup>, *Verbum caro*<sup>47</sup>. Euangelium ut supra.
260. [laudes] In laudibus, antiphona *Ante Luciferum*<sup>48</sup>. Sola. Capitulum, responsum, lectio, versus et antiphona super Benedictus. Oratio *Corda nostra*<sup>49</sup>. Memoria de dominica.

In processione cantabitur responsorium *Beata et venerabilis est*<sup>50</sup>.

261. Ad horas diei sicut supradictum.
262. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de vigilia. Officium, siue sit dominica, siue non, officium et cetera ut in missalibus continetur.
263. [premières vêpres] Ad vespervas, triginta cerei erunt super chorum. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>51</sup>. Antiphona *Redemptionem*<sup>52</sup>. Psalmus *Confitebor*<sup>53</sup>. [fol. 42] Antiphona *Exortum*<sup>54</sup>. Psalmus *Beatus vir*<sup>55</sup>. Antiphona *De fructu*<sup>56</sup>. Psalmus *Memento Domine*<sup>57</sup>. Capitulum *Surge illuminare Ierusalem*<sup>58</sup>. Responsorium *Venit lumen tuum*<sup>59</sup> et a quatuor cantabitur in capis quibus cantor iusserit. Duo reuestientur ad incensum tam ad vespervas quam ad matutinas. Hymnus *Veni redemptor*<sup>60</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>61</sup> et a duobus dicetur non reuestitis. Super Magnificat, antiphona *Magi videntes*<sup>62</sup> et cantabitur ante psalmum, ante *Sicut locutus*<sup>63</sup>, ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Corda nostra*<sup>64</sup>. Memoria de sancto Michaele ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Confirmatum est*<sup>65</sup>. Versus *Post partum*<sup>66</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>67</sup>. Memoria de Omnibus sanctis, et completum est.
264. [mandatum] Si festum istud sabbato vel dominica euenerit, ipso sabbato dicentur ad mandatum responsoria *Fontes aquarum*<sup>68</sup>, *Tria sunt*<sup>69</sup>, cum antiphona *Magi videntes*<sup>70</sup>. Et similiter sabbato infra octauam vel in octaua.

## [Épiphanie - 6 janvier]

265. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Christus apparuit*<sup>1</sup> et a quatuor cantabitur in capis. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>.  
Antiphona, psalmi, versiculi sicut in hystoria continetur. Lectio *Omnes sitiientes*<sup>3</sup>. Hystoria propria est. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a quatuor.  
Ad cantica, antiphona *Videntes stellam*<sup>4</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>5</sup>. Euangelium *Cum natus esset*<sup>6</sup>. Duodecimum responsorium repetetur post Gloria. Ad Te Deum laudamus duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>7</sup>.
266. [laudes] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>8</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Et ambulabunt*<sup>9</sup>. Responsorium *Surge illuminare*<sup>10</sup> et cantabitur a duobus in capis, et repetetur post Gloria. Hymnus *Enixa est puerpera / Feno iacere / Gaudet chorus / Hostis Herodes*<sup>11</sup> et cetera. Versus *Tria sunt munera*<sup>12</sup>. Super Benedictus, antiphona *Hodie celesti sponso*<sup>13</sup> et cantabitur ante psalmum, ante *Illuminare*<sup>14</sup>, ante Gloria et post. Preces non erunt. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>15</sup>. Si fuerit dominica, fiet memoria de ea secundum quod tempus prolixum fuerit. Memoria de sancta Maria et sancto Michaelae ad libitum cantoris.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsorium *Videntes stellam*<sup>16</sup>. Versus et oratio de festo. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.
267. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>17</sup>.
268. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de dominica si tempus permiserit ; si non, de ipsa die vel de sancta Maria vel de sancto Michaelae secundum quod tempus dederit.
269. [tierce] Ad terciam, antiphona *Videntes stellam*<sup>18</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>19</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>20</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>21</sup>.  
Post terciam /// in processione incipiet cantor responsorium *Ma* [sic] [fol. 42v] *Magi venerunt*<sup>22</sup> cum versu. In statione, responsorium *Fontes aquarum*<sup>23</sup> cum versu. In redeundo, responsorium *Tria sunt munera*<sup>24</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>25</sup> ; cum oratione de festo. Si fuerit dominica, addatur et alia scilicet *Vias sanctorum*<sup>26</sup>.
270. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Ecce aduenit*<sup>27</sup>. Kyrie a duobis cantabitur in capis quibus cantor iusserit. Gloria. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>28</sup>. Epistola *Surge illuminare*<sup>29</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>30</sup> et a quatuor cantabitur. Alleluia *Vidimus stellam*<sup>31</sup> et a quinque cantabitur. Prosa *Epyphaniam Domino*<sup>32</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>33</sup>. Prefatio *Quia cum unigenitus*<sup>34</sup>. Communicantes dicetur per totam octauam. Communio *Vidimus stellam*<sup>35</sup>.

271. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt*<sup>36</sup>. Capitulum *Filii tui*<sup>37</sup>. Versus *Vidimus stellam eius*<sup>38</sup>. Oratio *Deus illuminator*<sup>39</sup>.
272. Conuentus habebit tres pictantias et gastellos et cenam frixam.
273. [none] Ad nonam, antiphona *A<d>moniti magi*<sup>40</sup>. Capitulum *Inundatio*<sup>41</sup>. Versus *Ab oriente*<sup>42</sup>. Orationes *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>43</sup>, *Fidelium splendor*<sup>44</sup>.
274. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphona *Tecum principium*<sup>45</sup> et cetera sicut in primis vespervis. Capitulum *Surge illuminare*<sup>46</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>47</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Veni redemptor*<sup>48</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>49</sup>. Super Magnificat, antiphona *Ab oriente*<sup>50</sup> et cantabitur ante psalmum, ante *Sicut locutus*<sup>51</sup>, ante Gloria et post. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>52</sup>. Memoria de sancta Maria. De sancto Michaele et de Omnibus sanctis ad libitum.

## [Férie 2]

275. Feria secunda
276. Totum seruicium erit de Angelis scilicet matutine, hore et magna missa.
277. [matines] Ad matutinas, fiet memoria de festo, scilicet una antiphona de laudibus. Versus *Tria sunt munera*<sup>1</sup>. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>2</sup>.
278. Per totam octauam dicetur *Dirige*<sup>3</sup>, euangelium, none lectiones et septem psalmi cum letania ante missam matutinalem ; et die precedenti ante vespervas dicetur *Placebo*<sup>4</sup>. Nisi fuerit sabbatum, missa matutinalis erit pro deffunctis.
279. [vepres] Ad vespervas, antiphona *Tecum principium*<sup>5</sup> et cetera ut supra. Capitulum *Surge illuminare*<sup>6</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba venient*<sup>7</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>8</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>9</sup>. Super Magnificat, antiphona *Celi aperti sunt*<sup>10</sup>. Preces dicentur et suffragia sanctorum. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>11</sup>. De sancta Maria, antiphona *Virgo Dei genetrix*<sup>12</sup>.

## [Férie 3]

280. Feria tertia
281. [matines] Inuitatorium *Christus apparuit*<sup>1</sup>. Hymnus *Christe redemptor*<sup>2</sup>. Et sic per octauam.  
In primo nocturno, antiphona *Fluminis impetus*<sup>3</sup>. Psalmi de feria. Versus *Omnis terra*<sup>4</sup>. Lectiones sicut sunt <sup>ab</sup> in lect<i>onario : sume responsoria de festo sic ordine et modo sunt <sup>c</sup> in dominica infra octauam et sic deinceps.  
In secundo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>5</sup>. Capitulum et oratio de communibus de festo. Versus *Adorate Dominum*<sup>6</sup>.
282. [laudes] [fol. 43] Ad laudes, antiphona *Ante luciferum*<sup>7</sup> vel una de duabus sequentibus, scilicet *Venit lumen tuum*<sup>8</sup>, *Appertis thesauris*<sup>9</sup>. Et nota quod iste tres antiphone dicentur semper ad laudes et super Benedictus per octauam et dum defecerint reiterentur. Capitulum *Surge illuminare*<sup>10</sup>. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>11</sup>. Hymnus *Enixa est*<sup>12</sup>. Et ita fiet ad matutinas per totam octauam. Versus *Tria sunt munera*<sup>13</sup>. Super Benedictus, antiphona una de predictis. Memoria de sancta Maria, *Virgo verbo concepit*<sup>14</sup>. Versus *Post partum*<sup>15</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>16</sup>.
283. [prime] Ad primam, antiphona *Omnes de Sabba venient*<sup>17</sup>.
284. [tierce] Ad terciam, antiphona *Omnes nationes*<sup>18</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>19</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>20</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>21</sup>.
285. [grand messe] Ad magnam missam, omnia erunt sicut in die. Prefatio et Communicantes dicentur et sic per totam octauam.
286. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt*<sup>22</sup>.
287. [none] Ad nonam, antiphona *Ammoniti magi*<sup>23</sup>. Capitulum, versus et orationes de communibus de festo et sic per totam octauam.
288. [vepres] Ad vespas, antiphone et psalmi ut supra. Capitulum *Surge illuminare*<sup>24</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>25</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>26</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>27</sup>. Super Magnificat, antiphona una de hiis tribus que secuntur, scilicet *Celi aperti sunt*<sup>28</sup>. *Vox de celo*<sup>29</sup>. *Ammoniti magi*<sup>30</sup>, et dicende sunt per octauam. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>31</sup> et sic per totam octauam. De sancta Maria ut supra.

---

a. sicut sunt, b. ut videtur c. sic ordine et modo sunt, *ut videtur*

## [Férie 4]

289. Feria quarta
290. [matines] Inuitatorium, hymnus ut supra.  
Antiphona in primo nocturno *Omnis terra*<sup>1</sup>. Lectiones per octauam sicut sunt in lectionario. Responsoria de dominica.  
In secundo nocturno, antiphona *Reges Tharsis*<sup>2</sup>. Capitulum et oratio de festo. Versus *Adorate Dominum*<sup>3</sup>.
291. [laudes] In laudibus, antiphone, capitula, responsorium, hymnus, versus, antiphona super Benedictus sicut supradictum est feria tertia, oratio similiter. De sancta Maria ut supra.
292. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>4</sup>.
293. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vidimus stellam*<sup>5</sup>. Capitulum, versus et oratio ut supra et ad missam.
294. [sexe] Ad sextam, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>6</sup>.
295. [none] Ad nonam, antiphona *Omnes nationes*<sup>7</sup>. Capitulum, versus et orationes de festo.
296. [vepres] Ad vespervas, antiphone, psalmi, capitula, responsorium, hymnus, antiphona super Magnificat sicut in feria tertia.

## [Férie 5]

297. Feria quinta
298. [matines] Inuitatorium, hymnus, versus ut supra.  
In primo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>1</sup>. Psalmi de feria.  
Lectiones et responsoria ut supradictum est.  
In secundo nocturno, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>2</sup>. Capitulum et oratio de festo.
299. [laudes] Ad laudes, sicut dictum est in feria tertia. Oratio ut supra.
300. [prime] Ad primam, antiphona *Omnes nationes*<sup>3</sup>.
301. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vox de celo sonuit*<sup>4</sup>.
302. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera*<sup>5</sup>.
303. [none] Ad nonam, antiphona *Ammoniti*<sup>6</sup>. Versus et orationes de festo.
304. [vepres] De vesperis sic iam dictum est.



## [Férie 6]

305. Feria sexta
306. [matines] In primo nocturno, antiphona *Omnes gentes*<sup>1</sup>. Lectiones et responsoria sicut supra dictum est, psalmi erunt de feria. [fol. 43v]  
In secundo nocturno, antiphona *Adorate Deum*<sup>2</sup>. Capitulum, versus et oratio de festo.
307. [laudes] In laudibus, antiphona, capitulum et cetera sicut feria tertia dictum est.
308. [prime] Ad primam, antiphona *Lux de luce*<sup>3</sup>.
309. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vidimus stellam*<sup>4</sup>.
310. [sexe] Ad sextam, antiphona *Omnes de Sabba*<sup>5</sup>.
311. [none] Ad nonam, antiphona *Omnes nationes*<sup>6</sup>. Capitulum, versus et orationes de festo.
312. [vepres] Ad vespas, antiphone et psalmi ut supra. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>7</sup>. Responsorium *Sancta Dei genitrix*<sup>8</sup>. Hymnus *Aue maris stella*<sup>9</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>10</sup>. Antiphona super Magnificat, *Sancta et immaculata*<sup>11</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>12</sup>. Memoria de festo : una antiphona de tribus prenominitis. Versus *Reges Tharsis*<sup>13</sup>. Oratio *Deus qui hodierna die*<sup>14</sup>.
313. Per totam istam ebdomadam, totum seruicium erit de festo exceptis sabbato et secunda feria, quod in hiis duobus diebus per totum annum semper celebramus de sancta Maria et de angelis nisi festiuitas XII lectionum euenerit, vel octaua sancti Stephani vel Innocentium vel vigilia sancti Iohannis Baptiste vel festiuitas sanctorum Iohannis et Pauli vel sancti Ypoliti vel vigilia Epyphanie : habent enim festiuitates iste proprium seruicium ; quarum si una ex eis die sabbato vel die lune euenerit, de ea celebratur. In Aduentu sabbato in Quatuor temporibus nichil facimus de sancta Maria preter memoriam ; in Aduentu nichil facimus de sancto Michaeli inter die et octauam Epyphanie. Si sabbatum euenerit, totum dicetur de sancta Maria, et fiet memoria de festo ad vespas ut supra.

## [Samedi dans l'octave de l'Épiphanie]

314. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Aue Maria*<sup>1</sup>. Hymnus *Quem terra*<sup>2</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Virgo verbo*<sup>3</sup>. Psalmi de sancta Maria.  
Versus *Benedicta tu*<sup>4</sup>. Lectio *O felix Maria*<sup>5</sup>. Responsoria *Sancta et immaculata*<sup>6</sup>, *Confirmatum est*<sup>7</sup>, *Beata et venerabilis*<sup>8</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Virgo sacra*<sup>9</sup>. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>10</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>11</sup>. Oratio *Famulorum*<sup>12</sup>.
315. [laudes] Ad laudes, antiphona *Nesciens mater*<sup>13</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>14</sup>.  
Responsorium *Speciosa facta es*<sup>15</sup>. Hymnus *O gloriosa domina*<sup>16</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>17</sup>. Super Benedictus, antiphona *Qui natus es*<sup>18</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>19</sup>. Memoria de festo : una de laudibus de tribus prenominitis.  
Versus *Omnes de Sabba*<sup>20</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>21</sup>. De sancto Michael et aliis sanctis.
316. [prime] Ad primam, antiphona *Virgo Dei genitrix*<sup>22</sup>.
317. [tierce] Ad terciam, antiphona *Rubum quem viderat*<sup>23</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>24</sup>. Versus *Benedicta tu*<sup>25</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>26</sup>.
318. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Salve sancta parens*<sup>27</sup>. Tres cerei erunt super chorum. Ebdomadarius tenebit chorum. Kyrie, Gloria, Sanctus. Prefatio de sancta Maria. Oratio *Deus qui salutis*<sup>28</sup>. Epistola *Apparuit benignitas*<sup>29</sup>. [fol. 44] Responsorium *Benedicta et venerabilis*<sup>30</sup> et a duobus cantabitur in albis non paratis. Alleluya *Post partum*<sup>31</sup> et a duobus cantabitur in albis paratis. Euangelium *Pastores*<sup>32</sup>. Prosa dicetur de sancta Maria. Offertorium *Felix namque*<sup>33</sup>. Communio *Beata viscera que*<sup>34</sup>.
319. [sexe] Ad sextam, antiphona *Germinavit*<sup>35</sup>. Capitulum *Apparuit gracia*<sup>36</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>37</sup>. Oratio *Protege Domine*<sup>38a</sup>.
320. [none] Ad nonam, antiphona *Ecce Maria*<sup>39</sup>. Capitulum *Per lauachrum*<sup>40</sup>. Versus *Speciosa facta es*<sup>41</sup>. Oratio *Beate et gloriose*<sup>42b</sup>.

---

a. Protege Domine : Beate et gloriose A46 b. Beate et gloriose : Famulorum A46

## [Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie]

321. [premières vêpres] Si dominicus dies infra octauam Epyphanie euenerit, sic fiet sabbato ad vesperas antiphone, psalmi, capitula, responsoria, hymnus, versus ut supra. Super Magnificat, antiphona *Videntes*<sup>1</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>2</sup>. In processione ut supra.
322. [mandatum] Ad mandatum responsoria *Fontes aquarum*<sup>3</sup>, *Tria sunt*<sup>4</sup>. Antiphona *Magi*<sup>5</sup> vel *Hodie celesti sponso*<sup>6</sup>.
323. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Christus apparuit*<sup>7</sup> et cantabitur sicut in tribus lectionibus. Hymnus *Christe redemptor*<sup>8</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Vidimus stellam*<sup>9</sup>. Psalmi de dominica. Versus *Omnis terra*<sup>10</sup>. Lectio *Ait prophetarum*<sup>11</sup>. Responsoria *Illuminare*<sup>12</sup>, *Venit lumen tuum*<sup>13</sup>, *Omnes de Sabba*<sup>14</sup>, *Reges Tharsis*<sup>15</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Afferte Domino*<sup>16</sup>. Versus *Adorate Dominum*<sup>17</sup>. Responsoria *Hic est dies preclarus*<sup>18</sup>, *Ecce aduenit*<sup>19</sup>, *In columbe*<sup>20</sup>, *Fontes aquarum*<sup>21</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Videntes stellam*<sup>22</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>23</sup>. Versus *Adorate Deum*<sup>24</sup>. Euangelium *Cum natus esset*<sup>25</sup>. Responsoria *Magi venerunt*<sup>26</sup>, *Stellam quam*<sup>27</sup>, *Videntes stellam*<sup>28</sup>, *Tria sunt*<sup>29</sup>. Euangelium ut supra. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>30</sup>.
324. [laudes] In laudibus, antiphona *Ante luciferum*<sup>31</sup> sola. Capitulum *Surge illuminare*<sup>32</sup>. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>33</sup>. Hymnus *Enixa est*<sup>34</sup>. Versus *Tria sunt munera*<sup>35</sup>. Super Benedictus, antiphona *Stella ista*<sup>36</sup>. Oratio ut supra. Memoria de dominica si tempus permiserit, antiphona *Mirabantur*<sup>37</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>38</sup>. Oratio *Vota quesumus Domine*<sup>39</sup>.  
In processione, cantabitur de sancta Maria.
325. [prime] Ad primam, *Lux de luce*<sup>40</sup>.
326. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de dominica si tempus permiserit ; si non ad libitum cantoris.  
In processione cantabitur eundo antiphona *O Maria*<sup>41</sup>. In redeundo antiphona *O beata infantia*<sup>42</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>43</sup>, cum oratione dominica.
327. [tierce] Ad terciam, antiphona *Vox de celo*<sup>44</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>45</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>46</sup>. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>47</sup>.
328. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Ecce aduenit*<sup>48</sup>. Ebdomadarius tenebit chorum. Oratio *Deus qui hodierna*<sup>49</sup>. Epistola *Surge illuminare*<sup>50</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>51</sup>. Alleluya *Vidimus stellam*<sup>52</sup> et a duobus cantabitur. Euangelium *Cum natus esset*<sup>53</sup>. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>54</sup>. Prefatio et Communicantes sicut in die. Communio *Vidimus stellam*<sup>55</sup>.

329. [sexe] Ad sextam, antiphona *Tria sunt munera pretiosa*<sup>56</sup>.
330. [none] [fol. 44v] Ad nonam, *Admoniti magi*<sup>57</sup>. Capitulum, versus et orationes de festo.
331. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphona *Tecum principium*<sup>58</sup> et cetera. Capitulum *Surge illuminare*<sup>59</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba*<sup>60</sup>. Hymnus *Veni redemptor*<sup>61</sup>. Versus *Reges Tharsis*<sup>62</sup>. Super Magnificat, antiphona *Celi aperti sunt*<sup>63</sup>. Oratio ut supra.  
In processione ad sanctam Mariam responsum *Nesciens mater*<sup>64</sup>. Versus et oratio ut supra.

## [Octave de l'Épiphanie - 13 janvier]

332. De octava Epyphanie facimus XII lectiones in albis cum quinque cereis.
333. [premières vêpres] Ad vespas, antiphona *Tecum principium*<sup>1</sup>. Capitulum, responsorium, hymnus sicut sabbato precedenti diximus ; responsorium vero a duobus dicetur. Super Magnificat, antiphona *Christo datus est*<sup>2</sup>. Oratio *Deus cuius unigenitus*<sup>3</sup>. Memoria de sancto Hylario, antiphona *In medio*<sup>4</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>5</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>6</sup>. De sancta Maria, antiphona *Nesciens mater*<sup>7</sup>.  
Processione non erit nisi fuerit sabbatum vel dominica et tunc cantabitur de sancta Maria.
334. [mandatum] Ad mandatum ut supra.
335. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem magnum Dominum*<sup>8</sup> et a duobus cantabitur in albis. Hymnus *Christe redemptor*<sup>9</sup>.  
In primo nocturno, antiphona *Afferte Domino*<sup>10</sup>. Psalmus *ipsum*<sup>11</sup>. Antiphona *Speciosus*<sup>12</sup>. Psalmus *Erucauit*<sup>13</sup>. Antiphona *Fluminis impetus*<sup>14</sup>. Psalmus *Deus noster refugium*<sup>15</sup>. Antiphona *Psallite Deo nostro*<sup>16</sup>. Psalmus *Omnes gentes*<sup>17</sup>. Antiphona *Aqua comburit*<sup>18</sup>. Psalmus *Iubilate*<sup>19</sup>. Antiphona *Pater de celis*<sup>20</sup>. Psalmus *Deus iudicium*<sup>21</sup>. Versus *Omnis terra*<sup>22</sup>. Lectio *Cum plura nobis*<sup>23</sup>. Responsoria *Illuminare*<sup>24</sup>, *Venit lumen*<sup>25</sup>, *Omnes de Sabba*<sup>26</sup>, *Reges Tharsis*<sup>27</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Omnes gentes*<sup>28</sup>. Psalmus *Inclina*<sup>29</sup>. Antiphona *Adorate Dominum*<sup>30</sup>. Psalmus *Cantate I*<sup>31</sup>. Antiphona *Adorate Deum*<sup>32</sup>. Psalmus *Dominus regnavit*<sup>33</sup>. Antiphona *Peccati aculeus*<sup>34</sup>. Psalmus *Cantate II*<sup>35</sup>. Antiphona *Celi aperti sunt*<sup>36</sup>. Psalmus *Dominus regnavit irascentur*<sup>37</sup>. Antiphona *Vox de celo sonuit*<sup>38</sup>. Psalmus *Misericordiam et iudicium*<sup>39</sup>. Versus *Adorate Dominum*<sup>40</sup>. Responsoria *Magi venerunt*<sup>41</sup>, *Stellam quam*<sup>42</sup>, *Videntes stellam*<sup>43</sup>, *Tria sunt munera*<sup>44</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Descendit Spiritus*<sup>45</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>46</sup>. Versus *Adorate Deum*<sup>47</sup>. Euangelium *Venit Ihesus*<sup>48</sup>. Responsoria *Hodie in Iordane flumine*<sup>49</sup> *ab*, *Hodie celi*<sup>50</sup>, *In columbe*<sup>51</sup>, *Fontes aquarum*<sup>52</sup>. Euangelium *Factum esset*<sup>53</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>54</sup>.
336. [laudes] Ad laudes, antiphone *Veterem hominem*<sup>55</sup>, *Baptizatur Christus*<sup>56</sup>, *Magnum mysterium*<sup>57</sup>, *Te qui in Spiritu*<sup>58</sup>, *Caput drachonis*<sup>59</sup>. Capitulum *Surge illuminare*<sup>60</sup>. Responsorium *Reges Tharsis*<sup>61</sup>. Hymnus *Enixa est puerpera*<sup>62</sup>. Versus *Tria sunt*<sup>63</sup>. Super Benedictus, antiphona *Precursor Iohannes*<sup>64</sup>. Oratio *Deus cuius*<sup>65</sup>. Memoria de sancto Hylario, *Ecce sacerdos*<sup>66</sup>. Versus *Amauit eum*<sup>67c</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>68</sup>. De sancta Maria, *Virgo sacra*<sup>69</sup>. Si fuerit dominica, fiet memoria de ea secundum quod tempus dederit.  
Et in processione cantabitur ut supra ; si non fuerit dominica, processio non erit.

337. [prime] Ad primam, antiphona *Ve[fol. 45]terem hominem*<sup>70</sup>.
338. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancto Hylario vel de dominica si fuerit.  
Et in processione cantabitur sicut supradictum est.
339. [tierce] Ad terciam, antiphone *Baptizat miles*<sup>71</sup>, *Surge illuminare Ierusalem*<sup>72</sup>. Versus *Omnes de Sabba*<sup>73</sup>. Oratio *Deus cuius unigenitus*<sup>74</sup>.
340. [grand messe] Ad missam, officium *Ecce aduenit*<sup>75</sup>. Epistola *Domine Deus meus*<sup>76</sup>. Responsorium *Omnes de Sabba venient*<sup>77</sup>. Alleluya *Vidimus stellam*<sup>78</sup> et a tribus cantabitur. Prosa sicut in die. Euangelium *Venit Ihesus*<sup>79</sup>. Credo non dicetur nisi fuerit dominica. Offertorium *Reges Tharsis*<sup>80</sup>. Prefatio et Communicantes sicut in die. Communio *Vidimus stellam*<sup>81</sup>.
341. [sexe] Ad sextam, antiphona *Magnum misterium*<sup>82</sup>. Capitulum *Et ambulabunt*<sup>83</sup>. Versus *Vidimus*<sup>84</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterne Deus*<sup>85</sup>.
342. [none] Ad nonam, antiphona *Caput draconis*<sup>86</sup>. Capitulum *Filii tui*<sup>87</sup>. Versus *Ab oriente*<sup>88</sup>. Oratio *Deus qui per huius*<sup>89</sup>.
343. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone, psalmi, capitulum, responsoria, hymnus, versus ut supra. Antiphona super Magnificat, *Fontes aquarum*<sup>90</sup>. Oratio ut supra. De sancto Hylario, antiphona *In medio*<sup>91</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>92</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>93</sup>. De sancto Felice, antiphona *Iste cognouit*<sup>94</sup>. Versus *Os iusti*<sup>95</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus*<sup>96</sup>. Memoria de sancta Maria, antiphona *Nesciens mater*<sup>97</sup>. Si fuerit sabbatum vel dominica, processio fiet ad sanctam Mariam et cantabitur de ea ut supradictum est ; si non, processio non erit.

---

a. Hodie in lordane flumine : Hodie in lordane    b. A46    c. Amauit eum : lustum deduxit A46

[Sanctoral]

## [Saint André - 30 novembre]

344. [fol. 97] De sancto Andrea apostolo.
345. Festiuitatem sancti Andree facimus in capis cum septem cereis.
346. [premières vêpres] Ad vespervas, antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Benedictio Domini super caput iusti*<sup>1</sup>. Responsorium *Dilexit Andream Dominus*<sup>2</sup> et cantabitur a duobus in capis. Prior et supprior reuestientur ad incensum tam ad vespervas quam ad matutinas. Hymni *Andrea pie*<sup>3</sup>, *Annue Christe*<sup>4</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>5</sup>. Super Magnificat, antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>6</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>7</sup>. Postea fiet memoria de Trinitate et de Cruce extra Aduentum ; si vero infra, non ; de sancta Maria et de sancto Michaelae fiet memoria.
- In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Venite post me*<sup>8</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>9</sup>. Oratio *Adiuuet ecclesiam tuam*<sup>10</sup> vel alia. De Omnibus sanctis et completorium est.
347. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Christum regem*<sup>11</sup> et cantabitur a tribus in capis. Hymnus *Eterna Christi munera*<sup>12</sup>.
- Psalmi *Celi enarrant*<sup>13</sup>, *Benedicam Dominum*<sup>14</sup>, *Erucauit*<sup>15</sup>, *Omnes gentes*<sup>16</sup>, *Exaudi Deus deprecationem*<sup>17</sup>, *Exaudi Deus orationem meam cum deprecor*<sup>18</sup>. Antiphona de hystoria. Versus *In omnem terram*<sup>19</sup>. Lectio *Passionem sancti Andree*<sup>20</sup>. Hystoria propria est. Unumquodque responsum a duobus cantabitur, quartum vero, octauum et duodecim a tribus. Duodecim responsum repetetur post Gloria.
- In secundo nocturno, antiphona de hystoria. Psalmi *Confitebimur*<sup>21</sup>, *Cantate I*<sup>22</sup> id est *Dominus regnauit exultet*<sup>23</sup>, *Cantate II*<sup>24</sup>, *Dominus regnauit irascantur*<sup>25</sup>, *Misericordiam et iudicium*<sup>26</sup>. Versus *Constitues*<sup>27</sup>. Canticum *Vos sancti Domini*<sup>28</sup>. Versus *Nimis honorati*<sup>29</sup>. Ad Te deum duo signa sonabunt. Euangelium *Ambulans Ihesus*<sup>30</sup>. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>31</sup>.
348. [laudes] Ad laudes, antiphona *Dilexit Andream Dominus*<sup>32</sup> et cetere que secuntur. Capitulum *Corde creditur*<sup>33</sup>. Responsorium *Constitues eos*<sup>34</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Exultet celum laudibus*<sup>35</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>36</sup>. Super Benedictus, antiphona *Concede nobis*<sup>37</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>38</sup>.
- In processione ad sanctam Mariam responsum *Homo Dei*<sup>39</sup>. Versus *Constitues*<sup>40</sup>. [fol. 97v] Oratio *Exaudt*<sup>41</sup> vel alia. De Omnibus sanctis et completum est.
349. Nota quod ad horas diei nec per octauas non apponimus ymnis hunc versum *Vos secli iusti*<sup>42</sup>.



350. [prime] Ad primam, antiphona *Mox ut vocem*<sup>43</sup>. Extra aduentum erit capitulum *Regi scolorum*<sup>44</sup> ; infra vero *Domine miserere nostri*<sup>45</sup>. Et similiter in omnibus festiuitatibus que sunt in Aduentu XII lectionum.
351. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit.
352. [tierce] Ad terciam, antiphona *Videns Andreas crucem*<sup>46</sup>. Capitulum *Corde creditur*<sup>47</sup>. Versiculi sicut unius apostoli. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>48</sup>.
353. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Michi autem*<sup>49</sup>. Kyrieleison ad libitum cantoris et a duobus cantabitur in capis. Extra aduentum dicetur Gloria in excelsis, infra non. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>50</sup>. Epistola *Corde creditur*<sup>51</sup>. Responsorium *Constitues*<sup>52</sup> et a tribus cantabitur in capis. Alleluya *Dilexit Andream*<sup>53</sup> et a quatuor cantabitur in capis. Prosa *Sacro sancte*<sup>54</sup>. Euangelium *Ambulans Ihesus*<sup>55</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Michi autem*<sup>56</sup>. Prefatio *Et te Domine*<sup>57</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Venite post me*<sup>58</sup>.
354. [sexe] Ad sextam, antiphona *Maximilla*<sup>59</sup>. Capitulum *Magnificauit*<sup>60</sup>. Oratio *Adiuuet ecclesiam*<sup>61</sup>.
355. Nota quod conuentus habebit ipso die gastellos et duas pictancias.
356. [none] Ad nonam, antiphona *Dignum sibi Dominus*<sup>62</sup>. Capitulum *Glorificauit*<sup>63</sup>. Oratio *Exaudi Domine*<sup>64</sup>.
357. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphona *Iurauit Dominus*<sup>65</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>66</sup>. Antiphona *Potens in terra*<sup>67</sup>. Psalmus *Beatus vir*<sup>68</sup>. Antiphona *Collocet eum*<sup>69</sup>. Psalmus *Laudate pueri*<sup>70</sup>. Antiphona *Confortatus*<sup>71</sup>. Psalmus *Domine probasti*<sup>72</sup>. Capitulum *Corde creditur*<sup>73</sup>. Responsorium *Nimis honorati sunt*<sup>74</sup> et a duobus cantabitur in capis. Hymni *Andrea pie*<sup>75</sup>, *Annue Christe*<sup>76</sup>. Versus ut supra. Super Magnificat, antiphona *Cum peruenisset*<sup>77</sup> et cantabitur ante Gloria ante Gloria<sup>a</sup> [sic] et post. Preces ut supra. Oratio *Maiestatem*<sup>78</sup>. Post Benedicamus fiet memoria sanctorum martyrum Crisanti et Darie. Antiphona *Absterget Deus*<sup>79</sup>. Versus *Exultabunt*<sup>80</sup>. Oratio *Beatorum martyrum tuorum*<sup>81</sup>. De sancto Eligio, antiphona *Amauit eum*<sup>82</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>83</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>84</sup>.
358. [fol. 98] Per totas octauas in tribus lectionibus dicimus psalmum *Miserere*<sup>85</sup> prostrati super genua, nil facientes de apostolo preter memoriam ad vespervas et ad matutinas ; ad vespervas, de antiphonis primi et secundi nocturni ; ad matutinas, de antiphonis de laudibus. Versus tam ad vespervas quam ad matutinas : *Dilexit Andream*<sup>86</sup>. Oratio *Protegat nos*<sup>87</sup>.

## [Saints Chrysante et Darie - 1 décembre]

359. [matines] Si festum sanctorum Crisanti et Darie ante Aduentum euenerit, sic fiet : inuitatorium, hymnus, versus sicut plurimorum martyrum ; psalmi de feria.  
In primo nocturno, antiphona *Istorum est enim*<sup>1</sup>.  
In secundo nocturno, antiphona *Sanguis sanctorum martyrum*<sup>2</sup>. Lectio *Crisantus*<sup>3</sup>. Responsorium *Sancti tui Domine*<sup>4</sup>, cum duobus sequentibus.
360. [laudes] In laudibus, antiphona *Iustorum anime*<sup>5</sup> cum ceteris que secuntur, capitulum, responsum sicut plurimorum martyrum. Super Benedictus, antiphona *Deus temptauit*<sup>6</sup>. Oratio *Beatorum martirum tuorum*<sup>7</sup>. De sancto Eligio memoria, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>8</sup>. Versus *Amauit*<sup>9</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens*<sup>10</sup> de octaua ; sicut supradictum est antiphone secundum tabulam erunt ad primam, terciam et sextam.
362. [grand messe] Ad missam, officium *Sapienciam sanctorum*<sup>11</sup>. Secunda oratio erit de sancto Eligio, tercia de octaua. Epistola *Iustorum anime*<sup>12</sup>. Responsorium *Exultabunt*<sup>13</sup>. Alleluya *Letamini*<sup>14</sup>. Euangelium *Cum audiertus*<sup>15</sup>. Offertorium *Anima nostra*<sup>16</sup>. Communio *Et si coram hominibus*<sup>17</sup>.
363. Nota quod si festum tamen sanctorum infra aduentum euenerit, nichil habebit preter memoriam ad vespas et ad matutinas et quandoque missam matutinalem. Si festum sancti Andree sabbato euenerit ante Aduentum totum dicitur de apostolo, ipso die erunt vespere de ipso.
364. [vepres] Post Benedicamus incipiet ebdomadarius responsum de Aduentu, scilicet *Ecce dies veniunt*<sup>18</sup>. Duo in frocis cantabunt versum cum Gloria. Hymnus non dicitur, sed dicto a puero versu, scilicet *Rorate celi*<sup>19</sup>, et imposita antiphona ab abbate vel cantore, dicitur Magnificat ; sacerdos iterum incensabit magnum altare et alia, et reuersus in chorum cantata antiphona sub *Dominus vobiscum*<sup>20</sup> cum oratione, de Aduentu, Benedicamus domino ab ebdomadario dicitur. Postea fiet memoria de sanctis Crisanto et Daria. Deinde de sancto Eligio.  
In processione ad sanctam Mariam [fol. 98v]cantabitur de sancta Maria, scilicet responsum *Missus est*<sup>21</sup>, sicut supradictum est.
365. Si festum istud die dominica euenerit, totum in feriam secundam transferetur preter quod habebit memoriam ad vespas et ad matutinas. Ad vespas, antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>22</sup>. Ad matutinas, antiphona *Dilexit Andream*<sup>23</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>24</sup>. Oratio *Maiestatem tuam*<sup>25</sup> et ipso die missam matutinalem habebit. In ipso die ad vespas, antiphona et psalmi erunt de dominica, capitulum et cetera de apostolo, et fiet memoria de Aduentu. Postea de martiribus et de confessoribus. In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Venite post me*<sup>26</sup>, versus et oratio de apostolo. In crastino, missa matutinalis erit de

martiribus, et fiet memoria de sancto Eligio et de aduentu.

## [Saint Nicolas de Myre - 6 décembre]

366. Festum sancti Nicholay facimus in capis.
367. De sancto Nicholao confessore cum septem cereis.
368. [premières vêpres] Ad vespervas, antiphona et psalmi erunt de feria. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>1</sup>. Responsorium *Beatus Nicholaus*<sup>2</sup> et cantabitur a duobus in capis. Duo reuestientur ad incensum tam ad vespervas quam ad matutinas. Hymnus *Exultet aula celica*<sup>3</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>4</sup> et a duobus pueris dicitur. Super Magnificat, antiphona *O pastor eterne*<sup>5</sup> et cantabitur ante psalmum et ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui beatum Nicholaum*<sup>6</sup>. Post Benedicamus fiet memoria de Aduentu secundum quod tempus dederit. De sancta Maria et de sancto Michaele ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctum Nicholaum, cantabitur responsum *Operibus sanctis*<sup>7</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>8</sup>. Oratio *Subueniat*<sup>9</sup>, vel alia. Post vespervas cantabitur alta voce *Ergo laudes Nicholao*<sup>10</sup>, et post matutinas.
369. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Adoremus regem*<sup>11</sup> et cantabitur a tribus in capis. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>12</sup>.
- Psalmi versiculi sicut unius confessoris. Lectio *Beatus Nicholaus*<sup>13</sup>. Hystoria propria est. Unumquodque responsum a duobus cantabitur ; quartum, octauum et duodecimum a tribus.
- Ad cantica, antiphona *Decantande*<sup>14</sup>. Canticum *Beatus vir qui*<sup>15</sup>. In euangelio, *Homo quidam*<sup>16</sup>. Duodecimum responsum repetetur post Gloria. Ad Te Deum duo signa sonabunt. Euangelium ut supra. Oratio *Deus qui beatum*<sup>17</sup>.
370. [laudes] Ad laudes, antiphona *Beatus Nicholaus*<sup>18</sup>. Et cetera que secuntur. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>19</sup>. Responsorium *Sancte Nicholae confessor*<sup>20</sup> [fol. 99] et a duobus cantabitur in capis. Hymnus *Adest diei*<sup>21</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>22</sup>. Super Benedictus, antiphona *Copiose caritatis*<sup>23</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui beatum*<sup>24</sup>. Memoria de Aduentu secundum quod tempus dederit.
- In processione ad sanctum Nicholaum, responsum *Seruus dei*<sup>25</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>26</sup>. Oratio *Deus qui per beatum antistitem*<sup>27</sup>, vel alia. De Omnibus sanctis et completum est.
371. [prime] Ad primam, antiphona *Beatus Nicholaus*<sup>28</sup>. Capitulum *Domine Miserere*<sup>29</sup>.
372. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit secundum quod tempus dederit ad libitum cantoris.
373. [tierce] Ad terciam, antiphona *Ecclesie sancte*<sup>30</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>31</sup>.

Versus *Iustum deduxit*<sup>32</sup>. Oratio *Deus qui beatum*<sup>33</sup>.

374. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Statuit ei*<sup>34</sup>. Kyrie ad libitum cantoris et cantabitur a duobus in capis. Oratio *Deus qui beatum*<sup>35</sup>. Epistola *Ecce sacerdos*<sup>36</sup>. Responsorium *Domine preuenisti*<sup>37</sup> et a tribus cantabitur in capis. Alleluya *Iustus germinabit*<sup>38</sup> et a quatuor cantabitur in capis. Prosa *Congaudentes*<sup>39</sup>. Euangelium *Homo quidam*<sup>40</sup>. Offertorium *Inueni David*<sup>41</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Beatus seruus*<sup>42</sup>.
375. [sexta] Ad sextam, antiphona *Iuste et sancte*<sup>43</sup>. Capitulum et versus de communi. Oratio *Subueniat nobis*<sup>44</sup>.
376. Nota in refectorio conuentus habebit duas pictancias et gastellos.
377. [none] Ad nonam, antiphona *O per omnia*<sup>45</sup>. Capitulum et versus de communi. Oratio *Ad amorem tuum*<sup>46</sup>.
378. [secondes vèpres] Ad vespas, antiphona *Nobilissimus*<sup>47</sup>, *Innocentes*<sup>48</sup>, *Gloriam mundi*<sup>49</sup>, *Muneribus datis*<sup>50</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>51</sup>, *Beatus vir*<sup>52</sup>, *Laudate pueri*<sup>53</sup>, *Credidi*<sup>54</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>55</sup>. Responsorium *Sancte Nicholae confessor*<sup>56</sup> et a duobus cantabitur in capis. Duo reuestientur ad incensum tam ad vespas quam ad matutinas. Hymnus *Exultet aula celica*<sup>57</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>58</sup> et a duobus dicitur. Super Magnificat, antiphona *O Christi pietas*<sup>59</sup> et cantabitur ante psalmum, ante Gloria et post. Preces dicentur. Oratio *Deus qui beatum*<sup>60</sup>. Memoria de sancto Ambrosio. Antiphona *In medio ecclesie*<sup>61</sup>. Versus *Amauit eum*<sup>62</sup>. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>63</sup>. Item de sancto Andrea. Antiphona *Ambulans*<sup>64</sup>. [fol. 99v] Versus *Dilexit Andream*<sup>65</sup>. Oratio *Protegat nos*<sup>66</sup>. De Aduentu secundum tempus processio non erit, nisi fuerit sabbatum vel dominica et tunc cantabitur de sancta Maria. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato vespere erunt de festo. Post Benedicamus fiet memoria de Aduentu, postea de sancto Ambrosio et de sancto Andrea ut supra. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de sancta Maria responsum *Missus est*<sup>67</sup>.
379. Die dominica, matutine et omnes hore et magna missa erunt de dominica, et fiet memoria de sancto Ambrosio et de sancto Andrea. Sanctus vero Ambrosius habebit missam matutinalem. Si festum sancti Nicholay die dominica euenerit, in crastinum transferetur et habebit memoriam ad vespas, ad matutinas et missam matutinalem. Eo die antiphona et psalmi erunt de dominica, capitulum et cetera de sancto Nicholao eo modo quo supradictum est. Post fiet memoria de sancto Ambrosio et de octaua apostoli sicut supradictum est, postea de Aduentu. Processio ibit ad sanctum Nicholaum et cantabitur responsum quod supradictum est. Ad matutinas similiter fiet

memoria de sancto Ambrosio, de sancto Andrea et de Aduentu. Et in processione cantabitur responsorium *Seruus dei Nicholaus*<sup>68</sup>, versus et oratio ut supra. Nota quod si festum sancti Ambrosii die dominica euenerit, nichil habebit preter memoriam ad vespervas et ad matutinas et iterum ad vespervas et missam matutinalem que non potest transferri in crastinum propter Conceptionem sancte Marie. Ad vespervas totum dicetur de Conceptione que in crastino celebrabitur. Memoria de sancto Nicholao, antiphona *O Christi pietas*<sup>69</sup>. De sancto Ambrosio, antiphona *Iste est qui ante Deum*<sup>70</sup>, versus et orationes ut supra. De Aduentu secundum tempus. Notandum quod omnia festa XII lectionum que euenerint infra Aduentum et Septuagesimam et Quadragesimam transferuntur in crastinum exceptis Conceptione, Purificatione et Annunciatione ; que Annunciatio, si in Dominica palmarum euenerit, in crastinum transferetur et hoc propter processionem.

## [Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre]

380. De sancto Ambrosio confessore.
381. De sancto Ambrosio facimus octo lectiones in albis cum quinque cereis, scilicet in ordinatione, et quatuor de octava sancti Andree quando [fol. 100] tempus permittit.
382. [premières vêpres] Ad vesperas, totum erit de sancto Nicholao. Post Benedicamus fiet memoria de sancto Ambrosio. Antiphona *In medio ecclesie*<sup>1</sup>. Versus *Amauit*<sup>2</sup>. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>3</sup>. De sancto Andrea, antiphona *Ambulans Ihesus*<sup>4</sup>. Versus *Dilexit Andream*<sup>5</sup>. Oratio *Protegat nos*<sup>6</sup>.
383. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Supernum regem*<sup>7</sup>. Hymnus *Rex gloriose*<sup>8</sup>. Antiphona, psalmi, versus sicut unius confessoris. Lectio *Posito in administratione*<sup>9</sup>. Responsoria *Ecce virum*<sup>10</sup>, *Elegit eum*<sup>11</sup>, *Iuravit Dominus*<sup>12</sup>, *Agmina sancta*<sup>13</sup>.  
In secundo nocturno, responsoria *Ecce sacerdos*<sup>14</sup>, *Iste est qui ante Deum*<sup>15</sup>, *Iste sanctus*<sup>16</sup>, *In medio*<sup>17</sup>. Et nota quod octava lectio erit *Cum beatus Ambrosius*<sup>18 a</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Salve crux*<sup>19</sup>. Canticum *Vos sancti Domini*<sup>20</sup>. Versus *Nimis honorati*<sup>21</sup>. Quatuor ultime lectiones erunt de octava, scilicet de expositione huius euangelii *Ambulans Ihesus*<sup>22</sup>. Responsoria *Oravit sanctus*<sup>23</sup>, *Vir iste*<sup>24</sup>, *Expandi*<sup>25</sup>, *Beatus Andreas*<sup>26</sup>. Euangelium ut supra. Oratio *Protegat*<sup>27</sup>.
384. [laudes] Ad laudes, antiphona *Dilexit Andream*<sup>28</sup>, et cetera que secuntur. Capitulum *Corde creditur*<sup>29</sup>. Responsorium *Constitues eos*<sup>30</sup>. Hymnus *Exultet celum*<sup>31</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>32</sup>. Super Benedictus, antiphona *Concede nobis*<sup>33</sup>. Oratio *Protegat*<sup>34</sup>. Memoria de sancto Ambrosio. Antiphona *Ecce sacerdos*<sup>35</sup>. Versus *Amauit*<sup>36</sup>. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>37</sup>. De Aduentu secundum quod tempus dederit.
385. [prime] Ad primam, antiphona *Sancte Ambrosi*<sup>38</sup>.
386. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de apostolo. Officium, epistola, responsum, Alleluia, euangelium, offertorium, communio sicut in die. Oratio *Protegat nos*<sup>39</sup>.
387. [tierce] Ad terciam, antiphona *Almi Ambrosii*<sup>40</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>41</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>42</sup>. Oratio *Deus mundi auctor*<sup>43</sup>.
388. [grand messe] Ad magnam missam, officium *In medio ecclesie*<sup>44</sup>. Oratio *Deus mundi*<sup>45</sup>. Epistola *Optauit*<sup>46</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>47</sup>. Alleluia *Iuxauit Dominus*<sup>48</sup> et a tribus dicitur. Prosa *Alma cohors*<sup>49</sup>. Euangelium *Vos estis sal terre*<sup>50</sup>. Offertorium *Veritas mea*<sup>51</sup>. Communio *Fidelis seruus*<sup>52</sup>.
389. [sexe] Ad sextam, antiphona *Sancte Ambrosi*<sup>53</sup>. Capitulum et versus de communi. Oratio *Deus qui hunc sacrosanctum diem*<sup>54</sup>.

390. [none] Ad nonam, antiphona *Presul Domini*<sup>55</sup>. Oratio *Deus qui beatum Ambrosium*<sup>56</sup>.
391. [secondes vêpres] Ad vespervas, totum erit de Conceptione. Post Benedicamus fiet memoria de sancto Ambrosio tamen, scilicet *Iste est qui ante Deum*<sup>57</sup>. Oratio *Deus mundi*<sup>58</sup>. De apostolo nichil fiet.

---

a. Cum beatus Ambrosius : Tunc ille turbatus A39



## [Conception de la Vierge Marie - 8 décembre]

392. De Conceptione sancte Marie virginis ad matutinas
393. ]Conceptionem sancte Marie facimus in capis cum XXX cereis.
394. [premières vêpres] Ad vespervas, antiphona *Gaude Maria*<sup>1</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>2</sup>. Antiphona *Hec est illa*<sup>3</sup>. Psalmus *Letatus sum*<sup>4</sup>. Antiphona *O Maria*<sup>5</sup>. Psalmus *Nisi Dominus*<sup>6</sup>. Antiphona *Adesto iam*<sup>7</sup>. Psalmus *Memento Domine*<sup>8</sup>. Capitulum *Dominus possedit me*<sup>9</sup>. Responsorium *Cordis ac vocis*<sup>10</sup> et a quatuor cantabitur quibus cantor iusserit. Duo reuestientur ad incensum. Hymnus *Aue Maris stella*<sup>11</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>12</sup> et dicetur a duobus pueris. Super Magnificat, antiphona *Aue decus virgineum*<sup>13</sup> et cantabitur ante psalmum et ante *Sicut locutus*<sup>14</sup> et ante Gloria et post. Preces non erunt. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>15</sup>. Benedicamus. *Flos filius*<sup>16</sup>. Memoria de sancto Ambrosio sicut supradictum est, et de Aduentu secundum tempus.
- In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Prophetalis*<sup>17</sup>. Versus *Sicut mirra electa*<sup>18</sup>. Oratio *Deus ineffabilis misericordie*<sup>19</sup>, vel alia. Memoria de Omnibus sanctis et complectorium est. Si hoc festum sabbato vel dominica euenerit, ipso sabbato fiet mandatum et nichil cantabitur de festo.
395. [complies] Ad completorium et ad horas diei sequentis dicentur hii duo versiculi *Matrem per integerrimam*<sup>20</sup> et *Qui Christe natus virginis*<sup>21</sup> alternatim.
396. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Eya peruigiles*<sup>22</sup> et a quatuor cantabitur in capis. Hymnus *Quem terra*<sup>23</sup>.
- Psalmi sicut unius virginis. In primo nocturno, versus *Benedicta tu in mulieribus*<sup>24</sup>. Lectio *Beata et gloriosissima*<sup>25</sup>. Hystoria propria est, scilicet *Fulget dies*<sup>26</sup>. Unumquodque responsum a duobus cantabitur ; quartum vero et octauum a quatuor.
- In secundo nocturno, versus *Sicut mirra*<sup>27</sup>.
- Ad cantica, antiphona *Audi virgo*<sup>28</sup>. Canticum *Audite me*<sup>29</sup>. Versus *Speciosa facta es*<sup>30</sup>. Euangelium *Liber generationis*<sup>31</sup>. Cantor et subcentor et duo quos vocare voluerit cantabunt duodecimum responsum et repetatur post Gloria, quo cantato cantant prosam *Stella Maris*<sup>32</sup> et conuentus respondeat ad unumquemque versum O et ad ultimum *Processit thalamo*<sup>33</sup>. Ad Te Deum, duo signa sonabunt. Euangelium *Liber generationis*<sup>34</sup>. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>35</sup>.
397. [laudes] Ad laudes, antiphona *Conceptus hodiernus*<sup>36</sup> et alie que secuntur. [fol. 101] Capitulum *Dominus possedit me*<sup>37</sup>. Duo in capis cantabunt responsum *Aue Maria*<sup>38</sup>. Hymnus *O gloriosa Domina*<sup>39</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>40</sup>. Super Benedictus, antiphona *Benedicta es*<sup>41</sup> et cantabitur ante psalmum, antiphona *Illuminare*<sup>42</sup> et ante Gloria et post. Preces non

- dicentur. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>43</sup>. Memoria de Aduentu secundum quod tempus dederit.
- Ad processionem dicetur responsorium *Patriarcharum*<sup>44</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>45</sup>. Oratio *Subueni nobis*<sup>46</sup>, vel alia.
398. [prime] Ad primam, antiphona *Conceptus hodiernus*<sup>47</sup>.
399. [messe matutinale] Post capitulum missa matutinalis erit de sancto Michaeli nisi fuerit dominica.
400. [tierce] Ad terciam, antiphona *O Maria*<sup>48</sup>. Capitulum *Dominus possedit me*<sup>49</sup>. Versus *Benedicta tu*<sup>50</sup>. Oratio *Deus qui beate*<sup>51</sup>.  
Post terciam ibit processio in nauim ecclesie cum reliquiis cantando responsorium *Fulget dies*<sup>52</sup> cum versu. In statione, responsorium *Celebris dies*<sup>53</sup>. In redeundo, responsorium *O Maria*<sup>54</sup>. Prior in choro dicet versum *Elegit eam Deus*<sup>55</sup> cum oratione de festo. Si fuerit dominica addatur et alia scilicet *Vias sanctorum omnium*<sup>56</sup>.
401. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Gaudeamus omnes*<sup>57</sup>. Kyrie *Rex virginum*<sup>58</sup> vel *Cunctipotens*<sup>59</sup> ad libitum cantoris et a duobus cantabitur in capis quibus cantor iusserit. Oratio *Deus qui beate*<sup>60</sup>. Epistola *Dominus possedit me*<sup>61</sup>. Responsorium *Propter veritatem*<sup>62</sup> et a quatuor cantabitur. Alleluia *Conceptio gloriose*<sup>63</sup> et a quinque cantabitur. Prosa *Dies festa celebretur*<sup>64a</sup>. Euangelium *Liber generationis*<sup>65</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Diffusa est*<sup>66</sup>. Prefatio *Et te in veneratione*<sup>67</sup>. Sanctus et Agnus ad libitum cantoris. Communio *Diffusa est*<sup>68</sup>.
402. [sexe] Ad sextam, antiphona *Audi virgo*<sup>69</sup>. Capitulum *Ego quasi vitis*<sup>70</sup>. Versus *Sicut mirra*<sup>71</sup>. Oratio *Deus ineffabilis misericordie*<sup>72</sup>.
403. Conuentus habebit ipso die quatuor pictancias et gastellos et pigmentum vel caritatem vini.
404. [none] Ad nonam, antiphona *Dignare me*<sup>73</sup>. Capitulum *Ego mater*<sup>74</sup>. Versus *Speciosa*<sup>75</sup>. Oratio *Subueni nobis*<sup>76</sup>.
405. [secondes vèpres] Ad vespas, antiphona *Gaude fidelis concio*<sup>77</sup>. Antiphona *Cui Eua*<sup>78</sup>. Antiphone *A prophetis*<sup>79</sup>, *Gratulare*<sup>80</sup>. Psalmus *Dixit Dominus*<sup>81</sup>. Psalmus *Letatus sum*<sup>82</sup>. Psalmus *Nisi Dominus*<sup>83</sup>. Psalmus *Memento Domine*<sup>84</sup>. Capitulum *Dominus possedit me*<sup>85</sup>. Responsorium *Aue Maria*<sup>86</sup> et a duobus cantabitur [fol. 101v] in capis. Hymnus *Aue maris stella*<sup>87</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>88</sup>. Duo reuestientur ad incensum. Super Magnificat, antiphona *Magnifica Christi mater*<sup>89</sup> et cantabitur ante psalmum, ante *Sicut locutus*<sup>90</sup>, ante Gloria et post. Preces non dicentur. Oratio *Deus qui beate Marie*<sup>91</sup>. Memoria de Aduentu secundum quod tempus dederit. Processio non erit nisi fuerit sabbatum vel dominica et tunc cantabitur *O Maria*<sup>92</sup>, versus et oratio de festo.
406. Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato nichil fiet de dominica

nisi memoria ; quod si dominica euenerit, nichil fiet de dominica nisi memoria ad matutinas et ad vesperas, et habebit missam matutinalem.

---

a. Dies festa celebretur : Letabundus A46

**[Saint Damase I<sup>er</sup> - 11 décembre]**

407. De sancto Damaso facimus memoriam tantum.
408. [vepres] Ad vespervas, antiphona *Amauit*<sup>1</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>2</sup>. Oratio *Misericordiam tuam*<sup>3</sup>.
409. [matines] Ad matutinas, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>4</sup>. Versus *Amauit*<sup>5</sup>. Oratio ut supra.
410. [messe matutinale] Si fuerit dominica, missam matutinalem habebit vel secundam orationem.

## [Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre]

411. De sancta Lucia.
412. De sancta Lucia facimus XII lectiones in albis cum quinque cereis.
413. [premières vêpres] Ad vespervas, antiphone et psalmi de feria. Capitulum *Domine Deus meus*<sup>1</sup>. Responsorium *Per ipsam te*<sup>2</sup> et cantabitur a duobis in frocis. Hymnus *Virginis proles*<sup>3</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>4</sup>. Super Magnificat, antiphona *In tua paciencia*<sup>5</sup>. Oratio *Exaudi nos Deus*<sup>6</sup>. Memoria de Aduentu secundum quod tempus dederit.
414. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Agnum sponsum*<sup>7</sup>. Hymnus *Ihesu corona virginum*<sup>8</sup>.  
Psalmi et versiculi sicut unius virginis. Lectio *Per uniuersam prouinciam*<sup>9</sup>. Hystoria propria est, scilicet *Lucia virgo*<sup>10</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Soror mea*<sup>11</sup>. Canticum *Audite me*<sup>12</sup>. Euangelium *Simile est regnum celorum decem virginibus*<sup>13</sup>. Duodecimum responsum repetetur post Gloria. Euangelium ut supra. Oratio *Exaudi nos*<sup>14</sup>.
415. [laudes] Ad laudes, antiphona *Torquebatur animo*<sup>15</sup> et cetere que secuntur. Capitulum *Domine Deus*<sup>16</sup>. Responsorium *Specie tua*<sup>17</sup> et a duobus cantabitur. Hymnus *Virginis proles*<sup>18</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>19</sup>. Super Benedictus, antiphona *Sicut ciuitas*<sup>20</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>21</sup>. Memoria de Aduentu.
416. Suffragia dicentur tam ad vespervas quam ad matutinas sicut supradictum est.
417. [prime] Ad primam, antiphona *Torquebatur animo*<sup>22</sup>.
418. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancto Michaeli vel de sancto Maria ad libitum.
419. [tierce] Ad terciam, antiphona *In mediis*<sup>23</sup>. Capitulum *Domine Deus*<sup>24</sup>. Versus *Diffusa est*<sup>25</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>26</sup>.
420. [grand messe] **[fol. 102]** Ad magnam missam, officium *Dilexisti*<sup>27</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>28</sup>. Epistola *De virginibus autem*<sup>29</sup>. Responsorium *Dilexisti*<sup>30</sup> et a duobus cantabitur. Alleluya *Diffusa est*<sup>31</sup> et a tribus cantabitur. Prosa *Virginis venerande*<sup>32</sup>. Euangelium ut supra. Offertorium *Offerentur regi*<sup>33</sup>. Communio *Diffusa est*<sup>34</sup>.
421. [sexe] Ad sextam, antiphona *Ego rogavi*<sup>35</sup>. Capitulum *Laudabit*<sup>36</sup>. Versus *Specie tua*<sup>37</sup>. Oratio *Intercessio nos Domine*<sup>38</sup>.
422. [none] Ad nonam, antiphona *Tanto pondere*<sup>39</sup>. Capitulum *Laudabo nomen tuum*<sup>40</sup>. Versus *Adiuuabit eam*<sup>41</sup>. Oratio *Beate Lucie martiris tue*<sup>42</sup>.
423. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone *Lucia virgo*<sup>43</sup>, *Crede mater*<sup>44</sup>, *Contingit*<sup>45</sup>, *Orante sancta Lucia*<sup>46</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>47</sup>, *Laudate pueri*<sup>48</sup>, *Letatus sum*<sup>49</sup>,

*Nisi Dominus*<sup>50</sup>. Capitulum *Domine Deus*<sup>51</sup>. Responsorium *Adiuuabit eam*<sup>52</sup> et a duobus dicitur. Hymnus *Virginis proles*<sup>53</sup>. Versus *Elegit eam*<sup>54</sup>. Super /// [Magnificat] antiphona *Columpna es*<sup>55</sup>. Oratio *Exaudi nos*<sup>56</sup>. Memoria de Aduentu.

424.

Si festum istud sabbato euenerit, ipso sabbato erunt ad vespervas antiphone et psalmi de festo, capitulum et cetera de dominica ; et post Benedicamus, fiet memoria de festo. Si vero festum istud die dominica euenerit, in crastino transferetur et fiet memoria de eo ad vespervas et ad matutinas, et habebit missam matutinalem. Ad vespervas, antiphone et psalmi erunt de dominica, capitulum et cetera de virgine. Post Benedicamus, fiet memoria de dominica.

## [Saint Thomas apôtre - 21 décembre]

425. De sancto Thoma apostolo.
426. Festum sancti Thome facimus in albis cum quinque cereis.
427. [premières vêpres] Ad vespervas, antiphone et psalmi erunt de feria. Capitulum *Iam non estis*<sup>1</sup>. Responsorium *In omnem terram*<sup>2</sup> et a duobus cantabitur in frocis. Hymni *O Thoma Christi*<sup>3</sup>, *Annue Christe*<sup>4</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>5</sup>. Super Magnificat, antiphona *Mitte manum*<sup>6</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>7</sup>. Memoria de Aduentu, O.  
In processione ad sanctam Mariam, cantabitur responsum *Beati eritis*<sup>8</sup>. Versus *In omnem terram*<sup>9</sup>. Oratio *Sancti tui nos Domine*<sup>10</sup> vel alia.
428. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Gaudete*<sup>11</sup> et a duobus cantabitur in albis. Hymnus *Eterna Christi*<sup>12</sup>.  
Antiphone, psalmi, versi, responsoria sicut unius apostoli.  
Ad cantica, antiphona *Gaudete*<sup>13</sup>. Canticum *Vos sancti Domini*<sup>14</sup>. Euangelium *Thomas unus duodecim*<sup>15</sup>. Responsorium repetetur post Gloria. Euangelium ut supra. Oratio *Da nobis*<sup>16</sup>.
429. [laudes] In laudibus, [fol. 102v]antiphona *Hoc est preceptum*<sup>17</sup> et cetere que secuntur. Capitulum *Iam non estis*<sup>18</sup>. Responsorium *Constitues eos*<sup>19</sup> et a duobus cantabitur. Hymnus *Exultet celum*<sup>20</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>21</sup>. Super Benedictus, antiphona *Misi digitos*<sup>22</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>23</sup>.  
Post Benedicamus, duo cantores, in superiori parte chori stantes, scilicet ante altare chori, cantent antiphonam *Nolite timere*<sup>24</sup>, et genibus flexis reuertatur uterque in locum suum ; qua antiphona ab utroque choro similiter cantata, incipiet cantor Benedictus. Et post primum versum, repetetur antiphona semper altius cantando. Tunc subcentor incipiet secundum versum *Et erexit*<sup>25</sup>, deinde antiphonam ; tunc cantor incipiet versum *Sicut locutus*<sup>26</sup>, et sic dicatur psalmus. Et post penultimum versum, repetetur antiphona semper altius cantado ab illo choro qui dicit versum ; et post ultimum versum, similiter ab alio choro, et post Gloria ab omnibus sine neupma mox sacerdos subiungat *Dominus vobiscum*<sup>27</sup>. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus ut magne festiuitatis*<sup>28</sup>.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Fuerunt sine*<sup>29</sup>. Versus *Constitues*<sup>30</sup>. Oratio *Deus qui es sanctorum tuorum*<sup>31</sup>, vel alia.
430. [prime] Ad primam, antiphona *Hoc est preceptum meum*<sup>32</sup>.
431. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de sancto Michaeli vel de sancta Maria ad libitum cantoris.
432. [tierce] Ad terciam, antiphona *Maiorem caritatem*<sup>33</sup>. Capitulum *Iam non estis*<sup>34</sup>. Versus sicut unius apostoli. Oratio *Da nobis Domine*<sup>35</sup>.

433. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Michi autem*<sup>36</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>37</sup>. Epistola *Iam non estis*<sup>38</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>39</sup> et a duobus cantabitur. Alleluya *Non vos me elegistis*<sup>40</sup>. Prosa *Nunc decantet*<sup>41</sup>, vel *Celi solem*<sup>42a</sup>. Euangelium *Thomas unus*<sup>43</sup>. Credo dicitur. Offertorium *In omnem*<sup>44</sup>. Prefatio *Et te Domine*<sup>45</sup>. Communio *Mitte manum tuam*<sup>46</sup>.
434. [septe] Ad sextam, antiphona *Vos amici*<sup>47</sup>. Capitulum *Per manus apostolorum*<sup>48</sup>. Oratio *Deus qui es sanctorum tuorum*<sup>49</sup>.
435. [none] Ad nonam, antiphona *In patientia*<sup>50</sup>. Capitulum *Ibant gaudentes*<sup>51</sup>. Oratio *Sancti tui nos*<sup>52</sup>.
436. In refectorio conuentus habebit unam pictanciam.
437. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone *Iuravit Dominus*<sup>53</sup>, *Potens in terra*<sup>54</sup>, *Collocet*<sup>55</sup>, *Confortatus est*<sup>56</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>57</sup>, *Beatus vir*<sup>58</sup>, *Laudate pueri Dominum*<sup>59</sup>, [fol. 103] *Domine probasti*<sup>60</sup>. Capitulum *Iam non estis*<sup>61</sup>. Responsorium *Nimis honorati*<sup>62</sup>. Hymnus *O Thoma*<sup>63</sup>. Versus *Annunciauerunt*<sup>64</sup>. Super Magnificat, antiphona *Quia vidisti*<sup>65</sup>. Oratio *Da nobis Domine*<sup>66</sup>. Memoria de Aduentu. Si festum istud sabbato euenerit, ad vespervas antiphone, psalmi, capitulum et cetera erunt de apostolo. Post Magnificat, fiet memoria de dominica scilicet O, secundum quod tempus dederit. Et in processione ad sanctam Mariam cantabitur de Aduentu.
438. Si vero festum apostoli die dominica euenerit, in precedenti sabbato antiphone et psalmi erunt de feria, capitula et cetera de apostolo. Memoria tamen fiet de dominica scilicet O, secundum tempus. Et in processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo. Ad matutinas inuitatorium, hymnus, antiphone, psalmi, versi et octo lectiones : prime erunt de dominica, antiphona autem ad cantica et quatuor ultime lectiones cum responsoriis erunt de apostolo. Ante canticum tres cerei erunt super chorum. Post canticum vero quinque. Quartum responsum ab uno dicitur et octauum similiter, quia non sunt de festo ; duodecimum vero a duobus cantabitur. Dicto Benedicamus domino, duo cantores cantent *Nolite timere*<sup>67</sup>, sicut supradictum est, nec fiet alia memoria de dominica. In processione ad sanctam Mariam cantabitur de apostolo. Omnis hore et magna missa et vespere erunt de apostolo, missa vero matutinalis erit de dominica. Si vero festum apostoli quarta feria, sexta, vel sabbato ieiunii euenerit, missa matutinalis erit de festo festiua, maior de ieiunio.



[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

439. De sancto Siluestro.
440. De sancto Siluestro facimus VIII lectiones et de Natiuitate quatuor.
441. [premières vêpres] Ad vesperas, capitulum *Ecce sacerdos*<sup>1</sup>. Responsorium *Iustum deduxit*<sup>2</sup>. Hymnus *Iste confessor*<sup>3</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>4</sup>. Super Magnificat, antiphona *Sancte Siluester qui in*<sup>5</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>6</sup>. Memoria de Natiuitate, de sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michaelle et de Omnibus sanctis ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctam Mariam sicut supradictum est in Natiuitate, scilicet responsum *Benedicta tu inter*<sup>7</sup>. Versus *Post partum*<sup>8</sup>. Oratio *Deus qui salutis*<sup>9</sup>.
442. [matines] Ad matutinas, inuitatorium *Regem confessorum*<sup>10</sup>. Hymnus *Rex gloriose presulum*<sup>11</sup>.
- Antiphona, psalmi, versi, hystoria sicut unius confessoris. Lectio [fol. 103v] *Sanctus Siluester*<sup>12</sup>. Responsorium *Ecce virum*<sup>13</sup>, *Elegit eum*<sup>14</sup>, *Iuravit Dominus*<sup>15</sup>, *Agmina sancta*<sup>16</sup>, *Ecce sacerdos*<sup>17</sup>, *Iste est qui*<sup>18</sup>, *Iste sanctus*<sup>19</sup>, *Iste homo*<sup>20</sup>.
- Ad cantica, antiphona *Lux orta*<sup>21</sup>. Canticum *Populus qui ambulabat*<sup>22</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>23</sup>. Euangelium *In principio*<sup>24</sup>. Responsorium *Paruulus natus est*<sup>25</sup> cum tribus sequentibus. Euangelium ut supra. Oratio *Concede quesumus*<sup>26</sup>.
443. [laudes] Ad laudes, *Genuit puerpera regem*<sup>27</sup>, *Angelus ad pastores*<sup>28</sup>, *Facta est*<sup>29</sup>, *Pastores*<sup>30</sup>, *Nato Domino*<sup>31</sup>. Capitulum *Apparuit benignitas*<sup>32</sup>. Responsorium *Benedictus qui venit*<sup>33</sup>. Hymnus *A solis ortu*<sup>34</sup>. Versus *Verbum caro factum*<sup>35</sup>. Super Benedictus, antiphona *Gloria in excelsis*<sup>36</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>37</sup>. Memoria de sancto Siluestro, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>38</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>39</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>40</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michaelle ad libitum cantoris.
- In processione ad sanctam Mariam, responsum *Beata dei genetrix*<sup>41</sup>. Versus et oratio ut supra. Memoria de Omnibus sanctis.
444. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>42</sup>.
445. [messe matutinale] Post capitulum, missa matutinalis erit de Natiuitate si tempus dederit. Nota : si fuerit dominica et tempus breue fuerit, fiet memoria de ea : antiphona *Erat Ioseph et Maria*<sup>43</sup>. Versus *Benedictus qui venit*<sup>44</sup>. Oratio *Omnipotens sempiterna*<sup>45</sup>. Et habebit missam matutinalem. Si vero tempus prolixum fuerit, de ea nichil fiet.
- In processione cantabitur de Natiuitate, scilicet responsum *Descendit*<sup>46</sup> et responsum *Verbum caro*<sup>47</sup>. Versus et oratio de

Natiuitate.

446. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus ille*<sup>48</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>49</sup>. Versus *Iustum deduxit*<sup>50</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>51</sup>.
447. [grand messe] Ad magnam missam, officium *Sacerdotes tui*<sup>52</sup>. Ebdomadarius tenebit chorum. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>53</sup>. Epistola *Plures facti sunt*<sup>54</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>55</sup> et a duobus cantabitur in albis non paratis. Alleluya *Iurauit Dominus*<sup>56</sup> et cantabitur in albis paratis. Euangelium *Vigilate quia nescitis*<sup>57</sup>. Credo dicetur. Offertorium *Inueni Dauid*<sup>58</sup>. Prefatio et Communicantes de Natiuitate. Communio *Beatus seruus*<sup>59</sup>.
448. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>60</sup>. Capitulum *Benedictionem omnium gentium*<sup>61</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>62</sup>. Oratio *Aures tue*<sup>63</sup>.
449. [none] Ad nonam, antiphona *Serue [fol. 104]bone*<sup>64</sup>. Capitulum *Dedit illi Dominus*<sup>65</sup>. Versus *Iustus ut palma*<sup>66</sup>. Oratio *Sancti nos Domine*<sup>67</sup>.
450. [secondes vêpres] Ad vespervas, antiphone et psalmi erunt de Natiuitate sicut superius diximus. Post orationem de octaua, fiet memoria de sancto Siluestro, antiphona *Almi Siluestri*<sup>68</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>69</sup>. Oratio *Da quesumus omnipotens Deus*<sup>70</sup>. De sancto Stephano, de sancto Iohanne, de Innocentibus, de sancto Michaeli.  
In processione ad sanctam Mariam cantabitur responsum *Confirmatum est*<sup>71</sup>. Memoria de Omnibus sanctis et completum est.

## [Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier]

451. Proxima die post octavas Epiphaniae facimus VIII lectiones de sancto Hylario et de sancto Felice quatuor.
452. [matines] Ad matutinas, inuitatorium et cetera sicut unius episcopi.  
Lectiones *Igitur beatus Hylarius*<sup>1</sup>. Responsoria *Euge serue bone*<sup>2</sup>, *Posui adiutorium*<sup>3</sup>, *Inueni David*<sup>4</sup>, *Iuravit Dominus*<sup>5</sup>, *Ecce sacerdos*<sup>6</sup>, *Cognouit eum*<sup>7</sup>, *Magnificauit*<sup>8</sup>, *Sancte Hylari*<sup>9</sup>.  
Ad cantica, antiphona *Iustum deduxit*<sup>10</sup>. Euangelium *Sint lumbi*<sup>11</sup>. Responsoria *Amavit eum*<sup>12</sup>, *Iustum deduxit*<sup>13</sup>, *Cibavit eum*<sup>14</sup>, *Sint lumbi*<sup>15</sup>. Euangelium ut supra. Oratio *Concede quesumus omnipotens Deus*<sup>16</sup>.
453. [laudes] In laudibus, antiphona *Euge serue*<sup>17</sup> et cetera que secuntur. Capitulum *Iustum cor suum*<sup>18</sup>. Responsorium *Amavit eum*<sup>19</sup>. Hymnus *Huius O Christe*<sup>20</sup>. Versus *Os iusti*<sup>21</sup>. Super Benedictus, antiphona *Sint lumbi*<sup>22</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>23</sup>. Memoria de sancto Hylario, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>24</sup>. Versus *Amavit eum*<sup>25</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>26</sup>.
454. Suffragia sanctorum dicentur tam ad vespas quam ad matutinas sicut superius dicitur.
455. [prime] Ad primam, antiphona *Ecce sacerdos*<sup>27</sup>.
456. [messe matutinale] Missa matutinalis erit de sancto Felice, nisi fuerit dominica. Officium *Os iusti*<sup>28</sup>. Oratio *Concede quesumus*<sup>29</sup>. Epistola *Fratres, Doctrinis variis*<sup>30</sup>. Responsorium *Iuravit Dominus*<sup>31</sup>. Alleluya *Disposui*<sup>32</sup>. Euangelium *Qui vos audit*<sup>33</sup>. Offertorium *Gloria et honore*<sup>34</sup>. Communio *Posuisti*<sup>35</sup>.
457. [tierce] Ad terciam, antiphona *Beatus ille seruus*<sup>36</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>37</sup>. Versus sicut unius episcopi. Oratio *Adesto Domine*<sup>38a</sup>
458. [grand messe] Ad magnam missam, officium *In medio ecclesie*<sup>39</sup>. Oratio *Sancti confessoris*<sup>40</sup>. Epistola *Ecce sacerdos*<sup>41</sup>. Responsorium *Ecce sacerdos*<sup>42</sup>. Alleluya, *Iuravit Dominus*<sup>43</sup>. Euangelium *Vos estis sal*<sup>44</sup>. Offertorium *Inueni David*<sup>45</sup>. Communio *Fidelis seruus*<sup>46</sup>.
459. [sexe] Ad sextam, antiphona *Fidelis seruus*<sup>47</sup>. Capitulum et versus sicut unius confessoris. [fol. 104v] Oratio *Deus qui de corde beati Hylarii*<sup>48</sup>.
460. [none] Ad nonam, antiphona *Serue bone*<sup>49</sup>. Oratio *Deus qui venerabilem*<sup>50</sup>.
461. [vepres] Ad vespas, antiphona *Iuravit Dominus*<sup>51</sup>, *Potens in terra*<sup>52</sup>, *Collocet eum*<sup>53</sup>, *Dirupisti*<sup>54</sup>. Psalmi *Dixit Dominus*<sup>55</sup>, *Beatus vir qui*<sup>56</sup>, *Laudate pueri*<sup>57</sup>, *Credidi*<sup>58</sup>. Capitulum *Ecce sacerdos*<sup>59</sup>. Responsorium *Iustus ut palma*<sup>60</sup>. Hymnus *Sancte tu prebe*<sup>61</sup>. Versus *Ecce sacerdos*<sup>62</sup>. Super Magnificat, antiphona *Iste est qui*<sup>63</sup>. Oratio *Adesto Domine*<sup>64</sup>. Memoria de sancto Mauro, antiphona *Iste cognouit*<sup>65</sup>. Versus *Os iusti*<sup>66</sup>. Oratio *Deus qui hodiernam diem*<sup>67</sup>.

---

a. Adesto Domine : *Sancti confessoris A216*

## Notes de sources de l'Ordinaire 46

**[Prologue]**

1. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 2 2. Dt 6, 4 3. 2 Cor 6, 2 4. Lc 18, 8 5. Ps 84, 12 6. Ps 38, 13 7. Ps 17, 5-6 8. Ps 24, 1 9. 1 P 2, 2 10. Ps 12, 6 11. Ps 12, 1 12. Ps 40, 5 13. Mt 3, 12 14. Ap 21, 5 15. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 1

**[TEMPS DE L'AVEUT - Premier dimanche de l'Avent]**

1. Is 7, 14. 2. CAO 6583. 3. RH 3734CAO 8284. 4. CAO 8188. 5. CAO 2527. 6. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 7. CAO 3863. 8. CAO 1414. 9. CAO 5006. 10. CAO 3794. 11. CAO 7170. 12. Conc. 946. 13. Conc. 1661H 143G 850. 14. CAO 3688. 15. CAO 2231. 16. CAO 6583. 17. CAO 6672. 18. CAO 2527. 19. RH 2934. 20. CAO 1074. 21. CAO 8060. 22. CAO 6129. 23. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 3 24. CAO 8044. 25. CAO 8043. 26. CAO 1763. 27. Is 40, 10. 28. CAO 3244. 29. Jo 3, 18. 30. CAO 7728. 31. RH 22199. 32. CAO 8051. 33. CAO 5006. 34. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 35. CAO 6620. 36. CAO 3967. 37. Is 33, 2. 38. CAO 3794. 39. CAO 2671. 40. Is 7, 14. 41. CAO 8221. 42. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 43. nd. 44. CAO 2201. 45. CAO 8137. 46. CAO 2809. 47. CAO 8023. 48. Is 7, 14. 49. CAO 7823. 50. RH 3734CAO 8284. 51. CAO 8188. 52. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 53. CAO 3863. 54. CAO 6157. 55. CAO 8188. 56. CAO 1212. 57. CAO 3538. 58. CAO 1360. 59. CAO 1366. 60. CAO 2229. 61. Is 7, 14. 62. CAO 6157. 63. CAO 1574. 64. CAO 1414. 65. Lc 1, 28. 66. CAO 7170. 67. CAO 6157. 68. CAO 6620. 69. CAO 3863. 70. CAO 5006. 71. CAO 1709. 72. CAO 2557. 73. CAO 1539. 74. CAO 4563. 75. CAO 2491. 76. Is 7, 14. 77. Is, 45, 8. 78. Is, 11, 1. 79. Conc. 946. 80. Conc. 1661H 143G 850. 81. H 4424. 82. CAO 6128. 83. CAO 1149. 84. Za 14, 5

**[Deuxième dimanche de l'Avent]**

1. Rom 15, 5. 2. nd. 3. Conc. 1522V 1125H 781G 1711S 1416. 4. CAO 1164. 5. RH 21391CAO 8409. 6. CAO 7031. 7. CAO 4305. 8. CAO 2515. 9. CAO 5064. 10. CAO 2557. 11. CAO 3794. 12. CAO 7034. 13. nd. 14. Rom 15, 5. 15. Conc. 1522V 1125H 781G 1711S 1416. 16. CAO 2921. 17. CAO 2515. 18. 1 Th 5, 23. 19. CAO 1565.

**[Troisième dimanche de l'Avent]**

1. I Co 4, 5. 2. CAO 6728. 3. CAO 1436. 4. CAO 1155. 5. CAO 6578. 6. CAO 3459.
7. CAO 5337. 8. I Co 4, 5. 9. CAO 7343. 10. CAO 8246. 11. CAO 3496. 12. CAO 7744.
13. CAO 3459. 14. CAO 7170. 15. CAO 6728. 16. CAO 5349. 17. CAO 2525. 18. CAO 2685.
19. nd. 20. CAO 5209. 21. CAO 6157.

#### [Quatrième dimanche de l'Avent]

1. Phil 4, 4. 2. CAO 3902. 3. CAO 7170. 4. CAO 1120. 5. CAO 6265. 6. CAO 2567.
7. CAO 1757. 8. CAO 3902. 9. CAO 7744. 10. CAO 5354. 11. CAO 7224. 12. nd.
13. CAO 1539. 14. Cantus 100344. 15. CAO 2548. 16. CAO 2676. 17. CAO 2423.
18. CAO 4144. 19. CAO 4655. 20. CAO 2932. 21. CAO 2567. 22. CAO 8089. 23. CAO 7999.
24. CAO 7998. 25. CAO 6865. 26. CAO 7998.

#### [Férie 4 (Quatre-Temps)]

1. CAO 1120. 2. Lc 1, 26. 3. CAO 6292. 4. CAO 7338. 5. CAO 7172. 6. Conc. 1614H 791G 1727S 1430.
7. CAO 3794. 8. Conc. 2789H 790V 1140G 1726S 1429.

#### [Férie 5]

1. CAO 6640. 2. CAO 7421. 3. CAO 7854. 4. Augustin d'Hippone, Sermon 245 (a), De mysterio Trinitatis et Incarnationis (PL 39, 2196-2198).
5. nd.

#### [Férie 6 (Quatre-Temps)]

1. Bède, Homélie II (PL 94, 15 A).
2. CAO 6656. 3. CAO 6772. 4. CAO 7553.

#### [Samedi (Quatre-Temps)]

1. Ps 74. 2. Ps 50. 3. Lc 3, 1. 4. CAO 6641. 5. CAO 7351. 6. Cantus 602583. 7. nd.
8. nd. 9. Cantus g00524.

#### [Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*]

1. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum* (Livre VI, chapitre 11)

#### [Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre]

1. CAO 5418. 2. Conc. 143. 3. CAO 4091. 4. nd.

#### [TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre]

1. Cantus 100344. 2. RH 21391CAO 8409. 3. CAO 2548. 4. CAO 2676. 5. CAO 2423.

6. CAO 2504. 7. CAO 8089. 8. Mt 1, 18. 9. CAO 4144. 10. CAO 4655. 11. CAO 2932.  
 12. 1 Th 5, 23. 13. CAO 7999. 14. H 53. 15. CAO 3511. 16. Ps 92. 17. Is 62, 1. 18. CAO  
 6865. 19. RH 22199. 20. CAO 7998. 21. CAO 2000. 22. CAO 5418. 23. Conc. 483H 811G  
 1693S 1397. 24. CAO 1737. 25. CAO 1440. 26. Ps 109. 27. Ps 110. 28. Ps 1. 29. Ps 112.  
 30. Rm 1, 1. 31. Cantus 602616. 32. RH 21234CAO 8408. 33. CAO 8217. 34. CAO 2519.  
 35. Conc. 1376P 874. 36. CAO 1229. 37. Cantus 204790. 38. CAO 1709. 39. Conc. 1214H  
 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 40. CAO 2927. 41. CAO 3590. 42. CAO 4064. 43. nd.

**[Nativité du Seigneur - 25 décembre]**

1. CAO 8277RH 2960. 2. Is 9,1. 3. nd. 4. CAO 4048. 5. CAO 3104. 6. CAO 5452.  
 7. CAO 3877. 8. RH 14655. 9. H 36. 10. Guillaume Durand, Rationale Divinorum Officiorum  
 (Livre VI, chapitre 13) 11. Is 9, 2. 12. CAO 62651. 13. RH 5491. 14. CAO 8238. 15. CAO  
 2946. 16. CAO 3184. 17. Conc. 684H 42G 16S 19. 18. CAO 3006. 19. CAO 1474.  
 20. CAO 2907 - 2908. 21. CAO 4829. 22. CAO 3093. 23. CAO 5127. 24. CAO 4587.  
 25. CAO 2794. 26. CAO 1466. 27. CAO 6927. 28. CAO 3093. 29. CAO 5216. 30. Cantus  
 204872. 31. nd. 32. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67.

**[Saint Étienne - 26 décembre]**

1. CAO 5361. 2. CAO 6162. 3. CAO 6410. 4. CAO 7840. 5. Ac 6, 8. 6. CAO 7580.  
 7. RH 4534CAO 8294. 8. CAO 5309. 9. CAO 4700. 10. CAO 3054. 11. CAO 7655.

**[Saint Jean - 27 décembre]**

1. CAO 6331. 2. RH 5832CAO 8301. 3. CAO 7950. 4. CAO 3425. 5. Conc. 1394H 67G 51S  
 51. 6. CAO 5361. 7. CAO 5027. 8. CAO 5452. 9. CAO 5455. 10. CAO 6822. 11. CAO  
 4451. 12. CAO 1458. 13. CAO 8097. 14. Conc. 1394H 67G 51S 51. 15. Cantus 205336.  
 16. CAO 7994. 17. Conc. 1394H 67G 51S 51. 18. Cantus 203708. 19. CAO 8148. 20. Conc.  
 1394H 67G 51S 51. 21. AMS 14 (Jean). 22. RH 13639. 23. RH 13034. 24. Conc. 1394H  
 67G 51S 51. 25. Sir 15, 1. 26. AMS 14. 27. Cantus ah53242. 28. Jn 21, 19. 29. AMS 14.  
 30. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 31. AMS 14. 32. Sir 15, 1. 33. CAO 7216. 34. RH  
 2483. 35. RH 1150CAO 8264. 36. CAO 7950. 37. CAO 3421. 38. CAO 4938. 39. Conc.  
 1394H 67G 51S 51. 40. nd. 41. Cantus 800148. 42. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 43. CAO  
 4682. 44. CAO 4229. 45. nd.

**[Saints-Innocents - 28 décembre]**

1. CAO 1018. 2. Cantus a01580. 3. Cantus 800148. 4. Cantus 800215. 5. CAO 3352. 6. Is 9,1. 7. Cantus 800215. 8. Mt 2, 13. 9. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 10. Ap 14, 1. 11. Cantus 600813. 12. CAO 8386RH 17453. 13. nd. 14. CAO 3044. 15. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 16. CAO 1791. 17. CAO 5028. 18. Isidore de Séville, De ortu et obitu Patrum (PL 83, 151 B). 19. CAO 6162. 20. CAO 3032. 21. CAO 2555. 22. Ap 14, 1. 23. Cantus 800148. 24. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 25. CAO 1187. 26. Cantus 800215. 27. CAO 5010. 28. Cantus 800215. 29. AMS 15. 30. nd. 31. RH 1047. 32. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 33. Ap 14, 1. 34. AMS 15. 35. A I : ThK 77. 36. Cantus ah40237. 37. Ap 14, 1. 38. Cantus 600813. 39. CAO 8390RH 18607. 40. nd. 41. Cantus 205380. 42. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 43. CAO 1541. 44. CAO 3188. 45. CAO 4866. 46. CAO 3423. 47. CAO 4700. 48. CAO 3877. 49. nd. 50. CAO 8081. 51. nd.

**[Saint Thomas Becket - 29 décembre]**

1. CAO 1148. 2. CAO 7082. 3. CAO 7155. 4. CAO 4221. 5. Is 9,1. 6. Bède, In Lucae evangelium expositio (PL 92, 328 B - C). 7. Lc 2, 1. 8. Conc. 483H 49G 26S 25. 9. CAO 2938. 10. CAO 1404. 11. CAO 4225. 12. CAO 2836. 13. CAO 2489. 14. CAO 62651. 15. CAO 8248. 16. CAO 3854. 17. nd. 18. CAO 3576. 19. CAO 3052. 20. CAO 3032. 21. CAO 5452. 22. CAO 5455. 23. CAO 8164. 24. nd. 25. nd. 26. nd. 27. nd. 28. Jac 1, 12. 29. nd. 30. RH 4534CAO 8294. 31. CAO 4071. 32. nd. 33. AMS 171ter (nativité d'un pontife). 34. nd. 35. nd. 36. Sir 45, 1. 37. AMS 171ter (naissance d'un pontife). 38. ThK 274. 39. Mt 24, 42. 40. AMS 20 (Félix). 41. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 42. AMS 13 (Jean).

**[Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre]**

1. CAO 1055. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5361. 4. CAO 3188. 5. CAO 4682. 6. CAO 1791. 7. CAO 8216. 8. Lc 2, 15. 9. nd. 10. CAO 6088. 11. CAO 6927. 12. nd. 13. CAO 2938. 14. . 15. CAO 1404. 16. Ps 148. 17. CAO 2836. 18. Tit 3, 4. 19. CAO 62651. 20. CAO 8248. 21. CAO 4225. 22. Conc. 483H 49G 26S 25. 23. CAO 6162. 24. CAO 3188. 25. I Tim 1, 17. 26. nd. 27. Lc 2, 15. 28. Cantus 200763. 29. Tit 3, 4. 30. CAO 8175. 31. Conc. 483H 49G 26S 25. 32. CAO 5361. 33. Is 9, 2. 34. CAO 8242. 35. CAO 4682. 36. Tit 2, 11. 37. CAO 8153. 38. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 39. Conc. 483H 49G 26S 25. 40. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 41. AMS 10 (Nativité du Seigneur)A I : ThK 34. 42. Lc 2, 15. 43. Lc 2, 15. 44. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 45. H



38, 51G 198S 187Conc. 4061. 46. AMS 9b (Nativité du Seigneur). 47. CAO 5127. 48. CAO 2926. 49. CAO 1055. 50. CAO 8277RH 2960. 51. CAO 5361. 52. CAO 8216. 53. /. 54. CAO 8106. 55. CAO 3854. 56. Is 9,1. 57. nd. 58. Lc 2, 15. 59. CAO 2938. 60. CAO 1404. 61. Ps 148. 62. CAO 2836. 63. Tit 3, 4. 64. CAO 62651. 65. CAO 8248. 66. CAO 8238. 67. CAO 4225. 68. Conc. 483H 49G 26S 25. 69. CAO 2657. 70. nd. 71. CAO 3188. 72. CAO 1791. 73. CAO 5361. 74. CAO 4682. 75. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 76. CAO 6410. 77. CAO 7840. 78. CAO 5127. 79. Sir 44, 16. 80. CAO 7059. 81. RH 9136. 82. CAO 8040. 83. nd. 84. Conc. 604. 85. CAO 2926. 86. CAO 8217. 87. Conc. 483H 49G 26S 25. 88. CAO 4317. 89. Cantus 205336. 90. CAO 3351. 91. nd. 92. CAO 4829.

#### [Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

1. CAO 1129. 2. RH 17453CAO 8386. 3. CAO 3651. 4. Is 9,1. 5. CAO 7978. 6. Bède, Homélie VII (PL 94, 38 C - D). 7. Bède, Homilia 7 (PL 94, 38 C). 8. nd. 9. . 10. CAO 2938. 11. Tit 3, 4. 12. CAO 62651. 13. CAO 8248. 14. CAO 8238. 15. CAO 2946. 16. CAO 2544. 17. CAO 3576. 18. CAO 3052. 19. CAO 3032. 20. CAO 6162. 21. CAO 2907 - 2908. 22. CAO 2544. 23. CAO 1634. 24. CAO 8115. 25. CAO 2868. 26. CAO 7941. 27. CAO 4871. 28. CAO 8117. 29. AMS 16. 30. Conc. 604. 31. Hb 7, 23. 32. AMS 16 (Sylvestre). 33. A I : ThK 71. 34. Mt 24, 42. 35. AMS 16 (Sylvestre). 36. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 37. AMS 171 (nativité d'un pontife). 38. CAO 2657. 39. CAO 7978. 40. Conc. 2335H 85G 91S 85. 41. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 42. CAO 5127. 43. Tit 2, 11. 44. CAO 6927. 45. RH 21234CAO 8408. 46. CAO 8217. 47. CAO 2461. 48. Conc. 917V 48G 76S 76. 49. nd. 50. Cantus 201704. 51. CAO 2232. 52. CAO 1291. 53. Cantus 204872. 54. CAO 6314. 55. CAO 2927.

#### [Circoncision du Seigneur - 1 janvier]

1. CAO 1138. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 7569. 4. CAO 6410. 5. CAO 7840. 6. CAO 3093. 7. CAO 2519. 8. CAO 3273. 9. CAO 5361. 10. CAO 4464. 11. CAO 8216. 12. Cantus 600155a. 13. Cantus 206011. 14. CAO 8106. 15. CAO 4221. 16. Is 9,1. 17. CAO 8153. 18. Bède, Homélie X (PL 94, 53 C - D). 19. Lc 2, 15. 20. Conc. 917V 48G 76S 76. 21. CAO 1435 (ou CAO 1434). 22. Tit 2, 11. 23. CAO 62651. 24. CAO 8248. 25. CAO 8238. 26. CAO 3763. 27. Conc. 917V 48G 76S 76. 28. CAO 2657. 29. CAO 7978. 30. Conc. 2335H 85G 91S 85. 31. CAO 3580. 32. CAO 3877. 33. CAO 1435 (ou CAO 1434).

34. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 35. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 36. Sir 24, 14. 37. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 38. A I : ThK 96, (151), (271)A II : p. 791. 39. Lc 2, 15. 40. AMS 30 (Agathe). 41. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 42. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 43. CAO 3677. 44. Tit 2, 11. 45. CAO 8175. 46. Conc. 917V 48G 76S 76. 47. CAO 6410. 48. CAO 7840. 49. AMS 11a (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 50. RH 3737. 51. RH 16277. 52. Conc. 917V 48G 76S 76. 53. Tit 2, 11. 54. AMS 11 (Nativité du Seigneur). 55. ThK 389. 56. Cantus ah53016. 57. Lc 2, 15. 58. AMS 11b (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 59. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 60. AMS 11 (Nativité du Seigneur). 61. CAO 1668. 62. Is 9, 7. 63. CAO 8242. 64. Conc. 2335H 85G 91S 85. 65. CAO 2523. 66. Is 9, 2. 67. CAO 8153. 68. Conc. 2883G 92S 86. 69. CAO 5127. 70. Tit 2, 11. 71. CAO 7840. 72. RH 21234CAO 8408. 73. CAO 8217. 74. CAO 4464. 75. Conc. 917V 48G 76S 76. 76. CAO 5216.

#### [Octave de saint Étienne - 2 janvier]

1. CAO 1137. 2. CAO 8386RH 17453. 3. CAO 5025. 4. CAO 8081. 5. CAO 7358. 6. CAO 4866. 7. Ac 7, 55. 8. CAO 8170. 9. Conc. 2335H 85G 91S 85. 10. Conc. 2335H 85G 91S 85. 11. CAO 3576. 12. Ac 6, 8. 13. CAO 7412. 14. CAO 8346RH 11228. 15. CAO 8130. 16. CAO 3196. 17. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 18. CAO 2536. 19. CAO 1187. 20. CAO 5456. 21. CAO 5455. 22. CAO 3232. 23. CAO 1474. 24. CAO 3576. 25. Za 8, 19. 26. . 27. Ps 69, 2. 28. Ps 24. 29. nd. 30. Conc. 2527L 37. 31. nd. 32. nd. 33. Conc. 1376P 874. 34. Conc. 41H 198G 339S 312. 35. Conc. 2707V 23G 7. 36. nd. 37. CAO 3196. 38. Ac 6, 8. 39. CAO 8081. 40. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 41. CAO 2941. 42. CAO 8242. 43. CAO 2523. 44. CAO 8153. 45. CAO 1138. 46. RH 21234CAO 8408. 47. CAO 3273. 48. CAO 8216. 49. CAO 5361. 50. CAO 8106. 51. CAO 3479. 52. CAO 3576. 53. Ac 6, 8. 54. CAO 7412. 55. CAO 8346RH 11228. 56. CAO 8130. 57. CAO 3196. 58. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 59. CAO 2657. 60. CAO 7978. 61. Conc. 2335H 85G 91S 85. 62. CAO 6167. 63. CAO 3188. 64. Cantus 200763. 65. Conc. 2335H 85G 91S 85. 66. CAO 2941. 67. CAO 2523. 68. Cantus 205364. 69. CAO 3994.

#### [Octave de saint Jean - 3 janvier]

1. CAO 5127. 2. Sir 15, 1. 3. CAO 6919. 4. RH 1150CAO 8264. 5. CAO 7950. 6. CAO 5309. 7. Conc. 1394H 67G 51S 51. 8. CAO 3877. 9. CAO 6927. 10. CAO 7840. 11. CAO 4464. 12. CAO 1013. 13. Cantus a01580. 14. CAO 8097. 15. CAO 1458. 16. CAO 2795.

17. Cantus 200245. 18. CAO 3425. 19. CAO 3423. 20. CAO 2232. 21. CAO 7994.  
 22. CAO 1261. 23. Is 61, 6. 24. CAO 8148. 25. nd. 26. CAO 7001. 27. CAO 4923. 28. Sir  
 15, 1. 29. CAO 6331. 30. RH 5832CAO 8301. 31. CAO 7950. 32. CAO 3425. 33. CAO  
 2657. 34. CAO 7978. 35. Conc. 2335H 85G 91S 85. 36. CAO 3051. 37. Cantus 601591.  
 38. CAO 3994. 39. CAO 2536. 40. CAO 5056. 41. CAO 3051. 42. Sir 15, 1. 43. RH  
 1150CAO 8264. 44. CAO 7950. 45. CAO 3421. 46. CAO 3044.

[Octave des Saints-Innocents - 4 janvier]

1. CAO 1137. 2. Cantus a01580. 3. CAO 4966. 4. Cantus 800148. 5. CAO 5010. 6. Cantus  
 800218. 7. CAO 3032. 8. Ap 14, 1. 9. Cantus 600813. 10. CAO 8386RH 17453. 11. nd.  
 12. CAO 3044. 13. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 14. CAO 3032. 15. CAO 2555. 16. Ap 14,  
 1. 17. Cantus 800148. 18. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 19. A I : ThK 128. 20. CAO 2941.  
 21. CAO 8242. 22. CAO 2523. 23. CAO 8153. 24. CAO 6927. 25. RH 21234CAO 8408.  
 26. CAO 1791. 27. CAO 3352. 28. Is 9,1. 29. nd. 30. CAO 2657. 31. CAO 3188.  
 32. Cantus 205364. 33. CAO 3994. 34. CAO 1791.

[Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier]

1. CAO 1055. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5361. 4. nd. 5. CAO 62651. 6. CAO 6927.  
 7. CAO 7840. 8. CAO 6065. 9. CAO 3273. 10. CAO 8106. 11. CAO 1435 (ou CAO 1434).  
 12. CAO 62651. 13. CAO 8248. 14. CAO 8238. 15. CAO 3854. 16. Conc. 537V 57G 97S 91.  
 17. CAO 4682. 18. CAO 3188. 19. CAO 4669. 20. Conc. 537V 57G 97S 91. 21. CAO 2941.  
 22. CAO 2523. 23. CAO 1055. 24. CAO 8277RH 2960. 25. CAO 3273. 26. CAO 8216.  
 27. CAO 5361. 28. CAO 8106. 29. CAO 4221. 30. Is 9,1. 31. CAO 7978. 32. nd.  
 33. CAO 62651. 34. CAO 6927. 35. CAO 7840. 36. Mt 2, 19. 37. Conc. 537V 57G 97S 91.  
 38. CAO 1435 (ou CAO 1434). 39. Is 9, 2. 40. CAO 62651. 41. CAO 8248. 42. CAO 8238.  
 43. CAO 3854. 44. Conc. 537V 57G 97S 91. 45. CAO 6314. 46. CAO 3188. 47. CAO 4669.  
 48. CAO 2941. 49. CAO 2523. 50. CAO 5127. 51. Ps 109. 52. CAO 4587. 53. Ps 110.  
 54. CAO 2794. 55. Ps 1. 56. CAO 2106. 57. Ps 131. 58. Is 60, 1. 59. CAO 7833. 60. RH  
 21234CAO 8408. 61. CAO 8180. 62. CAO 3654. 63. CAO 4938. 64. Conc. 537V 57G 97S  
 91. 65. CAO 6314.

[Épiphanie - 6 janvier]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5391. 4. Is 9,1. 5. CAO 1289. 6. nd. 7. Mt

2, 1. 8. Conc. 1004H 87G 101S 95. 9. CAO 1435 (ou CAO 1434). 10. Is 60, 3. 11. CAO 7729. 12. CAO 7777. 13. RH 5491. 14. CAO 3095. 15. CAO 4938. 16. Conc. 1004H 87G 101S 95. 17. CAO 7864. 18. CAO 3649. 19. CAO 5391. 20. Is 60, 1. 21. CAO 8159. 22. Conc. 1004H 87G 101S 95. 23. CAO 7112. 24. CAO 2888. 25. CAO 7777. 26. AMS 18 (Épiphanie). 27. RH 6429. 28. RH 16408. 29. Conc. 1004H 87G 101S 95. 30. Is 60, 1. 31. AMS 18 (Épiphanie). 32. AMS 18 (Épiphanie)A I : ThK (27), (77)A II : p. 820, (624). 33. RH 5497. 34. Mt 2, 1. 35. AMS 18 (Épiphanie). 36. H 89G 117S 109V 59Conc. 4043. 37. nd. 38. AMS 18 (Épiphanie). 39. CAO 5181. 40. Is 60, 4. 41. CAO 8243. 42. Conc. 828V 63G 108S 102H 92. 43. CAO 1284. 44. Is 60, 6. 45. Cantus 7864c. 46. Conc. 2335H 85G 91S 85. 47. CAO 5127. 48. Is 60, 1. 49. CAO 7314. 50. RH 21234CAO 8408. 51. CAO 8180. 52. CAO 1205. 53. Conc. 1004H 87G 101S 95. 54. CAO 4700. 55. CAO 2657.

#### [Féerie 2]

1. nd. 2. CAO 5127. 3. CAO 7314. 4. CAO 8180. 5. RH 21234CAO 8408. 6. CAO 1835. 7. CAO 5448.

#### [Féerie 3]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 2886. 4. CAO 8161. 5. CAO 5411. 6. CAO 1435 (ou CAO 1434). 7. CAO 7522. 8. RH 5491. 9. CAO 8223. 10. CAO 5344. 11. CAO 1435 (ou CAO 1434). 12. CAO 5456. 13. CAO 4119. 14. CAO 4128. 15. CAO 5181. 16. CAO 1284. 17. CAO 5127. 18. CAO 7314. 19. RH 21234CAO 8408. 20. CAO 8180. 21. CAO 1835. 22. CAO 5507. 23. CAO 1284. 24. CAO 5448.

#### [Féerie 4]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 4155. 4. CAO 7937. 5. CAO 4594. 6. nd. 7. CAO 7522. 8. RH 5491. 9. CAO 8223. 10. CAO 5456. 11. CAO 3649. 12. CAO 5411. 13. CAO 4119. 14. CAO 4128. 15. CAO 8159. 16. CAO 8243. 17. Cantus 7864c. 18. CAO 5127. 19. CAO 7314. 20. RH 21234CAO 8408. 21. CAO 8180. 22. CAO 5448.

#### [Féerie 5]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5411. 4. CAO 8161. 5. CAO 4119. 6. CAO 7937. 7. nd. 8. CAO 7522. 9. RH 5491. 10. CAO 8223. 11. CAO 5456. 12. CAO 4128. 13. CAO 5507. 14. CAO 8159. 15. CAO 5181. 16. CAO 8243. 17. CAO 1284. 18. Cantus

7864c. 19. CAO 5127. 20. CAO 7314. 21. RH 21234CAO 8408. 22. CAO 8180. 23. CAO 1835. 24. CAO 5411. 25. CAO 4119. 26. CAO 4128. 27. CAO 3649. 28. CAO 5507. 29. CAO 1835. 30. CAO 5181. 31. CAO 1284. 32. nd. 33. Za 8, 19. 34. nd. 35. CAO 5448.

**[Férie 6]**

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 4125. 4. CAO 8161. 5. CAO 1289. 6. CAO 7937. 7. CAO 7522. 8. RH 5491. 9. CAO 8223. 10. CAO 5456. 11. CAO 3649. 12. CAO 5411. 13. CAO 4119. 14. CAO 4128.

**[Samedi dans l'octave de l'Épiphanie]**

1. CAO 5391. 2. CAO 5022. 3. CAO 1835. 4. CAO 5127. 5. Tit 3, 4. 6. CAO 7568. 7. RH 1889CAO 8272. 8. CAO 8046. 9. CAO 4700. 10. nd. 11. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 12. CAO 1041. 13. RH 16347CAO 8375. 14. CAO 5456. 15. CAO 7971. 16. Augustin d'Hippone, Sermon 208 (PL 39, 2131 - 5). 17. CAO 7569. 18. CAO 6314. 19. CAO 6167. 20. CAO 5455. 21. Tit 2, 11. 22. CAO 8197. 23. Conc. 1604H 662. 24. CAO 3877. 25. Tit 3, 4. 26. CAO 7682. 27. Cantus 8375e. 28. CAO 8046. 29. nd. 30. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 31. CAO 3232. 32. CAO 5448. 33. CAO 4669. 34. Tit 3, 4. 35. CAO 7971. 36. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 37. CAO 2941. 38. Tit 2, 11. 39. CAO 8197. 40. nd. 41. CAO 2523. 42. Tit 3, 5. 43. CAO 8202. 44. Conc. 1604H 662. 45. Cantus g01408. 46. Tit 3, 4. 47. Cantus g01409. 48. A I : ThK 164, (209)A II : p. 753, (754-755). 49. Lc 2, 15. 50. Cantus g01421. 51. Cantus g01419.

**[Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie]**

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5411. 4. Ps 20. 5. CAO 8161. 6. Maxime de Turin, Homélie 27 (PL 57, 283 B). 7. CAO 6882. 8. CAO 7833. 9. CAO 7314. 10. CAO 7522. 11. CAO 1303. 12. CAO 7937. 13. CAO 6821. 14. CAO 6574. 15. CAO 6892. 16. CAO 2888. 17. CAO 5391. 18. Is 9,1. 19. CAO 1289. 20. nd. 21. CAO 7112. 22. CAO 7701. 23. CAO 7864. 24. CAO 7777. 25. Mt 2, 1. 26. Conc. 1004H 87G 101S 95. 27. CAO 1435 (ou CAO 1434). 28. Is 60, 1. 29. I Tim 1, 17. 30. RH 5491. 31. CAO 8223. 32. CAO 5022. 33. Conc. 1004H 87G 101S 95. 34. CAO 3762. 35. CAO 7978. 36. Conc. 4250H 86G 113S 106. 37. CAO 6167. 38. CAO 3649. 39. CAO 5507. 40. Is 60, 1. 41. CAO 8159. 42. Conc. 1004H 87G 101S 95. 43. Cantus 205364. 44. CAO 3994. 45. CAO 7978.

46. CAO 5181. 47. Is 60, 3. 48. CAO 8243. 49. CAO 1284. 50. Is 60, 6. 51. Cantus 7864c.  
 52. CAO 2888. 53. CAO 7777. 54. CAO 3095. 55. AMS 18 (Épiphanie). 56. Is 60, 1.  
 57. AMS 18 (Épiphanie). 58. AMS 18 (Épiphanie)A I : ThK (27), (77)A II : p. 820, (624).  
 59. Mt 2, 1. 60. AMS 18 (Épiphanie). 61. AMS 18 (Épiphanie). 62. CAO 5127. 63. Is 60, 1.  
 64. CAO 7314. 65. RH 21234CAO 8408. 66. CAO 8180. 67. CAO 1835. 68. Conc. 1004H  
 87G 101S 95. 69. CAO 3877. 70. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67.

[Octave de l'Épiphanie - 13 janvier]

1. CAO 5127. 2. CAO 1788. 3. nd. 4. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 5. CAO 3255.  
 6. CAO 8040. 7. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 8. CAO 3877. 9. CAO 1134. 10. CAO  
 8277RH 2960. 11. CAO 1303. 12. Ps 28. 13. CAO 4989. 14. Ps 44. 15. CAO 2886. 16. Ps  
 45. 17. CAO 4406. 18. Ps 46. 19. CAO 1467. 20. Ps 99. 21. CAO 4232. 22. Ps 71.  
 23. CAO 8161. 24. Maxime de Turin, Homélie 29 (PL 57, 289 A). 25. CAO 6882. 26. CAO  
 7833. 27. CAO 7314. 28. CAO 7522. 29. CAO 4125. 30. Ps 85. 31. CAO 1288. 32. Ps 96.  
 33. CAO 1289. 34. Ps 96. 35. CAO 4256. 36. Ps 97. 37. CAO 1835. 38. Ps 98. 39. CAO  
 5507. 40. Ps 100. 41. CAO 7937. 42. CAO 7112. 43. CAO 7701. 44. CAO 7864. 45. CAO  
 7777. 46. CAO 2159. 47. Is 9,1. 48. CAO 1289. 49. Jérôme de Stridon, Commentariorum in  
 evangelium Matthaei (PL 7, 30 C). 50. CAO 6849. 51. CAO 6846. 52. CAO 6892. 53. CAO  
 2888. 54. Lc 3, 21. 55. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 56. CAO 5373. 57. CAO 1554.  
 58. CAO 3678. 59. CAO 5122. 60. CAO 1768. 61. Is 60, 1. 62. CAO 7522. 63. RH 5491.  
 64. CAO 8223. 65. CAO 4358. 66. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 67. CAO 2544. 68. CAO  
 8115. 69. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 70. CAO 5455. 71. CAO 5373. 72. CAO 1553.  
 73. Is 60, 1. 74. CAO 8159. 75. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 76. AMS 18 (Épiphanie).  
 77. Is 25, 1. 78. AMS 18 (Épiphanie). 79. AMS 18 (Épiphanie)A I : ThK (27), (77)A II : p. 820,  
 (624). 80. Mt 3, 13. 81. AMS 18 (Épiphanie). 82. H 89G 117S 109V 59Conc. 4043.  
 83. AMS 18 (Épiphanie). 84. CAO 3678. 85. Is 60, 3. 86. CAO 8243. 87. Conc. 2335H 85G  
 91S 85. 88. CAO 1768. 89. Is 60, 4. 90. Cantus 7864c. 91. nd. 92. CAO 5127. 93. Is 60,  
 1. 94. CAO 7314. 95. RH 21234CAO 8408. 96. CAO 8180. 97. CAO 2888. 98. nd.  
 99. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 100. CAO 3255. 101. nd. 102. CAO 8040. 103. Conc.  
 112L 226V 100G 291S 267. 104. CAO 6314. 105. CAO 3877.

[Saint André - 30 novembre]

1. Sir 44, 26. 2. CAO 6451. 3. RH 1035CAO 8262. 4. RH 1150CAO 8264. 5. CAO 1366.

6. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 7. CAO 7835. 8. CAO 1051. 9. Cantus a01580. 10. Mt 4, 18. 11. Rm 10, 10. 12. CAO 6331. 13. RH 5832CAO 8301. 14. CAO 1863. 15. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 16. CAO 6868. 17. Ps 5. 18. Cantus 800466. 19. Is 33, 2. 20. CAO 3813. 21. CAO 5383. 22. Rm 10, 10. 23. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 24. AMS 169 (André). 25. Rm 10, 10. 26. AMS 169. 27. A I : ThK (38), (74). 28. RH 40586. 29. Mt 4, 18. 30. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 31. CAO 3722. 32. CAO 2221. 33. CAO 3522. 34. CAO 4348. 35. CAO 1854. 36. CAO 1881. 37. Ps 109. 38. Ps 1. 39. Ps 112. 40. Ps 138. 41. Rm 10, 10. 42. CAO 7216. 43. RH 1150CAO 8264. 44. CAO 2024. 45. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 46. CAO 1212. 47. CAO 3538. 48. CAO 1360.

**[Saints Chrysante et Darie - 1 décembre]**

1. CAO 3451. 2. CAO 4809. 3. nd. 4. nd. 5. . 6. CAO 2183. 7. CAO 2544. 8. CAO 4751. 9. CAO 4583. 10. CAO 5372. 11. AMS 113 (Prime et Félicien). 12. Sg 3, 1. 13. AMS 124 (Processus et Martinien). 14. AI : ThK (274), 284A II : p. 675. 15. Lc. 16. AMS 15 (Saints-Innocents). 17. AMS 120 (Jean et Paul). 18. CAO 6583. 19. CAO 8188. 20. Conc. 1376P 874. 21. CAO 1366. 22. CAO 2229. 23. CAO 1863.

**[Saint Nicolas de Myre - 6 décembre]**

1. Sir 44, 16. 2. CAO 6222. 3. RH 5807. 4. CAO 8040. 5. CAO 4051. 6. nd. 7. CAO 7324. 8. CAO 1017. 9. RH 17453CAO 8386. 10. Jean Diacre, Vita (BHL 6105). 11. CAO 2126. 12. Sir 44, 22. 13. Mt 25, 14. 14. nd. 15. CAO 1651. 16. Sir 44, 16. 17. CAO 1927. 18. nd. 19. Ps 5. 20. CAO 8328RH 9272. 21. CAO 1651. 22. Is 33, 2. 23. CAO 8328RH 9272. 24. CAO 2562. 25. Sir 44, 16. 26. nd. 27. AMS 171ter (nativité d'un pontife). 28. nd. 29. Sir 44, 16. 30. AMS 171ter (naissance d'un pontife). 31. A I : ThK (75), 119. 32. Cantus ah08255. 33. RH 3795. 34. Mt 25, 14. 35. AMS 16 (Sylvestre). 36. AMS 171 (nativité d'un pontife). 37. CAO 3532. 38. CAO 4052. 39. CAO 3888. 40. Ps 109. 41. CAO 3351. 42. Ps 1. 43. CAO 2949. 44. Ps 112. 45. CAO 3842. 46. Ps 115. 47. Sir 44, 16. 48. CAO 7580. 49. RH 5807. 50. CAO 8040. 51. CAO 4008. 52. nd. 53. CAO 3255. 54. CAO 7941. 55. nd. 56. CAO 1366. 57. Cantus 800105. 58. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 59. CAO 3255. 60. CAO 1366. 61. CAO 7324. 62. CAO 2544. 63. CAO 2229. 64. CAO 1863. 65. CAO 7719. 66. CAO 4008. 67. CAO 3426.

**[Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre]**

1. Cantus 100267. 2. RH 17453CAO 8386. 3. CAO 2229. 4. Rm 10, 10. 5. CAO 6331.  
6. RH 5832CAO 8301. 7. CAO 7950. 8. CAO 1863. 9. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410.  
10. CAO 2544. 11. CAO 7941. 12. nd. 13. nd. 14. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 15. Sir  
44, 16. 16. nd. 17. AMS 14 (Jean). 18. Sap. 7, 7. 19. AMS 16 (Sylvestre). 20. A I : ThK 71.  
21. Cantus ah07218. 22. Mt 5, 13. 23. AMS 171 (Nativité d'un pontife). 24. AMS 32  
(Grégoire). 25. CAO 3426. 26. nd.

[Conception de la Vierge Marie - 8 décembre]

1. Cantus 201905. 2. Ps 109. 3. Cantus 202077. 4. Ps 121. 5. Cantus 205364. 6. Ps 126.  
7. Cantus 200137. 8. Ps 131. 9. Pr 8, 22. 10. Cantus 600420. 11. RH 1889CAO 8272.  
12. CAO 8046. 13. Cantus 200449. 14. CAO 4938. 15. nd. 16. nd. 17. CAO 3426.  
18. Cantus 601900. 19. nd. 20. nd. 21. nd. 22. Cantus 100116. 23. Ps 94. 24. RH  
16347CAO 8375. 25. CAO 7971. 26. CAO 8197. 27. Cantus 600924. 28. Cantus 200414.  
29. Sir 39, 17. 30. CAO 8202. 31. Cantus 601591Pa. 32. nd. 33. Mt 1, 1. 34. nd. 35. Pr 8,  
22. 36. CAO 6157. 37. Cantus 8375e. 38. CAO 8046. 39. Cantus 200635. 40. nd.  
41. Cantus 601757. 42. nd. 43. Ps 5. 44. Cantus 200843. 45. Cantus 205364. 46. Pr 8, 22.  
47. CAO 7971. 48. nd. 49. Cantus 600334. 50. Cantus 601591. 51. AMS 30 (Agathe).  
52. nd. 53. nd. 54. Prov. 8, 22. 55. AMS 140 (Assomption de la Vierge). 56. Cantus g02278.  
57. Cantus ah54002. 58. Mt 1, 1. 59. AMS 29 (Purification de la Vierge). 60. nd. 61. AMS 3.  
62. Cantus 200414. 63. CAO 8197. 64. Cantus 201237. 65. CAO 8202. 66. Cantus 201901.  
67. Cantus 200960. 68. Cantus 200026. 69. Cantus 202028. 70. Ps 109. 71. Ps 121. 72. Ps  
126. 73. Ps 131. 74. Pr 8, 22. 75. CAO 6157. 76. RH 1889CAO 8272. 77. CAO 8046.  
78. Cantus 202965. 79. CAO 4938. 80. nd. 81. Cantus 205364.

[Saint Damase I<sup>er</sup> - 11 décembre]

1. CAO 1360. 2. CAO 8040. 3. Conc. 2102.

[Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre]

1. nd. 2. CAO 7374. 3. RH 21703CAO 8411. 4. CAO 8046. 5. CAO 3301. 6. Conc. 1485.  
7. CAO 1021. 8. CAO 8330RH 9507-08. 9. Ps 7. 10. CAO 4984. 11. Sir 39, 17. 12. Mt 25,  
1. 13. Mt 25, 1. 14. Conc. 1485. 15. CAO 5160. 16. nd. 17. CAO 7680. 18. RH  
21703CAO 8411. 19. CAO 8046. 20. CAO 4928. 21. CAO 5160. 22. Is 33, 2. 23. CAO  
3253. 24. CAO 2585. 25. CAO 5110. 26. AMS 3. 27. Conc. 1485. 28. AMS 3. 29. A I :



ThK (31), (271), (274). 30. Mt 25, 1. 31. AMS 30 (Agathe). 32. Cantus 7524a. 33. Cantus 800008. 34. AMS 3. 35. CAO 3639. 36. CAO 1942. 37. CAO 1906. 38. CAO 4178. 39. Ps 109. 40. Ps 112. 41. Ps 121. 42. Ps 126. 43. nd. 44. CAO 6042. 45. RH 21703CAO 8411. 46. CAO 8046. 47. CAO 1855. 48. Conc. 1485.

**[Saint Thomas apôtre - 21 décembre]**

1. Eph., 2, 19. 2. CAO 6919. 3. RH 13820. 4. RH 1150CAO 8264. 5. CAO 7950. 6. CAO 3797. 7. nd. 8. CAO 6174. 9. CAO 1080. 10. Cantus a01580. 11. CAO 2932. 12. Is 61, 6. 13. Jn 20, 24. 14. nd. 15. CAO 3080. 16. Eph., 2, 19. 17. CAO 6331. 18. RH 5832CAO 8301. 19. CAO 7950. 20. CAO 3782. 21. nd. 22. CAO 3898. 23. CAO 4938. 24. Conc. 1376P 874. 25. Conc. 483H 811G 1693S 1397. 26. CAO 6748. 27. CAO 3080. 28. CAO 3685. 29. Eph., 2, 19. 30. CAO 8097. 31. nd. 32. AMS 169 (André). 33. nd. 34. Eph 2, 19. 35. AMS 168 (vigile d'André). 36. A I : ThK 79. 37. Cantus ah53228. 38. Cantus ah54086. 39. Jn 20, 24. 40. AMS 160 (Simon et Jude). 41. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 42. AMS 87 (dimanche dans l'octave de Pâques). 43. CAO 5492. 44. CAO 3267. 45. CAO 3522. 46. CAO 4348. 47. CAO 1854. 48. CAO 1881. 49. Ps 109. 50. Ps 1. 51. Ps 112. 52. Ps 138. 53. Eph., 2, 19. 54. CAO 7216. 55. RH 13820. 56. RH 1150CAO 8264. 57. CAO 7950. 58. CAO 4513. 59. nd. 60. CAO 3898.

**[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]**

1. Sir 44, 16. 2. CAO 7059. 3. RH 9136. 4. CAO 8040. 5. nd. 6. Conc. 604. 7. CAO 1129. 8. RH 17453CAO 8386. 9. CAO 6619. 10. Cantus 600767. 11. CAO 7046. 12. CAO 6063. 13. AMS 16 (Sylvestre). 14. CAO 7003. 15. CAO 7009. 16. CAO 7006. 17. CAO 3651. 18. Is 9,1. 19. Jn, 1,1. 20. CAO 7354. 21. CAO 2938. 22. Tit 3, 4. 23. CAO 62651. 24. CAO 8248. 25. CAO 8238. 26. CAO 2946. 27. CAO 2544. 28. CAO 7941. 29. Conc. 604. 30. CAO 2544. 31. CAO 1634. 32. Conc. 604. 33. AMS 16. 34. Conc. 604. 35. Hb 7, 23. 36. AMS 16 (Sylvestre). 37. A I : ThK 71. 38. Mt 24, 42. 39. AMS 16 (Sylvestre). 40. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 41. AMS 171 (nativité d'un pontife). 42. CAO 2868. 43. CAO 4871. 44. nd. 45. CAO 8040. 46. Conc. 604.

**[Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier]**

1. Venance Fortunat, Vita sancti Hilarii (PL 9, 186 C). 2. CAO 6677. 3. CAO 7411. 4. CAO 6986. 5. CAO 7046. 6. AMS 16 (Sylvestre). 7. Cantus 600377. 8. CAO 7116. 9. nd.

10. CAO 6081. 11. CAO 7059. 12. CAO 6281 (ou) 6282. 13. CAO 7675. 14. CAO 3541.  
15. Lc 12, 35. 16. CAO 2732. 17. Sir 39, 6. 18. CAO 6081. 19. Cantus 008280o. 20. CAO  
8165. 21. CAO 4967. 22. Conc. 476H 99G 127S 116. 23. CAO 2544. 24. Conc. 112L 226V  
100G 291S 267. 25. CAO 2544. 26. AMS 20. 27. Conc. 476H 99G 127S 116. 28. He 13, 9.  
29. AMS 20. 30. AMS 20A I : ThK (27). 31. Lc 10, 16. 32. AMS 20 (Félix). 33. AMS 20.  
34. CAO 1634. 35. nd. 36. AMS 14 (Jean). 37. nd. 38. Sir 44, 16. 39. AMS 16 (Sylvestre).  
40. A I : ThK 71. 41. Mt 5, 13. 42. AMS 16 (Sylvestre). 43. AMS 32 (Grégoire). 44. Ps 50.  
45. CAO 2868. 46. CAO 4871. 47. CAO 3522. 48. CAO 4348. 49. CAO 1854. 50. CAO  
2250. 51. Ps 109. 52. Ps 1. 53. Ps 112. 54. Ps 115. 55. Sir 44, 16. 56. CAO 7062.  
57. RH 18511. 58. CAO 8040. 59. CAO 3426. 60. Conc. 112L 226V 100G 291S 267.  
61. CAO 3418. 62. CAO 8165. 63. nd.

## Notes de sources de l'Ordinaire 216

**[Prologue]**

1. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 2 2. Dt 6, 4 3. 2 Cor 6, 2 4. Lc 18, 8 5. Ps 84, 12 6. Ps 38, 13 7. Ps 17, 5-6 8. Ps 24, 1 9. 1 P 2, 2 10. Ps 12, 6 11. Ps 12, 1 12. Ps 40, 5 13. Mt 3, 12 14. Ap 21, 5 15. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 1

**[TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent]**

1. CAO 4600. 2. Ps 106. 3. Is 7, 14. 4. CAO 6583. 5. RH 3734CAO 8284. 6. CAO 8188. 7. CAO 2527. 8. nd. 9. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 10. CAO 3863. 11. CAO 1414. 12. CAO 5006. 13. CAO 3794. 14. CAO 3757. 15. CAO 7170. 16. CAO 7958. 17. Conc. 946. 18. CAO 3688. 19. CAO 2231. 20. CAO 6583. 21. CAO 6672. 22. CAO 2527. 23. CAO 1074. 24. RH 21391CAO 8409. 25. CAO 2349. 26. Ps 20. 27. Ps 21. 28. Ps 22. 29. Ps 22. 30. Ps 23. 31. CAO 4109. 32. Ps 24. 33. Ps 42. 34. CAO 8060. 35. CAO 6129. 36. Guillaume Durand, *Rationale Divinorum Officiorum*. Livre VI, chapitre 3 37. CAO 3185. 38. Ps 26. 39. Ps 29. 40. CAO 1289. 41. Ps 28. 42. Ps 29. 43. CAO 3300. 44. Ps 30. 45. Ps 31. 46. CAO 8044. 47. CAO 1763. 48. Is 40, 10. 49. CAO 8043. 50. CAO 3244. 51. Ps 50. 52. Ps 117. 53. Ps 21. 54. Dn 3, 56-88. 55. Ps 148. 56. Jer 23, 5. 57. CAO 7728. 58. RH 22199. 59. CAO 8051. 60. CAO 5006. 61. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 62. CAO 1474. 63. CAO 6620. 64. CAO 7958. 65. Conc. 946. 66. CAO 3967. 67. Is 33, 2. 68. CAO 3794. 69. CAO 6583. 70. CAO 8051. 71. Conc. 4227. 72. CAO 2671. 73. Is 7, 14. 74. CAO 8221. 75. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 76. AMS 1. 77. CAO 2201. 78. Is 2, 2. 79. CAO 8137. 80. Conc. 2815. 81. CAO 2809. 82. Jr 33, 16. 83. CAO 8023. 84. Conc. 508H 809. 85. CAO 2285. 86. CAO 2865. 87. CAO 3251. 88. CAO 4971. 89. Ps 109. 90. Is 7, 14. 91. CAO 7823. 92. RH 3734CAO 8284. 93. CAO 8188. 94. CAO 3863. 95. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 96. nd. 97. CAO 6157. 98. Conc. 946. 99. CAO 6583. 100. CAO 8188. 101. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 102. CAO 1212. 103. nd. 104. Conc. 289 - 290V 1073G 1656S 1363. 105. CAO 1360. 106. CAO 8040. 107. nd. 108. CAO 1366. 109. Cantus 800105. 110. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 111. CAO 2229. 112. CAO 7950. 113. CAO 1149. 114. nd. 115. CAO 6128. 116. nd. 117. Za 14, 5 118. CAO 4293. 119. nd. 120. nd. 121. Ps 5. 122. CAO 7091. 123. Cantus 7091g. 124. Cantus 007091ta. 125. Cantus 601597a. 126. nd. 127. Conc. 789. 128. nd. 129. nd. 130. nd. 131. CAO 3960.

132. CAO 4081. 133. RH 2934. 134. RH 20138CAO 8399. 135. Is 7, 14. 136. CAO 6157.  
 137. RH 1889CAO 8272. 138. CAO 8046. 139. CAO 1574. 140. Conc. 946. 141. CAO 1041.  
 142. RH 16347CAO 8375. 143. CAO 1414. 144. Lc 1, 28. 145. CAO 7170. 146. CAO 6157.  
 147. CAO 6620. 148. CAO 3863. 149. Is, 45, 8. 150. CAO 8197. 151. H 4424. 152. CAO  
 5006. 153. Is 7, 14. 154. CAO 7682. 155. Cantus 8375e. 156. CAO 8046. 157. CAO 1709.  
 158. CAO 2557. 159. CAO 1539. 160. Is 7, 14. 161. Conc. 946. 162. AMS 7bis. 163. Conc.  
 946. 164. Is 11, 1. 165. AMS 33 (Annonciation). 166. A I : ThK 93. 167. nd. 168. Lc 1,  
 39. 169. nd. 170. nd. 171. AMS 5 (férie 4 après le quatrième dimanche de l'Avent).  
 172. CAO 4563. 173. Is, 45, 8. 174. H 4424. 175. CAO 2491. 176. Is, 11, 1. 177. Conc.  
 1661H 143G 850.

#### [Deuxième dimanche de l'Avent]

1. Rom 15, 5. 2. CAO 7034. 3. nd. 4. Conc. 1522V 1125H 781G 1711S 1416. 5. CAO 7170.  
 6. CAO 7034. 7. CAO 7547. 8. nd. 9. CAO 1164. 10. Is 40, 1. 11. CAO 7031. 12. CAO  
 4305. 13. Lc 21, 25. 14. CAO 2515. 15. Rom 15, 5. 16. CAO 7728. 17. CAO 5064.  
 18. CAO 6620. 19. CAO 2557. 20. CAO 7170. 21. CAO 7547. 22. nd. 23. Rom 15, 5.  
 24. Conc. 1522V 1125H 781G 1711S 1416. 25. AMS 2. 26. CAO 2921. 27. Is 30,18.  
 28. Conc. 667V 1139G 1684, 1756S 1387. 29. CAO 2515. 30. Is 25, 9. 31. Conc. 4246V  
 1137H 787G 1699S 1404. 32. CAO 2285. 33. Rom 15, 5. 34. CAO 1565. 35. Conc. 1522V  
 1125H 781G 1711S 1416.

#### [Troisième dimanche de l'Avent]

1. I Co 4, 5. 2. CAO 6728. 3. CAO 1436. 4. Conc. 234H 787G 1720S 1424. 5. CAO 6728.  
 6. Cantus 600707. 7. CAO 1436. 8. CAO 1155. 9. CAO 6578. 10. CAO 3459. 11. Grégoire  
 I, Homélie VI (PL 76, 1095 C)). 12. CAO 5337. 13. I Co 4, 5. 14. CAO 7343. 15. CAO  
 8246. 16. CAO 3496. 17. Conc. 234H 787G 1720S 1424. 18. CAO 7744. 19. CAO 3459.  
 20. CAO 7170. 21. Cantus 600707. 22. CAO 8246. 23. CAO 5349. 24. I Co 4, 5. 25. Conc.  
 234H 787G 1720S 1424. 26. CAO 2525. 27. He 10, 37. 28. Conc. 1562V 1142G 1689S 1392.  
 29. CAO 2685. 30. Is 14, 1. 31. nd. 32. I Co 4, 5. 33. nd. 34. CAO 5209. 35. CAO 6157.

#### [Férie 4 (Quatre-Temps)]

1. CAO 1120. 2. Lc 1, 26. 3. CAO 6292. 4. CAO 7338. 5. CAO 7172. 6. Conc. 1614H  
 791G 1727S 1430. 7. CAO 3794. 8. Conc. 2789H 790V 1140G 1726S 1429.

**[Férie 5]**

1. CAO 6640. 2. CAO 7421. 3. CAO 7854. 4. Augustin d'Hippone, Sermon 245 (a), De mysterio Trinitatis et Incarnationis (PL 39, 2196-2198). 5. nd. 6. nd.

**[Férie 6 (Quatre-Temps)]**

1. Bède, Homélie II (PL 94, 15 A). 2. CAO 6656. 3. CAO 6772. 4. CAO 7553. 5. Conc. 1526V 1141H 794P 797G 1733S 1435.

**[Samedi (Quatre-Temps)]**

1. Ps 101. 2. Lc 3, 1. 3. CAO 6641. 4. CAO 7351. 5. Cantus 602583. 6. Conc. 1910V 1146H 799G 1743S 1443. 7. Conc. 926H 797G 1740S 1441. 8. nd. 9. Cantus g00524. 10. CAO 4081.

**[Quatrième dimanche de l'Avent]**

1. Phil 4, 4. 2. CAO 7224. 3. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 4. CAO 7170. 5. CAO 7224. 6. CAO 7195. 7. CAO 4563. 8. CAO 1120. 9. Grégoire I, Homilia 20, (PL 76 1166 C). 10. CAO 6265. 11. CAO 2567. 12. nd. 13. CAO 1757. 14. Phil 4, 4. 15. CAO 8246. 16. CAO 3902. 17. CAO 7744. 18. CAO 4655. 19. CAO 5354. 20. CAO 7195. 21. CAO 1737. 22. Phil 4, 4. 23. Conc. 1523H 778G 1674S 1379. 24. CAO 2932. 25. Gn 49, 10. 26. Conc. 2815. 27. CAO 2504. 28. Lc 3, 5. 29. Conc. 2643V 1131G 1712S 1417. 30. nd. 31. CAO 1539. 32. Cantus 100344. 33. CAO 2548. 34. CAO 2676. 35. CAO 2423. 36. CAO 8089. 37. CAO 4144. 38. CAO 4655. 39. CAO 2932. 40. CAO 7999. 41. CAO 2567. 42. nd. 43. Mt 1, 18. 44. CAO 7998. 45. Conc. 483H 811G 1693S 1397. 46. CAO 3511. 47. Ps 92. 48. Is 62, 1. 49. CAO 6865. 50. RH 22199. 51. CAO 7998. 52. CAO 2000. 53. Conc. 483H 811G 1693S 1397.

**[Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre]**

1. CAO 5418. 2. Conc. 143. 3. CAO 4091. 4. nd. 5. RH 20138CAO 8399. 6. CAO 4293. 7. nd.

**[TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre]**

1. Cantus 100344. 2. RH 21391CAO 8409. 3. CAO 2548. 4. CAO 2676. 5. CAO 2423. 6. CAO 2504. 7. CAO 8089. 8. nd. 9. CAO 4144. 10. CAO 4655. 11. CAO 2932. 12. 1 Th 5, 23. 13. CAO 7999. 14. H 53. 15. CAO 3511. 16. Ps 92. 17. Is 62, 1. 18. CAO 6865.

19. RH 22199. 20. CAO 7998. 21. CAO 2000. 22. CAO 5418. 23. Conc. 483H 811G 1693S 1397. 24. CAO 4834. 25. I Tim 1, 17. 26. nd. 27. CAO 3608. 28. CAO 1737. 29. Phil 4, 4. 30. CAO 8089. 31. Conc. 483H 49G 26S 25. 32. AMS 7bis. 33. Conc. 2335H 85G 91S 85. 34. Is 11, 1. 35. AMS 33 (Annonciation). 36. A I : ThK 93. 37. Lc 1, 39. 38. nd. 39. AMS 5 (férie 4 après le quatrième dimanche de l'Avent). 40. CAO 1941. 41. Lc 3, 5. 42. CAO 7998. 43. Conc. 143. 44. AMS 8. 45. Conc. 1127V 1156H 33G 1S 1. 46. nd. 47. Is 62, 1. 48. Rm 1, 1. 49. AMS 8. 50. A I : ThK 48, (184), (271), (302), (383), (386), (395). 51. Mt 1, 18. 52. AMS 8. 53. AMS 8. 54. CAO 4657. 55. Is 62, 2. 56. CAO 7999. 57. Conc. 1575V 1128G 1721S 1425. 58. CAO 1440. 59. CAO 3507. 60. CAO 1862. 61. CAO 2498. 62. Ps 109. 63. Ps 110. 64. Ps 1. 65. Ps 112. 66. Rm 1, 1. 67. Cantus 602616. 68. RH 21234CAO 8408. 69. CAO 8217. 70. CAO 2519. 71. CAO 4938. 72. Conc. 1127V 1156H 33G 1S 1. 73. nd. 74. CAO 1229. 75. CAO 8046. 76. Conc. 679H 41S 15. 77. Cantus 204790. 78. nd. 79. CAO 8169. 80. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 81. nd. 82. nd.

#### [Nativité du Seigneur - 25 décembre]

1. CAO 1055. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 8216. 4. Anselme de Laon, Ennarrationes in Matthaeum (PL 162, 1278 A). 5. CAO 6859. 6. CAO 8106. 7. CAO 3651. 8. Is 9,1. 9. CAO 7978. 10. nd. 11. Lc 2, 1. 12. Bède, Homélie VI (PL 94, 34 D - 35 B). 13. Bède, Homélie VII (PL 94, 38 C - D). 14. Mt 1, 1. 15. H 36. 16. CAO 4048. 17. CAO 3877. 18. CAO 5455. 19. CAO 8169. 20. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 21. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 22. RH 14655. 23. H 36. 24. Is 9, 2. 25. Tit 2, 11. 26. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 27. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur)A I : ThK (274). 28. Cantus ah53024. 29. Lc 2, 1. 30. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 31. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 32. AMS 9b (Nativité du Seigneur). 33. Ps 69, 2. 34. Ps 66. 35. Is 9, 2. 36. CAO 62651. 37. RH 5491. 38. CAO 8238. 39. CAO 2946. 40. CAO 3184. 41. Conc. 684H 42G 16S 19. 42. CAO 3006. 43. CAO 8046. 44. Conc. 679H 41S 15. 45. AMS 10. 46. Conc. 684H 42G 16S 19. 47. Conc. 679H 41S 15. 48. Is 61, 1 - Is 62, 11. 49. Tit 2, 11. 50. AMS 10. 51. AMS 10 (Nativité du Seigneur)A I : ThK 34. 52. Cantus ah08006. 53. Lc 2, 15. 54. AMS 10. 55. AMS 10. 56. CAO 4225. 57. CAO 1573. 58. He 1, 1. 59. CAO 8175. 60. Conc. 483H 811G 1693S 1397. 61. CAO 6858. 62. CAO 6410. 63. CAO 3093. 64. CAO 8217. 65. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 66. Conc. 4227. 67. AMS 11a (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 68. Conc. 483H 49G 26S

25. 69. Is 52, 6. 70. He 1, 1. 71. AMS 11 (Nativité du Seigneur). 72. AMS 11 (vigile de la Nativité du Seigneur)A I : ThK 23, 27, (339). 73. Cantus ah54002. 74. Jn, 1,1. 75. AMS 11b (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 76. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 77. nd (Missel gélasien ; variante de la prière Communicantes pour la Nativité du Seigneur). 78. AMS 11 (Nativité du Seigneur). 79. CAO 3104. 80. Tit 2, 11. 81. CAO 8242. 82. H 53. 83. CAO 3112. 84. Tit 3, 4. 85. CAO 8153. 86. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 87. CAO 5127. 88. Ps 109. 89. CAO 4587. 90. Ps 110. 91. CAO 2794. 92. Ps 1. 93. CAO 1466. 94. Ps 129. 95. Is 9, 7. 96. CAO 6927. 97. RH 21234CAO 8408. 98. CAO 8217. 99. CAO 3093. 100. CAO 4938. 101. Conc. 483H 811G 1693S 1397. 102. CAO 5216. 103. CAO 8130. 104. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 105. nd. 106. CAO 8169. 107. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 108. CAO 6410. 109. CAO 7840. 110. CAO 3093.

#### [Saint Étienne - 26 décembre]

1. CAO 1048. 2. Fulgence de Ruspe, Sermones, (PL 65, 729 C). 3. CAO 7703. 4. CAO 3479. 5. nd. 6. Conc. 617H 62G 42S 41. 7. CAO 3576. 8. Ac 6, 8. 9. CAO 7580. 10. CAO 3196. 11. Conc. 617H 62G 42S 41. 12. CAO 5361. 13. CAO 8153. 14. nd. 15. CAO 6162. 16. CAO 5216. 17. nd. 18. Tit 3, 4. 19. Lc 2, 1. 20. Lc 2, 15. 21. CAO 1666. 22. Ac 6, 8. 23. CAO 8081. 24. Conc. 617H 62G 42S 41. 25. CAO 6410. 26. CAO 7840. 27. CAO 8153. 28. Conc. 4227. 29. AMS 12. 30. Conc. 617H 62G 42S 41. 31. Ac 6, 8. Ac 7, 54. 32. AMS 12. 33. AMS 12A I : ThK (27), (77), (165), (222), (274). 34. Cantus ah53220. 35. nd. 36. CAO 5216. 37. Mt 23, 34. 38. AMS 148bis. 39. AMS 12. 40. CAO 5028. 41. Ac 7, 55. 42. CAO 8170. 43. Conc. 2756V 38G 57S 57. 44. nd. 45. Ac 7, 57. 46. CAO 8117. 47. Conc. 1663L 697V 34G 47S 47. 48. Ac 6, 8. 49. CAO 7580. 50. RH 4534CAO 8294. 51. CAO 8130. 52. CAO 4064. 53. Conc. 617H 62G 42S 41. 54. CAO 5309. 55. CAO 7950. 56. Conc. 1394H 67G 51S 51. 57. CAO 2926. 58. CAO 8217. 59. nd. 60. CAO 4700. 61. CAO 7655. 62. CAO 8097. 63. Conc. 904V 37.

#### [Saint Jean - 27 décembre]

1. CAO 1013. 2. Isidore de Séville, De ortu et obitu Patrum (PL 83, 151 B). 3. CAO 7817. 4. CAO 1261. 5. nd. 6. Conc. 1394H 67G 51S 51. 7. CAO 3051. 8. Sir 15, 1. 9. CAO 6331. 10. CAO 3425. 11. CAO 3184. 12. Conc. 1394H 67G 51S 51. 13. CAO 5361. 14. CAO 8153. 15. nd. 16. CAO 5027. 17. CAO 8130. 18. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 19. CAO

5455. 20. CAO 6822. 21. CAO 7994. 22. Conc. 1156L 1274V 36H 73G 50S 50. 23. CAO 4451. 24. CAO 1458. 25. Sir 15, 1. 26. CAO 8097. 27. Conc. 1394H 67G 51S 51. 28. AMS 14 (Jean). 29. Conc. 1394H 67G 51S 51. 30. Sir 15, 1. 31. AMS 14. 32. AMS 14A I : ThK (27), (119)A II : p. 656, (639-641). 33. Cantus ah53242. 34. Jn 21, 19. 35. AMS 14. 36. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 37. AMS 14. 38. Cantus 205336. 39. Sir 15, 3. 40. CAO 7994. 41. Conc. 2756V 38G 57S 57. 42. Cantus 203708. 43. Sir 15, 6. 44. CAO 8148. 45. Conc. 2335H 85G 91S 85. 46. Sir 15, 1. 47. CAO 7216. 48. RH 2483. 49. RH 1150CAO 8264. 50. CAO 7950. 51. CAO 3421. 52. CAO 4938. 53. Conc. 1394H 67G 51S 51. 54. CAO 3044. 55. Cantus 800148. 56. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 57. CAO 4682. 58. CAO 4229. 59. nd.

**[Saints-Innocents - 28 décembre]**

1. CAO 1018. 2. Cantus a01580. 3. Cantus 800148. 4. Pierre Chrysologue, Sermo 152 (PL 52, 604 C). 5. CAO 7713. 6. Cantus 800218. 7. CAO 3352. 8. Is 9,1. 9. Cantus 800215. 10. nd. 11. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 12. CAO 3032. 13. Ap 14, 1. 14. Cantus 600813. 15. CAO 8386RH 17453. 16. nd. 17. CAO 3044. 18. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 19. CAO 1791. 20. CAO 5028. 21. CAO 3494. 22. CAO 6162. 23. CAO 3032. 24. Conc. 483H 49G 26S 25. 25. CAO 2555. 26. Ap 14, 1. 27. Cantus 800148. 28. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 29. Cantus 800148. 30. Conc. 4227. 31. AMS 15. 32. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 33. Ap 14, 1. 34. AMS 15. 35. A I : ThK 77. 36. Cantus ah40237. 37. Mt 2, 13. 38. AMS 15 (Saints-Innocents). 39. AMS 15. 40. CAO 1187. 41. Ap 14, 2. 42. Cantus 800218. 43. Conc. 149V 44S 66. 44. CAO 5010. 45. Ap 14, 4. 46. Cantus 800215. 47. Conc. 1957V 46G 66S 65. 48. Ap 14, 1. 49. Cantus 600813. 50. CAO 8390RH 18607. 51. nd. 52. Cantus 205380. 53. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 54. CAO 1541. 55. CAO 8130. 56. nd. 57. CAO 3188. 58. CAO 4866. 59. CAO 3425. 60. CAO 4700. 61. nd. 62. CAO 8081. 63. nd.

**[Saint Thomas Becket - 29 décembre]**

1. CAO 1148. 2. CAO 7009. 3. CAO 7060. 4. CAO 1677. 5. CAO 7082. 6. CAO 6830. 7. CAO 8164. 8. CAO 6782. 9. CAO 7155. 10. CAO 4221. 11. Is 9,1. 12. CAO 7978. 13. Bède, In Lucae evangelium expositio (PL 92, 328 B - C). 14. Conc. 483H 49G 26S 25. 15. CAO 2938. 16. CAO 1404. 17. CAO 2836. 18. CAO 4225. 19. CAO 2489. 20. Tit 3, 4. 21. CAO 62651. 22. CAO 8248. 23. CAO 8238. 24. CAO 3854. 25. Conc. 483H 49G 26S 25. 26. nd. 27. CAO 8130. 28. nd. 29. CAO 3576. 30. CAO 3052. 31. CAO 3032. 32. CAO



5455. 33. CAO 8164. 34. CAO 8170. 35. nd. 36. nd. 37. nd. 38. Jac 1, 12. 39. CAO 8081. 40. nd. 41. AMS 171ter (nativité d'un pontife). 42. nd. 43. Sir 4, 7. 44. AMS 171ter (naissance d'un pontife). 45. ThK 274. 46. Cantus h55009. 47. Mt 24, 42. 48. AMS 20 (Félix). 49. AMS 13 (Jean). 50. nd. 51. Sir 31, 8. 52. CAO 8170. 53. nd. 54. nd. 55. Sir 31, 8. 56. CAO 8117. 57. nd. 58. Jac 1, 12. 59. nd. 60. RH 4534CAO 8294. 61. CAO 8130. 62. CAO 4071. 63. nd. 64. CAO 2926. 65. CAO 5025. 66. CAO 3494. 67. CAO 4966.

[Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre]

1. CAO 1055. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5361. 4. CAO 3188. 5. CAO 4682. 6. CAO 1791. 7. CAO 8216. 8. Bède, Homélie VI (PL 94, 34 D - 35 B). 9. nd. 10. CAO 6088. 11. CAO 6927. 12. nd. 13. CAO 2406. 14. nd. 15. CAO 5101. 16. nd. 17. CAO 5101. 18. CAO 5084. 19. CAO 2216. 20. CAO 4194. 21. CAO 5368. 22. CAO 3402. 23. . 24. CAO 2938. 25. CAO 1404. 26. Ps 148. 27. CAO 2836. 28. Tit 3, 4. 29. CAO 62651. 30. CAO 8248. 31. CAO 5361. 32. CAO 4225. 33. Conc. 483H 49G 26S 25. 34. CAO 3580. 35. CAO 2536. 36. CAO 1187. 37. CAO 6162. 38. CAO 3188. 39. I Tim 1, 17. 40. nd. 41. Lc 2, 15. 42. CAO 1791. 43. Tit 3, 4. 44. CAO 8175. 45. Conc. 483H 49G 26S 25. 46. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 47. Conc. 483H 49G 26S 25. 48. He 1, 1. 49. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 50. AMS 10 (Nativité du Seigneur)A I : ThK 34. 51. Cantus ah54002. 52. Lc 2, 15. 53. Lc 2, 15. 54. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 55. H 38, 51G 198S 187Conc. 4061. 56. AMS 9b (Nativité du Seigneur). 57. CAO 5361. 58. CAO 4682. 59. Sir 44, 16. 60. CAO 7059. 61. CAO 2926. 62. CAO 4317. 63. Cantus 205336. 64. CAO 3351. 65. CAO 1055. 66. CAO 8277RH 2960. 67. CAO 5361. 68. CAO 8216. 69. Augustin d'Hippone, Sermones de tempore (PL 38, 1015). 70. CAO 7569. 71. CAO 6314. 72. CAO 7274. 73. CAO 6167. 74. nd. 75. CAO 8106. 76. CAO 7212. 77. CAO 7297. 78. CAO 6333. 79. CAO 6575. 80. CAO 3854. 81. Is 9,1. 82. CAO 7978. 83. Bède, Homélie VI (PL 94, 34 D - 35 B). 84. nd. 85. CAO 62651. 86. CAO 6927. 87. CAO 7840. 88. Conc. 483H 49G 26S 25. 89. CAO 2938. 90. CAO 1404. 91. Ps 148. 92. CAO 2836. 93. Tit 3, 4. 94. CAO 62651. 95. CAO 8248. 96. CAO 8238. 97. CAO 4225. 98. Conc. 483H 49G 26S 25. 99. CAO 2657. 100. CAO 7978. 101. Conc. 2335H 85G 91S 85. 102. nd. 103. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 104. Sir 44, 16. 105. CAO 7059. 106. RH 9136. 107. CAO 8040. 108. nd. 109. Conc. 604. 110. nd.

[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

1. CAO 1129. 2. RH 17453CAO 8386. 3. Sylvestre, Gesta (BHL 7726). 4. CAO 6619.
5. Cantus 600767. 6. CAO 7046. 7. CAO 6063. 8. AMS 16 (Sylvestre). 9. CAO 7003.
10. CAO 7009. 11. CAO 7006. 12. CAO 3651. 13. Is 9,1. 14. CAO 7978. 15. Bède, Homélie VII (PL 94, 38 C - D). 16. nd. 17. nd. 18. CAO 2938. 19. CAO 1404. 20. CAO 2836.
21. CAO 4225. 22. CAO 3854. 23. Tit 3, 4. 24. CAO 62651. 25. CAO 8248.
26. CAO 8238. 27. CAO 2946. 28. nd. 29. CAO 2544. 30. CAO 7941. 31. Conc. 604.
32. CAO 6162. 33. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 34. CAO 2544. 35. CAO 1634.
36. Sir 44, 16. 37. CAO 8115. 38. Conc. 604. 39. AMS 16. 40. Conc. 604. 41. Hb 7, 23.
42. AMS 16 (Sylvestre). 43. A I : ThK 71. 44. Mt 24, 42. 45. AMS 16 (Sylvestre).
46. AMS 171 (nativité d'un pontife). 47. CAO 2868. 48. Sir 44, 25. 49. CAO 7941. 50. Conc. 235H 875G 1786.
51. CAO 4871. 52. Sir 45, 8. 53. CAO 8117. 54. nd. 55. Tit 2, 11.
56. CAO 6927. 57. RH 21234CAO 8408. 58. CAO 8217. 59. CAO 2461. 60. Conc. 917V 48G 76S 76.
61. nd. 62. CAO 8040. 63. Conc. 604. 64. Cantus 201704. 65. CAO 2232.
66. CAO 1291. 67. CAO 6314.

## [Circoncision du Seigneur - 1 janvier]

1. CAO 1138. 2. CAO 8277RH 2960. 3. Augustin d'Hippone, Homélie (PL 38 1011). 4. CAO 7569.
5. CAO 4221. 6. Is 9,1. 7. CAO 7978. 8. Lc 2, 15. 9. Bède, Homélie X (PL 94, 53 C - D).
10. Conc. 917V 48G 76S 76. 11. CAO 1435 (ou CAO 1434). 12. Tit 2, 11. 13. CAO 62651.
14. CAO 8248. 15. CAO 8238. 16. CAO 3763. 17. Conc. 917V 48G 76S 76.
18. CAO 3877. 19. CAO 1435 (ou CAO 1434). 20. AMS 16bis (Nativité de la Vierge).
21. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 22. Sir 24, 14. 23. AMS 16bis (Nativité de la Vierge).
24. A I : ThK 96, (151), (271)A II : p. 791. 25. Lc 2, 15. 26. AMS 30 (Agathe).
27. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 28. AMS 16bis (Nativité de la Vierge). 29. CAO 3677.
30. Tit 2, 11. 31. CAO 8175. 32. Conc. 917V 48G 76S 76. 33. CAO 6410. 34. CAO 7840.
35. AMS 11a (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 36. Conc. 917V 48G 76S 76.
37. Tit 2, 11. 38. AMS 11 (Nativité du Seigneur). 39. ThK 389. 40. Cantus ah53016.
41. Lc 2, 15. 42. AMS 11b (Nativité du Seigneur)AMS 17bis (octave de la Nativité). 43. AMS 11 (Nativité du Seigneur).
44. CAO 1668. 45. Is 9, 7. 46. CAO 8242. 47. Conc. 2335H 85G 91S 85.
48. CAO 2523. 49. Is 9, 2. 50. CAO 8153. 51. Conc. 2883G 92S 86. 52. Tit 2, 11.
53. CAO 7840. 54. RH 21234CAO 8408. 55. CAO 8217. 56. CAO 4464. 57. Conc. 917V 48G 76S 76.
58. CAO 5216. 59. CAO 8130. 60. CAO 6314. 61. CAO 4293. 62. nd.

63. CAO 6410. 64. CAO 7840. 65. CAO 3093. 66. CAO 2519. 67. CAO 6927. 68. CAO 7840. 69. CAO 4464.

[Octave de saint Étienne - 2 janvier]

1. CAO 1137. 2. CAO 8386RH 17453. 3. CAO 5025. 4. CAO 8081. 5. Fauste de Riez, Sermones (CSEL 21, IIII, Sermon 3). 6. CAO 6887. 7. CAO 7704. 8. CAO 7358. 9. CAO 4866. 10. Ac 7, 55. 11. CAO 8170. 12. Conc. 2335H 85G 91S 85. 13. CAO 3576. 14. Ac 6, 8. 15. CAO 7412. 16. CAO 8346RH 11228. 17. CAO 8130. 18. CAO 3196. 19. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 20. CAO 5456. 21. CAO 5455. 22. CAO 3232. 23. CAO 1474. 24. CAO 3576. 25. Za 8, 19. 26. Conc. 1323G 2120. 27. Ps 69, 2. 28. Ps 24. 29. nd. 30. Conc. 2527L 37. 31. nd. 32. nd. 33. Conc. 1376P 874. 34. Conc. 41H 198G 339S 312. 35. Conc. 2707V 23G 7. 36. nd. 37. nd. 38. CAO 3196. 39. Ac 6, 8. 40. CAO 8081. 41. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 42. CAO 2941. 43. CAO 8242. 44. CAO 2523. 45. CAO 8153. 46. CAO 5127. 47. CAO 1138. 48. CAO 8277RH 2960. 49. CAO 3273. 50. CAO 8216. 51. Maxime de Turin, Homiliae (PL 57, 247 B). 52. CAO 5361. 53. CAO 8106. 54. CAO 3479. 55. Sir 31, 8. 56. CAO 8117. 57. nd. 58. CAO 7075. 59. CAO 7358. 60. CAO 3576. 61. Ac 6, 8. 62. CAO 7412. 63. CAO 8346RH 11228. 64. CAO 8130. 65. CAO 3196. 66. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 67. CAO 2657. 68. CAO 7978. 69. Conc. 2335H 85G 91S 85. 70. CAO 6167. 71. CAO 3188. 72. Cantus 200763. 73. Tit 3, 4. 74. CAO 8175. 75. Conc. 2335H 85G 91S 85. 76. Cantus 205364. 77. CAO 3994. 78. CAO 7978. 79. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 80. CAO 2941. 81. CAO 2523.

[Octave de saint Jean - 3 janvier]

1. Sir 15, 1. 2. CAO 6919. 3. RH 1150CAO 8264. 4. CAO 7950. 5. CAO 5309. 6. Conc. 1394H 67G 51S 51. 7. CAO 6927. 8. CAO 7840. 9. CAO 4464. 10. CAO 1013. 11. Pseudo-Mellitus, Vita (BHL 4320). 12. CAO 7001. 13. CAO 1458. 14. CAO 2795. 15. Cantus 200245. 16. CAO 3425. 17. CAO 3423. 18. CAO 2232. 19. CAO 1261. 20. Is 61, 6. 21. CAO 3051. 22. Cantus 205364. 23. CAO 3994. 24. CAO 7978. 25. CAO 2536. 26. CAO 5056. 27. CAO 3051. 28. Sir 15, 1. 29. CAO 7216. 30. RH 1150CAO 8264. 31. CAO 7950. 32. CAO 3421. 33. nd. 34. CAO 3877.

[Octave des Saints-Innocents - 4 janvier]

1. CAO 1137. 2. Cantus a01580. 3. CAO 4966. 4. Cantus 800148. 5. Jean (Johannis episcopi), Sermon 38 (PL 95, 1176 A-B). 6. CAO 6617. 7. CAO 6816. 8. CAO 6082. 9. CAO 5010. 10. Cantus 800218. 11. CAO 3032. 12. Ap 14, 1. 13. Cantus 600813. 14. CAO 8386RH 17453. 15. nd. 16. CAO 3044. 17. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 18. CAO 3032. 19. CAO 1187. 20. Ap 14, 1. 21. Cantus 800148. 22. Conc. 788V 42H 75G 58S 58. 23. A I : ThK 128. 24. CAO 2941. 25. CAO 2523. 26. Tit 3, 4. 27. CAO 6927. 28. RH 21234CAO 8408. 29. CAO 8217. 30. CAO 1791. 31. Conc. 483H 49G 26S 25. 32. CAO 3352. 33. Is 9,1. 34. Cantus 800215. 35. nd. 36. CAO 6273. 37. CAO 6167. 38. CAO 3188. 39. Cantus 205364. 40. CAO 3994. 41. CAO 7978. 42. CAO 1791. 43. Tit 3, 4. 44. CAO 8175. 45. Conc. 2335H 85G 91S 85. 46. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité). 47. CAO 2941. 48. CAO 2523. 49. Tit 3, 4. 50. CAO 6927. 51. RH 21234CAO 8408. 52. CAO 8217. 53. Cantus 203999. 54. Conc. 2335H 85G 91S 85. 55. CAO 7212.

#### [Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier]

1. CAO 1055. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 5361. 4. CAO 8216. 5. nd. 6. CAO 62651. 7. CAO 6927. 8. CAO 7840. 9. CAO 3273. 10. CAO 8106. 11. CAO 1435 (ou CAO 1434). 12. Is 9, 2. 13. CAO 62651. 14. CAO 8248. 15. CAO 8238. 16. CAO 3854. 17. Conc. 537V 57G 97S 91. 18. CAO 3188. 19. CAO 4669. 20. Tit 3, 4. 21. CAO 8175. 22. Conc. 537V 57G 97S 91. 23. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 24. Conc. 537V 57G 97S 91. 25. Tit 3, 4. 26. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 27. AMS 10 (Nativité du Seigneur)A I : ThK 34. 28. Mt 2, 19. 29. AMS 9 (vigile de la Nativité du Seigneur). 30. AMS 17 (Premier dimanche après la Nativité du Seigneur). 31. CAO 2941. 32. He 1, 1. 33. CAO 8242. 34. Conc. 613L 1242H 40G 14, 71S 14, 71. 35. Cantus 600719. 36. Ga 4, 3. 37. CAO 8153. 38. Conc. 2707V 23G 7. 39. Maxime de Turin, Homiliae (PL 57, 247 B). 40. CAO 4221. 41. Is 9,1. 42. CAO 7978. 43. nd. 44. CAO 7683. 45. CAO 62651. 46. CAO 6927. 47. CAO 7840. 48. CAO 1435 (ou CAO 1434). 49. Conc. 537V 57G 97S 91. 50. CAO 6167. 51. Ps 109. 52. CAO 4587. 53. Ps 110. 54. CAO 2794. 55. Ps 1. 56. CAO 2106. 57. Ps 131. 58. Is 60, 1. 59. CAO 7833. 60. RH 21234CAO 8408. 61. CAO 8180. 62. CAO 3654. 63. CAO 4938. 64. Conc. 537V 57G 97S 91. 65. CAO 6314. 66. CAO 8169. 67. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 68. CAO 2888. 69. CAO 7777. 70. CAO 3654.

#### [Épiphanie - 6 janvier]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. Is 55, 1. 4. CAO 5391. 5. Is 9,1. 6. nd. 7. Conc.

1004H 87G 101S 95. 8. CAO 1435 (ou CAO 1434). 9. Is 60, 3. 10. CAO 7729. 11. RH 5491.  
 12. CAO 8223. 13. CAO 3095. 14. CAO 3184. 15. Conc. 1004H 87G 101S 95. 16. CAO  
 7864. 17. CAO 3649. 18. CAO 5391. 19. Is 60, 1. 20. CAO 8159. 21. Conc. 1004H 87G  
 101S 95. 22. CAO 7112. 23. CAO 2888. 24. CAO 7777. 25. CAO 7314. 26. Conc. 4227.  
 27. AMS 18 (Épiphanie). 28. Conc. 1004H 87G 101S 95. 29. Is 60, 1. 30. AMS 18  
 (Épiphanie). 31. AMS 18 (Épiphanie)A I : ThK (27), (77)A II : p. 820, (624). 32. RH 5497.  
 33. AMS 18 (Épiphanie). 34. H 89G 117S 109V 59Conc. 4043. 35. AMS 18 (Épiphanie).  
 36. CAO 5181. 37. Is 60, 4. 38. CAO 8243. 39. Conc. 828V 63G 108S 102H 92. 40. CAO  
 1284. 41. Is 60, 6. 42. Cantus 7864c. 43. Conc. 2335H 85G 91S 85. 44. nd. 45. CAO 5127.  
 46. Is 60, 1. 47. CAO 7314. 48. RH 21234CAO 8408. 49. CAO 8180. 50. CAO 1205.  
 51. CAO 4938. 52. Conc. 1004H 87G 101S 95.

#### [Férie 2]

1. CAO 8223. 2. Conc. 1004H 87G 101S 95. 3. nd. 4. CAO 4293. 5. CAO 5127. 6. Is 60, 1.  
 7. CAO 7314. 8. RH 21234CAO 8408. 9. CAO 8180. 10. CAO 1835. 11. Conc. 1004H 87G  
 101S 95. 12. CAO 5448.

#### [Férie 3]

1. CAO 1054. 2. CAO 8277RH 2960. 3. CAO 2886. 4. CAO 8161. 5. CAO 5411. 6. CAO  
 7937. 7. CAO 1435 (ou CAO 1434). 8. CAO 5344. 9. CAO 1447. 10. Is 60, 1. 11. CAO  
 7522. 12. RH 5491. 13. CAO 8223. 14. CAO 5456. 15. CAO 8169. 16. Conc. 1214H 82V  
 993G 67, 82, 1352S 67. 17. CAO 4119. 18. CAO 4128. 19. Is 60, 1. 20. CAO 8159.  
 21. Conc. 1004H 87G 101S 95. 22. CAO 5181. 23. CAO 1284. 24. Is 60, 1. 25. CAO 7314.  
 26. RH 21234CAO 8408. 27. CAO 8180. 28. CAO 1835. 29. CAO 5507. 30. CAO 1284.  
 31. Conc. 1004H 87G 101S 95.

#### [Férie 4]

1. CAO 4155. 2. CAO 4594. 3. CAO 1289. 4. CAO 3649. 5. CAO 5411. 6. CAO 4119.  
 7. CAO 4128.

#### [Férie 5]

1. CAO 5411. 2. CAO 4119. 3. CAO 4128. 4. CAO 5507. 5. CAO 5181. 6. CAO 1284.

#### [Férie 6]

1. CAO 4125. 2. CAO 1289. 3. CAO 3649. 4. CAO 5411. 5. CAO 4119. 6. CAO 4128.  
7. Tit 3, 4. 8. CAO 7568. 9. RH 1889CAO 8272. 10. CAO 8046. 11. CAO 4700. 12. Conc.  
1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 13. CAO 8180. 14. Conc. 1004H 87G 101S 95.

**[Samedi dans l'octave de l'Épiphanie]**

1. CAO 1041. 2. RH 16347CAO 8375. 3. CAO 5456. 4. CAO 7971. 5. Augustin d'Hippone,  
Sermon 208 (PL 39, 2131 - 5). 6. CAO 7569. 7. CAO 6314. 8. CAO 6167. 9. CAO 5455.  
10. Tit 2, 11. 11. CAO 8197. 12. Conc. 1604H 662. 13. CAO 3877. 14. Tit 3, 4. 15. CAO  
7682. 16. Cantus 8375e. 17. CAO 8046. 18. nd. 19. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S  
67. 20. CAO 8159. 21. Conc. 1004H 87G 101S 95. 22. CAO 5448. 23. CAO 4669. 24. Tit  
3, 4. 25. CAO 7971. 26. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 27. Cantus g01408.  
28. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 29. Tit 3, 4. 30. Cantus g01409. 31. A I : ThK  
164, (209)A II : p. 753, (754-755). 32. Lc 2, 15. 33. Cantus g01421. 34. Cantus g01419.  
35. CAO 2941. 36. Tit 2, 11. 37. CAO 8197. 38. nd. 39. CAO 2523. 40. Tit 3, 5.  
41. CAO 8202. 42. nd.

**[Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie]**

1. CAO 5391. 2. Conc. 1004H 87G 101S 95. 3. CAO 2888. 4. CAO 7777. 5. CAO 3654.  
6. CAO 3095. 7. CAO 1054. 8. CAO 8277RH 2960. 9. CAO 5411. 10. CAO 8161.  
11. Maxime de Turin, Homélie 27 (PL 57, 283 B). 12. CAO 6882. 13. CAO 7833. 14. CAO  
7314. 15. CAO 7522. 16. CAO 1303. 17. CAO 7937. 18. CAO 6821. 19. CAO 6574.  
20. CAO 6892. 21. CAO 2888. 22. CAO 5391. 23. Is 9,1. 24. CAO 1289. 25. nd.  
26. CAO 7112. 27. CAO 7701. 28. CAO 7864. 29. CAO 7777. 30. Conc. 1004H 87G 101S  
95. 31. CAO 1435 (ou CAO 1434). 32. Is 60, 1. 33. CAO 7522. 34. RH 5491. 35. CAO  
8223. 36. CAO 5022. 37. CAO 3762. 38. CAO 7978. 39. Conc. 4250H 86G 113S 106.  
40. CAO 3649. 41. Cantus 205364. 42. CAO 3994. 43. CAO 7978. 44. CAO 5507. 45. Is  
60, 1. 46. CAO 8159. 47. Conc. 1004H 87G 101S 95. 48. AMS 18 (Épiphanie). 49. Conc.  
1004H 87G 101S 95. 50. Is 60, 1. 51. AMS 18 (Épiphanie). 52. AMS 18 (Épiphanie)A I :  
ThK (27), (77)A II : p. 820, (624). 53. Mt 2, 1. 54. AMS 18 (Épiphanie). 55. AMS 18  
(Épiphanie). 56. CAO 5181. 57. CAO 1284. 58. CAO 5127. 59. Is 60, 1. 60. CAO 7314.  
61. RH 21234CAO 8408. 62. CAO 8180. 63. CAO 1835. 64. CAO 7212.

**[Octave de l'Épiphanie - 13 janvier]**

1. CAO 5127. 2. CAO 1788. 3. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 4. CAO 3255. 5. CAO 8040.  
6. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 7. CAO 3877. 8. CAO 1134. 9. CAO 8277RH 2960.  
10. CAO 1303. 11. Ps 28. 12. CAO 4989. 13. Ps 44. 14. CAO 2886. 15. Ps 45. 16. CAO  
4406. 17. Ps 46. 18. CAO 1467. 19. Ps 99. 20. CAO 4232. 21. Ps 71. 22. CAO 7324.  
23. Maxime de Turin, Homélie 29 (PL 57, 289 A). 24. CAO 6882. 25. CAO 7833. 26. CAO  
7314. 27. CAO 7522. 28. CAO 4125. 29. Ps 85. 30. CAO 1288. 31. Ps 96. 32. CAO 1289.  
33. Ps 96. 34. CAO 4256. 35. Ps 97. 36. CAO 1835. 37. Ps 98. 38. CAO 5507. 39. Ps 100.  
40. CAO 7937. 41. CAO 7112. 42. CAO 7701. 43. CAO 7864. 44. CAO 7777. 45. CAO  
2159. 46. Is 9,1. 47. CAO 1289. 48. Jérôme de Stridon, Commentariorum in evangelium  
Matthaei (PL 7, 30 C). 49. CAO 6849. 50. CAO 6846. 51. CAO 6892. 52. CAO 2888.  
53. Lc 3, 21. 54. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 55. CAO 5373. 56. CAO 1554. 57. CAO  
3678. 58. CAO 5122. 59. CAO 1768. 60. Is 60, 1. 61. CAO 7522. 62. RH 5491. 63. CAO  
8223. 64. CAO 4358. 65. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 66. CAO 2544. 67. CAO 7941.  
68. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 69. CAO 5455. 70. CAO 5373. 71. CAO 1553. 72. nd.  
73. CAO 8159. 74. Conc. 803V 62H 93G 121S 112. 75. AMS 18 (Épiphanie). 76. Is 25, 1.  
77. AMS 18 (Épiphanie). 78. AMS 18 (Épiphanie)A I : ThK (27), (77)A II : p. 820, (624).  
79. Mt 3, 13. 80. AMS 18 (Épiphanie). 81. AMS 18 (Épiphanie). 82. CAO 3678. 83. Is 60,  
3. 84. CAO 8243. 85. Conc. 2335H 85G 91S 85. 86. CAO 1768. 87. Is 60, 4. 88. Cantus  
7864c. 89. nd. 90. CAO 2888. 91. CAO 3255. 92. CAO 8040. 93. Conc. 112L 226V 100G  
291S 267. 94. CAO 3418. 95. CAO 8165. 96. Conc. 476H 99G 127S 116. 97. CAO 3877.

[Saint André - 30 novembre]

1. Sir 44, 26. 2. CAO 6451. 3. RH 1035CAO 8262. 4. RH 1150CAO 8264. 5. CAO 7950.  
6. CAO 1366. 7. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 8. CAO 7835. 9. CAO 8097. 10. H 775.  
11. CAO 1051. 12. Cantus a01580. 13. Ps 18. 14. Ps 33. 15. Ps 44. 16. Ps 46. 17. Ps 60.  
18. Ps 63, 2. 19. CAO 8097. 20. Passio (BHL 428). 21. Ps 74. 22. Ps 96. 23. Ps 96. 24. Ps  
97. 25. Ps 98. 26. Ps 100. 27. CAO 7994. 28. Is 61, 6. 29. CAO 8148. 30. Mt 4, 18.  
31. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 32. CAO 2229. 33. Rm 10, 10. 34. CAO 6331. 35. RH  
5832CAO 8301. 36. CAO 7950. 37. CAO 1863. 38. Conc. 2052H 770G 1664S 1371.  
39. CAO 6868. 40. CAO 7994. 41. Conc. 1450H 777G 1672S 1378. 42. Cantus 800466.  
43. CAO 3813. 44. I Tim 1, 17. 45. Is 33, 2. 46. CAO 5383. 47. Rm 10, 10. 48. Conc.  
2052H 770G 1664S 1371. 49. AMS 169 (André). 50. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 51. Rm  
10, 10. 52. AMS 169. 53. A I : ThK (38), (74). 54. RH 40586. 55. Mt 4, 18. 56. AMS 169.

57. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 58. AMS 168 (vigile d'André). 59. CAO 3722. 60. Sir 45, 2. 61. H 775. 62. CAO 2221. 63. Sir 45, 3. 64. Conc. 1450H 777G 1672S 1378. 65. CAO 3522. 66. Ps 109. 67. CAO 4348. 68. Ps 1. 69. CAO 1854. 70. Ps 112. 71. CAO 1881. 72. Ps 138. 73. Rm 10, 10. 74. CAO 7216. 75. RH 1035CAO 8262. 76. RH 1150CAO 8264. 77. CAO 2024. 78. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 79. CAO 1212. 80. nd. 81. Conc. 289 - 290V 1073G 1656S 1363. 82. CAO 1360. 83. CAO 8040. 84. nd. 85. Ps 50. 86. Cantus 800105. 87. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410.

#### [Saints Chrysante et Darie - 1 décembre]

1. CAO 3451. 2. CAO 4809. 3. nd. 4. nd. 5. CAO 3538. 6. CAO 2183. 7. Conc. 289 - 290V 1073G 1656S 1363. 8. CAO 2544. 9. CAO 1360. 10. nd. 11. AMS 113 (Prime et Félicien). 12. Sg 3, 1. 13. AMS 124 (Processus et Martinien). 14. AI : ThK (274), 284A II : p. 675. 15. Lc. 16. AMS 15 (Saints-Innocents). 17. AMS 120 (Jean et Paul). 18. CAO 6583. 19. CAO 8188. 20. Conc. 1376P 874. 21. CAO 7170. 22. CAO 1366. 23. CAO 2229. 24. CAO 7950. 25. Conc. 2052H 770G 1664S 1371. 26. CAO 7835.

#### [Saint Nicolas de Myre - 6 décembre]

1. Sir 44, 16. 2. CAO 6222. 3. RH 5807. 4. CAO 8040. 5. CAO 4051. 6. nd. 7. CAO 7324. 8. CAO 8115. 9. Conc. 3320H 235. 10. nd. 11. CAO 1017. 12. RH 17453CAO 8386. 13. Jean Diacre, Vita (BHL 6105). 14. CAO 2126. 15. Sir 44, 22. 16. nd. 17. nd. 18. CAO 1651. 19. Sir 44, 16. 20. CAO 7580. 21. RH 334. 22. CAO 8040. 23. CAO 1927. 24. nd. 25. CAO 7643. 26. CAO 7941. 27. nd. 28. CAO 1651. 29. Is 33, 2. 30. CAO 2562. 31. Sir 44, 16. 32. CAO 8115. 33. nd. 34. AMS 171ter (nativité d'un pontife). 35. nd. 36. Sir 44, 16. 37. AMS 171ter (naissance d'un pontife). 38. A I : ThK (75), 119. 39. RH 3795. 40. Mt 25, 14. 41. AMS 16 (Sylvestre). 42. AMS 171 (nativité d'un pontife). 43. CAO 3532. 44. Conc. 3320H 235. 45. CAO 4052. 46. nd. 47. CAO 3888. 48. CAO 3351. 49. CAO 2949. 50. CAO 3842. 51. Ps 109. 52. Ps 1. 53. Ps 112. 54. Ps 115. 55. Sir 44, 16. 56. CAO 7580. 57. RH 5807. 58. CAO 8040. 59. CAO 4008. 60. nd. 61. CAO 3255. 62. CAO 7941. 63. nd. 64. CAO 1366. 65. Cantus 800105. 66. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 67. CAO 7170. 68. CAO 7643. 69. CAO 4008. 70. CAO 3426.

#### [Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre]

1. CAO 3255. 2. CAO 1360. 3. nd. 4. CAO 1366. 5. Cantus 800105. 6. Conc. 2923V



1085G 1705S 1410. 7. Cantus 100267. 8. RH 17453CAO 8386. 9. Paulin de Milan, Vita Ambrosii (PL 14, 28 A). 10. CAO 6619. 11. Cantus 600767. 12. CAO 7046. 13. CAO 6063. 14. AMS 16 (Sylvestre). 15. CAO 7003. 16. CAO 7009. 17. CAO 6913. 18. nd. 19. CAO 4693. 20. Is 61, 6. 21. CAO 8148. 22. nd. 23. CAO 7335. 24. CAO 7899. 25. CAO 6698. 26. CAO 6197. 27. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 28. CAO 2229. 29. Rm 10, 10. 30. CAO 6331. 31. RH 5832CAO 8301. 32. CAO 7950. 33. CAO 1863. 34. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 35. CAO 2544. 36. CAO 7941. 37. nd. 38. nd. 39. Conc. 2923V 1085G 1705S 1410. 40. nd. 41. Sir 44, 16. 42. CAO 8115. 43. nd. 44. AMS 14 (Jean). 45. nd. 46. Sap. 7, 7. 47. AMS 16 (Sylvestre). 48. A I : ThK 71. 49. Cantus ah07218. 50. Mt 5, 13. 51. AMS 171 (Nativité d'un pontife). 52. AMS 32 (Grégoire). 53. CAO 4718. 54. nd. 55. nd. 56. Conc. 909H 139, 586. 57. CAO 3426. 58. nd.

#### [Conception de la Vierge Marie - 8 décembre]

1. CAO 2924. 2. Ps 109. 3. Cantus 202077. 4. Ps 121. 5. Cantus 205364. 6. Ps 126. 7. Cantus 200137. 8. Ps 131. 9. Pr 8, 22. 10. Cantus 600420. 11. RH 1889CAO 8272. 12. CAO 8046. 13. Cantus 200449. 14. CAO 4938. 15. nd. 16. nd. 17. Cantus 601900. 18. CAO 8197. 19. nd. 20. nd. 21. nd. 22. Cantus 100116. 23. RH 16347CAO 8375. 24. CAO 7971. 25. Jérôme de Stridon, Epistolae 30 (PL 30, 0298 B). 26. Cantus 600924. 27. CAO 8197. 28. Cantus 200414. 29. Sir 39, 17. 30. CAO 7682. 31. nd. 32. Cantus 601591Pa. 33. nd. 34. Mt 1, 1. 35. nd. 36. Cantus 200843. 37. Pr 8, 22. 38. CAO 6157. 39. Cantus 8375e. 40. CAO 8046. 41. Cantus 200635. 42. CAO 3184. 43. nd. 44. Cantus 601757. 45. CAO 8197. 46. nd. 47. Cantus 200843. 48. Cantus 205364. 49. Pr 8, 22. 50. CAO 7971. 51. nd. 52. Cantus 600924. 53. Cantus 600334. 54. Cantus 601591. 55. CAO 8046. 56. Conc. 4227. 57. AMS 30 (Agathe). 58. nd. 59. nd. 60. nd. 61. Prov. 8, 22. 62. AMS 140 (Assomption de la Vierge). 63. Cantus g02278. 64. RH 4615. 65. Mt 1, 1. 66. AMS 29 (Purification de la Vierge). 67. nd. 68. AMS 3. 69. Cantus 200414. 70. Sir 24, 23. 71. CAO 8197. 72. nd. 73. Cantus 201237. 74. Sir 24, 24. 75. CAO 8202. 76. nd. 77. Cantus 201901. 78. Cantus 200960. 79. Cantus 200026. 80. Cantus 202028. 81. Ps 109. 82. Ps 121. 83. Ps 126. 84. Ps 131. 85. Pr 8, 22. 86. CAO 6157. 87. RH 1889CAO 8272. 88. CAO 8046. 89. Cantus 202965. 90. CAO 4938. 91. nd. 92. Cantus 601591.

#### [Saint Damase I<sup>er</sup> - 11 décembre]

1. CAO 1360. 2. CAO 8040. 3. Conc. 2102. 4. CAO 2544. 5. CAO 7941.

## [Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre]

1. nd. 2. CAO 7374. 3. RH 21703CAO 8411. 4. CAO 8046. 5. CAO 3301. 6. Conc. 1485.  
 7. CAO 1021. 8. CAO 8330RH 9507-08. 9. Lucie, Passio (BHL 4992). 10. CAO 7106.  
 11. CAO 4984. 12. Sir 39, 17. 13. nd. 14. Conc. 1485. 15. CAO 5160. 16. nd. 17. CAO  
 7680. 18. RH 21703CAO 8411. 19. CAO 8046. 20. CAO 4928. 21. Conc. 1485. 22. CAO  
 5160. 23. CAO 3253. 24. nd. 25. CAO 8094. 26. Conc. 1485. 27. AMS 3. 28. Conc.  
 1485. 29. 1 Cor 7, 25. 30. AMS 3. 31. A I : ThK (31), (271), (274). 32. Cantus ah53246.  
 33. AMS 30 (Agathe). 34. AMS 3. 35. CAO 2585. 36. Sir 51, 8. 37. CAO 8201. 38. Conc.  
 1946G 1717S 1421. 39. CAO 5110. 40. Sir 51, 15. 41. CAO 7934. 42. nd. 43. CAO 3639.  
 44. CAO 1942. 45. CAO 1906. 46. CAO 4178. 47. Ps 109. 48. Ps 112. 49. Ps 121. 50. Ps  
 126. 51. nd. 52. CAO 6042. 53. RH 21703CAO 8411. 54. CAO 8046. 55. CAO 1855.  
 56. Conc. 1485.

## [Saint Thomas apôtre - 21 décembre]

1. Eph., 2, 19. 2. CAO 6919. 3. RH 13820. 4. RH 1150CAO 8264. 5. CAO 7950. 6. CAO  
 3797. 7. nd. 8. CAO 6174. 9. CAO 8097. 10. nd. 11. /. 12. Cantus a01580. 13. CAO  
 2932. 14. Is 61, 6. 15. Grégoire I, Homélie XXVI (PL 76, 1201 B). 16. nd. 17. CAO 3080.  
 18. Eph., 2, 19. 19. CAO 6331. 20. RH 5832CAO 8301. 21. CAO 7950. 22. CAO 3782.  
 23. nd. 24. nd. 25. nd. 26. CAO 4938. 27. Conc. 1376P 874. 28. Conc. 483H 811G 1693S  
 1397. 29. CAO 6748. 30. CAO 7994. 31. Conc. 983H 776G 1671. 32. CAO 3080. 33. CAO  
 3685. 34. Eph., 2, 19. 35. nd. 36. AMS 169 (André). 37. nd. 38. Eph 2, 19. 39. AMS 168  
 (vigile d'André). 40. A I : ThK 79. 41. Cantus ah54086. 42. Cantus ah55003. 43. Jn 20, 24.  
 44. AMS 160 (Simon et Jude). 45. H 591, 596G 1192S 963Conc. 4146. 46. AMS 87 (dimanche  
 dans l'octave de Pâques). 47. CAO 5492. 48. Ac, 5, 12. 49. Conc. 983H 776G 1671. 50. CAO  
 3267. 51. Ac, 5, 41. 52. nd. 53. CAO 3522. 54. CAO 4348. 55. CAO 1854. 56. CAO  
 1881. 57. Ps 109. 58. Ps 1. 59. Ps 112. 60. Ps 138. 61. Eph., 2, 19. 62. CAO 7216.  
 63. RH 13820. 64. CAO 7950. 65. CAO 4513. 66. nd. 67. CAO 3898.

[Saint Sylvestre I<sup>er</sup> - 31 décembre]

1. Sir 44, 16. 2. CAO 7059. 3. RH 9136. 4. CAO 8040. 5. nd. 6. Conc. 604. 7. Cantus  
 600290. 8. CAO 8169. 9. Conc. 1214H 82V 993G 67, 82, 1352S 67. 10. CAO 1129. 11. RH  
 17453CAO 8386. 12. Sylvestre, Gesta (BHL 7726). 13. CAO 6619. 14. Cantus 600767.  
 15. CAO 7046. 16. CAO 6063. 17. AMS 16 (Sylvestre). 18. CAO 7003. 19. CAO 7009.

20. CAO 7006. 21. CAO 3651. 22. Is 9,1. 23. CAO 7978. 24. Bède, Homélie VII (PL 94, 38 C - D). 25. CAO 7354. 26. Conc. 483H 49G 26S 25. 27. CAO 2938. 28. CAO 1404. 29. CAO 2836. 30. CAO 4225. 31. CAO 3854. 32. Tit 3, 4. 33. CAO 62651. 34. CAO 8248. 35. CAO 8238. 36. CAO 2946. 37. Conc. 483H 49G 26S 25. 38. CAO 2544. 39. CAO 7941. 40. Conc. 604. 41. CAO 6162. 42. CAO 2544. 43. CAO 2657. 44. CAO 7978. 45. Conc. 2335H 85G 91S 85. 46. CAO 6410. 47. CAO 7840. 48. CAO 1634. 49. Sir 44, 16. 50. CAO 8115. 51. Conc. 604. 52. AMS 16. 53. Conc. 604. 54. Hb 7, 23. 55. AMS 16 (Sylvestre). 56. A I : ThK 71. 57. Mt 24, 42. 58. AMS 16 (Sylvestre). 59. AMS 171 (nativité d'un pontife). 60. CAO 2868. 61. Sir 44, 25. 62. CAO 7941. 63. Conc. 235H 875G 1786. 64. CAO 4871. 65. Sir 45, 8. 66. CAO 8117. 67. nd. 68. nd. 69. CAO 8040. 70. Conc. 604. 71. CAO 6314.

**[Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier]**

1. Venance Fortunat, Vita sancti Hilarii (PL 9, 186 C). 2. CAO 6677. 3. CAO 7411. 4. CAO 6986. 5. CAO 7046. 6. AMS 16 (Sylvestre). 7. Cantus 600377. 8. CAO 7116. 9. nd. 10. CAO 3541. 11. nd. 12. CAO 6081. 13. CAO 7059. 14. CAO 6281 (ou) 6282. 15. CAO 7675. 16. Conc. 476H 99G 127S 116. 17. CAO 2732. 18. Sir 39, 6. 19. CAO 6081. 20. Cantus 008280o. 21. CAO 8165. 22. CAO 4967. 23. Conc. 476H 99G 127S 116. 24. CAO 2544. 25. CAO 7941. 26. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 27. CAO 2544. 28. AMS 20. 29. Conc. 476H 99G 127S 116. 30. He 13, 9. 31. AMS 20. 32. AMS 20A I : ThK (27). 33. Lc 10, 16. 34. AMS 20 (Félix). 35. AMS 20. 36. CAO 1634. 37. Sir 44, 16. 38. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 39. AMS 14 (Jean). 40. nd. 41. Sir 44, 16. 42. AMS 16 (Sylvestre). 43. A I : ThK 71. 44. Mt 5, 13. 45. AMS 16 (Sylvestre). 46. AMS 32 (Grégoire). 47. CAO 2868. 48. nd. 49. CAO 4871. 50. H 3664. 51. CAO 3522. 52. CAO 4348. 53. CAO 1854. 54. CAO 2250. 55. Ps 109. 56. Ps 1. 57. Ps 112. 58. Ps 115. 59. Sir 44, 16. 60. CAO 7062. 61. RH 18511. 62. CAO 8040. 63. CAO 3426. 64. Conc. 112L 226V 100G 291S 267. 65. CAO 3418. 66. CAO 8165. 67. nd.

Index des Pièces liturgiques (incipit)

## A

- (*Carissime*) *Apparuit gratia Dei (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *A bimatu et infra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 115 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 146 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 237
- *Ab initio (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193
- *Ab oriente venerunt (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274
- *Ab oriente venerunt magi (v)* (verset) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 239 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 268 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 303 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 316 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 273 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 342
- *Absolve (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31
- *Absterget Deus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357
- *Accinxit fortitudine (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99
- *Ad amorem tuum (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 377
- *Adducentur (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391
- *Adeptus est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Adest diei (h)* (hymne) : Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370
- *Adesto Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 457
- *Adesto jam (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394
- *Adjuvabit eam (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Adjuvabit eam (v)* (verset) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 422
- *Adjuva Domine fragilitatem (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre, § 85 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 94
- *Adjuva nos Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 146
- *Adjuvet ecclesiam (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 354

- *Admoniti magi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 239 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 252 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 268 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 274 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 303 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 273 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 287 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 303 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 330
- *Adorate Deum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Adorate Deum (v)* (verset) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Adorate Dominum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Adorate Dominum (v)* (verset) : Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Adoraverunt (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188
- *Adoremus regem apostolorum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Adoremus regem saeculorum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369
- *Adoremus salvatoris (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140
- *Ad te Domine clamabo (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Ad te Domine levavi (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
- *Ad te levavi (in)* (introït) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 26
- *Afferte Domino (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Afferte Domino (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Agmina sancta (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Agnus sponsum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414
- *Agnus Dei (r)* (repons) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218
- *Ait prophetarum (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Alma cohors (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ;

Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388

- *Almi Ambrosii (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 387

- *Almi Silvestri praesulis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 450

- *Almi Thome martyris (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 125 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 155

- *Amavit eum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 380 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 382 ; Ordinaire 216, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 408

- *Amavit eum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453

- *Amavit eum (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 153 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 186 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 448 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453

- *Ambiens (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223

- *Ambulabunt (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233

- *Ambulans Jesus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378

- *Ambulans Jesus (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 320 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353

- *Ambulans Jesus (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383

- *Andrea pie (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357

- *Angelica jam pater laude (trG)* (trope du Gloria) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118

- *Angelus ad pastores (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30

- décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Angelus ad pastores (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
  - *Angelus Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §
  - *Angelus Domini apparuit in somnis (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145
  - *Angelus Domini apparuit in somnis (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 242
  - *Anima nostra (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362
  - *Anima nostra (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145
  - *Anno quintodecimo (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps), § 75
  - *Annue Christe (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 201 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427
  - *Annue nobis (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
  - *Annuntiaverunt (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 201 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
  - *Ante luciferum genitus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 163 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 192 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 260 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324



- *Ante me non est formatus Deus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 45 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 47
- *Antequam convenirent (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99
- *Apertis thesauris (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Férie 3, § 282
- *A porta inferi (or) - preces* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176
- *Apparuit benignitas (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 134 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 293 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 114 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 167 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 246 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 255 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 317 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Apparuit benignitas (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 121 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318
- *Apparuit caro suo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 103 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 132 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Apparuit gratia Dei (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 136 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 294 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 112 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 319
- *A prophetis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405
- *Apud Dominum (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115
- *Aqua comburit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Archangeli Michaelis (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 29
- *A solis ortus cardine et (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du

Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252

- *Aspiciebam (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31

- *Aspiciens a longe (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22

- *Audite filii lucis (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172

- *Audite me divini fructus (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414

- *Audi virgo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 375 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 402

- *Aurem tuam (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 46 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 52

- *Aures tuae (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 186 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 448

- *Ave decus virgineum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394

- *Ave Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 60 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 80

- *Ave Maria (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314

- *Ave Maria (l)* (leçon) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §

- *Ave Maria (of)* (offertoire) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93

- *Ave Maria (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 54 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 56 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405

- *Ave Maria (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §

- *Ave Maria (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22

- *Ave maris stella (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 46,

Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394

- *Ave praesul gloriose (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149

## B

- *Baptizat miles regem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 313 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 339
- *Baptizatur Christus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
- *Beata Dei genetrix (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 97 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180
- *Beatae et gloriosae (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 294 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 320
- *Beatae Luciae martyris tuae (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 422
- *Beata es Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 43 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 43
- *Beata et gloriosissima (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396
- *Beata et venerabilis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 213 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 260 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314
- *Beatam me dicent (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32
- *Beata viscera (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 109
- *Beata viscera que (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318
- *Beati eritis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427
- *Beatorum martirum tuorum Domine Crisanti et Darie (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360
- *Beatus Andreas (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Beatus ille servus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 152 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 413 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 423 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 446
- *Beatus Nicolaus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 342 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 371
- *Beatus Nicolaus (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369
- *Beatus Nicolaus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 216, Saint

Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368

- *Beatus servus (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 447

- *Beatus Stephanus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122

- *Beatus venter (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 168 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 196

- *Beatus vir (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461

- *Beatus vir qui in sapientia (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369

- *Beatus vir qui in sapientia (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 157 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212

- *Beatus vir qui inventus est (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 158

- *Beatus vir qui suffert (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 155 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159

- *Beatus vir qui suffert (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151

- *Benedicam Dominum (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347

- *Benedicite (ca)* (cantique) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22

- *Benedicta es Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397

- *Benedicta et venerabilis (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318

- *Benedicta tu (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87

- *Benedicta tu (r)* (repons) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 128 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177

- *Benedicta tu in mulieribus (v)* (verset) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 293 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 317 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8

décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 400

- *Benedicta tu inter (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441

- *Benedictio Domini super caput (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346

- *Benedictionem omnium gentium (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 186 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 448

- *Benedictus qui venit (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140

- *Benedictus qui venit (r)* (repons) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443

- *Benedictus qui venit (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106

- *Benedictus qui venit (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 157 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 226 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 245 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 326 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 445

- *Bethleem (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 76 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 92

- *Bina celestis (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138

## C

- *Caeli aperti sunt (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 269 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 272 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 287 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Caeli enarrant (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161
- *Caeli enarrant (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Canite tuba (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 59 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 73
- *Canite tuba (bi)* (historia) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 58 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 72
- *Cantate Domino (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Cantate II (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Caput draconis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 316 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 342
- *Celebris dies (r)* (repons) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 400
- *Centum quadraginta (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149
- *Centum quadraginta (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 242
- *Christe Deus nostrum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 134 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 187 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216
- *Christe qui lux es et dies (h)* (hymne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Christe redemptor omnium (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 247 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Christo datus est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309

- *Christo regi cantica (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347
- *Christum natum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118
- *Christum regem (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 320 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Christus apparuit nobis (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 247 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Christus Deus noster (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 143 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 216 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 167 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 246
- *Christus natus est nobis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140
- *Christus natus est nobis (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251
- *Cibavit eum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419
- *Cibavit illum (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 135
- *Clama in fortitudine (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 59
- *Clare sanctorum (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401
- *Cognovit eum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Collocet eum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357
- *Columna es (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Concede (quaesumus) (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 121 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180
- *Concede nobis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, §



384

- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut ad meliorem (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456
- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut magnae (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut nos [unigeniti] (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 134 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 92 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 143 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 167 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Conceptio gloriosae (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372
- *Conceptus hodiernus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 369 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 398
- *Conditor alme siderum (b)* (hymne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18
- *Conditor kyrie (trK)* (trope du Kyrie) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167
- *Confirmatum est (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 450

- *Confitebimur (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps), § 73
- *Confitebor tibi Domine (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115
- *Confitemini (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22
- *Confortatus est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Congaudentes (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374
- *Conscientias nostras (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 28
- *Considerate attentius (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202
- *Consolamini consolamini (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 35
- *Constitues (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353
- *Constitues eos (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Constitues eos (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 104 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Continet in gremio (r)* (repons) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Continge ergo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Copiosae caritatis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 342 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370
- *Corde nostra (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 221 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 255 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 260 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263
- *Corde creditur (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 324 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 352 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384
- *Corde creditur (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353
- *Cordis ac vocis (r)* (repons) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394

- *Crastina die (val)* (verset alléluiatique) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95
- *Crastina die delebitur (v)* (verset) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 62 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *Crastina erit vobis (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 94
- *Crastina erit vobis (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 96
- *Crede mater (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Credidi (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Crisantus non le (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 331 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 359
- *Cui Eva (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405
- *Cum audiertus (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362
- *Cum audisset (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 48
- *Cum autem esset stephanus (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 124 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202
- *Cum beatus Ambrosius (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355
- *Cum esset desponsata (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *Cum esset desponsata (év)* (évangile) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81
- *Cum esset desponsata (l)* (leçon) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89
- *Cum essumus parvuli (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 258
- *Cum natus esset (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328
- *Cum natus esset (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323

- *Cum per Isaie vocem (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 72
- *Cum pervenisset (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357
- *Cum plura nobis (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Cunctipotens (trK)* (trope du Kyrie) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Dominus regnavit exultet (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347

## D

- *Da nobis Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 399 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 432 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Da nobis quaesumus Domine [imitari] (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126
- *Da nobis quaesumus Domine Deus noster ut qui nativitatem (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 179 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 110 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 114 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 257
- *Da quaesumus omnipotens Deus. (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360
- *Da quaesumus omnipotens Deus cunctae familiae (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 41
- *Da quaesumus omnipotens Deus ut beati Silvestri (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 413 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 446 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 447 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 450
- *Da quaesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106
- *Da quaesumus omnipotens Deus ut qui nova incarnati (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106
- *Decantande speciosis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369
- *Dedicatur novus ab infantibus (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233
- *Dedit illi Dominus (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 187 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 449
- *De fructu (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263
- *Defuncto Herode (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Vigile de

l'Épiphanie - 5 janvier, § 256

- *Defuncto Herode (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259

- *De profundis (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115

- *Descendit de caelis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 97 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 146 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 166 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 110 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 116 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 445

- *Descendit spiritus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335

- *Deus autem pacis (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 43 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Deus autem patientiae (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 33 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 43

- *Deus cuius (ecclesia) (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 155

- *Deus cuius hodierna (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 114 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 144 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 237

- *Deus cuius unigenitus (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 313 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 339

- *Deus Deus meus respice (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22

- *Deus enim (of)* (offertoire) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106

- *Deus illuminator (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 238 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 271

- *Deus in adiutorium (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204

- *Deus ineffabilis misericordie (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 402
- *Deus iudicium (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Deus misereatur nostri (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104
- *Deus mundi auctor (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 359 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 363 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 382 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 387 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 391
- *Deus noster (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Deus pro cuius ecclesia (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159
- *Deus qui beatæ Mariæ (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Deus qui beati Johannis (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126
- *Deus qui beatum Ambrosium (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 390
- *Deus qui beatum Nicolaum (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 342 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 346 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 373 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378
- *Deus qui beatum Thomam (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149
- *Deus qui beatum Thomam archipraesulem (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 157
- *Deus qui beatum Thomam pontificem (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 158
- *Deus qui conspicis (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 65
- *Deus qui de beatæ Mariæ (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE

L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §

- *Deus qui es sanctorum tuorum (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 434

- *Deus qui hanc sacratissimam noctem (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 91 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104

- *Deus qui hodierna die [unigenitum] (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 284 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 321 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 327 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328

- *Deus qui hodiernam diem (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461

- *Deus qui hunc sacrosanctum diem (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 389

- *Deus qui nobis nati salvatoris (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 166 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199

- *Deus qui nos redemptionis (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99

- *Deus qui per hujus (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 316 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 342

- *Deus qui per os beati apostoli (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129

- *Deus qui salutis (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 293 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 317 ;



Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318

- *Deus tentavit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 332 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360

- *Deus tuorum militum (b)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 98 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159

- *De virginibus autem (ép)* (épître) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Dicebat Jesus turbis Iudeorum et principibus sacerdotum : Ecce ego mitto (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118

- *Dicite filie Syon (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 28 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 27

- *Diem sacratissimam (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111

- *Dies festa celebretur (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401

- *Dies illa (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31

- *Diffusa est (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Diffusa est (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401

- *Diffusa est (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193

- *Diffusa est (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Diffusa est gratia (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162

- *Dignare (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 376 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 404

- *Dignum sibi Dominus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 328 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 356

- *Dilectus Deo (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129

- *Dilexisti (in)* (introït) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Dilexisti (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Dilexit Andream (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346

- *Dilexit Andream (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 358 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 382

- *Dilexit Andream (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353

- *Dilexit Andream Dominus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 365
- *Diligebat autem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Dirige (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 2, § 244 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 275 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 278
- *Dirupisti (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428
- *Disposui (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456
- *Dixit Dominus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 43
- *Dixit Dominus (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Dixit Jesus Petro (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 128
- *Dixit Jesus Petro sequere me (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134
- *Domine Deus (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Férie 5, § 278
- *Domine Deus (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384
- *Domine Deus meus (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 383 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 413 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 419 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Domine Deus meus (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Domine Deus qui ad principium (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
- *Domine Deus virtutum converte nos (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 28

- *Domine exaudi (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 64
- *Domine in virtute (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Domine in virtute (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298
- *Domine miserere nostri (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 24 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 323 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 344 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 386 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 371
- *Domine praevisisti (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374
- *Domine probasti (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Domini est terra (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Dominus dixit ad me (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
- *Dominus dixit ad me (in)* (introït) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256
- *Dominus dixit ad me (val)* (verset alléluïatique) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104
- *Dominus illuminatio (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Dominus possedit me (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 400 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405
- *Dominus possedit me (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Dominus regit (ps)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Dominus regnavit decorem (val)* (verset alléluïatique) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168
- *Dominus regnavit decorem (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *Dominus regnavit exultet (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Dominus regnavit irascantur (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Dominus veniet (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 61 ; Ordinaire 46, TEMPS DE

NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Dominus vobiscum (or) - preces (oraison)* : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 364 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429

- *Dum medium silentium (a) (antienne)* : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188

- *Dum medium silentium (in) (introït)* : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 146 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 158 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 175 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 181 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 217 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 247

## E

- *(Ecce) rex noster (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 47
- *Aeterna Christi munera (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 320 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 428
- *Dicebat Jesus turbis Iudeorum et principibus sacerdotum : Ecce ego mitto (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212
- *Ecce advenit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152
- *Ecce advenit (in)* (introït) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Ecce advenit (r)* (repons) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Ecce agnus Dei (r)* (repons) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Ecce ancilla Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Ecce apparebit (hi)* (historia) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 47 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 48
- *Ecce Deus noster (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 79
- *Ecce dies veniunt (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22
- *Ecce dies veniunt (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 20 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 25 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 20 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 24 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 364
- *Ecce Dominus (r)* (repons) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 47 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 51
- *Ecce Dominus in fortitudine veniet (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Ecce Dominus noster (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 42
- *Ecce in nubibus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 42 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 42
- *Ecce jam venit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200

- *Ecce Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 170 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 182 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 189 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 210 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 223 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 230 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 295 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 198 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 210 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 219 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 240 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 249 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 320
- *Ecce Maria (r)* (repons) : Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 258
- *Ecce mitto (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 52 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 54
- *Ecce nomen Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 20 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 20
- *Ecce puer meus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 197 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 227
- *Ecce sacerdos (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 151 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 332 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 411 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 421 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 182 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 455
- *Ecce sacerdos (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 342 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 346 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 359 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 373 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 387 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 457 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Ecce sacerdos (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, §

374 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 458

- *Ecce sacerdos (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452

- *Ecce sacerdos (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 458

- *Ecce sacerdos (v)* (verset) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 380 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 417 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461

- *Ecce veniet desideratus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 61 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Ecce veniet Dominus et omnes sancti ejus cum eo (r)* (repons) : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps), § 75 ; Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 64

- *Ecce venit rex (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22

- *Ecce vidi agnum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 114 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 144

- *Ecce vidi agnum (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233

- *Ecce virgo concipiet (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 38 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 37

- *Ecce virgo concipiet (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 26 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 25 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, §

- *Ecce virgo concipiet (cm)* (communio) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93

- *Ecce virgo concipiet (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36
- *Ecce virum (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Ecclesiae sanctae (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 373
- *Ecclesiam tuam (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 103 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 104 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 132 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221
- *Ego baptizavi vos (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 58 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81
- *Ego dixi (or) - preces* (oraison) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18
- *Ego mater (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 404
- *Ego quasi vitis (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 402
- *Ego rogavi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 389 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 421
- *Egredietur Dominus (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Egredietur Dominus et proliabitur (r)* (repons) : Ordinaire 216, Férie 5, § 61
- *Egredietur virga (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Egredietur virga (ép)* (épître) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93
- *Egredietur virga (r)* (repons) : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps), § 75 ; Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 64
- *Egredietur virga (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22
- *Eia pervigiles (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396
- *Elegerunt (of)* (offertoire) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123
- *Elegit eam Deus (v)* (verset) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 383 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la



- Vierge Marie - 8 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 413 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Elegit eum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
  - *Emitte agnum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 6 (Quatre-Temps), § 71 ; Ordinaire 216, Férie 6 (Quatre-Temps), § 62
  - *Emitte agnum (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 24
  - *Enixa est puerpera (b)* (hymne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 256 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 264 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 281 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
  - *Epyphaniam Domino (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270
  - *Erat Joseph et Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 157 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 213 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 242 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 445
  - *Erit in novissimis diebus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 25
  - *Eruclavit (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
  - *Eruclavit (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391
  - *Erumpant montes (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 20 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 20
  - *Erunt prava (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 61 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89
  - *Erunt signa (év)* (évangile) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 35
  - *Estote parati (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 53 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 55
  - *Et ambulabunt (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 302 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 315 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 341
  - *Et audivi vocem (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 146
  - *Etenim sederunt (in)* (introït) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123

- *Et erexit (v)* (verset) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Et mire beatus Johannes (ho)* (homelie) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149
- *Et si coram hominibus (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362
- *Et te Domine (pr)* (préface) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433
- *Et te in veneratione (pr)* (préface) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Et testes deposuerunt (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 125
- *Euge serve (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453
- *Euge serve (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419
- *Exaltabo te (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Exaudi Deus deprecationem (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Exaudi Deus orationem meam cum deprecor (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Exaudi Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 356
- *Exaudi nos Deus (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 383 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 413 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 415 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 419 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Excita Domine corda (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 44
- *Excita Domine potentiam (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 26 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 25 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30
- *Excita quaesumus Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Férie 6 (Quatre-Temps), § 63
- *Exclamantes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188
- *Exiit edictum (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Saint

Étienne - 26 décembre, § 121

- *Exiit edictum (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151

- *Exiit sermo (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134

- *Exiit sermo (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134

- *Ex ore infantium (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145

- *Ex ore infantium (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234

- *Ex ore infantium (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 114 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 144 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 237

- *Exortum est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263

- *Expandens (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223

- *Expandi (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355

- *Ex Sion species (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21

- *Exsulta satis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 28

- *Exsultet aula caelica (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378

- *Exsultet caelum (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384

- *Exultabunt (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362

- *Exultabunt sancti (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357

- *Exulta filia Sion (cm)* (communio) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106

- *Exurgens Maria (év)* (évangile) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93
- *Exurgens Maria (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Férie 6 (Quatre-Temps), § 71 ; Ordinaire 216, Férie 6 (Quatre-Temps), § 62
- *Eya recolamus (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195

## F

- *(Fratres) multipharie (ép) (épître)* : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111
- *Fac nos quaesumus Domine (or) (oraison)* : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 96
- *Facta est cum angelo (a) (antienne)* : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Factum esset (év) (évangile)* : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Famulorum (or) (oraison)* : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 295 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314
- *Felix namque (of) (offertoire)* : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318
- *Festina ne tardaveris (r) (repons)* : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 45 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 50 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 46 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 47
- *Festina quaesumus Domine (or) (oraison)* : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 59
- *Fiat pax (or) - preces (oraison)* : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
- *Fidelia omnia (a) (antienne)* : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 29
- *Fidelis servus (a) (antienne)* : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 153 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 415 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 426 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 186 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 448 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 459
- *Fidelis servus (cm) (communio)* : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388
- *Fidelium splendor (or) (oraison)* : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 273
- *Filii tui (cap) (capitule)* : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 238 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 316 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 271 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 342
- *Flos filius (ejus) (v) (verset)* : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394
- *Fluminis impetus (a) (antienne)* : Ordinaire 46, Férie 3, § 247 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Fontes aquarum (a) (antienne)* : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343

- *Fontes aquarum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 289 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 305 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 264 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 322 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Fratres doctrinis variis (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456
- *Fuerunt sine querela (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Fulgebunt justi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150
- *Fulget dies (hi)* (historia) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396

## G

- *Gaudeamus omnes [in Domino] (in)* (introît) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Gaudeamus omnes fideles (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 139 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171
- *Gaude et laetare (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 41
- *Gaude fidelis contio (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377
- *Gaude Maria (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394
- *Gaude mater (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365
- *Gaudent in caelis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159
- *Gaudete et exsultate (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396
- *Gaudete in Domino (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 78 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 428
- *Gaudete in Domino (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 70 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 73 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 76 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 92
- *Gaudete in Domino (i)* (invitatoire) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 428
- *Genuit puerpera regem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180
- *Germinaverunt campi (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 6 (Quatre-Temps), § 71 ; Ordinaire 216, Férie 6 (Quatre-Temps), § 62
- *Germinavit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 181 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 188 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 209 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 222 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 229 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 294 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 209 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 218 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 239 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 248 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 257 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 319
- *Gloria et honore (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156
- *Gloria et honore (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Étienne

- 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 155 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 207
- *Gloria in excelsis Deo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Gloriam mundi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351
- *Glorificavit (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 356
- *Gloriosi Domine (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Gratiam tuam (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Gratias agimus Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 125
- *Gratulare (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377



## H

- *Haec dixit Dominus populus gentium (pro)* (prophétie) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104
- *Haec dixit Dominus spiritus Domini super me (pro)* (prophétie) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106
- *Haec est illa (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394
- *Hec dixit Dominus Deus (pro)* (prophétie) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95
- *Hec est virgo (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105
- *Heri celebravimus (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118
- *Herodes iratus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 113 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 204 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 142 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 235
- *Hic est dies preclarus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Hic est discipulus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129
- *Hic est discipulus (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134
- *Hic est discipulus ille (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 195 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 229
- *Hic est discipulus meus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152
- *Hic est praepositus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 98
- *Hic est vere (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Hinc laudando (trG)* (trope du Gloria) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129
- *Hi sunt (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 148
- *Hi sunt qui cum mulieribus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 201 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234
- *Hi sunt qui cum mulieribus (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233
- *Hi sunt qui virgines (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231
- *Hoc est praeceptum meum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 398 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 430
- *Hodie caelesti sponso (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Dimanche dans

l'octave de l'Épiphanie, § 305 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 322

- *Hodie caeli (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335

- *Hodie Christus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 93 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 110 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 116 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200

- *Hodie in jordane (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335

- *Hodie intacta virgo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 112

- *Hodie natus est (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 114

- *Hodie nobis (hi)* (historia) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103

- *Hodie nobis (r)* (repons) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 110

- *Hodie scietis (in)* (introït) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95

- *Hodie scietis (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95

- *Hodie scietis (v)* (verset) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 61 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Hodie scietis quia veniet Dominus (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90

- *Hodie veritas de terra orta est (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190

- *Homo Dei (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348

- *Homo quidam (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369

- *Homo quidam peregre (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347

- *Hujus Christe (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31

- *Hujus O Christe (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453

**i**

- *Afferte Domino (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Domine in virtute (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Dominus regit (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21

## I

- *Ibant gaudentes (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 435
- *Igitur beatus Hilarius (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Igitur Thomas (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149
- *Illuminare (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266
- *Illuminare (r)* (repons) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Illuminatio mea (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Illuxit nobis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 133 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 142 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 186 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 214 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 220 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 227 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 164 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 214 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 244 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 253
- *Impii super justum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 179 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213
- *Impii super justum (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202
- *In adventu Dominico (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259
- *Inclina Domine (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *In columbe (r)* (repons) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *In diebus illis (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 28
- *Indignos nos (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 64
- *In excelsis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 175 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203
- *In hac hora (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 133 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 91 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 164
- *In illa die (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22
- *In illa die (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23

- *In mandatis (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29
- *In mediis flammis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 388 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 419
- *In medio ecclesiae (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 382
- *In medio ecclesiae (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388
- *In medio ecclesiae (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Innocentes et recti (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 115 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 116 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 148 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 242
- *Innocentes pro Christo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378
- *Innocentium passio (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 242
- *In omnem terram (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433
- *In omnem terram (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427
- *In omnem terram (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 103 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 399 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 132 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427
- *In patientia vestra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 403
- *In principio (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251
- *In principio (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *In principio Deus erat Verbum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ;

Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 192 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 211 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 222 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259

- *In principio erat Verbum (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111

- *In splendoribus sanctorum (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168

- *In te Domine speravi (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21

- *Intercessio nos Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 421

- *Inter innocentes (v)* (verset) : Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 146 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233

- *In tua justitia (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21

- *In tua patientia (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 413

- *Inundatio (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 239 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 303

- *Inveni David (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 447 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 458

- *Inveni David (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419

- *Ipse invocavit me (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162

- *Ipse invocavit me (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251

- *Ipsi nobis Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 148

- *Iste cognovit (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461

- *Iste confessor (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441
- *Iste est discipulus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 201 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231
- *Iste est Joannes cui Christus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Iste est Joannes qui supra pectus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Iste est Johannes qui supra (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223
- *Iste est qui ante Deum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 379 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Iste est qui ante Deum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Iste homo (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Iste sanctus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Istorum est enim (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 331 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 359
- *Ite dicite Joanni (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 47 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 49 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 50
- *Jam lucis (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 344
- *Jam non estis (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 399 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 432 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Jam non estis (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433
- *Jerusalem cito veniet (hi)* (historia) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216,

Deuxième dimanche de l'Avent, § 35

- *Jerusalem jerusalem quae occidis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212
- *Jerusalem surge et sta (r)* (repons) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 38 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 33 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34
- *Jesu corona (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414
- *Joannes apostolus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159
- *Jocunditatem (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 137
- *Johannes apostolus et evangelista (l)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112
- *Johannes autem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49
- *Jubilate (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Judica me Domine quoniam (ps)* (psaume) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *Juravit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Juravit (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456
- *Juravit Dominus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357
- *Juravit Dominus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Juravit Dominus (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388
- *Juste et sancte (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 375
- *Justi epulentur (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145
- *Justorum animae (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 360
- *Justorum anime (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362



- *Justum deduxit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Justum deduxit (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Justum deduxit (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 152 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368
- *Justus cor suum (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453
- *Justus germinabit (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Justus germinabit (val)* (verset alléluiatique) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374
- *Justus si morte (ép)* (épître) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156
- *Justus ut palma (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134
- *Justus ut palma (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 461
- *Justus ut palma (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 154 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 125 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 158 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 187 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 449

**K**

- (*Carissime*) *Apparuit gratia Dei (ép)* (épître) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ;  
Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106

## L

- *Laetabitur justus (val)* (verset alléluïatique) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156
- *Laetabundus (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168
- *Laetamini (val)* (verset alléluïatique) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337
- *Laetatus sum (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Laetentur caeli (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256
- *Lapidaverunt Stephanum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213
- *Lapides torrentes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163
- *Lapides torrentes (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212
- *Laudabit (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 421
- *Laudabo nomen tuum (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 422
- *Laudate Dominum de (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173
- *Laudate pueri Dominum (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Laudem dicite (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87
- *Laudemus Dominum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Legimus sanctum Moysen (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Férie 5, § 69 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 61
- *Levitae (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123
- *Libera me Domine (r)* (repons) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31

- *Liber generationis (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Liber generationis (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396
- *Lucia virgo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Lucia virgo (bi)* (historia) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414
- *Lux de luce (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 234 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 257 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 271 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 282 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 300 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 267 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 292 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 308 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 325
- *Lux fulgebit (in)* (introït) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106
- *Lux fulget (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106
- *Lux orta est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442

## M

- (*Fratres*) *multipharie (ép)* (épître) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168
- *Magi venerunt (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Magi videntes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 264 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 322
- *Magna est (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156
- *Magna est gloria (v)* (verset) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213
- *Magnifica Christi mater (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405
- *Magnificavit (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 354
- *Magnificavit (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452
- *Magnum hereditatis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 166 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194
- *Magnum mysterium (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 315 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 341
- *Majestatem tuam (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 324 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 348 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 352 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 365
- *Majorem caritatem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 399 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 432
- *Mandatum novum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 20 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 20
- *Martyr Dei (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213
- *Martyr Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 127 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 158

- *Matrem per integerrimam (v)* (verset) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 395
- *Maximilla Christo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 326 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 354
- *Memento Domine (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263
- *Memento nostri Domine (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 28 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 27
- *Memento salutis (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 88
- *Mentes nostras (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 55
- *Michael archangele (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 175 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203
- *Michi autem (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433
- *Mibi autem (of)* (offertoire) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353
- *Miles Christi (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Mirabantur (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324
- *Mirabile misterium (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191
- *Mirabilis (val)* (verset alléluïatique) : Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 208 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 238
- *Miserere mei Deus (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 425 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22
- *Misericordiam et iudicium (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Misericordiam tuam (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 380 ; Ordinaire 216, Saint Damase Ier - 11 décembre, § 408
- *Miserunt (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 72
- *Misi digitos suos (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429
- *Missus est Gabriel (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 25 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 38 ; Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 24 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 60
- *Missus est Gabriel (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-

Temps), § 59

- *Missus est Gabriel (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 50 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 56 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 33 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 38 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 70 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 364 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378
- *Mitte manum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427
- *Mitte manum tuam (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433
- *Modo veniet (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 59
- *Mox ut vocem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 323 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 350
- *Multifarie (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 257
- *Multifarie (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *Multiplicabitur (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 168 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 196
- *Muneribus datis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378

## N

- *Nascetur (r)* (repons) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 71 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 75
- *Nato canunt (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104
- *Nato Domino (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Natus est nobis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Nesciens (r)* (repons) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331
- *Nesciens mater (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343
- *Nesciens mater (r)* (repons) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231
- *Ne timeas maria (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Nimis honorati (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401
- *Nimis honorati sunt (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Nimis honorati sunt (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 105 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Nisi Dominus (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Nobilissimus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378
- *Nolite ante tempus (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 45 ; Ordinaire 46,



Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 46 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 52 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 56

- *Nolite timere neque (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 39 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429

- *Nolite timere quinta (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 406 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 438

- *Non auferetur (a)* (repons) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 56 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 59 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 73

- *Non auferetur (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 78

- *Non auferetur (r)* (repons) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 59 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 70 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 71

- *Non vos me elegistis (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433

- *Notum fecit Dominus (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 136 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 170 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 182 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 210 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 114 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 198 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 210 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 258

- *Nox praecessit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 24 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23

- *Nunc decantet (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433

- *Nunc sancte (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 346

## O

- *O beata infantia (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 189 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 196 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 226 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 245 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 326
- *O Christi pietas (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 379
- *Oculi mei (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21
- *O felix Maria (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314
- *Offerentur regi (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420
- *O gloria sanctorum (trG)* (trope du Gloria) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107
- *O gloriosa domina (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397
- *O Juda et Jerusalem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *O Maria (r)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 196 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 400
- *O Maria virgo pia (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 189 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 215 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 371 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 226 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 245 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 326 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 400
- *Omnes de Saba (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 3, § 249 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 259 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 270 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 284 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 283 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 294 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 298 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 310
- *Omnes de Saba (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Omnes de Saba (v)* (verset) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 260 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 266 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 313 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 284 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 339

- *Omnēs de Saba venient (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 269 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Omnēs gentes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 306 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Omnēs gentes (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Omnēs nationes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 3, § 250 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 260 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 265 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 270 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 285 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 284 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 295 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 300 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 311
- *Omnēs sitientes (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265
- *Omnipotens sempiterna Deus dirige (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 157 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 168 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 187 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 239 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 315 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 196 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 246 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 273 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 341 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 445
- *Omnipotens sermo tuus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89
- *Omnipotentem (t)* (trait) : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps), § 76 ; Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 66
- *Omnis terra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 290
- *Omnis terra (v)* (verset) : Ordinaire 46, Férie 3, § 247 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 280 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Omnis vallis (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 79 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 94
- *O mundi domina (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90
- *O pastor aeternae (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368
- *Operibus sanctis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 352 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368

- *O per omnia (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 350 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 377
- *Optavi (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360
- *O quam gloriosus est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126
- *O quam venerandus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159
- *Orabat sanctus Johannes (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 137
- *Orante sancta Lucia (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423
- *Ora pro nobis (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152
- *Oravit sanctus Andreas (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *O regem caeli (r)* (repons) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Organicis (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134
- *Orietur diebus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
- *Orietur stella (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 59
- *Os justi (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456
- *Os justi (v)* (verset) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 343 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 453
- *Ostende nobis Domine (or) - preces* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
- *Ostende nobis Domine (r)* (repons) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49
- *O Thoma Christi (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *O virgo virginum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre, § 80

## P

- *Pacem et veritatem (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 278 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204
- *Paratus esto (r)* (repons) : Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 64
- *Parvulus filius (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259
- *Parvulus filius (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179
- *Parvulus natus est (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Passionem sancti Andree (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347
- *Pastores loquebantur (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 443
- *Pastores loquebantur (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 133 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 106 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 121 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 165 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318
- *Pastores loquebantur (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Patefactae sunt (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138
- *Patefactae sunt (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212
- *Pater cuncta (trK)* (trope du Kyrie) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 91 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104
- *Pater de caelis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335

- *Patriarcharum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397
- *Paulus servus Christi Jesu (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87
- *Peccati aculeus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Per ipsam te deprecor (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 413
- *Per lavachrum (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 295 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 320
- *Per manus apostolorum (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 434
- *Per te Dei genitrix (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93
- *Per universam provinciam (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414
- *Placebo (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199
- *Plures facti sunt (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 447
- *Ponent Domino (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 35
- *Populus (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149
- *Populus qui ambulabat (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 111 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 212 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 242 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Populus qui ambulabat (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 135 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 170 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 198 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252
- *Populus Sion (in)* (introït) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 40
- *Positis autem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171
- *Post partum (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire

216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318

- *Post partum virgo (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282

- *Postquam consummati sunt (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190

- *Posui adjutorium (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419

- *Posuisti (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 456

- *Posuisti Domine (r)* (repons) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213

- *Posuisti Domine (v)* (verset) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 124 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 157 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202

- *Potens in terra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 329 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 357 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437

- *Praesta quaesumus (omnipotens Deus ut redemptionis) (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 60

- *Praesta quaesumus Domine Deus noster ut familia tua (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 258

- *Praesta quaesumus misericors Deus (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Praesta quaesumus omnipotens (Deus ut excellentiam) (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 124

- *Praestolantes (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 61 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89

- *Praesul Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 362 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 390

- *Praeveniat nos (or)* (oraison) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEC - Premier dimanche de l'Avent, § 27

- *Precinge quaesumus (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 79

- *Precursor pro nobis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 5, § 69

- *Precursos Johannes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336

- *Primo tempore alleviata est (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103

- *Prope est jam Dominus (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 58 ; Ordinaire 46, Férie 4 (Quatre-Temps), § 67 ; Ordinaire 216, Férie 4 (Quatre-Temps), § 59 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de

l'Avent, § 72

- *Prope est ut veniat (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 55
- *Prophetalis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 365 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394
- *Propitiare Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 170
- *Propterea expectat (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 41
- *Propter nimiam caritatem (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99
- *Propter Sion non tacebo (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *Propter veritatem (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Protegat nos (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 356 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 358 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 382 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 386
- *Protege Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 319
- *Psallite Deo nostro (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Puer Jesus crescebat (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250
- *Puer natus est (in)* (introït) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *Puer natus est (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 134 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 166 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 109 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 167 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 216 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 246 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 255
- *Pura Deum (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145



## Q

- *Quaesumus omnipotens Deus tua nos (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Quare fremuerunt (v)* (verset) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161
- *Quasi unus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 102 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 130
- *Quem cuncta laudant (trG)* (trope du Gloria) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167
- *Quem terra pontibus (b)* (hymne) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396
- *Quia cum unigenitus (pr)* (préface) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270
- *Quia per incarnati (pr)* (préface) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 168
- *Quia vidisti (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 437
- *Qui Christe natus virgini (v)* (verset) : Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 395
- *Quid ergo (v)* (verset) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31
- *Qui de terra est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 192 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 222
- *Qui Deus et rector (trG)* (trope du Gloria) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237
- *Qui natus es (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315
- *Qui regis Israel (t)* (trait) : Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps), § 66
- *Qui timet Deum (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 194 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 201 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 132 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 231
- *Qui timet Deum (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 107 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 134
- *Qui venturus est (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 54
- *Qui vos audit (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 422
- *Quomodo fiet (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 71



## R

- *(Ecce) rex noster (i)* (invitatoire) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 48
- *Reddet Deus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 335
- *Redemptionem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263
- *Regem confessorum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179
- *Regem magnum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Regem martirum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233
- *Regem natum Dominum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212
- *Regem sempiternum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 151
- *Regem venturum (i)* (invitatoire) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31
- *Reges Tharsis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 4, § 255 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 290
- *Reges Tharsis (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Reges Tharsis (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 256 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 264 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 281 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
- *Reges Tharsis (v)* (verset) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 261 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 269 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331
- *Regi saeculorum (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 133 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 91 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 164 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 350
- *Revelabitur (cm)* (communion) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95

- *Rex gloriose martirum (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234
- *Rex gloriose praesulum (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 149 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 341 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 409 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 369 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442
- *Rex noster (r)* (repons) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 35 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 38
- *Rex noster adveniet (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 82 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 74 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 81 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89
- *Rex pacificus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 96
- *Rex virginum (trK)* (trope du Kyrie) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 372 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 401
- *Rorate caeli (in)* (introït) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93
- *Rorate caeli (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 6 (Quatre-Temps), § 71 ; Ordinaire 216, Férie 6 (Quatre-Temps), § 62
- *Rorate caeli desuper (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Rorate caeli desuper (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 30 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 31 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 338 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 29 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 364
- *Rubum quem viderat (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 221 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 228 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 293 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 255 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 317

## S

- *Sacerdotes tui (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 414 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185
- *Sacrosanctae (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 325 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353
- *Salus aeterna (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 136 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 145 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 220 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 170
- *Salve crux (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Salve sancta parens (in)* (introït) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 296 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 318
- *Sancta Dei genetrix (r)* (repons) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312
- *Sancta et immaculata (hi)* (historia) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 190
- *Sancta et immaculata (r)* (repons) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314
- *Sancta et immaculata virginitas (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 98 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 312
- *Sancte Ambrosi intercede (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 389
- *Sancte Ambrosi qui (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 361 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 385
- *Sancte Hilari (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419
- *Sancte Nicolae confessor (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 351 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370
- *Sancte Silvester qui (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 408 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 441
- *Sancte Stephane prothomartir (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126
- *Sancte Thoma (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 124 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 153 ; Ordinaire

216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 157

- *Sancte Thoma martyr Christi (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 128 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159

- *Sancte tu praebe (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 428

- *Sancti confessoris (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 458

- *Sancti nos Domine confessoris (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 187

- *Sanctis qui in terra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 334

- *Sancti tui Domine (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 331 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 359

- *Sancti tui nos (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 435

- *Sanctorum meritis (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149

- *Sanctus Silvester (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 179 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 442

- *Sanguis sanctorum martyrum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 331 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 359

- *Sapientiam sanctorum (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 337 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 362

- *Scimus quidem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148

- *Scitote (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 91

- *Secundus post Neronem (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223

- *Sederunt (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123

- *Sepelierunt Stephanum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202

- *Serve bone (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 154 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 416 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 427 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 449 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 460

- *Servus Dei Nicolaus (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 379

- *Sic eum volo manere (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193

- *Sic eum volo manere (r)* (repons) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126

- *Sicut civitas catanensium (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 415

- *Sicut locutus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 109 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ;

Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 377 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 405 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 429

- *Sicut myrrha electa (v)* (verset) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 294 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 375 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 319 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 402

- *Simile est regnum (cm)* (communio) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193

- *Simile est regnum caelorum decem virginibus (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 391

- *Simile est regnum celorum decem virginibus (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414

- *Sinite parvulos (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233

- *Sint lumbi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 420

- *Sint lumbi (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452

- *Sint lumbi (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419 ; Ordinaire 216, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 452

- *Sint lumbi vestri (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 419

- *Sit nomen Domini (a)* (antienne) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 29

- *Soror mea (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 384 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 414

- *Specie tua (r)* (repons) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385

- *Specie tua (v)* (verset) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 421

- *Specie tua (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193

- *Speciosa facta es (r)* (repons) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 291 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 315 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 396

- *Speciosa facta es (v)* (verset) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 295 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 376 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 320 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 404

- *Speciosus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Speciosus forma (r)* (repons) : Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259
- *Spe mercedis (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156
- *Spiritus sanctus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent, §
- *Splendent Bethleem campi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 116 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 202 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 233
- *Sponsus (r)* (repons) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172
- *Statuit (in)* (introït) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 347 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 374
- *Stella ista (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 287 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324
- *Stella Maris (sq)* (séquence) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367
- *Stellam quam viderant (r)* (repons) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Stephanus autem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 159 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202
- *Stephanus autem (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 98
- *Stephanus plenus (hi)* (historia) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 118
- *Stephanus plenus gracia (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 174 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 179 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 184 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 207 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 213
- *Stephanus servus Dei (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129
- *Stephanus servus Dei (r)* (repons) : Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 202
- *Stephanus vidit caelos apertos (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 124 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 141
- *Sub altare Dei (hi)* (historia) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140
- *Subveniat (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre, § 375
- *Subveni nobis (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, §



- *Summa laus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99
- *Sunt de hic stantibus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 198 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 228
- *Supernum regem (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355
- *Super solium (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 37 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36
- *Super te Jerusalem orietur (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36
- *Surge illuminare (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 339
- *Surge illuminare (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328
- *Surge illuminare (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266
- *Surge illuminare Jerusalem (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 313 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 284 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 327 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
- *Surgite vigilemus (i)* (invitatoire) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 35
- *Suscepimus Deus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
- *Suscipe deprecationem nostram (trA)* (trope Agnus Dei) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 27
- *Suscipe verbum (r)* (repons) : Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 73

## T

- *Tamquam sponsus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
- *Tamquam sponsus Dominus (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251
- *Tanto pondere (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 390 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 422
- *Tecum principium (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 139 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 261 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 269 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 288 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 309 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 211 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 333
- *Tecum principium (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 138 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 104 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256
- *Tecum principium (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 217 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 110 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250
- *Te Deus omnipotens (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159
- *Te lucis ante (h)* (hymne) : Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre, § 86
- *Te qui in spiritu (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
- *Thomas unus duodecim (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 433

- *Thomas unus duodecim (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 428
- *Timebunt gentes (v)* (verset) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 25
- *Tolle puerum (cm)* (communion) : Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 256
- *Tollite portas (of)* (offertoire) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 95
- *Tollite portas (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 93
- *Torquebatur animo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 386 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 415 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 417
- *Tria sunt munera (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 289 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 305 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 264 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 322 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Tria sunt munera (v)* (verset) : Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 256 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 264 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 277 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336
- *Tria sunt munera pretiosa (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 238 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 251 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 267 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 273 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 302 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 271 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 286 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 302 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 329
- *Tu autem (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Férie 5, § 61
- *Tu es qui venturus es (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 54 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 56
- *Tu exurgens Domine (r)* (repons) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 54 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 60 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 56 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 80
- *Tui sunt caeli (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *Tu principatum tenes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 95 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 120 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199

## V

- *Valde honorandus (hi)* (historia) : Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 128
- *Valde honorandus est (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 98 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 126 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 221
- *Veni ad liberandum nos (r)* (repons) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 30
- *Veni Domine (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 33 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 34
- *Veniet Dominus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49
- *Veni redemptor gentium (b)* (hymne) : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 87 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 211 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 241 ; Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 261 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 269 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 317 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 115 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 241 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 250 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 274 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 331
- *Venite (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 367
- *Venite ascendamus (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 51 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 52
- *Venite omnes (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent, § 59 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 75
- *Venite post me (cm)* (communion) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 353
- *Venite post me (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 319 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 346
- *Venit Jesus (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Venit Jesus (l)* (leçon) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Venit lumen tuum (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 282
- *Venit lumen tuum (r)* (repons) : Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 231 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 263 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Verba mea (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre, § 321 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre

- 6 décembre, § 343 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre, § 368 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 31
- *Verbum caro (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 97 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 131 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 135 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 140 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 144 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 183 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 119 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 169 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 212 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251
- *Verbum caro (r)* (repons) : Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre, § 97 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 146 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 166 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 171 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 192 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 218 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 225 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 116 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 172 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 194 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 199 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 200 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 222 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 251 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 259
- *Verbum caro factum est (v)* (verset) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 92 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 141 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 150 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 162 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 219 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 226 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 410 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 105 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 173 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 180 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 191 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 252
- *Verbum supernum prodiens (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent, § 36 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 21 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 89
- *Veritas de terra (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 162
- *Veritas mea (of)* (offertoire) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360
- *Vestri capilli (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre, § 336
- *Veterem hominem (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 312 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 337
- *Vias sanctorum (or)* (oraison) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 25 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 24 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 122 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 144

- *Videbunt gentes (cap)* (capitule) : Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 96
- *Videbunt gentes (r)* (repons) : Ordinaire 46, Férie 5, § 69 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 61
- *Videns Andreas crucem (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 352
- *Videntes stellam (r)* (repons) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 233 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 266 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Videntes stellam magi (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 232 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 236 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 287 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 265 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 269 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 321 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Video caelos (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123
- *Video celos (cm)* (communion) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 123
- *Viderunt omnes (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *Viderunt omnes (rg)* (repons graduel) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 167 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 111 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 195
- *Viderunt omnes (v)* (verset) : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 135 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 168 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 181 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 209 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 112 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 196 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 209 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier, § 257
- *Vidimus stellam (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 3, § 247 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 258 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 263 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 270 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 283 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 298 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 281 ; Ordinaire 216, Férie 4, § 293 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 298 ; Ordinaire 216, Férie 6, § 309 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 323
- *Vidimus stellam (cm)* (communion) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 306 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 328 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Vidimus stellam (val)* (verset alléluatique) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 237 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 314 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 270 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 340
- *Vidimus stellam ejus (v)* (verset) : Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier, § 238 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 260 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 267 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 302 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 315 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier, § 271 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 341
- *Vidi supra montem (cap)* (capitule) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 112 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 114 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 120 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 203 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 207 ; Ordinaire 216,

Saints-Innocents - 28 décembre, § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 144 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 149 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 234 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier, § 237

- *Vidi supra montem (ép)* (épître) : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre, § 118 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145

- *Vidit beatus Stephanus (a)* (antienne) : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre, § 125

- *Vigilate animo (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre, § 79 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90

- *Vigilate quia nescitis (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 129 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 156 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 156 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 185 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre, § 447

- *Virginis proles (h)* (hymne) : Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 385 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 392 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 415 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 423

- *Virginis venerande (sq)* (séquence) : Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre, § 420

- *Virgo Dei genitrix (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 2, § 245 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 278 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 292 ; Ordinaire 216, Férie 2, § 279 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 316

- *Virgo hodie fidelis (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 90 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123

- *Virgo sacra (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 101 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 123 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 175 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 311 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre, § 103 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 129 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre, § 152 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 336

- *Virgo Verbo concepit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 175 ; Ordinaire 46, Férie 3, § 248 ; Ordinaire 46, Férie 4, § 256 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 264 ; Ordinaire 46, Férie 6, § 281 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 290 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 203 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie, § 314

- *Vir iste (r)* (repons) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383

- *Voce mea (ps)* (psaume) : Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 176 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier, § 204

- *Voci nostrae quaesumus Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent, § 42

- *Vos, inquam (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Férie 5, § 61

- *Vos amici (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 402 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 434

- *Vos estis sal terrae (év)* (évangile) : Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 360 ; Ordinaire 46, Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier, § 424 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 388

- *Vox sancti Domini (ca)* (cantique) : Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 193 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 355 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre, § 396 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier, § 223 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre, § 347 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre, § 383
- *Vota quaesumus Domine (or)* (oraison) : Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 299 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 324
- *Vox clamantis (v)* (verset) : Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent, § 48 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 49 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent, § 51 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 73
- *Vox clara ecce intonat (h)* (hymne) : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 23 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 83 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent, § 22 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent, § 82 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre, § 90
- *Vox de caelo sonuit (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Férie 3, § 253 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 266 ; Ordinaire 46, Férie 5, § 272 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 301 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 310 ; Ordinaire 216, Férie 3, § 288 ; Ordinaire 216, Férie 5, § 301 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, § 327 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier, § 335
- *Vox in rama (cm)* (communion) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 145
- *Vox tua (a)* (antienne) : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre, § 104 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 148 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre, § 135 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre, § 171
- *Vultum tuum (in)* (introït) : Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 164 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier, § 193



**Z**

- *Zelus quo tendat (l)* (leçon) : Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre, § 140

## Index des Pièces liturgiques (type)

## Antienne

- *A bimatu et infra (a)* : Ordinaire 46 § 115 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 146 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 237 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Ab oriente venerunt (a)* : Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Absterget Deus (a)* : Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)
- *Accinxit fortitudine (a)* : Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Adeptus est (a)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 128 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Adesto jam (a)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Admoniti magi (a)* : Ordinaire 46 § 239 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 252 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 268 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 274 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 303 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 273 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 287 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 303 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 330 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Adorate Deum (a)* : Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Adorate Dominum (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Adoraverunt (a)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Afferte Domino (a)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Almi Ambrosii (a)* : Ordinaire 216 § 387 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Almi Silvestri praesulis (a)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 450 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Almi Thome martyris (a)* : Ordinaire 46 § 125 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 155 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Amavit eum (a)* : Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 380 (Saint Damase Ier - 11 décembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 408 (Saint Damase Ier - 11 décembre)
- *Ambiens (a)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Ambulans Jesus (a)* : Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 46 § 351

(Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 365 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Angelus ad pastores (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Angelus Domini (a)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Ante luciferum genitus (a)* : Ordinaire 46 § 163 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 191 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 192 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 260 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Ante me non est formatus Deus (a)* : Ordinaire 46 § 45 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Antequam convenirent (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Apertis thesauris (a)* : Ordinaire 216 § 282 (Férie 3)

- *Apparuit caro suo (a)* : Ordinaire 46 § 103 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 132 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)

- *A prophetis (a)* : Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Apud Dominum (a)* : Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)

- *Aqua comburit (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Audi virgo (a)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 375 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 402 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Ave decus virgineum (a)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Ave Maria (a)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 60 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 80 (Quatrième dimanche de l'Avent)

- *Ave praesul gloriose (a)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre)

- *Baptizat miles regem (a)* : Ordinaire 46 § 313 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 339 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Baptizatur Christus (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Beata es Maria (a)* : Ordinaire 46 § 43 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 43 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Beatam me dicent (a)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Beata viscera (a)* : Ordinaire 216 § 109 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Beatus ille servus (a)* : Ordinaire 46 § 152 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 413 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 423 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 184 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 446 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Beatus Nicolaus (a)* : Ordinaire 46 § 342 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 371 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Beatus Stephanus (a)* : Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Beatus venter (a)* : Ordinaire 46 § 168 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 196 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Benedicta es Maria (a)* : Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Benedicta tu (a)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Bethleem (a)* : Ordinaire 216 § 76 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 92 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Caeli aperti sunt (a)* : Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 269 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 272 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 287 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Caeli enarrant (a)* : Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Canite tuba (a)* : Ordinaire 46 § 59 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 73 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Cantate Domino (a)* : Ordinaire 46 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Caput draconis (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 316 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 342 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Centum quadraginta (a)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Christe Deus nostrum (a)* : Ordinaire 46 § 134 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 187 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Christo datus est (a)* : Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Christus Deus noster (a)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 143 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 216 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire

- 216 § 167 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 246 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Christus natus est nobis (a)* : Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
  - *Collocet eum (a)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)
  - *Columna es (a)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Concede nobis (a)* : Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
  - *Conceptus hodiernus (a)* : Ordinaire 46 § 369 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 398 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Confortatus est (a)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Continge ergo (a)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Copiosae caritatis (a)* : Ordinaire 46 § 342 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
  - *Crastina erit vobis (a)* : Ordinaire 216 § 94 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Crede mater (a)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Cui Eva (a)* : Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Cum esset desponsata (a)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Cum pervenisset (a)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)
  - *Decantande speciosis (a)* : Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
  - *De fructu (a)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
  - *Descendit spiritus (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Deus tentavit (a)* : Ordinaire 46 § 332 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
  - *Dicite filie Syon (a)* : Ordinaire 46 § 28 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 27 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Diffusa est gratia (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Dignare (a)* : Ordinaire 46 § 376 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 404 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Dignum sibi Dominus (a)* : Ordinaire 46 § 328 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 356 (Saint André - 30 novembre)
- *Dilexit Andream Dominus (a)* : Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 365 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Diligebat autem (a)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Dirige (a)* : Ordinaire 46 § 244 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 275 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 278 (Férie 2)
- *Dirupisti (a)* : Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Dixit Dominus (a)* : Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 43 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Domine in virtute (a)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Dominus dixit ad me (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Dominus regit (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Dominus veniet (a)* : Ordinaire 46 § 61 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Dum medium silentium (a)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Ecce advenit (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Ecce ancilla Domini (a)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ecce Deus noster (a)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 79 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Ecce in nubibus (a)* : Ordinaire 46 § 42 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 42 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Ecce jam venit (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 200 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Ecce Maria (a)* : Ordinaire 46 § 170 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 182 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 189 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 210 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 223 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 230 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 295 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 198 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 210 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 219 (Octave de

- saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 240 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 249 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 320 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Ecce mitto (a)* : Ordinaire 46 § 52 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 54 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Ecce nomen Domini (a)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 20 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 20 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Ecce puer meus (a)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 197 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 227 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Ecce sacerdos (a)* : Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 151 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 332 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 411 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 46 § 421 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 182 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 409 (Saint Damase Ier - 11 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 455 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Ecce veniet desideratus (a)* : Ordinaire 46 § 61 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Ecce vidi agnum (a)* : Ordinaire 46 § 114 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 207 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 144 (Saints-Innocents - 28 décembre)
  - *Ecce virgo concipiet (a)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 38 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 37 (Deuxième dimanche de l'Avent)
  - *Ecclesiae sanctae (a)* : Ordinaire 46 § 346 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 373 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
  - *Ego baptizavi vos (a)* : Ordinaire 46 § 58 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent)
  - *Ego rogavi (a)* : Ordinaire 46 § 389 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 421 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Erat Joseph et Maria (a)* : Ordinaire 46 § 157 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 213 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 242 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 445 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
  - *Erit in novissimis diebus (a)* : Ordinaire 46 § 26 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ;



Ordinaire 216 § 25 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Erunt prava (a)* : Ordinaire 46 § 61 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Estote parati (a)* : Ordinaire 46 § 53 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 55 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Euge serve (a)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Exclamantes (a)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Exortum est (a)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Expandens (a)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)

- *Exsulta satis (a)* : Ordinaire 46 § 29 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 28 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Facta est cum angelo (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Fidelia omnia (a)* : Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Fidelis servus (a)* : Ordinaire 46 § 153 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 415 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 426 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 186 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 448 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 459 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Fluminis impetus (a)* : Ordinaire 46 § 247 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Fontes aquarum (a)* : Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Fulgebunt justi (a)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Gaudeamus omnes fideles (a)* : Ordinaire 46 § 139 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Gaude et laetare (a)* : Ordinaire 216 § 41 (Deuxième dimanche de l'Avent)

- *Gaude fidelis contio (a)* : Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Gaude Maria (a)* : Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Gaude mater (a)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Gaudent in caelis (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Gaudete in Domino (a)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 78 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 428 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Genuit puerpera regem (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Germinavit (a)* : Ordinaire 46 § 181 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 188 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 209 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 222 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 229 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 294 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 209 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 218 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 239 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 248 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 257 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 319 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Gloria in excelsis Deo (a)* : Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Gloriam mundi (a)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Gratulare (a)* : Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Haec est illa (a)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Hec est virgo (a)* : Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Herodes iratus (a)* : Ordinaire 46 § 113 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 204 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 142 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 235 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Hic est discipulus ille (a)* : Ordinaire 46 § 195 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 199 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 225 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 229 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Hic est discipulus meus (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Hic est praepositus (a)* : Ordinaire 46 § 98 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Hi sunt qui cum mulieribus (a)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 201 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Hi sunt qui virgines (a)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint

Jean - 3 janvier)

- *Hoc est praeceptum meum (a)* : Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 398 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 430 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Hodie caelesti sponso (a)* : Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 305 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 322 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Hodie Christus (a)* : Ordinaire 46 § 93 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 110 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 116 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 200 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Hodie intacta virgo (a)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 112 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Hodie natus est (a)* : Ordinaire 216 § 114 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Illuminare (a)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Illuminatio mea (a)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Illuxit nobis (a)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 133 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 142 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 186 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 214 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 220 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 227 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 164 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 214 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 244 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 253 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Impii super justum (a)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 179 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 207 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *In excelsis (a)* : Ordinaire 46 § 175 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *In illa die (a)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *In mandatis (a)* : Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *In mediis flammis (a)* : Ordinaire 46 § 388 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 419 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *In medio ecclesiae (a)* : Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 382 (Ordonation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Innocentes pro Christo (a)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ;

- Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Innocentium passio (a)* : Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 242 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
  - *In patientia vestra (a)* : Ordinaire 46 § 403 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *In principio (a)* : Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
  - *In tua justitia (a)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *In tua patientia (a)* : Ordinaire 46 § 383 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 413 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Ipse invocavit me (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
  - *Iste cognovit (a)* : Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Iste est discipulus (a)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 201 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Iste est Joannes cui Christus (a)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Iste est Joannes qui supra pectus (a)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Iste est qui ante Deum (a)* : Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 379 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 391 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Istorum est enim (a)* : Ordinaire 46 § 331 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 359 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
  - *Ite dicite Joanni (a)* : Ordinaire 46 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 50 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Jerusalem jerusalem quae occidis (a)* : Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
  - *Joannes apostolus (a)* : Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
  - *Johannes apostolus et evangelista (l)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre)
  - *Johannes autem (a)* : Ordinaire 46 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Juravit (a)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216

- § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Juravit Dominus (a)* : Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)
  - *Juste et sancte (a)* : Ordinaire 46 § 348 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 375 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
  - *Justorum animae (a)* : Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
  - *Justum deduxit (a)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Lapidaverunt Stephanum (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
  - *Lapides torrentes (a)* : Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
  - *Laudem dicite (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Lucia virgo (a)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Lux de luce (a)* : Ordinaire 46 § 234 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 257 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 271 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 282 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 300 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 267 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 292 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 308 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 325 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Lux orta est (a)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
  - *Magi videntes (a)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 264 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 322 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Magnifica Christi mater (a)* : Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Magnum hereditatis (a)* : Ordinaire 46 § 166 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 194 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
  - *Magnum mysterium (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 315 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 341 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Majorem caritatem (a)* : Ordinaire 46 § 399 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 432 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Mandatum novum (a)* : Ordinaire 46 § 20 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 20 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Martyr Domini (a)* : Ordinaire 46 § 127 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 158 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Maximilla Christo (a)* : Ordinaire 46 § 326 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 354 (Saint André - 30 novembre)
- *Michael archangele (a)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 175 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Mirabantur (a)* : Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Mirabile misterium (a)* : Ordinaire 46 § 162 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 191 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Misi digitos suos (a)* : Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Missus est Gabriel (a)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 25 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 38 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 24 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 60 (Férie 4 (Quatre-Temps))
- *Mitte manum (a)* : Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Mox ut vocem (a)* : Ordinaire 46 § 323 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 350 (Saint André - 30 novembre)
- *Muneribus datis (a)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Nato Domino (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Natus est nobis (a)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Nesciens mater (a)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Ne timeas maria (a)* : Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Nobilissimus (a)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Nolite timere neque (a)* : Ordinaire 46 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Nolite timere quinta (a)* : Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 406 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 438 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Non auferetur (a)* : Ordinaire 46 § 59 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 73 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Nox praecessit (a)* : Ordinaire 46 § 24 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *O beata infantia (a)* : Ordinaire 46 § 189 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 196 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 226 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 245 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 326 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *O Christi pietas (a)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 379 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Oculi mei (a)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *O Juda et Jerusalem (a)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *O Maria (r)* : Ordinaire 46 § 196 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *O Maria virgo pia (a)* : Ordinaire 46 § 189 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 215 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 226 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 245 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 326 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 400 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Omnes de Saba (a)* : Ordinaire 46 § 249 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 259 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 270 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 284 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 283 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 294 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 298 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 310 (Férie 6)
- *Omnes gentes (a)* : Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 306 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Omnes nationes (a)* : Ordinaire 46 § 250 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 260 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 265 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 270 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 285 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 284 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 295 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 300 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 311 (Férie 6)
- *Omnipotens sermo tuus (a)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Omnis terra (a)* : Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 290 (Férie 4)
- *O mundi domina (a)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)

- *O pastor aeternae (a)* : Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *O per omnia (a)* : Ordinaire 46 § 350 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 377 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *O quam gloriosus est (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *O quam venerandus (a)* : Ordinaire 46 § 128 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Orabat sanctus Johannes (a)* : Ordinaire 216 § 137 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Orante sancta Lucia (a)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Orietur diebus (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *O virgo virginum (a)* : Ordinaire 46 § 80 (Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre)
- *Parvulus filius (a)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 190 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Pastores loquebantur (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 107 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Patefactae sunt (a)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Pater de caelis (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Peccati aculeus (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Placebo (a)* : Ordinaire 216 § 199 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Ponent Domino (a)* : Ordinaire 46 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Positis autem (a)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Potens in terra (a)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Praesul Domini (a)* : Ordinaire 46 § 362 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 390 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Precursos Johannes (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de



l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Psallite Deo nostro (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Puer Jesus crescebat (a)* : Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Quasi unus (a)* : Ordinaire 46 § 102 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 130 (Saint Jean - 27 décembre)

- *Quia vidisti (a)* : Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Qui de terra est (a)* : Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 171 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 192 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 199 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 200 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 222 (Octave de saint Jean - 3 janvier)

- *Qui natus es (a)* : Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Quomodo fiet (a)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 71 (Quatrième dimanche de l'Avent)

- *Reddet Deus (a)* : Ordinaire 46 § 335 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Redemptionem (a)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Reges Tharsis (a)* : Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 290 (Férie 4)

- *Rex noster adveniet (a)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 74 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Rex pacificus (a)* : Ordinaire 216 § 96 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Rubum quem viderat (a)* : Ordinaire 46 § 221 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 228 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 293 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 255 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 317 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Salus aeterna (a)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 136 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 145 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 220 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 170 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Salve crux (a)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Sancta et immaculata virginitas (a)* : Ordinaire 46 § 98 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6)

- *Sancte Ambrosi intercede (a)* : Ordinaire 216 § 389 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Sancte Ambrosi qui (a)* : Ordinaire 46 § 361 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 385 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Sancte Silvester qui (a)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du

Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Sancte Thoma (a)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 124 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 126 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 153 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 157 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Sanctis qui in terra (a)* : Ordinaire 46 § 334 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Sanguis sanctorum martyrum (a)* : Ordinaire 46 § 331 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 359 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Scimus quidem (a)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Scitote (a)* : Ordinaire 216 § 91 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Sepelierunt Stephanum (a)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Serve bone (a)* : Ordinaire 46 § 154 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 416 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 427 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 449 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 460 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Sic eum volo manere (a)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier)

- *Sicut civitas catanensium (a)* : Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 415 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Sicut locutus (a)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Sinite parvulos (a)* : Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Sint lumbi (a)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Sit nomen Domini (a)* : Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Soror mea (a)* : Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Speciosus (a)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Spiritus sanctus (a)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Splendent Bethleem campi (a)* : Ordinaire 46 § 116 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Stella ista (a)* : Ordinaire 46 § 287 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Stephanus autem (a)* : Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Stephanus servus Dei (a)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Stephanus vidit caelos apertos (a)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 124 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Summa laus (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Sunt de hic stantibus (a)* : Ordinaire 46 § 198 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 228 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Super solium (a)* : Ordinaire 46 § 37 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Surge illuminare (a)* : Ordinaire 216 § 339 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Suscipimus Deus (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Tamquam sponsus (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Tanto pondere (a)* : Ordinaire 46 § 390 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 422 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Tecum principium (a)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 139 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 261 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 269 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 211 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Te Deus omnipotens (a)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Te qui in spiritu (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Torquebatur animo (a)* : Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 386 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 415 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 417 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Tria sunt munera pretiosa (a)* : Ordinaire 46 § 238 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 251 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 267 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 273 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 302 (Dimanche dans l'octave de

- l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 271 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 286 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 302 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 329 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Tu es qui venturus es (a)* : Ordinaire 46 § 54 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 56 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Tu principatum tenes (a)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 171 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 120 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 199 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
  - *Valde honorandus est (a)* : Ordinaire 46 § 98 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Veni Domine (a)* : Ordinaire 46 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 33 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent)
  - *Veniet Dominus (a)* : Ordinaire 46 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Venite ascendamus (a)* : Ordinaire 46 § 51 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 52 (Troisième dimanche de l'Avent)
  - *Venite omnes (a)* : Ordinaire 46 § 59 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 75 (Quatrième dimanche de l'Avent)
  - *Venit lumen tuum (a)* : Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3)
  - *Verbum caro (a)* : Ordinaire 46 § 97 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 135 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 144 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 169 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
  - *Veritas de terra (a)* : Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
  - *Vestri capilli (a)* : Ordinaire 46 § 336 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
  - *Veterem hominem (a)* : Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 312 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 337 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Videns Andreas crucem (a)* : Ordinaire 216 § 352 (Saint André - 30 novembre)
  - *Videntes stellam magi (a)* : Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 287 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 321 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Vidimus stellam (a)* : Ordinaire 46 § 247 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 258 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 270 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 283 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 293 (Férie 4) ; Ordinaire 216 § 298 (Férie 5) ; Ordinaire

216 § 309 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Vidit beatus Stephanus (a)* : Ordinaire 216 § 125 (Saint Étienne - 26 décembre)

- *Vigilate animo (a)* : Ordinaire 46 § 79 (Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre) ; Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Virgo Dei genitrix (a)* : Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 278 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 292 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 316 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Virgo hodie fidelis (a)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Virgo sacra (a)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 175 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Virgo Verbo concepit (a)* : Ordinaire 46 § 175 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 256 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 264 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 281 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Vos amici (a)* : Ordinaire 46 § 402 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 434 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Vox de caelo sonuit (a)* : Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 266 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 272 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 301 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 327 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Vox tua (a)* : Ordinaire 46 § 104 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 135 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

## Cantique

- *Audite me divini fructus (ca)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Beatus vir qui in sapientia (ca)* : Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Beatus vir qui in sapientia (cap)* : Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Benedicite (ca)* : Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Benedictus qui venit (ca)* : Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Ecce Dominus in fortitudine veniet (ca)* : Ordinaire 46 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Populus qui ambulabat (ca)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 212 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 190 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 242 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Vos sancti Domini (ca)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

## Capitule

- *Apparuit benignitas (cap)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 134 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 293 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 114 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 167 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 246 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 255 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 317 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Apparuit gratia Dei (cap)* : Ordinaire 46 § 136 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 294 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 112 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 191 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 194 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 319 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Beatus vir qui in sapientia (cap)* : Ordinaire 216 § 157 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Beatus vir qui inventus est (cap)* : Ordinaire 216 § 158 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Beatus vir qui suffert (cap)* : Ordinaire 46 § 128 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 155 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Benedictio Domini super caput (cap)* : Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre)
- *Benedictionem omnium gentium (cap)* : Ordinaire 216 § 186 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 448 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Cibavit illum (cap)* : Ordinaire 216 § 135 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Corde creditur (cap)* : Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 324 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 352 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Cum autem esset stephanus (cap)* : Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 124 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Cum essumus parvuli (cap)* : Ordinaire 216 § 258 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Dedit illi Dominus (cap)* : Ordinaire 216 § 187 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 449 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Deus autem pacis (cap)* : Ordinaire 46 § 43 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE

- NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Deus autem patientiae (cap)* : Ordinaire 46 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 33 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 43 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Domine Deus meus (cap)* : Ordinaire 46 § 383 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 413 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 419 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Domine miserere nostri (cap)* : Ordinaire 46 § 24 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 323 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 344 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 386 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 371 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Dominus possedit me (cap)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 400 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Ecce dies veniunt (cap)* : Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ecce Dominus noster (cap)* : Ordinaire 216 § 42 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Ecce sacerdos (cap)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 342 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 346 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 359 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 184 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 373 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 387 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 457 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Ecce virgo concipiet (cap)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 26 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 25 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ego mater (cap)* : Ordinaire 216 § 404 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Ego quasi vitis (cap)* : Ordinaire 216 § 402 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)



- *Egredietur virga (cap)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Et ambulabunt (cap)* : Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 302 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 315 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 341 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Et audivi vocem (cap)* : Ordinaire 216 § 146 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Et testes deposuerunt (cap)* : Ordinaire 216 § 125 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Filii tui (cap)* : Ordinaire 46 § 238 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 316 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 271 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 342 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Gaudete in Domino (cap)* : Ordinaire 216 § 70 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 73 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 76 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 92 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Glorificavit (cap)* : Ordinaire 216 § 356 (Saint André - 30 novembre)
- *Hi sunt (cap)* : Ordinaire 216 § 148 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Ibant gaudentes (cap)* : Ordinaire 216 § 435 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *In diebus illis (cap)* : Ordinaire 216 § 28 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *In illa die (cap)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Inundatio (cap)* : Ordinaire 46 § 239 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 303 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Jam non estis (cap)* : Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 399 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 432 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Jocunditatem (cap)* : Ordinaire 216 § 137 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Justus cor suum (cap)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Laudabit (cap)* : Ordinaire 216 § 421 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Laudabo nomen tuum (cap)* : Ordinaire 216 § 422 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Magnificavit (cap)* : Ordinaire 216 § 354 (Saint André - 30 novembre)
- *Multifarie (cap)* : Ordinaire 216 § 109 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 257 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Multiplicabitur (cap)* : Ordinaire 46 § 168 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 196 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Nolite ante tempus (cap)* : Ordinaire 46 § 45 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 46 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 52 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 56 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Non auferetur (cap)* : Ordinaire 216 § 78 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Omnis vallis (cap)* : Ordinaire 216 § 79 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 94 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Pacem et veritatem (cap)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 278 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Paulus servus Christi Jesu (cap)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Per lavachrum (cap)* : Ordinaire 46 § 295 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 320 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Per manus apostolorum (cap)* : Ordinaire 216 § 434 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Populus qui ambulabat (cap)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 135 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 170 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 198 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Prope est ut veniat (cap)* : Ordinaire 216 § 55 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Propterea expectat (cap)* : Ordinaire 216 § 41 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Propter Sion non tacebo (cap)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Qui timet Deum (cap)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 201 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 132 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Qui venturus est (cap)* : Ordinaire 216 § 54 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Regi saeculorum (cap)* : Ordinaire 46 § 133 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 91 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 164 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 350 (Saint André - 30 novembre)
- *Rorate caeli desuper (cap)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Stephanus autem (cap)* : Ordinaire 46 § 98 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Stephanus plenus gracia (cap)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 179 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 207 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Surge illuminare Jerusalem (cap)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 313 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 284 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 327 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Videbunt gentes (cap)* : Ordinaire 216 § 96 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Vidi supra montem (cap)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 114 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 207 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 144 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 237 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

## Communion

- *Beata viscera que (cm)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Beatus servus (cm)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 447 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Diffusa est (cm)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Ecce virgo concipiet (cm)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Et si coram hominibus (cm)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Exiit sermo (cm)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Exulta filia Sion (cm)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Fidelis servus (cm)* : Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *In splendoribus sanctorum (cm)* : Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Magna est (cm)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Mitte manum tuam (cm)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Posuisti (cm)* : Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Revelabitur (cm)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Simile est regnum (cm)* : Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Tolle puerum (cm)* : Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Venite post me (cm)* : Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Video celos (cm)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Viderunt omnes (cm)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Vidimus stellam (cm)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Vox in rama (cm)* : Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)

## Épître

- (*Carissime*) *Apparuit gratia Dei (ép)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- (*Fratres*) *multiplarie (ép)* : Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Ab initio (ép)* : Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Apparuit benignitas (ép)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 121 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Corde creditur (ép)* : Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *De virginibus autem (ép)* : Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Dilectus Deo (ép)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Domine Deus meus (ép)* : Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Dominus possedit me (ép)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Ecce sacerdos (ép)* : Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 458 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Egredietur virga (ép)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Fratres doctrinis variis (ép)* : Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Jam non estis (ép)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Justorum anime (ép)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Justus si morte (ép)* : Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Optavi (ép)* : Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Plures facti sunt (ép)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 447 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Qui timet Deum (ép)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Surge illuminare (ép)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Vidi supra montem (ép)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-

Innocents - 28 décembre)

## Évangile

- *Ambulans Jesus (év)* : Ordinaire 46 § 320 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Angelus Domini apparuit in somnis (év)* : Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Anno quintodecimo (év)* : Ordinaire 46 § 75 (Samedi (Quatre-Temps))
- *Cum audiertus (év)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Cum esset desponsata (év)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Cum natus esset (év)* : Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Defuncto Herode (év)* : Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Dixit Jesus Petro sequere me (év)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Erunt signa (év)* : Ordinaire 216 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Exiit edictum (év)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 121 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Exurgens Maria (év)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Factum esset (év)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Homo quidam peregre (év)* : Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *In principio erat Verbum (év)* : Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Liber generationis (év)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Missus est Gabriel (év)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps))
- *Pastores loquebantur (év)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 133 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 121 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 165

- (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 190 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 195 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Qui vos audit (év)* : Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Simile est regnum caelorum decem virginibus (év)* : Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Sint lumbi vestri (év)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Thomas unus duodecim (év)* : Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Venit Jesus (év)* : Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Vigilate quia nescitis (év)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 447 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
  - *Vos estis sal terrae (év)* : Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)



## Historia

- *Canite tuba (hi)* : Ordinaire 46 § 58 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 72 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Ecce apparebit (hi)* : Ordinaire 46 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Fulget dies (hi)* : Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Hodie nobis (hi)* : Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Jerusalem cito veniet (hi)* : Ordinaire 46 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Lucia virgo (hi)* : Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Sancta et immaculata (hi)* : Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 190 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Stephanus plenus (hi)* : Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Sub altare Dei (hi)* : Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Valde honorandus (hi)* : Ordinaire 216 § 128 (Saint Jean - 27 décembre)

## Homelie

- *Et mire beatus Johannes (ho)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

## Hymne

- *Adest diei (h)* : Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Aeterna Christi munera (h)* : Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 320 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 428 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Andrea pie (h)* : Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)
- *Annue Christe (h)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 201 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *A solis ortus cardine et (h)* : Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 191 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Ave maris stella (h)* : Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Bina celestis (h)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Christe qui lux es et dies (h)* : Ordinaire 46 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Christe redemptor omnium (h)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 247 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 190 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335

(Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Conditor alme siderum (h)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Deus tuorum militum (h)* : Ordinaire 46 § 98 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 128 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Enixa est puerpera (h)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 256 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 264 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 281 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Exsultet aula caelica (h)* : Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Exsultet caelum (h)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Hujus O Christe (h)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Iste confessor (h)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Jam lucis (h)* : Ordinaire 46 § 344 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Jesu corona (h)* : Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Martyr Dei (h)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Nunc sancte (h)* : Ordinaire 46 § 346 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *O gloriosa domina (h)* : Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *O Thoma Christi (h)* : Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Quem terra pontus (h)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Rex gloriose martirum (h)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Rex gloriose praesulum (h)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Sancte tu praebe (h)* : Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Sanctorum meritis (h)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Te lucis ante (h)* : Ordinaire 216 § 86 (Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre)
- *Veni redemptor gentium (h)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 211 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 261 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 269 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Verbum supernum prodiens (h)* : Ordinaire 46 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Virginis proles (h)* : Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 415 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Vox clara ecce intonat (h)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

## Introït

- *Ad te levavi (in)* : Ordinaire 216 § 26 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Dilexisti (in)* : Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Dominus dixit ad me (in)* : Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Dum medium silentium (in)* : Ordinaire 46 § 146 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 158 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 175 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 181 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 217 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 247 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Ecce advenit (in)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Etenim sederunt (in)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Ex ore infantium (in)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Gaudeamus omnes [in Domino] (in)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Hodie scietis (in)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *In medio ecclesiae (in)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Lux fulgebit (in)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Michi autem (in)* : Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Os justi (in)* : Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Populus Sion (in)* : Ordinaire 216 § 40 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Puer natus est (in)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Rorate caeli (in)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Sacerdotes tui (in)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Salve sancta parens (in)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Sapientiam sanctorum (in)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Statuit (in)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas

de Myre - 6 décembre)

- *Vultum tuum (in)* : Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)

## Invitatoire

- *(Ecce) rex noster (i)* : Ordinaire 46 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Adoremus regem apostolorum (i)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Adoremus regem saeculorum (i)* : Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Adoremus salvatoris (i)* : Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Agnum sponsum (i)* : Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Ave Maria (i)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Christum natum (i)* : Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Christum regem (i)* : Ordinaire 46 § 320 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
- *Christus apparuit nobis (i)* : Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 247 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Christus natus est nobis (i)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Ecce venit rex (i)* : Ordinaire 46 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Eia pervigiles (i)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Gaudete et exsultate (i)* : Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Gaudete in Domino (i)* : Ordinaire 216 § 428 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *In medio ecclesiae (in)* : Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Michi autem (in)* : Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Praestolantes (i)* : Ordinaire 46 § 61 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Prope est jam Dominus (i)* : Ordinaire 46 § 58 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 72 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Regem confessorum (i)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Regem magnum (i)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de



l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Regem martirum (i)* : Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Regem natum Dominum (i)* : Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 190 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Regem sempiternum (i)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Regem venturum (i)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Supernum regem (i)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Surgite vigilemus (i)* : Ordinaire 46 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent)

## Leçon

- *Ait prophetarum (l)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Ambulans Jesus (l)* : Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Angelus Domini apparuit in somnis (l)* : Ordinaire 46 § 212 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 242 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Audite filii lucis (l)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Ave Maria (l)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Beata et gloriosissima (l)* : Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Beatus Nicolaus (l)* : Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Considerate attentius (l)* : Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Consolamini consolamini (l)* : Ordinaire 216 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Crisantus non le (l)* : Ordinaire 46 § 331 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 359 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Cum audisset (l)* : Ordinaire 216 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Cum beatus Ambrosius (l)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Cum esset desponsata (l)* : Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Cum natus esset (l)* : Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Cum per Isaie vocem (l)* : Ordinaire 216 § 72 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Cum plura nobis (l)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Dedicatur novus ab infantibus (l)* : Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Defuncto Herode (l)* : Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Dicebat Jesus turbis Iudeorum et principibus sacerdotum : Ecce ego mitto (l)* : Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Dixit Jesus Petro (l)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 128 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Exiit edictum (l)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Exurgens Maria (l)* : Ordinaire 46 § 71 (Férie 6 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 62 (Férie 6 (Quatre-Temps))
- *Heri celebravimus (l)* : Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Hodie veritas de terra orta est (l)* : Ordinaire 216 § 190 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Homo quidam (l)* : Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Igitur beatus Hilarius (l)* : Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *In adventu Dominico (l)* : Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *In principio (l)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Legimus sanctum Moysen (l)* : Ordinaire 46 § 69 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 61 (Férie 5)
- *Liber generationis (l)* : Ordinaire 46 § 90 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Miserunt (l)* : Ordinaire 216 § 72 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *O felix Maria (l)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Omnes sitientes (l)* : Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Passionem sancti Andree (l)* : Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
- *Pastores loquebantur (l)* : Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Per universam provinciam (l)* : Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Postquam consummati sunt (l)* : Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 190 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Primo tempore alleviata est (l)* : Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Sanctus Silvester (l)* : Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Secundus post Neronem (l)* : Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Simile est regnum celorum decem virginibus (l)* : Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Sint lumbi (l)* : Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Thomas unus duodecim (l)* : Ordinaire 216 § 428 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Tu autem (l)* : Ordinaire 216 § 61 (Férie 5)
- *Venit Jesus (l)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Vos, inquam (l)* : Ordinaire 216 § 61 (Férie 5)
- *Zelus quo tendat (l)* : Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre)

## Offertoire

- *Anima nostra (of)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Ave Maria (of)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEC - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Deus enim (of)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Diffusa est (of)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Elegerunt (of)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Felix namque (of)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Gloria et honore (of)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *In omnem terram (of)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Inveni David (of)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 447 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 458 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Justus ut palma (of)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Laetentur caeli (of)* : Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Mihi autem (of)* : Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Offerentur regi (of)* : Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Reges Tharsis (of)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Tollite portas (of)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Tui sunt caeli (of)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Veritas mea (of)* : Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

## Oraison

- *Absolve (or)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ad amorem tuum (or)* : Ordinaire 216 § 377 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Adesto Domine (or)* : Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 457 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Adjuva Domine fragilitatem (or)* : Ordinaire 216 § 85 (Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre) ; Ordinaire 216 § 94 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Adjuva nos Domine (or)* : Ordinaire 216 § 146 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Adjuvet ecclesiam (or)* : Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 354 (Saint André - 30 novembre)
- *Annue nobis (or)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *A porta inferi (or) - preces* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Aurem tuam (or)* : Ordinaire 216 § 46 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 52 (Troisième dimanche de l'Avent)
- *Aures tuae (or)* : Ordinaire 216 § 186 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 448 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Beatae et gloriosae (or)* : Ordinaire 46 § 294 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 320 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Beatae Luciae martyris tuae (or)* : Ordinaire 216 § 422 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Beatorum martirum tuorum Domine Crisanti et Darie (or)* : Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Concede (quaesumus) (or)* : Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 121 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut ad meliorem (or)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 46 § 422 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut magnae (or)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 109 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre -

21 décembre)

- *Concede quaesumus omnipotens Deus ut nos [unigeniti] (or)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 134 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 92 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 143 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 167 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Conscientias nostras (or)* : Ordinaire 216 § 28 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Corda nostra (or)* : Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 221 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 255 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 260 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Da nobis Domine (or)* : Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 396 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 399 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 428 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 432 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Da nobis quaesumus Domine [imitari] (or)* : Ordinaire 216 § 118 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre)

- *Da nobis quaesumus Domine Deus noster ut qui nativitatem (or)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 179 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 110 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 114 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 207 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 257 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Da quaesumus omnipotens Deus. (or)* : Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Da quaesumus omnipotens Deus cunctae familiae (or)* : Ordinaire 216 § 41 (Deuxième dimanche de l'Avent)

- *Da quaesumus omnipotens Deus ut beati Silvestri (or)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 413 (Saint Sylvestre Ier -

31 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 184 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 446 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 447 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 450 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Da quaesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie (or)* : Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)

- *Da quaesumus omnipotens Deus ut qui nova incarnati (or)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)

- *Deus cujus (ecclesia) (or)* : Ordinaire 216 § 155 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Deus cujus hodierna (or)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 114 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 207 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 144 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 237 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Deus cujus unigenitus (or)* : Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 313 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 339 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Deus illuminator (or)* : Ordinaire 46 § 238 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 271 (Épiphanie - 6 janvier)

- *Deus ineffabilis misericordie (or)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 402 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Deus mundi auctor (or)* : Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 359 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 363 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 382 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 387 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 391 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Deus pro cujus ecclesia (or)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Deus qui beatæ Mariæ (or)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8

- décembre) ; Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Deus qui beati Iohannis (or)* : Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre)
  - *Deus qui beatum Ambrosium (or)* : Ordinaire 216 § 390 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
  - *Deus qui beatum Nicolaum (or)* : Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 341 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 342 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 346 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 369 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 373 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
  - *Deus qui beatum Thomam (or)* : Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre)
  - *Deus qui beatum Thomam archipraesulem (or)* : Ordinaire 216 § 157 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
  - *Deus qui beatum Thomam pontificem (or)* : Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 158 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
  - *Deus qui conspicias (or)* : Ordinaire 216 § 65 (Samedi (Quatre-Temps))
  - *Deus qui de beatae Marie (or)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Deus qui es sanctorum tuorum (or)* : Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 434 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Deus qui hanc sacratissimam noctem (or)* : Ordinaire 46 § 91 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
  - *Deus qui hodierna die [unigenitum] (or)* : Ordinaire 46 § 232 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 265 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 284 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 321 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 327 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Deus qui hodiernam diem (or)* : Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Deus qui hunc sacrosanctum diem (or)* : Ordinaire 216 § 389 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
  - *Deus qui nobis nati salvatoris (or)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 161



- (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 166 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 190 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 191 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 194 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Deus qui nos redemptionis (or)* : Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Deus qui per hujus (or)* : Ordinaire 46 § 316 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 342 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Deus qui per os beati apostoli (or)* : Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre)
  - *Deus qui salutis (or)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 293 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 317 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Diem sacratissimam (or)* : Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
  - *Domine Deus (or)* : Ordinaire 46 § 278 (Férie 5)
  - *Domine Deus qui ad princium (or)* : Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
  - *Dominus vobiscum (or) - preces* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 364 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Ecclesiam tuam (or)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 103 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 104 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 128 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 132 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
  - *Ego dixi (or) - preces* : Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Exaudi Domine (or)* : Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 356 (Saint André - 30 novembre)
  - *Exaudi nos Deus (or)* : Ordinaire 46 § 383 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 413 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 414 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 415 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 419 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13

décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Excita Domine corda (or)* : Ordinaire 46 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 39 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 44 (Deuxième dimanche de l'Avent)

- *Excita Domine potentiam (or)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 26 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 25 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Excita quaesumus Domine (or)* : Ordinaire 216 § 63 (Férie 6 (Quatre-Temps))

- *Fac nos quaesumus Domine (or)* : Ordinaire 216 § 96 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Famulorum (or)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 295 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Festina quaesumus Domine (or)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps))

- *Fiat pax (or) - preces* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Fidelium splendor (or)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 273 (Épiphanie - 6 janvier)

- *Gratiam tuam (or)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Gratias agimus Domine (or)* : Ordinaire 216 § 125 (Saint Étienne - 26 décembre)

- *Indignos nos (or)* : Ordinaire 216 § 64 (Samedi (Quatre-Temps))

- *In hac hora (or)* : Ordinaire 46 § 133 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 91 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 164 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Intercessio nos Domine (or)* : Ordinaire 216 § 421 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Ipsi nobis Domine (or)* : Ordinaire 216 § 148 (Saints-Innocents - 28 décembre)

- *Majestatem tuam (or)* : Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 324 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 352 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 365 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Mentes nostras (or)* : Ordinaire 216 § 55 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Misericordiam tuam (or)* : Ordinaire 46 § 380 (Saint Damase Ier - 11 décembre) ; Ordinaire 216 § 408 (Saint Damase Ier - 11 décembre)

- *Omnipotens sempiterna Deus dirige (or)* : Ordinaire 46 § 157 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 168 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 187 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 239 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 315 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 196 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 246 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 273 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 341 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 445 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Ostende nobis Domine (or) - preces* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Praesta quaesumus (omnipotens Deus ut redemptionis) (or)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 60 (Férie 4 (Quatre-Temps))
- *Praesta quaesumus Domine Deus noster ut familia tua (or)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 258 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Praesta quaesumus misericors Deus (or)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Praesta quaesumus omnipotens (Deus ut excellentiam) (or)* : Ordinaire 216 § 124 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Praeveniat nos (or)* : Ordinaire 216 § 27 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Precinge quaesumus (or)* : Ordinaire 216 § 79 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Propitiare Domine (or)* : Ordinaire 46 § 170 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Protegat nos (or)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 358 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 382 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 386 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Protege Domine (or)* : Ordinaire 216 § 319 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Quaesumus omnipotens Deus tua nos (or)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Sancti confessoris (or)* : Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 458 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Sancti nos Domine confessoris (or)* : Ordinaire 216 § 187 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Sancti tui nos (or)* : Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 435 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Subveniat (or)* : Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 375 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Subveni nobis (or)* : Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 404 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Vias sanctorum (or)* : Ordinaire 46 § 25 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 24 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 144 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Voci nostrae quaesumus Domine (or)* : Ordinaire 216 § 42 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Vota quaesumus Domine (or)* : Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)

## Préface

- *Et te Domine (pr)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Et te in veneratione (pr)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Quia cum unigenitus (pr)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Quia per incarnati (pr)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

## Prophétie

- *Haec dixit Dominus populus gentium (pro)* : Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Haec dixit Dominus spiritus Domini super me (pro)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Hec dixit Dominus Deus (pro)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

## Psaume

- *Ad te Domine clamabo (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ad te Domine levavi (ps)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Afferte Domino (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Beatus vir (ps)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Benedicam Dominum (ps)* : Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
- *Caeli enarrant (ps)* : Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
- *Cantate II (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
- *Confitebimur (ps)* : Ordinaire 46 § 73 (Samedi (Quatre-Temps))
- *Confitebor tibi Domine (ps)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Confitemini (ps)* : Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Credidi (ps)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *De profundis (ps)* : Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Deus Deus meus respice (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Deus in adiutorium (ps)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Deus iudicium (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Deus misereatur nostri (ps)* : Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Deus noster (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Dixit Dominus (ps)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la

- Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Domine Deus (ps)* : Ordinaire 46 § 384 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Domine exaudi (ps)* : Ordinaire 216 § 64 (Samedi (Quatre-Temps))
  - *Domine in virtute (ps)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Domine probasti (ps)* : Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
  - *Domini est terra (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Dominus illuminatio (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Dominus regit (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Dominus regnavit decorem (ps)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
  - *Dominus regnavit exultet (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
  - *Dominus regnavit irascantur (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
  - *Eruclavit (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
  - *Exaltabo te (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Exaudi Deus deprecationem (ps)* : Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
  - *Exaudi Deus orationem meam cum deprecor (ps)* : Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)
  - *Inclina Domine (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *In te Domine speravi (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Jubilate (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Judica me Domine quoniam (ps)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Laetatus sum (ps)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Laudate Dominum de (ps)* : Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30



décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Laudate pueri Dominum (ps)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Memento Domine (ps)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Miserere mei Deus (ps)* : Ordinaire 46 § 425 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Misericordiam et iudicium (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)

- *Nisi Dominus (ps)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Omnes gentes (ps)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre)

- *Venite (ps)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Verba mea (ps)* : Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 343 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Voce mea (ps)* : Ordinaire 46 § 176 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 204 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

## Repons

- *Adjuvabit eam (r)* : Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Agmina sancta (r)* : Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Agnus Dei (r)* : Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Amavit eum (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Ambulabunt (r)* : Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Angelus ad pastores (r)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Aspiciebam (r)* : Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Aspiciens a longe (r)* : Ordinaire 46 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ave Maria (r)* : Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 54 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 56 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Beata Dei genetrix (r)* : Ordinaire 46 § 97 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Beata et venerabilis (r)* : Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 213 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 260 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Beati eritis (r)* : Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Beatus Andreas (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Beatus Nicolaus (r)* : Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Beatus vir qui suffert (r)* : Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Benedicta tu (a)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Benedicta tu (r)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 128 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la

Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Benedicta tu inter (r)* : Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Benedictus qui venit (r)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 123 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 132 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 163 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Celebris dies (r)* : Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 400 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Centum quadraginta (r)* : Ordinaire 216 § 242 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Cibavit eum (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Clama in fortitudine (r)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps))

- *Cognovit eum (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Confirmatum est (r)* : Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 171 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 199 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 450 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Constitues eos (r)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Continet in gremio (r)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Cordis ac vocis (r)* : Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Descendit de caelis (r)* : Ordinaire 46 § 97 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 146 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 166

(Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 110 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 116 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 194 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 200 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 445 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Dilexit Andream (r)* : Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre)

- *Ecce advenit (r)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Ecce agnus Dei (r)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Ecce dies veniunt (r)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 20 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 25 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 20 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 24 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 364 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Ecce Dominus (r)* : Ordinaire 216 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 51 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Ecce Maria (r)* : Ordinaire 216 § 258 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Ecce sacerdos (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Ecce veniet Dominus et omnes sancti ejus cum eo (r)* : Ordinaire 46 § 75 (Samedi (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 64 (Samedi (Quatre-Temps))

- *Ecce vidi agnum (r)* : Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Ecce virgo concipiet (r)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent)

- *Ecce virum (r)* : Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Egredietur Dominus et proliabitur (r)* : Ordinaire 216 § 61 (Férie 5)

- *Egredietur virga (r)* : Ordinaire 46 § 75 (Samedi (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 64 (Samedi (Quatre-Temps))

- *Elegit eum (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Emitte agnum (r)* : Ordinaire 46 § 71 (Férie 6 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 62 (Férie 6 (Quatre-Temps))

- *Erumpant montes (r)* : Ordinaire 46 § 20 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 20 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Euge serve (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Ex ore infantium (r)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-

Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Expandi (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordonation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Exultabunt (rg)* : Ordinaire 216 § 362 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)

- *Festina ne tardaveris (r)* : Ordinaire 46 § 45 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 50 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 46 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 47 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Fontes aquarum (r)* : Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 289 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 305 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 264 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 322 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Fuerunt sine querela (r)* : Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Germinaverunt campi (r)* : Ordinaire 46 § 71 (Férie 6 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 62 (Férie 6 (Quatre-Temps))

- *Gloriosi Domine (r)* : Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Hic est dies preclarus (r)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)

- *Hic est discipulus (r)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre)

- *Hic est vere (r)* : Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Hi sunt qui cum mulieribus (r)* : Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Hodie caeli (r)* : Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Hodie in jordane (r)* : Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Hodie nobis (r)* : Ordinaire 216 § 110 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)

- *Hodie sciatis quia veniet Dominus (r)* : Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Homo Dei (r)* : Ordinaire 46 § 321 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre)

- *Igitur Thomas (r)* : Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre)

- *Illuminare (r)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Impii super justum (r)* : Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *In columbe (r)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *In medio ecclesiae (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *In omnem terram (r)* : Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *In principio Deus erat Verbum (r)* : Ordinaire 46 § 95 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 192 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 211 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 200 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 222 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Inveni David (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Iste est Johannes qui supra (r)* : Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 223 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Iste est qui ante Deum (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Iste homo (r)* : Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Iste sanctus (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)
- *Jerusalem surge et sta (r)* : Ordinaire 46 § 38 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 33 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Juravit Dominus (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Justum deduxit (r)* : Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 171 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Justus germinabit (r)* : Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Justus ut palma (r)* : Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Lapides torrentes (r)* : Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Laudemus Dominum (r)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Libera me Domine (r)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Magi venerunt (r)* : Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Magnificavit (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Miles Christi (r)* : Ordinaire 46 § 122 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Missus est Gabriel (r)* : Ordinaire 46 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 32 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 50 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 56 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 33 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 38 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 70 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 364 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Modo veniet (r)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps))
- *Nascetur (r)* : Ordinaire 216 § 71 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 75 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Nesciens (r)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Nesciens mater (r)* : Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 191 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint Jean - 3 janvier)
- *Nimis honorati sunt (r)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 329 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 231 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Non auferetur (a)* : Ordinaire 46 § 56 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Non auferetur (r)* : Ordinaire 46 § 59 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 70 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 71 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *O Maria (r)* : Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 400 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Omnes de Saba venient (r)* : Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 269 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 288 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Operibus sanctis (r)* : Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 352 (Saint Nicolas

de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Ora pro nobis (r)* : Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)

- *Oravit sanctus Andreas (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *O regem caeli (r)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)

- *Orietur stella (r)* : Ordinaire 46 § 67 (Férie 4 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 59 (Férie 4 (Quatre-Temps))

- *Ostende nobis Domine (r)* : Ordinaire 46 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent)

- *Paratus esto (r)* : Ordinaire 216 § 64 (Samedi (Quatre-Temps))

- *Parvulus filius (r)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Parvulus natus est (r)* : Ordinaire 46 § 409 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 442 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Patefactae sunt (r)* : Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Patriarcharum (r)* : Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Per ipsam te deprecor (r)* : Ordinaire 46 § 383 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 413 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Populus (r)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Posui adjutorium (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Posuisti Domine (r)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Precursor pro nobis (r)* : Ordinaire 46 § 69 (Férie 5)

- *Prophetalis (r)* : Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Propter nimiam caritatem (r)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Reges Tharsis (r)* : Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 256 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 264 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 281 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Rex noster (r)* : Ordinaire 46 § 35 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 34 (Deuxième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 38 (Deuxième dimanche de l'Avent)

- *Rorate caeli (r)* : Ordinaire 46 § 71 (Férie 6 (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 62 (Férie 6 (Quatre-Temps))

- *Sancta Dei genetrix (r)* : Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6)



- *Sancta et immaculata (r)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Sancte Hilari (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Sancte Nicolae confessor (r)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Sancte Stephane prothomartir (r)* : Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Sancte Thoma martyr Christi (r)* : Ordinaire 46 § 128 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Sancti tui Domine (r)* : Ordinaire 46 § 331 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 359 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Servus Dei Nicolaus (r)* : Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 379 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Sic eum volo manere (r)* : Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Sint lumbi (r)* : Ordinaire 46 § 419 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 452 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Specie tua (r)* : Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Speciosa facta es (r)* : Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Speciosus forma (r)* : Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Sponsus (r)* : Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Stellam quam viderant (r)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Stephanus servus Dei (r)* : Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
- *Super te Jerusalem orietur (r)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 36 (Deuxième dimanche de l'Avent)
- *Surge illuminare (r)* : Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Suscipe verbum (r)* : Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 73 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Tria sunt munera (r)* : Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 289 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 305 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 264 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 322 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Tu exurgens Domine (r)* : Ordinaire 46 § 54 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 60 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 56 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 80 (Quatrième dimanche de l'Avent)
- *Veni ad liberandum nos (r)* : Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Venite post me (r)* : Ordinaire 46 § 319 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre)
- *Venit lumen tuum (r)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Verbum caro (r)* : Ordinaire 46 § 97 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 46 § 146 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 166 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 192 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 116 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 194 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 200 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 200 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 222 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Videbunt gentes (r)* : Ordinaire 46 § 69 (Férie 5) ; Ordinaire 216 § 61 (Férie 5)
- *Videntes stellam (r)* : Ordinaire 46 § 233 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Vir iste (r)* : Ordinaire 46 § 355 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

## Repons graduel

- *Anima nostra (rg)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Benedicta et venerabilis (rg)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Benedictus qui venit (rg)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Constitues (rg)* : Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Diffusa est (rg)* : Ordinaire 46 § 164 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Dilexisti (rg)* : Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Domine praevenisti (rg)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Ecce sacerdos (rg)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 458 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Exiit sermo (rg)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Exultabunt (rg)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Hodie scietis (rg)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Juravit (rg)* : Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Nimis honorati (rg)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Omnes de Saba (rg)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 306 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 328 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Propter veritatem (rg)* : Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Sederunt (rg)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Tecum principium (rg)* : Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 256 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Tollite portas (rg)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Viderunt omnes (rg)* : Ordinaire 46 § 167 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 111 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 195 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)

## Séquence

- *Alma cohors (sq)* : Ordinaire 46 § 360 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordnation de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Ave Maria (sq)* : Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Christo regi cantica (sq)* : Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Clare sanctorum (sq)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Congaudentes (sq)* : Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Dies festa celebretur (sq)* : Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Epyphaniam Domino (sq)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier)
- *Eya recolamus (sq)* : Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Laetabundus (sq)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Levitae (sq)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Lux fulget (sq)* : Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Nato canunt (sq)* : Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Nunc decantet (sq)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Organicis (sq)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Pura Deum (sq)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Sacrosanctae (sq)* : Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Spe mercedis (sq)* : Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Stella Maris (sq)* : Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Virginis venerande (sq)* : Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

**Trait**

- *Omnipotentem (t)* : Ordinaire 46 § 76 (Samedi (Quatre-Temps)) ; Ordinaire 216 § 66 (Samedi (Quatre-Temps))
- *Qui regis Israel (t)* : Ordinaire 216 § 66 (Samedi (Quatre-Temps))

**Trope Agnus Dei**

- *Suscipe deprecationem nostram (trA)* : Ordinaire 46 § 27 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

**Trope du Gloria**

- *Angelica jam pater laude (trG)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Hinc laudando (trG)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *O gloria sanctorum (trG)* : Ordinaire 46 § 107 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Quem cuncta laudant (trG)* : Ordinaire 46 § 167 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
- *Qui Deus et rector (trG)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier)

### Trope du Kyrie

- *Conditor kyrie (trK)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Cunctipotens (trK)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Pater cuncta (trK)* : Ordinaire 46 § 91 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Rex virginum (trK)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 401 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)



## Verset

- *Ab oriente venerunt magi (v)* : Ordinaire 46 § 239 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 268 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 303 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 316 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 273 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 342 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Adducentur (v)* : Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Adjuvabit eam (v)* : Ordinaire 216 § 422 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Adorate Deum (v)* : Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Adorate Dominum (v)* : Ordinaire 46 § 255 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ; Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Amavit eum (a)* : Ordinaire 216 § 360 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 382 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Amavit eum (v)* : Ordinaire 46 § 153 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 186 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 370 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 384 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 216 § 409 (Saint Damase Ier - 11 décembre) ; Ordinaire 216 § 443 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 448 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Annuntiaverunt (v)* : Ordinaire 46 § 101 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 191 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 201 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 356 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 395 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 397 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 46 § 405 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 221 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 365 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 437 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Archangeli Michaelis (v)* : Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Ave Maria (v)* : Ordinaire 216 § 19 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Benedicta tu in mulieribus (v)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 293 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 371 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 317 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 400 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Benedictus qui venit (v)* : Ordinaire 46 § 149 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 157 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave

de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 194 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 151 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 179 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 226 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 245 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 259 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 326 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 445 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Constitues eos (v)* : Ordinaire 46 § 104 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 348 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Crastina die delebitur (v)* : Ordinaire 46 § 62 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 83 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 82 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 90 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Crastina erit vobis (v)* : Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 96 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Dies illa (v)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Dilexit Andream (v)* : Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 358 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 382 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Domine Deus virtutum converte nos (v)* : Ordinaire 46 § 29 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 28 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Ecce sacerdos (v)* : Ordinaire 46 § 309 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 46 § 340 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 351 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 46 § 380 (Saint Damase Ier - 11 décembre) ; Ordinaire 46 § 408 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 417 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 428 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 177 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 333 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 378 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 441 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 461 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)

- *Egredietur Dominus (v)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Egredietur virga (v)* : Ordinaire 46 § 22 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Elegit eam Deus (v)* : Ordinaire 46 § 288 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 291 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 365 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 368 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 377 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 383 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 46 § 385 (Sainte Lucie de Syracuse - 13

décembre) ; Ordinaire 46 § 392 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 397 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 405 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 413 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 423 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Emitte agnum (v)* : Ordinaire 46 § 23 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 22 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 24 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Eruclavit (v)* : Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)

- *Et erexit (v)* : Ordinaire 216 § 429 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Ex ore infantium (v)* : Ordinaire 46 § 109 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 114 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 46 § 207 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 138 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 144 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 237 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Ex Sion species (v)* : Ordinaire 216 § 21 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Exultabunt sancti (v)* : Ordinaire 46 § 112 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 203 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 30 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 141 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 234 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 357 (Saint André - 30 novembre)

- *Flos filius (ejus) (v)* : Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Gloria et honore (v)* : Ordinaire 46 § 120 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 179 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 155 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 207 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Hodie sciatis (v)* : Ordinaire 46 § 61 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 82 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 81 (Quatrième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 89 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Hujus Christe (v)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent)

- *Innocentes et recti (v)* : Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 111 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 115 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 46 § 116 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 148 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 242 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *In omnem terram (v)* : Ordinaire 46 § 103 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 46 § 399 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 132 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 346 (Saint André - 30 novembre) ;

Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 427 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)

- *Inter innocentes (v)* : Ordinaire 46 § 202 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 140 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 146 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 233 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)

- *Ipse invocavit me (v)* : Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 218 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Justum deduxit (v)* : Ordinaire 46 § 152 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 184 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 368 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)

- *Justus ut palma (v)* : Ordinaire 46 § 154 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 125 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 158 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 187 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 449 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre)

- *Magna est gloria (v)* : Ordinaire 46 § 174 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 184 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 149 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 159 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 199 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 203 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 213 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)

- *Matrem per integerrimam (v)* : Ordinaire 216 § 395 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Memento nostri Domine (v)* : Ordinaire 46 § 28 (TEMPS DE L'AVEC - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 27 (TEMPS DE L'AVEC - Premier dimanche de l'Avent)

- *Memento salutis (v)* : Ordinaire 46 § 88 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)

- *Nimis honorati sunt (v)* : Ordinaire 46 § 105 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 46 § 193 (Octave de saint Jean - 3 janvier) ; Ordinaire 216 § 347 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 383 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)

- *Notum fecit Dominus (v)* : Ordinaire 46 § 136 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 170 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 182 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 210 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 114 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 119 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 122 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 129 (Saint Jean - 27 décembre) ; Ordinaire 216 § 198 (Circumcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 210 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 258 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)

- *Omnes de Saba (v)* : Ordinaire 46 § 236 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 260 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 266 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 301 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 313 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 284 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 315 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 339 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

- *Omnes de Saba venient (r)* : Ordinaire 216 § 269 (Épiphanie - 6 janvier)

- *Omnis terra (v)* : Ordinaire 46 § 247 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 263 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 280 (Férie 6) ;

- Ordinaire 46 § 298 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 310 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 281 (Férie 3) ; Ordinaire 216 § 323 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Operibus sanctis (r)* : Ordinaire 216 § 335 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
  - *Os justi (v)* : Ordinaire 46 § 420 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 343 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 453 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
  - *Post partum virgo (v)* : Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 115 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 282 (Férie 3)
  - *Posuisti Domine (v)* : Ordinaire 46 § 173 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 124 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 157 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 202 (Octave de saint Étienne - 2 janvier)
  - *Puer natus est (v)* : Ordinaire 46 § 134 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 166 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 109 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 167 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 194 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 216 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 246 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 255 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
  - *Quare fremuerunt (v)* : Ordinaire 46 § 161 (Circconcision du Seigneur - 1 janvier)
  - *Qui Christe natus virgini (v)* : Ordinaire 216 § 395 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Quid ergo (v)* : Ordinaire 216 § 31 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)
  - *Reges Tharsis (v)* : Ordinaire 46 § 231 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 241 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 245 (Férie 2) ; Ordinaire 46 § 253 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 261 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 269 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 307 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 317 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 263 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 274 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 279 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 312 (Férie 6) ; Ordinaire 216 § 331 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie)
  - *Rorate caeli desuper (v)* : Ordinaire 46 § 18 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 30 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 31 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 46 § 338 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre) ; Ordinaire 216 § 18 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 29 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 364 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
  - *Sicut myrrha electa (v)* : Ordinaire 46 § 290 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 294 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 375 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 314 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 319 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 394 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 402 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Specie tua (v)* : Ordinaire 216 § 421 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
  - *Speciosa facta es (r)* : Ordinaire 216 § 396 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
  - *Speciosa facta es (v)* : Ordinaire 46 § 295 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 367 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 46 § 376 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre) ; Ordinaire 216 § 320 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 404 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)

- *Tamquam sponsus Dominus (v)* : Ordinaire 46 § 131 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 140 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 161 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 183 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 225 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 216 § 103 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 162 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 172 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 212 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 251 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Tecum principium (v)* : Ordinaire 46 § 87 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 46 § 148 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 159 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 171 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 217 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 99 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre) ; Ordinaire 216 § 110 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 126 (Saint Étienne - 26 décembre) ; Ordinaire 216 § 188 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 199 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 241 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 250 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Timebunt gentes (v)* : Ordinaire 46 § 26 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 25 (TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent)
- *Tria sunt munera (v)* : Ordinaire 46 § 248 (Férie 3) ; Ordinaire 46 § 256 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 264 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 299 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 311 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 266 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 277 (Férie 2) ; Ordinaire 216 § 324 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 336 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Verbum caro factum est (v)* : Ordinaire 46 § 92 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 46 § 141 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 150 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 162 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 219 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 226 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier) ; Ordinaire 46 § 410 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 105 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 152 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 173 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 180 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 191 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 252 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Viderunt omnes (v)* : Ordinaire 46 § 135 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 46 § 168 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 46 § 181 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 46 § 209 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 112 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 196 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 209 (Octave de saint Étienne - 2 janvier) ; Ordinaire 216 § 257 (Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier)
- *Vidimus stellam ejus (v)* : Ordinaire 46 § 238 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 260 (Férie 4) ; Ordinaire 46 § 267 (Férie 5) ; Ordinaire 46 § 302 (Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 46 § 315 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 271 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 341 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)
- *Vox clamantis (v)* : Ordinaire 46 § 48 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 49 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 51 (Troisième dimanche de l'Avent) ; Ordinaire 216 § 73 (Quatrième dimanche de l'Avent)

### Verset alléluatique

- *Conceptio gloriosae (val)* : Ordinaire 46 § 372 (Conception de la Vierge Marie - 8 décembre)
- *Crastina die (val)* : Ordinaire 216 § 95 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Diffusa est (val)* : Ordinaire 46 § 391 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre) ; Ordinaire 216 § 420 (Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre)
- *Dilexit Andream (val)* : Ordinaire 46 § 325 (Saint André - 30 novembre) ; Ordinaire 216 § 353 (Saint André - 30 novembre)
- *Disposui (val)* : Ordinaire 216 § 456 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier)
- *Dominus dixit ad me (val)* : Ordinaire 216 § 104 (Nativité du Seigneur - 25 décembre)
- *Dominus regnavit (decorem) (val)* : Ordinaire 46 § 138 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre) ; Ordinaire 216 § 106 (Nativité du Seigneur - 25 décembre) ; Ordinaire 216 § 168 (Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre)
- *Hic est discipulus (val)* : Ordinaire 216 § 134 (Saint Jean - 27 décembre)
- *Juravit Dominus (val)* : Ordinaire 46 § 156 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 360 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre) ; Ordinaire 46 § 414 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 46 § 424 (Saint Hilaire de Poitiers - 13 janvier. Saint Félix de Nole - 14 janvier) ; Ordinaire 216 § 185 (Saint Sylvestre Ier - 31 décembre) ; Ordinaire 216 § 388 (Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre)
- *Justi epulentur (val)* : Ordinaire 46 § 118 (Saints-Innocents - 28 décembre) ; Ordinaire 216 § 145 (Saints-Innocents - 28 décembre)
- *Justus germinabit (val)* : Ordinaire 46 § 347 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre) ; Ordinaire 216 § 374 (Saint Nicolas de Myre - 6 décembre)
- *Laetabitur justus (val)* : Ordinaire 46 § 129 (Saint Thomas Becket - 29 décembre) ; Ordinaire 216 § 156 (Saint Thomas Becket - 29 décembre)
- *Laetamini (val)* : Ordinaire 46 § 337 (Saints Chrysante et Darie - 1 décembre)
- *Mirabilis (val)* : Ordinaire 46 § 208 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier) ; Ordinaire 216 § 238 (Octave des Saints-Innocents - 4 janvier)
- *Multifarie (val)* : Ordinaire 46 § 167 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 195 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Non vos me elegistis (val)* : Ordinaire 46 § 401 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre) ; Ordinaire 216 § 433 (Saint Thomas apôtre - 21 décembre)
- *Per te Dei genitrix (val)* : Ordinaire 216 § 93 (TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre)
- *Post partum (val)* : Ordinaire 46 § 296 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie) ; Ordinaire 216 § 318 (Samedi dans l'octave de l'Épiphanie)
- *Specie tua (val)* : Ordinaire 46 § 164 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier) ; Ordinaire 216 § 193 (Circoncision du Seigneur - 1 janvier)
- *Video caelos (val)* : Ordinaire 216 § 123 (Saint Étienne - 26 décembre)
- *Vidimus stellam (val)* : Ordinaire 46 § 237 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 46 § 314 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier) ; Ordinaire 216 § 270 (Épiphanie - 6 janvier) ; Ordinaire 216 § 340 (Octave de l'Épiphanie - 13 janvier)

## Index Rerum



## Acteurs

- **Abbé** : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 83 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364
- **Chantre** : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 118 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 141 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 162 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 171 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 232 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 237 ; Ordinaire 46, Férie 4 § 256 ; Ordinaire 46, Férie 5 § 264 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 372 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 406 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 20 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre § 85 ; Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre § 85 ; Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre § 85 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 99 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 105 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 115 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 134 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 145 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 145 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 195 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 269 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 270 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 394 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 401 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 438
- **Diacre** : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 347 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 372 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123
- **Enfant** : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre §

111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 118 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 118 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 126 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 368 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 394

- Hebdomadier : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps) § 76 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 138 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 296 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 306 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 93 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 95 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 168 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 185 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier § 230 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 318 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 328 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 447

- Lecteur : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26

- Prêtre : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 83 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 90 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 144 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 163 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429

- Prieur : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 102 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 346 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 400

- Sacristain : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 89 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 101

- Sous-chantre : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 89 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 232 ; Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre § 85 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 101 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 101 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 105 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saints-

Innocents - 28 décembre § 145 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 396

- Sous-diacre : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 347 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 372 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26

- Sous-prieur : Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 346

## Degrés de solennité

- Degrés de solennité : Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 110 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 121 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 131 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 160 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier § 172 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier § 190 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 231 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 339 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre § 353 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 364 ; Ordinaire 46, Saint Damase Ier - 11 décembre § 379 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 382 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 394 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 98 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 117 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 127 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 139 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 150 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 189 ; Ordinaire 216, Octave de saint Étienne - 2 janvier § 201 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier § 220 ; Ordinaire 216, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier § 232 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 332 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 345 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 366 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 367 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre § 381 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 393 ; Ordinaire 216, Saint Damase Ier - 11 décembre § 407 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 412 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 426

## Lieux

- **Autel** : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 89 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre § 101 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 120 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 123 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 319 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 342 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 352 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 352 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 101 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 149 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 152 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 379 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429

- **Chapelle** : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 19 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 23 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, Deuxième dimanche de l'Avent § 34 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent § 48 ; Ordinaire 46, Troisième dimanche de l'Avent § 54 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent § 56 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent § 59 ; Ordinaire 46, Quatrième dimanche de l'Avent § 60 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 87 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 95 ; Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre § 97 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre § 109 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 112 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 128 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 141 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 148 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 171 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier § 184 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier § 194 ; Ordinaire 46, Octave de saint Jean - 3 janvier § 201 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 226 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 299 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 307 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 317 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 352 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 377 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 405 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 406 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 406 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 408 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 22 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 29 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, Deuxième dimanche de l'Avent § 33 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent § 46 ; Ordinaire 216, Troisième dimanche de l'Avent § 49 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent § 70 ; Ordinaire 216, Quatrième dimanche de l'Avent § 73 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 99 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 101 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 115 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 119 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 138 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre

§ 159 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 163 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 171 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 173 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 177 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 180 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 191 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 266 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 331 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 343 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 348 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 365 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 378 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 394 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 437 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 438 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 438 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 441 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 443 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 450

- **Chapitre** : Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 133

- **Chœur** : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps) § 76 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 86 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre § 107 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 118 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 138 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 296 ; Ordinaire 46, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 306 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 325 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 367 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § ; Ordinaire 216, Jour le plus proche de la vigile de la Nativité du Seigneur - 23 décembre § 85 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 93 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 95 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 134 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 145 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 168 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 185 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier § 230 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 318 ; Ordinaire 216, Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie § 328 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 400 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 429 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 447

- **Cloître** : Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Octave de saint Étienne - 2 janvier § 178 ; Ordinaire 46, Octave des Saints-Innocents - 4 janvier § 206 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier §

224 ; Ordinaire 46, Férie 5 § 275 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106

- Maître-autel : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 367 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364

- Nef : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 371 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 400

- Portique : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 32 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31

- Pupitre : Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123

- Réfectoire : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 20 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 22 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 88 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 349 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 374 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 404 ; Ordinaire 216, Samedi (Quatre-Temps) § 68 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 376 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 436

## Objets

- **Cierge** : Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 83 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 88 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 88 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 110 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 121 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 160 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 165 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 231 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 231 ; Ordinaire 46, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 296 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 318 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 322 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 339 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 343 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 364 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 373 ; Ordinaire 46, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 382 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 394 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 406 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 90 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 98 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 117 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 127 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 139 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 150 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 162 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 178 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 189 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier § 220 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 318 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 332 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 345 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 367 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre § 381 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 393 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 412 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 426 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 438

- **Cloches** : Ordinaire 46, Samedi (Quatre-Temps) § 76 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 83 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 86 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 93 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 111 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 132 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 138 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 161 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 320 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 341 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 367 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVEANT - Premier dimanche de l'Avent § 24 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 90 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 95 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 106 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 118 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 128 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 134 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 145 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 163 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 190 ; Ordinaire 216, Octave de saint Jean - 3 janvier § 230 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 265 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 347 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 369 ; Ordinaire 216, Conception de



la Vierge Marie - 8 décembre § 396

- Croix processionnelle : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110

- Eau bénite : Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 24 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 133 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 143 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 154

- Encensoir : Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110

- Relique : Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 371 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 110 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 194 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 400

- Repas : Ordinaire 46, Saint Jean - 27 décembre § 108 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 119 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 169 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 240 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 327 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 349 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 374 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 404 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 113 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 136 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 147 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 197 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 272 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 355 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 376 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 403 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 436

- Vêtement : Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 18 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 27 ; Ordinaire 46, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 31 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 87 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 88 ; Ordinaire 46, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 88 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 90 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 91 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 92 ; Ordinaire 46, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 95 ; Ordinaire 46, Saint Étienne - 26 décembre § 98 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 110 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 111 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 112 ; Ordinaire 46, Saints-Innocents - 28 décembre § 120 ; Ordinaire 46, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 121 ; Ordinaire 46, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 131 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 159 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 160 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 161 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 162 ; Ordinaire 46, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 171 ; Ordinaire 46, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 231 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 232 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 233 ; Ordinaire 46, Épiphanie - 6 janvier § 241 ; Ordinaire 46, Férie 5 § 276 ; Ordinaire 46, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 310 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 318 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 319 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 320 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 321 ; Ordinaire 46, Saint André - 30 novembre § 329 ; Ordinaire 46, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 338 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 339 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 340 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 341 ; Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 347 ;

Ordinaire 46, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 351 ; Ordinaire 46, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre § 353 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 365 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 367 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 368 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 372 ; Ordinaire 46, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 377 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 395 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 396 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 397 ; Ordinaire 46, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 405 ; Ordinaire 46, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 414 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 18 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 19 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 26 ; Ordinaire 216, TEMPS DE L'AVENT - Premier dimanche de l'Avent § 30 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 89 ; Ordinaire 216, TEMPS DE NOËL - Vigile de la Nativité du Seigneur - 24 décembre § 98 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 103 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 104 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 105 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 111 ; Ordinaire 216, Nativité du Seigneur - 25 décembre § 115 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 117 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 118 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 119 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 123 ; Ordinaire 216, Saint Étienne - 26 décembre § 126 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 127 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 128 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 129 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 133 ; Ordinaire 216, Saint Jean - 27 décembre § 138 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 139 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 140 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 141 ; Ordinaire 216, Saints-Innocents - 28 décembre § 149 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 150 ; Ordinaire 216, Saint Thomas Becket - 29 décembre § 151 ; Ordinaire 216, Sixième jour après la Nativité du Seigneur - 30 décembre § 162 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 188 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 189 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 190 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 195 ; Ordinaire 216, Circoncision du Seigneur - 1 janvier § 199 ; Ordinaire 216, Vigile de l'Épiphanie - 5 janvier § 263 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 265 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 266 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 270 ; Ordinaire 216, Épiphanie - 6 janvier § 274 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 318 ; Ordinaire 216, Samedi dans l'octave de l'Épiphanie § 318 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 332 ; Ordinaire 216, Octave de l'Épiphanie - 13 janvier § 335 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 345 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 346 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 347 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 348 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 353 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 353 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 353 ; Ordinaire 216, Saint André - 30 novembre § 357 ; Ordinaire 216, Saints Chrysante et Darie - 1 décembre § 364 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 366 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 368 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 369 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 370 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 374 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 374 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 374 ; Ordinaire 216, Saint Nicolas de Myre - 6 décembre § 378 ; Ordinaire 216, Ordination de saint Ambroise de Milan - 7 décembre § 381 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 393 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 396 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 397 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge

Marie - 8 décembre § 401 ; Ordinaire 216, Conception de la Vierge Marie - 8 décembre § 405 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 412 ; Ordinaire 216, Sainte Lucie de Syracuse - 13 décembre § 413 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 426 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 427 ; Ordinaire 216, Saint Thomas apôtre - 21 décembre § 428 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 447 ; Ordinaire 216, Saint Sylvestre Ier - 31 décembre § 447

Volume III :

Annexes



## Sommaire

Liste des abréviations.....	5
Table des annexes.....	9
Appendice : Guide d'utilisation du site internet de l'édition des ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel.....	341



## Liste des abréviations

BM : Bibliothèque municipale  
BnF : Bibliothèque nationale de France  
cer. : *cereus, i*, m. (cierge)  
fol. : folio  
In alb. : *In albis* (rit)  
In cap. : *In capis* (rit)  
lat. : latin  
lc : *lectio, onis*, f. (leçon)  
ms : manuscrit  
n.a.l. : nouvelle acquisition latine  
p. : page

### *Apparats critique et génétique*

/// : rature  
[ ] : passage ajouté  
< > : passage restitué  
add. : *addidit*  
add. marg. : *addidit in margine*  
del. : *delevit*  
iter. : *iteravit*  
om. : *omisit*  
s.l. : *supra lineam*  
suppl. : *supplevit*  
transt. : *transtulit*

### *Livres bibliques*

Ab : Abdias  
Ac : Actes des apôtres  
Ag : Aggée  
Am : Amos  
Ap : Apocalypse  
Ba : Baruch  
1 Ch : Chroniques, premier livre  
2 Ch : Chroniques, deuxième livre  
1 Co : première Épître aux Corinthiens



2 Co : deuxième Épître aux Corinthiens  
Col : Épître aux Colossiens  
Ct : Cantique des cantiques  
Dn : Daniel  
Dt : Deutéronome  
Eph : Épître aux Éphésiens  
Esd : Esdras  
Est : Esther  
Ex : Exode  
Ez : Ézéchiël  
Ga : Épître aux Galates  
Gn : Genèse  
Ha : Habacuc  
He : Épître aux Hébreux  
Is : Isaïe  
Jb : Job  
Jc : Épître de Jacques  
Jdt : Judith  
Jg : Juges  
Jl : Joël  
Jon : Jonas  
Jos : Josué  
Jr : Jérémie  
1 Jn : première Épître de Jean  
2 Jn : deuxième Épître de Jean  
3 Jn : troisième Épître de Jean  
Jn : Évangile de Jean  
Jo : Joël  
Jr : Jérémie  
Ju : Épître de Jude  
Lc : Évangile de Luc  
Lm : Lamentations  
Lt-Jr : Lettre de Jérémie  
Lv : Lévitique  
1 M : Maccabées, premier livre  
2 M : Maccabées, deuxième livre  
Mc : Évangile de Marc  
Mi : Michée  
Ml : Malachie  
Mt : Évangile de Matthieu  
Na : Nahum  
Nb : Nombres  
Ne : Néhémie  
Os : Osée  
1 P : première Épître de Pierre  
2 P : deuxième Épître de Pierre  
Ph : Épître aux Philippiens  
Phm : Épître à Philémon  
Pr : Proverbes  
Ps : Psaume

Qo : Ecclésiaste (Qohelet)  
1 R : Rois, premier livre  
2 R : Rois, deuxième livre  
Rm : Épître aux Romains  
Rt : Ruth  
1 S : Samuel, premier livre  
2 S : Samuel, deuxième livre  
Sg : Sagesse  
Sir : Ecclésiastique (Sirac)  
So : Sophonie  
Tb : Tobie  
1 Th : première Épître aux Thessaloniens  
2 Th : deuxième Épître aux Thessaloniens  
1 Tm : première Épître à Timothée  
2 Tm : deuxième Épître à Timothée  
Tt : Épître à Tite  
Za : Zacharie

### *Pièces liturgiques*

Agnus Dei : Ag  
Alléluia : Al  
Antienne : a  
Benedicamus : B  
Benedictus : Be  
Cantique : ca  
Capitule : cap  
Collecte : c  
Communicantes : Co  
Communion : cm  
Credo : cr  
Épître : ép  
Évangile : év  
Gloria : Gl  
Histoire : hi  
Homélie : ho  
Hymne : h  
Introït : in  
Invitatoire : i  
Kyrie : Ky  
Leçon : l  
Magnificat : M  
Offertoire : of  
Oraison : or  
Postcommunion : pcm  
Préface : pr  
Prophétie : pro

Psaume : ps  
Répons : r  
Répons graduel : rg  
Sanctus : Sa  
Secrète : se  
Séquence : sq  
Te Deum : TD  
Trait : t  
Trope de l'Agnus Dei : trA  
Trope du Gloria : trG  
Trope du Kyrie : trK  
Verset : v  
Verset alléluatique : val

## Table des annexes

### *Annexes du volume 1*

Annexe 1 : Décoration principale des manuscrits 46 et 216 d'Avranches.....	15
1. Hiérarchie des éléments de décor du manuscrit 46.....	15
2. Hiérarchie des éléments de décor du manuscrit 216.....	16
Annexe 2 : Décoration secondaire des manuscrits 46 et 216.....	17
1. Décoration secondaire du manuscrit 46 (graffitis marginaux et lettres juridiques).....	17
2. Grotesques présents en marge et dans les initiales du manuscrit 216.....	30
Annexe 3 : Comparaison paléographique des folios 4v et 180 du manuscrit 216.....	31
Annexe 4 : Étude du prologue du manuscrit 46 et du manuscrit 216.....	35
1. Collationnement du prologue du manuscrit 46 sur le manuscrit 216.....	35
2. Édition critique du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> , Livre VI.....	38
Annexe 5 : Identification du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> de G. Durand dans le manuscrit 46.....	44
Annexe 6 : Index des noms de personnes cités dans les manuscrits 46 et 216.....	48
1. Manuscrit 46.....	48
2. Manuscrit 216.....	48
Annexe 7 : Comparaison liturgique des manuscrits 46 et 216.....	49
1. Leçons divergentes des messes du temps de l'Avent et du temps de Noël.....	49
2. Leçons divergentes des offices du temps de l'Avent et du temps de Noël.....	51
3. Pièces propres au manuscrit 46 (temps de l'Avent et temps de Noël).....	55
4. Leçons divergentes de la messe de l'Annonciation.....	67

Annexe 8 : Le sanctoral des manuscrits 46 et 216.....	68
1. Sanctoral du manuscrit 46.....	68
2. Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 46.....	72
3. Sanctoral du manuscrit 216.....	75
4. Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 216.....	81
5. Comparaison du sanctoral des manuscrit 46 et 216.....	87
Annexe 9 : Évolution des degrés de solennité des fêtes du Mont Saint-Michel.....	93
1. Comparaison des degrés de solennité des fêtes.....	93
2. Calendrier du manuscrit 162 d'Avranches.....	116
Annexe 10 : Litanie des saints du Mont Saint-Michel.....	118
1. Manuscrit 39 d'Avranches.....	118
2. Manuscrit 16°/1 de Maredsous.....	123
Annexe 11 : Office de la fête de sainte Basile au Mont Saint-Michel.....	128
Annexe 12 : Office et messe de la fête des reliques au Mont Saint-Michel.....	129
1. Office.....	129
2. Messe.....	133
Annexe 13 : Index des reliques citées dans les manuscrits 46 et 216.....	134
1. Manuscrit 46.....	134
2. Manuscrit 216.....	134
Annexe 14 : Cursus liturgique bénédictin.....	135
Annexe 15 : Liste alléluatique du Mont Saint-Michel.....	137
1. Temporal.....	137
2. Sanctoral.....	139
3. Fac-similés des versets des dimanches suivant la Pentecôte.....	144
Annexe 16 : Carte des diocèses et des abbayes normands.....	154

Annexe 17 : Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands.....	155
1. Liste alléluïatique du diocèse d'Avranches.....	155
2. Liste alléluïatique du diocèse de Bayeux.....	156
3. Liste alléluïatique du diocèse de Coutances.....	157
4. Liste alléluïatique du diocèse d'Évreux.....	158
5. Liste alléluïatique du diocèse de Lisieux.....	159
6. Liste alléluïatique du diocèse de Rouen.....	160
7. Liste alléluïatique du diocèse de Séez.....	161
8. Liste alléluïatique de l'abbaye du Bec.....	162
9. Liste alléluïatique de l'abbaye de Fécamp.....	168
10. Liste alléluïatique de l'abbaye de Jumièges.....	174
11. Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Évroult.....	180
12. Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen.....	184
13. Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Wandrille.....	191
14. Liste alléluïatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen.....	195
Annexe 18 : Liste alléluïatique du groupe de Fécamp .....	202
Annexe 19 : Listes alléluïatiques d'établissements religieux non normands.....	203
1. Liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny.....	203
2. Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.....	204
3. Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres.....	205
4. Liste alléluïatique de l'abbaye de Westminster.....	206
5. Liste alléluïatique du diocèse de Rennes.....	207
6. Liste alléluïatique du manuscrit 43 de la Bibliothèque d'Avranches.....	208
7. Liste alléluïatique du diocèse de Rome.....	209
Annexe 20 : Comparaison des liturgies normandes.....	210

1. Comparaison de fêtes et de fêtes (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp).....	210
2. Comparaison de l'office et de la messe de la fête de saint Bénigne.....	227
3. Comparaison des tropes du <i>Kyrie</i> et du <i>Gloria</i> (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp)...	230
4. Office et messe de la fête de sainte Anne au Mont Saint-Michel.....	231
5. Comparaison de l'office et de la messe de la fête de sainte Anne.....	235
6. Comparaison de messes des sanctoraux du Mont Saint-Michel et d'Avranches.....	238
7. Comparaison de la liturgie du Mont Saint-Michel et des prescriptions du <i>Rationale Divinorum Officiorum</i> de Guillaume Durand.....	240
Annexe 21 : Index des menus cités dans les manuscrits 46 et 216.....	246
1. Manuscrit 46.....	246
2. Manuscrit 216.....	248
Annexe 22 : Liste des abbés du Mont Saint-Michel.....	251
Annexe 23 : Exemple de journée liturgique éditée numériquement.....	253
Annexe 24 : Exemple de notices du catalogue numérique des pièces liturgiques.....	274
1. Notice d'oraison.....	274
2. Notice d'antienne.....	276
3. Notice de leçon.....	277
4. Notice d'évangile.....	278
Annexe 25 : Répartition chronologique des sources liturgiques manuscrites et imprimées consultées au cours de la thèse.....	279

*Annexes du volume 2*

Annexe 26 : Catalogue des livres liturgiques du Mont Saint-Michel.....	283
Annexe 27 : Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition numérique et du <i>thesaurus</i> .....	285
1. Avranches, Bibliothèque municipale, ms 39.....	285

2. Avranches, Bibliothèque municipale, ms 42.....	288
3. Avranches, Bibliothèque municipale, ms 46.....	292
4. Avranches, Bibliothèque municipale, ms 215.....	295
5. Avranches, Bibliothèque municipale, ms 216.....	298
6. Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1.....	302
Annexe 28 : Transcription du calendrier du manuscrit 216.....	306
Annexe 29 : Transcription des Communs des saints à trois leçons du manuscrit 216.....	323
Annexe 30 : Transcription de la Table de l'Avent du manuscrit 216.....	325
Annexe 31 : Tableau des répons des dimanches de l'Avent du Mont Saint-Michel.....	339





## Annexe 1 : Décoration principale des manuscrits 46 et 216 d'Avranches

### 1. Hiérarchie des éléments de décor du manuscrit 46

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

#### Initiale filigranée puzzle (fol. 84)



#### Initiale filigranée (fol. 83 v)



#### Initiale (p. 9)



#### Pied-de-mouche (p. 9)



## 2. Hiérarchie des éléments de décor du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

**Initiale ornée** (fol. 25)



**Initiale filigranée** (fol. 30)



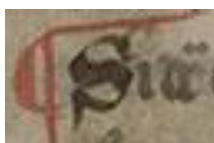
**Initiales filigranées** (fol. 4v), (fol. 146)



**Initiale** (fol. 125v)



**Pied-de-mouche** (f. 38)



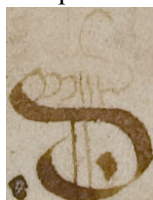
## Annexe 2 : Décoration secondaire des manuscrits 46 et 216

### 1) Décoration secondaire du manuscrit 46 (graffitis marginaux et lettres juridiques)

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

#### a) Motifs abstraits

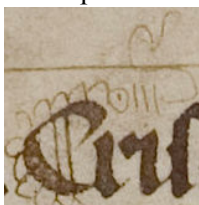
p. 7



p. 8



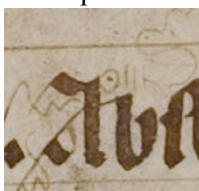
p. 8



p. 9



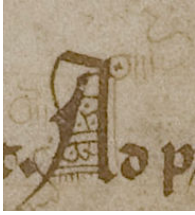
p. 8



p. 20



p. 22



p. 38



p. 25



p. 39



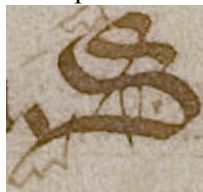
p. 31



p. 40



p. 37



p. 40



p. 37



p. 41



p. 41



fol. 46v



fol. 44



fol. 48v



fol. 44



fol. 49



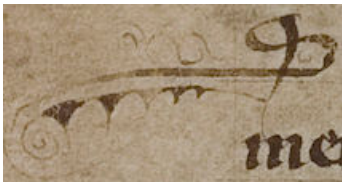
fol. 45v



fol. 49



fol. 46



fol. 49v



fol. 49v



fol. 52



fol. 50



fol. 52v



fol. 50v



fol. 52v



fol. 51v



fol. 53v



fol. 51v



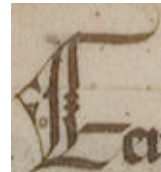
fol. 62



fol. 52



fol. 63



fol. 67v



fol. 77v



fol. 67v



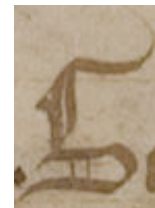
fol. 77v



fol. 74v



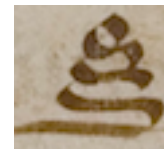
fol. 78v



fol. 74v



fol. 79v



fol. 76



fol. 79v





fol. 82



fol. 98v



fol. 98



fol. 118

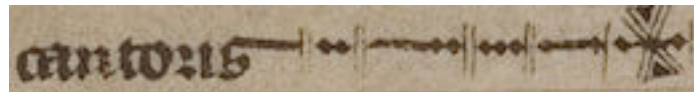


## b) Bout-de-lignes

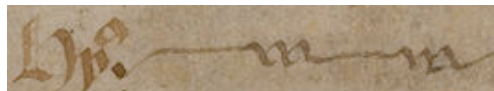
fol. 45



fol. 49



fol. 103

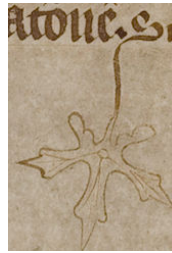


### c) Motifs végétaux

fol. 63



fol. 79v

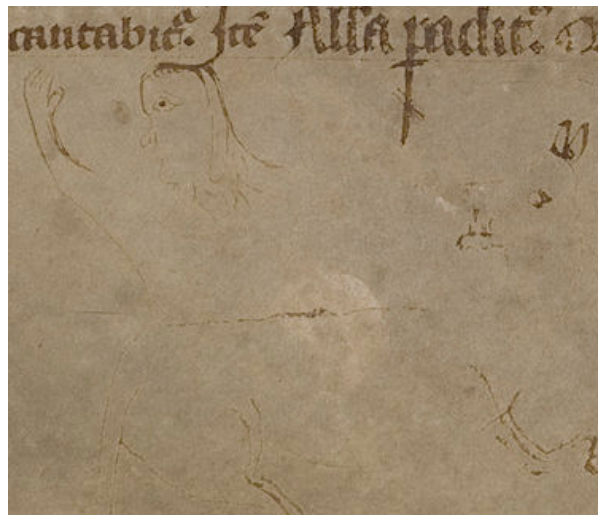


fol. 95



### d) Scènes et animaux

fol. 76v



fol. 43v



fol. 48



fol. 53



fol. 81



fol. 76



fol. 81v



fol. 79v



fol. 84



fol. 80v



fol. 101



fol. 121



e) Grottesques

p. 38



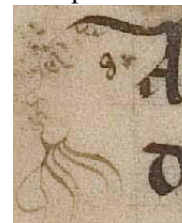
p. 41



p. 39



p. 42



p. 39



fol. 43v



p. 39



fol. 46



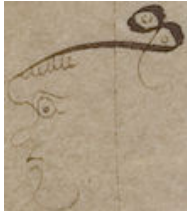
fol. 47



fol. 50



fol. 48v



fol. 50



fol. 49v



fol. 51v



fol. 50



fol. 52



fol. 50



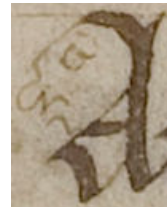
fol. 52



fol. 52



fol. 63v



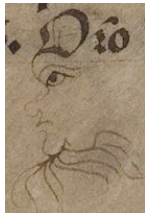
fol. 52v



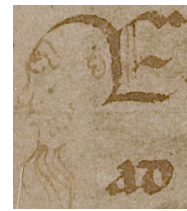
fol. 66v



fol. 52v



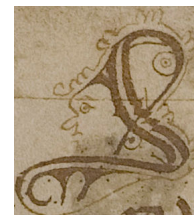
fol. 69



fol. 53



fol. 70v



fol. 61



fol. 71



fol. 73v



fol. 79v



fol. 76



fol. 79v



fol. 76



fol. 80



fol. 76



fol. 80



fol. 79



fol. 80v





fol. 80v



fol. 82



fol. 80v



fol. 81v



fol. 81



fol. 93



fol. 81v



fol. 105v



fol. 112v





## 2) Grotesques présents en marge et dans les initiales du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

fol. 17



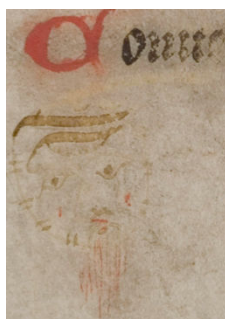
fol. 17



fol. 21v



fol. 22



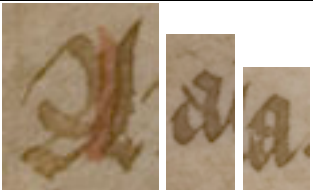











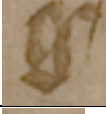


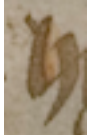

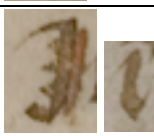


fol. 122v



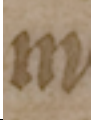
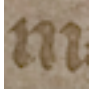




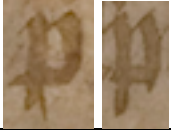
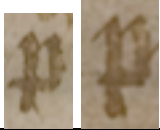
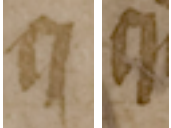

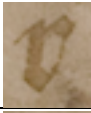



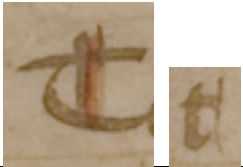
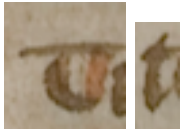
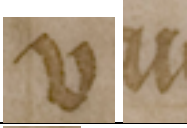
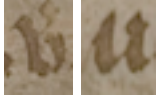







### Annexe 3 : Comparaison paléographique des folios 4v et 180 du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

#### Alphabet

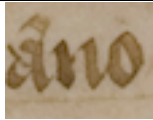
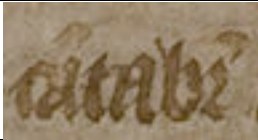
Lettre	Ms 216 - fol. 4v	Ms 216 - fol. 180
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		
K		

Lettre	Ms 216 - fol. 4v	Ms 216 - fol. 180
L		
M		
N		
O		
P		
Q		
R		
S		
T		
U, v		
X		

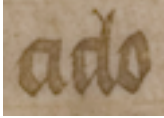



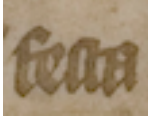

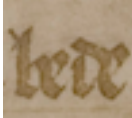
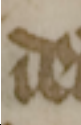

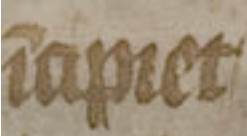
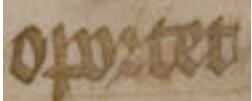
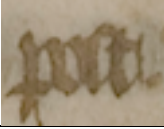

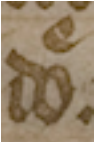
Lettre	Fol. 8v - ms 216	Fol. 11 - ms 216	Fol. 180v - ms 216
F			

Abréviations

Forme abrégée	Ms 216 - fol. 4v	Ms 216 - fol. 180
est		
domini-		
quod-		
non		
que		
in-		
-am		
-us		
-us		
et		
-mus		
que		
« i » suscrit		

Forme abrégée	Ms 216 - fol. 4v	Ms 216 - fol. 180
ann-		

Ligatures

Lettres ligaturées	Ms 216 - fol. 4v	Ms 216 - fol. 180
Cl		
Ss		
St		
De		
Ci		
Po		
Do		

## Annexe 4 : Étude du prologue du manuscrit 46 et du manuscrit 216

### 1. Collationnement du prologue du manuscrit 46 sur le manuscrit 216

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46 (abréviation : A).

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216 (abréviation : B).

Quoniam, ecclesiastica officia ab Aduentu Domini, quod est tempus renouationis, incipiunt, merito ab hoc tempore duximus initium assumendum.

In primis est distinctio temporum premittenda. Siquidem annus solaris quatuor temporum successione dilabitur, scilicet hyemis, in quo semina iaciuntur ; veris, in quo seminata prodeunt et in spicas acuuntur ; estatis, in qua messes albescunt et falce succiduntur ; et autumpni, in quo per ventilationem grana a paleis separata in horreis reponuntur. Sic et magnus vite presentis annus, durans ab inicio seculi usque ad finem mundi, quatuor temporum varietate mensuratur.

Primum tempus fit deuotionis in genere humano, scilicet ab Adam usque ad Moysen, in quo declinauerunt homines a cultu Dei, qui vera lux est, facti ydololatre et nichil illuminationis habentes doctrine ; simul inutiles facti sunt et non esset qui faceret bonum etiam usque ad unum. Tunc reliquit homo Deum creatorem suum et de lapide dixit : *Tu es Deus meus*. Hoc tempus, quia fit ignorancie et cecitatis, bene<sup>1</sup> concordat hyemi in quo obscuritas regnat.

Secundum tempus fit reuocationis, seu renouationis, scilicet a Moyse usque ad natiuitatem Christi, in quo edocti sunt homines per legem et prophetas de aduentu Christi, de curatione peccati et dilectione unius Dei. Tunc Dominus dixit ad Israel : *Audi Israel Dominum Deum tuum adorabis* et cetera ; et doctus est homo quid sibi, quid Deo, quid proximo facere tenebatur. Postea suscitauit prophetas ut, scilicet, predicatio homines magis ac magis ab erroribus reuocaret. Hoc tempus concordat cum vere quod habet aliquid luminis sed multum obscuritatis.

Tertium tempus fit regressionis, seu reconciliationis et visitationis, scilicet a natiuitate Christi usque ad ascencionem eiusdem, per quam facta est gratia hominibus<sup>et</sup> predicatio euangelii, de quo dicitur : *Ecce nunc tempus acceptabile* et cetera. Hoc est enim<sup>2</sup> tempus gratie quo Oriens nos visitauit ex alto, in quo etiam tempore Dominus, qui est sol iusticie, mundum sua presencia visitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit. Hoc tempus concordat cum estate in qua claritas regnat.

Quartum tempus est peregrinationis, scilicet ab ascensione Domini usque ad diem iudicii, ubi erit consummatio seculi ; quod tempus est multum habens luminis, quia Dei misericordia reuelata sunt diuina misteria ; habet tamen aliquid obscuritatis, hoc nostra negligencia faciente, et sic concordat cum autumpno qui habet aliquid obscuritatis sed amplius claritatis.

---

<sup>1</sup> bene *om. A*

<sup>2</sup> enim : uero *A*

In primo tempore viror fidei, flos spei, fructus caritatis, frigore infidelitatis exaruit. In secundo, vinea Domini aliquantulum viruit et floruit. In tertio, virens et florens fructus uberrimos attulit. In quarto, cadentibus foliis verborum decolorari cepit. Rursus, tempus deuiationis dictum est tempus culpe et pene. Nam, propter ipsam deuiationem, homo subiectus est culpe et, propter culpam, pene, unde dixit Dominus : *Cum venerit Filius hominis, putas inueniet fidem super terram ?* Tempus reuocationis dicitur tempus doctrine et prophetie propter Decalogum per quod Deus docuit genus humanum. Tempus reconciliationis dicitur tempus libertatis et gratie ac leticie. Tempus peregrinationis dicitur tempus luctus et pene, siue laboris et penitentie quod nos facimus declinationis et negligencie. Primum est desperationis. Secundum respirationis. Tercium liberationis. Quartum exercitationis. Hec quatuor tempora representat Ecclesia singulis annis ; siue status Ecclesie per hec quatuor tempora variatur.

Tempus hyemis<sup>3</sup>, in quo mors regnauit, representat ecclesia a Septuagesima usque ad Pascha ; recolens casum et penam primorum parentum propter eorum culpam, et ideo, excepto Gloria patri, cantica leticie subticentur. Siletur enim Gloria in excelsis quod in testimonium pacis auditum est, quando *veritas de terra orta est* et cetera.

Tempus veris et renouationis seu reuocationis representat Ecclesia in Aduentu Domini, usque ad natiuitatem eius, per quem omnia renouata sunt. Unde ad notandum quod patres illius temporis habuerunt aliquid luminis sed multum obscuritatis, respectu sequentium, minora cantica leticie cantantur<sup>4</sup> : scilicet Gloria Patri et Alleluya ; sed maiora supprimit, scilicet Gloria in excelsis, Te Deum laudamus et sequencias, ut ibi dicitur. Quia enim hoc tempore peccatum regnauit, non propter ignorantiam, ut mors prius, sed propter carnis infirmitatem, ideo canitur Alleluya, quia patres huius temporis sub lege fuerunt, sed Gloria in excelsis sub<sup>5</sup> siletur, quod est signum pacis et iusticie quam lex dare nequiuit.

Tempus estatis et reconciliationis siue regressionis representat ecclesia ab octauis Pasche usque ad octauam Penthecostes, quia enim per paschalem agnum reconciliamur Deo ; ideo omnia cantica leticie decantantur et fere post omnes dictiones Alleluya multiplicatur, ad significandum gaudium de nostra resurrectione habitum. Significat enim tempus illud statum felicitatis<sup>6</sup> eterne ; tunc etiam Gloria in excelsis canitur, quia in resurrectionem iusticia, id est caritas, perficietur et pax plena dabitur. Duplex etiam Alleluya canitur in Albis et in dominicis diebus<sup>7</sup> et in festis illius temporis, et tunc stantes oramus. In priuatis feriis, Gloria in excelsis et duplex Alleluya non canitur ; sed semper Alleluya, preterquam in Septuagesima, dicatur, ut ibi dicitur.

Tempus autumpni et peregrinationis representat Ecclesia ab octauis Penthecostes usque ad Aduentum Domini, quia nobis Deo reconciliatis non restat nisi ut nos peregrinos reputemus, cum Psalmista dicentes *aduena ego sum et peregrinus*. Cantat etiam omnia leticie cantica ad designandum gaudium de hoc quod sunt diuina misteria reuelata. Quandoque tamen aliqua cantica leticie subticet, nec multiplicat Alleluya, sicut fecit in tempore precedenti, ad notandum declinationem a bono quam in nobis negligencia nostra parit. Et cantat Alleluya in spe resurrectionis<sup>8</sup>, pro iustitia reddita. Item cotidie<sup>9</sup> Alleluya, sed non Gloria in excelsis, ut sub Aduentu dicitur. Cantat etiam Alleluya post graduale in signum laboris per quem ad patriam vite transeundum est. Ex premissis enim colligitur euidenter quod recte in principio hyemis homo<sup>10</sup>, desperans, dixit : *Circumdederunt me gemitus mortis*. In principio veris, quasi resperans, dixit : *Ad te leuauit animam meam*. In principio estatis, architectus Ecclesie, Petrus, renatis per baptismum et illuminatis per gratiam dicit : *Quasi modo geniti*. In principio autumpni, exultans de omni<sup>11</sup> misericordia, dicit : *Domine in tua misericordia speraui*, sed, attendens miseriam in quam ex sua negligencia lapsus est, statim subiungit versiculum : *Usque Domine obliuisceris me in finem ?* Et graduale : *Ego dixi Domine miserere mei et cetera*.

---

<sup>3</sup> et deuiationis *post* hyemis *add. A*

<sup>4</sup> cantantur : cantant *A*

<sup>5</sup> sub *om. A*

<sup>6</sup> felicitatis : fidelitatis *A*

<sup>7</sup> diebus *om. A*

<sup>8</sup> et gloria in excelsis *post* resurrectionis *add. A*

<sup>9</sup> dicit *post* cotidie *add. A*

<sup>10</sup> quasi *post* homo *add. A*

<sup>11</sup> omni : Dei *A*

Rursus, hec quatuor tempora considerantur secundum<sup>12</sup> principales diei partes que sunt nox, pertinens ad tempus deuiationis. Nox enim obscura est, et ydolatre ceci erant. Et aurora pertinens ad tempus reuocationis. Meridies pertinens ad tempus reconciliationis vel regressionis. Et vespera pertinens ad tempus peregrinationis.

Et designatur etiam per quatuor Christi<sup>13</sup> principales actiones que sunt natiuitas, actio<sup>14</sup> passio, resurrectio et aduentus ad iudicium. Ad natiuitatem enim pertinet circumcisio, apparitio, baptismus et purificatio. Ad passionem autem ieiunium et temptatio. Ad resurrectionem, ascensio in celum et Spiritus sancti missio. Ad aduentum ad iudicium, transfiguratio et miraculorum operatio. Item passio comparatur hyemi ; natiuitas veri resurrectio estati ; aduentus ad iudicium autumpno, quando *sedebit vetustus dierum tenens ventilabrum in manu sua et mundabit aream suam* et cetera. Item natiuitas Christi concordat tempori reuocationis vel renouationis, propter prophetas qui eum multis modis predixerunt. Passio, tempori deuiationis propter penam culpe primorum parentum. Resurrectio, tempori regressionis propter leticiam. Aduentus ad iudicium, tempori peregrinationis quia huius tempus durabit usque ad diem iudicii. Tempus ergo reuocationis vel renouationis<sup>15</sup>, que facta est per legem et prophetas, durat usque ad Natale Domini tantum, ut dictum est. Alii dicunt quod usque ad Septuagesimam, et ibi incipit tempus deuiationis. Sed secundum primum dictum queritur de tempore quod est a Natali Domini usque ad Septuagesimam, sub quo dictorum temporum contineatur ? Super quo dicunt quidam quod tempus quod est a Natali Domini<sup>16</sup> usque ad octauas Epyphanie pertinet ad tempus regressionis, quod est tempus gaudii sicut et illud : unde et in quibusdam ecclesiis tunc albis utuntur vestimentis, sicut in tempore paschali, neque tunc ieiunatur nec genua flectuntur. Reliqua vero pars, scilicet ab octauis Epyphanie usque ad Septuagesimam, sub tempore peregrinationis continetur, et licet Ysaïas legatur in die Natalis Domini, non ideo secundum ipsos dies illa est, de tempore reuocationis. Alia enim consideratione hoc fit, et ante euangelium in nocturnis et ante epistolam in missa supponitur enim tunc basis columpne ut per utrumque testamentum Christi natiuitas conprobetur.

Item queritur quare a tempore veris vel renouationis incipiunt officia Ecclesie ? Videtur enim quod deberent incipere a tempore hyemis, vel deuiationis, quia prius est deuatio quam a deuiatione reuocatio. Preterea et in tempore deuiationis primus liber theologie, scilicet Genesis. Super hoc dicunt quidam quod hoc facit Ecclesia ne incipiat ab errore. Sed certe non dicitur tempus illud deuiationis eo quod Ecclesia illo tempore deuiet, sed quia errorem priorum parentum recolit, ut nos ad penitentiam trahat ; et ideo hec ratio non placet. Est ergo ratio quia<sup>17</sup> per aduentum Domini omnia noua facta sunt, unde Apocalypsis : *Ecce noua facio omnia*. In honorem aduentus eius a tempore renouationis incipit Ecclesia officium suum. Preterea, si inciperet ab hyeme, utens verbis desperationis, posset homo illa audiens desperare. Merito ergo incipit a vere, ut cum postea audiens verba desperationis, non desperet, quia precessit certa promissio vere liberationis que fit in Aduentu. Incipit ergo a tempore renouationis vel reuocationis in quo tenet rem.

---

<sup>12</sup> quatuor *post* secundum *add. A*

<sup>13</sup> Christi *om. A*

<sup>14</sup> actio *om. A*

<sup>15</sup> reuocationis uel renouationis : renouationis uel reuocationis *A*

<sup>16</sup> Domini *om. A*

<sup>17</sup> enim *post* quia *add. A*



## 2. Édition critique du *Rationale divinatorum officiorum*, Livre VI

Témoins :

A = Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 46

B = Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 216

R = Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 190 (A 124)

Édition de A. Davril et T. M. Thibodeau :

C = Vatican, Bibliothèque vaticane, ms Ottoboni lat. 337

F = Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 15279

K = Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, ms Aug. Pap. 99

M = Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 721

O = Oxford, Bodleian Library, Lincoln College, ms lat. 50

P = Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 718

S = Springfield, City Library Association, ms 091-D 93

V = Vatican, Archivio di San Pietro, ms C 108

Cette édition critique des passages du *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand reproduits dans le prologue des manuscrits 46 et 216 de la Bibliothèque d'Avranches présente les variantes des ordinaires du Mont Saint-Michel et d'un témoin du traité provenant de Jumièges (ms 190 (A 124) de la Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen) ainsi que les variantes de huit témoins représentatifs des familles du texte selon l'analyse d'Anselme Avril et de Timothy M. Thibodeau. Cf. G. Durand, *Rationale Divinorum Officiorum : Livres V-VI*, A. Davril, T. M. Thibodeau (éd.), Turnhout, Brepols, 1998, p. 120-125 et p. 132.

[Livre VI, chapitre 2]

De Tempore Aduentus<sup>18</sup>

Quoniam, sicut premissum est<sup>19</sup>, ecclesiastica<sup>20</sup> officia ab Aduentu Domini, quod est tempus renouationis<sup>21</sup>, incipient, merito ab hoc tempore ducimus<sup>22</sup> initium assumendum.

[Livre VI, chapitre 1]

[1] Ad quorum euidenciam<sup>23</sup> est distinctio temporum premittenda. Siquidem annus solaris quatuor temporum successione dilabitur, scilicet yemis, in quo semina iaciuntur ; ueris, in quo seminata<sup>24</sup> prodeunt et in spicas acuuntur<sup>25</sup> ; estatis, in qua messes albescunt et falce succiduntur ; et autumpni, in quo, per uentilationem grana

<sup>18</sup> de – Aduentus : *om. ABCOR* ; rubrica *ante* de Aduentu : *add. PMV*

<sup>19</sup> tempore Aduentus *post* est *add. R*

<sup>20</sup> rubrica *post* ecclesiastica *add. R*

<sup>21</sup> renouationis : reuocationis *R*

<sup>22</sup> ducimus : duximus *A*

<sup>23</sup> ad quorum euidenciam : in primis *AB*

<sup>24</sup> seminata : semina *MS*

<sup>25</sup> et in spicas acuuntur *om. R*

a paleis separata, in horreis reponuntur. Sic et magnus uite presentis annus durans ab initio seculi usque ad finem mundi, quatuor temporum uarietate mensuratur.

[2] Primum tempus fit<sup>26</sup> deuiationis in genere humano, uidelicet<sup>27</sup> ab Adam usque ad Moysen, in quo declinauerunt homines a cultu Dei, qui uera lux est, facti ydololatre et nichil illuminationis doctrine habentes<sup>28</sup> ; et<sup>29</sup> simul inutiles facti sunt et non fuit<sup>30</sup> qui faceret bonum<sup>31</sup> usque ad unum. Tunc enim<sup>32</sup> reliquit homo Deum creatorem suum et de lapide dixit : *Tu es Deus meus*. Hoc tempus, quia fuit<sup>33</sup> ignorantie et cecitatis, bene<sup>34</sup> concordat yemi in quo obscuritas regnat.

[3] Secundum tempus fuit<sup>35</sup> reuocationis, siue<sup>36</sup> renouationis<sup>37</sup>, uidelicet<sup>38</sup> a Moyse usque ad natiuitatem Christi<sup>39</sup>, quo edocti sunt homines per legem et prophetas de aduentu Christi, de curatione peccati et dilectione unius Dei. Tunc Dominus dixit ad Israel : *Audi Israel Dominum Deum tuum adorabis et illi soli seruias*<sup>40</sup> ; et doctus est homo quid sibi ipsi<sup>41</sup>, quid Deo, quid proximo facere tenetur<sup>42</sup>. Postmodum, ob eandem causam<sup>43</sup>, suscitauit prophetas ut, scilicet, predicatio homines magis ac magis ab erroribus reuocaret. Hoc tempus concordat cum uere quod habet aliquid luminis sed multum obscuritatis.

[4] Tertium tempus fuit<sup>44</sup> regressionis, siue<sup>45</sup> reconciliationis et uisitationis, uidelicet<sup>46</sup> a natiuitate Christi usque ad ascensionem eiusdem, per quam facta est gratia hominibus et predicatio euangelii, de quo dicitur : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*<sup>47</sup> Hoc est enim<sup>48</sup> tempus gratie quo Oriens nos uisitauit ex alto, in quo<sup>49</sup> tempore Dominus, qui est sol iustitie, mundum sui presentia uisitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit. Hoc tempus concordat cum estate in qua claritas regnat.

[5] Quartum tempus est peregrinationis, scilicet<sup>50</sup> ab ascensione Domini usque ad diem iudicii, ubi erit consummatio seculi ; quod tempus est habens multum luminis, quia Dei misericordia reuelata sunt diuina misteria ; habet tamen aliquid obscuritatis<sup>51</sup>, nostra negligentia faciente, et sic concordat cum autumpno qui habet aliquid obscuritatis sed amplius claritatis. In primo tempore uigor<sup>52</sup> fidei, flos spei, fructus caritatis, frigore infidelitatis exaruit. In secundo, uinea Domini aliquatenus<sup>53</sup> uiruit et floruit. In tertio, uirens et florens fructus uberrimos attulit. In quarto, cadentibus foliis uerborum decolorari cepit. Rursus, tempus deuiationis dictum est tempus culpe et pene ; nam, propter ipsam deuiationem, homo subiectus est culpe et<sup>54</sup>, propter

---

<sup>26</sup> fit : fuit *R*

<sup>27</sup> uidelicet : scilicet *AB*

<sup>28</sup> doctrine habentes : habentes doctrine *AB*

<sup>29</sup> et *om. AB*

<sup>30</sup> fuit : esset *AB*

<sup>31</sup> etiam *post* bonum *add. ABS, et add. F*

<sup>32</sup> enim *om. AB*

<sup>33</sup> fuit : fit *AB*

<sup>34</sup> bene : unde *R* bene *om. A*

<sup>35</sup> fuit : fit *AB*

<sup>36</sup> siue : seu *AB*

<sup>37</sup> renouationis siue renocationis uidelicet : reuocationis seu renouationis scilicet *R*

<sup>38</sup> uidelicet : scilicet *AB*

<sup>39</sup> in *post* Christi *add. AB*

<sup>40</sup> illi soli seruias : cetera *AB*

<sup>41</sup> ipsi *om. AB*

<sup>42</sup> tenetur : tenebatur *AB*

<sup>43</sup> post modum ob eandem causam : postea *AB*

<sup>44</sup> fuit : fit *AB*

<sup>45</sup> siue : seu *AB*

<sup>46</sup> uidelicet : scilicet *AB*

<sup>47</sup> ecce nunc dies salutis : et cetera *AB*

<sup>48</sup> enim : uero *A*

<sup>49</sup> etiam *post* quo *add. AB*

<sup>50</sup> uidelicet : scilicet *AB*

<sup>51</sup> hoc *post* obscuritatis *add. AB*

<sup>52</sup> uigor : uiror *AB*

<sup>53</sup> aliquatenus : aliquantulum *AB*

<sup>54</sup> et *om. CPR Va.c., (et add. Vp.c.) add. marg.*

culpam, pene, unde dicit Dominus: *Putas*<sup>55</sup> *cum uenerit Filius hominis, inueniet fidem super terram* ? Tempus reuocationis<sup>56</sup> dicitur tempus doctrine et prophetie propter decalogum per quod Deus<sup>57</sup> docuit genus humanum. Tempus reconciliationis dicitur tempus libertatis et gratie ac<sup>58</sup> letitie. Tempus peregrinationis dicitur tempus lucte<sup>59</sup> et pene, siue laboris et penitentiae quod nos facimus declinationis et negligentiae. Primum fuit<sup>60</sup> desperationis. Secundum respirationis. Tertium liberationis. Quartum exercitationis.

[6] Hec quatuor tempora representat Ecclesia singulis annis ; siue status Ecclesie per hec quatuor tempora uariatur. Tempus yemis et deuotionis<sup>61</sup>, in quo mors regnauit, representat<sup>62</sup> a Septuagesima usque ad Pascha ; recolens casum et penam priorum<sup>63</sup> parentum propter eorum culpam, et ideo cantica letitie<sup>64</sup>, excepto ‘Gloria Patri’, subticentur ; prout sub titulo *De Septuagesima* dicitur<sup>65</sup>. Siletur enim<sup>66</sup> ‘Gloria in excelsis Deo’<sup>67</sup> quod<sup>68</sup> in testimonium pacis auditum est, quando : *Ueritas de terra orta est et iustitia de celo prospexit*<sup>69</sup>.

[7] Tempus ueris et renouationis siue<sup>70</sup> reuocationis representat Ecclesia in Aduentu Domini, per quem omnia renouata sunt<sup>71</sup>, usque ad Natale Domini<sup>72</sup>. Vnde ad notandum quod patres illius temporis habuerunt aliquid luminis sed multum obscuritatis, respectu sequentium, minora cantica letitie cantat<sup>73</sup> : scilicet ‘Gloria Patri’ et ‘Alleluya’ ; sed maiora supprimit, scilicet ‘Gloria in excelsis’<sup>74</sup>, ‘Te Deum laudamus’ et sequentias, prout<sup>75</sup> ibi dicitur. Quia enim hoc tempore peccatum regnauit, non propter ignorantiam, ut mors prius, sed propter carnis infirmitatem, ideo canitur ‘Alleluya’, quia patres huius temporis sub lege fuerunt, sed ‘Gloria in excelsis’<sup>76</sup> siletur, quod est signum pacis et iustitie quam lex dare nequiuit.

[8] Tempus estatis et reconciliationis siue regressionis representat<sup>77</sup> ab octauis Pasche usque ad octauam Pentecosten, quia<sup>78</sup> per paschalem agnum reconciliamur Deo<sup>79</sup> ; omnia cantica letitie<sup>80</sup>, et fere post omnes dictiones ‘Alleluya’ multiplicans<sup>81</sup>, ad significandum gaudium de nostra resurrectione habitum. Significat enim tempus illud statum felicitatis<sup>82</sup> eterne ; tunc etiam ‘Gloria in excelsis’ canitur, quia in resurrectione iustitia, id est caritas perficietur<sup>83</sup> et plena pax<sup>84</sup> dabitur. Duplex etiam ‘Alleluya’ canitur in Albis et<sup>85</sup> in

---

<sup>55</sup> *putas transt. AB post hominis*

<sup>56</sup> *reuocationis : renouationis R*

<sup>57</sup> *Deus om. R*

<sup>58</sup> *atque : ac AB*

<sup>59</sup> *luctus : lucte O*

<sup>60</sup> *fuit : est AB*

<sup>61</sup> *et deuotionis om. B*

<sup>62</sup> *ecclesia post representat add. AB*

<sup>63</sup> *priorum : primorum AB*

<sup>64</sup> *cantica leticie transt. AB post patri*

<sup>65</sup> *prout sub titulo de septuagesima dicitur om. AB*

<sup>66</sup> *enim : etiam R*

<sup>67</sup> *Deo om. AB*

<sup>68</sup> *quod : quando AB*

<sup>69</sup> *iusticia de celo prospexit : cetera AB*

<sup>70</sup> *siue : seu AB*

<sup>71</sup> *per quem omnia renouata sunt transt. AB post natale Domini (natiuitatem eius AB)*

<sup>72</sup> *natale Domini : natiuitatem eius AB*

<sup>73</sup> *cantat : cantantur B*

<sup>74</sup> *Deo post excelsis add. R*

<sup>75</sup> *prout : ut AB*

<sup>76</sup> *sub post excelsis add. B*

<sup>77</sup> *ecclesia post representat add. AB*

<sup>78</sup> *enim post quia add. AB*

<sup>79</sup> *ideo post Deo add. AB*

<sup>80</sup> *decantantur post leticie add. AB*

<sup>81</sup> *multiplicans : multiplicator AB*

<sup>82</sup> *felicitatis : fidelitatis A*

<sup>83</sup> *perficietur : proficietur R*

<sup>84</sup> *plena pax : pax plena AB*

<sup>85</sup> *et om. AB*

dominicis<sup>86</sup> illius temporis, et stantes tunc<sup>87</sup> oramus. In priuatis uero<sup>88</sup> feriis, ‘Gloria in excelsis’ et duplex ‘Alleluya’ non canitur; licet semper<sup>89</sup> ‘Alleluya’ preterquam in Septuagesima, dicatur, prout sub titulo *De septem diebus post Pascha*, et in sequenti titulo<sup>90</sup> dicitur.

[9] Tempus autumpni et peregrinationis representat Ecclesia ab octauis Pentecosten usque ad Aduentum Domini, quia nobis Deo reconciliatis non restat nisi ut nos peregrinos reputemus, cum Psalmista dicente: *Aduena ego sum et peregrinus* etc. Cantans<sup>91</sup> omnia letitie cantica ad designandum gaudium de hoc<sup>92</sup> quod sunt diuina misteria reuelata; quandoque tamen aliqua cantica<sup>93</sup> subticet, nec multiplicat ‘Alleluya’, sicut fecit in tempore precedent, ad significandum<sup>94</sup> declinationem a bono quam in nobis negligentia nostra parit; et cantat ‘Alleluya’ in spe resurrectionis et ‘Gloria in excelsis’<sup>95</sup>, pro iustitia<sup>96</sup> reddita. Item cotidie dicit<sup>97</sup> ‘Alleluya’, sed non ‘Gloria in excelsis’, ut dicitur sub *Tempore Aduentus*<sup>98</sup>. Cantat<sup>99</sup> etiam ‘Alleluya’ post<sup>100</sup> graduale<sup>101</sup> in signum laboris per quem ad patriam uite transeundum est. Ex premissis<sup>102</sup> colligitur euidenter quod recte in principio yemis homo, quasi<sup>103</sup> desperans, dicit<sup>104</sup>: ‘Circumdederunt me gemitus mortis’. In principio ueris, quasi respirans, dicit: ‘Ad te leuauit animam meam’. In principio estatis, architectus Ecclesie, Petrus, renatis per baptismum et illuminatis per gratiam, dicit: ‘Quasi modo geniti infantes’<sup>105</sup> etc. In principio autumpni, exultans de Dei<sup>106</sup> misericordia, dicit: ‘Domine in tua misericordia speraui’<sup>107</sup>, sed, attendens miseriam in quam ex sua negligentia lapsus est statim, subiungit uersiculum: ‘Vsquequo’<sup>108</sup> Domine obliuisceris me in finem?’ et graduale: ‘Ego dixi Domine miserere mei sana animam meam quia peccaui tibi’<sup>109</sup>.

[10] Rursus, hec quatuor tempora considerantur secundum quatuor<sup>110</sup> principales diei partes que sunt nox, pertinens ad tempus deuotionis; nox enim obscura est, et ydolatre ceci erant<sup>111</sup>. Aurora<sup>112</sup> pertinens ad tempus reuocationis. Meridies pertinens ad tempus reconciliationis uel regressionis. Et uespera pertinens ad tempus peregrinationis.

[11] Designatur<sup>113</sup> etiam per quatuor principales Christi<sup>114</sup> actiones que sunt: natiuitas<sup>115</sup>, passio resurrectio et aduentus ad iudicium. Ad natiuitatem pertinent<sup>116</sup> circumcisio, apparitio, baptismus et purificatio. Ad

---

<sup>86</sup> et in festis *post* dominicis *add. A* diebus et in festis *add. B*

<sup>87</sup> stantes tunc: tunc stantes *AB*

<sup>88</sup> uero *om. AB*

<sup>89</sup> licet semper: sed semper *AB*

<sup>90</sup> prout sub titulo *De septem diebus post Pascha* et in sequenti titulo: ut ibi *AB*

<sup>91</sup> cantans: cantat etiam *AB*

<sup>92</sup> hoc: his *AB*

<sup>93</sup> letitie *post* cantica *add. AB*

<sup>94</sup> significandum: notandum *AB*

<sup>95</sup> et gloria in excelsis *om. B*

<sup>96</sup> iusticia: misteria *R*

<sup>97</sup> dicit *om. B*

<sup>98</sup> dicitur sub tempore *Auentus*: sub *Aduentu* dicitur *AB*

<sup>99</sup> primo *post* cantat *add. R*

<sup>100</sup> etiam alleluya *post om. R*

<sup>101</sup> alleluya *post* graduale *add. R*

<sup>102</sup> enim *post* premissis *add. AB*

<sup>103</sup> quasi *om. B*

<sup>104</sup> dicit: dixit *AB*

<sup>105</sup> infantes et cetera *om. AB*

<sup>106</sup> Dei: omni *B*

<sup>107</sup> speraui *om. R*

<sup>108</sup> usquequo: usque *AB*

<sup>109</sup> sana animam meam quia peccaui tibi: et cetera *AB*

<sup>110</sup> quatuor *om. B*

<sup>111</sup> ceci erant: erant ceci *R*

<sup>112</sup> et *ante* aurora *add. AB*

<sup>113</sup> et *post* peregrinationis *add. AB*

<sup>114</sup> Christi *om. A*

<sup>115</sup> actio *post* natiuitas *add. B*

<sup>116</sup> enim *post* natiuitatem *add. AB*

passionem<sup>117</sup>, ieiunium et temptatio. Ad resurrectionem, ascensio in celum et Spiritus sancti<sup>118</sup> missio. Ad aduentum ad iudicium, transfiguratio et miraculorum operatio. Item passio comparatur yemi ; natiuitas ueri ; resurrectio estati ; aduentus ad iudicium autumpno, quando : *Uetustus dierum*<sup>119</sup> *sedebit, tenens uentilabrum in manu*<sup>120</sup> *sua et mundabit aream suam* etc. Item natiuitas Christi concordat tempori reuocationis seu<sup>121</sup> renouationis, propter prophetas qui eum multis modis predixerunt. Passio, tempori deuiationis propter penam culpe priorum parentum. Resurrectio, tempori regressionis propter letitiam. Aduentus ad iudicium, tempori peregrinationis quia huiusmodi<sup>122</sup> tempus durabit usque in<sup>123</sup> diem iudicii, unde Propheta : *Aduena ego sum apud te et peregrinus sicut omnes patres mei*<sup>124</sup>. Tempus ergo reuocationis seu renouationis<sup>125</sup>, que facta est per legem et prophetas, durat usque ad Natale Domini tantum, ut premissum<sup>126</sup> est. Alii dicunt quod usque ad Septuagesimam, et ibi incipit tempus deuiationis ; sed secundum primum dictum queritur de tempore quod est a Natali Domini usque ad Septuagesimam, sub quo dictionum temporum contineatur ? Super quo dicunt quidam<sup>127</sup> quod tempus quod est a Natali<sup>128</sup> usque ad octauas Épiphanie pertinet ad tempus regressionis, quod est<sup>129</sup> tempus gaudii sicut et illud : unde et in quibusdam ecclesiis tunc albis utuntur uestimentis, sicut et<sup>130</sup> tempore paschali, neque tunc ieiunatur neque<sup>131</sup> genua flectuntur. Reliqua uero pars, scilicet ab octauis Épiphanie usque ad Septuagesimam, sub tempore peregrinationis continetur, et licet Ysaïas legatur<sup>132</sup> die natalis Domini, non ideo dies illa est<sup>133</sup>, secundum ipsos de tempore reuocationis. Alia enim consideratione hoc fit, et ante euangelium in nocturnis, et ante Epistolam in missa ; supponitur enim tunc basis columpne ut per utrumque testamentum natiuitas Christi probetur<sup>134</sup>.

[12] Item queritur quare a tempore ueris siue<sup>135</sup> renouationis seu reuocationis<sup>136</sup> incipiunt officia Ecclesie ? Videtur enim quod deberent incipere a tempore yemis, siue<sup>137</sup> deuiationis, quia prius est deuatio quam a deuiatione reuocatio. Preterea<sup>138</sup>, in tempore deuiationis legitur<sup>139</sup> primus liber theologie, scilicet Genesis. Super hoc dicunt quidam quod hoc facit Ecclesia ne incipiat ab errore. Sed certe non dicitur tempus illud deuiationis eo quod Ecclesia illo tempore deuiet, sed quia errorem priorum parentum recolit, ut nos ad penitentiam<sup>140</sup> trahat ; et ideo hec ratio non placet. Est ergo ratio quia enim<sup>141</sup> per aduentum Domini omnia noua facta sunt, unde Apocalypsis : *Ecce noua facio omnia*. Ideo<sup>142</sup> in honorem aduentus Domini<sup>143</sup> a tempore renouationis incipit Ecclesia officium suum. Preterea, si inciperet ab yeme, utens uerbis desperationis, posset homo illa audiens<sup>144</sup> desperare. Merito ergo incipit a uere, ut cum postea audierit<sup>145</sup> uerba desperationis non

<sup>117</sup> autem post passionem add. AB

<sup>118</sup> Spiritus sancti : sancti Spiritus AB

<sup>119</sup> uetustus dierum transt. AB post sedebit

<sup>120</sup> manu : domo MOV

<sup>121</sup> seu : uel AB

<sup>122</sup> huiusmodi : huius ABR

<sup>123</sup> in : ad ABR

<sup>124</sup> unde propheta aduena ego sum apud te et peregrinus sicut omnes patres mei om. AB

<sup>125</sup> reuocationis seu renouationis : renouationis uel reuocationis A

<sup>126</sup> premissum : dictum AB

<sup>127</sup> quidam om. R

<sup>128</sup> Domini post natali add. B

<sup>129</sup> est om. R

<sup>130</sup> et : in AB

<sup>131</sup> neque : ne AB

<sup>132</sup> in post legatur add. AB

<sup>133</sup> dies illa est transt. AB post ipsos

<sup>134</sup> natiuitas Christi probetur : Christi natiuitas conprobetur AB

<sup>135</sup> siue : uel AB

<sup>136</sup> seu reuocationis om. AB

<sup>137</sup> siue : uel AB

<sup>138</sup> et post preterea add. AB

<sup>139</sup> legitur om. AB

<sup>140</sup> penitentiam : patriam R

<sup>141</sup> enim om. B

<sup>142</sup> ideo om. AB

<sup>143</sup> Domini : eius AB

<sup>144</sup> audiens : audiueris AB

<sup>145</sup> audierit : audiens ABR

desperet quia praecessit certa promissio uere liberationis que fit in Aduentu. Incipit ergo a tempore renouationis<sup>146</sup> seu<sup>147</sup> reuocationis<sup>148</sup> in quo tenet rem.

---

<sup>146</sup> reuocationis : renouationis *R*

<sup>147</sup> seu : uel *AB*

<sup>148</sup> reuocationis : renouationis *R*

## **Annexe 5 : Identification du *Rationale Divinorum Officiorum* de G. Durand dans le manuscrit 46 (transcription)**

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

### **PROLOGUE**

[p. 1]

#### **Livre VI, chapitre 2**

Quoniam ecclesiastica officia ab aduentu Domini quod est tempus renouationis. Incipiunt merito ab hoc tempore duximus initium assumendum.

[p. 1-5]

#### **Livre VI, chapitre 1**

In primis est distinctio temporum premittenda. Siquidem annus solaris quatuor temporum successione dilabitur scilicet hyemis in quo semina iaciuntur ueris in quo seminata prodeunt et in spicas acuuntur estatis in qua messes albescunt et falce succiduntur et autumpni in quo per uentilationem grana a paleis separata in horreis reponuntur. Sic et magnus uite presentis annus durans ab inicio seculi usque ad finem mundi quatuor temporum uarietate mensuratur.

Primum tempus fit deuiationis in genere humano scilicet ad Adam usque ad Moysen in quo declinauerunt homines a cultu Dei qui uera lux est facti ydololatre et nichil illuminationis habentes doctrine simul inutiles facti sunt et non ~~fit~~ <sup>esset</sup> qui faceret bonum etiam usque ad unum. Tunc reliquit homo Deum creatorem suum : et de lapide dixit : Tu es Deus meus. Hoc tempus quia fit ignorantie et cecitatis concordat hyemi in quo obscuritas regnat.

Secundum tempus fit reuocationis seu renouationis scilicet a Moyse usque ad natiuitatem Christi in quo edocti sunt homines per legem et prophetas de aduentu Christi de curatione peccati et dilectione unius Dei. Tunc Dominus dixit ad Israel : Audi Israel Dominum Deum tuum adorabis et cetera et doctus est homo quid sibi quid Deo quid proximo facere tenebatur. Postea suscitauit prophetas ut scilicet predicatio homines magis ac magis ab erroribus reuocaret. Hoc tempus concordat cum uere quod habet aliquid luminis sed multum obscuritatis.

Tertium tempus fit regressionis seu reconciliationis et uisitationis scilicet a Natiuitate Christi usque ad Ascensionem eiusdem per quam facta est gratia hominibus et predicatio Euangelii de quo dicitur. Ecce nunc tempus acceptabile etc. Hoc est uero tempus gratie : quo oriens nos uisitauit ex alto in quo etiam tempore Dominus qui est sol iusticie mundum sua presencia uisitauit et propria doctrina sufficienter illustrauit. Hoc tempus concordat cum estate in qua claritas regnat.

Quartum tempus est peregrinationis scilicet ab Ascensione Domini usque ad diem iudicii ubi erit consummatio seculi quod tempus est habens multum luminis quia Dei misericordia reuelata sunt diuina misteria. Habet tamen aliquid obscuritatis hoc nostra negligencia faciente. Et sic concordat cum autumpno qui habet aliquid obscuritatis sed amplius claritatis. In primo tempore uiror fidei flos spei fructus charitatis frigore infidelitatis

exaruit. In secundo uinea Domini aliquantulum uiruit et floruit. In tertio uirens et florens fructus uberrimos attulit. In quarto cadentibus foliis uerborum decolorari cepit. Rursus tempus deuiationis dictum est tempus culpe et pene. Nam propter ipsam deuiationem homo subiectus est culpe et propter culpam pene unde dicit Dominus cum uenerit Filius hominis putas inueniet fidem super terram tempus reuocationis dicitur tempus doctrine et prophetie propter Decalogum per quod Deus docuit genus humanum. Tempus reconciliationis dicitur tempus libertatis et gratie ac leticie. Tempus peregrinationis dicitur tempus lucte et pene siue laboris et penitentie quod nos facimus declinationis et negligencie. Primum est desperationis. Secundum respirationis. Tertium liberationis. Quartum exercitationis.

Hec quatuor tempora representat ecclesia singulis annis siue status ecclesie per hec quatuor tempora uariatur. Tempus hyemis et deuiationis in quo mors regnauit representat ecclesia a septuagesima usque ad Pascha recolens casum et penam primorum parentum propter eorum culpam et ideo excepto Gloria patri cantica leticie subticentur. Siletur enim gloria in excelsis quando in testimonium pacis auditum est quando ueritas de terra orta est et cetera.

Tempus ueris et renouationis seu reuocationis representat ecclesia in aduentu Domini usque ad natiuitatem eius per quem omnia renouata sunt. Unde ad notandum quod patres illius temporis habuerunt aliquid luminis sed multum obscuritatis respectu sequentium minora cantica leticie cantat scilicet gloria Patri et Alleluya sed maiora supprimit scilicet gloria in excelsis. Te Deum laudamus et sequencias ut ibi dicitur. Quia enim hoc tempore peccatum regnauit non propter ignorantiam ut mors prius sed propter carnis infirmitatem ideo canitur Alleluya quia patres huius temporis sub lege fuerunt sed Gloria in excelsis siletur quod est signum pacis et iusticie quam lex dare nequiuit.

Tempus estatis et reconciliationis siue regressionis representat ecclesia ab octauis Pasche usque ad octauam Penthecostes. Quia enim per paschalem agnum reconciliamur Deo ideo omnia cantica leticie decantantur et fere post omnes dictiones Alleluya multiplicatur ad significandum gaudium de nostra resurrectione habitum. Significat enim tempus illud statum fidelitatis eterne. Tunc etiam Gloria in excelsis canitur quia in resurrectione iusticia id est caritas perficietur et pax plena dabitur. Dupplex etiam Alleluya canitur in albis in dominicis et in festis illius temporis. Et tunc stantes oramus. In priuatis feriis gloria in excelsis et duplex Alleluya non canitur sed semper Alleluya preterquam in septuagesima dicatur ut ibi dicitur.

Tempus autumpni et peregrinationis representat ecclesia ab octauis Penthecostes usque ad Aduentum Domini quia nobis Deo reconciliatis non restat nisi ut nos peregrinos reputemus cum psalmista dicentes aduena ego sum et peregrinus. Cantat etiam omnia leticie cantica ad designandum gaudium de his quibus sunt diuina misteria reuelata. Quandoque tamen aliqua cantica leticie subticet nec multiplicat Alleluya sicut fecit in tempore precedenti ad notandum declinationem a bono quam in nobis negligencia nostra parit. Et cantat Alleluya in spe resurrectionis et gloria in excelsis pro iusticia reddita. Item cotidie dicit Alleluya sed non gloria in excelsis ut sub Aduentu dicitur. Cantat etiam Alleluya post graduale in signum laboris per quem ad patriam uite transeundum est. Ex premissis enim colligitur euidenter quod recte in principio hyemis homo quasi desperans dixit : Circumdederunt me gemitus mortis. In principio ueris, quasi resperans, dixit : Ad te leuauit animam meam. In principio estatis architectus ecclesie Petrus renatis per baptismum et illuminatis per gratiam dicit. Quasi modo geniti. In principio autumpni exultans de Dei misericordia dicit. Domine in tua misericordia speraui sed attendens miseriam in quam ex sua negligencia lapsus est statim subiungit uersiculum. Usque Domine obliuisceris me in finem et graduale. Ego dixi Domine miserere mei et cetera.

Rursus hec quatuor tempora considerantur secundum quatuor principales diei partes que sunt nox pertinens ad tempus deuiationis. Nox enim obscura est et ydolatre ceci erant. Et aurora pertinens ad tempus reuocationis. Meridies pertinens ad tempus reconciliationis uel regressionis. Et uespera pertinens ad tempus peregrinationis.

Et designatur etiam per quatuor principales actiones que sunt natiuitas passio resurrectio et aduentus ad iudicium. Ad natiuitatem enim pertinet circumcisio apparitio baptismus et purificatio. Ad passionem autem ieiunium et temptatio ad resurrectionem ascensio in celum et Spiritus sancti missio ad aduentum ad iudicium transfiguratio et miraculorum operatio. Item passio comparatur hyemi natiuitas ueri resurrectio estati aduentus ad iudicium autumpno quando sedebit uetustus dierum tenens uentilabrum in manu sua emundabit aream



suam, etc. Item natiuitas Christi concordat tempori reuocationis uel renouationis propter prophetas qui eum multis modis predixerunt. Passio tempori deuiationis propter penam culpe primorum parentum. Resurrectio tempori regressionis propter leticiam aduentus ad iudicium tempori peregrinationis quia huius tempus durabit usque ad diem iudicii. Tempus ergo renouationis uel reuocationis que facta est per legem et prophetas : durat usque ad natale Domini tantum ut dictum est. Alii dicunt quod usque ad septuagesimam et ibi incipit tempus deuiationis. Sed secundum primum dictum queritur de tempore quod est a natali domini usque ad septuagesimam sub quo ditorum temporum contineatur. Super quo dicunt quidam quod tempus quod est a natali usque ad octauas Epyphanie pertinet ad tempus regressionis quod est tempus gaudii sicut et illud. Unde et in quibusdam ecclesiis tunc albis utuntur uestimentis sicut in tempore paschali neque tunc ieiunatur nec genua flectuntur. Reliqua uero pars scilicet ab octauis Epyphanie usque ad septuagesimam sub tempore peregrinationis continetur et licet Ysaia legatur in die natalis Domini non ideo secundum ipsos dies illa est de tempore reuocationis. Alia enim consideratione hoc fit et ante Euangelium in nocturnis et ante Epistolam in missa supponitur enim tunc basis columpne ut per utrumque testamentum natiuitas con Christi conprobetur.

Item queritur quare a tempore ueris uel renouationis incipiunt official ecclesie uidetur enim quod deberent incipere a tempore hyemis uel deuiationis quia prius est deuatio quam a deuiatione reuocatio. Preterea et in tempore deuiationis primus liber theologie scilicet Genesis. Super hoc dicunt quidam quod hoc facit ecclesia ne incipiat ab errore. Sed certe non dicitur tempus illud deuiationis eo quod ecclesia illo tempore deuiet sed quia errorem priorum parentum recolit ut nos ad penitentiam trahat et ideo hec ratio non placet. Est ergo ratio quia enim per aduentum Domini omnia noua facta sunt unde Apocalypsis. Ecce noua facio omnia in honorem aduentus eius a tempore reuocationis incipit ecclesia officium suum. Preterea si inciperet ab hyeme utens uerbis desperationis posset homo illa audiueris desperare. Merito ergo incipit a uere ut cum postea audiens uerba desperationis non desperet quia precessit certa promissio uere liberationis que fit in aduentu. Incipit ergo a tempore renouationis uel reuocationis in quo tenet rem.

## ORDINAIRE LITURGIQUE

### Auent

[p. 11-13]

### Livre VI, chapitre 11

Porro notandum est ad ostendendum desiderium antiquorum patrum in fine aduentus cantantur septem antiphone unaque secundum ordinem suum suo die usque ad natale que incipiunt ad O. Prima est **O sapientia**. Sunt autem septem quia diriguntur ad Christum in quo requieuit spiritus ~~Sanctus~~ sapientie et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, per que septem dona sue incarnationis nobis gratiam ministravit prout in ipsis septem antiphonis apparet. Sunt etiam septem que cantantur in designatione antiquorum patrum qui septenario seruientes Aduentum Domini expectabant. Unde in omnibus dicitur ueni. Uel sunt septem propter septem dona Spiritus Sancti que Christus ueniens largitus est mundo et per que expectantes illuminati sunt. Et sunt omnes secundi toni. Quia quelibet loquitur de utroque Aduentu. Secundo quia significant nobis geminam dilectionem scilicet Dei et proximi. Tercio propter geminam Christi ad quem diriguntur naturam. Unde « gemine gigas substantie ». Quarto quia ipse antiphone notant desiderium tam antiquorum patrum exspectantium primum saluatoris Aduentum quam modernorum exspectantium secundum. Omnes ergo sunt secundi toni in signum que secundum exspectamus Aduentum. Et aduerte quia ille que habent in principio uerba pertinencia ad diuinitatem pertinent ad eos qui exspectant primum ut **O Sapientia** et **O Adonay**. Adonay autem generaliter interpretatur Dominus quia dominatur cuncte creature uel quia omnis creatura dominatui eius seruit. Ille uero que habent uerba pertinencia ad humanitatem pertinent ad exspectantes secundum ut **O radix Iesse** et **O clauis Dauid**. Sunt etiam quedam que utrique conueniunt ut **O rex gentium**, nam Dei filius dicitur rex secundum diuinitatem iuxta illud **Deus iudicium tuum** et cetera. Et etiam secundum humanitatem

iuxta illud **Domine in uirtute tua letabitur rex** et cetera. Sepius tum secundum humanitatem rex dicitur que secundum eam unctus est oleo leticie pre participibus tuis.

Rursus ecclesia in hiis septem antiphonis ostendit multipliciter morbi sui et ad quamlibet petit remedium sui morbi. Nam ante filii Dei Aduentum in carne eramus ignorantes siue ceci penis eternis addicti secundum dyaboli mala peccati consuetudine uincti tenebris obuoluti exules a patria et expulsi. Ideoque indigebamus doctore redemptore liberatore eductore illuminatore et saluatore. Quia igitur ignorantes eramus ideo ab omni ipso doceri indigebamus. Unde in prima antiphona clamamus dicentes **O sapientia que ex ore** et cetera. Quia uero parum prodesset si doceremur et non redimeremur ideo in secunda ab ipso redimi postulamus dicentes. **O Adonay** et cetera. Sed quia nil prodesset si essemus docti et redempti et adhuc post redemptionem detineremur captiui ideo in tertia petimus liberari **O radix Iesse** et cetera. Sed quid prodesset captiuis si essent redempti et liberati si tamen nondum essent ab omni uinculo absoluti ut scilicet sub peccato essent uincti libere quo uellent ite non possent ideo in quarta ab omnibus peccati uinculis educi petimus **O clauis Dauid** et cetera. Preterea quia hii qui diu fuerunt in carcere oculos habent obtenebratos nec clare uidere possunt ideo post absolute a carcere restat nos illuminari ut uideamus quo ire debeamus et ideo in quinta hoc petimus dicentes **O oriens splendor** et cetera. Sed si essemus docti et ab inimicis penitus liberati et illuminati quid ualeret nisi deberemus saluari **O rex gentium** et cetera. In qua petimus salutem gentium. Et **O Emanuel** et cetera. In qua petimus salutem Iudeorum. In quibusdam uero ecclesiis adduntur alie due. Prima in honorem beate Marie Virginis que concepit. Secunda pro angelo qui ad Virginem introiuit uel in honorem sancti Thome cuius festum tunc accidit. Due quidem adduntur ut perficiatur nouenarius numerus ad designandum quia per septem dona Spiritus Sancti peruenumus ad nouem ordines quorum quilibet desiderabat Christi natiuitatem ut impleretur numerus illorum qui de celo ceciderunt. Sed non sunt nisi septem habentes : Veni. Omnes autem incipiunt per O quod potius admiratiue ponitur quia uocatiue. Cantantur in uesperis quia Dominus uenit in uespera mundi. Hic est Helyas que sero carne et in mane pane uescitur Dominus scilicet noster qui in ultima etate mundi carnem assumpsit et diluculo refurgens in panem angelorum transiuit.

[p. 15]

### **Livre VI, chapitre 13**

Primo ut basis sit sub columpna innitente basi. Non enim que dicuntur in euangelio crederentur impleta nisi forent in ueteri testamento predicta. Secundo ideo in Vigilia et in hac missa due lectiones sine interuallo dicuntur una de prophetia alia de apostolo quia Christus per duobus populis in uno pariete coniungendis nascitur. Tercio quia super basim prophetarum fundata est columpna apostolorum. Quarto quia actiui et contemplatiui per hanc natiuitatem in una fide saluantur. Quinto quia per utrumque testamentum Christi natiuitas concorditer predicatur. Hii sunt duo cherubim qui propiciatorium tegunt seseque in propiciatorium uersis uultibus respiciunt.

## Annexe 6 : Index des noms de personnes cités dans les manuscrits 46 et 216

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

### 1. Manuscrit 46

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Folio</b>
<i>Comes</i>	<i>Ricardus</i>	fol. 84
<i>Abbas</i>	<i>Robertus</i>	fol. 84
<i>Abbas</i>	<i>Iordanus</i>	fol. 84

### 2. Manuscrit 216

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Folio</b>
<i>Abbas</i>	<i>Petrus</i>	fol. 77v
	<i>Robertus</i>	fol. 147
<i>Abbas</i>	<i>Gaufridus</i>	fol. 173v
<i>Comes</i>	<i>Ricardus</i>	fol. 178v - 179

## Annexe 7 : Comparaison liturgique des manuscrits 46 et 216

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

### 1. Leçons divergentes des messes du temps de l'Avent et du temps de Noël

	Pièce	Ms 46	Ms 216
<b>Conception de la Vierge</b>			
Grand-messe	in	<i>Gaudeamus</i>	<i>Gaudeamus omnes</i>
	Ky	<i>Cunctipotens / Rex uirginum</i>	<i>Cunctipotens / Rex uirginum</i>
	or		<i>Deus qui beate</i>
	ép	<i>Dominus possedit</i>	<i>Dominus possedit me</i>
	rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
	val	<i>Conceptione gloriose</i>	<i>Conceptione gloriose</i>
	sq	<i>Letabundus</i>	<i>Dies festa celebretur</i>
	év	<i>Liber generationis</i>	<i>Liber generationis</i>
	of	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
	pr	<i>Et te in ueneratione</i>	<i>Et te in ueneratione</i>
	cm	<i>Diffusa</i>	<i>Diffusa est</i>
<b>saint Thomas apôtre</b>			
Grand-messe	in	<i>Michi autem</i>	<i>Michi autem</i>
	or	<i>Da nobis Domine</i>	<i>Da nobis Domine</i>
	ép	<i>Iam non estis</i>	<i>Iam non estis</i>
	rg	<i>Nimis honorati</i>	<i>Nimis honorati</i>
	val	<i>Alleluia, non uos me elegistis</i>	<i>Alleluia, non uos me elegistis</i>
	sq	<i>Clare sanctorum (uel) Alleluia nunc decantet</i>	<i>Celi solem (uel) Nunc decantet</i>
	év	<i>Thomas unus ex duodecim</i>	<i>Thomas unus</i>
	of	<i>In omnem terram</i>	<i>In omnem</i>
	pr	<i>Et te Domine</i>	<i>Et te Domine</i>
	cm	<i>Mitte manum tuam</i>	<i>Mitte manum tuam</i>

	Pièce	Ms 46	Ms 216
<b>saint Thomas Becket</b>			
Messe	in	<i>Statuit</i>	<i>Statuit</i>
	Gl	<i>Hinc laudando</i>	
	or	<i>Deus pro cuius</i>	<i>Deus pro cuius</i>
	ép	<i>Dilectus Deo</i>	<i>Iustus si morte</i>
	rg	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>
	val	<i>Letabitur iustus</i>	<i>Letabitur iustus</i>
	sq		<i>Spe mercedis</i>
	év	<i>Vigilate</i>	<i>Vigilate</i>
	of	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
	pr	<i>Quia per incarnati</i>	
	cm	<i>Magna est</i>	<i>Magna est</i>

## 2. Leçons divergentes des offices du temps de l'Avent et du temps de Noël

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216
<b>Deuxième samedi de l'Avent</b>			
None	a	<i>Ecce ancilla Domini (Angelus del.)</i>	<i>Ecce ancilla Domini</i>
	cap	<i>Egredietur uirga</i>	<i>Egredietur</i>
	or	<i>Gratiam tuam</i>	<i>Gratiam tuam</i>
	or	<i>Deus qui de beate Marie</i>	
	or	<i>Quesumus omnipotens Deus</i>	
		<b>MS 46</b>	<b>A 216</b>
<b>Deuxième dimanche de l'Avent</b>			
Prime	a	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo concipiet</i>
<i>procession</i>	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>
	r	<i>Ierusalem surge (del.)</i>	
<b>saint Étienne</b>			
Vêpres	a		
	cap	<i>Stephanus autem</i>	<i>Stephanus plenus gracia</i>
	r	<i>Sancte Stephane prothomartir Christi</i>	<i>Sancte Stephane prothomartir</i>
	h	<i>Deus tuorum</i>	<i>Deus tuorum</i>
	v		<i>Magna est</i>
	a		<i>O quam gloriosus est</i>
			M
	or		<i>Da nobis quesumus Domine</i>
Mémoire de saint Jean	a	<i>Valde honorandus est</i>	<i>Valde honorandus est</i>
	v		<i>Annuntiauerunt</i>
	or		<i>Ecclesiam tuam</i>
Mémoire de la Nativité	a		<i>Gaudeamus</i>
	v		<i>Tecum principium</i>
	or		<i>Concede quesumus</i>
Mémoire de sainte Marie	a	<i>Sancta et immaculata uirginitas</i>	<i>Sancta et immaculata uirginitas</i>
Mémoire de saint Michel	a	<i>Hic est prepositus</i>	
Procession à l'autel Saint-Jean	r	<i>Sic eum uolo manere</i>	<i>Sic eum uolo</i>
	v		<i>In omnem terram</i>
	or		<i>Deus qui beato Iohanni</i>
<b>saint Jean</b>			
Sexte	a	<i>Vox tua</i>	<i>Vox tua</i>
	cap		<i>Quia cibatum illum</i>
	v	<i>Constitues</i>	<i>Constitues eos</i>
	or	<i>Ecclesiam tuam</i>	<i>Presta quesumus omnipotens</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216
None	a	<i>Orabat sanctus Iohannes</i>	<i>Orabat</i>
	cap		<i>Iocunditatem</i>
	v	<i>Nimis honorati</i>	<i>Nimis honorati sunt</i>
	or	<i>Ecclesiam tuam</i>	<i>Omnipotens sempiterne</i>
<b>Saints-Innocents</b>			
Vêpres	a		
	cap	<i>Vidi supra montem</i>	<i>Vidi supra montem</i>
	r	<i>Ex ore infantium</i>	<i>Ex ore infantium</i>
	h	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>
	v	<i>Exultabunt</i>	<i>Exultabunt</i>
	a	<i>Centum quadraginta</i>	<i>Centum quadraginta</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Deus cuius hodie</i>	<i>Deus cuius hodie</i>
	Mémoire de saint Thomas	a	<i>Aue pater</i>
	v		<i>Magna est</i>
	or		<i>Deus pro cuius ecclesia</i>
Mémoire de la Nativité	a	<i>Illuxit nobis</i>	<i>Illuxit nobis</i>
Mémoire de saint Étienne	a	<i>Sepelierunt Stephanum</i>	<i>Sepelierunt</i>
Mémoire de saint Jean	a	<i>Iste est Iohannes qui Christus</i>	<i>Iste est Iohannes qui</i>
Mémoire de sainte Marie	a	<i>Sancta et immaculata (uel) Nesciens mater</i>	<i>Sancta et immaculata</i>
Procession à l'autel Saint-Thomas	r	<i>Igitur Thomas</i>	<i>Igitur Thomas</i>
	v	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
	or	<i>Deus pro cuius ecclesia</i>	<i>Deus qui beatum Thomam</i>
<b>Circoncision du Seigneur</b>			
Matines	i	<i>Regem natum Dominum</i>	<i>Regem natum</i>
	h	<i>Christe redemptor omnium</i>	<i>Christe redemptor</i>
	l I		<i>Veritas de terra orta est</i>
	r	<i>Sancta et immaculata</i>	<i>Sancta et immaculata</i>
Premier nocturne	v	<i>Tanquam sponsus</i>	
	v	<i>Quare fremuerunt</i>	
	a	<i>Celi enarrant</i>	
Deuxième nocturne	v	<i>Ipse inuocauit me</i>	
Cantiques	a	<i>Paruulus filius</i>	<i>Paruulus filius</i>
	ca	<i>Populus qui ambulabat</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>
	v	<i>Notum fecit Dominus</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	év	<i>Postquam consummati sunt</i>	
	év	<i>Pastores loquebantur</i>	<i>Pastores loquebantur</i>
	or	<i>Deus qui nobis nati saluatoris</i>	<i>Deus qui nobis</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216
<b>Octave des Saints-Innocents</b>			
Tierce	a	<i>Ecce uidi agnum</i>	<i>A bimatu</i>
	cap	<i>Vidi supra montem</i>	<i>Vidi supra montem</i>
	v	<i>Ex ore infantium</i>	<i>Ex ore infantium</i>
	or	<i>Deus cuius</i>	<i>Deus cuius hodierna</i>
<b>Vêpres (si c'est dimanche)</b>			
	a	<i>Tecum</i>	
	cap	<i>Apparuit benignitas</i>	<i>Apparuit benignitas</i>
	r	<i>In principio</i>	<i>In principio</i>
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>
	v	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>
	a	<i>Christus Deus noster</i>	<i>Puer Iesu crescebat</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Concede quesumus</i>	<i>Omnipotens sempiternae Deus dirige</i>
<b>Vigile de l'Épiphanie (si c'est dimanche)</b>			
Matines	i	<i>Christus natus est</i>	<i>Christus natus est</i>
	h	<i>Christe redemptor</i>	<i>Christe redemptor</i>
Premier nocturne	a	<i>In principio</i>	<i>Verbum caro</i>
	v	<i>Tanquam sponsus</i>	<i>Tanquam sponsus</i>
	év	<i>Deffuncto Herode</i>	<i>Deffuncto Herode</i>
	r		<i>Benedictus qui uenit</i>
	l II		
	r		<i>In principio</i>
	l III		
	r		<i>Verbum caro</i>
Deuxième nocturne	a	<i>Verbum caro</i>	<i>In principio et ante secula</i>
	v	<i>Ipse inuocauit me</i>	
Cantiques	a	<i>Paruulus filius</i>	<i>Paruulus</i>
	ca	<i>Populus</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>
	v	<i>Benedictus qui uenit</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	év	<i>Deffuncto Herode</i>	<i>Deffuncto Herode</i>
	r		<i>Speciosus forma</i>
	r	<i>Benedictus qui uenit</i>	<i>Benedictus qui uenit</i>
	r	<i>In principio</i>	<i>In principio</i>
	r	<i>Verbum caro</i>	<i>Verbum caro</i>
	or	<i>Corda nostra</i>	
<b>samedi dans l'octave de l'Épiphanie</b>			
Sexte	a	<i>Germinauit</i>	<i>Germinauit</i>
	cap	<i>Apparuit gracia</i>	<i>Apparuit gracia</i>
	v	<i>Sicut mirra</i>	<i>Sicut mirra</i>
	or	<i>Beate et gloriose</i>	<i>Protege Domine</i>



Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	
None	a	<i>Ecce Maria</i>	<i>Ecce Maria</i>	
	cap	<i>Per lauachrum</i>	<i>Per lauachrum</i>	
	v	<i>Speciosa facta es</i>	<i>Speciosa facta es</i>	
	or	<i>Famulorum</i>	<i>Beate et gloriose</i>	
<b>Octave de l'Épiphanie</b>				
Laudes	a	<i>Veterem hominem</i>	<i>Veterem hominem</i>	
	a	<i>Baptizatur Christus</i>	<i>Baptizatur Christus</i>	
	a	<i>Magnum mysterium</i>	<i>Magnum mysterium</i>	
	a	<i>Te qui in Spiritu</i>	<i>Te qui in Spiritu</i>	
	a	<i>Caput drachonis</i>	<i>Caput drachonis</i>	
	cap	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	
	h	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est puerpera</i>	
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt</i>	
	a	<i>Precursor Iohannes</i>	<i>Precursor Iohannes</i>	
		<i>Be</i>	<i>Be</i>	
	or	<i>Deus cuius</i>	<i>Deus cuius</i>	
	Mémoire de saint Hilaire	a	<i>Ecce sacerdos</i>	<i>Ecce sacerdos</i>
		v	<i>Iustum deduxit</i>	<i>Amauit eum</i>
or		<i>Adesto Domine</i>	<i>Adesto Domine</i>	
Mémoire de sainte Marie	a	<i>Uirgo sacra</i>	<i>Uirgo sacra</i>	

### 3. Pièces propres au manuscrit 46 (temps de l'Avent et temps de Noël)<sup>149</sup>

#### Temporal

*Premier dimanche de l'Avent*

*Complies*

**h Christe qui lux es et dies**

*Vêpres*

*Mémoire de Chrysanthe et Darie*

**a Iustorum anime**

*Samedi*

*None*

*a ~~Angelus~~ (del.)*

**or Deus qui de beate Marie. Quesumus omnipotens Deus**

*Deuxième dimanche de l'Avent*

*Matines*

**h Verbum supernum**

*Prime*

*Procession*

**r ~~Ierusalem surge~~ (del.)**

*Troisième dimanche de l'Avent*

*Messe matutinale*

*Procession*

**r Festina ne tardaueris**

*Férie 4 : Quatre-Temps*

*Matines*

**Super Be, a Missus est**

**or Presta quesumus**

*Samedi : Quatre-Temps*

*Matines*

**ps Confitebimur**

*Messe*

**ca Benedictus**

---

<sup>149</sup> Les caractères italiques signalent les pièces divergentes du manuscrit 46 d'Avranches par rapport au manuscrit 216. Les autres pièces mentionnées sont les pièces de chant, d'oraison et de lecture qui n'apparaissent que dans le manuscrit 46. La mention « *del.* » accompagne des pièces barrées dans le manuscrit par une main secondaire et la mention « *add.* » les pièces qui y ont été ajoutées de seconde main.

*Quatrième dimanche de l'Avent*  
*Messe matutinale*  
*Procession*  
r **Non auferetur**

*Vigile de la Nativité du Seigneur*  
*Vêpres*  
a **Antequam conuenirent**  
*Mémoire de Tous les saints*  
a **Gaudent in celis** uel **Laudem dicite** uel **O quam gloriosum**

*Nativité du Seigneur*  
*Matines*  
a **Hodie intacta Uirgo**  
**Uirgo hodie fidelis**

*Laudes*  
*Mémoire de saint Michel*  
a **Michael Archangele**  
*Mémoire de Tous les saints*  
a **Fulgebunt iusti**

*Vêpres*  
a **Exortum est. Apud Dominum.**  
*Mémoire de saint Michel*  
a **Te Deus omnipotens**

*Saint Étienne*  
*Vêpres*  
cap **Stephanus autem**  
*Mémoire de saint Michel*  
a **Hic est prepositus**

*Saint Jean*  
*Laudes*  
h **Exultet laudibus**  
v **Annuntiauerunt**  
*Mémoire de sainte Marie*  
a **Uirgo hodie fidelis**

*Messe*  
trK **O Rex clemens.**  
trG **O Gloria sanctorum**

*Sexte*  
or **Ecclesiam tuam**

*None*  
or **Ecclesiam tuam**

*Saints-Innocents*  
*Grand-messe*  
trK **Cunctipotens**  
trG **Angelica iam Pater laude**

*Vêpres*  
*Mémoire de sainte Marie*  
a **Nesciens mater**  
*Procession à l'autel Saint-Thomas*  
or **Deus pro cuius ecclesia**

*Saint Thomas Becket*  
a **Uirgo hodie**

*Messe*  
**Gloria. Hinc laudando**  
ép **Dilectus Deo**  
pr **Quia per incarnati**

*Sixième jour après la Nativité*  
*Sexte*  
cap **Populus qui ambulabat**  
v **Viderunt omnes**

*None*  
cap **Apparuit gratia Dei**  
v **Notum fecit**

*Vêpres*  
a **Tecum principium**  
v **Tecum principium**  
or **Concede quesumus omnipotens Deus**

*Si c'est dimanche :*  
*Matines*  
ca **Benedictus qui uenit**

*Prime*  
a **Illuxit nobis**

*Tierce*  
a **Christus Deus noster**

*Sexte*  
a **Verbum caro**

*None*  
a **Salus eterna**

*Messe matutinale*  
*procession*  
r **Descendit de celis**  
r **Verbum caro**

*Vêpres*

a **Tecum principium**

*Mémoire de Tous les saints*

a **Scimus quidem**

*Saint Sylvestre*

*Matines*

ho **Et mirre beatus Iohannes**

r ~~**Populus uel**~~ (del.)

*Si c'est dimanche :*

a **Erat Ioseph**

v **Benedictus qui uenit**

or **Omnipotens sempiterna Deus**

*Laudes*

*Mémoire de saint Étienne*

a **Lapidauerunt**

*Mémoire de saint Jean*

a **Hic est discipulus meus**

*Mémoire des Saints-Innocents*

a **Herodes iratus**

*Mémoire de Tous les saints*

a **Fulgebunt iusti**

*Messe*

pr **Quia per incarnati**

*Vêpres*

a **Tecum principium**

*Mémoire de saint Michel*

a **Te Deus omnipotens**

*Mémoire de Tous les saints*

a **Gaudent in celis**

*Circoncision du Seigneur*

*Premier nocturne*

v **Tanquam sponsus**

v **Quare fremuerunt**

a **Celi enarrant**

*Deuxième nocturne*

v **Ipse inuocauit me**

*Cantiques*

v **Notum fecit Dominus**

év **Postquam consummati sunt**

*Laudes*

*Si c'est dimanche, mémoire du dimanche :*

a **Erat Ioseph**

v **Benedictus qui uenit**

or **Omnipotens sempiterna Deus**

*Mémoire de saint Étienne*

a **Lapides torrentes**

*Messe*

trK **Conditor Kyrie**

trG **Quem cuncta laudant**

pr **Qui per incarnati**

*Vêpres*

a **Tecum principium**

*Octave de saint Étienne*

*Matines*

*(vigile des morts 3 lc)*

or **Omnipotens sempiterne Deus.**

*Laudes*

*Mémoire de saint Jean*

a **Ecce puer meus**

*Mémoire des Saints-Innocents*

a **A bimatu et infra**

*Si c'est dimanche, on fera comme un dimanche :*

*Matines*

h **Veni redemptor.**

*Octave de saint Jean*

*Vêpres*

a **Tecum principium**

*Matines*

h **Eterna Christi**

*Premier nocturne*

v **In omnem terram**

*Deuxième nocturne*

v **Constitues**

*Cantiques*

v **Nimis honorati**

év **Dixit Iesus Petro**

r **Iste est Iohannes.**

a **Quia sic eum uolo manere.**

*Laudes*

cap **Qui timet Dominum**

r **Constitues eos**

h **Exultet celum laudibus**

v **Annunciauerunt**

in evangelium, **Iste est Iohannes qui supra**

*Si c'est dimanche, mémoire du dimanche :*

a **Erat Ioseph**

v **Benedictus qui uenit**

or **Omnipotens sempiterne Deus**

*Messe matutinale*  
*Procession à sainte Marie*  
a **O Maria**

*Octave des Saints-Innocents*  
*Tierce*  
a **Ecce uidi agnum**

*Sexte*  
v **Viderunt omnes**

*None*  
v **Notum fecit Dominus**

*Si c'est dimanche :*  
*Laudes*  
*Mémoire du dimanche*  
a **Erat Ioseph**

*Vêpres*  
a **Tecum** (*add.*)  
Super **M**, a **Christus Deus noster** (*add.*)  
or **Concede quesumus** (*add.*)

*Vigile de l'Épiphanie*  
*Prime*  
a **Salus eterna**

*Si la vigile de l'Épiphanie est un dimanche :*  
*Matines*  
*Premier nocturne*  
a **In principio**  
*Deuxième nocturne*  
a **Verbum caro**  
v **Ipse inuocauit me**  
*Cantiques*  
or **Corda nostra**

*Laudes*  
cap **Populus qui**  
r **Benedictus qui uenit**  
h **A solis ortus**  
v **Verbum caro**  
in euangelium, **Nato Domino**  
*Procession à Sainte-Marie*  
r **Confirmatum est**

*Vêpres*  
a **Tecum principium**

*Épiphanie*  
*Matines*  
*Cantiques*  
v **Adorate Dominum**

*Grand-messe*  
trK **Fons bonitatis**  
trG **Qui Deus et rector**  
év **Cum natus esset**  
(contestatio) or **Quem Iohannes**

*Vêpres*  
*Mémoire de sainte Marie*  
a **Sancta et immaculata**  
*Si c'est dimanche, mémoire du dimanche :*  
a **Erat Ioseph**

*Férie 3*  
*Laudes*  
Super **Be**, a **Venit lumen tuum** uel **Ante luciferum**

*Vêpres*  
a **Tecum principium**

*Férie 4*  
*Matines*  
*Premier nocturne*  
v **Adorate Dominum**

*None*  
v **Omnes de Sabba**  
a **Vidimus stellam**  
v **Ab oriente uenerunt magi**

*Vêpres*  
a **Tecum principium**

*Férie 5*  
*Matines*  
*Premier nocturne*  
v **Omnis terra**  
*Deuxième nocturne*  
v **Adorate Dominum**

*Laudes*  
r **Reges Tharsis**  
h **Enixa est**  
v **Tria sunt munera**  
*Mémoire de sainte Marie*  
a **Uirgo Verbo**



*Tierce*

v **Omnes de Sabba**

*Sexte*

v **Vidimus stellam**

*None*

v **Ab oriente uenerunt**

*Vêpres*

a **Tecum**

r **Omnes de Sabba**

h **Veni redemptor**

v **Reges Tharsis**

super **M**, a **Celi aperti sunt**

*Dans l'octave de l'Épiphanie :*

*Matines*

a **Vidimus stellam. Omnes de Sabba. Omnes nationes.**

*prime*

a **Lux de luce**

cap **Pacem et ueritatem**

or **Domine Deus**

*Mémoire de sainte Marie*

a **Uirgo Dei genitrix**

*Tierce*

a **Vox de celo uel Celi aperti sunt**

*Sexte*

a **Tria sunt munera**

*None*

a **Amoniti magi**

*Férie 6*

*Matines*

i **Christus apparuit nobis**

h **Christe redemptor**

*Premier nocturne*

v **Omnis terra**

*Deuxième nocturne*

v **Adorate Dominum**

*Laudes*

r **Reges Tharsis**

h **Enixa est puerpera**

v **Tria sunt munera**

*Mémoire de sainte Marie*

a **Uirgo Verbo**

*Vêpres*  
a **Tecum principium**  
or **Ego dixi**  
Or **Deus qui salutis**

*Samedi dans l'octave de l'Épiphanie*  
*Sexte*  
or **Beate et gloriose**

*None*  
or **Famulorum**

*Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie*  
*Matines*  
*Premier nocturne*  
ps **Domine in uirtute**

*Laudes*  
*procession*  
r **Beata et uenerabilis**

*Tierce*  
*procession*  
a **O Maria**  
a **O Beata infanzia**  
v **Benedictus qui uenit**

*Sexte*  
cap **Et ambulabunt**  
v **Vidimus stellam**

*None*  
cap **Inundatio**  
v **Ab oriente uenerunt**

*Octave de l'Épiphanie*  
*Matines*  
or **Ego dixi**

*Laudes*  
*Mémoire de saint Hilaire*  
v **Iustum deduxit**

*Messe*  
pr **Quia cum unigenitus**

*Vêpres*  
or **Ego dixi**  
*Mémoire de saint Hilaire*  
a **Almi Hilarii**

*Si c'est dimanche :*  
*Procession à sainte Marie*  
**r Confirmatum est**

## **Sanctoral**

*Saint André*  
*Vêpres (secondes vêpres)*  
*Mémoire des saints Chrysante et Darie*  
**a Iustorum anime**

*Saints Chrysante et Darie*  
*Deuxième nocturne*  
**r Exultent iusti**

*Prime*  
**a Sanctis qui in terra**

*Tierce*  
**a Reddet Deus**

*Sexte*  
**a Vestri capilli**

*Vêpres*  
**v Dominus uobiscum**

*Si c'est dimanche, on déplacera à la deuxième férie :*  
*Matines*  
**a Concede nobis**

*Saint Nicolas*  
*Prime*  
**h Iam lucis**

*Tierce*  
**h Nunc sancte**

*Grand-messe*  
**or Benedicamus**

*Si c'est dimanche :*  
*Matines*  
*Mémoire de saint Ambroise*  
**r Ecce sacerdos**  
*Mémoire des Apôtres*  
**a Dilexit Andream uel Concede nobis**

*Procession à l'autel Saint-Nicolas*  
r **Summe Dei confessor**

*Vêpres*  
*Procession à l'autel Saint-Nicolas*  
r **Operibus**

*Saint Ambroise*  
*Deuxième nocturne*  
Huitième l **Cum beatus Ambrosius**  
r **In medio ecclesie**  
*Troisième nocturne*  
r **Orauit sanctus Andre**  
r **Vir iste**  
r **Expendi manus**  
r **Beatus Andreas**

*Prime*  
a **Sancte Ambrosi qui (add.)**

*Conception de la Vierge*  
*Vêpres*  
*Mémoire de saint Ambroise*  
a **Iste est qui ante**

*Matines*  
ps **Venite**

*Grand-messe*  
sq **Letabundus**

*Sainte Lucie*  
*Matines*  
ps **Domine Dominus**

*Prime*  
cap **Domine miserere**

*Grand-messe*  
v **Eructait**  
v **Adducentur**

*Saint Thomas apôtre*  
*Tierce*  
v **In omnem terram**

*Grand-messe*  
sq **Clare sanctorum**

*Vêpres*  
h **Annue Christe**

*Saint Sylvestre*  
*Grand-messe*  
pr **Quia per incarnati**

*Saint Hilaire (et saint Félix)*  
*Matines*  
*Troisième nocturne*  
r **Amavit eum, Iustum deduxit, Cibavit eum, Sint lumbi.**

*Tierce*  
or **Sanctis confessoris**

*Le lendemain de la fête de saint Hilaire :*  
*Matines, vêpres, sur les petites heures*  
ps **Miserere mei Deus**

#### 4. Leçons divergentes de la messe de l'Annonciation

Pièce	Ms 46	Ms 216
i	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>
Ky	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>
or		<i>Deus qui de beate Marie</i>
ép	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Egredietur uirga</i>
rg	<i>Tollite portas</i>	<i>Tollite portas</i>
t	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>
val	<i>Per te Dei genitrix</i>	
sq	<i>Hac clara</i>	
év	<i>Missus est angelus</i>	<i>Missus est angelus</i>
of	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>
pr		<i>Quia per incarnati</i>
cm	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Ecce uirgo</i>

## Annexe 8 : Le sanctoral des manuscrits 46 et 216

### 1. Sanctoral du manuscrit 46

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

<b>Date</b>		<b>Fête</b>	<b>Page / folio</b>
Novembre	30	André	84
Décembre	1	Chrysante et Darie	84v
	1	Éloi	85
	6	Nicolas	85
	7	Ambroise	86
		octave d'André	86
	8	Conception de la Vierge	86v
	11	Damase	87v
	13	Lucie	87v
	21	Thomas apôtre	88
	26	Étienne	p. 16 / fol. 88v
	27	Jean	p. 16 / fol. 88v
	28	Saints-Innocents	p. 17 / fol. 88v
	29	Thomas Becket	p. 18
	31	Sylvestre	p. 21 / fol. 88v
Janvier	2	octave d'Étienne	p. 23
	3	octave de Jean	p. 24
	4	octave des Saints-Innocents	p. 25
	13	Hilaire	89
	14	Félix	89
	15	Maur	89v
	16	Marcellus	90
	17	Antoine	90
		Sulpice	90
	18	Prisca	90v
	19	Laumer	90v
	20	Sébastien	90v

	21	Agnès	91
	22	Vincent	91v
	23	Émerance	92
	25	Conversion de Paul	92
	26	Polycarpe	92v
	27	Julien	92v
	28	octave d'Agnès	93
Février	1	Brigitte	93
	2	Purification de la Vierge	93v
	3	Blaise	94v
	5	Agathe	95
	6	Dorothée	95v
	10	Scholastique	95v
	14	Valentin	96
	22	Chaire de Pierre	96
	24	Mathias	96v
Mars	1	Albin	97
	12	Grégoire	97
	21	Benoît	97
	25	Annonciation	97v
Avril	4	Ambroise	98v
	14	Tiburce et Valérien	99
	23	Georges	99v
	25	Marc	99v
	26	Marcellin	100v
	28	Vital	100v
Mai	1	Philippe et Jacques apôtres	101
	2	Athanase	101v
	3	<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	102
		Alexandre, Evence et Théodore	102
	6	Jean l'évangéliste	102v
	8	Apparition de Michel sur le Mont Gargan	103
	9	Translation de Nicolas	104
	10	Gordien et Epimaque	104
	12	Nérée, Achillée et Pancrace	104v
	20	Basile	105
	25	Urbain	105
	28	Chéron	105v
Juin	1	Nicomède	105v



	2	Marcellin et Pierre	106
	8	Médard	106
	9	Prime et Félicien	106v
	11	Barnabé	106v
	12	Basilide, Cyrin et Nabor	107
	15	Guy, Modeste et Crescence	107
	16	Cyr et Julitte	107v
	18	Aubert	107v
		Marc et Marcellin	108
	19	Gervais et Protais	108v
	21	Leufroy	109
	23	vigile de saint Jean-Baptiste	109v
	24	Jean le Baptiste	110
	25	octave d'Aubert	111
	26	Jean et Paul	111v
	28	Léon	112
		vigile de Pierre et Paul	112v
	29	Pierre et Paul	112v
	30	Paul	113
Juliet	1	octave de Jean	114
	2	Processus et Martinien	114v
	4	Martin	115
	6	octave des apôtres [Pierre et Paul]	115v
	10	les Sept Frères	116v
	11	Benoît	116v
		Berthevin	116v
	18	octave de Benoît	118
		Arnoul	118
	20	Marguerite	118v
	21	Praxède	118v
	22	Marie Madeleine	119
		Wandrille	119v
	23	Apollinaire	119v
	24	vigile de Jacques	120
	25	Jacques apôtre	120
		Christophe et Cucufat	120v
	26	Anne	121
	27	les Sept Dormants	121
	28	Samson	121
		Pantalon	121
	29	Félix	121v
	30	Abdon et Sennen	122

	31	Germain	122v
Août	1	Eusèbe	122v
		Macchabées	122v
		Pierre	122v
	2	Étienne	123v
	3	<i>inventio</i> d'Étienne	123v
	6	Felicissime et Agapit	124
	7	Donat	124v
	8	Large et Smaragde	124v
	9	Romain	125
		vigile de Laurent	125
	10	Laurent	125

## 2. Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 46

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

<b>Saint</b>	<b>Leçons</b>	<b>Autre mention</b>	<b>Folio</b>
André		<i>In cap., 7 cer.</i>	fol. 84
Chrysante et Darie			84v
Éloi			85
Nicolas	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 7 cer.</i>	85
Ambroise			86
octave d'André			86
Conception de la Vierge	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 30 cer.</i>	86v
Damase			87v
Lucie	<i>12 lc</i>	<i>5 cer.</i>	87v
Thomas apôtre	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	88
Étienne			p. 16 / fol. 88v
Jean			p. 16 / fol. 88v
Saints-Innocents	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 7 cer.</i>	p. 17 / fol. 88v
Thomas Becket	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	p. 18
Sylvestre			p. 21 / fol. 88v
octave d'Étienne	<i>3 lc</i>		p. 23
octave de Jean	<i>12 lc</i>		p. 24
octave des Saints-Innocents			p. 25
Hilaire			fol. 89
Félix			89
Maur	<i>12 lc</i>		89v
Marcellus	<i>3 lc</i>		90
Antoine			90
Sulpice			90
Prisca	<i>3 lc</i>		90v
Laumer	<i>3 lc</i>		90v
Sébastien	<i>12 lc</i>	<i>5 cer.</i>	90v
Agnès	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	91
Vincent	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	91v
Émerance	<i>3 lc</i>		92
Conversion de Paul	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	92
Polycarpe	<i>3 lc</i>		92v
Julien	<i>12 lc</i>		92v
octave d'Agnès			93

Brigitte	3 lc		93
Purification de la Vierge	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	93v
Blaise	12 lc	<i>3 cer.</i>	94v
Agathe	12 lc	<i>In alb. 5 cer.</i>	95
Dorothee	3 lc		95v
Scholastique	12 lc	<i>3 cer.</i>	95v
Valentin	3 lc		96
Chaire de Pierre	12 lc		96
Mathias	12 lc	<i>In alb.</i>	96v
Albin	3 lc		97
Grégoire	12 lc	<i>in alb.</i>	97
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	97
Annonciation	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	97v
Ambroise	12 lc	<i>In alb. , 5 cer.</i>	98v
Tiburce et Valerien	3 lc		99
Georges	12 lc	<i>3 cer.</i>	99v
Marc	12 lc	<i>In alb.</i>	99v
Marcellin	12 lc		100v
Vital	3 lc		100v
Philippe et Jacques apôtres	12 lc	<i>In alb.</i>	101
Athanase	3 lc		101v
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	12 lc	<i>In alb.</i>	102
Alexandre, Evence et Théodore		<i>memoria</i>	102
Jean l'évangéliste	12 lc	<i>In alb.</i>	102v
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	103
Translation de Nicolas	12 lc	<i>In alb.</i>	104
Gordien et Epimaque	3 lc		104
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc		104v
Basile	3 lc		105
Urbain	3 lc		105
Chéron	3 lc		105v
Nicomède	3 lc		105v
Marcellin et Pierre	3 lc		106
Médard	3 lc		106
Prime et Félicien	3 lc		106v
Barnabé	12 lc	<i>In alb.</i>	106v
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc		107
Guy, Modeste et Crescence	3 lc		107
Cyr et Julitte	3 lc		107v
Aubert	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	107v
Marc et Marcellin		<i>memoria</i>	108
Gervais et Protais	12 lc		108v
Leufroy	3 lc		109

vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc		109v
Jean le Baptiste	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	110
octave d'Aubert	12 lc	3 cer.	111
Jean et Paul	3 lc		111v
Léon	3 lc		112
vigile de Pierre et Paul			112v
Pierre et Paul	12 lc	<i>In cap.</i>	112v
Paul	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	113
octave de Jean	12 lc		114
Processus et Martinien	3 lc		114v
Martin	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	115
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc		115v
les Sept Frères	3 lc		116v
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	116v
Berthevin		<i>Memoria</i>	116v
octave de Benoît			118
Arnoul		<i>Memoria</i>	118
Marguerite	3 lc		118v
Praxède	3 lc		118v
Marie Madeleine	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	119
Wandrille			119v
Apollinaire	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	119v
vigile de Jacques			120
Jacques apôtre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	120
Christophe et Cucufat		<i>Memoria</i>	120v
Anne	?	?	121
les Sept Dormants	3 lc		121
Samson			121
Pantalon			121
Félix	3 lc		121v
Abdon et Sennen	3 lc		122
Germain	12 lc		122v
Eusèbe			122v
Macchabées			122v
Pierre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	122v
Étienne	3 lc		123v
<i>inventio</i> d'Étienne	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>	123v
Felicissime et Agapit	3 lc		124
Donat	3 lc		124v
Large et Smaragde	3 lc		124v
Romain	3 lc		125
vigile de Laurent			125
Laurent	12 lc	<i>In cap., 9 cer.</i>	125

### 3. Sanctoral du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

<b>Date</b>	<b>Fête</b>	<b>Folio</b>
Novembre 30	André	97
Décembre 1	Chrysante et Darie	98
1	Éloi	98
6	Nicolas	98v
7	Ambroise	99v
	octave d'André	99V
8	Conception de la Vierge	100v
11	Damase	101v
13	Lucie	101v
21	Thomas apôtre	102
26	Étienne	34v
27	Jean	35
28	Saints-Innocents	36
29	Thomas Becket	36v
31	Sylvestre	103
Janvier 2	octave d'Étienne	39v
3	octave de Jean	40v
4	octave des Saints-Innocents	41
13	Hilaire	104
14	Félix	104
15	Maur	104v
16	Marcellus	105
17	Antoine	105
	Sulpice	105
18	Prisca	105v
19	Laumer	105v
20	Sébastien	106
	Fabien	106
21	Agnès	106v
22	Vincent	107v

	23	Émerance	108
	25	Conversion de Paul	108
	26	Polycarpe	108v
	27	Julien	109
	28	octave d'Agnès	109v
Février	1	Brigitte	109v
	2	Purification de la Vierge	110
	3	Blaise	111v
	5	Agathe	111v
	6	Dorothée	112v
	10	Scholastique	112v
	14	Valentin	113
	22	Chaire de Pierre	113
	24	Mathias	113v
Mars	1	Albin	114
	12	Grégoire	114v
	21	Benoît	115
	25	Annonciation	115v
Avril	4	Ambroise	117
	14	Tiburce et Valérien	118
	23	Georges	118v
	25	Marc	119
	26	Marcellin	119v
	28	Vital	120
Mai	1	Philippe et Jacques apôtres	120v
	2	Athanase	121
	3	<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	121v
		Alexandre, Evence et Théodore	121v
	6	Jean l'évangéliste	122v
	8	Apparition de Michel sur le Mont Gargan	123
	9	Translation de Nicolas	124
	10	Gordien et Epimaque	125
	12	Nérée, Achillée et Pancrace	125
	20	Basile	125v
	25	Urbain	126
	28	Chéron	126
Juin	1	Nicomède	126v
	2	Marcellin et Pierre	126v
	8	Médard	127

	9	Prime et Félicien	127
	11	Barnabé	127
	12	Basilide, Cyrin et Nabor	128
	15	Guy, Modeste et Crescence	128
	16	Cyr et Julitte	128
	18	Aubert	128v
		Marc et Marcellin	128v
	19	Gervais et Protais	129v
	21	Leufroy	130
	23	vigile de saint Jean-Baptiste	130v
	24	Jean le Baptiste	131
	25	octave d'Aubert	132
	26	Jean et Paul	132v
	28	Léon	133v
		vigile de Pierre et Paul	133v
	29	Pierre et Paul	134
	30	Paul	134v
		Martial	135
Juillet	1	octave de Jean	135v
	2	Processus et Martinien	136
	4	Martin	136v
	6	octave des apôtres [Pierre et Paul]	137
	10	les Sept Frères	137v
	11	Benoît	137v
		Berthevin	138
	18	octave de Benoît	139
		Arnoul	139
	20	Marguerite	139v
	21	Praxède	139v
	22	Marie Madeleine	140
		Wandrille	141
	23	Apollinaire	141
	24	vigile de Jacques	141v
	25	Jacques apôtre	141v
		Christophe et Cucufat	141v
	26	Anne	142 / 181v
	27	les Sept Dormants	142
	28	Samson	142v
		Pantalon	142v
	29	Félix	143
	30	Abdon et Sennen	143
	31	Germain	143v



Août	1	Eusèbe	144
		Macchabées	144
		Pierre	144
	2	Étienne	144v
	3	<i>inventio</i> d'Étienne	145
	6	Felicissime et Agapit	145v
	7	Donat	145v
	8	Cyriaque, Large et Smaragde	146
	9	Romain	146
		vigile de Laurent	146v
	10	Laurent	146v
	11	Taurin	147v
		Tiburce	147v
		Suzanne	147v
	13	Hippolyte	148
	14	Eusèbe	148v
	15	Assomption de Marie	149
		Arnoul de Soissons	150
	17	octave de Laurent	150v
		octave de l'Assomption	150v
	18	Agapit	151
		octave d'Agapit	151
	20	Philibert	152
		octave de Philibert	152
	22	octave de l'Assomption	152v
		Timothee et Symphorien	152v
	23	Timothee et Apollinaire	153
		Barthelemy	153v
	25	Ouen	154
		Geniès	154v
	Louis	155	
27	Rufus	155v	
28	Augustin	155v	
	Hermès et Julien de Brioude	155v	
29	Décollation de Jean le Baptiste	156	
	Sabine	156	
30	Félix et Audacte	156v	
Septembre	1	Victeur	157
		Prisque	157
		Gilles	157
	3	Ordination de Grégoire	157v

	8	Nativité de Marie	158
		Adrien	158
	9	Gorgon	159v
	11	Prote et Hyacinthe	159v
	13	Maurille	160
	14	Exaltation de la Sainte-Croix	160
		Corneille et Cyprien	160
	15	octave de la Nativité de Marie	161
		Nicomède	161v
	16	Lucie et Géminien	161v
		Euphémie	161v
	17	Lambert	162
	20	vigile de Matthieu	162
	21	Matthieu	162v
	22	Maurice	163
	23	Paterne	163v
	27	Côme et Damien	163v
	28	Vigile de Michel	164
	29	Michel	164
	30	Jérôme	165
		octave de Jérôme	165
Octobre	1	Rémy	165v
		octave de Rémy	
		Piat	166
	2	Léger	166
	6	octave de Michel	167
		Foy	167v
	7	Marc [pape]	167v
	9	Denis	168
	11	Nicaise	168v
	13	Gérard	168v
	14	Calixte	169
	15	Bâle	169
	16	Dédicace du Mont Saint-Michel	169v
	18	Luc	169v
	23	octave de la Dédicace	170
	25	Crépin et Crépinien	170v
	27	vigile de Simon et Jude	170v
	28	Simon et Jude	170v
	31	Quentin	171
		vigile de Toussaint	171v
	1	Toussaint	172

Novembre

	Bénigne	174
6	Melaine	174v
	Léonard	174v
8	les Quatre couronnés	175
9	Théodore	175
11	Martin	175v
	Menne	175v
13	Brice	177
15	Malo	177v
18	octave de Martin	178
21	Colomban	178
22	Cécile	179
23	Clément	179v
	Félicité	179v
24	Chrysogone	180
25	Catherine	180
29	Saturnin	181

#### 4. Degrés de solennité des fêtes du sanctoral du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

<b>Saint</b>	<b>Leçons</b>	<b>Autre mention</b>	<b>Folio</b>
André	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	97
Chrysante et Darie			98
Éloi			98
Nicolas	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	98v
Ambroise		<i>In alb., 5 cer.</i>	99v
octave d'André			99V
Conception de la Vierge	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	100v
Damase		<i>Memoria</i>	101v
Lucie	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	101v
Thomas apôtre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	102
Étienne	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	34v
Jean	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	35
Saints-Innocents	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	36
Thomas Becket	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	36v
Sylvestre			103
octave d'Étienne	3 lc		39v
octave de Jean	12 lc	3 cer.	40v
octave des Saints-Innocents	3 lc		41
Hilaire			104
Félix			104
Maur	12 lc	3 cer.	104v
Marcellus	3 lc		105
Antoine			105
Sulpice			105
Prisca	3 lc		105v
Laumer	3 lc		105v
Sébastien	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	106
Fabien		<i>Memoria</i>	106
Agnès	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	106v
Vincent	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	107v
Émerance	3 lc		108
Conversion de Paul	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	108

Polycarpe	3 lc		108v
Julien	12 lc	3 cer.	109
octave d'Agnès	3 lc		109v
Brigitte	3 lc		109v
Purification de la Vierge	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	110
Blaise	12 lc	3 cer.	111v
Agathe	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	111v
Dorothée	3 lc		112v
Scholastique	12 lc	3 cer.	112v
Valentin	3 lc		113
Chaire de Pierre	12 lc		113
Mathias	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	113v
Albin	3 lc		114
Grégoire	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>	114v
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	115
Annonciation	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	115v
Ambroise	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	117
Tiburce et Valérien	3 lc		118
Georges	12 lc	3 cer.	118v
Marc	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	119
Marcellin	12 lc	3 cer.	119v
Vital	3 lc		120
Philippe et Jacques apôtres	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	120v
Athanase	3 lc		121
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	121v
Alexandre, Evence et Théodore		<i>memoria</i>	121v
Jean l'évangéliste	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	122v
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	123
Translation de Nicolas	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	124
Gordien et Epimaque	3 lc		125
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc		125
Basile	3 lc		125v
Urbain	3 lc		126
Chéron	3 lc		126
Nicomède	3 lc		126v
Marcellin et Pierre	3 lc		126v
Médard	3 lc		127
Prime et Félicien	3 lc		127
Barnabé	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	127
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc		128
Guy, Modeste et Crescence	3 lc		128
Cyr et Julitte	3 lc		128
Aubert	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	128v

Marc et Marcellin		<i>memoria</i>	128v
Gervais et Protais	12 lc	3 cer.	129v
Leufroy	3 lc		130
vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc		130v
Jean le Baptiste	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	131
octave d'Aubert	12 lc	3 cer.	132
Jean et Paul	3 lc		132v
Léon	3 lc		133v
vigile de Pierre et Paul			133v
Pierre et Paul	12 lc.	<i>In cap., 7 cer.</i>	134
Paul	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	134v
Martial		<i>Memoria</i>	135
octave de Jean	12 lc	3 cer.	135v
Processus et Martinien	3 lc		136
Martin	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	136v
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc	3 cer.	137
les Sept Frères	3 lc		137v
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	137v
Berthevin		<i>Memoria</i>	138
octave de Benoît			139
Arnoul		<i>Memoria</i>	139
Marguerite	3 lc		139v
Praxède	3 lc		139v
Marie Madeleine	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	140
Wandrille		<i>In alb., 5 cer.</i>	141
Apollinaire			141
vigile de Jacques			141v
Jacques apôtre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	141v
Christophe et Cucufat		<i>Memoria</i>	141v 142 / 181v
Anne	3 lc		142
les Sept Dormants	3 lc		142v
Samson			142v
Pantalon			142v
Félix	3 lc		143
Abdon et Sennen	3 lc		143
Germain	12 lc	3 cer.	143v
Eusèbe			144
Macchabées			144
Pierre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	144
Étienne	3 lc		144v
<i>inventio</i> d'Étienne	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>	145
Felicissime et Agapit	3 lc		145v
Donat	3 lc		145v

Cyriaque, Large et Smaragde	3 lc		146
Romain	3 lc		146
vigile de Laurent			146v
Laurent	12 lc	<i>In cap., 9 cer.</i>	146v
Taurin			147v
Tiburce			147v
Suzanne		<i>Memoria</i>	147v
Hyppolite	3 lc		148
Eusèbe	3 lc		148v
Assomption de Marie	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	149
Arnoul de Soissons		<i>Memoria</i>	150
octave de Laurent			150v
octave de l'Assomption		3 cer.	150v
Agapit		<i>In alb., 5 cer</i>	151
octave d'Agapit			151
Philibert		3 cer.	152
octave de Philibert			152
octave de l'Assomption	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	152v
Timothee et Symphorien		<i>Memoria</i>	152v
Timothee et Apollinaire			153
Barthélemy	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	153v
Ouen	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	154
Geniès			154v
Louis	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	155
Rufus	3 lc		155v
Augustin	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	155v
Hermès et Julien de Brioude		<i>Memoria</i>	155v
Décollation de Jean le Baptiste	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	156
Sabine			156
Félix et Audacte	3 lc		156v
Victeur			157
Prisque		3 cer.	157
Gilles			157
Ordination de Grégoire	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	157v
Nativité de Marie	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	158
Adrien		<i>Memoria</i>	158
Gorgon		<i>Memoria</i>	159v
Prote et Hyacinthe		<i>Memoria</i>	159v
Maurille			160
Exaltation de la Sainte-Croix	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	160
Corneille et Cyprien			160
octave de la Nativité de Marie	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	161
Nicomède			161v

Lucie et G�minien	3 lc		161v
Euph�mie		<i>Memoria</i>	161v
Lambert	3 lc		162
vigile de Matthieu			162
Matthieu	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	162v
Maurice	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	163
Paterne	12 lc	3 cer.	163v
C�me et Damien	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	163v
Vigile de Michel			164
Michel	12 lc	30 cer.	164
J�r�me		<i>In alb., 5 cer.</i>	165
octave de J�r�me			165
R�my		3 cer.	165v
octave de R�my	5 lc.		
Piat		<i>Memoria</i>	166
L�ger		<i>Memoria</i>	166
octave de Michel	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	167
Foy			167v
Marc [pape]			167v
Denis	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	168
Nicaise	12 lc	3 cer.	168v
G�rard	3 lc		168v
Calixte	3 lc		169
B�le	3 lc		169
D�dicace du Mont Saint-Michel	12 lc	<i>In cap.</i>	169v
Luc		<i>In alb., 5 cer.</i>	169v
octave de la D�dicace	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	170
Cr�pin et Cr�pinien	3 lc		170v
vigile de Simon et Jude			170v
Simon et Jude	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	170v
Quentin	3 lc		171
vigile de Toussaint			171v
Toussaint	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	172
B�nigne	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	174
M�laine	12 lc	3 cer.	174v
L�onard		<i>Memoria</i>	174v
les Quatre couronn�s	3 lc		175
Th�odore	3 lc		175
Martin	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	175v
Menne		<i>Memoria</i>	175v
Brice	12 lc	3 cer.	177
Malo	12 lc	3 cer.	177v
octave de Martin	12 lc	3 cer.	178



Colomban	<i>12 lc</i>	<i>3 cer.</i>	178
Cécile	<i>12 lc</i>	<i>In alb., 5 cer.</i>	179
Clément		<i>In alb., 5 cer.</i>	179v
Félicité			179v
Chrysogone	<i>3 lc</i>		180
Catherine	<i>12 lc</i>	<i>In cap., 7 cer.</i>	180
Saturnin	<i>3 lc</i>		181

## 5. Comparaison du sanctoral des manuscrits 46 et 216

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

Mois	Date	Saint	Ms 46	Ms 216
Novembre	30	André	v	v
Décembre	1	Chrysante et Darie	v	v
	1	Éloi	v	v
	6	Nicolas	v	v
	7	Ambroise	v	v
		octave d'André	v	v
	8	Conception de la Vierge	v	v
	11	Damase	v	v
	13	Lucie	v	v
	21	Thomas apôtre	v	v
	26	Étienne	v	v
	27	Jean	v	v
	28	saint Innocents	v	v
	29	Thomas Becket	v	v
31	Sylvestre	v	v	
Janvier	2	octave d'Étienne	v	v
	3	octave de Jean	v	v
	4	octave des Saints-Innocents	v	v
	13	Hilaire	v	v
	14	Félix	v	v
	15	Maur	v	v
	16	Marcellus	v	v
	17	Antoine Sulpice	v v	v v
	18	Prisca	v	v
19	Laumer	v	v	

	20 Sébastien	v	v
	Fabien	x	v
	21 Agnès	v	v
	22 Vincent	v	v
	23 Émerance	v	v
	25 Conversion de Paul	v	v
	26 Polycarpe	v	v
	27 Julien	v	v
	28 octave d'Agnès	v	v
Février	1 Brigitte	v	v
	2 Purification de la Vierge	v	v
	3 Blaise	v	v
	5 Agathe	v	v
	6 Dorothee	v	v
	10 Scholastique	v	v
	14 Valentin	v	v
	22 Chaire de Pierre	v	v
	24 Mathias	v	v
Mars	1 Albin	v	v
	12 Grégoire	v	v
	21 Benoît	v	v
	25 Annonciation	v	v
Avril	4 Ambroise	v	v
	14 Tiburce et Valerien	v	v
	23 Georges	v	v
	25 Marc	v	v
	26 Marcellin	v	v
	28 Vital	v	v
Mai	1 Philippe et Jacques apôtres	v	v
	2 Athanase	v	v
	3 <i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	v	v
	Alexandre, Evence et Théodore	v	v
	6 Jean l'évangéliste	v	v
	Apparition de Michel sur le Mont		
	8 Gargan	v	v
	9 Translation de Nicolas	v	v
	10 Gordien et Epimaque	v	v

	12	Nérée, Achillée et Pancrace	v	v
	20	Basile	v	v
	25	Urbain	v	v
	28	Chéron	v	v
Juin	1	Nicomède	v	v
	2	Marcellin et Pierre	v	v
	8	Médard	v	v
	9	Prime et Félicien	v	v
	11	Barnabé	v	v
	12	Basilide, Cyrin et Nabor	v	v
	15	Guy, Modeste et Crescence	v	v
	16	Cyr et Julitte	v	v
	18	Aubert	v	v
		Marc et Marcellin	v	v
	19	Gervais et Protais	v	v
	21	Leufroy	v	v
	23	vigile de saint Jean-Baptiste	v	v
	24	Jean le Baptiste	v	v
	25	octave d'Aubert	v	v
	26	Jean et Paul	v	v
	28	Léon	v	v
		vigile de Pierre et Paul	v	v
	29	Pierre et Paul	v	v
	30	Paul	v	v
		Martial	x	v
Juillet	1	octave de Jean	v	v
	2	Processus et Martinien	v	v
	4	Martin	v	v
	6	octave des apôtres [Pierre et Paul]	v	v
	10	les Sept Frères	v	v
	11	Benoît	v	v
		Berthevin	v	v
	18	octave de Benoît	v	v
		Arnoul	v	v
	20	Marguerite	v	v
	21	Praxède	v	v
	22	Marie Madeleine	v	v
		Wandrille	v	v
	23	Apollinaire	v	v
	24	vigile de Jacques	v	v

	25	Jacques apôtre	v	v
		Christophe et Cucufat	v	v
	26	Anne	v	v
	27	les Sept Dormants	v	v
	28	Samson	v	v
		Pantalon	v	v
	29	Félix	v	v
	30	Abdon et Sennen	v	v
	31	Germain	v	v
Août	1	Eusèbe	v	v
		Macchabées	v	v
		Pierre	v	v
	2	Étienne	v	v
	3	<i>inventio</i> d'Étienne	v	v
	6	Felicissime et Agapit	v	v
	7	Donat	v	v
	8	Cyriaque	x	v
		Large et Smaragde	v	v
	9	Romain	v	v
		vigile de Laurent	v	v
	10	Laurent	v	v
	11	Taurin	x	v
		Tiburce	x	v
		Suzanne	x	v
	13	Hyppolite	x	v
	14	Eusèbe	x	v
	15	Assomption de Marie	x	v
		Arnoul de Soissons	x	v
	17	octave de Laurent	x	v
		octave de l'Assomption	x	v
	18	Agapit	x	v
		octave d'Agapit	x	v
	20	Philibert	x	v
		octave de Philibert	x	v
	22	octave de l'Assomption	x	v
		Timothee et Symphorien	x	v
	23	Timothee et Apollinaire	x	v
		Barthelemy	x	v
	25	Ouen	x	v
		Geniès	x	v
		Louis	x	v
	27	Rufus	x	v

	28	Augustin	x	v
		Hermès et Julien de Brioude	x	v
	29	Décollation de Jean le Baptiste	x	v
		Sabine	x	v
	30	Félix et Audacte	x	v
Septembre	1	Victeur	x	v
		Prisque	x	v
		Gilles	x	v
	3	Ordination de Grégoire	x	v
	8	Nativité de Marie	x	v
		Adrien	x	v
	9	Gorgon	x	v
	11	Prote et Hyacinthe	x	v
	13	Maurille	x	v
	14	Exaltation de la Sainte-Croix	x	v
		Corneille et Cyprien	x	v
	15	octave de la Nativité de Marie	x	v
		Nicomède	x	v
	16	Lucie et Géminien	x	v
		Euphémie	x	v
	17	Lambert	x	v
	20	vigile de Matthieu	x	v
	21	Matthieu	x	v
	22	Maurice	x	v
	23	Paterne	x	v
	27	Côme et Damien	x	v
	28		x	v
	29	Michel	x	v
	30	Jérôme	x	v
		octave de Jérôme	x	v
Octobre	1	Rémy	x	v
		octave de Rémy	x	v
		Piat	x	v
	2	Léger	x	v
	6	octave de Michel	x	v
		Foy	x	v
	7	Marc [pape]	x	v
	9	Denis	x	v
	11	Nicaise	x	v
	13	Gérard	x	v

	14 Calixte	x	v
	15 Bâle	x	v
	16 Dédicace du Mont Saint-Michel	x	v
	18 Luc	x	v
	23 octave de la Dédicace	x	v
	25 Crépin et Crépinien	x	v
	27 vigile de Simon et Jude	x	v
	28 Simon et Jude	x	v
	31 Quentin	x	v
	vigile de Toussaint	x	v
Novembre	1 Toussaint	x	v
	Bénigne	x	v
	6 Mélaïne	x	v
	Léonard	x	v
	8 les Quatre couronnés	x	v
	9 Théodore	x	v
	11 Martin	x	v
	Menne	x	v
	13 Brice	x	v
	15 Malo	x	v
	18 octave de Martin	x	v
	21 Colomban	x	v
	22 Cécile	x	v
	23 Clément	x	v
	Félicité	x	v
	24 Chrysogone	x	v
	25 Catherine	x	v
	29 Saturnin	x	v

## Annexe 9 : Évolution des degrés de solennité des fêtes du Mont Saint-Michel

### 1. Comparaison des degrés de solennité des fêtes

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 214.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 215.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.  
 Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1.  
 Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 424.

Abréviations :

ab. : fête absente du témoin

add. : fête ajoutée de seconde main dans le témoin

add. r. : rits ajoutés de seconde main dans le témoin

del. : rits supprimés par une main secondaire

Fête	Ms 42	Ms 46
André	12 lc	<i>In cap.</i>
Chrysante et Darie	3 lc	
Éloi		<i>Memoria</i>
Nicolas		12 lc
Ambroise		
octave d'André		
Conception de la Vierge		12 lc
Damase		<i>Memoria</i>
Lucie	12 lc	12 lc
Thomas apôtre	12 lc	12 lc
Étienne	12 lc	
Jean	12 lc	
Saints-Innocents	12 lc	12 lc
Thomas Becket		12 lc
Sylvestre	12 lc	
Colombe		
octave d'Étienne		3 lc
octave de Jean		12 lc
octave des Sains Innocents		
Hilaire		
Félix		



Fête	Ms 42	Ms 46	
Maur		12 lc	
Marcellus		3 lc	
Antoine			
Sulpice			
Prisca		3 lc	
Laumer		3 lc	
Sébastien		12 lc	5 cer.
Fabien		Ab.	Ab.
Agnès		12 lc	In alb., 5 cer.
Vincent		12 lc	In alb., 5 cer.
Émerance		3 lc	
Conversion de Paul		12 lc	In alb., 5 cer.
Polycarpe		3 lc	
Priest		ab.	
Julien		12 lc	
octave d'Agnès			
Brigitte		3 lc	
Purification de la Vierge		12 lc	In cap., 30 cer.
Blaise		12 lc	3 cer.
Agathe		12 lc	In alb. 5 cer.
Dorothee		3 lc	
Scholastique		12 lc	3 cer.
Valentin		3 lc	
Chaire de Pierre		12 lc	
Mathias		12 lc	In alb.
Albin		3 lc	
Grégoire	12 lc	12 lc	in alb.
Joseph			
Benoît	12 lc	12 lc	In cap., 7 cer.
Annonciation	12 lc	12 lc	In cap., 30 cer.
Visitation			
Ambroise	12 lc	12 lc	In alb., 5 cer.
Tiburce et Valérien	3 lc	3 lc	
Georges	12 lc	12 lc	3 cer.
Marc	12 lc	12 lc	In alb.
Marcellin	12 lc	12 lc	
Vital	12 lc	3 lc	
Philippe et Jacques apôtres	12 lc	12 lc	In alb.
Athanase	3 lc	3 lc	
Inventio de la Sainte-Croix		12 lc	In alb.
Alexandre, Evence et Théodore			memoria
Jean l'évangéliste	12 lc	12 lc	In alb.

<b>Fête</b>	<b>Ms 42</b>		<b>Ms 46</b>	
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	12 lc	<i>In cap.</i>	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Translation de Nicolas			12 lc	<i>In alb.</i>
Gordien et Epimaque	3 lc		3 lc	
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc		3 lc	
Theobald				
Basile	3 lc		3 lc	
Urbain	3 lc		3 lc	
Chéron	3 lc		3 lc	
Nicomède	3 lc		3 lc	
Marcellin et Pierre	3 lc		3 lc	
Claude			<i>ab.</i>	
Médard	3 lc		3 lc	
Prime et Félicien	3 lc		3 lc	
Barnabé	12 lc		12 lc	<i>In alb.</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc		3 lc	
Anien				
Guy, Modeste et Crescence	3 lc		3 lc	
Cyr et Julitte	3 lc		3 lc	
Aubert	12 lc	<i>In cap.</i>	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Marc et Marcellin				<i>memoria</i>
Gervais et Protais	12 lc		12 lc	
Leufroy	3 lc		3 lc	
vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc		3 lc	
Jean le Baptiste	12 lc	<i>In cap.</i>	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
octave d'Aubert	12 lc		12 lc	3 cer.
Jean et Paul	3 lc		3 lc	
Léon	3 lc		3 lc	
vigile de Pierre et Paul				
Pierre et Paul	12 lc	<i>In cap.</i>	12 lc	<i>In cap.</i>
Paul	12 lc	<i>in alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Martial		<i>Memoria</i>	<i>Ab.</i>	<i>Ab.</i>
octave de Jean	12 lc		12 lc	
Processus et Martinien	3 lc		3 lc	
Martin	12 lc		12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc		12 lc	
les Sept Frères	3 lc		3 lc	
Benoît			12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>
Berthevin				<i>Memoria</i>
octave de Benoît				
Arnoul				<i>Memoria</i>
Marguerite			3 lc	
Praxède	3 lc		3 lc	

<b>Fête</b>	<b>Ms 42</b>		<b>Ms 46</b>	
Marie Madeleine	12 lc	<i>In alb.</i>	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>
Wandrille				
Apollinaire	3 lc		12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
vigile de Jacques				
Jacques apôtre	12 lc	<i>in alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Christophe et Cucufat				<i>Memoria</i>
Anne			///	///
les Sept Dormants	3 lc		3 lc	
Samson				
Pantalon				
Félix	3 lc		3 lc	
Abdon et Sennen	3 lc		3 lc	
Germain	12 lc		12 lc	
Eusèbe		<i>Memoria</i>		
Macchabées		<i>Memoria</i>		
Pierre	12 lc	<i>in alb.</i>	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Étienne	3 lc		3 lc	
<i>inventio</i> d'Étienne	12 lc	<i>in alb.</i>	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>
Felicissime et Agapit	3 lc		3 lc	
Donat	3 lc		3 lc	
Large et Smaragde			3 lc	
Cyriaque	3 lc		<i>Ab.</i>	<i>Ab.</i>
Romain			3 lc	
vigile de Laurent				
Laurent			12 lc	<i>In cap., 9 cer.</i>
Taurin				
Tiburce				
Suzanne		<i>Memoria</i>		
Hyppolite	3 lc			
Eusèbe	3 lc			
Assomption de Marie	12 lc	<i>In cap.</i>		
Arnoul de Soissons		<i>Memoria</i>		
octave de Laurent				
octave de l'Assomption				
Agapit		<i>In alb.</i>		
octave d'Agapit				
Philibert				
octave de Philibert				
octave de l'Assomption	12 lc			
Timothee et Symphorien		<i>Memoria</i>		
Timothee et Apollinaire	3 lc			
Barthélemy	12 lc	<i>In alb.</i>		

<b>Fête</b>	<b>Ms 42</b>		<b>Ms 46</b>
Ouen	12 lc	<i>In alb.</i>	
Geniès		<i>Memoria</i>	
Louis	12 lc (add.)	<i>In alb. (add.)</i>	
Genès			
Rufus	3 lc		
Augustin	12 lc	<i>In alb.</i>	
Hermès et Julien de Brioude		<i>Memoria</i>	
Décollation de Jean le Baptiste	12 lc		
Sabine			
Félix et Audacte	3 lc		
Victeur			
Prisque			
Gilles		<i>Memoria</i>	
Ordination de Grégoire	12 lc	<i>in alb.</i>	
Nativité de Marie	12 lc	<i>In cap.</i>	
Adrien		<i>Memoria</i>	
Gorgon		<i>Memoria</i>	
Prote et Hyacinthe		<i>Memoria</i>	
Maurille			
Exaltation de la Sainte-Croix			
Corneille			
Cyprien			
octave de la Nativité de Marie	12 lc		
Nicomède		<i>Memoria</i>	
Lucie et Géminien	3 lc		
Euphémie			
Lambert	3 lc		
vigile de Matthieu			
Matthieu	12 lc	<i>In alb.</i>	
Maurice	12 lc		
Paterne	12 lc		
Côme et Damien	12 lc	<i>In alb.</i>	
Vigile de Michel			
Michel	12 lc	<i>In cap.</i>	
Jérôme			
octave de Jérôme			
Rémy			
octave de Rémy			
Piat		<i>Memoria</i>	
Léger		<i>Memoria</i>	
François			
octave de Michel	12 lc		

<b>Fête</b>	<b>Ms 42</b>	<b>Ms 46</b>
Foy		
Marc [pape]		
Denis	12 lc	<i>In alb.</i>
Nicaise	12 lc	
Gérard	3 lc	
Calixte	3 lc	
Bâle	3 lc	
Dédicace du Mont Saint-Michel		<i>In cap.</i>
Luc		
Romain		
octave de la Dédicace	12 lc	<i>In alb.</i>
Crépin et Crépinien	3 lc	
vigile de Simon et Jude		
Simon et Jude	12 lc	<i>In alb.</i>
Quentin	3 lc	
vigile de Toussaint		
Toussaint	12 lc	<i>In cap.</i>
Bénigne		
Mélaine	12 lc	
Léonard		<i>Memoria</i>
les Quatre couronnés	3 lc	
Théodore	3 lc	
Martin	12 lc	<i>In cap.</i>
Menne		<i>Memoria</i>
Brice	12 lc	
Malo	12 lc	
octave de Martin	12 lc	
Colomban	12 lc	
Cécile	12 lc	
Clément		
Félicité		
Chrysogone	3 lc	
Catherine	12 lc	
Saturnin	3 lc	

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>	<b>Ms 216 (calendrier)</b>
André	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>
Chrysante et Darie		<i>In cap.</i>
Éloi		<i>Memoria</i>
Nicolas	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>	<b>Ms 216 (calendrier)</b>
Ambroise		<i>In alb., 5 cer.</i>
octave d'André		<i>In alb. (add. r.)</i>
Conception de la Vierge	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Damase		<i>Memoria</i>
Lucie	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Thomas apôtre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Étienne	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>
Jean	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Saints-Innocents	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>
Thomas Becket	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Sylvestre		
Colombe		
octave d'Étienne	3 lc	
octave de Jean	12 lc	3 cer.
octave des Sains Innocents	3 lc	
Hilaire		
Félix		
Maur	12 lc	3 cer.
Marcellus	3 lc	3 lc ( <i>del.</i> )
Antoine		
Sulpice		
Prisca	3 lc	3 lc
Laumer	3 lc	3 lc
Sébastien	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Fabien		<i>Memoria</i>
Agnès	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Vincent	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Émerance	3 lc	3 lc
Conversion de Paul	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Polycarpe	3 lc	3 lc
Priest	<i>ab.</i>	<i>ab.</i>
Julien	12 lc	3 cer.
octave d'Agnès	3 lc	3 lc
Brigitte	3 lc	3 lc
Purification de la Vierge	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Blaise	12 lc	3 cer.
Agathe	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Dorothee	3 lc	3 lc
Scholastique	12 lc	3 cer.
Valentin	3 lc	3 lc
Chaire de Pierre	12 lc	<i>In alb.</i>

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>		<b>Ms 216 (calendrier)</b>	
Mathias	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Albin	3 lc		3 lc	
Grégoire	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Joseph				
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>	12 lc	<i>In cap.</i>
Annonciation	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Visitation				
Ambroise	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Tiburce et Valérien	3 lc		3 lc	
Georges	12 lc	<i>3 cer.</i>	12 lc	
Marc	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Marcellin	12 lc	<i>3 cer.</i>	12 lc	
Vital	3 lc		3 lc	
Philippe et Jacques apôtres	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Athanase	3 lc		3 lc	
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		
Alexandre, Evence et Théodore		<i>memoria</i>		<i>memoria</i>
Jean l'évangéliste	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Translation de Nicolas	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Gordien et Epimaque	3 lc		3 lc	
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc		3 lc	
Theobald				
Basile	3 lc		3 lc	
Urbain	3 lc		3 lc	
Chéron	3 lc		3 lc	
Nicomède	3 lc		3 lc	
Marcellin et Pierre	3 lc		3 lc	
Claude	<i>ab.</i>		<i>ab.</i>	
Médard	3 lc		3 lc	
Prime et Félicien	3 lc		3 lc	
Barnabé	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc		3 lc	
Anien				
Guy, Modeste et Crescence	3 lc		3 lc	
Cyr et Julitte	3 lc		3 lc	
Aubert	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Marc et Marcellin		<i>memoria</i>		
Gervais et Protais	12 lc	<i>3 cer.</i>	12 lc	
Leufroy	3 lc		3 lc	
vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc		3 lc	

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>		<b>Ms 216 (calendrier)</b>	
Jean le Baptiste	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>		<i>In cap.</i>
octave d'Aubert	12 lc	3 cer.	12 lc	
Jean et Paul	3 lc		3 lc	
Léon	3 lc		3 lc	
vigile de Pierre et Paul				
Pierre et Paul	12 lc.	<i>In cap., 7 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Paul	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Martial		<i>Memoria</i>		<i>Memoria</i>
octave de Jean	12 lc	3 cer.	12 lc	
Processus et Martinien	3 lc		3 lc	
Martin	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc	3 cer.	12 lc	
les Sept Frères	3 lc		3 lc	
Benoît	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Berthevin		<i>Memoria</i>		<i>Memoria</i>
octave de Benoît				
Arnoul		<i>Memoria</i>		<i>Memoria</i>
Marguerite	3 lc		3 lc	
Praxède	3 lc		3 lc	
Marie Madeleine	12 lc	<i>In cap., 7 cer.</i>		<i>In cap.</i>
Wandrille		<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb. (add. r.)</i>
Apollinaire				
vigile de Jacques				
Jacques apôtre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>		<i>In alb.</i>
Christophe et Cucufat		<i>Memoria</i>		<i>Memoria</i>
Anne	3 lc		3 lc	
les Sept Dormants	3 lc		3 lc	
Samson				
Pantalon				
Félix	3 lc		3 lc	
Abdon et Sennen	3 lc		3 lc	
Germain	12 lc	3 cer.	12 lc	
Eusèbe				<i>Memoria</i>
Macchabées				<i>Memoria</i>
Pierre	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Étienne	3 lc		3 lc	
<i>inventio</i> d'Étienne	12 lc	<i>in alb., 5 cer.</i>	12 lc	<i>In alb.</i>
Felicissime et Agapit	3 lc		3 lc	
Donat	3 lc		3 lc	
Large et Smaragde	3 lc		3 lc	
Cyriaque	3 lc		3 lc	



<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>	<b>Ms 216 (calendrier)</b>
Romain	3 lc	3 lc
vigile de Laurent		
Laurent	12 lc	<i>In cap., 9 cer.</i>
Taurin		<i>In cap.</i>
Tiburce		
Suzanne		<i>Memoria</i>
Hyppolite	3 lc	3 lc
Eusèbe	3 lc	3 lc
Assomption de Marie	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Arnoul de Soissons		<i>Memoria</i>
octave de Laurent		
octave de l'Assomption		3 cer.
Agapit		<i>In alb., 5 cer</i>
octave d'Agapit		
Philibert		3 cer.
octave de Philibert		
octave de l'Assomption	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Timothée et Symphorien		<i>Memoria</i>
Timothée et Apollinaire		3 lc
Barthélemy	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Ouen	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Geniès		
Louis	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Genès		
Rufus	3 lc	3 lc
Augustin	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Hermès et Julien de Brioude		<i>Memoria</i>
Décollation de Jean le Baptiste	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Sabine		<i>Memoria</i>
Félix et Audacte	3 lc	3 lc
Victeur		
Prisque		3 cer.
Gilles		
Ordination de Grégoire	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Nativité de Marie	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>
Adrien		<i>Memoria</i>
Gorgon		<i>Memoria</i>
Prote et Hyacinthe		<i>Memoria</i>
Maurille		
Exaltation de la Sainte-Croix	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>
Corneille		

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>		<b>Ms 216 (calendrier)</b>
Cyprien			
octave de la Nativité de Marie	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Nicomède			<i>Memoria</i>
Lucie et Géminien	3 lc		3 lc
Euphémie		<i>Memoria</i>	
Lambert	3 lc		3 lc
vigile de Matthieu			<i>ab.</i>
Matthieu	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Maurice	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Paterne	12 lc	3 cer.	12 lc
Côme et Damien	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Vigile de Michel			<i>ab.</i>
Michel	12 lc	30 cer.	<i>In cap.</i>
Jérôme		<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
octave de Jérôme			
Rémy		3 cer.	
octave de Rémy	5 lc.		<i>ab.</i>
Piat		<i>Memoria</i>	
Léger		<i>Memoria</i>	<i>(del.)</i>
François	<i>ab.</i>		<i>ab.</i>
octave de Michel	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Foy			
Marc [pape]			
Denis	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Nicaise	12 lc	3 cer.	12 lc
Gérard	3 lc		3 lc
Calixte	3 lc		3 lc
Bâle	3 lc		3 lc
Dédicace du Mont Saint-Michel	12 lc	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Luc		<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Romain			<i>Memoria</i>
octave de la Dédicace	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Crépin et Crépinien	3 lc		3 lc
vigile de Simon et Jude			
Simon et Jude	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Quentin	3 lc		3 lc
vigile de Toussaint			
Toussaint	12 lc	<i>In cap., 30 cer.</i>	<i>In cap.</i>
Bénigne	12 lc	<i>In alb., 5 cer.</i>	<i>In alb.</i>
Mélaine	12 lc	3 cer.	12 lc
Léonard		<i>Memoria</i>	

<b>Fête</b>	<b>Ms 216 (texte)</b>	<b>Ms 216 (calendrier)</b>
les Quatre couronnés	3 lc	3 lc
Théodore	3 lc	3 lc
Martin	12 lc	<i>In cap.</i> , 7 <i>cer.</i>
Menne		<i>Memoria</i>
Brice	12 lc	3 <i>cer.</i>
Malo	12 lc	3 <i>cer.</i>
octave de Martin	12 lc	3 <i>cer.</i>
Colomban	12 lc	3 <i>cer.</i>
Cécile	12 lc	<i>In alb.</i> , 5 <i>cer.</i>
Clément		<i>In alb.</i> , 5 <i>cer.</i>
Félicité		
Chrysogone	3 lc	3 lc
Catherine	12 lc	<i>In cap.</i> , 7 <i>cer.</i>
Saturnin	3 lc	3 lc

<b>Fête</b>	<b>Ms 215</b>	<b>Ms 214</b>
André	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Chrysante et Darie		
Éloi	<i>Memoria</i>	
Nicolas	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Ambroise	///	<i>In alb. (add. r.)</i>
octave d'André		
Conception de la Vierge	///	<i>In cap.</i>
Damase		<i>Memoria</i>
Lucie	///	12 lc
Thomas apôtre	///	12 lc
Étienne	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Jean	<i>In cap.</i>	12 lc
Saints-Innocents	<i>In cap.</i>	<i>In alb.</i>
Thomas Becket	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Sylvestre	///	12 lc
Colombe		
octave d'Étienne	3 lc	
octave de Jean	12 lc	
octave des Sains Innocents	3 lc	
Hilaire		
Félix		
Maur		12 lc
Marcellus		
Antoine		
Sulpice		

<b>Fête</b>	<b>Ms 215</b>	<b>Ms 214</b>
Prisca	3 lc	3 lc
Laumer	3 lc	
Sébastien	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Fabien		
Agnès	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Vincent	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Émerance	3 lc	3 lc
Conversion de Paul	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Polycarpe	3 lc	3 lc
Priest	<i>Memoria</i>	
Julien	12 lc	12 lc
octave d'Agnès	3 lc	3 lc
Brigitte	3 lc	3 lc
Purification de la Vierge	<i>In cap.</i>	
Blaise	12 lc	12 lc
Agathe	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Dorothee	3 lc	3 lc
Scholastique	12 lc	12 lc
Valentin	3 lc	3 lc
Chaire de Pierre	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Mathias	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Albin	3 lc	3 lc
Grégoire	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc
Joseph	<i>ab.</i>	12 lc ( <i>add.</i> )
Benoît	12 lc <i>In cap.</i>	<i>In alb.</i>
Annonciation	<i>In cap.</i>	
Visitation	12 lc ( <i>add.</i> ) <i>In cap. (add.)</i>	
Ambroise	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc
Tiburce et Valérien	3 lc	3 lc
Georges	12 lc	12 lc
Marc	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc
Marcellin	12 lc	12 lc
Vital	3 lc	3 lc
Philippe et Jacques apôtres	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Athanase	3 lc	3 lc
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix		<i>In alb.</i>
Alexandre, Evence et Théodore		
Jean l'évangéliste	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Translation de Nicolas	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Gordien et Epimaque	3 lc	3 lc
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc	3 lc

Fête	Ms 215	Ms 214
Theobald		
Basile	3 lc	3 lc
Urbain	3 lc	3 lc
Chéron	3 lc	3 lc
Nicomède	3 lc	3 lc
Marcellin et Pierre	3 lc	3 lc
Claude	ab.	ab.
Médard	3 lc	3 lc
Prime et Félicien	3 lc	3 lc
Barnabé	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb. (add. r.)</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc	3 lc
Anien		
Guy, Modeste et Crescence	3 lc	3 lc
Cyr et Julitte	3 lc	
Aubert	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Marc et Marcellin		<i>memoria</i>
Gervais et Protais	12 lc	12 lc 3 cer.
Leufroy	3 lc	3 lc
vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc	3 lc
Jean le Baptiste	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
octave d'Aubert	12 lc	12 lc
Jean et Paul	3 lc	3 lc
Léon	3 lc	3 lc
vigile de Pierre et Paul		
Pierre et Paul	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Paul	12 lc <i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Martial	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
octave de Jean	12 lc	12 lc
Processus et Martinien	3 lc	3 lc
Martin	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc	12 lc
les Sept Frères	3 lc	3 lc
Benoît	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Berthevin	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
octave de Benoît		
Arnoul		
Marguerite	3 lc	
Praxède	3 lc	
Marie Madeleine	<i>In cap.</i>	<i>In alb.</i>
Wandrille		<i>In alb.</i>
Apollinaire		
vigile de Jacques		

<b>Fête</b>	<b>Ms 215</b>	<b>Ms 214</b>
Jacques apôtre		<i>In alb.</i>
Christophe et Cucufat		<i>Memoria</i>
Anne	<i>3 lc</i>	<i>12 lc</i> <i>In alb.</i>
les Sept Dormants	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Samson		
Pantalon		
Félix	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Abdon et Sennen	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Germain	<i>12 lc</i>	<i>12 lc</i>
Eusèbe		<i>Memoria</i>
Macchabées		<i>Memoria</i>
Pierre		<i>In alb.</i>
Étienne	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>12 lc</i>	<i>In alb.</i> <i>In alb.</i>
Felicissime et Agapit	<i>3 lc</i>	
Donat	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Large et Smaragde	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Cyriaque	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Romain	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
vigile de Laurent		
Laurent		<i>In cap.</i>
Taurin		
Tiburce		
Suzanne		<i>Memoria</i>
Hyppolite	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Eusèbe	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Assomption de Marie		<i>In cap.</i>
Arnoul de Soissons		<i>Memoria</i>
octave de Laurent		
octave de l'Assomption		
Agapit		<i>In alb.</i>
octave d'Agapit		
Philibert		<i>3 cer.</i>
octave de Philibert		
octave de l'Assomption		<i>12 lc</i> <i>In alb.</i>
Timothée et Symphorien		<i>Memoria</i>
Timothée et Apollinaire	<i>3 lc</i>	<i>3 lc</i>
Barthélemy		<i>In alb.</i>
Ouen	<i>12 lc</i>	<i>In alb.</i>
Geniès		<i>3 lc</i>
Louis	<i>12 lc</i>	<i>12 lc</i>
Genès		<i>Memoria</i>

<b>Fête</b>	<b>Ms 215</b>	<b>Ms 214</b>
Rufus	3 lc	3 lc
Augustin	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Sabine	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Félix et Audacte	3 lc	3 lc
Victeur		
Prisque		
Gilles	<i>Memoria</i>	
Ordination de Grégoire	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Nativité de Marie	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Adrien	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Gorgon	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Maurille	<i>(oct. : )</i>	<i>(oct. : )</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Corneille		
Cyprien		<i>Memoria</i>
octave de la Nativité de Marie	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Nicomède	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Lucie et Géminien	3 lc	3 lc
Euphémie		<i>Memoria</i>
Lambert	3 lc	3 lc
vigile de Matthieu		
Matthieu	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Maurice	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Paterne	12 lc	12 lc
Côme et Damien	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Vigile de Michel	<i>ab.</i>	
Michel	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Jérôme	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
octave de Jérôme		
Rémy		
octave de Rémy	<i>ab.</i>	3 lc
Piat		
Léger		<i>Memoria</i>
François	<i>ab.</i>	<i>Memoria</i>
octave de Michel	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb. (add. r.)</i>
Foy		
Marc [pape]		
Denis	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb. (add. r.)</i>
Nicaise	12 lc	12 lc

<b>Fête</b>	<b>Ms 215</b>	<b>Ms 214</b>
Gérard	3 lc	3 lc
Calixte	3 lc	3 lc
Bâle	3 lc	3 lc
Dédicace du Mont Saint-Michel	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Luc	<i>In alb.</i>	<i>In alb. (oct. : )</i>
Romain	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
octave de la Dédicace	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Crépin et Crépinien	3 lc	3 lc
vigile de Simon et Jude		
Simon et Jude	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Quentin	3 lc	3 lc
vigile de Toussaint		
Toussaint	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Bénigne	<i>In alb. (add.)</i>	<i>In alb.</i>
Mélaine	12 lc	12 lc
Léonard		<i>Memoria</i>
les Quatre couronnés	3 lc	3 lc
Théodore	3 lc	3 lc
Martin	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Menne	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Brice	12 lc	12 lc
Malo	12 lc	12 lc
octave de Martin	12 lc	
Colomban	12 lc	12 lc
Cécile	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb. (Add. r.)</i>
Clément	<i>In alb.</i>	<i>In alb. (Add. r.)</i>
Félicité		
Chrysogone	3 lc	
Catherine	<i>In cap.</i>	<i>In alb.</i>
Saturnin		

<b>Fête</b>	<b>Ms n.a.l. 424</b>	<b>Ms 16°/1</b>
André	12 lc <i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Chrysante et Darie	?	3 lc
Éloi	?	<i>Memoria</i>
Nicolas	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Ambroise	<i>In alb.</i>	
octave d'André	?	
Conception de la Vierge	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Damase	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Lucie	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>



Fête	Ms n.a.l. 424	Ms 16°/1
Thomas apôtre	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Étienne	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Jean	12 lc <i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Saints-Innocents	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Thomas Becket	<i>In alb.</i>	(oct : )
Sylvestre		(oct : )
Colombe	<i>ab.</i>	<i>Memoria</i>
octave d'Étienne	3 lc	3 lc
octave de Jean	12 lc	12 lc
octave des Sains Innocents	3 lc	3 lc
Hilaire		
Félix		
Maur	12 lc	12 lc
Marcellus	3 lc	3 lc
Antoine		
Sulpice	( <i>del.</i> )	
Prisca	3 lc	
Laumer	3 lc	3 lc
Sébastien	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Fabien		
Agnès	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Vincent	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Émerance	3 lc	3 lc
Conversion de Paul	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Polycarpe	3 lc	3 lc
Priest		
Julien	12 lc	12 lc
octave d'Agnès	3 lc	3 lc
Brigitte	?	3 lc
Purification de la Vierge	?	<i>In cap.</i>
Blaise	?	12 lc
Agathe	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Dorothee	3 lc	3 lc
Scholastique	12 lc	12 lc
Valentin	3 lc	3 lc
Chaire de Pierre	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Mathias	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Albin	3 lc	3 lc
Grégoire	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Joseph		12 lc ( <i>add.</i> )
Benoît	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Annonciation	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>

Fête	Ms n.a.l. 424	Ms 16°/1
Visitation		12 lc (add.)
Ambroise	?	12 lc <i>In alb.</i>
Tiburce et Valérien	3 lc	3 lc
Georges	12 lc	12 lc
Marc	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Marcellin	12 lc	12 lc
Vital	3 lc	3 lc
Philippe et Jacques apôtres	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Athanase	?	3 lc
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	?	12 lc
Alexandre, Evence et Théodore	?	
Jean l'évangéliste	12 lc	12 lc <i>In alb.</i>
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Translation de Nicolas	<i>In alb. (add.)</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Gordien et Epimaque	3 lc	3 lc
Nérée, Achillée et Pancrace	3 lc	3 lc
Theobald	<i>ab.</i>	12 lc (add.)
Basile	3 lc	3 lc
Urbain	3 lc	3 lc
Chéron	3 lc	3 lc
Nicomède	?	3 lc
Marcellin et Pierre	?	3 lc
Claude	<i>ab.</i>	12 lc (add.)
Médard	3 lc	3 lc
Prime et Félicien	3 lc	3 lc
Barnabé	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	3 lc	3 lc
Anien	<i>ab.</i>	(add.)
Guy, Modeste et Crescence	3 lc	3 lc
Cyr et Julitte	3 lc	3 lc
Aubert	12 lc	12 lc <i>In cap.</i>
Marc et Marcellin		<i>memoria memoria</i>
Gervais et Protais	12 lc	12 lc
Leufroy	3 lc	3 lc
vigile de saint Jean-Baptiste	3 lc	3 lc
Jean le Baptiste	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
octave d'Aubert	12 lc	12 lc
Jean et Paul	3 lc	3 lc
Léon	3 lc	3 lc
vigile de Pierre et Paul		
Pierre et Paul	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Paul	<i>In alb.</i>	12 lc

Fête	Ms n.a.l. 424	Ms 16°/1
Martial		<i>Memoria</i>
octave de Jean	12 lc	12 lc
Processus et Martinien	3 lc	3 lc
Martin		<i>In alb.</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	12 lc	12 lc
les Sept Frères	3 lc	3 lc
Benoît		<i>In cap.</i>
Berthevin		<i>Memoria</i>
octave de Benoît		
Arnoul		
Marguerite	3 lc	3 lc
Praxède	3 lc	3 lc
Marie Madeleine		<i>In cap.</i>
Wandrille		<i>In alb.</i>
Apollinaire		
vigile de Jacques		
Jacques apôtre		<i>In alb.</i>
Christophe et Cucufat		<i>Memoria</i>
Anne	3 lc	12 lc
les Sept Dormants	3 lc	3 lc
Samson		
Pantalon		
Félix	3 lc	3 lc
Abdon et Sennen	3 lc	3 lc
Germain	12 lc	12 lc
Eusèbe	?	
Macchabées	?	
Pierre	?	<i>In alb.</i>
Étienne	?	3 lc
<i>inventio</i> d'Étienne	?	12 lc
Felicissime et Agapit	3 lc	3 lc
Donat	3 lc	3 lc
Large et Smaragde	3 lc	3 lc
Cyriaque	3 lc	<i>Ab.</i>
Romain	3 lc	3 lc
vigile de Laurent		
Laurent		<i>In cap.</i>
Taurin		
Tiburce		
Suzanne		<i>Memoria</i>
Hyppolite	3 lc	3 lc
Eusèbe	3 lc	3 lc

Fête	Ms n.a.l. 424	Ms 16°/1
Assomption de Marie	<i>In cap.</i>	12 lc
Arnoul de Soissons	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
octave de Laurent		
octave de l'Assomption		
Agapit	<i>In alb.</i>	
octave d'Agapit		<i>In alb.</i>
Philibert		
octave de Philibert		
octave de l'Assomption	<i>In alb.</i>	12 lc
Timothée et Symphorien	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Timothée et Apollinaire	3 lc	3 lc
Barthélemy	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Ouen	12 lc	<i>In alb.</i>
Geniès	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Louis	12 lc	12 lc
Rufus	3 lc	3 lc
Augustin	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Sabine	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Félix et Audacte	3 lc	3 lc
Victeur	?	
Prisque		
Gilles	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Ordination de Grégoire	<i>In alb.</i>	12 lc
Nativité de Marie	<i>In cap.</i>	12 lc
Adrien	<i>ab.</i>	<i>Memoria</i>
Gorgon	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Prote et Hyacinthe		<i>Memoria</i>
Maurille	( <i>oct. : )</i>	( <i>oct. : )</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>In alb.</i>	
Corneille		
Cyprien	<i>Memoria</i>	
octave de la Nativité de Marie	12 lc	12 lc
Nicomède	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Lucie et Géminien	3 lc	3 lc
Euphémie		<i>Memoria</i>
Lambert	3 lc	3 lc
vigile de Matthieu		
Matthieu	<i>In alb.</i>	12 lc
Maurice	<i>In alb.</i>	12 lc
Paterne	12 lc	12 lc

Fête	Ms n.a.l. 424	Ms 16°/1
Côme et Damien	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Vigile de Michel		
Michel	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Jérôme	<i>In alb.</i>	
octave de Jérôme		
Rémy	?	
octave de Rémy	?	
Piat		<i>Memoria</i>
Léger	?	<i>Memoria</i>
François		
octave de Michel	12 lc <i>In alb. (add.)</i>	<i>In alb.</i>
Foy		
Marc [pape]		
Denis	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Nicaise	12 lc	12 lc
Gérard	3 lc	3 lc
Calixte	3 lc	3 lc
Bâle	3 lc	3 lc
Dédicace du Mont Saint-Michel	<i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Luc	<i>In alb.</i>	<i>In alb.</i>
Romain	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
octave de la Dédicace	<i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Crépin et Crépinien	3 lc	3 lc
vigile de Simon et Jude		
Simon et Jude	<i>In alb.</i>	12 lc
Quentin	3 lc	
vigile de Toussaint		
Toussaint	<i>In cap.</i>	<i>In cap.</i>
Bénigne	12 lc <i>In alb.</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Mélaine	12 lc	12 lc
Léonard	<i>Memoria</i>	
les Quatre couronnés		3 lc
Théodore		3 lc
Martin	12 lc <i>In cap.</i>	12 lc <i>In cap.</i>
Menne	<i>Memoria</i>	<i>Memoria</i>
Brice	12 lc	12 lc
Malo	12 lc	12 lc
octave de Martin		12 lc
Colomban	12 lc	12 lc
Cécile	<i>In alb. (add.)</i>	12 lc <i>In alb.</i>
Clément	<i>In alb.</i>	12 lc
Félicité		

<b>Fête</b>	<b>Ms n.a.l. 424</b>	<b>Ms 16°/1</b>
Chrysogone	3 lc	3 lc
Catherine	12 lc	12 lc
Saturnin	3 lc	3 lc

## 2. Calendrier du manuscrit 162 d'Avranches

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 162.

<b>Date</b>		<b>Fête</b>	<b>Rits</b>	
Janvier	1	Circoncision du Seigneur		
	2	octave d'Étienne	<i>3 lc</i>	
	3	octave de Jean	<i>12 lc</i>	
	4	octave des Saints-Innocents	<i>3 lc</i>	
		Épiphanie	<i>In cap.</i>	
		octave de l'Épiphanie		
	13	Hilaire		
	14	Félix		
	15	Maur	<i>12 lc</i>	
	16	Marcellus	<i>3 lc</i>	
	17	Antoine		
		Sulpice		
	18	Prisca	<i>3 lc</i>	
	19	Laumer	<i>3 lc</i>	
	20	Sébastien	<i>In alb.</i>	
		Fabien		
	21	Agnès	<i>In alb., 12 lc</i>	
	22	Vincent	<i>In alb.</i>	
	23	Émerance	<i>3 lc</i>	
	25	Conversion de Paul	<i>In alb.</i>	
	26	Polycarpe	<i>3 lc</i>	
	27	Julien	<i>12 lc</i>	
	28	octave d'Agnès	<i>3 lc</i>	
	Février	1	Brigitte	<i>3 lc</i>
		2	Purification de la Vierge	<i>In cap.</i>
		3	Blaise	<i>12 lc</i>
		5	Agathe	<i>In alb.</i>
		6	Dorothee	<i>3 lc</i>
9		Apolline		
10		Scholastique	<i>12 lc</i>	
14		Valentin	<i>3 lc</i>	

	22	Chaire de Pierre	<i>In alb. (add.)</i>
	24	Mathias	<i>In alb.</i>
Novembre	1	Toussaint	<i>In cap.</i>
		Bénigne	<i>In alb.</i>
	6	Mélaine	<i>12 lc</i>
		Léonard	<i>memoria</i>
	8	les Quatre couronnés	<i>3 lc</i>
	9	Théodore	<i>3 lc</i>
	11	Martin	<i>In cap. (add.)</i>
		Menne	<i>memoria</i>
	13	Brice	<i>12 lc</i>
	15	Malo	<i>12 lc</i>
	18	octave de Martin	<i>12 lc</i>
	21	Colomban	<i>12 lc</i>
	22	Cécile	<i>In alb.</i>
	23	Clément	<i>In alb.,</i>
		Félicité	
	24	Chrysogone	<i>3 lc</i>
	25	Catherine	<i>In cap.</i>
	29	Saturnin	<i>3 lc</i>
	30	André	<i>In cap.</i>
Décembre	1	Chrysante et Darie	<i>3 lc</i>
	1	Éloi	<i>memoria</i>
	4	Barbe ( <i>add.</i> )	<i>12 lc (add.)</i>
	6	Nicolas	<i>In cap.</i>
	7	Ambroise	<i>12 lc</i>
		octave d'André	
	8	Conception de la Vierge	<i>In cap.</i>
	13	Lucie	<i>In alb., 12 lc</i>
	21	Thomas apôtre	<i>In alb., 12 lc</i>
		Nativité du Seigneur	<i>In cap.</i>
		Anastasia	
	26	Étienne	<i>In cap.</i>
	27	Jean	<i>In cap.</i>
	28	Saints-Innocents	<i>In cap.</i>
	29	Thomas Becket	<i>In alb.</i>
	31	Sylvestre	



## Annexe 10 : Litanie des saints du Mont Saint-Michel

### 1. Manuscrit 39 d'Avranches

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 39 (A 39).

[introductio]  
[fol. 18v] kyrie eleyson  
christe eleison  
christe audi nos ii  
pater de celis deus  
miserere nobis  
fili redemptor mundi deus  
miserere nobis  
spiritus sancte deus  
miserere nobis  
sancta trinitas unus deus  
miserere nobis  
sancta maria ora pro nobis  
sancta dei genitrix ora [pro nobis]  
sancta uirgo uirginum ora [pro nobis]  
sancte michael ii ora [pro nobis]  
sancte gabriel ora [pro nobis]  
sancte raphael ora [pro nobis]  
omnes sancti angeli et archangeli orate [pro nobis]  
omnes sancti beatorum spirituum ordines orate [pro nobis]  
sancte iohannes baptista ora [pro nobis]  
omnes sancti patriarche et prophete orate [pro nobis]

[apostoli]  
sancte petre ii ora [pro nobis]  
sancte paule ora [pro nobis]  
sancte andrea ora [pro nobis]  
sancte iacobe ora [pro nobis]  
sancte iohannes ora [pro nobis]  
sancte thoma ora [pro nobis]  
sancte iacobe ora [pro nobis]  
sancte philippe ora [pro nobis]  
sancte bartolomee ora [pro nobis]  
sancte mathee ora [pro nobis]  
sancte symon ora [pro nobis]

sancte taddee ora [pro nobis]  
sancte mathia ora [pro nobis]  
sancte barnaba ora [pro nobis]  
sancte marce ora [pro nobis]  
sancte luca ora [pro nobis]  
omnes sancti apostoli et euangeliste orate [pro nobis]  
omnes sancti discipuli domini orate [pro nobis]

[martyres]

omnes sancti innocentes orate [pro nobis]  
sancte stephane ora [pro nobis]  
sancte clemens ora [pro nobis]  
sancte syxte ora [pro nobis]  
[fol. 19] sancte marcelline ora [pro nobis]  
sancte dyonisii cum sociis suis ora [pro nobis]  
sancte maurici cum sociis suis ora [pro nobis]  
sancte nichasi cum sociis suis ora [pro nobis]  
sancte eustachii cum sociis suis ora [pro nobis]<sup>150</sup>  
sancte corneli ora [pro nobis]  
sancte cypriane ora [pro nobis]  
sancte laurenti ora [pro nobis]  
sancte innocenti ora [pro nobis]  
sancte agapite ora [pro nobis]  
sancte uincenti ora [pro nobis]  
sancte sebastiane ora [pro nobis]  
sancte gulberte ora [pro nobis]  
sancte ualentine ora [pro nobis]  
sancte karaune ora [pro nobis]  
sancte simphoriane ora [pro nobis]  
sancte quintine ora [pro nobis]  
sancte christofore ora [pro nobis]  
sancte georgi ora [pro nobis]  
sancte gervasi ora [pro nobis]  
sancte prothasi ora [pro nobis]  
sancte antonine ora [pro nobis]  
sancte benigne ora [pro nobis]  
sancte blasi ora [pro nobis]  
sancte thoma ora [pro nobis]  
omnes sancti martyres orate [pro nobis]

[confessores]

sancte silvester ora [pro nobis]  
sancte marcialis ora [pro nobis]  
sancte hylari ora [pro nobis]  
sancte martine ora [pro nobis]  
sancte gregori ora [pro nobis]  
sancte ambrosi ora [pro nobis]  
sancte augustine ora [pro nobis]  
sancte taurine ora [pro nobis]

---

<sup>150</sup> « sancte eustachii cum sociis suis ora [pro nobis] » : *add.* A 39.

sancte ieronime ora [pro nobis]  
sancte germane ora [pro nobis]  
sancte nicholae ora [pro nobis]  
sancte autberte ii ora [pro nobis]  
sancte audoene ora [pro nobis]  
sancte romane ora [pro nobis]  
sancte chanan ora [pro nobis]  
sancte godeberte ora [pro nobis]  
sancte uuithene ora [pro nobis]  
sancte briocche ora [pro nobis]  
sancte paterne ora [pro nobis]  
sancte iuliane ora [pro nobis]  
sancte uicturi ora [pro nobis]  
sancte samson ora [pro nobis]  
sancte machute ora [pro nobis]  
sancte melani ora [pro nobis]  
sancte maurili ora [pro nobis]  
sancte albine ora [pro nobis]  
sancte uiuiane ora [pro nobis]  
sancte benedictae ii ora [pro nobis]  
sancte maure ora [pro nobis]  
sancte filiberte ora [pro nobis]  
sancte wandregisile ora [pro nobis]  
sancte ansberte ora [pro nobis]  
sancte maximine ora [pro nobis]  
sancte egidi ora [pro nobis]  
sancte maiole ora [pro nobis]  
sancte antoni ora [pro nobis]  
omnes sancti confessores orate [pro nobis]

[virgines]  
sancta maria magdalene ora [pro nobis]  
sancta felicitas ora [pro nobis]  
sancta perpetua ora [pro nobis]  
sancta petronilla ora [pro nobis]  
sancta agatha ora [pro nobis]  
sancta agnes ora [pro nobis]  
sancta cecilia ora [pro nobis]  
sancta katerina ora [pro nobis]  
sancta lucia ora [pro nobis]  
sancta basilica ora [pro nobis]  
sancta scolastica ora [pro nobis]  
sancta celumna ora [pro nobis]  
sancta fides ora [pro nobis]  
sancta genouefa ora [pro nobis]  
sancta columba ora [pro nobis]  
sancta pientia ora [pro nobis]  
sancta radegundis  
omnes sancte uirgines orate [pro nobis]  
omnes sancti orate [pro nobis]

omnes sancti orate [pro nobis]

propicius esto parce nobis domine  
ab insidiis diaboli libera nos domine  
a dampnatione perpetua libera nos domine  
ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis libera nos domine  
ab infestationibus demonum libera nos [domine]  
a spiritu fornicationis libera nos domine  
ab appetitu inanis glorie  
ab omni immundicia mentis et corporis  
ab ira et odio et omni mala uoluntate libera [nos domine]  
ab immundis cogitationibus libera nos [domine]  
a cecidate cordis libera nos domine  
a fulgure et tempestate libera nos domine  
a subitanea et eterna morte libera nos [domine]  
per mysterium sancte incarnationis tue libera [nos domine]  
per passionem et crucem tuam libera nos [domine]  
per gloriosam resurrectionem tuam libera [nos domine]  
per admirabilem ascensionem tuam libera [nos domine]  
per gratiam sancti spiritus paracliti libera [nos domine]  
in hora mortis succurre nobis domine  
in die iudicii libera nos domine  
peccatores te rogamus audi nos  
ut pacem nobis dones audi nos  
ut misericordia et pietas tua nos custodiat audi nos  
ut ecclesiam tuam regere et defensare digneris  
ut domnum apostolicum et omnes gradus ecclesie in sancta religione conseruare digneris. Te rogamus.  
ut regibus et principibus nostris pacem et donare digneris. Te rogamus.  
ut episcopos et abbates nostros et omnes congrega-[19v]-tiones illis commissas in sancta religione conseruare digneris  
ut locum istum et omnes habitantes in eo uisitare et conseruare digneris  
ut congregationes omnium sanctorum in tuo sancto seruicio conseruare digneris [Te rogamus]  
ut cunctum populum christianum precioso sanguine tuo redemptum conseruare digneris [Te rogamus]  
ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas [Te rogamus]  
ut animas nostras et parentum nostrorum ab eterna dampnatione eripias [Te rogamus]  
ut fructus terre dare et conseruare digneris [Te rogamus]  
ut oculos misericordie tue super nos reducere digneris [Te rogamus]  
ut obsequium seruitutis nostre rationabile facias [Te rogamus]  
ut mentes nostras ad celestia desideria erigas [Te rogamus]  
ut miserias pauperum et captiuorum intueri et releuare digneris  
ut iter famulorum tuorum in salutis tue prosperitate disponas [Te rogamus]  
ut regularibus disciplinis nos instruere digneris  
ut omnibus fidelibus defunctis requiem eternam dones [Te rogamus]  
ut nos exaudire digneris [Te rogamus]  
fili dei te rogamus audi nos ii  
agnus dei qui tollis peccata mundi parce nobis domine  
agnus dei qui tollis peccata mundi exaudi nos domine  
agnus dei qui tollis peccata mundi miserere nobis

christe audi nos  
kyrie eleyson  
christe eleyson  
kyrie eleyson  
pater noster. et ne nos  
deus in adiutorium meum intende<sup>151</sup>  
in te domine speravi non confundar<sup>152</sup> ii  
et ueniat super nos misericordia tua domine  
salutare tuum secundum  
esto nobis domine turris fortitudinis  
a facie inimici  
domine saluos fac reges  
et exaudi nos in die qua inuocauerimus [te]  
saluos fac seruos et ancillas tuas  
deus meus sperantes [in te]  
fiat pax in uirtute tua  
et habundantia in turribus  
oremus pro fidelibus defunctis  
requiem eternam dona  
domine exaudi orationem meam  
et clamor meus ad te  
dominus uobiscum  
et cum spiritu tuo

---

<sup>151</sup> Ps 69

<sup>152</sup> Ps 30

## 2. Manuscrit 16<sup>o</sup>/1 de Maredsous

Source : Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1.

[introductio]

[fol. 65] kyrieleyson

christeleison

christe audi nos

pater de celis deus

miserere nobis

fili redemptor mundi deus

miserere nobis

spiritus sancte deus

miserere nobis

sancta trinitas unus deus

miserere nobis

sancta maria

ora pro nobis

sancta dei genitrix ora [pro nobis]

sancta uirgo uirginum ora [pro nobis]

sancte michael ora [pro nobis]

sancte gabriel ora [pro nobis]

sancte raphael ora [pro nobis]

omnes sancti angeli et archangeli orate [pro nobis]

omnes sancti beatorum spirituum ordines orate [pro nobis]

sancte iohannes baptista ora [pro nobis]

omnes sancti patriarche et prophete orate [pro nobis]

[apostoli]

sancte petre ora [pro nobis]

sancte paule ora [pro nobis]

sancte andrea ora [pro nobis]

sancte iacobe ora [pro nobis]

sancte iohannes ora [pro nobis]

sancte thoma ora [pro nobis]

sancte iacobe ora [pro nobis]

sancte philippe ora [pro nobis]

sancte bartolomee ora [pro nobis]

sancte mathee ora [pro nobis]

sancte symon ora [pro nobis]

sancte thadee ora [pro nobis]

sancte mathia ora [pro nobis]

sancte barnaba ora [pro nobis]

sancte marce ora [pro nobis]

sancte luca ora [pro nobis]

omnes sancti apostoli et euangeliste orate [pro nobis]  
omnes sancti discipuli domini orate [pro nobis]

[martyres]

omnes sancti innocentes orate [pro nobis]  
sancte stephane ora [pro nobis]  
sancte clemens ora [pro nobis]  
sancte sixte ora [pro nobis]  
sancte marcelline ora [pro nobis]  
sancte dyonisii cum sociis tuis ora [pro nobis]  
sancte maurici cum sociis tuis ora [pro nobis]  
sancte nichasii cum sociis tuis ora [pro nobis]  
sancte eustachii cum sociis tuis ora [pro nobis]  
sancte corneli ora [pro nobis]  
sancte cypriane ora [pro nobis]  
sancte laurenti ora [pro nobis]  
sancte innocenti ora [pro nobis]  
sancte agapite ora [pro nobis]  
sancte uincenti ora [pro nobis]  
sancte sebastiane ora [pro nobis]  
sancte gulberte ora [pro nobis]  
sancte uallentine ora [pro nobis]  
sancte karaune ora [pro nobis]  
sancte simphoriane ora [pro nobis]  
[fol. 65v] sancte quintine ora [pro nobis]  
sancte christofore ora [pro nobis]  
sancte georgi ora [pro nobis]  
sancte gervasi ora [pro nobis]  
sancte prothasi ora [pro nobis]  
sancte antonine ora [pro nobis]  
sancte benigne ora [pro nobis]  
sancte blasi ora [pro nobis]  
omnes sancti martyres orate [pro nobis]

[confessores]

sancte silvester ora [pro nobis]  
sancte marcialis ora [pro nobis]  
sancte hylari ora [pro nobis]  
sancte martine ora [pro nobis]  
sancte gregori ora [pro nobis]  
sancte francice ora [pro nobis]  
sancte ambrosi ora [pro nobis]  
sancte augustine ora [pro nobis]  
sancte taurine ora [pro nobis]  
sancte ieronime ora [pro nobis]  
sancte germane ora [pro nobis]  
sancte nicholae ora [pro nobis]  
sancte autberte ora [pro nobis]  
sancte audoene ora [pro nobis]  
sancte romane ora [pro nobis]  
sancte chanan ora [pro nobis]

sancte godeberte ora [pro nobis]  
sancte guithene ora [pro nobis]  
sancte brioce ora [pro nobis]  
sancte paterne ora [pro nobis]  
sancte iuliane ora [pro nobis]  
sancte uicturi ora [pro nobis]  
sancte sanson ora [pro nobis]  
sancte macute ora [pro nobis]  
sancte melani ora [pro nobis]  
sancte maurili ora [pro nobis]  
sancte albine ora [pro nobis]  
sancte uiuiane ora [pro nobis]  
sancte benedicta ora [pro nobis]  
sancte maure ora [pro nobis]  
sancte philiberte ora [pro nobis]  
sancte wandregisile ora [pro nobis]  
sancte ansberte ora [pro nobis]  
sancte maximine ora [pro nobis]  
sancte egidi ora [pro nobis]  
sancte maiole ora [pro nobis]  
omnes sancti confessores orate [pro nobis]

[virgines]

sancta maria magdalene ora [pro nobis]  
sancta felicitas ora [pro nobis]  
sancta perpetua ora [pro nobis]  
sancta petronilla ora [pro nobis]  
sancta agatha ora [pro nobis]  
sancta agnes ora [pro nobis]  
sancta cecilia ora [pro nobis]  
sancta katherina ora [pro nobis]  
sancta lucia ora [pro nobis]  
sancta basilia ora [pro nobis]  
sancta scolastica ora [pro nobis]  
sancta celumna ora [pro nobis]  
sancta fides ora [pro nobis]  
sancta genouefa ora [pro nobis]  
sancta columba ora [pro nobis]  
sancta pientia ora [pro nobis]  
sancta radegundis ora [pro nobis]  
sancta iulita ora [pro nobis]  
[fol. 66] sancta margareta ora [pro nobis]  
sancta barbara ora [pro nobis]  
sancta brigida ora [pro nobis]  
sancta eugenia ora [pro nobis]  
sancta apolonia ora [pro nobis]  
sancta anna ora [pro nobis]  
omnes sancte uirgines domini orate [pro nobis]  
omnes sancti et sancte orate [pro nobis]



propicius esto parce nobis domine  
ab insidiis diaboli libera [nos domine]  
a dampnatione perpetua libera [nos domine]  
ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis libera [nos domine]  
ab infestationibus demonum libera [nos domine]  
a spiritu fornicationis libera [nos domine]  
ab appetitu inanis glorie libera [nos domine]  
ab omni immundicia mentis et corporis libera [nos domine]  
ab ira et odio et omni mala uoluntate libera [nos domine]  
ab immundis cogitationibus libera [nos domine]  
a cecidate cordis libera [nos domine]  
a fulgura et tempestate libera [nos domine]  
a subitanea et eterna morte libera [nos domine]  
per mysterium sancte incarnationis tue libera [nos domine]  
per passionem et crucem tuam libera [nos domine]  
per gloriosam resurrectionem tuam libera [nos domine]  
per admirabilem ascensionem tuam libera [nos domine]  
per gratiam sancti spiritus paracliti libera [nos domine]  
in hora mortis succurre nobis domine  
in die iudicii libera [nos domine]  
peccatores te rogamus audi nos  
ut pacem nobis dones. te rogamus audi nos  
ut misericordia et pietas tua nos custodiat [Te rogamus]  
ut ecclesiam tuam regere et defensare digneris [Te rogamus]  
ut domnum apostolicum et omnes gradus ecclesie in sancta religione conseruare digneris [Te rogamus]  
ut regibus et principibus nostris pacem et ueram concordiam atque uictoriam donare digneris [Te rogamus]  
ut episcopos et abbates nostros et omnes congregationes illis commissas in sancta religione conseruare digneris  
ut locum istum et omnes habitantes in eo uisitare et conseruare digneris [Te rogamus]  
ut congregationes omnium sanctorum in tuo sancto seruicio conseruare digneris [Te rogamus]  
ut cunctum populum christianum precioso sanguine tuo redemptum conseruare digneris [Te rogamus]  
ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas [Te rogamus]  
ut animas nostras et parentum nostrorum ab eterna dampnatione eripias [Te rogamus]  
ut fructus terre dare et conseruare digneris [Te rogamus]  
[66v] ut oculos misericordie tue super nos reddare digneris [Te rogamus]  
ut obsequium seruitutis nostre rationabile facias [Te rogamus]  
ut mentes nostras ad celestia desideria erigas [Te rogamus]  
ut miserias pauperum et captiuorum intueri et releuare digneris [Te rogamus]  
ut iter famulorum tuorum in salutis tue prosperitate disponas  
ut regularibus disciplinis nos instruere digneris [Te rogamus]  
ut omnibus fidelibus defunctis requiem eternam dones [Te rogamus]  
ut nos exaudire digneris [Te rogamus]  
fili dei te rogamus audi nos  
agnus dei qui tollis peccata mundi parce nobis domine  
agnus dei qui tollis peccata mundi exaudi nos domine  
agnus dei qui tollis peccata mundi miserere nobis  
christe audi nos

kyrieleyson  
christeleyson  
kyrieleyson  
pater noster  
Et ne nos  
deus in adiutorium meum<sup>153</sup>  
in te domine speraui<sup>154</sup> ii  
et ueniat super nos misericordia tua domine  
salutare tuum secundum eloquium tuum  
esto nobis domine turris fortitudinis  
a facie inimici  
domine saluos fac reges  
et exaudi nos in die qua inuocauerimus te  
saluos fac seruos et ancillas tuas  
deus meus sperantes in te  
fiat pax in uirtute tua  
et habundantia in turribus  
oremus pro fidelibus defunctis  
requiem eternam dona eis  
domine exaudi orationem meam  
et clamor meus ad te ueniat  
dominus uobiscum  
et cum spiritu tuo

---

<sup>153</sup> Ps 69

<sup>154</sup> Ps 30

## Annexe 11 : Office de la fête de sainte Basile au Mont Saint-Michel

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.  
 Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 424.

Office	Pièce	Ms 46 (fol. 105) / ms 216 (fol. 125v)	Ms n.a.l. 424 (fol. 176v)
Vêpres	cap	<i>Qui gloriatur</i>	
	r	<i>Diffusa est</i>	
	h	<i>Virginis proles</i>	
	v	<i>Elegit eam</i>	
	a	<i>Accinxit</i>	<i>Accinxit</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Deus qui inter cetera</i>	<i>Indulgentiam nobis Domine</i>
Matines	a	<i>Alleluia in uelamento</i>	<i>Alleluia ego sum</i>
Premier nocturne	l	<i>Cum multe matrone</i>	<i>Cum multe matrone</i>
	r	<i>Pulchra facie</i>	<i>Pulchra facie</i>
	l		<i>Tunc beata Eugenia</i>
	r	<i>Induit me Dominus</i>	<i>Induit me Dominus</i>
	l		<i>Igitur Cornelius cum esset</i>
	r	<i>Hec est uirgo prudens</i>	<i>Hec est uirgo prudens</i>
	ca		<i>Audite me</i>
	v		<i>Adiuuabit</i>
	év		<i>Simile est regnum</i>
	Laudes	a	<i>Alleluia in uelamento</i>
cap			<i>Domine Deus meus</i>
r			<i>Specie tua</i>
h			<i>Virgines proles</i>
u			<i>Elegit eam</i>
a		<i>Inuenta bona Margarita</i>	
		<i>Be</i>	<i>Be</i>
or		<i>Deus qui inter cetera</i>	<i>Indulgentiam nobis Domine</i>

## Annexe 12 : Office et messe de la fête des reliques au Mont Saint-Michel

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.  
 Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 424.

### 1. Office

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Ms n.a.l. 424
Vêpres	a		<i>Alleluia in uelamento</i>	
	cap		<i>Sancti per fidem</i>	
	r	<i>Iustorum anime</i>	<i>Iustorum anime</i>	<i>Iustorum anime</i>
	h	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>
	v	<i>Exultabunt sancti</i>	<i>Exultabunt sancti</i>	<i>Exultabunt sancti</i>
	a	<i>Fulgebunt iusti / Alleluia ego sum</i>	<i>Fulgebunt iusti</i>	<i>Fulgebunt iusti</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Propiciare Domine</i>	<i>Propiciare Domine</i>	<i>Propiciare Domine</i>
de la Croix (XII lc)	a	<i>Crucem sanctam (uel) Surrexit Dominus</i>	<i>Crucem sanctam</i>	
de la Croix (III lc)	a	<i>Surrexit Dominus (uel) Surrexit Christus</i>	<i>Surrexit Dominus</i>	
de sainte Marie	a	<i>Paradisi porta (uel) Beata mater</i>	<i>Paradisi porta</i>	
De saint Michel (XII lc)	a		<i>Dum committeret (uel) Archangeli</i>	
De saint Michel (III lc)	a	<i>Sancte Michael (uel) Michael Archangelis</i>	<i>Sancte Michael (uel) Michael Archangelis</i>	
de saint Jean	a	<i>Inter natos</i>	<i>Inter natos</i>	
des apôtres	a	<i>Ego sum uitis</i>	<i>Ego sum uitis</i>	
de saint Laurent	a	<i>Leuita laurentius</i>	<i>Leuita laurentius</i>	
des martyrs	a	<i>In uelamento</i>	<i>In uelamento</i>	
de saint Martin	a	<i>Oculis ac manibus</i>	<i>Oculis ac manibus</i>	
de saint Nicolas	a	<i>Nobilissimis siquidem</i>	<i>Nobilissimis siquidem</i>	

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Ms n.a.l. 424
de saint Benoît	a	<i>Vir domini / Benedictus</i>	<i>Vir domini</i>	
des confesseurs	a	<i>Sancti qui sperant</i>	<i>Sancti qui sperant</i>	
des vierges	a	<i>Prudentes uirgines</i>	<i>Prudentes uirgines</i>	
des reliques	a	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>	
des reliques	a		<i>De pace</i>	
des reliques	a		<i>Da pacem Domine</i>	
de saint Aubert (in XII lc)	a	<i>Almi Auberti (uel) Presul Domini</i>	<i>Almi Auberti (uel) Presul Domini</i>	
de saint Aubert (in III lc)	a	<i>Ora pro nobis</i>	<i>Ora pro nobis</i>	
de Tous les saints	a	<i>Sancti tui Domine</i>	<i>Sancti tui Domine</i>	
Matines	i	<i>Alleluia alleluia (add.)</i>	<i>Alleluia alleluia</i>	<i>Alleluia</i>
	ps			<i>Venite</i>
	h	<i>Eterna Christi munera</i>	<i>Eterna Christi munera</i>	<i>Eterna Christi munera</i>
Premier nocturne	a	<i>Alleluia in uelamento clamant</i>	<i>Alleluia in uelamento clamant</i>	<i>Alleluia in uelamento clamant</i>
	r	<i>Absterget Deus</i>	<i>Absterget Deus</i>	<i>Absterget Deus</i>
	ps			<i>Beatus uir</i>
	ps			<i>Quare fremuerunt</i>
	ps			<i>In Domino confido</i>
	ps			<i>Domine quis habitabit</i>
	ps			<i>Conserua</i>
	ps			<i>Domini est terra</i>
	l	<i>Beati pauperes</i>	<i>Beati pauperes</i>	<i>Beati pauperes</i>
	r	<i>O crux gloriosa</i>	<i>O crux gloriosa</i>	<i>O crux gloriosa</i>
	l			<i>Beati mites quonima ipsim</i>
	r	<i>Candidi facti</i>	<i>Candidi facti</i>	<i>Candidi facti</i>
	l			<i>Beati qui lugent</i>
	r	<i>Preciosa</i>	<i>Preciosa</i>	<i>Preciosa</i>
	l			<i>Illi tamen qui sua solum modo delfent</i>
	r	<i>Iustorum anime</i>	<i>Iustorum anime</i>	<i>Iustorum anime</i>
Deuxième nocturne	a	<i>Alleluia Lux perpetua</i>	<i>Lux perpetua</i>	<i>Alleluia Lux perpetua</i>
	r	<i>Absterget Deus</i>	<i>Absterget Deus</i>	<i>Absterget Deus</i>
	ps			<i>Exultate iusti</i>
	ps			<i>Benedicam</i>
	ps			<i>Deus noster</i>
	ps			<i>Exaudi Deus deprecationem</i>
	ps			<i>Deum uenerunt</i>
	v			<i>Iusti autem</i>
	l			<i>Beati qui esurunt</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Ms n.a.l. 424
	r	<i>In seruis suis</i>	<i>In seruis suis</i>	<i>In seruis suis</i>
	l			<i>Beati misericordes</i>
	r	<i>Corpora sanctorum</i>	<i>Corpora sanctorum</i>	<i>Corpora sanctorum</i>
	l			<i>Beati mundo corde</i>
	r	<i>Miles Christi</i>	<i>Miles Christi</i>	<i>Miles Christi</i>
	l			<i>Beati pacifici</i>
	r	<i>Iusti autem</i>	<i>Iusti autem</i>	
Cantiques	a	<i>Alleluia ego sum</i>	<i>Alleluia ego sum</i>	
	ca	<i>Uos sancti Domini</i>	<i>Uos sancti Domini</i>	
	v			
	év	<i>Descendens Ihesus de monte</i>	<i>Descendens Ihesus de monte</i>	
	r	<i>Lux perpetua lucebit</i>	<i>Lux perpetua lucebit</i>	
	v			
	r	<i>Sacerdotes Dei</i>	<i>Sacerdotes Dei</i>	
	r	<i>Offerentur</i>	<i>Offerentur</i>	
	r	<i>Sancti tui Domine</i>	<i>Sancti tui Domine</i>	
	or	<i>Propiciare</i>		<i>Propiciare</i>
Laudes	a	<i>Alleluia Tristicia</i>	<i>Alleluia Tristicia</i>	<i>Alleluia Tristicia</i>
	cap	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>
	r	<i>Exultent iusti</i>	<i>Exultent iusti</i>	<i>Exultent iusti</i>
	h	<i>Rex gloriose</i>	<i>Rex gloriose</i>	<i>Rex gloriose</i>
	v	<i>Exultabunt</i>	<i>Exultabunt</i>	<i>Exultabunt</i>
	a	<i>Scimus quidem</i>	<i>Scimus quidem</i>	<i>Scimus quidem</i>
		<i>Be</i>	<i>Be</i>	<i>Be</i>
	or	<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>
Prime	a	<i>Alleluia In uelamento clamant</i>	<i>Alleluia In uelamento clamant</i>	
Messe matutinale				
Tierce	a	<i>Alleluia ego sum</i>	<i>Alleluia ego sum</i>	<i>Alleluia ego sum</i>
	cap		<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>
	v		<i>Iustorum anime</i>	<i>Iustorum anime</i>
	or		<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>
Procession	r	<i>Concede nobis</i>	<i>Concede nobis</i>	
	a	<i>Lux perpetua lucebit</i>		
Sexte	a	<i>Alleluia lux perpetua</i>	<i>Alleluia lux perpetua</i>	<i>Alleluia lux perpetua</i>
	cap		<i>Generatio eorum</i>	<i>Generatio eorum</i>
	v		<i>Iusti autem</i>	<i>Iusti autem</i>
	or		<i>Exaudi Domine quesumus</i>	<i>Exaudi Domine quesumus</i>
None	a	<i>Alleluia tristicia</i>	<i>Alleluia tristicia</i>	<i>Alleluia tristicia</i>
	cap		<i>Sapientiam</i>	<i>Sapientiam</i>
	v		<i>Exultent iusti</i>	<i>Exultent iusti</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Ms n.a.l. 424
	or		<i>Concede quesumus omnipotens Deus ut sancti tui</i>	<i>Concede quesumus omnipotens Deus ut sancti tui</i>
Vêpres	a	<i>Alleluia in uelamento</i>	<i>Alleluia in uelamento</i>	<i>Alleluia in uelamento</i>
	ps	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>
	ps	<i>Laudate pueri</i>	<i>Laudate pueri</i>	<i>Laudate pueri</i>
	ps	<i>Credidi</i>	<i>Credidi</i>	<i>Credidi</i>
	ps	<i>In conuertendo</i>	<i>In conuertendo</i>	<i>In conuertendo</i>
	cap	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>
	r	<i>Sancti tui Domine</i>	<i>Sancti tui Domine</i>	<i>Sancti tui Domine</i>
	h	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>	<i>Sanctorum meritis</i>
	v	<i>Exultabunt sancti</i>	<i>Exultabunt sancti</i>	<i>Exultabunt sancti</i>
	a	<i>Gaudent in celis</i>	<i>Gaudent in celis</i>	<i>Gaudent in celis</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>

## 2. Messe

Pièce	MS 46	A 216
in	<i>Sapientiam sanctorum</i>	<i>Sapientiam sanctorum</i>
TrG	<i>Angelica iam pater (uel) Angelica ethra (uel) Quem cuncta laudant</i>	
or	<i>Propiciare</i>	<i>Propiciare</i>
ép	<i>Sancti per fidem</i>	<i>Sancti per fidem</i>
val	<i>Confitebuntur (item) Iusti epulentur</i>	<i>Confitebuntur (item) Iusti epulentur</i>
sq	<i>Ecce pulchra</i>	<i>Ecce pulchra</i>
év	<i>Descendens Ihesus</i>	<i>Descendens Ihesus</i>
of	<i>Confitebuntur</i>	<i>Confitebuntur</i>
se	<i>Suscipiat clementia</i>	<i>Suscipiat clementia</i>
cm	<i>Gaudete iusti</i>	<i>Gaudete iusti</i>
pcm	<i>Diuina libantes</i>	<i>Diuina libantes</i>



## Annexe 13 : Index des reliques citées dans les manuscrits 46 et 216

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

### 1. Manuscrit 46

<b>Saint</b>	<b>Transcription du passage</b>	<b>Folio</b>
Aubert	<i>Unum brachium sancti Auberti et caput eius</i>	fol. 64

### 2. Manuscrit 216

<b>Saint</b>	<b>Transcription du passage</b>	<b>Folio</b>
Aubert	<i>Deferentur reliquie de sancto Auberto scilicet caput et brachium</i>	fol. 39v
Aubert	<i>Brachium sancti Auberti et caput eius</i>	fol. 71v
Laurent	<i>reliquie sancti Laurentii</i>	fol. 147
Agapit	<i>reliquias sancti Agapiti</i>	fol. 152
Croix du Seigneur	<i>Deferet cantor in choro reliquias de Cruce Domini</i>	fol. 160v

## Annexe 14 : Cursus liturgique bénédictin

Sources : *La Règle de S. Benoît*, J. Neufville, A. de Vogüe (éd.), Paris, Cerf, 1972-1977, 7 vol.

Taft R., *La liturgie des Heures en Orient et en Occident : origine et sens de l'office divin*, G. Passelecq (trad.), Turnhout, Brepols, 1991.

### Matines

Verset : *Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam*

Psaume 3

Psaume 94

Hymne

#### *Premier nocturne*

Six psaumes accompagnés d'antiennes

Verset

Bénédictio par l'abbé

Trois lectures et répons en hiver, une en été, quatre le dimanche

#### *Deuxième nocturne*

Six psaumes avec *Alleluia*

Épître

Verset

Litanie

Quatre lectures le dimanche

#### *Le dimanche : troisième nocturne*

Trois cantiques avec *Alleluia*

Verset

Bénédictio par l'abbé

Quatre lectures (Nouveau Testament) et répons

*Te Deum laudamus*

Évangile

*Te decet laus*

Bénédictio

### Laudes

Psaume 66

Psaume 50 avec refrain (le dimanche, *Alleluia*)

Deux psaumes variables

Cantique (le dimanche : Daniel 3, 52-56. 57-90)

Psaume 148 à 150

Épître (le dimanche : Apocalypse)

Répons

Hymne

Verset

Cantique de l'évangile

Litanie

Notre Père

**Petites heures**

Verset d'ouverture

Hymne

Trois psaumes variables, avec ou sans refrain

Lecture

Verset

Litanie

Renvoi

**Vêpres**

Verset d'ouverture

Quatre psaumes variables

Lecture

Répons

Hymne

Verset

Cantique de l'évangile

Litanie

Notre Père

Renvoi

**Complies**

Verset d'ouverture

Psaumes 4, 90, 133, sans refrain

Hymne

Lecture

Verset

Litanie

Bénédictio

Renvoi

## Annexe 15 : Liste alléluatique du Mont Saint-Michel

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216

### 1. Temporal

Journée liturgique	Verset alléluatique
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende nobis Domine</i> [ms 42]
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum in his que dicta</i> [ms 42]
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine potentiam</i> [ms 42]
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine et noli tarda</i> [ms 42]
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die</i>
Nativité du Seigneur ( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnavit decorem</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Specie tua</i> [ms 42 et 216] / <i>Multipharie</i> [ms 46]
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
octave de l'Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Iubilate Deo</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Quatrième dimanche après l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Cinquième dimanche après l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Nonne cor nostrum</i>
Mardi de Pâques	<i>Christus resurgens de mortuis</i> [ms 42]
	<i>Oportebat</i> [ms 46 et 216]
Mercredi de Pâques	<i>Surrexit Dominus et occurens</i> [ms 42]
	<i>Christus resurgens</i> [ms 216]
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i> [ms 46 et 216]
	<i>Venite benedicti patris</i> [ms 42]
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit altissimus</i>
Samedi (Samedi <i>in Albis</i> )	<i>Haec dies / Laudate pueri</i>
Dimanche (Dimanche <i>in Albis</i> )	<i>Angelus Domini / Pascha nostrum</i>
	<i>Post dies octo</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor / Surrexit Pastor</i> [ms 42 et 216]
	<i>Surrexit Pastor / Dicite in gentibus</i> [ms 46]
Deuxième dimanche	<i>Iterum autem videbo / Christus resurgens ex mortuis</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum / Ego ueritatem</i>
Quatrième dimanche	<i>Usque modo / Christus mortuus</i>
Rogations	<i>Confitemini Domino</i>
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes plaudite [ms 42]</i>
Ascension	<i>In assumptione tua Christe / Ascendens Christus</i>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Christus resurgens / Regnauit Dominus</i>
octave de l'Ascension	<i>In assumptione / Ascendens Christus in altum</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Non uos relinquam orphanos / Paraclitus spiritus sanctus</i>
Férie 2	<i>Emitte Spiritum / Spiritus sanctus</i>
Férie 3	<i>Spiritus qui a patre / Alleluia Loquebantur</i>
Férie 4	<i>Spiritus paraclitus / Repleti sunt [ms 42, 46 et 216]</i>
	<i>Spiritus Dominus repleuit [ms 42]</i>
Férie 5	<i>Emitte / Dum essent discipuli</i>
Férie 6	<i>Repleti sunt / Factus est repente</i>
Samedi	<i>Caritas Dei diffusa est / Non uos relinquam</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Paraclitus / Benedictus es Domine</i>
Fête-Dieu	<i>Caro mea [ms 216]</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum omnes gentes [ms 42]</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei [ms 42]</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima mea [ms 42]</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine [ms 42]</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini Domino [ms 42]</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet [ms 42]</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus [ms 42]</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te [ms 42]</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute tua [ms 42]</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos [ms 42]</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum [ms 42]</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes [ms 42]</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo [ms 42]</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus [ms 42]</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines [ms 42]</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor [ms 42]</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite [ms 42]</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule [ms 42]</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis [ms 42]</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus [ms 42]</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis [ms 42]</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium [ms 42]</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in te [ms 42]</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine Deus [ms 42]</i>

## 2. Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
vigile d'André	<i>Per manus [ms 42]</i>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Chrysante et Darie	<i>Letamini [ms 42]</i>
Nicolas	<i>Iustus germinabit</i>
Ambroise	<i>Iuravit Dominus</i>
Conception de la Vierge	<i>Conceptio gloriose uirginis Marie</i>
Lucie	<i>Diffusa est</i>
Thomas apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>
Étienne	<i>Video celos apertos</i>
Jean	<i>Hic est discipulus</i>
Saints-Innocents	<i>Iusti epulentur</i>
Thomas Becket	<i>Letabitur iustus</i>
Sylvestre	<i>Iuravit Dominus</i>
Hilaire	<i>Iuravit Dominus</i>
Félix	<i>Disposui</i>
Maur	<i>Iustus germinabit</i>
Marcellus	<i>Iuravit [ms 46 et 216]</i>
	<i>Inueni Dauid [ms 42]</i>
Antoine	<i>Iustus ut palma</i>
Sulpice	<i>Elegit te</i>
Prisca	<i>Adducentur</i>
Laumer	<i>Os iusti</i>
Sébastien	<i>Sancti tui</i>
Agnès	<i>Diffusa est</i>
Vincent	<i>Letabitur iustus</i>
Émerance	<i>Diffusa est</i>
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Polycarpe	<i>Posuisti Domine</i>
Julien	<i>Iste sanctus</i>
octave d'Agnès	<i>Diffusa est</i>
Brigitte	<i>Specie tua</i>
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i>
Blaise	<i>Amavit</i>
Agathe	<i>Diffusa est</i>
Dorothee	<i>Diffusa est</i>
Scholastique	<i>Adducentur</i>
Valentin	<i>Posuisti Domine</i>
Annonciation	<i>Per te Dei genitrix (in Pascha)</i>
Ambroise	<i>Confitebuntur / Iuravit Dominus</i>
Tiburce et Valérien	<i>Sancti tui</i>
Georges	<i>Confitebuntur / Letabitur</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Marc	<i>Confitebuntur / Primus ad Syon</i>
Marcellin	<i>Confitebuntur / Iste sanctus</i>
Vital	<i>Beatus uir</i>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Stabunt iusti / Non uos relinquam</i> [ms 46]
	<i>Stabunt iusti / Non uos</i> [ms 216]
	<i>Stabunt iusti / Non uos me elegistis</i> [ms 42]
Athanase	<i>Confitebuntur</i> [ms 46 et 216]
	<i>Elegit eum</i> [ms 42]
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus / Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Gaudete iusti</i>
Jean l'évangéliste	<i>Confitebuntur / Hic est discipulus</i>
Apparition de Michel sur le Mont Gargan	<i>Angelus Domini / In conspectu</i> [ms 42 et 216]
	<i>In conspectu</i> [ms 46]
Translation de Nicolas	<i>Confitebuntur / Iustus germibant</i>
Gordien et Epimaque	<i>Exultabunt</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Letamini</i>
Basile	<i>Specie tua</i>
Urbain	<i>Elegit te</i>
Chéron	<i>Gloria et honore</i>
Nicomède	<i>Beatus uir</i>
Marcellin et Pierre	<i>Mirabilis</i>
Médard	<i>Inueni Dauid</i>
Prime et Félicien	<i>Gaudete iusti</i>
Barnabé	<i>Per manus apostolorum</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Sancti tui</i>
Guy, Modeste et Crescence	<i>Vox exultationis</i>
Cyr et Julitte	<i>Exultent iusti</i>
Aubert	<i>Iustus germinabit</i>
Marc et Marcellin	<i>Letamini</i>
Gervais et Protais	<i>Te martirum</i>
Leufroy	<i>Os iusti</i>
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer propheta</i>
Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i>
octave d'Aubert	<i>Iustus germinabit</i>
Jean et Paul	<i>Iusti epulentur</i>
Léon	<i>Elegit te</i>
vigile de Pierre et Paul	<i>Per manus</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i>
Paul	<i>Magnus sanctus</i>
Martial	<i>Disposui</i> [ms 42]
octave de Jean	<i>Hic precursor Domini</i>
Processus et Martinien	<i>Vox exultationis</i>
Martin	<i>Iustus germinabit</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due olive</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
les Sept Frères	<i>Fulgebunt iusti</i>
Benoît	<i>Vir Domini Benedictus</i>
Berthevin	<i>Letabitur iustus [ms 216]</i>
octave de Benoît	<i>Amauit eum</i>
Arnoul	<i>Amauit eum</i>
Marguerite	<i>Specie tua</i>
Praxède	<i>Diffusa est gratia</i>
Marie Madeleine	<i>Optimam partem elegit</i>
Wandrille	<i>Iustus germinabit</i>
Apollinaire	<i>Elegit te</i>
vigile de Jacques	<i>Per manus</i>
Jacques apôtre	<i>Non uos me elegistis</i>
Anne	<i>Diffusa est [ms 216]</i>
les Sept Dormants	<i>Fulgebunt iusti</i>
Samson	<i>Iuravit Dominus</i>
Pantalon	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Félix	<i>Exultent iusti</i>
Abdon et Sennen	<i>Gaudete iusti</i>
Germain	<i>Iste sanctus</i>
Macchabées	<i>Fulgebunt iusti [ms 42]</i>
Pierre	<i>Tu es Symon Bar Iona</i>
Étienne	<i>Amauit eum</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Iusti epulentur</i>
Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui</i>
Donat	<i>Elegit te</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Exultabunt</i>
Romain	<i>Gloria et honore</i>
vigile de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Taurin	<i>Amauit eum [ms 42 et 216]</i>
Tiburce	<i>Gloria et honore [ms 42 et 216]</i>
Hippolyte	<i>Iusti epulentur [ms 42]</i>
Eusèbe	<i>Os iusti [ms 42 et 216]</i>
vigile de l'Assomption	<i>Per te Dei genitrix [ms 42]</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est Maria / Post partum Uirgo / Per te Dei [ms 42]</i>
	<i>Assumpta est [ms 216]</i>
octave de Laurent	<i>Posuisti Domine [ms 42 et 216]</i>
Agapit	<i>Letabitur iustus [ms 42 et 216]</i>
Philibert	<i>Iustus ut palma [ms 42 et 216]</i>
octave de l'Assomption	<i>Assumpta est [ms 42 et 216]</i>
Timothée et Symphorien	<i>Exultent iusti [ms 42]</i>
Timothée et Apollinaire	<i>Letamini [ms 42]</i>
Vigile de Barthélemy	<i>Per manus [ms 42]</i>
Barthélemy	<i>Non uos me [ms 42 et 216]</i>



<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Ouen	<i>Iuravit eum</i> [ms 42 et 216]
Geniès	<i>Beatus uir</i> [ms 42]
Louis	<i>Pater sancte Ludouice</i> [ms 216]
Rufus	<i>Beatus uir</i> [ms 42 et 216]
Augustin	<i>Iustus germinavit</i> [ms 42 et 216]
Hermès et Julien de Brioude	<i>Mirabilis</i> [ms 42]
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Hic precursor</i> [ms 42 et 216]
Sabine	<i>Specie tua</i> [ms 42]
Félix et Audacte	<i>Mirabilis</i> [ms 42 et 216]
Victeur	<i>Amavit eum</i> [ms 42 et 216]
Prisque	<i>Iustus non conturbabitur</i> [ms 42 et 216]
Gilles	<i>Iustus ut palma</i> [ms 42]
Ordination de Grégoire	<i>Iuravit Dominus</i> [ms 42 et 216]
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose uirginis</i> [ms 42 et 216]
Adrien	<i>Iustus non conturbabitur</i> [ms 42]
Gorgon	<i>Gloria et honore</i> [ms 42]
Prote et Hyacinthe	<i>Fulgebunt iusti</i> [ms 42]
Maurille	<i>Iste sanctus</i> [ms 42 et 216]
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Mirabilis</i> [ms 42 et 216]
Corneille et Cyprien	<i>Mirabilis</i> [ms 42]
octave de la Nativité de Marie	<i>Natiuitas</i> [ms 216]
Nicomède	<i>Iustus germinabit</i> [ms 42]
Lucie et Géminien	<i>Vox exultationis</i> [ms 42 et 216]
Lambert	<i>Posuisti</i> [ms 42 et 216]
vigile de Matthieu	<i>Per manus</i> [ms 42 et 216]
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i> [ms 42 et 216]
Maurice	<i>Iusti epulentur</i> [ms 42 et 216]
Paterne	<i>Iste sanctus</i> [ms 42 et 216]
Côme et Damien	<i>Fulgebunt iusti</i> [ms 42 et 216]
Vigile de Michel	<i>Laudate Deum</i> [ms 42 et 216]
Michel	<i>In conspectu angelorum / Confitebor tibi Domine</i> [ms 42]
	<i>In conspectu angelorum</i> [ms 216]
Jérôme	<i>Os iusti</i> [ms 42 et 216]
Rémy	<i>Amavit eum</i> [ms 42 et 216]
Foy	<i>Adducentur</i> [ms 42 et 216]
Marc [pape]	<i>Elegit te</i> [ms 42 et 216]
Denis	<i>Iusti epulentur</i> [ms 42 et 216]
Nicaise	<i>Letamini</i> [ms 42 et 216]
Gérard	<i>Os iusti</i> [ms 42 et 216]
Calixte	<i>Posuisti Domine</i> [ms 42 et 216]
Bâle	<i>Iustus ut palma</i> [ms 42 et 216]
Vigile de la Dédicace du Mont Saint-Michel	<i>Laudate Deum</i> [ms 42]
Dédicace du Mont Saint-Michel	<i>In conspectu</i> [ms 42]
Luc	<i>Primus ad Syon</i> [ms 42 et 216]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Romain	<i>Elegit te</i> [ms 42 et 216]
Crépin et Crépinien	<i>Fulgebunt iusti</i> [ms 42 et 216]
vigile de Simon et Jude	<i>Per manus autem</i> [ms 42 et 216]
Simon et Jude	<i>Isti sunt due oliue</i> [ms 42 et 216]
Quentin	<i>Gloria et honore</i> [ms 42 et 216]
vigile de Toussaint	<i>Fulgebunt iusti</i> [ms 42 et 216]
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti nationes</i> [ms 42 et 216]
Bénigne	<i>Letabitur iustus</i> [ms 42 et 216]
Mélaïne	<i>Iste sanctus</i> [ms 42 et 216]
les Quatre couronnés	<i>Exultent iusti</i> [ms 42 et 216]
Théodore	<i>Beatus uir</i> [ms 42]
Martin	<i>Hic Martinus pauper</i> [ms 42 et 216]
Menne	<i>Beatus uir qui suffert</i> [ms 42 et 216]
Brice	<i>Iste sanctus</i> [ms 42 et 216]
Malo	<i>Iuravit Dominus</i> [ms 42 et 216]
octave de Martin	<i>Hic Martinus</i> [ms 42 et 216]
Colomban	<i>Iustus ut palma</i> [ms 42 et 216]
Cécile	<i>Adducentur</i> [ms 42 et 216]
Clément	<i>Letabitur</i> [ms 42 et 216]
Félicité	<i>Diffusa est</i> [ms 42 et 216]
Chrysogone	<i>Posuisti</i> [ms 42 et 216]
Catherine	<i>Diffusa</i> [ms 42 et 216]
Saturnin	<i>Iustus non conturbabitur</i> [ms 42 et 216]

### 3. Fac-similés des versets des dimanches suivant la Pentecôte

Premier dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 115v)



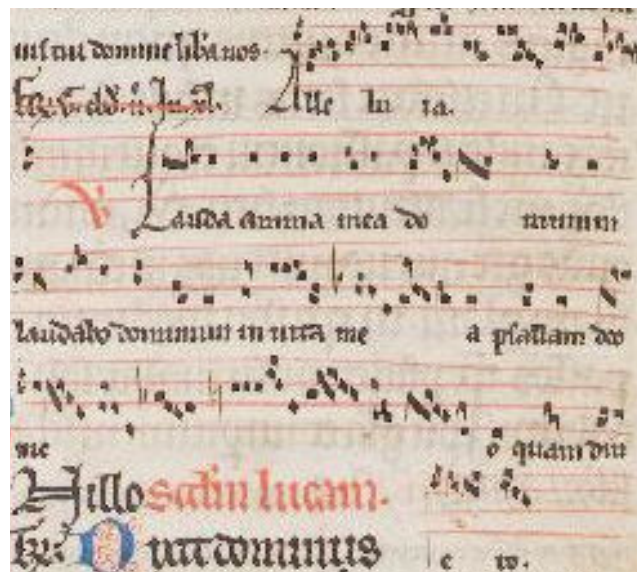
Deuxième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 116v)



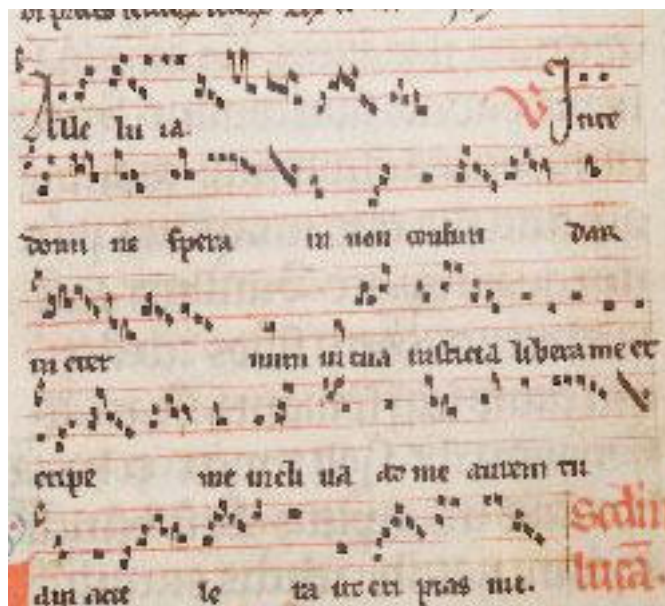
Troisième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 117)



Quatrième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 117v)



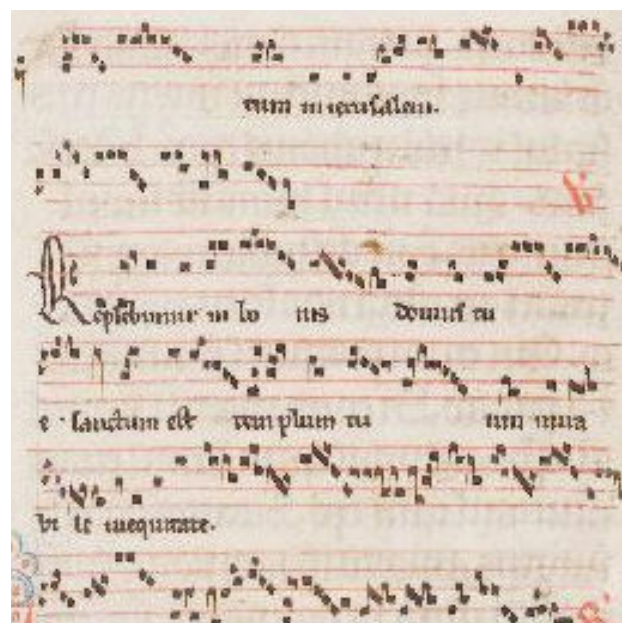
Cinquième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 118)



Sixième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 119)

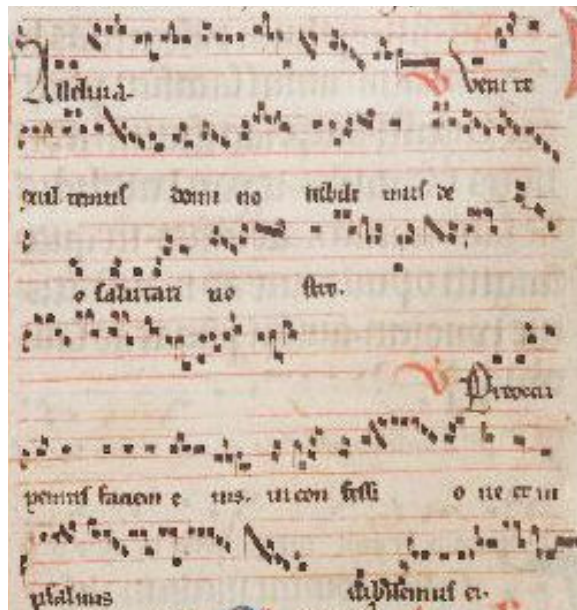


Septième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 119v)





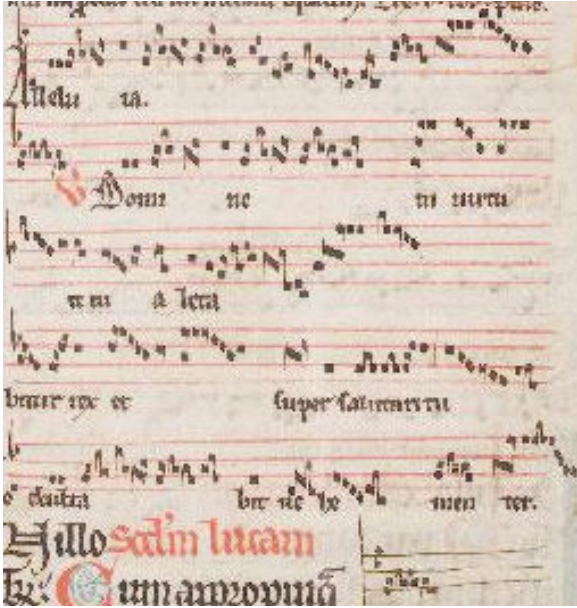
Huitième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 120)



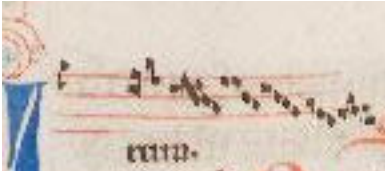
Neuvième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 121)



Dixième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 121v)



Onzième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 122-122v)



Douzième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 123)



Treizième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 123v)



Quatorzième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 124v)





Quinzième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 125)



Seizième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 125v-126)



Dix-septième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 126)



Dix-huitième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 130v)



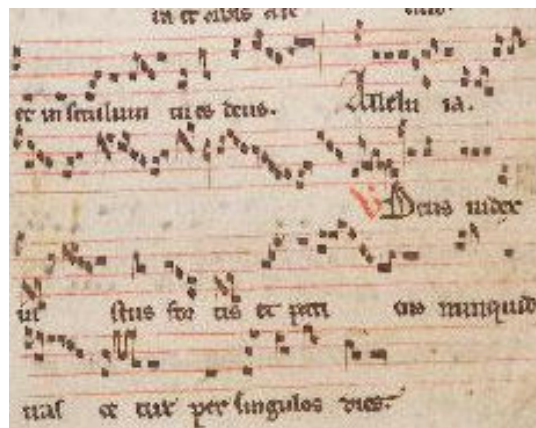
Dix-neuvième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 131)



Vingtième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 131v-132)



Vingt-et-unième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 132)



Vingt-deuxième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 133)



Vingt-troisième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 133v-134)



Vingt-quatrième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 134v)



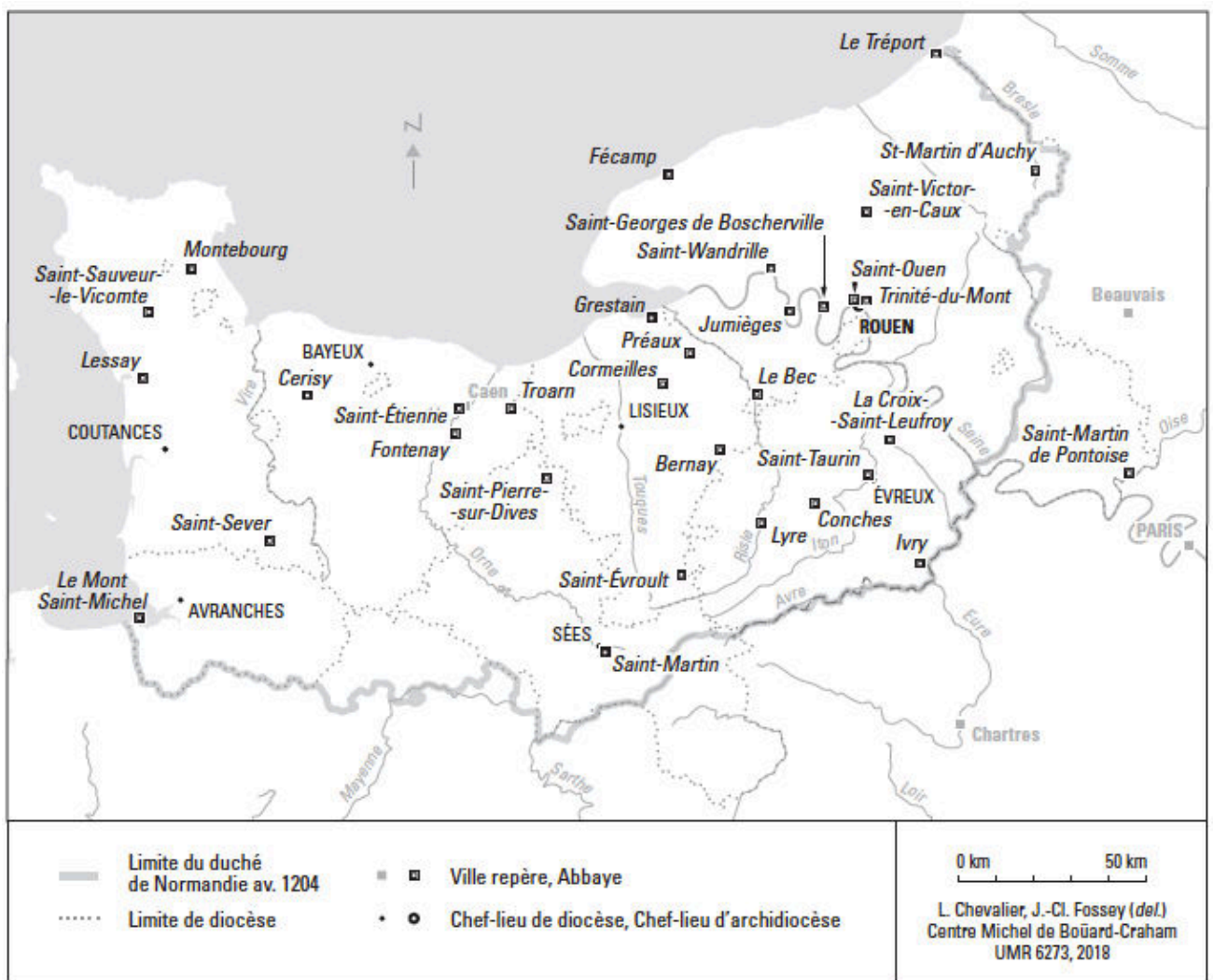
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de Pentecôte (fol. 135)





## Annexe 16 : Carte des diocèses et des abbayes normands

### Les diocèses et abbayes bénédictines masculines de la province ecclésiastique de Rouen (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)



## Annexe 17 : Listes alléluïatiques d'établissements religieux normands

### 1. Liste alléluïatique du diocèse d'Avranches (dimanches après la Pentecôte)

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, FPI 116 (*Missale ad usum ecclesie Abrincensis*, Caen, M. et G. Angier et J. Berthelot, 1534)

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te Domine</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet hymnus</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule meus</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine exaudi</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In exitu Israel</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

## 2. Liste alléluatique du diocèse de Bayeux (dimanches après la Pentecôte)

Source : Caen, Musée des Beaux-Arts, Fonds Mancel, ms 237 (131) – XIII<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dominus regnavit decorem</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dominus regnavit exultet</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Iubilare Deo</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini Domino</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor meum</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Redemptionem</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

### 3. Liste alléluatique du diocèse de Coutances (dimanches après la Pentecôte)

Source : Coutances, Archives diocésaines, 84 (*Missale ecclesie Constantiensis*, Rouen, P. Regnault, 1499)

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine exaudi</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>



#### 4. Liste alléluatique du diocèse d'Évreux (dimanches après la Pentecôte)

Sources : Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 1773 – XIII<sup>e</sup> s.

*Un manuscrit liturgique du Moyen Âge : Ordinaire de la cathédrale d'Évreux, édition du manuscrit L. 95 de la bibliothèque d'Évreux (XIV<sup>e</sup> siècle) avec les variantes des manuscrits L. 64 et L. 75 (XV<sup>e</sup> siècle), R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1924.*

Journée liturgique	Verset alléluatique
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i> [1773] / <i>Benedictus es</i> [95]
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini domino</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i> [1773] / <i>Qui sanat</i> [95 et add. 1773]
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i> [1773] / <i>Domine in uirtute</i> [95]
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i> [1773] / <i>Querite Dominum</i> [95]
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i> [1773] / <i>Domine refugium</i> [95 et add. 1773]
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i> [1773] / <i>Exultate</i> [95 et add. 1773]
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini domino</i> [1773] / <i>Quoniam Deus</i> [95 et add. 1773]
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i> [1773] / <i>Qui posuit fines</i> [95]
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i> [1773] / <i>Paratum cor</i> [95 et add. 1773]
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera</i> [1773] / <i>Omnes gentes</i> [95 et add. 1773]
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i> [1773] / <i>Attendite popule</i> [95 et add. 1773]
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i> [1773] / <i>Domine Deus salutis</i> [95 et add. 1773]
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i> [1773] / <i>Deus iudex</i> [95 et add. 1773]
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i> [1773] / <i>De profundis</i> [95 et add. 1773]
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

## 5. Liste alléluïatique du diocèse de Lisieux (dimanches après la Pentecôte)

Source : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département Réserve des livres rares, B 27923 (*Missale ecclesie Lexoviensis*, Caen, P. Regnault, 1504)

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dominus regnauit decorem</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dominus regnauit exultet</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Iubilare Deo</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Redemptionem misit</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

## 6. Liste alléluïatique du diocèse de Rouen (dimanches après la Pentecôte)

Source : Le Havre, BM, ms 325 (A 28) – XV<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

## 7. Liste alléluïatique du diocèse de Séez (dimanches après la Pentecôte)

Source : Caen, BM, ms 704 – XV<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attende popule</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dominus regnauit exultet</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Iubilare Deo</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Letatus sum</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verbo Domini</i>

## 8. Liste alléluatique de l'abbaye du Bec

Source : Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms lat. 1105 – XIII<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
octave de l'Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Iubilare Deo</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Quatrième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Nonne cor nostrum</i>
Mardi de Pâques	<i>Christus resurgens</i>
Mercredi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit Christus</i>
Samedi (Samedi <i>in Albis</i> )	<i>Laudate pueri</i>
Dimanche (Dimanche <i>in Albis</i> )	<i>Angelus Domini</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor / Surrexit Dominus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Modicum et non videbitis</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum / Surgens Ihesus Dominus</i>
Quatrième dimanche	<i>Cum sederit filius / Surrexit Christus</i>
Rogations	<i>Confitemini</i>
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Ascension	<i>Ascendens Christus / Ascendit Deus in iubilatione</i>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Non uos relinquam / Dominus in Synai</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Veni sancte Spiritus / Paraclitus</i>
Férie 2	<i>Emitte Spiritum / Spiritus Domini repleuit</i>
Férie 3	<i>Spiritus sanctus procedens</i>
Férie 4	<i>Veni sancte Spiritus / Paraclitus</i>
	<i>Loquebantur</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Férie 5	<i>Repleti sunt / Veni sancte Spiritus</i>
Férie 6	<i>Emitte / Cum es sero</i>
Samedi	<i>Emitte / Paraclitus</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Paraclitus</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugi</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis / Lauda anima mea</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile d'André	<i>Per manus</i>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Chrysante et Darie	<i>Sancti tui</i>
Nicolas	<i>Iuravit Dominus</i>
Lucie	<i>Adducentur</i>
Judoce	<i>Iustus germinabit</i>
Thomas apôtre	<i>Nimis honorati</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
dédicace de l'église	<i>O quam metuendus / Adorabo</i>
Agnès	<i>Veni sponsa</i>
Vincent	<i>Iste sanctus</i>
Émerance	<i>Specie tua</i>
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Julien	<i>Vitam petiit</i>
octave d'Agnès	<i>Diffusa</i>
Sever	<i>Posui</i>
Purification de la Vierge	<i>Hodie oblatus</i>
Blaise	<i>Amavit</i>
Agathe	<i>Veni electa</i>
Vaast et Amant	<i>Sacerdotes tui</i>
Austreberthe	<i>Haec est uirgo</i>
Scholastique	<i>Quinque prudentes</i>
Valentin	<i>Letabitur</i>
Annonciation	<i>Per te Dei / Post partum</i>
Ambroise	<i>Confitebuntur / Gaudete</i>
Tiburce et Valérien	<i>Confitebuntur / Gaudete</i>
Georges	<i>Confitebuntur</i>
Marc	<i>Confitebuntur / Primus ad Syon</i>
Vital	<i>Confitebuntur</i>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Stabant iusti</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus / Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Gaudete</i>
Jean l'évangéliste	<i>Confitebuntur</i>
Gordien et Epimaque	<i>Gaudete</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Gaudete iusti</i>
Dunstan	<i>Confitebuntur</i> <i>/ (après la Pentecôte) Iustus germinabit</i>
Urbain	<i>Amavit</i>
Augustin de Cantorbéry	<i>Confitebuntur / Posui</i>
Hildevert	<i>Gaudete iusti / Vitam petiit</i>
Marcellin et Pierre	<i>Gaudete iusti / Preciosa</i>
Prime et Félicien	<i>Confitebuntur / Letamini</i>
Barnabé	<i>Confitebuntur / Per manus</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Gaudete / Sancti tui</i>
Guy, Modeste et Crescence	<i>Mirabilis</i>
Cyr et Julitte	<i>Reddet Deus</i>
Marc et Marcellin	<i>Fulgebunt</i>
Gervais et Protais	<i>Iusti epulentur</i>
Leufroy	<i>Disposui</i>
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer propheta</i>
Jean le Baptiste	<i>Hic precursor</i>
Jean et Paul	<i>Isti sunt due</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Léon	<i>Inueni Dauid</i>
vigile de Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Symon / Beatus es Symon</i>
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Martial	<i>Disposui</i>
octave de Jean	<i>Erat lucerna</i>
Processus et Martinien	<i>Letamini</i>
Martin	<i>Iustus germinabit</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Venite ad me</i>
les Sept Frères	<i>Laudate pueri</i>
Benoît	<i>Vir Domini Benedictus</i>
Alexis	<i>Iustus germinabit</i>
Arnoul	<i>Posui</i>
Marguerite	<i>Veni sponsa</i>
Praxède	<i>Haec est uirgo</i>
Wandrille	<i>Iustus germinabit</i>
Apollinaire	<i>Amauit</i>
Jacques apôtre	<i>Nimis honorati</i>
Christophe et Cucufat	<i>Letamini</i>
Pantalón	<i>Posuisti Domine</i>
Félix	<i>Fulgebunt iusti</i>
Abdon et Sennen	<i>Reddet Deus</i>
Néot	<i>Vitam petiit</i>
Macchabées	<i>Laudate pueri</i>
Pierre	<i>Solue jubente</i>
Étienne	<i>Vitam petiit</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Sancti et iusti</i>
Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui</i>
Donat	<i>Posui</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Preciosa in conspectu</i>
vigile de Laurent	<i>Iustus ut palma / (si c'est dimanche) Beatus uir</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Taurin	<i>Amavit eum</i>
Tiburce	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Hyppolite	<i>Reddet Deus</i>
Eusèbe	<i>Iustum deduxit</i>
vigile de l'Assomption	<i>Post partum Uirgo</i>
Assomption de Marie	<i>Hodie Maria uirgo / Assumpta est</i>
	<i>Surge propera / Ecce tu pulchra</i>
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Agapit	<i>Posuisti</i>
Philibert	<i>Os iusti</i>
octave de l'Assomption	<i>Per te Dei genitrix</i>



<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Timothée et Symphorien	<i>Sancti tui</i>
Timothée et Apollinaire	<i>Sancti et iusti</i>
Barthélemy	<i>Non uos</i>
Ouen	<i>Inueni Dauid</i>
Rufus	<i>Beatus uir</i>
Augustin	<i>Iurauit Dominus</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Beatus uir</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Misso Herodes</i>
Sabine	<i>Specie tua</i>
Félix et Audacte	<i>Fulgebunt iusti</i>
Prisque	<i>Iustus ut palma</i>
Gilles	<i>Vitam petiit</i>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Adrien	<i>Beatus uir</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i>
Corneille et Cyprien	<i>Sancti tui</i>
Nicomède	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Euphémie	<i>Haec est uirgo</i>
Lambert	<i>Amauit eum</i>
vigile de Matthieu	<i>Per manus</i>
Matthieu	<i>In omnem terram</i>
Lô	<i>Vitam petiit</i>
Maurice	<i>Te martyrum</i>
Côme et Damien	<i>Preciosa in conspectu</i>
Michel	<i>Concussum est / In conspectu angelorum</i>
Jérôme	<i>Os iusti</i>
Germain, Rémy, Vaast	<i>Sancti et iusti</i>
Léger	<i>Disposui</i>
Foy	<i>Veni sponsa</i>
Marc [pape]	<i>Inueni Dauid</i>
Démétrios	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Denis	<i>Iusti epulentur</i>
Nicaise	<i>Reddet Deus</i>
Calixte	<i>Amauit eum</i>
Luc	<i>Primus ad Syon</i>
Austreberthe	<i>Quinque prudentes</i>
Romain	<i>Posui</i>
Crépin et Crépinien	<i>Preciosa</i>
vigile de Simon et Jude	<i>Sancti tui</i>
Simon et Jude	<i>Te gloriosus</i>
Quentin	<i>Iustus non conturbabitur</i>
vigile de Toussaint	<i>Sancti tui</i>
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti</i>
Eustache	<i>Exultabunt</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Clair	<i>Posuisti</i>
Léonard	<i>Os iusti</i>
les Quatre couronnés	<i>Sancti tui</i>
Théodore	<i>Beatus uir</i>
Martin	<i>Hic Martinus</i>
Menne	<i>Posuisti Domine</i>
Himérius	<i>Iustus germinabit</i>
Brice	<i>Vitam petiit</i>
octave de Martin	<i>Oculis ac manibus</i>
Edmond	<i>Iste sanctus</i>
Cécile	<i>Veni electa</i>
Clément	<i>Posui</i>
Félicité	<i>Diffusa est</i>
Chrysogone	<i>Beatus uir</i>
Catherine	<i>Veni sponsa</i>
Saturnin	<i>Disposui</i>

## 9. Liste alléluatique de l'abbaye de Fécamp

Source : *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol. – XIII<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende nobis Domine</i>
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum</i>
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine</i>
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine et noli</i>
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die delebitur</i>
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )	<i>Dominus dixit</i>
( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnavit</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus / Quia hodie</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Multipharie</i>
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'Épiphanie	<i>Iubilare Deo</i>
octave de l'Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Mane nobiscum</i>
Mardi de Pâques	<i>Oportebat pati</i>
Mercredi de Pâques	<i>Venite benedicti</i>
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit altissimus</i>
Samedi (Samedi <i>in Albis</i> )	<i>Laudate pueri / Sit nomen Domini</i>
Dimanche (Dimanche <i>in Albis</i> )	<i>Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit Pastor / Dicite in gentibus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Christus resurgens</i>
	<i>Crucifixus surrexit / Surrexit Christus</i>
Troisième dimanche	<i>Ego veritatem / Surrexit Dominus</i>
Quatrième dimanche	<i>Surrexit Christus / Christus mortuus</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Rogations	<i>Confitemini</i>
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes</i>
Ascension	<i>In assumptione / Ascendens Christus</i>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Christus resurgens / Regnavit Dominus</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Veni sancte Spiritus / Non uos relinquam</i>
Férie 2	<i>Spiritus sanctus docebit / Spiritus paraclitus</i>
Férie 3	<i>Spiritus qui a patre / Factus est repente</i>
Férie 4	<i>Spiritus paraclitus</i>
Férie 5	<i>Emitte / Veni sancti Spiritus</i>
Férie 6	<i>Repleti sunt / Factus est repente</i>
Samedi	<i>Karitas Dei / Loquebantur</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini Domino</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet hymnus</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo adiutori</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamaui</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i>

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Nicolas	<i>Iustus germinabit</i>
Ambroise	<i>Iuravit Dominus</i>
Conception de la Vierge	<i>Per te Dei genitrix (vel) Virga Iesse</i>
Lucie	<i>Diffusa est</i>
Thomas apôtre	<i>Per manus apostolorum</i>
Étienne	<i>Video celos apertos</i>
Jean	<i>Hic est discipulus</i>
Saints-Innocents	<i>Mirabilis Deus</i>
Thomas Becket	<i>Letabitur</i>
Sylvestre	<i>Inueni Daud</i>
saints de Fécamp	<i>Vox exultationis</i>
Hilaire	<i>Iuravit Dominus</i>
Félix	<i>Disposui</i>
Maur	<i>Iustus germinabit</i>
Marcellus	<i>Elegit te Dominus</i>
Antoine	<i>Os iusti</i>
Prisca	<i>Adducentur regi</i>
Sébastien	<i>Sancti tui Domine</i>
Agnès	<i>Quinque prudentes</i>
Vincent	<i>Letabitur</i>
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Polycarpe	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Julien	<i>Iustus germinabit</i>
octave d'Agnès	<i>Diffusa est</i>
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i>
Blaise	<i>Letabitur</i>
Agathe	<i>Quinque prudentes</i>
Vaast	<i>Elegit te Dominus</i>
Cuthman	<i>Iustus germinabit</i>
Ansbert	<i>Inueni Daud</i>
Austreberthe	<i>Diffusa est</i>
Scholastique	<i>Adducentur</i>
Annonciation	<i>Per te Dei genitrix / Virga Iesse (Temps pascal)</i>
Ambroise	<i>Amavit eum Dominus</i>
Tiburce et Valérien	<i>Gaudete iusti</i>
Georges	<i>Beatus uir / Letabitur iustus</i>
Marc	<i>Primus ad Syon / Letabitur iustus</i>
Vital	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Brieuc	<i>Inueni Daud</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Stabunt iusti / Non uos me elegistis</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus / Dulce lignum</i>
Jean l'évangéliste	<i>Primus ad Syon / Hic est discipulus</i>
Translation de Nicolas	<i>Inueni Dauid / Iustus germinabit</i>
Gordien et Epimaque	<i>Sancti tui Domine</i>
Mayeul et Gengoul	<i>Gaudete iusti</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Confitebuntur / Sancti tui</i>
Didier	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Urbain	<i>Elegit te Dominus</i>
Germain de Paris	<i>Amavit eum Dominus</i>
Nicomède	<i>Beatus uir</i>
Marcellin et Pierre	<i>Mirabilis Deus</i>
Médard	<i>Iuravit Dominus</i>
Prime et Félicien	<i>Preciosa</i>
Barnabé	<i>Per manus autem apostolorum</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Te martirum candidatum</i>
dédicace de l'église	<i>Adorabo</i>
Gervais et Protais	<i>Te martirum</i>
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer</i>
Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i>
Jean et Paul	<i>Iusti epulentur</i>
Léon	<i>Inueni Dauid</i>
vigile de Pierre et Paul	<i>In omnem terram</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus / Beatus es Symon</i>
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Processus et Martinien	<i>Vox exultationis</i>
Martin	<i>O Martine presul</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>In omnem terram</i>
les Sept Frères	<i>Fulgebunt iusti</i>
Benoît	<i>Vir Domini Benedictus</i>
octave de Benoît	<i>Vir domini</i>
Marguerite	<i>Quinque prudentes</i>
Praxède	<i>Diffusa est gratia</i>
Marie Madeleine	<i>Optimam partem</i>
Wandrille	<i>Iustus germinabit</i>
Jacques apôtre	<i>Per manus</i>
Christophe et Cucufat	<i>Sancti tui Domine</i>
Nazaire, Celse et Pantaléon	<i>Mirabilis</i>
Samson	<i>Inueni Dauid</i>
Pantalón	<i>Mirabilis</i>
Félix	<i>Exultent iusti</i>
Abdon et Sennen	<i>Gaudete iusti</i>
Germain	<i>Amavit eum</i>
Pierre	<i>Tu es Petrus</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Étienne	<i>Inueni Dauid</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Vox exultationis</i>
Sixte, Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui Domine</i>
Donat	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Exultent iusti</i>
Romain	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Taurin	<i>Iustus germinabit</i>
Tiburce	<i>Iustus ut palma</i>
Suzanne	<i>Quinque prudentes</i>
Hyppolite	<i>Confitebuntur</i>
Eusèbe	<i>Inueni Dauid</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est Maria</i>
Arnoult	<i>Amauit eum</i>
Philibert	<i>Os iusti</i>
octave de l'Assomption	<i>Assumpta est Maria</i>
Timothee et Symphorien	<i>Exultent iusti</i>
Flavien	<i>Amauit eum</i>
Barthélemy	<i>Non uos me elegistis</i>
Ouen	<i>Iurauit Dominus</i>
Geniès	<i>Iustus germinabit</i>
Augustin	<i>Iurauit Dominus</i>
Hermès	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Hic in oratione</i>
Sabine	<i>Diffusa est</i>
Félix et Audacte	<i>Preciosa</i>
Prisque	<i>Beatus uir qui timet</i>
Gilles	<i>Os iusti meditabitur</i>
Ordination de Grégoire	<i>Iurauit Dominus</i>
<i>inventio</i> de Taurin	<i>Iustus germinabit</i>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Gorgon	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Mirabilis</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Nos autem</i>
Corneille et Cyprien	<i>Mirabilis</i>
Aycadre	<i>Os iusti</i>
Lucie et Géminien	<i>Exultabunt</i>
Euphémie	<i>Diffusa est</i>
Lambert	<i>Posuisti Domine</i>
vigile de Matthieu	<i>Nimis honorati sunt</i>
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i>
Maurice	<i>Iusti epulentur</i>
Côme et Damien	<i>Gaudete iusti in Domino</i>
Vigile de Michel	<i>Laudate Deum</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Michel	<i>In conspectu angelorum</i>
Jérôme	<i>Iustus germinabit</i>
Rémy	<i>Iuravit Dominus</i>
Léger	<i>Letabitur</i>
Marc [pape]	<i>Iuravit Dominus</i>
Denis	<i>Vox exultationis</i>
Nicaise	<i>Te martirum</i>
Edouard	<i>Iustus germinabit</i>
Calixte	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Vulfran	<i>Iuravit Dominus</i>
Michel	<i>In conspectu</i>
Luc	<i>Primus ad Syon</i>
Mellon	<i>Amauit eum</i>
Romain	<i>Iuravit Dominus</i>
Fromond	<i>Letabitur iustus</i>
Crépin et Crépinien	<i>Exultabunt</i>
vigile de Simon et Jude	<i>Nimis honorati sunt</i>
Simon et Jude	<i>Non uos me elegistis</i>
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti</i>
Bénigne	<i>Hic in oratione</i>
Léonard	<i>Iustus germinabit</i>
les Quatre couronnés	<i>Exultent iusti</i>
Théodore	<i>Iustus germinabit</i>
Martin	<i>Hic Martinus</i>
Menne	<i>Beatus uir qui suffert</i>
Brice	<i>Amauit eum Dominus</i>
Malo	<i>Iuravit Dominus</i>
Anien	<i>Elegit te</i>
octave de Martin	<i>O Martine presul</i>
Odon	<i>Os iusti</i>
Edmond	<i>Posuisti Domine</i>
Colomban	<i>Iustus germinabit</i>
Cécile	<i>Quinque prudentes</i>
Clément	<i>Hic in oratione</i>
Félicité	<i>Diffusa est gratia</i>
Chrysogone	<i>Letabitur iustus</i>
Catherine	<i>Adducentur</i>
Saturnin	<i>Beatus uir qui suffert</i>



## 10. Liste alléluïatique de l'abbaye de Jumièges

Sources : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266) (abréviation : 297) – XII<sup>e</sup> s.  
Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58) (abréviation : 301) – XV<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

Journée liturgique	Verset alléluïatique
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende nobis</i> [297 et 301]
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum</i> [297 et 301]
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine</i> [297 et 301]
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine</i> [297 et 301]
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die</i> [297 et 301]
Nativité du Seigneur (missa ante lucem)	<i>Dominus dixit</i> [297 et 301]
(missa de luce)	<i>Dominus regnavit</i> [297 et 301]
(missa maior)	<i>Dies sanctificatus</i> [297 et 301] / <i>Multipharie</i> [297 et 301] / <i>Quia hodie</i> [301]
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Multipharie</i> [301]
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus dixit</i> [297 et 301]
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i> [297 et 301]
Premier dimanche après l'Épiphanie	<i>Iubilate Deo</i> [297 et 301]
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i> [297 et 301]
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i> [297 et 301]
Samedi saint	<i>Confitemini</i> [297 et 301]
Dimanche de Pâques	<i>Pascha</i> [297 et 301]
Lundi de Pâques	<i>Mane nobiscum</i> [297 et 301]
Mardi de Pâques	<i>Oportebat pati</i> [297 et 301]
Mercredi de Pâques	<i>Christus resurgens</i> [297 et 301]
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i> [297 et 301]
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit altissimus</i> [297 et 301]
Samedi (Samedi in Albis)	<i>Laudate pueri</i> [297 et 301] / <i>Haec dies quam</i> [297 et 301]
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Pascha nostrum</i> [297 et 301]
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit pastor</i> [297 et 301] / <i>Dicite in gentibus</i> [297 et 301]
Deuxième dimanche	<i>Surrexit Christus</i> [297 et 301] / <i>Christus resurgens</i> [297 et 301]
Troisième dimanche	<i>Crucifixus surrexit</i> [297 et 301] / <i>Ego ueritatem</i> [297 et 301]
Quatrième dimanche	<i>Surrexit Christus</i> [297 et 301] / <i>Christus mortuus</i> [297 et 301]
Rogations	<i>Confitemini</i> [297 et 301]
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes plaudite</i> [297 et 301]
Ascension	<i>In assumptione</i> [297 et 301] / <i>Ascendens Christus</i> [297 et 301] / <i>Dominus in Synai</i> [297 et 301]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Christus resurgens</i> [297 et 301] / <i>Regnavit Dominus</i> [297 et 301]
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i> [297 et 301]
Dimanche de la Pentecôte	<i>Emitte Spiritum</i> [297 et 301] / <i>Spiritus domini repleuit</i> [297 et 301] / <i>Veni sancte Spiritus</i> [301]
Férie 2	<i>Spiritus sanctus docebit</i> [297 et 301] / <i>Paraclitus spiritus sanctus</i> [297 et 301]
Férie 3	<i>Spiritus qui a patre</i> [297 et 301] / <i>Factus est repente</i> [297 et 301]
Férie 4	<i>Non uos relinquam</i> [297 et 301] / <i>Paraclitus Spiritus</i> [297 et 301]
Férie 5	<i>Emitte Spiritum</i> [297 et 301]
Férie 6	<i>Factus est repente</i> [297 et 301] / <i>Spiritus Sanctus procedens</i> [297 et 301]
Samedi	<i>Karitas Dei</i> [297 et 301] / <i>Spiritus Domini repleuit</i> [297 et 301]
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i> [297 et 301]
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i> [297 et 301]
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i> [297 et 301]
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i> [297 et 301]
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i> [297 et 301]
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i> [297 et 301]
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i> [297 et 301]
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i> [297 et 301]
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i> [297 et 301]
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i> [297 et 301]
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i> [297 et 301]
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i> [297 et 301]
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i> [297 et 301]
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i> [297 et 301]
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo adiutori</i> [297 et 301]
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i> [297 et 301]
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i> [297 et 301]
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i> [297 et 301]
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i> [297 et 301]
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i> [297 et 301]
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i> [297 et 301]
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i> [297 et 301]
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamaui</i> [297 et 301]
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i> [297 et 301]
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i> [297 et 301]
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i> [297 et 301]

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile d'André	<i>Per manus autem</i> [297 et 301]
André	<i>Dilexit Andream</i> [297 et 301]
Chrysante, Maur et Darie	<i>Reddet Deus</i> [301]
Nicolas	<i>Tumba sancti Nicholai</i> [301]
Ambroise	<i>Iuravit Dominus</i> [297 et 301]
Lucie	<i>Diffusa est</i> [297 et 301]
Maximin	<i>Iustus ut palma</i> [301]
Thomas apôtre	<i>Per manus apostolorum</i> [297 et 301]
Étienne	<i>Video celos</i> [297 et 301]
Jean	<i>Hic est discipulus</i> [297 et 301]
Saints-Innocents	<i>Mirabilis Deus</i> [297 et 301]
Sylvestre	<i>Inueni Daud</i> [297 et 301]
Hilaire	<i>Reddet</i> [297 et 301]
Maur	<i>Iustus germinabit</i> [301]
Marcellus	<i>Elegit te Dominus</i> [297 et 301]
Antoine	<i>Iustum deduxit</i> [301]
Prisca	<i>Adducentur</i> [297 et 301]
Laumer	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Sébastien	<i>Sancti tui Domine</i> [297 et 301]
Agnès	<i>Veni electa</i> [297 et 301]
Vincent	<i>Beatus uir</i> [297 et 301]
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i> [297 et 301]
Julien	<i>Iuravit</i> [301]
octave d'Agnès	<i>Diffusa est</i> [297 et 301]
Bathilde	<i>Veni electa</i> [297 et 301]
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i> [297 et 301]
Blaise	<i>Letabitur</i> [301]
Agathe	<i>Veni electa</i> [301]
Vaast et Amand	<i>Exultent iusti</i> [297 et 301]
Ansbert	<i>Amauit eum</i> [297 et 301]
Austreberthe	<i>Specia tua</i> [297 et 301]
Scholastique	<i>Hec est uirgo</i> [301]
Ardain	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Valentin	<i>Letabitur</i> [297 et 301]
Annonciation	(hors Carême) <i>Diffusa est</i> [301] / <i>Per te Dei</i> [301]
Hugues	<i>Iuravit</i> [297 et 301]
Tiburce et Valérien	<i>Sancti tui</i> [297 et 301]
Georges	<i>Beatus uir</i> [297 et 301] / <i>Letabitur iustus</i> [297 et 301]
Marc	<i>Primus ad Syon</i> [297 et 301] / <i>Nimis honorati</i> [297 et 301]
Vital	<i>Beatus uir</i> [297 et 301]
Philippe et Jacques apôtres	<i>Stabunt iusti</i> [297 et 301] / <i>Non uos me elegistis</i> [297 et 301]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Nos autem</i> [297 et 301] / <i>Dulce lignum</i> [297 et 301]
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Exultabunt</i> [297 et 301]
Jean l'évangéliste	<i>Hic est discipulus</i> [297 et 301]
Gordien et Epimaque	<i>Sancti tui Domine</i> [297 et 301]
Mayeul et Gengoul	<i>Exultent iusti</i> [297 et 301]
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Confitebuntur</i> [297 et 301]
Urbain	<i>Elegit te Dominus</i> [297 et 301]
Pétronille	<i>Specie tua</i> [297 et 301]
Marcellin et Pierre	<i>Mirabilis</i> [297 et 301]
Médard et Gildard	<i>Fulgebunt</i> [297 et 301]
Prime et Félicien	<i>Sancti tui</i> [297 et 301]
Barnabé	<i>Per manus</i> [297 et 301]
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Sancti et iusti</i> [297 et 301]
Constantin et Pérégrin	<i>Iusti epulentur</i> [297 et 301]
Marc et Marcellin	<i>Mirabilis</i> [297 et 301]
Gervais et Protais	<i>Te martirum</i> [297 et 301]
Leufroy	<i>Iustus germinabit</i> [301]
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer</i> [297 et 301]
Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i> [297 et 301]
Jean et Paul	<i>Iusti epulentur</i> [297 et 301]
Léon	<i>Amavit eum</i> [301]
vigile de Pierre et Paul	(si c'est dimanche) <i>Non uos me elegistis</i> [297 et 301]
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i> [297 et 301] / <i>Beatus es Symon</i> [297 et 301]
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i> [297 et 301]
dédicace église sainte Marie	<i>Adorabo ad templum</i> [297 et 301]
Processus et Martinien	<i>Vox exultationis</i> [297 et 301]
Martin	<i>Elegit te</i> [301]
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due oliue</i> [297 et 301]
les Sept Frères	<i>Fulgebunt</i> [297 et 301]
Benoît	<i>Vir Domini Benedictus</i> [297 et 301]
Clair	<i>Iste sanctus</i> [297 et 301]
Marguerite	<i>Hec est uirgo</i> [297 et 301]
Victor	<i>Posuisti</i> [297 et 301]
Praxède	<i>Diffusa est</i> [301]
Marie Madeleine	<i>Surrexit Dominus</i> [297 et 301]
Wandrille	<i>Iustus germinabit</i> [301]
Apollinaire	<i>Iste sanctus</i> [297 et 301]
Christine	<i>Hec est uirgo</i> [297 et 301]
Jacques apôtre	<i>Per manus autem</i> [297 et 301]
Anne	<i>Veni electa</i> [301]
Samson	<i>Iuravit</i> [301]
Nazaire et Celse	<i>Mirabilis</i> [297 et 301]
Félix	<i>Exultent iusti</i> [297 et 301]
Abdon et Sennen	<i>Reddet Deus</i> [297 et 301]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Macchabées	<i>Iustum deduxit</i> [301]
Pierre	<i>Solve iubente Deo</i> [297 et 301]
Étienne	<i>Iustum deduxit</i> [297 et 301]
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Video celos</i> [297 et 301]
Oswald	<i>Beatus uir qui suffert</i> [301]
Sixte	<i>Elegit te</i> [297 et 301]
Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui Domine</i> [301]
Donat	<i>Letabitur</i> [301]
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Exultabunt</i> [297 et 301]
Romain	<i>Iste sanctus</i> [301]
vigile de Laurent	(si c'est dimanche) <i>Beatus uir qui suffert</i> [297 et 301]
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i> [297 et 301]
Taurin	<i>Iurauit Dominus</i> [301]
Tiburce	<i>Iustus ut palma</i> [297 et 301]
Hyppolite	<i>Confitebuntur</i> [297 et 301]
Eusèbe	<i>Inueni Daudid</i> [297 et 301]
vigile de l'Assomption	(si c'est dimanche) <i>Per te Dei genitrix</i> [297 et 301]
Assomption de Marie	<i>Assumpta est Maria</i> [297 et 301]
Arnoult (évêque)	<i>Inveni</i> [301]
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i> [297 et 301]
Agapit	<i>Posuisti</i> [297 et 301]
Philibert	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Timothee et Symphorien	<i>Exultent iusti</i> [297 et 301]
octave de l'Assomption	<i>Non uos me</i> [301]
Ouen	<i>Iste sanctus</i> [301]
Geniès	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Louis	<i>Felix corona Francie</i> [297 et 301]
Augustin	<i>Iurauit Dominus</i> [297 et 301]
Hermès et Julien de Brioude	<i>Beatus uir</i> [297 et 301]
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Misso Herodes spiculatore</i> [297 et 301]
Sabine	<i>Specia tua</i> [297 et 301]
Félix et Audacte	<i>Mirabilis</i> [297 et 301]
Aïdan	<i>Iurauit Dominus</i> [301]
Prisque	<i>Beatus uir qui suffert</i> [301]
Gilles	<i>Iustus germinabit</i> [301]
Ordination de Grégoire	<i>Elegit te Dominus</i> [297 et 301]
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i> [297 et 301]
Adrien	<i>Iustus non conturbabitur</i> [297 et 301]
Gorgon	<i>Beatus uir qui suffert</i> [297 et 301]
Prote et Hyacinthe	<i>Mirabilis</i> [301]
Maurille	<i>Amavit eum</i> [301]
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i> [297 et 301] / <i>Nos autem</i> [301]
Corneille et Cyprien	<i>Fulgebunt</i> [297 et 301]
Achard	<i>Iustus germinabit</i> [301]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Nicomède	<i>Mirabilis Deus</i> [297 et 301]
Euphémie	<i>Specie tua</i> [301]
Barbe	<i>Specie tua</i> [297 et 301]
Lambert	<i>Iustus ut palma</i> [301]
vigile de Matthieu	<i>Per manus</i> [301]
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i> [297 et 301]
Lô	<i>Iustum deduxit</i> [301]
Maurice	<i>Sancti et iusti</i> [301]
Côme et Damien	<i>Sancti tui</i> [297 et 301]
Michel	<i>In conspectu angelorum</i> [297 et 301]
Jérôme	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Rémy	<i>Iusti epulentur</i> [297 et 301]
Léger	<i>Letabitur</i> [301]
Foy	<i>Hec est uirgo</i> [301]
Marc [pape]	<i>Iuravit Dominus</i> [297 et 301]
Denis	<i>Sancti iusti</i> [297 et 301]
Nichaise	<i>Te martirum</i> [301]
Wilfrid	<i>Amavit eum</i> [301]
Calixte	<i>Iste sanctus</i> [301]
Luc	<i>Primus ad Syon</i>
Mellon	<i>Iustum deduxit</i> [301]
Romain	<i>Iuravit Dominus</i> [301]
vigile de Simon et Jude	<i>Per manus (autem) apostolorum</i> [297 et 301]
Simon et Jude	<i>Non uos me elegistis</i> [297 et 301]
Quentin	<i>Posuisti</i> [301]
vigile de Toussaint	(si c'est dimanche) <i>Vox exultationis</i> [297 et 301]
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti</i> [297 et 301]
Bénigne	<i>Hic in oratione</i> [297 et 301]
Léonard	<i>Leonarde solamen</i> [301]
les Quatre couronnés	<i>Exultent iusti</i> [297 et 301]
commémoration des reliques	<i>Vox exultationis</i> [301]
Théodore	<i>Iustus germinabit</i> [297 et 301]
Martin	<i>Hic Martinus</i> [297 et 301]
Menne	<i>Os iusti</i> [297 et 301]
Brice	<i>Iuravit Dominus</i> [301]
Laurent (évêque)	<i>Iustum deduxit</i> [301]
Edmond	<i>Iustus ut palma</i> [301]
Colomban	<i>Iustus germinabit</i> [301]
Cécile	<i>Quinque prudentes</i> [297 et 301]
Clément	<i>Inueni Daudid</i> [297 et 301]
Félicité	<i>Diffusa est gratia</i> [297 et 301]
Chrysogone	<i>Iste sanctus</i> [297 et 301]
Catherine	<i>Veni electa</i> [301]
Saturnin	<i>Beatus uir qui suffert</i> [301]

## 11) Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Évroult

Source : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 273 (A 287) – XI<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende nobis</i>
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum</i>
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine</i>
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine</i>
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus / Multipharie</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Multipharie</i>
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus dixit</i>
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'Épiphanie	<i>Iubilare Deo</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i>
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Mane nobiscum</i>
Mardi de Pâques	<i>Oportebat</i>
Mercredi de Pâques	<i>Venite benedicti</i>
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit altissimus</i>
Samedi (Samedi in Albis)	<i>Haec dies / Laudate pueri</i>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Post dies octo / Angelus Domini</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit pastor / Dicite in gentibus / Christus resurgens</i>
Deuxième dimanche	<i>Crucifixus surrexit / Surrexisti Christus / In die resurrectio</i>
Troisième dimanche	<i>Ego ueritatem / Crucifixus surrexit</i>
Quatrième dimanche	<i>Christus mortuus / Surrexit Christus / Surrexit Dominus</i>
Rogations	<i>Confitemini</i>
Vigile de l'Ascension	<i>Omnnes gentes</i>
Ascension	<i>In assumptione tua Christe / Ascendens Christus</i>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Christus resurgens / Regnabit Dominus</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Spiritus Domini repleuit / Non uos relinquam / Emitte Spiritum</i>
Férie 3	<i>Spiritus qui a Patre / Factus repente</i>
Férie 4	<i>Spiritus paraclitus / Loquebantur</i>
Férie 5	<i>Emitte</i>
Férie 6	<i>Repleti sunt</i>
Samedi	<i>Caritas Dei</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Non uos relinquam</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo adiutori</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamaui</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i>

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Lucie	<i>Diffusa est</i>
Anastase	<i>Dominus regnauit</i>
Étienne	<i>Video celos apertos</i>
Jean	<i>Hic est discipulus</i>
Saints-Innocents	<i>Mirabilis</i>
Ebrulphe	<i>Iustus germinabit</i>
Sylvestre	<i>Inueni Daud</i>
Félix	<i>Disposui</i>
Marcellus	<i>Elegit te</i>
Prisca	<i>Adducentur</i>
Sébastien	<i>Sancti tui / Video celos</i>
Agnès	<i>Specie tua</i>
Vincent	<i>Beatus uir</i>
octave d'Agnès	<i>Specie tua</i>
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i>
Tiburce et Valérien	<i>Gaudete iusti</i>
Georges	<i>Beatus uir</i>



<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Marc	<i>Primus ad Syon</i>
Vital	<i>Beatus uir</i>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Nimis honorati / Stabant iusti</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Exultabunt</i>
Jean l'évangéliste	<i>Hic est discipulus / Nimis honorati</i>
Gordien et Epimaque	<i>Sancti tui / Video celos</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Confitebuntur</i>
Urbain	<i>Elegit te</i>
Marcellin et Pierre	<i>Mirabilis</i>
Prime et Félicien	<i>Sancti tui</i>
Barnabé	<i>Per manus</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Preciosa</i>
Cyr et Julitte	<i>Exultent iusti</i>
Gervais et Protais	<i>Te martirum</i>
Jean le Baptiste	<i>Inter natos / Tu puer propheta</i>
Jean et Paul	<i>Iusti epulentur</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Petrus</i>
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Processus et Martinien	<i>Vox exultationis</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due</i>
Benoît	<i>Vir Domini</i>
Marguerite	<i>Quinque prudentes</i>
Marie Madeleine	<i>Specie tua</i>
Apollinaire	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Jacques apôtre	<i>Per manus</i>
Félix	<i>Exultent iusti</i>
Abdon et Sennen	<i>Gaudete iusti</i>
Étienne	<i>Inueni Daud</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Sancti tui</i>
Transfiguration	<i>Dominus regnauit</i>
Maximin	<i>Elegit te</i>
Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Exultabunt</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Tiburce	<i>Iustus ut palma</i>
Hyppolite	<i>Confitebuntur</i>
Eusèbe	<i>Inueni Daud</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est</i>
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Agapit	<i>Posuisti Domine</i>
Barthélemy	<i>Per manus</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Iustus germinabit</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Misso Herodes</i>
Sabine	<i>Propter ueritatem</i>
Félix et Audacte	<i>Preciosa</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Ordination de Grégoire	<i>Elegit te</i>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Adrien	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Gorgon	<i>Beatus uir</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Mirabilis</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum / Nos autem</i>
Corneille et Cyprien	<i>Fulgebunt</i>
Euphémie	<i>Specie tua</i>
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i>
Côme et Damien	<i>Sancti tui</i>
Michel	<i>In conspectu / Concussum est</i>
Marc [pape]	<i>Amavit eum</i>
Luc	<i>Primus ad Syon</i>
Simon et Jude	<i>Non uos me</i>
vigile de Toussaint	<i>Vox exultationis</i>
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti nationes</i>
les Quatre couronnés	<i>Exultent</i>
Théodore	<i>Iustus germinabit</i>
Martin	<i>Hic Martinus</i>
Menne	<i>Amavit eum</i>
octave de Martin	<i>Hic Martinus</i>
Cécile	<i>Quinque prudentes</i>
Clément	<i>Iste sanctus</i>
Chrysogone	<i>Letabitur</i>

## 12) Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen

Source : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 276 (A 459) – XIII<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende</i>
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum</i>
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine</i>
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine</i>
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die</i>
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )	<i>Dominus dixit</i>
( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnauit</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Multipharie</i>
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'Épiphanie	<i>Jubilate Deo</i>
octave de l'Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Quatrième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Cinquième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Nonne cor nostrum</i>
Mardi de Pâques	<i>Christus resurgens</i>
Mercredi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit Christus</i>
Samedi (Samedi in Albis)	<i>Laudate pueri</i>
Dimanche (Dimanche in Albis)	<i>Angelus Domini / Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Deuxième dimanche	<i>In die resurrectionis / Modicum et non uidebitis / Iterum autem</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum / Surgens Ihesus / Cum sederit</i>
Quatrième dimanche	<i>Usque modo / Surrexit Christus / Cognouerunt</i>
Rogations	<i>Confitemini</i>
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes</i>
Ascension	<i>Ascendit Deus / Ascendens Christus</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Dominus in Synai</i>
octave de l'Ascension	<i>Ascendit Deus / Ascendens Christus</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Veni sancte Spiritus / Paraclitus</i>
Férie 2	<i>Emitte Spiritum / Spiritus sanctus procedens</i>
Férie 3	<i>Loquebantur / Spiritus Domini repleuit</i>
Férie 4	<i>Factus est repente</i>
Férie 5	<i>Repleti sunt / Apparuerunt</i>
Férie 6	<i>Repleti sunt</i>
Samedi	<i>Verbo Domini / Veni sancte</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Paraclitus / Libera nos</i>
Fête-Dieu	<i>Caro mea</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus Iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor meum</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Domini</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile d'André	<i>In omnem terram</i>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Éloi	<i>Inueni</i>
Chrysante et Darie	<i>Reddet Deus</i>
Nicolas	<i>Iustus germinabit</i>
Conception de la Vierge	<i>Conceptio gloriose</i>
translation de Nicaise	<i>Fulgebunt</i>
Lucie	<i>Veni sponsa</i>
Thomas apôtre	<i>In omnem terram</i>
Étienne	<i>Video celos</i>
Jean	<i>Hic est discipulus</i>
Saints-Innocents	<i>Iusti epulentur</i>
Thomas Becket	<i>Posui adiutorium</i>
Sylvestre	<i>Dies sanctificatus / Inueni David</i>
Lucien	<i>Preciosa</i>
Hilaire	<i>Sacerdotes</i>
Félix	<i>Disposui</i>
Maur	<i>Iustum deduxit</i>
Marcellus	<i>Amauit eum</i>
Sulpice	<i>Amauit</i>
Prisca	<i>Specie tua</i>
Rémi de Rouen	<i>Amauit</i>
Laumer	<i>Iustum deduxit</i>
Sébastien	<i>Reddet Deus</i>
Agnès	<i>Veni electa</i>
Vincent	<i>Letabitur</i>
Émerance	<i>Letamini</i>
Priest	<i>Nimis / Iustus non</i>
Conversion de Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Julien	<i>Vitam</i>
octave d'Agnès	<i>Diffusa est</i>
translation de Ouen	<i>Iustus germinabit / Confitebuntur</i>
Purification de la Vierge	<i>Hodie oblatus</i>
Blaise	<i>Posuisti</i>
Agathe	<i>Veni sponsa</i>
Vaast et Amand	<i>Iusti sunt</i>
Ansbert	<i>Statuit Dominus</i>
Austreberthe	<i>Diffusa est</i>
Scholastique	<i>Veni electa</i>
Valentin	<i>Posuisti</i>
Julienne	<i>Diffusa</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Annonciation	<i>Per te Dei</i>
Tiburce et Valérien	<i>Gaudete iusti / Sancti tui</i>
Georges	<i>Confitebuntur / Beatus uir</i>
Marc	<i>Confitebuntur / Primus ad Syon</i>
Anschaire	<i>Gaudete</i>
Vital	<i>Confitebuntur</i>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Confitebuntur / Stabunt iusti</i>
Athanase	<i>Confitebuntur</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Crucifixus / Dicite in gentibus / Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Gaudete / Confitebuntur</i>
Cyriaque de Jérusalem	<i>Beatus uir</i>
Jean l'évangéliste	<i>Confitebuntur / Hic est discipulus</i>
Translation de Nicolas	<i>Tumba sancti</i>
Gordien et Epimaque	<i>Sancti tui</i>
Mamert et Mayeul	<i>Gaudete</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Gaudete / Fulgebunt</i>
ordination de Ouen et d'Éloi	<i>Sancti tui / Isti sunt</i>
Potenciana	<i>Diffusa est</i>
Austrégésile	<i>Confitebuntur</i>
Donatien	<i>Gaudete</i>
Urbain	<i>Confitebuntur</i>
Augustin de Cantorbéry	<i>Confitebuntur</i>
Germain de Paris	<i>Vitam petiit</i>
Pétronille	<i>Veni electa</i>
Marcellin et Pierre	<i>Preciosa / Gaudete</i>
Godard	<i>Confitebuntur</i>
Prime et Félicien	<i>Te martyrum / Preciosa</i>
Barnabé	<i>Confitebuntur</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Letamini</i>
Guy, Modeste et Crescence	<i>Preciosa</i>
Cyr et Julitte	<i>Exultabunt</i>
Translation de Romain	<i>Iuravit</i>
Marc et Marcellin	<i>Preciosa</i>
Gervais et Protais	<i>Fulgebunt</i>
Acace	<i>Reddet Deus</i>
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer</i>
Jean le Baptiste	<i>Fuit homo missus</i>
Jean et Paul	<i>Isti sunt due olive</i>
Léon	<i>Confitebuntur</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Symon / Tu es Petrus / Beatus es Symon</i>
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Martial	<i>Ego uos</i>
octave de Jean	<i>Hic precursor</i>
Processus et Martinien	<i>Sancti tui</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Martin	<i>In omnem</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due olive</i>
les Sept Frères	<i>Laudate</i>
Benoît	<i>Vir Domini</i>
Marguerite	<i>Veni sponsa</i>
Victor	<i>Beatus uir</i>
Praxède	<i>Haec est uirgo</i>
Marie Madeleine	<i>Surrexit Dominus</i>
Wandrille	<i>Iustum deduxit</i>
Apollinaire	<i>Iustus non</i>
Christine	<i>Specie tua</i>
Jacques apôtre	<i>Nimis honorati</i>
Christophe et Cucufat	<i>Sancti tui</i>
les Sept Dormants	<i>Reddet Deus</i>
Samson	<i>Amauit</i>
Pantalón	<i>Iustus non</i>
Abdon et Sennen	<i>Reddet Deus</i>
Germain	<i>Inueni</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Video celos</i>
Dominique	<i>Iustum deduxit</i>
Felicissime et Agapit	<i>Sancti tui</i>
Transfiguration du Seigneur	<i>Dies sanctificatus</i>
Donat	<i>Posuisti</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Preciosa</i>
vigile de Laurent	<i>Beatus uir</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Taurin	<i>Amauit</i>
Tiburce	<i>Beatus uir</i>
Hyppolite	<i>Letamini</i>
vigile de l'Assomption	<i>Post partum</i>
Assomption de Marie	<i>Hodie Maria uirgo</i>
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
octave de l'Assomption	<i>Hodie Maria</i>
Timothee et Symphorien	<i>Preciosa</i>
Barthelemy	<i>Non uos me</i>
Ouen	<i>Iustus germinabit</i>
Louis	<i>Iustum / Iste sanctus</i>
Augustin	<i>Posui</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Posuisti</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Misso Herodes</i>
Aile	<i>Iustum deduxit</i>
octave de Ouen	<i>Iustus germinabit</i>
Gilles	<i>Iustum deduxit</i>
Antonin	<i>Beatus uir</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Ordination de Grégoire	<i>Posui</i>
Bertin	<i>Iustum deduxit</i>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Gaudete</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i>
Corneille et Cyprien	<i>Sacerdotes</i>
octave de la Nativité de Marie	<i>Natiuitas</i>
Nicomède	<i>Posuisti</i>
Lucie et Géminien	<i>Reddet Deus</i>
Lambert	<i>Posuisti</i>
vigile de Matthieu	<i>Nimis honorati</i>
Lô	<i>Amauit</i>
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i>
Maurice	<i>Sancti tui</i>
Germer	<i>Iustum deduxit</i>
Paterne	<i>Inueni</i>
Firmin	<i>Posuisti</i>
Côme et Damien	<i>Preciosa</i>
Michel	<i>In conspectu / Gloriosus apparuisti / Concussum</i>
Jérôme	<i>Iste sanctus</i>
Rémy	<i>Sacerdotes</i>
Scareberge	<i>Audi filia</i>
Léger	<i>Beatus uir</i>
François	<i>Iustum deduxit</i>
Foy	<i>Veni electa</i>
Marc [pape]	<i>Disposui</i>
Demetrius	<i>Beatus uir</i>
Denis	<i>Fulgebunt</i>
Nicaise	<i>Sancti tui</i>
Edouard	<i>Te martyrurum</i>
Félix <i>in Pincis</i>	<i>Iustum deduxit</i>
Michel	<i>Gloriosus</i>
Mellon	<i>Amauit</i>
Romain	<i>Iustus germinabit</i>
vigile de Simon et Jude	<i>Nimis</i>
Simon et Jude	<i>Amauit</i>
Faron	<i>Sacerdos magnus</i>
Féron	<i>Vitam petiit</i>
Quentin	<i>Beatus uir</i>
vigile de Toussaint	<i>Sancti tui Domine</i>
Toussaint	<i>Judicabunt</i>
Eustache	<i>Reddet Deus</i>
Vulgan	<i>Iste sanctus</i>



<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Clair	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Willibrod	<i>Disposui</i>
les Quatre couronnés	<i>Preciosa</i>
Martin	<i>Hic Martinus</i>
Menne	<i>Beatus uir</i>
Brice	<i>Inueni</i>
Laurent [arch.]	<i>Disposui</i>
Malo	<i>Amavit eum</i>
octave de Martin	<i>Hic Martinus</i>
Edmond	<i>Beatus uir</i>
Colomban	<i>Iustum deduxit</i>
Cécile	<i>Adducentur</i>
Clément	<i>Posui</i>
Félicité	<i>Diffusa est</i>
Chrysogone	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Catherine	<i>Veni electa</i>
Lin	<i>Posuisti</i>

### 13) Liste alléluïatique de l'abbaye de Saint-Wandrille

Sources : Le Havre, BM, ms 327 (A 30) (abréviation : 327) – XIV<sup>e</sup> s.

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329) (abréviation : 291) – XIII<sup>e</sup> s.

#### a) Temporal

Journée liturgique	Verset alléluïatique
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum in his que dicta</i> [327]
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine potentiam</i> [327]
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine et noli</i> [327]
( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnavit decorem</i> [327]
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus</i> [327]
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Dies sanctificatus</i> [327]
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i> [327]
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i> [291]
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnavit</i> [291]
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i> [291]
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i> [291 et 327]
Lundi de Pâques	<i>Nonne cor nostrum</i> [291]
Mardi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i> [291]
Mercredi de Pâques	<i>Surrexit Christus</i> [291]
Jeudi de Pâques	<i>Christus resurgens</i> [291]
Vendredi de Pâques	<i>Oportebat</i> [291]
Samedi (Samedi <i>in Albis</i> )	<i>Haec dies</i> [291] / <i>Laudate pueri</i> [291]
Dimanche (Dimanche <i>in Albis</i> )	<i>Surrexit altissimus</i> [291]
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor</i> [291]
Deuxième dimanche	<i>Surrexit Dominus</i> [291]
Troisième dimanche	<i>In die resurrectionis</i> [291]
Quatrième dimanche	<i>Laudate Dominum</i> [291] / <i>Nonne cor</i> [291]
Rogations	<i>Confitemini Domino</i> [291]
Vigile de l'Ascension	<i>Omnes gentes plaudite</i> [291]
Ascension	<i>Non uos relinquam</i> [291 et 327] / <i>Ascendens Christus</i> [291 et 327]
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Dominus in Synai</i> [291] / <i>Ascendit Deus</i> [291]
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i> [291]
Dimanche de la Pentecôte	<i>Spiritus sanctus procedens</i> [291] / <i>Veni Sancte Spiritus</i> [291]
Férie 2	<i>Emitte Spiritum</i> [291] / <i>Paraclitus</i> [291]
Férie 3	<i>Spiritus Domini repleuit</i> [291]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Férie 4	<i>Emitte</i> [291]
Férie 6	<i>Repleti sunt</i> [291]
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i> [291 et 327]
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i> [291]
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i> [291]
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i> [291]
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i> [291]
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i> [291]
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i> [291]
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i> [291]
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i> [291]
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i> [291]
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i> [291]
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i> [291]
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i> [291]
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i> [291]
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i> [291]
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui Deus magnus</i> [291]
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i> [291]
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i> [291]
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i> [291]
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i> [291]
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i> [291]
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor</i> [291]
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i> [291]
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i> [291]
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i> [291]

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile d'André	(si c'est dimanche) <i>In omnem terram</i> [327]
André	<i>Dilexit Andream</i> [291 et 327]
Nicolas	<i>Iustus germinabit</i> [327]
Ambroise	(si c'est après Pâques) <i>Statuit Dominus</i> [327] / <i>Nonne cor</i> [327]
Conception de la Vierge	<i>Conceptio gloriose</i> [291 et 327]
Lucie	<i>Diffusa est</i> [327]
Thomas apôtre	<i>In omnem terram</i> [327]
Étienne	<i>Video celos</i> [327]
Jean	<i>Hic est discipulus</i> [327]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiaïque</b>
Saints-Innocents	<i>Sub throno Dei omnes</i> [327]
Thomas Becket	<i>Letabitur iustus</i> [327]
Sylvestre	<i>Inueni Dauid</i> [327]
Hilaire	<i>Mirabilis</i> [327]
Maur	<i>Iustum deduxit</i> [327]
Antoine	<i>Iustus ut palma</i> [327]
Sébastien	<i>Stabunt iusti</i> [327]
Agnès	<i>Ecce tu pulchra</i> [327]
Vincent	<i>Letabitur iustus</i> [327]
Conversion de Paul	<i>Tu es uas electionis</i> [291 et 327]
Julien	<i>Beatus uir</i> [327]
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i> [291]
Blaise	<i>Beatus uir qui timet</i> [327]
Agathe	<i>Veni electa mea</i> [327]
Ansbert	<i>Iustus germinabit</i> [291]
Scholastique	<i>Ecce tu pulchra</i> [327]
Austreberthe	<i>Diffusa est</i> [291]
Annonciation	<i>Pascha nostrum</i> [327] / <i>Per te Dei genitrix</i> [327]
Ambroise	<i>Statuit Dominus</i> [327] / <i>Nonne cor</i> [327]
Marc	<i>Primus ad Syon</i> / <i>Nonne cor</i> [327]
Philippe et Jacques apôtres	<i>Isti sunt due olive</i> / <i>Christus resurgens</i> [327]
Inventio de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus</i> / <i>Surrexit Christus</i> [327] / <i>Dulce lignum</i> [291]
Jean l'évangéliste	<i>Hic est discipulus</i> [327] / <i>Oportebat pati</i> [327] / <i>(si ante - si post Ascensionem) Non relinquam</i> [327]
Basile	<i>Iurauit Dominus</i> [327]
Gervais et Protas	<i>Te martirum</i> [327]
vigile de saint Jean-Baptiste	(si c'est dimanche) <i>Iustus ut palma</i> [327]
Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i> [291 et 327]
vigile de Pierre et Paul	(si c'est dimanche) <i>Per manus autem</i> [327]
Pierre et Paul	<i>Tu es Symon</i> [291 et 327]
Paul	<i>Tu es uas</i> [291 et 327]
Martin	<i>Oculis ac manibus</i> [327]
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due olive</i> [327]
les Sept Frères	<i>Laudate pueri</i> [291]
Benoît	<i>Vir domini Benedictus</i> [291 et 327]
Arnoul	<i>Letabitur iustus</i> [327]
Marie Madeleine	<i>Optimam partem</i> [291 et 327]
Wandrille	<i>Iustus germinabit</i> [291 et 327]
Jacques apôtre	<i>Non uos me elegistis</i> [327]
Germain	<i>Iurauit Dominus</i> [327]
Pierre	<i>Solue iubente</i> [291 et 327]

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Iusti epulentur</i> [327]
Transfiguration	<i>Dies sanctificatus</i> [291]
vigile de Laurent	(si c'est dimanche) <i>Gloria et honore</i> [327]
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i> [291 et 327]
vigile de l'Assomption	(si c'est dimanche) <i>Pe te Dei genitrix</i> [291 et 327]
Assomption de Marie	<i>Hodie Maria uirgo</i> [291 et 327] / <i>Assumpta est</i> [291 et 327]
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i> [291 et 327]
Philibert	<i>Iustum deduxit</i> [327]
octave de l'Assomption	<i>Assumpta est</i> [291 et 327]
Barthélemy	<i>Non uos me elegistis</i> [327]
Ouen	<i>Statuit Dominus</i> [327]
Louis	<i>Felix corona Francie</i> [291 et 327]
Augustin	(avant la Pentecôte) <i>Inueni Dauid</i> [327] / (après la Pentecôte) <i>Statuit Dominus</i> [327]
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i> [291 et 327]
Gilles	<i>Iustum deduxit</i> [327]
Ordination de Grégoire	<i>Iustus germinabit</i> [327]
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose virginis</i> [291 et 327]
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Dulce lignum</i> [327]
vigile de Matthieu	(si : dominica) <i>In omnem terram</i> [327]
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i> [327]
Maurice	<i>Iusti epulentur</i> [327]
Michel	<i>In conspectu angelorum</i> [291 et 327]
Jérôme	<i>Iste sanctus</i> [327]
Foy	<i>Veni electa mea</i> [327]
Denis	<i>Iusti epulentur</i> [327]
Nicaise	<i>Iudicabunt sancti nationes</i> [327] / <i>Sancti et iusti</i> [327]
Luc	<i>Primus ad Syon</i> [327]
Romain	<i>Statuit Dominus</i> [327]
vigile de Simon et Jude	(si c'est dimanche) <i>Mirabilis</i> [327]
Simon et Jude	<i>Non uos me elegistis</i> [327]
vigile de Toussaint	<i>Iusti epulentur</i> [291]
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti nationes</i> [291 et 327]
Martin	<i>Hic Martinus</i> [327] / <i>Oculis ac manibus</i> [291]
Brice	<i>Posui adiutorium</i> [327]
octave de Martin	<i>Oculis ac manibus</i> [327]
Colomban	<i>Iustum deduxit</i> [327]
Cécile	<i>Veni electa mea</i> [327]
Clément	<i>Posui adiutorium</i> [327]
Catherine	<i>Ecce tu pulchra</i> [327]

## 14. Liste alléluatique de l'abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen

Source : Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103) – XV<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

Journée liturgique	Verset alléluatique
Premier dimanche de l'Avent	<i>Ostende</i>
Deuxième dimanche de l'Avent	<i>Letatus sum</i>
Troisième dimanche de l'Avent	<i>Excita Domine</i>
Quatrième dimanche de l'Avent	<i>Veni Domine</i>
Vigile de la Nativité du Seigneur	<i>Crastina die</i>
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )	<i>Dominus dixit</i>
( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnauit</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	<i>Multipharie</i>
Vigile de l'Épiphanie	<i>Dominus dixit</i>
Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'Épiphanie	<i>Iubilate Deo</i>
octave de l'Épiphanie	<i>Vidimus stellam</i>
Premier dimanche après l'octave de l'Épiphanie	<i>Laudate Deum</i>
Troisième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Quatrième dimanche après l'Épiphanie	<i>Dominus regnauit</i>
Samedi saint (messe de la nuit)	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Lundi de Pâques	<i>Nonne cor nostrum</i>
Mardi de Pâques	<i>Surgens Iesus</i>
Mercredi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Jeudi de Pâques	<i>Surrexit Dominus</i>
Vendredi de Pâques	<i>Surrexit Christus</i>
Samedi (Samedi <i>in Albis</i> )	<i>Laudate pueri</i>
Dimanche (Dimanche <i>in Albis</i> )	<i>Post dies / Pascha nostrum</i>
Premier dimanche après l'octave de Pâques	<i>Ego sum pastor</i>
Deuxième dimanche	<i>Iterum autem</i>
Troisième dimanche	<i>Vado ad eum</i>
Quatrième dimanche	<i>Usque modo</i>
Rogations	<i>Confitemini</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile de l'Ascension	<i>Dominis in Syna</i>
Ascension	<i>Ascendit Deus / Ascendens Christus</i>
Premier dimanche après l'Ascension	<i>Ascendit Deus / Regnavit</i>
octave de l'Ascension	<i>Ascendit Deus / Non uos relinquam</i>
Samedi de Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Emitte Spiritum / Paraclitus</i>
Férie 2	<i>Emitte Spiritum / Spiritus sanctus procedens</i>
Férie 3	<i>Emitte Spiritum / Repleti sunt</i>
Férie 4	<i>Factus est repente</i>
Férie 5	<i>Emitte / Dum essent discipuli</i>
Férie 6	<i>Emitte Spiritum / Factus est</i>
Samedi	<i>Emitte Spiritum / Dum complerentur</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Paraclitus / Libera nos</i>
Fête-Dieu	<i>Caro mea</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea / Alme Domine</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus Iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam confirmata est</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

## b) Sanctoral

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluiatique</b>
Vigile d'André	<i>Per manus</i>
André	<i>Dilexit Andream</i>
Éloi	<i>Iste sanctus</i>
Nicolas	<i>Tumba sancti Nicholai</i>
Lucie	<i>Diffusa est</i>
Thomas apôtre	<i>Nimis honorati</i>
Étienne	<i>Video celos</i>
Jean	<i>Hic est discipulus</i>
Saints-Innocents	<i>Te martyrum</i>
Thomas Becket	<i>Gloria et honore</i>
Sylvestre	<i>Inueni Daudid</i>
Lucien	<i>Sancti tui</i>
Hilaire	<i>Fulgebunt</i>
Félix	<i>Disposui</i>
Bonnet	<i>Iustus germinabit</i>
Maur	<i>Iustum deduxit</i>
Marcellus	<i>Amauit eum</i>
Prisca	<i>Diffusa est</i>
Sébastien	<i>Fulgebunt iusti</i>
Agnès	<i>Loquebar</i>
Vincent	<i>Agno sancte</i>
Émerance	<i>Haec est uirgo</i>
Priest	<i>Posuisti Domine</i>
Conversion de Paul	<i>Tu es uas electionis</i>
Julien	<i>Vitam petiit</i>
octave d'Agnès	<i>Surge propera</i>
Ignace	<i>Iustus non</i>
Purification de la Vierge	<i>Hodie oblatas</i>
Blaise	<i>Posuisti Domine</i>
Agathe	<i>Emulor enim uos</i>
Vaast et Amand	<i>Reddet Deus</i>
Ansbert	<i>Iste sanctus</i>
Austreberthe	<i>Audi filia</i>
Scholastique	<i>Haec est uirgo</i>
Valentin	<i>Posui adiutorum</i>
Julienne	<i>Loquebar de</i>
Annonciation	<i>Per te Dei / Ave Maria gratia</i>
Ambroise	<i>Iustus germinabit</i>
Tiburce et Valérien	<i>Gaudete</i>
Georges	<i>Iustus non</i>
Marc	<i>Cognoverunt / Primus ad Syon</i>



<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Vital	<i>Letabitur</i>
Philippe et Jacques apôtres	<i>Stabunt iusti / In omnem terram</i>
Athanase	<i>Disposui</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	<i>Dicite in gentibus / Dulce lignum</i>
Alexandre, Evence et Théodore	<i>Preciosa</i>
Jean l'évangéliste	<i>Cognouerunt</i>
Translation de Nicolas	<i>Ascendit Deus / Inueni Dauid</i>
Gordien et Epimaque	<i>Exultabunt</i>
Mamert et Mayeul	<i>Iustus ut palma</i>
Nérée, Achillée et Pancrace	<i>Letamini</i>
Frameuse	<i>Specie tua</i>
Potenciana	<i>Surge propera</i>
Austrégésile	<i>Amavit eum</i>
Donatien	<i>Confitebuntur</i>
Augustin de Cantorbéry	<i>Disposui</i>
Germain de Paris	<i>Iuravit Dominus</i>
Pétronille	<i>Diffusa est</i>
Nicomède	<i>Iustus non conturbabitur</i>
Marcellin et Pierre	<i>Sancti tui</i>
Médard	<i>Gaudete / Reddet Deus</i>
Prime et Félicien	<i>Te martyrum</i>
Barnabé	<i>Per manus</i>
Basilide, Cyrin et Nabor	<i>Mirabilis</i>
Guy, Modeste et Crescence	<i>Preciosa</i>
Cyr et Julitte	<i>Letamini</i>
Marc et Marcellin	<i>Vindica Domine</i>
Gervais et Protais	<i>Fulgebunt iusti</i>
Leufroy	<i>Iustus ut palma</i>
Aubin	<i>Te martyrum</i>
vigile de saint Jean-Baptiste	<i>Tu puer</i>
Jean le Baptiste	<i>Inter natos</i>
Jean et Paul	<i>Isti sunt</i>
vigile de Pierre et Paul	<i>Per manus</i>
Pierre et Paul	<i>Tu es Symon / Beatus es Symon</i>
Paul	<i>Magnus sanctus Paulus</i>
Martial	<i>Iuravit Dominus</i>
octave de Jean	<i>Tu puer propheta / Fuit homo missus</i>
Processus et Martinien	<i>Sancti et iusti</i>
Martin	<i>Oculis ac manibus</i>
octave des apôtres [Pierre et Paul]	<i>Isti sunt due olive</i>
Kilian, Coloman et Théopman	<i>Letamini</i>
les Sept Frères	<i>Laudate pueri</i>
Benoît	<i>Vir Domini</i>
Marguerite	<i>Veni electa</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Praxède	<i>Emulor enim uos</i>
Marie Madeleine	<i>Optimam partem</i>
Wandrille	<i>Iustum deduxit</i>
Apollinaire	<i>Disposui</i>
Jacques apôtre	<i>In omnem terram</i>
Christophe et Cucufat	<i>Vindica Domine</i>
Anne	<i>Messiae matris</i>
les Sept Dormants	<i>Laudate pueri</i>
Samson	<i>Inueni Dauid</i>
Félix	<i>Mirabilis</i>
Germain	<i>Amavit eum</i>
Macchabées	<i>Laudate pueri</i>
Pierre	<i>Solve iubente</i>
Étienne	<i>Inueni Dauid</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	<i>Video celos</i>
Felicissime et Agapit	<i>Vindica Domine</i>
Transfiguration du Seigneur	<i>Ascendit Iesus</i>
Donat	<i>Posuisti</i>
Cyriaque, Large et Smaragde	<i>Preciosa</i>
Romain	<i>Beatus uir</i>
vigile de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Taurin	<i>Iuravit Dominus</i>
Hyppolite	<i>Te martyrurum</i>
Eusèbe	<i>Iustus ut plama</i>
vigile de l'Assomption	<i>Post partum</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est</i>
octave de Laurent	<i>Leuita Laurentius</i>
Philibert	<i>Iustum deduxit</i>
octave de l'Assomption	<i>Assumpta est / Hodie Maria</i>
Timothee et Symphorien	<i>Sancti tui</i>
Barthélemy	<i>Vox sancti Bartholomei</i>
Ouen	<i>Iustus germinabit</i>
Louis	<i>Iustum deduxit</i>
Augustin	<i>Iste sanctus</i>
Hermès et Julien de Brioude	<i>Iste sanctus</i>
Décollation de Jean le Baptiste	<i>Misso Herodes</i>
Sabine	<i>Haec est uirgo</i>
Félix et Audacte	<i>Letamini</i>
Prisque	<i>Gloria et honore</i>
Gilles	<i>Os iusti</i>
Antonin	<i>Beatus uir</i>
Ordination de Grégoire	<i>Vitam petiit</i>
Bertin	<i>Iustus ut palma</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Gorgon	<i>Beatus uir</i>
Prote et Hyacinthe	<i>Gaudete</i>
Maurille	<i>Inueni Dauid</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	<i>Salua nos</i>
Corneille et Cyprien	<i>Preciosa</i>
octave de la Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Nicomède	<i>Iustus non</i>
Euphémie	<i>Veni sponsa</i>
Lambert	<i>Posuisti</i>
vigile de Matthieu	<i>Beatus uir</i>
Lô	<i>Inueni Dauid</i>
Matthieu	<i>Primus ad Syon</i>
Maurice	<i>Te martirum</i>
Paterne	<i>Inueni</i>
Firmin	<i>Posui</i>
Priam et Iustine	<i>Mirabilis</i>
Côme et Damien	<i>Preciosa</i>
Michel	<i>In conspectu</i>
Jérôme	<i>Iustum deduxit</i>
Rémy	<i>Fulgebunt</i>
Léger	<i>Posui</i>
Aure	<i>Emulor enim uos</i>
Foy	<i>Loquebar</i>
Marc [pape]	<i>Iurauit Dominus</i>
Denis	<i>Iusti epulentur</i>
Nicaise	<i>Sancti et</i>
Calixte	<i>Posuisti Domine</i>
Michel	<i>Conmissum est mare</i>
Luc	<i>Primus ad Syon</i>
transaltion d'Austreberthe	<i>Haec est uirgo</i>
Romain	<i>Iustus germinabit</i>
Crépin et Crépinien	<i>Mirabilis</i>
vigile de Simon et Jude	<i>Per manus</i>
Simon et Jude	<i>Non uos me</i>
Quentin	<i>Beatus uir</i>
vigile de Toussaint	<i>Mirabilis</i>
Toussaint	<i>Iudicabunt</i>
Eustache	<i>Te martirum</i>
Léonard	<i>Iustum deduxit</i>
les Quatre couronnés	<i>Mirabilis</i>
Théodore	<i>Beatus uir</i>
Martin [pape]	<i>Amavit eum</i>
Martin	<i>Hic Martinus</i>

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Menne	<i>Iustus ut palma</i>
Brice	<i>Inueni Dauid</i>
Laurent [arch.]	<i>Disposui</i>
Malo	<i>Amavit eum</i>
Anien	<i>Iuravit Dominus</i>
octave de Martin	<i>Oculis ac manibus</i>
Edmond	<i>Posui adiutorium</i>
Colomban	<i>Iusti epulentur</i>
Cécile	<i>Veni electa</i>
Clément	<i>Os iusti</i>
Félicité	<i>Diffusa est</i>
Chrysogone	<i>Beatus uir</i>
Catherine	<i>O Katherina uirginum</i>
Maxime	<i>Iustus germinabit</i>
Bonnet et Romain	<i>Iudicabunt</i>

## Annexe 18 : Liste alléluatique du groupe de Fécamp (dimanches après la Pentecôte)

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42.

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 273 (A 287).

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266).

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58).

*Missale ad Usus Ecclesie Westmonasteriensis*, J. W. Legg (éd.), Londres, Harrison and Sons, 1891-97, 3 vol.

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.),

Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo adiutori</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i> <sup>155</sup>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamavi</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i>

<sup>155</sup> *Omnes gentes plaudite* : om. Fécamp

## Annexe 19 : Listes alléluïatiques d'établissements religieux non normands

### 1. Liste alléluïatique de l'abbaye de Cluny (dimanches après la Pentecôte)

Source : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département Réserve des livres rares, B 308 (*Missale Cluniacense*, Cluny, M. Wenzler, 1493)

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	Deus iudex
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Diligam te
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Domine in virtute
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	In te Domine speravi
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Omnes gentes
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Te decet
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Attendite popule
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Exultate Deo
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Domine Deus salutis
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Domine refugium
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Venite exultemus
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Quoniam Deus
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Confitemini
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Paratum cor
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Redemptionem
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Qui timent
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Laudate Dominum
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	De profundis
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Confitebor
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Lauda anima mea
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Qui sanat
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Lauda Jerusalem
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	Qui posuit

## 2. Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon

Source : Dijon, BM, ms 111 (80) – XIV<sup>e</sup> s.

### a) Temporal

Journée liturgique	Verset alléluatique
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )	<i>Dominus dixit</i>
( <i>missa de luce</i> )	<i>Dominus regnauit</i>
( <i>missa maior</i> )	<i>Dies sanctificatus / Quia hodie</i>
Samedi saint ( <i>messe de la nuit</i> )	<i>Confitemini</i>
Dimanche de Pâques	<i>Pascha nostrum</i>
Ascension	<i>Ascendens Christus</i>
Dimanche de la Pentecôte	<i>Emitte Spiritum / Veni Sancte Spiritus</i>
Fête-Dieu	<i>Caro mea</i>

### b) Sanctoral

Journée liturgique	Verset alléluatique
Conception de la Vierge	<i>Per te Dei genitrix / Conceptio gloriose</i>
Purification de la Vierge	<i>Adorabo</i>
Assomption de Marie	<i>Assumpta est Maria</i>
Nativité de Marie	<i>Natiuitas gloriose</i>
Toussaint	<i>Iudicabunt sancti nationes</i>
Bénigne	<i>Letabitur</i>

### 3. Liste alléluatique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres (dimanches après la Pentecôte)

Source : Troyes, Médiathèque de Troyes Champagne Métropole, ms 894 – XII<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda Ierusalem</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i>



#### 4. Liste alléluïatique de l'abbaye de Westminster (dimanches après la Pentecôte)

Source : *Missale ad Usum Ecclesie Westmonasteriensis*, J. W. Legg (éd.), Londres, Harrison and Sons, 1891-1897, 3 vol. – XIV<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedictus es</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea auribus</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laudate Dominum</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Dextera Dei</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Lauda anima</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat contritos</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent Dominum</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo adiutori</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui posuit fines</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes plaudite</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex iustus</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis clamaui</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Vingt-quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus in</i>
Vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Benedictus es Domine</i>

## 5. Liste alléluatique du diocèse de Rennes (dimanches après la Pentecôte)

Source : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département Réserve des livres rares, B 28988 ([*Missel à l'usage du diocèse de Rennes*], Poitiers, P. Bellesculée, 1486-1491)

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Oculi Domini</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laetatus sum</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor tibi Domine</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

## 6. Liste alléluïatique du manuscrit 43 de la Bibliothèque d'Avranches (dimanches après la Pentecôte)

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 43 - XV<sup>e</sup>.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluïatique</b>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Diligam te</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Oculi Domini</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Attendite popule</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Laetatus sum</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui confidunt</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitebor tibi Domine</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui sanat</i>

## 7. Liste alléluatique du diocèse de Rome (dimanches après la Pentecôte)

Sources : Rodez, BM, ms 19 – XIV<sup>e</sup> s.

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 848 – XIV<sup>e</sup> s.

<b>Journée liturgique</b>	<b>Verset alléluatique</b>
Premier dimanche après la Pentecôte	<i>Benedicamus / O adoranda</i>
Premier dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Verba mea</i>
Deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus meus</i>
Troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus iudex</i>
Quatrième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Deus qui sedes</i>
Cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine in uirtute</i>
Sixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In te Domine</i>
Septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Omnes gentes</i>
Huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Magnus Dominus</i>
Neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Eripe me</i>
Dixième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Te decet</i>
Onzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Exultate Deo</i>
Douzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine Deus salutis</i>
Treizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine refugium</i>
Quatorzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Venite exultemus</i>
Quinzième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Quoniam Deus magnus</i>
Seizième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Cantate Domino</i>
Dix-septième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Domine exaudi</i>
Dix-huitième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Timebunt gentes</i>
Dix-neuvième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Confitemini</i>
Vingtième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Paratum cor</i>
Vingt-et-unième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>In exitu Israel</i>
Vingt-deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>Qui timent</i>
Vingt-troisième dimanche après l'octave de la Pentecôte	<i>De profundis</i>

## Annexe 20 : Comparaison des liturgies normandes

### 1. Comparaison de fêtes et de fêtes (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp)

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

#### a) Fêtes et fêtes du temps de l'Avent et du temps de Noël

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
<b>Premier dimanche de l'Avent</b>				
Matines	i	<i>Ecce uenit rex</i>	<i>Ecce uenit rex</i>	<i>Ecce uenit rex</i>
	ps			<i>Venite</i>
	h		<i>Verbum supernum</i>	<i>Verbum supernum</i>
Premier nocturne	a		<i>Domine in uirtute</i>	<i>Domine in uirtute</i>
	ps		<i>Deus Deus meus respice</i>	
	ps		<i>Dominus regit</i>	
	a		<i>Oculi mei</i>	
	ps		<i>Ad te Domine leuauit</i>	
	ps		<i>Iudica me Domine quam</i>	
	v	<i>Ex Syon species decoris eius</i>	<i>Ex Syon species</i>	<i>Ex Syon species</i>
	r	<i>Aspiciens a longe</i>	<i>Aspiciens a longe</i>	<i>Aspiciens a longe</i>
	r			<i>Aspicebam</i>
	r			<i>Missus est Gabriel</i>
	r			<i>Aue Maria</i>
	r			<i>Quod enim</i>
Deuxième nocturne	a		<i>Illuminatio mea</i>	
	r			<i>Saluatorem expectamus</i>
	r			<i>Audite uerbum Domini</i>
	r			<i>Ecce uirgo concipiet</i>
	ps		<i>Dominus illuminatio</i>	
	ps		<i>Ad te Domine clamabo</i>	
	ps		<i>Adorate Dominum</i>	
	ps		<i>Afferte Domino</i>	
	ps		<i>Exaltabo te</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	a		<i>In tua iusticia</i>	
	ps		<i>In te Domine</i>	
	ps		<i>Beati quorum remisse</i>	
	v	<i>Egredietur uirga</i>	<i>Egredietur uirga</i>	<i>Egredietur uirga</i>
	r			<i>Letentur celi</i>
Cantiques	a	<i>Cantate Domino</i>	<i>Cantate Domino</i>	<i>Cantate Domino</i>
	ca	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>
	v	<i>Egredietur Dominus</i>	<i>Egredietur Dominus</i>	<i>Egredietur Dominus</i>
	r			<i>Erumpant montes</i>
	or			<i>Excita Domine</i>
Laudes	a	<i>In illa die</i>	<i>In illa die</i>	<i>In illa die</i>
	ps		<i>Miserere mei</i>	<i>Miserere</i>
	a			<i>Iocundare filia Syon</i>
	a			<i>Ecce Dominus ueniet</i>
	a			<i>Omnes sitientes uenite</i>
	a			<i>Ecce ueniet propheta</i>
	ps		<i>Confitemur</i>	
	ps		<i>Deus Deus meus</i>	
	ps		<i>Benedicite</i>	
	ps		<i>Laudate Dominum</i>	
	cap		<i>Ecce dies ueniunt</i>	<i>Ecce dies ueniunt dicit Dominus</i>
	r	<i>Super te Ierusalem</i>	<i>Super te Ierusalem orietur</i>	<i>Super te Ierusalem</i>
	h	<i>Vox clara ecce intonat</i>	<i>Vox clara</i>	<i>Vox clara ecce intonat</i>
	v	<i>Emitte agnum Domine</i>	<i>Emitte agnum</i>	<i>Emitte agnum Domine</i>
	a	<i>Spiritus sanctus</i>	<i>Spiritus sanctus</i>	<i>Spiritus sanctus</i>
	ps		<i>Benedictus</i>	<i>Benedictus</i>
	or	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>
de saint Michel	a		<i>Michaele archangele</i>	
Procession	r	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
	a	<i>Nox precessit</i>	<i>Nox precessit</i>	<i>Nox precessit</i>
Prime	cap			<i>Domine miserere nostri</i>
	cap	<i>Domine miserere</i>	<i>Domine miserere</i>	
Messe matutinale				
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	<i>Venite</i>
	r	<i>Ecce dies ueniunt</i>	<i>Ecce dies ueniunt</i>	<i>Ecce dies ueniunt</i>
	v	<i>Emitte agnum</i>	<i>Emitte agnum</i>	
	or	<i>Via sanctorum omnium</i>	<i>Via sanctorum</i>	
Tierce	a	<i>Erit in nouissimis diebus</i>	<i>Erit in nouissimis diebus</i>	<i>Erit in nouissimis diebus</i>
	cap	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo</i>	<i>In diebus illis saluabitur</i>
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>
	or	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>
Grand-messe	in		<i>Ad te leuau</i>	<i>Ad te leuau animam</i>
	ép			<i>Corde creditur</i>
	rg			<i>Constitues eos</i>
	v			<i>Pro patribus</i>
	val			<i>Dilexit Andream</i>
	év			<i>Cum appropinquasset</i>
	pcm			<i>Sumpsimus Domine</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
Sexte	a	<i>Dicite filie Syon</i>	<i>Dicite filie Syon</i>	<i>Dicite filie Syon</i>
	cap		<i>Erit in nouissimis diebus</i>	<i>Erit in nouissimis diebus</i>
	v	<i>Memento nostri Domine</i>	<i>Memento nostri</i>	<i>Memento nostri Domine</i>
None	a	<i>Exulta satis</i>	<i>Exulta satis</i>	<i>Exulta satis</i>
	cap		<i>In diebus illis</i>	<i>Rorate celi desuper</i>
	v	<i>Domine Deus uirtutum</i>	<i>Domine Deus uirtutum</i>	<i>Domine Deus uirtutum</i>
Vêpres	or		<i>Conscientas nostras</i>	<i>Da quesumus Domine populo</i>
	a		<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>
	a		<i>Fidelia omnia</i>	
	a		<i>In mandatis</i>	
	a		<i>Sit nomen Domini</i>	
	ps		<i>Dixit Dominus</i>	
	cap	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo concipiet</i>
	r	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum nos</i>
	h	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>
	v	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi desuper</i>
a	<i>Ne timeas Maria</i>	<i>Ne timeas Maria</i>	<i>Ne timeas Maria</i>	
ps		<i>M</i>	<i>M</i>	
or	<i>Excita Domine potentiam</i>	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine potentiam</i>	
de saint Michael	v		<i>Archangeli Micheli</i>	
Procession	r	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	

#### Deuxième dimanche de l'Avent

Matines	i	<i>Surgite uigilemus</i>	<i>Surgite uigilemus</i>	<i>Surgite uigilemus</i>
	h	<i>Verbum supernum</i>	<i>Verbum supernum</i>	<i>Verbum supernum</i>
Premier nocturne	l		<i>Consolamini consolamini</i>	<i>In anno quo mortuus est rex Ozias</i>
	r	<i>Ierusalem cito ueniet</i>	<i>Ierusalem cito ueniet</i>	<i>Ierusalem cito ueniet salus tua</i>
	v			<i>Israel si me</i>
	a		<i>Domine in uirtute</i>	
	ps		<i>Deus Deus meus respice</i>	
	ps		<i>Dominus regit</i>	
	a		<i>Oculi mei</i>	
	ps		<i>Ad te Domine leuauit</i>	
	ps		<i>Iudica me Domine quam</i>	
	v		<i>Ex Syon species</i>	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>
Deuxième nocturne	a		<i>Illuminatio mea</i>	
	ps		<i>Dominus illuminatio</i>	
	ps		<i>Ad te Domine clamabo</i>	
	ps		<i>Adorate Dominum</i>	
	ps		<i>Afferte Domino</i>	
	ps		<i>Exaltabo te</i>	
	a		<i>In tua iusticia</i>	
	ps		<i>In te Domine</i>	
	ps		<i>Beati quorum remisse</i>	
	v		<i>Egredietur uirga</i>	<i>Et preparabitur</i>
Cantiques	a	<i>Ponent Domino</i>	<i>Ponent Domino</i>	<i>Ponent Domino</i>
	év		<i>Erunt signa</i>	<i>Erunt signa in sole</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	or		<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>
Laudes	a	<i>Ecce in nubibus celi</i>	<i>Ecce in nubibus celi</i>	<i>Ecce in nubibus celi</i>
	cap		<i>Deus autem</i>	<i>Ecce dies ueniunt</i>
	r		<i>Super te Ierusalem</i>	<i>Super te Ierusalem</i>
	a	<i>Super solium</i>	<i>Super solium</i>	<i>Super solium</i>
	or		<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine corda</i>
Procession	r		<i>Ecce Uirgo</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
Prime	a	<i>Ecce Uirgo concipiet</i>	<i>Ecce Uirgo concipiet</i>	<i>Ecce Uirgo concipiet</i>
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	
	r	<i>Rex noster (del.)</i>	<i>Rex noster</i>	
Tierce	a	<i>Nolite timere</i>	<i>Nolite timere</i>	<i>Nolite timere</i>
	cap	<i>Deus autem patientie</i>	<i>Deus autem patientie</i>	<i>In diebus illis</i>
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>
	or	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>
Grand-messe	in		<i>Populus Syon</i>	<i>Populus Syon</i>
	ép			<i>Quicumque scripta sunt</i>
	rg			<i>Ex Syon species</i>
	v			<i>Congregate illi</i>
	val			<i>Letatus sum</i>
	val			<i>Stantes erant pedes</i>
	év			<i>Erunt signa in sole</i>
	pcm			<i>Repleti cibo spiritualis</i>
Sexte	a	<i>Gaudete et letare</i>	<i>Gaudete et letare</i>	<i>Gaudete et letare</i>
	cap		<i>Propterea expectat</i>	<i>Erit in nouissimis</i>
	v	<i>Memento nostri Domine</i>	<i>Memento nostri</i>	<i>Memento nostri Domine</i>
	or		<i>Da quesumus omnipotens Deus</i>	<i>Precinge quesumus Domine Deus noster</i>
None	a	<i>Ecce in nubibus</i>	<i>Ecce in nubibus</i>	<i>Ecce in nubibus celi</i>
	cap		<i>Ecce Dominus noster</i>	<i>Venite ascendamus</i>
	v	<i>Domine Deus uirtutum</i>		<i>Domine Deus uirtutum</i>
	or		<i>Voci nostre quesumus Domine</i>	<i>Da quesumus omnipotens Deus cuncte familie</i>
Vêpres	a	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>	
	cap	<i>Deus autem patientie</i>	<i>Deus autem patientie</i>	<i>Ecce uirgo concipiet</i>
	r	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum</i>
	h	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>
	v	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>
	a	<i>Beata es Maria</i>	<i>Beata es Maria</i>	<i>Beata es Maria</i>
	or	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>
Procession	r		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	

### Troisième dimanche de l'Avent

Matines	i	<i>Ecce Rex noster</i>	<i>Rex noster</i>	<i>Rex noster</i>
	r	<i>Ecce apparebit</i>	<i>Ecce apparebit</i>	<i>Ecce apparebit Dominus</i>
	r	<i>Incipietur (del.)</i>		<i>Qui uenturus est ueniet</i>
Cantiques	a	<i>Ite dicite Iohanni</i>	<i>Ite dicite</i>	<i>Ite dicite</i>



Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	év		<i>Cum audisset</i>	<i>Cum audisset Iohannes in uinculis</i>
Laudes	a	<i>Veniet Dominus</i>	<i>Veniet Dominus</i>	<i>Veniet Dominus</i>
	cap	<i>Nolite ante tempus</i>	<i>Nolite ante tempus</i>	<i>Nolite ante tempus</i>
	r	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>
	h		<i>Vox clara</i>	<i>Uos clara ecce</i>
	v	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>
	a	<i>Iohannes autem</i>	<i>Iohannes autem</i>	<i>Iohannes autem</i>
	or		<i>Aurem tuam</i>	<i>Aurem tuam</i>
Procession	r	<i>Suscipe uerbum</i>	<i>Suscipe uerbum</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
Prime	a	<i>Ite dicite Iohanni</i>	<i>Ite dicite</i>	<i>Ite dicite Iohanni</i>
Messe matutinale				
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	<i>Venite</i>
	r	<i>Festina ne tardaueris</i>	<i>Ecce Dominus</i>	<i>Ecce Dominus ueniet</i>
	v		<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>
Tierce	a	<i>Venite ascendamus</i>	<i>Venite ascendamus</i>	<i>Venite ascendamus</i>
	cap		<i>Nolite ante tempus</i>	<i>Nolite ante tempus</i>
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>
	or		<i>Aurem tuam</i>	<i>Aurem tuam</i>
Grand-messe	in			<i>Gaudete in Domino</i>
	ép			<i>Fratres. Sic nos existimet.</i>
	rg			<i>Qui sedes Domine</i>
	val			<i>Excita Domine</i>
	év			<i>Cum audisset Iohannes</i>
	pcm			<i>Imploramus Domine</i>
Sexte	a	<i>Ecce mitto</i>	<i>Ecce mitto</i>	<i>Ecce mitto angelum</i>
	cap		<i>Qui uenturus est</i>	
	or		<i>Exultemus quesumus Domine</i>	<i>Exultemus quesumus Domine</i>
None	a	<i>Estote parati</i>	<i>Estote parati</i>	<i>Estote parati</i>
	cap		<i>Prope est ut ueniat</i>	
	or		<i>Mentes nostras</i>	<i>Fac nos Domine quesumus mala</i>
Vêpres	a		<i>Dixit Dominus</i>	
	a		<i>Fidelia omnia</i>	
	a		<i>In mandatis</i>	
	a		<i>Sit nomen Domini</i>	
	ps		<i>Dixit Dominus</i>	
	cap		<i>Nolite ante tempus</i>	<i>Non auferetur</i>
	r	<i>Tu exurgens Domine</i>	<i>Tu exurgens</i>	<i>Tu exurgens Domine</i>
	h		<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>
	v		<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>
	a	<i>Tu es qui uenturus es Domine</i>	<i>Tu es qui uenturus</i>	<i>Tu es qui uenturus</i>
	or		<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Aurem tuam</i>
Procession	r	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	

#### Quatrième dimanche de l'Avent

Matines	i	<i>Prope est iam Dominus</i>	<i>Prope est iam Dominus</i>	<i>Prope est iam Dominus</i>
	l		<i>Cum per Isaie uocem</i>	<i>Cum per Isaie uocem</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	r	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>
Cantiques	a	<i>Ego baptizauī</i>	<i>Ego baptizauī</i>	<i>Ego baptizauī uos</i>
	év		<i>Miserunt</i>	<i>Miserunt Iudei ab Ierosolimis</i>
Laudes	a	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba in Syon</i>
	cap		<i>Gaudete in Domino</i>	<i>Gaudete in Domino semper</i>
	r	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>
	v	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>
	a	<i>Non auferetur</i>	<i>Non auferetur</i>	<i>Non auferetur</i>
Procession	r	<i>Suscipe uerbum</i>	<i>Suscipe uerbum</i>	
	r	<i>Non auferetur</i>		
Prime	a	<i>Rex noster adueniet</i>	<i>Rex noster adueniet</i>	<i>Rex noster adueniet</i>
Messe matutinale				
Procession	a		<i>Venite omnes</i>	<i>Venite</i>
	r		<i>Nascetur</i>	<i>Nascetur</i>
Tierce	a		<i>Bethleem</i>	<i>Ego uox clamantis</i>
	cap		<i>Gaudete</i>	<i>Gaudete in Domino</i>
	or		<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>
Grand-messe	in			<i>Memento nostri Domine</i>
	ép			<i>Fratres. Gaudete in Domino</i>
	val			<i>Veni Domine et noli</i>
	év			<i>Miserunt Iudei ab Ierosolimis</i>
	of			<i>Confortamini et iam</i>
	cm			<i>Ecce uirgo concipiet</i>
Sexte	a		<i>Gaudete in Domino</i>	<i>Gaudete in Domino</i>
	cap		<i>Non auferetur</i>	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>
	or		<i>Preueniat nos</i>	<i>Adiuua Domine fragilitatem</i>
None	a		<i>Ecce Deus noster</i>	<i>Ecce Deus noster</i>
	cap		<i>Omnis uallis</i>	<i>Qui uenturus est</i>
	or		<i>Precinge quesumus</i>	<i>Excita Domine potentiam tuam et ueni ut tua</i>
Vêpres	r	<i>Tu exurgens Domine</i>	<i>Tu exurgens Domine</i>	<i>Tu exurgens Domine</i>
Procession	a	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	

### Vigile de l'Épiphanie

Matines	i	<i>Christus natus est</i>		<i>Christus natus est</i>
	ps			<i>Venite</i>
	h	<i>Christe redemptor</i>		<i>Christe redemptor</i>
Premier nocturne	a	<i>Verbum caro</i>		<i>In principio</i>
	v	<i>Tanquam sponsus</i>		
	r			<i>Speciosus forma</i>
	r			<i>Benedictus qui uenit</i>
	r			<i>In principio</i>
Deuxième nocturne	a			<i>Nato Domino</i>

### Épiphanie

Matines	i	<i>Christus apparuit</i>	<i>Christus apparuit</i>	<i>Christus apparuit</i>
	h	<i>Christus redemptorem</i>	<i>Christus redemptorem</i>	<i>Christus redemptorem</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp	
Cantiques	a	<i>Videntes stellam</i>	<i>Videntes stellam</i>	<i>Videntes stellam</i>	
	ca	<i>Populus qui ambulabat</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>	<i>Populus qui ambulabat</i>	
	v	<i>Adorate Dominum</i>		<i>Adorate Dominum</i>	
	év	<i>Cum natus esset</i>	<i>Cum natus esset</i>	<i>Cum natus esset</i>	
	or	<i>Deus qui hodierna die</i>	<i>Deus qui hodierna die</i>	<i>Deus qui hodierna die</i>	
Laudes	a	<i>Ante luciferum</i>	<i>Ante luciferum</i>	<i>Ante luciferum</i>	
	cap	<i>Et ambulabunt</i>	<i>Et ambulabunt</i>	<i>Et ambulabunt</i>	
	r	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	
	h	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est puerpera</i>	
	h	<i>Feno iacere pertulit</i>	<i>Feno iacere pertulit</i>	<i>Feno iacere pertulit</i>	
	h	<i>Gaudet chorus</i>	<i>Gaudet chorus</i>	<i>Gaudet chorus</i>	
	h	<i>Hostis Herodes</i>	<i>Hostis Herodes</i>	<i>Hostis Herodes</i>	
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	
	a	<i>Hodie celesti sponso</i>	<i>Hodie celesti sponso</i>	<i>Hodie celesti sponso</i>	
		<i>Be</i>	<i>Be</i>	<i>Be</i>	
	or	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	
Procession	r	<i>Videntes stellam</i>	<i>Videntes stellam</i>	<i>Benedicta et uenerabilis</i>	
Prime	a	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>	
Tierce	a	<i>Videntes stellam</i>	<i>Videntes stellam</i>	<i>Videntes stellam</i>	
	cap	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	
	v	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	
	or	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	
procession	r	<i>Magi uenerunt</i>	<i>Magi uenerunt</i>	<i>Hodie in Iordane</i>	
	r	<i>Fontes aquarum</i>	<i>Fontes aquarum</i>	<i>Hodie celi</i>	
	r	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	<i>In columbe</i>	
Grand-messe	in	<i>Ecce aduenit</i>	<i>Ecce aduenit</i>	<i>Ecce aduenit</i>	
	Ky	<i>Fons bonitatis</i>			
	Gl	<i>Qui Deus et rector</i>		<i>Laus tua Deus</i>	
	or	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	
	ép	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	
	rg	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	
	val	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	
	sq	<i>Epyphaniam Domino</i>	<i>Epyphaniam Domino</i>	<i>Epyphaniam Domino</i>	
	év	<i>Cum natus esset</i>		<i>Cum natus esset</i>	
	of	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	
	pr	<i>Quia cum unigenitus</i>	<i>Quia cum unigenitus</i>	<i>Quia per incarnati</i>	
		contestatio	<i>Quem Iohannes</i>		
		cm	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>
	Sexte	a	<i>Tria sunt</i>	<i>Tria sunt</i>	<i>Tria sunt</i>
cap		<i>Filii tui</i>	<i>Filii tui</i>	<i>Filii tui</i>	
v		<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	
or		<i>Deus illuminator</i>	<i>Deus illuminator</i>	<i>Deus illuminator</i>	
None	a	<i>Admoniti magi</i>	<i>Admoniti magi</i>	<i>Admoniti magi</i>	
	cap	<i>Inundatio</i>	<i>Inundatio</i>	<i>Inundatio</i>	
	v	<i>Ab oriente</i>	<i>Ab oriente</i>	<i>Ab oriente</i>	
	or	<i>Omnipotens sempiterne</i>	<i>Omnipotens sempiterne</i>	<i>Da nobis quesumus Domine</i>	
Vêpres	a	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>	
	cap	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare (uel) Omnes sitiennes</i>	
	r	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	<i>Omnes de saba</i>	
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>	<i>Hostis Herodes</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	v	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>
	a	<i>Ab oriente</i>	<i>Ab oriente</i>	<i>Ab oriente</i>
		<i>M</i>	<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	
de sainte Marie	a	<i>Sancta et immaculata</i>		
Si c'est dimanche, mémoire du dimanche	a	<i>Erat Ioseph</i>		

### Férie 2

Laudes	a		<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>
	or		<i>Deus qui hodierna</i>	
Vêpres	a	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>	<i>Tecum principium</i>
	cap	<i>Surge illuminare</i>	<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Omnes de Sabba</i>	<i>Omnes de Sabba</i>	<i>Omnes de Sabba</i>
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>
	v	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>
	a	<i>Celi aperti sunt</i>	<i>Celi aperti sunt</i>	<i>Vox de celo</i>
	or		<i>Deus qui hodierna die</i>	
de sainte Marie	v	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	

### Férie 3

Matines	i	<i>Christus apparuit nobis</i>	<i>Christus apparuit</i>	
	h	<i>Christe redemptor</i>	<i>Christe redemptor</i>	
Premier nocturne	a	<i>Fluminis impetus</i>	<i>Fluminis impetus</i>	<i>Psallite Deo nostro</i>
	v	<i>Omnis terra</i>	<i>Omnis terra</i>	
Deuxième nocturne	a	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vox de celo</i>
	v		<i>Adorate Dominum</i>	
Laudes	a	<i>Ante luciferum</i>	<i>Ante luciferum</i>	<i>Aperti thesauris</i>
	a		<i>Venit lumen tuum</i>	
	a		<i>Appertis thesauris</i>	
	cap		<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Reges tharsis</i>	<i>Reges tharsis</i>	
	h	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est</i>	
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	
	a	<i>Venit lumen tuum</i>		<i>Stella ista</i>
de sainte Marie	a	<i>Uirgo Verbo</i>	<i>Uirgo Verbo concepit</i>	
	v		<i>Post partum</i>	
	or		<i>Deus qui salutis</i>	
Prime	a	<i>Omnes de sabba uenient</i>	<i>Omnes de sabba uenient</i>	<i>Celi aperti sunt</i>
Tierce	a	<i>Omnes nationes</i>	<i>Omnes nationes</i>	<i>Vidimus stellam</i>
	cap		<i>Surge illuminare</i>	
	v		<i>Omnes de sabba</i>	
	or		<i>Deus qui hodierna</i>	
Sexte	a	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt</i>	<i>Omnes de Saba</i>
None	a	<i>Ammoniti magi</i>	<i>Ammoniti magi</i>	<i>Omnes nationes</i>
Vêpres	a	<i>Tecum principium</i>		
	r	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes de sabba</i>	
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>	
	v	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	
	a	<i>Celi aperti sunt</i>	<i>Celi aperti sunt</i>	
	a	<i>Vox de celo</i>	<i>Vox de celo</i>	<i>Tria sunt munera</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	or		<i>Deus qui hodierna</i>	
de sainte Marie	v	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	

#### Férie 4

Matines	i	<i>Christus apparuit</i>		
	h	<i>Christe redemptor</i>		
Premier nocturne	a	<i>Omnis terra</i>	<i>Omnis terra</i>	<i>Omnis terra</i>
Deuxième nocturne	a	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis et insule</i>
	v	<i>Adorate Dominum</i>	<i>Adorate Dominum</i>	
Laudes	a		<i>Ante luciferum</i>	<i>Stella ista</i>
	a		<i>Venit lumen tuum</i>	
	a		<i>Appertis thesauris</i>	
	cap		<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Reges tharsis</i>	<i>Reges tharsis</i>	
	h	<i>Enixa est</i>	<i>Enixa est</i>	
	v	<i>Tria sunt</i>	<i>Tria sunt munera</i>	
	a			<i>Venit lumen</i>
de sainte Marie	a	<i>Uirgo Verbo</i>	<i>Uirgo Verbo concepit</i>	
	v		<i>Post partum</i>	
	or		<i>Deus qui salutis</i>	
Prime	a	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>
Messe matutinale				
Tierce	a	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Omnes de sabba</i>
Grand-messe				
Sexte	a	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes nationes</i>
None	a	<i>Omnes nationes</i>	<i>Omnes nationes</i>	<i>Admoniti magi</i>
	v	<i>Omnes de sabba</i>		
	a	<i>Vidimus stellam</i>		
	a	<i>Ab oriente uenerunt magi</i>		
Vêpres	a	<i>Tecum principium</i>		
	r	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes de sabba</i>	
	h	<i>Veni redemptor</i>	<i>Veni redemptor</i>	
	v	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges Tharsis</i>	
	a	<i>Celi aperti sunt</i>	<i>Celi aperti sunt</i>	<i>Tria sunt munera</i>
	a	<i>Vox de celo</i>	<i>Vox de celo</i>	
	or		<i>Deus qui hodierna</i>	
de sainte Marie	v	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	<i>Uirgo Dei genetrix</i>	

#### Férie 5

Matines	i	<i>Christus apparuit nobis</i>		
	ps	<i>Christe redemptor</i>		
Premier nocturne	a	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Celi aperti sunt</i>
	v	<i>Omnis terra</i>		
Deuxième nocturne	a	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Vox de celo</i>
	v	<i>Adorate Dominum</i>		
Laudes	a		<i>Ante luciferum</i>	
	a		<i>Venit lumen tuum</i>	
	a		<i>Appertis thesauris</i>	
	cap		<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges tharsis</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	h	<i>Enixa est</i>	<i>Enixa est</i>	
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	
de sainte Marie	a	<i>Uirgo Verbo</i>		
Prime	a	<i>Omnes nationes</i>	<i>Omnes de nationes</i>	<i>Vidimus stellam</i>
Messe matutinale				
Tierce	a	<i>Vox de celo</i>	<i>Vox de celo sonuit</i>	<i>Tria sunt munera</i>
	v	<i>Omnes de sabba</i>		
Grand-messe				
Sexte	a	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Omnes de sabba</i>
	v	<i>Vidimus stellam</i>		
None	a	<i>Ammoniti magi</i>	<i>Ammoniti</i>	<i>Omnes nationes</i>
	v	<i>Ab oriente uenerunt</i>		
Vêpres	a	<i>Tecum</i>		
	r	<i>Omnes de sabba</i>		
	h	<i>Veni redemptor</i>		
	v	<i>Reges Tharsis</i>		
	a	<i>Celi aperti sunt</i>		<i>Videntes stellam</i>

### Férie 6

Matines	i	<i>Christus apparuit nobis</i>		
	h	<i>Christe redemptor</i>		
Premier nocturne	a	<i>Omnes gentes</i>	<i>Omnes gentes</i>	<i>Omnes gentes</i>
	v	<i>Omnis terra</i>		
Deuxième nocturne	a	<i>Adorate Deum</i>	<i>Adorate Deum</i>	<i>Adorate Dominum</i>
	v	<i>Adorate Dominum</i>		
Laudes	a		<i>Ante luciferum</i>	
	a		<i>Venit lumen tuum</i>	
	a		<i>Appertis thesauris</i>	
	cap		<i>Surge illuminare</i>	
	r	<i>Reges Tharsis</i>	<i>Reges tharsis</i>	
	h	<i>Enixa est puerpera</i>	<i>Enixa est</i>	
	v	<i>Tria sunt munera</i>	<i>Tria sunt munera</i>	
de sainte Marie	a	<i>Uirgo Verbo</i>		
Prime	a	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>	<i>Lux de luce</i>
Messe matutinale				
Tierce	a	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>	<i>Vidimus stellam</i>
Grand-messe				
Sexte	a	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Omnes de sabba</i>	<i>Tria sunt munera</i>
None	a	<i>Omnes nationes</i>	<i>Omnes nationes</i>	<i>Admoniti magi</i>
Vêpres	cap		<i>Apparuit benignitas</i>	
	r		<i>Sancta Dei genitrix</i>	
	h		<i>Aue maris stella</i>	
	v		<i>Elegit eam</i>	
	a		<i>Sancta et immaculata</i>	
	or		<i>Deus qui hodierna die</i>	

### Samedi

Matines	i		<i>Aue Maria</i>	
	h		<i>Quem terra</i>	
Premier nocturne	a		<i>Uirgo Verbo</i>	
	v		<i>Benedicta tu</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	l		<i>O felix Maria</i>	
	r		<i>Sancta et immaculata</i>	
	r		<i>Confirmatum est</i>	
	r		<i>Beata et uenerabilis</i>	
<i>Deuxième nocturne</i>	a		<i>Virgo sacra</i>	
	cap		<i>Apparuit gracia</i>	
	v		<i>Sicut mirra</i>	
	or		<i>Famulorum</i>	
Laudes	a		<i>Nesciens mater</i>	
	cap		<i>Apparuit benignitas</i>	
	r		<i>Speciosa facta es</i>	
	h		<i>O gloriosa domina</i>	
	v		<i>Elegit eam</i>	
	a		<i>Qui natus es</i>	
	or		<i>Deus qui salutis</i>	
Prime	a		<i>Virgo Dei genitrix</i>	
Messe matutinale				
Tierce	a		<i>Rubum quem uiderat</i>	
	cap		<i>Apparuit benignitas</i>	
	v		<i>Benedicta tu</i>	
	or		<i>Deus qui salutis</i>	
Grand-messe	in		<i>Salve sancta parens</i>	
	or		<i>Deus qui salutis</i>	
	ép		<i>Apparuit benignitas</i>	
	rg		<i>Benedicta et uenrabilis</i>	
	val		<i>Post partum</i>	
	év		<i>Pastores</i>	
	of		<i>Felix namque</i>	
	cm		<i>Beata uiscera que</i>	
Sexte	a		<i>Germinauit</i>	
	cap		<i>Apparuit gracia</i>	
	v		<i>Sicut mirra</i>	
None	a		<i>Ecce Maria</i>	
	cap		<i>Per lauachrum</i>	
	v		<i>Speciosa facta es</i>	
	or		<i>Beate et gloriose</i>	
Vêpres	a	<i>Tecum principium</i>		<i>Tecum principium</i>
	cap			<i>Omnes sitiennes</i>
	r	<i>Sancta Dei genitrix</i>		<i>Omnes de Saba</i>
	h	<i>Aue maris stella</i>		<i>Veni redemptor</i>
	v	<i>Elegit eam</i>		<i>Reges Tharsis</i>
	a	<i>Sancta et immaculata</i>	<i>Videntes</i>	<i>Videntes stellam</i>
	or	<i>Ego dixi</i>		
	or	<i>Deus qui salutis</i>	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Vota quesumus Domine populi</i>
Mandatum	r		<i>Fontes aquarum</i>	
	v		<i>Tria sunt</i>	
	a		<i>Magi</i>	

## b) Fête de l'Assomption

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp	
Vêpres	a	<i>Sancta Maria succurre</i>	<i>Sancta Maria succurre</i>	
	ps	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>	
	ps	<i>Letatus</i>	<i>Letatus</i>	
	ps	<i>Nisi Dominus edificauit</i>	<i>Nisi Dominus edificauit</i>	
	ps	<i>Memento Domine</i>	<i>Memento Domine</i>	
	cap	<i>In omnibus requiem quesui</i>	<i>In omnibus requiem quesui</i>	
	r	<i>Maria uirgo</i>	<i>Maria uirgo</i>	
	h	<i>O quam glorifica</i>	<i>Aue maris stella</i>	
	v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>	
	a	<i>Ascendit Christus</i>	<i>Ascendit Christus</i>	
	or	<i>Deus qui uirginalem aulam</i>	<i>Deus qui uirginalem aulam</i>	
	Procession	r	<i>Hec est regina</i>	<i>Hec est regina</i>
		v	<i>Exaltata es</i>	<i>Exaltata es</i>
or		<i>Concede misericors Deus</i>		
Matines	i	<i>Venite adoremus</i>	<i>Venite adoremus</i>	
	h	<i>Quem terra pontus</i>	<i>Quem terra pontus</i>	
Premier nocturne	ps	<i>Domine Dominus noster</i>	<i>Domine Dominus noster</i>	
	v	<i>Exaltata es</i>	<i>Exaltata es</i>	
	l	<i>Hodie gloriosa</i>	<i>Hodie gloriosa</i>	
Deuxième nocturne	v	<i>Sicut mirra</i>	<i>Sicut mirra</i>	
Troisième nocturne	v	<i>Speciosa facta</i>		
Cantiques	a	<i>Maria uirgo</i>	<i>Maria uirgo</i>	
	ca	<i>Audite me diuini</i>	<i>Audite me diuini</i>	
	év	<i>Intrauit Iesus</i>	<i>Intrauit Iesus</i>	
	or	<i>Veneranda nobis</i>	<i>Veneranda nobis</i>	
Laudes	a	<i>Assumpta est</i>	<i>Assumpta est</i>	
	cap	<i>In omnibus requiem</i>	<i>In omnibus requiem</i>	
	r	<i>Exaltata es</i>	<i>Exaltata es</i>	
	h	<i>O gloriosa domina</i>	<i>O gloriosa domina</i>	
	v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>	
	a	<i>Que est ista</i>	<i>Que est ista</i>	
	or	<i>Veneranda nobis</i>	<i>Veneranda nobis</i>	
Procession	r	<i>Beata es uirgo</i>	<i>Beata es uirgo</i>	
	v	<i>Benedicta tu</i>		
	or	<i>Concede quesumus</i>		
Prime	a	<i>Assumpta est</i>	<i>Assumpta est</i>	
Messe matutinale	in	<i>Gaudeamus</i>	<i>Gaudeamus</i>	
	or	<i>Veneranda</i>	<i>Deus qui hodierna die</i>	
	or	<i>Beati Laurentii</i>		
	or	<i>Deus qui miro propiciare</i>	<i>Concede quesumus omnipotens</i>	
	ép	<i>In omnibus requiem</i>	<i>In omnibus requiem</i>	
	rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>	
	val	<i>Assumpta est</i>	<i>Assumpta est</i>	
	év	<i>Intrauit Iesus</i>	<i>Intrauit Iesus</i>	
	of	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>	
	cm	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>	
Tierce	a	<i>Ascendit Iesus</i>	<i>Paradisi porta</i>	
	cap	<i>In omnibus</i>		



Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	v	<i>Benedicta tu</i>	<i>Exaltata es</i>
	or	<i>Veneranda</i>	<i>Veneranda</i>
Procession	r	<i>Vidi speciosam</i>	<i>Beata es sancta Dei</i>
	a	<i>Tota pulchra es</i>	<i>Ascendit Christus</i>
	r	<i>Ecce adest</i>	<i>Ecce adest dies</i>
Grand-messe	in	<i>Gaudeamus</i>	<i>Gaudeamus</i>
	Ky	<i>Rex uirginium (uel) Cunctipotens</i>	
	or	<i>Veneranda</i>	<i>Veneranda</i>
	ép	<i>Egredimini</i>	<i>Egredimini</i>
	rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
	val	<i>Assumpta es</i>	<i>Assumpta es</i>
	sq	<i>Area uirga</i>	<i>Area uirga</i>
	év	<i>Intrauit Iesus</i>	<i>Intrauit Dominus Iesus</i>
	of	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
	pr	<i>Et te in ueneratione</i>	<i>Et te in ueneratione</i>
	cm	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
Sexte	a	<i>Maria uirgo assumpta est</i>	<i>Maria uirgo assumpta est</i>
	cap	<i>Quasi cedrus</i>	<i>Et sic in Syon</i>
	v	<i>Sicut mirra</i>	<i>Sicut mirra</i>
	or	<i>Deus qui hodierna</i>	<i>Deus qui hodierna</i>
None	a	<i>Maria uirgo semper</i>	<i>Maria uirgo semper</i>
	cap	<i>Viderunt eam</i>	<i>Et radicaui in populo</i>
	v	<i>Speciosa facta</i>	<i>Speciosa facta es</i>
	or	<i>Concede quesumus omnipotens Deus</i>	<i>Concede quesumus omnipotens Deus</i>
Vêpres	a	<i>Ecce tu pulchra es</i>	<i>Ecce tu pulchra es</i>
	a	<i>Sicut lilium</i>	<i>Sicut lilium</i>
	a	<i>Anima mea</i>	<i>Anima mea</i>
	a	<i>Tota pulchra es</i>	<i>Tota pulchra es</i>
	ps	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>
	ps	<i>Letatus sum</i>	<i>Letatus sum</i>
	ps	<i>Nisi Dominus edificauit</i>	<i>Nisi Dominus edificauit</i>
	ps	<i>Memento Domine</i>	<i>Memento Domine</i>
	cap	<i>In omnibus requiem</i>	<i>In omnibus requiem</i>
	r	<i>Exaltata es</i>	<i>Exaltata es</i>
	h	<i>O quam glorifica</i>	<i>O gloriosa domina</i>
	v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>
	a	<i>Hodie Maria</i>	<i>Hodie Maria</i>
	or	<i>Veneranda</i>	<i>Veneranda</i>
Procession	r	<i>Tota pulchra es</i> (si c'est samedi ou dimanche)	<i>Exaltata es</i>

### c) Fêtes de saint Wandrille et de saint Apollinaire

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
Matines	i	<i>Iustus florebit</i>	<i>Iustus florebit</i>	<i>Iustus florebit</i>
	h	<i>Huius o Christe</i>	<i>Huius o Christe</i>	<i>Huius o Christe</i>
Premier nocturne	a	<i>Preclarus igitur</i>	<i>Preclarus igitur</i>	<i>Beatus uir</i>
	r	<i>Euge serue bone</i>	<i>Euge serue bone</i>	<i>Euge serue bone</i>
	r	<i>Iste cognouit</i>	<i>Iste cognouit</i>	<i>Iste cognouit</i>
	r	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>
	r	<i>Iustum deduxit</i>	<i>Iustum deduxit</i>	<i>Iustum deduxit</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
<i>Deuxième nocturne</i>	a			<i>Domine iste sanctus</i>
	r	<i>Beatus uir</i>	<i>Beatus uir</i>	<i>Beatus uir</i>
	r	<i>Desiderium</i>	<i>Desiderium</i>	<i>Desiderium</i>
	r	<i>Sanctissime confessor</i>	<i>Sanctissime confessor</i>	<i>Domine preuenisti</i>
	r	<i>Amavit eum Dominus</i>	<i>Amavit eum Dominus</i>	<i>Amavit eum Dominus</i>
Cantiques, de saint Apollinaire	a	<i>Qui odit</i>	<i>Qui odit</i>	<i>Qui odit</i>
	ca	<i>Beatus uir qui in sapientia</i>	<i>Beatus uir qui in sapientia</i>	<i>Beatus uir</i>
	v	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Gloria et honore</i>
	év	<i>Facta est contentio</i>	<i>Facta est contentio</i>	<i>Facta est contentio</i>
	r	<i>Hic est uere martyr</i>	<i>Hic est uere martyr</i>	<i>Hic est uir</i>
	r	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Corona aurea</i>
	r	<i>Posuisti Domine</i>	<i>Posuisti Domine</i>	<i>Posui coronam</i>
	r	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>	<i>Gloria et honore</i>
	or	<i>Concede quesumus omnipotens Deus...</i>	<i>Sancti nos Domine</i>	<i>Sancti Apollinaris Domine confessio</i>
Laudes	a	<i>Qui me confessus</i>	<i>Qui me confessus</i>	<i>Qui me confessus</i>
	cap			<i>Beatus uir qui suffert</i>
	r	<i>Sanctissime confessor</i>		<i>Posuisti Domine</i>
	h			<i>Martir Dei qui unicum</i>
	a		<i>Iste sanctus</i>	<i>Hic est uere martir</i>
	ps			<i>Be</i>
	or	<i>Presta quesumus omnipotens</i>	<i>Presta quesumus omnipotens</i>	<i>Sancti Apollinaris</i>
Procession	r			<i>O beati uiri</i>
	a		<i>Sanctissime confessor</i>	<i>Euge serue bone</i>
	v		<i>Os iusti</i>	<i>Os iusti meditabitur</i>
	or		<i>Deus qui hodiernam diem</i>	<i>Deus qui hodiernam</i>
Mémoire de sainte Mari Madeleine	a			<i>Annua Magdalene</i>
Prime	a	<i>Euge serue bone</i>	<i>Euge serue bone</i>	<i>Euge serue bone</i>
Messe matutinale	i	<i>Sacerdotes Dei</i>		<i>Sacerdotes Dei</i>
	or	<i>Sancti Appollinaris</i>		
	ép	<i>Omne gaudium</i>		<i>Dilectus a Deo</i>
	rg	<i>Inueni Dauid</i>		<i>Inueni Dauid</i>
		<i>Alleluia</i>		<i>Alleluia</i>
	v	<i>Elegit te</i>		<i>Iuravit Dominus</i>
	év	<i>Facta est contentio</i>		<i>Facta est contentio</i>
	of	<i>Veritas</i>		<i>Veritas mea</i>
	cm	<i>Fidelis seruus</i>		<i>Semel iurauit</i>
Tierce	a	<i>Beatus ille seruus</i>	<i>Beatus ille seruus</i>	<i>Beatus ille seruus</i>
	cap	<i>Iustus cor suum</i>	<i>Iustus cor suum</i>	<i>Iustus cor suum tradet</i>
	v		<i>Iustum deduxit</i>	
	or	<i>Deus qui hodiernam</i>	<i>Deus qui hodiernam</i>	<i>Deus qui hodiernam diem</i>
Grand-messe	v	<i>Os iusti</i>	<i>Os iusti</i>	<i>Os iusti meditabitur</i>
	or	<i>Deus qui hodiernam</i>	<i>Deus qui hodiernam</i>	<i>Deus qui hodiernam</i>
	ép	<i>Dilectus Deo</i>	<i>Dilectus Deo</i>	<i>Iustus cor suum</i>
	rg	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Domine preuenisti</i>
		<i>Alleluia</i>	<i>Alleluia</i>	<i>Alleluia</i>
	v	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iustus germinabit</i>
	sq			<i>Organicis</i>
	év	<i>Ecce nos reliquimus omnia</i>	<i>Ecce nos reliquimus omnia</i>	<i>Ecce nos reliquimus omnia</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	of	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Iustus ut palma</i>	<i>Iustus ut palma</i>
	cm	<i>Fidelis seruus</i>	<i>Fidelis seruus</i>	<i>Beatus ille seruus</i>
Sexte	a	<i>Fidelis seruus</i>	<i>Fidelis seruus</i>	
	or		<i>Plebs tua Domine letetur</i>	
None	a	<i>Serue bone</i>	<i>Serue bone</i>	
Vêpres	a	<i>Virgam uirtutis</i>	<i>Virgam uirtutis</i>	<i>Virgam uirtutis</i>
	cap	<i>Iustus cor suum</i>	<i>Iustus cor suum</i>	<i>Iustus cor suum</i>
	r	<i>Sancte Wandregisile</i>	<i>Sancte Wandregisile</i>	<i>Iustum deduxit</i>
	h	<i>Huius o Christe</i>	<i>Huius o Christe</i>	<i>Huius o Christe</i>
	v	<i>Os iusti</i>	<i>Os iusti</i>	<i>Os iusti</i>
	a	<i>Confessor Domini</i>	<i>Confessor Domini</i>	<i>Iste est uir misericordie</i>
	ps	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>M</i>

#### d) Fête de saint André

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
Vêpres	cap	<i>Benedictio Domini super</i>	<i>Benedictio Domini super</i>	<i>Benedictio Domini super</i>
	r	<i>Dilexit Andream Dominus</i>	<i>Dilexit Andream Dominus</i>	<i>Dilexit Andream Dominus</i>
	h	<i>Andrea pie</i>	<i>Andrea pie</i>	<i>Andrea pie</i>
	h	<i>Annue Christe</i>	<i>Annue Christe</i>	<i>Annue Christe</i>
	v		<i>Annunciauerunt</i>	<i>In omnem terram</i>
	Super M	<i>Ambulans Iesus</i>	<i>Ambulans Iesus</i>	<i>Ambulans Iesus</i>
	or	<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Quesumus omnipotens Deus</i>
Procession	r	<i>Venite post me</i>	<i>Venite post me</i>	<i>Venite post me</i>
	v		<i>In omnem terram</i>	
	or		<i>Adiuuet ecclesiam tuam</i>	
Matines	i	<i>Christum regem</i>	<i>Christum regem</i>	<i>Christum regem cantabunt</i>
	h	<i>Eterna Christi</i>	<i>Eterna Christi munera</i>	<i>Eterna Christi munera</i>
Premier nocturne	ps		<i>Celi enarrant</i>	<i>Celi enarrant</i>
	ps		<i>Benedicauit Dominum</i>	
	ps		<i>Eruclauit</i>	
	ps		<i>Omnes gentes</i>	
	ps		<i>Exaudi Deus deprecationem</i>	
	ps		<i>Exaudi Deus ornam</i>	
	v		<i>In omnem terram</i>	<i>In omnem terram</i>
	l		<i>Passionem sancti Andree</i>	<i>Proconsul Egeas patras</i>
Deuxième nocturne	ps		<i>Confitebimur</i>	<i>Confitebimur</i>
	ps		<i>Cantate I</i>	
	ps		<i>Dominus regnauit ex</i>	
	ps		<i>Cantate II</i>	
	ps		<i>Dominus regnauit irascantur</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	ps		<i>Misericordiam et iudicium</i>	
	v		<i>Constitues</i>	<i>Constitues</i>
<i>Cantiques</i>	ca		<i>Uos sancti Domini</i>	<i>Uos sancti Domini</i>
	v		<i>Nimis honorati</i>	<i>Nimis honorati</i>
	év	<i>Ambulans Ihesus</i>	<i>Ambulans Ihesus</i>	<i>Ambulans Ihesus</i>
	or		<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem tuam</i>
<i>Laudes</i>	a		<i>Dilexit Andream Dominus</i>	<i>Dilexit Andream Dominus</i>
	cap	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>
	r	<i>Constitues</i>	<i>Constitues eos</i>	<i>Sancte Andrea apostole</i>
	h	<i>Exultet celum</i>	<i>Exultet celum laudibus</i>	<i>Exultet celum</i>
	v		<i>Annunciauerunt</i>	<i>Annunciauerunt</i>
	a s. Be	<i>Concede nobis</i>	<i>Concede nobis</i>	<i>Populus ad se</i>
	or	<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem tuam</i>
<i>Procession</i>	r	<i>Homo Dei</i>	<i>Homo Dei</i>	
	v		<i>Constitues</i>	
	or		<i>Exaudi</i>	
<i>Prime</i>	a	<i>Mox ut uocem</i>	<i>Mox ut uocem</i>	<i>Mox ut uocem</i>
	cap (hors d'Avent)		<i>Regi scolorum</i>	
	cap (en Avent)	<i>Domine miserere nostri</i>	<i>Domine miserere nostri</i>	<i>Domine miserere</i>
<i>Tierce</i>	a	<i>Videns Andreas crucem</i>	<i>Videns Andreas crucem</i>	<i>Cum peruenisset</i>
	cap	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>
	or	<i>Maiestatem</i>	<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem tuam</i>
<i>Grand-messe</i>	in	<i>Michi autem</i>	<i>Michi autem</i>	<i>Michi autem nimis</i>
	or		<i>Maiestatem tuam</i>	<i>Maiestatem</i>
	ép	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>
	rg	<i>Constitues</i>	<i>Constitues</i>	<i>Constitues eos</i>
	val	<i>Dilexit Andream</i>	<i>Dilexit Andream</i>	<i>Dilexit Andream</i>
	sq	<i>Sacro sancta</i>	<i>Sacro sancta</i>	<i>Sacro sancta</i>
	év	<i>Ambulans Ihesus</i>	<i>Ambulans Ihesus</i>	<i>Ambulans</i>
	of		<i>Michi autem</i>	<i>Michi autem</i>
	pr	<i>Et te Domine</i>	<i>Et te Domine</i>	
	cm		<i>Venite post me</i>	<i>Venite post me</i>
<i>Sexte</i>	a	<i>Maximilla Christo</i>	<i>Maximilla</i>	<i>Maximilia Christo amabilis</i>
	cap		<i>Magnificauit</i>	<i>Magnificauit eum</i>
	or		<i>Adiuuet ecclesiam</i>	<i>Deus qui humanum</i>
<i>None</i>	a	<i>Dignum sibi Dominus</i>	<i>Dignum sibi Dominus</i>	<i>Dignum sibi Dominus</i>
	cap		<i>Glorificauit</i>	<i>Glorificauit illum</i>
	or		<i>Exaudi Domine</i>	<i>Da nobis quesumus Domine</i>
<i>Vêpres</i>	a	<i>Iurauit</i>	<i>Iurauit Dominus</i>	<i>Iurauit Dominus</i>
	ps	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>	

Office	Pièce	Mont Saint-Michel (Ms 46)	Mont Saint-Michel (Ms 216)	Fécamp
	a	<i>Potens in terra</i>	<i>Potens in terra</i>	
	ps	<i>Beatus uir</i>	<i>Beatus uir</i>	
	a	<i>Collocet</i>	<i>Collocet eum</i>	
	ps	<i>Laudate pueri</i>	<i>Laudate pueri</i>	
	a	<i>Confortatus</i>	<i>Confortatus</i>	
	ps	<i>Domine probasti</i>	<i>Domine probasti</i>	
	cap	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>	<i>Corde creditur</i>
	r	<i>Nimis honorati sunt</i>	<i>Nimis honorati sunt</i>	<i>Annue Christe</i>
	h		<i>Andrea pie</i>	<i>Andrea pie</i>
	h	<i>Annue Christe</i>	<i>Annue Christe</i>	<i>Annue Christe</i>
	v		<i>Annunciauerunt</i>	<i>In omnem terram</i>
	Super <i>M</i>	<i>Cum peruenisset</i>	<i>Cum peruenisset</i>	<i>O quam glorioso</i>
	or	<i>Maiestatem</i>	<i>Maiestatem</i>	<i>Maiestatem tuam</i>

## 2. Comparaison de l'office et de la messe de la fête de saint Bénigne

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58).

Dijon, BM, ms 111 (80).

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

### a) Messe

Pièce	Mont Saint-Michel	Fécamp	Jumièges	Saint-Bénigne
a	<i>Letabitur iustus</i>	<i>Letabitur iustus</i>		<i>In uirtute tua</i>
		<i>Kyrieleison</i>		
		<i>Gloria in excelsis</i>		
tp		<i>Qui Deus et rector</i>		
or	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>
ép	<i>Nemo militans</i>	<i>Benedicente Dominum</i>	<i>Benedicente Dominum</i>	<i>Benedicente Dominum</i>
rg	<i>Posuisti Domine</i>	<i>Domine preuenisti eum</i>	<i>Domine preuenisti eum</i>	<i>Domine preuenisti eum</i>
val	<i>Letabitur iustus</i>	<i>Hic in orne</i>	<i>Hic in orne</i>	<i>Letabitur iustus</i>
sq	<i>Adest nobis</i>	<i>Adest namque</i>		
év	<i>Circuibat Ihesus</i>	<i>Circuibat Dominus Ihesus</i>	<i>Circuibat Dominus Ihesus</i>	<i>Circuibat Dominus Ihesus</i>
of	<i>In uirtute</i>		<i>Posuisti</i>	<i>Posuisti Domine</i>
se		<i>Munera populi</i>	<i>Munera populi</i>	<i>Munera populi</i>
cm	<i>Magna est</i>	<i>Magna est gloria</i>	<i>Magna</i>	<i>Magna est gloria</i>
pcm		<i>Repleti muneribus sacris</i>	<i>Repleti muneribus sacris</i>	<i>Repleti muneribus sacris</i>

### b) Office

Office	Pièce	Mont Saint-Michel	Fécamp
Matines	i	<i>Martiris egregii</i>	<i>Martiris egregii</i>
	h		<i>Himnos nunc Domino uoce sonora</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel	Fécamp
	h		<i>O felix nimium macte Benignus</i>
	h		<i>Gallorum tenera nam pietate subdidit</i>
	h		<i>Pascendis pauperibus ethere missis</i>
	h		<i>Sit laus imperium pax honor</i>
<i>Premier nocturne</i>	a		<i>Christi miles</i>
	r		<i>Laudemus Dominum</i>
	v		<i>Gloria et honore</i>
	v		<i>Vere mirabilis</i>
	r		<i>Ad cuius</i>
			<i>Gl</i>
	r		<i>Egri ueniunt</i>
<i>Deuxième nocturne</i>	r		<i>Beatissimus uir</i>
	v		<i>Posuisti</i>
	v		<i>Armis diuinis</i>
	r		<i>Viuit</i>
			<i>Gl</i>
	r		<i>Promissa</i>
<i>Cantiques</i>	a	<i>Facta sunt</i>	<i>Facta sunt hec omnia</i>
	ca	<i>Beatus uir qui suffert</i>	<i>Beatus uir qui in sapientia</i>
	r		<i>Sanctus Benignus Christi</i>
	v		<i>Iustus ut palma</i>
	v		<i>Sancta illa anima</i>
	v		<i>Celos</i>
			<i>Gl</i>
	r		<i>Sacer eius</i>
	Év	<i>Circuibat Ihesus</i>	<i>Circuibat Dominus Ihesus ciuitates</i>
	or		<i>Omnipotens</i>
<i>Laudes</i>	a	<i>Inter choruscos</i>	<i>Inter choruscos</i>
	cap	<i>Beatus uir qui suffert</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
	r	<i>Sancte Benigne martir</i>	<i>Sancte Benigne martir</i>
	h		<i>Iam simplex anima</i>
	h		<i>Funere</i>
	h		<i>En sciri patere teque Benignum</i>
	h		<i>Sit laus imperium</i>
	v		<i>Magna est gloria</i>
	a	<i>Qui largus est</i>	<i>Qui largus est immunere</i>
	ps		<i>Be</i>
	or	<i>Omnipotens sempiterne</i>	<i>Omnipotens</i>
<i>(Procession)</i>	r		<i>Sanctus Benignus</i>
<i>Prime</i>	a	<i>Inter choruscos</i>	<i>Inter choruscos</i>
<i>Messe matutinale</i>	or		<i>Fidelium</i>

Office	Pièce	Mont Saint-Michel	Fécamp
Tierce	a	<i>Athleta fortis</i>	<i>Athleta fortis</i>
	cap	<i>Beatus uir</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
	v	<i>Gloria et honore</i>	
	or	<i>Omnipotens sempiterne</i>	<i>Omnipotens sempiterne</i>
Grand-messe	a	<i>Letabitur iustus</i>	<i>Letabitur iustus</i>
			<i>Kyrieleison</i>
			<i>Gloria in excelsis</i>
	tp		<i>Qui Deus et rector</i>
	or	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>	<i>Omnipotens sempiterne Deus</i>
	ép	<i>Nemo militans</i>	<i>Benedicente Dominum</i>
	rg	<i>Posuisti Domine</i>	<i>Domine preuenisti eum</i>
		<i>Alleluia</i>	<i>Alleluia</i>
	v		<i>Hic in orne</i>
	sq	<i>Adest nobis</i>	<i>Adest namque</i>
	év	<i>Circuibat Ihesus</i>	<i>Circuibat Dominus Ihesus</i>
	of	<i>In uirtute</i>	
			<i>Sa</i>
			<i>Ag</i>
		cm	<i>Magna est</i>
Sexte	a	<i>Nostri memor</i>	<i>Nostri memor</i>
None	a	<i>Laudet concentus</i>	<i>Laudet concentus</i>
Vêpres	a	<i>Christi miles</i>	<i>Christi miles</i>
	ps	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>
	a	<i>Hunc sanctus</i>	<i>Hunc sanctus</i>
	ps		<i>Beatus uir</i>
	a	<i>Tunc Cesar</i>	<i>Tunc Cesar</i>
	ps	<i>Laudate pueri</i>	<i>Laudate pueri</i>
	a		<i>Signifer Christianorum</i>
	ps	<i>Credidi</i>	<i>Credidi propter</i>
	cap	<i>Beatus uir qui suffert</i>	<i>Beatus uir qui suffert</i>
	r	<i>Sancte Benigne martir</i>	<i>Sancte Benigne</i>
	h		<i>Deus tuorum</i>
	h		<i>(uel) Iam simplex</i>
	v		<i>Magna est gloria</i>
	a	<i>Benigno Deo</i>	<i>Benigno Deo</i>
	ps	<i>M</i>	<i>M</i>
	or	<i>Omnipotens sempiterne</i>	<i>Omnipotens sempiterne</i>



### 3. Comparaison des tropes du *Kyrie* et du *Gloria* (abbayes du Mont Saint-Michel et de Fécamp)

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

#### a) Tropes du *Kyrie*

Fête	Mont Saint-Michel	Fécamp
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )	<i>Pater cuncta</i> [Ms 216]	<i>Summe Deus a quo</i>
Jean	<i>O rex clemens</i>	
Saints-Innocents	<i>Cunctipotens</i>	<i>Regnum summe</i>
Circoncision du Seigneur	<i>Conditor Kyrie</i>	
Épiphanie	<i>Fons bonitatis</i>	
Purification de la Vierge	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>	
Annonciation	<i>Rex uirginum (uel) Cunctipotens</i>	
vigile de Pentecôte	<i>Cunctipotens</i>	
Pentecôte	<i>Fons</i>	<i>Pater creator omnium</i>

#### b) Tropes du *Gloria*

Fête	Mont Saint-Michel	Fécamp
Nativité du Seigneur ( <i>missa ante lucem</i> )		<i>Quem ciues celestem</i>
Jean	<i>O gloria sanctorum</i>	<i>O gloria sanctorum</i>
Saints-Innocents	<i>Angelica iam pater laude</i>	<i>Qui celicolas</i>
Thomas Becket	<i>Hinc laudando</i>	<i>Quem cuncta</i>
Circoncision du Seigneur	<i>Quem cuncta laudant</i>	<i>Quem cuncta</i>
Épiphanie	<i>Qui Deus et rector</i>	<i>Laus tua Deus</i>
octave de Pâques	<i>Qui de morte tuum uoluisti</i>	<i>Qui de morte tuum uoluisti</i>
Fête des reliques	<i>Angelica iam pater (uel) Angelica ethra (uel) Quem cuncta laudant</i>	

#### 4. Office et messe de la fête de sainte Anne au Mont Saint-Michel

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42.  
 Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.  
 Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1.

Abréviations :  
 add. : ajout de seconde main.

##### a) Messe

Pièce	Ms 216	Ms 42
in	<i>Gaudeamus omnes</i>	<i>Gaudeamus omnes</i>
ps		
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>
épitre	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>
rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
v		
val	<i>Diffusa est</i>	<i>Diffusa est</i>
év	<i>Loquente Iesus</i>	<i>Loquente Iesus</i>
of	<i>Filie regum</i>	<i>Filie regum</i>
se	<i>Super hanc oblationem</i>	<i>Super hanc oblationem</i>
cm	<i>Feci iudicium</i>	<i>Feci iudicium</i>
pcm	<i>Sumpta sacramenta</i>	<i>Sumpta sacramenta</i>

##### b) Office

Pièce	Ms 216	Ms 216 (si c'est dimanche)	Ms 16°/1
Premières vêpres			
cap			<i>Mulierem fortem</i>
r			<i>Promiserunt</i>
v			<i>Et mancipaturos illam</i>
h			<i>Placatus sanctis me</i>
v			<i>Ora pro nobis beata Anna</i>
a			<i>Anna benignissima</i>
			<i>M</i>
or			<i>Deus qui beatam Annam</i>

Pièce	Ms 216	Ms 216 (si c'est dimanche)	Ms 16°/1
Matines			
i	<i>Regem omnium sanctorum (add.)</i>		<i>Regi Sidereo</i>
ps			<i>Venite</i>
h	<i>Huius optentu</i>		<i>Clara diei gaudia</i>
Premier nocturne			
a	<i>O quam pulchra est</i>		<i>Apud Deum</i>
ps			<i>Domine Dominus noster</i>
a			<i>Substancia</i>
ps			<i>Celi enarrant</i>
a			<i>Peregrenis</i>
ps			<i>Domini est terra</i>
a			<i>Sic per annos</i>
ps			<i>Eructavit</i>
a			<i>Ea quidem tempestate</i>
ps			<i>Deus noster refugium</i>
a			<i>Exprobrabat et dicebat</i>
ps			<i>Magnus Dominus</i>
v	<i>Diffusa est</i>		<i>Diffusa est</i>
l	<i>Erat uir</i>		<i>Erat uir</i>
r	<i>Diffusa est</i>		<i>Nazareus pater</i>
v			<i>Dignum erat enim</i>
l			<i>Cum esset annorum</i>
r			<i>Exprobrabat et dicebat</i>
v			<i>Et sacratum legis</i>
l			<i>Passus itaque uerecundiam</i>
r	<i>Dilexisti</i>		<i>O Anna beatissima</i>
v			<i>Prebe nobis</i>
l			<i>Que dum fleret</i>
r	<i>Propter ueritatem</i>		<i>Diffusa</i>
Deuxième nocturne			
a	<i>Adiubauit eam</i>		<i>Sancta Anna intercede</i>
ps			<i>Benedixisti</i>
a			<i>O dilecta Anna</i>
ps			<i>Fundamenta</i>
a			<i>O Anna (materna) nobilissima</i>
ps			<i>Cantate I</i>
a			<i>Surge aquilo</i>
ps			<i>Dominus re.</i>
a			<i>Nigra sum</i>
ps			<i>Cantate II</i>
a			<i>Accinxit</i>
ps			<i>Dominus re.</i>
cap	<i>Memorata</i>		

Pièce	Ms 216	Ms 216 (si c'est dimanche)	Ms 16°/1
v	<i>Specie tua</i>		
l			<i>Postea surgens</i>
r			<i>Erant autem</i>
v			<i>Que et quanta</i>
l			<i>Et dum ista diceret</i>
r			<i>Promiserunt</i>
l			<i>Post hec uocauit ad se</i>
r			<i>Sancta Anna clemens</i>
v			<i>Ut tuo nos interuentu celesti</i>
l			<i>In ispo autem tempore apparuit</i>
r			<i>Specie tua</i>
Ca		(Troisième nocturne : de la fête)	
ca			
a		<i>Inuenta</i>	<i>Celeste beneficium</i>
év		<i>Loquente Iesu</i>	
l			<i>Per manus autem</i>
r			<i>Inclita stirps Iesse</i>
v			<i>Est hec uirga</i>
l			<i>Hec in templo Dei erit</i>
r			<i>Forinsecus non manebit</i>
v			<i>De qua Iesus debet</i>
l			<i>Tunc accepit Ioachim agnum</i>
r			<i>Prima uestre gentis</i>
v			<i>Ex Isaac tamen illa fecundatur</i>
l			<i>Cumque Ioachim in suo animo</i>
r (4e)		<i>Adiuuabit</i>	<i>Adiuuabit</i>
or	<i>Deus qui pro reparandis</i>		
Laudes			
a	<i>Accinxit</i>	<i>Accinxit</i>	<i>Uirgo semper hec</i>
a	<i>Unguentum</i>	<i>Unguentum</i>	<i>A Nazareth oriunda</i>
a	<i>Iam enim</i>	<i>Iam enim</i>	<i>Ioachim uiro iuncta</i>
a	<i>Surge aquilo</i>	<i>Surge aquilo</i>	<i>Felix Anna</i>
a	<i>Nigra sum</i>	<i>Nigra sum</i>	<i>Preces tue sunt accepte</i>
cap	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>
r	<i>Specie tua</i>	<i>Specie tua</i>	<i>Specie tua</i>
h	<i>Adesto nobis inclita (add.)</i>	<i>Adesto nobis inclita (add.)</i>	<i>Adesto nobis inclita</i>
v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>
a	<i>Dixit ad Iesum</i>	<i>Dixit ad Iesum</i>	<i>Aue domina sanctissima</i>
	<i>Be</i>	<i>Be</i>	<i>Be</i>
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>
Prime			
a	<i>Accinxit</i>		<i>Uirgo semper</i>
Tierce			

Pièce	Ms 216	Ms 216 (si c'est dimanche)	Ms 16°/1
a	<i>O dilecta Anna</i>		<i>Anna gloriosissima</i>
cap	<i>Mulierem fortem</i>		
v	<i>Diffusa</i>		
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>		
Sexte			
a			<i>Felix Anna</i>
cap			<i>Facta est quasi nauis</i>
v			<i>Specie tua</i>
or			<i>Deus qui pro reparandis</i>
None			
a			<i>Preces tue</i>
v			<i>Adiuuabit</i>
or			<i>Deus qui beate Anne</i>
Secondes uêpres			
a			<i>Apud Deum</i>
ps			<i>Dixit Dominus</i>
a			<i>Substancia</i>
ps			<i>Laudate pueri</i>
a			<i>Peregrinis</i>
ps			<i>Letatus sum</i>
a			<i>Sic per annos</i>
ps			<i>Nisi Dominus</i>
cap			<i>Mulierem</i>
r			<i>Adiuuabit eam</i>
h			<i>Orbis exultans</i>
a			<i>Sancta Anna mater matris</i>
			<i>M</i>
or			<i>Deus qui beatam Annam</i>

## 5. Comparaison de l'office et de la messe de la fête de sainte Anne (Mont Saint-Michel, Fécamp, Sainte-Catherine-du-Mont, Avranches)

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

Avranches, BM, Fonds ancien, FPI 116.

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 292 (Y 181).

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103).

Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1.

*The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

### a) Messe

	Mont Saint-Michel (ms 216)	Fécamp (ms 292)	Sainte-Catherine du Mont (ms 392)	Avranches (FPI 116)
in	<i>Gaudeamus omnes</i>	<i>Gaudeamus omnes</i>	<i>Gaudeamus omnes</i>	<i>Gaudeamus</i>
ps		<i>Venite exultemus</i>		
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beate Anne</i>	<i>Deus qui beate Anne</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>
épitre	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>
rg	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
v		<i>Audi filia</i>	<i>Audi filia</i>	<i>Audi filia</i>
val	<i>Diffusa est</i>	<i>Laudem de celis</i>	<i>Messie matris letare</i>	<i>Mater matris</i>
év	<i>Loquente Iesus</i>	<i>Simile est regnum celorum</i>	<i>Simile est regnum celorum</i>	<i>Liber generationis</i>
of	<i>Filie regum</i>	<i>Filie regum</i>	<i>O gloriosa Domina mundi</i>	<i>Filie regum</i>
se	<i>Super hanc oblationem</i>	<i>Suscipe has oblationes</i>	<i>Super has quesumus</i>	<i>Super hanc oblationem</i>
cm	<i>Feci iudicium</i>	<i>Diffusa est gratia</i>	<i>Diffusa est gratia</i>	<i>Feci iudicium</i>
pcm	<i>Sumpta sacramenta</i>	<i>Sumpta sacramenta</i>	<i>Sumpta sacramenta</i>	<i>Sumpta sacramenta</i>

## b) Office

Office / Pièce	Mont Saint-Michel (ms 216)	Mont Saint-Michel (ms 216 - si c'est dimanche)	Mont Saint-Michel (ms 16 <sup>o</sup> /1)	Fécamp (ms 186)
Premières vêpres				
cap			<i>Mulierem fortem</i>	
r			<i>Promiserunt</i>	
h			<i>Placatus sanctis me</i>	
v			<i>Ora pro nobis beata Anna</i>	
a			<i>Anna benignissima</i>	<i>Accinxit</i>
				<i>M</i>
or				<i>Deus qui beate Anne</i>
Matines				
i	<i>Regem omnium sanctorum (add.)</i>		<i>Regi Sidereo</i>	<i>Unanimes regem</i>
h	<i>Huius optentu</i>		<i>Clara diei gaudia</i>	<i>Huius optentu</i>
Premier nocturne				
a	<i>O quam pulchra est</i>		<i>Apud Deum</i>	<i>Unguentum</i>
v	<i>Diffusa est</i>		<i>Diffusa est</i>	
l	<i>Erat uir</i>		<i>Erat uir</i>	
r	<i>Diffusa est</i>		<i>Nazareus pater</i>	<i>Diffusa</i>
r			<i>Exprobrabat et dicebat</i>	<i>Specie</i>
r	<i>Dilexisti</i>		<i>O Anna beatissima</i>	<i>Dilexisti</i>
r	<i>Propter ueritatem</i>		<i>Diffusa</i>	<i>Diffusa</i>
Deuxième nocturne				
a	<i>Adiuuabit eam</i>		<i>Sancta Anna intercede</i>	<i>Dum esset</i>
cap	<i>Memorata</i>			
v	<i>Specie tua</i>			
r			<i>Erant autem</i>	<i>Propter ueritatem</i>
r			<i>Promiserunt</i>	<i>Induit</i>
r			<i>Sancta Anna clemens</i>	<i>Accinxit</i>
r			<i>Specie tua</i>	<i>Specie</i>
Ca		<i>(Tercio nocturno : erit de festo)</i>		
ca				<i>Audite</i>
a		<i>Inuenta</i>	<i>Celeste beneficium</i>	<i>Inuenta</i>
év		<i>Loquente Iesu</i>		<i>Simile est regum celorum</i>
r			<i>Inclita stirps Iesse</i>	<i>Veni</i>

Office / Pièce	Mont Saint-Michel (ms 216)	Mont Saint-Michel (ms 216 - si c'est dimanche)	Mont Saint-Michel (ms 16°/1)	Fécamp (ms 186)
r			<i>Forinsecus non manebit</i>	<i>Media</i>
r			<i>Prima uestre gentis</i>	<i>Regnum</i>
r (4e)		<i>Adiuuabit</i>	<i>Adiuuabit</i>	<i>Adiuuabit</i>
or	<i>Deus qui pro reparandis</i>			
Laudes				
a	<i>Accinxit</i>	<i>Accinxit</i>	<i>Uirgo semper hec</i>	<i>Veni sponsa</i>
a	<i>Unguentum</i>	<i>Unguentum</i>	<i>A Nazareth oriunda</i>	
a	<i>Iam enim</i>	<i>Iam enim</i>	<i>Ioachim uiro iuncta</i>	
a	<i>Surge aquilo</i>	<i>Surge aquilo</i>	<i>Felix Anna</i>	
a	<i>Nigra sum</i>	<i>Nigra sum</i>	<i>Preces tue sunt accepte</i>	
cap	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>	<i>Mulierem fortem</i>
r	<i>Specie tua</i>	<i>Specie tua</i>	<i>Specie tua</i>	<i>Veni electa</i>
h	<i>Adesto nobis inclita (add.)</i>	<i>Adesto nobis inclita (add.)</i>	<i>Adesto nobis inclita</i>	<i>Huius o Christe</i>
v	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>	<i>Elegit eam</i>	
a	<i>Dixit ad Iesum</i>	<i>Dixit ad Iesum</i>	<i>Aue domina sanctissima</i>	<i>Simile</i>
	<i>Be</i>	<i>Be</i>		<i>Be</i>
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>	<i>Deus qui beatam Annam</i>	
Prime				
a	<i>Accinxit</i>		<i>Uirgo semper</i>	<i>Dum esset</i>
Tierce				
a	<i>O dilecta Anna</i>		<i>Anna gloriosissima</i>	<i>Veni sponsa</i>
cap	<i>Mulierem fortem</i>			
v	<i>Diffusa</i>			
or	<i>Deus qui beatam Annam</i>			
Sexte				
a			<i>Felix Anna</i>	<i>Iam enim</i>
None				
a			<i>Preces tue</i>	<i>Accinxit</i>
Secondes vêpres				
a			<i>Apud Deum</i>	<i>Unguentum</i>
a			<i>Substantia</i>	<i>O qua</i>
a			<i>Peregrinis</i>	<i>Specie</i>
a			<i>Sic per annos</i>	<i>Leua eius</i>
h			<i>Orbis exultans</i>	<i>Huius o Christe</i>



## 6. Comparaison de messes des sanctoraux du Mont Saint-Michel et d'Avranches

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

Avranches, BM, Fonds ancien, FPI 116.

### a) Fête de saint Aubert

	Pièce	Mont Saint-Michel	Avranches
Grand-messe	in	<i>Statuit ei</i>	
	or	<i>Deus bonitatis</i>	<i>Deus bonitatis auctor</i>
	ép	<i>Ecce sacerdos magnus</i>	<i>Ecce sacerdos magnus</i>
	rg	<i>Domine preuenisti</i>	<i>Ecce sacerdos magnus</i>
	v		<i>Non est inuentus</i>
	val	<i>Iustus germinabit</i>	<i>Iurauit Dominus</i>
	sq	<i>Adest nobis</i>	<i>Adest nobis (uel) Superne matris</i>
	év	<i>Sint lumbi uestri</i>	<i>Homo quidam peregre</i>
	secretum	<i>Munera populi [42]</i>	<i>Munera populi tui (uel) Suscipe Domine</i>
	of	<i>Inueni Dauid</i>	
	cm	<i>Fidelis seruus</i>	<i>Domine quinque</i>
	pcm	<i>Repleti muneribus [42]</i>	<i>Repleti muneribus (uel) Ut precepta nos</i>

### b) Fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan

	Pièce	Mont Saint-Michel	Avranches
Grand-messe	in	<i>Benedicite Dominum</i>	<i>Benedicite Dominum</i>
	ps		<i>Benedic anima mea</i>
	or	<i>Deus cuius claritatis</i>	<i>Deus qui miro ordine</i>
	ép	<i>Factum est</i>	<i>Factum est proelium magnum</i>
	rg		<i>Benedicite Domino</i>
	v		<i>Benedic anima mea</i>
	val	<i>Angelus Domini (item) In conspectu</i>	<i>In conspectu angelorum</i>

	<b>Pièce</b>	<b>Mont Saint-Michel</b>	<b>Avranches</b>
	sq	<i>Ad celebres</i>	<i>Ad celebres rex</i>
	év	<i>Accesserunt discipuli [216]</i>	<i>Accesserunt ad Iesum</i>
	secretum	<i>Munus populi</i>	<i>Munus populi</i>
	of	<i>Angelus Domini</i>	<i>Stetit angelus iuxta</i>
	cm	<i>Benedicite omnes</i>	<i>Benedicite omnes</i>
	pcm	<i>Da nobis omnipotens Deus</i>	<i>Beati archangeli tui</i>

### c) Fête de saint Wandrille

<b>Pièce</b>	<b>Mont Saint-Michel</b>	<b>Avranches</b>
in	<i>Os iusti</i>	
or	<i>Deus qui hodiernam</i>	<i>Deus qui hodiernam</i>
ép	<i>Dilectus Deo</i>	
rg	<i>Domine preuenisti</i>	
val	<i>Iustus germinabit</i>	
sq	<i>Superne matris</i>	
év	<i>Ecce nos reliquimus</i>	
se	<i>Sacrificium [42]</i>	<i>Sacrificium</i>
of	<i>Iustus ut palma</i>	
cm	<i>Fidelis seruus [46-216] / Beatus seruus [42]</i>	
pcm	<i>Tua sancta sumentes [42]</i>	<i>Tua sancta sumentes</i>

## 7. Comparaison des liturgies du Mont Saint-Michel et des prescriptions du *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand (Quatre dimanches de l'Avent)

Sources : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216.

Durand G., *Rational ou manuel des divins offices*, C. Barthélemy (trad.), Paris, Louis Vivès, 1854, 5 vol.

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	<i>Rationale Divinorum Officiorum</i>
<b>Premier dimanche de l'Avent</b>				<b>Livre VI, 3</b>
Matines	i	<i>Ecce uenit rex</i>	<i>Ecce uenit rex</i>	
	ps			
	h		<i>Verbum supernum</i>	
<i>Premier nocturne</i>	a		<i>Domine in uirtute</i>	
	ps		<i>Deus Deus meus respice</i>	
	ps		<i>Dominus regit</i>	
	a		<i>Oculi mei</i>	
	ps		<i>Ad te Domine leuau</i>	
	ps		<i>Iudica me Domine quam</i>	
	v	<i>Ex Syon species decoris eius</i>	<i>Ex Syon species</i>	<i>Vox clamantis in deserto</i>
	r	<i>Aspiciens a longe</i>	<i>Aspiciens a longe</i>	<i>Aspiciens a longe</i>
	r			<i>Aspiciebam in uisu noctis</i>
	r			<i>Missus est angelus Gabriel</i>
	r			<i>Aue Maria gratia plena</i>
	r			
<i>Deuxième nocturne</i>	a		<i>Illuminatio mea</i>	
	r			<i>Saluatorem</i>
	r			<i>Ecce uirgo concipiet</i>
	r			<i>Ecce dies ueniunt</i>
	ps		<i>Dominus illuminatio</i>	
	ps		<i>Ad te Domine clamabo</i>	
	ps		<i>Adorate Dominum</i>	
	ps		<i>Afferte Domino</i>	
	ps		<i>Exaltabo te</i>	
	a		<i>In tua iusticia</i>	
	ps		<i>In te Domine</i>	
	ps		<i>Beati quorum remisit</i>	
	v	<i>Egredietur uirga</i>	<i>Egredietur uirga</i>	
	r			<i>Obsecro Domine</i>
Cantiques	a	<i>Cantate Domino</i>	<i>Cantate Domino</i>	
	ca	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>	<i>Ecce Dominus in fortitudine</i>	
	v	<i>Egredietur Dominus</i>	<i>Egredietur Dominus</i>	
	r			
	or			
Laudes	a	<i>In illa die</i>	<i>In illa die</i>	<i>In illa die</i>
	ps		<i>Miserere mei</i>	
	a			<i>Iucundare</i>
	a			<i>Ecce Deus ueniet</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Rationale Divinorum Officiorum
	a			<i>Omnes sitiētes</i>
	a			<i>Ecce ueniet propheta</i>
	ps		<i>Confitemur</i>	
	ps		<i>Deus Deus meus</i>	
	ps		<i>Benedicite</i>	
	ps		<i>Laudate Dominum</i>	
	cap		<i>Ecce dies ueniunt</i>	
	r	<i>Super te Ierusalem</i>	<i>Super te Ierusalem orietur</i>	
	h	<i>Vox clara ecce insonat</i>	<i>Vox clara</i>	
	v	<i>Emitte agnum Domine</i>	<i>Emitte agnum</i>	
	a	<i>Spiritus sanctus</i>	<i>Spiritus sanctus</i>	
	ps		<i>Benedictus</i>	
	or	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>	
de saint Michel	a		<i>Michaele archangele</i>	
Procession	r	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	<i>Ecce uirgo concipiet</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
	a	<i>Nox precessit</i>	<i>Nox precessit</i>	
Prime	cap			<i>Egredietur uirga</i>
	cap	<i>Domine miserere</i>	<i>Domine miserere</i>	
Messe matutinale				
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	
	r	<i>Ecce dies ueniunt</i>	<i>Ecce dies ueniunt</i>	
	v	<i>Emitte agnum</i>	<i>Emitte agnum</i>	
	or	<i>Via sanctorum omnium</i>	<i>Via sanctorum</i>	
Tierce	a		<i>Erit in nouissimis diebus</i>	
	cap	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo</i>	<i>In diebus illis</i>
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	
	or	<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine</i>	
Grand-messe	i		<i>Ad te leuauit</i>	<i>Ad te leuauit</i>
	ép			<i>Hora est nos iam de somno</i>
	rg			<i>Uniuersi qui te expectant</i>
	v			<i>Vias tuas Domine demonstra</i>
	val			<i>Ostende</i>
	év			<i>Cum appropinquasset</i>
	pcm			<i>Suscipiamus Domine misericordiam</i>
Sexte	a	<i>Dicite filie Syon</i>	<i>Dicite filie Syon</i>	
	cap		<i>Erit in nouissimis diebus</i>	<i>Erit in nouissimis</i>
	v	<i>Memento nostri Domine</i>	<i>Memento nostri</i>	
None	a	<i>Exulta satis</i>	<i>Exulta satis</i>	
	cap		<i>In diebus illis</i>	<i>Ecce uirga</i>
	v	<i>Domine Deus uirtutum</i>	<i>Domine Deus uirtutum</i>	
	or		<i>Conscientias nostras</i>	
Vêpres	a		<i>Dixit Dominus</i>	
	a		<i>Fidelia omnia</i>	
	a		<i>In mandatis</i>	
	a		<i>Sit nomen Domini</i>	
	ps		<i>Dixit Dominus</i>	
	cap	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Ecce uirgo</i>	<i>Venite ascendum</i>
	r	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum nos</i>	
	h	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>	
	v	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate coeli desuper</i>
	a	<i>Ne timeas Maria</i>	<i>Ne timeas Maria</i>	

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Rationale Divinorum Officiorum
	ps		<i>M</i>	
	or	<i>Excita Domine potentiam</i>	<i>Excita Domine</i>	
de saint Michel	v		<i>Archangeli Michaeli</i>	
Procession	r	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
<b>Deuxième dimanche de l'Avent</b>				<b>Livre VI, 4</b>
Matines	i	<i>Surgite uigilemus</i>	<i>Surgite uigilemus</i>	
	h	<i>Verbum supernum</i>	<i>Verbum supernum</i>	
Premier nocturne	l		<i>Consolamini consolamini</i>	
	r	<i>Ierusalem cito ueniet</i>	<i>Ierusalem cito ueniet</i>	<i>Ierusalem cito ueniet salus tua</i>
	v			<i>Ierusalem si me audieris</i>
	a		<i>Domine in uirtute</i>	
	ps		<i>Deus Deus meus respice</i>	
	ps		<i>Dominus regit</i>	
	a		<i>Oculi mei</i>	
	ps		<i>Ad te Domine leuau</i>	
	ps		<i>Iudica me Domine quam</i>	
	v		<i>Ex Syon species</i>	
Deuxième nocturne	a		<i>Illuminatio mea</i>	
	ps		<i>Dominus illuminatio</i>	
	ps		<i>Ad te Domine clamabo</i>	
	ps		<i>Adorate Dominum</i>	
	ps		<i>Afferte Domino</i>	
	ps		<i>Exaltabo te</i>	
	a		<i>In tua iusticia</i>	
	ps		<i>In te Domine</i>	
	ps		<i>Beati quorum remisse</i>	
	v		<i>Egredietur uirga</i>	
Cantiques	a	<i>Ponent Domino</i>	<i>Ponent Domino</i>	
	év		<i>Erunt signa</i>	
	or		<i>Excita Domine corda nostra</i>	
Laudes	a	<i>Ecce in nunibus celi</i>	<i>Ecce in nunibus celi</i>	<i>Ecce in nunibus coeli</i>
	cap		<i>Deus autem</i>	
	r		<i>Super te Ierusalem</i>	
	a	<i>Super solium</i>	<i>Super solium</i>	
	or		<i>Excita Domine</i>	<i>Excita Domine corda</i>
Procession	r		<i>Ecce Uirgo</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
Prime	a	<i>Ecce Uirgo concipiet</i>	<i>Ecce Uirgo concipiet</i>	
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	
	r	<i>Rex noster (del.)</i>	<i>Rex noster</i>	
Tierce	a	<i>Nolite timere</i>	<i>Nolite timere</i>	
	cap	<i>Deus autem patientie</i>	<i>Deus autem patientie</i>	
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	
	or	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>	
Grand-messe	i		<i>Populus Syon</i>	<i>Populus Sion ecce Dominus ueniet</i>
	ép			<i>Quoecumque scripta sunt</i>

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Rationale Divinorum Officiorum
	rg			<i>Ex Sion species decoris eius</i>
	u			<i>Congregate</i>
	ual			<i>Letatus sum</i>
	ual			<i>Stantes erant pedes</i>
	éu			<i>Erunt signa in sole et luna</i>
	pcm			<i>Hierusalem</i>
Sexte	a	<i>Gaudete et letare</i>	<i>Gaudete et letare</i>	
	cap		<i>Propterea expectat</i>	
	u	<i>Memento nostri Domine</i>	<i>Memento nostri</i>	
	or		<i>Da quesumus omnipotens Deus</i>	
None	a	<i>Ecce in nunibus</i>	<i>Ecce in nunibus</i>	
	cap		<i>Ecce Dominus noster</i>	
	u	<i>Domine Deus uirtutum</i>		
	or		<i>Voci nostre quesumus Domine</i>	
Vêpres	a	<i>Dixit Dominus</i>	<i>Dixit Dominus</i>	
	cap	<i>Deus autem patientie</i>	<i>Deus autem patientie</i>	
	r	<i>Veni ad liberandum nos</i>	<i>Veni ad liberandum nos</i>	
	h	<i>Conditor alme</i>	<i>Conditor alme</i>	
	v	<i>Rorate celi</i>	<i>Rorate celi</i>	
	a	<i>Beata es Maria</i>	<i>Beata es Maria</i>	
	or	<i>Excita Domine corda nostra</i>	<i>Excita Domine corda nostra</i>	
Procession	r		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
<b>Troisième dimanche de l'Avent</b>				<b>Livre VI, 5</b>
Matines	i	<i>Ecce Rex noster</i>	<i>Rex noster</i>	
	r	<i>Ecce apparebit</i>	<i>Ecce apparebit</i>	<i>Ecce apparebit Dominus</i>
	r	<i>Incipietur (del.)</i>		
Cantiques	a	<i>Ite dicite Iohanni</i>	<i>Ite dicite</i>	
	év		<i>Cum audisset</i>	
Laudes	a	<i>Veniet Dominus</i>	<i>Veniet Dominus</i>	<i>Veniet Dominus et non tardabit</i>
	cap	<i>Nolite ante tempus</i>	<i>Nolite ante tempus</i>	
	r	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>	
	h		<i>Vox clara</i>	
	v	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>	
	a	<i>Iohannes autem</i>	<i>Iohannes autem</i>	
	or		<i>Aurem tuam</i>	
Procession	r	<i>Suscipe uerbum</i>	<i>Suscipe uerbum</i>	
	v		<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
Prime	a	<i>Ite dicite Iohanni</i>	<i>Ite dicite</i>	
Messe matutinale				
Procession	a	<i>Missus est</i>	<i>Missus est</i>	
	r	<i>Festina ne tardaueris</i>		
			<i>Ecce Dominus</i>	
	v		<i>Vox clamantis</i>	
Tierce	a	<i>Venite ascendamus</i>	<i>Venite ascendamus</i>	
	cap		<i>Nolite ante tempus</i>	
	v	<i>Timebunt gentes</i>	<i>Timebunt gentes</i>	

Office	Pièce	Ms 46	Ms 216	Rationale Divinorum Officiorum
	or		<i>Aurem tuam</i>	
Grand-messe	i			<i>Gaudete in Domino</i>
	ép			<i>Sic nos existimet Domino</i>
	rg			<i>Qui sedes super Cherubim</i>
	val			<i>Excita Domine</i>
	év			<i>Cum audisset Iohannes</i>
	pcm			<i>Dicite pusillanimes</i>
Sexte	a	<i>Ecce mitto</i>	<i>Ecce mitto</i>	
	cap		<i>Qui uenturus est</i>	
	or		<i>Exultemus quesumus Domine</i>	
None	a	<i>Estote parati</i>	<i>Estote parati</i>	
	cap		<i>Prope est ut ueniat</i>	
	or		<i>Mentes nostras</i>	
Vêpres	a		<i>Dixit Dominus</i>	
	a		<i>Fidelia omnia</i>	
	a		<i>In mandatis</i>	
	a		<i>Sit nomen Domini</i>	
	ps		<i>Dixit Dominus</i>	
	cap		<i>Nolite ante tempus</i>	
	r	<i>Tu exurgens Domine</i>	<i>Tu exurgens</i>	
	h		<i>Conditor alme</i>	
	v		<i>Rorate celi</i>	
	a	<i>Tu es qui uenturus es Domine</i>	<i>Tu es qui uenturus</i>	
	or		<i>Excita Domine corda nostra</i>	
Procession	r	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	
	or		<i>Deus qui de beate</i>	
<b>Quatrième dimanche de l'Avent</b>				<b>Livre VI, 11</b>
Matines	i	<i>Prope est iam Dominus</i>	<i>Prope est iam Dominus</i>	
	l		<i>Cum per Isaie uocem</i>	
	r	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>
Cantiques	a	<i>Ego baptizau</i>	<i>Ego baptizau</i>	
	év		<i>Miserunt</i>	
Laudes	a	<i>Canite tuba</i>	<i>Canite tuba</i>	
	cap		<i>Gaudete in Domino</i>	
	r	<i>Ostende nobis Domine</i>	<i>Ostende nobis Domine</i>	
	v	<i>Vox clamantis</i>	<i>Vox clamantis</i>	
	a	<i>Non auferetur</i>	<i>Non auferetur</i>	
Procession	r	<i>Suscipe uerbum</i>	<i>Suscipe uerbum</i>	
	r	<i>Non auferetur</i>		
Prime	a	<i>Rex noster adueniet</i>	<i>Rex noster adueniet</i>	
Messe matutinale				
Procession	a		<i>Venite omnes</i>	
	r		<i>Nascetur</i>	
Tierce	a		<i>Bethleem</i>	
	cap		<i>Gaudete</i>	
	or		<i>Excita Domine</i>	
Grand-messe	i			<i>Memento nostri Domine in beneplacito</i>
	ép			<i>Gaudete</i>

<b>Office</b>	<b>Pièce</b>	<b>Ms 46</b>	<b>Ms 216</b>	<b><i>Rationale Divinorum Officiorum</i></b>
	val			<i>Veni Domine</i>
	év			<i>Miserunt Iudoei</i>
	of			<i>Confortamini</i>
	cm			<i>Ecce Uirgo</i>
Sexte	a		<i>Gaudete in Domino</i>	
	cap		<i>Non auferetur</i>	
	or		<i>Preueniat nos</i>	
None	a		<i>Ecce Deus noster</i>	
	cap		<i>Omnis uallis</i>	
	or		<i>Precinge quesumus</i>	
Vêpres	r	<i>Tu exurgens Domine</i>	<i>Tu exurgens Domine</i>	
Procession	a	<i>Aue Maria</i>	<i>Aue Maria</i>	



## Annexe 21 : Index des menus cités dans les manuscrits 46 et 216

### 1. Manuscrit 46

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 46.

Fête liturgique	Folio	Repas : transcription
Jean	17	<i>Conuentus habebit fabas fractas, tres pictancias, gastellos, album porretum et cenam frixam</i>
Saints-Innocents	18	<i>Conuentus habebit unam pictanciam et fabas fractas et album porretum et cenam frixam</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	23	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Épiphanie	28	<i>Conuentus habebit tres pictancias et gastellos et pictanciam de uino et cenam frixam</i>
Dimanche de Pâques	61v	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Lundi de Pâques	62	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Mardi de Pâques	62v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Rogations	69	<i>Conuentus habebit pictanciam his tribus diebus et flatones</i>
Ascension	70	<i>Conuentus habebit tres pictancias et generale et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Samedi de Pentecôte	72v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Dimanche de la Pentecôte	73v	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	77	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>In omnibus anniuersarius... comitum Normannie</i>	84	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... abbatum hujus loci</i>	84	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... archiepiscoporum Rothomagensium</i>	84	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... comitum Normannie</i>	84	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... episcoporum Abrincarum</i>	84	<i>Pictanciam et pigmentum et gastellos</i>
André	84v	<i>Conuentus habebit ipso die gastellos et duas pictancias</i>
Nicolas	85v	<i>Conuentus habebit duas pictancias et gastellos</i>
Conception de la Vierge	87	<i>Conuentus habebit ipso die quatuor pictancias et gastellos et pigmentum uel caritatem uini</i>
Thomas apôtre	88	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Sébastien	91	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Agnès	91v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Vincent	92	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>

<b>Fête liturgique</b>	<b>Folio</b>	<b>Repas : transcription</b>
Conversion de Paul	92	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Purification de la Vierge	93v	<i>Conuentus habebit tres pictancias et generale</i>
Agathe	95v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Chaire de Pierre	96	<i>Si in die Cineris uel post non fiet in albis et conuentus ieiunabit et habebit unam pictanciam</i>
Mathias	96v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam et erit ieiunium.</i>
Annonciation	98	<i>Conuentus habebit ipso die quatuor pictancias et pigmentum et gastellos</i>
Marc	100	<i>Conuentus ad prandum non manducabit saginem nec butirum nec oua nec caseum</i>
Philippe et Jacques apôtres	101v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	102v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Michel	104	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos</i>
Aubert	108v	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et gastellos et pigmentum</i>
Jean le Baptiste	111	<i>Conuentus habebit duas pictancias</i>
Pierre et Paul	113	<i>Conuentus habebit duas pictancias</i>
Paul	113v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Martin	115v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Benoît	117	<i>Conuentus habebit duas pictancias</i>
Marie Madeleine	119v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Wandrille	119v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Jacques apôtre	121	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Pierre	123	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	124	<i>Conuentus habebit unam pitanciam</i>

## 2. Manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216

Fête liturgique	Folio	Repas : transcription
Nativité du Seigneur	34	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et cenam frixam</i>
Jean	35v	<i>Conuentus habebit tres pictancias, gastellos et cenam frixam</i>
Saints-Innocents	36v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam et cenam frixam</i>
Circoncision du Seigneur (octave de la Nativité)	39v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
octave d'Étienne	40	<i>Conuentus non jejunabit nisi fuerit feria sexta</i>
Épiphanie	42v	<i>Conuentus habebit tres pictancias et gastellos et cenam frixam</i>
Samedi saint	66	<i>Conuentus habebit unam pictanciam et caritatem ad collationem</i>
Dimanche de Pâques	68	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Lundi de Pâques	68v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Mardi de Pâques	69v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Rogations	77	<i>Conuentus habebit pictanciam hiis tribus diebus et flatones</i>
Ascension	79	<i>Conuentus habebit tres pictancias et generale et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Samedi de Pentecôte	81	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Dimanche de la Pentecôte	81	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et flatones et cenam frixam</i>
Premier dimanche après la Pentecôte	85v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>In omnibus anniuersarius... comitum + ducum Normandie</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... Abbatum hujus loci</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... regnum + reginarum Francie</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... archiepiscoporum Rothomagensium</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... comitum Normandie</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
<i>Anniuersarius... episcoporum Abrincarum</i>	95	<i>Conuentus habebit pictanciam</i>
André	97v	<i>Conuentus habebit ipso die gastellos et duas pictancias</i>
Nicolas	99	<i>Conuentus habebit duas pictancias et gastellos</i>
Conception de la Vierge	101	<i>Conuentus habebit ipso die quatuor pictancias et gastellos et pigmentum uel caritatem uini</i>
Thomas apôtre	102v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Agnès	107	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Vincent	107v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Conversion de Paul	108v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>

<b>Fête liturgique</b>	<b>Folio</b>	<b>Repas : transcription</b>
Purification de la Vierge	111	<i>Conuentus habebit tres pictancias et generale</i>
Agathe	112	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Benoît	115	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Annonciation	116	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos</i>
Marc	119v	<i>Ad prandium conuentus non manducabit saginem nec butirum nec caseum nec oua et ieiunabit more solito et habebit unam pictanciam</i>
Philippe et Jacques apôtres	121	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>Inventio</i> de la Sainte-Croix	122	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Michel	124	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos</i>
Aubert	129	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos</i>
Jean le Baptiste	132	<i>Conuentus habebit tres pictancias</i>
Pierre et Paul	134v	<i>Conuentus habebit duas pictancias</i>
Paul	135	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Martin	136v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Benoît	138v	<i>Conuentus habebit duas pictancias</i>
Marie Madeleine	140v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Wandrille	141	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Jacques apôtre	142	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Pierre	144v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
<i>inventio</i> d'Étienne	145	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Laurent	147	<i>Conuentus habebit tres pictancias et gastellos et pigmentum</i>
Assomption de Marie	150	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et pigmentum et gastellos et cenam frixam</i>
Agapit	151v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
octave de l'Assomption	153	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Barthélemy	154	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Ouen	154v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Augustin	156	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Décollation de Jean le Baptiste	156v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Ordination de Grégoire	158	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Nativité de Marie	159	<i>Conuentus habebit tres pictancias et generale</i>
Exaltation de la Sainte-Croix	161	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Matthieu	163	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Maurice	163v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Michel	165	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et generale et pigmentum et gastellos</i>
Denis	168	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Bâle	169v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
Simon et Jude	171	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>
vigile de Toussaint	172	<i>Conuentus habebit caritatem de pigmento uel de optimo uino ad collationem</i>
Toussaint	172v	<i>Conuentus habebit quatuor pictancias et generale et pigmentum et gastellos</i>
Bénigne	174v	<i>Conuentus habebit unam pictanciam</i>

<b>Fête liturgique</b>	<b>Folio</b>	<b>Repas : transcription</b>
Martin	175v	<i>Conuentus habebit tres pictancias et caritatem de optimo uino</i>
Colomban	178v	<i>Conuentus habebit caritatem de optimo uino</i>
Catherine	180v	<i>Conuentus habebit tres pictancias</i>

## Annexe 22 : Liste des abbés du Mont Saint-Michel (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)<sup>156</sup>

Mainard I<sup>er</sup> (v. 965 - 991)

Mainard II (991 - 1009)

Hildebert I<sup>er</sup> (1009 - v.1017)

Hildebert II (v. 1017 - 1023)

Thierry de Jumièges (1023 - 1027)

Aumode (1027 - 1032)

Suppon (1033 - 1048)

Raoul de Beaumont (1048 - 1058 ou 1059)

Ranulphe (1060 ou 1061 - 1083 ou 1084)

Roger I<sup>er</sup> (1085 - 1106)

Roger II (1106 - 1123)

Richard de Méré (1124 - 1128)

Bernard (1131 - 1149)

Geoffroy (1149 - 1150 ou 1151)

Richard de La Mouche (1151 - 1152)

Robert Hardy (1152 - 1153)

Robert de Torigni (1154 - 1186)

Martin de Furmundi (1187 - 1191)

---

<sup>156</sup> Sources : V. Gazeau, *Normannia monastica*, t. 2 : *Prosopographie des abbés bénédictins*, Caen, Publications du CRAHM, 2007. J. Laporte, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 1, J. Laporte (dir.), Paris, Lethielleux, 1967, p. 267-281. S. Lecouteux, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques : l'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, vol. 2, 2015, p. 335-336. Lecouteux S., « Écrire l'histoire des abbés du Mont Saint-Michel 2. Robert de Torigni, ses outils, ses sources et sa méthode de travail », *Tabularia*, 2018 [en ligne] <https://journals.openedition.org/tabularia/2973#tocto1n2>

Jourdain (1191 - 1212)

Raoul II des Îles (1212 - 1229)

Thomas des Chambres (1229)

Raoul III de Villedieu (1229 - 1237)

Richard II Turstin (1237 - 1264)

Nicolas I<sup>er</sup> Alexandre (1264 - 1271)

Nicolas II Fanigot (1271 - 1279)

Ranulphe II de Torigni (1280)

Jean I Le Faé (1280 - 1298)

Guillaume I du Château (1299 - 1314)

Jean II de La Porte (1314 - 1334)

Nicolas III Le Vitrier (1334 - 1360)

Geoffroy II de Servon (1360 - 1386)

Pierre Le Roy (1386 - 1411)

Robert Jolivet (1411 - 1444)

Guillaume II d'Estouteville (1444 - 1483)

André de Laure (1483 - 1500)

## Annexe 23 : Exemple de journée liturgique éditée numériquement (XML-TEI)

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216 (Nativité du Seigneur)

```
<?xml version="1.0"?>
<ns:div
  subtype="journee"
  type="section2"
  xml:id="ordinaire216.2.14"
  xmlns:xxe="http://www.unicaen.fr/mrsh/pddn/xxe/1.0/"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
  xmlns:xs="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
  xmlns:xi="http://www.w3.org/2001/XInclude"
  xmlns:teix="http://www.tei-c.org/ns/Examples"
  xmlns:ns="http://www.tei-c.org/ns/1.0"
  xmlns:hfp="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-hasFacetAndProperty"
  xmlns:dcr="http://www.isocat.org/ns/dcr"
  xmlns:aid5="http://ns.adobe.com/AdobeInDesign/5.0/"
  xmlns:aid="http://ns.adobe.com/AdobeInDesign/4.0/"
><ns:head
>Nativité du Seigneur</ns:head
><ns:p
  n="103"
  xml:id="ordinaire216.2.14.p1"
><ns:label
>matines</ns:label
>Ad matutinas, <ns:term
  ref="indexRerum.xml#cierge"
  type="indexRerum"
><ns:term
  ref="indexRerum.xml#degres"
  type="indexRerum"
>XXX cerei</ns:term
></ns:term
> erunt super chorum, et ad missam de nocte, et ad magnam missam, et iterum ad vespervas. Inuitatorium <ns:seg
  subtype="invitatoire"
  type="piece"
><ns:title
  ref="#pddn_piece.04212018-104348"
  type="incipit"
>Christus natus est</ns:title
></ns:seg
> et a quatuor cantabitur in <ns:term
  ref="indexRerum.xml#vetement"
  type="indexRerum"
>capis</ns:term
>. Hymnus <ns:seg
  subtype="hymne"
  type="piece"
><ns:title
  ref="#pddn_piece.04212018-104349_2"
  type="incipit"
>Christe redemptor</ns:title
></ns:seg
>. <ns:lb
></ns:lb
>Antiphone et psalmi sicut in hystoria continetur. Versus in primo nocturno <ns:seg
  subtype="verset"
  type="piece"
><ns:title
```



ref="#pddn\_piece.05112018-105743\_3"  
 type="incipit"  
 >Tamquam sponsus</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Lectio <ns:seg  
 subtype="lecon"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07062018-203645"  
 type="incipit"  
 >Primo tempore alleuiata est</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Hystoria propria est scilicet <ns:seg  
 subtype="historia"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06252018-191159"  
 type="incipit"  
 >Hodie nobis</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Quartum responsorium, octauuum et duodecimum repetetur post <ns:seg  
 subtype="gloria\_patri"  
 type="piece"  
 >Gloria</ns:seg  
 >. Unumquodque responsorium a duobus cantabitur ; quartum octauuum et duodecimum a quatuor. In singulis nocturnis  
 incensabuntur <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#autel"  
 type="indexRerum"  
 >altaria</ns:term  
 > et <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#choeur"  
 type="indexRerum"  
 >chorus</ns:term  
 > et similiter in festis precipuis. <ns:lb  
 <</ns:lb  
 >In secundo nocturno versus <ns:seg  
 subtype="verset"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06252018-152709"  
 type="incipit"  
 >Ipse inuocauit me</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. <ns:lb  
 <</ns:lb  
 >Ad cantica antiphona <ns:seg  
 subtype="antienne"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.05112018-120117"  
 type="incipit"  
 >Lux orta est</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Canticum <ns:seg  
 subtype="cantique"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="catalogue.xml#pddn\_piece.04212018-104354\_2"  
 type="incipit"  
 >Populus qui ambulabat</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Versus <ns:seg  
 subtype="verset"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04232018-164941"  
 type="incipit"

>Benedictus qui venit</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Euangelium primum erit <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134412"  
 type="incipit"  
 >Liber generationis</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Secundum <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134413"  
 type="incipit"  
 >Exiit edictum</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Tercium <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134414"  
 type="incipit"  
 >Pastores loquebantur</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Quartum <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.05112018-120119"  
 type="incipit"  
 >In principio</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Ad <ns:seg  
 subtype="te\_deum"  
 type="piece"  
 >Te Deum</ns:seg  
 > laudamus duo <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#cloches"  
 type="indexRerum"  
 >signa</ns:term  
 > sonabunt. Deinde legetur euangelium <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134412"  
 type="incipit"  
 >Liber generationis</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Oratio <ns:seg  
 subtype="oraison"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07062018-203643"  
 type="incipit"  
 >Deus qui <ns:pb  
 ed="#Avranches\_BM\_216"  
 facs="Avranches\_BM\_216\_vue070\_f33v.jpg"  
 n="fol.33v"  
 <</ns:pb  
 >hanc sacratissimam noctem</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. <ns:lb  
 <</ns:lb  
 >Postea fiet processio ad <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#chapelle"

```

type="indexRerum"
>sanctam Mariam</ns:term
>. <ns:add
hand="C"
place="suppl."
<<ns:term
ref="indexRerum.xml#abbe"
type="indexRerum"
>Abbate</ns:term
> vel <ns:term
ref="indexRerum.xml#prieur"
type="indexRerum"
>priore</ns:term
> cum <ns:term
ref="indexRerum.xml#cierge"
type="indexRerum"
>cereis,</ns:term
> <ns:term
ref="indexRerum.xml#encensoir"
type="indexRerum"
>thuribulo,</ns:term
<</ns:add
> preeunte et reuestito sicut legat euangelium ; <ns:term
ref="indexRerum.xml#chantre"
type="indexRerum"
>cantore</ns:term
> incipiente antiphona <ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134415"
type="incipit"
<<ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
>O mundi domina</ns:seg
<</ns:title
> cum aliis scilicet <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-155812"
type="incipit"
>Nesciens mater</ns:title
<</ns:seg
>, <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-105742"
type="incipit"
>Virgo sacra</ns:title
<</ns:seg
> et versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120209"
type="incipit"
>Post partum</ns:title
<</ns:seg
>. Oratio <ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120440"
type="incipit"
<<ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
>Deus qui salutis</ns:seg
<</ns:title
>. Duo <ns:term

```

```

ref="indexRerum.xml#enfant"
type="indexRerum"
>pueri</ns:term
> qui portauerunt <ns:term
ref="indexRerum.xml#cierge"
type="indexRerum"
>cereis</ns:term
> cantabunt <ns:seg
subtype="benedicamus"
type="piece"
>Benedicamus Domino</ns:seg
> ; quo dicto et Noel cantato omnes cum silentio redeant in <ns:term
ref="indexRerum.xml#choeur"
type="indexRerum"
>chorum</ns:term
> et statim reuestiantur in <ns:term
ref="indexRerum.xml#vetement"
type="indexRerum"
>albis</ns:term
></ns:p
<<ns:p
n="104"
xml:id="ordinaire216.2.14.p2"
<<ns:label
>messe matutinale</ns:label
>Ad missam, <ns:term
ref="indexRerum.xml#chantre"
type="indexRerum"
>cantor</ns:term
> et <ns:term
ref="indexRerum.xml#souschantre"
type="indexRerum"
>succentor</ns:term
> tenebunt <ns:term
ref="indexRerum.xml#choeur"
type="indexRerum"
>chorum</ns:term
>. Officium ad missam <ns:seg
subtype="introit"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-161721"
type="incipit"
>Dominus dixit</ns:title
<</ns:seg
>. <ns:seg
subtype="kyrie"
type="piece"
>Kyrie</ns:seg
> ad libitum cantoris scilicet <ns:seg
subtype="trope_du_kyrie"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-143511"
type="incipit"
>Pater cuncta</ns:title
<</ns:seg
>. Ad <ns:seg
subtype="gloria_in_excelsis"
type="piece"
>Gloria in excelsis</ns:seg
> omnia <ns:term
ref="indexRerum.xml#cloches"
type="indexRerum"
>signa</ns:term
> sonabunt. Oratio <ns:seg
subtype="oraison"

```

type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07062018-203643"  
 type="incipit"  
 >Deus qui hanc sacratissimam noctem</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Prophetia <ns:seg  
 subtype="prophetie"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07102018-164348"  
 type="incipit"  
 >Hec dixit Dominus populus gentium</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Epistola <ns:seg  
 subtype="epitre"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-151253"  
 type="incipit"  
 >Karissime apparuit gracia Dei</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Responsorium <ns:seg  
 subtype="repons\_graduel"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07092018-163958"  
 type="incipit"  
 >Tecum principium</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. <ns:seg  
 subtype="alleluia"  
 type="piece"  
 >Alleluya</ns:seg  
 > <ns:seg  
 subtype="verset\_alleluiatique"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06252018-141851"  
 type="incipit"  
 >Dominus dixit ad me</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Prosa <ns:seg  
 subtype="sequence"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134418"  
 type="incipit"  
 >Nato canunt</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Euangelium <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134413"  
 type="incipit"  
 >Exiit edictum</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. <ns:seg  
 subtype="credo"  
 type="piece"  
 >Credo</ns:seg  
 > dicetur. Offertorium <ns:seg  
 subtype="offertoire"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06252018-161720"

```

type="incipit"
>Letentur celi</ns:title
<</ns:seg
>. Prefatio <ns:seg
subtype="preface"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120443_2"
type="incipit"
>Quia per incarnati</ns:title
<</ns:seg
>. <ns:seg
subtype="communicantes"
type="piece"
>Communicantes</ns:seg
> dicetur. <ns:seg
subtype="sanctus"
type="piece"
>Sanctus</ns:seg
> et <ns:seg
subtype="agnus_dei"
type="piece"
>Agnus</ns:seg
> ad libitum cantoris. Communio <ns:seg
subtype="communion"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.07052018-192412"
type="incipit"
>In splendoribus sanctorum</ns:title
<</ns:seg
>. Et dicto <ns:hi
rend="bold"
>Ite missa est</ns:hi
> a <ns:term
ref="indexRerum.xml#diacre"
type="indexRerum"
>dyacono</ns:term
> ; <ns:term
ref="indexRerum.xml#prieur"
type="indexRerum"
>prior</ns:term
> incipiet ad <ns:term
ref="indexRerum.xml#autel"
type="indexRerum"
>altare</ns:term
> <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-151315"
type="incipit"
>Deus in adiutorium</ns:title
<</ns:seg
> ; <ns:term
ref="indexRerum.xml#chantre"
type="indexRerum"
>cantor</ns:term
> incipiet psalmum <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.07062018-203634"
type="incipit"
>Deus misereatur nostri</ns:title
<</ns:seg
> ; <ns:term

```

ref="indexRerum.xml#prieur"  
 type="indexRerum"  
 >prior</ns:term  
 > deponet <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#vetement"  
 type="indexRerum"  
 >infulam</ns:term  
 > cum <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#vetement"  
 type="indexRerum"  
 >stola</ns:term  
 > et redibit in <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#choeur"  
 type="indexRerum"  
 >chorum</ns:term  
 > reuestitus de alba.</ns:p  
 <<ns:p  
 n="105"  
 xml:id="ordinaire216.2.14.p3"  
 <<ns:label  
 >laudes</ns:label  
 >Ad laudes, septem antiphone erunt super psalmos et incipientur ab illis quibus <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#chantre"  
 type="indexRerum"  
 >cantor</ns:term  
 > et <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#souschantre"  
 type="indexRerum"  
 >succentor</ns:term  
 > iusserint. Unaqueque antiphona cantabitur ante psalmum et post. Capitulum <ns:seg  
 subtype="capitule"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-104354"  
 type="incipit"  
 >Populus qui ambulabat</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Responsorium <ns:seg  
 subtype="repons"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-104346"  
 type="incipit"  
 >Benedictus qui venit</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et a duobus cantabitur in <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#vetement"  
 type="indexRerum"  
 >capis</ns:term  
 >. Hymnus <ns:seg  
 subtype="hymne"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04232018-105103\_2"  
 type="incipit"  
 >Enixa est puerpera</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Versus <ns:seg  
 subtype="verset"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-104350\_2"  
 type="incipit"  
 >Verbum caro factum est</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et a duobus dicitur. Super <ns:seg  
 subtype="benedictus"

```

type="piece"
>Benedictus,</ns:seg
> antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.04232018-105103_3"
type="incipit"
>Gloria in excelsis</ns:title
></ns:seg
> et cantabitur ante psalmum ante <ns:title
ref="#pddn_piece.06222018-183904"
type="incipit"
><ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
>Illuminare</ns:seg
></ns:title
> ante <ns:seg
subtype="gloria_patri"
type="piece"
>Gloria</ns:seg
> et post. Oratio <ns:title
ref="#pddn_piece.07102018-162921"
type="incipit"
><ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
>Da quesumus omnipotens Deus ut qui noua incarnati</ns:seg
></ns:title
>. Memoria de sancta Anastasia, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.07062018-203639"
type="incipit"
>Hec est virgo</ns:title
></ns:seg
>. Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-153742"
type="incipit"
>Elegit eam</ns:title
></ns:seg
>. Oratio <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.06022018-134427"
type="incipit"
>Da quesumus omnipotens Deus</ns:title
></ns:seg
>. Memoria de sancto Michael e et de Omnibus sanctis et complectum est.</ns:p
><ns:p
n="106"
xml:id="ordinaire216.2.14.p4"
><ns:label
>messe matutinale</ns:label
>In prima aurora diei audientes <ns:term
ref="indexRerum.xml#cloches"
type="indexRerum"
>signum</ns:term
> surgant omnes, et lotis manibus et factis orationibus in <ns:term
ref="indexRerum.xml#choeur"
type="indexRerum"

```



```

</ns:term
> reuestiantur ad missam hii qui in tabula sunt. Ad introitum misse omnia <ns:term
ref="indexRerum.xml#cloches"
type="indexRerum"
>signa</ns:term
> sonabunt. <ns:term
ref="indexRerum.xml#hebdomadier"
type="indexRerum"
>Ebdomadarius</ns:term
> tenebit <ns:term
ref="indexRerum.xml#choeur"
type="indexRerum"
>chorum</ns:term
>. Officium <ns:seg
subtype="introit"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.07062018-203642"
type="incipit"
>Lux fulgebit</ns:title
<</ns:seg
>. <ns:seg
subtype="kyrie"
type="piece"
>Kyrie</ns:seg
> et <ns:seg
subtype="gloria_in_excelsis"
type="piece"
>Gloria</ns:seg
> ad libitum cantoris. Orationes <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.07102018-162921"
type="incipit"
>Da quesumus omnipotens Deus ut qui noua</ns:title
<</ns:seg
>. <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06022018-134427"
type="incipit"
>Da quesumus omnipotens Deus ut qui beate Anastasie</ns:title
<</ns:seg
>. Et dicentur ad unum <ns:hi
rend="bold"
>Per Dominum</ns:hi
>. Prophetia <ns:seg
subtype="prophetie"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.07102018-164347"
type="incipit"
>Hec dixit Dominus Spiritus Domini super me</ns:title
<</ns:seg
>. Epistola <ns:seg
subtype="epitre"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-151253"
type="incipit"
>Karissime Apparuit benignitas</ns:title
<</ns:seg
>. Responsorium <ns:seg
subtype="repons_graduel"
type="piece"

```

```

<<ns:title
ref="#pddn_piece.10092018-155455"
type="incipit"
>Benedictus qui venit</ns:title
<</ns:seg
> . <ns:seg
subtype="alleluia"
type="piece"
>Alleluya</ns:seg
> <ns:seg
subtype="verset_alleluiatique"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-141853"
type="incipit"
>Dominus regnauit</ns:title
<</ns:seg
> . Prosa <ns:seg
subtype="sequence"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134420"
type="incipit"
>Lux fulget</ns:title
<</ns:seg
> . Euangelium <ns:seg
subtype="evangile"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134414"
type="incipit"
>Pastores loquebantur</ns:title
<</ns:seg
> . <ns:seg
subtype="credo"
type="piece"
>Credo</ns:seg
> dicetur. Offertorium <ns:seg
subtype="offertoire"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134424"
type="incipit"
>Deus enim</ns:title
<</ns:seg
> . Prefatio et <ns:seg
subtype="communicantes"
type="piece"
>Communicantes</ns:seg
> ut supra. <ns:seg
subtype="sanctus"
type="piece"
>Sanctus</ns:seg
> et <ns:seg
subtype="agnus_dei"
type="piece"
>Agnus</ns:seg
> ad libitum. Communio <ns:seg
subtype="communion"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134411"
type="incipit"
>Exulta filia Syon</ns:title
<</ns:seg
> . Ad hanc missam, debent communicari <ns:term
ref="indexRerum.xml#enfant"

```

```

type="indexRerum"
>pueri</ns:term
> et alii inferioris ordinis. Post missam sedeant in <ns:term
ref="indexRerum.xml#cloitre"
type="indexRerum"
>claustro</ns:term
> usque ad primam et facto signo reuertantur in <ns:term
ref="indexRerum.xml#choeur"
type="indexRerum"
>chorum</ns:term
>.</ns:p
<<ns:p
n="107"
xml:id="ordinaire216.2.14.p5"
<<ns:label
>prime</ns:label
>Ad primam, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120442_3"
type="incipit"
>Pastores loquebantur</ns:title
<</ns:seg
>.</ns:p
<<ns:p
n="108"
xml:id="ordinaire216.2.14.p6"
>Post capitulum reuestiantur omnes.</ns:p
<<ns:p
n="109"
xml:id="ordinaire216.2.14.p7"
<<ns:label
>tierce</ns:label
>Ad terciam, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134404"
type="incipit"
>Beata viscera</ns:title
<</ns:seg
>.<ns:pb
ed="#Avranches_BM_216"
facs="Avranches_BM_216_vue071_f34r.jpg"
n="fol.34"
<</ns:pb
>Capitulum <ns:seg
subtype="capitule"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-144346"
type="incipit"
>Multipharie</ns:title
<</ns:seg
> . Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-112755"
type="incipit"
>Puer natus est</ns:title
<</ns:seg
> . Oratio <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<<ns:title

```

ref="#pddn\_piece.04212018-155952"  
 type="incipit"  
 >Concede quesumus omnipotens</ns:title  
 <</ns:seg  
 ></ns:p  
 <<ns:p  
 n="110"  
 xml:id="ordinaire216.2.14.p8"  
 >Si fuerit dominica, post capitulum fiet <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#eau"  
 type="indexRerum"  
 >aqua benedicta</ns:term  
 > et postea dicetur tertia, qua cantata fiet processio in <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#nef"  
 type="indexRerum"  
 >nau</ns:term  
 > ecclesie cum <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#eau"  
 type="indexRerum"  
 >acqua benedicta</ns:term  
 >, <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#cierge"  
 type="indexRerum"  
 >cereis</ns:term  
 >, <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#encensoir"  
 type="indexRerum"  
 >thuribulis</ns:term  
 >, <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#relique"  
 type="indexRerum"  
 >reliquis</ns:term  
 > et <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#croix"  
 type="indexRerum"  
 >crucibus</ns:term  
 > cantando responsorium <ns:seg  
 subtype="repons"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134359"  
 type="incipit"  
 >Hodie nobis</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. In statione, responsorium <ns:seg  
 subtype="repons"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06112018-164746"  
 type="incipit"  
 >Descendit</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. In redeundo, antiphona <ns:seg  
 subtype="antienne"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134400"  
 type="incipit"  
 >Hodie Christus</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Versus <ns:seg  
 subtype="verset"  
 type="piece"  
 <<ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-093147\_2"  
 type="incipit"  
 >Tecum principium</ns:title

```

</ns:seg
> Oratio <ns:seg
  subtype="oraison"
  type="piece"
  <ns:title
    ref="#pddn_piece.06252018-144345"
    type="incipit"
  >Da nobis quesumus Domine Deus noster</ns:title
</ns:seg
> ; si fuerit dominica adeatur et alia scilicet <ns:title
  ref="#pddn_piece.06222018-164836"
  type="incipit"
  <ns:seg
    subtype="oraison"
    type="piece"
  >Vias sanctorum</ns:seg
</ns:title
>.</ns:p
<ns:p
  n="111"
  xml:id="ordinaire216.2.14.p9"
  <ns:label
  >grand messe</ns:label
  >Ad missam, omnia <ns:term
    ref="indexRerum.xml#cloches"
    type="indexRerum"
  >signa</ns:term
  > sonabunt. <ns:term
    ref="indexRerum.xml#chantre"
    type="indexRerum"
  >Cantor</ns:term
  > et <ns:term
    ref="indexRerum.xml#souschantre"
    type="indexRerum"
  >succentor</ns:term
  > tenebunt <ns:term
    ref="indexRerum.xml#choeur"
    type="indexRerum"
  >chorum</ns:term
  > Officium <ns:seg
    subtype="introtit"
    type="piece"
  <ns:title
    ref="#pddn_piece.06292018-134422"
    type="incipit"
  >Puer natus</ns:title
</ns:seg
> . <ns:seg
  subtype="kyrie"
  type="piece"
  >Kyrie</ns:seg
  > a duobus cantabitur in <ns:term
    ref="indexRerum.xml#vetement"
    type="indexRerum"
  >capis</ns:term
  > quibus <ns:term
    ref="indexRerum.xml#chantre"
    type="indexRerum"
  >cantor</ns:term
  > iusserit. <ns:seg
    subtype="gloria_in_excelsis"
    type="piece"
  >Gloria</ns:seg
  > dicetur. Oratio <ns:seg
    subtype="oraison"
    type="piece"
  <ns:title

```

ref="#pddn\_piece.07302018-154058"  
 type="incipit"  
 >Concede quesumus omnipotens Deus ut nos</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Prophetia <ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07102018-164636"  
 type="incipit"  
 <</ns:seg  
 subtype="prophetie"  
 type="piece"  
 >Hec dixit Dominus propter hoc sciet</ns:seg  
 <</ns:title  
 >. Epistola <ns:seg  
 subtype="epitre"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134423"  
 type="incipit"  
 >Fratres multipharie</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Epistola et euangelium dicentur ab hiis quibus <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#chantre"  
 type="indexRerum"  
 >cantor</ns:term  
 > iusserit et similiter in septem festiuitatibus precipuis. Responsorium <ns:seg  
 subtype="repons\_graduel"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.07092018-163957"  
 type="incipit"  
 >Viderunt omnes</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et a quatuor cantabitur. <ns:seg  
 subtype="alleluia"  
 type="piece"  
 >Alleluya</ns:seg  
 > <ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06252018-141855"  
 type="incipit"  
 <</ns:seg  
 subtype="verset\_alleluiatique"  
 type="piece"  
 >Dies sanctificatus</ns:seg  
 <</ns:title  
 > et a quinque cantabitur. Prosa <ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-173344"  
 type="incipit"  
 <</ns:seg  
 subtype="sequence"  
 type="piece"  
 >Letabundus</ns:seg  
 <</ns:title  
 >. Euangelium <ns:seg  
 subtype="evangile"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.05112018-120119"  
 type="incipit"  
 >In principio</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. <ns:seg  
 subtype="credo"  
 type="piece"  
 >Credo</ns:seg  
 > dicetur. Offertorium <ns:seg  
 subtype="offertoire"  
 type="piece"

```

<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134410"
type="incipit"
>Tui sunt</ns:title
></ns:seg
> . Prefatio <ns:seg
subtype="preface"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120443_2"
type="incipit"
>Quia per incarnati</ns:title
></ns:seg
> . <ns:seg
subtype="communicantes"
type="piece"
>Communicantes</ns:seg
> et <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.07102018-164350"
type="incipit"
>Diem sacratissimam</ns:title
></ns:seg
> . <ns:seg
subtype="sanctus"
type="piece"
>Sanctus</ns:seg
> et <ns:seg
subtype="agnus_dei"
type="piece"
>Agnus</ns:seg
> ad libitum cantoris. Communio <ns:seg
subtype="communion"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.06222018-185812"
type="incipit"
>Viderunt omnes</ns:title
></ns:seg
>.</ns:p
><ns:p
n="112"
xml:id="ordinaire216.2.14.p10"
><ns:label
>sexta</ns:label
>Ad sextam, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134402"
type="incipit"
>Hodie intacta</ns:title
></ns:seg
> . Capitulum <ns:seg
subtype="capitule"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-104338"
type="incipit"
>Apparuit gracia Dei</ns:title
></ns:seg
> . Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
><ns:title

```

```

ref="#pddn_piece.06222018-183908"
type="incipit"
>Viderunt omnes</ns:title
<</ns:seg
>. Oratio <ns:title
ref="#pddn_piece.07062018-203640"
type="incipit"
<</ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
>Presta quesumus misericors Deus</ns:seg
<</ns:title
>.</ns:p
<</ns:p
n="113"
xml:id="ordinaire216.2.14.p11"
>Conuentus habebit <ns:term
ref="indexRerum.xml#repas"
type="indexRerum"
>quatuor pictancias pigmentum et gastellos et cenam fixam</ns:term
>.</ns:p
<</ns:p
n="114"
xml:id="ordinaire216.2.14.p12"
<</ns:label
>none</ns:label
>Ad nonam, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<</ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134403"
type="incipit"
>Hodie natus est</ns:title
<</ns:seg
>. Capitulum <ns:seg
subtype="capitule"
type="piece"
<</ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-104331"
type="incipit"
>Apparuit benignitas</ns:title
<</ns:seg
>. Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
<</ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-152715"
type="incipit"
>Notum fecit Dominus</ns:title
<</ns:seg
>. Oratio <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<</ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-144345"
type="incipit"
>Da nobis quesumus Domine Deus noster</ns:title
<</ns:seg
>.</ns:p
<</ns:p
n="115"
xml:id="ordinaire216.2.14.p13"
<</ns:label
>secondes vêpres</ns:label
>Ad vespervas, antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"

```



```

<<ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-093146_2"
type="incipit"
>Tecum principium</ns:title
<</ns:seg
>. Psalmus <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.04232018-105042"
type="incipit"
>Dixit Dominus</ns:title
<</ns:seg
>. Antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-152725"
type="incipit"
>Redemptionem</ns:title
<</ns:seg
>. Psalmus <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06222018-183911"
type="incipit"
>Confitebor</ns:title
<</ns:seg
>. Antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:seg
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06232018-141209"
type="incipit"
>Exortum est</ns:title
<</ns:seg
<</ns:seg
>. Psalmus <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.04202018-181020"
type="incipit"
>Beatus vir</ns:title
<</ns:seg
>. Antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-152726"
type="incipit"
>Apud Dominum</ns:title
<</ns:seg
>. Psalmus <ns:seg
subtype="psaume"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06222018-183910"
type="incipit"
>De profundis</ns:title
<</ns:seg
>. Et hic ordo non mutatur usque ad Epyphaniam. Capitulum <ns:seg
subtype="capitule"
type="piece"
<<ns:title

```

ref="#pddn\_piece.06292018-134406"  
 type="incipit"  
 >Multiplicabitur</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Responsorium <ns:seg  
 subtype="repons"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-104352"  
 type="incipit"  
 >In principio</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et a duobus cantabitur in <ns:term  
 ref="indexRerum.xml#vetement"  
 type="indexRerum"  
 >capis</ns:term  
 >. Duo reuestientur ad incensum. Hymnus <ns:seg  
 subtype="hymne"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-154249"  
 type="incipit"  
 >Veni redemptor</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Versus <ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-093147\_2"  
 type="incipit"  
 <</ns:seg  
 subtype="verset"  
 type="piece"  
 >Tecum principium</ns:seg  
 <</ns:title  
 >. Super <ns:seg  
 subtype="magnificat"  
 type="piece"  
 >Magnificat,</ns:seg  
 > antiphona <ns:seg  
 subtype="antienne"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134400"  
 type="incipit"  
 >Hodie Christus</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et cantabitur ante psalmum et ante <ns:seg  
 subtype="antienne"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.06292018-134408"  
 type="incipit"  
 >Sicut locutus</ns:title  
 <</ns:seg  
 > et ante <ns:seg  
 subtype="gloria\_patri"  
 type="piece"  
 >Gloria</ns:seg  
 > et post. Oratio <ns:seg  
 subtype="oraison"  
 type="piece"  
 <</ns:title  
 ref="#pddn\_piece.04212018-155952"  
 type="incipit"  
 >Concede quesumus omnipotens Deus</ns:title  
 <</ns:seg  
 >. Commemoratio de sancto Stephano, antiphona <ns:seg  
 subtype="antienne"  
 type="piece"

```

<<ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134407"
type="incipit"
>Tu principatum tenes</ns:title
<</ns:seg
>. Et incipietur ab illo cui <ns:term
ref="indexRerum.xml#chantre"
type="indexRerum"
>cantor</ns:term
> iusserit et in crastino leget euangelium. Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-175002"
type="incipit"
>Magna est gloria</ns:title
<</ns:seg
>. Oratio <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.06252018-144345"
type="incipit"
>Da nobis quesumus Domine</ns:title
<</ns:seg
>. De sancto Michael e ad libitum cantoris. <ns:lb
<</ns:lb
>In processione ad <ns:term
ref="indexRerum.xml#chappelle"
type="indexRerum"
>sanctam Mariam</ns:term
>, cantabitur responsum <ns:seg
subtype="repons"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-105743"
type="incipit"
>Benedicta tu</ns:title
<</ns:seg
>. Versus <ns:seg
subtype="verset"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120209"
type="incipit"
>Post partum</ns:title
<</ns:seg
>. Oratio <ns:seg
subtype="oraison"
type="piece"
<<ns:title
ref="#pddn_piece.05112018-120440"
type="incipit"
>Deus <ns:pb
ed="#Avranches_BM_216"
facs="Avranches_BM_216_vue072_f34v.jpg"
n="fol.34v"
<</ns:pb
>qui salutis</ns:title
<</ns:seg
>. Memoria de Omnibus sanctis et complectum est.</ns:p
<<ns:p
n="116"
xml:id="ordinaire216.2.14.p14"
<<ns:label
>mandatum</ns:label
>Si Natiuitas Domini sabbato euenerit, ad mandatum post antiphonas consuetas dicitur responsum <ns:seg

```

```
subtype="repons"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.06112018-164746"
type="incipit"
>Descendit</ns:title
></ns:seg
> et responsorium <ns:seg
subtype="repons"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.04212018-104351"
type="incipit"
>Verbum caro</ns:title
></ns:seg
> cum antiphona <ns:seg
subtype="antienne"
type="piece"
><ns:title
ref="#pddn_piece.06292018-134400"
type="incipit"
>Hodie Christus</ns:title
></ns:seg
>, et est infra octauas si sabbato euenerit.</ns:p
></ns:div
>
```

## Annexe 24 : Exemples de notices du catalogue numérique des pièces liturgiques (XML-TEI)

### 1. Notice d'oraison : *Omnipotens sempiterna Deus dirige*

```
<?xml version="1.0"?>
<tei:bibl
corresp=""
subtype="Oraison"
type="piece"
xml:id="pddn_piece.04212018-154246"
xmlns:xxe="http://www.unicaen.fr/mrsh/pddn/xxe/1.0/"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xs="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
xmlns:xinclude="http://www.w3.org/2001/XInclude"
xmlns:xhtml="http://www.w3.org/TR/xhtml/strict"
xmlns:tei="http://www.tei-c.org/ns/1.0"
xmlns:hfp="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-hasFacetAndProperty"
xmlns:examples="http://www.tei-c.org/ns/Examples"
xmlns:dcr="http://www.isocat.org/ns/dcr"
><tei:title
type="incipit"
>Omnipotens sempiterna Deus dirige (or)</tei:title
><tei:term
type="typologie"
>Oraison</tei:term
><tei:note
type="bibliographie"
><tei:listBibl
><tei:bibl
>Conc. 2335</tei:bibl
><tei:bibl
>H 85</tei:bibl
><tei:bibl
>G 91</tei:bibl
><tei:bibl
>S 85</tei:bibl
></tei:listBibl
></tei:note
><tei:note
type="edition"
><tei:p
>Omnipotens sempiterna Deus dirige actus nostros in beneplacito tuo, ut in nomine dilecti Filii tui mereamur bonis operibus
abundare (A215, fol. 41v)</tei:p
></tei:note
><tei:note
type="contexte"
><tei:seg
type="office"
><tei:term
type="office"
>sexe</tei:term
><tei:term
type="office"
>messe_matutinale</tei:term
><tei:term
type="office"
>none</tei:term
><tei:term
type="office"
>laudes</tei:term
></tei:term
```

```

type="office"
>matines</tei:term
<<tei:term
type="office"
>tierce</tei:term
<<tei:term
type="office"
>vepres</tei:term
<</tei:seg
<<tei:seg
type="fete"
<<tei:term
type="fete"
>octave de l'Épiphanie</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>Sylvestre</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>vigile de la Nativité du Seigneur</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>Jean</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>Sixième jour après la Nativité</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>Circoncision du Seigneur</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>octave d'Étienne</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>octave de Jean</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>octave des Saints Innocents</tei:term
<<tei:term
type="fete"
>Epiphanie</tei:term
<</tei:seg
<</tei:note
<</tei:bibl
>

```

## 2. Notice d'antienne : *Ecce nomen Domini*

```
<?xml version="1.0"?>
<tei:bibl
corresp="http://cantusindex.org/id/002527"
subtype="Chant"
type="piece"
xml:id="pddn_piece.04202018-100257"
xmlns:xxe="http://www.unicaen.fr/mrsh/pddn/xxe/1.0/"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xs="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
xmlns:xinclude="http://www.w3.org/2001/XInclude"
xmlns:xhtml="http://www.w3.org/TR/xhtml/strict"
xmlns:tei="http://www.tei-c.org/ns/1.0"
xmlns:hfp="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-hasFacetAndProperty"
xmlns:examples="http://www.tei-c.org/ns/Examples"
xmlns:dcr="http://www.isocat.org/ns/dcr"
><tei:title
type="incipit"
>Ecce nomen Domini (a)</tei:title
<<tei:term
type="typologie"
>Antienne</tei:term
<<tei:note
type="bibliographie"
<<tei:listBibl
<<tei:bibl
>CAO 2527</tei:bibl
<</tei:listBibl
<</tei:note
<<tei:note
type="edition"
<<tei:p
>Ecce nomen Domini uenit de longinquo et claritas eius replet orbem terrarum (A39, fol. 33)</tei:p
<</tei:note
<<tei:note
type="contexte"
<<tei:seg
type="office"
<<tei:term
type="office"
>premieres_vepres</tei:term
<</tei:seg
<<tei:seg
type="fete"
<<tei:term
type="fete"
>Premier dimanche de l'Avent</tei:term
<</tei:seg
<</tei:note
<</tei:bibl
>
```

### 3. Notice de leçon : *O felix Maria*

```
<?xml version="1.0"?>
<tei:bibl
corresp=""
subtype="Lecture"
type="piece"
xml:id="pddn_piece.05112018-105741_2"
xmlns:xxe="http://www.unicaen.fr/mrsh/pddn/xxe/1.0/"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xs="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
xmlns:xinclude="http://www.w3.org/2001/XInclude"
xmlns:xhtml="http://www.w3.org/TR/xhtml/strict"
xmlns:tei="http://www.tei-c.org/ns/1.0"
xmlns:hfp="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-hasFacetAndProperty"
xmlns:examples="http://www.tei-c.org/ns/Examples"
xmlns:dcr="http://www.isocat.org/ns/dcr"
><tei:title
type="incipit"
>O felix Maria (I)</tei:title
<<tei:term
type="typologie"
>Leçon</tei:term
<<tei:note
type="bibliographie"
<<tei:listBibl
<<tei:bibl
>Augustin d'Hippone, Sermon 208 (PL 39, 2131 - 5)</tei:bibl
<</tei:listBibl
<</tei:note
<<tei:note
type="edition"
<<tei:p
>O felix Maria, et omni laude dignissima. O genitrix gloriosa. O sublimis puerpera, cuius uisceribus auctor celi terreque
committitur, hec est immaculata coitu, secunda partu, uirgo lactans Dominum celi, angelorum cibum et hominum nutriens, O
felicia oscula lactentis labris impressa. O felix puerperum, letabile angelis, optabile sanctis, necessarium perditis, congruum
profligatis. Quas ergo tibi laudes o domina toto mundo saluato fragilitas humani generis persoluet, que solo tuo commercio
recuperandi aditum inuenit (A39, fol. 121)</tei:p
<</tei:note
<<tei:note
type="contexte"
<<tei:seg
type="office"
<<tei:term
type="office"
>matines</tei:term
<</tei:seg
<<tei:seg
type="fete"
<<tei:term
type="fete"
>Samedi dans l'octave de l'Épiphanie</tei:term
<</tei:seg
<</tei:note
<</tei:bibl
>
```



#### 4. Notice d'évangile : *Missus est Gabriel*

```
<?xml version="1.0"?>
<tei:bibl
corresp=""
subtype="Lecture"
type="piece"
xml:id="pddn_piece.04202018-145624"
xmlns:xxe="http://www.unicaen.fr/mrsh/pddn/xxe/1.0/"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xs="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
xmlns:xinclude="http://www.w3.org/2001/XInclude"
xmlns:xhtml="http://www.w3.org/TR/xhtml/strict"
xmlns:tei="http://www.tei-c.org/ns/1.0"
xmlns:hfp="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-hasFacetAndProperty"
xmlns:examples="http://www.tei-c.org/ns/Examples"
xmlns:dcr="http://www.isocat.org/ns/dcr"
><tei:title
type="incipit"
>Missus est Gabriel (év)</tei:title
><tei:term
type="typologie"
>Evangile</tei:term
><tei:note
type="bibliographie"
><tei:listBibl
><tei:bibl
>Lc 1, 26</tei:bibl
></tei:listBibl
></tei:note
><tei:note
type="edition"
><tei:p
>Missus est angelus Gabriel a Deo in ciuitatem Galilee, cui nomen Nazareth, ad uirginem desponsatam uiro, cui nomen erat
Ioseph, de domo Dauid : et nomen uirginis Maria. Et ingressus angelus ad eam dixit : Aue gratia plena, Dominus tecum,
benedicta tu in mulieribus. Que cum audisset, turbata est in sermone eius, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et angelus
ait ei : Ne timeas, Maria : inuenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero, et paries filium, et uocabis nomen eius
Iesum, hic erit magnus, et Filius Altissimi uocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem Dauid patris eius, et regnabit in domo
Iacob in eternum, et regni eius non erit finis. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam uirum non
cognosco. Et respondens angelus dixit ei : Spiritus Sanctus superueniet in te, et uirtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et
quod nascetur ex te sanctum, uocabitur Filius Dei. Et ecce Helisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua, et
hic mensis est sextus illi, que uocatur sterilis : quia non erit impossibile apud Deum omne uerbum. Dixit autem Maria ad
angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum uerbum tuum (A42, fol. 11v - évangile de la messe)</tei:p
></tei:note
><tei:note
type="contexte"
><tei:seg
type="office"
><tei:term
type="office"
>matines</tei:term
></tei:seg
><tei:seg
type="fete"
><tei:term
type="fete"
>Férie 4 (semaine de Quatre-Temps, Auent)</tei:term
></tei:seg
></tei:note
></tei:bibl
>
```

## **Annexe 25 : Répartition chronologique des sources liturgiques manuscrites et imprimées consultées au cours de la thèse**

### **XI<sup>e</sup> SIECLE**

#### **Abbaye du Mont Saint-Michel :**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 128 (lectionnaire)

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 129 (lectionnaire)

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms suppl. 116 (mm 15) (sacramentaire)

#### **Abbaye Notre-Dame de Saint-Évroult :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 273 (A 287) (sacramentaire)

#### **Abbaye Saint-Bénigne de Dijon :**

Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de médecine, ms H 159 (tonaire)<sup>157</sup>

### **XII<sup>e</sup> SIECLE**

#### **Abbaye de La Trinité de Fécamp :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 290 (A 313) (missel)

#### **Abbaye Notre-Dame de Jumièges :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 211 (A 145) (bréviaire)

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 297 (A 266) (missel)

#### **Abbaye Saint-Père de Chartres :**

Troyes, Médiathèque de Troyes Champagne Métropole, ms 894 (missel)

#### **Prieuré du Mont Saint-Michel en Tarentaise :**

Genève, Bibliothèque, ms lat. 28 (missel)

### **XIII<sup>e</sup> SIECLE**

#### **Abbaye de La Trinité de Fécamp :**

Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186 (ordinaire)<sup>158</sup>

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 205 (Y 46) (bréviaire)

#### **Abbaye du Bec :**

---

<sup>157</sup> Édition consultée : *Antiphonarium Tonale Missarum, XI<sup>e</sup> siècle, codex H. 159 de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier*, A. Mocquereau (éd.), Solesmes, Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1901-1905, 2 vol.

<sup>158</sup> Édition consultée : *The Ordinal of the abbey of the Holy Trinity (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, D. Chadd (éd.), Londres, Henry Bradshaw Society, 1999-2002, 2 vol.

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 1105 (missel)

**Abbaye du Mont Saint-Michel :**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 39 (bréviaire)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 42 (missel)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 44 (évangélaire-nocturnal)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 131 (lectionnaire)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 168 (lectionnaire)

**Abbaye Saint-Ouen de Rouen :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 276 (A 459) (missel)

**Abbaye Saint-Wandrille :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 291 (A 329) (missel)

**Diocèse de Bayeux :**

Caen, Musée des Beaux-Arts, Fonds Mancel, ms 237 (131) (missel)

**Diocèse d'Évreux :**

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 1773 (missel)

## XIV<sup>e</sup> SIECLE

**Abbaye de La Trinité de Fécamp :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 292 (Y 181) (missel)  
Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 206 (A 63) (bréviaire)

**Abbaye de Westminster :**

Londres, Westminster Abbey Library, ms 37 (missel)<sup>159</sup>

**Abbaye du Mont Saint-Michel :**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 46 (ordinaire)

**Abbaye Notre-Dame de Jumièges :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 220 (A 541) (diurnal)  
Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 250 (A 233) (antiphonaire)

**Abbaye Saint-Bénigne de Dijon :**

Dijon, Bibliothèque municipale, ms 111 (80) (missel)

**Abbaye Saint-Wandrille :**

Le Havre, Bibliothèque municipale, ms 327 (A 30) (missel)

---

<sup>159</sup> Édition consultée : *Missale ad Usus Ecclesie Westmonasteriensis*, J.-W. Legg (éd.), Londres, Harrison and Sons, 1891-97, 3 vol.

**Diocèse d'Évreux :**

Évreux, Bibliothèque municipale, ms lat. 95 (ordinaire)<sup>160</sup>

**Diocèse de Rome (selon l'usage du) :**

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 848 (missel)

Rodez, Bibliothèque municipale, ms 19 (missel)

**Diocèse de York :**

York, York Minster Library, ms XVI.A.9<sup>161</sup> (missel)

**XV<sup>e</sup> SIECLE****Abbaye de Cluny :**

*Missale Cluniacense*, Cluny, M. Wenzler, 1493<sup>162</sup> (missel)

**Abbaye de La Trinité de Fécamp :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 293 (A 158) (missel)

**Abbaye de La Trinité-du-Mont de Rouen :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 392 (Y 103) (missel)

**Abbaye du Mont Saint-Michel :**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 214 (cérémonial, lectionnaire, martyrologe)

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 215 (collectaire)

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 216 (ordinaire)

Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1 (bréviaire)

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 424 (bréviaire)

**Abbaye Notre-Dame de Jumièges :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 301 (Y 58) (missel)

**Diocèse de Coutances :**

*Missale ecclesie Constantiensis*, Rouen, P. Regnault, 1499 (missel)<sup>163</sup>

**Diocèse de Rennes :**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 43 (missel)

[*Missel à l'usage du diocèse de Rennes*], Poitiers, P. Bellesculée, 1486-1491(missel)<sup>164</sup>

**Diocèse de Rouen :**

---

<sup>160</sup> Édition consultée : *Un manuscrit liturgique du Moyen Âge : Ordinaire de la cathédrale d'Évreux, édition du manuscrit L. 95 de la bibliothèque d'Évreux (XIV<sup>e</sup> siècle) avec les variantes des manuscrits L. 64 et L. 75 (XV<sup>e</sup> siècle)*, R. Delamare (éd.), Paris, A. Picard, 1924.

<sup>161</sup> Édition consultée : *Missale ad Usum Insignis Ecclesiae Eboracensis*, W. G. Henderson (éd.), Durham, Andrews, 1874, 2 vol.

<sup>162</sup> Exemplaire consulté : BnF, Département Réserve des livres rares, B-308.

<sup>163</sup> Exemplaire consulté : Coutances, Archives diocésaines, 84.

<sup>164</sup> Exemplaire consulté : BnF, Département Réserve des livres rares, B-28988.

Le Havre, Bibliothèque municipale, ms 325 (A 28) (missel)

**Diocèse de Séez :**

Caen, Bibliothèque municipale, ms 704 (missel)

**XVI<sup>e</sup> SIECLE**

**Abbaye de La Trinité de Fécamp :**

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms 294 (A 200) (missel)

**Diocèse d'Avranches :**

*Missale ad usum ecclesie Abrincensis*, Caen, M. et G. Angier et J. Berthelot, 1534 (missel)<sup>165</sup>

**Diocèse de Lisieux :**

*Missale ecclesie Lexoviensis*, Caen, P. Regnault, 1504 (missel)<sup>166</sup>

---

<sup>165</sup> Exemplaire consulté : Avranches, BM, FPI 116.

<sup>166</sup> Exemplaire consulté : BnF, Département Réserve des livres rares, B-27923.

## **Annexe 26 : Catalogue des livres liturgiques du Mont Saint-Michel**

### **Bibles**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 1 (XIII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 2 (XIII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 3 (XIII<sup>e</sup> s.)  
Bordeaux, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 1 (XI<sup>e</sup> s.)  
Figeac, Musée Champollion, ms 03.25.1 (XIII<sup>e</sup> s.)

### **Bréviaires**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 39 (XIII<sup>e</sup> s.)  
Paris, Bibliothèque nationale de France, ms n.a.l. 424 (XV<sup>e</sup> s.)  
Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16<sup>o</sup>/1 (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)

### **Cérémonial**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 214 (XV<sup>e</sup> s.)

### **Collectaires**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 215 (XV<sup>e</sup> s.)

### **Évangélaire-nocturnal**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 44 (XIII<sup>e</sup> s.)

### **Évangélaire**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 48 (VIII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 66 (VIII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 71 (VIII<sup>e</sup> s.)  
Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms lat. O.V.I (VIII<sup>e</sup> s.)

### **Lectionnaires**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 128 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 129 (XI<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 131 (XIII<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 168 (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)  
Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 214 (XV<sup>e</sup> s.)

### **Martyrologe**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 214 (XV<sup>e</sup> s.)

**Missel**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 42 (XIII<sup>e</sup> s.)

**Nécrologes**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 214 (XV<sup>e</sup> s.)

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 215 (XV<sup>e</sup> s.)

**Ordinaires**

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 46 (XIV<sup>e</sup> s.)

Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 216 (XV<sup>e</sup> s.)

**Pontifical**

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 14832 (XII<sup>e</sup> s.)

**Sacramentaire**

New York, Pierpont Morgan Library 641 (XI-XII<sup>e</sup> s.)

Rouen, Bibliothèque patrimoniale Villon, ms Suppl. 116 (mm 15) (XI-XII<sup>e</sup> s.)

## Annexe 27 : Notices détaillées des sources manuscrites de l'édition et du *thesaurus*

### 1. Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 39

#### I. Description matérielle

##### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 39
  - b) Dimensions : 340 x 275 mm
  - c) 267 folios
- Manuscrit hétérogène
- d) XIII<sup>e</sup> siècle (s.d., s.l : date restituée)<sup>167</sup>

##### 2. Support

Parchemin

Garde supérieure volante, en papier : filigrane (Chapeau de cardinal ; XVII<sup>e</sup> siècle)

##### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir (texte et décoration)
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu (décoration)

##### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne. Il manque plusieurs folios en début (manquent les quarante-cinq premiers psaumes du psautier) et en fin de volume (interruption du Commun des vierges). Certains folios sont coupés (marge : ex. fol. 15), certains ont été réparés. La reliure a été refaite en 1985-1987.

##### 5. Organisation du volume

a) Foliotation (folios 1 à 266) - en haut à droite sur le folio. Erreur de foliotation : le folio 43 est folioté « fol. 43-44 ».

b) Présence de signatures (dans le seul cas des quaternions. Quatre premiers folios du cahier).

c) Présence d'une réclame : fol. 243v : « *Incipit com-* »

c) Garde supérieure en parchemin (1987) + garde supérieure en papier (XVII<sup>e</sup> s.) + psautier + calendrier + folio blanc (fol. 32v) + bréviaire + garde inférieure en parchemin (1987)

Cahiers : 1<sup>8</sup>-2<sup>8</sup>, 3<sup>6</sup>, 4<sup>8</sup>, 5<sup>2</sup>, 6<sup>8</sup>-18<sup>8</sup>, 19<sup>8-1, +1</sup>, 20<sup>8</sup>-31<sup>8</sup>, 32<sup>2</sup>, 33<sup>8</sup>-34<sup>8</sup>, 35<sup>8-1</sup>.

1<sup>8</sup> (1-8), 2<sup>8</sup> (9-16), 3<sup>6</sup> (17-22), 4<sup>8</sup> (23-30), 5<sup>2</sup> (31-32), 6<sup>8</sup> (33-40), 7<sup>8</sup> (41-49), 8<sup>8</sup> (50-57), 9<sup>8</sup> (58-65), 10<sup>8</sup> (66-73), 11<sup>8</sup> (74-81), 12<sup>8</sup> (82-89), 13<sup>8</sup> (90-97), 14<sup>8</sup> (98-105), 15<sup>8</sup> (106-113), 16<sup>8</sup> (114-121), 17<sup>8</sup> (122-129), 18<sup>8</sup> (130-137), 19<sup>8-1, +1</sup> (138-145), 20<sup>8</sup> (146-153), 21<sup>8</sup> (154-161), 22<sup>8</sup> (162-169), 23<sup>8</sup> (170-177), 24<sup>8</sup> (178-185), 25<sup>8</sup> (186-193), 26<sup>8</sup> (194-201), 27<sup>8</sup> (202-209), 28<sup>8</sup> (210-217), 29<sup>8</sup> (218-225), 30<sup>8</sup> (226-233), 31<sup>8</sup> (234-241), 32<sup>2</sup> (242-243), 33<sup>8</sup> (244-251), 34<sup>8</sup> (252-259), 35<sup>8-1</sup> (260-266).

##### 6. Préparation de la page avant l'écriture

a) Présence de piquûres.

b) Lignes de réglure : pointe sèche.

Schéma (psautier, fol. 11) : taille du folio = 335 x 260 mm ; marge intérieure = 30 mm ; marge extérieure = 32 mm ; écart entre les colonnes = 12 mm ; haut de page = 15 mm ; bas de page = 49 mm.

(calendrier, fol. 31) : taille du folio = 330 x 272 mm ; marge intérieure = 23 mm ; marge extérieure = 33 mm ; haut de page = 5 mm ; bas de page = 70 mm.

(bréviaire, fol. 41) : taille du folio = 340 x 262 mm ; marge intérieure = 30 mm ; marge extérieure = 52 mm ; haut de page = 15 mm ; bas de page = 42 mm.

##### 7. Écriture

a) Une seule main pour chaque unité de texte. Notes de plusieurs autres mains aux folios 22 et 29 dans la suite du texte.

b) Écriture : *Textualis formata*.

##### 8. Mise en page

a) Manuscrit à deux colonnes (psautier et bréviaire). Psautier : trente-huit lignes (fol. 1). Calendrier : trente-cinq

---

<sup>167</sup> Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, 2012-2018 [en ligne]  
[https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av)



lignes (fol. 31). Bréviaire : 30 lignes (fol. 41).

b) Surface écrite : 272 x 96 mm (colonne 1) ; 272 x 95 mm (colonne 2) (psautier, fol. 11)

250 x 230 mm (calendrier, fol. 31)

277 x 87 mm (colonne 1) ; 277 x 87 mm (colonne 2) (bréviaire, fol. 41)

### 9. Décoration

Initiales filigranées bleues et rouges ; lettres ornées à l'encre noire, à la plume (fol. 1v : dragons ; fol. 1v : dragon et lion ; fol. 4 : lions ; fol. 10 : dragon ; fol. 12 : lions) ; initiales ; visage à l'encre rouge (fol. 82, bas de page).

### 10. Colophon, souscription ou mention similaire

Néant

### 11. Reliure

a) Couvrure en cuir ; reliure rigide ; nerfs doubles en quatre ; renforts de la reliure mauriste : parchemins présentés en fin de volume après restauration.

b) Reliure moderne (remaniée) réalisée par la BnF en 1987.

### 12. Possesseurs et lecteurs

Cotes anciennes des catalogues mauristes et de catalogues postérieurs (39 : étiquette collée sur le verso de la garde supérieure volante en papier ; 1.0.43 : verso de la garde supérieure volante en papier ; n° 63 : verso de la garde supérieure volante en papier) : propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de la Bibliothèque publique d'Avranches (estampillage, « Bibliothèque de la ville d'Avranches ») : verso de la garde supérieure volante en papier et fol. 266v).

## II. Description du contenu

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

Fol. 1 : Psautier

Fol. 29v : Calendrier

Fol. 33 : Bréviaire

### a) Premier texte : Psautier

**Folios extrêmes** : fol. 1 - fol. 29.

**État matériel** : manquent plusieurs folios au début du psautier.

### Identification :

o titre : s.t.

o Contenu : Psautier (fol. 1-17v) suivi de pièces diverses (fol. 16v : cantique de sainte Anne, *Exultavit cor meum in Domino* ; fol. 17 : cantique de Moïse : *Audite celi que loquor* ; fol. 17v : *Ignis succensus est in furore meo* ; Benedicite ; fol. 18 : *Benedictus* ; *Magnificat* ; *Te Deum* ; *Nunc dimittis* ; *Pater noster* ; *Credo in Deum* ; fol. 18v : symbole de saint Athanase : *Quicumque uult saluus esse*), de litanies (fol. 18v-19), d'un office des défunts (fol. 20 : cinq leçons. Offices de laudes, sexte, none ajoutés de seconde main), de versets écrits de seconde main (fol. 22v : *Nullus tam fortis qui /// uincula mortis...* Fol. 22v : *Perdit nummos carnales perdit amicos...* Fol. 22v : */// Si deus est pro nobis quis contra nos...*), d'une table des antiennes aux laudes (fol. 23. Ajouts de seconde main : fol. 25, fol. 29).

o versets

o latin

### Analyse du texte :

o incipit : « *Dominus virtutum nobiscum susceptor noster Deus Iacob* » (fol. 1)

o explicit : « *Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum verbum tuum, ecce ancilla* » (fol. 22)

### Caractère

o Texte incomplet (lacunes : manquent les quarante-cinq premiers psaumes - le premier texte, au fol. 1, correspondant à la fin du psaume 45, que suit le psaume 46 : *Omnes gentes plaudite manibus*)

o Source : Vulgate

### **b) Deuxième texte : Calendrier**

**Folios extrêmes** : fol. 29v - fol. 32

**État matériel** : le calendrier est complet ; il débute par le mois de janvier.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : calendrier du Mont Saint-Michel.
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o incipit : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (vers en tête du mois de janvier) (fol. 29v)
- o explicit : « *Siluestri episcopi* » (fol. 32)

#### **Caractère**

- o Texte complet
- o Ajouts liturgiques postérieurs (fol. 30 : mars, saint Joseph (abbé, 12 lc) ; fol. 30v : mai, *obit o. Bernart* [Avranches 124, p. 64 : *Osinei/// Bernart*] ; fol. 31 : août, Louis roi de France (confesseur) ; fol. 31v : septembre, Cosme et Damien).

### **b) Troisième texte : Bréviaire**

**Folios extrêmes** : fol. 33 - fol. 266v

**État matériel** : il manque plusieurs folios à la fin du bréviaire.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : bréviaire.
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *In nomine sancte et individue trinitatis* » (fol. 33)
- o incipit : « *Capitulum in Aduentu Domini ad uesperas* » (fol. 33)
- o particularités : temporal et sanctoral sont mêlés. Fol. 244 : commun des apôtres, martyrs, confesseurs, et vierges.
- o explicit : « *Gaudebit sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus. Super* » (fol. 266v)

#### **Caractère**

- o Texte incomplet (lacunes à la fin du bréviaire : interruption du Commun des vierges).
- o Bréviaire d'Hiver (de l'Avent à Pâques)
- o Corrections interlinéaires. Ajouts liturgiques postérieurs (ajouts marginaux : fol. 55v, 53, 68, 84v, 85, 104, 120v, 137, 156v, 190v, 225v, 243v, 261v).

### **III. Catalogues**

Delisle L., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranches, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 449.

Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 10, Paris, Plon, 1886, p. 21.

## 2. Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 42

### I. Description matérielle

#### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 42
- b) Dimensions : 291 x 214 mm
- c) 222 folios
- c) Manuscrit homogène
- d) XIII<sup>e</sup> siècle (s.d., s.l : date restituée)<sup>168</sup>

#### 2. Support

Parchemin

Garde supérieure en parchemin, deux gardes inférieures en parchemin.

#### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir.
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu, vert, or (décoration).

#### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne. Le folio 222, en grande partie déchiré, a été restauré.

#### 5. Organisation du volume

- a) Foliotation : en haut à droite sur le folio.
- b) Présence de signatures (en haut, au centre de la page, encre rouge).  
Présence de réclames : « *effectibus* » (fol. 32v)  
« *posuit eum* » (fol. 80v)  
« *-minum* » (fol. 96v)  
« *Et hec* » (fol. 104v)

c) Garde en parchemin + calendrier + missel + deux gardes en parchemin.

Cahiers : 1<sup>1</sup>, 2<sup>6+1</sup>, 3<sup>8</sup>-18<sup>8</sup>, 19<sup>8-1</sup>, 20<sup>8</sup>-22<sup>8</sup>, 23<sup>8+1</sup>, 24<sup>8</sup>-28<sup>8</sup>, 29<sup>8-2</sup>.

1<sup>1</sup> (1), 2<sup>6+1</sup> (2-8), 3<sup>8</sup> (9-16), 4<sup>8</sup> (17-24), 5<sup>8</sup> (25-32), 6<sup>8</sup> (33-40), 7<sup>8</sup> (41-48), 8<sup>8</sup> (49-56), 9<sup>8</sup> (57-64), 10<sup>8</sup> (65-72), 11<sup>8</sup> (73-80), 12<sup>8</sup> (81-88), 13<sup>8</sup> (89-96), 14<sup>8</sup> (97-104), 15<sup>8</sup> (105-112), 16<sup>8</sup> (113-120), 17<sup>8</sup> (121-128), 18<sup>8</sup> (129-136), 19<sup>8-1</sup> (137-143), 20<sup>8</sup> (144-151), 21<sup>8</sup> (152-159), 22<sup>8</sup> (160-167), 23<sup>8+1</sup> (168-176), 24<sup>8</sup> (177-184), 25<sup>8</sup> (185-192), 26<sup>8</sup> (193-200), 27<sup>8</sup> (201-208), 28<sup>8</sup> (209-216), 29<sup>8-2</sup> (217-222).

#### 6. Préparation de la page avant l'écriture

- a) Piqûres.
- b) Lignes de réglure : pointe sèche.  
Schéma : (fol. 7, calendrier) taille du folio = 275 x 200 mm ; marge intérieure = 12 mm ; marge extérieure = 64 mm ; haut de page = 5 mm ; bas de page = 57 mm.  
(fol. 8v, messes de ste Marguerite, et de st Anne) taille du folio = 274 x 197 mm ; marge intérieure = 15 mm ; marge extérieure = 34 mm ; haut de page = 17 mm ; bas de page = 59 mm, écart entre les colonnes : 11 mm.  
(fol. 10, missel) taille du folio = 275 x 203 mm ; marge intérieure = 20 mm ; marge extérieure = 40 mm ; haut de page = 15 mm ; bas de page = 67 mm, écart entre les colonnes : 10 mm.  
(fol. 139, messe de saint Fiacre) taille du folio = 271 x 210 mm ; marge intérieure = 34 mm ; marge extérieure = 37 mm ; haut de page = 20 mm ; bas de page = 47 mm, écart entre les colonnes : 6 mm.

#### 7. Écriture

- a) Une seule main pour chaque unité de texte. Des notes dans le cours du missel.
- b) Écriture : calendrier et missel : *textualis formata* ; messes de sainte Marguerite et de sainte Anne : *cursiva libraria* ; messe de saint Fiacre : *textualis formata*.

#### 8. Mise en page

- a) Manuscrit à deux colonnes (missel, messes). Trente-trois lignes (missel).
- b) Surface écrite : 200 x 66 mm (colonne 1) 200 x 74 mm (colonne 2) (fol. 8v, messes de ste Marguerite, et de st Anne).  
210 x 125 mm (fol. 7, calendrier).  
190 x 70 mm (colonne 1) 195 x 65 mm (colonne 2) (fol. 10, missel).  
209 x 69 mm (colonne 1) 185 x 65 mm (colonne 2) (fol. 139, messe de saint Fiacre)

#### 9. Décoration

Initiales filigranées ; initiales historiées (140v : la ligature d'Isaac).  
Notations carrées.

---

<sup>168</sup> Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, 2012-2018 [en ligne]  
[https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av)

## **10. Colophon, souscription ou mention similaire**

Néant

## **11. Reliure**

- a) Couverture en cuir ; reliure rigide ; nerfs en quatre.
- b) Reliure remaniée (restauration : BnF, 1978).

## **12. Possesseurs et lecteurs**

Cotes anciennes des catalogues mauristes et de catalogues postérieurs (n° 192 : garde supérieure ; n.11 : fol. 1v) : propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de la Bibliothèque publique d'Avranches (estampillage, « Bibliothèque de la ville d'Avranches » : garde supérieure, fol. 2, 100, 140, 221v, 222v, première garde inférieure, verso de la deuxième garde inférieure).

## **II. Description du contenu**

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

- Fol. 2 : Bénédiction
- Fol. 2v : Calendrier
- Fol. 8v : Messes (sainte Marguerite, sainte Anne)
- Fol. 9 (- 222v) : Missel
- Fol. 139 : Messe (saint Fiacre)

### **a) Premier texte : bénédiction**

**Folios extrêmes** : fol. 2.

**État matériel** : encre effacée sur le côté droit.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : bénédiction
- o date de composition : inconnue
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o incipit : « *Deus a quo omnis benedictionis omnis que* » (fol. 2)
- o explicit : « *que corpus et sanguinem Filii tui Domini nostri Ihesu Christi qui tecum* » (fol. 2)

#### **Caractère**

- o Extraits

### **b) Deuxième texte : Calendrier**

**Folios extrêmes** : fol. 2v-8

**État matériel** : le calendrier est complet ; il débute par le mois de janvier.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : calendrier du Mont Saint-Michel.
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o incipit : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (vers en tête du mois de janvier) (fol. 2v)
- o explicit : « *Siluestri episcopi. Finit embolismus primus* » (fol. 8)

### **Caractère**

- o Texte complet
- o Ajouts liturgiques postérieurs : nombreuses additions de saints dans une écriture de petite taille. Fol. 30 : mars, saint Joseph (*12 lc*) ; fol. 5v : juillet, Marguerite (vierge et martyre) ; fol. 6 : août, Louis roi de France (*12 lc, in albis*) ; fol. 31v : septembre, Cosme et Damien).

### **c) Troisième texte : Messes de sainte Marguerite et de sainte Anne**

**Folios extrêmes** : fol. 8v

**État matériel** : les deux messes sont complètes.

#### **Identification :**

- o titre : « *De sancta Margareta* » ; « *In festiuitate beate Anne* » (fol. 8v)
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *De sancta Margareta* » ; « *In festiuitate beate Anne* » (fol. 8v)
- o incipit : « *Omnipotens sempiterne Deus auctor uirtutis et amator...* » (fol. 8v)
- o explicite : « *nos ab hostium deffendant formidine eterne mortis amaritudine, per eumdem* » (fol. 8v)

### **Caractère**

- o Texte complet

### **d) Quatrième texte : Missel**

**Folios extrêmes** : fol. 9 - fol. 222v.

**État matériel** : temporal et sanctoral sont complets. Des lacunes à la fin du volume : le folio 222 est déchiré. Des annotations marginales. Fol. 221v : messe des défunts.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : Missel.
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *Dominica prima in Aduentu Domini* » (fol. 9)
- o incipit : « *Ad te leuau animam meam Deus meus...* » (fol. 9)
- o particularités : plusieurs niveaux de division : fol. 9 : temporal, fol. 135v : ordinaire de la messe, fol. 45 : sanctoral, messes diverses (fol. 215v : « *contra aeras potestates* », « *per infirmis* », « *per infirmo qui proximus est morti* », « *de abbatibus* », « *in anniversario* », « *per fratribus defunctis* », « *per fratribus congregationis* », « *per feminis* »...).
- o explicite : « *est iudicare uiuos et mortuos et seculum per ignem, Amen* » (fol. 222)

### **Caractère**

- o Texte incomplet (lacunes à la fin du volume : messes diverses)
- o Pas d'autres exemplaires manuscrits connus.

### **e) Cinquième texte : Messe de saint Fiacre**

**Folios extrêmes** : fol. 139

**État matériel** : la messe est complète.

**Identification :**

- o titre : « *Missa de sancto Fiacro* » (fol. 139)
- o prose
- o latin

**Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *Missa de sancto Fiacro* » (fol. 139)
- o incipit : « *Officium. Os iusti meditabitur sapientiam...* » (fol. 139)
- o explicit : « *gratiam beatus Fiacrius confessor tuus obtineat, per Dominum nostrum* » (fol. 139)

**Caractère**

- o Texte complet. Secrète et postcommunion complétées de seconde main.

**III. Catalogues**

Delisle L., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranche, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 449-450.

Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 10, Paris, Plon, 1886, p. 22.

### 3. Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 46

#### I. Description matérielle

##### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 46
- b) Dimensions : 215 x 156 mm
- c) 104 folios
- c) Manuscrit homogène
- d) XIV<sup>e</sup> siècle (s.d., s.l : date restituée)

##### 2. Support

Parchemin

Garde volante en papier : filigrane (Chapeau de cardinal ; IPH R2 ; XVII<sup>e</sup> siècle)

##### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir.
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu, jaune, violet (décoration).

##### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne. Il manque plusieurs folios en fin de volume et l'encre est par endroit effacée. La reliure sur le dos est abîmée.

##### 5. Organisation du volume

- a) Pagination (p. 1 à p. 42) puis foliotation (folio 43 à 125) - en haut à droite sur le folio.
- b) Présence de réclames : p. 16 : « *-stitues* »  
p. 32 (coupée) : « *Surge illuminare* »  
fol. 45v : « *In manibus portabunt* »  
fol. 53v : « *Misericors Deus ut sicut* »  
fol. 61v : « *Supra die fuerit festum* »  
fol. 69v : « *Prior et ponet aquam bene* »  
fol. 77v : « *Die dominica ad matutinum* »  
fol. 85v : « *Manuam et cantabitur responsorium de ad-* »  
fol. 93v : « *Hodie Maria* »  
fol. 101v : « *Veritas mea* »  
fol. 109v : « *-bus honorandis regis* »  
fol. 117v : « *Sanctissime confessor* »  
fol. 125v : « *Oratio Da nob-* »
- c) Cahiers : 1<sup>8</sup> (1-8), 2<sup>8</sup> (9-16), 3<sup>8</sup> (17-24), 4<sup>8</sup> (25-32), 5<sup>8</sup> (33-40), 6<sup>8</sup> (41-48), 7<sup>8</sup> (49-56), 8<sup>8</sup> (57-64), 9<sup>8</sup> (65-72), 10<sup>8</sup> (73-80), 11<sup>8</sup> (81-88), 12<sup>8</sup> (89-96), 13<sup>8</sup> (97-104).

##### 6. Préparation de la page avant l'écriture

- a) Absence de piqûres.
- b) Lignes de réglure : pointe sèche.  
Schéma : (p. 17) taille du folio = 210 x 155 mm ; marge intérieure = 14 mm ; marge extérieure = 22 mm ; haut de page = 10 mm ; bas de page = 41 mm.

##### 7. Écriture

- a) Une seule main pour le texte. Notes marginales et interlinéaires de plusieurs autres mains.
- b) Écriture : minuscule gothique.

##### 8. Mise en page

- a) Manuscrit à longues lignes. Trente lignes.
- b) 158 x 113 mm (p. 17 du manuscrit).

##### 9. Décoration

Initiales filigranées (p. 1, p. 5, fol. 84, fol. 93v, fol. 103, fol. 124) ; lettres filigranées ; initiales ; pieds de mouche ; visages à l'encre ; lettres juridiques.

##### 10. Colophon, souscription ou mention similaire

Néant

##### 11. Reliure

- a) Couvrure en veau noir estampée ; reliure rigide ; dos décollé : nerfs doubles en quatre ; chasses en tête et en queue.
- b) Reliure remaniée datée du XVII<sup>e</sup> siècle (garde volante portant filigrane datée d'environ 1650).

##### 12. Possesseurs et lecteurs

Cotes anciennes des catalogues mauristes et de catalogues postérieurs (134 : dos et plat intérieur ; 4.0.75 : plat intérieur ; n° 215 : p. 1, marge extérieure ; 2543 : dos) : propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de la

Bibliothèque publique d'Avranches (estampillage, « Bibliothèque de la ville d'Avranches » : contreplat, garde, fol. 125v).

## **II. Description du contenu**

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

P. 1 : Prologue (*Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand)

P. 5 : Ordinaire liturgique.

### **a) Premier texte : *Rationale Divinorum Officiorum***

**Folios extrêmes** : p. 1 - p. 5.

**État matériel** : encre effacée par endroit sur la page 1.

#### **Identification :**

o auteur : Guillaume Durand, évêque de Mende (v. 1230 - 1296)

o titre : s.t.

o contenu : *Rationale Divinorum Officiorum*

o date de composition : 1286

o prose

o latin

#### **Analyse du texte :**

o incipit : « *Quoniam ecclesiastica officia ab Aduentu Domini* »

o explicit : « *reuocationis in quo tenet rem* »

#### **Caractère**

o Extraits (extraits des chapitres 1 et 2 du livre VI du *Rationale Divinorum Officiorum*).

### **b) Deuxième texte : Ordinaire liturgique**

**Folios extrêmes** : p. 5 - fol. 125v

**État matériel** : le temporel est complet. Le sanctoral est incomplet (des folios ont disparu).

Des annotations marginales (p. 6, 10, 11, 13, 14, 15, 30, 33, 43, fol. 44v, 60, 70v, 78, 85v, 93v, 96v, 97, 97v, 98, 104, 116v, 120, 121) ; il s'agit d'additions de seconde main, corrigeant des rubriques ainsi que le *cursus* et relevant en outre le degré de solennité de certaines fêtes. Traces d'inscriptions marginales entièrement grattées, lisibles par transparence (p. 8 et 14, fol. 78v, 99v et 104).

#### **Identification :**

o titre : « *Ordinarius* » (p. 5), d'après une inscription postérieure, d'une autre main

o prose

o latin

#### **Analyse du texte :**

o formule initiale : « *Incipit ordinarius in hoc monasterio consuetus* » (d'une autre main) (p. 5)

o incipit : « *De Aduentu Domini qui singulis annis...* » (p. 5)

o particularités : deux niveaux de division : temporel et sanctoral ; différentes fêtes de l'année liturgique et du propre des saints. Temporel : p. 5 - fol. 84 (incipit : « *De Aduentu Domini qui singulis annis...* » ; explicit : « *uel Lux eterna ad libitum cantoris* »). Sanctoral : fol. 84 - 125v (incipit : « *Festiuittatem sancti Andree in capis facimus...* » ; explicit : « *ad libitum cantoris et a duobis cantabitur Gloriam* »).

o explicit : « *ad libitum cantoris et a duobis cantabitur Gloriam* » (fol. 125v)

#### **Caractère**

o Texte incomplet (sanctoral lacunaire, se terminant par la fête de saint Laurent).



o Remaniements liturgiques postérieurs (notes marginales et interlinéaires).

### **III. Catalogues**

Delisle L., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranches, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 450.

Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 10, Paris, Plon, 1886, p. 22.

## 4. Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 215

### I. Description matérielle

#### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 215
- b) Dimensions : 305 x 230 mm
- c) 176 folios
- c) Manuscrit homogène
- d) XV<sup>e</sup> siècle (s.d., s.l : date restituée)<sup>169</sup>

#### 2. Support

Parchemin

Garde volante (une garde supérieure, deux gardes inférieures) en parchemin.

#### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir.
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu, or (décoration).

#### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne. Des folios restaurés.

#### 5. Organisation du volume

a) Foliotation - en haut à droite sur le folio. Erreur de foliotation : passage du fol. 44 au fol. 46.

b) Présence de réclames : fol. 97v : « *tota* »

fol. 102v : « *Beatus* »

fol. 108v : « *De sancto Benedicto* »

fol. 114v : « *qui inter* »

fol. 120v : « *animam* »

fol. 125v : « *-nis* »

fol. 134 : « *Iam non* »

c) Garde en parchemin + calendrier + collectaire + obituaire + deux gardes en parchemin.

Cahiers : 1<sup>6</sup>, 2<sup>8</sup>-4<sup>8</sup>, 5<sup>6</sup>-6<sup>6</sup>, 7<sup>8</sup>-12<sup>8</sup>, 13<sup>6</sup>, 14<sup>6-1</sup>, 15<sup>6</sup>-17<sup>6</sup>, 18<sup>6-1</sup>, 19<sup>8</sup>-23<sup>8</sup>, 24<sup>8-2</sup>, 25<sup>6-2</sup>, 26<sup>6-3</sup>.

1<sup>6</sup> (1-6), 2<sup>8</sup> (7-14), 3<sup>8</sup> (15-22), 4<sup>8</sup> (23-30), 5<sup>6</sup> (31-36), 6<sup>6</sup> (37-42), 7<sup>8</sup> (43-51), 8<sup>8</sup> (52-59), 9<sup>8</sup> (60-67), 10<sup>8</sup> (68-75), 11<sup>8</sup> (76-83), 12<sup>8</sup> (84-91), 13<sup>6</sup> (92-97), 14<sup>6-1</sup> (98-102), 15<sup>6</sup> (103-108), 16<sup>6</sup> (109-114), 17<sup>6</sup> (115-120), 18<sup>6-1</sup> (121-125), 19<sup>8</sup> (126-133), 20<sup>8</sup> (134-141), 21<sup>8</sup> (142-149), 22<sup>8</sup> (150-157), 23<sup>8</sup> (158-165), 24<sup>8-2</sup> (166-170), 25<sup>6-2</sup> (171-174), 26<sup>6-3</sup> (175-177).

#### 6. Préparation de la page avant l'écriture

a) Absence de piqûres.

b) Lignes de réglure : pointe sèche.

Schéma : (fol. 2) taille du folio = 293x 216 mm ; marge intérieure = 15 mm ; marge extérieure = 20 mm ; haut de page = 17 mm ; bas de page = 59 mm.

(fol. 57) taille du folio = 295 x 210 mm ; marge intérieure = 15 mm ; marge extérieure = 32 mm ; haut de page = 30 mm ; bas de page = 45 mm. Espace entre les colonnes : 13 mm.

(fol. 160) taille du folio = 301 x 208 mm ; marge intérieure = 10 mm ; marge extérieure = 16 mm ; haut de page = 8 mm ; bas de page = 62 mm.

(fol. 176v) taille du folio = 299 x 211 mm ; marge intérieure = 12 mm ; marge extérieure = 0 mm ; haut de page = 12 mm ; bas de page = 0 mm. Espace entre les colonnes : 18 mm.

#### 7. Écriture

a) Écriture du calendrier et de l'obituaire de même type ; lettres de gros modules pour le collectaire. Notes marginales et interlinéaires de plusieurs autres mains dans l'obituaire.

b) Écriture : *Textualis formata*.

#### 8. Mise en page

a) Calendrier et obituaire : à longues lignes. Collectaire : deux colonnes.

Fol. 2 : trente-trois lignes. Fol. 57 : 19 lignes. Fol. 160 : 18 lignes. Fol. 176 : 20 lignes.

b) Surface écrite : (fol. 2) 222 x 189 mm.

(fol. 57) 222 x 80 mm (colonne 1) ; 222 x 75 mm (colonne 2)

(fol. 160) 230 x 195 mm

(fol. 176) 278 x 80 mm (colonne 1) ; 276 x ? mm (colonne 2).

---

<sup>169</sup> Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, 2012-2018 [en ligne]  
[https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR\\_UCBN\\_MSM\\_mss\\_av](https://www.unicaen.fr/bvmsm/ead.html?id=FR_UCBN_MSM_mss_av)

Folios blancs : fol. 83 (séparant temporel et sanctoral dans le collectaire) ; fol. 158 (séparant le collectaire et l'obituaire).

### **9. Décoration**

Initiales filigranées ; initiales à antenne ; bout-de-lignes.

### **10. Colophon, souscription ou mention similaire**

Néant

### **11. Reliure**

a) Couvrure en cuir brun ; reliure rigide (ais de bois) ; nerfs en cinq.

b) Reliure restaurée à l'époque contemporaine.

### **12. Possesseurs et lecteurs**

Cotes anciennes des catalogues mauristes et de catalogues postérieurs (n° 94 : contreplat supérieur, fol. 1) : propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de la Bibliothèque publique d'Avranches (estampillage, « Bibliothèque de la ville d'Avranches » : contreplat, recto de la garde supérieure, fol. 1, fol. 100v, verso de la première garde inférieure - fol. 175v).

## **II. Description du contenu**

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

Fol. 1 : Calendrier liturgique.

Fol. 7 : Collectaire.

Fol. 159 : Obituaire.

Fol. 176 : Fragments de bréviaire.

### **a) Premier texte : Calendrier**

**Folios extrêmes** : fol. 1 - fol. 6v

**État matériel** : le calendrier est complet ; il débute par le mois de janvier.

#### **Identification :**

o titre : s.t.

o contenu : calendrier du Mont Saint-Michel.

o latin

#### **Analyse du texte :**

o incipit : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (vers en tête du mois de janvier) (fol. 1)

o explicit : « *Siluestri episcopi* » (fol. 6v)

#### **Caractère**

o Texte complet

o Ajouts liturgiques postérieurs (fol. 2v : Visitation de la bienheureuse Marie (*12 lc, in capis*))

### **b) Deuxième texte : Collectaire**

**Folios extrêmes** : fol. 7 - fol. 157v

**État matériel** : bon état général.

#### **Identification :**

o titre : s.t.

o contenu : collectaire.

o prose

o latin

#### **Analyse du texte :**

o formule initiale : « *Primo nocturno* » (fol. 7)

- o incipit : « *versus A porta inferi* » (fol. 7)
- o particularités : temporal et sanctoral sont séparés. Ajout, d'une seconde main, de la fête de sainte Barbe.
- o explicit : « *intercessione ad gaudia perducam/// eterna* » (fol. 157v)

#### **Caractère**

- o Texte complet

#### **c) Troisième texte : Obituaire**

**Folios extrêmes** : fol. 159 - fol. 174v

**État matériel** : bon état.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : obituaire.
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *Ianuari* » (fol. 159)
- o incipit : « *Pro istis ad ///d pictancie et sicut in aliis mensibus* » (fol. 159)
- o explicit : « *in mediocri martirilogo canetur* » (fol. 174v)

#### **Caractère**

- o Texte complet
- o Corrections interlinéaires.

#### **d) Quatrième texte : Bréviaire**

**Folios extrêmes** : fol. 176 - fol. 177v

**État matériel** : livre fragmentaire ; folios possiblement utilisés comme renfort de reliure.

#### **Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : bréviaire.
- o prose
- o latin

#### **Analyse du texte :**

- o incipit : « *supra de Apostolis* » (fol. 176)
- o explicit : « *Domine lumen est* » (fol. 177v)

#### **Caractère**

- o Texte incomplet.

### **III. Catalogues**

Delisle L., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, vol. 4 : Arras, Avranches, Boulogne, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 533-534.

Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 10, Paris, Plon, 1886, p. 101.

## 5. Avranches, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, ms 216

### I. Description matérielle

#### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216
- b) Dimensions : 243 x 177 mm
- c) 186 folios
- c) Manuscrit hétérogène
- d) Date : fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècles (s.d., s.l : date restituée) ; la Roue de comput et la Table de comput portent la date de 1432.

#### 2. Support

Parchemin

Gardes : garde volante en papier filigrané (filigrane : chapeau ecclésiastique ; XVII<sup>e</sup> siècle), deux gardes volantes en parchemin (début de volume). Garde volante en papier filigrané (fin de volume).

#### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir.
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu, vert, jaune, or (décoration).

#### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne.

#### 5. Organisation du volume

a) Foliotation réalisée en 1884 (contre-garde supérieure). A partir de la première garde volante en parchemin ; foliotation en chiffres arabes, en haut à droite sur le folio. Trois séries de foliotation parallèles, en chiffres romains, ou chiffres arabes et chiffres romains : du folio 25 au folio 95 (I > LXIX), du folio 97 au folio 175 (I > LXXIX), du folio 176 au folio 181 (III.20 > III.25)

b) Présence de réclames : fol. 32 v : « *Responsorium Benedicta tu* »

fol. 40v : « *-gna sonabunt ebdomadarius te-* »

fol. 48v : « *In secundo nocturno extra quadragesima* »

fol. 56v : « *fratres oratio familiam* »

fol. 64v : « *voluerit bibere vinum bibat* »

fol. 72v : « *tam ad vespervas quam ad matutinas* »

fol. 80v : « *tenebit chorum et mox* »

fol. 88v : « *super benedictus antiphonia oratio* »

fol. 104v : « *psalmi Dixit Dominus Beatus vir* »

fol. 112v : « *-ffusa est infra* »

fol. 120v : « *tanto tempore* »

fol. 128v : « *antiphonia de reliquiis Corpora* »

fol. 136v : « *sancte Martine* »

fol. 144v : « *ad vespervas ad matutinas* »

fol. 152v : « *sancta Dei geni* »

fol. 160v : « *cum oratione de festo et oratione* »

fol. 168v : « *In crastino missa* »

fol. 176v : « *vel secundi nocturni* »

c) garde volante en papier + prologue + ordinaire + deux gardes volantes en parchemin + garde volante en papier.

Cahiers : 1<sup>3</sup>, 2<sup>8+1</sup>, 3<sup>8</sup>, 4<sup>5-3</sup>, 5<sup>8</sup>-23<sup>8</sup>, 24<sup>6</sup>, 25<sup>2</sup>-26<sup>2</sup>.

1<sup>3</sup> (1-3), 2<sup>8+1</sup> (4-11), 3<sup>8</sup> (12-19), 4<sup>5-3</sup> (20-24), 5<sup>8</sup> (25-32), 6<sup>8</sup> (33-40), 7<sup>8</sup> (41-48), 8<sup>8</sup> (49-56), 9<sup>8</sup> (57-64), 10<sup>8</sup> (65-72), 11<sup>8</sup> (73-80), 12<sup>8</sup> (81-88), 13<sup>8</sup> (89-96), 14<sup>8</sup> (97-104), 15<sup>8</sup> (105-112), 16<sup>8</sup> (113-120), 17<sup>8</sup> (121-128), 18<sup>8</sup> (129-136), 19<sup>8</sup> (137-144), 20<sup>8</sup> (145-152), 21<sup>8</sup> (153-160), 22<sup>8</sup> (161-168), 23<sup>8</sup> (169-176), 24<sup>6</sup> (177-182), 25<sup>2</sup> (183-184), 26<sup>2</sup> (185-186).

#### 6. Préparation de la page avant l'écriture

a) Piqures : visibles, en marge extérieure.

b) Lignes de réglure : mine de plomb.

Schéma (fol. 80) : taille du folio = 160 x 240 mm ; marge intérieure = 20 mm ; marge extérieure = 34 mm ; haut de page = 22 mm ; bas de page = 42 mm.

#### 7. Écriture

a) Plusieurs mains pour le texte. Notes marginales de plusieurs mains.

b) Écriture : minuscule gothique.

## **8. Mise en page**

a) Manuscrit à longues lignes. 27 lignes (fol. 80). Fol. 3 : schéma. Fol. 4v - fol. 10v : tableaux à plusieurs colonnes.

Folios blancs : fol. 1, 2, 3v, 4r, 24, 95v, 96, 182r, 184v.

b) Surface écrite : 110 x 175 mm (fol. 80).

## **9. Décoration**

Initiales ornées (fol. 25r, 27r ; encadrement de page : fol. 27r) ; initiales filigranées ; initiales ; pieds de mouche ; bouts-de-ligne.

## **10. Colophon, souscription ou mention similaire**

Néant.

## **11. Reliure**

a) Couvrure en veau noir estampée ; reliure rigide ; nerfs en quatre (et deux nerfs lissés) ; titre poussé or au deuxième entre-nerfs, fleuron sur le troisième entre-nerfs et en partie sur le quatrième entre-nerf ; tranchefiles de ficelle blanche ; chasses en tête et en queue.

b) Reliure remaniée datée du XVII<sup>e</sup> siècle (garde volante portant filigrane datée d'environ 1650).

## **12. Possesseurs et lecteurs**

Cotes anciennes des catalogues mauristes et de catalogues postérieurs (n° 35 : plat intérieur ; 4.0.74 : plat intérieur ; n° 213 : fol. 5) : propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de la Bibliothèque publique d'Avranches (étiquette collée sur la contre-garde supérieure : « Bibliothèque de la ville d'Avranches » ; estampillage : contre-plat supérieur ; recto des trois gardes volantes en début de volume ; fol. 1r, 2r, 3r, 184r, 186r).

## **II. Description du contenu**

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

Fol. 4v : Table de comput

Fol. 5 : Calendrier

Fol. 11 : Communs des saints à trois leçons

Fol. 12 : Table de l'Avent

Fol. 25 : *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand (extraits).

Fol. 27 : Ordinaire liturgique : temporal (fol. 95 : « *In consuetudinibus aprobatis huius monasterii habemus sic de pictantus* » / « *In omnibus anniuersaiis comitum et ducum Normannie...* ») ; sanctoral (fol. 97 - « *De sancto Andrea* »)

Fol. 182v : Notes médiévales sur le coucher des moines

Fol. 183 : Notes médiévales sur des processions

Fol. 185 : Notes mauristes sur des processions

### **a) Premier texte : table de comput**

**Folios extrêmes** : fol. 4v

**État matériel** : bon état. Table et texte. Fol. 3 : roue de comput.

### **Identification :**

o prose

o latin

### **Analyse du texte :**

o incipit : « *Tabula Bede ad inueniendum festa mobilia quorum anno per horas tabulares* » (fol. 4v)

o explicite : « *festum mobile vis et illa littera ostendet diem festi* » (fol. 4v)

### **Caractère**

o Texte complet

**b) Deuxième texte : calendrier**

**Folios extrêmes** : fol. 5 - fol. 10v

**État matériel** : bon état. Tableau à plusieurs colonnes.

**Identification :**

o latin

**Analyse du texte :**

o incipit : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (fol. 5)

o explicit : « *Septimus exanguis virosus denus et anguis* » (fol. 10v)

**Caractère**

o Texte complet

**c) Troisième texte : Communs des saints à trois leçons**

**Folios extrêmes** : fol. 11 - fol. 11v.

**État matériel** : bon état.

**Identification :**

o prose

o latin

**Analyse du texte :**

o formule initiale : « *Tabula de communi sanctorum in tribus lectionibus* » (fol. 11)

o incipit : « *De martiribus. Feria secunda. In primo nocturno, antiphona Iusti autem* » (fol. 11)

o explicit : « *Ad sextam, antiphona Alleluya Lux perpetua lucebit* » (fol. 11v)

**Caractère**

o Texte complet.

o Source : liturgie du Mont Saint-Michel.

**d) Quatrième texte : Table de l'Avent**

**Folios extrêmes** : fol. 12 - fol. 23v.

**État matériel** : bon état.

**Identification :**

o prose

o latin

**Analyse du texte :**

o formule initiale : « *Secuntur tabule Aduentus tam ad laudes quam ad horas* » (fol. 12)

o incipit : « *Si Natiuitas Domini feria sexta uel sabbato uel dominica euenerit, tabula antiphonarii incipiet feria quarta in superiori ebdoma* » (fol. 12)

o explicit : « *Feria sexta, in laudibus, antiphona cum aliis O Iuda et Ierusalem. Et cetera sicut sunt* » (fol. 23v)

**Caractère**

o Texte complet.

o Source : liturgie du Mont Saint-Michel.

**e) Cinquième texte : Rationale Divinorum Officiorum**

**Folios extrêmes** : fol. 25 - fol. 26v.

**État matériel** : texte complet.

**Identification :**

- o auteur : Guillaume Durand, évêque de Mende (vers 1230 - 1296)
- o titre : s.t.
- o contenu : *Rationale Divinorum Officiorum*
- o date de composition : 1286
- o prose
- o latin

**Analyse du texte :**

- o incipit : « *Quoniam ecclesiastica officia ab Aduentu Domini* » (fol. 25)
- o explicit : « *reuocationis in quo tenet rem* » (fol. 26v)

**Caractère**

- o Extraits (ne sont donnés que des passages du *Rationale Divinorum Officiorum* (extraits des chapitres 1 et 2 du livre VI)

**f) Sixième texte : Ordinaire liturgique**

**Folios extrêmes** : fol. 27 - fol. 183v.

**État matériel** : le temporal et le sanctoral sont complets.

**Identification :**

- o titre : « *Ordinarius* » (fol. 27)
- o prose
- o latin

**Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *Incipit ordinarius in huius monasterio consuetus* » (fol. 27)
- o incipit : « *De Aduentu Domini qui singulis annis...* » (fol. 27)
- o particularités : deux niveaux de division, temporal et sanctoral. Temporal : fol. 27- 94v (incipit : « *De Aduentu Domini qui singulis annis...* » ; explicit : « *Super ebdomadas diebus feriatis dicitur ad matutinas post lectio Tu autem* »). Temporal et sanctoral sont séparés (fol. 95) par des considérations sur les pitances. Sanctoral : fol. 97-181v (incipit : « *De sancto Andrea apostolo* » ; explicit : « *Communio Feci iudicium, oratio Sumpta sacramenta* »).
- o explicit : « *Communio Feci iudicium, oratio Sumpta sacramenta* » (fol. 181v)

**Caractère**

- o Texte complet.
- o Remaniements liturgiques postérieurs (notes marginales).

**g) Septième texte : Notes médiévales sur le coucher des moines**

**Folios extrêmes** : fol. 182v.

**État matériel** : bon état.

**Identification :**

- o prose
- o latin



**Analyse du texte :**

- o incipit : « *Nota quod die dictum in Ramis Palmae post...* » (fol. 182v)
- o explicit : « *Et dicetur nona post missam in tribus lectionibus* » (fol. 182v)

**Caractère**

- o Texte complet.
- o Source : liturgie du Mont Saint-Michel.

**h) Huitième texte : Notes médiévales sur des processions**

**Folios extrêmes** : fol. 183 - fol. 184.

**État matériel** : bon état.

**Identification :**

- o prose
- o latin

**Analyse du texte :**

- o incipit : « *Si processio Abrincensis eat apud Montem Sancti Michaelis de periculo maris...* » (fol. 183)
- o explicit : « *et ibidem faciet seruitium prout consueuit et eidem placuerit.* » (fol. 184)

**Caractère**

- o Texte complet.
- o Source : liturgie du Mont Saint-Michel.

**i) Neuvième texte : Notes mauristes sur des processions**

**Folios extrêmes** : fol. 185 - fol. 186v.

**État matériel** : bon état.

**Identification :**

- o prose
- o latin

**Analyse du texte :**

- o formule initiale : « *Ex criptum ex duobus codicibus manuscriptis monasterii sancti Michaelis in periculo maris nempe ex martyrologio Romano pag. 252 et ex ceremoniali in calce* » (fol. 185)
- o incipit : « *Si processio Abrincensis eat apud Montem sancti Michaelis de periculo maris* » (fol. 185)
- o explicit : « *faict le cinquiesme juin mil six cent septante et deux.* » (fol. 186v)

**Caractère**

- o Texte complet.
- o Source : notes mauristes.

## 6. Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1

### I. Description matérielle

#### 1. Signalement du manuscrit

- a) Cote actuelle : Maredsous, Bibliothèque de l'abbaye, ms 16°/1
- b) Dimensions : 152 x 116 mm
- c) 452 folios
- c) Manuscrit homogène
- d) Date : XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles

#### 2. Support

Parchemin

Gardes : garde volante en parchemin (début de volume) ; trois gardes volantes en parchemin coupées (fin de volume).

#### 3. Encre

- a) Encre à écrire : noir.
- b) Encres de couleur : rouge vermillon, bleu, vert, or (décoration).

#### 4. État du manuscrit

La conservation générale du manuscrit est bonne. La reliure moderne est abimée (nerfs brisés).

#### 5. Organisation du volume

- a) Foliotation en chiffres arabes, en haut à droite sur le folio. Erreur observée : deux folios foliotés « fol. 260 ».
- b) Présence de réclames : fol. 17v : « *facta sunt ipse* »  
fol. 27v : « *Dies super* »  
fol. 37v : « *in uia tua* »  
fol. 47v : « *tuis con-* »  
fol. 57v : « *manus meas* »  
fol. 86v : « *-ris inter omnes* »  
fol. 96v : « *sancto tuo re-* »  
fol. 106v : « *in medio* »  
fol. 116v : « *Herodes* »  
fol. 126v : « *karissimi latere* »  
fol. 136v : « *omnipotens sempiterna* »  
fol. 146v : « *post resurrectionem* »  
fol. 156v : « *stans autem Ihesus* »  
fol. 166v : « *pilosus sit* »  
fol. 176v : « *popule meus* »  
fol. 186v : « *hospes filiis* »  
fol. 196v : « *ubi Christus* »  
fol. 206v : « *-pna sompni-* »  
fol. 216v : « *et cetera erunt* »  
fol. 233v : « *ut Deus* »  
fol. 243v : « *-pian me* »  
fol. 253v : « *-dent. Nam* »  
fol. 282v : « *Sebastianus* »  
fol. 292v : « *uiam uet-* »  
fol. 301v : « *-diano martire* »  
fol. 311v : « *eo habitu quo* »  
fol. 321v : « *oratio Da quesumus omnipotens* »  
fol. 327v : « *non millos* »  
fol. 337v : « *-dinatus* »  
fol. 347v : « *-nua sanctorum* »  
fol. 357v : « *Dominus et ad quies-* »  
fol. 367v : « *omnium sanctorum* »  
fol. 377v : « *-stris mundo* »  
fol. 387v : « *iste cognouit* »

fol. 397v : « *pugnare* »  
fol. 407v : « *rex Christe Mar-* »  
fol. 417v : « *sicut dilexi nos* »  
fol. 427v : « *exultent iusti* »  
fol. 437v : « *semper eadem* »

c) Garde volante en parchemin + calendrier + bréviaire.

Cahiers : 1<sup>10(-3)</sup>, 2<sup>10</sup>-8<sup>10</sup>, 9<sup>10(-2)</sup>, 10<sup>10</sup>-21<sup>10</sup>, 22<sup>10(-1)</sup>, 23<sup>1</sup>, 24<sup>10(-1)</sup>, 25<sup>1</sup>, 26<sup>10(-5,+2)</sup>, 27<sup>10</sup>-29<sup>10</sup>, 30<sup>10(-2,+2)</sup>, 31<sup>10</sup>-31<sup>10</sup>, 33<sup>10(-1)</sup>, 34<sup>10</sup>-35<sup>10</sup>, 36<sup>10(-4)</sup>, 37<sup>10</sup>-48<sup>10</sup>, 49<sup>4(-2)</sup>, 50<sup>4(-2)</sup>.

1<sup>10(-3)</sup> (1-7), 2<sup>10</sup> (8-17), 3<sup>10</sup> (18-27), 4<sup>10</sup> (28-37), 5<sup>10</sup> (38-47), 6<sup>10</sup> (48-57), 7<sup>10</sup> (58-67), 8<sup>10</sup> (68-77), 9<sup>10(-2)</sup> (78-86), 10<sup>10</sup> (87-96), 11<sup>10</sup> (97-106), 12<sup>10</sup> (107-116), 13<sup>10</sup> (117-126), 14<sup>10</sup> (127-136), 15<sup>10</sup> (137-146), 16<sup>10</sup> (147-156), 17<sup>10</sup> (157-166), 18<sup>10</sup> (167-176), 19<sup>10</sup> (177-186), 20<sup>10</sup> (187-196), 21<sup>10</sup> (197-206), 22<sup>10(-1)</sup> (207-215), 23<sup>1</sup> (216), 24<sup>10(-1)</sup> (217-225), 25<sup>1</sup> (226), 26<sup>10(-5,+2)</sup> (227-233), 27<sup>10</sup> (234-243), 28<sup>10</sup> (244-253), 29<sup>10</sup> (254-262), 30<sup>10(-2,+2)</sup> (263-272), 31<sup>10</sup> (273-282), 31<sup>10</sup> (283-292), 33<sup>10(-1)</sup> (293-301), 34<sup>10</sup> (302-311), 35<sup>10</sup> (312-321), 36<sup>10(-4)</sup> (322-327), 37<sup>10</sup> (328-337), 38<sup>10</sup> (338-347), 39<sup>10</sup> (348-357), 40<sup>10</sup> (358-367), 41<sup>10</sup> (368-377), 42<sup>10</sup> (378-387), 43<sup>10</sup> (388-397), 44<sup>10</sup> (398-407), 45<sup>10</sup> (408-417), 46<sup>10</sup> (418-427), 47<sup>10</sup> (428-437), 48<sup>10</sup> (438-447), 49<sup>4(-2)</sup> (448-449), 50<sup>4(-2)</sup> (450-451).

## 6. Préparation de la page avant l'écriture

a) Piquûres non visibles.

b) Pages réglées en rouge.

Schéma : calendrier : (fol. 1) taille du folio = 150 x 105 mm ; marge intérieure = 10 mm ; marge extérieure = 17 mm ; haut de page = 10 mm ; bas de page = 27 mm.

(fol. 10) : taille du folio = 107 x 150 mm ; marge intérieure = 16 mm ; marge extérieure = 17 mm ; haut de page = 10 mm ; bas de page = 16 mm. Écartement des colonnes : 7 mm.

(fol. 80) : taille du folio = 107 x 153 mm.

## 7. Écriture

a) Plusieurs mains pour le texte.

b) Écriture : minuscule gothique.

## 8. Mise en page

a) Manuscrit à deux colonnes (bréviaire). 34 lignes (calendrier, fol. 1). 32 lignes (fol. 10).

Folios blancs : fol. 7v, fol. 67v.

b) Surface écrite : calendrier : 112 x 83 mm (fol. 1)

Bréviaire : 34 x 106 mm (colonne 1) ; 35 x 106 mm (colonne 2) (fol. 10).

## 9. Décoration

Lettres ornées ; encadrements : dragons, motifs de végétation (fol. 8, 15v, 20v, 25v, 30, 36, 42, 47v, 77v, 97, 123, 132v, 138, 166v, 175v, 263v, 306, 327, 332v, 359, 385, 394, 396v) ; initiales filigranées ; initiales.

## 10. Colophon, souscription ou mention similaire

Néant.

## 11. Reliure

a) Couvrure en cuir brun ; plats décorés (motifs végétaux) ; reliure rigide (carton) ; nerfs double en quatre ; fleuron sur chacun des entre-nerfs ; chasses en tête et en queue.

b) Reliure remaniée d'époque moderne.

## 12. Possesseurs et lecteurs

Cotes anciennes : 172 (fol. 1). N° 43 (fol. 1). Cote actuelle : 16°/1 (étiquette collée sur la reliure - plat inférieur). Propriété de l'abbaye du Mont Saint-Michel, puis de l'abbaye de Maredsous (estampillage : « Bibliothèque de Maredsous » : fol. 1, fol. 51, fol. 451v).

## II. Description du contenu

*Liste des textes dans l'ordre du manuscrit :*

Fol. 1 : Calendrier

Fol. 8 : Bréviaire

### a) Premier texte : calendrier

Folios extrêmes : fol. 1 - fol. 6v

**État matériel** : le calendrier est complet ; il débute par le mois de janvier.

**Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : calendrier du Mont Saint-Michel.
- o latin

**Analyse du texte :**

- o incipit : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis* » (vers en tête du mois de janvier) (fol. 1)
- o explicit : « *Nox habet horas XVIII. Dies uero VI.* » (fol. 6v)

**Caractère**

- o Texte complet

**b) Deuxième texte : Bréviaire**

**Folios extrêmes** : fol. 8 - fol. 450v.

**Identification :**

- o titre : s.t.
- o contenu : bréviaire
- o prose
- o latin

Contenu : fol. 8 : psautier et cantiques, fol. 68 : office des défunts, fol. 72 : temporal, fol. 263 : sanctoral, fol. 416 : commun des saints, fol. 447v : office de sainte Anne, fol. 450v : oraisons.

**Analyse du texte :**

- o incipit : « *Beatus uir qui non abiit* » (fol. 8)
- o explicit : « *Deus qui beatam Annam* » (fol. 450v)

**Caractère**

- o Complet

**III. Catalogues**

Knapen L., *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Maredsous*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 170-171.

## Annexe 28 : Transcription du calendrier de l'Ordinaire 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216 (A 216)

(fol. 5)

Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.

Ianuarus habet dies XXXI. Luna XXX.

III	A	Kalendis		Alphabeta m ad lxx.	Circumcisio Domini	In capis.	Credo. Lectura in m et in h	
.	b	III	N'		Octaue sancti Stephani prothomartiris	III lc	Lectura sicut in die	
XI	c	III	N'		Octaue sancti Iohannis	XII lc	Lectura sicut in die	
.	d	II	N'		Octaue Innocentium	III lc	Lectura sicut in die	Incipiet quartus embolismus
XIX	e	Nonis			Vigilia		Lectura in m	
VIII	f	VIII	Id'		Epiphania Domini	In capis	Credo. Lectura in h et pro octava	
.	g	VII	Id'					Initium ieiunii Domini
XVI	A	VI	Id'					
V	b	V	Id'					
.	c	III	Id'					
XIII	d	III	Id'					
II	e	II	Id'					
.	f	Idibus			Octaue Épiphanie	In albis VIII lc	Lectura in a, c et k	
X	g	XIX	KI' feb rua rii		Hylarii episcopi. In crastino	III lc	Lectura in a et c	
.	A	XVII I	KI'	Felicis in Pincis	XII lc	Lectura in a et N		
XVII I	b	XVII	KI'	Mauri abbatis	III lc	Lectura in A		
VII	c	XVI	KI'	Marcelli pape et martiris	VIII lc III lc	Lectura in c		
.	d	XV	KI'	Antonii abbatis	III lc		Sol in Aquario. Prima Septuagesima	
XV	e	XIII	KI'	Sulpicii episcopi et confessoris	III lc	Lectura in A		
				Prisce virginis				
				Launomari abbatis				

III	f	XIII	KI'	d	Fabiani et Sebastiani martirum	In albis	Lectura in a et n	
.	g	XII	KI'	e	Agnetae virginis et martiris	XII lc. In albis	Lectura in a, c et h	
XII	A	XI	KI'	f	Vincentii martiris	In albis		
I	b	X	KI'	g	Emerenciane virginis et martiris	III lc	Lectura in a	
.	c	IX	KI'	h				
IX	d	VIII	KI'	i	Conuersio sancti Pauli apostoli	In albis		
.	e	VII	KI'	k	Policarpi episcopi et martiris	III lc	Lectura in A et c	
XVII	f	VI	KI'	l	Iuliani episcopi et confessoris	XII lc	Lectura in A	
VI	g	V	KI'	m	Agnetae secundo	III lc	Lectura ut in die	Terminus Septuagesime. Clauis Quadragesime
.	A	IIII	KI'	n				
XIII	b	III	KI'	o				
III	c	II	KI'	p				

Nox habet horas XV. Dies VIII.

///  
///

Quociens opus fuerit legendum est de epistulis Pauli usque ad Quadragesimam.

(fol. 5v)

Quarta subit mortem prosternit tertia fortem.

Februarius habet dies XXVIII. Luna XXIX.

	d	Kalendis		q		Brigide virginis	III lc	Lectura in c et l	
XI	e	IIII	N'	r		Purificatio beate Marie virginis	In capis	Lectura in h et m	
XIX	f	III	N'	s		Blasii episcopi et martiris	XII lc	Lectura in l	
VIII	g	II	N'	t				Toto tempore Septuagesime, legendum est in Genesi	
.	A	Nonis		u		Agathe virginis et martiris	In albis	Lectura in c et l	
XVI	b	VIII	Id'	a		Dorothee virginis	III lc	Lectura in c et l	Ascensio lune quadragesime
V	c	VII	Id'	b	Alphabetum xl.				
.	d	VI	Id'	c	b				Primus dies Quadragesime

XIII	e	V	Id'	d	c	Appollonie virginis			
II	f	III	Id'	e	d	Scolastice virginis	XII lc	Lectura in e	Ver incipit apud Romanos
.	g	III	Id'	f	e				
X	A	II	Id'	g	f				
.	b	Idibus		h	g				
XVIII	c	XVI	KI'	i	h	Valentini martiris	III lc	Lectura in l	Finit terminus Septuagesime
VII	d	XV	KI'	k	i				Dyabolus recessit a Domino. Sol in piscibus
.	e	XIII	KI'	l	k				
XV	f	XIII	KI'	m	l				
III	g	XII	KI'	n	m				
.	A	XI	KI'	o	n				
XII	b	X	KI'	p	o				
I	c	IX	KI'	q	p				Ultimus terminus Septuagesime
.	d	VIII	KI'		q	Cathedra sancti Petri apostoli	In albis	Lectura in h. Credo non dicitur	Ver oritur
IX	e	VII	KI'		r				
.	f	VI	KI'		s	Mathie apostoli	In albis	Credo dicitur. Lectura in Acta apostolorum in capitulum : In diebus illis	Locus bissexti
XVII	g	V	KI'		t				
VI	A	III	KI'		u				
.	b	III	KI'		a				
XIII	c	II	KI'		b				

Bisextum sexte martis tenere kalende  
Posteriore die celebrantur festa mathie  
Tunc bisextum erit per partes quatuor equas  
Annos partiri cum poteris Domini

(fol. 6)

Primus mandantem dirumpit quarta bibentem.

Marcus habet dies XXXI. Luna XXX.

III	d	Kalendis	c		Albini episcopi et confessoris	III lc	Extra Quadragesimam, lectura in E	
-----	---	----------	---	--	--------------------------------	--------	-----------------------------------	--

.	e	VI	N'	d				170	
XI	f	V	N'	e				Infra Quadragesi mam, legendum est in p duplici	
.	g	III	N'	f					
XIX	A	III	N'	g					Septimus embolismus incipit
VIII	b	II	N'	h					
.	c	Nonis		i					
XVI	d	VIII	Id'	k					Primus ortus lune Pasche
V	e	VII	Id'	l					
.	f	VI	Id'	m					
XIII	g	V	Id'	n					
II	A	III	Id'	o		Gregorii pape	XII lc, in alb.	Lectura in /// et f	
.	b	III	Id'	p					
X	c	II	Id'	q					Ultimus dies incipiens Quadragesi mam
.	d	Idibus							
XVIII	e	XVII	Kl'						
VII	f	XVI	Kl'						
.	g	XV	Kl'						Primus dies saeculi. Sol in Ariete.
XV	A	XIII	Kl'						
III	b	XIII	Kl'						
.	c	XII	Kl'		Alphabetum pro Pascha.	Benedicti abbatis	XII lc. In capis		
XII	d	XI	Kl'		b				
I	e	X	Kl'		c				
.	f	IX	Kl'		d				Locus concurrenci um

<sup>170</sup> Notandum est quod in tribus dominicis vicinioribus Annuntiationis beate Marie dicitur ad processionem beate Marie responsoria de historia Annuntiationis ad vespervas et matutinas et iterum ad secundas vespervas. Primo sabbato ad vespervas, responsum **Ingressus angelus**. Ad matutinas, responsum **Beata es**. Ad secundas vespervas, responsum **Maria ut audiuit**. Et erit versus **Aue Maria**. Lectio **Ecce ancilla**. Et oratio **Deus qui de beate Marie**. In secundo sabbato ad vespervas, responsum **Dixit angelus**. Ad matutinas responsum **Ecce concipies**. Ad secundas vespervas, responsum **Dabit illi**. In tercio sabbato, responsum **Quomodo fiet**. Ad matutinas, responsum **Dixit angelus**. Ad secundas vespervas, responsum **Christi uirgo**. : *add.* A216.



IX	g	VIII	Kl'	e	Annunciatio dominica	In capis	Lectura in v. Credo dicitur.
.	A	VII	Kl'	f			
XVII	b	VI	Kl'	g			
VI	c	V	Kl'	h			
.	d	III	Kl'	i			
XIII	e	III	Kl'	k			
III	f	II	Kl'	l			

(fol. 6v)

Denus et undenus est mortis vulnere plenus.

Aprilis habet dies XXX. Luna XXIX.

.	g	Kalendis		m				
XI	A	III	N'	n				
.	b	III	N'	o				Fenit [sic] septimus embolismus
XIX	c	II	N'	p	Ambrosii episcopi	XII, in albis	Lectura in c et p	
VIII	d	Nonis		q				Ultima incensio lune Paschalis
XVI	e	VIII	Id'	r				Prima incensio lune rogationum
V	f	VII	Id'	s				
.	g	VI	Id'	t				
XIII	A	V	Id'	u				
II	b	III	Id'	a				
.	c	III	Id'	b				
X	d	II	Id'	c				Rupti sunt fontes aquarum
.	e	Idibus		h				
XVIII	f	XVIII	Kl'	e	Tiburcii, Valeriani et Maximi martirum	III lc	Lectura in legenda Cecilie	
VII	g	XVII	Kl'	f				Clauis rogationum
.	A	XVI	Kl'	g				
XV	b	XV	Kl'	h				
III	c	XIII	Kl'	i				

.	d	XIII	KI'	k				
XII	e	XII	KI'	l				
I	f	XI	KI'	m				
.	g	X	KI'	n				
IX	A	IX	KI'	o		Georgii martiris	XII lc	Lectura in e. Lectura in e. Egressio Noe de Archa.
.	b	VIII	KI'	p				Tres pueri in fornasse [sic]
XVII	c	VII	KI'	q	Alphabetum Rogationum	Marci euangeliste	In albis	Lectura in e et n
VI	d	VI	KI'	b		Marcelli martiris	XII lc	Lectura in e. Primus dies rogationum
.	e	V	KI'	c				
XIII	f	III	KI'	d		Vitalis martiris	III lc	Lectura in e et f
III	g	III	KI'	e				Clauis Penthecostes
.	A	II	KI'	f				Toto tempore Pasche, legendum est diebus feriis in h

(fol. 7)

Tercius occidit et septimus ora relidit.

Maius habet dies XXXI. Luna XXX.

XI	b	Kalendis		g		Philippi et Iacobi apostolorum	In albis	Lectura in c et E
.	c	VI	N'	h		Athanasii episcopi	III lc	Lectura de tempore
XIX	d	V	N'	i		Inuencio sancte Crucis <sup>171</sup>  Alexandri, Euentii et Theodoli [sic] martirum <sup>172</sup>		Lectura in e et i
VIII	e	III	N'	k				
.	f	III	N'	l				
XVI	g	II	N'	m		Iohannis ante portam latinam	XII lc, in albis	Lectura in b et h
V	A	Nonis		n				

<sup>171</sup> Inuencio sancte Crucis : *add.* A216.

<sup>172</sup> Alexandri, Euentii et Theodoli [sic] martirum : *add.* A216.

.	b	VIII	Id'	o		Sancti Michaelis	In capis	Lectura in q	
XIII	c	VII	Id'	p	Alphabetum Penthecostes	Translatio sancti Nicholai	In albis		
II	d	VI	Id'	q	b	Gordiani et Epimachi martirum	III lc	Lectura in e et f	
.	e	V	Id'	r	c				
X	f	III	Id'	s	d	Nerei, Achilei et Pancracii martirum	III lc	Lectura in e et f	
.	g	III	Id'	t	e				
XVIII	A	II	Id'	u	f				
VII	b	Idibus		a	g	Descendit Sancti Spiritus super apostolos			
.	c	XVII	Kl'	b	h				
XV	d	XVI	Kl'	c	i				
III	e	XV	Kl'	d	k				Sol in Geminis
.	f	XIII	Kl'	e	l				
XII	g	XIII	Kl'	f	m	Basilie virginis et martiris <sup>173</sup>	III lc	Lectura in e et f	
I	A	XII	Kl'	g	n				
.	b	XI	Kl'	h	o				
IX	c	X	Kl'	i	p				Ultimus terminus Rogationum
.	d	IX	Kl'	k	q				
XVII	e	VIII	Kl'	l	r	Urbani pape et martiris	III lc	Lectura de tempore quod nihil habemus	Estas oritur
VI	f	VII	Kl'	m	s				
.	g	VI	Kl'	n	t				
XIII	A	V	Kl'	o	u	Karauni martiris	III lc	Lectura in e et f. Archa Noe leuata est.	
III	b	IV	Kl'	p	a				
.	c	III	Kl'	q	b				
XI	d	II	Kl'		c				

(fol. 7v)

Denus palescit quindenus federa nescit.

**Iunius habet dies XXX. Luna XXIX.**

.	e	Kalendis	d	Nicomedis martiris	III lc	Lectura de tempore	
---	---	----------	---	--------------------	--------	--------------------	--

<sup>173</sup> et martiris : *add.* A216.

XIX	f	III	N'	e	Marcelli et Petri martirum	III lc	Lectura in f	
VIII	g	III	N'	f				Ultimus dies Ascensionis
XVI	A	II	N'	g				
V	b	Nonis		h				
.	c	VIII	Id'	i				Ultimus terminus Pentecostes
XIII	d	VII	Id'	k				
II	e	VI	Id'	l	Medardi episcopi	III lc	Lectura in g et c	
.	f	V	Id'	m	Primi et Feliciani martirum	III lc	Lectura in f	
X	g	III	Id'	n				
.	A	III	Id'	o	Barnabe apostoli	In albis	Lectura in Acta apostolorum, capitulum XIII : Erant autem	
XVIII	b	II	Id'	p	Basilidis, Cirini, Naboris et Nazarii martirum	III lc	In f	
VII	c	Idibus		q				
.	d	XVIII	KI'					
XV	e	XVII	KI'		Viti, Modesti et Crescencie martirum	III lc	Lectura in c et f	
III	f	XVI	KI'		Cirici et Iulite martirum	III lc	Lectura in c	
.	g	XV	KI'					Sol in Cancrum [sic]
XII	A	XIII	KI'		Auberti episcopi  Marci et Marcelliani martirum	In capis  commemoratio	Lectura in I  Lectura in Vita sancti Sebastiani	
I	b	XIII	KI'		Geruasii et Prothasii martirum	XII lc	Lectura in C	
.	c	XII	KI'					
IX	d	XI	KI'		Leufredi abbatis	III lc	Lectura in I	
.	e	X	KI'					
XVII	f	IX	KI'		Vigilia	III lc	Lectura in r scilicet : In diebus Herodis	
VI	g	VIII	KI'		Iohannis Baptiste	In capis	Lectura in h et r, Expositio euangelii	
.	A	VII	KI'		Octave sancti Auberti  Eligii episcopi	XII lc  commemoratio	Lectura ut in die	
XIII	b	VI	KI'		Iohannis et Pauli martirum	III lc	Lectura in c et f	

III	c	V	KI'				
.	d	III	KI'		Leonis pape Vigilia	III lc	Lectura in r, Expositio euangelii
XI	e	III	KI'		Petri et Pauli apostolorum	In capis	Lectura in c, g, h et r
.	f	II	KI'		Commemoratio sancti Pauli apostoli  Marcialis episcopi	XII lc, in albis  commemoratio	Lectura in c et h

Nox habet horas VI. Dies XVIII.

(fol. 8)

Tredecimus mactat Iulii decimus labefactat.

Iulius habet dies XXXI. Luna XXX.

XIX	g	Kalendis Iulii		Octaue sancti Iohannis Baptiste	XII lc	Ut in die	
VIII	A	VI	N'	Processi et Martiniani	III lc	Lectura in f	
.	b	V	N'			In hoc mense, legendum est in tercio et quarto libro Regnum	
XVI	c	III	N'	Translatio sancti Martini episcopi	In albis	Lectura in d	
V	d	III	N'				
.	e	II	N'	Octaue apostolorum	XII lc	Ubi in die	
XIII	f	Nonis					
II	g	VIII	Id'				
.	A	VII	Id'				
X	b	VI	Id'	Septem Fratrum	III lc	Lectura in C	
.	c	V	Id'	Translatio sancti Benedicti abbatis  Bertiuni martiris	In capis  commemoratio	Lectura in c et Q	
XVIII	d	III	Id'				
VII	e	III	Id'				

.	f	II	Id'					Incipiunt dies caniculares
XV	g	Idibus						
III	A	XVII	KI' Augusti					
.	b	XVI	KI'					
XII	c	XV	KI'	Octave sancti Benedicti Arnulphi episcopi	VIII lc III lc	Lectura in b		Sol in Leone
I	d	XVIII	KI'					Ortus canicule
.	e	XIII	KI'	Margarete virginis et martiris	III lc	Lectura in g		
IX	f	XII	KI'	Praxedis virginis	III lc			
.	g	XI	KI'	Marie Magdalene Wandregisili abbatis, in crastino	In capis VIII lc, in albis <sup>174</sup>	Lectura in v In crastino Lectura in I		
XVII	A	X	KI'	Appolinaris martiris	III lc	Lectura in I		
VI	b	IX	KI'	Vigilia				
.	c	VIII	KI'	Iacobi apostoli Christofori et Cucufati	In albis commemoratio	Credo. Lectura in c		
XIII	d	VII	KI'	Anne matris Virginis Marie	III lc			
III	e	VI	KI'	Septem Dormientium	III lc	Lectura in f		
.	f	V	KI'	Sansonis episcopi Panthaleonis martiris	VIII lc III lc	Lectura in f et I		
XI	g	III	KI'	Felicis /// Faustini et Beatricis martirum	III lc	Lectura de tempore		
.	A	III	KI'	Abdon et Sennes martirum	III lc	Lectura in c		Saltus lune
XIX	b	II	KI'	Germani episcopi Autissiodorensis	XII lc	Lectura in b		

<sup>174</sup> in albis : add. A216.

(fol. 8v)

Prima necat fortem, sternitque secunda cohortem.

Augustus habet dies XXXI. Luna XXX.

VIII	c	Kalendis		Petri ad vincula Eusebii martiris Machabeorum	In albis commemoratio commemoratio	Lectura in Actis apostolorum et h	
XVI	d	III	N'	Stephani pape et martiris	III lc	Lectura in f	
V	e	III	N'	Inuentio sancti Stephani cum sociis suis martiribus	XII lc, in albis		
.	f	II	N'			In hoc mense Ecclesiastes, Ecclesiasticus et libri Sapientie legendi sunt	
XIII	g	Nonis					
II	A	VIII	Id'	Sixti Felicissimi et Agapiti, martirum Transfiguratio Domini	III lc	Lectura in b	
.	b	VII	Id'	Donati episcopi et martiris	III lc	Lectura de tempore nihil habemus	Autompnus incipit secundum Romanos
X	c	VI	Id'	Ciriaci, Largi et Smaradi, martirum	III lc	Lectura in b	
.	d	V	Id'	Romani martiris Vigilia	III lc		
XVIII	e	III	Id'	Laurentii martiris	In capis	Lectura in b et h	
VII	f	III	Id'	Taurini episcopi Tiburtii martiris Susanne virginis	VIII lc III lc commemoratio		
.	g	II	Id'				
XV	A	Idibus		Ypoliti martiris	III lc	Lectura in b	
III	b	XIX	KI'	Eusebii confessoris	III lc	Lectura in f	
.	c	XVIII	KI'	Assumptio beate Marie	In capis	Credo dicitur. Lectura in h	
XII	d	XVII	KI'	Arnulphi episcopi	commemoratio	In b	
I	e	XVI	KI'	octaue sancti Laurentii	VIII lc, de octaua III	Lectura ut in die	
.	f	XV	KI'	Agapiti martiris	In albis, VIII lc et III de octaua		Sol in Virgine
IX	g	XIII	KI'				
.	A	XIII	KI'	Philiberti abbatis	VIII lc, de octaua III lc	Lectura in I	
XVII	b	XII	KI'				
VI	c	XI	KI'	octaue Beate Marie	In albis	Lectura ut in die	

				Timothei et Simphoriani martirum	commemoratio	In b	
.	d	X	Kl'	Timothei et Appolaris martirum	III lc	In b	
XIII	e	IX	Kl'	Bartholomei apostoli  Audoeni episcopi, in crastino	In albis  XII lc	Credo. Lectura in b, a et n	
III	f	VIII	Kl'	Ludouici regis in crastino  Genesii episcopi	XII lc, in albis		
.	g	VII	Kl'				
XI	A	VI	Kl'	Rufi martiris	III lc	Lectura de tempore	
.	b	V	Kl'	Augustini episcopi et confessoris Hermetis et Urbani martirum	In albis  commemoratio	Lectura in d et k	
XIX	c	III	Kl'	Decolatio sancti Iohannis Baptiste Sabine virginis	In albis  commemoratio	Lectura in h, s et v	
VIII	d	III	Kl'	Felicis et Audati martirum	III lc		
.	e	II	Kl'				

(fol. 9)

Tercia septembris et denus fert mala membris.

September habet dies XXX. Luna XXIX.

XVI	f	Kalendis Septembri		Victurii episcopi  Prisci  Egidii abbatis	VIII lc  III lc	Lectura in b et t	
V	g	III	N'				Incipit secundus embolisimus
.	A	III	N'	ordinatio sancti Gregorii pape et confessoris	In albis		
XIII	b	II	N'			In prima parte istius mensis, Iob. In secunda Thobias, Iudith et Hester	
II	c	Nonis					Finiunt dies caniculares
.	d	VIII	Id'				
X	e	VII	Id'				
.	f	VI	Id'	Natiuitas Beate Marie virginis  Adriani martiris	In capis  commemoratio	Credo. Lectura in h	
XVIII	g	V	Id'	Gorgonii martiris	commemoratio	Lectura in b	



VII	A	III[I]	Id'				
.	b	III	Id'	Prothi et Iacinti martirum	commemoratio	Lectura in b	
XV	c	II	Id'				
III	d	Idibus		Maurilii episcopi	VIII lc de octaua III	Lectura in H	
.	e	XVIII	KI' Octobris	Exaltatio sancte Crucis Cornelii et Cipriani	III lc, in albis VIII lc	Credo Lectura in g, h, I	
XII	f	XVII	KI'	Octaue Beate Marie Nicomedis martiris	In albis Commemoratio	Lectura ut in die	
I	g	XVI	KI'	Lucie et Geminiani martirum Eufemie	III lc	Lectura de tempore	
.	A	XV	KI'	Lamberti episcopi et martiris	III lc	Lectura in b	Sol in Libra
IX	b	XIII	KI'				
.	c	XIII	KI'				
XVII	d	XII	KI'				
VI	e	XI	KI'	Mathei apostoli et euangeliste	In albis	Credo. Lectura in b	
.	f	X	KI'	Mauricii sociorumque eius martirum	In albis	Lectura in b et ///	
XIII	g	IX	KI'	Paterni episcopi	XII lc	Lectura in N	
III	A	VIII	KI'				Indicio renouatur
.	b	VII	KI'				
XI	c	VI	KI'				
.	d	V	KI'	Cosme et Damiani martirum	In albis	Lectura in b	
XIX	e	III	KI'				
VIII	f	III	KI'	Michaelis in Monte Gargano	In capis	Lectura in q	
.	g	II	KI'	Ieronimi presbiteri et doctoris	In albis, VIII lc, de octaua III	Lectura in d	

(fol. 9v)

Tercius et denus est sicut mors alienus.

October habet dies XXXI. Luna XXX.

XVI	A	Kalendis		Remigii episcopi et confessoris Piat martiris	VIII lc	Lectura in ///	
V	b	VI	N'	Leodegarii episcopi et martiris		Lectura in ///	Finit secundus embolismus

XIII	c	V	N'			In hoc mense, legendum est in libris Machabeorum diebus ferie	
II	d	III	N'				
.	e	III	N'				
X	f	II	N'	Octaue sancti Michaelis Fidis virginis et martiris <sup>175</sup> In crastino Capresii martiris	In albis VIII lc commemoratio	Lectura ut in die Lectura in b <sup>176</sup>	
.	g	Nonis		Marci pape	III lc		
XVIII	A	VIII	Id'				
VII	b	VII	Id'	Dionisii cum sociorum martirum	In albis	Lectura in b	
.	c	VI	Id'				
XV	d	V	Id'	Nicasii cum sociis suis	XII lc	Lectura in d	
III	e	III	Id'				
.	f	III	Id'	Geraldi confessoris	III lc	Lectura	
XII	g	II	Id'	Calixti pape et martiris	III lc	Lectura de tempore	
I	A	Idibus		Basoli confessoris	III lc	Lectura de tempore	
.	b	XVII	KI'	Michaelis in Monte Tumba	In capis	Lectura in q et I	Nouembris
IX	c	XVI	KI'				
.	d	XV	KI'	Luce euangeliste	In albis, VIII lc, de octaua III	Lectura in b, lectio in Actis apostolorum	Sol in Scorpione
XVII	e	XIII	KI'				
VI	f	XIII	KI'				
.	g	XII	KI'				
XIII	A	XI	KI'				
III	b	X	KI'	Octaue sancti Michaelis Romani episcopi	In albis commemoratio	Lectura ut in die Lectura in d	
.	c	IX	KI'				
XI	d	VIII	KI'	Crispini et Crispiniani martirum	III lc	Lectura in b	
.	e	VII	KI'				
XIX	f	VI	KI'	Vigilia			
VIII	g	V	KI'	Symonis et Iude apostolorum	In albis	Lectura in b	
.	A	IV	KI'				
XVI	b	III	KI'				
V	c	II	KI'	Quintini martiris Vigilia	III lc	Lectura in b	

<sup>175</sup> et martiris : *add.* A216.

<sup>176</sup> Lectura in b : *add.* A216.

(fol. 10)

Scorpius est quintus et tercius est nece cinctus.

**Nouember habet dies XXX. Luna XXIX.**

.	d	Kalendis		<b>Omnium sanctorum</b> Eustachii cum sociis suis	<b>In capis</b>	<b>Lectura in h et n</b>	
<b>XIII</b>	e	<b>IIII</b>	<b>N'</b>	<b>Omnium defunctorum</b>		<b>Lectura in p duplici in expositione euangelii : Erat quidem languens</b>	
<b>II</b>	f	<b>III</b>	<b>N'</b>	Benigni martiris	In albis	Lectura in b	
.	g	<b>II</b>	<b>N'</b>			In hoc mense legendum est in Ezechiel, Daniele et XII Prophetis minoribus	
<b>X</b>	<b>A</b>	Nonis					
.	b	<b>VIII</b>	<b>Id'</b>	Melanii episcopi Leonardi abbatis	XII lc	Lectura in b Lectura in b et f	
<b>XVIII</b>	c	<b>VII</b>	<b>Id'</b>				
<b>VII</b>	d	<b>VI</b>	<b>Id'</b>	Quatuor Coronatorum	III lc	De tempore	
.	e	<b>V</b>	<b>Id'</b>	Theodori martiris	III lc	De tempore	
<b>XV</b>	f	<b>IIII</b>	<b>Id'</b>				
<b>III</b>	g	<b>III</b>	<b>Id'</b>	<b>Martini episcopi</b> Menne martiris	<b>In capis commemoratio</b>	<b>Lectura in d</b>	
.	<b>A</b>	<b>II</b>	<b>Id'</b>				
<b>XII</b>	b	Idibus		Bricii episcopi	XII lc	Lectura in H	
<b>I</b>	c	<b>XVIII</b>	<b>KI'</b>				
.	d	<b>XVII</b>	<b>KI'</b>	Macuti episcopi	XII lc	Lectura in f et b	
<b>IX</b>	e	<b>XVI</b>	<b>KI'</b>				
.	f	<b>XV</b>	<b>KI'</b>				
<b>XVII</b>	g	<b>XIIII</b>	<b>KI'</b>	octaue sancti Martini	XII lc	Ut in die	
<b>VI</b>	<b>A</b>	<b>XIII</b>	<b>KI'</b>				
.	b	<b>XII</b>	<b>KI'</b>				
<b>XIII</b>	c	<b>XI</b>	<b>KI'</b>	Columbani abbatis	XII lc	In k	

III	d	X	KI'	Cecilie virginis et martiris <sup>177</sup>	In albis	Lectura in b	
.	e	IX	KI'	Clementis pape et martiris Felicitatis	VIII lc, in albis III lc	Lectura in b et q	
XI	f	VIII	KI'	Grisogoni martiris	III lc	De tempore	
.	g	VII	KI'	Katherine virginis	In capis	Lectura in I	
XIX	A	VI	KI'				
VIII	b	V	KI'				Primus Aduentus Domini
.	c	III	KI'				
XVI	d	III	KI'	Saturnini martiris Vigilia	III lc	In b Lectura in R	
V	e	II	KI'	Andree apostoli	In capis	Lectura in b	

(fol. 10v)

Septimus exanguis virosus denus et anguis.

December habet dies XXXI. Luna XXX.

XIII	f	Kalendis		Crisanti et Darie martirum Eligii episcopi	III lc commemoratio	Lectura in b Lectura in d	
II	g	III	N'				Incipit primus embolismus
.	A	III	N'				
X	b	II	N'				
.	c	Nonis					
XVIII	d	VIII	Id'	Nicholai episcopi	In capis	Lectura in G	
VII	e	VII	Id'	Ambrosii episcopi De octaua sancti Andree	VIII lc in albis <sup>178</sup> III lc	Lectura in c et p	
.	f	VI	Id'	Conceptio Beate Marie virginis	In capis	Lectura in g, in miraculis eiusdem	
XV	g	V	Id'				
III	A	III	Id'				
.	b	III	Id'	Damasi pape et confessoris			
XII	c	II	Id'				

<sup>177</sup> et martiris : add. A216.

<sup>178</sup> in albis : add. A216.

I	d	Idibus		Lucie virginis et martiris	XII lc, in albis	Lectura in b	
.	e	XIX	KI <sup>p</sup> Ianuarii				
IX	f	XVIII	KI <sup>p</sup>	Feria quarta Quatuor temporum	Lectura in v scilicet Missus		
I	g	XVII	KI <sup>p</sup>	Feria sexta	Lectura in s : Exurgens  O Sapiencia		
XVII	A	XVI	KI <sup>p</sup>	Sabbato	Lectura in r scilicet Anno quinto		
VI	b	XV	KI <sup>p</sup>				Sol in Capricornu [sic]
.	c	XIII	KI <sup>p</sup>				
XIII	d	XIII	KI <sup>p</sup>				
III	e	XII	KI <sup>p</sup>	Thome apostoli	XII lc, in albis	Lectura in b et g	
.	f	XI	KI <sup>p</sup>				
XI	g	X	KI <sup>p</sup>				
.	A	IX	KI <sup>p</sup>	Vigilia			
XIX	b	VIII	KI <sup>p</sup>	Natiuitas Domini	In capis	Lectura in h et m	
VIII	c	VII	KI <sup>p</sup>	Stephani prothomartiris	In capis	Lectura in b et h	
.	d	VI	KI <sup>p</sup>	Iohannis apostoli et euangeliste	In capis	Lectura in b et h	
XVI	e	V	KI <sup>p</sup>	Sanctorum Innocentium	In capis	Lectura in h	
V	f	III	KI <sup>p</sup>	Thome martiris	VIII lc, de octaua III, in albis	Lectura in ///	
.	g	III	KI <sup>p</sup>				
XIII	A	II	KI <sup>p</sup>	Siluestri pape et confessoris  De Natiuitate Domini	VIII lc  III	Lectura in b et f	

## Annexe 29 : Transcription des Communs des saints à trois leçons du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216

[fol. 11]

Tabula de communi sanctorum in tribus lectionibus.

De martiribus.

Feria secunda. In primo nocturno, antiphona **Iusti autem.**

In secundo nocturno, antiphona **Istorum est enim regnum celorum.**

Feria tertia. In primo nocturno, antiphona **Ecce merces sanctorum.**

In secundo nocturno, antiphona **Sanguis.** Super **Benedictus**, antiphona **Deus temptauit** et semper nisi fuerit propria.

Ad primam, antiphona **Reddet.**

Ad terciam, antiphona **Vestri capilli.**

Ad sextam, antiphona **Sanguis.**

Feria quarta. In primo nocturno, antiphona **Istorum.**

In secundo nocturno, antiphona **Sanguis sanctorum.**

Ad primam, antiphona **Si coram hominibus.**

Ad terciam, antiphona **Reddet Deus mercedem.**

Ad sextam, antiphona **Vestri capilli.**

Feria quinta. In primo nocturno, antiphona **Vindica Domine.**

In secundo nocturno, antiphona **Istorum.**

Ad primam, antiphona **Dabo sanctis meis.**

Ad terciam, antiphona **Reddet Deus.**

Ad sextam, antiphona **Sanguis sanctorum.**

Feria sexta. In primo nocturno, **Istorum est.**

In secundo nocturno, antiphona **Sanguis.**

Ad primam, antiphona **Sanctis qui in terra.**

Ad terciam, antiphona **Reddet.**

Ad sextam, antiphona **Vestri capilli.**

Sabbato. In nocturnis sicut feria sexta.

De uno martire.

In primo nocturno, antiphona **Hic uir despiciens.**

In secundo nocturno, antiphona **Qui mihi ministrat.** Super **Benedictus**, antiphona **Qui odit.**

Feria tertia. Ad primam, antiphona **In uniuersa terra.**

Ad terciam, **Stola iocunditatis.** Semper.

Ad sextam, **Qui uult uenire.**

Feria quarta. Ad primam, antiphona **Iustus Dominus.**

Ad terciam, **Stola iocunditatis.**

Ad sextam, **Qui uult uenire.**

Feria quinta. Ad primam, **Domine iste sanctus.**

Ad terciam, **Stola iocunditatis.**

Ad sextam, **Qui uult uenire.**

Feria sexta. Ad primam, antiphona **Qui uult uenire.**

Ad terciam, **Stola iocunditatis.**  
Ad sextam, **Qui mihi ministrat.**

De uno confessore.

In primo nocturno, antiphona **Dum esset summus pontifex.**

In secundo nocturno, **Domine quinque talenta.** Super **Benedictus,** antiphona **Euge serue.**

[fol. 11v]

Feria tertia. Ad primam, antiphona **Domine Deus meus.**

Ad terciam, antiphona **Sint lumbi.** Semper.

Ad sextam, antiphona **Quinque mihi.**

Feria quarta. Antiphona **Iustus Dominus.**

Ad terciam, antiphona **Sint lumbi.**

Ad sextam, antiphona **Quinque mihi.**

Feria quinta. Antiphona **Domine iste sanctus.**

Ad terciam, antiphona **Sint lumbi.**

Ad sextam, antiphona **Quinque mihi.**

Feria sexta. Ad primam, antiphona **Dum esset summus.**

Ad terciam, antiphona **Sint lumbi.**

Ad sextam, antiphona **Quinque mihi.**

De uno abbate.

In primo nocturno, antiphona **Cognouit eum.**

In secundo nocturno, antiphona **Magnificauit eum.** Super **Benedictus,** **Similabo eum.**

Feria tertia. Ad primam, antiphona **Domine Dominus noster.**

Ad terciam, antiphona **Iustum deduxit.** Semper.

Ad sextam, antiphona **Beatificauit.**

Feria quarta. Ad primam, antiphona **Iustus Dominus.**

Ad terciam, antiphona **Iustum deduxit.**

Ad sextam, antiphona **Beatificauit.**

Feria quinta. Ad primam, antiphona **Domine iste sanctus.**

Ad terciam, antiphona **Iustum deduxit.**

Ad sextam, antiphona **Beatificauit.**

Feria sexta. Ad primam, antiphona **Beatificauit.**

Ad terciam, antiphona **Iustum deduxit.**

Ad sextam, antiphona **Magnificauit.**

De uirginibus.

In primo nocturno, antiphona **Ante thorum.**

In secundo nocturno, antiphona **Cum esset rex.** Super **Benedictus,** antiphona **Inuenta bona marguarita.**

Ad primam, antiphona **Prudentes uirgines aptate lampades uestras.**

Ad terciam, antiphona **Prudentes uirgines acceperunt oleum.**

Ad sextam, antiphona **Hec est uirgo sancta.**

Tempore paschali. In festum trium lectionum.

Ad matutinas. In primo nocturno, antiphona **Alleluia In uelamento clamant.**

In secundo nocturno, antiphona **Alleluia Lux perpetua lucebit.**

Ad laudes, antiphona **Tristitia uestra.**

Ad primam, antiphona **Alleluia In uelamento clamant.**

Ad sextam, antiphona **Alleluia Lux perpetua lucebit.**

## Annexe 30 : Transcription de la Table de l'Avent du manuscrit 216

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 216

[fol. 12]

Secuntur tabule Aduentus tam ad laudes quam ad horas. Si Natiuitas Domini feria sexta uel sabbato uel dominica euenerit, tabula antiphonarii incipiet feria quarta in superiori ebdoma. Si autem in feria quinta, quarta, tercia uel secunda euenerit tunc incipiet tabula feria secunda ebdomada superioris. Si Aduentus Domini quinto kalendas decembris euenerit tabula que sequitur dicetur ad laudes.

Feria quarta in laudibus

Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem de uirgine Maria.**

Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare pauperibus misit me.**

Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur ut splendor iustus eius.**

Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus et solium glorie teneat.**

Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus saluator noster ueniet.**

In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam uirginem desponsatam Ioseph.**

Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium et uocabitur nomen eius Emmanuel.**

Ad terciam, antiphona **Vocabitur Emmanuel quod interpretatur nobiscum Deus.**

Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Daud patris eius et regnabit in eternum.**

Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**

Ad uesperas, antiphona **Ecce concipies in utero et paries filium et uocabis nomen eius Ihesum hic erit magnus et filius altissimi uocabitur.**

[fol. 12v] Feria quinta in laudibus

Antiphona **Ecce ueniet propheta magnus et ipse renouabit Ierusalem alleluia.**

Antiphona **Exulta satis filia Syon quia ecce rex tuus uenit tibi sanctus et saluator.**

Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum et ne tardes uenire ad seruos tuos.**

Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus patris mei et exaltabo eum.**

Antiphona **Syon noli timere ecce Deus tuus ueniet alleluia.**

In euangelio, antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat nos uias tuas Domine.**

Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem gloriam meam alleluia.**

Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus dicit Deus uester.**

Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea omnes qui diligitis eam in eternum.**

Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit Iohannes qui post me uenit ante me factus est.**

Ad uesperas, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei quia uirum non cognosco audi Maria uirgo Christi Spiritus sanctus superueniet in te et uirtus altissimi obumbrabit tibi.**

Feria sexta in laudibus

Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut saluum faciat populum tuum.**

Antiphona **De Syon ueniet qui qui regnaturus est Dominus Emmanuel magnum nomen eius.**

Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum et prestolabor eum dum prope est alleluia.**

[fol. 13] Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius sicut lumen erit.**

Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster ipse ueniet et saluabit nos.**



In euangelio, antiphona **Ex quo facta est uox salutationis tue in auribus meis exultauit in gaudio infans in utero meo beata uirgo que credidisti.**

Ad primam, antiphona **De celo ueniet dominator Dominus et in manu eius honor et imperium.**

Ad terciam, antiphona **Ecce ueniet propheta magnus et ipse renouabit Ierusalem alleluia.**

Ad sextam, antiphona **Vox clamantis in deserto parate uiam Domini rectas facite semitas Dei nostri.**

Ad nonam, antiphona **Veniet fortior me post me cuius non sum dignus soluere corrigiam calciamentorum eius.**

Ad uesperas, antiphona **O sapientia que ex ore altissimi prodisti attingens a fine usque ad finem fortiter suauiter disponens que omnia ueni ad docendum nos uiam prudentie.**

Sabbato in laudibus

Antiphona **Veniet Dominus in potestate magna et uidebit eum omnis caro et saluabit nos.**

Antiphona **Ad te Domine leuauit animam meam ueni et eripe me Domine ad te confugi.**

Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium Domini et descendat super nos sicut ros Deus noster.**

Antiphona **Ecce rex uenit Dominus terre et ipse auferet uirgum captiuitatis nostre.**

In euangelio, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis [fol. 13v] mons et collis humiliabitur et uidebit omnis caro salutare Dei.**

Ad primam, antiphona **Syon renouaberis et uidebis iustum tuum qui uenturus est in te.**

Ad terciam, antiphona **Tu es qui uenturus es Domine quem exspectamus ut saluum facias populum tuum.**

Ad sextam, antiphona **Qui post me uenit ante me factus est cuius non sum dignus calciamenta soluere.**

Ad nonam, antiphona **Dicite pusillanimes confortamini ecce Dominus Deus noster ueniet.**

Dominica

Responsorium **Canite tuba in Syon quia prope est dies Domini ecce ueniet ad saluandum nos alleluia alleluia.**

Feria secunda in laudibus

Antiphona **Ecce ueniet Dominus princeps regum terre beati qui parati sunt occurrere illi.**

Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas inueniet fidem super terram.**

Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis in quo misit Deus filium suum in terris.**

Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus saluatoris.**

Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo ueniet ut saluet populum suum.**

In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur omnis terra gloria Domini et uidebit omnis caro salutare Dei.**

Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit enim regnum celorum.**

Ad terciam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**

Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem brachium Domini.**

[fol. 14] Ad nonam, antiphona **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue uincla colli tui captiua filia Syon.**

Feria tertia in laudibus

Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant iustum aperiatur terra et germinet terram.**

Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre de petra deserti ad montem filie Syon.**

Antiphona **Ut cognoscamus Domine in terra uiam tuam in omnibus gentibus salutare tuum.**

Antiphona **Da mercedem Domine sustentibus te ut prophete tui fideles inueniantur.**

Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas per Ihesum Christum facta est.**

In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima in principibus Iuda ex te enim exiit dux qui regat populum meum Israel.**

Ad primam, antiphona **Leuabit Dominus signum in nationibus et congregabit dispersos Israel.**

Ad terciam, antiphona **Ecce ueniet Deus et homo de domo Dauid sedere in throno alleluia.**

Ad sextam, antiphona **Tuam Domine excita potenciam et ueni ad soluandum nos.**

Ad nonam, antiphona **Syon noli timere ecce Deus tuus ueniet alleluia.**

Feria quarta post laudes

Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet ad uos Dominus uester.**

Feria quinta in laudibus

Antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat nos uias tuas Domine.**

[fol. 14v] Antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus iste qui ingreditur ad saluandos populos.**

Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum et prestolabor eum dum prope est alleluia.**

Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus patris mei et exaltabo eum.**

Antiphona **A finibus terre laudes audiimus gloriam iusti alleluia alleluia.**

In euangelio, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus Dominum quando reuertatur a nuptiis.**

Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet et uos estote parati quia qua hora non putatis filius hominis ueniet.**

Ad terciam, antiphona **Ecce rex uenit Dominus terre et ipse auferet uirgum captiuatis nostre.**

Ad sextam, antiphona **Gaude et letare filia Syon quia ecce ego uenio et habitabo in medio tui dicit Dominus.**

Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod peribuit Iohannes qui post me uenit ante me factus est.**

Feria sexta in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium Domini super uos.**

Antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**

Antiphona **Veni Domine et noli tardare relaxa facinora plebis tue Israel.**

Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius sicut lumen erit.**

Antiphona **Ego autem ad Dominum aspiciam et expectabo Deum saluatorem meum.**

[fol. 15] In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**

Ad primam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea omnes qui diligitis eam in eternum.**

Ad terciam, antiphona **Omnipotens sermo tuus Domine a regalibus sedibus ueniet alleluia alleluia.**

Ad sextam, antiphona **Dominus ueniet occurrite illi dicentes magnum principium et regni eius non erit finis Deus fortis dominator princeps pacis alleluia alleluia.**

Ad nonam, antiphona **Gaudete in Domino semper iterum dico gaudete Dominus enim prope est nichil solliciti sitis.**

Sabbato, in laudibus

**O Iuda et Ierusalem nolite timere cras egrediemini et Dominus erit uobiscum.**

Si tercio nonas decembris Aduentus Domini aduenerit, hec tabula dicitur. Caue ergo ne in prima aut in secunda ebdomada incipias sed in tercia.

Feria secunda, in laudibus

Antiphona **Ecce ueniet Dominus princeps regum terre.**

Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas inueniet.**

Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis in quo misit.**

Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus saluatoris.**

Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo.**

In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**

Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit.**

Ad terciam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**

Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem.**

Ad nonam, antiphona **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue uincla.**

Feria tercia, in laudibus

[fol. 15v] Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant iustum.**

Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre.**

Antiphona **Ut cognoscamus Domine in terra uiam tuam.**  
Antiphona **Da mercedem Domine sustinentibus te.**  
Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**  
In euangelio, **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**  
Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem.**  
Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus dicit.**  
Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea.**  
Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit.**

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem.**  
Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare.**  
Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**  
Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum.**  
Antiphona **Annuntiate populis et dicite Ecce Deus.**  
In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam.**  
Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium.**  
Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel.**  
Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Dauid patris.**  
Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**

Feria quinta, in laudibus

Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet ad uos.**

Feria sexta, in laudibus

Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut saluum.**  
Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum.**  
Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius.**  
[16] Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster.**  
In euangelio **Ex quo facta est uox salutationis tue in auribus.**  
Ad primam, antiphona **Veniet Dominus in potestate magna.**  
Ad terciam, antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus iste.**  
Ad sextam, antiphona **Ecce concipies in utero et paries filium.**  
Ad nonam, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei quia uirum.**

Sabbato, in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium Domini super uos.**  
Antiphona **Ad te Domine leuauit animam meam ueni et.**  
Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium Domini.**  
Antiphona **Ego autem ad Dominum aspiciam.**  
In euangelio, **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**  
Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet.**  
Ad terciam, antiphona **Erunt praua in directa et aspera in uias.**  
Ad sextam, antiphona **Dominus ueniet occurrere illi dicentes.**  
Ad nonam, antiphona **Omnipotens sermo tuus Domine a regalibus.**

Dominica vigilis Natalis Domini.

Inuitatorium **Prestolantes redemptorem leuate capita uestra quoniam prope est redemptio uestra.**  
In primo nocturno, **Ecce ueniet desideratus cunctis gentibus et replebitur gloria domus Domini alleluia.**

Antiphona, **Erunt praua in directa et aspera in uias.**

Antiphona **Dominus ueniet occurrere illi dicentes.**

Antiphona versus **Hodie scietis quia ueniet Dominus et.**

Hystoria, responsorium **Canite tuba.** Cum aliis septem responsoriis.

In secundo nocturno, antiphona **Omnipotens sermo tuus Domine a regalibus.**

Antiphona **Rex noster adueniet Christus quem Iohannes.**

[16v] Antiphona **Gaudete in Domino semper iterum.**

Antiphona, ad cantica **Ego baptizauit uos aqua ille baptizabit.**

Responsoria **Sanctificamini hodie et estote parati.** Cum tribus aliis.

In laudibus, antiphona **O Iuda et Ierusalem.**

Psalmus **Dominus regnauit.**

Ad primam, antiphona **Scitote quia prope est regnum Dei amen dico uobis quia non tardabit.**

Ad terciam, antiphona **Bethleem non es minima in principibus Iuda ex te enim exiit dux qui regat populum meum Israel ipse enim saluum faciet populum suum a peccatis eorum.**

Ad sextam, antiphona **Rex noster adueniet Christus quem Iohannes predicauit agnum esse uenturum.**

Ad nonam, antiphona **Rex pacificus magnificatus est cuius uultum desiderat uniuersa terra.**

Si quarto nonas decembris Aduentus Domini aduenerit, hec tabula dicitur.

Feria secunda

Antiphona **Ecce ueniet Dominus princeps regum.**

Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas.**

Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis.**

Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus saluatoris.**

Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo.**

In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et.**

Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite.**

Ad terciam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini.**

Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem.**

Ad nonam, antiphona **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue.**

[fol. 17]

Feria tertia, in laudibus

Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant iustum.**

Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre.**

Antiphona **Et cognoscamus Domine in terra uiam tuam.**

Antiphona **Da mercedem Domine sustinentibus te.**

Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**

In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**

Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem.**

Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus.**

Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea.**

Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit.**

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem.**

Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare.**

Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**

Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum.**

Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus.**

In euangelio, **Missus est Gabriel angelus ad Mariam.**

Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium.**

Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel.**

Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Dauid patris.**

Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat michi secundum uerbum tuum.**

Feria quinta, in laudibus

Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut saluum.**

Antiphona **De Syon ueniet qui regnaturus est.**

Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum.**  
Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum.**  
[fol. 17v] Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster.**  
In euangelio, antiphona **Veniat iterum angelus tuus et.**  
Ad primam, antiphona **Docebit nos de uis suis Dominus et ibimus.**  
Ad terciam, antiphona **Leuabit Dominus signum in nationibus.**  
Ad sextam, antiphona **Dicite pusillanimes confortamini.**  
Ad nonam, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus.**

Feria sexta  
Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet ad uos Dominus uester.**

Sabbato, in laudibus  
Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium Domini super uos.**  
Antiphona **Ad te Domine leuau animam meam ueni.**  
Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium.**  
Antiphona **A finibus terre laudes audiuimus gloriam.**  
In euangelio, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**  
Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte.**  
Ad terciam, antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus.**  
Ad sextam, antiphona **Veniet Dominus in potestate magna.**  
Ad nonam, antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum et prestolabor.**

Dominica  
**Canite tuba in Syon quia prope est dies.**  
In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**  
Ad primam, antiphona **Ego uox clamantis in deserto dirigite.**  
Ad terciam, antiphona **Bethleem non es minima in principibus.**  
Ad sextam, antiphona **Gaudete in Domino semper iterum dico gaudete.**  
Ad nonam, antiphona **Ecce Deus noster et expectauimus eum et saluabit.**

Feria secunda, in laudibus  
**O Iuda et Ierusalem.** Cum ceteris.  
Si kalendis decembris Aduentus Domini aduenerit, hec tabula dicitur.

Feria secunda, in laudibus  
[fol. 18] **Ecce ueniet Dominus princeps regum terre beati qui parati sunt occurrere illi.**  
Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas inueniet.**  
Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis in quo.**  
Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus.**  
Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo.**  
In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit.**  
Ad terciam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**  
Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem.**  
Ad nonam, antiphona **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue.**  
Ad uesperas, antiphona **O Sapencia.**

Feria tertia, in laudibus  
Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant.**  
Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre.**  
Antiphona **Ut cognoscamus Domine in terra uiam tuam.**  
Antiphona **Da mercedem Domine sustinentibus te ut prophete.**  
Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**  
In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**

Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem gloriam meam.**  
Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus dicit Deus uester.**  
Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea omnes.**  
Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit Iohannes.**

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem de uirgine Maria.**  
Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare pauperibus.**  
Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**  
Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**  
[fol. 18v] Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus.**  
In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam.**  
Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium.**  
Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel.**  
Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Dauid patris.**  
Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**

Feria quinta, in laudibus

Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut saluum faluum faciat populum suum.**  
Antiphona **De Syon ueniet Dominus qui regnaturus est.**  
Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum.**  
Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus.**  
Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster ipse.**  
In euangelio, antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat.**  
Ad primam, antiphona **Syon renouaberis et uidebis iustum.**  
Ad terciam, antiphona **Tuam Domine excita potenciam.**  
Ad sextam, antiphona **Ecce ueniet Deus et homo de domo Dauid.**  
Ad nonam, antiphona **Dicite pusillanimes confortamini.**

Feria sexta, in laudibus

Antiphona **Veniet Dominus in potestate magna et uidebit eum omnis caro et saluabit nos.**  
Antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus iste.**  
Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum.**  
Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor.**  
Antiphona **A finibus terre laudes audiuimus.**  
In euangelio, antiphona **Ex quo facta est uox salutationis.**  
Ad primam, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad terciam, antiphona **Ecce concipies in utero et paries.**  
Ad sextam, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei.**  
[fol. 19] antiphona **Beatam me dicent omnes generationis quia.**

Sabbato

**Nolite timere quinta enim die ueniet ad uos.**

Dominica

**Canite tuba.**

Feria secunda, in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium Domini super uos.**  
Antiphona **Intuimini quantus sit gloriosus iste.**  
Antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**  
Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus saluatoris.**  
Antiphona **Veni Domine et noli tardare relaxa facinora.**  
In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**  
Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet.**

Ad terciam, antiphona **Leuabit Dominus signum in nationibus.**  
Ad sextam, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus.**  
Ad nonam, antiphona **Gaudete in Domino semper iterum dico.**

Feria tertia, ad laudibus  
**O Iuda et Ierusalem.** Cum ceteris.

Si pridie kalendas decembris aduenerit Aduentus Domini, hec tabula dicitur.

Feria secunda, ad laudibus  
Antiphona **Ecce ueniet Dominus princeps regum terre.**  
Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas.**  
Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis.**  
Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus saluatoris.**  
Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo ueniet ut saluet.**  
In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit.**  
Ad terciam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini.**  
Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem.**  
Ad nonam, antiphona **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue.**  
Ad uesperas, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**

[fol. 19v]

Feria tertia, in laudibus  
**Rorate celi desuper et nubes pluant.**  
Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre.**  
Antiphona **Ut cognoscamus Domine in terra uiam tuam.**  
Antiphona **Da mercedem Domine sustentibus te ut.**  
Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**  
In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**  
Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem.**  
Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus.**  
Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea omnes.**  
Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit Iohannes.**  
Ad uesperas, antiphona **O Sapiencia.**

Feria quarta, in laudibus  
Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem.**  
Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare pauperibus.**  
Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**  
Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**  
Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus saluator.**  
In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam uirginem.**  
Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium et.**  
Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel quod.**  
Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Dauid patris eius.**  
Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**

Feria quinta, in laudibus  
Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut saluum.**  
Antiphona **De Syon ueniet qui regnaturus est Dominus.**  
Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum et ne.**  
Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus.**  
Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster ipse.**  
In euangelio, antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat.**

[fol. 20] Ad primam, antiphona **Docebit nos de uis suis Dominus et ibimus.**  
Ad terciam, antiphona **Leuabit Dominus signum in nationibus.**  
Ad sextam, antiphona **Dicite pusillanimes confortamini.**  
Ad nonam, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus.**

Feria sexta, in laudibus

Antiphona **Veniet Dominus in potestate magna.**  
Antiphona **Ecce rex uenit Dominus terre et ipse auferet.**  
Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum et prestolabor.**  
Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius.**  
Antiphona **Ecce Deus noster et expectauimus eum et saluabit.**  
In euangelio, antiphona **Ex quo facta est uox salutationis tue.**  
Ad primam, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad terciam, antiphona **Ecce concipies et paries Filium et uocabitur.**  
Ad sextam, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei quia uirum.**  
Ad nonam, antiphona **Beatam me dicent omnes generationis.**

Sabbato, in laudibus

Antiphona **Ecce ueniet desideratus cunctis gentibus.**  
Antiphona **Ad te Domine leuauit animam meam ueni et.**  
Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium Domini.**  
Antiphona **Erunt praua in directa et aspera in uias.**  
In euangelio, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**  
Ad primam, antiphona **Vox clamantis in deserto parate uiam Domini.**  
Ad terciam, antiphona **Veniet fortior me post me cuius non sum.**  
Ad sextam, antiphona **Qui post me uenit ante me factus est.**  
Ad nonam, antiphona **Tu es qui uenturus es Domine quem.**

Dominica

Hystoria **Canite tuba in Syon quia prope est dies.**

Ipsa die natale sancti Thome apostoli de quo tertium nocturnum, laudes, horas diurnas, missam [fol. 20v] maiorem et uespertinalem agant sinaxim. Post laudes dicatur de Aduentu :

Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet ad.**

Feria secunda, in laudibus

Antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus.**  
Antiphona **Rex noster adueniet Christus quem Iohannes.**  
Antiphona **Omnipotens sermo tuus Domine a regalibus.**  
Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus.**  
Antiphona **A finibus terre laudes audiuius gloriam.**  
In euangelio, antiphona **Non auferetur sceptrum de Iuda et.**  
Ad primam, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus.**  
Ad terciam, antiphona **Ego baptizauit uos aqua ille baptizabit.**  
Ad sextam, antiphona **Ego uox clamantis in deserto dirigite.**  
Ad nonam, antiphona **Rex noster adueniet Christus quem Iohannes.**

Feria tertia, in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium.**  
Antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini.**  
Antiphona **Veni Domine et noli tardare relaxa.**  
Antiphona **Ego autem ad Dominum aspiciam et expectabo.**  
Antiphona **Dominus ueniet occurrere illi dicentes.**  
In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus.**  
Ad primam, antiphona **Ecce ueniet Deus et homo de domo Dauid.**



Ad terciam, antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus.**  
Ad sextam, antiphona **Estote parati similes hominibus.**  
Ad nonam, antiphona **Dominus ueniet occurrите illi dicentes.**

Feria quarta, in laudibus  
Antiphona **O Iuda et Ierusalem.**

Si tercio kalendas decembris Aduentus Domini aduenerit, hec tabula dicetur.

Feria quarta, in laudibus  
Antiphona [fol. 21] **Prophete predicauerunt nasci saluatorem.**  
Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare pauperibus.**  
Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**  
Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**  
Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus saluator.**  
In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam.**  
Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium et.**  
Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel quod.**  
Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Daud patris eius.**  
Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**  
Ad uesperas, antiphona **O Sapiencia.**

Feria quinta, in laudibus  
Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens ut.**  
Antiphona **De Syon ueniet qui regnaturus est Dominus.**  
Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum et ne.**  
Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus.**  
Antiphona **Dominus legifer noster Dominus noster rex ipse.**  
In euangelio, antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat.**  
Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem gloriam meam.**  
Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus dicit.**  
Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea.**  
Ad nonam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit Iohannes.**

Feria sexta, in laudibus  
Antiphona **Ecce ueniet [Dominus] princeps regum terre.**  
Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas.**  
Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis.**  
Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius.**  
Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo.**  
In euangelio, **Ex quo facta est uox salutationis tue.**  
[fol. 21v] Ad primam, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad terciam, antiphona **Ecce concipies in utero et paries Filium.**  
Ad sextam, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei quia uirum.**  
Ad nonam, antiphona **Beatam me dicent omnes generationis.**

Sabbato, in laudibus  
Antiphona **Veniet Dominus in potestate magna et.**  
Antiphona **Ad te Domine leuauit animam meam [ueni] et eripe.**  
Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium Domini.**  
Antiphona **A finibus terre laudes audiuius gloriam.**  
In euangelio, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**  
Ad primam, antiphona **Vox clamantis in deserto parate uiam Domini.**  
Ad terciam, antiphona **Veniet fortior me post me cuius non sum.**  
Ad sextam, antiphona **Qui post me uenit ante me factus est cuius.**

Ad nonam, antiphona **Tu es qui uenturus es Domine quem expectamus.**

Dominica

Hystoria in ordine **Canite tuba in Syon quia prope est dies.**

Feria secunda

Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet.**

Feria tertia, in laudibus

Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant.**

Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre.**

Antiphona **Ut cognoscamus Domine in terra uiam tuam.**

Antiphona **Da mercedem Domine sustinentibus te et prophete.**

Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**

In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**

Ad primam, **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit.**

Ad terciam, **Paratus esto Israel in occursum Domini.**

Ad sextam, **Consurge consurge induere fortitudinem.**

Ad nonam, **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue.**

[fol. 22]

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium.**

Antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini quoniam uenit.**

Antiphona **Veni Domine et noli tardare relaxa facinora.**

Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**

Antiphona **Ego autem ad Dominum aspiciam et expectabo.**

In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**

Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet.**

Ad terciam, antiphona **Omnipotens sermo tuus Domine a regalibus.**

Ad sextam, antiphona **Dominus ueniet occurrите illi dicentes.**

Ad nonam, antiphona **Gaudete in Domino semper iterum dico gaudete.**

Feria quinta, in laudibus

**O Iuda et Ierusalem.**

Si quarto kalendas decembris euenerit, hac tabula dicetur.

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Prophete predicauerunt nasci saluatorem.**

Antiphona **Spiritus Domini super me euangelizare pauperibus.**

Antiphona **Propter Syon non tacebo donec egrediatur.**

Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**

Antiphona **Annunciate populis et dicite ecce Deus saluator.**

In euangelio, antiphona **Missus est Gabriel angelus ad Mariam.**

Ad primam, antiphona **Ecce uirgo concipiet et pariet filium.**

Ad terciam, antiphona **Vocabitur nomen eius Emmanuel.**

Ad sextam, antiphona **Dabit ei Dominus sedem Dauid patris eius.**

Ad nonam, antiphona **Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum uerbum tuum.**

Ad uesperas, antiphona **Ecce concipies in utero et paries Filium.**

Feria quinta, in laudibus

Antiphona **Rorate celi desuper et nubes pluant.**

Antiphona **Emitte agnum Domine dominatorem terre de petra.**

Antiphona **Conuertere Domine aliquantulum et ne tardes.**

[fol. 22v] Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum.**  
Antiphona **Lex per Moysen data est gracia et ueritas.**  
In euangelio, antiphona **Tu Bethleem terra Iuda non eris minima.**  
Ad primam, antiphona **Ponam in Syon salutem et in Ierusalem.**  
Ad terciam, antiphona **Tuam Domine excita potenciam et ueni.**  
Ad sextam, antiphona **Ecce ueniet Deus et homo de domo Dauid.**  
Ad nonam, antiphona **Syon noli timere ecce Deus tuus ueniet.**  
Ad uesperas, antiphona **O Sapiencia.**

Feria sexta, in laudibus

Antiphona **De Syon ueniet Dominus omnipotens.**  
Antiphona **De Syon ueniet qui regnaturus est Dominus.**  
Antiphona **Ut cognoscamus [Domine] in terra uiam tuam.**  
Antiphona **Deus a Libano ueniet et splendor eius.**  
Antiphona **Dominus legifer noster Dominus rex noster.**  
In euangelio, antiphona **Ex quo facta est uox salutationis tue.**  
Ad primam, antiphona **De celo ueniet dominator Dominus.**  
Ad terciam, antiphona **Ecce rex uenit Dominus terre et ipse auferet.**  
Ad sextam, antiphona **Vox clamantis in deserto parate uiam.**  
Ad nonam, antiphona **Veniet fortior me post me cuius non sum.**

Sabbato, in laudibus

Antiphona **Veniet Dominus in potestate magna.**  
Antiphona **Ad te Domine leuauit animam meam ueni.**  
Antiphona **Expectetur sicut pluuia eloquium Domini.**  
Antiphona **Ecce rex uenit Dominus terre et ipse.**  
In euangelio, **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**  
Ad primam, antiphona **Syon renouaberis et uidebis iustum.**  
Ad terciam, antiphona **Tu es qui uenturus es Domine quem expectamus.**  
Ad sextam, antiphona **Qui post me uenit ante me factus est.**  
Ad nonam, antiphona **Dicite pusillanimes confortamini ecce.**

[fol. 23]

Dominica tota hystoria

**Canite tuba in Syon quia prope est dies Domini.**

Feria secunda, in laudibus

Antiphona **Ecce ueniet Dominus princeps regum terre beati.**  
Antiphona **Dum uenerit filius hominis putas inueniet.**  
Antiphona **Ecce iam ueniet plenitudo temporis in quo.**  
Antiphona **Haurietis aquas in gaudio de fontibus.**  
Antiphona **Egredietur Dominus de loco sancto suo ueniet.**  
In euangelio, antiphona **Egredietur uirga de radice Iesse et replebitur.**  
Ad primam, antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini.**  
Ad terciam, antiphona **Omnis uallis implebitur et omnis mons.**  
Ad sextam, antiphona **Letamini cum Ierusalem et exultate in ea.**  
Ad nonam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet.**

Feria tertia, in laudibus

Antiphona **Nolite timere quinta enim die ueniet ad.**

Feria quarta, in laudibus

Antiphona **Veniat iterum angelus tuus et doceat.**  
Antiphona **Intuemini quantus sit gloriosus iste.**  
Antiphona **Expectabo Dominum saluatorem meum et prestolabor.**

Antiphona **Ecce ueniet Dominus ut sedeat cum principibus.**  
Antiphona **A finibus terre laudes audiimus gloriam.**  
In euangelio, antiphona **Estote parati similes hominibus expectantibus.**  
Ad primam, antiphona **Dicit Dominus penitentiam agite appropinquabit.**  
Ad terciam, antiphona **Hoc est testimonium quod perhibuit Iohannes.**  
Ad sextam, antiphona **Consurge consurge induere fortitudinem.**  
Ad nonam, **Eleuare eleuare consurge Ierusalem solue.**

Feria quinta, in laudibus

Antiphona **Constantes estote uidebitis auxilium.**  
Antiphona **Paratus esto Israel in occursum Domini.**  
Antiphona **Veni Domine et noli tardare relaxa facinora.**  
Antiphona **Ecce Deus meus et honorabo eum Deus.**  
[fol. 23v] Antiphona **Ego autem ad Dominum aspiciam et expectabo.**  
In euangelio, antiphona **Vigilate animo in proximo est Dominus Deus noster.**  
Ad primam, antiphona **Dies Domini sicut fur ita in nocte ueniet.**  
Ad terciam, antiphona **Consolamini consolamini popule meus.**  
Ad sextam, antiphona **Ecce concipies in utero et paries Filium.**  
Ad nonam, antiphona **Quomodo fiet istud angele Dei quia uirum.**

~~In hac die dicende sunt uespere mortuorum sine antiphona.~~

Feria sexta, in laudibus

Antiphona cum aliis **O Iuda et Ierusalem.** Et cetera sicut sunt.

## Annexe 31 : Tableau des répons des dimanches de l'Avent du Mont Saint-Michel

Source : Avranches, BM, Fonds ancien, ms 39

<b>Dimanche</b>	<b>Répons</b>
Premier dimanche (fol. 33v-36)	<i>Aspiciens a longe</i>
	<i>Aspiciebam</i>
	<i>Missus est</i>
	<i>Aue Maria... Spiritus</i>
	<i>Saluatorem expectamus</i>
	<i>Audite uerbum</i>
	<i>Ecce uirgo</i>
	<i>Laetentur coeli</i>
	<i>Obsecro</i>
	<i>Leua Ierusalem</i>
	<i>Confortate manus</i>
	<i>Erumpant montes</i>
Deuxième dimanche (fol. 44-46)	<i>Ierusalem cito</i>
	<i>Ecce Dominus ueniet et omnes sancti eius</i>
	<i>Ierusalem surge</i>
	<i>Ciuitas Ierusalem</i>
	<i>Ecce ueniet Dominus protector</i>
	<i>Sicut mater</i>
	<i>Ierusalem plantabis</i>
	<i>Egredietur Dominus de Samaria</i>
	<i>Alieni non transibunt</i>
	<i>Montes Israël</i>
	<i>Ecce Dominus ueniet cum splendore</i>
	<i>Rex noster adueniet Christus</i>
Troisième dimanche (fol. 47v-49v)	<i>Ecce apparebit</i>
	<i>Bethleem ciuitas</i>
	<i>Qui uenturus est</i>
	<i>Suscipe uerbum</i>
	<i>Aegypte noli flere</i>
	<i>Prope est</i>

	<i>Descendet</i>
	<i>Ecce radix Iesse</i>
	<i>Docebit nos</i>
	<i>Veni Domine</i>
	<i>Festina ne tardaueris</i>
	<i>Ecce Dominus ueniet ut saluos nos faciat</i>
Quatrième dimanche (fol. 66-67)	<i>Canite tuba, in Sion, uocate</i>
	<i>Paratus esto</i>
	<i>Me oportet</i>
	<i>Non auferetur</i>
	<i>Ecce iam ueniet plenitudo</i>
	<i>Uirgo Israel reuertere</i>
	<i>Iurauit</i>
	<i>Non discedimus</i>
	<i>Intuemini</i>
	<i>Ecce ab Austro</i>
	<i>Radix Iesse qui exsurget</i>
	<i>Nascetur</i>

## Appendice :

### Guide d'utilisation du site internet de l'édition des ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel

L'édition critique et numérique des manuscrits 46 et 216 de la Bibliothèque d'Avranches est présentée sur un site internet, qui comprend neuf menus intitulés : « Accueil », « Présentation », « Sommaire », « *Thesaurus* », « *Index* », « Annexes », « Recherche », « Bibliographie » et « Responsabilité ». Il est possible d'accéder à ces menus à tout moment de la navigation grâce à un bandeau placé sur le côté gauche de l'écran (figure 1). Le présent appendice décrit l'arborescence et les fonctionnalités du site en partant de la page d'accueil.

Le menu : « Présentation » tout d'abord comporte, accessibles par un menu en cascade, trois sous-menus : « Présentation des ordinaires », « Règles d'édition » et « Sigles et abréviations » (figure 1). Le sous-menu : « Sigles et abréviations » possède sept parties dont une zone d'action située à gauche de l'écran présente les titres, permettant d'atteindre immédiatement l'une de ces parties (figure 2).

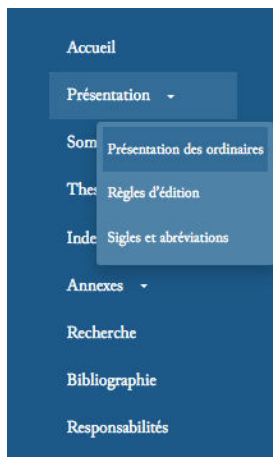


Figure 1 : bandeau et menu en cascade  
(menu : « Présentation »)

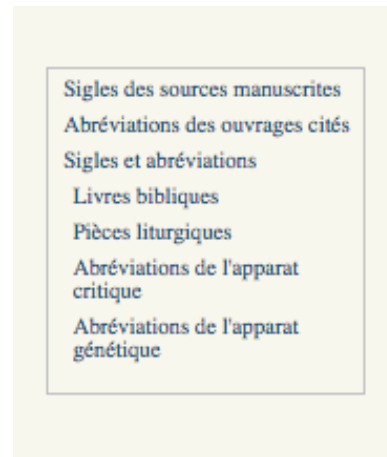


Figure 2 : zone d'action  
(menu : « Présentation », sous-menu : « Sigles et abréviations »)

Le menu : « Sommaire » présente deux paragraphes principaux où seules les mentions : « Accéder à l'Ordinaire 46 » et « Accéder à l'Ordinaire 216 » sont cliquables, permettant de gagner le sommaire des ordinaires. Les titres du sommaire, également cliquables, donnent accès à l'ensemble du texte édité par l'intermédiaire des zones : « Ordinaire 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel » et « Ordinaire 216 de l'abbaye du Mont Saint-Michel », ou au texte d'une seule des parties principales par l'intermédiaire des zones : « Prologue », « Temporal » et « Sanctoral », ou encore au texte d'une seule journée liturgique.

Chacune des unités textuelles est constituée d'un monobloc, où apparaissent en caractères de couleur bleue différentes zones à cliquer : les incipit de pièces pointent vers le *thesaurus* des pièces liturgiques incorporé au site, et les mentions de pages et de folios vers des images numériques ancrées dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*. Les inscriptions : « Voir l'Ordinaire 46 » et « Voir l'Ordinaire 216 » accolées au titre des journées liturgiques, également cliquables, permettent d'afficher synchroniquement, selon un principe de multifenêtrage, le texte du deuxième témoin dans une palette flottante aisément déplaçable sur l'écran (figure 3). Les notes de sources et d'apparat et les notes génétiques apparaissent en pop-up lorsque le pointeur est placé sur les appels de notes alphabétiques et numériques, ou sur tout terme présenté en caractères gras dans le texte (figure 4) : il est ainsi possible d'afficher la typologie d'une pièce en plaçant le pointeur sur son incipit.

Le texte des ordinaires est surmonté d'une barre de navigation dont la zone à cliquer : « Ordinaires » pointe vers le menu : « Sommaire », et les zones : « Ordinaires 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel » et « Ordinaires 216 de l'abbaye du Mont Saint-Michel » vers le sous-menu qui abrite le sommaire des manuscrits. À égale distance de la barre de navigation et du texte liturgique, une liste déroulante placée au milieu de l'écran permet d'accéder, grâce à une barre de défilement, à l'ensemble des unités textuelles de l'édition (figure 5) ; deux boutons de commande, figurés par des flèches placées de part et d'autre de cette liste, permettent d'atteindre la journée précédente ou la journée suivante dans l'ordre du calendrier.



Figure 3 : palette flottante  
(menu : « Sommaire », sous-menu : « Ordinaire 216 de l'abbaye du Mont Saint-Michel »)

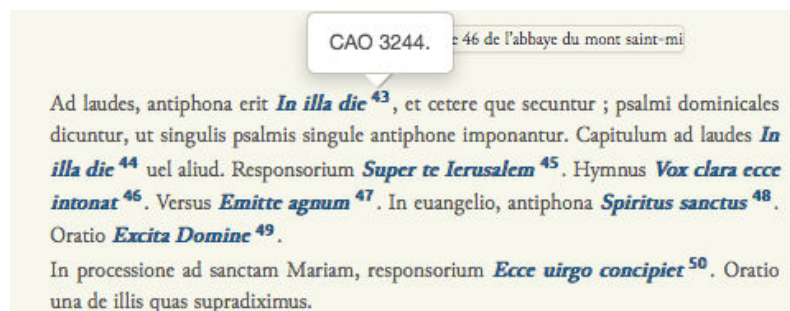


Figure 4 : note apparaissant en pop-up  
(menu : « Sommaire », sous-menu : « Ordinaire 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel »)





Figure 5 : barre de navigation et liste déroulante  
(menu : « Sommaire », sous-menu : « Ordinaire 46 de l'abbaye du Mont Saint-Michel »)

Les notices contenues dans le menu : « *Thesaurus* » sont classées en cinq catégories dont les titres sont mentionnés, sous forme de zones à cliquer, dans une zone d'action placée à droite de l'écran. Les notices appartenant à la catégorie : « Chant » pointent vers la base *Cantus index* grâce à un lien hypertexte cliquable, présenté en caractères de couleur bleue dans le champ : « Lien vers la base Cantus ».

Le menu : « *Index* » comprend trois sous-menus : « Pièces liturgiques (incipit) », « Pièces liturgiques (type) » et « *Index rerum* ». Les deux *index* de pièces sont pourvus d'une zone d'action placée à droite de l'écran répondant dans le premier *index* à un classement alphabétique et dans le deuxième *index* à un classement typologique des pièces. Les articles de ces deux *index* possèdent deux séquences cliquables : la première, correspondant à l'incipit de la pièce, pointe vers les notices du menu : « *Thesaurus* » ; la deuxième séquence, qui résume le contexte éditorial et le contexte liturgique de citation de la pièce dans les ordinaires, pointe vers le texte de l'édition où le paragraphe comportant la pièce apparaît alors en caractères de couleur bleue. L'*index* intitulé : « *Index rerum* » comporte également une zone d'action ainsi que des articles composés de deux séquences dont seule la seconde, qui mentionne le contexte liturgique de citation du terme décrit dans la première séquence, est cliquable. Cette seconde séquence pointe vers le texte de l'édition.

Le menu : « Annexes » possède cinq sous-menus, intitulés : « Calendrier 216 », « Livres liturgiques », « Glossaire », « Versets et répons » et « Mains allographes ». Les sous-menus : « Versets et répons », « Mains allographes » et « Livres liturgiques » comportent plusieurs parties dont rend compte une zone d'action positionnée à droite de l'écran. Les articles du sous-menu : « Livres liturgiques » rédigés en caractères de couleur bleue sont cliquables, et pointent vers les notices de manuscrits publiées dans la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*.

Le menu : « Recherche » permet de rechercher des termes ou des expressions dans le texte des ordinaires et dans les notices du *thesaurus*, selon un mode de recherche simple ou un mode de recherche avancée, en inscrivant librement l'objet de la requête dans un champ de saisie. Il est possible de ne faire porter sa recherche que sur un seul des deux ordinaires, ou bien uniquement sur le *thesaurus*, en cochant la case correspondant à la cible de la recherche. Le résultat de la requête s'étant affiché, la mention cliquable : « Voir l'exemple » permet de

considérer le terme recherché au sein du texte des ordinaires ou du *thesaurus*. Le mode de recherche avancée offre en outre la possibilité de circonscrire la recherche à une journée liturgique et à un office en particulier grâce à deux boîtes à liste déroulante (figure 6).

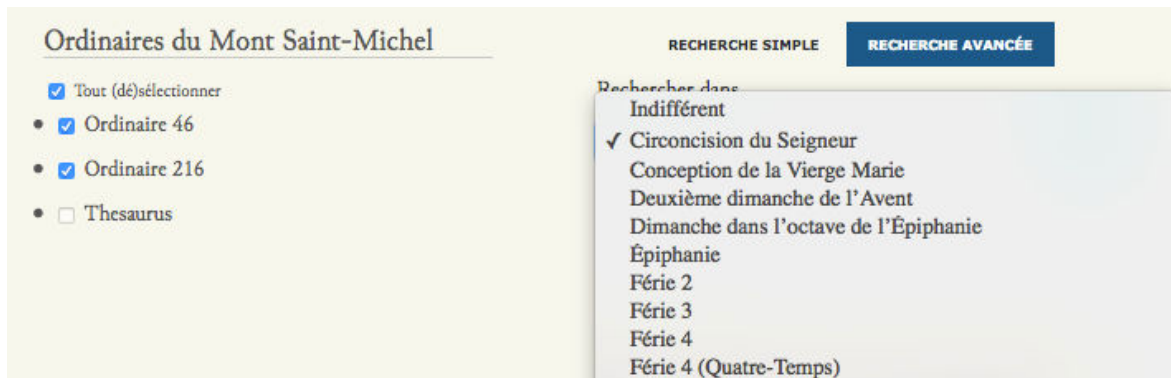


Figure 6 : cases à cocher et boîte à liste déroulante  
(menu : « Recherche », sous-menu : « Recherche avancée »)

Le menu : « Bibliographie » livre une liste de sources historiques et de références bibliographiques classées en deux catégories intitulées : « Sources » et « Études ». Une zone d'action positionnée à droite de l'écran permet de consulter immédiatement l'une de ces parties.

Enfin, le menu : « Responsabilités » ne comporte pas de sous-menus.

## **Agere et Statuere : étude historique et édition critique et numérique des deux ordinaires liturgiques du Mont Saint-Michel (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)**

### *Résumé*

En 966, le duc de Normandie Richard I<sup>er</sup> installa dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel une communauté de moines. La vie liturgique de cette communauté nous est connue par plusieurs livres de l'office et de la messe copiés entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles. Cette thèse est consacrée à l'étude de deux de ces témoins liturgiques, des ordinaires produits à la fin du Moyen Âge (Avranches, BM, ms 46 ; Avranches, BM, ms 216). L'analyse codicologique, paléographique et liturgique de ces deux manuscrits, qui décrivent le cérémonial et le *cursus* des fêtes et des fêtes du temporel et du sanctoral, doit permettre d'éclairer le degré de parenté de ces livres et leur dépendance à l'égard de l'*ordo* montois primitif, ainsi que le code et les évolutions des usages liturgiques de l'abbaye. La thèse présente également un prototype d'édition en XML-TEI des ordinaires, offrant des outils d'indexation du texte liturgique et de ses remaniements secondaires. Ce prototype a été utilisé pour réaliser l'édition critique et numérique d'une partie des ordinaires montois correspondant au temps de l'Avent et au temps de Noël.

### *Mots-clés*

Mont Saint-Michel ; Moyen Âge ; liturgie ; ordinaire ; cérémonial ; chant ; édition numérique.

---

## **Agere et Statuere : Historical study and critical and digital edition of the two liturgical ordinals of Mont Saint-Michel (14th-15th c.)**

### *Abstract*

In 966, the Duke of Normandy Richard I established in the sanctuary of Mont Saint-Michel a community of monks. The liturgical life of this community is known to us from several books of the Divine Office and Mass copied between the eleventh and fifteenth centuries. This thesis is dedicated to the study of two of these liturgical witnesses, ordinals produced at the end of the Middle Ages (Avranches, BM, MS. 46, Avranches, BM, MS. 216). Both manuscripts describe the ceremonial and chant of each day of the temporal and sanctoral cycles. Their codicological, palaeographic and liturgical analysis must make it possible to study the relation of these books and their dependence with regard of the primitive Liturgy of Mont Saint-Michel, as well as the code and evolutions of the liturgical usages of the abbey. The thesis also presents a prototype for the XML-TEI edition of the ordinals, offering tools for indexing the liturgical text and its secondary modifications. This prototype was used to realize the critical and numerical edition of a part of the ordinals of the Mont Saint-Michel corresponding to the periods of Advent and Christmas.

### *Keywords*

Mont Saint-Michel ; Middle Ages ; Liturgy ; ordinal ; ceremonial ; chant ; digital edition.